TOUAREGS NIGERIENS

Unité Culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur



Edmond Bernus



Maquette de couverture : Pascal Baron
Cliché : Edmond Bernus
« Abreuvement aux sources de Gélélé
pendant la « cure salée » (août)
Dessin : Laurence Brignon

I.S.B.N. 2-7099-0588-4

TOUAREGS NIGÉRIENS

Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur

Cette étude a fait l'objet d'une thèse de Doctorat d'Etat de Géographie, préparée sous la direction du Professeur Paul PELISSIER et soutenue en octobre 1978 à l'Université de Paris X devant le jury suivant :

Président : Th. MONOD
Membres : J. DEMANGEOT
M. DUPIRE
J. GALLAIS
P. PELISSIER
G. SAUTTER

.....

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. »

© ORSTOM 1981

ISBN 2-7099-0588-4

Mémoires ORSTOM n° 94

Edmond BERNUS

TOUAREGS NIGÉRIENS

Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteur

Editions de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer
Paris 1981

PRÉFACE

Commencée dès 1961, à l'instigation de Jean ROUCH, *alors Directeur Scientifique du Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines (1), dans le cadre d'un inventaire général des principaux groupes ethniques du Niger, cette thèse est l'aboutissement d'un long cheminement.*

L'étude alors entreprise avait un caractère ethnique, et je pris rapidement conscience de la profonde originalité de l'ensemble touareg, dont la marque était perceptible à travers tout le pays, à des centaines de kilomètres de distance. Ce travail ne devait prendre cependant que progressivement la forme d'une thèse, qui n'était pas à ce moment-là le but principalement recherché. Une étude extensive de nombreux campements, appartenant à des catégories sociales différentes, implantés dans des zones géographiques variées, permit par la suite, à travers des échantillons choisis pour leur pertinence, de faire apparaître la diversité des cas et des situations. Les thèmes de la thèse à venir s'imposèrent petit à petit au géographe que j'étais : unité et diversité du monde touareg.

Cette première partie du travail s'effectua successivement grâce à une mission du FAC, puis à un séjour en Coopération, détaché comme géographe au Centre Nigérien de Recherches en Sciences Humaines, dans le cadre du programme et avec l'aide matérielle de la R.C.P. 11 du Centre National de la Recherche Scientifique.

Après cette phase de reconnaissance, le besoin d'une étude en profondeur d'un groupe humain restreint se fit sentir : la tribu des Illabakan servit de cadre à un travail intensif, pendant quatorze mois, c'est-à-dire un cycle annuel complet, avec deux périodes de nomadisation estivale, effectuées à dos de chameau. Cette étude favorisa un ancrage spatial, grâce à des retours répétés, à une correspondance entretenue avec quelques fonctionnaires et écoliers, et donna une référence permanente à un travail poursuivi jusqu'à ce jour. Cette étude monographique, effectuée dans le cadre de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer, s'inscrivait dans la série « Atlas des Terroirs Africains », comme une transposition dans le monde pastoral du rapport entre l'homme et son espace exploité.

Par la suite, la création de nouvelles R.C.P., pluridisciplinaires (2) consacrées aux populations vivant dans les plaines du sud-ouest de l'Aïr, permit d'élargir le champ spatial des enquêtes et d'effectuer l'étude de communautés sédentaires anciennes (In Gall et Tegidda n tesemt) liées au monde touareg. Les recherches fondamentales purent ainsi se poursuivre, s'approfondir, dans une collaboration féconde avec des chercheurs d'autres disciplines, P.-F. LACROIX, *G.* CALAME-GRIAULE, *S.* BERNUS, *P.-L.* GOULETQUER *notamment.*

Ces connaissances accumulées purent être également mises à profit pour participer à des projets, à des conférences, à des mises au point, sous l'égide de divers organismes internationaux (P.N.U.D., UNESCO, UNEP, FAO, etc.).

Cette thèse a mûri pendant de longues années sans devenir jamais une fin en soi. Elle n'a pas empêché la publication de divers articles ou communications, qui ont permis de ne pas enfermer cette

(1) Encore connu à l'époque sous le nom d'« IFAN-NIGER ».

(2) R.C.P. 203, d'abord, sous la responsabilité de M. P. PÉLISSIER, puis R.C.P. 322, sous la responsabilité de G. CALAME-GRIAULE.

lente gestation dans l'attente stérilisante d'une thèse à ne pas déflorer. Ces textes ont été, pour la plupart, remis à jour et intégrés dans cet ouvrage de longue haleine.

Au terme de ce travail, dont je souhaiterais qu'il ne soit ni un point final, ni un testament, mais une étape, je tiens à évoquer quelques amis disparus depuis peu, avec qui j'ai partagé la vie heureuse des campements touaregs et l'hospitalité nomade. Pierre-Francis LACROIX, professeur à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, passionné par les parlers « songhay » des Igdalen, Dahusahak, et des villageois d'In Gall, en avait entrepris l'étude, qui devait aboutir à la publication d'un dictionnaire de la Tasawaq, et apporter ainsi une contribution considérable à l'étude du peuplement du Soudan central. Son humour caustique, sa vaste culture, rendaient les tournées joyeuses et enrichissantes.

Mouddour ZAKKARA, à l'époque Ministre des Affaires Sahariennes et Nomades, a encouragé mes débuts, en m'invitant à participer en 1962 à ses côtés à la cure salée, et en m'ouvrant par la suite toujours sa porte pour discuter des problèmes touaregs.

NAJIM, chef des Illabakan, mort en 1975, nous a accueillis depuis 1967, ma femme et moi, comme ses enfants, avec cet humour bougon qui lui faisait répondre, aux questions qu'il jugeait saugrenues, d'un geste, revers de la main passé sur la bouche, ou d'une parole bourrue. En 1972, affaibli par l'âge, il se rendait encore à la cure salée à dos de chameau, jusqu'à Fagoshia. Disparu, il laisse son fils KILIKILI, à qui m'unissent des liens d'amitié très forts, comme son successeur, mais aussi une nombreuse famille, riche en personnalités diverses, dont le campement baigne dans une atmosphère où il fait bon se retremper.

Les longs mois passés en brousse, qui mis bout à bout constituent plusieurs années, ont presque tous été vécus en compagnie d'Alatnine ag ARIAS, avec lequel une profonde amitié a survécu à l'usure des années. Il est aujourd'hui transcripteur de tamasheq au Centre d'Etudes Linguistiques et Historiques par Tradition Orale de Niamey, où il a publié deux ouvrages sur les traditions historiques des Touaregs.

Dioulde LAYA, longtemps Directeur du CNRSH, puis de l'IRSH, a été un ami dont les conseils et l'aide ont été précieux. Y. PONCET a dessiné les cartes figurant dans le texte, et a mis à ma disposition des documents personnels inédits : je l'en remercie vivement.

C'est à GERTRUDE (1), en définitive, que je dédie cette thèse. Ses travaux sont parus au moment où j'allais imprudemment, comme il est de coutume, déposer ce travail aux pieds de ma femme, qui travaille comme ethnologue sur le même terrain, comme chacun sait. Ils me dispensent d'un plus long discours, contestable, et de toutes façons, contesté.

Ayant sacrifié à la tradition de la thèse d'Etat, terminée avec les cheveux déjà blancs, je prie les membres du jury de m'excuser de leur avoir infligé plus de mille pages (2), pour ne pas être en reste avec leurs pavés respectifs : c'est le boomerang de la tradition.

---

(1) GERTRUDE : Groupe d'Etude et de Réflexion Théorique sur les Recherches Universitaires et les Diplômes d'Etat, « Postface à quelques préfaces », *Cahiers d'Etudes Africaines*, 65, XVII (1), 177-187.

(2) Sous la forme dactylographiée présentée à la soutenance.

NOTES A PROPOS DE LA TRANSCRIPTION

La transcription adoptée pour les termes tamasheq, très simplifiée, obéit aux quelques règles suivantes :

— *u* : « *ou* », comme dans l*ou*rd
— *w* : comme dans l'anglais *w*ater
— *g* : toujours dur comme dans *g*âteau
— *s* : toujours sifflant, mêm entre deux voyelles
— *sh* : comme dans *ch*at
— *ə* : e muet
— *e* : é (comme dans le français *é*paule)

et pour les sons qui n'ont pas d'équivalent en français :

— *kh* : comme dans l'allemand a*ch*tung
— *gh* : guttural
— *q* : occlusif vélaire

Les mots « Touareg » et « Peul », entrés dans l'usage — bien qu'inconnus des intéressés — sont francisés, et suivent les règles de l'accord du français (Féminin : touarègue, peule, pluriel : touaregs, peuls).

Il reste cependant quelques incohérences, dues à des transcriptions successives différentes, selon que l'on se réfère aux différents auteurs : FOUCAULD, Professeurs PRASSE, GALAND, ou aux transcriptions simplifiées adoptées d'après les instructions du Colloque de Bamako (Unesco, 1967) par les services d'Alphabétisation du Niger.

En ce qui concerne les noms géographiques, on s'est généralement rallié à la graphie des cartes I.G.N., ratifiée par l'usage, sauf lorsqu'elle était trop peu satisfaisante dans le cas de la toponymie touarègue. Certaines divergences sont enfin dues aux graphies différentes utilisées par les auteurs cités. On trouvera dans les index toutes les variantes utilisées.

INTRODUCTION : UN PAYS TOUAREG ?

S'il existe en Afrique occidentale des « régions humaines » là où un groupe suffisamment important imprime sa marque, celles-ci restent cependant localisées aux zones de forte densité. On parle donc d'un pays mandé, d'un pays baoulé ou sénoufo, d'un pays mossi ou haoussa : chacun d'eux a donné naissance, dans un cadre géographique précis, à une civilisation, à une histoire, parfois à la formation d'un ou de plusieurs états juxtaposés.

En Afrique saharo-sahélienne, l'occupation humaine est beaucoup plus lâche et discontinue : le Sahara, comme l'a montré Th. MONOD (1958 : 284), forme comme un toit à double pente dont le faîte d'orientation transverse sépare le versant septentrional ou méditerranéen du versant méridional ou soudanien. Mais cette division physique zonale est recoupée par une division humaine méridienne : d'ouest en est on peut distinguer plusieurs fuseaux de vie, séparés chacun par un *no man's land :* fuseau maure auquel succède l'« empty quarter » et le Tanezrouft, fuseau touareg suivi du Ténéré, et enfin fuseau toubou auquel fait suite le désert libyen. Chacun de ces fuseaux a été le cadre privilégié de vagues migratoires successives de l'un de ces trois groupes, maure, touareg ou toubou.

Le long de ces fuseaux qui s'étendent sur 1.500 km, les conditions physiques changent radicalement en fonction de la pluviométrie, mais aussi du relief et des conditions hydrauliques. L'agriculture, qui ne peut exister en zone saharienne ou nord-sahélienne que sous forme intensive irriguée et par conséquent quasi permanente, connaît plusieurs cycles qui font succéder les cultures soudaniennes (mil, sorgho) et les méditerranéennes (blé, orge) : mais c'est un jardin concentré en quelques points liés à la topographie et aux ressources en eau, ne couvrant pas de grandes superficies. Dans les zones méridionales, les cultures soudaniennes sous pluie, où domine le mil, s'étendent sur des espaces immenses : c'est une agriculture extensive liée presqu'exclusivement à la pluviométrie et à ses caprices.

L'élevage subit les mêmes contraintes du milieu : les camelins vivent le mieux en zone nord-sahélienne, et s'ils sont élevés au Sahara dans les massifs montagneux, leur nombre est limité faute de pâturages suffisants. Les bovins trouvent leurs parcours d'élection en zone sud-sahélienne et nord-soudanienne, et ne peuvent sans risque affronter les abords du Sahara. Les caprins s'adaptent aux steppes sahéliennes comme aux montagnes sahariennes, sous des types variés. Les ovins sont présents dans les plaines et sur les plateaux jusqu'aux approches de la zone saharienne (1).

Ces contraintes du milieu s'exercent donc sur l'économie des hommes; elles pèsent sur leur genre de vie; elles déterminent la présence ou l'absence de champs cultivés, les techniques culturales, les types d'animaux élevés, les mouvements des hommes et des troupeaux.

A l'intérieur de cet immense espace, qui va du monde soudanien aux abords de la Méditerranée, en franchissant le faîte, ligne de rencontre des deux versants sahariens, comment peut-on parler de « pays »? La seule communauté linguistique, que l'on peut vérifier dans la toponymie, suffit-elle à justifier cette notion? N'y a-t-il pas contradiction entre la diversité des conditions physiques et le concept même de « pays », qui implique un certain nombre de traits communs?

---

(1) Cela correspond chez les Toubous à la division entre Teda septentrionaux chameliers, et Daza méridionaux, éleveurs de vaches.

Une autre population nomade, les Peuls, vit du Sénégal au Cameroun et jusqu'en Centre-Afrique et au Soudan : toujours présents au Sahel et au nord de la zone soudanienne, ils occupent des régions qui possèdent des traits physiques et surtout climatiques convergents, dans la mesure où elles sont insérées dans un domaine zonal relativement homogène. Ici on ne peut plus parler de fuseau, mais bien d'une zone à travers laquelle se sont opérées et s'opèrent encore leurs grandes migrations. Formant ici et là des Etats, leur occupation est cependant discontinue, si bien qu'il est difficile de parler d'un « pays peul » : on peut noter des régions à domination peule, bastions de leur implantation, comme le Fouta Djalon, le Macina, le Liptako, le Sokoto ou l'Adamaoua.

Si un véritable pays peul n'existe pas, on peut par contre parler d'un pays maure, d'un pays touareg et d'un pays toubou. Chacun d'eux possède un territoire bien individualisé et isolé, qui ne se recouvrent l'un l'autre qu'au sud des déserts qui les séparent : vers le sud, le pays touareg touche le pays maure vers Tombouctou et le pays toubou vers Gouré, alors qu'au nord il ne rejoint que le pays toubou au Fezzan.

Ces trois pays présentent des ressemblances frappantes : leur population culturellement homogène quasiment exclusive ou majoritaire dans la partie saharo-sahélienne, tend dans les confins méridionaux à se superposer aux populations paysannes, à d'autres nomades, et aux Peuls omniprésents. Les courants migratoires de leur histoire se sont effectués selon des axes méridiens jalonnés de massifs montagneux, Ahaggar, Adrar des Ifoghas et Aïr pour les Touaregs, Tibesti pour les Toubous, qui ont joué un rôle de refuge et de relais.

En 1957, CHAPELLE (p. 2) évaluait les Maures à 350.000, les Touaregs à 250.000 et les Toubous à 195.000 environ (1), pour des « pays » que l'on peut estimer respectivement à 1.200.000 km^2 pour le pays maure, 1.500.000 pour le pays touareg, et 1.300.000 pour le pays toubou, avec toutes les réserves que l'on peut faire pour tracer les limites de ces « pays », qui se perdent dans les sables. On retrouve donc la même faiblesse des effectifs, et le même gradient démographique, croissant du nord au sud.

Si chacun de ces pays chevauche les frontières politiques des Etats modernes, le pays touareg est le plus éclaté des trois, puisqu'il s'étend sur l'Algérie, le Niger, la Libye, le Mali, la Haute-Volta et la Nigeria, alors que le pays toubou est centré sur le Tchad et ne possède que des franges périphériques en Libye, au Niger et au Soudan, et le pays maure sur la République islamique de Mauritanie, avec des extensions au Mali, en Algérie et au Maroc.

Le pays maure, cependant, participe à une civilisation et à une culture qui débordent l'Afrique de l'ouest et le mettent en contact sans hiatus avec le Maghreb, alors que le monde touareg et le monde toubou plus encore, forment des isolats culturels et linguistiques, les Touaregs ignorant même le plus souvent leur appartenance à une civilisation berbérophone enracinée sur les bords de la Méditerranée.

Ce pays touareg qui se justifie par sa continuité, s'identifie à l'aide de la toponymie : celle-ci, exclusivement touarègue jusqu'au nord de Ménaka, Tahoua et Tanout, se double dans sa frange méridionales d'une toponymie songhay, hawsa, kanuri ou peule, qui souvent la remplace sur les cartes, au gré des informateurs rencontrés par les topographes ou les géographes : on pénètre alors dans les pays à double ou triple toponymie.

Mais le fait linguistique serait insuffisant pour justifier l'existence d'un « pays » : il n'en est qu'un élément. Le pays touareg se définit par une communauté culturelle qui s'apprécie non seulement dans la langue, mais dans de nombreux traits de l'organisation politique, sociale, familiale. La domination touarègue qui s'est imposée dans bien des contrées a réduit de nombreuses populations en esclavage; et cet asservissement, s'il ne s'est pas traduit par une fusion biologique, s'est surtout exprimé par une assimilation culturelle. Le pays touareg n'est pas le pays d'une « ethnie », encore moins d'une « race », mais le cadre à l'intérieur duquel s'est manifestée une influence, parfois une autorité imposée.

Cependant si les limites du pays touareg sont tracées par les méridiens, cela dénote que les mouvements migratoires, les vagues successives de ces nomades, se sont généralement opérés du nord vers le sud. Ce fuseau touareg comporte donc bien des différences physiques et climatiques qui ont déjà été soulignées, et qui ont demandé aux hommes des adaptations nombreuses, sur tous les plans : organisation de l'espace, organisation sociale et politique, techniques. Sur les franges du pays touareg, en particulier dans les marges méridionales, la présence d'autres groupes humains de culture différente, a imposé aux envahisseurs des contacts étroits et variés. Et c'est ce double caractère que l'on va ici essayer de mettre en lumière. Quels sont les points communs de ce monde touareg, qui permettent de retrouver à plus de deux mille kilomètres de distance des traits familiers qui trahissent l'appartenance à une même communauté?

(1) Ces chiffres proviennent de la même source, les recensements administratifs. Ils peuvent être multipliés par 3 pour atteindre les effectifs admis aujourd'hui.

Comment un groupe original a-t-il pu mettre en valeur des régions si diverses en conservant sa personnalité et en imprimant sa marque? Quelles ont été les adaptations rendues nécessaires par l'immensité et l'extension en latitude de ce pays?

C'est ce que notre propos tentera de dégager, dans une étude centrée plus particulièrement sur la portion nigérienne du pays touareg et sur ses différenciations régionales. En deux mots : unité et diversité.

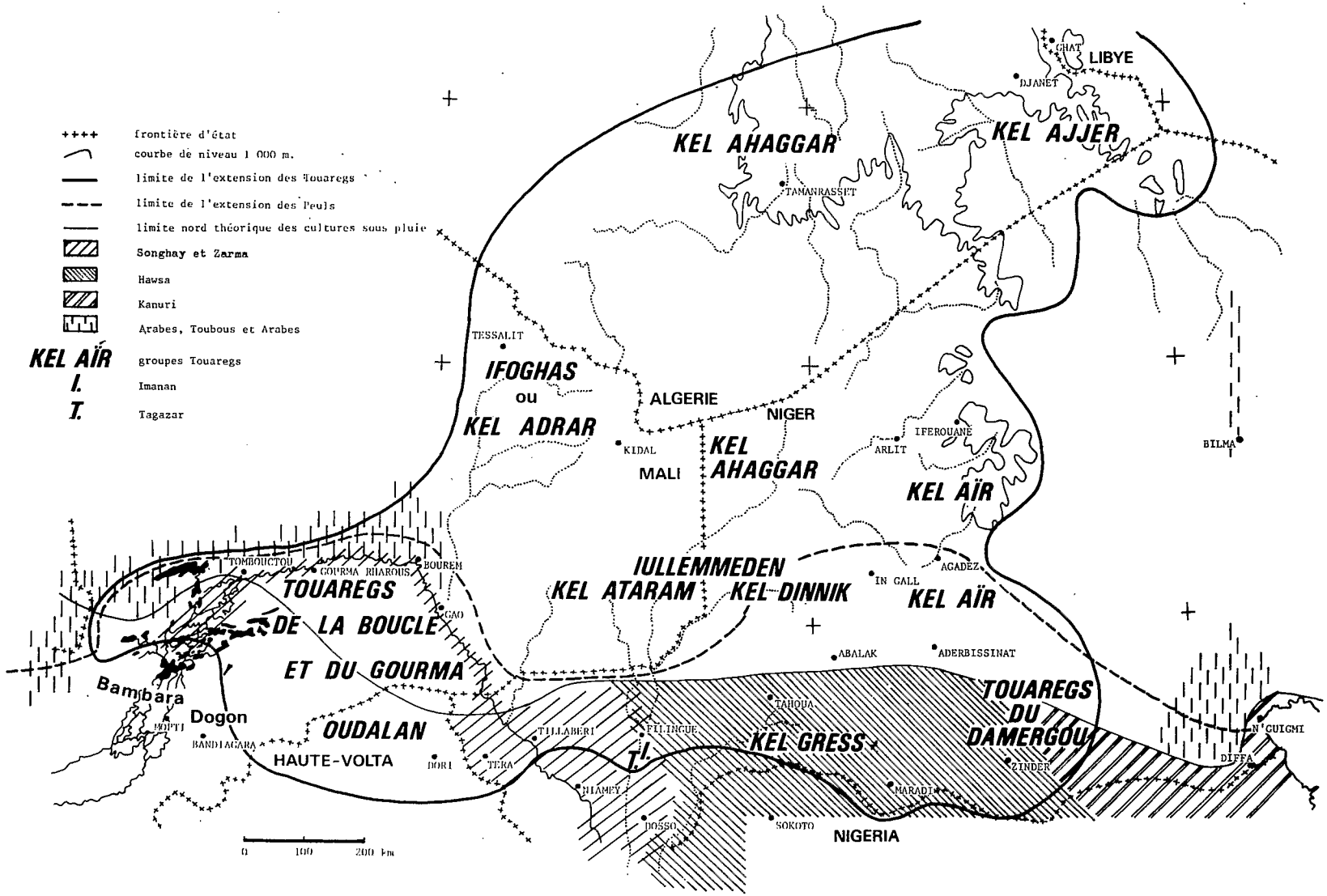

Fig. 1 : Le pays touareg et ses abords

PREMIÈRE PARTIE

LE PAYS TOUAREG NIGÉRIEN

A. L'homme et le milieu
B. L'homme et la société

A. L'homme et le milieu

CHAPITRE I

LE CADRE PHYSIQUE

Plus que les données de la physiographie (relief, nature des terrains) ce sont les conditions climatiques qui caractérisent cette zone; elles dictent leurs lois aux éleveurs et apportent selon leurs caprices l'abondance ou la famine. La sécheresse apparue en 1969 et qui jusqu'en 1973 a durement touché l'ensemble de la zone sahélienne montre bien que les conditions du climat priment toutes les autres, et c'est pourquoi elles seront abordées en premier lieu.

Cette période de sécheresse oblige à ne pas considérer le climat comme une donnée statique, mais à chercher s'il est possible de constater une évolution récente. Les transformations souvent signalées du tapis végétal doivent aussi être envisagées, mais avec prudence : on verra que la désertification, lorsqu'elle peut être prouvée, n'est pas obligatoirement liée à une péjoration du climat; l'action de l'homme suffit dans bien des cas à expliquer une transformation qualitative et quantitative du paysage végétal, et les interactions de nombreux facteurs doivent être prises en compte dans les essais d'explication de telle ou telle évolution constatée. Plus que sur les mécanismes généraux du climat, dont les grandes lignes sont bien connues, c'est sur les liens entre l'homme, le climat et le milieu en général, que nous voudrions mettre l'accent.

1. LES CONDITIONS CLIMATIQUES

La région occupée au Niger par les populations d'origine touarègue recoupe du nord au sud tout le territoire de la République. De la frontière de Nigéria à celle de l'Algérie, de Madaoua à In Guezzam, on passe de l'isohyète 600 mm à l'isohyète 50 mm, en traversant les zones soudanienne, sahélienne et saharienne. On peut dire que la plus grande partie du pays touareg nigérien habité se situe dans la zone sahélienne, avec un appendice soudanien, au sud, au-delà de l'isohyète 550-600 mm, et une marge saharienne, passée la ligne des 150-100 mm. Cette zone sahélienne elle-même n'est pas uniforme, et peut être divisée, de part et d'autre de l'isohyète 350 mm, qui constitue la limite septentrionale théorique de l'agriculture sous pluie. Cet étagement zonal régulier ne subit que quelques décrochements dans le massif de l'Aïr où, à latitude égale, les montagnes sont plus arrosées que les plaines ou les plateaux environnants. Cependant ce découpage en tranches du pays touareg comme de toute l'Afrique de l'Ouest mérite des explications et des réserves : les isohyètes qui forment la trame de ce schéma sont tracées à l'aide de moyennes annuelles

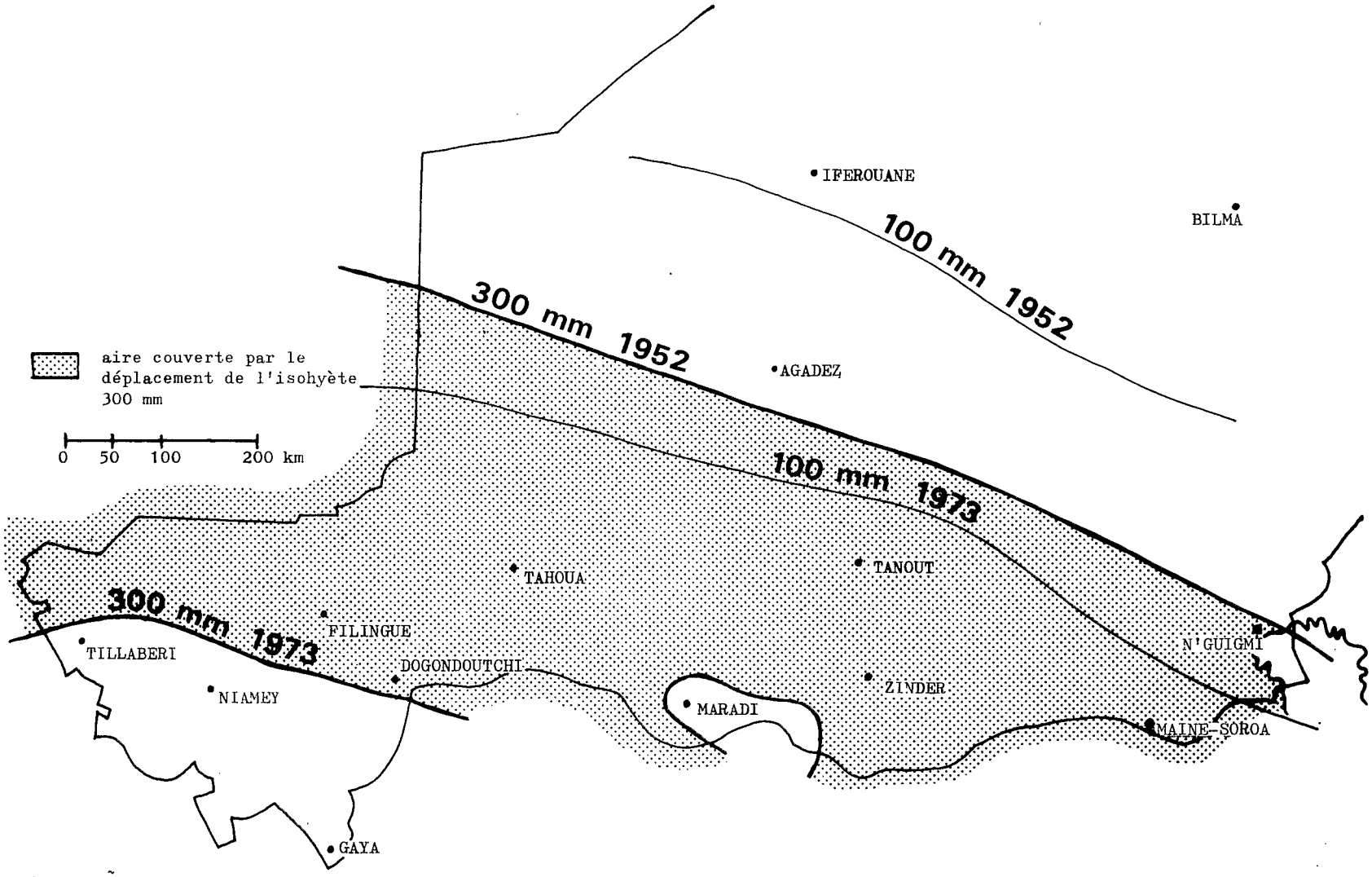

(d'après Y. PONCET, les servitudes pluviométriques au Niger)

Fig. 2 : Variabilité géographique des isohyètes entre une année très abondante : 1952, et une année très déficitaire : 1973

établies à partir de stations météorologiques peu nombreuses et surtout relevées pendant des périodes d'inégales durées, excédant rarement quarante ans. Au Niger, pour la partie sahélienne, les débuts des observations pluviométriques s'échelonnent de 1921 pour Agadez et Tahoua, 1923 pour Tillabery, à 1931 pour Filingué, 1936 pour Madaoua et 1938 pour Tanout et Téra. Or la période de sécheresse récente montre que les isohyètes moyennes sont les témoins statiques d'une situation mouvante : de brèves séries d'années à faible pluviométrie reviennent assez fréquemment, mais sans que l'on puisse jusqu'ici déceler une périodicité régulière. A cette occasion, la zone saharienne progresse, et la zone sahélienne refoule la soudanienne vers le sud.

Au Niger, de 1969 à 1973, l'isohyète 100 mm qui marque la frontière du Sahara a reculé vers le sud de 200 km par rapport à la moyenne calculée sur quinze ans; celle des 350 mm, qui constitue la limite septentrionale de l'agriculture pluviale, a été pendant ces cinq années repoussée de 150 km vers le sud, par rapport à l'isohyète moyenne. Pendant les périodes de pluviométrie normale ou excédentaire, les isohyètes remontent vers le nord, comme ce fut le cas pendant la décennie de 1953 à 1963. Le domaine de l'agriculture pluviale, celui des pâturages, progressent ou régressent selon les périodes, et apportent des ressources végétales variables aux hommes et aux troupeaux. Le reflux des hommes vers le sud a souvent été précédé d'une période active de colonisation. Ce balancement des zones, cette instabilité des domaines climatiques, montrent que les schémas classiques n'ont que valeur indicative et que le pays touareg peut, selon les périodes prises en référence, faire figure de terre désertique ou au contraire de région riche de ressources agro-pastorales (cf. fig. 2).

LES SAISONS :

Les Touaregs, dont la vie est réglée par les conditions climatiques et surtout par les pluies, ont coutume de diviser l'année en quatre saisons qui rendent bien compte du cycle annuel et de son rythme. La durée respective de ces quatre saisons varie du sud au nord, en fonction de la progression du Front inter-tropical (FIT), qui se déplace au cours de l'été vers le nord, mais les mêmes saisons sont présentes dans l'ensemble du domaine étudié.

Les Touaregs connaissent les signes annonciateurs des changements de saison : celle du froid, *tagrest*, est signalée par l'apparition des Pléïades (*ðshðt n ðhad :* les filles de la nuit). « Lorsqu'elles vont sortir, les Filles de la Nuit, tu es réveillé, tu cherches une couverture, tu te couvres », dit un adage. L'arrivée de la chaleur (*awellðn*) est précédée du signe inverse : « Lorsqu'elles se couchent, les Filles de la Nuit, tu es réveillé, tu cherches une outre que tu prends avec toi. » Ces objets permettent de résister au froid et à la soif, et cet aphorisme, comme bien d'autres, témoigne d'une subtile connaissance de repères climatiques.

Tagrest est la saison sèche et froide de mi-novembre à mi-mars pour la zone méridionale, et de novembre à fin mars pour les régions septentrionales. C'est la période où l'harmattan (*amðsgress*) souffle de l'est ou du nord-est, lorsque les hautes pressions sont établies sur le Sahara. Il souffle au sol, dans toute l'Afrique de l'ouest, se heurtant vers le sud à l'alizé qu'il recouvre en altitude selon un plan oblique à la surface terrestre. La ligne mouvante de démarcation au sol, le Front inter-tropical, se trouve en cette saison entre les huitième et dixième parallèles de latitude nord. Ce vent, dès qu'il se manifeste, abaisse fortement le degré hygrométrique de l'air : la moyenne des minima d'humidité relative atteint à Maradi 10 % en janvier, 8 % en février et mars, et à Agadez 11 % en février et 10 % en mars et avril (moyennes 1951-60). Il apporte souvent des brumes sèches, en véhiculant de fines particules de poussières qui réduisent la visibilité à moins de cinq kilomètres. Certains jours, la brume peut se transformer en vent de sable, surtout dans les zones septentrionales découvertes et plates, où rien n'arrête son souffle, qui recouvre le paysage d'un voile épais pendant parfois plusieurs jours. La sécheresse de l'air s'accompagne de températures nocturnes minimales basses, qui, au mois de janvier et dans les zones septentrionales, avoisinent 0 °C; dans la journée, les températures maximales dépassent rarement 30 °C.

Progressivement les températures s'élèvent au mois de mars, et l'on atteint la saison chaude (*awellðn*) qui va de mi-mars à fin mai dans le sud et de mi-avril à fin juin dans le nord de la zone sahélienne. Le FIT remonte vers le nord et l'air humide de la mousson se glisse sous l'harmattan. Au contact de ces deux masses d'air, l'une humide, l'autre sèche, des turbulences se forment et les premiers orages menacent, bien souvent sans éclater. La chaleur s'installe avec des maxima moyens de 40 °5 en avril, de 39 °1 en mai à Maradi dans le sud, et de 41 °6 en mai et juin à Agadez dans le nord. Les

différences entre les températures nocturnes et diurnes s'estompent, et la chaleur devient d'autant plus pénible que le degré hygrométrique s'élève (1).

En fin de saison froide et au début de la saison chaude souffle parfois un vent (2) du nord-ouest appelé *amaghnɔs* qui dessèche la végétation et qui est réputé apporter des maladies (toux, grippe, douleurs, méningite, etc.). Ce vent n'est pas exclusif de cette période, mais semble lié aux inter-saisons, moments où l'on perçoit encore les effets d'une saison finissante tout en commençant à pressentir les prémices de la suivante. La saison chaude voit s'installer un vent d'est, *ðhod,* vent chaud qui oblige les voyageurs altérés à se munir d'outres aux réserves suffisantes. En fin de saison chaude, on peut souvent voir des tourbillons à axe vertical (*agðlladus,* pl. *igðlludas*), qui se déplacent de l'est vers l'ouest, immenses colonnes dressées dans le ciel, qui avancent en soulevant le sable et la poussière au milieu de l'air immobile. Ce phénomène, toujours mis en relation avec l'action de génies, est parfois appelé *amðshokal n eljeniðn,* le caravanier des génies. C'est pourquoi il faut éviter de se trouver sur le passage de ces mini-cyclones. Les causes surnaturelles ne suppriment pas les explications mécaniques cohérentes qui voient dans ces tourbillons l'action conjuguée de deux vents qui s'opposent : *ðhod,* vent installé qui souffle de l'est, et que vient contrarier *efarey,* vent du sud et du sud-ouest, vent des pluies qui va bientôt le supplanter. Lorsque *ðhod* est le plus puissant, le tourbillon a une orientation est-ouest; petit à petit, *efarey* l'emporte, et la direction s'infléchit vers le nord. Cette explication mécaniste met en relief le sens de l'observation des nomades qui, ne pouvant connaître les causes inhérentes aux contrastes de température et de pression, trouvent néanmoins des explications cohérentes aux faits qu'ils peuvent observer.

Puis avec la progression du Front inter-tropical vers le nord, la mousson s'installe avec les premiers orages (3). C'est la saison des pluies (*akasa*) qui dure de juin à fin septembre dans le sud et de juillet à mi-septembre dans le nord; on peut même préciser que la durée totale de cette période s'échelonne entre 150 jours au nord de Niamey et 75 jours au nord d'Agadez. Le début et la fin de la saison pluvieuse sont décalés : début d'autant plus tardif et fin d'autant plus précoce que l'on s'approche du Sahara : 1er mai au nord de Niamey, 15 mai au niveau de Tillabéry, Tahoua, Madaoua, 1er juin au nord de Tahoua 1er juillet au nord d'Agadez pour les premières pluies; 1er octobre à la latitude de Tahoua et Madaoua, 15 septembre à celle d'Agadez pour la fin (CHARRE 1973). Les lignes joignant les points à saison pluvieuse équivalente, tant pour la durée que pour les dates, s'orientent du nord-ouest au sud-est, l'altitude corrigeant les effets de la latitude.

C'est l'époque où s'installe le vent humide de la mousson (*efarey*), qui souffle du sud-ouest. Le degré hygrométrique de l'air s'élève considérablement; à Agadez, l'humidité relative est maxima en août, déjà forte en juillet, et encore marquée en septembre (4). Les températures subissent un léger fléchissement après la période caniculaire précédente, à partir de juin à Maradi et Tahoua, et de juillet à Agadez. Les mois suivants, la baisse s'accentue et se maintient en juillet, août et septembre à Maradi et Tahoua, en août et septembre à Agadez (5). C'est la seule saison où la rosée se manifeste, et où les éleveurs craignent de laisser les troupeaux pâturer la nuit et le matin de bonne heure.

---

(1) Ces chiffres sont pris sur la moyenne calculée pour la période 1951-1960. A Maradi, la moyenne des maxima d'humidité relative est de 46 % en avril et de 66 % en juin; celle des minima de 12 et de 23. A Agadez, la moyenne des maxima est de 38 % en mai et de 48 % en juin, celle des minima de 13 et 16 %.

(2) Les noms et les caractéristiques de ces vents ont été donnés par des informateurs Illabakan. Si l'on se reporte à FOUCAULD (1951-52, I : 283), NICOLAS (1950 : 7 et 1951 : 797) et DONAINT (1975 : 113-114), on constate que partout le terme générique est le même, *adu* (vent et air). Les noms des vents porteurs de pluie et de chaleur ne varient pas non plus, alors que le vent sec et froid diffère ici et là. *Amaghnɔs* a été signalé comme vent porteur de maladies et flétrissant la végétation. Sa direction vient du nord-ouest, parfois du nord. Il semble surtout défini par ses effets négatifs, et souffle avant que la chaleur ne se soit installée, et lorsque l'harmattan a cessé.

(3) En plus des quatre principales saisons, les Kel Tamasheq distinguent des périodes de transition, comme celle du début des pluies, nommée *amokoso* dans l'ouest du Niger et *t'ezewek* dans l'Aïr (NICOLAISEN, 1963 : 29). Ils distinguent aussi *gharatgress,* entre la saison qui suit les pluies *(gharat)* et la saison froide *(tagrest).*

(4) Pour la période 1951-1960, à Agadez, en juillet, août et septembre :
72 %, 83 % et 68 % de moyenne d'humidité relative maxima;
25 %, 35 % et 23 % de moyenne d'humidité relative minima.

(5) Pour la même période 1951-1960, en juin à Maradi : 36°7; à Tahoua 38°3.
En juillet à Agadez 39°1 de moyenne des maxima.
En juillet, août et septembre : Maradi : 32°2, 30°4 et 32°4 - Tahoua : 34°0, 31°8 et 34°0.
En août et septembre à Agadez : 36°8 et 38°6 de moyenne des maxima.

Les menaces orageuses qui s'étaient souvent manifestées sans éclater à la saison chaude, donnent à partir du mois de juin dans le sud et de juillet plus au nord de violentes averses.

Tableau 1 :

1960	TAHOUA		AGADEZ	
	Nombre de jours orages	pluie	Nombre de jours orages	pluie
Mai	3	1	2	0
Juin	13	8	6	3
Juillet	12	13	15	6
Août	13	12	13	10
Septembre	13	5	7	4

Le jour de pluie étant un jour où il est tombé au moins 0,1 mm d'eau, un jour d'orage une journée au cours de laquelle on a enregistré le tonnerre, on peut remarquer qu'à Tahoua en mai, juin et septembre, à Agadez en juin, juillet et septembre, les orages avortent le plus souvent, alors qu'en juillet-août à Tahoua et en août à Agadez, ils provoquent presque toujours des averses. Il faut pour cela que la mousson ait repoussé vers le nord le Front intertropical, qui peut dépasser à cette saison 20° de latitude nord.

Les pluies tombent presque toujours sous forme de violentes tornades précédées d'un vent de sable *(tezakey)*, s'annonçant de loin comme un mur sombre et rougeâtre qui, lorsqu'il s'abat, enveloppe tout dans une profonde obscurité. Ces orages ont souvent lieu en fin de journée, par suite de convections diurnes. Alors les nomades abaissent les rebords de leurs tentes, et s'accroupissent derrière les nattes-paravents, la tête recouverte de leurs boubous; car le vent introduit une fine poussière de sable dans les yeux, les oreilles, la bouche, et les dents crissent sous les fines particules sableuses; les animaux, dos au vent, restent debout aux alentours de la tente, battus par le vent et giflés par les rafales, immobiles dans l'attente de la fin du déchaînement des éléments.

Fin septembre, les éclairs, le tonnerre, se manifestent encore, mais souvent sans livrer la pluie qu'ils semblent annoncer; les précipitations s'espacent, puis cessent, et c'est le début d'une saison intermédiaire *(gharat)*, où le degré hygrométrique de l'air est encore élevé (1), alors que les températures sont également fortes (2). Cette période, comme celle qui a précédé les pluies, est également pénible mais plus brève, d'octobre à mi-novembre dans le sud, et de mi-septembre à début novembre dans le nord.

Lorsque l'harmattan reconquiert la zone sahélienne, l'air s'assèche et les nuits deviennent fraîches : le cycle est accompli.

LES ÉLÉMENTS DU CLIMAT :

Si l'examen des saisons permet d'analyser les combinaisons des différents éléments du climat, il est cependant utile d'étudier brièvement chacun d'eux séparément.

(1) Humidité relative maxima moyenne en octobre : 83 % à Maradi, 64 % à Tahoua et 44 % à Agadez - Minima : 26 % à Maradi, 18 % à Tahoua, et 15 % à Agadez.

(2) Moyenne des maxima de température en octobre : 35°9 à Maradi, 37°6 à Tahoua et 38°2 à Agadez.

Les températures :

Les températures moyennes de la zone sahélienne restent toujours élevées, même au cours des mois d'hiver. Si le Sahara possède les températures maximales absolues les plus fortes, les températures moyennes les plus élevées sont l'apanage de la zone sahélienne entre le 15° et le 18° parallèle. Les travaux de DUBIEF (1959, I : 232) indiquent parfaitement la position de l'équateur thermique et son déplacement au fil des mois.

Le cycle des saisons a montré que le régime thermique se caractérise par une saison fraîche et une saison chaude, variables en intensité comme en durée, et décalées dans le temps en fonction de la latitude. La saison fraîche est plus précoce dans le nord, alors que la saison chaude est plus tardive : avril à Niamey, mai à Tahoua et juin à Agadez; inversement, le maximum secondaire d'automne, en septembre à Agadez, se place en octobre dans les zones méridionales.

Du sud au nord, on constate aussi que la baisse de la température au mois d'août, due à la saison des pluies qui atténue les effets du passage du soleil au zénith, est proportionnelle à la hauteur des précipitations. La courbe thermique d'Agadez ne marque en août qu'une légère rupture de pente, et non le creux marqué par celles de Tahoua ou de Niamey, encadrées par les maxima de mai et d'octobre. Au nord de l'isohyète 50 m, l'effet rafraîchissant des pluies devient insensible.

Les températures maximales absolues n'enregistrent que de faibles variations du sud au nord, de l'ordre de quelques degrés, alors que les minima absolus de saison froide s'accusent vers le nord pour atteindre 1°5 à Agadez, et s'abaisser au-dessous de 0 °C à Iférouane dans l'Aïr, où les effets de la latitude et de l'altitude se conjuguent.

Les amplitudes diurnes (1) maximales se situent au début ou à la fin de la saison sèche : par ordre décroissant à Maradi (20°1) et Agadez (19°8) en novembre, et à Niamey (18°6) et Tahoua (17°6) en février. Les écarts maxima sont bien groupés en saison sèche de novembre à mars. L'amplitude minima se place partout en août : Agadez (14°1), Tahoua (9°5), Maradi (9°1) et Niamey (8°1) : l'influence de la pluie est ici manifeste.

Tableau 2 :
Les températures maximales moyennes (Tx), minimales (Tn) et moyennes (M) - (1951-1960)

		Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
AGADEZ	Tx	29,5	32,5	36,7	40,1	41,6	41,6	39,1	36,8	38,6	38,2	34,3	29,4
	Tn	10,7	12,8	17,5	21,3	24,4	24,3	23,4	22,7	22,7	20,1	14,5	11,9
	M	20,7	22,7	27,1	30,8	33,0	33,0	31,3	29,8	30,7	29,2	24,4	20,7
TAHOUA	Tx	32,0	34,9	38,6	40,8	40,3	38,3	34,0	31,8	34,0	37,6	36,2	32,2
	Tn	15,4	17,3	21,8	24,8	26,5	25,3	23,2	22,3	22,5	21,9	19,1	16,0
	M	23,7	26,1	30,2	32,8	33,4	31,8	28,6	27,1	28,3	29,8	27,7	24,1
BIRNI N KONNI	Tx	32,6	35,5	39,4	41,0	39,8	36,9	33,0	31,2	33,0	36,6	36,6	32,9
	Tn	15,8	17,7	22,0	24,7	26,3	25,2	23,1	22,4	22,4	21,2	18,2	16,1
	M	24,2	26,6	30,7	32,9	33,1	31,1	28,1	26,8	27,7	28,9	27,4	24,5
NIAMEY	Tx	33,6	36,4	39,7	41,2	39,8	36,7	33,3	31,2	33,1	37,2	37,2	33,6
	Tn	15,8	17,8	22,4	26,0	27,0	25,1	23,3	22,4	22,8	23,0	19,0	15,8
	M	24,7	27,1	31,1	33,6	33,4	30,8	28,3	26,8	28,0	30,1	28,1	24,7
MARADI	Tx	31,8	33,1	38,3	40,5	39,1	36,7	32,2	30,4	32,4	35,9	35,5	31,9
	Tn	12,8	15,2	19,1	22,7	24,6	23,8	22,0	21,3	21,3	19,2	15,4	12,8
	M	22,3	25,2	28,7	31,6	31,9	30,3	27,2	25,9	26,9	27,6	25,5	22,4

(1) Nous reprenons ce que dit TOUPET (1977 : 34, note 1) : « Dans l'impossibilité d'obtenir les différences quotidiennes entre Tn (températures minimales moyennes) et Tx (température maximale moyenne), soit l'amplitude périodique, nous avons utilisé la différence entre le maximum moyen et le minimum moyen mensuels, soit l'amplitude apériodique d'une valeur légèrement supérieure ».

Les amplitudes thermiques annuelles (écarts entre les températures moyennes annuelles extrêmes) s'amplifient régulièrement vers le nord, de 8°9 à Niamey et Birni n Konni, 9°7 à Tahoua et 12°9 à Agadez. L'amplitude entre le maximum et le minimum absolus est de 34°3 à Tahoua (43°2 et 8°9) et de 40° à Agadez (44°2 et 4°2) au cours d'une année moyenne prise en référence (1960).

Tableau 3 :
Les amplitudes de températures (1951-1960)

Stations	Moyenne du mois le plus chaud	Moyenne du mois le plus froid	Amplitude annuelle	Amplitude diurne (1)
AGADEZ	33°0 (V & VI)	20°1 (I) (2)	12°9	17°6
TAHOUA	33°4 (V)	23°7 (I)	9°7	14°6
NIAMEY	33°6 (IV)	24°7 (XII & I)	8°9	14°4
MARADI	31°9 (V)	22°3 (1)	9°6	15°8

(1) Différences entre les moyennes annuelles des températures extrêmes.
(2) En chiffres romains : les numéros des mois.

Les vents dominants sont liés à la lutte d'influence entre les masses d'air humide et sèche le long du FIT qui les sépare, en obéissant à un mouvement de balancement annuel entre le sixième degré de latitude nord en janvier et le vingt-et-unième au mois d'août. L'harmattan règne en maître lorsque le FIT refoule la mousson vers le sud; il s'installe de novembre à février ou mars à Birni n Konni, d'octobre à mars à Tahoua, d'octobre à avril-mai à Agadez. L'harmattan qui est normalement un vent du nord-est dans toute l'Afrique soudano-sahélienne, et cela est vrai à Birni n Konni et à Niamey, est dévié vers le sud par l'écran du massif de l'Aïr, et devient à Agadez un vent du sud-est ou de l'est-sud-est.

Au cours des deux périodes de transition qui précèdent et suivent la saison des pluies (avril et octobre à Birni n Konni et Tahoua, mai-juin et septembre à Agadez), lorsque l'harmattan n'a pas encore cédé la place au vent humide de la mousson *(efarey)* ou qu'il n'a pas encore réoccupé l'espace, le régime des vents est à la fois plus variable et moins stable : des calmes succèdent à des vents violents, et la constante direction des vents disparaît.

La vitesse du vent est très rarement supérieure à 14 m/sec. Les vents violents qui soufflent en juillet-août peuvent atteindre et dépasser 30 m/sec., mais ils ne durent pas et tombent au bout de quelques heures. Les vents les plus réguliers soufflent en saison sèche, mais ils sont insuffisants en puissance et en régularité pour faire fonctionner des éoliennes : c'est pourquoi les expériences tentées dans ce sens en zone nomade se sont soldées par des échecs, et le principe même en a été abandonné comme moyen d'exhaure.

Les pluies et leurs irrégularités :

Compris dans le domaine des pluies estivales de mousson, le pays touareg nigérien habité, même aux confins du Sahara, connaît chaque année à la même époque une saison pluvieuse. Mais cette régularité dans le rythme saisonnier s'accompagne d'une grande variabilité dans la quantité annuelle des précipitations. Cette irrégularité est double, dans le temps et dans l'espace.

Dans le temps tout d'abord : l'examen des précipitations annuelles des différentes stations, depuis la date de la première observation, montrent que les moyennes sont très éloignées des maxima et des minima enregistrés.

Les maxima et minima absolus ont été relevés sur la totalité des observations jusqu'en 1974 compris. Ce tableau montre que les maxima observés constituent toujours des pourcentages positifs par rapport à la moyenne, plus forts que ceux négatifs des minima : ce n'est qu'à Agadez qu'ils sont comparables. Cela tend à prouver qu'une ou quelques averses exceptionnelles peuvent apporter des excédents considérables, alors que les déficits n'atteignent jamais une ampleur négative comparable. De ce fait, le nombre d'années déficitaires par rapport à la moyenne est supérieur à celui des années excédentaires :

Tableau 4 :
Précipitations annuelles, moyennes, maxima et minima

Stations	Moyenne annuelle en mm	Durée d' observation en années	Max. en mm	% en + de la moyenne	date	Min. en mm	% en — de la moyenne	date
AGADEZ	158,0	53	288,2	82,4	1958	39,7	74,8	1970
TAHOUA	395,4	51	611,1	54,5	1936	208,6	47,2	1942
FILINGUE	483,4	42	795,5	64,5	1953	215,7	55,3	1973
TILLABERY	483,9	51	746,1	54,2	1950	249,8	48,3	1971
BIRNI N KONNI	564,0	41	990,2	75,5	1952	289,4	48,7	1973

Tableau 5

Stations	Durée d' observations en années	Nombre d'années excédentaires	Nombre d'années déficitaires
		par rapport à la normale	
AGADEZ	53	20	33
TAHOUA	51	25	26
FILINGUE	42	18	24
BIRNI N KONNI	41	19	21
TILLABERY	51	25	26

Une autre technique, plus rigoureuse, qui fait appel aux écarts-types et au coefficient de variation, permet d'établir des comparaisons fructueuses. L'écart-type est un indice de dispersion autour de la moyenne, alors que le coefficient de variation exprime le pourcentage de l'écart-type par rapport à la moyenne (TOUPET, 1977 : 71). Ces indices ont été établis par des agro-climatologues (COCHEME et FRANQUIN, 1967 : 49-50).

Tableau 6 :
Fourchette des valeurs probables de pluviométrie (1)

Stations	Durée d' observations en années	Moyenne annuelle (en mm)	Ecart-type σ	Moyenne $+ \sigma$	Moyenne $- \sigma$	Coefficient de variation (en %)
AGADEZ	52	156,2	56,3	212,5	99,9	35 %
TAHOUA	50	395,5	100,9	496,4	194,6	25 %
FILINGUE	41	484,5	144,0	628,5	340,5	29 %
TILLABERY	50	485,4	108,5	593,9	376,9	22 %
BIRNI N KONNI	40	570,0	152,2	722,2	417,8	26 %

(1) Tableau obligeamment communiqué par Y. PONCET, extrait d'une étude originale encore inédite.

L'écart-type augmente rapidement et régulièrement du nord vers le sud. Le coefficient de variabilité par contre, progresse du sud vers le nord, mais l'augmentation n'est pas absolument régulière (plus faible à Tahoua qu'à Birni n Konni) et en plein Sahara, à Bilma, il est seulement de 40 %. Les chiffres

situés à l'intérieur de la fourchette formée par les colonnes 4 (moyenne + σ) et 5 (moyenne — σ) possèdent une probabilité de 68 %.

La hauteur des précipitations annuelles constitue une donnée insuffisante, car les pluies sont presque toujours violentes et de courte durée : il faudrait noter la durée horaire de chaque averse; or l'on ne relève que la hauteur d'eau tombée en vingt-quatre heures. Et là encore, d'une année à l'autre, apparaissent des différences considérables :

Tableau 7

Stations	Moyenne du nombre de jours de pluie	Durée d'observation (en années)	Jours de pluie max. observé	% en plus de la moyenne	Année d'observation	Jours de pluie min. observé	% en moins de la moyenne	Année d'observation
AGADEZ	24	53	44	83	1953	12	50	1925
TAHOUA	42,6	51	60	40,8	1946	16	62,4	1926
FILINGUÉ	32,1	42	51	58,8	1933	15	53,2	1970
TILLABÉRY	42,3	51	63	48,9	1955	18	57,4	1926
BIRNI N KONNI	49,3	41	62	25,7	1957	33	33,8	1974

Des tableaux 4 et 7 ressortent certaines ressemblances. Si la période 1953-58 apparaît comme bien arrosée, 1926 comme les années récentes 1970-74 font partie de séries déficitaires. En comparant les deux tableaux on s'aperçoit néanmoins que dans aucune des stations considérées les maxima et les minima en millimètres ne correspondent pour une même année aux maxima et minima de jours de pluie observés. Autrement dit, la quantité brute d'eau tombée et le nombre de jours pluvieux ne se superposent pas plus dans les maxima que dans les minima : les deux phénomènes ne sont pas exactement symétriques.

La brièveté et la brutalité de nombreuses averses ne peuvent apparaître dans ces tableaux. En général, le cinquième (souvent le quart) du total des pluies du mois le plus arrosé tombe en une journée; en quelques cas exceptionnels, plus de la moitié mensuelle est tombée en vingt-quatre heures. Par exemple à Agadez en août 1938, sur les 86,0 mm du mois, 40 furent recueillis en une seule journée; à Filingué en août 1953, sur les 241,6 mm répartis en dix jours, 142 mm furent concentrés en vingt-quatre heures. On a d'ailleurs pu calculer les probabilités d'averses exceptionnelles journalières (BRUNET MORET, 1963) :

Tableau 8

Stations	Nombre d'années	Moyenne (1) annuelle	Probabilités d'averses exceptionnelles			
			annuelle	1/2 ans	1/5 ans	1/10 ans
AGADEZ	38	173	29,9	37,9	49,3	58,6
TAHOUA	38	396	41,3	51,4	66,5	79,2
FILINGUE	30	513	57,0	71,0	91,6	109,1
TILLABÉRY	38	508	51,0	62,1	78,2	91,4
BIRNI N KONNI	28	596	56,6	70,3	91,0	108,4

(1) Les moyennes annuelles diffèrent ici de celles données dans les tableaux précédents car calculées sur un nombre d'années moins important; le rapport dont ce tableau est extrait date de 1963.

Ce tableau vérifie pour la moyenne annuelle ce qui a été dit pour le mois le plus arrosé. Si les averses exceptionnelles augmentent en volume dans le même sens que la moyenne annuelle, leur part de la pluviométrie moyenne varie en sens inverse. Autrement dit, plus le total annuel des pluies est faible, plus la proportion d'averse exceptionnelle est prépondérante : ainsi à Agadez la part de l'averse probable est de l'ordre du 1/6 du total moyen, à Tahoua de 1/9 à Filingué, Tillabéry et Birni n Konni, de 1/10.

Le cas des averses exceptionnelles qui concentrent en vingt-quatre heures une portion importante du capital pluviométrique annuel illustre le fait que le total brut des précipitations constitue un indice très sommaire. En effet, à l'irrégularité de la quantité des pluies annuelles se superpose celle de la fréquence des jours pluvieux et de leur répartition au cours d'un cycle annuel. « Une bonne année », pour le paysan ou le pasteur, pour les cultures ou les pâturages, n'est pas nécessairement celle où les précipitations sont les plus abondantes, mais l'année où les pluies ont été les mieux réparties. C'est pourquoi l'on doit faire intervenir une notion qualitative, celle des « pluies utiles », c'est-à-dire la part des pluies qui a eu un effet sur le développement de la végétation. En zone soudanienne, les pluies précoces trop espacées obligent souvent les paysans à procéder à plusieurs semis successifs. Pour la végétation sahélienne il en est de même : si les pluies sont venues trop tôt sans être suivies par d'autres, la végétation démarre et arrive mal à maturité. Si elles arrivent trop tard, après une longue interruption, elles ne jouent que peu de rôle dans le développement végétal. Les pluies utiles peuvent être définies comme les premières précipitations qui permettent la rétention par le sol d'une quantité d'eau suffisante pour rendre possible le développement des plantes jusqu'à maturité. Beaucoup d'auteurs ont chercher à cerner cette notion, et GALLAIS (1967, I : 220) en a donné une définition relativement simple pour la zone d'agriculture sous pluie : « une chute supérieure à 3 mm, suivie d'une pluie semblable dans un délai maximum d'une semaine ». A cette définition qui met en cause la continuité des précipitations, il faut ajouter une autre condition, « une pluie ou une séquence de pluie suffisante pour mouiller le sol jusqu'à une profondeur suffisante pour attendre les pluies suivantes » (AUDRY, 1974 : 53). Ce seuil de démarrage, que TOUPET (1967 : 84) estime à 20 mm « en un seul jour ou deux jours consécutifs », varie selon la topographie, la nature du sol et la végétation. La fin des pluies utiles survient quand la dernière pluie fait suite à d'autres « dont le total est supérieur à la valeur calculée de l'évapo-transpiration potentielle ». Si la saison des pluies, dans sa presque totalité, coïncide avec celle des « pluies utiles », on peut s'attendre à une bonne année. Lorsqu'il y a décalage, un total prometteur ne peut donner que de pauvres récoltes et des pâturages inexistants. Nous en avons un bel exemple avec les années 1967 et 1968 qui, tant à Tahoua qu'à Agadez, donnèrent des totaux pluviométriques quasiment équivalents. Or 1967 fut une bonne année, alors que 1968 connut une pénurie de pâturages telle que beaucoup d'animaux périrent. Si l'on considère qu'en 1967 et 1968 les « pluies utiles » sont tombées entre le 15 juillet et le 15 septembre, on obtient le tableau suivant :

Tableau 9

Stations	Moyenne	Total des précipitations		« Pluies utiles » entre le 15/07 et le 15/09			
		1967	1968	1967		1968	
				mm	% total	mm	% total
AGADEZ	158	155,3	165,1	148,5	95,6	87,5	52,9
TAHOUA	395,4	497,9	407,1	341,3	86,3	178,6	43,8

En effet, en 1968, à Agadez comme à Tahoua, les pluies très précoces d'avril (50,2 mm à Agadez, 51,7 mm à Tahoua), c'est-à-dire presque le tiers du total, furent suivies d'un mois de mai très sec : il n'y eut pas la moindre précipitation avant le 20 mai à Tahoua ; à Agadez, on n'enregistra que 0,5 mm pour la totalité de mai, et 2,6 mm entre le 1er mai et le 15 juin. Ainsi les « pluies utiles » qui constituent l'essentiel des précipitations en 1967, ne représentent plus en 1968 que 52,9 % et 43,8 % du total d'Agadez et Tahoua.

En 1968, le début de la saison des pluies s'amorça effectivement en avril, provoquant le démarrage de la végétation, qui monta rapidement en graines dès le mois de mai, sans avoir atteint sa taille normale. « L'épiaison trop précoce compromit le stock de fourrage qui ne put se développer normalement au mois d'août. Les pâturages de 1968 furent donc bien souvent de mauvaise qualité parce que poussés trop vite, et ayant perdu le bénéfice des pluies de juillet et d'août » (BERNUS 1974 : 16). La condition suffisante de démarrage de la saison des pluies fut atteinte trop tôt, et le hiatus qui suivit compromit le développement normal de la végétation.

« *Akonak iggat esðk n tðst ayu iyðn* », « la pluie frappe habituellement la corne d'une vache et

laisse l'autre », dit le proverbe touareg. A cette irrégularité dans le temps, il faut associer la notion d'irrégularité dans l'espace. Les pluies tornades, les averses violentes, sont très souvent localisées, et deux points rapprochés peuvent ne pas être également bénéficiaires. Mais le petit nombre de stations météorologiques, leur éloignement, rend souvent difficile d'établir des comparaisons vraiment probantes. Au Niger, deux points relativement rapprochés, dans une situation géographique peu différenciée permettent une étude comparée : Filingué, chef-lieu de cercle, aujourd'hui sous-préfecture, et Toukounous, station d'Elevage située à 17 km au nord. Tous deux sont implantés dans l'axe du Dallol Bosso, grande vallée fossile qui, à cette latitude est bordée d'une falaise discontinue sur son flanc occidental seulement. Entre 1956 (date de l'installation de la station de Toukounous) et 1960, on note des différences sensibles; et tout d'abord une anomalie : Filingué possède une pluviométrie toujours supérieure, mais Toukounous enregistre le plus grand nombre de jours de pluie :

Tableau 10

Différence entre Filingue et Toukounous (hauteur de pluie, nombre de jours de pluie).

FILINGUÉ (par rapport à TOUKOUNOUS)	1956	1957	1958	1959	1960
différence pluviométrique (en mm)	+ 96,4	+ 184,1	+ 46,8	+ 1,1	+ 53,3
différence du nombre de jours de pluie	— 8 jours	— 8 jours	— 7 jours	— 15 jours	— 13 jours

Cette anomalie se répète dans le détail : (1)

Tableau 11

FILINGUÉ (par rapport à TOU-TOUKOUNOUS)	1956		1957		1958		1959		1960	
	en mm	nbre j.	en mm	nbre j.	en mm	nbre j.	en mm	nbre j.	en mm	nbre j.
Avril	—	—	+ 10,9	+ 1	—	—	— 6,4	id.	—	—
Mai	+ 2,7	id.	— 11,8	— 1	+ 4,4	— 1	— 27,2	— 2	— 11,9	— 1
Juin	— 3,5	— 2	+ 40,7	+ 1	— 25,6	— 1	— 8,6	— 2	+ 14,8	— 5
Juillet	+ 13,4	— 2	+ 55,5	— 5	+ 19,8	— 3	+ 86,3	— 1	+ 15,3	— 3
Août	+ 96,9	— 3	+ 51,5	id.	+ 68,1	— 3	— 77,5	— 5	+ 26,3	— 2
Septembre	— 12,6	— 1	+ 36,4	— 2	— 19,4	+ 2	+ 70,5	— 4	+ 5,4	— 3
Octobre	—	—	+ 0,9	— 2	— 0,5	— 1	— 26,0	— 1	+ 3,4	1

Les pluies de Toukounous sont donc mieux réparties que celles de Filingué, et leur volume moindre est sans doute plus profitable au tapis végétal. Ces deux stations sont celles qui se prêtent le mieux aux comparaisons, en raison de leur proximité et de la ressemblance des sites. Plus au nord, on peut chercher à opposer des stations, sinon proches, du moins situées sur des parallèles voisins. Ainsi en 1956, alors qu'on recueillait 314,9 mm de pluie à In Gall en 25 jours, on constatait à Agadez 162,2 mm en 29 jours. Mais la distance (près de 120 km) qui sépare les deux points d'observation, la situation géographique différente, rendent la comparaison moins probante.

C'est en zone soudanienne, c'est-à-dire légèrement au sud du pays touareg proprement dit, que l'on rencontre l'exemple le plus concluant : à Niamey, où deux stations, celle de la ville et celle de l'aéroport, ne sont distantes que de 5 km :

(1) Les chiffres indiqués ici sont incomplets (1956 à Toukounous, car février a reçu quelques mm de pluies).

Tableau 12
Comparaison entre les précipitations annuelles à Niamey aéroport et Niamey ville. (COCHEMÉ et FRANQUIN, 1967)

Année	Niamey aéroport	Niamey ville	Différence	%
1943	860	662,6	197,4	26
1944	369	308,8	60,2	18
1945	557,1	571,5	14,4	03
1946	725,2	645,8	79,4	12
1947	431,7	499,8	68,1	15
1948	591,6	675,5	65,9	11
1949	429,4	357,5	71,9	18
1950	609,3	596,5	12,8	02
1951	541,5	566	24,5	04
1952	980	900,5	79,5	08

Ces chiffres montrent des différences considérables : sur dix ans, Niamey-aéroport a reçu six fois des pluies supérieures à Niamey-ville, et l'inverse s'est produit quatre fois.

Cet aspect spatial de l'irrégularité des pluies a un effet direct sur la répartition du tapis végétal annuel; il peut être discontinu au cours d'une même saison, et changer d'aspect d'une année à l'autre. C'est l'une des causes premières du nomadisme pastoral, qui se présente comme l'utilisation rationnelle de pâturages, dans le temps et dans l'espace, par l'homme et ses troupeaux.

Condensation, humidité, évaporation :

Aux pluies, il faut ajouter les condensations occultes, les rosées en premier lieu, qui peuvent fournir une quantité d'eau non négligeable en saison des pluies : « La quantité de rosée déposée est intimement liée à l'humidité de l'air et à la chute de la température nocturne. Le facteur humidité prédomine » (MASSON, 1948 : 172). Cette eau est absorbée en partie par les feuilles, beaucoup plus difficilement par les racines, car l'eau de rosée pénètre dans le sol à une faible profondeur (un centimètre en moyenne dans le sable) (1). Au cours de la nomadisation estivale en août 1967 et 1968, la bâche qui ne servait de tente était imbibée d'eau le matin : les rosées sont fréquentes au mois d'août, dans la région d'In Gall et dans toute la zone nord-sahélienne. Il semble que ce phénomène ne soit pas noté avec une grande rigueur, car il n'est fait mention que de « jours de rosée », au cours desquelles des gouttelettes se sont formées à la surface du sol. En 1960 par exemple, il est noté un seul jour de rosée en août à Agadez, aucun à Tahoua, dix au mois d'août et un en septembre à Tanout, et respectivement deux, dix, vingt et un aux mois de juillet, août, septembre et octobre à Tillabéry, un, dix-huit, dix-sept et dix-huit de juin à septembre à Toukounous.

Les rosées sont plus rares vers le nord, et concentrées sur les mois d'août et de début septembre. Mais les observations sont trop incomplètes, et toujours sujettes à caution : il est surprenant que Tahoua n'ait pas connu de rosée en 1960. On peut supposer que ce phénomène qualitatif, objet d'une seule mention et non d'une mesure, n'est pas toujours noté par les agents du service météorologique. Pourtant l'apport de la rosée ne doit pas être négligeable dans le ravitaillement en eau du tapis végétal (2).

(1) « Les quantités d'eau ainsi condensées peuvent être considérables. Des observations faites sous verrières dans l'Erg occidental, près du poste de Beni Abbès en mars 1951 ont montré que la condensation peut donner 40-45 cm³ par jour et par mètre carré à la base d'une dune, et 8-15 cm³ au sommet. Il est possible que cette eau de condensation soit directement absorbée par les plantes, mais il est douteux qu'elle s'infiltre assez vite et assez profondément pour échapper à l'évaporation ». (CAPOT-REY, 1953 : 44-45).

(2) Cf. LESOURD, 1961 : 23-26 : G. CLAUDE, en 1933, avait tenté à In Salah, à l'aide d'un appareil métallique vitré contenant des cordes imbibées de chlorure de calcium, de recueillir l'eau condensée sur les cordes, puis déposée en buée sur la vitre. On recueillit la valeur d'un pot de moutarde d'eau, et G. CLAUDE considéra cela comme un échec.

La rosée a certainement un rôle dans l'alimentation des animaux, tant domestiques que sauvages, qui absorbent au cours de la nuit ou le matin des végétaux gorgés d'eau. En saison pluvieuse, les éleveurs retiennent les troupeaux près des campements, car ils redoutent les effets de la rosée. Certaines études (COGERAF, 1962) signalent de la rosée au cœur de la saison sèche (1), ce qui donnerait ainsi des pâturages hydratés à une période où les troupeaux sont toujours sous-abreuvés. Cela permettrait aux animaux sauvages qui ne disposent plus alors d'eau de surface, de recueillir un minimum d'eau dans leur alimentation. Cependant, pour notre part, nous n'avons jamais observé de rosée en saison sèche, au cours de très nombreuses nuits passées en plein air.

Le degré hygrométrique de l'air joue un rôle important dans la vie végétale : les variations annuelles, comme on l'a vu plus haut, ne sont pas exclusivement liées aux précipitations; elles sont avant tout tributaires du régime des vents. Lorsque l'harmattan s'installe, l'hygrométrie baisse brutalement. Ainsi l'influence du vent dominant, harmattan sec ou vent de mousson humide, provoque un renversement, parfois brusque, du degré hygrométrique de l'air, avec deux périodes intermédiaires, lorsqu'aucun régime ne s'est encore imposé et que les vents sont changeants : mois d'avril, mai et juin dans le nord d'une part, octobre de l'autre.

Le tableau suivant montre l'influence prépondérante des vents, qui joue avant que les pluies ne se soient définitivement installées, ou ne se soient complètement terminées, en avril, mai, parfois juin et octobre.

Tableau 13 :
Humidité relative en % selon le vent

	BIRNI N KONNI			TAHOUA			AGADEZ		
	Ux	Un	Vents	Ux	Un	Vents	Ux	Un	Vents
Janvier	39	15	N	26	9	NE	43	14	E
Février	33	11	NE	22	7	E	36	11	SE
Mars	35	12	E	21	6		32	10	
Avril	47	16		29	8		28	10	
Mai	67	26		53	17		38	13	
Juin	79	35		71	26		48	16	
Juillet	90	50	S	79	42	S	72	25	W
Août	94	58	SW	94	52	SW	83	35	NW
Septembre	94	52	W	92	42	W	68	23	
Octobre	83	30		64	18		44	15	
Novembre	56	17	NE	31	10	NE	43	15	E
Décembre	44	16	E	29	10	SE	45	16	SE

Ux : Humidité relative maximale en %
Un : Humidité relative minimale en % (Moyennes sur 10 ans)

Source : Résumés mensuels des observations climatologiques 1951-60...
Service météo Niger - ASECNA.

On remarque cependant une anomalie : si l'hygrométrie est plus forte à Tahoua qu'à Agadez durant les mois pluvieux (de mai à octobre), ce qui est logique puisque les précipitations y sont plus abondantes, par contre, durant la saison sèche (de novembre à avril inclus), l'humidité relative est supérieure à Agadez, et équivalente à celle de Birni n Konni, situé à 450 km au sud; cela peut s'expliquer par la situation géographique d'Agadez, au sud-ouest de l'Aïr, que les montagnes protègent des vents du nord-est. Cela est confirmé par l'examen de la rose des vents, qui montre des calmes beaucoup plus nombreux à Agadez qu'à Tahoua au cours de la période sèche, et on sait l'influence dessicante de l'harmattan.

(1) « Un séjour en février à Keita nous a montré qu'à cette époque, il y a des rosées très importantes ».

Cependant l'humidité de l'air est également fonction de la température et cela apparaît dans les variations quotidiennes. On possède en effet des mesures prises à 6 h, 12 h et 18 h, et l'hygrométrie est toujours maximum le matin et minimum à midi. C'est pourquoi, durant la saison sèche, on conduit de nuit les troupeaux de moutons au pâturage, et ce n'est qu'au matin que le berger arrête son troupeau à l'ombre des arbres pour se reposer. De nuit, les animaux profitent mieux de leur pâture, sans se déshydrater sous les rayons du soleil.

L'évaporation joue aussi un grand rôle dans la vie pastorale. Elle est mesurée dans un tube rempli d'eau (évaporomètre Piche), où chaque tranche évaporée est enregistrée, mais les résultats obtenus n'ont qu'une valeur indicative. L'évaporation est d'autant plus forte que la saison des pluies est plus courte. La courbe va donc en diminuant du sud vers le nord. La carte de l'évaporation annuelle mesurée au Piche (DUBIEF 1950) montre cette augmentation régulière, jusqu'à la courbe des 6 m, ce qui correspond à une évaporation réelle de 4,20 m. Mais plus que le total, c'est la répartition au cours du cycle annuel qui montre les effets de l'évaporation sur la vie pastorale.

Tableau 14

Evaporation en mm/par mois (1953-64)	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
	284	304	370	413	415	346	247	170	267	342	315	289	3.762

Comme le montre ce tableau relatif aux mesures mensuelles d'Agadez, l'évaporation varie en fonction du vent et des températures. C'est pendant les trois mois de chaleur (mars, avril et mai) qu'elle est la plus forte, et c'est alors que les quelques grandes mares encore en eau s'assèchent définitivement, et qu'il faut tirer l'eau du sous-sol. Le rôle de l'harmattan, vent desséchant est également important; c'est à partir de novembre dans le sud, dès octobre dans le nord, que les effets de l'évaporation deviennent sensibles. Ils se poursuivent pendant la saison sèche pour atteindre leur point culminant à la canicule. La coïncidence de l'évaporation maximale avec les plus fortes chaleurs éprouve durement les hommes et les animaux. C'est la période du plus dur labeur, pour le pasteur qui doit abreuver des troupeaux assoiffés, concentrés autour des puits profonds. C'est l'époque des grandes soifs, où selon l'effort accompli, l'homme peut absorber quotidiennement de cinq à dix litres d'eau. On peut alors limiter les pertes en eau par transpiration en absorbant des pastilles de sel.

SÉCHERESSES PASSÉES, SÉCHERESSE RÉCENTE

Les sécheresses passées :

L'irrégularité des pluies dans le temps a déjà été signalée. L'observation des minima absolus a montré que ceux-ci sont souvent groupés, pour des stations différentes, dans les mêmes séries d'années. On peut noter, depuis que les relevés pluviométriques existent, les suites d'années déficitaires qui reviennent sans véritable périodicité. Les traditions orales des peuples pasteurs ont conservé le souvenir de ces années qui sont presque toujours inscrites dans le calendrier historique, où chaque cycle annuel fait référence à l'événement majeur gravé dans les mémoires. *Awetay wa-n manna,* « l'année de la sécheresse », revient fréquemment; le terme de *manna* signifie sécheresse prolongée avec une connotation de famine. La notion de sécheresse varie cependant selon la latitude : en Ahaggar « la sécheresse prolongée appelée *menna* ne se produit que si, depuis plus d'un an, il n'est tombé aucune pluie, ou s'il n'est tombé que des pluies très faibles, insuffisantes pour pénétrer la terre ». (FOUCAULD, 1951-52, III : 1.206 (transcription : *menna*). En zone sahélienne où chaque année, bonne ou mauvaise, apporte toujours des pluies, on parle de *manna* non pas en rapport avec le total relatif des précipitations, mais selon l'état des pâturages : si des pluies abondantes, mais mal réparties, n'ont pas permis la sortie d'herbages normaux, on peut parler de *manna :* ce fut le cas en 1968, où les pluies, quantitativement normales, furent si mal réparties dans le temps, que l'année reçut le nom d'*awetay wa-n manna,* « l'année de la sécheresse ». Le début de la période récente de sécheresse commença non par un déficit global des précipitations, mais seulement par un déficit de « pluies utiles ».

Pour l'Ahaggar, grâce aux travaux du Père de Foucauld, on possède des références précises sur la deuxième moitié du XIXe siècle. A partir du début du XXe, les traditions se multiplient et peuvent être vérifiées par les premiers relevés pluviométriques. On aperçoit alors des convergences entre des régions et des zones souvent très éloignées les unes des autres.

Au Sahara, dans l'Ahaggar, la sécheresse se traduit invariablement par une émigration vers des régions lointaines mieux pourvues en pâturages; c'est la dispersion, la fuite hors du massif montagneux, isolé au milieu du désert. « La sécheresse a éparpillé les gens comme des rognures de cuir, ils sont séparés les uns des autres comme des bandes d'étoffe du Soudan décousues : les uns sont au Tidikelt, d'autres dans l'Asegrad, d'autres dans la vallée de Telhouet et au Mont Azin-en-Fad. Notre petit campement reste installé dans la vallée d'Ouhet, je le soupçonne d'être fou... », dit un poème (FOUCAULD, 1925-30 : 327-328).

1880-81 est une période de sécheresse, et l'année 1880 est intitulée « l'année d'Aghergher », du nom d'une vallée du nord-est de l'Ahaggar, mieux pourvue en pâturages, et où migrèrent les nomades (FOUCAULD, 1951-52, III : 1542). Cette calamité est évoquée dans un poème : « La sécheresse est longue de plus d'une coudée et demie » (FOUCAULD 1925-30, II : 23), et en 1881 encore, « la sécheresse pèse sur le pays comme le mont Oudan, elle se lèche les lèvres de satisfaction, elle ne recule pas d'un pas » (FOUCAULD 1925-30, I : 62).

— 1898 est appelée « l'année qui a fait accroupir l'Ahaggar dans l'Adrar (des Ifoghas) et où sont morts les Taytoq ». La sécheresse qui sévit dans l'Ahnet territoire de nomadisation des Taytoq obligea ces derniers à chercher refuge dans le sud. La mort des Taytoq se réfère non à la sécheresse, mais à un combat malheureux au cours de cette migration.

— 1899, « l'année en laquelle les Kel Ahaggar allèrent dans l'Ahnet » vit un renversement de la situation et l'Ahnet, de centre de dispersion, devint pôle d'attraction, après des pluies heureuses.

— 1900, « année dans laquelle les Kel Ahaggar allèrent dans l'Ajjer ». La sécheresse provoque cette lointaine migration vers le nord-est.

— 1902, « année dans laquelle les Kel Ahaggar allèrent dans l'Ajjer, la suivante année » : répétition de l'année 1900, et pour les mêmes causes.

— 1900-1903 fut aussi une période de sécheresse dans certaines régions de la zone sahélienne. Elle est attestée dans l'Anzourou, c'est-à-dire dans l'ouest du Niger (SIDIKOU, 1973).

— 1910-1915, nouvelle période de sécheresse signalée dans toute la zone sahélienne. Chez les Iullemmeden Kel Dinnik, 1911 est appelée « l'année du manque de pâturage », 1912 « l'année de Katsena », en référence à une migration dans cette province de Nigeria pour se procurer du mil, et 1914 « l'année de la famine » (NICOLAS, 1950 : 80).

Chez les Kel Aïr, cette période reste gravée dans la mémoire de tous les vieillards. 1914 fut dénommée « l'année de Mayatta », en souvenir de l'abandon provisoire de l'Aïr pour ce puits méridional situé aux confins de la zone agricole, entre Dakoro et le grand marché de Shadawanka. Les Igdalen, les Kel Fadey, les Ikazkazan, les Iklan Tawshit, nous ont tous cité cette année 1914 sous ce même vocable; elle évoquait pour eux la seule période comparable à celle de 1972-73 par ses effets désastreux.

— 1930-31 : nouvelle période de sécheresse, en tout cas de famine chez les Iullemmeden Kel Dinnik. 1930 fut « l'année des sauterelles », 1931 « l'année de l'*agðrof (Tribulus terrestris),* car il fallut manger cette graine de cueillette, dont le goût n'est guère prisé, pour compenser l'absence de mil (NICOLAS, 1950 : 81).

— 1940-44 est encore une période de sécheresse signalée dans plusieurs régions.

Mais ces témoignages ne peuvent attester une sécheresse générale et zonale que s'ils sont recoupés par plusieurs autres. Les pluies de la zone sahélienne, variables dans le temps comme dans l'espace, peuvent faire défaut dans une région donnée, alors que l'ensemble de la zone a connu des précipitations normales. Ces traditions historiques, confrontées entre elles et avec les relevés pluviométriques, font apparaître les sécheresses zonales et des sécheresses locales, souvent dues à la seule mauvaise répartition des pluies.

La sécheresse de 1910-1915 a frappé l'ensemble de la zone sahélienne. Les chiffres et les témoignages concordent (SIRCOULON, 1976) : par comparaison avec la sécheresse récente, tous les Touaregs âgés se rapportent à cette période qui connut également des migrations vers le sud et des hécatombes de bétail.

La sécheresse de 1930-32, par contre, n'apparaît pas dans les données pluviométriques. A Tillabéry, épicentre du phénomène, on note seulement une distribution irrégulière des pluies : sur un total de 374,9 mm, 118 mm tombèrent en mai, et ces pluies ne furent suivies d'aucune autre jusqu'au mois de juillet. Or les rapports administratifs signalent que la famine causa, dans l'ouest du Niger en 1931, trente

mille morts et une perte d'hommes équivalente consécutive à un exode vers le sud (Gold Coast et Nigeria) (FUGLESTAD, 1974). Ce désastre provoqua une enquête administrative, et une mission fut envoyée de France pour établir les responsabilités. Il semble que la famine fut avant tout due à une invasion de sauterelles (criquet pèlerin, *Schistocerca gregaria*), comme en fait foi le calendrier historique local (« année des sauterelles »). Toutes les récoltes furent ainsi dévastées.

La sécheresse de 1940-44 apparaît à nouveau comme une sécheresse zonale dans les statistiques pluviométriques qui sont alors nombreuses. Mais ces oscillations climatiques, ces régressions pluviométriques ne sont pas décelables dans les moyennes des précipitations calculées sur vingt, trente ou même quarante ans, ni dans les isohyètes qui en sont l'illustration cartographique : celles-ci correspondent à un compromis entre deux fronts, maximum et minimum. Cependant seules les périodes de sécheresse généralisée permettent de constater le recul vers le sud d'une isohyète prise comme témoin, car bien souvent les successions d'années sèches ne sont pas identiques d'une station à l'autre. On peut cependant constater que depuis 1969, nous sommes entrés dans une phase sèche qui a atteint en 1972-73 le point critique que l'on sait.

Ces exemples précis montrent que les sécheresses renouvelées ne participent pas à des cycles réguliers; relativement brèves, elles sont encadrées par des phases plus humides, et parfois par quelques années de forte pluviosité, qui font remonter les isohyètes vers le nord.

La sécheresse récente (1969-73)

Au Niger, elle a commencé dès 1968. Auparavant, on avait pu constater une série d'années relativement bien arrosées. Certains auteurs ont fait cependant état d'une régression de la pluviométrie depuis 1953 (RIPPSTEIN & PEYRE de FABRÈGUES, 1972 : 55). De tels résultats nous semblent contestables, du fait que la série prise en compte est comprise entre deux années de fort excédent pluviométrique (1953-54) et deux autres de déficits (1969-70), qui atteignent dans de nombreuses stations le minimum absolu jamais relevé depuis le début des observations. Bien au contraire, les statistiques montrent que, jusqu'à 1968, les pluies ont été normales et plutôt excédentaires. On a pu observer la remontée des nappes phréatiques : dans la zone nord-soudanienne, aux environs de Kantché à l'ouest de Zinder en 1960, « la nappe phréatique a monté depuis quelque quarante ans; l'eau envahit progressivement les bas-fonds... des troncs de palmiers nus émergent des roseaux et ne donnent plus de fruits... » (G. NICOLAS, 1960). Plus au nord, dans l'Ader, en 1962 la nappe phréatique se trouvait à 6 m dans la haute vallée de Keita, alors qu'en 1942, il fallait descendre à 20 m pour l'atteindre (COGERAF, 1962). Au sud de Tahoua, la dépression de Baga forme un grand lac permanent, et il a fallu construire une chaussée-radier au passage de la route, alors que de vieux nigériens se souviennent avoir traversé la vallée en 1953 sans aucun travail d'art. Enfin, à 80 km au nord-est de Tahoua, sur la route d'Agadez, le système des mares de Kéhéhé-Tabalak forme aujourd'hui un immense lac naturel, où sont immergés de grands acacias morts *(Acacia nilotica)* qui servent de perchoirs à tous les oiseaux des environs. Des géologues se rappellent avoir suivi en voiture cette dépression en fin de saison sèche : or depuis 1953, cette mare est devenue pérenne, et depuis lors, les arbres dépérissent, asphyxiés. Lorsque l'on contemple aujourd'hui cette vaste étendue aquatique de plusieurs dizaines de kilomètres de longueur, de la route construite sur le plateau occidental qui la borde, on a l'impression qu'un barrage a ennoyé la cuvette et provoqué la mort de la végétation. Or la forêt a dépéri naturellement, sans intervention humaine; elle est morte non pas de la sécheresse, mais de noyade, et même les récentes années n'ont pu interrompre cette lente asphyxie.

C'est au cours de cette période faste qu'en 1966, dans une première ébauche de ce travail, en terminant le paragraphe relatif à l'irrégularité des pluies inter-anneulles, j'avais écrit : « depuis 1953, tout le Sahel nigérien connaît une phase humide, mais il est à craindre une série inverse... ». Deux ans après commençait la période sèche, qui a duré de 1968 à 1973. Au cours de ces années, on a pu constater des totaux pluviométriques largement inférieurs à la moyenne dans presque toutes les stations, et dans plusieurs d'entre elles des minima jamais encore observés.

Dans la zone sahélienne, toutes les saisons ont reçu, au cours de cette période, le minimum absolu de précipitations. Tahoua et Birni n Konni, situés plus au sud, échappent à ce record, à la différence de Tillabéry. Si l'on calcule la moyenne annuelle des précipitations au cours de ces six années, le déficit apparaît partout.

Mais il semble bien cependant qu'au Niger, depuis 1974, les pluies soient redevenues « normales » :

Tableau 15

Pluviométrie de la période 1968-73

Stations	Moyenne	Durée d'observations	Minimum absolu	Date	Moyenne annuelle de la période 1968-73
IFEROUANE	60,5	32	7,6	1970	relevés incompl.
AGADEZ	158,0	53	39,7	1970	89,2
IN GALL	192,3	14	30	1971	105,6
TAHOUA	395,4	51	208,6	1942	320,9
FILINGUÉ	483,4	42	215,7	1973	323,9
TILLABERY	483,9	51	249,8	1971	333,3
BIRNI N KONNI	564,0	41	352,9	1942	447,2

Tableau 16

Années	AGADEZ		TAHOUA		BIRNI N KONNI	
	hauteur en mm	nbre de jours	hauteur en mm	nbre de jours	hauteur en mm	nbre de jours
normales annuelles	158,0	24	395,4	42,6	564,0	49,3
1974	136,4	23	421,2	45	428,2	50
1975	130,9	27	421,1	45	487,9	45
1976	106,6	29	315,2	49	546,3	53
1977	70,6	26	360,3	49	506,0	40

Ces chiffres montrent que si les totaux annuels sont en général inférieurs à la « normale » (sauf à Tahoua en 1974 et 1975), le nombre de jours de pluie est presque toujours supérieur, ce qui dénote une bonne répartition des pluies et explique que ces années aient permis une reprise de la végétation. Si le retour de la sécheresse a été signalé en 1977 dans divers pays du Sahel (Sénégal, Haute-Volta, Mali), c'est que des pluies trop abondantes au début de la saison se sont arrêtées trop tôt, et ont compromis les récoltes des variétés de mil tardif. Par contre, la zone pastorale nigérienne a été épargnée, et a même connu une année de pâturages exceptionnellement abondants.

Peut-on comparer la récente sécheresse à d'autres phases antérieures? Les relevés pluviométriques sont trop récents en zone nord-sahélienne pour fournir des éléments de comparaison avec la sécheresse de 1910-1915. Plus au sud, à Niamey et Zinder, cette période semble avoir connu des déficits comparables : on relève 170 mm à Zinder en 1909, et une série anormalement faible jusqu'en 1915. A Niamey, on note 281 mm en 1915, et une série également très déficitaire entre 1910 et 1915.

Tableau 17

Stations	Moyenne	Nbre d'années	Moyenne annuelle pour la période	
			1910-1915	1968-1973
ZINDER	492,5	63	305,5 (1)	352,3
NIAMEY	578,5	66	371,0 (2)	498,0

(1) année 1911 incomplète - (2) année 1910 incomplète d'où série de 5 ans pour les deux stations.

Ainsi dans la zone soudanienne, la période 1909-1915 a connu des déficits supérieurs à ceux enregistrés au cours de ces dernières années. Pour la zone nord-sahélienne et pré-saharienne, on en est réduit à

l'analyse des traditions orales, qui toutes sont convergentes pour rapprocher dans leurs effets ces deux séries : pertes en bétail, migrations vers le sud, famine. On est donc en droit de dire que ces deux périodes présentent de frappantes ressemblances, par le déficit pluviométrique, la durée de la période sèche, et les conséquences sur les populations.

Plus près de nous, la période 1940-1944 fut également sèche, et il est possible de faire ici des comparaisons pour les principales stations :

Tableau 18

Comparaison entre les périodes sèches 1940-44 et 1968-73

Stations	Moyenne	Durée d'observation	Moyenne annuelle pour la période	
			1940-1944	1968-1973
AGADEZ	158,0	53	160,2 (1)	89,2
TAHOUA	395,4	51	299,3 (2)	320,9
FILINGUÉ	483,4	42	431,0	323,9
TILLABERY	483,9	51	427,8	333,3
BIRNI N KONNI	564,0	41	467,1	447,2

(1) pour AGADEZ, pas de relevé en 1942 — d'où série calculée sur 4 ans.
(2) pour TAHOUA, pas de relevé en 1943 — d'où série calculée sur 4 ans.

L'examen de ces deux périodes montre que le déficit qui se manifeste partout (sauf pour Agadez en 1940-44) est cependant beaucoup plus important en 1968-73. Une exception pour Tahoua, qui a reçu des pluies supérieures à la normale (en 1968 et 1970) et n'a pas connu un minimum absolu au cours de cette période globalement moins déficitaire que celle de 1940-44, exception qui confirme la gravité particulière de la sécheresse récente.

Toutes ces comparaisons permettent de conclure que seule la période de 1910-1915 supporte le rapprochement avec la sécheresse récente (SIRCOULON, 1976 : 134). Les données des hydrologues confirment nos observations souvent fragmentaires : « Les grands fleuves tropicaux, Niger supérieur à Koulikoro, Niger moyen à Niamey, Chari à Fort-Lamy, accusent tous une hydraulicité extrêmement faible en 1972, comparable à celle de 1910-15. Sa fréquence serait d'ordre cinquantenaire. Le lac Tchad a atteint son niveau le plus bas connu. Ajoutons que la sécheresse rigoureuse de 1972 dans les régions sahéliennes et tropicales a une extension mondiale, comme c'est souvent le cas des phénomènes météorologiques extrêmes » (ROCHE, 1973 : 59). « D'un fleuve à l'autre, l'année la plus sèche du point de vue hydrologique n'est pas exactement la même, c'est parfois 1972, parfois 1973, et parfois même 1971 ». On retrouve cette même dispersion dans le temps des minima pluviométriques entre les stations sahéliennes. « Si on considère le débit moyen annuel ou l'écoulement total annuel, sur le Sénégal l'année 1972 est centennale, l'année 1973 vicennale (1); sur le Niger à Koulikoro l'année 1972 est décennale, et l'année 1973 cinquantenale » (RODIER, 1974 : 63), ce qui permet à ROCHE (1973 : 60) d'affirmer : « Il n'y a aucune tendance générale au déssèchement des zones tropicales et sahéliennes. Il n'y a pas de variations périodiques, ou si elles existent, leur amplitude est tellement faible qu'elles ne peuvent être d'aucun secours pour organiser une prévision des sécheresses... L'examen des données actuellement disponibles semble montrer que : il y a effectivement en 1971-72 et parfois dans les années précédentes, une sécheresse très sévère dans les régions tropicales et sahéliennes; cette sécheresse sévit surtout dans la zone typiquement sahélienne, et parfois dans l'extrême nord de la zone tropicale; elle n'est pas en tout cas plus rigoureuse que celle de la période 1910-1915; elle se prolonge, sous une forme atténuée, au cœur des zones tropicales où son intensité semble décroître d'ouest en est ».

Mais si cette sécheresse n'est pas plus rigoureuse que celles de périodes passées, ses effets ont été incontestablement plus lourds. Tous les botanistes, écologistes, agrostologues, signalent une dégradation de la végétation, une modification quantitative et qualitative des pâturages, et au total la progression du

(1) Vicennal : qui couvre une période de vingt ans.

Sahara et la désertification (BOUDET, 1972). Un problème est donc posé, et il faudra y revenir dans le chapitre concernant la désertification et l'évolution du couvert végétal (cf. chap. XXI). La sécheresse récente s'inscrit-elle dans la ligne d'une péjoration de la pluviométrie et du climat qui se poursuivrait depuis les temps préhistoriques, l'époque médiévale, ou simplement depuis la fin du siècle dernier? Ou bien la dégradation des pâturages et de la végétation, souvent constatée, procède-t-elle au contraire de causes extra-climatiques ou de la combinaison de facteurs variés?

Tel est le débat que pose l'analyse du climat sahélien et de la crise provoquée par la récente sécheresse. C'est par l'étude de l'homme et du milieu, par celle de l'utilisation et de l'exploitation de l'espace au cours des années passées que l'ébauche d'une réponse pourra être donnée.

2. LE MILIEU ET LES RESSOURCES NATURELLES

La détermination des régions naturelles exige l'analyse de toutes leurs composantes : le couvert végétal, c'est-à-dire les pâturages, les sols qui les portent, le relief, les grands domaines géologiques et leurs ressources en eau. La végétation, liée au climat et aux pluies déjà évoquées, constitue avec l'eau un des éléments du binôme qui règle la vie pastorale nomade.

PAYSAGES VÉGÉTAUX ET PÂTURAGES

Dans cette zone à longue saison sèche, tous les végétaux dans leur lutte contre l'évapo-transpiration « sont organisés de façon à réduire leur consommation d'eau : les arbustes sont souvent à très petites feuilles et munis d'épines. Les plantes herbacées auront des feuilles réduites ou même pubescentes, des structures anatomiques pauvres en tissus parenchymateux ». (KOECHLIN, 1962). Les surfaces offertes à l'évapo-transpiration sont ainsi réduites au maximum. C'est pourquoi la végétation sahélienne offre si souvent, au premier contact, une image hostile : des branches d'arbres coupées sont transformées au sol en barbelés impénétrables; les arbres portent presque tous des épines qui durcissent en séchant, et prennent une coloration de vieil ivoire : celles de *tiboraq (Balanites aegyptiaca),* ou encore d'*afagag (Acacia raddiana)* ou de *tiggart (Acacia nilotica)* peuvent s'enfoncer doucement dans les pneus les plus résistants et provoquer de petites perforations difficiles à déceler. Les pieds des nomades, mal protégés par des sandales qui ne couvrent que la plante, sont souvent blessés par une épine qui a pénétré dans la chair et cause des infections douloureuses. Les épines de *tiboraq (Balanites aegyptiaca), tiggart (Acacia nilotica), afagag (Acacia raddiana), tamat (Acacia ehrenbergiana)* ou *atðs (Acacia albida)* forment des dards perpendiculaires aux branches; celles de *tazzeyt (Acacia laeta)* ou *ajeyn (Ziziphus mauritiana),* communément appelé jujubier, sont courbes et crochues comme les épines du rosier, et les proverbes ou devinettes les comparent souvent aux griffes d'un rapace. Les feuilles sont très petites sur la plupart des arbres, tels *adaras (Commiphora africana)* ou *agar (Maerua crassifolia)* ou encore minuscules folioles (*ala* pl. *ilatðn)* d'une feuille composée, comme pour les acacias, que le Touareg distingue de la feuille simple (*afarðnket* pl. *ifðrðnkat).* Les unes et les autres ne dispensent qu'une ombre parcimonieuse qui laisse presque toujours filtrer les rayons du soleil.

Les herbes, elles aussi, participent de ce caractère hostile. Les graines de *wezzeg (Cenchrus biflorus),* plus connu sous le nom évocateur de « cram-cram », s'accrochent aux vêtements et laissent dans la peau des dards si fins qu'un travail long et minutieux est nécessaire pour s'en débarrasser : les nomades relèvent les pans de leurs pantalons pour traverser jambes nues les zones à fort peuplement de cram-cram, lorsque les graines, au mois d'octobre, sont encore sur pied : la peau est moins accrochée que les vêtements et leurs amples replis. *Agðrof (Tribulus terrestris),* plante rampante, s'attaque surtout aux pieds, et les semelles des sandales portent la marque de l'incrustation de ces épines, qui forment comme un cloutage serré : petites graines couvertes d'épines, comme de minuscules marrons d'Inde, elles se détachent vite de longues tiges qui serpentent à la surface du sol. Les plantes, et surtout le cram-cram, peuvent servir d'image de marque à la zone sahélienne : tout voyageur qui vient du nord constate physi-

quement la fin du désert par l'apparition du cram-cram, et les premiers explorateurs ont bien noté la première manifestation de cette plante épineuse, comme BARTH par exemple : « Here, too, I first became acquainted with the troublesome nature of « *karengia* » or *Pennisetum distichum,* which, together with the ant, is to the traveler in Central Africa his greatest and most constant inconvenience. It was just ripe, and the little bur-like seeds attached themselves to every part of my dress ». (BARTH, 1965, I, p. 313) (1).

C'est pourquoi le nomade, même le plus démuni, porte en sautoir un petit outillage (2) composé de trois éléments attachés au même anneau, pointe, lame et pince, avec lesquels il se penche longuement sur ses pieds pendant les heures chaudes du jour : il extirpe le morceau d'épine invisible d'un membre endolori.

La végétation sahélienne, hérissée d'épines (3) et n'offrant que de maigres ombrages, cherche avant tout à se défendre contre l'évapo-transpiration et à réduire toutes les surfaces susceptibles de livrer de l'eau. Inversement, pour utiliser dans un large rayon toutes les ressources du sol en humidité, les arbres développent de longues racines, qui courent à faible profondeur, comme un réseau de tuyaux convergeant vers une pompe.

Les influences respectives

La végétation obéit aux lois zonales du climat, tout en se diversifiant localement selon les types de sol, la topographie, ou même l'altitude. Ces facteurs se combinent toujours pour donner des associations végétales qui se retrouvent plus ou moins dans chaque région lorsque l'un des facteurs prédomine.

— La latitude exerce évidemment une influence majeure. Du nord au sud, la densité du couvert végétal augmente, parallèlement des espèces disparaissent, d'autres font leur apparition. On constate donc une modification quantitative et qualitative de la végétation.

Au nord de l'isohyète 150 mm commence le domaine saharien : dans la strate herbacée, les espèces vivaces sont relativement nombreuses et forment des touffes espacées, souvent déchaussées par le vent en buttes bien individualisées, comme *afazo (Panicum turgidum),* sans aucun tapis intermédiaire. Certaines espèces typiquement sahariennes constituent de bons pâturages, tels *alwat (Schouwia thebaica)* ou *tazara (Cornulaca monacantha).* Dans les zones basses, des graminées vivaces se maintiennent, *taghðmunt (Aristida plumosa)* et *tazmey (Aristida hordocea).* Parmi les arbres, *tamat (Acacia ehrenbergiana)* prédomine et avance jusqu'à la limite du désert.

Au sud de l'isohyète 150 mm, la zone nord-sahélienne commence avec l'apparition du cram-cram, *wezzeg (Cenchrus biflorus).* La strate herbacée, encore contractée vers le nord avec les touffes d'*afazo,* tend vers le sud à former un tapis continu avec le cram-cram déjà cité, *ekardan n allagh (Schoenefeldia gracilis), tazmey (Aristida mutabilis).* Sur les plateaux, *teberemt (Cymbopogon proximus)* s'isole en grosses touffes, entouré parfois d'un tapis d'herbes plus fines. La strate arborée se diversifie avec les divers Acacias *(raddiana, ehrenbergiana, nilotica)...* Quelques espèces, typiquement sahéliennes, dont les feuilles sont très recherchées par les camelins et les caprins, tels *Maerua crassifolia,* et *Balanites aegyptiaca* se multiplient, sans former de peuplements exclusifs. Présent partout, *tirza (Calotropis procera)* constitue des peuplements importants dans les régions où les autres espèces ont été éliminées par l'homme.

Au sud de l'isohyète 350-400 mm, on pénètre dans la zone sud-sahélienne, où les champs occupent une place de plus en plus importante. Les espèces sont plus variées, le tapis herbacé plus continu avec *alamoz (Aristida funiculata), asghal (Panicum laetum)* ou *akasof (Echinochloa colona).* A côté des arbres déjà cités apparaissent *aṭðs (Acacia albida),* surtout dans les régions cultivées, et *taraljebeyt (Acacia ataxacantha), akoko (Anogeissus leiocarpus),* et *tirza* déjà nommé, ce dernier dans les régions de sols épuisés des champs cultivés.

— Les sols et la topographie, presque toujours liés, jouent un rôle capital dans la localisation de la végétation, modifiant les effets de la seule latitude. Les Touaregs distinguent les sols argileux, lourds,

---

(1) C'est à environ 75 km au N.-E. d'Agadez, le 8 octobre 1850, que BARTH rencontre le cram-cram, auquel il donne le nom hawsa de *karengia,* mais son identification scientifique est erronnée.

(2) *ighemdan.*

(3) *ishinnanðn* (sing. *awshinan),* les épines, sont à mettre en relation avec *ishenðn* (sing. *eshen*) les incisives.

imperméables, des sols sableux, légers, qui filtrent l'eau : ils rejoignent ainsi empiriquement les agrostologues (RIPPSTEIN et PEYRE de FABRÈGUES, 1972) : « Pour la végétation des parcours, le facteur écologique le plus important est la capacité d'absorption et de rétention d'eau dans le sol. Ce facteur dépend de la texture du sol et du modelé. Ainsi, selon la texture, on peut distinguer les sols suivants : les sols sableux, les sols limoneux, les sols argileux » (p. 75).

C'est pourquoi il semble inutile de donner ici une classification scientifique des sols selon les critères de la pédologie classique. La plus grande partie du pays touareg est recouverte de sable, dans les dunes de l'erg fixé, « dont les sols sont en grande majorité bruns et bruns-rouges, à texture sableuse et à faible teneur en matière organique » (RIPPSTEIN et PEYRE de FABRÈGUES, 1972 : 76). Les sols limoneux et argileux représentent une faible superficie et sont localisés dans les zones les plus basses, dépressions interdunaires, ou axes des grandes vallées fossiles. Le sable fin des dunes vives sahariennes ou des petites dunes de formation récente qui se développent parfois à la surface des plateaux, est évidemment vierge de toute végétation. L'argile également, dans certains cas, en raison de sa forte rétention en eau, crée des surfaces répulsives : plaques nues, répandues un peu partout sur les plateaux, dans les plaines, appelées, lorsqu'elles possèdent une parfaite horizontalité, *egharghar*.

Dans les zones d'inondation temporaire, l'argile, *talaq* en tamasheq, permet autour des bas-fonds craquelés, le développement d'arbres qui atteignent souvent de belles dimensions. Ces zones basses argileuses, discontinues dans les creux interdunaires de l'erg fossile, forment parfois des rubans qui suivent l'axe des grandes vallées mortes recoupant les plateaux : elles sont toujours marquées par des peuplements arborés denses et bien développés.

Acacia nilotica au large tronc couvert d'une épaisse écorce rugueuse constitue l'un des plus grands arbres sahéliens, *Ziziphus mauritiana* aux épines crochues dont les fruits rouges sont recherchés, *Salvadora persica* dont le tronc souvent incliné laisse pendre des racines adventives. Dans ces forêts discontinues, formant d'épais ombrages, les campements viennent souvent se blottir en saison sèche. Le tapis herbacé y est totalement absent, et ne se développe que sur les lisières et dans les zones non inondées d'argile moins compacte, avec *asghal (Panicum laetum), tegabart, akasof (Echinochloa colona), tajit (Eragrostis pilosa)*.

Le sable est partout, et couvre la plus grande partie du pays touareg (1) : *egef*, la dune, désigne aussi bien le sable qui la compose ; *azezel* est le sable blanc, parfaitement propre, que l'on trouve souvent dans les vallées : il ne porte pas de végétation et on le répand parfois dans les tentes ou à leurs abords immédiats. Le peuplement arboré des dunes se caractérise par sa dispersion : les arbres sont éloignés les uns des autres, et chacun apparaît dans sa forme caractéristique : *Acacia raddiana* et ses branchages en ombrelle, *Balanites aegyptiaca* dans son chevelu impénétrable. Les pâturages herbacés sont composés principalement de *tazmey (Aristida mutabilis)*, de *wezzeg*, le cram-cram *(Cenchrus biflorus)*, et d'*alamoz (Aristida funiculata)*, et dans les régions plus méridionales *ahômborom (Andropogon gayanus)* domine.

Les plateaux latéritiques du sud ont une végétation contractée où apparaissent *(Pterocarpus lucens), akalafa (Combretum glutinosum), ewan (Combretum micranthum)* et *taraljebeyt (Acacia ataxacantha)*. Cette végétation typique a reçu le nom de « brousse tigrée », du fait que, vue d'avion, ou observée sur photo aérienne, elle apparaît comme un dessin de bandes parallèles sombres sur fond clair. Cette brousse correspond à des séries répétées de plaques nues sans végétation, d'étendues parsemées de chichots de souches mortes avec des plages embuissonnées, et d'étendues où les arbres sont distribués en bandes. Cette brousse tigrée est liée aux plateaux horizontaux formés dans le « Continental terminal ». Les plateaux gréseux au sud de l'Aïr portent un peuplement d'*adaras (Commiphora africana)* si important que la région a reçu le nom de *Tadarast*.

— L'altitude joue un rôle qui se limite à l'Aïr, seul massif montagneux du Niger touareg, avec des sommets qui avoisinent 2.000 m. Dans les vallées de l'Aïr se rencontrent les arbres déjà cités, ainsi que les principales variétés typiquement sahéliennes, qui s'appauvrissent vers le nord. Mais apparaissent également des espèces typiquement sahariennes, comme *azawa (Tamarix sp.)* ou *ameyo (Tamarix sp.)*, totalement absentes de la zone sahélienne. Certaines variétés n'apparaissent qu'en altitude dans les plus hauts massifs, tels *tahunek (Rhus oxyacantha)*, d'origine méditerranéenne, ou *alew (Olea laperrini)* qui appartient aux espèces des hauts massifs sahariens. *Alew*, l'olivier de Laperrine, présent en Aïr, est rare dans le sud (Bagzan), et plus abondant dans le nord, et en particulier dans le massif du Gréboun. Il pousse dans les éboulis, toujours au-dessus de 1.500 m (BRUNEAU de MIRÉ, GILLET, 1956 : 438). Dans le

(1) Le vocabulaire relatif au sable est beaucoup plus riche en tamahaq (Kel Ahaggar). On distingue plusieurs types de sable selon la texture (cf. FOUCAULD, 1951-52, I, 186-187).

Gréboun, une cinquantaine d'oliviers ont été observés dans les thalwegs dévalant du sommet, à une altitude supérieure à 2.000 m. Leurs troncs ont atteint une dimension inhabituelle : alors qu'un diamètre d'un mètre est rare au Sahara central, au Gréboun, tous les pieds vivants ont des diamètres de plus de deux mètres, et parfois de plus de trois mètres. Cela pose le problème de l'âge de ces arbres. « En effet la croissance des oliviers est extrêmement lente sur le pourtour de la Méditerranée, où l'on n'hésite pas à attribuer deux mille ans et plus aux individus dont les troncs mesurent de 1 m à 1,50 m. Au Sahara, où les conditions de croissance sont infiniment plus défavorables, quel chiffre peut-on avancer pour les pieds du Greboun? Trois mille, quatre mille ans sans doute » (QUEZEL, 1962 : 330). C'est l'altitude qui permet la persistance de ces éléments méditerranéens, malgré un climat actuel tropical à longue saison sèche, sans pluies hivernales. Souvent des points d'eau permanents, sources ou retenues d'eau dans les rochers *(agelmam)* permettent de conserver un rythme végétatif méditerranéen.

Inversement, l'*Acacia albida,* arbre soudano-sahélien (1) dont la présence est souvent liée aux zones agricoles et qui ne s'aventure guère dans les régions cultivées au Niger au nord de l'isohyète 400 mm, est signalé dans de nombreuses régions de l'Aïr : dans le sud (Tarouadji), l'est (Tabellot) et le nord (Mont Greboun, oued Temet), c'est-à-dire entre les isohyètes 150 et 25 (?) mm (BRUNEAU de MIRÉ et GILLET, 1956 : 427 - PEYRE de FABRÈGUES et LEBRUN, 1976 : 160). Autrement dit, le microcosme d'un massif montagneux et de ses vallées, car il s'installe souvent dans le lit même des oueds, permet à l'*Acacia albida* de franchir, ou de se maintenir au-delà d'un hiatus de près de 250 km.

L'Aïr, grâce à son volume montagneux, à son altitude, à ses ressources en eau (sources, retenues dans les rochers et surtout nappes d'infero-flux), apparaît comme un carrefour : « il possède un étage montagnard caractérisé par une intrication d'une part de types méditerranéens, saharo-méditerranéens, et d'autre part de types sahélo-soudanais. C'est en somme une zone complexe de transition, où s'affrontent les tendances des deux régions phyto-géographiques » (BRUNEAU de MIRÉ et GILLET, 1956 : 884).

Mais les influences de ces différents facteurs se combinent presque toujours, et aucun d'eux ne peut être tenu pour exclusif. C'est ainsi qu'*alwat (Schouwia thebaïca)* pourrait être décrit comme une plante liée à la latitude : elle est en effet pré-saharienne, comme à des conditions édaphiques très strictes : elle se développe dans des régions argileuses à fentes de retrait comblées par du sable, qui permettent son enracinement (BOULET, 1966). De même *ashaghor (Sorghum aethiopicum),* sorte de sorgho sauvage, pousse dans quelques zones très localisées, car son développement est également lié à la latitude autant qu'à la nature du sol : on rencontre *ashaghor* aux environs des isohyètes 100-150 mm, dans des plaines à fond argileux : ces conditions sont réunies dans la dépression périphérique à l'ouest de l'Aïr et dans le Tilemsi, à l'ouest de l'Adrar des Ifoghas (CHEVALIER et REZNIK, 1932 : 525-530).

— Les facteurs anthropiques jouent également un rôle important, non pas tant dans la localisation que dans la modification du couvert végétal, qui se manifeste dans certaines régions par le recul ou la disparition de certaines espèces, ou par la transformation des herbages grâce à la substitution d'espèces. La pression démographique, tant humaine qu'animale, se répercute donc sur la végétation d'une manière directe ou indirecte.

Directement par l'action du berger qui émonde les rameaux inaccessibles aux petits animaux, ou qui coupe les grandes branches épineuses pour les enclos à bétail. Dans les zones agricoles, les haies se multiplient pour empêcher la divagation des troupeaux. Les chevaux de frise naturels doivent être recherchés de plus en plus loin des jardins irrigués et des palmeraies de l'Aïr (BERNUS 1974), car les épineux (*Acacia* divers ou *Ziziphus mauritiana)* se font de plus en plus rares. Un campement d'éleveurs utilise les arbres à des fins multiples : les artisans coupent les troncs aux bois durs ou imputrescibles, *tiggart (Acacia nilotica), afagag (Acacia raddiana)* dans le nord, ou *tuwila (Sclerocarya birrea)* pour y creuser mortiers ou écuelles. Dans les régions proches des grands marchés, les nomades apportent du bois de chauffe ou de construction pour le vendre aux paysans. Les arbres sont également dépouillés de leur écorce, tel *tamat (Acacia ehrenbergiana),* dont on se sert pour tanner les peaux. Les racines du *tamat, tazzeyt (Acacia laeta)* ou *orof (Acacia seyal)* sont déterrées et tirées du sol comme de longs câbles, ainsi que leurs écorces, comme matière première des cordes. C'est pourquoi de si nombreux troncs apparaissent lisses et blancs, comme déshabillés. Les palmes du *tageyt* ou palmier-doum sont également très recherchées pour la sparterie (nattes et cordages divers), alors que son tronc, réputé imputrescible,

(1) L'aire de l'*Acacia albida* dépasse celle de l'Afrique tropicale, puisqu'on le rencontre dans le sud marocain, la Syrie, la Palestine, le Liban. Signalons que dans l'Ahaggar, où il n'est pas signalé par QUEZEL (1954), KILIAN (1925 : 117) l'a observé en trois endroits, et GAST (1968 : 230), qui le tient également pour rare, en a vu de beaux spécimens près d'Idélès, et pense qu'il peut vivre jusqu'à 2.100 m d'altitude.

sert à la construction des maisons à toit en terrasse. Ces mutilations répétées viennent à bout de bien des arbres. Or la demande en bois de chauffe ou de construction augmente parallèlement à la croissance des villes et à la progression de la colonisation agricole. Les besoins en sparterie, nattes de tentes, ou de sol, cordes pour les entraves ou les attaches d'animaux, croissent eux aussi avec l'augmentation du bétail.

La concentration abusive de gros animaux a aussi un effet direct sur la strate arborée : les troupeaux qui se rassemblent pour brouter les feuilles ou rechercher l'ombre, affouillent le sol par piétinement, ébranlent l'arbuste en se grattant au tronc, et provoquent souvent sa chute.

L'action indirecte de l'homme sur la végétation s'exerce par les feux de brousse : « hormis les feux de fin de saison sèche qui permettent dans les groupements dominés par les espèces vivaces de former quelques rejets verts ...ils détruisent irrémédiablement le tapis graminéen annuel ». (RIPPSTEIN, PEYRE de FABRÈGUES, 1972, 219). Ils détruisent, en effet, surtout les parcours à tapis végétal continu qui constituent les pâturages les plus productifs. Les agrostologues cités plus haut ont observé au cours de leurs prospections qu'« un million d'hectares de parcours avaient été détruits par les feux courants, représentant près d'1,2 millions de tonnes de matières sèches ». Ces feux, parfois allumés volontairement par des chasseurs et mal contrôlés, proviennent le plus souvent de la négligence de nomades qui laissent un feu qui couve et que le vent ranime.

Les effets indirects sur la végétation proviennent également des troupeaux, de leur multiplication et de leur concentration. Les animaux disséminent les graines de cram-cram *(Cenchrus biflorus),* qui s'accrochent à leur pelage. Ils sèment des graines de pastèques sauvages *(Citrullus lanatus),* d'*agðrof (Tribulus terrestris),* de *tikinit (Blepharis linariifolia),* plus ou moins digérées et répandues avec leurs déjections. La dissémination de certains acacias *(Acacia albida* par exemple) peut aussi se faire par le même processus.

Tazmey (Aristida mutabilis) est remplacé par le cram-cram sur les sols sableux « quand il y a du fait de la charge locale assez importante formation de sentes... *Tazmey* occupe les sentes formées sur les sols plus compacts qui sont ameublis par le passage des animaux... *Cenchrus biflorus* et *Brachiaria orthostachys* remplacent les espèces psammophiles habituelles *(Aristida mutabilis* et compagnes) sous l'effet de la charge et sont à leur tour remplacées par *Tribulus terrestris, Citrullus lanatus,* et *Zornia glochidiata* sous l'action combinée d'une charge accrue et d'une pluviosité déficitaire » (RIPPSTEIN, PEYRE de FABRÈGUES, 1972 : 222).

Un broutage excessif peut provoquer la disparition du tapis herbacé, si les concentrations se produisent peu après la saison des pluies : mais dans le pays touareg, les grandes concentrations d'animaux ont presque toujours lieu après la dissémination des semences. La modification du tapis végétal devient maximale lorsque la surcharge se conjugue avec un déficit pluviométrique. Les plantes herbacées vivaces *(Aristida pallida, Cyperus conglomeratus, Cymbopogon proximus)* sont remplacées par des annuelles à cycle court.

La végétation, dans sa répartition, sa localisation, ses associations, subit le jeu de nombreux facteurs qui se combinent toujours. Les périodes de sécheresse, comme celle que nous avons connue récemment, apportent une modification au tapis végétal : mais cette transformation est-elle provisoire ou irréversible? La réponse ne peut être catégorique. Dans bien des cas, les graines des plantes annuelles enfouies dans le sol, attendent de meilleures conditions pour re-sortir. Des enquêtes récentes (BILLE, 1974) effectuées au Ferlo ont permis de calculer en 1970 et 1971, sur trois formations herbacées d'une zone d'étude, la production de diaspores qui s'établit aux environs de 30,6 kg par hectare. Les graines libérées sont soumises à des déplacements par les agents atmosphériques et éventuellement les animaux, cependant qu'une partie est consommée (1). On a calculé que 11 % des graines germent, alors que les graines résiduelles (56 %) ne sont que partiellement détruites chaque année. La plupart d'entre elles conservent au moins deux ans leur pouvoir de germination. Les éleveurs font état cependant de la raréfaction, voire de la disparition de certaines espèces qui jouent un rôle important : par exemple la vivace *teberemt (Cymbopogon proximus),* peu appétée par le bétail, mais dont la paille sert à coffrer les puisards, ou *tikinit (Blepharis linariifolia)* annuelle très recherchée par les moutons. Quant à la strate ligneuse, elle souffre aussi de la sécheresse, mais la mortalité varie en fonction de la position topographique des arbres, ainsi que de la résistance relative des différentes espèces. On assiste donc à une diminution sensible du nombre d'arbres, mais une période humide peut sans doute permettre une reprise, car la puissance de régénération des arbres sahéliens ne doit pas être sous-estimée. Les espèces les plus résistantes, *tiboraq (Balanites aegyptiaca), tadant (Boscia senegalensis),* deviennent majoritaires dans un

(1) Cette consommation animale est estimée à 33 %.

premier temps. Par contre, certaines espèces-reliques, témoins de périodes plus humides, risquent de disparaître définitivement : par exemple, *akoko (Anogeissus leiocarpus),* essence typiquement soudanaise, qui subsiste encore dans l'Aïr. La modification du couvert végétal est liée à la convergence de causes multiples. Il est difficile de donner une priorité à l'une d'elles. Nous l'avons vu, il ne semble pas qu'il y ait de tendance généralisée à la sécheresse. Mais la combinaison de périodes sèches normales avec une surcharge accrue partout peut provoquer des effets graves, et dans certains cas, irréversibles (1).

Les pâturages (2)

La végétation, en zone pastorale, ne peut être considérée seulement comme un échantillonnage d'arbres et d'herbes se groupant et se répartissant selon un certain nombre de critères qu'il est possible d'analyser. La végétation représente le potentiel fourrager qui assure la survie des troupeaux et qui, par conséquent est l'un des facteurs limitatifs de leur multiplication. Ces pâturages sont toujours variables dans le temps et dans l'espace, et ne peuvent être exploités qu'en tenant compte de la complémentarité des espèces dont la valeur fourragère varie au cours des saisons et de la complémentarité des régions au potentiel variable selon le cycle annuel, mais aussi selon l'abondance ou la répartition des pluies qui peuvent faire évoluer le rendement d'un pâturage entre une valeur optimale et une valeur quasiment nulle.

On a l'habitude de distinguer parmi les pâturages une strate herbacée et une strate arbustive : la première est surtout utilisée par les bovins et les ovins, la seconde par les camelins et les caprins, mais sans exclusive. Les deux strates ont un rôle complémentaire. Les agrostologues qui cherchent à quantifier la valeur fourragère des différentes espèces, herbacées ou ligneuses ont attribué à chacune d'entre elles une cote de 0 à 5 (nulle, médiocre, moyenne, bonne excellente et supérieure). Les herbes annuelles, sous forme de paille sèche, sont le plus souvent de valeur « nulle », rarement « médiocre » : à la période de la floraison ou de la fructification, certaines d'entre elles atteignent une valeur « moyenne », tel le cram-cram *(Cenchrus biflorus),* exceptionnellement une valeur « bonne », tel *tajit (Eragrostis tremula).* Les espèces vivaces atteignent parfois en saison des pluies des valeurs « excellentes », comme *teberemt (Cymbopogon proximus),* qui est pourtant peu recherché par le bétail, et *Cyperus conglomeratus* en zone présaharienne, et souvent des valeurs « bonnes », tel *afazo (Panicum turgidum).* Mais les pâturages herbacés, qu'ils soient composés de vivaces ou d'annuelles, en dehors de la saison des pluies et de la période encore humide qui lui succède *(gharat),* c'est-à-dire, en gros, du 15 juillet au 15 octobre, se déssèchent très rapidement et ne possèdent plus alors qu'une très faible teneur en matière azotée, et une valeur énergétique médiocre. Ces herbes continuent à être broutées pendant toute la saison sèche, mais ne constituent plus qu'un aliment de lest.

La strate arbustive possède une valeur fourragère « excellente » et « supérieure », grâce à ses feuilles, à ses fruits, mais contrairement aux pâturages herbacés, la valeur fourragère des arbres ne connaît pas de variation saisonnière : « Les feuilles des espèces toujours vertes et les fruits des espèces caduques sont recherchés pendant la saison sèche et au cours de la période pré-humide. Ils sont, en saison sèche, les uniques sources en matières azotées indispensables à la constitution d'une ration équilibrée ». (RIPPSTEIN, PEYRE de FABRÈGUES, 1972 : 199). L'*atôs (Acacia albida)* constitue l'exemple le plus remarquable, puisque son cycle inversé lui permet de fournir des feuilles en saison sèche qui avec les gousses, forment un excellent pâturage. Il est surtout répandu au sud de la zone pastorale, mais il existe également en Aïr, dans le lit des oueds. Tous les acacias *(raddiana, nilotica, seyal)* fournissent des pâturages de valeur « excellente » à « supérieure »»

Mais il faut signaler deux arbres fourragers présents dans toute la zone sahélienne : *tiboraq (Balanites aegyptiaca)* qui, grâce à ses feuilles et à ses fruits, donne au bétail le complément indispensable en matière azotée ; *agar (Maerua crassifolia)* aussi omniprésent, qui, en plus de sa valeur « supérieure » semble particulièrement recherché par le bétail, car il est souvent transformé en boule dont toutes les extrémités ont été arrachées par les chameaux et les chèvres qui en sont très friands. Autour des villages et

(1) Les effets de la surcharge pastorale, née des nouvelles implantations d'ouvrages hydrauliques, sont abordés au chapitre XX, (1 : La politique pastorale et la nouvelle exploitation de l'espace jusqu'à la sécheresse).

(2) Ce paragraphe s'inspire des études des agrostologues BOUDET et RIVIÈRE (1968) RIPPSTEIN et PEYRE de FABRÈGUES (1972) - PEYRE de FABRÈGUES (1973).

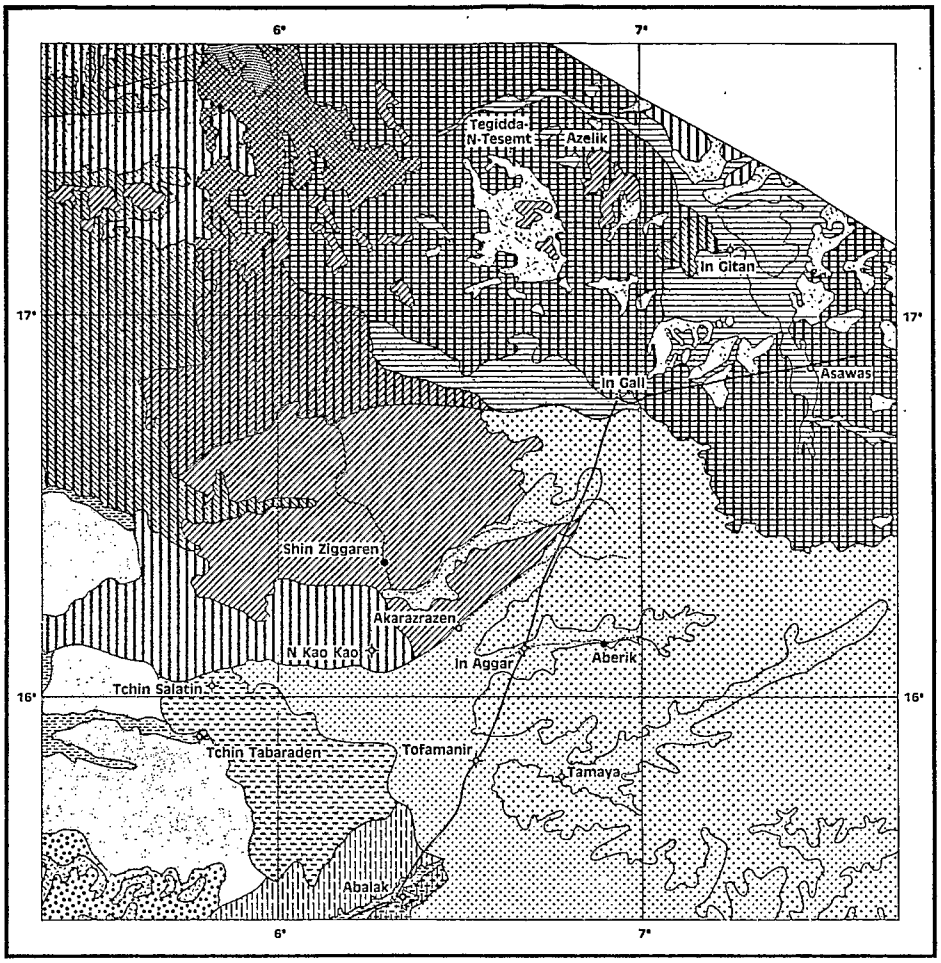

D'après la carte de l'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaires des pays Tropicaux et du Service de l'elevage et des industries animales du Niger de G. Rippstein et B. Peyre de Fabrègues - I.E.M.V.T. 1971

SERVICE CARTOGRAPHIQUE DE L O R.S.T O M. - 1973

PÂTURAGES UTILISABLES EN SAISON SECHE

Bons pâturages

- A *Sclerocarya birrea* des ondulations dunaires du centre-sud
- A *Schoenefeldia gracilis* et *Aristida funiculata* des vallées fossiles du centre
- A *Commiphora africana* du plateau du Tadress (Tadarast)

Pâturages moyens

- A *Aristida mutabilis* et *Aristida funiculata* des ondulations dunaires de l'ouest
- A *Guiera senegalensis* des bas-fonds
- Des vallées du Tadress (Tadarast)

Pâturages médiocres

- A *Aristida funiculata* et *Acacia seyal* des bassins versants

PÂTURAGES UTILISABLES EN SAISON DES PLUIES

- A *Panicum turgidum* des dunes du nord
- A *Panicum turgidum* et *Gisekia pharnacioides* des plateaux du nord
- A *Aristida hordeacea* des plaines du nord
- Des plaines argileuses de l'Irhazer

- Dune vive Nord
- Rocher Nord
- Rocher Centre

Piste carrossable — Village — Forage — Principaux puits — Mare

Fig. 3 : Esquisse des pâturages (Extrait de Bernus, 1974 : 79)

des points d'eau très fréquentés, il arrive mal à se développer normalement, et forme des peuplements d'arbustes malingres, ressemblant à des buis isolés. *Tadant (Boscia senegalensis),* arbuste présent dans toute la zone sahélienne, fournit des feuilles dures, à portée des animaux de toute taille. *Tageyt,* le palmier-doum *(Hyphaene thebaica),* souvent coupé au ras du sol par une exploitation intensive, fournit également de jeunes pousses. Il reste à dire l'étonnement de voir les chameaux et les chèvres se saisir des minuscules folioles dans un réseau d'épines qui semblent les défendre contre toute approche : même les épines crochues d'*ajeyn (Ziziphus mauritiana)* ne les empêchent pas d'attaquer les feuilles grâce à une langue chercheuse habile à éviter les griffures et les blessures.

Strates herbacée et arborée forment donc deux types de pâturages complémentaires dans le temps. Ils sont en général associés dans une même région. Mais lorsque la strate arborée fait défaut ou qu'elle est très déficitaire, on se trouve alors en présence de pâturages saisonniers, exploités grâce à des déplacements massifs en saison des pluies. Cette complémentarité des régions sera abordée dans la description des régions naturelles qui sera tentée à la fin de ce chapitre.

La dépendance des pâturages vis-à-vis des pluies montre que des précipitations irrégulières dans l'espace au cours d'une même année, créent des pâturages discontinus que seul l'élevage nomade permet d'exploiter rationnellement. Les troupeaux de bovins et d'ovins, principaux consommateurs de la strate herbacée, forment donc des groupements mobiles, qu'il faut conduire, les ovins surtout, sur des emplacements éloignés, reconnus à l'avance. C'est pourquoi le nomadisme des campements, lié à l'exploitation des pâturages saisonniers, se double en saison sèche d'un nomadisme secondaire des troupeaux, qui permet une exploitation des différents types de pâturages, en tenant compte de leur état.

LES DOMAINES MORPHOLOGIQUES

Le pays touareg nigérien s'étend sur la majeure partie d'un vaste bassin sédimentaire, celui des Iullemmeden, qu'on a eu la bonne idée de baptiser du nom des confédérations touarègues qui occupent l'essentiel de sa superficie. Encadré aux quatre coins par le socle, avec au nord, sentinelles avancées du massif de l'Ahaggar, l'Adrar des Ifoghas, aux croupes usées ne dépassant pas 800 m d'altitude, et l'Aïr surmonté d'appareils volcaniques qui culminent à près de 2.000 m, au sud le bassin est cerné par le massif précambrien du nord-Nigéria; à l'est et à l'ouest, deux môles constituent ses points d'appui avancés au Niger, dans le Damagaram (région de Zinder) et le Gourma (région de Téra), où le socle arasé ne dépasse pas 500 m à Zinder et 300 m à Téra. Ce vaste bassin, d'environ 900 km sur 1.000, déborde vers le Mali le territoire proprement nigérien qui nous occupe, mais il forme une entité morphologique que l'on ne peut morceler. Ainsi solidement encadré, il est relié cependant aux bassins voisins, à l'est par le seuil du Damergou à celui du Tchad, à l'ouest par le détroit de Gao à celui de Taoudeni. C'est par ce dernier passage que le fleuve Niger pénètre dans le bassin des Iullemmeden, qu'il égratigne à son extrémité sud-ouest en territoire malien; de Labezenga au « W », il s'encastre dans le socle, et ne fait que recouper dans la région de Niamey l'extrémité des plateaux qui occupent le sud du bassin. Malgré sa position excentrique, c'est le Niger qui commande l'hydrographie de cette immense cuvette sédimentaire, et toutes les vallées subissent son attraction : les larges ensellements fossiles de la rive gauche, appelés dallols, comme les petits affluents de la rive droite.

Les grands traits du relief :

Le pays touareg nigérien se compose de trois ensembles morphologiques distincts : la région de l'ouest, où le socle pénéplané est recoupé par le fleuve, le bassin sédimentaire proprement dit, et le massif de l'Aïr. La première se réduit à une petite portion d'un ensemble qui se prolonge en Haute-Volta et au Mali; la seconde, si elle est aussi amputée d'une portion malienne, forme l'essentiel de ce bassin avec tous ses éléments caractéristiques. La troisième est nigérienne dans sa totalité. Les deux premières sont le domaine des vastes étendues planes et des ondulations dunaires colonisées par la végétation; la troisième est un monde à part, par son altitude et ses formes hardies dues à des manifestations volcaniques récentes.

La région occidentale, qui appartient au socle cristallin, se développe de part et d'autre du fleuve. La pénéplaine granitique, d'où émergent des formes amples, croupes ou dômes, est recoupée par de

petites chaînes. Ces reliefs qui ne s'élèvent guère au-dessus de 300 m, ne dépassent que de quelques dizaines de mètres la pénéplaine environnante; mais ces petites barres se poursuivent d'est en ouest, et le fleuve les recoupe parfois comme à Yassan près de la frontière malienne, où l'eau vient battre le pied d'un grand rocher; des rapides rendent dans cette zone la navigation difficile. La pénéplaine est également parsemée de buttes témoins dégagées d'une couverture de grès et d'argiles dont la surface tabulaire est protégée par une dalle ferrugineuse qui s'éboule en gros blocs sur les pentes. Vers le sud, les buttes se rapprochent et forment un plateau continu aux abords du fleuve, depuis Gotheye jusqu'au « W ». Les corniches qui limitent le plateau et dominent la vallée du Niger n'ont guère plus de 30 m de hauteur. La pénéplaine, sur la rive droite du fleuve en amont de Gotheye, est partiellement recouverte par du sable qui forme des alignements dunaires est-ouest, qui se succèdent du sud au nord. La rive droite seule est parcourue par un réseau hydrographique organisé, hiérarchisé et orienté vers l'est en direction du fleuve; dans le sillon de ces rivières peuvent se loger des mares assez vastes. Les barres rocheuses, les formations dunaires, les rivières, suivent donc une orientation parallèle. Cette région est recoupée par le Niger qui la traverse par une série de rapides, et sa vallée constitue plus une coupure qu'une unité morphologique autonome : le cours du fleuve traverse barres rocheuses, cordon dunaire et plateau, sans être le centre d'une véritable région : il sépare plus qu'il ne rassemble.

Le bassin sédimentaire couvre une immense étendue, domaine de la planéité et de l'uniformité. Il prolonge la région du socle où les couches sédimentaires viennent mourir en buttes isolées et tabulaires. L'altitude s'élève assez régulièrement du sud-ouest vers le nord-est d'environ 200 m à près de 500 m aux environs d'Agadez. La pente de la vallée de l'oued Azawagh, d'In Abangarit à Boumba est de 0,22 % avec un dénivelé de 178 m pour un parcours de 805 km. La monotonie de ces plateaux, accablante lorsqu'on suit une route d'ouest en est, est alors seulement tranchée par les grandes vallées fossiles, sillons de vie, bordés par un talus taillé dans les grès ferruginisés, et parfois parsemés de buttes sculptées en formes étranges comme à Dogon Doutchi, dans le Dallol Mawri. Du sud au nord, le paysage est plus varié, puisqu'on recoupe les talus successifs des cuestas dont le front, au Niger, fait face au nord-est.

Dans ce vaste bassin, dont seules de petites portions débordent à l'ouest au Mali et au nord en Algérie, les principaux reliefs sont formés par des falaises, des buttes, des dunes et des vallées qui entaillent les plateaux ou parfois dessinent de longs sillons dans les régions ensablées. Dans cet immense domaine, on peut esquisser la définition de quelques ensembles morphologiques séparés ou marqués par les auréoles successives de quatre falaises grossièrement parallèles.

Au nord du bassin, on peut distinguer d'ouest en est, le Ténéré du Tamesna et l'Eghazer wan Agadez. La première, « la plaine du nord », est recouverte de regs, avec quelques rares affleurements de grès, et la présence ici et là de longues et étroites dunes vives. La seconde, « la vallée d'Agadez », est le domaine de la planéité, où seuls quelques îlots gréseux servent de repère et flottent souvent sur l'horizon, émergeant de la nappe des mirages qui les cernent. Cette plaine s'étend entre l'Aïr au nord et au nord-est et la falaise de Tigiddit au sud, arc de cercle d'une dénivellation de 60 à 70 m. Elle est parcourue par un réseau de chenaux, issus de l'Aïr comme de la falaise, qui se rassemblent vers l'ouest en une artère maîtresse, l'Eghazer. Au sud de la falaise de Tigiddit, le plateau du Tegama forme dans le grès une table régulière, entaillée seulement par une série de vallées, larges échancrures parallèles orientées du nord-est au sud-ouest; quelques petites barres de grès limitent ça et là l'horizon.

Une nouvelle falaise, plus longue mais au tracé moins régulier que celle de Tigiddit, forme un large arc de cercle qui va du nord-ouest au sud-est, des abords orientaux de l'Adrar des Ifoghas jusqu'à la région de Dakoro, où elle se morcelle et disparaît. Derrière cette falaise dont les saillants successifs rompent la ligne générale, s'étend un plateau calcaire recouvert plus au sud par des dunes fixées, d'abord orientées, puis sans aucune ligne directrice.

Cet erg ancien s'étend très loin vers le sud, vient buter sur le talus de l'Ader Doutchi et se prolonge à l'ouest et à l'est de cet obstacle. Il couvre une immense région qui va du 18e parallèle aux environs du 12e. Les dunes cependant forment des reliefs qui ne sont pas négligeables, puisqu'elles atteignent des hauteurs variables, allant de quelques mètres jusqu'à vingt, et même dans certains secteurs jusqu'à trente ou quarante mètres.

L'Ader Doutchi constitue une région de plateaux fortement individualisés : la falaise qui constitue son rebord septentrional suit un tracé irrégulier, fait d'angles droits successifs; elle atteint sa hauteur maxima dans la corne nord-est de l'Ader, où elle culmine à 650 m, dominant de 100 à 200 m les plaines ensablées et les vallées qui l'entaillent de toutes parts. C'est un pays escarpé : au nord il surgit comme une barre où viennent se briser les moutonnements des dunes. L'intérieur de l'Ader apparaît également comme riche en dénivellation et en escarpements. Au nord, le plateau est disséqué en lanières, alors qu'au sud le plateau limonitique continu est seulement entaillé par une série de grandes vallées parallèles, pro-

fondément enfoncées, dont les rebords sont eux-mêmes attaqués par un réseau ramifié de petits ravins.

Cette falaise se prolonge au nord-ouest de l'Ader Doutchi, où elle forme un relief marqué vers Mentès, interrompu par la percée de la vallée de l'Azawagh : elle se poursuit dans un large arc de cercle qui enserre l'Adrar des Ifoghas vers le nord jusqu'au 20e parallèle; au sud de l'Ader Doutchi, elle fait face au socle du Nigeria central dans un tracé nord-est/sud-ouest. Cette falaise limite une région ensablée, à la topographie confuse, aux reliefs arrondis, sauf dans l'Ader Doutchi aux plateaux réguliers, quoique profondément disséqués, protégés par une puissante dalle ferrugineuse.

La dernière falaise qui forme un V pointant vers le sud au passage du Dallol Bosso, marque la limite des plateaux horizontaux et monotones du centre du bassin sédimentaire. Dans sa partie orientale (Birni n Konni) la plus élevée, le plateau est découpé en une série de buttes tabulaires ou de dômes et crêtes étroites lorsque la carapace protectrice a disparu. A l'ouest, dans la région de Dogon Doutchi, Dosso, Niamey, seules les grandes artères fossiles (dallols) interrompent la monotonie accablante d'horizons illimités, où se succèdent des recouvrements sableux et les paysages de « brousse tigrée » marqués par la répétition d'une association végétale type, qui alterne avec des plages argileuses dénudées. A l'ouest de Niamey, ces plateaux viennent mourir sur le socle en se morcelant en longs promontoires, buttes ou falaises dominant le fleuve.

Lignes horizontales figées par des cuirasses, buttes isolées, larges et profondes vallées, falaises, sont donc les éléments majeurs du relief de ce bassin sédimentaire, auquel il faut ajouter sables et dunes venant recouvrir certaines régions.

Le réseau hydrographique est dissymétrique, tout entier axé sur un fleuve allogène et permanent, le Niger. Immenses vallées fossiles de la rive gauche qui s'opposent aux petites rivières qui s'écoulent sur le socle imperméable en saison des pluies (1).

L'Aïr est un massif ancien dont les formes hardies sont liées à des phénomènes volcaniques récents. Il s'étend entre les 17e et le 20e parallèles nord et les 7e et 10e méridiens est. Sa forme générale est ovale, avec une longueur nord-sud légèrement supérieure à la largeur. On remarque une dissymétrie générale, les plus hauts sommets se trouvant en général sur sa bordure orientale, ce qui entraîne également une dissymétrie du système hydrographique qui traverse le massif dans une direction générale est-ouest, sauf sur le versant méridional où la direction s'infléchit vers le sud-ouest. « Au nord d'Agadez, le massif de l'Aïr ne s'élève pas brusquement. C'est avant tout un plateau coupé de longues vallées, où les bois de palmiers-doums et d'acacias font d'interminables vallées d'ombre et de verdure. Sur ce plateau s'élèvent des massifs bleuâtres ou mauves, dont le relief est à peine raccordé à la pénéplaine rocailleuse par les coulées de lave, les champs de tuf, les cônes volcaniques doucement bombés. Lorsqu'on s'en approche, ce ne sont que falaises abruptes, pics dentelés, amoncellements de blocs granitiques. Chacun de ces bastions, Tarrouadji, Bagzan, Adrar Billet, Aguellal, Agamgam, Tamgak, Greboun, est un petit monde isolé, difficilement accessible, mais où se trouvent des lacs d'eau glaciale, des sources cascadantes, parfois de minuscules palmeraies » (CHAPELLE, 1949 : 72).

Sur un plateau de 700 à 800 m d'altitude, ces massifs se dressent brutalement à 1.700 m (Agalak), 1.800 m (Todra, Tamgak), 2.000 m (Bagzan), 1.900 m (Gréboun). On peut donc distinguer dans ce massif les bastions montagneux, véritables citadelles fermées, les plateaux d'où surgissent ici et là des pitons et où s'accumulent d'énormes blocs rocheux, et les vallées (2) formées d'un lit principal tapissé de sable grossier et bordées de terrasses qui portent une riche végétation arborée et d'éventuels jardins.

Les données structurales :

Le socle précambrien occupe la partie sud-occidentale du pays touareg, et au nord-est, l'Aïr. Dans la première région (Téra, Tillabéry), il est formé essentiellement de granite, traversé au nord du parallèle 14°5 de bandes est-ouest de grès (grès de Firgoun), suivis vers le nord d'une série de schistes, grès et quartzites (série de Ydouban), à orientation parallèle. Il s'agit d'une série birrimienne redressée, qui a été dégagée en barres rocheuses. L'Aïr est également composé de granites anciens précambriens, qui donnent des formes assez molles. Mais la série des hauts massifs alignés du nord au sud dans la partie orientale, est

(1) Le Gorwol et la Sirba ont un écoulement régulier de juin à octobre.

(2) Ces vallées dans l'Aïr ont été appelées par les Européens du terme hawsa de *kori*.

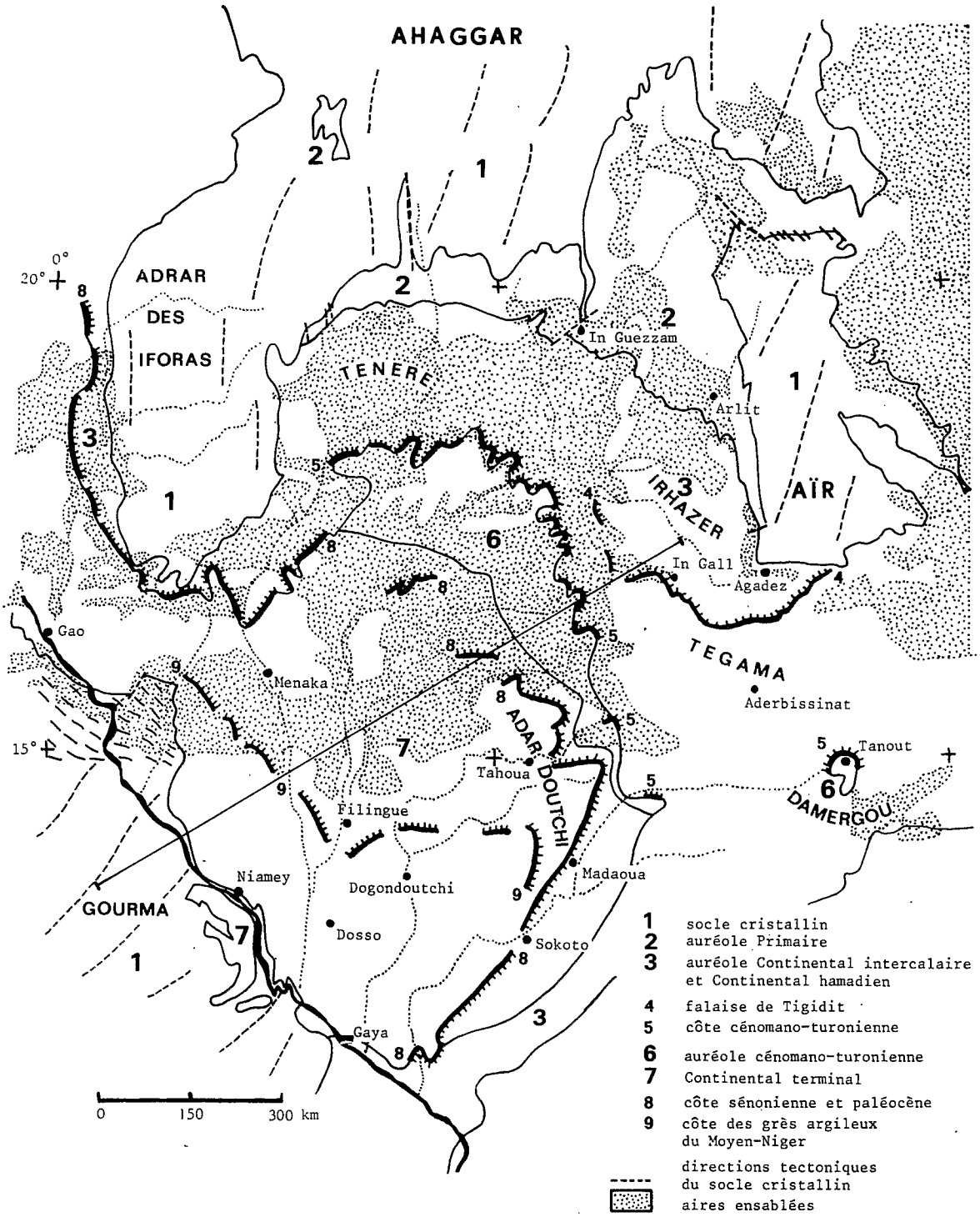

Fig. 4 : Le bassin des Iullemmeden, schéma géologique d'après J. Greigert

formée de granites jeunes. Ce sont des « massifs sub-volcaniques » à structure annulaire, qui auraient recoupé le socle à l'emporte-pièce au Jurassique. Ils constituent avec une quinzaine d'autres complexes du même type situés dans l'Aïr, l'extrémité septentrionale des « Younger granites » de Nigeria. Leur mise en place liée à l'existence de failles annulaires s'est faite selon le mécanisme de « cauldron subsidence » (MOREL, 1973 : 216).

Les formes volcaniques sont très variées : « cônes composés de scories et de bombes alternant plus ou moins avec des « strates de laves ».

Entre ces massifs anciens, le socle précambrien constitue le plancher de tout le bassin sédimentaire : « du nord vers le centre du bassin, ce soubassement s'enfonce en pente douce et semble atteindre sa profondeur maximale sous l'oued Azawagh, entre le massif de Mentès et Bonkoukou. Vers l'ouest, il se relève ensuite pour venir buter contre des failles ou des flexures d'un rejet de l'ordre de 800 à 1.000 m, sensiblement parallèles au fleuve et qui semblent être la continuation de la faille sud du fossé du détroit soudanais » (GREIGERT, 1967 : 188). Cet accident majeur a été comblé à l'est par la sédimentation continentale crétacée. Dans ce cadre se sont déposés des terrains sédimentaires en majorité de formation continentale, composés d'une série secondaire et d'une série tertiaire, séparées par quelques épisodes marins. Ces couches forment la trame de tout le relief du bassin : elles présentent une pente générale régulière faible en direction du sud-ouest qu'aucun accident tectonique notable ne dérange : chaque niveau dur et perméable constitue l'une des falaises précédemment signalées, qui dessinent des cuestas grossièrement parallèles, faisant face à l'Aïr dans l'ouest du bassin, avec une direction moyenne nord-ouest/sud-est. « La succession des différents termes stratigraphiques montre des pendages convergents vers le Dallol Bosso, entre Filingué et Tiguéséfen » (GREIGERT, 1966 : 196). On a pu, d'après des sondages, déduire des pendages moyens : pente du toit continental intercalaire : N.-S. 2/1.000, N.E.-S.W. 3/1.000, E.-W. 3/1.000. Pentes du mur de la dalle calcaire à Operculinoïdes (Eocène inférieur marin) : N.-S. 1,3/1.000, N.E.-S.W. 2,1/1.000, N.W.-S.E. 0,3/1.000. On voit donc que le pendage des couches, bien que faible, est nettement supérieur à la pente topographique, qui ne dépasse pas 0,5/1.000.

Le Crétacé inférieur, appelé à la suite de C. Kilian (1931) Continental intercalaire, comporte toutes les formations depuis le fin du Primaire jusqu'à la première transgression crétacée. On distingue (JOULIA, 1959 - GREIGERT, 1966 - GREIGERT et POUGNET 1967), de bas en haut, le groupe des grès d'Agadez, celui des argiles de l'Eghazer et celui du Tégama.

Les grès d'Agadez sont formés d'arkoses, de grès calcaires grossiers, de conglomérats, de galets, etc.; ils forment à l'est de l'Aïr des reliefs alignés le long de failles nord-sud, alors qu'au sud du massif, ils constituent de larges plateaux. Les argiles de l'Eghazer correspondent à une période de sédimentation fine ou chimique dans des lacs ou des marécages occupant un bassin entouré de reliefs couverts par des forêts denses; ce groupe des argiles de l'Eghazer a une extension beaucoup plus grande que celles des grès d'Agadez sous-jacents, qu'il recouvre par discordance. La dépression périphérique qui cerne l'Aïr se développe dans ces argiles, avec ici ou là des buttes de grès d'Agadez, à l'ouest de leur zone d'affleurement, grâce à un réseau de failles. Ces îlots et les sources artésiennes qui jalonnent ces failles sont les seuls témoins de l'extension des grès d'Agadez vers le sud-ouest et le sud. Le groupe du Tégama possède une extension encore plus grande, puisqu'on le rencontre dans l'est du Niger, dans le bassin des Iullemmeden sur tout le pourtour de l'Aïr, et vers le sud jusqu'au 15e parallèle, où il a été reconnu par forage. Ce sont des grès peu cimentés, comprenant des grains de quartz cassés et peu usés et des petits galets. On rencontre à certains niveaux des bois silicifiés, sous forme de troncs de grande taille, avec des branches éparses encore visibles. C'est dans ces formations, où des cours d'eau puissants se perdaient dans des marécages, que l'on rencontre les restes de dinosaures retrouvés par les paléontologues près d'In Gall et à Gadoufawa, au sud de l'Aïr (de Lapparent, 1953 et 1960). Ces formations du groupe du Tégama s'amincissent d'est en ouest de 700 m d'épaisseur au nord du Damergou à 300 m au sud d'In Gall.

Sur cet ensemble du Continental intercalaire, reposent les séries du Crétacé moyen et supérieur. Il s'agit ici de formations marines et continentales qui traduisent de brefs épisodes marins, séparés par de longues périodes d'émersion. De bas en haut, on distingue :

— Le Cénomanien supérieur - Turonien inférieur, deux ensembles distincts composés chacun successivement d'argiles et au sommet de grès calcaires.

— Le Turonien supérieur, où des séries calcaires alternent avec des argiles bariolées.

— Le Sénonien, avec une série inférieure surtout calcaire qui passe par une série supérieure (Sénonien supérieur ou Maestrichtien) plus épaisse, formée de grès fins et de marnes calcaires.

— Le Paléocène, première formation marine tertiaire, comporte des séries de calcaires et d'argiles non détritiques.

Toutes ces séries possèdent des niveaux calcaires qui donnent naissance à des cuestas.

Le Tertiaire marin est recouvert en concordance dans tout le bassin par les formations groupées sous le nom de Continental terminal, qui couvre au Niger près de 90.000 km². Depuis l'Ader Doutchi jusqu'à Gaya au sud et Niamey à l'ouest, on distingue trois séries bien visibles en affleurement, mais qui perdent leurs caractères en profondeur : à la base, la série sidérolithique de l'Ader Doutchi, constituée de grès ferrugineux, latérites, sables fins, argiles ferrugineuses, une série argilo-sableuse à lignite qui affleure dans la partie septentrionale aux dépens de la précédente, et les grès argileux de tout l'ouest du bassin.

L'ensemble du bassin des Iullemmeden a été partiellement recouvert par des dépôts quaternaires d'origine éolienne, sous forme d'ergs, envahissant les plateaux et s'introduisant dans les zones basses. Les vallées et les plaines ont été également remblayées par des dépôts alluvionnaires. Ces sables sont d'origines diverses (MAINGUET et CANON, 1977, annexe 1) : sables fluviatiles apportés par les oueds, qui proviennent de l'Aïr et de l'Adrar des Ifoghas, et repris par le vent; « sable éolien allochtone provenant du grand courant de transport qui balaie l'erg de Fachi-Bilma et réussit à traverser le massif de l'Aïr par les cols du nord de l'Adrar Tamgak; arrivage d'une très petite quantité de sable, venant de Fachi-Bilma, contournant l'Aïr au sud et passant entre la pointe nord-est de l'Ader Doutchi et la retombée sud-ouest de l'Aïr. Il est probable que, dans ce secteur, arrive également du sable selon une trajectoire non signalée ouest-sud-ouest/nord-nord-est. Le sable contourne l'Adrar des Ifoghas, puis se dépose en bouquet de silks au nord du 18e N. ».

Les principaux types morphologiques :

L'esquisse des principales unités physiques du pays touareg fait apparaître des types morphologiques au rôle particulièrement important. L'analyse de quelques-uns d'entre eux peut donner des indications sur leur évolution récente.

1. Les côtes, comme on l'a dit plus haut, suivent une orientation grossièrement parallèle, faisant face à l'Aïr. Chaque niveau dur et perméable constitue l'une de ces marches successives. Du nord au sud, se succèdent la falaise de Tigiddit, dans le grès du Tégama (Continental intercalaire), la côte cénomano-turonienne, la sénonienne et paléocène, et enfin celle des grès argileux du Moyen-Niger (Continental terminal). Seule la première a reçu un nom qui figure sur toutes les cartes topographiques. Les autres sont seulement désignées par des termes géologiques, ce qui indique bien qu'elles n'apparaissent pas en tant qu'entités autonomes; seules quelques portions, particulièrement remarquables, sont connues des nomades, comme les Monts Tazerzaït Kebir, le Mont Maya (côte cénomano-turonnienne) ou l'Ader Doutchi, région encadrée par la côte sénonienne et paléocène. Cette remarque montre bien que les côtes n'offrent que rarement des obstacles continus, et qu'elles sont plutôt conçues comme une addition de reliefs individuels remarquables.

La falaise de Tigiddit présente un front continu depuis le sud-est d'Agadez, où elle vient mourir sur les premiers contreforts de l'Aïr, jusqu'à l'ouest de Tegidda n tesemt, où elle se disloque en buttes. Le milieu de cet arc de cercle se situe à Marandet, où la falaise est la plus massive et forme une barrière continue. Son tracé général, assez régulier, est cependant par endroits modifié par un jeu de fractures méridiennes sur lesquelles se localisent des séries de buttes, petites îles avancées dans la plaine argileuse. La fracture la plus marquante est celle que jalonnent les buttes à l'est de Tegidda n tesemt, avec, au-delà du chenal majeur de la vallée, la montagne d'Azouza, qui surgit à 150 m au-dessus de la plaine environnante. La falaise de grès, protégée au sommet par une carapace peu épaisse de ciment ferrugineux, recouvre la puissante formation des argilites de l'Eghazer, dans laquelle se développe la dépression périphérique qui cerne l'Aïr au sud-ouest. De cette falaise dévalent des oueds aux lits tapissés de sable et bordés de terrasses arborées, qui dans la plaine cherchent avec peine à rejoindre le collecteur principal. L'été, après chaque orage, un flot torrentiel bouillonne dans les *kori* (oueds), coupant les routes pendant quelques heures et arrachant les terrasses, comme à In Gall par exemple, où de nombreux palmiers-dattiers ont été ainsi déchaussés, puis emportés.

La côte cénomano-turonienne ne forme pas d'arc de cercle régulier, mais se compose de deux secteurs, à orientations sud-nord et ouest-est, se recoupant presque à angle droit. La falaise ne présente nulle part de front continu et rectiligne, mais un tracé sinueux parfois interrompu et seulement ponctué de buttes. Au sommet de l'angle, la falaise est percée par le tracé de l'oued Azawagh, qui se situe dans l'axe d'une gouttière que l'on peut observer par les altitudes de front de côte qui, de 420 m au nord et de 430 m au sud, passe à 320 m aux abords immédiats (Mont Tamaya) de l'oued. La falaise est également festonnée

par de très nombreuses encoches qui correspondent à des axes anticlinaux. Le talus de la cuesta, couronné par une dalle de calcaire, formé de grès, marnes et argiles, est découpé par de profonds ravins. Cette côte réapparaît au sud-est, couronnant dans le Damergou un relief mou, cerné par des dunes fixées, et qui fait figure de synclinal perché, isolé sur les formations du Continental intercalaire.

La côte sénonienne et paléocène, discontinue et entaillée par de nombreuses vallées, atteint sa puissance maxima à la proue septentrionale de l'Ader. La corniche de la cuesta est bien marquée lorsque les assises argilo-sableuses du Maestrichtien, surmontées des dalles calcaires du Paléocène, sont protégées par des formations ferrugineuses qui marquent la base du Continental Terminal. Le soubassement crétacé au contraire est affouillé par l'érosion torrentielle : la base du talus argileux forme de vastes surfaces dénudées où les eaux de ruissellement incisent des ravins qui débouchent sur des éboulis ou des cônes d'épandage. Au pied de la falaise, les dunes de l'erg fossile font obstacle à l'écoulement des eaux et une série de mares s'y développent.

La côte des grès argileux du Moyen-Niger marque la limite des affleurements de grès et argiles du Continental terminal, couronnés par une dalle limonitique. Elle a été découpée par la série des Dallols, Mawri, Fogha et Bosso. L'horizontalité des couches et des plateaux de la surface topographique fait qu'on distingue mal un front de côte vraiment orienté : la falaise, souvent impressionnante, borde les grands dallols qui percent le plateau du nord au sud ou entourent les buttes de la partie orientale : c'est une paroi verticale se rattachant au fond de la vallée par des éboulis, des cônes de déjection ou des cordons de sable.

2. Le réseau hydrographique fossile :

« Le bassin des Iullemmeden doit l'essentiel de sa morphologie à l'érosion causée par des réseaux hydrographiques tributaires du Niger actuellement fossilisés (réseau de l'oued Azawak, Dallol Bosso et de l'oued Maouri), ou en voie de fossilisation (réseau de la rivière de Sokoto). Les vallées fossiles, nettement délimitées par des falaises rocheuses ou des abrupts sableux, sont actuellement remplies par des sables ». (GREIGERT; 1966 : 20).

Ce très vaste réseau hydrographique fossile prend naissance dans l'Aïr et l'Adrar des Ifoghas; l'artère maîtresse, qui prend successivement le nom d'oued Azawagh, Dallol Bosso, Boboye, avec ses grands affluents Azgaret sur la rive droite, Azar, Tadist sur la rive gauche, converge vers Gaya sur le Niger. Ces vallées, au sortir de la zone saharienne, forment des sillons de végétation arborée et herbacée, qui tranchent sur les régions traversées. Bien marquées dans la topographie, souvent encadrées de falaises ou de dunes, elles « sont actuellement remplies par des sables fixés ou par des apports provenant des berges... cependant les derniers efforts que la rivière a faits pour couler se voient encore sous forme de chenaux anastomosés, lieux d'élection des mares, ou de méandres très denses, confus et se recoupant les uns les autres ». (GREIGERT, 1966 : 20). En quelques rares points seulement le tracé des vallées a été recouvert par les sables et a disparu sur quelques kilomètres : c'est le cas de l'oued Azawagh entre Mentès et In Aridal, et du Tadist à la hauteur de la station de pompage de Kao-Kao. Partout ailleurs, le bassin est parcouru par un système hydrographique hiérarchisé.

3. Ergs et dunes :

Les dunes vives sont rares et ne forment que quelques ensembles au nord de la latitude 17°30. Dans le Jadal au nord de la cuesta cénomano-turonienne, ces dunes ont une orientation est-ouest, alors que dans l'Igidi, à l'est de cette même cuesta, elles s'alignent du nord au sud. Ces deux groupes de dunes suivent l'orientation de la falaise qui fait un brusque coude, et leur alignement, dans chacun des cas, est parallèle au front de côte.

Les ergs fixés occupent une place beaucoup plus importante dans le bassin, puisqu'ils recouvrent presque toutes les couches géologiques, du Continental intercalaire au Continental terminal, et débordent même au-delà du fleuve, sur le socle de la région de Téra. On peut d'ailleurs distinguer deux ergs distincts : le plus étendu, le plus ancien et aussi le plus méridional, « montre un enchevêtrement de dunes fusiformes rectilignes ou arquées, d'une hauteur de commandement de quelques mètres à une vingtaine de mètres. Ces dunes protégées par un tapis de graminées, laissent entre elles d'étroits sillons où s'accumulent des sols argilo-sableux » (GREIGERT, 1966 : 19). Les mares, avec une végétation arborée importante, se localisent dans ces bas-fonds. Plus au nord, cet erg ancien est recouvert par une formation plus récente, avec des dunes au relief plus vigoureux, aux crêtes est-ouest assez effilées entre la vallée de l'Azgaret et Tamaya, ou de formes côniques, groupées en alignements plus ou moins réguliers dans la région d'Afsaranta au nord-ouest de Filingué. « Ces dunes récentes, dissymétriques, avec des pentes pouvant dépasser 60° sont elles-mêmes recouvertes d'un tapis végétal qui laisse toutefois apparaître en

crêtes quelques sables encore vifs ». (GREIGERT, 1966 : 20).

L'amplitude des dunes est fonction de leur situation topographique : elle diminue lorsqu'on se rapproche des couches tabulaires, augmente près des ressauts, falaises ou barres rocheuses qui favorisent également la formation de hautes dunes, comme celles qui bordent à l'ouest la mare de Tabalak, au nord-ouest de Tahoua.

Un travail de cartographie récent portant sur le sud-ouest de l'Aïr (MAINGUET et CANON, 1977 : fig. 6, annexe 1) a été l'occasion de définir les principaux édifices sableux : dunes vives ou dunes stabilisées, qui se répartissent en dunes vêtues ou fixées. Les premières portent un tapis végétal qui les fossilise, les secondes un pavage de particules sableuses grossières, « dont la granularité est supérieure à la compétence éolienne actuelle ». Les édifices éoliens se répartissent en trois principales catégories : les édifices disposés en *systèmes périodiques* (à ondulation transverse, longitudinale, quadrillée, etc.), ceux organisés en *structures en semis, monticulaires* (semis régulier de bombements à profil convexe, séparés par des creux arrondis) ou *collinaires* (collines peu individualisées), ou enfin en édifices individualisés en forme de croissant *(barkhane)*.

Les édifices vifs se trouvent en zone saharienne entre le 18e et le 20e degré de latitude N., et sont formés par un courant qui entoure l'Adrar des Ifoghas dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Les édifices vêtus ou fixés se répartissent dans les trois catégories, indiquant un triage de sable du sud au nord : « un vannage du matériel le plus fin se produit au nord, laissant le matériel le plus grossier en ondulations géantes ». Vers le sud se succèdent des paysages collinaires, alvéolaires et de type barkhane.

Cette analyse contredit celle de GREIGERT : elle ne distingue pas deux ergs dont le plus méridional serait le plus ancien, mais montre au contraire des édifices monticulaires méridionaux construits aux dépens des dunes septentrionales : ces dunes, par leur plus faible granularité et les risques supérieurs d'exploitation, sont plus fragiles et plus exposées au risque de déflation.

4. Les kori, terme utilisé au Niger pour désigner les *oueds* (1) sont les cours d'eau temporaires, liés à des crues brèves mais brutales. On les rencontre dans toutes les régions où le relief est assez vigoureux et le volume montagneux suffisant pour rassembler les eaux de pluie dans un lit bien tracé : l'Ader Doutchi, la falaise de Tigiddit, et bien entendu l'Aïr, répondent à ces conditions. Le profil transversal du *kori* reflète sa vie brutale et temporaire : un lit principal tapissé de sables grossiers, encadré de terrasses, souvent arborées, parfois cultivées, et menacées par les crues violentes qui rongent les berges. Les *kori* de l'Aïr constituent bien entendu les exemples les plus nombreux et les plus remarquables, par l'importance des bassins versants (plusieurs milliers de kilomètres carrés), le volume montagneux, la forte déclivité du profil longitudinal (de 1.000 à 1.500 m entre le sommet et la plaine de base), et la longueur des vallées.

Les *kori* de la partie méridionale du massif, où les pluies annuelles dépassent 100 mm, sont tout à fait remarquables par leur vigueur : « L'écoulement en période de forte crue se prolonge sur de très grandes distances. A notre connaissance, le réseau le plus vivant parmi tous ceux que l'on rencontre dans les massifs au sud du Sahara. Ceci tient à la pente forte et régulière des profils en long, à la faible extension des zones très perméables et à la hauteur relativement forte des précipitations annuelles ». (LEFÈVRE, 1960 : 25). Les *kori* forment le réseau hydrographique vivant de la zone sahélo-saharienne.

LES RESSOURCES EN EAU

aman, iman « l'eau, la vie »
(proverbe touareg)

L'eau est évidemment le problème central de toute région à vocation pastorale. Les moyens de s'en procurer varient selon les saisons. Pendant les pluies, des mares se forment dans les bas-fonds. Dès lors tous les puisards ou puits sont abandonnés, puisque l'eau repose en surface, immédiatement disponible.

(1) *kori* est un terme hawsa, entré dans le vocabulaire géographique francophone du Niger. Le terme touareg correspondant est *eghazer,* pl. *ighazeran,* qui signifie précisément *oued, kori* dans les régions montagneuses, mais également « mare en eau » dans celles qui sont dépourvues de relief (cf. infra p. 33-34).

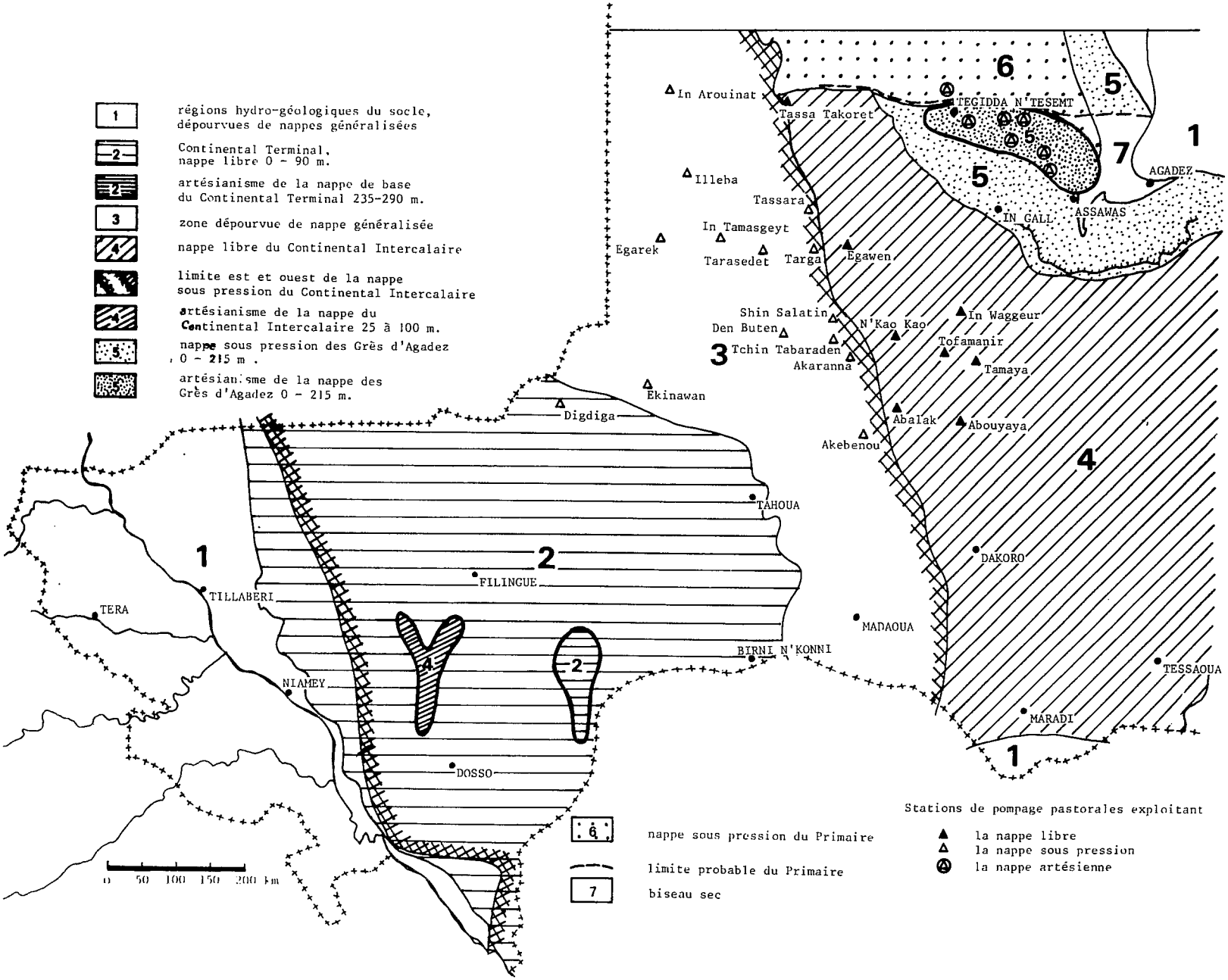

Fig. 5 : Carte hydro-géologique

Chez les Touaregs Iullemmeden, la vallée est dite *aghlal,* terme qui évoque une idée de « creux » (1), comme dans les vallées des plateaux gréseux, où elles forment de vastes ensellements, ou *eghazer,* terme qui confond la vallée dont le lit principal est bien tracé par un écoulement brutal lié à un relief, mais de courte durée, et l'eau stagnante qui se concentre dans une mare. Ainsi, en saison des pluies les eaux de surface sont presque les seules à être utilisées par les nomades et leurs troupeaux, dans toutes les régions. En saison sèche, par contre, les ressources en eau diffèrent ici et là, en raison des conditions hydrogéologiques différentes.

Les potentialités :

— Les eaux de surface : En dehors du fleuve Niger, seul cours d'eau permanent, de quelques mares pérennes, de sources dans les montagnes, les eaux de surface sont en général temporaires, et liées à la saison des pluies. Le Niger, bien que son régime ait l'avantage de ne pas être accordé à celui des saisons, avec une crue en février et un étiage au creux de la saison des pluies, n'est un recours que pour un petit nombre de troupeaux, vivant à ses abords immédiats. Les rares mares pérennes, souvent situées en zone pastorale, jouent un rôle considérable dans l'abreuvement des troupeaux. La plupart d'entre elles ont bénéficié, comme on l'a déjà signalé, d'une remontée récente des nappes : les mares de Baga, Aduna, Keita, se succèdent dans une même vallée de l'Ader, la dernière améliorée par la construction d'un petit barrage en terre. Plus au nord, le système des mares de Kéhéhé-Tabalak est devenu permanent depuis 1953, comme la mare de Baga précédemment citée. Pourtant dans un rapport de 1950 on pouvait lire : « Nous ne connaissons pas de mares permanentes au nord de Tahoua » (GREIGERT, 1950). Or ces mares sont restées en eau jusqu'à ce jour, malgré les récentes années sèches. Ce fait, déjà signalé, mérite d'être répété ici, car il montre que les mares dites « permanentes » ne le sont en fait qu'au cours d'une période relativement brève, et ne peuvent être comparées à des lacs alimentés par des cours d'eau réguliers. Elles sont tributaires, non seulement des pluies annuelles, mais de la variation des nappes : ce n'est qu'avec retard qu'elles réagissent aux variations du régime pluviométrique.

Dans l'Aïr existent également des réserves d'eau permanentes : *agelmam,* pl. *igelmamən,* désigne ce type de retenue, permanente ou non, qui se forme dans les rochers. A Timia, par exemple, au pied d'une cascade, existe un *agelmam* permanent, alimenté par une coulée de basalte poreux qui forme un réservoir naturel. Ailleurs ce sont des sources qui livrent de l'eau en toute saison : sources thermales de Tafadeq, de Tatey et d'Igululuf, d'où sourdent des eaux chaudes liées au volcanisme; sources salées non moins célèbres des plaines environnant l'Aïr, à Tegidda n tesemt, Tegidda n Adrar, Tegidda n tageyt, Gélélé, Azelik, Fagoshia, Dabla; liées à des failles du Continental intercalaire (BERNUS et GOULETQUER, 1976 : 15).

A côté de ces réserves permanentes, les eaux temporaires sont de beaucoup les plus nombreuses. Des mares éphémères se forment partout, et la majorité d'entre elles s'assèchent cinq à six semaines après la fin des pluies, comme celles qui se blotissent dans les creux interdunaires de l'erg fossile. Les mares les plus importantes sont en général liées à certains sites privilégiés, les grands axes fossiles ou le pied du talus argileux des cuestas.

Les retenues d'eau dans les éboulis de rochers *(agelmam)* peuvent également n'avoir qu'une existence éphémère, lorsqu'elles sont tributaires des seules eaux de pluie. C'est le cas des retenues de la falaise de Tigiddit, In Kakan et Agelmam n tamat, au nord-ouest d'In Gall.

Il faut signaler pour mémoire les eaux torrentielles des *kori,* qui bouillonnent quelques heures et vont s'infiltrer dans les sables ou remplir les mares. Enfin, à l'ouest d'Agadez, à Tigerwit, un barrage de terre, construit au cours des années 60, a créé une rentenue d'eau importante qui se perpétue jusqu'au mois de février. Destinée dans son principe à des utilisations agricoles, cette nappe artificielle a surtout servi jusqu'ici à l'abreuvement du bétail.

Toutes ces ressources en eau temporaires disparaissent les unes après les autres, et en fin de saison sèche, les éleveurs doivent presque tous faire appel aux ressources du sous-sol.

— Les eaux souterraines : Parmi les nappes superficielles, on peut distinguer d'abord les nappes d'inféroflux qui suivent l'axe des *kori* dans les régions montagneuses. Les nomades creusent des trous pour

(1) Ce terme désigne également une grande auge en bois servant à abreuver les animaux.

atteindre une eau claire et fraîche filtrée par le sable. Ces trous, appelés *ersan* (sing. *eres*) ont tendance à s'ébouler, et l'on en retient les parois par quelques piquets de bois et de la paille. Les *ersan* sont de faible profondeur en raison de leur instabilité, mais peuvent cependant atteindre de 8 à 10 m. Ce sont presque toujours des ouvrages provisoires, qui sont comblés à chaque crue. Les nappes d'infero-flux sont aussi mises à contribution par les agriculteurs qui forent des puits (*anu,* pl. *inwan*) sur les terrasses des *kori.* Creusés dans un matériel plus stable, ils ont un large orifice, une profondeur dépassant 10 m et pouvant atteindre 20 m, et servent à l'irrigation des jardins. Ce sont des ouvrages stables, dont l'existence dure autant que les cultures qu'ils irriguent. Leur débit doit être suffisant pour permettre à un animal tracteur de remonter une puisette dans un va-et-vient incessant (cf. Chap. XII).

Dans la région du socle de l'ouest nigérien, les affluents de la rive droite possèdent un écoulement continu pendant toute la saison des pluies; cependant les crues sont trop rapides pour permettre une infiltration suffisante, et les nappes restent presque toujours sous-alimentées. On considère que plus de la moitié d'entre elles sont permanentes (70 % dans le secteur compris entre Téra, Bankilaré et le fleuve), mais qu'elles s'affaiblissent considérablement en saison sèche (PLOTE, 1961). Ces données datent d'avant la récente sécheresse, et on peut penser que cette « permanence », liée aux pluies et aux crues annuelles, est contingente et peut varier en fonction de séries d'années sèches ou humides.

Dans les vallées fossiles du bassin sédimentaire, qui ne connaissent pas d'écoulement superficiel continu, les nappes ont un caractère fragmentaire pour deux raisons complémentaires : d'une part les dépôts de remplissage des vallées ne sont pas d'origine alluviale, mais avant tout des dépôts d'éboulis tendres, mélangés à des sables dunaires, des vases de fond de mare et des sols argilo-sableux : d'où l'extrême hétérogénéité des faciès, leur discontinuité et leur enchevêtrement (GREIGERT 1950, 85). D'autre part, en raison de l'absence d'écoulement dans les vallées, la recharge des nappes est directement tributaire de pluies irrégulières dans l'espace, et souvent très localisées. On a pu ainsi observer en 1948, dans une même vallée au nord-ouest de Telemsès des puisards abondamment alimentés non loin d'emplacements abandonnés, alors qu'en 1949, la situation s'était inversée (GREIGERT, 1950).

Dans les zones pré-sahariennes où l'eau est rare, les nappes se localisent à la confluence des vallées. En zone sahélienne la présence des nappes est souvent liée à l'emplacement des mares asséchées. Les nomades creusent des puisards sur leurs bords, à l'endroit où le faciès vaseux fait place au faciès sableux; ils choisissent un terrain suffisamment consistant pour éviter les éboulements, mais ils savent par expérience que les eaux de ruissellement et d'infiltration se sont accumulées dans cette zone de contact. Tels sont les puisards des mares de Tabalak, Kao, Wezzey, Midal, par exemple. Des petites nappes très localisées se forment également dans les creux interdunaires de l'erg fossile.

Les nappes superficielles ont pu être exploitées sans difficulté majeure par les éleveurs avec les moyens traditionnels d'exhaure. C'est pourquoi, malgré leur précarité, leur discontinuité, elles constituent une ressource importante : elles permettent, grâce à leur dispersion, à leur nombre, l'exploitation de pâturages inaccessibles à partir des mares permanentes ou des puits profonds.

— Les nappes profondes, souvent seulement utilisables au moyen de techniques modernes, ont pu dans certaines conditions être exploitées par les éleveurs eux-mêmes. C'est le cas des puits du plateau du Tegama, qui seront décrits dans le paragraphe consacré à ces nappes du Continental intercalaire.

Le Continental terminal contient des nappes phréatiques. La nappe est libre, ou captive lorsqu'elle est enfermée sous une lentille argileuse, et dans certains cas, artésienne. Les grandes différences de profondeur (de 10 à 90 m) de la nappe tiennent à la variété des conditions de gisement, comme à celle des faciès.

Le Continental terminal possède une nappe artésienne dans l'axe du synclinal nord-sud que suit le Dallol Mawri, et qui est exploitée dans la région de Dogon Doutchi.

Le Crétacé supérieur marin semble ne pas contenir d'eau, comme en témoignent les nombreux forages stériles et les puits secs au nord de Tahoua, jusque dans les vallées du Tadist et de Tahoua.

C'est le Continental intercalaire qui contient les plus riches réserves en eau du bassin des Iullemmeden. Sur les plateaux du sud d'In Gall, la nappe libre des grès du Tégama peut être exploitée par les éleveurs eux-mêmes, par des puits profonds atteignant 30, 50 ou même 90 m. Dans la région du Koutous, les grès du Tégama sont également exploités par des puits très anciens, profonds de plus de 50 m.

Dernières installations destinées à mettre l'eau à la disposition des éleveurs, les stations de pompage : ces forages, munis de moteurs, captent la nappe des grès du Tégama, l'une des plus riches et des plus continues du bassin des Iullemmeden, et qui se poursuit sous les formations du Crétacé. Cette nappe captive sous pression est exploitée par de nombreuses stations de pompage, qui doivent chercher l'eau à des profondeurs croissantes vers le sud-ouest et vers l'ouest, où elle a été atteinte à 690 m à Digdiga. C'est la pression hydrostatique de la nappe captive qui permet l'élévation de l'eau dans les forages.

La nappe, ou les nappes des grès du Tegama semblent, par leur importance, ne pas être actuelles : « il est donc sensé de dire que l'eau prélevée dans la partie centrale des nappes peut provenir de pluies tombées il y a fort longtemps sur des terrains très lointains. Sans être à proprement parler fossile, la nappe est ancienne et correspond à une pluviométrie différente de l'actuelle » (FAURE, 1959). Cela pose le problème de l'exploitation de cette nappe, qui a été mise à contribution par « les hommes d'autrefois », puis les éleveurs d'aujourd'hui, et enfin par les techniques modernes de ces forages à grand débit. « En résumé, bien que les grès du Tegama constituent un magasin facile à exploiter, et dont on a, sauf en certaines régions bien repérées, toujours tiré ce qu'on leur demandait, les problèmes qu'ils posent sont nombreux et loin d'être élucidés. Il est certain qu'on n'a pas là un réservoir homogène à perméabilité élevée. Si dans les décennies à venir on pourra y pomper en toute tranquillité et en extraire des volumes d'eau beaucoup plus élevés que ceux qu'on en tire actuellement, il ne s'agit pas là de réserves inépuisables. Les eaux des grès du Tegama ne peuvent être renouvelées que par des apports brefs et localisés, consécutifs aux pluies d'hivernage, et il faudrait démontrer que ces infiltrations d'eau parviennent bien aux nappes ». (GREIGERT, 1968, T. II, 334).

— La série des Grès d'Agadez, recouverte par les argilites de l'Eghazer, contient une nappe artésienne exploitée par une série de forages implantés dans la dépression périphérique située à l'Ouest d'Agadez. Cette nappe semble être en grande partie alimentée par les eaux de ruissellement de l'Aïr. Des études récentes (LEFÈVRE 1960 et 1961) ont montré que le versant occidental du massif « présente un fort coefficient de ruissellement donnant lieu à des crues dangereuses, mais susceptibles d'alimenter les nappes de façon importante... (cependant)... la part des apports infiltrés reste inconnue ». L'écoulement global des *kori* du sud-ouest, (entre le quadrilatère Agadez - Massif de Guissat - Mont Todra - Massif de Tarouadji), qui seuls contribuent à l'alimentation des nappes aquifères de l'ouest du massif, a pu être évalué à 100.000.000 m³ pour une année pluviométrique moyenne.

— Les séries primaires possèdent également des nappes importantes qui ont été reconnues récemment par les prospecteurs. Les plus intéressantes, celles du Cambro-Ordovicien et du Devonien, ne concernent que les régions sahariennes; par contre les nappes du Carbonifère sont exploitables en bordure de l'Aïr. On peut considérer que ces nappes sont fossiles puisqu'elles ne reçoivent presque aucun apport des pluies. Nous signalons ces nappes pour mémoire, car leur rôle a été d'alimenter les prospections et les exploitations industrielles (Arlit), beaucoup plus que de favoriser l'élevage.

— Dans la région du socle de l'Ouest nigérien, il n'y a pas de nappes véritablement profondes; mais on désigne sous ce nom, bien qu'elles soient atteintes à moins de 10 m, les nappes enfermées dans les formations rocheuses ou leurs produits d'altération, pour les distinguer des nappes alluviales. Elles sont d'extension limitée, et deux puits voisins peuvent donner des débits variables et fournir des eaux de qualité très différente en ce qui concerne leur minéralisation. C'est pourquoi on rencontre dans cette région de nombreux puits stériles ou à faible débit (PLOTE, 1961).

L'utilisation des ressources disponibles

Les éleveurs mobilisent les ressources en eau, selon des disponibilités variables dans le temps et dans l'espace. L'eau, ou plutôt les eaux, les Touaregs disent *aman,* un pluriel sans singulier, superficielles et souterraines sont utilisées successivement dans un calendrier précis, mais suffisamment souple pour tenir compte des variations pluviométriques inter-annuelles.

Les eaux de surface sont toujours mises à contribution en priorité : les sources (*shet n aman,* l'œil de l'eau), en général concentrées en quelques régions peu étendues, ne sont utilisées qu'à certaines périodes; les sources de la dépression périphérique de l'Aïr, par exemple, dont les eaux sont chargées de sels minéraux, sont envahies par les troupeaux au cours de la migration estivale appelée « cure salée ». Les retenues d'eau dans les rochers *(agelmam),* les mares des zones basses *(eghazer)* jouent un rôle autrement important, les secondes surtout, par leur nombre, leur dispersion, leur durée relative, et leur insertion dans la zone d'élevage la plus riche en troupeaux.

L'exploitation des mares est poursuivie jusqu'à leur assèchement, même lorsqu'elles ne contiennent plus qu'une eau fangeuse et croupissante : on retarde ainsi le retour au puits profond et le travail d'exhaure, ou au forage avec les concentrations animales et les longs parcours pour rapporter l'eau au campement. On tente de purifier l'eau en creusant un trou sur le bord de la mare, relié à celle-ci par un petit canal barré de feuilles destinées à faire tomber la vase. Pour les petits animaux, on creuse une tranchée, avec un canal d'amenée également barré, pour leur fournir une eau relativement claire.

Mais les mares s'assèchent les unes après les autres, et il faut chercher l'eau dans les nappes alluviales. Le puisard, *abankor,* pl. *ibankar,* est un ouvrage ne dépassant guère, sauf exception, une dizaine de mètres de profondeur. L'orifice, en général perché sur un monticule, est encadré par des troncs; les parois sont cerclées de branchages sur une hauteur d'1 m environ, alors que le fond est coffré par de la paille de *teberemt (Cymbopogon proximus).* On creuse jusqu'à ce que l'eau atteigne une tranche permettant le remplissage d'une puisette. Le débit est si faible que le puisard est rarement isolé, mais fait partie d'un groupe qui permet de passer de l'un à l'autre et de laisser ainsi le temps au premier utilisé de se réalimenter avant un nouveau puisage. Un groupe de puisards offre l'aspect d'un champ bouleversé de trous et de déblais, évoquant un terrain récemment bombardé. Les puisards, immergés et comblés en saison des pluies, doivent être recreusés chaque année. Parfois la nappe s'épuise, et le berger doit chercher d'autres points d'eau mieux alimentés.

Au puisard, les éleveurs utilisent en général une puisette *(aga)* en cuir, qu'ils tirent directement avec une corde en fibres végétales ou en cuir, et dont ils déversent le contenu dans des abreuvoirs. On a estimé que pour un puisard de 11 m de profondeur, avec une puisette de 7 à 8 l de contenance, on peut obtenir une cadence de 8 l à la minute, soit 500 l à l'heure et 5 m³ avec dix heures de puisage (COGERAF, 1962). Ces estimations sont théoriques, car les puisards ne sont pas utilisés d'une manière continue. On pourrait en dire autant des *ersan,* ces trous creusés dans les lits principaux des *kori,* qui sont souvent encore plus éphémères que les puisards, dans la mesure où les nomades les abandonnent pour en creuser de nouveaux lorsqu'ils se déplacent. Ouvrages fragiles, étayés parfois de branches et de paille, ils s'éboulent beaucoup plus facilement encore que les puisards, car le sable est moins stable qu'une argile compacte.

Le puits, qui fait appel aux nappes profondes, permanentes, est un ouvrage plus durable. *Anu,* pl. *inwan,* est le terme générique qui désigne le puits. Mais les Touaregs distinguent le puits profond, *gharus,* pl. *ighuras,* de plus de 40 m, et le puits construit par les services administratifs, avec des matériaux de maçonnerie, *cimenti.* Mais quelle que soit sa profondeur ou la technique utilisée pour son creusement, le puits est exploité d'une manière identique par tous les éleveurs. Chaque berger place sur le bord du puits une fourche *(tigittawt* pl. *shigittawin)* solidement enfoncée dans le sol. C'est le signe visible de l'installation d'un usager, c'est le matériau fixe qui reste en place même quand son propriétaire a délaissé provisoirement le puits. Lorsque le berger vient abreuver son troupeau, il apporte avec lui la poulie *(tekarkart),* qu'il fixe sur un axe horizontal en bois entre les deux montants de la fourche, et une corde qui va coulisser sur la rainure de la poulie. La corde est faite en cuir pour supporter une puisette *(aga)* de forte capacité, ramenée parfois de près de 90 m de fond. Les bergers font appel à la traction animale : bœuf, chameau, plus rarement âne, doivent à chaque opération, parcourir une distance égale à la profondeur du puits, soit dans les cas extrêmes 90 m à l'aller et autant au retour. Le bœuf est l'animal le plus apprécié par sa constance dans l'effort, et on ne fait appel qu'en son absence au chameau ou à l'âne. L'abreuvement exige la présence de deux personnes : un homme dans la force de l'âge pour soulever la puisette à la sortie du puits et la déverser dans les abreuvoirs, et un enfant ou une femme qui accompagne l'animal tracteur dans son va-et-vient. On a calculé, au puits d'In Aggar, profond de 88 m, que la puisette était déversée toutes les 8 mn dans les abreuvoirs. Autour de chaque puits, le nombre de fourches varie en fonction du diamètre et du débit de l'ouvrage. Les puits traditionnels sont parfois creusés à faible distance les uns des autres : leur faible diamètre ne permet guère de recevoir plus de deux ou trois fourches. Les puits cimentés, dont le diamètre peut atteindre 2 m, sont parfois entourés d'une série de 10 à 12 fourches. Les ouvrages publics sont à la disposition de tous et ne peuvent faire l'objet d'aucune appropriation. On a cherché à évaluer la quantité d'eau fournie par fourche. Avec une puisette d'une capacité moyenne de 40 l, on a estimé le débit horaire entre 1.100 et 300 l, et le débit journalier entre 22 et 6 m³ pour des puits dont la profondeur varie de 18 à 88 m, avec un travail quotidien de vingt heures (COGERAF, 1962).

Les puits *(anu,* pl. *inwan)* implantés dans l'Aïr sur les terrasses des *koris* utilisent les nappes d'infero-flux. Destinés à irriguer des jardins, ce sont des ouvrages importants et stables, sujets cependant à des effondrements et à des baisses de niveau de la nappe en période de sécheresse prolongée. La traction animale est ici aussi utilisée, avec la technique spéciale d'une puisette qui se vide par le fond, et déverse dans un canal son contenu à chaque rotation de l'animal (voir infra, chap. XII, 2).

Les stations de pompage, appelées *fonfu* par les Touaregs, possèdent l'originalité d'offrir l'eau dans des bacs d'abreuvement, en supprimant tout travail d'exhaure. Directement accessible aux animaux, comme celle des mares, elle est par contre de très belle qualité, venant des nappes profondes. Les stations de pompage comprennent un hangar qui abrite deux moteurs, un château-d'eau, 6 grands abreuvoirs métalliques, et 1 batterie de robinets destinés à fournir l'eau domestique. Le débit des stations de pompage varie entre 15 et 50 m³ à l'heure. C'est donc la possibilité d'abreuver un nombre d'animaux sans

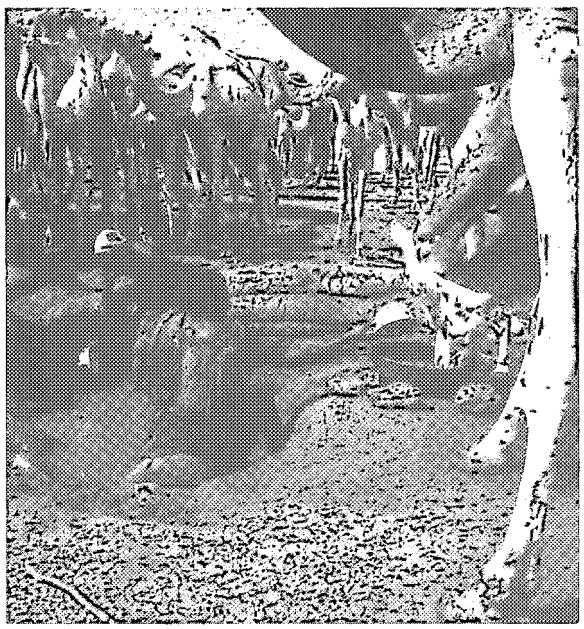

1) Sources de Gélélé à l'époque de la « cure salée » (5 km au ouest-nord-ouest de Tegidda n tesemt).

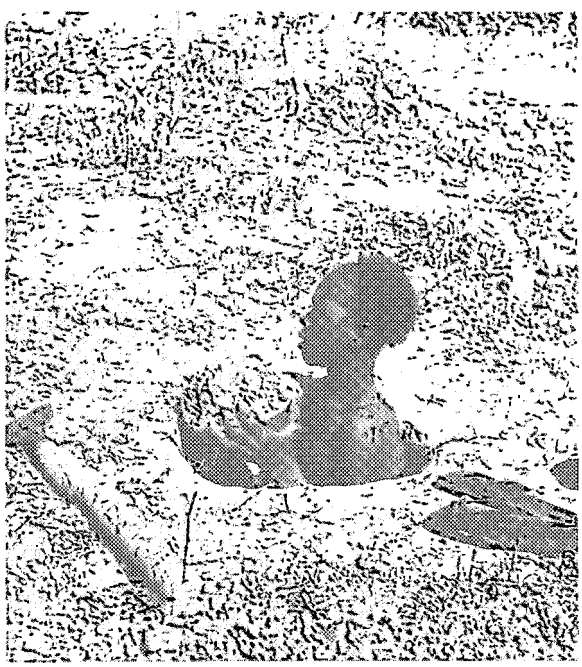

2) Creusement d'un puisard dans la région de Bankilaré (arrondissement de Téra).



3) Puits traditionnel d'Akenzigi (nord d'In Gall).



4) Affluence à la station de pompage de Den Buten (arrondissement de Tchin-Tabaraden) au mois de janvier.

Planche I - Eau

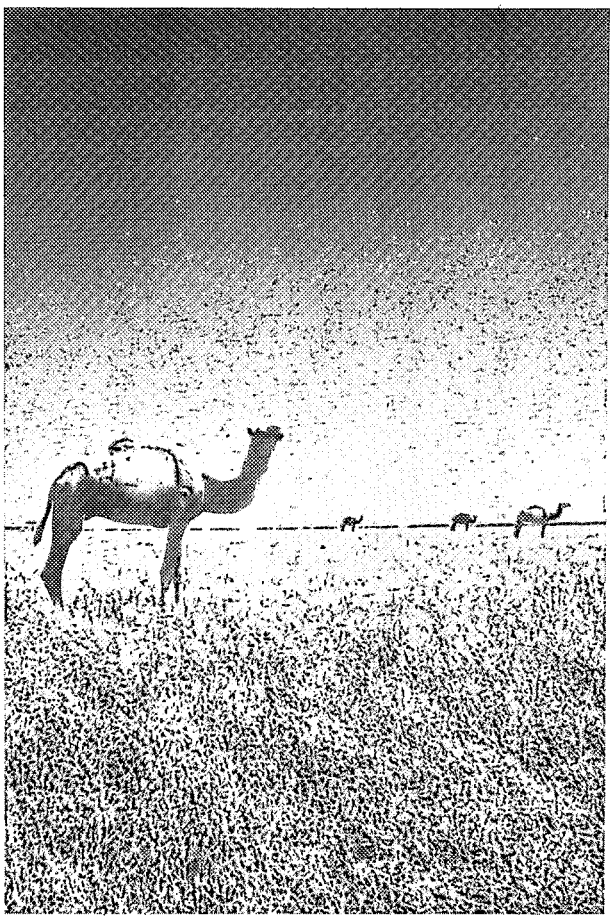

1) Pâturage herbacé *(Aristida funiculata, Schoenefeldia gracilis,* etc.) dans les plaines du nord d'In Gall.

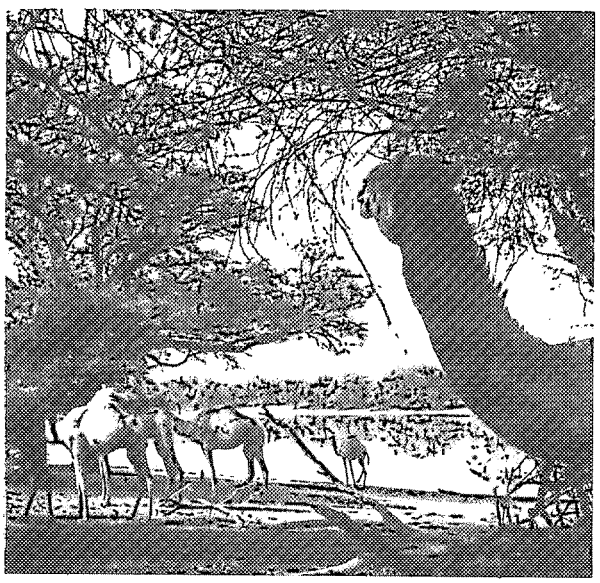

2) Pâturage arboré *(Acacia nilotica)* autour de la mare d'In Atès (80 km au nord d'Ayorou, arrondissement de Tillabery), au mois de décembre.

Planche II - Pâturages

commune mesure avec les puits, car ici le débit n'est plus théorique ni lié au travail des bergers.

Du puisard au puits et à la station de pompage, on passe de quelques dizaines à quelques centaines et plusieurs milliers d'« Unités-bovin-tropical » (1) qui vivent de l'exploitation des eaux souterraines d'un même ouvrage. Les mares et les stations de pompage, si elles font appel à des eaux d'origine différente, superficielles pour les premières, et nappes profondes pour les secondes, fournissent les unes et les autres une eau immédiatement disponible sans travail d'exhaure. Elles se complètent dans le temps par une exploitation successive, puisque aussi longtemps que les mares sont en eau, les stations inutiles restent fermées. Les différentes régions ne possèdent pas toute la gamme des ressources en eau, et les stations de pompage sont absentes dans les formations du socle. Elles existent dans les roches sédimentaires, mais les puisards sont absents des grès du Tégama, riches en puits profonds, alors que la situation est inverse dans les formations du Crétacé. Autrement dit, il y a complémentarité dans une même région entre les diverses sortes de ressources en eau et entre des régions voisines, qui disposent de possibilités hydrauliques distinctes ou d'eau de qualité différente, comme les eaux minéralisées des abords de l'Aïr. L'exploitation des pâturages différenciés et éloignés est liée aux ressources en eau temporaire des bas-fonds inondés. Les mouvements des nomades tiennent compte de toutes les possibilités qui leur sont offertes : ils utilisent en priorité les eaux de surface qui les libèrent de toute contrainte, et jouent sur ces possibilités, échelonnées dans le temps et dans l'espace, pour une exploitation différée et rationnelle des pâturages de leur aire de nomadisation.

3. ESSAI DE RÉGIONALISATION DU PAYS TOUAREG NIGÉRIEN

L'étude du milieu physique n'a pas permis d'individualiser de véritables régions naturelles. Les différents critères auxquels il a été fait référence (climat, végétation, relief, structure hydro-géologique) ont fait apparaître des limites isolants des domaines qui ne se recouvraient pas exactement. Or il existe des régions que les Kel Tamasheq ont su concrètement définir, et qui prennent implicitement en compte les critères laborieusement énumérés, ou qui isolent l'un d'entre eux considéré comme essentiel et capable de donner sa marque à la région.

La zone septentrionale du pays touareg comporte deux régions bien distinctes, l'Aïr et ses abords d'une part, et le Ténéré du Tamesna, plus souvent appelé Tamesna par les Kel Tamasheq.

1. L'AÏR s'impose par son volume montagneux et s'oppose à toutes les régions voisines. Son originalité apparaît dans tous les domaines, et ce n'est pas le lieu de développer ici ses caractéristiques géologiques ou bio-climatiques. A l'Aïr on peut rattacher deux dépressions périphériques caractéristiques, le Talaq sur la bordure ouest de l'Aïr, dépression méridienne encadrée par les grès à l'ouest et le massif ancien à l'est, et développée dans l'argile comme son nom l'indique (*talaq :* argile) (2), et l'Eghazer wan Agadez, au sud et au sud-ouest du massif, jusqu'à la falaise de Tigiddit.

2. LE TAMESNA, ainsi appelé par les Touaregs, alors que les géologues l'ont appelé « Ténéré du Tamesna » pour l'opposer au Ténéré (3) du Tafassasset à l'est de l'Aïr. Si Tamesna (ou Tamasna) pour les Kel Ahaggar désignait l'Adrar des Ifoghas et ses abords orientaux, (FOUCAULD, 1940 : 174), ce terme concerne ici les plaines au nord d'In Abangarit, depuis que de nombreux Touaregs de l'Ahaggar nomadisent en permanence dans cette région. Et pour les Touaregs méridionaux, le Tamesna est la région saharienne parcourue par les Kel Ahaggar, traversée par la vallée du Timersoy, qui rejoint l'Eghazer wan Agadez pour former l'Azawagh, et qui est une vaste étendue occupée seulement au nord-ouest par des

(1) U.B.T., « Unité Bovin Tropical », correspond à un animal de 250 kg. 1 UBT = 1 camelin = 0,7 bovin = 10 ovins ou caprins.

(2) Le Talaq (ou Talak) désigne très précisément cette dépression méridienne et c'est à tort que souvent on l'étend à toutes les plaines qui séparent l'Aïr de l'Adrar des Ifoghas (cf. DONAINT et LANCRENON, 1972 : 18).

(3) Signalons qu'en tamasheq, *tenere* désigne la plaine (sans montagnes ni dunes), et par extension « plaine déserte, désert non montagneux, désert plat, désert » (FOUCAULD, 1940 : 188). Autrement dit, c'est tout à fait improprement qu'on a pris l'habitude de désigner, par Tenere, l'erg de Bilma, à l'est de l'Aïr.

dunes vives entre le 18e et le 20e parallèles. Certains distinguent sous le nom de Ténéré la zone plus septentrionale, au nord du 19e parallèle.

3. LA TADARAST (1), au sud de l'arc de la falaise de Tigiddit, désigne une zone de plateaux formés dans les grès, entaillés de larges vallées, sillons arborés orientés du nord-est au sud-ouest. Un arbre caractéristique, l'*adaras, (Commiphora africana),* au tronc large, aux branches qui digitent près du sol, aux petites feuilles vert foncé qu'il porte pendant quelques mois seulement, constitue la majorité du peuplement arboré des plateaux, au point de donner son nom à la région.

4. L'AZAWAGH, stricto sensu, désigne la vallée fossile qui, à partir d'In Abangarit se dirige vers le sud, déborde au Mali, et prend vers Filingué le nom de Dallol Bosso et de Boboye. Ce nom désigne aussi une région qui s'étend du nord de l'Ader Doutchi jusqu'au nord des dunes mortes : « L'Azawar est la région s'étendant entre les 15e et 18e degrés de latitude nord et du 4e degré de longitude est à la frontière du Soudan français... L'Azawar s'appuie aux derniers contreforts septentrionaux de l'Ader ; il forme une région caractéristique de collines et de dunes fixées par une végétation dont l'abondance par endroits est étonnante » (NICOLAS, 1950 : 1). C'est la vallée qui donne son nom à la région qu'elle traverse, et qui définit assez exactement le domaine d'une confédération touarègue, les Iullemmeden Kel Dinnik.

5. LE DAMERGOU est constitué de collines molles, assez individualisées cependant par rapport aux plateaux et aux dunes qui l'enserrent pour apparaître comme une région caractéristique, dont le nom est bien connu jusque dans l'Ahaggar (FOUCAULD, 1940 : 29).

6. LA RÉGION DES GOULBI ne porte pas de nom particulier, mais peut se définir par le faisceau parallèle de vallées (*gulbi* en Hawsa) d'orientation est-ouest (Tarka, N Kaba, Maradi).

7. L'ADER DOUTCHI est une région très individualisée de plateaux disséqués au nord, et échancrés de vastes vallées vers le sud, aux flancs escarpés. Cette zone est cernée de dunes fixées qui l'ennoient à l'ouest.

8. LA RÉGION DES DALLOLS, à l'ouest de l'Ader Doutchi, est parcourue par le réseau parallèle des grands dallols (Mawri, Bosso, Zgaret), qui séparent des plateaux monotones. Le terme peul de *dallol* qui désigne une vallée fossile a été entériné par l'usage et nous sert ici de référence pour rassembler une multitude de petites régions humaines juxtaposées, qui ne forment pas véritablement de régions géographiques cohérentes. Citons seulement le Fako Maydulu, nom d'origine peule, qui désigne les plaines de la zone pastorale au nord de Filingué.

9. L'OUEST NIGÉRIEN ne forme pas une région cohérente, mais réunit les deux rives du fleuve Niger, qu'on a coutume d'appeler « rive hawsa (rive gauche) et rive « gurma » (rive droite). Les Touaregs appellent cette rive droite et tout l'intérieur de la boucle du Niger du nom d'Harabanda, et le fleuve qui forme l'axe de cette région occidentale est connu sous le nom d'Egerew.

Ces quelques exemples montrent que les Kel Tamasheq désignent sous un même vocable des régions qui possèdent des caractéristiques bien précises, volume montagneux (Aïr, Ader Doutchi et même Damergou), vallée principale (Azawagh), végétation (Tadarast) ou situation définie comme extérieure au centre du monde touareg (Harabanda, « derrière l'eau », toponyme emprunté au songhay *hari banda*). D'autres régions n'ont pu être définies, et pour la commodité, il a fallu retenir un critère hydrographique, Goulbi, Dallol, alors qu'aucune toponymie régionale touarègue n'apparaît à cette échelle. Il existe cependant dans ces zones méridionales de nombreuses régions humaines, morcelées, qui ne recouvrent pas des unités géographiques cohérentes. Cette première approche ne donne donc qu'un découpage à grands traits de l'espace touareg nigérien.

(1) Appelée souvent à tort Tadress.

CHAPITRE II :

L'IMPLANTATION TOUARÈGUE ET LA MISE EN PLACE DES GROUPES

Les groupes touaregs qui occupent aujourd'hui le pays et les régions qui viennent d'être définies se sont mis en place très progressivement. Cette lente occupation s'est faite aux dépens d'autres populations refoulées au sud ou à l'est par vagues successives, se repoussant les unes les autres ou se recouvrant, la dernière arrivée se superposant à la précédente. Cette histoire a déjà donné lieu à de nombreux travaux : synthèses provisoires (1), monographies parfois anciennes de militaires ou d'administrateurs coloniaux, traditions recueillies ici et là, parfois de façon très incomplète. Les matériaux de cette histoire se composent d'une masse de données disparates, souvent de valeur inégale : chacune d'elles privilégie un groupe, et dans chaque cas, les guerriers touaregs, chantres de leur propre histoire, ont tendance à transformer en victoires les batailles perdues, ou à passer sous silence tous les faits qui ne concourent pas à leur glorification immédiate (2).

Les sources de l'histoire touarègue sont de deux sortes : tout d'abord quelques documents écrits, les tarikh, œuvres de lettrés musulmans de villes à tradition islamique ancienne, comme Tombouctou, Agadez, Sokoto, ou de marabouts de tribus nomades *(ineslemən)* (3), qui ont cherché à fixer les grands traits de leur histoire. L'inventaire, le recueil et l'exploitation de ces manuscrits, entrepris au Niger par BOUBOU HAMA, puis étendus de façon systématique à l'ensemble de l'Afrique sahélienne par l'UNESCO, sont loin d'être achevés, et chaque année amène de nouvelles découvertes (4). D'autre part, les traditions orales, qui se transmettent chez les Touaregs sous la forme poétique, évoquent les hauts faits des guerriers au cours des siècles passés, tout en apportant en même temps des indications précieuses sur le genre de vie ou les mentalités. Cette forme littéraire est toujours vivante, et les événements des dernières décennies sont traités de la même façon par les poètes actuels. Le contenu (5) proprement historique de ces poèmes est d'utilisation difficile, car il s'agit d'une histoire faite par des héros, et racontée par des poètes. Ils portent cependant la marque et le génie de la civilisation touarègue, et font apparaître une éthique qui a servi de référence à tout un monde pendant des générations. A ce titre, cette source d'information ne peut

(1) Très brièvement on peut citer : MANGEOT et MARTY (1918), RICHER (1925), URVOY (1933 et 1936), NICOLAS (1950), SÉRÉ de RIVIÈRE (1965), BOUBOU HAMA (1967). Les travaux d'URVOY restent la base de toute étude historique. Ceux de BOUBOU HAMA sont souvent de valeur inégale, et il est parfois difficile d'isoler les informations nouvelles, présentées généralement sans critique, des compilations.

(2) Cf. BONTE et ECHARD (1976).

(3) Tarikh des Aït Awari, des Itesen ; correspondance des marabouts Kel Gress avec Sokoto, cf. Djibo Hamani, 1975.

(4) Cf. notamment NORRIS, 1975.

(5) Voir FOUCAULD (1925-1930) pour l'Ahaggar ; chez les Iullemmeden Kel Dinnik, les poèmes du célèbre guerrier Afellan sont cités par NICOLAS (1944) et BERNUS (1970) ; pour la tradition des religieux Kel Eghlal, voir GHUBAYD AGG ALAWJELI, 1975.

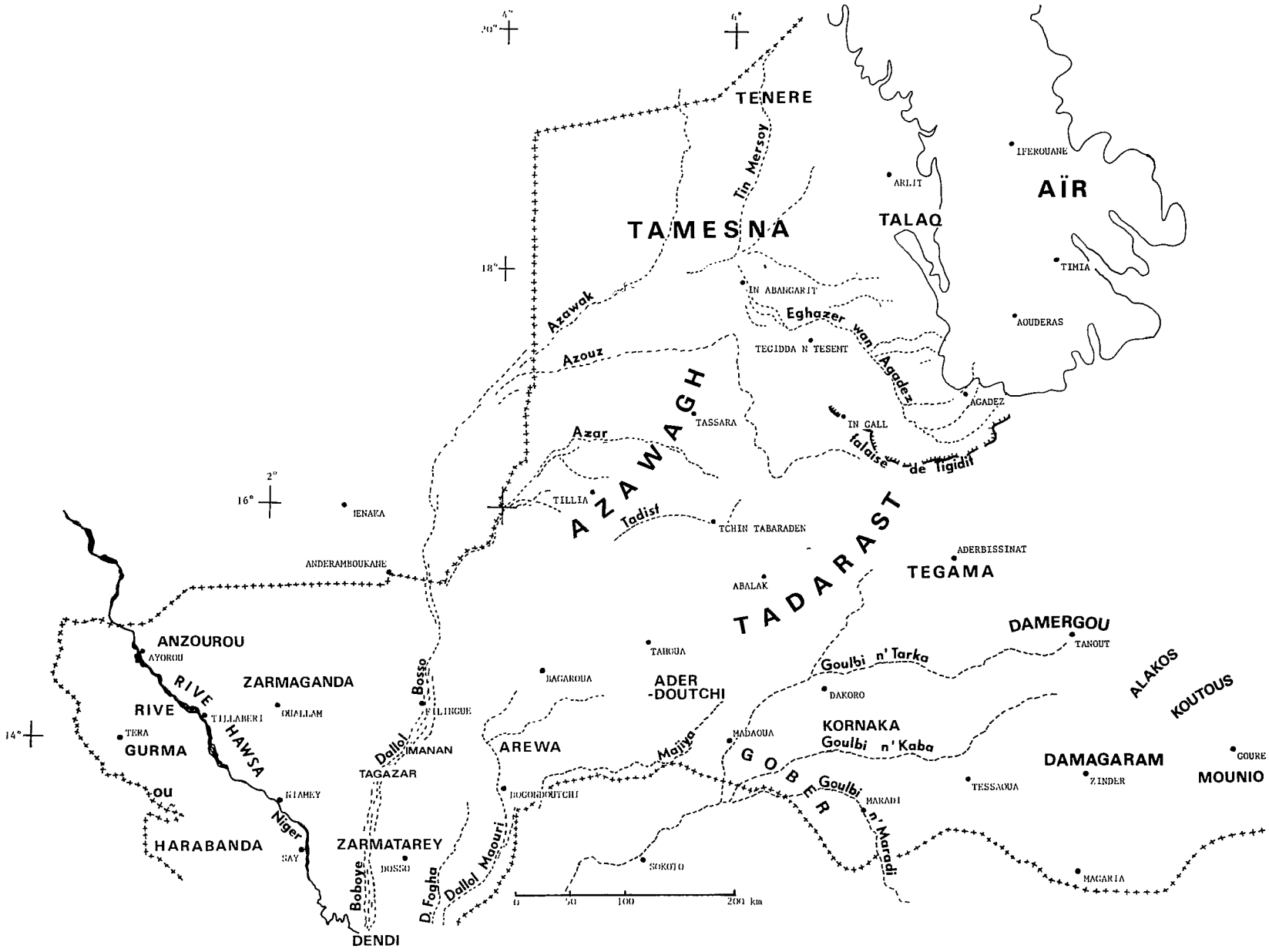

Fig. 6 : Les grandes régions du Niger

être négligée, et moins encore dans les chapitres relatifs à la description de la société qu'en ce qui concerne l'histoire événementielle proprement dite.

Dans le cadre de cette étude géographique du monde touareg, on ne cherchera pas à présenter une histoire exhaustive, en collectionnant des éléments disparates, mais on tentera plutôt de dégager les traits majeurs de cette lente mise en place des groupes. En partant de la répartition présente des populations, on remontera le cours de l'histoire, d'aval vers l'amont.

1. L'IMPLANTATION ACTUELLE DES TOUAREGS AU NIGER

Le pays touareg occupe toute la partie du Niger située à l'ouest d'une ligne joignant les contreforts orientaux de l'Aïr à Gouré. Au sein de cet immense domaine, on peut faire un rapide bilan de la répartition des principaux groupes touaregs, en utilisant les recensements administratifs. On connaît les limites de ces documents : ils sont souvent effectués sans que toutes les familles aient été effectivement présentes, ils sont réalisés à des périodes différentes à l'intérieur d'une même circonscription administrative, les recensements successifs ne sont parfois que des mises à jour approximatives des précédents, les conditions mêmes de la vie nomade rendent les opérations de dénombrement délicates. De plus, ils sont souvent sous-estimés, en raison de l'impôt de capitation auquel ils servent de référence : les intéressés ont intérêt à la dissimulation, et les recenseurs négligent parfois les non-imposables, enfants de moins de quatorze ans, vieillards, infirmes. Les chiffres donnés ici datent de 1962 et ils sont souvent une extrapolation à partir de recensements précédents, faits par les statisticiens à cette date : pour les années suivantes, des estimations continuent à être effectuées dans les annuaires statistiques, mais à l'échelle des arrondissements. C'est pourquoi nous avons préféré donner des chiffres plus anciens, mais permettant une ventilation des populations (Annuaire Statistique 1967, citant le recensement ventilé de 1962).

Une autre difficulté, non réellement surmontée, est la définition donnée des Touaregs dans les recensements et les statistiques : relativement claire en zone nomade, elle est beaucoup plus floue en zone agricole, où des groupes touaregs en voie de sédentarisation sont en train de perdre, ou ont déjà perdu, leur identité culturelle : ils sont devenus Hawsa ou Zarma. Ce tableau global ne peut tenir compte de ces subtilités; il doit être tenu pour une estimation, non exempte d'erreurs, mais permettant de voir la proportion relative du groupe touareg dans les différents arrondissements. En dépit du fait qu'en 1962 les départements n'avaient pas encore été créés, ces données ont été regroupées dans le cadre du nouveau découpage administratif (Tabl. 19).

Dans les départements où ils sont présents, les Touaregs constituent 10,8 % de la population. Pour l'ensemble du pays, ils ne sont plus que 9,4 %. Mais ce pourcentage est certainement sous-estimé en raison de Touaregs non différenciés de villageois avec lesquels ils sont recensés.

Il faut signaler une autre source d'inexactitude dans les pourcentages : dans certains arrondissements, à Tchin Tabaraden par exemple, les Peuls nomades qui se sont installés depuis de longues années et constituent 18 % de la population, continuent à être recensés dans des arrondissements méridionaux (Etude démographique 1966). Et, répétons-le, encore, la notion d'ethnie est ici une notion culturelle, basée surtout sur la pratique de la langue, et qui assimile, à juste titre, en un même groupe, les Touaregs et leurs anciens serviteurs. Dans un Bulletin statistique récent (1972, XIV, n° 53), les Touaregs sont estimés à 89.000 pour une population totale de 4.243.000 individus : ils ne constituent donc plus que 2,1 % du total, contre 10,6 aux Peuls. Il semble bien ici que les Touaregs aient été dénombrés sans leurs anciens serviteurs, qui ont été rattachés à d'autres ethnies ou partiellement rejetés dans la rubrique « Autres », (0,9 %). Cet exemple montre la difficulté de cerner un groupe humain, aux contours d'autant plus imprécis que sa définition varie selon des critères que les auteurs omettent le plus souvent d'expliciter.

Ce tableau montre néanmoins que le « fait touareg » s'estompe vers le sud. Dans la zone sahélo-saharienne, il est majoritaire au point que dans la région d'Agadez (Bilma excepté) et Tchin Tabaraden, les seuls « non-touaregs » sont les Peuls récemment arrivés, les habitants des villes (Agadez, In Gall) et les Arabes, qui pourtant font partie des « ensembles politiques » touaregs traditionnels. Autrement dit, les Touaregs ne sont majoritaires que dans les zones de très faible densité de population (1 ou moins de 1 habitant au kilomètre carré).

Tableau 19
Les touaregs dans les différents arrondissements en 1962

Département et arrondissements	Nombre	% de Touaregs par rapport à	Population totale
Agadez :		**Total**	60.273
Arrondissement d'Agadez	28.065	81	
Poste d'Iferouane	7.890	100	
Poste d'In Gall	9.228	77	45.183 (75 %)
Tahoua		Total	648.145
Birni n Konni	5.284	4,5	
Illela	11.417	13	
Keita	1.670	2	
Madaoua	29.519	25	
Tchin Tabaraden	71.219	90,4	119.109 (18 %)
Niamey		Total	773,645
Téra	36.279	21	
Tillabery	10.632	10,6	
Filingué	46.288	35	93.199 (11 %)
Maradi		Total	524.208
Dakoro	5.198	5,6	5.198 (1 %)
Zinder		Total	633.925
Tanout	20.423	19,3	
Gouré	4.020	5	24.443 (3,8 %)

Population totale : 2.640.197 dont Touaregs : 287.132 (10.8 %)

(Source : Annuaire Statistique 1967)

Tableau 20
Les ethnies du Niger en 1972

Ethnie	Population totale
Hawsa	1.850.000
Songhay-Zarma	870.000
Peuls	565.000
Touaregs-Bouzou	465.000 (11%)
Kanuri	310.000
Divers	50.000
Total	4.110.000

2. LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRINCIPAUX GROUPES TOUAREGS

Le tableau examiné ci-dessus donne des indications exclusivement quantitatives; il ne permet pas de différencier les différents groupes touaregs. Ceux-ci peuvent être répartis en raison de leur localisation dans l'espace en quelques grands groupes, sans chercher à pénétrer les formes d'organisation politique qu'ils représentent, les uns et les autres et les uns par rapport aux autres. Les termes de « groupe », « groupement » ou « ensemble touareg » n'ont ici aucune connotation politico-administrative : ils ne désignent que des regroupements effectués pour mettre en place le monde touareg dans son contexte géographique nigérien.

Les Kel (1) Aïr

Au sens très large, ils englobent tous les Touaregs vivant dans le massif montagneux et ses marges. Les Kel Owey occupent le massif lui-même, et vivent dans les principales vallées, où leurs jardins s'échelonnent sur les terrasses des *koris;* ce sont des agriculteurs-caravaniers, fixés autour de leurs jardins. Relativement stables en raison de leurs occupations agricoles, les Kel Owey se dispersent dans les grandes vallées de l'Aïr méridional et central, avec un peuplement plus dense et continu dans celles de Telwa, Shirozerin, Teden, Tabellot, Aouderas, Timia et Iferouane. *Eghazer,* « la Vallée », dont il n'est pas nécessaire de préciser qu'il s'agit de celle d'Iferouane (une tribu, les Kel Eghazer, se définit par rapport à elle), constitue le point septentrional de l'implantation des Kel Owey, mis à part quelques jardins isolés.

Les groupes purement nomades occupent le versant occidental de l'Aïr, largement ouvert sur les plaines du Tamesna. Du nord au sud, on peut citer les Kel Tadele, les Ikazkazan, les Kel Gharus, et les Ifoghas. Plus à l'ouest, entre In Abangarit et Tegidda-n-tesemt, les Kel Ahaggar nomadisent au Niger, tout en conservant d'étroits rapports avec leurs familles restées en Algérie. Certaines tribus sont devenues nigériennes, telle celle des Taytoq, d'autres possèdent toujours la nationalité algérienne. Les Hoggars de l'Aïr, ainsi dénommés par l'administration, en raison de leur origine, forment un groupe de tribus installées dans l'Aïr depuis le siècle dernier, nomadisant aux environs de Tegidda-n-tagaït, au Sud-ouest de l'Aïr. Dans les régions méridionales, c'est-à-dire dans la dépression périphérique et sur les plateaux qui les surplombent au Sud, vivent deux très importants groupements, les Kel Fadey autour d'In Gall, et les Kel Ferwan, des environs d'Agadez jusqu'à Aderbissinat au sud. Entre ces deux groupements, les Igdalen, éleveurs paisibles, voués à l'étude et à la prière. Kel Ferwan et Igdalen débordent largement au sud,et une partie d'entre eux vivent dans les arrondissements de Tanout et de Dakoro. Les Kel Aïr comptent 55.000 individus environ.

Les Touaregs du sud-est (35.000 environ)

Au sud du Tégama commence la zone d'agriculture sous pluie, et les nomades sont toujours plus ou moins concernés par des activités agricoles. Le Damergou, qui correspond grossièrement aujourd'hui à l'arrondissement de Tanout, est partagé par la limite septentrionale des cultures, aussi les modes de vie varient-ils du nord au sud, du nomadisme vers la sédentarité, avec toutes les situations intermédiaires. Dans le nord et le nord-est, on peut citer les Mallamey, les Kel Owey, les Isherifen, les Musgu ou Tamesgidda, qui pratiquent avant tout le nomadisme pastoral. Les Musgu se trouvent également dans la région de Tarka, dans une zone de colonisation très active, alors que le centre et le sud du Damergou sont habités par les Imuzzurag. Les groupes touaregs en zone agricole se mêlent aux paysans hawsa à l'ouest et kanuri à l'est.

Sur les marges orientales du pays touareg, intimement mêlés aux Kanuri, les Touaregs du Kutus vivent dans l'arrondissement de Gouré, au contact des Toubous.

Les Kel Gress (environ 65.000)

Ils forment un groupement très important, sans doute le plus méridional, puisqu'il touche et déborde même sur le Nigéria. Il occupe l'Ader, aux plateaux entaillés de profondes vallées, le Gober-Tudu au sud-est, et plus à l'est encore, la vallée de Tarka. C'est donc un groupement qui vit dans sa totalité en zone agricole, au contact des paysans aderawa ou gobirawa (2). Aux Kel Gress, on peut rattacher les Itesen, moins nombreux, qui vivent au sud-ouest de Madaoua, sur la frontière de Nigéria.

---

(1) *Kel* qui signifie « ceux de », « les gens de », est exclusivement utilisé accompagné d'un nom qui le détermine : il est le support de tous les noms de tribus ou de groupes humains rassemblés sous un même vocable.

(2) Aderawa : « habitant de l'Ader », sing. : *ba-adre.*
Gobirawa : « habitant du Gobir », sing. : *ba-gober,* terme hawsa.

Minorité aristocratique accompagnée d'une masse de dépendants, les Kel Gress vivent d'élevage et de commerce caravanier. Grâce à de solides structures politiques, ils ont conservé leur originalité culturelle et l'usage de la langue tamasheq (BONTE, 1970). Ce n'est pas le cas des Touaregs Lisawan, qui vivent au nord des Kel Gress, aux environs de Keita dans l'Ader, et qui ont presqu'entièrement perdu leur identité : sédentarisés, ils ont adopté le genre de vie des paysans qui les entourent, et auxquels ils sont pratiquement culturellement assimilés. C'est au niveau des traditions d'origine, qui les rattachent à la chefferie de l'Ader, issue du sultanat d'Aagdez, qu'ils ont gardé conscience de leur identité.

Les Kel Gress et les Itesen vivent dans plusieurs arrondissements : Madaoua, où ils sont les plus nombreux, Birni n Konni, Illela, Keita et Dakoro.

Les Iullemmeden de l'Est,

ou Kel Dinnik, qui sont environ 80.000, forment au Niger l'ensemble touareg le plus important. Ils occupent l'arrondissement de Tchin Tabaraden, et débordent vers le sud dans ceux de Keita et de Tahoua, où ils sont parfois recensés, lorsque leurs activités agricoles deviennent prépondérantes : nettes au nord, leurs limites sont plus floues au sud, avec les groupes de dépendants plus ou moins sédentarisés qui cohabitent avec les paysans hawsa et les Peuls. L'arrondissement de Tchin Tabaraden, à majorité touarègue, est cependant habité aussi par des Peuls nomades, qui bien que constituant 18 % de la population, sont toujours recensés dans les circonscriptions méridionales (1), dont ils étaient originaires, et par les Arabes, inféodés aux Touaregs, et toujours recensés avec eux. Le territoire des Iullemmeden de l'est (2) est presqu'exclusivement voué à l'élevage, et seule la frange méridionale est cultivée, avec des champs qui se multiplient les bonnes années. C'est une zone active de colonisation agricole.

Les Iullemmeden de l'ouest et les Touaregs de la rive droite (50.000)

Les Iullemmeden de l'Ouest forment un ensemble dont seule la fraction méridionale vit au Niger, coupée de la majorité par la frontière malienne. Ils jouxtent leurs voisins orientaux le long d'une ligne qui du nord au sud suit approximativement la frontière nigéro-malienne et celle qui sépare les arrondissements de Tchin Tabaraden et Tahoua à l'est de Filingué à l'ouest. Vivant presqu'exclusivement en zone agricole, ils forment une petite minorité nomade vivant essentiellement d'élevage, aux côtés de la masse touarègue d'origine servile, plus ou moins fixée autour de ses champs. Mais les agriculteurs Zarma du Zermaganda, les Songhay de l'Anzuru, les Peuls partout présents, ne laissent nulle part les Touaregs majoritaires : ils sont presque partout représentés, mais leur part relative de l'ensemble de la population décroît du nord au sud.

A la limite des influences respectives des Iullemmeden de l'Ouest et de l'Est, le pays touareg vers le sud se présente sous une forme discontinue, avec des îlots avancés en zone agricole et fixés au milieu d'ethnies étrangères. Dans l'axe du Dallol Bosso, au Sud de Filingué, les deux cantons de l'Imanan et du Tegazar forment deux petites communautés touarègues séparées par le canton Zarma de Tondikandia, et isolés de la zone nomade septentrionale par les paysans Kurfey. Ces Touaregs se sont sédentarisés dans les limites étroites de ces deux cantons, habitant de gros villages et une poussière de hameaux. Leur contrôle territorial s'est réduit aujourd'hui aux frontières de leur terroir.

La rive droite du fleuve, que les Touaregs ont coutume d'appeler Harabanda, « derrière l'eau », est aussi peuplée de Kel Tamasheq dans l'actuel arrondissement de Téra. Comme sur l'autre rive, deux petits groupements, les Tingeregedesh et les Dufarafarak sont formés d'une poignée d'aristocrates, rassemblant autour d'eux une masse de « Bella », anciens captifs vivant d'agriculture comme d'élevage. L'influence touarègue s'étend vers le sud jusqu'à la vallée de la Sirba. Peuplée par des agriculteurs

(1) Ils sont recensés aujourd'hui à Tchin Tabaraden au sein du 9e groupe.

(2) Iullemmeden « de l'est » *(Kel Dinnik)*, ainsi dénommés en tamasheq, par opposition aux Iullemmeden « de l'ouest » *(Kel Ataram)*, dont la plus grande partie vit en République du Mali, dans la région de Ménaka. Voir plus bas, p. 78, et Chap. XVI).

songhay groupés en villages, par les paysans et les pêcheurs Wogo, riverains ou insulaires, les Peuls plus ou moins nomades et les Touaregs, cette région où éleveurs et agriculteurs sont inextricablement mêlés, est très diverse et riche en contrastes sur le plan humain et économique.

En conclusion de ce rapide inventaire, on voit que les Kel Tamasheq représentent, quelle que soit la source à laquelle on fait appel, environ 11 % de la population totale du Niger. Ils ne dépassent pas 300 à 350.000 personnes lorsqu'on se réfère aux recensements des sous-préfectures et des postes administratifs, ils atteignent près d'un demi-million (465.000) lorsqu'on se contente des données statistiques globales, qui sont majorées chaque année d'un taux d'accroissement régulier.

Les Kel Tamasheq nigériens forment le groupe le plus nombreux de tout le pays touareg, suivis d'assez près par les Maliens (250.000 ?), et de très loin par les Voltaïques (30.000) et les Algériens (20.000).

3. HISTORIQUE DE LA MISE EN PLACE DES GROUPES (1)

LES GROUPES DE L'AÏR ET DU SUD-EST

L'histoire de la mise en place de l'immense puzzle actuel se présente comme une avancée de vagues successives de groupes berbérophones, se repoussant ou se superposant. Les zones septentrionales ont été habitées bien avant l'arrivée des nomades actuels, comme l'attestent des gravures rupestres dans toutes les zones montagneuses (ROSET, 1971 - LHOTE, 1972), mais aussi des tumuli innombrables, des ruines d'anciens villages dans l'Aïr comme dans les grandes vallées de l'Azawagh (NICOLAS, 1950).

Des traditions rapportent également que des « villages Azna jalonnaient autrefois le Ténéré entre Fachi et l'Aïr » (CHAPELLE, 1949 : 74), et l'on sait que ce terme, aujourd'hui encore, désigne des populations de l'Ader, « adeptes des religions de la nature, par opposition aux musulmans » (ECHARD, 1975 : 9). Les derniers occupants noirs de l'Aïr ont laissé un souvenir fortement enraciné dans les traditions orales : leur migration vers le sud les conduisit jusqu'au Gobir actuel, où ils fondèrent le plus septentrional des sept Etats hawsa. L'Aïr, comme les autres massifs montagneux sahariens, Ahaggar, Adrar des Ifoghas, fut une terre d'accueil et de transit pour beaucoup de groupes nomades.

La première vague « touarègue », antérieure à l'an mil, fut celle des Igdalen et des Iberkoreyen. Les Igdalen, auxquels certaines traditions donnent une origine marocaine, (Fez d'après CHAPELLE, 1949 : 78 et LAURENT, 1966 : 72), habitent aujourd'hui encore les environs de l'Aïr, dans la dépression périphérique ou sur le plateau du Tégama. Les Iberkoreyen, repoussés vers le sud, auraient donné naissance à certaines tribus religieuses de l'arrondissement de Tchin Tabaraden, comme celles qui sont rassemblées sous le nom de Kel Eghlal. Aux alentours du XIe siècle, refoulés sans doute par l'arrivée des Beni Hilal et Beni Sulayn en Tripolitaine et au Fezzan, une seconde vague gagne l'Aïr, avec les Sandal, ou Isandalen, originaires d'Aujila, oasis du golfe de Syrte, groupe de tribus dont les plus connues subsistant actuellement sont les Itesen et les Lisawan. Elle est suivie, entre le XIIe et le XIVe siècles, par les Kel Gress et les Kel Owey, arrivant par petits groupes, également d'Aujila, disent-ils. Les Kel Ferwan arrivent un peu plus tard, vers le XIVe ou XVe siècle, et s'installent d'abord dans la région d'Iferwan, dont ils adoptent le toponyme. Les traditions les plus nombreuses leur donnent encore Aujila comme origine, alors que d'autres les font venir de l'Ahaggar (NICOLAISEN, 1963, 414). Les Kel Fadey, originaires de l'Ahaggar (NICOLAS, 1950 b) 472) ou de Ghât selon d'autres traditions (BERNUS, notes non publiées) les suivent et s'installent dans la région de Fadey, au Nord de l'Aïr.

D'autres groupes, originaires de l'Ahaggar, Kel Tamat, Ikazkazan, Kel Gharus, et de l'Adrar des Ifoghas, surviennent à leur tour. Enfin au XIXe siècle prennent pied en Aïr des tribus dénommées « Hoggars de l'Aïr », et au début de ce siècle, les Taytoq et plusieurs autres tribus de l'Ahaggar.

Ce flux incessant provoqua bien entendu une remise en place des groupes et un glissement progressif vers le Sud de nombreuses tribus. Les Lisawan, au XVIIe siècle, migrent vers le nord de l'Ader, et

(1) Il s'agit ici d'une rapide vue d'ensemble de la mise en place. Dans les chapitres consacrés aux différenciations régionales (Chap. XV à XVIII), l'histoire de chaque groupe sera examinée avec ses implications politiques et économiques.

s'installent et se fixent dans la région de Keita. Les Imuzzurag, tribu du groupe des Ikazkazan, après avoir transité dans l'Aïr, vont s'installer dans le Damergou, où la tradition rapporte qu'ils trouvèrent un pays vide (RIOU, 1945). Les Itesen et les Kel Gress, installés dans le centre de l'Aïr, les premiers autour du massif des Bagzan, de Timia à Beurkot, les seconds plus à l'ouest, d'Agelal à Tafadeq, de part et d'autre de la vallée d'Anu Maqqaren, refluent vers le sud au XVIIIe siècle; ils se fixent dans l'Ader méridional et le Gober Tudu. Les Imakitan, de souche Itesen, viennent dans le Kutus (arrondissement de Gouré), et joueront un rôle dans l'histoire de l'empire du Bornou (URVOY, 1949 - LANGE, 1976). A l'intérieur de l'Aïr, les Kel Ferwan effectuent aussi un glissement vers le sud : ils quittent Iferwan, et au XVIIIe siècle, s'installent dans la région au sud d'Agadez et d'Aderbissinat. Les Kel Fadey, à la fin du XVIIIe siècle, prennent la place qu'ils occupent encore aux environs d'In Gall.

Ce très rapide tableau, qui a pour seul but de montrer le rôle de filtre joué par le massif de l'Aïr pour tous les groupes berbérophones venus de Tripolitaine, de l'Ahaggar ou de l'Adrar des Ifoghas, serait incomplet si l'on ne signalait pas la création du sultanat (1) de l'Aïr, en 1405, et son installation à Agadez au milieu du XVe siècle. Chefferie sédentaire en milieu nomade, elle eut un rôle d'arbitre au milieu des tribus guerrières, et elle exerça un contrôle sur les activités commerciales et caravanières transitant par Agadez.

LES GROUPES DE L'OUEST NIGÉRIEN

Certains groupes, qui avaient transité par l'Aïr, prirent la route du sud-ouest et s'installèrent dans l'Azawagh nigérien, qui correspond à l'actuel arrondissement de Tchin Tabaraden. Les Tamesgidda, originaires de l'Ahaggar, y retrouvèrent au début du XVIIe siècle les Igdalen et les Iberkoreyen de la première vague touarègue en Aïr, dont une partie avait glissé vers le sud. C'est ensuite l'arrivée des Iullemmeden, originaires de l'Adrar des Ifoghas.

Une dispute, au sein de cette très importante et puissante confédération, qui nomadisait alors dans la région de Ménaka, entraîna une sécession entre « ceux de l'ouest » *(Kel Ataram)* et « ceux de l'est » *(Kel Dinnik),* qui migrèrent dans la région de Tchin Tabaraden et du nord de Tahoua. Les versions sur l'origine de cette discorde sont différentes selon que l'on se réfère à l'une ou à l'autre des deux parties (URVOY, 1933 - NICOLAS, 1950). On admet en général que cette scission eut lieu à la fin du XVIIe siècle. Les Tamesgidda furent alors refoulés vers l'est, et s'établirent dans le Damergou. Les Igdalen et leurs vassaux Iberogan restèrent en place, de même que les Iberkoreyen (les Kel Eghlal actuels), et changèrent seulement de suzerains protecteurs.

C'est dans la seconde moitié du XIXe siècle que des groupes arabes (2) pénétrèrent en Azawagh. Les premiers, les Eddès, venus de l'Adrar des Ifoghas s'établissent dans le nord de l'Ader avant de s'installer, plus au nord, près du puits de Bazagor. Ils sont suivis par les Deremshaka, qui après avoir vécu sous la protection des Iullemmeden de l'Ouest, viennent s'établir à l'est, après des démêlés avec les Kunta. Les Deremshaka précèdent les autres tribus, Lattwaj et Taggat. Ces groupes arabophones sont acceptés par les Iullemmeden, dont ils deviennent de fidèles alliés, en reconnaissant l'autorité des chefs touaregs. Ils occupent la partie nord de l'Azawagh, vers Tasara.

Les grandes tribus nobles des Iullemmeden Kel Dinnik sont désormais en place : Irreulen à la frontière malienne, Tiggirmat et Kel Nan au centre, Tellemidez et Ikhekheren à l'est. Au nord, les Arabes forment un écran protecteur (cf. carte h.t.).

Les Iullemmeden de l'Ouest *(Kel Ataram)* occupent la zone comprise entre la frontière malienne et le fleuve. La principale tribu, celle des Tahabanaten, s'est aujourd'hui installée à In Ates, à 80 km au nord-est d'Ayorou. Plus au sud, une tribu d'origine arabe, les Ighatafan, venus de Tombouctou, s'installe aux abords immédiats de fleuve, dans la région de Tillabéry. Aujourd'hui, les Ighatafan parlent la langue tamasheq, et se distinguent mal des vrais Touaregs.

Les petites communautés sédentarisées du Dallol Bosso se sont constituées par l'arrivée de groupes touaregs venus d'horizons différents : le canton de l'Imanan a reçu successivement des Kel Nan (Iullem-

(1) Le rôle économique du sultanat sera étudié au chap. XI, son rôle historique et politique au Chap. XVII.

(2) Cf. p. 61 et Chap. XVI.

meden Kel Dinnik) dans la première partie du XIXe siècle, et un second contingent formé de Lisawan vers 1860 (GUILLAUME, 1974 : 12). Le canton du Tegazar se constitua autour de religieux Kel es Suk venus du nord de Tahoua au XVIIIe siècle, après avoir transité dans l'Anzuru à l'ouest, avec des Kel Nan, des Isherifen et des Kel Tebonnant (1) au cours du XIXe siècle. Les groupes migrants, numériquement réduits et d'origine variée, se fondirent en une nouvelle communauté, sédentaire, bien que chaque famille constituante puisse se rattacher à l'un des groupes d'origine, et puisse même définir ses droits à la chefferie.

Sur la rive droite du fleuve Niger, les Tingeregedesh et leurs alliés Loghomaten, à la suite de conflits avec les Iullemmeden de l'Ouest, s'installèrent sur une île, avant de franchir le fleuve, dans le premier quart du XIXe siècle. Ils furent suivis par les Dufarafarak, qui prirent pied, non sans se heurter à une vive résistance de leur part, dans la même région. Depuis lors, toute la région comprise entre la Sirba et la frontière malienne est peuplée de campements touaregs et bellas, nomades et smi-nomades, entre les villages sédentaires. La région de Bankilaré forme le centre de cet espace où éleveurs et agriculteurs, Songhay, Peuls et Kel Tamasheq sont intimement mêlés.

Sans prétention à l'histoire proprement dite, cette simple présentation vise uniquement à faire apparaître comment s'est mis en place le peuplement actuel, par une lente migration vers le sud. Après avoir décrit le cadre physique et défini des régions, les grands traits de l'occupation par les Kel Tamasheq ont été brossés. On y reviendra dans la troisième partie de ce travail, après avoir étudié ce qui constitue l'unité et l'originalité de la culture touarègue.

4. LES TOUAREGS ET « LES AUTRES »

De ce qui précède, il ressort à l'évidence que le pays touareg ne peut être considéré comme un isolat sur le plan humain, et que c'est seulement par commodité que l'on étudiera comme un tout ce qui n'est en réalité que l'un des constituants d'un ensemble formant une véritable mosaïque ethnique, ce constituant étant lui-même diversement « dosé » selon les époques et les régions. La cohabitation entre les Touaregs et « les Autres » a toujours existé, et l'aspect contraignant, militaire, voire franchement prédateur, de la pression exercée par les nomades sur les agriculteurs sédentaires, a été relevé par la plupart des observateurs (MINER, 1965). Certes, cet aspect est loin d'être négligeable, si l'on se réfère aux stéréotypes concernant les Touaregs et les nomades en général parmi les populations paysannes (S. BERNUS, 1969 : 175 - BOVIN, 1970).

Toutefois d'autres aspects plus positifs de ces contacts peuvent être mis en évidence. C'est ainsi que certains groupes étrangers ont été accueillis, intégrés politiquement sans être assimilés culturellement : c'est le cas des groupes arabes notamment, dont il a été question plus haut (cf. p. 111) : les Eddès, Deremshaka, etc., venus de l'ouest à la fin du XIXe siècle prendre place au sein de la Confédération des Iullemmeden Kel Dinnik au nord de son territoire. Dans ce cas précis, des arabophones se sont insérés dans le cadre d'une structure politique touarègue, avec un statut de tributaires, en acquérant un bilinguisme leur permettant de communiquer sans problèmes avec leurs hôtes, sans pour autant abandonner l'usage d'une langue maternelle de grande diffusion au sein de groupes et tribus ayant conservé leur cohérence d'origine.

De même, sur les marges méridionales du pays touareg, comme dans le Gourma, « les tribus imajeren imposent leur suzeraineté ou accueillent avec faveur des groupes complémentaires qui augmentent leur puissance et paient le tioussé : imrad vassaux, Marabout, fractions peul spécialistes de l'élevage bovin » (GALLAIS, 1975 : 72). Dans ce cas également, les Peuls conservent leur originalité culturelle, sans toujours acquérir la pratique de la langue tamasheq, ce qui rend la communication difficile et les oblige parfois à se servir de la langue songhay.

D'un autre côté, les raids à longue distance et surtout les caravanes ont depuis le Moyen-Age élargi le domaine d'influence du pays touareg. Ce réseau d'échanges entre les économies sahélo-soudanienne (bétail/mil) ou saharo-soudanienne (sel, dattes/mil) est bien mis en évidence par BAIER (1976 : 3-7) qui intitule l'un de ses paragraphes « the Hausa-Tuareg economy », pour décrire les relations et les échanges

(1) Fraction appartenant aux Iullemmeden de l'Ouest.

entre ces zones économiquement complémentaires. Pour maintenir l'important trafic indispensable à la survie des deux groupes, les Touaregs avaient installé en zone soudanienne une infrastructure commerciale « which included urban communities of brookers, landlords, traders and craftsmen. These diaspora communities formed the core of an elaborate commercial network, which permitted nomads to move freely throughout the savanna, exchanging desert product for grain and local manufactures. All savanna towns had communities of immigrants from the north who provided accomodations, banking services, brokerage and sorage facilities for the Tuareg as they passed through » (p. 4). Cette antenne soudanienne se raccordait de l'autre côté du Sahara à une antenne maghrébine, et en particulier dans les oasis de Ghât et Ghadamès. « L'une des caractéristiques fondamentales de ce commerce était que ses détenteurs, dont un bon nombre résidait dans les villes noires au sud du Sahara, Tombouctou, Gao, Agadez, Yaji-Douna, Zinder, Koukawa, Kano, Katsina, etc., étaient des Arabes, et en ce qui concernait le Damagaram (région de Zinder), des Arabes tripolitains essentiellement. Dans ce pays en effet, une sorte de division du travail fut opérée en vertu de laquelle le commerce international était le monopole des négociants arabes, et le commerce local, de loin le moins important, demeurait concentré entre les mains des petits commerçants autochtones, dont les moyens financiers étaient généralement limités » (SALIFOU, 1972 : 8). Si l'on se réfère à une région sahélienne productrice de mil et contrôlée par les Touaregs, le Damergou, on s'aperçoit que ces derniers prenaient une part importante dans ce commerce transaharien. Les Imuzzurag, maîtres politiques du pays, percevaient un pourcentage important de la production de mil des paysans, et la moitié de chaque dépouille d'autruche dont les plumes formaient un objet d'exportation recherché au Maghreb (RASH, 1973 : 47). Les Kel Owey percevaient également des impôts et participaient au commerce entre Bilma, l'Aïr et les pays du Soudan. Le contrôle du commerce était exercé à Agadez, au cœur du pays touareg et sur le passage des caravanes, par un ministre du sultan, le *serki n turawa,* spécialement chargé des relations avec les commerçants arabes (cf. chap. IV, 3).

Autrement dit, le pays touareg n'a jamais opposé un obstacle infranchissable aux caravanes; il jouait plutôt le rôle de filtre, qui contrôlait les liaisons au long cours, et offrait une sécurité suffisante, garantie par certains chefs, pour que le courant commercial entre la Méditerranée et le Soudan ne soit jamais interrompu. Les Kel Tamasheq ont constitué un trait d'union, bien plus qu'une barrière, entre deux mondes auxquels l'histoire les unissait.

Malgré ces contacts anciens et diversifiés, les Kel Tamasheq n'en ont pas moins constitué par le passé, et constituent encore, en dépit de leur diversité, un groupe culturel cohérent, conscient de son identité. De ce fait, ils portent sur leurs voisins un même regard critique, car cette culture, cette civilisation, leur sert de référence, de modèle, pour juger « les autres ». Pasteurs et nomades comme eux, les Peuls WodaaBe leur apparaissent comme des « sauvages », qui bafouent les règles de la religion par leurs pratiques matrimoniales, et en particulier le rapt des femmes, traditionnel dans leur société (DUPIRE, 1962 : 250). Ils méprisent les cultivateurs méridionaux, qu'ils appellent *iwunnanðn,* terme qui connote un esprit rustre, sans éducation, un manque d'usage, et la méconnaissance des règles de bienséance ou des marques de respect que tout homme bien élevé doit observer. De plus, les Kel Tamasheq ont toujours conservé un sentiment de supériorité, lié à leurs exploits guerriers du passé.

Inversement, pour « les Autres », les Kel Tamasheq apparaissent comme les représentants d'une civilisation étrangère et étrange, parlant un langage que fort peu comprennent, et qui, encore aujourd'hui, garde un aspect dangereux. On les ressent comme toujours prêts à s'emparer par la force des biens d'autrui. Ils vivent sous la tente, posée à même le sol dans la brousse, au milieu d'un monde sauvage et plein de périls; ils refusent de s'enraciner dans des villages et de s'établir à proximité des champs, qui représentent la nature humanisée, organisée, domestiquée, rassurante.

De nombreuses sociétés paysannes conservant, malgré leur islamisation de surface, des pratiques animistes qui s'expriment dans le culte des génies (*holey* des Songhay, *bori* des Hawsa), ont intégré dans leur panthéon des génies touaregs (ROUCH, 1960 : 53), rationalisant ainsi, au niveau cosmogonique, l'existence d'une société globale dépassant les limites de l'ethnie.

Dans les zones méridionales où pasteurs touaregs et paysans se rencontrent sur les marchés et voisinent en saison sèche dans la zone agricole, des relations étroites se nouent. C'est ainsi par exemple qu'existe entre les Kel Tahabanat d'In Ates et les Songhay de l'Anzuru une relation de parenté à plaisanterie *(base),* privilégiant les relations entre tous les individus appartenant aux deux groupes, en souvenir d'un événement passé de leur histoire commune.

Il est de bon ton cependant, parmi les sédentaires, de mépriser tous les anciens serfs des Touaregs, et de les trouver sales, menteurs et voleurs. Lorsqu'on veut, devant un étranger, montrer le peu de cas que l'on fait des Touaregs et de la faible crainte qu'ils inspirent, on les désigne globalement, groupes dominants compris, sous le terme de « Bella », « Bugage » ou « Buzu », termes qui s'appliquent, stricto

sensu, aux anciens esclaves des Touaregs vivant les premiers en pays de langue songhay, les autres en pays hawsa.

Cette manière de réduire par le verbe une emprise ancienne, née d'une longue pratique, s'accompagne néanmoins de nombreux emprunts matériels à ces Touaregs si contestés. Les paysans songhay, zarma ou hawsa s'enturbannent à la mode touarègue, les Peuls WodaaBe portent volontiers portefeuilles, couteaux, épées ou lances touaregs.

Dans cette confrontation, chaque culture se définit par rapport à la voisine; on la méprise pour mieux affirmer la sienne, mais les emprunts apparaissent à tous les niveaux, religieux, linguistiques, matériels. Les génies touaregs prennent possession de paysans songhay, des termes hawsa pénètrent le vocabulaire tamasheq, et l'épée touarègue bat les flancs du berger peul. Les modèles culturels se perpétuent néanmoins, même s'ils ne correspondent plus à une réalité politique et sociale.

CHAPITRE III :

LA MARQUE SPATIALE DE LA CULTURE TOUARÈGUE : LA TOPONYMIE

Les vagues humaines qui ont déferlé sur cet immense pays ont marqué leur passage en imposant à chaque lieu un nom relevant de leur culture. La toponymie forme ainsi le dénominateur commun de l'emprise touarègue sur le pays. Elle n'est plus exclusive et se superpose à d'autres là où les Touaregs cohabitent avec d'autres peuples et ne sont plus majoritaires au milieu des Peuls, des Songhay ou des Hawsa. Les termes géographiques tels que montagne, vallée, mare, puits, source, forment un vocabulaire générique déterminant souvent les noms propres. Mais ces derniers n'apparaissent sur les cartes que pour les plus remarquables d'entre eux, habitat permanent ou lieux de rassemblement, comme les puits ou les forages, ou encore pour les points marquants de la topographie, défilés, mares, barres rocheuses, etc. Or même les lieux les plus dépourvus de signes particuliers pour l'observateur étranger possèdent une identité — et par conséquent un toponyme — pour l'usager de la région, nom faisant référence à un végétal, par exemple, ou au souvenir d'un événement ancien ou récent, qui s'y est déroulé. Parfois l'arbre qui a déterminé l'appellation a disparu, mais le nom a subsisté. Dès que l'on entreprend de dresser la carte des toponymes sur un espace restreint, on s'aperçoit que chaque emplacement est connu et répertorié, et que la richesse du vocabulaire en ce domaine est infinie. Et en pénétrant dans le détail d'une micro-région, on découvre que chaque tribu ou chaque campement, possède sa propre toponymie, faisant souvent référence à des événements mineurs de sa propre histoire (1).

Pour commencer, il faut donner un répertoire succinct des termes génériques, car ils forment souvent le support des toponymes :

— *adghagh,* pl. *idghaghən,* montagne.
— *kashwar,* pl. *kashwaren,* colline.
— *takaswart,* pl. *təkaswaren,* féminin diminutif du précédent, petite colline.
— *egef,* pl. *igefən,* dune.
— *tegeft,* pl. *tigefən,* diminutif féminin du précédent, petite dune.
— *aghlal,* pl. *ighlalən,* vallée morte.
— *eghazer,* pl. *ighazerən,* vallée, mare.
— *eres,* pl. *ersan,* puisard dans le sable du lit mineur d'un oued.
— *anu,* pl. *inwan,* puits.
— *abankor,* pl. *ibankar,* puisard.
— *fonfu,* station de pompage, forage. Déformation du mot « pompe », le f remplaçant le p, phonème qui n'existe pas en tamasheq.

(1) Ce travail est actuellement en cours dans le cadre de la R.C.P. 322 pour toute la région située autour d'Azelik et de Tegidda n tesemt, où notre équipe met en évidence des « strates de toponymie différentielle », correspondant à l'utilisation différentielle de l'espace, par les habitants permanents de la région (Kel Fadey), par les sédentaires d'In Gall et Tegidda (Isawaghen) ou par les transhumants de la « cure salée » (« Tegareygarey »).

— *agelmam,* pl. *igelmamən,* retenue d'eau naturelle dans les rochers.

— *tegidda,* pl. *tigiddawən,* terme utilisé pour trois ou quatre sites à l'ouest d'Agadez. La définition de FOUCAULD (1940 : 61) « petit creux naturel dans le rocher, en forme de bassin, où l'eau de pluie s'amasse et se conserve », ne convient pas, car tous les lieux nommés Tegidda comportent des sources; contrairement aux affirmations de LHOTE (1972 : 461). Le sens de ce mot étant controversé, on se contentera de le traduire simplement par « point d'eau » (cf. S. BERNUS et GOULETQUER, 1974 : 13-14).

Dans un toponyme composé, ces termes servent de référence à un nom, qui par un détail ou une identification précise, permet la localisation. Par exemple :

— *Adghagh Grebun :* le mont Greboun, au nord de l'Aïr.

— *Aghlal n iklan :* « La vallée des captifs » : puits du Sahara nigérien, situé à 80 km au nord-ouest d'In Abangarit.

— *Tegeft ən toroft :* « la petite dune de Toroft (50 km sud-ouest d'Agadez).

— *Eghazer maqarən :* « la vallée puissante ». Vallée qui traverse l'Aïr d'est en ouest.

— *Ersan faraghən :* « les puisards des plats » (*efagher :* pot de chambre ou écuelle de bois), entre In Gall et Tegidda-n-tesemt.

— *Anu-n-agərof :* « le puits de l'agerof » *(Tribulus terrestris),* situé dans la plaine à l'ouest de l'Aïr.

— *Anu Zegrin :* « le puits profond », ouest de l'Aïr.

— *Ibankar-n-iklan :* les puisards des captifs », à 40 km au nord du poste administratif d'Abalak.

— *Fonfu-n-aghazer,* « le forage de la vallée », forage artésien appelé sur les cartes de l'IGN In Gitan, à 80 km à l'ouest d'Agadez.

— *Agelman-n-tamat,* « la retenue d'eau du tamat » *(Acacia ehrenbergiana)*

— *Tegidda-n-tesemt,* la Tegidda (point d'eau ?) du sel : salines.

— *Tegidda-n-adghagh,* la Tegidda de la montagne : sources et puits situés au pied d'une montagne.

— *Tegidda-n-tageyt,* la Tegidda du tageyt, ou palmier-doum *(Hyphaene thebaica).*

Dans la majorité des cas, les toponymes simples sont précédés d'un démonstratif *i-n* au masculin et *ti-n* ou *shi-n* (chez les Iullemmeden Kel Dinnik) au féminin, qui signifie littéralement « un de » ou « une de ». Par exemple *I-n tamat :* littéralement « un de l'arbre tamat ».

Etablir une typologie des noms de lieux est une entreprise exigeant des connaissances linguistiques approfondies. Nous nous bornerons ici à classer les toponymes par catégories, selon les références auxquelles ils font appel.

TOPONYMES SE RÉFÉRANT A UNE CARACTÉRISTIQUE TOPOGRAPHIQUE

Certaines caractéristiques topographiques, creux ou bas-fond qui rassemblent l'eau des pluies, donnent lieu à des toponymes qui utilisent le verbe *egrew,* trouver, recevoir, atteindre, et le nom verbal *egerew,* mer, lac, grand fleuve : *Tigerwit,* dont le site a été choisi pour la construction d'un barrage formant un lac de retenue qui se perpétue chaque année jusqu'en janvier ou février (80 km au sud-ouest d'Agadez). Et aussi *Tattagarat aman,* « La place qui reçoit l'eau », au sud d'In Gall.

D'autres éléments de la topographie sont parfois évoqués, comme *Denbuten,* dont la forme en creux rappelle celle d'un plat à couscous (*danbu* en Hawsa), qui n'existe pas dans les objets de la vie quotidienne touarègue, et utilise, en le « tamashequisant », un terme emprunté à une langue étrangère (station de pompage située dans la vallée du Tadist, à l'ouest de Tchin Tabaraden).

En ce qui concerne les reliefs, on a : *I-n Tuhunt,* « Un du rocher », montagne située à 45 km au sud de Tchin Tabaraden. *Ti-n Tagandawən,* « Une des greniers » *(tigandawt,* pl. *tigandawən,* petit grenier en terre), monticule en forme de grenier, à 80 km au nord-nord-ouest de Tillabery.

TOPONYMES SE RÉFÉRANT AU CORPS HUMAIN

Les vallées sèches qui s'inscrivent comme un réseau capillaire dans le tissu des plateaux et des dunes mortes font souvent référence au corps humain : *Azar,* « La veine », est une vallée qui traverse

d'est en ouest le bassin des Iullemmeden, avant de confluer avec l'Azawagh qui vers le sud prend le nom peul de Dallol Bosso. *Izerwan,* « Les veines », une petite vallée du nord de l'Ader où eut lieu une bataille célèbre à la fin du siècle dernier (30 km au nord de Tahoua). *Tadist,* « Le ventre », vallée parallèle à celle de l'Azar, au sud, ainsi nommée parce que, dit-on, le ventre garde l'eau comme cette vallée, où se succèdent mares et puits.

Les points de confluence des vallées font aussi appel à des comparaisons avec le corps humain : *Amɔ̀ni mawɔ̀n,* « La réunion des bouches », *Girmawɔ̀n* « Entre les bouches », *Amɔ̀zzi i-n tidusen,* « La séparation des ventres », trois lieux-dits du plateau du Tégama, entre Abalak et In Gall. Rappellons enfin *Imawɔ̀n,* « Les bouches », nom touareg du village d'Ayorou, situé en zone de double et même triple toponymie, et où a prévalu le terme songhay.

— *Tasa ta koret* signifie « Le ventre, celui sec », c'est-à-dire une plaine sans eau (150 km au nord de Tchin Tabaraden).

TOPONYMES SE RÉFÉRANT AUX ANIMAUX

Les animaux sauvages, d'abord, servent de support à de nombreux toponymes :

— *Shi-n Kulenin :* « Un des rats palmistes » *(akola,* pl. *ikulenin).*

— *Shi-n Tallabawin :* « Un des poules d'eau » *(Tellabawt,* pl. *Tillabawɔ̀n).*

— *Tadɔ̀buk :* « Un de l'oryctérope », sorte de fourmilier africain *(edèbig),* sud d'In Gall.

— *Shi-n Eguran,* « Un des chacals » *(egur,* pl. *iguran),* entre In Gall et Tegidda n tesemt.

— *I-n Aridal,* « Un de l'hyène », à la frontière malienne, au nord de Mentès.

— *Ti-n Garan,* « Une des crapauds », au nord de Tillabéry.

— *I-n Teylalɔ̀n,* « Une des pintades », à 90 km au nord d'Ayorou, à la frontière nigéro-malienne.

Les insectes peuvent aussi être utilisés :

— *I-n arraman,* « Un de la termitière », puits ancien entre Tchin Tabaraden et In Gall.

— *I-n taytoft,* « Un de la fourmi », à 60 km au sud de Tchin Tabaraden.

— *Akinkar,* « Le bousier » (sorte de scarabée) 50 km sud de Tchin Tabaraden.

Les toponymes se réfèrent aussi aux animaux domestiques :

— *I-n Arrigan,* « Un du chameau adulte » *(arrigan,* pl. *irrigganɔ̀n),* entre Tchin Tabaraden et Abalak.

— *I-n Aïs,* « Un du cheval », au sud d'I-n Deliman, au Mali.

— *Ta-n willi,* « Une des chèvres » *(taghat,* pl. *willi),* à l'est de la route Abalak - In Gall.

— *I-n Ejdan,* « Un des ânes » *(ajed,* pl. *ijdan),* puisards à 30 km à l'est de Kao.

— *Shi-n gharregan,* « Une des crottins » *(agherrag,* pl. *igherregɔ̀n)* est de la route Abalak - In Gall.

TOPONYMES SE RÉFÉRANT AUX VÉGÉTAUX

Si l'on établissait une statistique des toponymes, on s'apercevrait sans doute que les trois quarts d'entre eux font appel au règne végétal. C'est pourquoi, d'un bout à l'autre du pays touareg, on rencontre d'innombrables toponymes semblables qu'on ne peut distinguer les uns des autres que par référence aux toponymes voisins. Il arrive qu'un arbre donne son nom à une région, lorsqu'il prédomine au point de marquer le paysage par sa présence. C'est le cas de la Tadarast, ainsi nommée à cause de l'arbre *adaras (Commiphora africana),* qui peuple le plateau du Tégama au sud d'In Gall, région de paysage très monotone, dont les habitants ont su isoler l'élément essentiel dans sa dénomination.

La liste des toponymes se référant aux arbres, pour être complète, devrait citer tous les arbres connus du pays. On se bornera à en donner quelques exemples, sans citer de lieux particuliers, car il faudrait les multiplier pour chaque cas :

— *I-n tamat,* « Un du tamat » *(Acacia ehrenbergiana)*

— *I-n tazzeyt (Acacia laeta)*

— *I-n atɔ̀s (Acacia albida)*

— *I-n ajeyn (Ziziphus mauritiana)*

— *Shi-n Teboraq (Balanites aegyptiaca)*
— *I-n tadant (Boscia senegalensis)*
— *I-n azawa, Ti-n Zawatðn, (Tamarix sp.)*

Certains toponymes rappellent les fruits des arbres :

— *Shi-n Ziggaren,* « *Un des jujubes* », fruits de l'*ajeyn (Ziziphus mauritiana),* nord-est de Tchin Tabaraden.

— *Akokan,* fruits du palmier-doum *le tageyt (Hyphaene thebaïca)* versant ouest de l'Aïr.

— *Wa-n Tetangheyt,* « Celui du noyau du fruit du *tiboraq (Balanites aegyptiaca),* sud d'In Gall.

— *I-n Aggar* « Un des gousses du *tiggart (Acacia nilotica),* mare au sud d'In Gall.

— *Ebrik,* gomme noire de certains acacias, au sud d'In Gall.

Enfin, on peut faire intervenir l'état d'un arbre :

— *I-n ofogotum,* « Un de la souche », nord de Ménaka.

Le nom des herbes peut être également utilisé :

— *Banawat,* de *tebanawt (Pennisetum mollissimum),* entre In Gall et Agadez.

— *I-n tefastot (Aristida mutabilis),* au sud-ouest d'In Gall.

— *Tafaghaten,* pl. de *tafaghat, (Oryza barthii),* le riz sauvage, au sud d'In Gall.

— I-n Agðrof, *(Tribulus terrestris),* sud d'In Gall.

— *Illagazan,* « Le pâturage de coloquintes », *(Citrullus colocynthis)* au sud d'In Gall.

Enfin une végétation arborée épaisse et impénétrable forme une tâche sombre dans une vallée, par rapport aux plateaux sableux environnants, tout en donnant une impression d'obscurité en filtrant les rayons du soleil; elle peut donner lieu à un toponyme comme *Ekawel,* « Le noir », mare au sud d'In Gall.

TOPONYMES SE RÉFÉRANT AUX MINÉRAUX

Ces toponymes forment une catégorie mineure, mais on peut citer :

— *Akarazrazðn* (sing. *akarazraz),* « petits cailloux pointus », puits au sud d'In Gall.

— *Shi-n Tasalatin* « Une des petits graviers jaunâtres », station de pompage proche de Tchin Tabaraden.

— *Bazagor,* pierre jaune que les femmes utilisent pour se farder. *Bazagor,* puits entre Tchin Tabaraden et In Gall, *Tabazagort,* lieu-dit de la falaise de Tigiddit, entre In Gall et Marandet.

— *Talaq,* argile. Donne son nom à la vaste plaine argileuse qui borde l'Aïr à l'ouest.

TOPONYMES SE RÉFÉRANT A LA VIE DES HOMMES

Certains toponymes se rapportent à des individus, ou à des événements passés, ou encore à des détails de la vie quotidienne. Il ne faut jamais perdre de vue que la toponymie, en pays nomade surtout, est vivante; et par conséquent chaque population peut créer des noms en fonction d'éléments nouveaux d'une vie qui ne s'arrête pas. En 1967, par exemple, à mon arrivée dans le campement de Najim, chef des Illabakan, à 12 km au nord-ouest de la station de pompage d'In Aggar, je m'installai un peu à l'écart, sous un arbre. C'était mon premier contact avec le groupe des Illabakan, avant une nomadisation commune de deux mois à dos de chameau, et une période, ininterrompue depuis lors, de contacts, de familiarité et d'amitié partagée. Quelques années plus tard, ma femme effectuant à son tour un séjour chez les Illabakan, apprit que celieu avait reçu le nom de *Wa-n Bernus,* « Celui de Bernus ». Mon arrivée, qui préludait à cette intimité jamais démentie et entretenue par des correspondances avec les enfants et jeunes gens scolarisés, et surtout par des visites renouvelées au cours de missions successives, était devenue une référence, dans le temps et dans l'espace des Illabakan (1). C'était une borne à laquelle on se référait pour se situer (« à l'ouest — ou au nord — de *Wa-n Bernus* »), ou pour se rappeler l'arrivée

(1) On dit également « *Awetay wan-n Bernus* », l'année de Bernus ».

inopinée d'un étranger. Ce site se réfère également à une date précise. Ce nouveau nom, qui a sans doute doublé ou s'est substitué à un autre, montre que la toponymie n'est pas figée à un moment donné, mais qu'elle évolue comme la vie elle-même.

— *Agadez* viendrait du verbe *egdez,* visiter. Dans cette ville où réside le sultan, les Touaregs des principales tribus possédaient des habitations, mais ne s'y rendaient qu'en visite, car ils nomadisaient de façon habituelle en brousse avec leurs troupeaux.

— *Shi mumônin,* « Les croyantes », à 7 km à l'ouest d'In Gall.

— *Idingiri,* nom d'un forgeron de la tribu des El Wuliten, qui vécut longtemps près de ce puits, situé à 90 km au sud-ouest d'In Gall.

— *Amazazey-der,* « Celui qui est patient ». Puits ancien, au faible débit, nécessitant de longues attentes, entre Tchin Tabaraden et In Gall.

— *Ti-n Sakan,* « Une des chants », *Ti-n asak,* « Une du chant », au sud-est d'In Gall.

— *Shi-n Tabaradèn,* « Une des jeunes filles », implantation récente de la sous-préfecture.

— *Tasakalawt* signifie « Lieu où l'on passe les heures chaudes à l'ombre », terme d'usage courant, mare située au sud d'In Gall.

— *I-n Eshku,* « Un du jeune captif », en souvenir d'un jeune berger tué là par un lion, au nord de Tillabéry.

— *Ti-n Farad,* « Une du balayage » (*afarad,* fait de balayer), lieu où l'on récolte beaucoup de graines sauvages par balayage, à l'ouest d'Ayorou, et au nord de Tillabéry.

RÉGIONS A TOPONYMES MULTIPLES

C'est surtout sur les marges du pays touareg que l'on rencontre des régions à toponymes multiples. Dans les zones agricoles méridionales, que les Touaregs avaient tenté de dominer en y installant des captifs et en contrôlant les paysans, se sont constituées des régions multi-ethniques où cohabitent agriculteurs (Songhay, Zarma, Hawsa, etc.), captifs semi-nomades intégrés au monde touareg, et nomades, touaregs ou peuls : c'est le cas du nord de la Haute-Volta et du sud de la république du Niger. L'exemple de l'ouest nigérien, dans l'arrondissement de Tillabéry, est à cet égard tout à fait significatif.

Cette région a été sous le contrôle des Touaregs Tahabanaten et Ighatafan, se superposant au peuplement songhay antérieur. Lorsque le colonisateur est arrivé, il a retenu pour les villages les noms utilisés par les paysans sédentaires, Songhay, Wogo ou Kurtey. Ceux-ci possédaient cependant des toponymes touaregs, et en voici quelques exemples :

Tableau 21

Noms des villages sur la carte IGN (1/200.000 Tillabéry)	Toponymes touaregs
Ayorou	*Imawôn* « Les bouches »
Guegorou	*Amara*
Tondia	*Tamjirt* « le petit campement abandonné »
Tem	*Fana*
Boni	*I-n Gul*
Sara Koire	*Wala*
Bani Bangou	*Telkash*
Mamasey (rive droite)	*Tumumushi*

La région située sur la rive droite du fleuve, c'est-à-dire l'intérieur de la boucle du Niger, appelée généralement « rive Gurma » par les paysans songhay, en référence sans doute à l'ancien peuplement gurmance, refoulé aujourd'hui vers le sud, est dénommée par les Touaregs *Harabanda.* Ce terme,

d'origine songhay (*banda,* derrière, *hari,* l'eau, CLAUZEL 1962 a : 130) montre bien que pour les Touaregs, le centre de leur zone se trouve plus au nord, et que la boucle du Niger se situe « au-delà » : ils reconnaissent par là même qu'il ne s'agit plus vraiment de « leur » pays.

On voit donc que la toponymie sert d'indicateur de la présence d'une population dans une région donnée, et qu'elle en vérifie son emprise spatiale. Cependant les vagues successives touarègues n'ont pas toujours effacé les marques de populations anciennes aujourd'hui disparues ou refoulées. Et la permanence ou la survivance de toponymes « étrangers » dans une région de peuplement aujourd'hui différent peut être un indice important pour les historiens. On sait qu'il existe des populations nomades rattachées aux Touaregs (Igdalen, Dahusahaq), ainsi que des îlots sédentaires (In Gall, Tegidda n tesemt), utilisant des parlers mixtes à substrat songhay (1). Or on trouve encore des toponymes songhay qui demeurent vivants dans des régions très éloignées de leur habitat actuel, comme dans l'Ahaggar (CLAUZEL, 1962 b) ou dans la région d'Agadez (BARTH-BERNUS, 1972, BERNUS et GOULETQUER, 1976), comme *Hogu beri* (« Grandes maisons », dans un quartier d'Agadez), ou *Bangu beri,* « La grande mare », non loin d'Azelik.

Comme d'autres éléments culturels, la toponymie ici peut servir d'argument pour étayer les deux hypothèses possibles : s'agit-il d'une poussée vers le nord, relativement récente (XVIe siècle) et sans lendemain, des grands empires soudanais (LHOTE, 1956 et 1957), ou au contraire les migrations berbères ont-elles refoulé vers le sud des populations installées antérieurement à la poussée touarègue, et que, faute de mieux, on peut appeler pour le moment « proto-songhay » (BERNUS, 1972, LACROIX, 1975)? Les éléments manquent encore pour trancher définitivement (2).

(1) Cf. p. 59, et chap. IV et XV.

(2) L'usage courant actuel, codifé par les cartes IGN, a privilégié dans chaque région la toponymie de la population majoritaire. C'est ainsi que *eghazer* (tamasheq) correspond plus au sud dans une zone de peuplement peul au terme de *dallol,* et à celui de *gulbi* en pays hawsa.

B. L'homme et la société

CHAPITRE IV :

LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE

1. L'UNITÉ CULTURELLE

Ce n'est pas, en effet, la couleur de la peau, ce n'est pas le cheveu long ou crépu, pas plus que la richesse, la condition sociale ou la tradition d'origine qui peuvent être tenus pour des critères révélant le touareg. Pour se distinguer du peul wodaabe, nomade comme lui, ou du paysan songhay ou hawsa, le touareg se définit lui-même comme faisant partie des « Kel Tamasheq », plus rarement, des « Kel Tiggelmust ». Par là, il signifie que la société touarègue est, avant tout, un fait culturel et linguistique. On peut devenir Kel tamasheq : c'est le cas de bien des serviteurs, d'origines aussi diverses qu'inconnues, qui ont adopté parler, coutumes, et mode de vie de la société qui les a absorbés. C'est le cas aussi de tribus constituées qui se sont intégrées au monde touareg. On peut aussi quitter les Kel Tamasheq, comme beaucoup d'anciens serviteurs, qui en se sédentarisant, perdent l'usage de la tamasheq, et abandonnent le *tiggelmust,* ou voile de tête et se fondent dans la société rurale environnante. Ainsi c'est un groupe culturel d'autant plus cohérent et solide qu'il s'insère dans une région où il constitue l'élément majoritaire, et où il possède le pouvoir politique. Dans les zones marginales, les Kel Tamasheq sont souvent immergés au milieu des populations qui les environnent, et dès lors que les liens politiques se détendent, la cohésion culturelle tend à se relâcher, jusqu'à l'absorption par une culture plus souple et moins contraignante. La langue tamasheq est différente de tous les parlers soudanais, et constitue la base avancée du berbère en Afrique noire. Comme l'arabe, elle est le trait d'union entre le Maghreb et le Soudan : mais la langue tamasheq n'a pas la même force de pénétration, car elle n'est pas un parler véhiculaire, diffusé dans les villes; elle n'a pas la même portée universelle, grâce à l'islam et ses marabouts. Dans les marges du pays touareg, dans les régions multi-ethniques, les parlers des sédentaires, hawsa à l'est ou zerma à l'ouest, servent de langage de communication. Les Touaregs connaissent presque tous le hawsa, alors que les paysans ignorent la tamasheq. Lorsque Peuls et Touaregs cohabitent dans une même zone, ils communiquent bien souvent par le truchement du hawsa. Des contes touaregs rapportent les mécomptes et les méprises comiques entre ethnies qui ne se comprennent pas. La tamasheq ne se maintient que lorsque la société conserve une certaine cohérence. Plus encore que le vêtement ou le mode de vie, c'est le parler qui est le signe vivant de la cohésion sociale; lorsqu'il cède du terrain, lorsque les enfants parlent entre eux des langues véhiculaires, alors que les parents restent fidèles à la tamasheq, l'évolution souvent irréversible mène à une fusion avec des groupes plus nombreux à culture plus dynamique.

La langue touarègue est composée de plusieurs sous-dialectes, dans la mesure où il est admis que le touareg est un dialecte berbère. La tamasheq est l'appellation couramment utilisée pour désigner le parler des Iullemmeden et des Kel Gress c'est-à-dire de la majorité des Touaregs nigériens ou maliens. Mais le

linguiste peut distinguer *tamahaq* ou *tahaggart* (Ahaggar), *tamajaq* ou *taïrt* (Aïr), *tamasheq* qui comprend *tawellemet* (Iullemmeden), *tadghaq* (Ifoghas), *tamesgrest* (Kel Gress). Nous parlerons ici de tamasheq, en tant que synonyme de touareg. Malgré quelques différences de vocabulaire, des emprunts à l'arabe dans l'Ahaggar et au hawsa dans l'Aïr et chez les Kel Gress, des différences de prononciation, le *t* passant au *sh* d'ouest en est, les Touaregs peuvent se comprendre sans grande difficulté : le fond berbère, le plus souvent, rend les divergences secondaires.

Nous avons déjà signalé, dans le chapitre précédent, l'existence de parlers mixtes à substrat songhay, *tagdalt* (Igdalen) *tabarogt* (Iberogan) *tadaksak* (Idaksahak), parlés dans la région d'Agadez et à la frontière nigéro-malienne pour la dernière. L'origine de ces langues est mal établie (1) : signalons que les Touaregs expliquent plaisamment la formation de ces parlers : au moment où le Prophète distribuait à chaque peuple son langage, les Igdalen (ou Idaksahak) dormaient : à leur réveil, tous les parlers avaient été attribués : il fallut donc leur donner des parcelles de chacun d'eux. Explication de guerriers, qui connote une certaine complaisance pour des groupes pacifiques, endormis alors que les autres veillaient. D'autres Touaregs parlent des langues qui ne sont que des variations dialectales du touareg : *shin sar* des Aït Awari, *talasaghlalt* des Kel Eghlal Enniger du sud de l'Azawagh. Si ces populations s'expriment dans ces dialectes à l'intérieur de leurs campements, elles connaissent parfaitement la tamasheq. Les groupes arabes, enfin, inféodés aux Iullemmeden, s'ils parlent arabe entre eux, sont depuis longtemps parfaitement bilingues et on ne sait plus très bien s'il faut les incorporer à l'ensemble kel-Tamasheq.

Mais le langage ne constitue pas la seule marque vivante de la culture : les caractères écrits *tifinagh* sont connus de presque tous les Touaregs, hommes ou femmes, guerriers ou religieux, artisans ou captifs, cette écriture ne constitue pas les restes d'une culture morte que l'on retrouve aux côtés des gravures rupestres de tous les massifs montagneux. C'est une écriture actuelle et les surfaces rocheuses portent aussi bien des inscriptions anciennes patinées par le temps, que des messages récents de bergers ou de voyageurs. Mieux, l'usage du crayon à bille et du papier, multiplie l'utilisation des *tifinagh,* dans des lettres portées par des messagers, de campement à campement ou bien souvent, par la poste. L'arabe, appris laborieusement sur des planchettes en bois, reste confiné, hors des groupes très religieux, dans un usage exclusivement coranique. « Les Touaregs sont les seuls berbérophones à avoir conservé un système d'écriture issu de l'alphabet ancien dit « libyque » (CHAKER, 1973). Cet alphabet ne note que les consonnes, ce qui rend sa lecture difficile et peu cursive. On épèle chaque lettre à haute voix et, ensuite, on répète la suite des lettres pour reconstituer les mots et les phrases. Les *tifinagh* s'inscrivent dans tous les sens : de droite à gauche, de gauche à droite, de bas en haut et de haut en bas; on reconnaît le sens de la lecture grâce à l'orientation des lettres dissymétriques.

Autre facteur de cohésion culturelle, le vêtement. Et ce n'est pas sans raison que certains se disent Kel Tiggelmust, ceux du voile de tête : car c'est le signe visible du rattachement au monde touareg, la marque d'obéissance aux coutumes de bienséance de cette société, et par conséquent la marque d'une certaine pudeur : même le plus pauvre serviteur, même le berger le plus isolé, a toujours depuis l'âge adulte le front et la bouche couverts, ne serait-ce que par un chiffon crasseux. Et les jeunes nomades venus en ville pour y chercher du travail, ou, plus rarement, y faire des études, ont l'impression de se désolidariser d'une certaine organisation du monde en quittant le tiggelmust, ou en revêtant le pantalon des sédentaires, ou pire encore, celui des Européens... Ils gardent presque toujours une garde-robes nomade, qui leur permet éventuellement de reparaître sans honte et sans ridicule dans le campement de leurs parents.

2. LES HIÉRARCHIES SOCIALES

La société touarègue peut, dans une première analyse, être divisée en deux catégories; d'un côté, les « hommes libres » désignés par le terme tamasheq *ilellan* (sing. *elelli*) (CLAUZEL, 1962, 130), pris dans un sens large et, d'un autre, la classe servile (*akli,* pl. *iklan*). Ces deux catégories recouvrent toute une hiérarchie d'échelons intermédiaires.

Parmi les hommes libres se placent l'aristocratie guerrière *(imajeghən),* les vassaux ou tributaires

(1) Cf. LACROIX, 1975 - cité au chap. XV.

(imghad) les religieux *(ineslemən),* les artisans *(inadan);* dans une frange intermédiaire, mais relevant encore des hommes libres, les métis à titre collectif, constitués en tribus *(ibogholliṭən)* et les affranchis *(iderfan, ighawellən);* dans la dernière strate, les captifs *(iklan).*

Les *imajeghən,* qui constituent la noblesse ou, plus exactement, l'aristocratie guerrière, possèdent le pouvoir politique et participent à toutes les guerres. L'image de marque de l'*amajegh* est celle d'un homme qui n'a peur de rien et dont la valeur morale doit égaler le courage physique. Il existe également une hiérarchie entre tribus nobles : l'une d'elles, dans un ensemble donné, détient le pouvoir politique puisque le chef, ou *amenokal,* y est toujours choisi. Parmi ces tribus, on distingue des « fortes » et des « faibles » (MARTY, 1975, p. 25) : les premières se sont affirmées aux dépens des autres et elles sont citées dans tous les hauts faits retenus par l'histoire; les secondes, du fait de leur rôle plus effacé, ont vu leur importance se réduire dans la mesure où leur faiblesse les a éloignées d'alliances matrimoniales fréquentes avec les tribus « fortes ». Les *imajeghən,* détenteurs de *l'ettəbəl* le tambour de guerre, l'insigne du pouvoir, ont une situation prééminente dans la société. Une stricte endogamie leur permet de maintenir le pouvoir au sein du même groupe, en dépit des variations démographiques. Toutes les catégories d'hommes libres sont en situation de dépendance par rapport à la chefferie comme par rapport aux *imajeghən* auxquels les attachent des liens étroits, à titre collectif et souvent individuel.

Les *imghad,* tributaires, appelés souvent vassaux par analogie avec la société féodale médiévale : guerriers, ils se sont remis à la protection des *imajeghən,* soit qu'ils aient connu des revers de fortune à la guerre, soit qu'ils appartiennent à une couche distincte du peuplement *imajeghən* dominant, à une autre vague migratoire. Dans l'Ahaggar, ils portent le nom de *Kel Ulli* « ceux des chèvres », par référence à l'élevage qui leur était réservé, ou qui était traditionnellement le leur à une époque antérieure à l'arrivée des *imajeghən* (Nicolaisen, 1963) alors que l'élevage camelin était l'apanage exclusif des nobles : dichotomie traduisant un rapport de force, et peut être civilisations différentes rassemblées dans un cadre politique unique. Certains auteurs (NICOLAS, 1950, p. 189) ont vu une racine commune aux termes d'*amghid* (pl. *imghad*) et d'*egheyd* le chevreau. Cette dénomination de *Kel Ulli* est connue chez les Iullemmeden, mais peu utilisée, car il ne semble pas que les *imghad* aient été particulièrement des éleveurs caprins, mais qu'ils aient pratiqué, de longue date, un élevage plus varié au service des *imajeghən.*

Si les *imghad* participaient tous aux guerres, leur situation sociale, ou plutôt le degré de considération dont ils jouissent, est très variable d'une confédération à l'autre, ou même au sein d'un même *ettəbəl.* Il semble notamment que les *imghad* de l'Ahaggar sont peu considérés (FOUCAULD, 1951-52; CLAUZEL, 1962), puisque le terme lui-même est malsonnant dans la bouche d'un « noble » qui préfère user de la périphase de *Kel Ulli.* Par contre, on connaît des *imghad* qui se désignent eux-mêmes comme tels, sans doute même parfois avec fierté, et qui jouissent de la considération générale de la société. Sur la rive Gurma, les Kel Serere et les Kel Gossi, (CLAUZEL, 1962, p. 130) qui appartiennent au groupe des Immededren, relèvent de cette catégorie; c'est le cas également des Illabakan, dans l'Azawagh, qui historiquement appartiennent à la même souche (BERNUS, 1974).

On citera encore les *itagan* (sing. *ataga*). FOUCAULD (1951-52, t. IV, p. 1.886) définit l'*ataga* comme un « homme appartenant à une classe particulière entre les amerrid et les esclaves; les ataga passent pour descendre d'un croisement d'amerid et d'esclave. Il n'y en a pas dans l'Ahaggar. Il en existe dans l'Adrar et l'Aïr. Leur condition est misérable ». Il existe des *itagan* chez les Iullemmeden Kel Dinnik et chez les Kel Fadey, qui, les uns et les autres, sont d'anciens dépendants des Kel Telatay (Iullemmeden Kel Ataram). Ils sont quasiment assimilés aux *imghad* et leur statut est tout à fait comparable. Les premiers ont été placés sous la protection des Kel Nan, les seconds des Ighalgawen (Kel Fadey). Ces derniers, faits prisonniers près de Menaka et emmenés par leurs vainqueurs dans la région d'In Gall, ont épousé des femmes des imghad Ikherkheren (1), Igamayen et Ifareyen, et ont formé une tribu *(tawshit)* qui porte le nom d'Itagan. « Hommes libres », pris à la guerre et restés chez les vainqueurs où ils auraient fait souche, telle serait l'origine des Itagan.

On rencontre, ici ou là, des tribus dénommées *ihayawan,* chez les Iullemmeden Kel Ataram, près de Tillabery, chez les Kel Dinnik, dans le premier groupe près de Télemsés, dans le 2e groupe près de Mayatta, au Sud de Shadawanka. Des *Ihayawan* sont aussi présents sur la rive Gurma. BARRAL (1970, p. 44), en étudiant les populations du nord-ouest de l'Oudalan, fait des *ihayawan* une catégorie sociale à part : ils seraient des imghad d'imghad, c'est-à-dire des « vassaux au deuxième degré ». Certains de ces *ihayawan* dépendent des *imghad* Warag-warag, d'autres des Immededren.

---

(1) Les Ikherkheren des Kel Fadey, qui nomadisent au Nord-Ouest d'In Gall, sont des *imghad,* à ne pas confondre avec les Ikherkheren *imajeghən* des Kel Dinnik qui nomadisent au Sud d'Abalak.

Les religieux, *ineslemən* (sing. *aneslem)* « ceux de l'Islam », appelés par l'administration « maraboutiques », désignent à l'intérieur du monde touareg, une catégorie sociale précise par opposition aux autres, comme l'a très bien montré CLAUZEL (1962, p. 135). Hors de ce contexte précis, le terme « *ineslemən* » peut très bien désigner seulement les musulmans par rapport à ceux qui ne le sont pas — autrement dit ce mot est ici « pris dans son sens restreint de « touaregs religieux » ». Un autre terme : *alfaqiten* (sing. *alfaqi*) peut également désigner les religieux, mais il est, en général, pris dans une acceptation différente : un *aneslem* appartient à un groupe religieux, d'une manière collective, il est donc *aneslem* de naissance quelle que soit son instruction coranique : *l'alfaqi* est un lettré musulman et par là un juge qui règle les différends grâce à sa science. Comme le dit très bien CLAUZEL (1962, p. 136), « tout *alfaqi* est un *aneslem,* mais tout *aneslem* n'est pas un *alfaqi* ». C'est pourquoi, c'est parmi les *ineslemən* que l'on rencontre des marabouts particulièrement instruits qui rendent la justice et devant lesquels on vient porter les différends entre particuliers ou entre familles. Au sein des confédérations, un de leurs rôles importants est de soutenir les guerriers en leur fabriquant des amulettes.

« Les *ineslemən* types sont évidemment les Kel Essuk que l'on retrouve dans tous les groupements soudanais et nigériens, mais sont aussi bien appelés *ineslemən* les Ifoghas dans le Gurma que les Kel Ghezzi dans l'Ahaggar » (CLAUZEL, p. 135). On connaît, chez les Iullemmeden Kel Ataram le rôle du marabout Ajijim des Kel Essuk auprès de Firhun, lors de la révolte de 1917.

Chez les Iullemmeden Kel Dinnik, le poids des *ineslemən* est particulièrement important en raison de leur nombre et de leur rôle politique qui, à certaines époques, supplanta celui des *imajeghən.* Certaines tribus religieuses font la guerre, d'autres pas. Parmi ces dernières, les Darmena, les Ikadamaten et les Igdalen. Pacifiques, tournés essentiellement vers l'étude, ils ne pouvaient se défendre, et par conséquent dépendaient étroitement de la protection de leurs suzerains. Leur caractère paisible est bien souvent tourné en dérision par les guerriers : ne dit-on pas que les Darmena ont peur des chiens? De nombreuses histoires plaisantes leur donnent un rôle ridicule, où ils sont floués par plus malins qu'eux. Certaines tribus religieuses, par contre, tels les Kel Eghlal, les Aït Awari, et partiellement les Isherifen, pouvaient porter les armes, et certains de leurs hommes participaient aux combats. El Jelani, le célèbre marabout qui au début du XIXe siècle, réduisit à merci les *imajeghən* du Dinnik était Aït Awari.

Ces groupes religieux sont souvent dénommées *imazwaghən* (sing. *amazwagh*) « les rouges ». Pour CLAUZEL (1962, p. 134), ce terme désigne, dans l'Azawagh, les *imghad,* mais nous ne l'avons jamais entendu énoncer dans ce sens; au contraire, les *imazwaghən* désignent les religieux au teint clair, (NICOLAS, 1950, p. 107, note 1). Mais ce terme possède un contour peu précis, et se définit souvent par opposition à un autre : *Kel jekked* « ceux qui se tressent les cheveux », les guerriers *(imajeghən* et *imghad)* alors que les *ineslemən* ont le plus souvent le crâne rasé; ou alors, il se définit par rapport aux *iberkoreyən* (sing. *aberkorey*) terme quelque peu péjoratif, utilisé pour désigner les gens peu versés dans l'étude du Coran. Il est possible qu'à l'origine ce terme se soit appliqué aux populations qui se trouvaient dans l'Azawagh avant l'arrivée des Iullemmeden, et formaient peut-être des îlots demeurés à l'écart de l'Islam (1). Aujourd'hui, ce terme a pris un sens très général et ne désigne pas de groupe humain constitué.

Imazwaghən et *iberkoreyən* se retrouvent au sein des mêmes tribus d'*ineslemən,* et ces termes servent plutôt à qualifier des individus en fonction de l'attitude adoptée vis-à-vis de la vie religieuse. Peut être s'agissait-il à l'origine, de deux strates distinctes de population, comme semble le suggérer l'indication contenue dans les Chroniques d'Agadès. Mais le terme d'*Iberkoreyən,* aujourd'hui, est employé dans deux acceptions différentes : la première est celle des suzerains, qui dénie un véritable sens ethnique et ne lui conserve qu'une signification connotant un certain désintérêt pour l'islam, correspondant à celui de groupes disparus ou assimilés (2). La seconde est celle des intéressés eux-mêmes, pour qui les *iberkoreyən* sont formés de trois tribus : les Kel Eghlal, les Aït Awari et les Isherifen, guerriers — lettrés en arabe, issus de la couche la plus ancienne des populations de la région, arrivées bien avant les Kel Nan et leurs gens — (Ghubayd agg Alawjeli 1975, p. 8-10).

---

(1) Les *Iberkoreyən,* en tant que tribu, sont cités par les Chroniques d'Agadès (URVOY, 1934, p. 156) : « Ainsi ces quatre tribus sont (comprennent?). Les Lissaouanes, les Balkorays, les Amiskikines et les Amassoufanes ». P.-F. LACROIX suggère l'étymologie suivante pour Iberkoreyen, Balkorays et autres transcriptions : *boro Kworey* (cf. zarma : *borokwaray,* homme blanc), étymologie à consonnance songhay. Voir plus bas, chap. XV.

(2) Dans le nord de la Côte-d'Ivoire, dans les régions de colonisation mandingue, les Dioula, venus du Mali, appellent « Bambara » tous les peuples non musulmans, Senoufo, Koulango, Komono (cf. BERNUS, 1960, p. 252). Ce terme ne sert ici encore, qu'à désigner une attitude négative, avec une nuance péjorative, devant l'Islam, en se référant à une ethnie réputée païenne.

Enfin, ce terme d'*imazwaghən* « les rouges », s'il désigne uniquement des *ineslemən,* ne les englobe pas tous : il ne concerne que ceux au teint clair. Les « religieux noirs », comme les Ikadamaten par exemple, de condition libre, qui sont célèbres pour leur esprit d'aventure et parcourent toute l'Afrique pour vendre leurs amulettes, ne sont jamais désignés sous le nom *d'imazwaghən.*

Les *ineslemən* ont parfois leurs propres dépendants, qui ont statut d'hommes libres : ainsi les *iberogan* (1) de couleur noire qui vivent en tribus constituées, dans l'Azawagh, sous la dépendance des Igdalen au teint clair; ils forment de nombreux groupes qui vivent en pleine zone nomade ou au contact des cultivateurs dans la région de Shadawanka, Barmou et Kao. Certaines traditions témoignent d'un mariage d'une *tagdalt* (femme des Igdalen) avec un *eghawel* (affranchi), qui aurait donné naissance aux Iberogan, d'où leur statut particulier, libre mais dans une situation très proche de celle des affranchis. Ils possèdent souvent des captifs, comme les Igdalen. Ils ont donc une position de dépendance vis-à-vis de groupes religieux non guerriers, eux-mêmes assujettis aux *imajeghən* : dépendance au second degré, avec une communauté culturelle, et surtout linguistique avec les Igdalen.

Les *ineslemən* participent de cette diversité de la société touarègue : ils possèdent parfois leurs parlers propres, *tagdalt* des Igdalen et des Iberogan, *shinsar* des Aït Awari et des Kel Eghlal Enniger. La situation de la femme est également très spéciale dans ces groupes, puisqu'elle ne peut se montrer hors de la tente sans être recouverte d'une natte, ou voyager sans un palanquin surmonté d'arceaux recouverts d'un fin tissu blanc qui la protège des regards indiscrets des hommes.

Par ces traits de civilisation particuliers, les *ineslemən* sont les Kel Tamasheq qui s'éloignent peut-être le plus du « modèle » des *imajeghən.* Ils constituent, chez les Iullemmeden, l'une des faces originales de la société touarègue. Leur rôle est d'autant plus important qu'ils constituent la catégorie de dépendants « libres » la plus nombreuse.

Les *Iregeynatən* (sing. *arageyna*) constituent des tribus qui portent collectivement le nom de métis. Un *arageyna* est un « homme qui a son père d'une race et sa mère d'une autre » (FOUCAULD, 1951-52 - IV, p. 1.605). Ce mélange peut être le fait de l'union de femmes arabes et d'hommes touaregs, comme pour la tribu Iregeynaten, originaire de l'Ahaggar, et qui nomadise dans le Tamesna nigérien, avec un statut d'imghad. D'autres tribus Iregeynaten nomadisent au Gurma (GALLAIS, 1975, p. 69) dans l'Adrar des Ifoghas et dans la région de Tombouctou (rameau des Kel Tademeket), ces derniers avec un statut d'*imajeghən.* (CLAUZEL, 1972, p. 140). On ignore souvent les composantes originaires du mélange, mais il semble qu'il s'agisse, en général, de tribus libres mais de statuts distincts.

Par contre, on peut aussi classer parmi les dépendants les *Iboghollitən* (sing. *abogholli*), groupes métis à titre collectif issus du mariage entre partenaires dont l'un est libre et l'autre captif. Ces « tribus » se retrouvent chez les Iullemmeden et chez les Touaregs de la rive Gurma. Les *Izelitan* (sing. *azəli*) que l'on rencontre chez les Kel Fadey, aux environs d'In Gall, appartiennent à la même catégorie sociale. FOUCAULD les définit ici très exactement (1940, p. 266) : « Nom propre d'un groupement d'Ibourelliten habitant l'Aïr et l'Azaouar ».

Toutes les catégories d'affranchis, que ce soit ceux dont l'affranchissement se perd dans la nuit des temps (*eghawel* plur. *ighawellən*) ou ceux dont on garde le souvenir de leur libération (*ederef,* plur. *iderfan*) appartiennent aux hommes libres, mais leur origine connue, inscrite dans le terme qui les désigne, leur conserve une connotation servile (2). Les *iklan-n-egef* « captifs de dune » qui, chez les Kel Dinnik, pratiquaient l'agriculture et l'élevage au sud de la zone nomade, avaient un statut très comparable et comme eux participaient aux guerres. Tous ces groupes pouvaient posséder des captifs, distribués par l'*amenokal* comme part de butin à l'issue d'une campagne heureuse.

Enfin, la masse servile (*iklan* sing. *akli*) vit en symbiose avec ses maîtres, dans les campements ou en groupes constitués auprès de ses champs. Ces captifs constituaient une part importante de la société Kel tamasheq par leur dynamisme tant économique que démographique (3).

Les artisans (*inadan* sing. *enad*) qu'on a coutume d'appeler forgerons, travaillent aussi bien le bois que le fer; les potiers portent un nom spécifique (*ikanawan* sing. *ekanao*) et sont relativement peu

---

(1) NICOLAS (1950, p. 46) fait un rapprochement entre le terme d'*iberogan* et celui *d'iberkoreyən.* Il fait l'hypothèse qu'il s'agirait précisément d'un groupe résiduel habitant l'Azawaq avant l'arrivée des Iullemmeden (cf. note 1, p. 50).

(2) On peut noter ici la terminologie concernant les hiérarchies sociales utilisée en pays songhay et parfois portée sur les recensements : *surgu = imajeghən; Daga = imghad; Garasa = inadan; Bella = iklan.*

(3) Voir plus bas, p. 89-94.

nombreux et liés à certaines tribus. Les artisans forment une catégorie un peu à part qui échappe à toute classification hiérarchique. Leur origine a donné lieu à bien des spéculations hasardeuses, mais ils jouent un rôle considérable et ils mériteraient une étude fouillée. Bien que parlant tous tamasheq, certains d'entre eux ont un parler spécial, la *tenet,* mais aucune étude ne permet de dire s'il s'agit d'une langue vraiment originale. En général, les épouses des artisans sont les grandes spécialistes du cuir elles confectionnent les portefeuilles, les sacs de voyage ou les coussins : elles possèdent un petit tabouret sur lequel elles découpent le cuir. Chez les Iullemmeden, on distingue, parmi les artisans :

• Les artisans du métal *(inadan wan tizoli)* qui fabriquent aussi bien les armes que les bijoux; ils pratiquent la méthode de la cire perdue pour réaliser les croix d'Agadez, et confectionnent des colliers en argent, des cadenas, des porte-amulettes en métal. Ils utilisent le fer, le cuivre, l'argent qu'ils savent mêler dans leurs fabrications.

• Les artisans du bois *(tamenannad),* souvent attachés à la tribu des Aït Awari, fabriquent tous les objets usuels, écuelles, cuillers, louches, mortiers, lits. Leurs femmes sont spécialistes des nattes aux fines attaches de cuir. Les *inadan wan talaq,* les artisans de l'argile, sont en fait, également spécialistes du bois et liés aux Igdalen.

• Les potiers *(ikanawan)* fabriquent les canaris pour faire la cuisine et vivent près des tribus Tellemidez et Aït Awari.

• Certains artisans se consacrent exclusivement à des tâches de relation publique et d'intendance aux côtés des grands chefs. Ils portent le nom d'*inesfadan* (sing. *anesfada*). Ils vivent dans le campement du chef, font le thé à sa demande, reçoivent les étrangers de passage, leur portent la nourriture, ou servent d'agent de liaison.

Les artisans qui fabriquent et réparent les armes, les selles, comme les objets de la vie quotidienne, jouent un rôle considérable dans une société où le matériel est fabriqué sur place : le couteau ou le manche finement incrusté, le coussin aux dessins géométriques, le cadenas qui allie le fer et le cuivre finement ciselés, témoignent d'une société qui a su apporter la beauté aux objets les plus courants. La finesse d'un plat en bois pris dans la masse, dont les fentes sont réparées par de petites plaques de cuivre en accordéon incrustées, comme la selle de chameau au pommeau en croix, apportent la preuve qu'une civilisation a su donner aux objets des formes stables qui ne s'écartent guère de modèles connus, mais qui ne négligent jamais la finesse, l'élégance et la beauté.

La société touarègue a presque toujours été étudiée à travers les *imajeghən,* c'est-à-dire en focalisant l'attention sur l'aristocratie guerrière, détentrice, non seulement du pouvoir, mais du savoir. En ce qui concerne le langage, le Père de FOUCAULD, dans l'Avertissement de son Dictionnaire, signale, à propos du dialecte de l'Ahaggar, que « les nobles seuls le parlent correctement. Les plébéiens (*imrad* et *isekkemâren)* y introduisent des incorrections et des expressions spéciales plus ou moins nombreuses qui varient de tribu à tribu. Les esclaves le parlent de façon tout à fait défectueuse » (de FOUCAULD, 1951-52, t. I, p. 2).

Dans le domaine de l'organisation politique et sociale, les *imajeghən,* détenteurs de tous les pouvoirs, ont été la source de l'information, de même que dans le cadre de l'étude de la parenté, où les problèmes de filiation interféraient avec ceux de la chefferie. La société touarègue a souvent été considérée comme un ensemble pyramidal, qui va d'un sommet aristocratique à une base servile, en passant par les échelons intermédiaires d'*imghad* et d'*ineslemən,* d'une situation idéale de la pureté de la « race », de la valeur et de la connaissance, à une dégradation progressive vers le bas, non seulement dans le domaine du langage, mais dans tous les autres secteurs de l'activité humaine, voire même de la morale. F. NICOLAS, dans ce sens, attribue les prérogatives des *imajeghən* « à la pureté de la race et aussi à la valeur, à la perfection » (NICOLAS, 1950 : 189).

Cette vision « aristocratique » du monde touareg est due au fait que les premiers écrits sur les Touaregs étaient l'œuvre de militaires, eux aussi issus ou nostalgiques de la ci-devant noblesse européenne (et c'était précisément le cas du Père de FOUCAULD), préoccupés avant tout de questions d'autorité politique et donc en relation avec les groupes dominants. C'est en cela qu'il faut trouver l'origine d'un relatif abandon de l'étude des « plébéiens » ou des dépendants de toutes sortes, qui forment pourtant la plus grande partie du monde touareg, c'est-à-dire de l'ensemble des populations parlant la langue touarègue sous ses différents dialectes, et de la totalité des groupes humains rassemblés dans les cadres politiques de chaque *ettəbəl,* terme traduit par « drum-group » (NICOLAISEN) ou par « confédération » (administration coloniale).

Si le rôle politique prépondérant des *imajeghən,* au moment de la conquête coloniale, a donné naissance à l'image du « Targui » idéal, noble, gardant jalousement sa pureté raciale par une endogamie quasi-exclusive, il ne faut pas oublier qu'ils ne constituent, en définitive, qu'une part infime du monde

touareg proprement dit. Il est apparu que les *imghad* et les *ineslemən* ne constituaient pas seulement une version dégradée des *imajeghən* et NICOLAISEN (1963 : 436) précise : « Even to-day there is a certain cultural distinction betwwen noble Tuareg and vassals of Ahaggar ». Cela est vrai pour tous les autres dépendants, *ineslemən, ibogholitən,* etc., qui possèdent des caractéristiques culturelles propres, et qui doivent être étudiés en tant que tels.

3. L'ORGANISATION POLITIQUE

CONFÉDÉRATION *(ETTƏBƏL)*, TRIBU (TAWSHIT) : LE POUVOIR

Les divers groupes touaregs identifiés, cités et localisés n'ont pas été jusqu'ici replacés dans leur cadre politique. Or la stratification sociale qui vient d'être décrite s'insérait traditionnellement dans les cadres socio-politiques que sont la *tawshit* et l'*ettəbəl.*

La *tawshit* (pl. *tiusatin*) apparaît comme un groupe social cognatique (S. BERNUS, 1976 : 101-110), qui se définit d'abord par son nom (1), dont tous les membres se reconnaissent une même origine ou un ancêtre commun, réel ou putatif, en lignée agnatique ou utérine. Les divers campements *(aghiwan)* d'une même *tawshit* partagent en général la même aire de nomadisation et appartiennent au même *ettəbəl.* La *tawshit* se caractérise de plus par son appartenance globale à une catégorie sociale déterminée. La quasi totalité des mariages se contracte au sein de la *tawshit* (2). Sans structure politique particulière, les *tiusatin* étaient regroupées au sein d'un *ettəbəl,* sous l'autorité d'un chef, l'*amenokal,* choisi dans l'une des *tiusatin* d'*imajeghən.* Selon l'*ettəbəl* considéré, et selon les moments de l'histoire, la proportion relative de *tiusatin* de différentes catégories sociales pouvait varier de façon considérable : on peut noter par exemple l'importance des *ineslemən* chez les Kel Dinnik, l'absence totale d'*imghad* chez les Kel Gress, etc.

L'*amenokal* détenait l'*ettəbəl,* ou tambour de guerre, insigne qui matérialisait la possession du pouvoir, qui s'étendait à un ensemble groupant les tribus placées sous sa protection. L'*amenokal* était si jaloux de son *ettəbəl* qu'il ne voulait entendre aucun son qui put le rappeler : on aconte qu'un *amenokal* des Iullemmeden Kel Dinnik, ayant entendu une outarde dont le cri évoquait le battement de son tambour, dépêcha ses gens pour la saisir et la tuer.

L'*ettəbəl* était fait d'un très grand récipient *(tazawat)* en bois d'*atəs (Acacia albida)* ou de *tuwila (Sclerocarya birrea),* recouvert d'une peau de vache blanche (« *eləm n təst mellet ghas* », la peau d'une vache blanche à l'exclusion de toute autre). Ses parois étaient couvertes d'inscriptions de sourates du Coran écrites à la plume. A l'intérieur, se trouvaient des amulettes, textes coraniques sur papier, recouverts d'une enveloppe de cuir, et de l'or en petites pépites rondes, qui faisaient du bruit en roulant chaque fois que l'on déplaçait ou frappait le tambour. L'*ettəbəl,* dans la tente, était suspendu à deux piquets. On le sortait lorsqu'il fallait s'en servir : en le tenant chacun par la poignée opposée, deux forgerons le frappaient avec deux battoirs souples de cuir tressé, dont l'extrémité renflée était bourrée de chiffons (*atakor,* plur. *itəkar*). L'un d'eux portait l'*ettəbəl* sur son chameau pendant les déplacements; le velum d'une tente, plié à la place de la selle, servait de réceptacle et de support à l'*ettəbəl,* solidement arrimé à l'animal le forgeron se plaçait en arrière, de façon à pouvoir le frapper au cours du déplacement, de coups régulièrement espacés qui signalaient sa position. A l'étape, l'*ettəbəl* était descendu et déposé provisoirement sur un plat de bois pour qu'il ne soit jamais placé directement au contact du sol. Pour rassembler les guerriers, les coups se succédaient à une cadence accélérée.

L'*amenokal* ou *ettəbəl,* car le terme désigne aussi bien l'insigne du pouvoir que celui qui en est détenteur, était, avant tout, un chef de guerre, toujours choisi chez les Kel Nan en ce qui concerne les

(1) La dénomination distincte des diverses *tiusatin* a amené l'administration coloniale à leur reconnaître une identité propre, et à les assimiler, sous l'étiquette de « tribus », aux « villages » de la zone agricole. Un « chef », qui n'existait pas traditionnellement a été nommé, responsable de la collecte de l'impôt.

(2) Voir dans BONTE, 1970 et surtout 1976 : 141-162, le cas des Kel Gress, où les *ighawellen* sont intégrés à la *tawshit,* sans pour autant s'intermarier avec les *imajeghen.*

Iullemmeden Kel Dinnik. Dans chaque confédération, une tribu suzeraine avait le même privilège : Kel Telateyt chez les Iullemmeden Kel Ataram, Tatamaqaret chez les Kel Gress, Ighalgwen chez les Kel Fadey, Irawattan chez les Kel Ferwan, Kel Ghela chez les Kel Ahaggar Uraghen chez les Kel Ajjer.

La nomination d'un nouvel *amenokal,* ratifiée par une réunion *(amðni)* où prenaient place les suzerains et les représentants des principales tribus dépendantes, à titre consultatif, était en général connue à l'avance. L'*amenokal* est en effet, choisi dans le cadre restreint de quelques familles et, en cas de candidats à droits équivalents, on tient compte des qualités morales reconnues à chacun. Mais on connaît des rivalités qui entraînèrent deux parties à s'opposer pour imposer chacun son prétendant : au début du siècle (1903), chez les Iullemmeden Kel Dinnik, deux rivaux furent en présence et devant la difficulté d'aboutir à une solution satisfaisante, l'administration coloniale trancha, provoquant le départ en dissidence du candidat évincé (BERNUS, 1970, 471-475 ; MARTY, 1975, 94 - 101).

L'*amenokal,* chef de guerre, chef suprême, voit malgré tout son influence limitée du fait que sa fonction n'est pas héréditaire. Il doit composer avec ses pairs et les autres tribus suzeraines pour s'assurer de leur soutien permanent ; dans ce but, il doit exercer une grande libéralité à l'égard de ses pairs à qui il doit redistribuer une partie des prestations qui lui sont dues et partager le butin acquis à la guerre. Par rapport aux guerriers des grandes tribus suzeraines « il est plus un « primus inter pares » qu'un chef absolu » (MARTY, 1975, p. 31).

Chez les Iullemmeden Kel Dinnik, on ne reconnaissait qu'un seul *ettðbðl,* une seule chefferie. Dans d'autres confédérations, chez les Kel Gress et les Kel Ferwan, par exemple, aux côtés du *tambari* (synonyme hawsa d'*ettðbðl*), chaque tribu de l'aristocratie guerrière possède son propre chef *(agholla).* Le *tambari,* chef supérieur, toujours pris dans la même tribu, cumule les deux fonctions. En fait, son rôle est limité, car il est révocable par l'*amðni,* la réunion politique, et étroitement contrôlé par les autres *ighollan.* « Il y a, en quelque sorte, interdépendance, collégialité de ces titres de ar'olla avec délégation d'un pouvoir supérieur au chef du groupe descendant de l'ancêtre légendaire aîné, celui des Tatmakarett ». (BONTE, 1970, p. 333). La confédération des Kel Gress possède une organisation collégiale inconnue chez les Iullemmeden ou les Kel Ahaggar.

Chaque ensemble politique touareg est donc construit sur un modèle qui ne varie guère que dans le détail : dans chacun d'eux, on retrouve presque tous les niveaux de la hiérarchie sociale. Cependant le poids relatif de chaque catégorie varie considérablement d'une confédération à l'autre. Du nord au sud, l'importance de la masse servile augmente : de minoritaire au Sahara, sa proportion croit jusqu'à devenir l'écrasante majorité en zone sud sahélienne ou soudanienne ; elle passe de 10 % à 70 et 80 % dans les régions agricoles de Tera, Tillabery ou Madawa. On inclut, en général, un peu abusivement dans la classe servile les Bella, *ighawellan,* souvent aujourd'hui libres, mais qu'on a tendance à rattacher à leur statut d'origine, rappelé, d'une manière indélébile, par leur nom. Les *imajeghðn* restent partout une minorité, qui s'est encore réduite après les révoltes et la répression sanglante qui a suivi. Les *imghad* sont très inégalement répartis : très nombreux chez les Kel Ahaggar, chez les Kel Ferwan, chez les Kel Fadey, chez les Iullemmeden Kel Ataram, ils sont rares chez les Iullemmeden Kel Dinnik et absents chez les Kel Gress. Les *ineslemðn* qui constituent la très grosse majorité des tribus Iullemmeden Kel Dinnik, une forte proportion des Kel Ataram, sont minoritaires chez les Kel Gress, absents chez les Kel Fadey, les Kel Ferwan et les Kel Ahaggar. Chaque confédération possède donc son originalité dans cette répartition variable qui accentue le poids de telle ou telle catégorie.

Ainsi se sont constitués, par touches successives, des groupements politiques, à la composition essentiellement mobile : il s'est bien souvent trouvé des tribus de même origine, ayant une communauté de traditions, parfois même de langage, distribuées dans des cadres politiques différents. Les Igdalen, tribus pacifiques, vivaient sous la protection des guerriers : ceux de Tchin Tabaraden dans la confédération des Iullemmeden Kel Dinnik étaient, pour la plupart, dépendant des Ikherkheren, alors qu'une petite fraction était dans l'orbite des Irreulen ; dans le Damergou, les Igdalen dépendaient des Tamesgidda (Musgu). Des religieux noirs, comme les Ikadamaten, qui ont la spécialité des voyages lointains pour la vente des talismans, vivent les uns sur la rive Gurma, sous la protection des Tingeregedesh ; les autres, au nord-ouest de Tahoua, sous le contrôle des Irreulen.

La migration de groupes de commune origine, dans des directions différentes, les a amenés à rechercher la suzeraineté des *imajeghðn* auprès desquels ils s'étaient installés. Ces protections de fait, passivement acceptées, proviennent de tribus religieuses. Dans d'autres cas, des guerriers ont rejeté une suzeraineté trop exigeante et ont migré pour demander la protection d'un nouvel *ettðbðl* : c'est le cas des arabes Deremshaka qui se séparèrent des Iullemmeden Kel Ataram avec qui ils étaient entrés en conflit, et qui de Kidal, se dirigèrent sur In Gall ; après de nombreuses luttes contre les Kel Aïr, ils furent acceptés par les Kel Dinnik qu'ils avaient aidés à combattre les Kel Ahaggar, dans les dernières années du

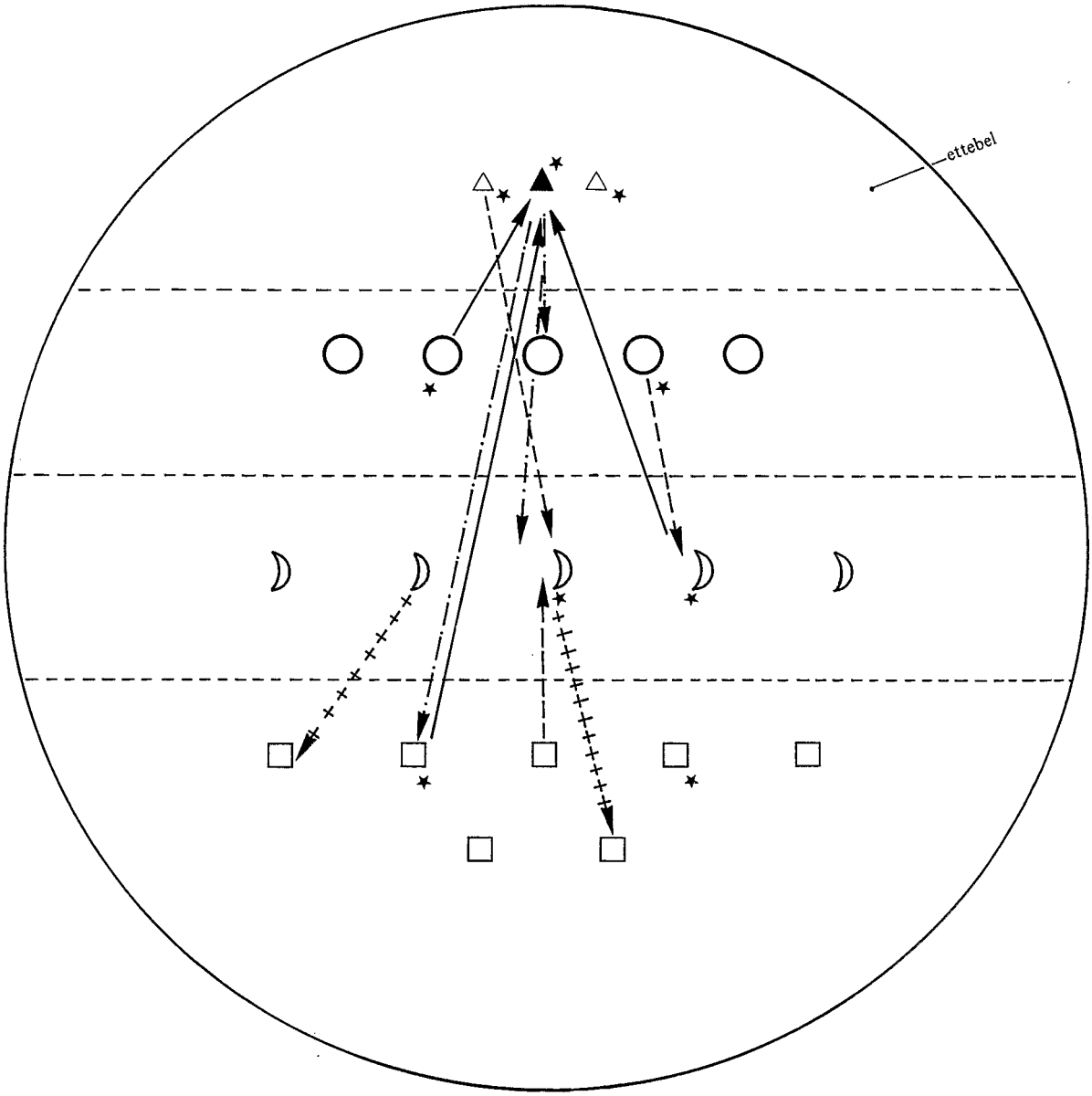

Fig. 7 : Schéma théorique de l'organisation politique (ex. des Iullemmeden Kel Dinnik)

Tawshit :

△ **d'*imajeghen***

▲ **de l'*amenokal* détenant l'*ettebel***

○ **d'imghad**

) **d'ineslemen**

□ **de dépendants (*ighwellen, iderfan,* etc.)**

★ **artisans isolés**

tribut, redevance à l'*amenokal* (ou saisie)

dîme payée aux *ineslemen*

redistribution d'aumônes.

redistribution de butin.

XIXe siècle (NICOLAS, 1950, p. 69-71). Des groupes non touaregs pouvaient ainsi faire partie d'un *ettəbəl.* Le cadre de la confédération est suffisamment souple pour permettre d'accueillir tous ceux, quelle que soit leur origine, qui peuvent utilement renforcer l'*ettəbəl* (les Arabes avaient des fusils), tout en acceptant son autorité et en participant à sa défense.

LES LIENS DE DÉPENDANCE INTERNES

Dans le cadre d'une « confédération », tous les « dépendants » étaient placés sous l'autorité absolue de l'*ettəbəl.* L'*amenokal* avait, avant tout, un rôle politique : il décidait des campagnes à entreprendre et rassemblait les guerriers pour les attaques ou pour la défense contre les incursions étrangères en faisant frapper l'*ettəbəl.* Egalement, lorsque l'été, on se rendait à la cure salée dans les plaines d'In Gall, tous les dépendants se groupaient autour de l'*ettəbəl* qui donnait le signal du départ pour la nomadisation estivale. Mais, en dehors de cette autorité politique, chaque tribu dépendante était rattachée à une tribu d'*imajeghən.* Et dans chaque confédération, on peut faire l'inventaire de ces rattachements et, de ce fait, chaque tribu d'*imajeghən* contrôlait une région avec ses dépendants et la juxtaposition de ces régions formait approximativement la zone de nomadisation de la confédération. Mais il ne s'agit pas d'un territoire précis, puisque chaque confédération migre en hivernage sur des terrains où elle rencontre des nomades relevant d'autres groupes politiques. Il faudrait parler plus précisément de zone de nomadisation et de zone d'influence.

Si les *imajeghən* étaient propriétaires de fait des troupeaux de leurs dépendants, ces derniers gardaient sur leurs biens un contrôle qui variait selon les catégories sociales. En réalité, les *imajeghən* ne gardaient que peu de troupeaux autour d'eux, seulement les femelles laitières nécessaires à leur subsistance et les montures et bêtes de somme. Il les laissaient en gérance dans les campements de leurs dépendants. A tout moment, cependant, ils pouvaient venir se saisir des animaux dont ils avaient besoin, et cette contrainte *(tarkəpt)* ne pouvait être contestée par qui que ce soit.

Le rapport global de l'*ettəbəl* à ses dépendants, et de la tribu suzeraine à la tribu vassale, que l'on a pu appeler relation *ettəbəl* (FOUCAULD, 1951-52, t. IV, p. 1923; BOURGEOT, 1972, p. 535), se double d'un rapport personnel : le « dépendant » possède, par ailleurs, un protecteur attitré qui prend sa défense chaque fois qu'un tort lui est causé. En contrepartie, l'*amajegh* peut disposer des biens de ses vassaux. Plus qu'une redevance régulière *(tiuse), tarkəpt* permet de jouir, en toute liberté, des troupeaux des dépendants, en donnant la possibilité d'y puiser à tout moment. Mais ces liens entre suzerains et dépendants ne doivent pas être confondus avec ceux qui unissent maîtres et captifs. Un dépendant libre, quel qu'il soit, peut changer de protecteur et chercher ailleurs un *amajegh* qui lui semble plus apte à le défendre. Cette relation personnelle, appelée dans l'Ahaggar *temazlaït* (FOUCAULD, 1951-52, t. IV, p. 1.965; NICOLAISEN, 1963, p. 403-404; GAST, 1972, BOURGEOT, 1972, p. 535 - KEENAN, 1976, 33-46) n'est pas connue sous ce nom chez les Iullemmeden. Dans l'Ahaggar, le dépendant a le droit et la possibilité de nouer une relation de ce type avec un « noble » extérieur à l'*ettəbəl,* c'est-à-dire appartenant à une tribu dont celle du dépendant n'est pas vassale à titre collectif. Il peut donc y avoir une dualité entre une suzeraineté politique collective et une dépendance personnelle.

Chez les Iullemmeden, nous n'avons eu aucun écho d'une telle liberté de choix. Au sein de l'*ettəbəl* général des Iullemmeden, il y avait une répartition des dépendants entre tribus d'*imajeghən* et une distribution personnelle qui cadrait, presque toujours, avec la précédente.

Les exemples abondent où la protection des *imajeghən* a joué en faveur de leurs dépendants. Les *ineslemən,* qui ne combattaient pas, étaient des proies faciles : ainsi, dans la seconde partie du XIXe siècle, les Isikiliban (tribu des religieux Ijawanjawaten), dont les chamelles avaient été razziées par les Kel Ataram, furent défendus et vengés, non seulement par leurs protecteurs Tiggirmat, mais par l'ensemble de la confédération : la bataille d'Afarag, près de Menaka, opposa les Kel Ataram et leurs parents Kel Dinnik, et ces derniers furent vainqueurs.

Ici, la défense du patrimoine commun donna lieu à une guerre générale, car les animaux avaient été saisis par un étranger à l'*ettəbəl* des Iullemmeden Kel Dinnik.

Sur le plan individuel, la protèction s'exerce également et peut amener des *imajeghən* d'un même *ettəbəl* à s'opposer, voire à se battre (*anammenghey,* fait de se combattre l'un l'autre). Ainsi, un *amajegh* des Ikherkheren, de passage dans la région de Tchin Tabaraden, se saisit-il un jour de chamelles appar-

tenant aux religieux Ijawanjawaten : ces derniers firent appel à leur protecteur Etal, des Tiggirmat (1), qui poursuivit et rattrapa à In Tusan (10 km au sud de Tchin Tabaraden) le voleur, et lui coupa les tresses d'un coup de sabre, puis lui reprit les chamelles. Par cet acte, il avait déshonoré son adversaire, car on dit d'un noble à qui l'on a coupé les tresses qu'on l'a « dénudé » *(izaf)*.

Lorsqu'un dépendant vient réclamer l'aide de son protecteur, il lui dit : « *ekkes i tekareyt* » litt. « enlève-moi cette injustice », c'est-à-dire : « répare le tort qui m'a été causé » (2).

Ainsi, deux termes : *tarkôpt* et *tekareyt,* désignent une contrainte, presque toujours matérialisée par la prise d'animaux; mais si *tekareyt* est une contrainte injuste, à laquelle on essaiera par tous les moyens de se soustraire en ayant recours au protecteur qui doit alors faire la preuve de sa force et de la réalité de son soutien, *tarkôpt* est une contrainte licite, à laquelle on est forcé de se soumettre, puisqu'elle représente en définitive le prix payé pour la protection et le soutien : un cheval rapide, un chameau réputé, peuvent être saisis, à tout moment, par un *amajegh* désireux de parader ou de partir au combat. Ces liens de dépendance impliquent l'acceptation de la souveraineté des suzerains, et ne peuvent donc se perpétuer que dans la mesure où ceux-ci possèdent un réel pouvoir, les moyens de régner sans partage sur leurs sujets, et de se faire respecter des ennemis extérieurs. La limitation de souveraineté des *imajeghôn* ne peut que mettre en cause les liens de protection; cette évolution est celle qu'il faudra examiner au travers de la conquête, de la révolte, de la colonisation et de l'indépendance.

LE SULTANAT D'AGADEZ

Si les confédérations, les « drum-groups » avec leur *ettôbôl* possèdent de nombreux traits communs dans le cadre d'une organisation politique adaptée au monde nomade, la chefferie d'Agadez se présente comme un pouvoir sédentaire et urbain implanté au cœur du monde touareg.

La tradition d'origine du sultanat d'Agadez témoigne de son originalité. Il s'agit d'un chef cherché à l'étranger par les Touaregs pour leur servir d'arbitre. Une tradition orale bien connue et encore vivante rapporte que les délégués de cinq tribus allèrent demander au Sultan d'Istamboul un de ses fils pour régner sur l'Aïr. L'épouse noble du Sultan refusa de donner son fils et ce fut l'enfant d'une captive, du nom de Yunus, qui suivit la délégation, et qui, le premier, régna en Aïr (1405). Des manuscrits arabes, connus sous le nom de Chroniques d'Agadez (PALMER, 1928; URVOY, 1934) ne font pas état d'Istamboul mais se bornent à signaler : « Ensuite, les cinq tribus des Sandals se levèrent pour aller chercher le Sultan et le trouvèrent au pays A'arem Çattafane et le transportèrent dans le pays de Tadeliza ». Cette ville n'est certainement pas Istamboul qui est citée pour se référer à une tradition islamique valorisante. Serait-ce une ville soudanaise du fait qu'A'arem Çattafane est une déformation d'Aghrem Settefen, qui signifie, en tamasheq, « la ville noire »? (NICOLAISEN, 1963, p. 415). Serait-ce, au contraire, Asode, ville de l'Aïr dont les ruines existent toujours? (LHOTE, 1956, p.475). Il faut faire des réserves sur l'une ou l'autre de ces hypothèses. (S. BERNUS, 1972, p. 53). La première est infirmée par le toponyme tamasheq, par l'origine de la famille du Sultan qu'aucune tradition ne rattache à une dynastie hawsa ou soudanaise au sens large, enfin par le fait que la langue hawsa était peu parlée à Agadez, au milieu du siècle dernier, lors du passage de Barth. La seconde hypothèse, celle d'Asode, ville où résida longtemps l'Anastafidet, chef des Kel Owey, semble mal répondre au fait que le Sultan d'Agadez fut mis en place pour être un arbitre distinct des chefs des grandes confédérations comme celle des Kel Owey : on voit mal alors son installation auprès du chef de l'une d'elles. L'hypothèse d'URVOY (1936, p. 162), qui situe Aghrem Settefen au Fezzan, semble la plus vraisemblable, car le Fezzan n'est-il pas la route pour la Cyrénaïque dont sont originaires de si nombreux groupes touaregs?

---

(1) Etal est le père d'Ereshid, et le grand-père de Binas ag Ereshid, homme âgé d'environ 45 ans, qui aujourd'hui encore est le protecteur attitré de nombreux religieux Ijawanjawaten et *imghad* Illabakan.

(2) Le terme *tekareyt* est très bien analysé *in* FOUCAULD, 1951-52, t. I, p. 853-54 : *tekerit :* « contrainte injuste — fait de contraindre quelqu'un injustement à quelque chose, donner quelque chose, se laisser prendre quelque chose, se laisser faire un tort quelconque. // Par extension, violence injuste, acte de violence quelconque, meurtre, pillage, viol, enlèvement, prise de vive, force d'un bien d'autrui.
ekkes tekerit. Oter une contrainte injuste, signifie délivrer d'une contrainte injuste, soit en faisant donner une indemnité proportionnée au dommage; soit en infligeant un châtiment, ou en tirant une vengeance proportionnée à la violence faite ».

Quoi qu'il en soit, les textes témoignent de résidences successives dans l'Aïr à Tadeliza (LHOTE, 1973, p. 9-16) et à Tenchamane (URVOY, 1934, p. 154) avant l'installation à Agadez.

Cette histoire a imprimé sa marque dans l'organisation de la chefferie d'Agadez. Le sultan est marié à des femmes des grandes tribus nobles : le Sultan Umaru, récemment décédé, avait trois épouses nobles, deux Itesen et une Kel Gress. L'actuel Sultan Ibrahim est marié avec la fille de l'Anastafidet (Kel Owey) et celle de l'ancien alqali d'In Gall. Mais les enfants nés de tels mariages ne peuvent prétendre à la chefferie : seuls ceux issus d'unions parallèles avec des concubines d'origine servile peuvent accéder au sultanat. Ainsi la tradition d'origine se perpétue : comme à la cour du « Sultan d'Istamboul », la polygamie est pratiquée contrairement aux usages touaregs : les règles de succession conservent au Sultan son rôle d'arbitre, en empêchant les grandes tribus guerrières d'avoir un contrôle sur le pouvoir.

Le Sultan enfin reste lié aux cinq tribus qui sont à l'origine de la chefferie et celles-ci sont citées dans les Chroniques d'Agadez comme le « groupe du privilège et du pacte », et, en particulier, aux Sandal dont les Itesen forment la principale force. Mais le départ, les migrations, vers le sud, des principales tribus privilégiées : Itesen, Lisawan, Bolkoray (Iberkoreyen?), Amiskikin et Amou Soufan (1), diminuèrent leur influence.

On assista cependant à cette persistance du droit des tribus privilégiées et, en particulier, des Itesen dans la nomination du sultan, alors que les puissantes tribus guerrières qui avaient pris place dans l'Aïr, Kel Owey, Kel Ferwan, Kel Fadey n'avaient pas, en principe, de rôle officiel. Mais leur poids pesa de plus en plus lourd et l'Anastafidet, chef des Kel Owey, accrut son influence auprès du Sultan, ainsi que le chef des Kel Ferwan, au XIXe siècle.

Le Sultan d'Agadez est entouré d'un certain nombre de ministres au rôle bien précis. Le *serki n turawa,* litt. le « chef des arabes », s'occupe du commerce, de l'organisation des caravanes : il se rendait à Bilma pour s'occuper des cours du sel et du mil et des taux de l'échange. Il s'occupait de tous les commerçants étrangers résidant à Agadez. Il est souvent le représentant du Sultan auprès des populations et fait partie de sa famille. Le *Galadima* s'occupe de la maison du Sultan et plus largement du quartier Katanga qui est celui du palais : c'est son ministre des affaires intérieures. Il appartient, lui aussi, à la famille du Sultan. Le *Manzo* est le délégué du Sultan auprès des groupes nomades et il voyage constamment de l'un à l'autre. L'*Aghastan,* lui aussi, est l'intermédiaire entre le Sultan et les nomades, mais il est particulièrement chargé des rapports avec les Kel Ferwan. Le *Garo* est délégué auprès des groupes religieux, les Igdalen, les marabouts d'Agadez et de la brousse, de l'Imam de la mosquée. Le *serki n kasuwa,* chef du marché, contrôle les échanges et le commerce d'Agadez. La *magajya* représente les femmes de la ville et se charge de les rassembler pour les fêtes ou toute réunion exceptionnelle. Enfin, le Sultan est entouré de *Dogari,* gardes ou policiers, qui se chargent de faire exécuter les ordres; ils sont immédiatement identifiables grâce à un turban rouge. Les *Fadawa* sont des cavaliers qui vont chercher en ville les personnes que le Sultan souhaite rencontrer. Enfin, les griots ont un rôle inconnu chez les nomades. Le *serki n makada*, chef des griots, supervise les musiciens, joueurs de tambour, de flûte *(algeyta)* et de la grande trompe.

Il faut également insister sur le rôle du palais du Sultan qui représente la permanence de ce pouvoir sédentaire, aux côtés de la grande mosquée. Le grand bâtiment, immuable depuis plusieurs siècles, est constamment entretenu, recrépi par les bouchers. Attachés traditionnellement à cette tâche, ils se précipitent après une forte pluie pour réparer les dégâts éventuels. Dans le palais, vivent les femmes du Sultan qui n'en sortent guère, l'entrée est gardée par le *Kofa* qui en ouvre et ferme la porte : chaque soir, avant la chute du jour, il allume un feu dans l'entrée pour marquer que la lumière ne s'éteint pas dans l'enceinte du palais.

La plupart des auteurs s'accordent à dire que le pouvoir du Sultan était limité : « There can be little doubt that the man who was elected the sultan of all Aïr people at the beginning of the 15th century very quickly became a Sultan not of Aÿr, but of Agadez... and the Sultan would have to be dismissed or else recognize the authority of the strongest pastoral group, which, throughout the 19th century, was the Kel Ferwan drum-group ». (NICOLAISEN, 1963, p. 419).

Cependant la permanence de ce pouvoir étonne : jamais il ne fut remis en cause, ni véritablement menacé. Pouvoir politique fondé sur une organisation différente de celle des nomades, rappelant, par la

(1) Rappelons brièvement le départ des Itesen vers Madawa, des Lisawan dans l'Ader et la destruction de la ville d'Azelik, peut être la Takedda, visitée par Ibn Batuta en 1350, et qui, peuplée par les Inusufan (Amou Soufan), étendait son influence au sud de l'Aïr, de Berkot à l'Est, Tegidda à l'Ouest et Aderbisinat au sud. Elle fut détruite par le Sultan d'Agadez (BERNUS, 1972 : 15).

présence de ministres aux charges spécialisées les Etats soudaniens et hawsa, il fut probablement moins un rival qu'une force utile, maintenant un certain équilibre entre les groupes nomades, favorisant les échanges et le commerce entre zones géographiques complémentaires.

4. LES FONDEMENTS DE L'ÉCONOMIE TOUARÈGUE TRADITIONNELLE :

LA GUERRE

Rare est le tamasheq, quel que soit son statut social et son apparence, chamelier superbe, berger en guenilles derrière son troupeau, nomade pouilleux au marché, qui ne soit armé. Tout homme, noble ou captif, vassal ou forgeron, possède une arme dont il ne se sépare qu'aux abords de la tente : l'épée est alors suspendue aux mâts, sous le velum, ou accrochée dans l'arbre qui sert de portoir à l'outre, au bol de traite ou à la selle de chameau. Aujourd'hui, privé de combats, le guerrier reste en armes.

La guerre, au cours des siècles, a donné sa cohésion à la société touarègue. Elle a rassemblé les tribus autour des plus puissantes confédérations : les plus faibles ont recherché la protection des plus forts et espère bénéficier des richesses apportées par les combats victorieux. Le Touareg enfin n'a pu manifester son courage et sa force que dans les guerres : c'est dans les batailles que les caractères se manifestent et que les héros ont pu donner leur mesure.

Guerre, Etat, Société

La guerre chez les Touaregs est liée à la constitution d'ensembles politiques groupés autour de chefferies centralisées. Le pouvoir est détenu par une aristocratie guerrière autour de laquelle s'organise un système complexe de rapports tributaires, esclavagistes et de clientèle. Le choix de l'*amenokal,* nous l'avons vu, se fait en fonction de la parenté, de l'ascendance des prétendants, mais aussi de leurs qualités personnelles, de leurs vertus guerrières de courage et de générosité. L'*amenokal* est celui que l'on suit et qui doit entraîner dans son sillage tous les guerriers; mais aussi la fonction n'est ni héréditaire, ni attribuée à vie, car l'*amenokal* peut être déposé. C'est pourquoi son pouvoir trouve son assise dans les succès à la guerre.

Dans la majorité des ensembles politiques, dans l'exercice de la guerre, on constate une séparation des rôles et une stricte spécialisation :

— à l'*amenokal,* aux *imajeghən,* la direction des expéditions et la participation aux guerres avec, à leurs côtés, les dépendants qui constituent la masse des combattants;

— aux *ineslemən,* aux religieux à titre individuel et collectif, la prière, la fabrication des amulettes; dans l'*ətdəbəl,* les parois de bois portent des inscriptions de sourates du Coran et les guerriers reçoivent individuellement des papiers où sont inscrits des textes coraniques enveloppés de cuir et portés autour du cou ou attachés à leurs montures. Les guerriers s'en remettent aux *ineslemən,* pour tout ce qui concerne la religion, les déléguant dans un rôle d'intercesseurs, de conseillers divins ou magiques.

Certains ensembles politiques possèdent cependant un pouvoir bicéphale qui a été récemment mis en lumière par des chercheurs qui ont relaté les traditions des groupes religieux (MARTY, 1975; GHUBAYD AGG ALAWJELI, 1975). Chez les Iullemmeden Kel Dinnik co-existent deux types de tribus religieuses : celles qui s'adonnent exclusivement à l'étude, à la lecture, à la religion et celles qui allient à une spécialisation religieuse une participation aux guerres. Deux versions contradictoires s'opposent selon que les auteurs font appel aux traditions des *imajeghən* (URVOY : 1933 et 1936, NICOLAS : 1950) ou à celles des *ineslemən.*

Pour les premiers, les religieux ont accompagné les suzerains Kel Nan lorsque ceux-ci firent scission, quittèrent leurs parents de Menaka à l'ouest et obtinrent pour prix de leur service le droit de porter les armes. Pour les seconds, les principales tribus religieuses (Aït Awari, Dahusahaq, Kel Eghlal) forment une première strate de population, au sein de laquelle se trouvait l'*imam,* chef à la fois religieux

et politique. A leur arrivée, les *imajeghən* imposèrent leur organisation avec un *amenokal* pris chez les Kel Nan et dès lors, il y eut une dualité du pouvoir entre un chef politique *(amenokal)* et un chef religieux *(imam).* La guerre menée par ces religieux avait le caractère d'une *jihad,* pour imposer l'Islam et, au début du XIXe siècle, les Aït Awari reprirent pendant des années le pouvoir. Les *imajeghən* aujourd'hui contestent le rôle guerrier de ces *ineslemən* qui s'intitulent « lettrés guerriers », et se moquent des traditions des Kel Eghlal auxquelles ils dénient toute valeur guerrière sans le support des guerriers de l'aristocratie. « Ils ont voulu une fois porter seuls une attaque contre les Kel Aïr. Jusqu'à aujourd'hui on attend leur retour » nous ont dit avec un grand sourire les Kel Nan.

En dehors de ce cas particulier, dans toutes les confédérations, les *imghad* étaient des guerriers sans pouvoir politique qui participaient à toutes les guerres; certains groupes d'affranchis *(ighawellən, iklan n egef)* prenaient aussi part aux guerres « utilisés pour leur esprit indépendant et fier et leurs qualités guerrières par les *imajeghən,* dont ils étaient les servants, combattants à pieds, et aidant les cavaliers et constituant une sorte d'infanterie auxiliaire, espèce de réserve toujours prête à marcher contre un ennemi riche, spécialistes nettoyeurs de campements et convoyeurs de butin » (NICOLAS : 1950, p. 190). On doit signaler les combats où les *iklan n egef* s'illustrèrent avec les troupes Kel Dinnik : à Derkatin en 1847, et à Afarag en 1890 contre les Kel Ataram, à Izerwan en 1896 contre les Kel Ahaggar, et à Illela en 1897 contre les Kel Gress.

Chez les Kel Gress, les *ighawellən,* qui forment le groupe social le plus important (75 à 80 % d'après BONTE : 1976) participaient également aux guerres « et avaient droit à une part de butin, bétail et même captifs » (BONTE : 1970, p. 93). Ils étaient présents aux sanglants combats de Galma et Zanguebe en 1901 où les Kel Gress opposèrent une résistance farouche aux troupes françaises.

Tous ces groupes d'affranchis, s'ils participaient aux guerres collectives contre les étrangers, pour assurer la défense de la confédération, ne se lançaient pas dans des expéditions guerrières du type rezzou.

Guerres et forces productrices

Les Touaregs font partie des sociétés d'éleveurs nomades dont les forces productrices sont essentiellement constituées de troupeaux herbivores; ils se rattachent aux éleveurs de type bédouin (distincts des éleveurs de bovins des savanes soudaniennes) disposant de très nombreux animaux de monte. De ce fait, la puissance touarègue, à la guerre, est liée à la mobilité et à la rapidité que donnent ces montures.

Les chameaux sont liés à l'aristocratie guerrière et à son image de marque; ils sont l'instrument d'expéditions lointaines et de la traversée de régions difficiles. Dans plusieurs confédérations, l'élevage du chameau est réservé à l'aristocratie, alors que les *imghad* sont cantonnés dans celui des autres animaux et en particulier des chèvres, d'où leur nom de *Kel Ulli.*

Les chevaux constituent le véhicule rapide des attaques éclairs. Au fameux cheval bagzan est attribué des vertus de courage, de rapidité et d'intelligence quasiment magiques. Les traditions des grandes batailles rapportent des exploits du bagzan qui ne sont pas sans évoquer le Pégase de la mythologie grecque. Tel guerrier blessé est ramené à son campement dans une course quasi instantanée : on lui attribue une intelligence et une sensibilité presqu'humaines. Il est donc important de contrôler cet élevage qui ne concerne qu'un petit nombre d'animaux, atteignant de ce fait une valeur si importante que les juments sont souvent la propriété collective de plusieurs personnes. Si les Kel Gress possèdent le plus important élevage de bagzan, les Iullemmeden ou les Kel Aïr n'en sont pas dépourvus. Il semble que cet élevage soit souvent aux mains des *ineslemən;* chez les Kel Gress, la reproduction est contrôlée et de ce fait, la généalogie connue, par la concentration des juments dans la tribu du chef religieux ou *isheikh;* chez les Iullemmeden Kel Dinnik, les Igdalen, religieux non guerriers, sont les propriétaires de bagzan les plus connus.

La production des armes, ainsi que leur entretien et leur réparation comme celle des selles et des harnachements est assurée par les artisans, *(inadan)* contrôlés par les grands chefs qui en ont des familles entières à leur service.

Les Armes

La panoplie des armes est relativement peu étendue, mais les principaux types se retrouvent d'un bout à l'autre du pays touareg. Tous les Kel Tamasheq possèdent et portent ces armes dès l'âge d'homme; parfois des groupes étrangers qui vivent à leurs côtés en font l'emprunt et Peuls ou même Hawsa sont fiers d'arborer une épée touarègue achetée au marché.

— La lance-javelot, arme de jet, à double usage, possède une pointe et un talon. La pointe (*ilðs* : la langue) se termine par deux barbelures, plus deux autres sur la tige elle-même destinées à meurtrir la chair. Le talon *(azðlu),* lame plate légèrement élargie et arrondie à son extrémité, peut servir à faire des trous.

Les lances entièrement métalliques *(allagh,* pl. *illaghan),* de 2 m à 2,10 m de long sont ornées de petites stries de cuivre incrustées dans la tige centrale. D'autres modèles, faits de trois parties différentes *(taghda),* comportent une pointe et un talon métalliques, emmanchés sur une tige de bois.

— Le bouclier *(aghar,* pl. *agharan)* est fait dans la peau d'un oryx mâle soutenu par des plaques métalliques. Il est suffisamment grand (1,10 à 1,25 m x 0,80 à 1 m) pour protéger le guerrier. Le bouclier décoré de cuivre, d'étoffes, est muni d'une poignée métallique *(egandel).* Il sert à la fois dans le combat à distance pour parer les jets de lances, et dans le combat de près, pour détourner les coups d'épée.

Les armes destinées au combat rapproché sont :

— le poignard de bras (*guzma* chez les Iullemmeden, *telek* et *azegiz* chez les Kel Ahaggar) muni d'un bracelet qui permet de passer le poignet dans l'anneau et de poser deux doigts sur le pommeau en croix;

— l'épée *(takuba,* pl. *shikabiwin)* est l'arme touarègue qui, depuis toujours, a le plus frappé les observateurs et donné lieu à de nombreuses publications (cf. bibliographie).

Le problème des lames importées, montées sur une arme standardisée, et aménagées par les artisans locaux, a été bien posé par GAST (1964, p. 325 et 329); son analyse pour l'Ahaggar est valable pour tout le pays touareg. « Toutes les lames de provenance étrangère sont dotées par les artisans de l'Ahaggar du type de montage, garde, fusée, pommeau, propre au pays ». C'est BRIGGS (1965) qui a poussé le plus loin l'étude de l'origine des lames. C'est à la fin du XVe siècle, ou au début du XVIe, que les Touaregs commencèrent à recevoir des lames d'épées européennes, importées probablement par les revendeurs portugais d'Allemagne et aussi du Portugal. Après l'invasion marocaine (1596), les lames, toujours originaires d'Allemagne, transitèrent par le Maroc et la route saharienne (Sijilmassa, Teghaza, Taoudeni, Walata ou Arawan et Tombouctou).

L'Italie du Nord, fournit des lames seulement à partir de la fin du XVIe siècle et au début du XVIIe par Tunis, peut-être Tripoli et Benghazi, via Ghadamès, Ghât, Mourzouk jusqu'à l'Aïr et le Katsina, ou alors plus à l'ouest par Ghadamès, In Salah, Arawan, Tombouctou et Gao. La source italienne se tarit assez vite et l'Allemagne reste le principal fournisseur par le Maroc au XVIIe, XVIIIe et une partie du XIXe siècle. Le commerce des lames européennes chez les Touaregs, à grande échelle, semble avoir dépéri au cours du XVIIe et XVIIIe siècles et pris fin au cours de la première moitié du XIXe siècle avec l'essoufflement des caravanes transahariennes.

Ces lames portent de nombreuses inscriptions qui permettent d'identifier leur origine : blasons, marques héraldiques (lions, globes crucifères, demi-lunes ou figures allégoriques). Beaucoup d'auteurs ont tenté de répertorier ces lames d'après leurs marques : le lion héraldique serait le loup de Passau, marque des armuriers allemands de Passau, de Solingen. Cette marque fut recopiée par les armuriers espagnols. Le globe crucifère apparaît comme une marque suisse dont les fers se travaillent à Vienne (Isère), puis fut employé, par les armuriers, dans le Würtemberg. La lune ou les croissants seraient d'origine génoise, mais avec des copies à Solingen, Padoue et Tolède (MOREL, 1943 et LHOTE, 1954, p. 9-12), mais cette marque est si fréquente qu'il semble qu'elle ait été souvent maladroitement recopiée par les forgerons. Certaines lames portent des figures allégoriques : dans l'Ahaggar, on nous a montré une épée portant une scène représentant la justice avec inscrit au travers de la lame, JUSTICIA. Une telle arme a, sans doute, été fabriquée en Europe au XVIIIe siècle.

Les Touaregs classent les épées selon une hiérarchie compliquée d'après de nombreux critères qui font appel à l'ancienneté, à la beauté ou à la souplesse de la lame. « Les Kel Ahaggar classent les lames d'épées en diverses espèces d'après la bonté et la couleur de l'acier, l'épaisseur de la lame, le nombre de gouttières, etc. » (FOUCAULD : 1951-52, T. II, p. 727) FOUCAULD énumère dix catégories d'épées par ordre de mérite, tout en signalant que cet ordre n'est pas absolu car il arrive « que telle épée d'une espèce inférieure est l'égale des meilleures ». La meilleure épée, toujours citée en tête dans l'Ahaggar comme chez les Iullemmeden est la *tazgheyt,* d'un acier aussi résistant que souple qui permet de plier la lame sans qu'elle casse ou se fausse. Certaines de ces épes portent trois traits depuis la garde jusqu'à la pointe (épée

dite *tellemidast*), d'autres, cinq traits qui s'arrêtent à mi-lame. Quelques-unes portent sur la lame un lion héraldique et sont dites *tamashaggart*. Une épée, moins appréciée que la *tazgheyt*, est caractérisée uniquement par un trait central qui va jusqu'à l'extrémité de la lame (*illis*, langue), alors que les deux traits qui l'encadrent s'arrêtent à mi-parcours : pour cette raison, une telle épée est dite *adad iglan ar illis*, « le doigt allant jusqu'à la langue » (la pointe). Au bas de l'échelle, on retrouve les lames d'origine locale, aujourd'hui façonnées à partir de lames de ressort de véhicules abandonnés, et appelées *tama* (FOUCAULD) et *timugast* ou *ebaru* plus au sud.

L'épée touarègue, d'un type remarquablement homogène par la garde en croix, le pommeau, le fourreau, montre l'extraordinaire capacité d'intégration dans un modèle culturel spécifique, d'un matériau venu de pays lointains et inconnus des Sahariens reliés par le fil ténu des caravanes; c'est une arme personnelle qui fait partie de l'héritage et qui se transmet à l'intérieur de la famille.

Le fusil, apparu tardivement, est parvenu d'abord chez les Touaregs du nord et chez ceux de l'Ahaggar, ce qui leur donna, à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, une supériorité certaine sur les Touaregs méridionaux. A cette arme, contre laquelle les boucliers sont sans effet, on cherchera à apposer des moyens de défense magico-religieux, et les marabouts fabriquèrent des amulettes qui rendaient invulnérables aux balles. Firhun, *amenokal* des Iullemmeden Kel Ataram, possédait un tel talisman confectionné par le célèbre marabout Ajimjim : « Firhun était monté sur sa jument qui portait des sourates sous les sabots; quand on tire sur Firhun et sa jument, les cartouches se liquéfiaient » (ALITNINE AG ARIAS: 1970, p. 101). Firhun fut cependant tué par un rezzou touareg, peu après sa défaite à Aderamboukan. Une tradition rapporte que, seule une cartouche spéciale faite dans le bois d'*agar* (Maerua crassifolia), arbre repaire bien connu des génies, pût l'atteindre et mettre ainsi à défaut son invulnérabilité au métal (CHAVENTRÉ : 1973, p. 19). Les petites branches pointues de cet arbre *(egeresðn n agar)* étaient souvent introduites dans le canon du fusil et ce projectile déjouait les talismans conçus en général pour protéger des seuls objets métalliques.

Le nom donné au fusil par les Touaregs montre bien que le vocabulaire beaucoup plus spécialisé des Kel Ahaggar témoigne d'une solide connaissance technique de cet arme (ADANDE, 1951 - t. II - p. 166-192 - et FOUCAULD, 1951-52 - t. I - p. 72, 110, 119 - t. II - p. 713 - t. III - p. 994 - t. IV - p. 1.851, p. 1.867, 1925). Pour l'Ahaggar, le dictionnaire de FOUCAULD donne huit termes qui distinguent le fusil de guerre, le fusil Gras, à pierre, à deux coups, et les Touaregs méridionaux ne connaissent en général qu'un seul nom avec deux versions, *bendiga* dans l'est, avec les Iullemmeden Kel Dinnik, terme utilisé également par les Hawsa, et *albarod* à l'ouest dont se servent les Iullemmeden de l'Ouest, les Kel Antesar et, au nord, les Kel Ahaggar.

Il est intéressant de noter que les Touaregs méridionaux ne possédaient à la fin du XIXe siècle qu'un armement traditionnel, alors que certains états Hawsa voisins, tel le Damagaram, possédaient dès le milieu du XIXe siècle à partir du règne du Sultan Taniimun, non seulement des fusils venus de Tripoli, mais aussi des canons fondus sur place (SALIFOU, 1971 : p. 61).

Guerres et expéditions de pillage

La guerre, en milieu touareg, se déroule en toute saison et n'est pas liée au calendrier agricole comme dans le monde soudanien : les travaux des champs n'imposent pas une trêve tacitement acceptée par toutes les parties. Cette remarque mérite d'être soulignée, car, lorsque les Touaregs portent la guerre en milieu sédentaire, ils peuvent surprendre leurs adversaires retenus sur leurs champs : non seulement, ils ne tiennent pas compte de cette trêve, mais ils peuvent en tirer avantage. Dans les guerres qui opposent les Touaregs entre eux, les combats se déroulent à toutes les saisons, mais la période pluvieuse est souvent mise à profit, car les mares donnent aux attaquants une grande mobilité et la possibilité de s'approcher discrètement de l'adversaire sans se signaler aux puits; de plus, l'époque de la nomadisation estivale provoque des concentrations de troupeaux qui peuvent tenter les razzieurs. C'est ainsi que les Iullemmeden Kel Ataram s'emparèrent en 1847, à Derkatin, (60 km à l'O.S.O. d'in Gall) des animaux Kel Dinnik qui formaient l'arrière-garde des troupeaux au retour de la cure salée. A la même saison, c'est-à-dire celle de la fin des pluies, dans une vallée toute proche, à Shin Ziggaren, en 1871, les guerriers Kel Dinnik et Kel Gress s'affrontèrent (BERNUS : 1970, pp. 443-447).

On doit cependant distinguer les guerres générales des rezzous dus à l'initiative d'un petit nombre de guerriers. Il faut noter que ces derniers constituent souvent l'étincelle qui provoque un embrasement

généralisé. Ainsi, un rezzou des Kel Ahaggar et un contre-rezzou dans lequel mourut Bello, frère de Moussa ag Amastan, le futur *amenokal,* provoqua un retour en force des Kel Ahaggar qui affrontèrent les Iullemmeden Kel Dinnik à Izerwan en une bataille rangée mettant face à face les guerriers des deux confédérations réunis autour de leur *ettəbəl* respectif.

Les guerres générales

Elles se déroulent en général sous la direction de l'*amenokal* qui rassemble tous ses guerriers en faisant frapper l'*ettəbəl* par deux forgerons. Elles constituent un facteur de cohésion sociale en créant entre les combattants des liens cimentés par des souvenirs communs. Elles renforcent ou confirment le pouvoir de l'*amenokal* qui peut toujours être déposé en cas d'insuccès répétés; le butin gagné à la guerre et partagé entre les participants accroît le désir de vaincre des combattants; elles sont enfin le cadre où le guerrier peut exprimer, au profit de l'*ettəbəl,* ses vertus de courage, de force et d'habileté; les poètes se chargent de faire connaître les exploits des plus valeureux et leurs vers sont récités de campement en campement auprès des plus belles femmes. Parmi les guerres générales qui opposèrent deux confédérations entre elles, on peut citer les conflits entre Kel Ahaggar et Kel Ajjer, entre Iullemmeden Kel Dinnik et Kel Gress aux batailles de Shin Ziggaren (1871) et Jirkat (1872), entre Kel Dinnik et Kel Ataram à Afarag (1890), entre Kel Dinnik et Kel Ahaggar à Izerwan (1896). Ces guerres, qui opposent des groupements politiques rivaux, sont distinctes de la guerre Sainte *(jihad),* spécialité des Peuls musulmans : dans de rares cas, les Kel Tamasheq religieux entreprirent des *jihad;* comme El Gelani qui s'ppropria le pouvoir chez les Iullemmeden Kel Dinnik (1807-1816) en réduisant à néant l'influence des *imajeghən* et de l'*amenokal.* Cette révolte où les groupes religieux guerriers (Aït Awari, Kel Eghlal, Isherifen), prirent provisoirement le pouvoir en cherchant l'alliance du « serki n musulmi » de Sokoto, manifesta le sursaut des tribus en place avant l'arrivée des *imajeghən,* en s'appuyant sur un certain fanatisme religieux s'opposant à la tiédeur de l'aristocratie.

Les tactiques utilisées varient selon les circonstances : elles peuvent être défensives, comme celles des Iullemmeden Kel Ataram qui, avant de recevoir l'attaque des Kel Dinnik, Kel Gress et Kel Aïr, s'enfermèrent dans un immense enclos, dont les palissades étaient solidement fixées avec des lanières de cuir. La bataille d'Afarag (1890) porte un nom qui fait référence à cette barrière (BERNUS : 1970, p. 446).

En général, les attaquants se rapprochaient de leurs adversaires sur leurs montures avant d'engager le combat de près à l'épée.

La ruse est parfois utilisée; les Kel Dinnik, après que leurs biens eussent été razziés à Derkatin par les Kel Ataram, se rassemblèrent pour attaquer et récupérer leurs prisonniers et leurs biens. El Kumati, un guerrier de grand renom, rassembla les combattants à pied et les fit se cacher dans un bas-fond touffu : il demanda aux guerriers montés d'attaquer l'ennemi, puis de simuler une fuite vers le bois. A un moment donné, les cavaliers s'arrêtèrent, firent volte-face, et les Kel Ataram, pris en tenaille entre les guerriers montés et ceux à pied surgis du bois, furent taillés en pièces (BERNUS : 1970, p. 446).

Ces quelques exemples montrent que la tactique varie et s'adapte aux circonstances : on peut se demander combien de guerriers s'affrontent dans de tels combats et quels effectifs peuvent mettre en ligne les grandes confédérations. Des indications sont données par des rapports militaires comme dans les traditions. MARTY (1975 ; p. 137), en s'appuyant sur des rapports militaires donne des estimations intéressantes : en 1901, les Iullemmeden Kel Dinnik pouvaient mettre en ligne 300 cavaliers et les Kel Gress, 1000. En 1904, les Iullemmeden Kel Dinnik ne peuvent pas rassembler plus de 1.100 hommes armés, dont 300 *imajeghən,* alors que les Kel Gress possédaient 800 combattants, dont 200 *imajeghən.* NICOLAS (1950 : p. 67) donne le nombre des grands guerriers de l'aristocratie que chaque tribu des Iullemmeden Kel Dinnik pouvait aligner avant l'arrivée des troupes françaises : Kel Nan, 70-80; Tiggirmat, 60; Irreulen, 60; Tellemidez, 70; Ikherkheren, 40. NICOLAS (p. 65), estime qu'à la bataille d'Izerwan, les Kel Ahaggar avaient rassemblé 300 hommes, dont 240 méharistes, 60 cavaliers et 100 fusils. Dans ce combat, les Iullemmeden perdirent environ 90 guerriers *imajeghən,* dont 50 Irreulen, 25 Kel Nan, 15 Tiggirmat.

Si l'on tient compte du corps de bataille pédestre, composé surtout des groupes affranchis *(iklan n egef, ighawellən),* et des troupes sédentaires alliées venant apporter le concours de leur armement spécifique (arcs et flèches), on obtient des chiffres plus importants. A la bataille de Derkatin (1847) « ce fut l'armée des Kel Ataram, on dit qu'elle atteignait le chiffre de trois mille guerriers » (GHOUBAYD AGG ALAWJELI : 1975, p. 62), tels sont les ordres de grandeur d'effectifs qui restent toujours relativement faibles.

Les Rezzous

Les rezzous ou les razzias peuvent être définis comme des expéditions ayant pour but le pillage, exécutées par un groupe de guerriers sous la conduite d'un ou plusieurs d'entre eux dont la valeur exceptionnelle et le courage sont unanimement reconnus.

Les termes touaregs désignant de telles expéditions de pillage sont innombrables, et font en général appel au critère du nombre de participants. FOUCAULD distingue *egen* (I - p. 456) expédition composée d'au moins 15 ou 20 guerriers de *tamaṛlait* (IV - p. 1.726), petit *egen,* « composée au moins de 3 ou 4 guerriers et au plus de 30 ou 40 ». Bien que ces deux termes possèdent une frange où ils désignent un groupe comparable, le premier est toujours numériquement le plus important. On trouve dans les récits historiques des Kel Eghlal (GHOUBAYD AGG ALAWJELI - 1975), d'autres termes, mais dont les définitions restent un peu floues : *aghaba,* troupe de 10 à 20 cavaliers (p. 93) *tamaghlayt,* troupe de 5 à 30 cavaliers (p. 87); *samna,* troupe de 10 à 40 cavaliers (p. 93); *ezelu,* troupe de 40 à 70 cavaliers (p. 69); *egan* = rezzou, troupe de razzia de plus de 100 guerriers, armés (p. 21); et *tedelt,* razzia nocturne (p. 170). FOUCAULD signale des termes désignant des rezzous réalisés dans des conditions particulières, tel *toulloust* (III - p. 1.123-4), qui désigne une attaque complémentaire sur la route du retour d'un premier pillage, ou encore une attaque menée par une partie de l'expédition qui rebrousse chemin, laissant les autres guerriers ramener le butin du premier assaut.

Le but de ces rezzous reste le pillage et le verbe *aheṛ,* piller, est bien analysé par FOUCAULD (II - p. 665) comme « prendre par force ouverte » et non pas « voler à la dérobée ». On cherche à s'approprier les esclaves et les troupeaux considérés comme des biens meubles. La prise « d'hommes libres » est traduite par un terme différent (*ekfel :* enlever), pour bien montrer qu'ils ne font pas partie du bétail humain et animal.

Les rezzous se déroulent selon un schéma quasi invariable. On cherche souvent à piller des adversaires éloignés pour éviter des représailles immédiates. Il s'agit de se rapprocher sans se faire remarquer, puis de se renseigner sur l'emplacement des campements et le nombre des guerriers qui peuvent opposer une résistance. Dans ce but, on envoie des éclaireurs appelés « les yeux » *(shettawin)* chargés de repérer le nombre et la position des hommes et des animaux; on se saisait si possible d'un berger adverse au pâturage et on l'oblige, non seulement à vous fournir des renseignements, mais à vous conduire vers les campements ennemis : ce guide involontaire est dit *ilȏs,* la « langue ». La condition du succès réside toujours dans la surprise et par conséquent dans la rapidité du coup de main. Cette action-éclair s'exprime par le terme *ahelou* (FOUCAULD - II - p. 556-7) « course (sur l'ennemi ou sur ses propriétés)... L'*ahelou* est la marche rapide que pratique une troupe en expédition arrivée à proximité de l'ennemi pour le surprendre ou tomber à l'improviste sur ses troupeaux... L'*ahelou* peut se faire à méhari, à cheval, à pied... L...*ahelou* n'a lieu habituellement que contre les troupeaux, les tentes, ou d'autres biens de l'ennemi que l'on prend sans résistance; si, faisant un *ahelou,* on se trouve face à face avec un ennemi en défense, l'*ahelou* cesse à ce moment, on met pied à terre, le combat commence ».

Certains rezzous passés ont acquis une célébrité exemplaire en raison de leur démesure, et de la fatalité qui a conduit à la mort presque tous les participants de l'expédition. Le rezzou d'Eziouel appartient à ce type d'épopée, et MONOD (1958 : p. 279-289) a rassemblé tous les éléments d'information épars dans les rapports des militaires, comme dans la tradition orale et les poèmes.

Ce rezzou de Kel Ahaggar, composé de 39 hommes quitta en novembre 1906 l'Adrar des Ifoghas pour attaquer les Regeibat dans le Zemmour (Mauritanie Septentrionale). Un objectif si lointain est choisi car les troupes françaises empêchent le pillage vers le nord (Twat-Tidikelt) ou vers le sud (confins du Niger). Selon le schéma classique, le rezzou s'empare de deux chasseurs d'addax pour le mener vers les campements et lui servir de guide. Les Touaregs se saisissent de nombreuses chamelles au pâturage; mais, par une malchance insigne, ils tombent « sur la harka prête au départ pour la guerre » qui se lance à leur poursuite, les rejoint, les accroche. « Il faut précipitamment battre en retraite, en abandonnant les prises au terme du décrochage; facilité par l'obscurité, le ghazzi a 11 tués et il ne lui reste que 18 montures, dont 4 seulement non blessées : plus de vivres, plus de guide, seulement deux jours d'eau ». Le retour par un itinéraire plus méridional, voit s'élever des disputes et la troupe se scinde; c'est le désastre, et, sur les 28 rescapés, 4 seulement parviennent à Arawan en janvier 1907. Tous les autres périrent; c'est le cas limite d'un rezzou dont le but se trouve à 1.400 km de traversée d'un des déserts le plus hostile et le plus vaste; on imagine que cet exploit manqué frappa les imaginations par son exceptionnelle audace et sa malchance inouïe.

La guerre comme expédition commerciale : le butin

Si les rezzous ont pour but presque exclusif le pillage, la guerre générale elle aussi a pour conséquence la confiscation, la prise des biens de l'ennemi : hommes, animaux, biens matériels, qui constituent le butin. Dans ce sens, la guerre chez les Kel Tamasheq, vise moins à conquérir, à occuper le terrain, ou même à détruire physiquement les ennemis, qu'à se saisir de leurs biens et de leurs forces productrices.

La guerre, et surtout les expéditions de pillage, sont donc organisées comme des opérations visant à conquérir la richesse, et par là, à intéresser tous ses participants. Le butin est donc partagé : une part est due au pouvoir politique, à l'*amenokal,* même s'il n'a pas participé aux opérations. Cette part varie selon les auteurs. Pour NICOLAS, elle est du quart (ANTHROPOS : 1956, p. 144) : « bouclera son circuit l'expédition, prélèvera le chef du pays, la part, celle du quart » *(tafult tan kkoz).*

Dans une tradition différente (GHUBAYD AGG ALAWJELI : 1975, p. 115) qui concerne également les Iullemmeden Kel Dinnik, le butin est appelé *tasshəq,* et le cinquième est dû à l'*amenokal* comme en fait foi ce récit. « Au retour d'un rezzou commun, Kel Dinnik et Kel Gress, conduits par un guerrier de chaque parti, Ghabda, le guerrier Kel Gress réclama *tasshəq.* Khəbida qui conduisait le rezzou Kel Dinnik répondit : « Ne reçoit la *tasshəq* que ton père ou le père de ton père ». »

Chez les Kel Gress, la part du chef était de un dixième (BONTE : 1970, p. 123) : « ce droit appelé *tamagadess* correspondait à la fonction de chef de guerre *(amrar n agan)* exercé normalement par un proche parent du *ttebel.* Ce droit semble avoir été exercé d'une manière assez irrégulière ».

Chez les Kel Ahaggar, la part du butin due au chef ou au suzerain rappelle une forme de participation, couramment en usage dans le commerce caravanier. Le verbe *ebleg* (FOUCAULD : T. I, p. 59) signifie « être partagé ou se partager par moitié », et ce partage peut prendre plusieurs formes. Un *amghid* donne la moitié de son butin au noble dont il dépend et avec qui il entretient des rapports de dépendance personnels. Une autre forme de partage rappelle la répartition du profit commercial : prêter un chameau pour une expédition de pillage, appelle à partager *(ebleg)* le butin par moitié entre le propriétaire de l'animal non participant et l'utilisateur. Cette forme de prêt et de partage du bénéfice rappelle celle en usage dans le trafic caravanier, mais la part du butin par moitié est beaucoup plus importante en raison des risques beaucoup plus lourds en cas de conflit armé. Ainsi la guerre peut aussi être considérée comme une entreprise commerciale, à laquelle on peut, à la limite, participer par procuration.

Evolution des guerres et guerres coloniales

Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les guerres entre confédérations étaient menées avec les mêmes armes, en utilisant les mêmes tactiques. C'était un jeu loyal où la victoire appartenait aux plus valeureux et parfois aux plus nombreux. L'exploit individuel pouvait toujours corriger l'infériorité numérique. Mais à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, les Touaregs du nord et les Kel Ahaggar en particulier acquirent une supériorté certaine en opposant leurs fusils aux armes traditionnelles des Touaregs du sud. A la bataille d'Izerwan (1896), l'*amenokal* des Iullemmeden Kel Dinnik, Mokhammed ag El Kumati demande aux Kel Ahaggar de déposer les fusils et de prendre l'épée et la lance (NICOLAS : 1950, p. 66), Musa ag Amastan lui répond : « Moi je ne cherche ni chamelles, ni femmes esclaves, je ne cherche que la vengeance de mon petit frère Bello. Si donc tu fais conduire chez moi Alkabus et Eghali, alors je m'en irai demain sans rien emporter de ton pays, sinon l'eau à boire. C'est uniquement la tête d'Alkabus et celle d'Eghali que je veux. Au cas où je ne les trouve pas, le combat sera inévitable et moi, vous ne pouvez vous battre contre moi, j'ai des fusils » (GHUBAYD AGG ALAWJELI : 1975, p. 124). Refusant de livrer ces deux guerriers qui, au cours d'un contre-rezzou, avaient tué Bello, frère de Musa ag Amastan, le combat a lieu, et un poème témoigne de la surprise des Iullemmeden devant le feu des fusils adverses.

« Ils dirigèrent contre nous une chose que nous ne connaissions pas : //
des météorites d'été qui tombèrent sur nous sans cesse. //
Nous leur ripostâmes par la tornade matinale parsemés d'éclairs //
qu'étaient les boucliers et les *taghdas* (1) //

(1) *Taghda :* lance-javelot à tige en bois.

que tenaient les jeunes hommes en se frayant un chemin //
jusqu'à ce qu'ils se furent infiltrés parmi les ennemis
et alors ils se mirent à leur fendre //
le cou avec leurs rapières » (1).
(GHUBAYD AGG ALAWJELI : 1975, p. 130).

Opposés aux troupes françaises, les Touaregs furent assez rapidement vaincus dans les batailles groupées qu'ils livrèrent en corps constitué autour de leurs chefs. La lutte et la révolte de l'Aïr fut de plus longue durée, du fait qu'elle ne fut pas menée dans le cadre d'une confédération avec les tactiques traditionnelles; ce fut la révolte d'un guerrier de petite origine (Kaosen, des Ikazkazan), allié au Sultan d'Agadez, Tegama, qui combattait sous le drapeau de l'Islam avec des troupes composites venues de l'extérieur (Afrique du nord), et des armements récupérés en Libye. Kaosen sut ne pas s'enfermer dans une région : il organisa une guerre de mouvement, guérilla qui ralliait, au-delà de son propre groupement politique, des combattants luttant sous la bannière de l'Islam et de l'Afrique. En élargissant les bases idéologiques, comme le cadre spatial de sa lutte, il pût prolonger une guerre qui aurait été rapidement achevée dans un affrontement ponctuel et général.

Le guerrier, héros d'une société

Dans la société Kel Tamasheq, au sein de chaque tribu guerrière, se détachent quelques personnalités exceptionnelles par leurs qualités de courage et de force, comme par leur intelligence et leur esprit de décision. Quelques-unes de ces figures atteignent une stature de héros, en associant la beauté physique à la chance et à une quasi-invincibilité. Parfois le héros et le chef suprême ne font qu'un, et dans ce cas, l'*amenokal* catalyse toutes les énergies de son groupe : il est le héros reconnu. C'est un peu le cas de Firhun, *amenokal* des Kel Ataram qui a su séduire les militaires français avant l'affrontement final.

« Dans la force de l'âge, d'une prestance superbe, mâle élégant comme le sont les Touaregs de race, plein de vie et d'entrain, maniant le sabre avec une maestria dont la renommée s'étend au loin, avec cela d'une intelligence vive et souple, doué de ce tempérament qui nous surprend un peu, nous autres candides civilisés d'Europe, et où s'allient la fierté, l'arrogance des sentiments chevaleresques et une fourberie insondable, Firhoun est le type parfait du noble *imochar,* chez lequel, dans le malheur des temps, bouillonnera toujours sourdement le sang de ces guerriers Oulliminden qui eurent une grande histoire » (RICHER : 1924, p. 197).

Un autre *amenokal,* mais des Kel Dinnik cette fois, fut célèbre par son courage. Il entraîna sa confédération dans un tourbillon de guerres et de rezzous lointains. Voici comment le poète le décrit à la bataille de Shin Ziggaren en 1871 (il s'agit de Musa ag Bodal).

« Musa s'est raidi devant les ennemis. //
Lui, lorsque les hommes parmi lesquels il se trouve reculent, //
il s'arrête en tirant l'épée //
de sorte qu'on dirait que c'est le champ de bataille même qu'il aime par-dessus tout. //
Musa est dur comme une meule dormante... »
(GHUBAYD AGG ALAWJELI : 1975, p. 96).

En dehors de ces quelques cas exceptionnels où le héros est guerrier diplomate, et responsable politique, de nombreux héros peuvent être cités dans chaque confédération, dont les exploits sont encore chantés dans les poèmes; ce sont en général des *imajeghən,* mais pas nécessairement. Chez les Kel Dinnik, on cite à la fin du XIXe siècle, Afellan, Aghali, Elkumati, et, à la révolte, Elghimaret qui préféra l'exil à la soumission. Grâce aux poèmes répétés de campement en campement, et aujourd'hui souvent publiés, se crée une geste de la guerre avec ses héros qui peuvent changer la face d'une bataille. Les poésies associent l'amour à la guerre; les héros sont parfois les chantres de leurs propres exploits et ils invoquent la femme aimée au moment du combat. Tel est Afellan, guerrier, poète et amant réputé autant que redouté (BERNUS : 1970, pp. 467-471) et qui se donne la mort après que la variole l'ait rendu aveugle. La publication récente de l'histoire des Kel Dinnik (GHUBAYD AGG ALAWJELI : 1975), chronique qui, de 1804 à la révolte de 1917, décrit les événements les plus remarquables, et les combats les plus célèbres,

(2) Rapières : le terme *təzghayen* est utilisé — *tazgheyt* est l'épée de bonne qualité, à la lame ancienne bien trempée.

apporte un éclairage nouveau à l'histoire : version des Kel Eghlal et par conséquent version non officielle des *imajeghðn,* cette chronique incorpore les poèmes qui décrivent les batailles ou les rezzous les plus fameux. De ce fait, l'histoire est restituée avec son souffle épique, inséparable de la tradition touarègue : faite par des héros, elle est chantée par des poètes.

Les guerriers qui enrichissent la société par leurs prises et leurs pillages, sont les héros reconnus et admirés par tout un monde dans une épopée qui ne prend fin qu'avec l'arrivée du colonisateur.

L'ESCLAVAGE :

Si la guerre oppose, dans la majorité des cas, les confédérations touarègues entre elles, les rezzous sont effectués aussi bien aux dépens d'autres Touaregs que de nomades étrangers ou encore de paysans. Il s'agit en effet de s'emparer de biens en troupeaux et en captifs : dans le cas de rezzous entre nomades, il y a transfert d'une population dans un même milieu, mis à part les cas relativement rares de prises d'esclaves arabes ou peuls. En cas de rezzous sur les sédentaires, les guerriers touaregs ont tendance à se saisir des populations sans trop se préoccuper de leur statut social. C'est ainsi que la guerre alimente la société touarègue en esclaves: dans les luttes internes, le bilan est neutre, les prises compensant les pertes, mais les razzias en zone sédentaire permettent de puiser dans ce riche réservoir, ce qui explique la proportion élevée de captifs aux abords de la zone cultivée. A l'intérieur des confédérations, après une campagne heureuse, les prises en hommes et en animaux étaient rassemblées auprès de l'*amenokal,* et celui-ci les répartissait entre ses dépendants : les guerriers *(imajeghðn* et *imghad)* recevaient leur dot pour prix de leur courage; les religieux *(ineslemðn)* étaient récompensés pour l'efficacité de leurs amulettes, et leur grande richesse en main-d'œuvre servile a pour origine cette aide indirecte apportée aux combattants. A la différence de certaines sociétés rurales, aucune politique de fusion n'était pratiquée, mais seulement une politique d'assimilation culturelle : en deux ou trois générations, celle-ci était accomplie. Les petites filles étaient prises par les familles pour s'occuper des tâches domestiques, les petits garçons étaient initiés aux techniques pastorales : intégrés à la vie familiale de leurs maîtres, séparés de leurs parents, ils apprenaient rapidement la tamasheq et acquéraient tous les usages de la société qui les avait incorporés. Bien que devenus partie intégrante du monde touareg, où ils jouaient un rôle économique prépondérant, ils ne se mélangeaient que très rarement par mariage à la classe des hommes libres. Ils se disent eux-mêmes Kel tamasheq et ont conscience de faire partie de cette société dont ils constituent un élément moteur essentiel. C'est pourquoi l'origine des *iklan* est si difficile à établir : peut-être existe-t-il un fond de population noire autochtone sahelo-saharienne, auquel sont venus s'adjoindre les soudanais razziés, mais l'enquête montre que presque tous les *iklan* ont perdu tout souvenir de leur origine.

Pour satisfaire ses besoins personnels ou ceux de la confédération, l'*amenokal* pouvait mettre en vente une partie des esclaves razziés. De même, après la répartition du butin, les nouveaux propriétaires étaient libres d'en disposer à leur gré, de les garder pour augmenter leur main-d'œuvre ou de les vendre dans le but de grossir leurs troupeaux, de constituer une dot *(taggalt)* ou pour toute autre raison.

Le prix des esclaves, discuté entre vendeurs et acquéreurs, variait selon le jeu de l'offre et de la demande, selon l'état et la force des *iklan* présentés, et selon le sexe. Les femmes se vendaient toujours plus cher que les hommes en tant que reproductrices. Leur prix variait de cinq à dix chameaux. Or on sait que le chameau est l'animal le plus précieux et que le prix d'une monture bien dressée pouvait atteindre celui de dix vaches.

La vente des esclaves, de pratique courante, était cependant réservée aux *iklan* capturés de fraîche date, car les esclaves domestiques, reçus en héritage, ne pouvaient faire l'objet de commerce. C'est la guerre seule, avec la rupture des liens entre maîtres et serviteurs, qui permettait cette mise sur les marchés. Après une génération, intégrés dans une nouvelle famille, les esclaves ne devaient plus être vendus.

Pour les Iullemmeden de l'Est, qui vivaient, avant l'époque coloniale, pendant la plus grande partie de l'année, aux environs de Tahoua, les marchés d'esclaves se trouvaient aux frontières de l'Ader, à la limite de la zone nomade et de la zone sédentaire, ou au Nord, à Agadez, marché fréquenté par les caravanes en contact avec les deux rives du Sahara.

Si un esclave capturé pouvait être vendu au marché, il pouvait également, dans certaines circonstances, changer de maître : il servait éventuellement de monnaie d'échange pour toutes les transactions entre nomades, même au sein d'une tribu ou d'une famille. De même, pour réparer un préjudice causé, par son captif à un homme libre, dans sa personne ou dans ses biens, un maître pouvait être amené

à céder le coupable au plaignant. Certaines auteurs ont même signalé ce fait comme une façon délibérée qu'avaient certains captifs de changer de maître pour s'en choisir un plus conforme à leurs goûts (NICOLAS, 1950 : 190 - NICOLAISEN, 1963 : 441), mais nous n'avons pu trouver d'exemple manifeste de cette pratique au cours de nos recherches.

Il existe plusieurs degrés dans la condition servile, et il faut distinguer les captifs domestiques, vivant en symbiose dans le campement de leurs maîtres, de ceux installés en zone sédentaire, et travaillant au profit d'un maître. Les *iklan, bella* ou *buzu,* formaient des campements dispersés sur des champs. Surplus de main-d'œuvre servile, dont les nomades pouvaient se passer, ils constituaient en quelque sorte « l'antenne agricole » des pasteurs. Ils manifestaient également, vis-à-vis des populations sédentaires au milieu desquelles ils s'inséraient, la mainmise politique et économique des Touaregs sur des territoires conquis par la force, mais qui n'étaient pas toujours effectivement contrôlés ni administrés.

Ces captifs pouvaient, autrefois, être appelés, à tout moment, auprès de leurs maîtres, mais souvent ces derniers se contentaient d'utiliser les services de leurs jeunes enfants pour les tâches domestiques (*tashkut,* jeune servante) ou les travaux pastoraux (*ashku,* jeune captif). Mais, du fait de leur éloignement, ils devaient subvenir à leur propre subsistance, contrairement aux *iklan* restés dans les campements nomades, et se contentaient de fournir une partie de leur récolte de mil, en général un sac en cuir contenant de 80 à 100 kg de grain. Ils gardaient aussi, parfois, une partie des troupeaux et ils disposaient, dans ce cas, des sous-produits de l'élevage : lait, beurre ou fromage, mais ils restaient juridiquement propriété de leurs maîtres. Cependant leur insertion en zone sédentaire leur permettait de prendre un peu de recul, et ils furent les premiers à se rendre indépendants, encouragés par l'administration coloniale, et à se constituer en tribus ou villages autonomes, dans le cadre de la politique dite des « Touaregs noirs » (CLAUZEL, 1962 : 301).

Dans les campements, les tâches serviles sont réparties entre les sexes. Aux femmes, la recherche de l'eau, du bois, le montage des tentes et également le ramassage des graines sauvages et des fruits de cueillette qui peuvent apporter des ressources alimentaires importantes. Aux hommes, les tâches pastorales de garde, d'abreuvement et de traite.

L'esclave appartient au maître de sa mère, et les enfants d'un couple serf restent propriété du maître de l'épouse. De ce fait, les mariages entre captifs se nouent souvent au sein d'une même unité résidentielle, c'est-à-dire, parmi des familles qui ont des habitudes communes de nomadisation. Mais lorsque — et cela arrive — les époux dépendent de maîtres différents, vivant dans des campements éloignés les uns des autres, le couple doit souvent vivre séparé pendant une partie de l'année : si la *taklit* (féminin d'*akli*) est vouée aux tâches domestiques, son mari ne vient la retrouver que lorsqu'il en a le loisir. Parfois l'*akli* garde un troupeau au début de la saison sèche, près des mares encore pleines, éloignés des grands campements; sa femme vient alors le rejoindre pendant cette période de solitude, si elle obtient l'accord de son maître. Dans d'autres cas, les époux possèdent des résidences séparées en saison sèche et se réunissent au cours de la nomadisation d'hivernage.

Tout dépend du bon vouloir des maîtres, de leurs disponibilités respectives en main-d'œuvre, mais la femme astreinte aux besognes domestiques, est la moins mobile, la plus rivée au campement de ses maîtres. C'est pourquoi un proverbe dit :

wa ylən taklit	//	*a ilən akli*
Celui possède captive		possède captif
wa ylən tast	//	*a ilən azgər*
Celui possède vache		possède bœuf

Ce proverbe établit un parallèle entre animaux et captifs; mais le terme mis en regard de *taklit* est la vache, alors que le symétrique d'*akli* est *azgər,* qui signifie non pas le taureau mais la bête de somme. La captive est la génitrice qui donne des enfants qui appartiennent au maître, quel que soit l'époux, alors que, pour l'*akli,* l'accent est mis moins sur le géniteur que sur le travailleur : la notion de main-d'œuvre prime celle de procréation. Car le captif est lié aux tâches pastorales ou agricoles, et certaines expressions imagées font référence à ce labeur servile : la hernie est appelée *tuwurna-n-iklan,* la maladie des captifs, ce qui rappelle qu'elle frappe surtout ceux qui sont soumis aux efforts les plus violents. On désigne également sous le nom de *tuwurna-n-tiklatin* les maladies spécifiquement féminines, dont la désignation précise heurterait la pudeur, et que l'on ne saurait prononcer devant toute personne à qui l'on doit le respect. Dans ces deux cas, les *iklan* servent de substitut à leurs maîtres, qui leur font endosser des maladies dont on ne peut parler, en public, que par périphrases.

Tout *akli* vit sous la dépendance d'un maître précis, et travaille à son bénéfice à longueur d'année.

Propriété individuelle, le captif ne doit obéissance qu'à son patron, comme l'indique bien cette devinette :

« *Meslen, meslen* // *ofogotum - n - imijer*
Devinez, devinez // le tronc mort des campements abandonnés
Ma imos?
Qu'est-ce que c'est?
Akli wur-t-ille // *a-tu- tðgharðgh*
Le captif qui n'est pas à toi, tu vas l'appeler.
Isitðngamak
Il fait semblant de ne pas entendre. »

Dans une famille étendue, chaque enfant, lors de son mariage, reçoit un jeune captif : les femmes reçoivent une petite-fille *(tashkut)* qui vaque aux soins du ménage, va chercher l'eau; les hommes reçoivent un garçon *(ashku)* qui garde les moutons et les chèvres, fait la traite, attache les chamelons par la patte, le soir, auprès des tentes. On assiste ainsi à un éclatement parallèle de la famille des maîtres et des serviteurs, qui entraîne, pour ces derniers, une séparation au sein du ménage même, lorsque parents et enfants sont au service de deux générations différentes. Si une jeune femme va résider dans le campement de son mari, elle est suivie par la jeune *tashkut* mise à son service par ses parents.

Nous en trouvons un bel exemple dans la famille du chef d'une tribu d'*imghad :* quatre générations de captifs, soit 29 personnes, associées à quatre générations de maîtres, soit 37 personnes. La plus âgée des captives est une femme de plus de 80 ans dont le parler rappelle celui d'une autre confédération, celle des Kel Ataram : on pense qu'elle aurait été razziée, avec sa famille, à la bataille d'Afarag, près de Menaka, où les Iullemmeden Kel Dinnik vainquirent les Kel Ataram. (BERNUS, 1974 : 35).

Les très jeunes enfants touaregs sont portés dans le dos par les *tiklatin* (pluriel de *taklit*) qui s'occupent d'eux autant, sinon plus, que leur mère. Les enfants serfs et les enfants libres jouent ensemble, dès leur plus jeune âge, mais, assez rapidement, les premiers sont astreints à des tâches domestiques ou pastorales, alors que les seconds peuvent encore longtemps jouer, cueillir des baies, ou chasser. Les enfants libres, si leurs parents disposent encore de captifs, n'apportent qu'un concours minime aux activités du campement.

Les *iklan,* de ce fait, disposent de moins de temps pour s'instruire et, dans les tribus religieuses, passent pour ignorants de l'écriture arabe et des textes sacrés. N'appelle-t-on pas, par dérision, le papillon *elkðtab-n-iklan,* « le Coran des captifs? »

Dans ces mêmes tribus religieuses, Kel Eghlal, Ijawanjawaten, Igdalen, les femmes se cachent : elles ne sortent des tentes qu'enroulées dans des nattes qui dissimulent leur corps aux hommes. Elles ne se déplacent, à dos de chameau ou sur un bœuf porteur, qu'à l'abri d'un palanquin. Aucun homme, hormis mari ou frère, ne peut pénétrer sous leur tente. Seuls les *iklan* peuvent le faire, pour chercher du mil ou prendre les écuelles de traite : ils ne sont pas concernés par cet interdit : ils ne sont, en aucun cas, des partenaires théoriquement possibles.

Les grandes fêtes, fin du Ramadan, Tabaski, donnent lieu à des réjouissances séparées. Le jour même de la fête, après que la nouvelle lune ait été aperçue, les hommes libres remplissent les obligations religieuses et festoient avec force bombance, tandis que les *iklan* s'occupent de la préparation des repas de fête, sans négliger pour autant l'entretien des troupeaux.

C'est le lendemain que les captifs se rassemblent sur les puits ou les forages et se livrent à leurs propres réjouissances, avec les *iklan* de tous les campements environnants. Ce jour-là, les maîtres mangent peu et mal, car chamelons, veaux et agneaux, mal gardés, ont trop tété, et il ne reste plus assez de lait pour les hommes.

La fête des *iklan* se déroule donc à part : chacun revêt son plus bel habit, donné ou parfois prêté par le maître ou la maîtresse. C'est souvent l'habit même qui a été revêtu la veille par son propriétaire. Les femmes se tressent les cheveux, s'enduisent le visage d'argile rouge. Chaque campement possède un chef de délégation, un homme et une femme, pour se rendre à ce rassemblement. Des concours de beauté s'organisent, semblables à ceux des hommes libres, ainsi que des concours de danse, où excellent les *iklan,* mais où les danses des hommes remplacent les mouvements cadencés des chameaux, au rythme du *tende* (1).

Ce décalage dans la célébration des fêtes permet de n'abandonner les tâches domestiques et pastorales que pour une période très limitée. Dans le cas où la fête dure plusieurs jours, les *iklan* abreuvent

(1) Tambour fait d'un mortier recouvert d'une peau.

les animaux qui arrivent au puits, et les *tiklatin* remplissent les outres et les suspendent sous le ventre des ânes montés par leurs maîtresses venues au puits.

Aujourd'hui, la guerre a cessé et l'esclavage est légalement supprimé. Cependant, les hommes restent en armes et les captifs subsistent s'ils ne quittent pas leurs maîtres. Et pourtant l'équilibre de la société, maintenu par des guerres où les succès compensaient les défaites, a été rompu par l'arrivée du colonisateur. Burtalement le courage du guerrier a été dans l'impossibilité de s'exprimer autrement que par la mort ou par la fuite. L'impact colonial a été, pour les Kel tamasheq, une remise en cause de toutes leurs valeurs.

CHAPITRE V :

L'IMPACT COLONIAL

1. LES TOUAREGS ET LA CONQUÊTE

L'implantation française au Niger a été lente, et s'est faite par étapes. Ce sont les régions de l'ouest, vallée du Niger et rive droite, qui ont été les premières atteintes, car les colonnes françaises avaient déjà établi des bases dans le Liptako (région de Dori, en Haute-Volta) et dans le nord du Dahomey d'alors. Il s'agissait donc de relier le Soudan au Dahomey par le fleuve et également d'atteindre le Niger à partir de Dori, dès 1895.

LA CONQUÊTE DE L'OUEST (1)

Les Touaregs de la rive droite, les Tingeregedesh et les Loghomaten manifestent, d'emblée, une hostilité sans équivoque, car ils sont les premiers menacés par ces colonnes qui suivent le fleuve ou qui traversent le pays pour l'atteindre. L'*amenokal* Bokar wan Zeidi (souvent appelé Bokar wan Diedou), en juin 1895, attaque près de Sinder la mission Toutée qui remonte le fleuve en provenance du Dahomey. L'affaire est sérieuse, et la colonne réussit non sans mal à se tirer d'affaire. En mars 1896, le lieutenant Hourst descend le fleuve, venant de Tombouctou. Bokar wan Zeidi avait rassemblé des troupes pour l'attaquer, mais l'*amenokal* des Iullemmeden de Menaka, Madidu, lui envoie un message lui ordonnant de laisser passer cette mission. Ce dernier, en effet, lié d'amitié avec Hourst, a promis de veiller à sa sécurité jusqu'à Sansanne Hawsa, limite de son influence. On voit déjà ici que les réactions des chefs touaregs ne sont pas identiques : l'un veut faire un mauvais sort à la colonne, à laquelle l'autre a promis le libre passage. Il n'y a pas de front commun immédiatement constitué contre les Français. En effet, à la veille de la pénétration française, « l'ouest nigérien était... soumis aux influences plus ou moins assujettisantes de deux groupes nomades fondamentalement différents, les Peuls d'une part et les Touaregs de l'autre ». (SALIFOU, 1977). Victimes depuis près d'un siècle des rivalités entre ces deux groupes, les paysans sédentaires de l'ouest nigérien ne comprirent pas tout d'abord que la pénétration française préludait à l'instauration d'une domination et de l'occupation de la région par des forces permanentes. Les Français furent plutôt considérés, par les uns et les autres, comme une « Troisième Force », susceptible d'être utilisée par les divers protagonistes à leur profit respectif : les sédentaires Songhay y voient d'abord des alliés qui pourraient les aider à secouer le joug des Peuls et des Touaregs, Madidu en leur facilitant le passage, pense gagner leur neutralité bienveillante, alors que Bokar craint que l'alliance avec

(1) Sur ce sujet, après les travaux anciens de RICHER (1924) et d'URVOY (1936), il faut signaler l'ouvrage plus récent de SÉRÉ DE RIVIÈRE (1965), et surtout les travaux faisant appel aux traditions orales d'ALTININE AG ARIAS (1970), et aux archives militaires rendues récemment disponibles et exploitées par SALIFOU (1973 et 1977).

les Songhay ne soit fatale à sa domination sur le pays. Les Peuls font cause commune avec Bokar wan Zeidi, en particulier ceux du Diagourou au sud de Téra, et particpent, en 1897 et 1898, à plusieurs attaques de colonnes. On assiste donc aux mêmes jeux d'alliances, où les opprimés et les vaincus d'hier cherchent l'appui des puissants du jour.

De Dori, la colonne Destenave vient sur Téra battre les Peuls en mai 1897. De Dori encore, le commandant Crave retourne mettre à la raison les Peuls du Diagourou en octobre 1898, puis il continue contre Bokar wan Zeidi et ses Touaregs, qu'il bat près du fleuve à Karakoiré. Il occupe alors Sinder, et les îles où les Touaregs s'étaient réfugiés. Il y fonde un poste (3 novembre 1898). Crave remonte le fleuve le long de la rive droite, et fonde un autre poste à Dulsu, où il arrive le 12 novembre 1898.

De l'intérieur, les troupes peules et touarègues suivent la progression de la colonne, et se groupent dans le Gorwol, avec les Touaregs de l'Udalan (1). Crave marche alors sur eux, reçoit l'aide des Songhay, et est vainqueur. Bokar wan Zeidi, battu, doit se réfugier sur la rive gauche. Mais il réussit à repasser le fleuve, dans les premiers mois de 1899, et il détruit, par représailles, de nombreux villages songhay, à cause de l'aide qu'ils ont apportée aux Français. Il nomadise dans la région des mares, c'est-à-dire dans l'axe de la vallée du Gorwol. Mais en mai-juin, il doit de nouveau évacuer la rive gurma, avec les Loghomaten, les Udalan, les Kel Gheris et les Kel Gossi. Harcelées sur la rive gauche, plusieurs tribus tentent de revenir sur leur territoire traditionnel, mais sont rejointes au gué de Wataguna (entre Ayorou et Ansongo). Elles subissent de très lourdes pertes de la part du lieutenant Figeac, installé à Dulsu.

Un nouveau poste est créé à Yatakala, pour protéger les Songhay et mieux surveiller les nomades. Dès lors, toute résistance devient impossible, et Bokar wan Zeidi fait sa soumission à Dulsu en janvier 1900.

Sur la rive droite, quelle a été l'attitude de la puissante confédération des Iullemmeden Kel Ataram? Il semble qu'elle soit restée, assez longtemps, dans une prudente réserve. Déjà après la prise de Tombouctou (décembre 1893), les Iullemmeden n'étaient pas venus à l'aide des tribus de la Boucle. Le colonel Joffre, qui mena de durs combats en 1894 contre les Tengeregif avec Shebun à leur tête, n'entra jamais en contact avec les Iullemmeden restés groupés entre Gao et Menaka. Le docteur Richer s'interroge sur ce manque de solidarité : « Il y a là un certain mystère dans lequel la grande tribu Oullimiden a risqué, peut-être, de compromettre quelque peu son prestige aux yeux de l'histoire » (RICHER, 1924 : 130).

Lors de la conquête de la rive gurma, il semble que Madidu, l'*amenokal* des Iullemmeden, soit encore resté dans l'expectative : « Il se désintéresse visiblement des pillards de la rive droite », dit une notice historique du cercle de Tillabery. En fait, les diverses confédérations touarègues ne se sentaient guère solidaires les unes des autres : elles restaient trop accaparées par leurs propres luttes, et les Iullemmeden de Menaka avaient assez à faire avec leurs voisins de l'est, Kel Dinnik, Kel Gress et Kel Aïr, comme avec les Kunta menaçants (cf. SALIFOU, 1973 : 180).

Dès la fin du siècle, on peut entrevoir que l'arrivée des colonnes françaises, commandées par des chrétiens, ne provoqua pas le moindre élan de solidarité touarègue, même sous le couvert de guerre religieuse.

Il semble que Madidu, l'*amenokal,* espère conserver sa neutralité. La protection qu'il accorde à la mission Hourst en 1896 (HOURST, 1898 : 166), est pour lui comme la garantie de son indépendance reconnue : « Nous ne voulons construire des postes chez vous, ni toucher à vos possessions, ni toucher à vos traditions, civiles ou religieuses. Vous pouvez venir chez nous pacifiquement, par groupes ou isolés, pour le commerce ou pour nous visiter. A partir de nos possessions, qui sont à l'ouest de la dune d'Ernessé, vous ne trouverez que le bien et la paix », écrit Hourst dans sa lettre à Madidu (RICHER, 1924 : 140). Madidu agit alors avec une parfaite loyauté envers la mission Hourst, qu'il protège efficacement dans le secteur où il exerce son influence. Aussi HOURST est-il convaincu de l'intérêt de faire alliance avec les Iullemmeden, mieux même, de s'en servir contre les Kel Gress et les Kel Ahaggar.

En fait, cette neutralité, cette « entente cordiale », ne résistera pas longtemps dans le climat d'insécurité qui règne alors. Si les Iullemmeden peuvent rester à l'écart dans l'intérieur du pays, entre Ménaka et Kidal, ils sont forcés de se rapprocher du fleuve, de Gao à Tillabéry, pendant toute la saison chaude; et le fleuve est désormais occupé et surveillé par une série de postes qui s'échelonnent, de Gao à Sinder, en passant par Ansongo et Dulsu. C'est pourquoi, coupés de ces bases qui leur procurent d'ordinaire les céréales indispensables, ils lancent des rezzous en direction des villages du fleuve, qui maintenant leur échappent.

---

(1) Udalan (ou Oudalan sur les cartes IGN) : province habitée par des Touaregs, au nord de Dori, dans l'actuelle Haute-Volta.

Et dès la fin de 1898, les opérations commencent contre les Iullemmeden : on estime qu'ils ont violé les engagements inclus dans la lettre de HOURST. Mais Madidu refuse le combat, et nomadise dans la région de Ménaka, hors de portée des colonnes françaises.

Fin 1899, de nombreuses tribus de la rive gauche font leur soumission : certaines se trouvaient sous l'autorité des Iullemmeden qui de ce fait sont affaiblis numériquement. Mais cela ne les empêche pas de mener des rezzous jusqu'aux portes de Gao. Les chefs de poste ont l'ordre de ne pas s'aventurer à plus d'une demi-journée du fleuve, ce qui interdit toute action répressive. Il semble qu'à ce moment-là, bien que ne se sentant plus liée par les promesses de HOURST, l'autorité française n'ait pas cherché vraiment encore à soumettre les Iullemmeden, et cela pour deux raisons :

— la première est qu'on accorde toujours un préjugé favorable à Madidu : on espère qu'il viendra de lui-même offrir son ralliement;

— la seconde est que l'on craint l'aventure vers le nord, vers Ménaka et la zone pré-saharienne, où l'infanterie ne peut s'engager, et est toujours en danger devant la cavalerie touarègue.

Au début de 1900, arrive de France l'ordre de surseoir aux opérations militaires. C'est donc une pause, due à l'émotion soulevée en France par la tragédie de la mission Voulet-Chanoine (1). Fin 1899, l'*amenokal* Madidu meurt, et est remplacé par Laway (ou Laoueï) qui, très âgé, serait plutôt partisan de la paix. Mais Firhun, cousin germain de Madidu, jeune, ambitieux et remarquablement doué, prend une influence grandissante, et il est du parti des jeunes, désireux de résister. Pendant les années 1900 et 1901, les Iullemmeden font courir le bruit de leur reddition et de l'arrivée de Laway à Gao. Mais il n'en est rien, et ce n'est qu'en janvier 1903 que Firhun (Laway a été déposé en octobre 1902) vient offrir en personne la soumission des Kel Ataram à Gao.

Firhun, aussi habile diplomate que courageux guerrier, accepte de se soumettre sans avoir été vraiment vaincu par les armes, et son prestige reste intact.

Ainsi l'ouest a été soumis en deux temps. Dans le premier temps, les Touaregs du fleuve et de la rive gurma sont défaits par les armes et doivent céder à la force (fin 1899 - début 1900). Dans un second temps, les Iullemmeden de Ménaka se soumettent; mais ils plient sans avoir été brisés (1903).

LA CONQUÊTE DE L'EST (2)

Alors que la funeste mission VOULET-CHANOINE est disloquée après le « drame de Dankori » (juillet 1899), la marche sur le Tchad n'est pas pour autant interrompue : JOALLAND (compagnon de VOULET et de CHANOINE, dont il s'était désolidarisé) et MEYNIER (adjoint du colonel KLOBB), continuent leur marche sur Zinder, d'où ils chassent le sultan, qu'ils remplacent. Ils y laissent une garnison commandée par le sergent BOUTHEL, et continuent leur marche en direction du Tchad.

Venant d'Algérie, la mission Foureau-Lamy traverse l'Aïr par Iferwan et atteint Agadez, où elle séjourne trois mois, assez mal accueillie par le sultan. C'est, pour les Touaregs, un premier contact, plutôt hostile, avec les Européens. Mais la colonne passe, sans chercher ni à s'implanter, ni à s'imposer. Elle a eu néanmoins à se défendre contre les attaques des Kel Aïr. Poursuivant sa route vers le sud, la mission parvient à Zinder le 2 novembre 1899, peu après le départ de JOALLAND et MEYNIER, et cherche à les rejoidnre sur la route du Tchad.

Au début de 1900, les Iullemmeden Kel Dinnik n'ont pas encore été atteints. Les Kel Aïr et les Touaregs du Damergou ont vu passer la mission Foureau-Lamy. Ils sont donc déjà sur leurs gardes, d'autant que l'installation d'un poste français à Zinder les concerne très directement, par le contrôle possible que cela peut entraîner sur leurs caravanes. C'est pourquoi ce furent les Touaregs du Damergou qui durent, les premiers, prendre parti. Encore une fois, ils furent divisés. Les Kel Owey étaient prêts à se montrer accueillants, songeant plus, sans doute, à préserver le trafic caravanier vers les pays hawsa qu'à

---

(1) On se souvient que le colonel KLOBB, envoyé pour reprendre en main la mission VOULET-CHANOINE, fut tué par le détachement qu'il cherchait à atteindre le 14 juillet 1899. Cf. SALIFOU, 1977 : I, 405.

(2) Les travaux anciens sur la conquête de l'est nigérien de JEAN (1909), URVOY (1933), NICOLAS (1950) ont été réanimés par les rapports de RIOU (1955), la thèse de RASH sur le Damergou (1973), le mémoire de MARTY (1975) sur l'Azawagh nigérien, et la thèse de SALIFOU (1977).

sauvegarder leur indépendance politique. Les Imuzzurag, par contre, avec à leur tête le sultan du Damergou, Musa, se montrèrent violemment hostiles. Ils entraînèrent dans leur intransigeance la plupart des autres tribus. Musa, pour montrer sa détermination, attaqua les Kel Owey, et les battit au nord d'Ollelewa.

Pour répondre à cette manifestation d'hostilité, une colonne quitta Zinder sous le commandement du sergent BOUTHEL, et attaqua Tanamari, résidence fortifiée de Musa, à 35 km au sud de Tanout. Les Imuzzurag subirent une lourde défaite, Tanamari fut enlevé, et Musa tué au cours du combat (19 juillet 1900). Les Imuzzurag étaient battus, mais non soumis, et plutôt que d'accepter la domination française, ils émigrèrent en masse vers le Kanem, tout au long des années 1901 et 1902. Toutes les tribus (1) suivirent le mouvement, à l'exception des Kel Owey. Cette hostilité et cette détermination étaient le fruit du travail « des émissaires de Tripolitaine, et la Senoussiya s'était largement répandue chez eux. Un envoyé sénoussiste vint à Jajidouna pour prêcher la dissidence... ». C'est pourquoi « ils partirent en masse, vers l'est, vers le Kanem, alors sous l'influence des Sénoussistes » (RIOU, 1945) — et il faut signaler que Kaosen, qui soulèvera l'Aïr en 1917, est parmi eux.

Au Kanem, les Touaregs se joignirent aux Arabes Uled Sliman et furent de nouveau amenés à combattre les troupes françaises du Tchad. Ils furent vaincus ensemble dans la défense de Bir Alali et, après cette défaite, ils se brouillèrent avec les Arabes. A la suite de nombreux incidents, les Touaregs regagnèrent, en 1903, le Damergou, où leur soumission fut acceptée contre un lourd tribut en bétail. Seuls quelques irréductibles poussèrent plus à l'est, jusqu'au Darfour.

C'est en décembre 1900 qu'une colonne française, partie de Say, vint occuper Tahoua. Cette année-là reçut des Touaregs du Dinnik le nom de « *awetay wa-n Kufar* », « l'année (de la venue) des Infidèles ». C'est en mars 1900 que le poste de Filingué avait été également créé. Pendant l'année 1901, il n'y eut pas d'affrontement dans l'Azawagh. C'est plus aus sud que se déroulèrent de sanglantes batailles : le Commandant GOURAUD décide de briser la résistance des Kel Gress qui sont, en pleine zone sédentaire, les plus turbulents de tous les Touaregs, menant des rezzous dans toutes les directions. Les Kel Gress, rassemblés à Zangebe (au nord-est de l'Ader), sont dispersés par GOURAUD le 13 avril 1900, malgré leur prodigieux courage : ils n'hésitent pas à se lancer, le sabre d'une main, le bouclier de l'autre, contre le peloton d'où part un feu roulant. Cette défaite a un profond retentissement, mais les Kel Gress ne sont pas encore vaincus. GOURAUD attend des renforts pour attaquer, le 18 juin 1901, à Galma (à 10 km à l'ouest de Madaoua), où ils se sont presque tous rassemblés. Le courage des guerriers touaregs eut encore l'occasion de se manifester : les cavaliers, chargeant à l'arme blanche, furent décimés par la fusillade. Après cette défaite, les Kel Gress partirent vers l'Aïr pour la cure salée, comme chaque année à la saison des pluies. Mais à leur retour, la route était barrée aux environs de Tamaske, et ils durent signer leur soumission le 2 novembre 1901. Mais une grande partie des Kel Gress, refusant de se soumettre, s'en alla vers l'est grossir les rangs des Touaregs du Damergou, et en leur compagnie prit la route du Kanem. En 1901 et 1902, les départs se succédèrent. Les Kel Gress suivirent le sort des Touaregs du Damergou, évoqué plus haut, et beaucoup revinrent en 1903.

A Tahoua, les villages du nord de l'Ader sont vite soumis, et les Touaregs Kel Dinnik sont refoulés plus au nord, dans l'Azawagh. Mais ils se soumettent peu à peu, les *ineslemən* les premiers, suivis par les *imajeghən*, le 31 décembre 1901, qui se sont longtemps dérobés.

L'acte de soumission est signé par un forgeron de confiance de l'*amenokal* Mokhammed ag El Kumati, qui refuse de se présenter lui-même et qui se réfugie près d'In Gall, à Afukada, sans avoir jamais pris contact avec les Français, jusqu'à sa mort en 1903 (MARTY, 1975 : 95) ou 1905 (NICOLAS, 1950 : 84) (2),

Il y eut cependant quelques troubles lors de la nomination de l'*amenokal* Ismaghil, successeur de Mokhammed, qui passe pour mort : favorable à l'influence française, il est reconnu comme le chef des Kel Dinnik par les autorités militaires. Mais un autre parti soutient Ikhezi, des Kel Nan, qui a plus de droits à l'*ettəbəl*. Ikhezi se proclame chef, réunit autour de lui les mécontents et les partisans de la résistance. Mais après plusieurs rezzous, il est battu par les tirailleurs accompagnés de son rival Ismaghil, et en septembre 1905, il fait sa soumission à Agadez.

---

(1) Imuzzurag, Tamesgidda, Mellamey, Ikazkazan, Kel Tamat, Ifoghas, Igdalen, Imarsutan, Izayakan, Isherifen, Izzagharan.

(2) MARTY pense que l'*amenokal* est mort en 1903, et non pas en 1905 comme l'indique NICOLAS, qui suggère que sa succession fut réglée de son vivant. MARTY tient pour peu vraisemblable l'hypothèse que ses biens matériels aient pu être hérités, alors qu'il vivait encore réfugié loin des colonisateurs.

Les Iullemmeden Kel Dinnik, comme leurs voisins de Ménaka, se sont soumis sans affrontement sanglant. Les Kel Gress, plus avancés en zone sédentaire, comme les Touaregs du Gurma et ceux du Damergou, ont subi le choc. Ils ont été vaincus par la force et soumis après avoir subi des pertes énormes. Mais dans les deux cas, les Iullemmeden ne sont pas venus prêter main forte aux Touaregs méridionaux : ils les ont laissés se faire massacrer. Il semble que les rivalités entre groupes étaient encore brûlantes des durs combats qui avaient marqué les dernières années du siècle, et qu'elles annihilèrent tout sentiment de solidarité devant un ennemi commun (1).

LA CONQUÊTE DE L'AÏR

L'Aïr, en raison de son éloignement des bases françaises, resta plus longtemps en dehors du quadrillage du territoire par les militaires. En août 1903, le lieutenant Plomion atteint Agadez pour escorter la caravane de Bilma. Il réunit en septembre 1903 les principaux chefs des Kel Aïr « et obtient leur soumission de principe » (NICOLAS, 1950 : 84).

Ce n'est qu'en 1904 qu'Agadez est occupé par le lieutenant Jean qui accompagne à nouveau la caravane du sel de Zinder à l'Aïr. Il séjourne à Agadez, mais en 1905, il transfère le poste à Djadiduna, dans le Damergou. Cette occupation épisodique laisse la voie libre aux rezzous, venus de partout, et une grande insécurité règne en Aïr. C'est en 1906 que le poste d'Agadez est définitivement installé; l'Aïr est reconnu, des sections méharistes créées.

Il n'y a pas de vrais affrontements en Aïr, et la situation est relativement calme. De nombreuses tribus se soumettent. Le sultan d'Agadez, jugé trop peu actif, est déposé et remplacé. Ainsi l'Aïr permet le libre passage des caravanes régulièrement accompagnées.

La conquête a donc été largement décalée, du sud au nord, en raison de l'immensité du pays. Les résistances les plus sérieuses se sont manifestées, au début, chez les Touaregs vivant au contact des pays sédentaires. Leur soumission a eu pour effet d'atténuer l'emprise qu'ils avaient sur le pays et sur les paysans qu'ils opprimaient. Ils ont en quelque sorte été dépossédés des pays dont ils s'étaient emparés par la force, en général assez récemment. La soumission des Touaregs de la zone nomade, Iullemmeden et Kel Aïr, a été moins brutale; elle s'est traduite par le versement d'un tribut en animaux, par une certaine ingérence dans leurs affaires internes, mais sans que soit, dans un premier temps, détruite la cohésion politique. Les confédérations ont pu demeurer sur leurs aires traditionnelles de nomadisation. Les rezzous sont devenus plus rares, et les zones méridionales interdites aux raids fructueux. Mais les confédérations gardaient leur prestige, leur force, leur richesse.

2. LA RÉVOLTE

La révolte, c'est l'embrasement de tout le pays touareg que l'on croyait soumis. Elle n'éclata pas au même moment partout, et ne fut pas synchronisée. Elle eut d'ailleurs des caractères différents chez les Iullemmeden de Ménaka et en Aïr. Elle se propagea de proche en proche, à partir de deux foyers séparés dans l'espace et décalés dans le temps, allumés l'un par Firhun à l'ouest, l'autre par Kaosen au nord-est.

Les causes de cette révolte sont à la fois occasionnelles et générales. La guerre mondiale éclate en Europe, et cette nouvelle est vite connue dans toute la zone nomade. Ces nouvelles sont donc le ferment d'une possible révolte pour tous ceux qui ont mal accepté la soumission. Les dernières années ont été mauvaises : années sèches en 1911, 1912 et 1913, provoquant en 1914 une terrible famine, aussi bien dans la zone des pâturages que dans celle des cultures.L'année 1914 fut appelée dans l'Azawagh, *awetay wa-n laz* (année de la famine) ou *awetay wa-n iba-n alemmoz* (année de la disette d'herbe). Tous les nomades convergèrent vers le sud, et les Kel Ahaggar apparurent même dans l'Ader, chassés des confins

(1) Sur les Iullemmeden Kel Dinnik, cf. NICOLAS (1950), BERNUS (1970), MARTY (1975) et GHUBAYD AGG ALAWJELI (1975).

septentrionaux desséchés. Mais 1914, année de la famine causée par la sécheresse de 1913, connaît une saison des pluies normale, et les tribus touarègues peuvent réintégrer leurs terrains habituels de nomadisation. La guerre en Europe et la mobilité retrouvée des tribus sont donc deux éléments qui rendent possible la révolte. Enfin, troisième élément, la propagande sénoussiste en provenance de Tripolitaine appelle les Touaregs à la guerre sainte. Ce dernier caractère sera surtout sensible en Aïr.

LA RÉVOLTE DE L'OUEST (1916)

En septembre-octobre 1914, Firhun rassemble les tribus de l'Ataram, prêche la révolte, entre en contact avec les Kel Dinnik. Le chef de poste de Ménaka, alerté, prévient Gao ou Tombouctou et des renforts lui sont dépêchés. Firhun est venu seul à Ménaka. On convoque les principaux chefs accusés de sédition, et Firhun, avec cinq complices, est arrêté et conduit à Gao (novembre 14).

En janvier 1915, ils sont condamnés par le tribunal du cercle de Gao à dix ans de prison et à vingt ans d'interdiction de séjour pour « propagation de bruits contre l'autorité française, soulèvement contre l'autorité française, actes de pillage ». Convoyés à Tombouctou, ils y sont laissés dans une relative liberté. Firhun sait alors jouer de son charme et séduire toute la colonie européenne. On se souvient de la description de Richer (cf. supra, p. 186), qui se poursuit ainsi : « Il sait séduire... Fier de son sang guerrier, il aura quelque mépris hautain pour les petits commandants qui seront commis à sa surveillance à Ménaka. Il mettra une certaine coquetterie machiavélique à le leur faire sentir. Il ne daigne traiter les questions d'importance qu'avec les « grands commandants » de Gao et de Tombouctou » (RICHER, 1924 : 197-198). Ce portrait, qui témoigne d'une certaine admiration, n'est cependant pas sans nuances : il explique l'emprise de Firhun sur les hommes, la confiance qu'il réussit à communiquer à ses geôliers, et l'immense portée de ses faits et gestes dans tout le monde touareg.

Bientôt l'autorité doute qu'il ait vraiment cherché à soulever les Touaregs. Une mission menée à Menaka, mais peut-être abusée par des interprètes suspects, conclut que le mouvement de sédition a été grossi. Une nouvelle enquête est entreprise et le jugement révisé par la Cour d'Appel de Dakar : la condamnation est réduite à 5 ans de prison et 10 ans d'internement. Un recours en grâce fut établi par les autorités de Tombouctou (novembre 1915). Il ne faisait aucun doute qu'elle serait accordée et, dès novembre, Firhun fut ramené à Gao. On réinstalla à Kidal Firhun dans son commandement, avec une très grande solennité, mais il fut renvoyé à Gao dans l'attente de la grâce présidentielle.

En décembre 1915, des troubles éclatent sur la rive Gurma, mais Firhun, plus loyal que jamais, propose d'y envoyer des messagers pour rétablir le calme.

C'est dans la nuit du 13 au 14 février 1916 que Firhun et ses compagnons s'évadent, et proclament la révolte. C'est la surprise totale dans le camp français, qui reçoit, peu après, la grâce de Firhun, en date du 12 février. Il semble que, grâce à sa séduction, Firhun ait su gagner la confiance de ses geôliers. Profitant de sa relative liberté, il est resté en contact avec les tribus, par le truchement d'émissaires venus le retrouver, à Tombouctou comme à Gao.

Firhun rassemble ses troupes à Aderambukan : il attaque, sans succès, Menaka en mars 1916, puis se retourne contre Filingué, défendu par l'Adjudant Pfaff, aidé par les cavaliers Kurfeyawa, ennemis des Touaregs, qui les obligent à se replier sur Aderambukan (Avril).

Courant avril, les troupes, venues de toutes les directions, se concentrent sous le commandement du Capitaine Loyer, autour d'Aderambukan avec en tout 350 fusils. Le 9 mai 1916, les forces touarègues, abritées dans le bas-fond de la mare et cachées par une épaisse forêt, sont tournées, à l'aube, par les troupes du Capitaine Loyer, et sont surprises et décimées. Les femmes et les enfants sont faits prisonniers. Firhun peut néanmoins s'échapper, mais la révolte est brisée. On apprendra, plus tard, sa mort survenue au cours d'un rezzou dans l'Ahaggar, en juin 1916 (cf. SALIFOU, 1973 : 193).

Sur la rive Gurma, la révolte, qui grondait depuis 1915, éclate en 1916. Bien que déjà décimées par leur résistance des dernières années du XIXe siècle, les tribus de la rive droite reprennent le combat. Bokar wan Zeïdi, rassemble les Tingeregedech-Loghomaten, les Touaregs de l'Udalan et les Kel Gossi d'Ansongo. Un marabout Kel es Suk, nommé Mohammed Ahmed, qui est le conseiller des Udalan, prêche la guerre sainte.

Le chef de poste de Dori vient les attaquer, à Tin Abalak (13 mars) et leur fait subir de lourdes pertes : puis, après avoir reçu des renforts, il s'avance vers l'ouest et bat lourdement les Touaregs qui sont décimés, près de la mare de Yomboli (4 juin). Les jours suivants, Bokar wan Zeïdi vient apporter sa soumission. Celle des Udalan suit quelques jours après la révolte de l'ouest est terminée.

Les Iullemmeden Kel Dinnik furent très troublés par la révolte de Firhun qui, on le suppose, les avait incités, en avril, à le suivre. Mais le Capitaine Sadoux, pour prévenir la contagion, arrête l'*amenokal* El Khorer et les principaux chefs; l'Azawagh ne bouge pas, et la défaite d'Aderambukan enlève toute velléité de soulèvement.

L'arrivée de Kaosen

Firhun vaincu, c'est l'Aïr qui voit s'allumer un second foyer de révolte, en provenance du nord. C'est la révolte de Kaosen, qui va être le chef et l'ordonnateur de la guerre. C'est un Touareg de la tribu des Ikaskazan du Damergou, qui, lors de la conquête, émigra au Kanem. Il fut parmi les irréductibles qui ne réintégrèrent pas leur pays, mais poussèrent au Fezzan jusqu'à la guerre de 1914. Il sera le fer de lance de la guerre sainte que le grand Senusi de Kufra déclare en octobre 1914. Cette révolte prend donc un caractère qui n'est pas strictement touareg et, par conséquent, présente un caractère plus universel que celle de Firhun qui s'est éteinte avec lui.

A la fin de 1914, les Italiens abandonnent le sud de la Tripolitaine et laissent, dans certains postes, des armes et des munitions. Les Senusistes s'en emparent et attaquent le Sud Algérien, où Djanet tombe en 1916. Puis ils poursuivent vers le sud et tombent sur l'Aïr et Agadez qui n'attend pas cette attaque. Le Capitaine Sabatier, surpris, ne peut que s'enfermer dans son poste, où il est attaqué à partir du 14 décembre, à coups de canon, pendant plusieurs jours (un canon italien abandonné à Ghat).

Le Sultan Tegama s'est aussitôt rallié à Kaosen. C'est alors que la caravane du sel, revenant de Bilma sous l'escorte d'un peloton méhariste, est surprise à Shin Teboraq (25 km à l'est d'Agadez), le 26 décembre 1916, et massacrée. La nouvelle en parvient à Zinder, des renforts sont envoyés, et des groupes mobiles sont constitués, au début de 1917, pour délivrer Agadez et arrêter la révolte.

La dissidence du Dinnik :

Assiégeant Agadez, Kaosen essaye de rallier le plus grand nombre de partisans, car il sait qu'il va se heurter, dans les mois qui viennent, à des troupes rassemblées dans le sud. Il voudrait bien se concilier les Touaregs du Dinnik, mais ceux-ci sont assez hésitants, car peu enclins à se mettre sous les ordres de Kaosen qui n'est pas de bonne « maison » (il est fils de captive).

Seuls quelques *imajeghən* sont partisans de la révolte, tel El Ghimaret des Irreulen, qui a déjà pris, dans le nord, le chemin de la dissidence. El Khorer, l'*amenokal* des Kel Dinnik, qu'on a emprisonné quelque temps à Tahoua, le bruit s'étant répandu que des émissaires de Kaosen avaient pris contact avec lui, est partisan de se tenir à l'écart. Mais les *ineslemən* et toutes les tribus religieuses, si nombreuses dans l'Azawagh, sont passées à la guerre sainte, et les Igdalen, les Aït Awari, des Kel Eghlal ainsi que les Arabes Deremshaka sont partis se joindre à Kaosen. Le Dinnik est partagé : les religieux sont du côté de la révolte, les nomades du nord et du nord-est y sont enclins, en raison de leur situation géographique qui les met en contact fréquent avec les dissidents. Il n'y a donc aucune unité de vue ni d'action, mais des tiraillements en sens inverse selon les groupes, ou selon le lieu de nomadisation des tribus. El Khorer, qui nomadise dans le nord de l'Ader, à 40 km de Tahoua, conformément aux instructions qu'il a reçues, est finalement contraint à la dissidence par quelques jeunes Touaregs qui cherchent à créer l'irréparable : ils tuent un émissaire du poste de Tahoua venu réclamer des chameaux.

L'*amenokal,* sans se rallier ouvertement ni chercher à affronter les Français, s'éloigne vers le nord-est. C'est une fuite, beaucoup plus qu'une révolte.

Ce n'est pas la révolte de l'Azawagh : aucun Touareg du Dinnik n'a l'envergure d'un Firhun pour rallier, autour de lui, toutes les énergies : ce n'est pas une révolte spontanée d'un chef de l'Azawagh qui

aurait suscité, sans doute, un enthousiasme unanime, en faisant coïncider le politique avec le religieux. Bien au contraire, le départ, la fuite vers le nord de l'*amenokal* El Khorer va provoquer la soumission des opportunistes : Al Qasum, chef des Irreulen, vient de se soumettre, à Tahoua, espérant en être récompensé par le commandement général des Kel Dinnik, en remplacement d'El Khorer, parti avec les Kel Nan.

Début février, la colonne Berger a quitté Menaka, en se dirigeant vers l'est. Elle est rejointe, en cours de route, par un peloton envoyé de Tahoua et par Wezzey elle gagne In Gall au début du mois de mars. La colonne refoule, vers le sud, les Touaregs de l'Azawagh, avec leur bétail, pour les isoler de Kaosen et leur faire regagner leurs pâturages traditionnels de la saison sèche. La colonne obtient la soumission de Shaferu ag Abdul Karim et de Khamed el Mumin, célèbres marabouts des Kel Eghlal. Ils regagnent alors le sud, avec un sauf-conduit, et rencontrent la colonne du Capitaine Sadoux, partie de Tahoua pour réduire les dissidents. Opportunistes et espérant que leur bonne volonté leur vaudra d'être récompensés, ils signalent au Capitaine que le gros des Touaregs du Dinnik est concentré à Tanut (1), dans la Tadarast (au nord-est du poste actuel d'Abalak). En fait, ces marabouts voudraient profiter des circonstances pour supplanter et remplacer les *imajeghən* dans leur rôle politique.

Le Capitaine Sadoux, qui a quitté Tahoua au début du mois de mars, se dirige sur Tanut qu'il atteindra le 6 avril. Il n'y a pas de combat, le Capitaine rassemble les prisonniers dans un enclos fait de branches d'épineux. Le 7 avril, presque tous les hommes, à quelque tribu qu'ils appartiennent, sont massacrés. Sans véritable combat, sans que rien ne justifie un tel carnage, presque tous les guerriers du Dinnik disparaissent et, avec eux, l'« amenokal présomptif Ikhezi... le dernier représentant du « *ttebel* » traditionnel en terre d'Azawagh est mort » (cf. NICOLAS, 1950, : 95 ; BERNUS, 1970, : 478-479). Car El Khorer, l'*amenokal* en titre, est en fuite au nord de l'Aïr, et il est tué par un rezzou Ajjer. Sa mort, loin de ses pâturages traditionnels, rappelle celle de Firhun.

L'Azawagh est désormais réduit. Mais la chasse au rebelle continue, et des Kel Gress et Illisawan, qui sont demeurés à l'écart de la révolte, en profitent pour faire de fructueux rezzous, sous couvert de pacification, et avec la bénédiction des autorités militaires. En juillet, les derniers dissidents se soumettent.

La fin de la révolte :

Les Iullemmeden Kel Dinnik ayant été éliminés, c'est à Kaosen qu'il faut revenir et, désormais, c'est à sa perte que vont s'acharner les colonnes qui convergent sur Agadez, en provenance de Zinder, de Menaka et de Tamanrasset (2).

Le siège du fortin, commencé le 14 décembre 1916, se poursuit et de violents assauts sont lancés en janvier et février : tirs au canon, avec tentatives d'escalade de la muraille. Mais la place tient bon et résiste pendant 80 jours, jusqu'à l'arrivée de la colonne venant de Zinder, bientôt rejointe par celle de Menaka. La première a dû livrer de durs combats, notamment à Aderbissinat, où, surprise par des tireurs cachés dans les arbres qui entourent la mare, elle a eu de nombreux tués. Elle poursuit néanmoins sa progression vers Agadez, en continuant à combattre. Le 1er mars, les troupes de Kaosen lèvent le siège pour se porter au devant de la colonne, et sont dispersées. Le 3 mars, Agadez est délivrée et, le 18, la colonne Berger, venue de Menaka, fait sa jonction avec celle en provenance de Zinder.

Les opérations sont alors portées en Aïr. La colonne du nord, venue de l'Ahaggar, obtient l'assurance que Musa ag Amastan, *amenokal* des Kel Ahaggar, apportera son concours pour attaquer les arrières de Kaosen. Musa était resté, pendant toute la durée du siège d'Agadez, dans une prudente expectative qui ne prit fin qu'avec l'arrivée des colonnes françaises.

Presque toutes les tribus de l'Aïr et celles du Damergou (3) ont rejoint Kaosen, dès son arrivée, et

(1) Ne pas confondre avec le Tanout du Damergou. Tanut est un toponyme fréquent, c'est le diminutif (féminin) d'*anu* (puits).

(2) De récents travaux ont apporté des précisions nouvelles sur Ḳaosen, grâce à RIOU (1968) et surtout à SALIFOU (1973).

(3) Notons que les Ifoghas du Damergou restèrent à l'écart. Les Imuzzurag restés dans l'expectative, furent envoyés en résidence forcée à Zinder, des armes ayant été trouvées dans leurs campements (RIOU, 1955).

ont été présentes au siège d'Agadez. Le Sultan Tegama a apporté, tout de suite, son concours le plus actif. Après la délivrance d'Agadez, les Touaregs de Tanout font leur soumission. De durs combats sont menés en Aïr d'avril à juillet. Kaosen passe de l'Aïr au Damergou, qu'il razzie en août, puis est refoulé plus à l'est, en Alakos, avant de remonter en Aïr. Les rezzous succèdent aux rezzous, car Kaosen livre une guerre de nomades, en évitant les batailles rangées. Cela lui permet de s'esquiver, puis de tomber à l'improviste sur les colonnes et de rompre le combat.

Il est cependant de plus en plus souvent accroché. Des tribus ont fait leur soumission, et les troupes françaises se sont renforcées. En février 1918, Musa ag Amastan l'attaque et lui enlève une partie de ses bagages et de ses troupeaux. Repoussé vers l'est, Moktar Kadiogo, frère de Kaosen, pille le Kawar et le Djado. Toujours plus à l'est, Kaosen et le Sultan Tegama cherchent refuge au Tibesti, avant de trouver asile chez le Bey de Murzuk, qui fait tuer Kaosen en 1919.

Tegama se repliera alors sur le Djado, mais il est pris à partie par les groupes méharistes d'Agadem, et le 30 mai il est fait prisonnier et dirigé sur Agadez. Il devait être tué, en avril 1920, dans sa prison (1). Les derniers groupes d'irréductibles se réfugient au Tibesti, sous la direction de Moktar Kadiogo, ami du grand chef toubou Maï Shaffami. Mais il n'en fut pas moins massacré, en mai 1920, par une bande toubou. Les derniers résistants émigrèrent à Kufra.

La révolte laisse les Kel Tamasheq exsangues. Les Touaregs de l'Aïr et du Damergou sont ruinés. Ces derniers, qui par deux fois, en 1902 et en 1916, se sont dressés, sont particulièrement mis à mal. L'exode de 1902 leur avait laissé des troupeaux intacts et, en particulier, de nombreux chameaux. L'aventure de Kaosen les laisse sans ressource. Certains groupements, c'est le cas des Iullemmeden Kel Dinnik, ont subi de telles saignées, que jamais ils ne s'en remettront. Les tribus les plus vaillantes ont été réduites à quelques unités.

Seuls les Kel Ahaggar doivent à Musa ag Amastan de sortir intacts de cette période d'insécurité. Mieux, ils se sont enrichis, ayant rejoint, au bon moment, les forces françaises venant du nord. Ils ont pu piller impunément les Touaregs de l'Aïr et les campements de Kaosen, qui refluaient vers le nord-est.

Cette révolte n'a pourtant pas scellé l'unité des Touaregs. Elle s'est développée en deux temps, autour de deux drapeaux. Le premier c'est Firhun qui représente la révolte d'une confédération touarègue, groupée autour de son *ettəbəl*. Firhun, certes, déclare la guerre sainte, mais sa guerre se déroule dans un contexte classique, avec à sa tête l'*amenokal* qui ici se trouve être une figure marquante, une personnalité jeune dont la fougue et la séduction rallient tous les suffrages. C'est l'ébauche d'une révolte nationale touarègue qui naît dans le cadre politique traditionnel, et meurt sur les terrains coutumiers de la confédération. Cette révolte est écrasée après que les Touaregs aient livré une bataille rangée, où ils avaient tout à perdre.

Kaosen, Akazkaz (plur. Ikazkazan) du Damergou est venu en Aïr après plusieurs années passées dans l'Ennedi, le Borkou et le Fezzan, avec les Touaregs irréductibles qui, en 1901-1902, avaient fui devant l'avancée victorieuse des colonisateurs. La révolte de Kaosen fait éclater les cadres politiques touaregs : c'est une guerre sainte, et Kaosen est l'envoyé du grand Senussi de Kufra : il participe à un mouvement religieux et politique qui a pour but l'unification de l'Afrique musulmane et du monde musulman plus généralement (SALIFOU, 1973 : 3). Il utilise des armes modernes de fabrication européenne (canon, mitrailleuse). Au départ, sa croisade rassemble des gens de toutes origines : Touaregs, Chaamba, habitants du Touat, Toubous, etc. même si, par la suite, son recrutement se régionalise. Ce n'est donc pas une révolte exclusivement touarègue.

Kaosen, s'il est lui-même touareg, n'appartient pas à une famille de grande lignée, et les *imajeghən*, musulmans plutôt tièdes, hésitent à se compromettre sous son drapeau. Le Sultan d'Agadez lui apporte un soutien sans faille, mais on a vu les limites de cette chefferie qui, en dehors du prestige de son titre, ne représente pas une force militaire structurée. On peut même se demander si le Sultan Tegama ne trouvait pas là l'occasion d'affirmer son rôle en face des confédérations touarègues entre lesquelles il devait toujours louvoyer. Kaosen, cependant, reste le chef, l'inspirateur, que les grandes tribus ne suivent que lorsque la victoire semble lui sourire.

C'est une révolte qui ne se nourrit pas seulement sur le pays, elle reçoit des soutiens de l'extérieur (2). C'est pourquoi Kaosen mène une guerre de mouvements, ne cherchant pas à s'enfermer

---

(1) La version du suicide de Tegama, jusqu'ici admise, a été démentie par André SALIFOU (1973 : 197) qui a présenté un document prouvant que le Sultan avait été étranglé sur ordre du Capitaine Vitali.

(2) « En mai 1917, le frère de Kaosen, El Moktar, amène de Ghat un renfort de 200 hommes et un certain nombre de fusils ». (NICOLAS, 1950 : 97).

dans les limites d'une région. En fait, les succès de Kaosen lui rallient, au début, presque toutes les tribus : la révolte fait tache d'huile, mais l'abcès de fixation d'Agadez la fait avorter, comme en témoigne l'attitude des Kel Ahaggar. C'est cette mobilité qui explique la durée de la révolte, dont les derniers combattants seront pris seulement en 1920.

La dissidence a été quasi générale, et a pris, ici et là, des caractères différents. Mais ses conséquences seront partout les mêmes, et la société kel tamasheq est définitivement ébranlée.

CHAPITRE VI

L'ÉVOLUTION POST-COLONIALE

La résistance à la pénétration française, puis la grande révolte de 1917, furent des efforts désespérés de l'aristocratie guerrière pour maintenir un ordre qu'elle sentait menacé. La paix française, c'était la fin des rezzous, et par conséquent la dislocation du système politico-économique touareg. Les redevances au chef ne se justifiaient que comme contre-partie de la protection accordée : mais dès lors que le calme règne, que l'ordre est assuré par une force étrangère dont l'autorité échappe aux chefs traditionnels, les liens qui unissent les différentes classes sociales se relâchent. Et surtout l'*amajegh* devient un guerrier retraité : sa justification, son éthique, c'est la guerre où il peut exprimer sa force et son courage : la paix lui interdit de prouver sa valeur. Il en est réduit à vanter ses exploits passés et à tenter de régler par l'intrigue ce qu'il réglait par l'épée. Or, dans ce domaine, il est largement concurrencé par l'*aneslem,* qui a su souvent capter la confiance des officiers, puis des administrateurs.

Cette révolte et cet affrontement meurtriers ne se sont pas déroulés d'une manière semblable dans toutes les régions, mais les effets furent les mêmes : les *imajeghən* furent décimés et leur nombre tellement réduit qu'ils ne représentèrent plus qu'une minorité infime du monde touareg. A Tanout, dans la Tadarast (à l'est du poste d'Abalak) par exemple, les Iullemmeden Kel Dinnik furent capturés et massacrés : « Avaient péri au cours de ces journées de répression presque tous les Tellemidez, et une partie de leurs *ineslemən*, Igdalen; la moitié des Irreulen ; la majorité des Kel Nan et Ikherkheren, de nombreux Ker Erlal Niniger, tous les Kel Azar et leurs imrad, sauf trois de leurs jeunes gens entre 10 et 15 ans, cachés par les femmes... (NICOLAS, 1950, : 95).

Les Kel Gress subirent le choc dès l'arrivée des Français (1901), sans doute en raison de leur position plus méridionale : au combat de Zangebe, ils ont 40 tués, et à celui de Galma, 800, nous dit NICOLAS, qui met cependant un point d'interrogation prudent après ce dernier chiffre. Les pertes sont néanmoins énormes, et trois chefs sont tués (NICOLAS, 1950, : 84).

A la suite de ces défaites, un groupe s'enfuit au Damergou puis jusqu'au Tchad, d'où il revint par petits lots. Durement touchés dès le début, les Kel Gress restèrent à l'écart de la révolte de 1917.

Les Touaregs du Damergou, Imuzzurag en tête, prirent part aux deux affrontements : en 1901-1902; après leur défaite, ils se joignirent aux Kel Gress dans leur fuite vers le Tchad. Ils revinrent au Damergou et se soumirent. En 1916-17, ils rejoignirent les bandes de Kaosen dans l'Aïr, et, après l'échec du siège d'Agadez, ils se soumirent une deuxième fois. Leur premier retour ternit leur gloire, mais ne les priva pas de leurs richesses. En 1917, ils perdirent presque tous leurs troupeaux et la pauvreté précipita leur décadence : « car si un touareg riche retient assez facilement ses anciens serviteurs, un pauvre a bien du mal à retenir son monde » (RIOU, 1945).

1. L'ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ TOUARÈGUE

LA DISPARITION DU POUVOIR TRADITIONNEL

La résistance, la révolte provoquèrent successivement des combats meurtriers et une répression sanglante. Les guerriers touaregs subirent des pertes si sévères que l'équilibre démographique de la société fut atteint : disparition d'hommes relevant de la classe des guerriers avec une proportion relative plus forte des *imajeghən,* entraîneurs de toute la société. Les vainqueurs, qui avaient arraché difficilement la victoire en subissant de leur côté également des pertes sévères, s'efforcèrent de ruiner l'influence des chefs et de détruire la cohésion des confédérations. L'exemple des Kel Dinnik est à cet effet remarquable. Pour éviter qu'une telle révolte ne se renouvelle, l'*ettəbəl* fut supprimé et divisé en « groupes » sur le modèle des « cantons » sédentaires. « En ce qui concerne les commandements nomades, dit le commandant du cercle de Tahoua en 1930, la répression de 1917 a réglé la question en faisant tomber la tête de tous les chefs et de leurs successeurs éventuels. La confédération des Oulliminden de l'Est a été dissoute et remplacée par des groupes à la tête desquels nous avons pu placer n'importe qui : il n'y avait plus personne pour protester, l'ordre régnait à Varsovie. » (LOPPINOT, 1930). Dès 1918, on assiste à une complète réorganisation administrative des Iullemmeden, et à des rattachements de « dépendants » à des suzerains qui n'étaient pas les leurs auparavant.

Les six premiers « groupes » sont créés autour des cinq tribus d'*imajeghən*: Irreulen (1er groupe), Kel Nan et Tiggirmat regroupés (3e groupe), Ikherkheren (4e groupe) et Tellemidez (5e groupe). Le 2e groupe est constitué autour de la riche tribu religieuse des Kel Eghlal, qui est restée à l'écart de la révolte et trouve là sa récompense. Le 6e groupe comprend des tribus arabes, incorporées jusque là dans la confédération. Deux nouveaux « groupes » sont donc formés de dépendants, religieux ou arabes, qui jusque là, vivaient sous la protection de l'*ettəbəl.* A cette brèche ouverte dans l'autorité des suzerains, qui ne sont plus les seuls détenteurs du pouvoir, s'en ajoute bientôt une autre, par la redistribution des dépendants. Les tribus Kel Azar (quelques nobles avec de très nombreux captifs), Termamia *(Iderfan),* Tared Bahu *(Iderfan),* iklan-n-egef, absents lors de la réunion tenue par le Colonel Commandant le Territoire, sont incorporés au 1er groupe commandé par les Irreulen et retirées à leurs suzerains Kel Nan. Ces tribus, qui nomadisent au sud des mares de Kehehe-Tabalak, dans le sud-est de l'Azawagh, sont rattachées à des nobles vivant à 125 km de là, près de Telemsès, aux frontières du Mali. Ces mêmes tribus, en 1946, sont transférées au 5e groupe, sous le contrôle des *imajeghən* Tellemidez, qui nomadisent à une soixantaine de kilomètres à l'est de leurs terrains de parcours. Elles changent donc trois fois de suite de chefferie en moins de trente ans, par le fait de manipulations administratives destinées à affaiblir un chef peu coopérant. En 1918, les suzerains Ikherkheren s'étant saisis des chamelles de leurs dépendants religieux Igdalen, ceux-ci leur sont retirés et sont incorporés au 3e groupe commandé par les Kel Nan-Tiggirmat. En 1921, les Igdalen et les Isherifen deviennent indépendants, et avec les Iberogan, fondent le 7e groupe, nouvelle chefferie religieuse. Vers 1945, les Aït Awari sont retirés au 2e groupe pour former le 8e groupe. Les *ineslemən* Kel Eghlal, constitués en groupes autonomes dès 1918, sont plus tard jugés néfastes, et « il convient » dit en 1944 le gouverneur Toby « loin de consolider ces hégémonies artificielles et néfastes, de les combattre de l'intérieur en favorisant le développement de chefferies autonomes du groupe, telle que celle, si riche et si vivante, des Aït Awari » (TOBY, 1944). On détruit donc ce que l'on a créé de toutes pièces. Lorsque les chefs traditionnels s'opposent aux volontés de l'administration, on les menace de leur retirer leurs dépendants : en 1945, devant la résistance du chef du 3e groupe à la création d'une école, l'administration songe un moment à créer un 9e groupe avec les religieux Ijawanjawaten. Dès lors, le processus d'émiettement a acquis sa propre dynamique et les Ijawanjawaten n'hésitent pas à s'adresser directement à Niamey pour demander la création de ce nouveau groupe qui avait été envisagée par les autorités locales. Ils n'ont pas satisfaction et renouvellent sans plus de succès cette tentative après l'Indépendance.

Dans le Damergou, les Imuzzurag dissidents, exilés volontaires au Kanem après leur défaite, sont revenus. L'autorité coloniale leur retire tout pouvoir : un rapport politique en avril 1903 du résident de Zinder l'exprime clairement : « Denda, chef des Im-Ouzourag, tribu qui possédait une grande partie du Damergou, est rentré avec la totalité de ses gens après avoir fait acte de soumission publique à Zinder et avoir payé un tribut de grâce. Il s'est retiré au Damergou à Tanamari. Aucun commandement territorial ne lui a été donné. La population s'en félicite du reste, se rappelant la dureté de l'administration

touareg... Les chefs de tribus sont chargés de surveiller leurs gens et chacun d'eux aura à payer son impôt au chef Kel Owey, l'Anastafidet Jatau ». Ainsi l'autorité coloniale opère un transfert de pouvoir des Imuzzurag aux Kel Owey. Ces derniers plus commerçants que guerriers contestaient « le sultanat » des Imuzzurag et s'étaient appuyés sur les Français dans cette lutte d'influence. Ils ont donc participé à l'écrasement des Immuzurag et n'ont pas été réduits à l'exode : ils trouvent là leur récompense. Les Touaregs du Damergou furent aussi divisés en groupes de façon à répartir les nomades en cantons de type sédentaire. En 1945, ils sont divisés en 8 groupes : Ineslemen et Mallamey (I), Musgu de l'est (II), Musgu de Tarka (III), Imuzzurag (IV), Ikazkazan (V), Isherifen (VI), Kel Owey (VII), Igdalen (VIII). Le modèle établi chez les Iullemmeden Kel Dinnik a été recopié, dans une circonscription où l'agriculture joue un rôle beaucoup plus important.

Ces exemples, pris parmi bien d'autres, suffisent à démontrer le désir de l'autorité coloniale d'établir une chefferie docile par un jeu de punitions et de récompenses. Le chef désormais est exclusivement responsable du maintien de l'ordre, et chargé d'exécuter les décisions administratives et de recueillir l'impôt.

Les liens de dépendance traditionnelle sont donc détruits dans la mesure où l'autorité des chefs a été réduite. Désormais les suzerains n'ont plus la libre disposition des biens de leurs dépendants. Chaque tribu a maintenant son propre chef, à qui l'on donne le nom d'origine araba de *Khakəmi* (1).Les animaux ne peuvent plus être saisis par les nobles selon les besoins de l'heure, mais deviennent partie intégrante de l'héritage personnel de chaque famille dépendante. *Tarkəpt,* contrainte licite, devient illégale, et lorsque les *imajeghən* veulent selon la coutume prendre des animaux, ils sont punis comme des voleurs. Dès 1918, les Ikherkheren qui s'étaient emparés des chamelles des Igdalen furent punis : le pouvoir colonial confondit *tarkəpt* et *tekareyt.* Dans la mesure où les dépendants jugent que la protection n'est plus assurée par les suzerains (et c'était le cas puisqu'ils avaient été vaincus par les Français), ils contestent *tarkəpt,* et cherchent protection auprès des nouveaux maîtres, l'autorité coloniale.

L'administration, à partir de ce moment là, s'interposa entre suzerains et dépendants : ces derniers ayant rarement l'occasion de réclamer la protection de leurs maîtres traditionnels, contestent *tarkəpt,* notion associée à celle de biens collectifs dont ils ne sont que les gestionnaires. Les troupeaux qui ne peuvent plus être renouvelés par des parts de butin, s'accroissent exclusivement par un élevage bien compris, et les anciens dépendants se sentent responsables d'animaux qui leur appartiennent. Les liens avec les suzerains ne sont pas pour autant entièrement disparus, et dans les conflits internes, le vassal peut encore aller réclamer l'assistance de son *amajegh,* et lui demander de l'aider à réparer une injustice. Mais désormais, chaque tribu, chaque famille gère son bien à son profit, et cherche à diversifier les types d'animaux élevés. La dépendance économique a disparu, seule subsiste une certaine dépendance d'ordre politique et personnelle qui n'est pas réellement contestée. De nouveaux rapports s'élaborent, dans un cadre économique différent.

L'administration coloniale s'est interposée également entre l'*amenokal* et les chefs de tribus auxquels on a donné un rôle nouveau (les fonctions d'*amenokal* chez les Kel Dinnik ne sont abolies qu'après la révolte de 1917) : l'impôt nouvellement institué est réclamé à chaque chef de tribu et l'autorité centrale est court-circuitée. Or la collecte de l'impôt représente un acte d'allégeance : remettre l'impôt directement aux militaires, c'est reconnaître implicitement une nouvelle suzeraineté. En 1901, 80 bœufs et 1.000 moutons sont demandés aux Iullemeden Kel Dinnik dans l'acte de soumission (Marty - 1975 - p. 118). Au Damergou on a choisi les chefs qui doivent recueillir l'impôt dans une convention d'avril 1902 : « L'impôt est réglé de la façon suivante : Mayaki payera à Djadjidouna un impôt annuel de 45 bœufs et 1.500 moutons. Les autres villages paieront directement au Commandant du poste 100 calebasses de mil par chef de case, ce mil pouvant être converti en partie en bœufs ou moutons. Les Touaregs et Bella paient leur impôt à l'Anastafidet Jatau » (RASH 1973, p. 116). « La convention de Tamaske en novembre 1901 fixe l'impôt des Kel Gress à 40 bœufs et 50 moutons » (BONTE 1970, p. 40). L'impôt, appelé *amana* par les Touaregs devient vite une obligation dont le taux ne cesse de croître. Mais aux impôts s'ajoutent les réquisitions d'animaux pour les transports, et pour les pelotons méharistes : bien que payées en maïs d'un prix inférieur aux cours normaux, ces réquisitions rappellent *tarkəpt,* opéré auparavant par les suzerains traditionnels. Les Touaregs à vocation caravanière sont lourdement

(1) cf FOUCAULD (de) 1951-52, T. II : *el kâkem*(pl. *el Kokkâm*); gouverneur, Peu us. dans le sens « gouverneur ». Les gouverneurs de n'importe quel pays sont désignés par le mot *amenoûkal,* « chef suprême, chef puissant » ou le mot *amrar,* chef. Par ext. « chef européen (civil ou militaire) d'un grade un peu élevé; s'emploie dans ce sens pour désigner les officiers de tous grades des armées européennes et les administrateurs civils européens ». On voit que ce mot, d'origine arabe, a été utilisé dans un sens différent par les Kel Ahaggar et les Iullemmeden (p. 950).

pénalisés : les réquisitions causent la ruine de bien des éleveurs. En 1913, à Bilma, la caravane touarègue du sel *(taghlamt)* est réquisitionnée pour organiser la colonne du Tibesti sous les ordres du Capitaine Löffler : en 1914, à son retour, de très nombreux chameaux sont morts et le commerce du sel est durement atteint pour plusieurs années. L'impôt devient au fil des ans le principal objet de rencontre entre les nomades et militaires. Puis l'impôt se transforme : il est exigé non plus en nature mais en argent liquide. Enfin il devient personnel, ce qui exige une meilleure connaissance des administrés : il va imposer aux militaires puis aux administrateurs une tâche essentielle, clef de voûte de la connaissance du pays, les recensements. L'impôt transforme les chefs en exécutants du fisc plus ou moins zélés.

En 1930, dans un rapport sur le commandement indigène, l'administrateur de Loppinot écrit : « Pour conquérir le pays, nous nous servions des chefs héréditaires, après les avoir battus, achetés, ou dressés les uns contre les autres. Au début, nous avons fermé les yeux sur leur procédé d'administration, car nous avions besoin d'eux. Puis notre pouvoir se consolidant, nous les invitâmes, timidement d'abord, ensuite à l'aide d'arguments décisifs (tribunaux et révocations) à se transformer de Mandrin en Saint François d'Assise. »

L'AUTORITÉ COLONIALE ET L'ESCLAVAGE

L'esclavage a posé au colonisateur un problème difficile, devant lequel il n'a cessé d'avoir des attitudes différentes, voire contradictoires. L'action administrative a donc souvent manqué de cohérence, et oscillait entre deux positions totalement opposées.

a) D'un côté le représentant de la République française, héritier de la Révolution et des Droits de l'Homme, ne peut que condamner cette pratique détestable.

b) D'un autre côté, l'administrateur, souvent militaire, se trouve devant une société à commander, à organiser sur des bases nouvelles, il voit dans le Touareg « blanc » un chef, qui parle avec lui d'égal à égal, et qui possède l'autorité. Abolir l'esclavage, c'est détruire les bases de la société que l'on prétend commander, c'est pulvériser l'autorité et donner des chefferies à des groupes d'esclaves que l'on contrôlera mal. Au lieu d'avoir en face de soi une seule autorité traditionnelle, il faudra traiter avec une poussière de chefs irresponsables, souvent introuvables, car dispersés sur des territoires immenses.

A l'arrivée des colonisateurs, la société touarègue s'est soulevée : elle a d'abord résisté à la conquête par les armes, a été vaincue, puis s'est révoltée en 1917 contre l'autorité établie mais non acceptée. Après cette révolte, l'administration coloniale a cherché à mutiler l'adversaire, à réduire sa force, pour qu'une telle situation ne puisse se reproduire : les tribus serves ont été libérées, les chefferies morcelées, l'*ettôbôl* a été détruit, le pouvoir politique donné aux religieux, des tribus serves constituées et séparées administrativement de leurs chefs traditionnels et rattachées à d'autres.

Dans ce sens, on trouve dans le rapport du lieutenant Barthe sur les Touaregs du Gurma des précisions intéressantes (BARTHE, 1951). Relatant les durs combats qui opposèrent guerriers touaregs et français à la conquête, dès 1896 et lors de la révolte des Iullemmeden de 1916-1917, il cite le combat de Tin Abalak où moururent soixante deux guerriers nobles, et il conclut :

« Il était normal que les Français de ce temps-là aient eu le désir de mettre hors d'état de nuire les nobles ou tout au moins les blancs Touaregs. On retrouvait ceux-ci dans chaque incident, ils étaient dangereux, de mauvaise foi, difficiles à atteindre, bref, ils étaient un élément de désordre à supprimer. Leur puissance vanait de leurs nombreux esclaves, il fallait séparer ceux-ci de leurs maîtres. Après l'effervescence de 1908 par exemple, la tribu Bella des Ikorchaten fut déclarée indépendante. En 1909, on sépara des Oudalan quatre vingt trois familles d'esclaves qu'on installa dans les îles de Bourra ».

F. NICOLAS rapporte d'autre part (NICOLAS, 1941) les directives transmises à la région de Gao en 1909 :

« Il faudra faire comprendre aux nobles que les Imrad et les Bella sont des hommes comme eux... il faudra bientôt leur reconnaître même une partie des troupeaux qu'ils gardent... il faut faire comprendre aux Imrad et aux Bella qu'ils doivent relever la tête, qu'ils doivent nous soumettre directement leurs réclamations sans rien craindre des nobles, et enfin s'attendre à devenir bientôt possesseurs de troupeaux confiés à leurs soins. Les maraboutiques doivent être enchantés d'émanciper les Imrad et les Bella... c'est le clergé en somme qui va aider le Tiers Etat contre la Noblesse. »

« Il faut étudier l'attitude de la noblesse quand on y touche... et frapper fort au besoin. Il faut détacher les gens des Imajeren, les saigner aux quatre veines, etc. ».

Cette position destructive, qui tend à réduire l'ennemi pour l'amener à composition, constitue la politique officielle de l'administration française après la révolte. A cette intransigeance qui ne vise qu'à diviser pour mieux régner s'oppose la seconde tendance :

Ici le colonisateur, l'administrateur, le militaire, reconnaît aux *Imajeghôn* de l'aristocratie guerrière la qualité de chefs traditionnels, seuls interlocuteurs valables. Dans un certain sens, cette position s'accompagne d'un certain mépris pour les esclaves, qui ne peuvent, sand danger pour l'administration, accéder à des fonctions de chefferie.

Dans certains conflits entre maîtres et captifs, l'administration n'a pas toujours opté pour une libération systématique (cf rapport sur le groupement Tingeregedesh, 1947) :

« Il convient d'appuyer les marabouts touaregs qui appliquent une coutume que nous ne pourrons pas imposer en raison de nos principes égalitaires... comme les marabouts ont eux-mêmes des Bella, il n'y a pas à craindre une évolution trop rapide, évolution qui provoquerait des désordres sociaux. »

La politique coloniale oscilla entre ces deux extrêmes au gré des événements et de la personnalité des administrateurs en place. D'une façon générale, le statu quo se maintenait, et il fallait une période de crise, une cassure, pour que les disputes latentes viennent au grand jour, et que la scission entre maîtres et captifs soit consommée : mort d'un grand chef dont l'autorité indiscutée n'est pas remplacée, par exemple. Ainsi dans la région de Téra, le chef des Tingeregedesh, Ghabiden, imposa son autorité sur une multitude de groupes Bella de 1917 à 1957. A sa mort, ses successeurs ne surent ni ne purent maintenir leurs prétentions sur leurs Bella. Bien plus, ces derniers prétendirent être propriétaires des troupeaux dont le chef décédé leur avait confié la garde depuis des années. Une enquête fut ordonnée : or ces animaux leur avaient été confiés trente ou même quarante ans auparavant, de telle sorte que « le demandeur n'est pas toujours celui qui a confié les animaux au berger, mais l'héritier, voire l'héritier de l'héritier » (RIOU, 1962). Qui plus est, la plupart de ces animaux n'avaient aucune existence légale, du fait qu'ils n'avaient jamais été recensés, mais dissimulés avec la complicité des maîtres et de leurs bergers. Les *Iklan* interrogés prétendirent que tous les troupeaux en leur possession étaient à eux : ceux qui reconnurent avoir reçu des animaux en garde affirmèrent que tous étaient morts, emportés par des épidémies, pris par des voleurs, ou morts de maladies mystérieuses. On fit un dénombrement exhaustif du bétail contesté et on trouva un nombre important de têtes qui ne figuraient sur aucun recensement. On dénombra 897 vaches alors que 106 avaient été recensées, et que 1.107 étaient réclamées par leurs propriétaires, et 927 moutons et chèvres sur les 351 recensés et 2.203 réclamés. Le rapport de l'Inspecteur des Affaires administratives proposa un partage du troupeau, 1/3 étant laissé aux bergers comme salaire de leur gardiennage, et 2/3 aux propriétaires. On essaya de réunir les animaux litigieux en un troupeau communal mais les goumiers se heurtèrent à des bergers intraitables : ceux-ci menacèrent de passer avec leurs troupeaux en Haute-Volta, et commencèrent à vendre leurs animaux au marché de Markoy, en territoire voltaïque. Beaucoup de bergers jurèrent sur le Coran et contre toute vraisemblance que les bêtes leur appartenaient. Puis les années passant, ils conservèrent les troupeaux, et aujourd'hui les *Imajeghôn* Tingeregedesh sont de pauvres Touaregs qui ne possèdent plus rien (RIOU, 1962).

Mais libérer, c'est aussi détruire l'ensemble de l'édifice, et parfois provoquer des exodes se traduisant par un déficit d'hommes, graves pour des régions sahéliennes sous-peuplées. « Dans le Tagazar et l'Imanan, tous les efforts portent sur l'affranchissement des tribus Bella. Avant notre occupation, les Touaregs ménageaient les Bella qui les aidaient dans leurs pillages et recevaient de ce fait une part du butin. Privés par notre arrivée de leur seule source de revenus, les Touaregs se retournèrent contre les Bella. Menacés et pressurés, les Bella tentent par deux fois, en juillet 1902 et en août 1903, de s'enfuir vers le Sokoto. Rattrapés à Bonkoukou, un premier palabre fixe les liens, les droits et les devoirs réciproques des Bella et des Touaregs. Le 5 mai 1904, un 'arrangement' est signé ». (SELLIER).

Ce texte montre, dès les premières années, l'ambiguïté de la position de l'Administration qui cherche à libérer sans dissocier, à émanciper sans séparer. Cela amène à substituer au droit traditionnel des « arrangements » des « conventions », où les deux parties acceptent un modus vivendi : on libère, mais on s'oppose à la rupture totale des liens qui serait consacrée par une émigration dans un autre pays. Les clauses de l'arrangement sont les suivantes :

1) Les Bella doivent 1/20 de la récolte aux Touaregs.

2) Le Bella doit une journée de travail par an au Touareg.

3) Si une jument de Bella met bas, le produit femelle reste au Bella, le produit mâle est remis au Touareg qui donne un bœuf en échange.

4) Si un Bella a deux enfants en bas âge, au lieu de confier l'un d'eux jusqu'à sa nubilité au Touareg, il donne un bœuf qui le libère de cette obligation pénible.

5) Quand un Bella meurt laissant des enfants, ceux-ci héritent en totalité. Si le défunt n'a pas

d'enfants, les plus proches parents héritent des 3/4 de la succession, l'autre 1/4 est remis au Touareg.

5bis) Atta et Mitza, chefs des Touaregs, prêteront main forte au poste de Sandire en cas d'exode des Bella vers le Sokoto et empêcheront par tous les moyens ces derniers de quitter le Tagazar.

Tel est le texte de cet « arrangement », qui, comme on le devine, est loin de clore le débat et laisse chaque parti sur ses positions. Il y eut donc de nouveaux débats, les Bella voulant élargir la porte ainsi entr'ouverte.

Comme suite à ces « conventions », le 1er décembre 1904, un grand palabre eut lieu au marché de Kogori et le 3 décembre, les Touaregs venaient au poste de Sandire annoncer officiellement la libération des Bella sous une condition : les Bella devaient renoncer à toutes plaintes qu'ils pouvaient avoir à formuler contre les Touaregs, s'engager à oublier le passé et ne jamais se présenter à l'autorité pour les faits qui s'étaient déroulés avant la date de leur libération.

Cela ne mit, certes, pas fin au débat : « En mai 1905, ceux du Tagazar revendiquèrent les terres cultivées par les Bella; un refus formel leur fut opposé. Les Touaregs de l'Imanan réclamaient une part des récoltes, les fils des Bella comme domestiques jusqu'à leur mariage. Ce n'est qu'en 1909 qu'ils furent mis en demeure d'abandonner ces prétentions ». (Sellier).

Cet épisode se répéta, à quelques variantes près, dans tous les groupes Touaregs. Et cela depuis l'intervention coloniale au début du siècle, jusqu'à l'Indépendance en 1961. Depuis le début de la seconde guerre mondiale, l'administration eut encore à intervenir lorsque les *Iklan* de tente voulurent quitter leurs maîtres : le conflit fut porté devant la justice, et l'autorité essaya, par des « jugements de Salomon » de maintenir l'état antérieur, en limitant les droits des maîtres.

Ainsi, à titre d'exemple, un conflit éclata en 1942, entre les *Imghad* Allachaten et leurs *Iklan,* qui nomadisaient dans le cercle de Téra, sur les bords du fleuve, non loin de la bourgade de Mehanna. Le jugement rendu mérite qu'on s'y arrête, car il témoigne du désir de ne pas précipiter une évolution irréversible, qui a pourtant été favorisée et provoquée depuis le début du siècle. On craint soudain, un effondrement brutal de cette société, et un éparpillement de l'autorité traditionnelle, car celle-ci ne représente plus un danger, elle s'est usée au fil des ans.

« **Convention passée le 17 septembre 1942 entre les Allachaten et les Bella de leurs tribus** »

« Les Allachaten s'engagent à payer l'impôt de capitation des Bella à leur service, ceux-ci payent la taxe sur le bétail pour les animaux leur appartenant en propre. »

« Ils s'engagent à respecter l'organisation de la famille et à laisser les enfants habiter librement avec leurs parents. »

« Ils s'engagent à respecter la propriété des Bella et à ne pas s'approprier, comme la coutume le leur permet, tout ou partie des animaux laissés par ceux-ci. Le montant de la succession doit être équitablement partagé entre chacun des enfants. »

« Ils donnent à leurs bergers, à titre d'indemnité, 1/30 des animaux nés pendant l'année, qu'il s'agisse de chèvres, moutons ou bœufs. »

« Par contre, les Bella s'engagent à servir les Allachaten, les hommes comme cultivateurs ou pasteurs, les femmes comme pileuses, étant entendu qu'ils peuvent cultiver leurs lougans personnels. »

« Les litiges seront portés devant Attibia, qui en rendra compte au chef de Subdivision, quand il ne pourra les régler lui-même. Si le contrat est rompu par la faute des Allachaten, les Bella seront alors recensés avec la tribu des Tingueregueded (Rabiden).

« Fait à Tera, le 17 septembre 1942, en présence des Allachaten : Mohamet, Cherboun, Achmed Ag Idifi, Almaril Mohamadin, et Ouamouder, et des Bella Milikoul, Haman, Fellekire, Mogaz, Akli, Akli Amafula, Izizeider, Irkaltan et Delessa.

Signé : l'interprète, Le chef de Subdivision ».

Cette convention est qualifiée d'« inapplicable » par un rapport du chef de subdivision de Téra en 1947, car elle comporte des contradictions internes : « il n'est pas possible de laisser les enfants habiter librement avec leurs parents et de les employer comme bergers et servantes. Les nobles pensent que l'accord leur donne tous les droits et les Bella qu'il les libère ». (1)

Dans la même circonscription de Téra, l'Administration eut à régler le problème des redevances que donnaient les tribus de Bella autonomes à l'*amenokal*, Ghabiden. Celui-ci chercha, par tous les moyens, à perpétuer cette tradition, et porta plainte devant l'autorité administrative contre les tribus qui se soustrayaient à ce devoir. En fait, toutes les fractions Bella n'étaient pas sous la dépendance de

(1) Le groupement Tingueregueded. Rapport 1947, non signé. Archives du poste de Bankilaré (circonscription de Téra).

Ghabiden, depuis son installation sur la rive Gurma. Certaines n'avaient été rattachées qu'en 1916 aux Tingueregueguedech par les militaires français. Ainsi, toutes ne payaient pas, ou ne payaient plus, le *tiuse* et Ghabiden s'efforça, jusqu'à sa mort en 1957, de rétablir ces « droits coutumiers » même s'ils n'avaient pas toujours existé.

Voici le procès-verbal, établi à ce sujet en juin 1953 : « L'an mil neuf cent cinquante trois, et le dix juin, par devant nous, Lacroix, Pierre Francis, administrateur adjoint chef de la Subdivision de Téra, assisté de Garba Moussa, Interprète administratif se sont réunis :

Al Hassan Ag El Moktar, de race Bella, chef fraction Bogoliten
Illis Ag Ali, de race Bella, chef fraction Dufarafarak
Idrao Ag Ali, de race Bella, chef fraction Kel Shatuman
Mamasu Ag Idewane, de race Bella, chef fraction Mallagazen
Adehor Ag Sakhadun, de race Bella, chef fraction Imudakan
Risa Ag Sakhadun, de race Bella, chef fraction Kel Tamarid

afin de préciser certains points des coutumes du groupement Tingeregedesh, Logomaten, en ce qui concerne notamment les redevances dues par les chefs de fractions Bella de ce groupement à l'*amenokal* des Tingeregedesh. Il a été établi de l'avis unanime que celles-ci comprennent essentiellement :

— le *timuzagen,* constituant un don au début de l'hivernage de vaches à l'Amenokal, lequel restitue les bêtes et leurs veaux quand elles ne donnent plus de lait.

— le *tibsey,* obligation de fournir une quantité déterminée de mil à l'*Amenokal,* lequel peut, en cas de non livraison, prendre ce grain chez les Bella. Que toutefois cette redevance tombait en désuétude chez les Bella Homboriten, Mallagazen, Kel Tamadez et Ihawan.

— Qu'enfin les Bella sont tenus de fournir un animal, mouton, chèvre ou bœuf, à l'*amenokal,* quand celui-ci reçoit des hôtes ou leur en fait la demande. Ces redevances, a-t-il été précisé, sont reconnues généralement et actuellement dans toutes les fractions Bella dépendantes des Tingeregedesh.

En fait de quoi, nous avons dressé le présent procès-verbal, pour servir et valoir ce que de droit.

Tera, le 10 juin 1953
Le Chef de Subdivision »

Ainsi, après cinquante ans d'administration, il n'est plus question d'abolir ces « pratiques », de soutenir le pauvre Bella dans sa lutte d'émancipation. On cherche un juste milieu qui respecte l'habitude établie : en seront dispensés ceux pour qui « cette coutume tombait en désuétude ». On s'appuie sur la coutume, on fige la situation, autant qu'on le peut. Dès lors, on cherche à consolider cette société branlante. On pense qu'il est plus facile d'avoir quelques chefs solides comme interlocuteurs, qu'une poussière de petits chefs de tribus qui, dès lors qu'ils ont rompu leurs liens avec l'*amenokal* traditionnel, ne dépendent plus de personne, sont dispersés partout, et ne reconnaissent plus aucune autorité.

Depuis que les Touaregs ne représentent plus une menace pour l'autorité, on s'est donc efforcé de sauver ce qui restait des structures du passé. Ici ou là, on fait encore usage de la force pour imposer des écoles ou faire rentrer l'impôt, mais on cherche avant tout à ne pas laisser se disloquer une machinerie à bout de souffle : aussi la politique menée est parfois contradictoire, dans la mesure où l'on ne peut guère, en égard au principe, s'opposer à la libération et au départ des *Iklan* qui continuent assez régulièrement, mais on ne les suscite jamais.

« Echappant à la plupart des obligations administratives (greniers de réserve, recrutement scolaire), les Bella s'efforcent d'éluder toute autorité coutumière. C'est pourquoi, sur le plan social, on doit s'efforcer d'assurer une évolution progressive du régime des successions et de l'état des personnes, souvent contre la volonté des *Imajeren.* Par contre, sur le plan politique, il est indispensable d'appuyer avec fermeté les chefs dont l'autorité est en jeu ». (LARUE, 1951).

On voit qu'une telle politique est assez ambiguë. En fait on redoute le départ des *Iklan,* surtout en zone nomade, car ils abandonnent des pays déjà vides, à la main d'œuvre rare, pour grossir le lot des cultivateurs. On ne cherche plus à les libérer.

« Il faut bien admettre qu'il existe des serfs en 1956, mais il faut dire aussi qu'ils le demeurent de leur propre gré et n'ont pas une condition particulièrement misérable. Le principe démocratique de liberté laisse en quelque sorte aux Bouzous de tente la faculté d'être serfs ». (MAILLOCHEAU, 1956).

On le voit; la liberté est ici prise dans un sens vraiment restrictif, liberté de ne pas être libre. On est loin des principes égalitaires du début du siècle, où l'on incitait les *Imghad* et les *Iklan* à « relever la tête ». Il y eut donc, on peut le dire, un désir de ne pas accélérer la désintégration de la société et de garder en main les structures existantes.

L'autonomie interne (1956) et l'Indépendance surtout (1960) provoquèrent une nouvelle saignée : les *Iklan* de tente abandonnèrent leurs maîtres en masse, et c'est alors que bien des tribus d'hommes libres

Imghad en particulier et *Imajeghən* parfois, restèrent seuls dans leurs campements. Les *Imghad* Loghomaten, Allachaten, Missiguinder de la circonscription de Tera durent pouvoir eux-mêmes à la garde des troupeaux, aux travaux domestiques et en premier lieu au pilage du mil : et alors bien des femmes firent connaissance pour la première fois avec le mortier et la cuisine car beaucoup d'entre elles ne savaient pas manier un pilon, ni faire cuire le mil.

Contrairement au gouvernement algérien qui dans la région de Tamanrasset fait pression sur les Touaregs et parfois même fait usage de la force pour séparer les *Iklan* de leurs maîtres, le gouvernement nigérien n'a jamais tenté d'intervenir par la force, ni de précipiter l'évolution, même si « le problème des serviteurs » lui semble difficile à admettre dans un Etat moderne. En Ahaggar, au contraire : « Le douloureux problème des domestiques noirs, qui sont à vrai dire des esclaves, se dénoue lentement, mais pas toujours dans d'heureuses conditions. La gendarmerie de Tamanrasset a fait irruption dans tous les campements des environs. Les domestiques ont été emmenés avec leurs quelques bagages et rendus à la liberté. Quelques-uns ont pu trouver à se louer dans les chantiers administratifs, ils se sont même regroupés dans un quartier de Tamanrasset et ils s'intègrent véritablement à la classe libre des Harratines parmi les ouvriers. Mais d'autres, moins heureux, s'abritent aux portes de la ville dans de lamentables baraques qui sont l'amorce de bidonvilles. Ils vivent d'expédients, de la charité publique. La vie sédentaire ne leur plaît guère, la vie nomade leur est impossible, ils n'ont pas de troupeau, pas de tente, pas de matériel. Le nombre de ces individus est heureusement très faible. Il augmentera si l'on force trop brutalement le changement d'état social des domestiques qui restent encore dans les campements ». (GAST, 1965 : 138).

2. LES NOUVEAUX RAPPORTS AVEC LE MONDE

L'implantation de l'administration coloniale avec son maillage de postes et de circonscriptions modifie l'organisation de l'espace touareg. Dans un premier temps, les groupes de nomades perdent leur mobilité, c'est-à-dire la possibilité de porter au loin la guerre, d'étendre leur influence sur les communautés sédentaires : l'espace est désormais cloisonné.

LE CLOISONNEMENT DE L'ESPACE

L'évolution de l'organisation administrative qui crée successivement la communauté du Haut Sénégal-Niger (1899), le 3e territoire militaire du Niger à l'intérieur de l'ensemble précédent (1901), et le Territoire Militaire du Niger (1912) divisé en 7 cercles (1913), resserre petit à petit les mailles du filet. Les frontières qui s'établissent entre les différentes colonies rattachent à des autorités différentes des tribus relevant de mêmes ensembles politiques. « Des populations hier encore apparentées ou voisines deviennent soudainement 'étrangères' l'une pour l'autre, sans parler de la frontière des actuels Niger-Nigéria où le caractère artificiel saute aux yeux et est d'ailleurs nié par la persistance des liens économiques et sociaux, celle avec le territoire de ce qui deviendra le Mali d'aujourd'hui va contribuer beaucoup plus à séparer peu à peu deux groupes de nomades historiquement très proches : les Kel Ataram et les Kel Dinnig (tous deux appartenant à la grande famille des Iwillimiden). Le commerce dont font état de nombreux rapports entre ces deux régions et qui est même encouragé par les Français tout au début de la pénétration coloniale va diminuer insensiblement après la convention de Niamey du 26 août 1909 où les commandants de Gao et de Niamey tracent sur la carte la limite jugée par eux la plus vraisemblable entre les terrains de parcours des deux confédérations » (MARTY, 1975, p. 123).

Vers le nord une frontière plus étanche va s'établir du fait qu'elle sépare un peu arbitrairement le Maghreb de l'Afrique Noire, en coupant en deux le pays touareg. Or, cette frontière met en contact les confins extrêmes de deux mondes, commandé l'un d'Alger, l'autre de Dakar et administrés par des fonctionnaires sortis de mondes différents : d'un côté les militaires des Affaires Sahariennes, de l'autre les cadres de l'Administration coloniale. Beaucoup plus tard, après la seconde guerre mondiale, mais nous anticipons, bien des militaires français rêveront de créer un « pays touareg » qui ne soit assujetti ni

au monde arabe, ni au monde noir. Nous reviendrons sur ce sujet, mais au début de l'époque coloniale, le Tamesna nigérien ou l'Adrar des Ifoghas constituent le prolongement naturel des pâturages de l'Ahaggar et les marchés du Damergou et de l'Ader les principales sources de ravitaillement en céréales des Touaregs algériens. La vision de l'espace des nomades s'oppose à celle d'une administration qui cherche à contrôler des hommes dans un cadre territorial fixé par décret. De ce fait la pénétration coloniale va isoler les nomades du monde sédentaire. Dans les zones agricoles où les Touaregs se sont installés, comme la rive droite du fleuve, l'autorité nouvelle cherche à relâcher l'emprise touarègue sur les paysans. Dans un rapport, un administrateur en fait l'historique : « Il faut un certain temps pour faire entrer dans l'esprit de ces populations noires à la dérive cette idée essentielle, que notre action politique est synonyme de paix et de travail libre. Il est important surtout de bien montrer aux populations que la puissance de certains chefs nomades en particulier de Bokar Wandiedou des Logomaten (1), et de N'Diougui des Oudalen n'était qu'apparente... successivement le Tera, le Dargol, le Kokoro ont été entamés... plus loin et au contact même des Touaregs de la rive haoussa, les Kados de l'ouest et les Kurtébés riverains du Niger à l'est sont venus à nous » (Cros, 1947).

Cette politique a pour but de s'attacher ces agriculteurs, que l'on plaint et méprise à la fois, en les libérant des contraintes et sujétions imposées par les chefs touaregs.

Les Kel Gress et les Itesen, installés dans un même contexte, mais dont l'implantation dans l'Ader était plus ancienne que celle des Touaregs de la rive Gurma, avaient su imposer leur domination sur les paysans hawsa. Ils avaient constitué des aires d'influence regroupant un certain nombre de villages qui payaient la dîme au chef de la tribu dominante. La répartition des villages, souvent mouvante, était très inégale entre les tribus, mais chaque territoire possédait des frontières précises (BONTE, 1970, p. 51). Le début de l'implantation française et la convention de Tamaské en novembre 1901 établie à la suite de la défaite des Kel Gress, « retire aux nomades tout droit de suzeraineté sur les sédentaires... En définitive une dualité de pouvoir fut instaurée en cette région qui survit jusqu'à nos jours : les chefs touaregs commandaient leurs tribus ; des chefs hawsa étaient installés dans les villages sédentaires » (BONTE, 1970, p. 39-40).

Les Touaregs, tels les Iullemmeden qui vivaient au nord de la zone agricole, sont eux-mêmes cloisonnés dans leur domaine pastoral situé hors des régions productrices de céréales. « Aussi la séparation opérée par les militaires est-elle ressentie du côté sédentaire comme une forme de libération. En revanche du côté nomade, la situation devient intolérable : en plus des liens politiques, les échanges qui procurent aux Touaregs le complément en céréales et les produits manufacturés (tissus, etc.) — d'une nécessité vitale — sont soudainement perturbés » (Marty, 1975, p. 125).

Le cloisonnement de l'espace se manifeste et se précise par l'établissement de frontières contraires à la vision touarègue du monde. La défense des paysans contre la pression nomade isole et confine les Touaregs dans un espace réduit, à l'intérieur ou hors de la zone sédentaire. Or les nomades ne peuvent vivre en autarcie, avec les seules ressources de l'élevage : leur économie a toujours été complémentaire de celle de la zone agricole. Chez les Touaregs, par exemple, il n'existe aucun tisserand spécialisé et les hommes pas plus que les femmes à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent, n'ont jamais pratiqué le tissage. Or la civilisation touarègue est une civilisation du tissu et du vêtement : les conditions climatiques ont amené les Touaregs à utiliser des vêtements exigeant une grande quantité de tissu, pantalons amples, boubous largement drapés, jupes et tuniques longues, afin de procurer une meilleure isolation thermique. Mais ce rôle de protection s'accompagne d'un rôle social du vêtement, dont l'exemple le plus typique est celui du *tiggelmust,* voile de tête masculin, dont le port obéit à des règles subtiles de préséances au sein de la société, et qui explique qu'une part relativement importante du budget touareg soit consacrée à ce poste de dépenses. D'origine étrangère, jadis de fabrication traditionnelle et tissés à la main, plus récemment issus des manufactures industrielles, les tissus sont vendus dans le sud. Cette dépendance vis à vis des marchés sédentaires pour le vêtement, mais aussi pour les céréales, le tabac ou la vente des animaux, va obliger les Touaregs à s'intégrer dans de nouveaux circuits économiques.

(1) En réalité chef des Tingeregedesh — et non des Loghomaten beaucoup plus nombreux — mais *imghad* — vassaux.

L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

La colonisation a réduit les revenus « en nature » traditionnellement recueillis chez les dépendants ou chez les paysans, et a fait disparaître les ressources saisies par la force ou à la guerre. Elle oblige les Touaregs à participer à une économie de marché, c'est à dire à s'insérer dans le circuit économique nouveau. L'impôt se transforme peu à peu en une redevance monétaire régulière. Les transactions sur les marchés s'effectuaient sous forme de troc ou encore à l'aide de cauris, de pagnes, ou de bandes de toile blanche. Cependant, les cauris utilisés chez les Kel Gress ne permettaient pas de régler toutes les transactions. « Lorsque l'on amenait une bête sur le marché, le prix était d'abord fixé en cauris, mais une grande partie était ensuite fournie en nature sous forme de mil, de bandes d'étoffes, etc. » (BONTE, 1970, p. 249). Mais à partir du moment où l'impôt devient personnel et est exigé en monnaie, les Touaregs cherchent à vendre au marché leurs animaux contre argent. « Du point de vue des administrateurs, cette façon de procéder a l'avantage d'être un facteur d'intégration supplémentaire (à la fois politique et économique) des populations locales : les mécanismes commerciaux monétaires reposent en définitive sur l'injection de monnaie par la seule puissance coloniale. Dans un contexte où la monnaie d'argent ne fait que démarrer, c'est là un puissant moyen de contrôler » (MARTY, 1975, p. 140). Le succès de cette monnaie, plus commode à manier, est tel, que comme pour les cauris à la fin du XVe siècle, elle ne suffit pas à assurer toutes les transactions ; dans une lettre citée par Marty, il est fait état des ressources en numéraire, insuffisantes pour remplacer les anciennes monnaies et le risque de crise dû à la baisse de valeur des cauris, refusés par l'administration et le commerce.

L'autorité coloniale cherche à favoriser les échanges : elle souhaite la reprise du trafic caravanier et la sécurité des routes ne peut que l'encourager ; elle se réserve seulement le contrôle des échanges. Le trafic avec l'Algérie, la caravane de Bilma ne reprennent que vers 1920, car il faut attendre la reconstitution du troupeau camelin. Cette intégration dans cette économie de marché est ressentie par les Touaregs comme la conséquence de leur soumission, et de l'impôt qui est le signe de leur nouvelle allégeance. La nécessité de se procurer l'argent de l'impôt, oblige les Touaregs à vendre et à se livrer aux lois de l'offre et de la demande. C'est pourquoi l'année de la révolte en 1917 reçut le nom : d'« *Awetay wa d-irrez amana* », année de la rupture de la soumission (ou de l'impôt) (Nicolas, 1950, p. 80), car *amana* inclut les deux sens qui sont inséparables.

Administration coloniale et société touarègue ne peuvent cohabiter sans heurts. Le contrôle de l'espace va à l'encontre de toutes les notions d'une société nomade qui se sent enfermée dans un maillage serré qui cherche à abolir les rapports de force dont usent les guerriers nomades. La société touarègue apparaît décaptitée et morcelée : les rapports hiérarchiques verticaux sont ébranlés du fait que la protection des suzerains n'a plus de justification et est remplacée par celle de l'autorité coloniale. Désormais l'accroissement des richesses se fera non plus dans un cadre politique traditionnel, mais dans celui plus restreint des tribus et des familles. L'adaptation des uns et des autres aux nouvelles lois économiques va provoquer un clivage différent, sans pour autant détruire les hiérarchies traditionnelles qui restent une référence permanente de toute la société.

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

La démographie des populations nomades pose problème, car elle a fait longtemps l'objet d'analyses fondées sur des sources peu sûres. Les recensements administratifs, base de toute étude au niveau de la tribu, du groupe ou de l'arrondissement, ont un but fiscal qu'il ne faut jamais perdre de vue, et qui incite à la dissimulation; de plus, dans les « Cahiers de recensement », on distingue les « Imposables » et les « Non imposables », qui rassemblent les jeunes de moins de 14 ans, les vieillards et les infirmes, et qui par conséquent risquent souvent d'être inventoriés avec moins de précision. A ces difficultés et ces sources d'erreurs qui sont communes aux populations sédentaires, s'ajoutent des causes d'imprécision ou d'omission propres à la zone nomade : il est souvent difficile à l'agent recenseur de contacter réellement tous les membres d'une tribu dispersée, et il doit souvent se contenter des réponses d'un tiers, chef de tribu ou de famille. Les recensements sont effectués par « groupe », le groupe rassemblant un certain nombre de « tribus » sur le modèle des « cantons » de la zone agricole, qui regroupe des villages. Chaque groupe, chaque tribu, est recensé successivement selon le programme des

autorités administratives, ce qui fait qu'on possède rarement une image de la population globale à un moment donné, mais une série de recensements successifs, s'échelonnant sur plusieurs années. De temps à autres les cahiers de recensements sont plus ou moins remis à jour, par élimination des morts et adjonction de nouveaux-nés, par rature et surcharge, sans qu'il s'agisse en aucun cas d'état-civil exhaustif. Enfin le groupe humain « fraction » ou « tribu » selon le découpage administratif, qui se réfère souvent à un ancêtre commun, et est porté sur un même « cahier », est presque toujours dispersé sur de vastes régions, et il est rare qu'il occupe un territoire exclusif qui ne soit pas partagé par de nombreuses autres tribus. Des migrations récentes n'ont souvent pas encore été ratifiées par l'administration, et certaines tribus nomades continuent d'être gérées par des arrondissements lointains qu'elles ont quittés depuis de nombreuses années. Les sources d'erreur sont donc multiples, et il faut éviter de faire dire aux recensements administratifs plus qu'ils ne peuvent dire. Si les chiffres globaux donnent une idée de l'importance relative des différents groupes ou tribus et de leur répartition spatiale, ils permettent difficilement l'interprétation de l'évolution dans le temps et du taux d'accroissement d'une population.

Un rapport de synthèse du Ministère du Plan sur le Département d'Agadez (Albenque 1974-75) a montré les difficultés de mesurer l'évolution de la population du département entre 1962, 1972 et 1975. Les variations enregistrées dans l'arrondissement d'Agadez (—2,2 % de 1964 à 1972, + 10,4 % de 1964 à 1975, — 12,9 % de 1972 à 1975) semblent dues aux méthodes de recensement plutôt qu'aux mouvements réels de population. Cette hypothèse est confirmée par le taux anormalement faible des jeunes de moins de 14 ans (24 % de l'ensemble, et 14 % et 18 % respectivement pour les groupes nomades Peuls et Touaregs).

« En conclusion, dit ce rapport, il ne paraît pas possible, ni utile, de rechercher dans les documents et recensements des indications démographiques et il faudra se contenter des estimations globales. »

Ces remarques, qui concernent l'arrondissement d'Agadez, sont valables pour toutes les populations nomades recensées dans des conditions comparables, et confirment la critique des recensements faite plus haut.

La seconde source disponible provient de l'Enquête Démographique en Milieu nomade de 1965, effectuée dans l'arrondissement de Tchin Tabaraden. Bien que déjà ancienne, elle a été menée au cours d'une même année selon des méthodes statistiques éprouvées en milieu sédentaire et appliquées non sans tâtonnements en milieu nomade. Elle peut donc servir de référence à l'ensemble des populations Kel Tamasheq, mais l'utilisation des sondages ne permet pas d'analyses au niveau de la tribu ou du groupe. Elle donne seulement des éléments de comparaison entre divers types de pasteurs, plus ou moins sédentarisés et plus ou moins insérés dans une économie agro-pastorale. On tentera de dégager les caractères essentiels de la démographie des Kel Tamasheq sans répéter dans chacun des chapitres régionaux des analyses partielles, qui ne sauraient prétendre à la moindre rigueur.

Dans toutes les études, dans tous les rapports consacrés aux Touaregs par les militaires, puis par les administrateurs, reviennent certains leitmotiv sur la démographie, fondés sur des observations qualitatives, puis sur des recensements encore souvent imprécis. Deux caractéristiques démographiques ont frappé les observateurs : le faible accroissement de la population et le déséquilibre entre les sexes.

Le capitaine Aymard (1908 : 130, et 1911 : 96) signale au début du siècle que les Touaregs du sud ont « en général peu d'enfants, et (que) les filles sont notablement plus nombreuses que les garçons. Les combats et les durs exercices auxquels se livrent ces derniers pour devenir des guerriers accomplis, les maladies et quelquefois la mort qui en sont les conséquences augmentent encore la disproportion existant entre le nombre des hommes et celui des femmes. Aussi rencontre-t-on dans les campements beaucoup de jeunes filles nubiles qui ne sont pas mariées; mais comme elles sont très libres et ont des compensations, elles ne pensent point à provoquer la question féministe. »

Si le thème du faible dynamisme démographique a été relevé à maintes reprises, celui du déséquilibre entre les sexes a été souvent vérifié, mais dans un sens inverse, c'est à dire avec un constant déficit en femmes.

En 1929, dans son rapport sur le cercle de Tillabery, l'administrateur Schmitt fait un constat pessimiste sur l'évolution de la population touarègue, à la suite du recensement de la tribu des Ighatafan : « La race targuie est nettement en décroissance : quelques vieillards robustes et alertes, quelques jeunes gens qui presque tous sont encore célibataires, peu d'enfants et encore moins de jeunes filles. La rareté de ces dernières, surtout dans la région de Tillabery explique tout naturellement la rareté des mariages, car le Targui ne peut conclure une union légitime qu'avec une femme de sa race. » Ce rapport reprend les deux thèmes déjà évoqués, faiblesse démographique des Touaregs nobles, déséquilibre du sex-ratio au détriment des femmes, ce qui sera confirmé largement par la suite.

Les rapports et recensements en effet sont particulièrement pessimistes sur l'évolution démographique des *imajeghən* dans l'ouest nigérien, où ils constituent une infime minorité de l'ensemble Kel Tamasheq. Leur petit nombre rend les mariages difficiles, et les hommes sont souvent célibataires. Un rapport de 1947 analyse la situation des Tingeregedesh : « Sur quinze hommes entre vingt et quarante ans, huit sont célibataires, et quatre n'ont pas d'enfants. » La natalité, forte chez les Bella, faible chez les *imajeghən,* plus forte chez les cultivateurs que chez les vrais nomades, fait qualifier la situation démographique des *imajeghən* de désespérée. Un rapport sur les Touaregs du cercle de Tillabéry (NIVON 1955) fait le même constat : « Les Touaregs nobles sont actuellement en voie de disparition, alors que les Bella s'accroissent avec une très grande rapidité. » Chez les Kel Tahabanat, on compte seize ménages ayant au total vingt huit enfants de moins de quinze ans, soit moins de deux enfants en moyenne par ménage. Chez les Ighatafan, six ménages rassemblent treize enfants, soit deux enfants par ménage. Les Ihayawan, *imghad,* à la tête d'un petit groupe, comptent huit ménages avec neuf enfants, soit un enfant en moyenne par ménage.

Pour le total de ces trois groupes de l'arrondissement de Tillabery, on a relevé entre 1951 et 1955, vingt trois naissances pour dix huit décès, et aux côtés des trente ménages, on a compté trente huit hommes et vingt huit femmes en âge de fonder un foyer et restés célibataires.

Un autre rapport (PUJOL, 1950) concernant la tribu des Ifoghas de la région de Tanout, vivant également dans une zone cultivée, signale une grande différence entre le dynamisme démographique des Touaregs libres et celui de leurs anciens serfs appelés Buzu, et insérés dans une économie agro-pastorale. Ces Buzu sont la réplique, en zone hawsaphone, des Bella occidentaux.

Ce rapport signale entre 1944 et 1950 dix naissances pour vingt décès chez les Touaregs libres, et quarante deux naissances pour vingt décès chez les Buzu. Il met en évidence un accroissement démographique proportionnel au degré de sédentarité, qui va d'une augmentation presque nulle chez les Touaregs nomades, plus forte chez les Buzu, à un maximum constaté chez les paysans sédentaires.

Ces tendances démographiques, relevées par de nombreux administrateurs, ont été en partie confirmées par l'enquête démographique menée en milieu nomade en 1963-64 dans l'arrondissement de Tchin Tabaraden, (qui s'appelait encore alors la Subdivision nomade de Tahoua), et qui a été publiée en 1966.

Confirmé tout d'abord le gradient démographique qui va en croissant des populations les plus nomades, exclusivement pastorales, jusqu'aux populations agricoles, en passant par les semi-nomades vivant d'une économie agro-pastorale.

Le taux d'accroissement annuel constaté pour chaque sous-groupe pris en considération par l'enquête met en relief ce phénomène. Peuls et Touaregs, qui vivent dans la même région, connaissent les uns et les autres un accroissement proportionnel à leur degré de sédentarité : Bororo et « Touaregs vrais » représentent les purs nomades vivant au nord des « Buzu nomades », anciens serviteurs des Touaregs, mais qui cultivent parfois quelques petits champs, et ceux-ci au nord des « Buzu sédentaires » et Farfaru, qui cultivent au sud de la zone enquêtée. (Voir tableau ci-contre).

Ce dynamisme démographique, inversement proportionnel au degré de pastoralisme semble une loi vérifiée par d'autres enquêtes statistiques, telle celle plus ancienne sur « La moyenne vallée du Sénégal (1962 : 39), où vivent côte à côte nomades et sédentaires. Le taux d'accroissement augmente des Maures (11 %) aux sédentaires (24 %), dans des proportions tout à fait comparables à celles observées au Niger.

Tableau 22 :
Taux d'accroissement annuel par sous-groupe (pour 1000)

	Natalité	Mortalité	Accroissement annuel
Bororo	30	19	11
Touaregs vrais	47	36	12
Buzu nomades	42	19	23
Farfaru	49	26	24
Buzu sédentaires	58	23	35

(Etude démographique... 1966 : 115)

Un autre fait observé dans les recensements, le déséquilibre du sex-ratio, est confirmé par l'enquête démographique, qui décèle un taux anormalement élevé d'hommes pour cent femmes. Cette anomalie se vérifie dans tous les groupes, Touaregs ou Peuls, et semble augmenter chez les plus nomades d'entre eux. Les raisons invoquées par les statisticiens (pudeur, dissimulation, polygamie non avouée) ne sont pas convaincantes. Nous avons formulé ailleurs (BERNUS, 1974 : 42) une tentative d'explication, qui reste à vérifier, basée sur la très grande instabilité conjugale des Kel Tamasheq et des Peuls.

Tableau 23 :
Nombre d'hommes pour cent femmes

Groupes	Adultes	Enfants	Ensemble
Bororo	131	166	144
Touaregs et Arabes	141	105	128
Farfarou	112	111	111
Buzu sédentaires	112	108	110
Buzu nomades	106	108	107
Ensemble Peul	120	127	123
Ensemble Touareg	121	107	116

« Les femmes veuves ou divorcées, en position d'attente, ont souvent été oubliées. Il est vrai que la faible proportion de femmes existe dans toutes les classes d'âge, même chez les fillettes de moins de dix ans. Or, à la naissance, l'enquête démographique (p. 79) signale que dans l'ensemble touareg, la proportion des enfants nés vivants dans les douze derniers mois précédant l'enquête est de 223 garçons et de 243 filles (pour 10.000 personnes), constatant donc une majorité de filles. Cette contradiction pourrait donc s'expliquer par le fait que les femmes quittant leur mari ou répudiées s'en vont souvent avec les enfants en bas-âge, et gardent avec elles surtout les filles; elles seraient oubliées, les unes et les autres, au moment de l'enquête. » S'il s'agit bien d'une erreur systématique, elle reste encore à vérifier par une contre-enquête rigoureuse.

L'enquête démographique a par contre infirmé le constat de faillite démographique de la population touarègue, et a montré que dans leur ensemble les grands groupes d'âge apparaissaient assez semblables à ceux des populations sédentaires :

Tableau 24 :
Grands groupes d'âge de la population nigérienne

Groupes d'âge	Ensemble Peul	Ensemble Touareg	Niger rural sédentaire
Enfants (— 15 ans)	47	36	43
Adultes (15-59 ans)	50	59	52
Vieillards (60 ans et +)	3	5	5
Ensemble	100	100	100

Le taux d'accroissement général de l'ensemble Touareg et de l'ensemble Peul n'est pas très différent de celui observé dans les autres pays de l'Afrique Occidentale : « c'est le signe d'une expansion assez rapide qui, dans l'hypothèse où les niveaux de fécondité et de mortalité demeureraient identiques à ceux de l'enquête, conduiraient à un doublement des effectifs en moins de trente ans. » Par contre, pour les Touaregs nomades (« Touaregs vrais »), ce doublement des effectifs n'interviendrait guère qu'après soixante années. On est loin de la disparition prochaine promise aux Touaregs en général, et aux *imajeghðn* en particulier. La situation des *imajeghðn,* minorité endogame, qui éprouve souvent des difficultés à contracter des alliances matrimoniales satisfaisantes, reste cependant préoccupante, et a échappé à l'analyse de l'enquête démographique, qui n'a pas pu procéder à des distinctions entre les

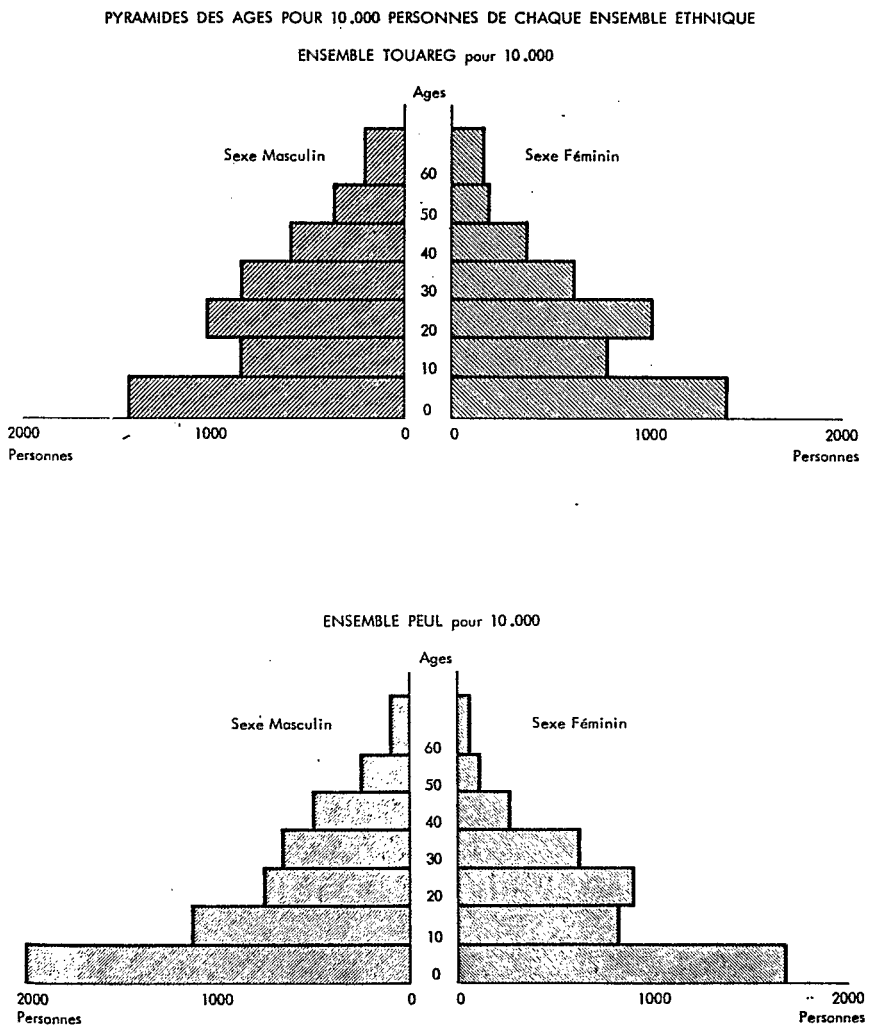

Fig. 8 : Extrait de : Etude démographique et économique en milieu nomade, INSEE - Coopération, 1966 : 77

Fig. 9 : Taux de fécondité par âges et groupes ethniques (Etude démographique et économique en milieu nomade, INSEE - Coopération, 1966 : 101)

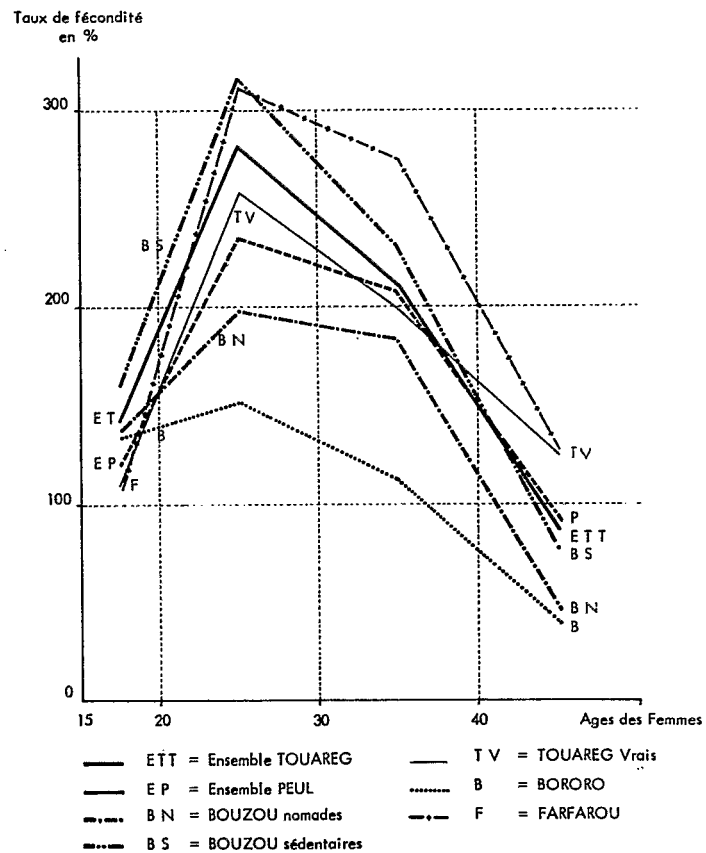

différentes catégories de la hiérarchie sociale, dont le comportement matrimonial spécifique a pourtant des conséquences démographiques qu'il serait intéressant d'étudier dans le détail.

Il n'en reste pas moins que chez les Kel Tamasheq dans leur ensemble, comme chez tous les pasteurs d'Afrique occidentale, le dynamisme démographique s'affaiblit chez les purs nomades. Ce constat n'est pas sans étonner si l'on se réfère à l'exemple des peuples pasteurs du Moyen-Orient, où l'histoire du peuplement semble marquée par un processus inverse : « La donnée de base est ici d'ordre démographique. C'est l'excédent constant en hommes de la société nomade, « produisant régulièrement, continuellement, des hommes comme des sauterelles. » (1) Le désert est un extraordinaire générateur de vie, et le surplus de celle-ci, devant les limitations du milieu, doit rapidement se répandre vers les régions cultivables. Le mécanisme de cette pression démographique permanente doit être cherché dans la salubrité de la vie nomade, dans le climat brutal mais sain du désert, surtout plutôt dans l'immunité relative dont les nomades jouissent grâce à leur dissémination, à l'égard des épidémies qui dévastent périodiquement, dans la situation sanitaire traditionnelle, le monde sédentaire. » (de PLANHOL, 1968 : 14-15). Et l'auteur montre que si aujourd'hui un équilibre démographique s'est établi entre nomades et sédentaires, c'est grâce aux progrès sanitaires récents dont les derniers sont les bénéficiaires privilégiés.

Si les effets de l'action médicale jouent aussi aujourd'hui en Afrique au profit des sédentaires, on peut se demander dans quelle mesure les migrations historiques des pasteurs ouest-africains vers le sud n'ont pas obéi à des causes semblables. La question reste cependant ouverte de savoir pourquoi la littérature répète inlassablement que la prolificité des Bédouins les oblige à pénétrer dans les régions agricoles, alors que cette cause est rarement invoquée dans le cas des pasteurs ouest-africains. Une étude de démographie historique comparative reste à faire : elle éclairerait peut-être d'un jour nouveau l'histoire des migrations nomades.

Il n'est toutefois pas douteux que dans le cas actuel du Niger, la faiblesse démographique des Kel Tamasheq nomades s'accentue aujourd'hui par rapport aux sédentaires. Eloignés des hôpitaux et dispensaires, ils reçoivent rarement des soins continus, et ne peuvent être touchés régulièrement par les tournées des services médicaux. Le déséquilibre entre nomades et sédentaires, entre pasteurs et agriculteurs, loin de se réduire, a au contraire tendance à s'accroître, comme c'est aussi le cas entre urbains et ruraux.

(1) de PLANHOL cite ici WEULERSSE, 1946 : 641.



1) *L'ettəbəl* des Kel Fadey.

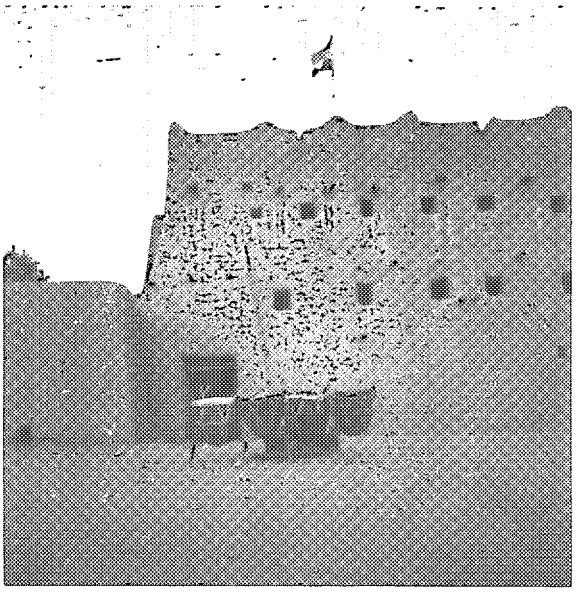

3) Le palais du sultan d'Agadez. Au premier plan les tambours royaux.

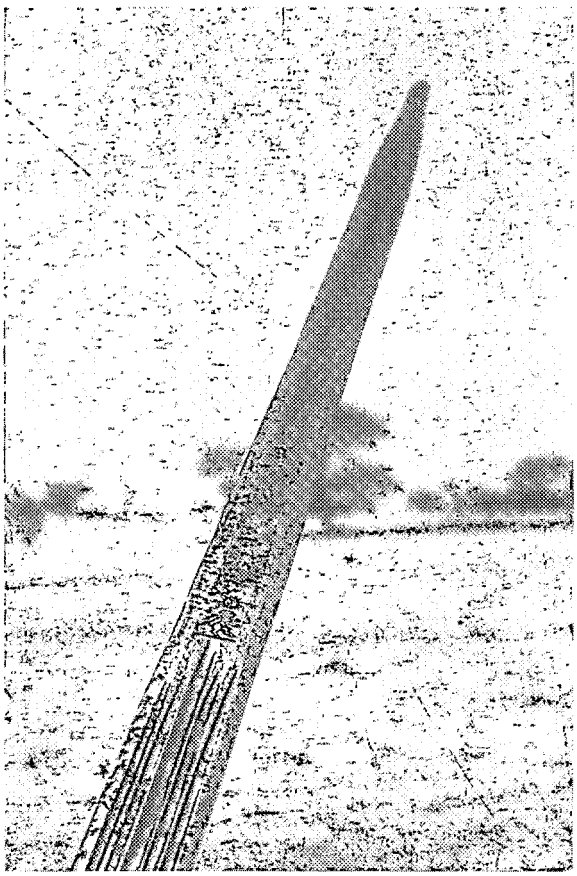

2) Epée *(tazgheyt)* du chef des Kel Nan : lame avec le lion héraldique.



4) Mokhamed ag Elkhorer, chef des Kel Nan.

Planche III - Le pouvoir politique

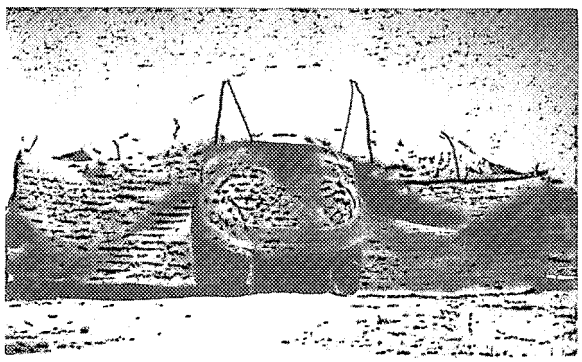

1) Grande tente en nattes des Kel Gress au cours du déplacement de la « cure salée » (août).

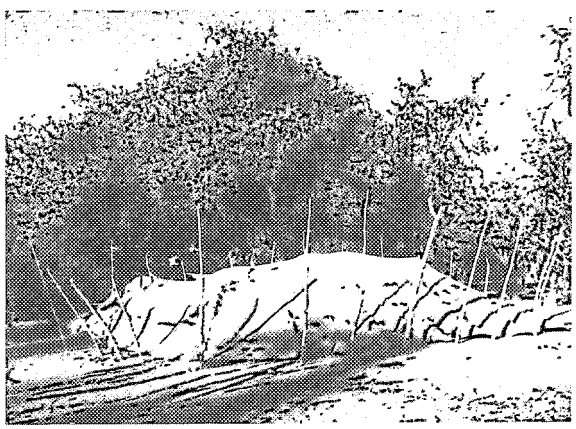

2) Grande tente en peaux des *imajeghen* Kel Nan fermée le matin en saison froide.

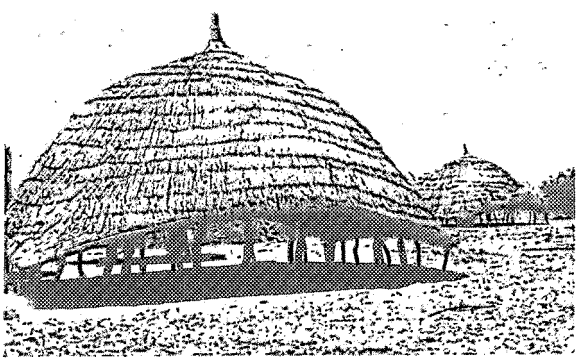

3) *Ekarban* chez les Iboghollitan de la région de Bankilaré (arrondissement de Téra).

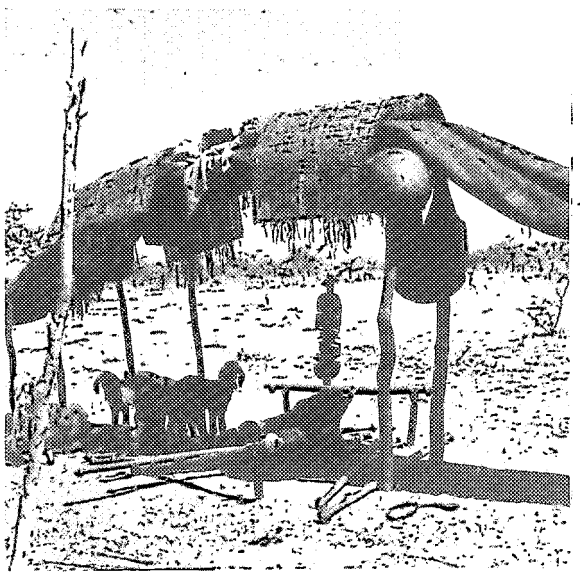

4) Petite tente des Bella de la région d'Ayorou dont le velum est relevé au milieu du jour (décembre).

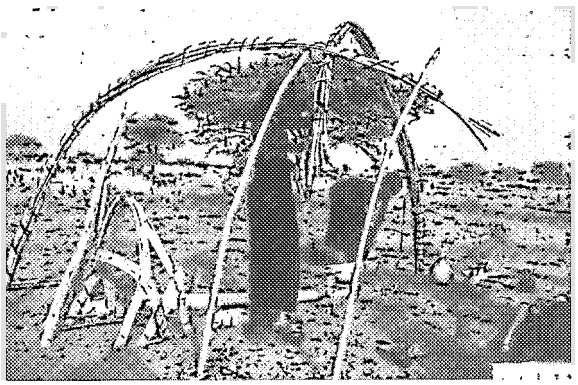

5) Tente en nattes des Kel Gress en cours de montage pendant la « cure salée ».

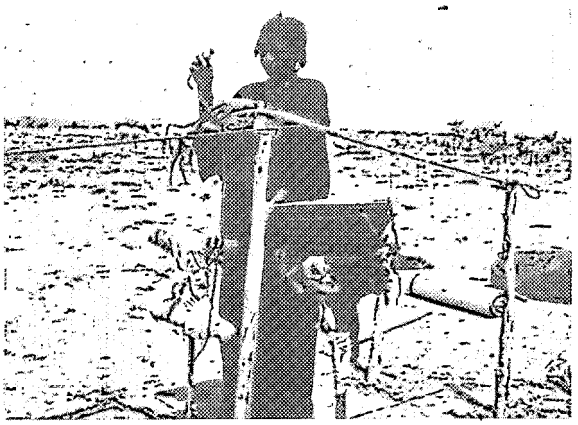

6) Montage du mât central *(timankayt)* et de la plaque faîtière *(asolan)*.

Planche Iv - Habitat

DEUXIÈME PARTIE

UNE CIVILISATION PASTORALE

A. Le campement et la vie quotidienne
B. Les techniques de la vie pastorale
C. Les ressources non liées à l'élevage

A. Le campement et la vie quotidienne

CHAPITRE VII

LE CADRE DE VIE QUOTIDIENNE

Ce sont les taches sombres des tentes qui signalent le campement au voyageur : on n'en voit, dès l'abord, qu'une ou deux, puis en se rapprochant, on en distingue d'autres disséminées sous les arbres. En saison sèche, le campement s'abrite volontiers dans un bas-fond boisé ou à sa lisière, et se disperse à l'ombre des arbres. En hivernage, on évite les zones basses qui se transforment en mares éphémères, et les tentes se disposent parfois sur de légères éminences, ou sur des espaces dénudés sableux, et avant tout sur un sol qui s'égoutte sans s'imprégner, où l'eau ruisselle sans stagner.

1. L'HABITAT

Si le campement est l'ensemble des tentes groupées en un même lieu, la tente est la cellule élémentaire de la vie nomade. Elle abrite la famille conjugale et les enfants. A la différence de la paillotte du sédentaire qui peut constituer l'élément isolé d'un ensemble complexe, la tente est le cadre complet de la vie familiale, le foyer. Elle abrite les mobilier, les vêtements, les provisions, les menus objets du ménage. Car le mariage n'est vraiment réalisé que lorsque la femme a apporté la tente et tout le matériel domestique nécessaire à la vie du ménage.

Le terme de tente, *ehən*, est associé à de nombreuses expressions relatives au mariage : *ekres ehən*, « nouer la tente », *ənknu* ou *agu ehən*, « fabriquer ou faire la tente », signifient se marier et sont synonymes d'*azləf*, le terme propre. Lorsqu'on demande à une femme si elle est mariée, on lui dit : « As-tu fait la tente? »

En cas de divorce, la femme s'en va avec la tente, laissant son mari sans abri : on rencontre parfois, dans un campement, un lit dressé à la belle étoile, abrité par une longue natte-paravent (1), mais qu'aucun velum ne recouvre : cet emplacement sommaire, *agafa*, est celui où vit un homme récemment divorcé, qui n'a pu se procurer une nouvelle tente, et n'est donc pas encore remarié. L'*agafa* se rencontre chez les *iklan*, les *iderfan* ou les *imghad*, mais pas chez les *imajeghən*, où chaque homme possède une tente personnelle.

(1) la natte-paravent, appelée, le plus souvent *asaber*, est connue sous le nom de *shitek* chez les Iullemmeden Kel Dinnik.

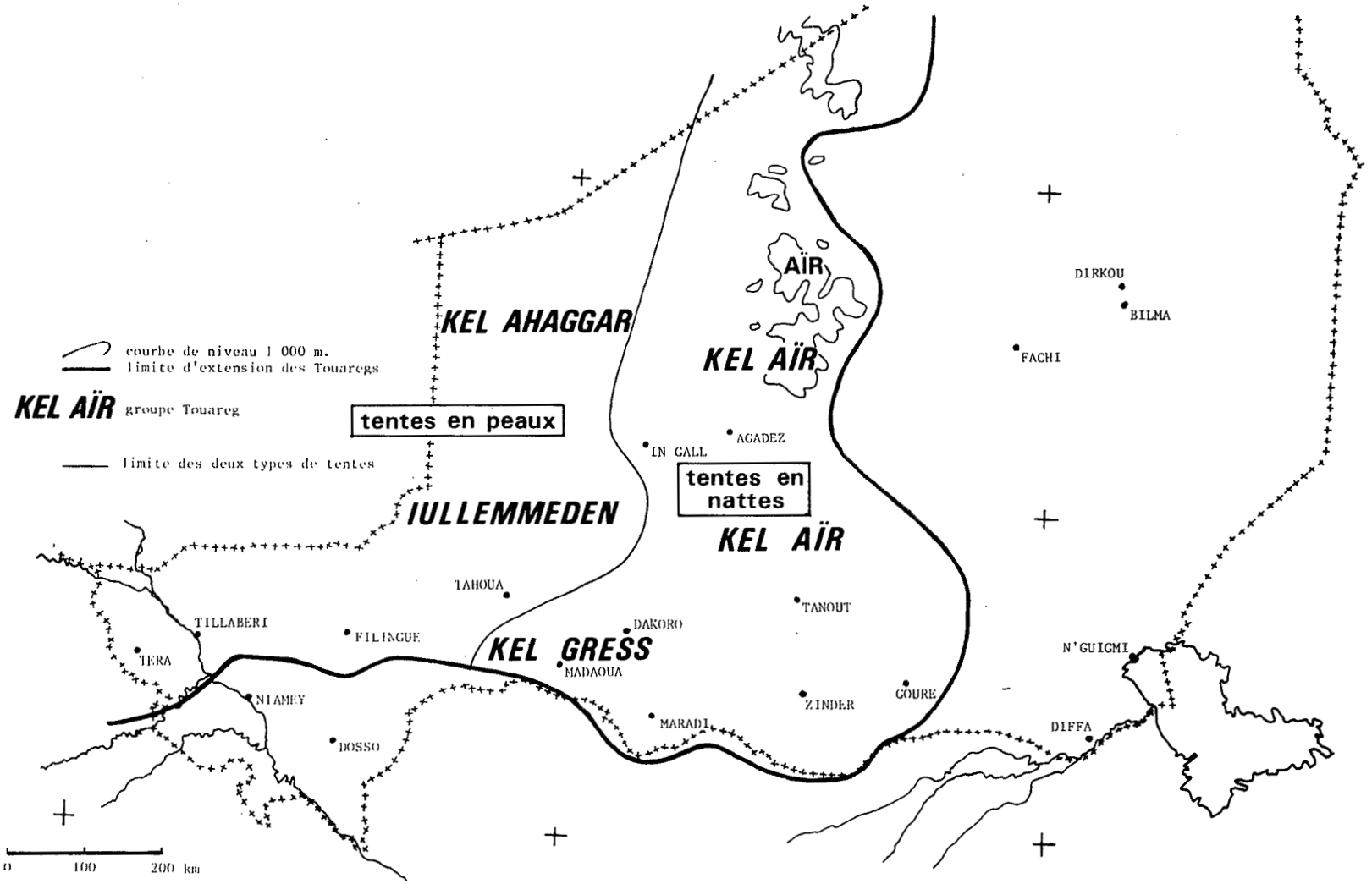

Fig. 10 : Les types de tentes chez les touaregs du Niger

Chez les Touaregs nigériens, on rencontre deux types principaux de tentes : celles en peaux et celles en nattes, correspondant à deux traditions, à deux foyers culturels. La première correspond grossièrement aux Touaregs de l'ouest : Iullemmeden, Touaregs du Gurma, Kel Ahaggar, Ifoghas; la deuxième est traditionnelle chez tous les groupes issus de l'Aïr. Il faut insister sur le fait que la tente en nattes est liée à un type de civilisation nomade et ne témoigne pas forcément d'une dégradation de la mobilité pastorale et d'une tendance à la sédentarisation. C'est un habitat très ancien, comme le signalait, au début du XVIe siècle, Jean-Léon l'Africain : « Dans le reste du royaume (d'Agadez), c'est-à-dire dans toute la région sud, les gens s'adonnent à l'élevage des chèvres et des vaches. Ils vivent dans des cabanes de branchages ou de nattes qu'ils transportent sur des bœufs lorsqu'ils se déplacent et qu'ils s'installent où paissent leurs bêtes, ainsi que font les Arabes ».Léon L'AFRICAIN. 1856 - tome II, p. 454).

Une ligne nord-sud délimite les domaines des deux types de tente : elle passe à l'ouest de l'Aïr, séparant les Kel Ahaggar du Tamesna (tente en peaux) des Kel Aïr (tente en nattes). Les Iullemmeden, Kel Ataram et Kel Dinnik possèdent la tente en peaux, alors que tous les groupes issus de l'Aïr ne connaissent que la tente en nattes (fig. 11).

Quelques exceptions à l'intérieur de ces deux domaines bien distincts s'expliquent aisément par des facteurs historiques : C'est ainsi que certains groupes d'Igdalen et de leurs tributaires Iberogan (cf. Chapitre XV et XVI), bien qu'intégrés à l'ensemble politique des Iullemmeden Kel Dinnik, ont conservé l'usage de la tente en nattes particulière qui se retrouve chez leurs congénères de la région d'In Gall, appelée *awarwar* et faite de paille de *teberemt (Cymbopogon proximus).* Inversement, chez les Kel Aïr, dans l'*ettebðl* des Kel Fadey, quelques tribus utilisent partiellement la tente en peaux : ce sont les Kel Tamesna et les Itagan, qui appartenaient, d'après la tradition, les premiers aux Iullemmeden Kel Dinnik, les seconds aux Kel Ataram, et intégrés aux Kel Fadey à la suite de revers militaires. Chez les Touaregs du Damergou on trouve des exemples similaires, qui peuvent s'expliquer de la même manière : « Les Ifadayen, les Ifoghas, les Imaswaghen et les Iberkworeyan, avec les Ikanawan Musgu ont conservé la tente en peaux *(ehaket)*, alors que les autres Touaregs habitent la tente en nattes *(awarwar)* » (RIOU, 1945).

LA TENTE EN PEAUX

Elle est sans doute le type d'habitat le plus utilisé par les Kel Tamasheq. Elle est dénommée par le terme qui, au sens strict, désigne le velum : *(ehaket,* pl. *ihektan).* On peut se référer à la classification très complète de NICOLAISEN (1963 : 352), dont le tableau montre clairement toutes les variantes. En simplifiant, on peut distinguer deux types de tentes, selon la structure de l'armature qui sert de support au velum.

En premier lieu, celles qui sont formées d'une série de portiques, chacun d'eux étant constitué de deux piliers fourchus supportant une barre transversale *(aragey-ragey).* Une tente de petites dimensions comporte trois portiques, alors qu'une grande peut en avoir quatre ou plus. Dans certains cas, le portique central peut être remplacé par un arceau de bois.

Les montants des portiques centraux les plus élevés sont appelés *timankayen* (sing. *timankayt*), alors que ceux qui sont placés deux à deux, à chaque extrémité, sont connus chez les Tahabanaten (Iullemmeden Kel Ataram de la région d'Ayorou), sous le nom de *tinestamak* (sing. *tanestemik*). Les portiques sont reliés entre eux, de chaque côté, par des cordelettes ou des arceaux longitudinaux faits le plus souvent de plusieurs éléments liés l'un à l'autre. Ces arceaux longitudinaux sont appelés *izegeren* (sing. *izeger*) chez les Tahabanaten. Ce type de tente est rencontré fréquemment chez les Touaregs de l'ouest, Iullemmeden Kel Ataram entre autres.

Le second type de tente est caractérisé par un pilier central *(timankayt)* au sommet duquel s'emboîte une plaque de bois rectangulaire et légèrement courbe *(asolan),* l'ensemble constituant un mât en forme de « T ». La plaque sommitale est percée aux quatre coins de trous par lesquels passent deux cordelettes *(ejangalla)* reliées aux quatre piquets plantés deux à deux à chaque extrêmité de la tente.

Les piquets de l'extrêmité sud de la tente ont le sommet terminé par deux ailettes en forme de « V » *(tigittewt,* pl. *shigittawin),* alors que ceux du nord ont la tête en forme de pommeau *(asðnðm,* pl. *isðnam).* La faîtière, en bois plein, peut dans les cas de tentes de très grandes dimensions, comporter deux embouchures, pour deux mâts, assurant ainsi une plus grande stabilité pou un velum de plus grandes dimensions. Parfois aussi, elle peut être composée d'un bâti de baguettes assemblées, sur lequel le pilier central vient s'ajuster.

Tous ces piquets, aussi bien ceux des portiques que les mâts centraux et ceux dex extrêmités de la tente sont soigneusement sculptés par un artisan, et parfois décorés à la pyrogravure. Les piquets sont faits le plus souvent dans le bois rouge du *tiggart (Acacia nilotica),* et la plaque sommitale *(asolan)* sculptée dans un tronc d'*adaras (Commiphora africana).* C'est donc un matériel précieux et durable, que l'on emporte à chaque déplacement. Par contre, tout autour de la tente sont plantés obliquement dans le sol une série de piquets *(aget,* pl. *igetan),* sur lesquels s'attachent les lanières *(asidis,* pl. *isides)* des peaux qui forment le bord du velum. Ces piquets sont taillés dans la brousse à chaque étape, et le campement abandonné *(tamjirt)* se signale par ces pieux encore recouverts de leur écorce, et formant une ellipse autour de la tente envolée. On peut aussi utiliser les troncs de *tirza (Calotropis procera),* droits et légers, faciles à transporter. Ces piquets extérieurs permettent de lever ou de baisser un côté ou l'autre de la tente, selon l'heure du jour, pour se protéger des raysons du soleil. Si la tornade survient, les lanières sont fixées au ras du sol, et les vents les plus violents ne trouvent pas de prise, et glissent sur cette forme surbaissée. Ces piquets sont enfoncés obliquement dans le sol, dans le sens opposé à la traction que leur impose le velum.

Sur la carcasse de bois ou de bois et cordes est posé le velum. Il est fait de peaux de moutons ou de chèvres, parfois de gazelles ou d'autruches, cousues les unes aux autres et préalablement tannées. Une fois l'animal dépecé, la peau est tendue sur le sol et saupoudrée de cendre de bois. Après quelques jours, on lave la peau et on la fait tremper dans une grande écuelle de bois dans un liquide composé d'eau et de gousses de *tiggart (Acacia nilotica),* appelées *aggar,* réduites en poudre, et qui constituent un tanin réputé. Si le *tiggart* fait défaut, on peut avoir recours aux gousses et à l'écorce du *tamat (Acacia ehrenbergiana),* qui donne cependant une qualité de tannage inférieure. Après quatre ou cinq jours de trempage, on fait sécher la peau, puis on l'enduit de beurre liquide, dont elle s'imprègne. On la saupoudre alors d'argile rouge qui se fixe sur la paroi graisseuse, et on la pétrit jusqu'à ce qu'elle atteigne la souplesse désirée. La préparation des peaux est effectuée par les femmes des artisans, cordonnières spécialistes du travail du cuir, mais également par les servantes ou les femmes libres.

La confection d'un velum, ou sa remise en état, exigent que l'on réunisse un nombre considérable de peaux. Dans ce cas, les femmes d'une même famille se rendent en visite dans tous les campements voisins pour collecter les peaux : accompagnées d'un âne ou d'un bœuf porteur, elles s'installent chez leurs connaissances, proches ou lointaines. Le bon usage veut que l'on reçoive et nourrisse largement ces hôtesses intéressées. Elles ne réclament rien, mais le bruit s'est déjà répandu que les voyageuses sont venues pour « *shirgit n igishkan* » (1), « la collecte des peaux ». Et elles vont, de tente en tente, parlant de choses et d'autres, dans l'espoir que chacun offrira sa participation.

Une fois les peaux réunies, il faut les assembler, et ce travail revêt également presque toujours un caractère collectif, réunissant les femmes de tout le campement ou venues de campements voisins. Toutes les femmes jeunes, mariées ou célibataires, sont invitées à se réunir, et les hommes sont sollicités pour participer par quelque don, en espèces ou en nature, à la nourriture de l'équipe. A cet effet, on fait parvenir un fil de cuir à chaque tente, signe de cette invitation collective. Ne pas répondre à cet envoi serait une insulte à l'envoyeur et une honte pour celui qui s'y déroberait. Mais on ne réclame rien aux étrangers de passage.

Le travail peut alors commencer, souvent accompagné par une joueuse de violon, invitée pour la circonstance. L'hôtesse invitante ne participe pas au travail, accaparée par la préparation de la nourriture qu'elle offrira à ses amies. Cette invitation à la couture est strictement féminine, mais rappelle les travaux collectifs des cultivateurs (2). Les Touaregs de l'ouest ont adopté un même terme pour désigner tous ces travaux collectifs : *tidigilshet* mais ici on ajoute, pour préciser le type de travail réclamé, *tidigilshet n ilemawan,* « l'invitation des peaux ».

Les peaux sont cousues bout à bout en une bande qui correspond à la longueur totale de la tente; cette bande est appelée *taghda,* et l'on estime la taille d'une tente selon le nombre de peaux qui composent une *taghda.* Ce nombre peut varier, pour une même tente, d'une *taghda* à l'autre, car les peaux proviennent d'animaux différents, et n'ont pas toujours la même taille. Il faut souvent ajuster les peaux entre elles, au moyen de pièces rectangulaires *(tizallət)* ou triangulaires *(asamatellegh)* (3). Les bords

---

(1) Signalons que la peau se dit : *elem,* pl. *ilemawan* dans l'ouest; *egashek,* pl. *igishkan* dans l'est. Voir chap. IX, la définition de *shirgit,* participation volontaire, cotisation (sans barême fixe).

(2) cf. chap. XII.

(3) *asamatellegh* : fait de se lécher; ces pièces triangulaires ont une forme de langue. (« languettes »).

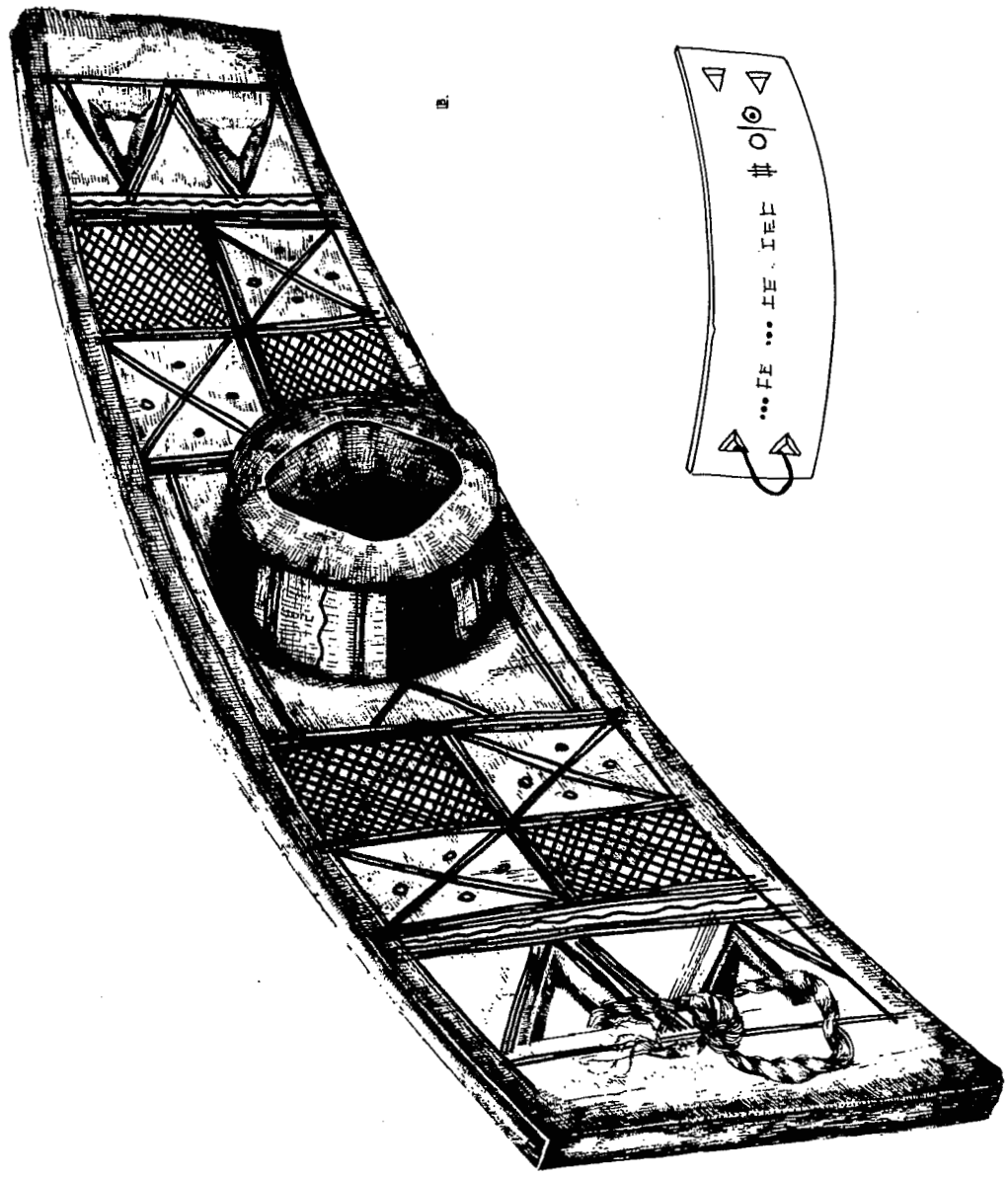

Fig. 11 : Asolan, plaque faîtière de tente en peaux. Le dessous, visible de l'intérieur de la tente, est pyrogravé. Le nom de l'artisan, en caractères *tifinagh,* est gravé sur le dessus. Les cordes qui tendent les peaux passent par les trous triangulaires. (Longueur : environ 40 cm)

externes du velum sont parfois décorés de dentelures, de franges de cuir ou de petits trous formant motif géométrique. Le velum doit être constamment entretenu, graissé, réparé; les trous sans importance sont aveuglés par des petits bouts de chiffon, les déchirures sont recousues et renforcées par des pièces.

Le velum est disposé sur son armature selon un axe longitudinal nord sud. Les ouvertures sont situées à l'est et à l'ouest, sur les plus grandes dimensions. La longueur se dit *igem* et la largeur *tedele*. On peut donc préciser la taille de la tente dans les deux sens, selon le nombre de peaux : *i-n tazza-s-as tedele*, « un (1) de neuf (peaux) vers la largeur », et en même temps, « un de dix (peaux) vers la longueur », *i-n marraw es igem,* mais c'est cette dernière référence qui est la plus importante. On dit en général d'une tente qu'elle se compose de X *shighòdiwin* (sing. *taghda),* de X peaux chacune.

La taille des tentes est très variable : il en est de si petites qu'elles ne constituent qu'un simple abri au-dessus du lit; d'autres, au contraire, peuvent aux heures chaudes abriter une cinquantaine de personnes assises. Elles témoignent de la richesse et du prestige de leur propriétaire, qui a pu rassembler assez de peaux, puis un nombre suffisant de volontaires pour l'aider à confectionner sa tente. Dans l'Ahaggar, un velum de cinq *taghda*, de sept peaux chacune forme une tente de taille supérieure à la moyenne : « très peu de velum sont de cinquante peaux, deux ou trois atteignent ou dépassent soixante dix peaux » (FOUCAULD, 1951-52, I : 249). Les Iullemmeden Kel Dinnik, plus riches en petit bétail, possèdent des tentes plus vastes : une tente de quatre vingt dix peaux est considérée comme belle, supérieure à la moyenne, mais non exceptionnelle. NICOLAS (1955 : 656) donne comme critère du « petit » quarante à cinquante peaux, et du « grand » un velum dépassant la centaine de peaux. Dans l'Azawagh, les tentes les plus spacieuses peuvent atteindre cent cinquante peaux, et — exceptionnellement — deux cents, comme celle du chef des Kel Nan, Mokhammed.

La pièce maîtresse du mobilier intérieur est constituée par la *shitek* (nom employé par les Kel Dinnik) ou *asaber,* natte paravent que l'on déroule verticalement autour du lit pour se protéger du vent et du sable qui se glissent sous le velum, ou encore pour abriter l'intimité familiale. Elle est le plus généralement disposée derrière le lit, à l'est, à l'opposé de l'ouverture de la tente. Elle peut être déplacée au cours de la journée, suivant la disposition de la tente par rapport au soleil : si aucun arbre n'apporte d'ombre en fin de journée, le velum est abaissé à l'ouest, relevé à l'est, et la shitek enroulée sur elle-même jusqu'à l'heure du coucher.

C'est un long paravent, fait de fine paille d'*afazo (Panicum turgidum)* assemblée par des lanières de cuir, bordé à sa partie supérieure d'un ourlet de cuir, et souvent orné de broderies de cuir et de laine verte et rouge. Souvent richement décorée, la *shitek* forme une paroi légère de cinq à six mètres de long, haute de près d'un mètre, que l'on peut disposer à sa guise pour isoler telle ou telle partie de l'espace couvert par le velum.

Dans l'Azawagh, les femmes de certaines tribus sont spécialisées dans la fabrication des *shitek*. Les plus fines, les mieux brodées, en tiges d'*afazo* et lanières de cuir, sont fabriquées par les femmes du groupe des Ikadamaten. Elles comportent plusieurs variétés, selon les décors plus ou moins finement travaillés. La plus belle est la *miski,* qui pouvait se vendre en 1963 jusqu'à 15.000 Francs CFA (2). Les Iberogan en fabriquent de plus rustiques et moins coûteuses, dont les attaches ne sont plus en cuir, mais en fibres végétales : en paille d'*afazo,* on les appelle *seurfat*; en paille plus grossière de *teberemt (Cymbopogon proximus),* c'est l'*awaswas*, l'une et l'autre étant pourvues d'attaches végétales.

Ces paravents sont maintenus verticaux par des piquets spéciaux *(ehel,* pl. *ihellan),* plantés à la tête du lit. Certains sont plats, ajourés et découpés en une succession de croix et de décors variés, dont le symbolisme reste à étudier, patinés en un brun rouge qui laisse apparaître les veines d'un vieux bois de *tiggart* : ce sont ceux des Iullemmeden Kel Ataram et des Touaregs de la boucle du Niger. D'autres sont cylindriques, un peu comme des cannes, avec une longue poignée sommitale, sculptée en plusieurs éléments tronconiques. Ils sont toujours l'œuvre des artisans spécialisés *(inadan).*

Le paravent a pour but d'entourer et de protéger le lit *(tedabut).* Celui-ci, sous sa forme la plus simple, peut être formé de quatre barres, fixées par des lanières de cuir à deux longuerons qui se placent directement sur le sol : on peut le transporter tel quel pour de petits déplacements. C'est le *karara* des *imajeghôn* (Tahabanaten) (Iullemmeden Kel Ataram). Mais le cas le plus fréquent est le lit composé d'éléments entièrement mobiles : quatre petites fourches supportent deux longerons *(tittengurt,* pl. *tittenguren),* sur lesquels on a creusé des encoches où viennent se poser les barres longitudinales. Les lits les plus élaborés ont des pieds sculptés, mobiles, sur lesquels s'emboîtent les deux longerons. Ceux-ci sont

(1) *ehaket* est un mot masculin en tamasheq.

(2) On demande de 30 à 40.000 Francs CFA pour une *shitek* de qualité moyenne sur le marché d'Ayorou en 1977.

renflés à leurs deux extrêmités, un peu comme des haltères, ce qui les empêche de glisser sur leur support, et parfois même permet de les poser directement sur le sol.

Les barres longitudinales *(allaghen)* sont couvertes par une série de nattes superposées : la première est la plus grossière, faite de petits bâtonnets, branchages de l'*igersemmi (Grewia villosa),* attachés par des lanières de cuir. C'est l'*aserer.* Par dessus, on pose une natte un peu moins dure, aux tiges pourtant assez rigides. Enfin sur le dessus du lit est posée une natte très fine faite de paille d'*afazo* et d'un lattis très serré de lanières de cuir. Aux deux extrêmités, une baguette recouverte de cuir permet l'enroulement facile de cette natte appelée *tasililt* ou *tesebert.*

Sur le lit sont disposés des coussins *(adafor* pl. *idðfar)* en cuir rouge et jaune, richement décorés de broderies et de franges, ainsi que des couvertures, achetées sur les marchés.

Le lit est presque carré, et assez court, ce qui oblige à dormir en chien de fusil. Mais il est très pratique à transporter, puisqu'il suffit d'enrouler les diverses nattes autour des barres de bois. En principe, on se couche la tête à l'est et les pieds à l'ouest. Sur cette estrade aux dimensions réduites prennent place le mari, la femme et les enfants en bas âge. Quand la famille comporte des enfants non mariés plus âgés, la tente peut comporter deux lits.

Le mobilier de la tente est parfois complété par un porte-plat (1), long pied qui se digite, au sommet, en plusieurs branches, pour former un évasement circulaire où l'on peut poser l'écuelle de lait caillé. Dans les tentes plus modestes des *iklan* des Iullemmeden Kel Ataram, le porte-plat en forme de tronc de cône, vaste panier fait de petites baguettes d'*igersemmi,* est suspendu aux arceaux de la tente *(elghawa* ou *tawana).*

Enfin, au pied du lit, on peut planter un piquet « porte-manteau », où l'on peut suspendre, avant de se coucher, vêtements et talismans.

L'espace sous la tente peut se diviser en trois parties principales. Le centre est appelé, chez les Touaregs de Ménaka *gir timankayen,* c'est à dire « entre les mâts centraux ». Le nord est la partie réservée à la femme : c'est entre les deux poteaux septentrionaux qu'elle range ses affaires, ses vêtements, sa selle. Le sud est la partie masculine, et c'est là, souvent sur un portoir de bois fait de deux fortes et courtes fourches, que sont disposés les sacs de cuir contenant les réserves de mil, les sacs contenant les vêtements, les petits trésors de l'homme, souvent défendus par un cadenas, la selle et les armes. Chez les *imajeghðn* Tahabanaten cependant, presque tous les bagages sont rangés du côté de l'homme, car, comme on le verra plus loin (cf. chap. VIII), la femme n'a pas de matériel domestique personnel. De son côté il n'y a donc que sa selle de chameau, qui lui donne son nom : *terawit.*

On voit souvent traîner sur le sol une petite pelle de bois *(aseksel)* qui sert à retirer de la tente ou de ses abords le sable souillé par les enfants au cours de la nuit. Chez les Kel Tamasheq ayant encore à leur service de petites servantes, on trouve encore en usage un vase de nuit en bois *(efagher* ou *egabash)* à l'usage des femmes qui préfèrent ne pas sortir de la tente : certaines d'entre elles sont rendues presqu'impotentes par un embonpoint provoqué par un gavage précoce (cf. chap. VIII, p. 314). D'autres, chez les religieux *ineslemðn* sont tenues de ne pas se montrer hors de la tente aux yeux des étrangers.

Au total, la tente en peaux présente une grande souplesse dans son utilisation. Le velum peut être entièrement relevé et replié sur son armature, ou au contraire rabattu plus ou moins bas d'un côté ou de l'autre, selon la direction du soleil et du vent. Au cours des déplacements, la tente est parfois montée plus sommairement, sans utilisation du piquet central et de sa plaque faîtière, ni des quatre piquets ouvragés des deux extrémités : on peut alors se contenter de quatre poteaux reliés deux à deux par une barre transversale. Mais ce montage sommaire n'est possible que lorsque les pluies sont tout à fait terminées, au moment où l'on se hâte de regagner les parcours de saison sèche.

Le principal inconvénient de la tente en peaux réside dans son imperméabilité à l'air à la période la plus chaude de l'année. On verra plus loin que son usage peut alors être relayé par de petites constructions de paille, qui offrent une meilleure ventilation.

---

(1) Porte plat : *tasisiskart* chez les Iullemmeden Kel Ataram
tajikant chez les Kel Dinnik.

Il serait tentant de lier l'extension de la tente en nattes à celle du *tageyt* ou palmier doum *(Hyphaene thebaica)* très répandu dans les vallées de l'Aïr, parfois en boisement presque pur. Sa zone d'implantation va de l'Atlantique (Mauritanie, Sénégal) à la Mer Rouge, à l'Arabie : arbre sahélien, il pénètre en plein Sahara, quand les vallées des grands massifs lui permettent une alimentation en eau suffisante, comme dans l'Adrar des Ifoghas, l'Aïr ou le Tibesti. Au Niger, il suit le cours du fleuve, les grands dallols, comme les goulbis, les profondes vallées de l'Ader et du Gober ou encore les bas-fonds interdunaires du Manga; mais il est absent des plateaux gréseux, des dunes mortes de l'Azawagh ou des parois rocailleuses des massifs montagneux. Les Touaregs ne sont pas les seuls utilisateurs de la tente en nattes; les Teda (ou Toubous) leurs voisins orientaux, en possèdent également. Par conséquent, même si les types de tentes diffèrent, il n'y a pas de hiatus entre le matériau utilisé par les nomades touaregs de l'Aïr et les Teda, alors qu'on note une coupure nord-sud au sein du monde touareg. On sait que la tente toubou a donné lieu à des rapprochements avec les « Mapalia » numides (Le Cœur, 1937, p. 29 - 45). Il est intéressant de noter que les Touaregs de l'Aïr se disent originaires de la Cyrénaïque et ont suivi une voie grossièrement parallèle à celle de l'extension du palmier doum, présent au sud du Fezzan et en Egypte (1).

Mais la tente en nattes n'est pas liée exclusivement au palmier doum : les Igdalen de la région d'Abalak, qui ont quitté l'Aïr, fabriquent leurs nattes à l'aide d'herbes *(Cymbopogon proximus)* et par conséquent ont trouvé, en s'éloignant vers le sud, un matériau de remplacement. Il reste que ces exceptions ne retirent rien à l'idée d'une civilisation de la natte et de la tente, liée au palmier-doum à partir de l'Aïr.

NICOLAISEN (1963, p. 350 et suivantes) a bien établi la spécificité de cette tente en nattes, sans lui donner une connotation d'évolution sédentaire implicitement admise par tous les auteurs traitant des nomades ou des Touaregs.

LHOTE (1947, p. 70) a restreint l'extension de ce type de tente qu'il ne décrit que chez les Kel Owey (ou Kel Oui) et qu'il désigne comme la « hutte Kel Oui », bien qu'il dise, par ailleurs, qu'il s'agit bien d'une tente (et la photo n° 40 en apporte la preuve) « habitation amovible, démontable et transportable ». Il restreint aussi, chez les Kel Gress l'usage de la tente en nattes : « on trouve, chez les Kel Gress, la tente en peaux, mais quelques uns ont adopté également la tente en nattes » (LHOTE, 1947, p. 79). Or les Kel Gress possèdent exclusivement la tente en nattes, et ce fait est confirmé par BONTE (1970, p. 297), traditionnelle chez tous les groupes de l'Aïr. En somme, cet auteur, habitué à un autre type d'habitat, étudié au nord (Ahaggar) ou à l'ouest (Iullemmeden) ne peut voir dans une telle tente qu'un signe de sédentarisation (Kel Gress) ou de métissage (Kel Owey).

Les Kel Owey, cités par LHOTE, ont effectivement abandonné la tente en nattes, lorsqu'ils se sont fixés auprès de leurs jardins, dans les grandes vallées de l'Aïr, et leurs hameaux sont formés d'une majorité de paillottes circulaires. Cependant, ici et là, entre les cases rondes, on aperçoit une tente en nattes du type classique utilisé par les Touaregs de l'Aïr : cette tente, apportée par l'épouse qui rejoint son mari, reste le symbole du foyer conjugal.

CAPOT-REY (1953, p. 222) a suivi LHOTE, dans sa description de l'habitat touareg : « En principe, l'habitation en nattes est encore une tente puisqu'elle se démonte et peut se transporter sur des bœufs; en fait, les populations qui l'ont adoptée ne se déplacent presque plus : la tente est devenue une case, un peu plus basse et moins spacieuse que celle-ci. » Or, les Kel Owey, s'ils nomadisent, abandonnent la paillotte pour la tente; les Kel Fadey ou les Kel Ferwan, purement nomades, ne l'ont jamais abandonnée. Quant aux Kel Gress, qui vivent dans des maisons en banco, dans le sud, ils sortent leurs tentes pour accompagner leurs troupeaux dans l'Aïr, à 500 km au nord de leurs champs.

La taille de la tente en nattes *(ehən n isalan)* varie selon la richesse de son propriétaire. On ne peut que renvoyer aux descriptions et aux schémas de NICOLAISEN (1963, p. 352) qui a fait un inventaire très précis et complet de cette tente. Habitation nomade, tous ses éléments sont démontables et transportables : aucun d'eux n'est abandonné lorsque l'on déménage. Trois arceaux transversaux forment

(1) Si les grands axes historiques de pénétration des Touaregs Kel Aïr et des Toubous s'inscrivent à l'intérieur de l'aire actuelle du palmier doum, de la Cyrénaïque à l'Aïr, du Fezzan au Tibesti et au Tchad, on peut se demander si ces nomades ont trouvé dans ce cadre la possibilité de conserver un même type d'habitation ou s'ils ont eux-mêmes participé à la diffusion de doum au cours de leurs migrations.

l'armature de la tente; chacun d'eux est composé de deux parties courbes d'inégale longueur, que l'on attache au sommet : l'arceau central *(tekkekkewat,* pl. *tekkekkewatin)* détermine la hauteur maximum de la tente (on peut très largement se tenir debout dans la partie centrale). Les deux autres arceaux *(tilisawan,* sing. *tilisawt)* sont un peu moins élevés. Dans le sens longitudinal, les baguettes *(illilawan,* sing. *allelawa)* qui recouvrent les arceaux et complètent la carcasse de la tente sont attachées à des traverses horizontales *(inabataren,* sing. *anabatar)* posées sur trois fourches *(tisidilla,* sing. *tasadallawt),* déterminant la hauteur minimum aux deux extrémités du bâti.

A côté de ce schéma très classique dans les tentes de l'Aïr et chez les Kel Gress, on trouve des variantes, où les arceaux transversaux sont constitués de faisceaux de racines ligaturées ensemble par des lanières de cuir. On les appelle *igegan (*sing. *agegu)* chez les Kel Gress. Ils sont utilisés quand on manque de branches courbes de bonne dimension pour servir de *tekkekkewat.*

Les nattes qui recouvrent cet édifice sont de plusieurs sortes : celles qui forment le toit proprement dit sont des nattes de forme ovale, *isalan,* en fibres tressées de *tageyt,* le palmier-doum, qui abonde dans les vallées de l'Aïr comme dans celles du Gober, où elles sont vendues en petits paquets sur les marchés, comme matière première des travaux de sparterie. Ou encore ces nattes peuvent être faites à partir d'une herbe que les Kel Gress appellent *alakakad (Ctenium elegans)* : les tiges sont reliées, côte à côte, par des fils de cuir. On appelle ces nattes *iwarwaren (*sing. *awarwar),* et elles sont surtout utilisées par les Iberogan et Igdalen qui dans l'Azawagh et la Tadarast n'ont pas d'autre matière première que les herbes des dunes et des plateaux. C'est pourquoi les Touaregs du Dinnik ont coutume d'appeler cette tente en nattes *awarwar,* donnant au tout le nom de l'une de ses parties seulement.

D'autres nattes, de forme rectangulaire très allongée, sont disposées verticalement autour de la tente, et en constituent les « murs ». Elles sont cependant amovibles, et peuvent facilement être déplacées, selon que l'on veut fermer ou ouvrir la tente aux rayons du soleil. Lorsqu'elles sont faites de fibre de palmier-doum (vallées de l'Aïr et du Gober), elles sont appelées *aghli* (1). Ailleurs, les Iberogan en fabriquent en paille de *teberemt (Cymbopogon proximus),* liée par des fibres torsadées d'écorce. Dans ce cas, elles portent le nom de *tiwaswasin,* sing. *tewaswas.*

Le lit, entièrement démontable, constitué de quatre pieds de bois sur lesquels reposent des traverses entrecroisées recouvertes de plusieurs épaisseurs de nattes, représente la pièce maîtresse du mobilier de la tente. Malgré son aspect encombrant, il est relativement léger à transporter, car les principales pièces de bois sont faites d'*adaras (Commiphora africana),* arbre au tronc aussi épais que son bois est tendre. On remarque, par ailleurs, chez les Kel Gress, le très grand nombre de récipients en calebasse qu'ils emportent même dans leurs déplacements à longue portée, pendant la cure salée, et qui sont la marque de leur implantation méridionale, dans une région où pousse le calebassier. Ailleurs, les récipients utilisés par les Touaregs sont en bois, et fabriqués par les artisans *(enadan).*

Chez les Kel Gress et les Itesen la tente ne joue plus qu'un rôle saisonnier et épisodique, quoique important : fixés depuis plus d'un siècle dans le Gober Tudu, à la frontière du Nigeria, ces Touaregs habitent le plus souvent une case circulaire en paille à armature de bois, qui « constitue le type de case le plus répandu et semble être le premier modèle après la sédentarisation » (BONTE, 1970 : 298). Parfois un mur en banco (sorte de pisé fait d'argile et de paille) renforce l'armature. Seuls les chefs et les plus riches construisent de vastes édifices en banco avec des toits encoupole, imités des maisons hawsa. Mais ces types d'habitation sédentaire n'empêchent pas les Kel Gress de continuer à utiliser la tente en nattes, en saison froide sur leurs champs, et pendant la saison des pluies, pour accompagner leurs troupeaux aux abords de l'Aïr, à près de 500 kilomètres au nord de leurs terrains de saison sèche, avec tous leurs impedimenta. Malgré son encombrement supérieur à celui de la tente en peaux (nattes plus volumineuses que le velum, arceaux plus difficiles à arrimer sur les bœufs porteurs que les piquets), c'est la tente en nattes qui effectue les plus longs déplacements.

Les arceaux, *igegan,* sont montés, deux par deux, sur un bœuf porteur, et les arcs se dressent dans le ciel pour se rejoindre au sommet : ils forment comme d'immenses harpes qui auraient perdu leurs cordes.

On a dit que ces arceaux sont généralement faits de racines : celles qui passent pour les meilleures, les plus résistantes, sont celles d'un arbre que les Kel Gress désignent du nom hawsa de *termimia,* alors que le nom tamasheq est *akalafa (Combretum glutinosum).* Cet arbuste, totalement absent de l'Aïr, ne se

(1) cf. *erli,* in Foucauld 1951-52, IV : 1723 : « tourner autour ». Ce nom indique que la natte s'enroule autour du bâti de la tente.

trouve que dans le sud. Aussi les Touaregs de l'Aïr utilisent-ils les racines du *tamat (Acacia ehrenbergiana)* ou du *tazzeit (Acacia laeta),* mais ils connaissent la supériorité des arceaux de *termimia :* lorsque les Kel Gress viennent rejoindre les pâturages de l'Aïr, avant d'amorcer leur retour vers le sud, au mois d'octobre, une fois les pluies terminées, ils vendent leurs arceaux à tous les groupes de l'Aïr. Ils ne craignent plus guère, désormais, de graves intempéries et ils se contentent, sur la route du retour, d'abris sommaires. Dès le mois de novembre, les *termimia* du Gober et de l'Ader leur fournissent de nouveaux arceaux. Ainsi se crée un commerce entre deux groupes touaregs utilisant un même habitat : les Kel Gress laissent, dans les régions qu'ils ont quittées il y a deux siècles, leurs arceaux qui viennent alors armer bien des tentes Kel Fadey ou Kel Ferwan des environs d'Agadez ou d'In Gall. Les Kel Gress, qui ont introduit dans le sud les tentes de l'Aïr, rapportent, avec eux, chaque été, un matériau nouveau qui n'existe pas en zone sahélienne. Ces flux et reflux des nomades, dans leurs migrations passées et leurs transhumances présentes, ont permis d'intégrer à l'habitat touareg ce bois soudanien reconnu comme supérieur aux espèces locales.

Même chez les nomades avancés en zone sédentaire et qui possèdent un type d'habitat traduisant cette fixation, la tente en nattes est toujours utilisée par la minorité de ceux qui continuent à nomadiser pendant une partie de l'année.

TENTES DE TRANSITION SEMI-NOMADES : PAILLOTTES ET ABRIS VÉGÉTAUX

La tente en nattes possède donc une zone d'extension précise et correspond à un type d'habitat spécifique des nomades. Ces précisions étaient indispensables du fait qu'il existe d'autres types d'habitat en nattes, mais témoignant d'un genre de vie peu mobile, voire même sédentaire. Les Peuls de l'ouest nigérien, Djelgobe ou Gaobe, qui vivent à la frontière de la Haute-Volta et du Mali, possèdent un « habitat qui est essentiellement mobile, et consiste en huttes hémisphériques faites de nattes reposant sur une armature de branches ployées en arceaux. » (BARRAL, 1967 : 15). On notera que l'auteur parle de hutte mobile et non de tente, ceci en raison sans doute de la forme de l'habitat qui rappelle les paillottes. Mais d'autres populations de l'Ouest nigérien, tels les Wogo, possèdent des tentes oblongues, en nattes bicolores. Ce sont des paysans qui cultivent les îles et les bords du fleuve, aux environs de Tillabery. Aujourd'hui, cette tente est en voie de disparition, remplacée par des maisons rectangulaires en banco ou des cases circulaires. La tente en nattes « était probablement, il y a longtemps, le seul type d'habitation et, en tout cas, la seule solution adoptée pour les villages de cultures ou les déplacements avec les troupeaux » (SARDAN, 1969 : 112). Chez les paysans Songhay, au Mali, entre Tombouctou et Ansongo, la natte est aussi utilisée : « C'est la case tortue, case de natte hémi-ellipsoïdale, montée sur une armature de bois en arceau, cette case permet de suivre les crues du fleuve, par une sorte de 'migration sédentaire' » (ROUCH, 1954 : 31). Elle est donc conçue pour un déplacement de très faible amplitude.

Dans cette même région de l'ouest nigérien, les Touaregs se sont installés aux côtés des Peuls et auprès des paysans Songhay et Wogo. Ils appartiennent tous au monde tamasheq des tentes en peaux, mais implantés en zone agricole, leurs déplacements sont très réduits : presque tous sont intéressés par l'agriculture et vivent une grande partie de l'année près des champs qu'ils cultivent ou qu'ils contrôlent, dans des habitations ressemblant à la case tortue décrite chez les Songhay. C'est une paillotte qui restitue la forme générale de la tente, par son dos rond, ovoïde, comme une barque renversée. Ce qui frappe, dès l'abord, c'est que cet habitat est très élaboré, donc assez long à construire : on ne l'abandonne pas après usage. Il prend à la tente sa forme, mais non sa mobilité, car les fourches, les arceaux, comme la paille, sont peu transportables; le tout étant assemblé par une multitude de liens végétaux est donc difficile à démonter. C'est un habitat de semi-nomades.

Les *ekarbanen* des Iklan des Tingeregedesh, près de Bankilaré, par exemple, sont formées de six fourches principales *(tigitteut,* pluriel *tiggitawin),* placées deux par deux, celles du centre étant les plus hautes. Tout autour, des fourches plus petites et d'inégale hauteur forment le rebord extérieur du toit, grand rectangle de 5 mètres sur 3,50 mètres. Les six fourches maîtresses supportent trois arceaux transversaux qui viennent retomber, de chaque côté sur une fourche du rebord extérieur.

Les arceaux longitudinaux sont d'un moindre calibre, beaucoup plus nombreux et plus longs, mais aussi moins arqués. Les quatre côtés de l'édifice sont ouverts. Les deux façades servant d'entrée n'ont pas de portes à proprement parler, mais la courbure du toit s'ouvre à 0,75 mètre en son centre. Les deux petits côtés de l'édifice ne sont pas fermés, et deux petits arcs, à fleur de terre, laissent passer l'air.

A l'intérieur, on peut se tenir debout, la hauteur pouvant atteindre plus de deux mètres (chez les Ibogholliten de Téra) et on a l'impression d'être sous un toit posé sur des pilotis. Les matériaux du toit sont souvent à base de paille d'*ahenborom (Andropogon gayanus)*, parfois de tiges de mil. Il arrive que cet édifice au dos rond, en forme de demi-œuf, soit coiffé d'un chapeau cônique de paille, comme celui des paillotes rondes, où il s'adapte alors sur un mur circulaire. Ici, il se moule sur ce soubassement ovoïde, et ne le recouvre que partiellement : il forme cependant un double toit, qui protège des fortes pluies, mais surtout qui isole des rayons du soleil. Ainsi, ces *ekarbanen* du cercle de Téra apparaissent comme le mode d'habitat le mieux adapté à la chaleur : protégeant du soleil, elles laissent filtrer le moindre souffle d'air. Et, lorsqu'on se tient à l'intérieur de cette voûte irrégulière, avec ses arceaux longitudinaux se rapprochant vers leurs extrémités, fuyant de chaque côté sans être strictement parallèles, on ne peut nier la beauté de cette coque retournée. Des panneaux de paille tressée permettent, selon les circonstances, de boucher les interstices, d'arrêter les rayons rasants du soleil, ou de se protéger du vent froid de janvier.

Le matériel, le mobilier intérieur, sont ceux de tous les Kel tamasheq nomades : le lit est du modèle démontable classique, et sur un grossier portoir fait de deux grosses fourches, la tente en cuir est rangée. Des canaris placés sur le sol pour recevoir l'eau, montrent que cette maison est un habitat relativement stable. L'outre en cuir *(abayogh,* pluriel : *ibiyagh)* ne sert que pour aller chercher l'eau au puits, stockée à l'intérieur dans des canaris. Ainsi ces semi-nomades usent des deux récipients qui conservent l'eau toujours fraîche, grâce à leurs parois poreuses qui permettent une évaporation permanente, et par conséquent un refroidissement du liquide.

L'*abayogh* tient l'eau du nomade à température constamment fraîche, comme le canari pour le sédentaire. Dans cet *ekarban* relativement stable, le canari, vendu sur tous les marchés, a donc sa place près de l'*abayogh,* et ce double usage reflète l'économie mixte de ces Kel Tamasheq, éleveurs mais aussi agriculteurs (cf. chap. XVIII).

Ainsi la tente en peaux *(ehaket)* des nomades cède parfois temporairement sa place à une habitation plus fraîche de saison chaude. En zone des cultures, où le nomadisme est de faible amplitude et ne se pratique plus que pendant une courte période de l'année, l'*ekarban* devient l'habitat principal. Cependant ce type de case ne se groupe jamais en villages, mais constitue plutôt de petits établissements dispersés, organisés exactement sur le modèle des campements nomades. Quand les Kel Tamasheq se fixent définitivement en villages, ils adoptent presque toujours la maison songhay, et les « concessions » s'organisent autour de cours et de placettes. L'*ekarban* forme plutôt des « campements fixes », qui durent quelques mois, sans qu'il s'agisse toutefois d'implantation définitive. C'est tout de même une case qui peut se déplacer, et les campements changent souvent d'emplacement d'une année à l'autre. Il s'agit d'un habitat de semi-nomades, chez qui l'on peut rencontrer une triple forme d'habitat : l'*ekarban* pour la saison sèche, la paillotte ronde *(attaram* ou *bugu)* sur le champ, et la tente en peaux *(ehaket)* pour les déplacements de saison des pluies. Ainsi se manifeste toute la souplesse du genre de vie de ces semi-nomades, qui passent de l'élevage à l'agriculture et au ramassage des produits de la brousse.

Dans le nord de l'Ader et dans la région cultivée autour de Tahoua, on rencontre de très nombreux campements d'*iklan n egef,* ou d'*iderfan* faits de petites paillottes cônicques *(tubokat,* pluriel : *tubokaten).* Celles-ci sont formées d'une armature de branchages souples réunis au sommet. Il n'y a pas de soubassement en terre, comme dans les cases des sédentaires. Sur ce bâti, on dispose des bandes circulaires de paille de *teberemt,* qui se recouvrent l'une l'autre. Ces cases, sans mur à la base, semblent n'être qu'un toit, ou qu'un grand chapeau pointu posé directement par terre. Ces cônes disposés en cercles, sont entourés d'une clôture de branchage, avec au centre un abri pour les heures chaudes du milieu du jour. Une seule ouverture permet de pénétrer dans ces cases et d'y retrouver, le mobilier habituel aux nomades, et la tente en peaux, pliée sur un portoir : c'est en saison des pluies qu'elle sera sortie pour accompagner les troupeaux aux terres salées du nord.

Les Kel tamasheq qui vivent en permanence en zone nomade sous la tente en peaux, préfèrent cependant la remplacer, pendant la canicule, par un abri de paille, moins chaud, qui laisse filtrer le moindre souffle de brise. Cette paillotte est appelée *ekarban,* lorsqu'elle est fabriquée avec un certain soin, et *ifi* lorsqu'il s'agit d'un abri sommaire.

D'avril à juin, en effet, les Touaregs de l'Azawagh, les Kel Dinnik, ne se déplacent plus guère, et préfèrent alors se reposer sous des abris plus frais. C'est un édifice tronconique de cinq à huit mètres de diamètre. « Des branches droites sont fixées verticalement, sur le pourtour, reliées entre elles par trois cercles de branches. Les interstices sont fermés par des pailles de *teberemt,* tressées dans le sens vertical. Le toit est fait d'un entrelac de branchettes et d'herbes sèches jetées çà et là. La porte carrée est obstruée par un volet de branches et d'herbes sèches. Ces habitations sont très agréables et spacieuses. » (NICOLAS, 1938, p. 61).

Cette demeure temporaire, nous l'avons effectivement rencontrée, dans l'Azawagh, chez les Kel Nan, les Tiggirmat et tous les Iullemmeden, à l'époque où ils sont à peu près fixés, mais dans les campements, bien des tentes restent encore en service. Lorsque la pluie est revenue, au mois de juin, tous les nomades reprennent l'*ehaket*, qui résiste si bien aux tornades et permet de se déplacer facilement.

Les Kel Tamasheq, qui font des incursions en zone sédentaire, construisent aussi, en saison chaude, des *ekarbanen,* abris très simples formés d'un pilier central qu'entoure une série de fourches, selon un plan grossièrement carré. Des branches sont posées horizontalement, en étoile, du pilier central aux fourches environnantes. Les murs sont cloisonnés par des tiges de mil, ainsi que le toit. Par dessus, on met de la paille en vrac pour donner une épaisseur plus grande contre les rayons du soleil. Ce sont donc des abris très sommaires, que l'on abandonne sur place, s'il le faut, et qui sont toujours temporaires. Nous avons rencontré de telles demeures chez des *iklan* et des *iderfan* au sud-ouest de Tahoua.

Quant aux Kel Tamasheq implantés en zone sédentaire, ils ont adopté des types d'habitation conformes à leur nouveau genre de vie : cases et maisons en banco (Kel Gress), *ekarban* (Touaregs de l'ouest nigérien) ou paillottes. Mais pendant la transhumance d'hivernage, chaque groupe utilise le type de tente conforme à sa tradition, en nattes pour les premiers, en peaux pour les autres.

Les deux types de tentes nomades utilisées par les Kel Tamasheq présentent chacun des avantages et des inconvénients spécifiques et contraires : La tente en peaux est plus imperméable et plus résistante aux tornades et au vent que celle en nattes. Par contre, elle se transforme en une serre sans aération aux mois d'avril et de mai, alors que les nattes laissent passer le moindre souffle d'air et procurent alors un abri relativement confortable.

La tente en peaux implique un investissement beaucoup plus lourd que celle en nattes : si l'on considère qu'une peau coûte environ 500 Francs CFA, un velum de taille moyenne (70 peaux) revient à environ 35.000 Francs CFA, et représentait, avant la sécheresse, l'équivalent de deux chamelles dequatre ans ou de trois vaches. Les tentes en nattes coûtent considérablement moins cher, et ne demandent pas un travail d'assemblage comparable. Mais il est vrai qu'une tente en peaux ne s'achète pas au marché, et qu'une partie des peaux sont données par des parents et des amis.

La tente en nattes est beaucoup plus encombrante que la tente en peaux, et s'il suffit d'un animal porteur pour transporter l'*ehaket* et ses piquets, il en faut deux ou même trois pour la tente en nattes : on a vu que cette incidence n'a pas découragé les Kel Gress de continuer à l'utiliser sur les longues distances qu'ils parcourent chaque année.

2. LE CAMPEMENT *(AGHIWAN)*

Le campement peut être défini comme l'ensemble des tentes abritant des familles appartenant à une même tribu *(tawshit),* rassemblées dans un même lieu pour exploiter un même espace : c'est l'unité résidentielle de base, mobile et variable dans sa composition. L'organisation spatiale du campement semble souvent anarchique et la position des tentes les unes par rapport aux autres ne paraît pas obéir à un schéma qui se répéterait à chaque déplacement. Les tentes ne s'ordonnent pas en cercle autour d'un parc à bétail, mais se répartissent sur de vastes surfaces, par groupes de deux ou trois, manifestant des voisinages préférentiels, entre un père et ses fils ou entre deux frères et leur mère par exemple. Les tentes ne se font pas vis à vis mais s'alignent selon leur axe longitudinal grossièrement orienté nord-sud, et peuvent s'étirer sur près d'un kilomètre quand elles sont disposées le long d'une vallée par exemple, où chacune essaie de tirer parti de la topographie. De ce fait, chaque famille peut préserver une relative intimité puisque les ouvertures des tentes ne se font pas face. Entre ces alignements, les bovins ont un emplacement réservé où ils sont rassemblés durant la nuit (1), alors que chamelons et chamelles reposent à proximité des tentes et que moutons et chèvres sont souvent parqués dans des enclos. Au delà du bétail et des haies d'épineux, on distingue chez les plus aisés les tentes des serviteurs. *Aghiwan,* le campement, quelle que soit sa taille, est la référence permanente de tout nomade Kel Tamasheq. Au cours de la saison

(1) *asegen shitan* : lieu d'accroupissement des vaches. Cf. *segen*, fait d'accroupir (FOUCAULD 1951-52, I : 453).

des pluies, le fonctionnaire touareg en poste hors de la zone nomade s'efforce par tous les moyens de rejoindre son campement en marche vers les sources salées. Certains étudiants ou stagiaires en Europe n'hésitent pas à revenir à leurs frais pour vivre dans leurs campements cette période heureuse. *Aghiwan* représente pour les Kel Tamasheq le centre de leur univers mobile.

Le campement n'est pas seulement constitué par un ensemble de tentes, mais aussi par la somme de plusieurs cellules économiques distinctes. A la base, l'unité domestique ou « cuisine » correspond en général à une famille nucléaire à laquelle peut être associée une famille serve, chargée de la préparation de la nourriture. C'est à l'intérieur de cette cellule que les repas s'organisent et que le chef de famille distribue quotidiennement la ration de mil à préparer (1).

L'unité de gestion des troupeaux regroupe souvent plusieurs cellules-ménages : il s'agit en effet de gérer en commun les troupeaux, ce qui permet de regrouper les chamelles, les vaches, les chèvres et les moutons, et de partager les tâches pastorales de gardiennage, d'abreuvement ou de traite. Une telle unité de gestion (2) groupe souvent les troupeaux d'un père et de ses fils, ou de plusieurs frères, bien que chaque individu garde la propriété de ses animaux particuliers qu'il connaît personnellement. Si deux frères mariés constituent une telle unité de gestion, ils forment néanmoins deux « cuisines » et deux budgets séparés, chacun vendant ses animaux pour se procurer les céréales nécessaires à l'alimentation de sa femme et de ses enfants, ou tout autre bien, et possédant un matériel domestique complet.

Si les campements sont de taille variable selon les saisons, certains d'entre eux rassemblent toujours de très nombreuses tentes, comme ceux des chefs qui attirent de nombreux visiteurs pour des séjours plus ou moins longs : à la famille proche du chef s'ajoutent les captifs, les artisans, dont certains sont spécialisés dans des tâches d'intendance, et une clientèle de marabouts, dépendants, ou simplement parasites. Le campement de Mokhammed ag El Khorer, fils du dernier *amenokal* des Iullemmeden Kel Dinnik, chef actuel du 3e Groupe, répond à une telle description. Autour de la tente-fanion, la plus grande de l'Azawagh avec ses deux cents peaux, la plus belle aussi par son mobilier, ses aménagements, avec le lit du chef souvent isolé en cellule par le jeu de la natte-paravent, se trouve d'un côté la mosquée, simple cercle de sable fin entouré d'une haie, et de l'autre la tente d'un jeune fils du chef, encore célibataire. Eloignée d'environ 70 mètres, une autre tente de belle venue, celle du neveu du chef, Ghumar ag Bazo, héritier probable et seconde personnalité de ce campement (3) dont parfois il s'écarte avec ses gens : il est ici entouré de ses propres artisans (six tentes) et de ses captifs (quatre tentes). Plus loin encore, les tentes d'autres parents, entourées de celles de leurs captifs et d'étrangers de passage : un Arabe et deux *imghad* (Illabakan), venus rendre visite et prendre le vent. Au total, une quinzaine de tentes appartenant à des *imajeghən* ou à des *imghad* et vingt-cinq aux captifs et forgerons, ce qui indique l'importance des « services » qui à tout moment doivent pourvoir à la réception d'hôtes de passage.

Les *ineslemən* (religieux) forment aussi d'importants campements, groupés autour de marabouts savants et influents. De nombreux visiteurs viennent ici s'instruire. Le campement de Khamed el Mumin, près d'Abalak, fut jusqu'à son décès en 1965 et aujourd'hui encore avec son fils Mokhammed, un lieu de visites et de rencontres. Même situation dans le campement des Tarkatmat, dont El Fezazi, le chef, dirige l'ensemble des tribus religieuses Ijawanjawaten : il regroupait quarante tentes en janvier 1964, près de Den Buten.

Mais le plus grand campement de l'Azawagh est sans conteste celui des Tamesgidda, dont l'autorité et la science de ses savants *(alfaqiten)* attirent tout un peuple de Kel Tamasheq, issus de tous les groupes et de toutes les fractions. Longtemps soupçonné par l'administration coloniale de répandre un islam dangereux, hostile à l'ordre établi, ce campement fut l'objet d'une surveillance attentive. En saison sèche, il se tient près des puisards de Gharo au nord de la station de pompage de Tchin Salatin.

Ici les tentes sont innombrables, et se perdent à l'horizon, derrière de petites dunes. Leur nombre dépasse certainement la centaine. Au centre, près de la tente du chef Khamed Abdulay, à la voix douce et égale de l'homme de Dieu, la « mosquée », emplacement au sol de sable fin, entouré d'une solide clôture de troncs. La vie du campement est rythmée par les prières, et il y règne un calme studieux, en dépit du grand nombre d'habitants. Implantées dans toutes les directions, les tentes sont dispersées un peu au hasard, selon l'ordre des arrivées : campement composite, dont certains éléments demeurent sur place seulement pendant quelques semaines, et d'autres plusieurs années.

---

(1) On se reportera à l'analyse d'un campement des Illabakan *in* BERNUS, 1974 : 101-104.

(2) Cf. Chapitre IX, 3.

(3) Description du campement en janvier 1964.

Mais ces campements de chefs, politiques ou religieux, sont un peu particuliers, et possèdent une importante part de « population flottante », qui ne se déplace pas toujours avec la totalité de ses troupeaux. En fait, la taille des campements est essentiellement variable. S'il en est de deux ou trois tentes, comme de cinquante ou cent, le campement de dix à vingt tentes est le plus fréquent, car il représente une unité assez souple, correspondant à une famille élargie.

En début de saison sèche, lorsque l'eau remplit encore les mares, les campements peuvent se disperser, se morceler, au gré des besoins ou des habitudes de chacun. Lorsque vers le mois de mars le soleil assèche tous les bas-fonds, les points d'eau pérennes, puits, stations de pompage ou fleuve, concentrent un grand nombre de nomades. Ceux qui craignent la foule peuvent rester auprès des puisards encore en eau, mais ils ne forment alors que des groupuscules, car l'eau y est mesurée, et ne peut alimenter que de petits troupeaux.

En saison des pluies, lorsque la transhumance vers le nord s'organise, les campements sont de taille très variable : ce ne sont alors que des installations provisoires, qu'on lève tous les deux ou trois jours.

C'est bien sûr en saison sèche que les campements nomadisent le moins. On se déplace cependant de temps à autre dans un faible rayon, ne serait-ce que pour quitter un emplacement souillé par les déjections animales et rechercher un sable propre où il fait bon poser sa natte, et trouver de l'herbe pour les petits animaux qui restent aux alentours des tentes. Ces déplacements de saison sèche sont limités; aussi le campement prend le temps de s'installer, et parfois l'on enclôt les tentes d'une haie d'épineux, pour les isoler des vaches et des chèvres indiscrètes.

Le campement de Najim, chef des Illabakan, après avoir attendu la levée de l'herbe nouvelle, prend la route du nord au cours de l'été 1967. A son départ, le 12 août, il comprend vingt-huit tentes rassemblant une population de cent quatorze personnes, ce qui représente donc une moyenne de quatre habitants par tente; mais il faut signaler que quatre tentes sont occupées par des femmes seules (trois veuves et une divorcée).

Ces vingt-huit tentes représentent vingt et une « unités domestiques » (cuisines) et neuf unités de gestion des troupeaux. L'unité domestique correspond à peu près à la famille nucléaire, à laquelle s'adjoint ici ou là une mère veuve, rarement une tente de serviteurs, car ceux-ci possèdent généralement leur propre cuisine, tout en étant plus ou moins associés à l'économie de leurs maîtres, par l'intermédiaire des femmes serves dont les maris sont des étrangers dans la plupart des cas (cf. Bernus, 1974 : 35-37) venus vivre ici avec leurs épouses.

Quant aux unités de gestion des troupeaux, elles regroupent de nombreuses familles nucléaires :

Tableau 25
Composition des unités de gestion des troupeaux

Père + fils mariés	2
Frères mariés + mère veuve ou Frère ou sœur divorcé(e) + mère veuve	3
Unités indépendantes	4

Il faut signaler que si les unités indépendantes sont les plus nombreuses, elles ne possèdent que de petits troupeaux par rapport aux deux premières catégories qui regroupent en gros 80 % du bétail.

Ce campement perdit deux tentes dans les semaines suivantes, puis resta très stable durant toute la migration estivale, jusqu'à l'éclatement provisoire en septembre : alors les troupeaux, conduits par une partie seulement des familles furent conduits aux sources salées, avant de rejoindre, à marches forcées, trois semaines après, le campement en marche vers le sud. Les tentes du chef, de ses fils, de ses filles mariées et de ses serviteurs, ont formé pendant les années suivantes une solide unité résidentielle, ne variant que provisoirement, par des visites ou des séparations temporaires. Ce campement de Najim, aujourd'hui décédé, est devenu celui de Kili-Kili, son fils et successeur, qui malgré sa jeunesse possède une personnalité incontestée par l'ensemble des Illabakan.

Chaque campement, qu'il soit très important ou qu'il ne comporte que quelques tentes, reflète une atmosphère particulière au groupe qui l'habite. Chez les *imajeghən* ou les *imghad,* la venue d'un étranger provoque une animation rapide : on se réunit sous la tente du chef ou d'un notable. Des coussins, des

couvertures, sont disposés à terre. Hommes et femmes se groupent. La bouilloire est mise sur le feu, un peu à l'écart; le service à thé est sorti du petit sac de cuir, le pain de sucre est cassé avec un marteau ou le cul d'un petit verre : ce bruit familier fera sortir de leurs tentes les retardaires qui se joindront rapidement au reste de la compagnie. Des fragments de sucre sont introduits dans la théière où repose déjà le thé. L'eau bouillante vient associer l'amertume et la suavité des deux éléments. La petite théière est posée sur les braises incandescentes que l'on ranime au souffle d'une sandale qui balaie l'air. Puis d'un geste large, l'homme qui s'est chargé de cette préparation et est devenu ainsi le centre de l'assemblée, élève la théière, et d'un long jet précis, emplit les verres disposés sur un plateau. Le contenu de chaque verre est alors transvasé dans la théière, puis le même cérémonial est répété plusieurs fois. A chaque opération, l'homme, abaissant le voile qui lui couvre la bouche, goûte avec un bruit de succion témoignant de toute l'attention qu'il porte à cette dégustation. Quand il juge le breuvage à point, les verres sont à nouveau remplis et distribués en respectant l'ordre de préséance. Immédiatement, la théière est remise sur les braises, après que l'eau bouillante ait été versée sur de nouveaux morceaux de sucre, et au premier verre amer succède un second plus doux, et un troisième et dernier qui n'est plus qu'un sirop.

Et la conversation s'anime, tandis que l'on sort un *amzad* (vièle) qu'une femme se met à faire grincer. Des jeunes filles l'accompagnent en chantant, et des hommes récitent des poèmes.

Dans ces campements *imajeghən* les tentes sont très ouvertes, et l'on peut rendre visite aux uns et aux autres à toute heure du jour. Le matériel que l'on apporte avec soi, pour camper ou pour travailler, est l'objet de la plus vive curiosité et parfois même d'une convoitise non dissimulée. Parfois un chef autoritaire, avant de se laisser questionner par le curieux impénitent qu'est le chercheur, demande qu'on lui rapporte fidèlement les paroles recueillies dans les campements voisins. Et le chercheur, par un juste retour des choses, est soumis à la question, et doit lire ses notes sous le regard perçant d'un Mokhammed ag El Khorer qui veut tout savoir de ce qu'ont dit « les gens de Matafa », le vieux chef des Tiggirmat auxquels l'oppose, depuis des années, une vieille rivalité.

Puis les conversations commencent, les récits se succèdent jusque tard dans la nuit, non sans que sourdent dans les voix, une nostalgie des temps passés, un regret de l'époque où la force, le courage, pouvaient s'exprimer, et où les jeunes gens étaient jugés sur leur vaillance, leur endurance et leur courage physique.

Les campements *imghad* sont pareillement ouverts et accueillants, les réunions attirent hommes et femmes dans une atmosphère de gaieté et de détente, où les regrets du passé sont moins souvent exprimés, et où les problèmes de la gestion des troupeaux sont fréquemment évoqués.

Plus modeste, le campement d'*iklan* ou d'*iderfan* accueille l'étranger avec une égale bienveillance. Le jour les tentes sont souvent désertées par les hommes partis au puits, au pâturage ou aux champs. Les femmes elles aussi s'absentent souvent pour aller récolter des graines sauvages ou de la paille pour leurs travaux de vannerie. C'est le soir, autour du feu, que la réunion se forme, et que les hommes lancent des devinettes, des proverbes, et disent des contes. C'est une franche gaieté qui règne, et l'émulation aidant, chacun veut dire son mot, poser sa devinette, ou tracer une énigme sur le sable. Et les jeux remplacent les paroles : un jeune homme prend, avec la bouche, un caillou sans mettre les genoux à terre, et invite ses camarades à en faire autant.

Toutes ces réunions, de quelque campement qu'il s'agisse, s'organisent autour d'une théière qui frémit sur les braises, car le thé délie les langues et répare la fatigue.

Pendant que l'on parle, les coins noués des vêtements s'entr'ouvrent pour y chercher une pincée de tabac que l'on met au creux de la main, avant d'y verser le contenu de l'étui porté en sautoir, fine poudre noire, paille d'*afazo* calcinée. Avant d'être mise en bouche, une partie de la boulette ainsi préparée est souvent passée au voisin, dont la main s'est faite pressante. Les jets de salive noirâtre fusent vers les très rares interstices du sol nu, entre les pieds ou à travers les jambes des assistants, avec une remarquable précision. Alors, d'un revers de main, on recouvre de sable la partie du sol qui a été choisie pour cible.

Souvent, on pose délicatement la tête sur les genoux d'un voisin ou d'une voisine, qui se lance alors dans une étude attentive de la chevelure, et qui, d'un pincement de l'ongle qu'accompagne un petit sifflement de satisfaction, signale chaque prise et chaque victoire (1).

On se presse toujours beaucoup autour d'un étranger, dans un but qui n'est pas toujours désintéressé. Mais aux réunions spontanées qui se forment, hommes et femmes se mêlent avec un égal

(1) On trouve au Moyen Age, chez les Occitans du village de Montaillou, des scènes d'épouillage public ou privé identiques, « faisant partie de la bonne amitié » (LE ROY LADURIE, 1975 : 203). Signalons toutefois que cette liberté d'allure est parfois limitée par la présence dans l'assistance de personnes en face desquelles il convient d'observer une attitude d'évitement, beaux-parents en particulier, réels ou potentiels, ou « classificatoires ».

empressement. L'espace est réduit sous la tente, et l'on s'assied, l'on s'accoude sur un coussin, ou l'on s'appuie sur un voisin. Les heures passant, chacun tente de trouver une position plus confortable, s'adossant ou posant sa tête sur un voisin mieux installé.

Les femmes sont mêlées à l'assistance. Elles participent largement aux dialogues, plaisantant avec hardiesse, ridiculisant ou même insultant un cousin croisé *(abobaz)*. Cette liberté d'allure et de langage est très étonnante pour qui est habitué à la séparation presque complète des sexes toujours observée en public dans le reste de l'Afrique.

Les campements religieux sont plus solennels. Le visiteur est installé un peu à l'écart. Les hommes viennent le saluer : les mains glissent l'une sur l'autre, sans jamais se serrer, et les bouts des doigts claquent en se séparant. On apporte là, avec cette générosité qui caractérise l'hospitalité nomade le thé et le pain de sucre, le plat de mil et parfois, le lait de chamelle encore chaud. Puis on s'informe de la raison de votre visite, on promet de revenir après la prière, assuré que tout a été fait pour votre confort.

Au campement il règne un calme que viennent seulement troubler le bruit des pilons et l'agitation des servantes qui préparent le repas du soir. Les grandes tentes des maîtres ont leurs bords abaissés. Les femmes y restent cachées, et lorsque la nature les force à « visiter la brousse », elles s'enroulent dans une natte de lit ou la disposent comme un bouclier, face aux regards indiscrets. Ces panneaux qui se déplacent au milieu des tentes sont des apparitions étranges qu'il convient d'ignorer.

Le campement constitue l'unité de base de la vie sociale touarègue : dans une tribu, on peut facilement répertorier les principaux campements que l'on désigne du nom de la personnalité dominante, qui en est le centre et le point de ralliement. A partir de ces unités désignées comme « le campement de Mohammed » ou de « X », de petits noyaux peuvent se détacher provisoirement. Mais le campement fonde sa cohérence autour d'un homme et de sa famille.

La mobilité du campement dans l'espace comme dans sa composition permet à la fois une exploitation fine d'une zone aux ressources variables, et le rassemblement ou l'éclatement des familles, sans que les tensions ne s'exaspèrent en des cohabitations obligées. L'écologie du milieu et les rapports humains se relaient ou se recouvrent pour justifier toutes les formes d'organisation du campement.

CHAPITRE VIII

LA VIE DU NOMADE

1. LES ÉTAPES DE LA VIE

NAISSANCE ET IMPOSITION DU NOM

La tente est le cadre de la vie d'une famille touarègue : c'est le symbole du mariage, le lieu de rassemblement, où le berger isolé revient périodiquement, le siège du foyer et de la vie en société. C'est sous la tente que la femme met au monde ses enfants, que le garçon vit jusqu'à l'âge de la puberté, et la fille jusqu'à son mariage. Lorsque la jeune épouse doit accoucher de son premier enfant, quelquefois du second, plus rarement du troisième, elle vient dans le campement de sa mère : car c'est dans le campement maternel, parmi les femmes qui l'ont élevée, qu'elle sera le mieux soignée et assistée : si elle souffre, elle pourra gémir, laisser échapper ses plaintes, et même injurier ces femmes qui l'entourent, sans qu'on lui en tienne rigueur, ce qui ne serait pas concevable dans sa belle-famille. Elle apporte en général sa tente avec elle et s'y abrite avec ses enfants, si ce n'est pas sa première grossesse. Pendant ce temps, s'il est resté dans son campement pour s'occuper des troupeaux, son mari devra se contenter de dormir à la belle étoile, abrité sous un arbre. Elle est aussi accompagnée d'animaux laitiers, pour ne pas être à la charge de ses parents pendant la durée de son séjour.

On dit d'une femme enceinte « *telegh n yet* » « elle a l'esprit », périphrase comparable à celles qui sont utilisées en français pour caractériser cet état. La femme continue à vaquer à ses occupations jusqu'à l'extrême limite : on sait qu'elle ne doit pas rester immobile, ce qui rendrait l'accouchement difficile, et l'enfant « rendu paresseux » ne chercherait pas à venir au monde rapidement. Si les douleurs se précisent et que la naissance tarde, deux femmes prennent la parturiente par les épaules et la font courir. Lorsque le moment est venu, la femme se met à genoux, et saisit à pleines mains le piquet central de la tente, et les assistantes reçoivent le nouveau-né entre leurs mains. Elles coupent le cordon ombilical à la hauteur du genou de l'enfant, puis lavent le bébé à l'eau chaude. La femme se couche alors avec son nouveau-né à ses côtés.

Des naissances se produisent souvent au cours de la nomadisation estivale, dont le cours, réglé par les besoins des animaux et l'état des pâturages, ne saurait être modifié. Ce sont les habitudes des humains qui doivent se plier aux nécessités de la vie nomade : Le 13 septembre 1967, Baz, la fille aînée du chef des Illabakan, déjà mère de cinq enfants, mettait au monde un garçon, entre In Gall et Tegidda n tesemt, à plus de 150 kilomètres des parcours de saison sèche, quittés depuis le 12 août. C'était le point extrême atteint par les Illabakan au cours de la cure salée. Quelques jours après, le retour allait s'amorcer et seuls quelques bergers devaient conduire les troupeaux de chamelles aux sources salées de Gélélé. La saison avait été bonne, les pâturages étaient abondants, et le campement resta six jours sans se déplacer après la naissance de l'enfant, d'autant plus que les ânes porteurs s'étaient égarés.

Par contre, l'année suivante, en raison des conditions climatiques, les choses se passèrent différemment : la saison avait mal commencé, par des pluies trop précoces et abondantes, qui avaient provoqué le départ anticipé des campements un peu au nord de leurs parcours habituels (cf. BERNUS

1974 : 56). Le 16 août, après quelques jours d'indécision et de discussions, les Illabakan décident de partir de la vallée de Shiwalemban vers le nord. Dans la nuit du 17 août, Taghmet ulet Ghalisun, épouse du fils aîné du chef Najim, accouche d'une fille, après avoir au cours de la journée précédente effectué une étape de trois heures et demi à dos de chameau. Le campement de ses parents n'est pas très loin, mais les nécessités de la gestion du troupeau en cette période difficile ont rendu sa présence souhaitable auprès de son mari, même au moment de la naissance. De plus, elle est déjà mère de quatre autres enfants, et elle peut se contenter de l'assistance de ses belles-sœurs, qui sont aussi ses cousines. Cette année-là, l'eau est rare, les mares sont déjà vides, et le rythme du déplacement moins régulier et prévisible. Dès le 19 août, le campement poursuit sa route vers le nord, et la reprend à nouveau le 22 et le 23. L'enfant est porté par une servante juchée sur un bœuf; on l'enveloppe de pagnes pour le protéger du soleil. L'accouchée a repris sa place sur son chameau de selle...

Pendant les six premiers jours de la vie de l'enfant, qui précèdent l'imposition du nom, la jeune femme garde près d'elle une alène *(tistant)* qu'elle enfonce dans ses cheveux, ou un couteau planté tout près de son lit et qu'elle emporte avec elle chaque fois qu'elle doit s'éloigner de sa tente, car jusqu'au jour du baptême on peut craindre l'action maléfique des diables, des génies *(eljeynen)*, qui de leur côté redoutent le fer qui les tient éloignés.

La mère reste couchée pendant ces six jours, et ce n'est que le septième qu'elle réapparaît en public. Elle peut alors regagner le campement de son mari ou demeurer encore dans celui de ses parents, car elle ne reprendra vraiment le cours normal de la vie conjugale que quarante jours après la naissance; alors seulement elle se fait coiffer, se lave complètement, fait nettoyer ses vêtements, et peut à nouveau prier.

C'est le septième jour qu'un marabout donne un nom à l'enfant *(isðm,* pl. *isemawan)*. Ce nom est tiré de la tradition coranique, Mokhammed, Akhmed, Musa, Sidi, Gheli ou Ghabiden pour les garçons, Awa, Fati, Gheishatu ou Mariama pour les filles. Le père, surtout chez les *imajeghðn* peut lui aussi donner un nom à son enfant, typiquement touareg et ne devant rien à l'islam, comme par exemple Bodal, Bedrun, Abarad, Bazo, ou encore un nom d'animal sauvage, Hamdagh (la Girafe), Efarghas (la Tortue), Awaqqas (le Lion) pour les garçons, ou Tawaqqast pour les filles. Du nom religieux ou du nom profane, un seul subsiste dans l'usage. Les *ineslemðn* gardent toujours le nom coranique, alors que les guerriers préfèrent bien souvent le nom tamasheq.

En plus du nom donné à la naissance, l'enfant reçoit souvent un surnom (1), rappelant un travers physique, le lieu de la naissance, ou tout autre événement. Les grands'mères ou les tantes de l'enfant ont l'habitude de donner des surnoms qui parfois n'ont aucun sens mais peuvent rappeler une onomatopée répétée à l'enfant en bas-âge : Kili-kili par exemple. Quant aux jeunes *iklan*, leurs maîtres aiment souvent à les plaisanter, à mettre en relief un de leurs travers, ou encore les désigner par un trait qui évoque un souvenir précis. Chez les Tahabanaten du nord d'Ayorou, une petite servante avait été nommée *Teshent*, « Petite Incisive » par son maître qui l'avait vue grandir et ses dents percer. Un autre appelle son captif *Ihirni* terme qui désigne le grognement des animaux domestiques à l'approche de l'homme, car dans son enfance il criait et grognait ainsi derrière la tente. Une autre petite servante, vive et active, est surnommée *Teylimu,* nom d'un petit chien qui court toujours dans les jambes de son maître.

Traditionnellement, on ne doit jamais prononcer le nom d'un parent, ni d'un homme décédé. Aussi lorsque dans un même groupe cohabitent deux homonymes (2) et que l'un des deux vient à mourir, on donne un surnom au survivant pour éviter de prononcer ce nom. De même, lorsqu'un chef porte le nom d'un animal, on évite de désigner l'animal par son nom : ainsi, comme le chef des Tahabanaten s'appellait Amdagh « Girafe », les Touaregs de son groupe ne parlaient des girafes, très nombreuses dans cette région, que sous le nom Zarma de *tegergedu* ou *burey*. Bien souvent, le surnom efface le nom : dans un campement des Illabakan où avait été fait un relevé des surnoms, on a pu donner le plus souvent le nom de baptême d'origine, pris dans la tradition islamique; dans trois cas cependant, l'informateur, proche parent des intéressés, avait totalement oublié le nom originel. La proportion de personnes affublées d'un surnom est considérable, dans tous les groupes non religieux. FOUCAULD, (1951-52, III, 1002) l'estime à un sur trois, et il semble que le pourcentage soit comparable dans les autres régions.

Les Touaregs, qui ne possèdent pas de patronyme, sont donc difficiles à identifier. Pour préciser dans ses registres l'identité de chacun de ses administrés, l'autorité coloniale fit suivre le nom de chaque

(1) *taselfest,* pl. *tisðlfas*.

(2) *Anemaghru*, c'est ainsi que se désignent mutuellement deux hommes qui portent le même nom.

personne recensée du nom de son père : pour un homme on porte par exemple : Mokhammed *ag* Musa (*ag* = fils de), et pour une femme, *ulet* fille de). Cela ne fut pas sans poser parfois de graves problèmes, en raison de l'interdit portant sur le nom des parents, et surtout en public et devant des étrangers. Il fallut donc souvent avoir recours à des forgerons (1), et jamais aux intéressés eux-mêmes. En dehors du fait que ce fut souvent la cause de bien des erreurs et d'imprécisions dans les documents administratifs, cette répugnance des nomades à décliner leur identité et celle de leurs descendants fut souvent considérée par les agents de l'administration coloniale comme une preuve évidente de mauvaise volonté.

Le petit enfant est souvent placé dans une sorte de berceau-hamac (2) suspendu aux piquets de la tente, et que l'on peut doucement balancer. Mais sa vie sera bien différente selon qu'il appartient à une famille de serviteurs ou de maîtres. Un jeune *amajegh*, par exemple, dès qu'il a été baptisé, est pris en charge par une servante de dix à treize ans, qui vaque à ses occupations domestiques avec le bébé sur le dos. Elle apporte l'enfant à sa mère lorsqu'il crie pour la tétée, mais toute la journée, c'est au contact et à la chaleur de cette jeune servante que le bébé s'éveille à la vie. La nuit, c'est aux côtés de sa mère qu'il repose, mais le jour, il vit au rythme du corps de la *tashkut*, il est balancé par ses mouvements, secoué par la chute du pilon dans le mortier, incliné en avant sur son dos lorsqu'elle se penche pour balayer le sol de la tente. Quand l'enfant commence à marcher, il couche auprès de ses frères et sœurs, ou encore à côté de sa *tashkut*, au fond de la tente. Le petit *akli*, lui, vit avec sa mère, comme tous les enfants d'Afrique. C'est elle qui le porte dans le dos, interrompt son travail lorsqu'il crie pour lui donner le sein, le nettoyer, et qui veille sur lui la nuit comme le jour.

ADOLESCENCE

Jusqu'à ce qu'il commence à marcher, l'enfant est tout nu. Ce n'est qu'à partir de six ou sept ans que les petits garçons portent un pantalon de cuir. Les jeunes *iklan* continuent souvent à le porter, alors que les autres jeunes garçons le remplacent par un pantalon de tissu, de forme très ample *(ekarbey* ou *kerteba)*. Un petit boubou *(tekarsheyt)* vient habiller le garçon de douze ans, et ce n'est que plus tard que le grand boubou *(tekatkat)* tend à le remplacer. Mais c'est surtout dans l'organisation de son temps que l'*akli* se différencie du jeune garçon de condition libre. Qu'il habite près de son père dans un campement indépendant ou qu'il vive près de son maître, il est chargé dès son plus jeune âge de rassembler le soir près des tentes les cabris, les agneaux, ou d'attacher les veaux. Vers huit ou dix ans, dès qu'il est suffisamment fort, il s'en va chaque jour au pâturage avec les chèvres et les moutons, et revient seulement le soir au campement. S'il n'est pas encore assez robuste pour abreuver les animaux, il les conduit au puits, où l'attendra un adulte qui se chargera de tirer l'eau pour lui.

Au même âge un enfant de condition libre, appelé *abarad* et non *ashku* ne s'occupe guère des animaux. Le jour il court la brousse aux alentours du campement, chassant les margouillats et les mulots, ou cherchant baies, jujubes ou dattes sauvages dont il fait ses délices. Il revient au milieu du jour pour le repas qui l'attend. Il peut à l'occasion aider à attacher les petits animaux en fin de journée, mais il ne va pas au pâturage conduire les chèvres et les moutons. Telle est la vie très libre du jeune *amajegh, amghid* ou *aneslem.* dans les campements où de jeunes serviteurs peuvent encore s'occuper du troupeau et le décharger de ces tâches contraignantes que sont la garde du bétail, la recherche des animaux égarés, la conduite au puits. Mais cette situation privilégiée tend à disparaître, et bien souvent aujourd'hui le départ des *iklan* contraint les « jeunes gens de bonne famille » à remplacer dans leurs tâches les *ishkiwən* (pluriel de *ashku*) qui ont suivi leurs parents vers les zones agricoles.

Pour toutes les pratiques de la vie pastorale, les jeunes gens s'initient au contact de leurs aînés : très jeunes ils savent traire et donner des soins à un animal. Les personnes âgées leur dispensent cependant

(1) Les « forgerons » (artisans), en dehors de leurs activités proprement techniques ont une fonction d'intermédiaires. N'étant pas tenus à la *tekaraqit* (pudeur, réserve, retenue,« honte », cf. 156) ils sont utilisés pour transmettre les messages qui ne peuvent l'être directement par les intéressés, sous peine de manquer à la bonne éducation (cas minimum) ou de rompre un interdit (cas maximum). Cf. p. 98 l'acte de soumission aux Français signé par un forgeron à la place de l'*amenokal* des Iullemmeden.

(2) Le berceau est fait d'écorce de *tamat (Acacia ehrenbergiana)* et de paille d'*afazo (Panicum turgidum).* On l'appelle *tawliwula* dans l'Ahaggar (FOUCAULD III : 1487) et dans l'Azawagh (NICOLAS, 1950 : 225), *elghawa* sur la rive Gurma, *esakensak* également dans l'Azawagh.

une instruction théorique, celle des caractères de l'écriture *tifinagh*, que presque tout le monde, hommes ou femmes, pratique en zone nomade (1). Cette vieille écriture berbère n'a pourtant jamais servi à transcrire la littérature orale, les contes ou les poèmes. Ce n'est que depuis peu qu'on cherche à lui donner ce rôle, à travers les programmes d'alphabétisation des adultes notamment. Ecriture du berger, qui grave son nom ou celui de sa belle sur la pierre ou sur le tronc d'un arbre, écriture de l'artisan qui signe de son nom les objets, couteau, cuillère ou selle qu'il a confectionnés, elle demeure étonnamment vivante, d'un bout à l'autre du pays touareg, dans toutes les couches de la société, contrairement à ce qu'ont pu en dire certains voyageurs du début du siècle.

A côté de cet enseignement berbère, les enfants suivent tous, pendant une période plus ou moins longue, l'instruction coranique dispensée en arabe par un lettré du campement ou un marabout réputé qui tient école dans la région. L'enseignement religieux est assez florissant dans l'Azawagh, où les tribus *ineslemən* sont nombreuses.

Vers six ou sept ans, les jeunes garçons sont circonsis par un marabout ou un artisan. Parfois une fête, marquée essentiellement par l'abattage et la consommation d'un animal, clôt la période de repos qui suit la circoncision quand plusieurs jeunes enfants d'un même campement ont été opérés ensemble. Dès cet âge, le garçon ne passe plus qu'occasionnellement la nuit sous la tente de ses parents : il couche ici ou là, avec ses camarades sur une natte à la belle étoile, ou sous un arbre dont il a aménagé les abords. Jusqu'à son mariage (sauf chez les *imajeghən*) le jeune homme vivra dans des tentes-hôtes, parfois chez ses grands parents, ou sous des abris naturels *(ifi)* qu'il aménage dans les lieux arborés proches du campement.

Aux alentours de sa dix-huitième année, le jeune homme, quelle que soit sa condition sociale, reçoit le voile : désormais il ne doit plus laisser sa tête à nu, et il est malséant de se montrer sans *tiggelmust*. Avant d'être enturbanné, le jeune homme est dit *amawad*. Après, on l'appelle *amangad* (2). Cette prise de voile marque le passage à la condition d'homme adulte. Mais elle n'est pas accompagnée de cérémonies particulières, ni par des rites de passage collectifs. C'est individuellement, dans chaque famille, que le père décide que le temps est venu de donner le *tiggelmust* à son fils, faisant de lui un homme. Tout au plus, dans certains cas, organise-t-on un *tende* : les femmes battent le mortier transformé en tambour, tandis que les jeunes gens amis galopent autour du campement sur leurs montures, chameaux ou chevaux. Le jeune homme nouvellement voilé rend visite aux tentes voisines, et l'on peut à cette occasion lui offrir de menus cadeaux : portefeuille *(anfəd)*, bague *(tizebit)*. Mais le voile qui cache son visage lui impose désormais les règles de maintien qui lui ont été enseignées depuis l'enfance, et qu'il a pu commencer à observer tout au long de son adolescence.

Avant d'en arriver là, le jeune homme a commencé à prendre soin de sa chevelure. Pendant toute son enfance, elle a poussé à la diable sans jamais être coupée ou disciplinée, ce qui donne aux adolescents une silhouette assez féminine. En grandissant, il commence à tresser leurs cheveux, et au moment de la prise de voile, la longueur de leurs nattes est pour lui un sujet de fierté : les uns les laissent cachées sous le *tiggelmust*, alors que chez d'autres, elles encadrent le visage et restent pendantes sur les épaules. Si les *iklan* font souvent de multiples petites tresses avec leurs cheveux crêpus, les *ilellan* portent deux longues nattes de chaque côté du visage, ou parfois six à huit de moindre épaisseur, réparties autour de la tête, et qui s'échappent aussi du voile.

Ces nattes *(tajakud,* pl. *tijikad)* sont la fierté des *imajeghən* qui prétendent les avoir plus longues et plus fournies que les *imghad*. Elles sont le signe de la virilité et de la bonne « maison » de celui qui les porte. Par contre, la plupart des jeunes *ineslemən* se rasent le crâne, et avant de porter le voile, n'offrent pas à la vue cette tête en friche, où des cheveux longs, souvent sales et emmêlés, s'échappent dans tous les sens : leur crâne est lisse et propre.

L'*amangad*, l'« enturbanné » est désormais un homme à part entière : il peut partir à la guerre, se joindre aux réunions galantes, rendre visite aux jeunes filles le soir sous leurs tentes, prétendre à bientôt se marier, porter la *takuba*. Il peut désormais prendre sa part des tâches les plus rudes. Si les jeunes hommes de condition libre n'avaient pas l'habitude de conduire les troupeaux, la disparition progressive de la main d'œuvre servile tend à unifier les conditions de vie et à donner à tous les mêmes occupations. La

(1) Un procédé mnémotechnique permet de retenir les *tifinagh*, grâce à une phrase apprise par cœur dans laquelle figurent tous les signes de l'alphabet : « *Fadimata ulet Awdis ta-s wer towdis ilem-net taggalt-net maraw iggesen d-essa* », « Fadimata, fille d'Awdis on ne touche pas sa peau, sa « taggalt » dix-sept chevaux. »

(2) Chez les Iullemmeden Kel Ataram.

différence fondamentale reste que beaucoup de jeunes *iklan* continuent à garder des troupeaux qui ne sont pas les leurs, qu'il s'agisse de ceux de leurs maîtres, ou qu'ils soient rétribués par le propriétaire du troupeau. Mais l'*amangad* est désormais capable de conduire les animaux. Dès 18 ou 20 ans, il va suivre les moutons qui quittent le campement pendant plusieurs mois à la recherche de pâturages : tâche lourde, pénible et ingrate, qui demande une attention permanente et impose un isolement complet. D'autres conduisent les chameaux. Certains restent au campement et vont abreuver les vaches tous les deux ou trois jours.

Le jeune homme, dès lors adulte, s'intéresse aux jeunes filles, à qui il rend de nombreuses visites. Des idylles se nouent, et l'âge du mariage approche. Le jeune guerrier était autrefois prêt à accomplir des exploits et à prouver sa vaillance dans les combats et les rezzous. Aujourd'hui il en est réduit à répéter les récits des guerres révolues, et à s'occuper des travaux d'élevage, qu'il trouve bien prosaïques. Seules les joutes amoureuses, surtout orales, peuvent lui permettre d'exprimer ses talents.

La petite fille en bas âge est, comme son frère, prise en charge par sa mère ou une jeune servante qui la porte sur son dos en s'affairant à ses tâches domestiques. Toute petite, elle va nue, parée cependant parfois d'un pectoral d'argent, de boucles d'oreilles ou de bracelets de pierre, de verroterie ou d'argent. Puis, vers six ou sept ans, elle ceint un pagne de cotonnade bleue autour de ses reins. Petite servante *(tashkut),* elle couche dans la tente de ses maîtres, s'occupe des bébés s'il y en a, balaie la tente, va vider le matin le vase de nuit de sa maîtresse, et retire avec la petite pelle de bois le saible souillé sous le lit des enfants. Pendant le jour, elle va ramasser du bois, et juchée sur un âne, dont le ventre est ceint de l'outre sous-ventrière, elle va chercher l'eau qu'un adulte tire pour elle, elle aide sa mère à piler le mil. Elle participe en somme à tous les travaux domestiques qui ne demandent pas un effort physique trop considérable.

La jeune fille, *tabarad,* des classes libres s'active chez ses parents aux mêmes tâches, à moins que ceux-ci ne disposent de serviteurs ou de petites servantes de son âge, qui viennent de huit à douze ans offrir leurs services. Dans ce cas, elle ne participe pas aux travaux domestiques, elle joue avec ses compagnes, fait des poupées dans l'argile d'une mare voisine, va chercher des baies sur les buissons. Elle apprend aussi à coudre, à écrire les caractères *tifinagh,* et à jouer du violon *(amzad).*

Vers les dix ans, ses parents commencent à la suralimenter, qualitativement et quantitativement, pour la faire grossir selon les vieilles coutumes touarègues : on lui fait boire du lait en quantité trois fois par jour, et en dehors des repas normaux. En saison chaude, si le lait vient à manquer, on lui fait avaler une farine sèche de mil pilé, après laquelle on la contraint à boire de l'eau. Ce véritable gavage est dit *adanay.* Bien entendu, il ne peut être pratiqué que sur une fillette qui ne travaille pas. Il existe un récipient de bois *(aghalla,* pl. *ighallen),* muni d'un long bec latéral que l'on introduit tel un entonnoir, dans la bouche de la petite fille couchée sur le dos, la tête calée entre les jambes d'une servante ou d'une tante. Au début, la patiente se débat. Son estomac se révolte et elle éprouve des nausées. Mais on la force, au besoin en la pinçant cruellement, ou en lui tordant les doigts, et petit à petit, elle finit par s'habituer à ce traitement et à ce régime. Très vite, elle prend des proportions considérables, se gonfle, et devient une masse de chair peu mobile et incapable de tout travail physique. Aussi cette pratique est-elle réservée à une infime partie de la société, aux classes bien pourvues de serviteurs, qui n'ont jamais besoin de chercher l'eau ou de préparer la nourriture. Ces grosses femmes se déplacent assez difficilement et il leur faut l'aide de plusieurs personnes pour se hisser sur une selle. Cette pratique est encore en usage dans certaines familles, et nous l'avons vue infliger de façon régulière dans plusieurs campements à des fillettes d'une dizaine d'années. Mais on peut prédire que, déjà en régression, elle disparaîtra assez rapidement. L'évolution sociale et économique libère de plus en plus de serviteurs et met presque chaque femme au travail. Ce seront sans doute les groupes *ineslemən* qui, les derniers, garderont leurs femmes opulentes et grasses, en raison de leur meilleure adaptation, et de leur plus grande habileté à conserver leur main d'œuvre et leurs richesses, en s'appuyant sur les Livres Saints.

Il n'en reste pas moins que l'idéal féminin reste, chez les Touaregs celui de toujours : la beauté ne peut que s'allier à l'abondance et à l'opulence.

« La femme de chez nous qui est belle... son ventre est gras, il reflue sous ses seins, son nombril est gros. Si c'est une jouvencelle, les seins sont dressés, si (c'est) une femme qui a engendré, les seins sont longs (et) sont gonflés de lait; ses fesses sont grosses ainsi que ses cuisses; ses mollets sont beaux et allongés, sa démarche est lente. » (NICOLAS, 1956 : 155).

C'est pourquoi la femme maigre reste l'objet de quolibets. Les poésies la ridiculisent : « elle blesse le bœuf porteur lorsqu'elle monte dessus », dit une chanson... « ses os sont durs et saillants, et on craint de se meurtrir à son contact... on ne voit dans son visage que ses dents, et quand elle sourit, elle fait

penser à un vieux chien qui grogne » (1).

Le gavage n'est souvent pas sans danger pour la jeune fille dans les cas où elle est mariée très jeune, avant d'être nubile, car l'engraissement produit un embonpoint qui provoque un développement physique précoce et seulement apparent. La consommation des mariages est souvent trop hâtive, et « cause souvent la mort en couches de filles de 13 à 14 ans » (NICOLAS 1950 : 214). Un rapport administratif de la subdivision nomade de Tahoua donnait des tableaux de causes de décès pour l'année 1939, dans les 1° et 3° groupes. Dans chacun d'eux était signalé un décès d'enfant par un mal dit *alamar*, « mort par suite du trop rapide engraissement des jeunes filles destinées au mariage précoce ». Tous les nomades sont persuadés que l'engraissement forcé développe rapidement la femme, de façon qu'elle puisse avoir des enfants dès son mariage (11 ou 12 ans) (THIELLEMENT, 1939).

C'est cependant à l'apparition des menstrues (2) que la *tabarad* commence à s'intéresser aux jeunes gens, et manifeste à l'un ou à l'autre sa préférence. Dès lors, la jeune fille prend un « ami de cœur », et elle se prépare, par ses jeux amoureux, au mariage, s'il n'a pas été noué, sans son contentement, lorsqu'elle n'était encore qu'une petite fille.

L'ÂGE ADULTE

Le mariage représente l'étape majeure dans la vie de la jeune fille qui progressivement, dans les mois qui suivent, commencera à vivre d'une manière autonome, en affirmant peu à peu sa personnalité, et en prenant sa place au sein de la société. Mais sa vie diffère d'un campement à l'autre : ici, elle peut abandonner toutes les tâches domestiques à ses servantes, là, elle doit se charger elle-même des travaux matériels. De la grosse femme touarègue immobilisée par son poids à la pauvre *tamghirt* (3) qui n'a plus de serviteurs et à la *taklit* (4) libre qui pourvoit de la même manière à l'eau, au bois, au pilage et à la cuisine pour toute la maisonnée, sans oublier les menus travaux d'artisanat (récolte et préparation des produits de cueillette, sparterie, etc.) destinés à la vente, la différence est vite perceptible à l'observateur. Mais il est certaines tâches auxquelles aucune femme ne renoncerait, fût-elle la femme de l'*amenokal* : ce sont les ultimes préparatifs du repas : les servantes apportent devant elle la jatte de bois contenant la pâte de mil cuite ou la « boule » *(aghajera)*, et c'est la maîtresse de maison qui y verse soit le lait frais, soit le lait caillé, soit encore le beurre fondu, déposés auprès d'elle dans leurs récipients respectifs. C'est elle, de même, qui dispose les cuillers de bois dans le plat, avant d'envoyer celui-ci à son mari et à ses hôtes. Dans certains cas, l'étranger de passage peut avoir droit à un plat séparé, qui aura toujours été préparé par la maîtresse de la tente dont il est l'hôte. Bien que ce ne soit pas la règle générale, il n'est pas rare de voir une femme partager le plat de son mari. Les enfants mangent après les adultes ce qui reste dans le plat. La mère de famille y rajoute souvent du lait à leur intention. A la différence de ce que l'on observe dans d'autres sociétés soudanaises ou maghrébines, la séparation entre les sexes dans la vie courante est relativement peu marquée. La participation active des femmes à la vie sociale du campement est immédiatement perceptible : elles organisent les fêtes, les réunions amicales et poétiques où elles jouent du *tende* (mortier transformé en tambour) et de l'*amzad* (vièle monocorde), rivalisent avec les hommes pour chanter des poèmes *(tesawit)*, raconter des contes ou proposer des devinettes *(tanfust*, pl. *tinifas)* (5). La femme n'est pas tenue à l'écart des questions intéressant la vie du groupe : elle participe

(1) Poèmes d'Ikarkari, recueillis dans l'Azawagh.

(2) Les règles sont désignées par la périphrase *iba n emud* « le manque de prière », les femmes ne pouvant prier pendant cette période.

(3) *tamghirt*, féminin d'*amghid* (voir définition chap. IV).

(4) *taklit*, féminin d'*akli* (cf. chapitre IV).

(5) Ces réunions poétiques et musicales *(tideut n addelen, tideut n amzad)* « réunion des jeux », ou « du violon » ressemblent par bien des côtés à l'*ahal* réunion galante des Kel Ahaggar, souvent traduit par « cour d'amour ». Ne participent à l'*ahal* que des hommes et des femmes en position d'*asri*, c'est à dire de liberté sexuelle (célibataires, veufs ou divorcés), ce qui donne à ces réunions un caractère galant ou libertin quasi institutionnel, alors qu'ailleurs ce caractère peut exister ou non selon le comportement des participants. Les réunions n'ont pas exclusivement un but galant, et les termes d'*ahal* et d'*asri* ne sont pas utilisés (FOUCAULD II, 559 : *ahal* ; IV : 1855 : *asri*). Voir ci-dessous.

aux conversations, aux discussions, aux décisions. Son jugement est craint, c'est elle qui fait et défait les réputations, et le souci du jugement féminin dicte bien souvent le comportement des jeunes hommes.

Certaines femmes ont acquis une grande renommée, dépassant parfois les limites de leur tribu ou de leur catégorie sociale, dans le domaine thérapeutique notamment, par leurs connaissances empiriques ou par leurs qualités de joueuses d'*amzad*, dans le traitement de certaines affections d'origine psychique.

Les femmes ont toujours le visage découvert, et la pièce de tissu qu'elles portent sur la tête jouit d'une grande mobilité. Le plus souvent, les deux pans en sont relevés sur le sommet de la tête, adoucissant la ligne parfois austère de la coiffure de fines nattes. Mais on peut aussi s'en servir pour se protéger les épaules, aussi bien du soleil que du froid en certaines saisons. La décence n'exige nullement que le visage, les yeux et la bouche soient cachés, comme c'est le cas pour les hommes. Une seule exception à cette liberté d'allure et de comportement se rencontre dans les campements *ineslemən* (« Religieux », « Maraboutiques ») de l'Azawagh. Ici les femmes ne sortent pour ainsi dire pas de leurs tentes, et ne peuvent y recevoir la visite d'aucun homme, sinon leur mari, leur père ou leurs frères. Elles peuvent toutefois rencontrer un *akli* ou un artisan *(enad)* ayant à faire auprès d'elles, car appartenant à des catégories sociales avec lesquelles tout commerce d'ordre matrimonial est impensable : ne représentant pas des partenaires possibles, ils sont considérés comme asexués. Lorsqu'elles doivent toutefois s'éloigner de leur tente, les femmes ne le font jamais sans s'entourer le corps et la tête d'une natte qu'elles portent comme une sorte de cape, et qui dissimule entièrement leurs formes. Quand le campement se déplace, elles gardent pendant tous les préparatifs la natte étroitement serrée autour d'elles, jusqu'au moment où elles se hissent sur la selle de leur monture que recouvre un palanquin de tissu *(ennaka)*. Parmi les tribus *ineslemən* qui cachent ainsi leurs femmes, citons les Kel Eghlal, les Tamesgidda, les Tarkatmat, les Igdalen : l'islam bat donc en brêche le très libre comportement et la très grande liberté traditionnelle de la femme touarègue (1).

L'homme mûr — aux alentours de la quarantaine — se rase le crâne : désormais il abandonne les tresses qui faisaient la fierté de sa jeunesse. Par ce geste il se range dans la catégorie, non des vieillards, mais des hommes respectables, responsables parfois de tout un campement.

Les parents âgés, dont les enfants sont mariés, s'occupent souvent de leurs petits-enfants. Les filles mariées dans d'autres campements reviennent de temps à autre pour des séjours de plus ou moins longue durée. En cas de divorce des parents, les grands-parents prennent parfois leurs petits-enfants en pension, surtout en cas de remariage de l'un ou de l'autre. Lorsque les forces viennent à leur manquer, ils sont pris en charge par leurs enfants, qui leur assurent la nourriture. Les vieillards sont respectés, et le terme d'*amghar* (pl. *imgharen)* désignant à la fois les gens âgés et les chefs est une façon déférente de s'adresser à un ancien. Le respect de la vieillesse est tel qu'en aucun cas les gens âgés ne sont abandonnés à eux-mêmes.

LA MORT

La mort *(tamettant)* et toutes les manifestations qui l'accompagnent sont présidées par un marabout, ou à son défaut, par un homme instruit. La religion reprend alors ses droits, même pour les guerriers désinvoltes qui, durant leurr vie, n'ont prêté qu'une oreille distraite aux prières et aux prescriptions coraniques. Lorsqu'un homme meurt, le marabout pénètre sous sa tente, après s'être livré à des ablutions. Il procède alors à la toilette mortuaire, toilette intime et lavage de tout le corps par trois fois. On verse de l'eau et on effleure délicatement la peau (*alellui,* lavage, rinçage), ou en effectuant une légère pression *(arasam)*. On retourne le corps pour pouvoir en atteindre les diverses parties, puis on habille mort d'un pantalon, d'une chemise et d'un turban neufs, avant de le recouvrir d'un linceul *(tufit)* de percale blanche. S'il s'agit d'une morte, c'est une femme âgée et instruite qui procède à la toilette. On réunit les deux mains du mort par une petite cordelette passée entre les doigts et qui jumelle les pouces. On fait la même opération aux pieds. L'on ne détachera le mort qu'au moment de l'enterrer. Non loin du campement, la tombe est creusée, orientée nord-sud. Le corps est transporté sur un brancard fait de

(1) Les Touaregs des autres classes sociales, hommes aussi bien que femmes, manifestent un certain scepticisme quant à la « vertu » des femmes maraboutiques. Ils prétendent que cette pruderie apparente cache avec hypocrisie un libertinage qui ne veut pas dire son nom, et racontent avec beaucoup de complaisance des histoires très scabreuses mettant en scène des femmes d'*ineslemen,* des captifs, des forgerons, etc.

nattes et de montants de lit. On le place à l'est de la fosse, la tête vers le sud. Les assistants sont debout à l'ouest, le marabout à leur tête, conduisant les prières, avant l'inhumation *(anabal)* proprement dite. Le corps est déposé dans la fosse. Par dessus on dispose des branchages, puis de la paille et des petites branches de *tabakat (Ziziphus mauritiana)*. Enfin le marabout verse un peu de sable, et les assistants aident à combler la fosse. On fiche un piquet ou une pierre à la tête et au pied de la tombe, et l'on recouvre le tout de branchages d'épineux, maintenus par de grosses pierres.

Le corps des enfants est placé dans des fosses spéciales, moins profondes *(tidiwit)*. On se contente de percer une excavation à deux orifices : le corps de l'enfant est placé dans ce petit tunnel, dont on obstrue les extrêmités avec des pierres. On brûle au dessus du crottin de chèvres et de moutons, pour éloigner les animaux sauvages qui risqueraient de déterrer le petit cadavre à fleur de terre.

Puis les assistants regagnent le campement et la tente du mort par un autre chemin, différent de celui emprunté à l'aller. Et désormais, son nom ne sera plus prononcé, ni par ses enfants, ni par son épouse, ni même par les autres personnes de sa tribu.

Tels sont les grands traits qui jalonnent la vie des Kel Tamasheq. Malgré des différences notables liées à l'appartenance à telle ou telle strate de la société, cette vie présente des dénominateurs communs. C'est la conséquence d'une intégration au sein d'une même culture, d'une obéissance aux mêmes critères, aux mêmes valeurs, à une même réserve. Chaque catégorie sociale obéit à ses propres usages, mais connaît ceux des autres, et a conscience d'appartenir au plus grand ensemble des Kel Tamasheq. Il y a une double intégration : politique, qui tend à se résorber, et culturelle, qui résiste à la dissolution sociale et au nouveau cloisonnement qui en résulte. Et les Kel Tamasheq se définissent toujours par rapport aux cultivateurs et aux Peuls, témoignant par là de la conscience qu'ils ont d'appartenir à un même monde, ayant en commun une langue et un système de valeurs dont l'unité dépasse les cadres politiques du moment.

Mais le nouveau cloisonnement qui résulte de l'évolution récente et en cours tend à rendre moins solidaire le monde touareg. Chaque tribu peut évoluer indépendamment des autres, et c'est là que peuvent apparaître de nouvelles divergences. L'économie globale des Kel Tamasheq, dont chaque élément était une pièce nécessaire et utile à l'ensemble, tend à devenir une somme de rouages indépendants. Il n'en demeure pas moins que le modèle théorique garde son attrait et son prestige, même aux yeux de ceux qui n'ont que peu de chances de pouvoir l'atteindre un jour, les anciens captifs intégrés au monde des cultivateurs par exemple.

2. LE MARIAGE *(AZƎLAF)*

« Parce que, dans le mariage, s'expriment l'ensemble des relations économiques et sociales qui constituent la trame de la vie collective, parce qu'à travers les comportements qui y sont exigés affleurent certaines structures typiques, nous avons choisi d'ériger ce paragraphe en chapitre », dit SARDAN (1969, 57) à propos des paysans Wogo. Cette réflexion s'applique très précisément à la société tamasheq, et le mariage, avec toutes ses implications socio-économiques, mérite un paragraphe séparé de la description des étapes de la vie. De plus, le mariage chez les Kel Tamasheq, présente une double originalité, si on le compare à la même institution dans les sociétés voisines : il obéit, dans la plupart des cas, aux règles de la monogamie, et d'autre part, au sein d'une société hiérarchisée, il révèle les différences de comportement, économique et social, entre les différentes strates de la société, mais aussi celles qui apparaissent, au sein d'une même catégorie, entre « riches » et « pauvres », ou entre les différents types d'éleveurs. A travers la pratique vécue du mariage peuvent être décelées les transformations des structures sociales, le maintien ou l'abandon d'une stricte endogamie, et également vérifié si les règles énoncées sont toujours respectées — et dans quels cas elles ne le sont pas.

Les règles du mariage diffèrent beaucoup selon les catégories sociales, et selon les groupes. Ce qui est vrai pour les *imajeghƏn* ne l'est pas toujours pour les *imghad,* les *ineslemƏn* ou les *iklan*. Ce qui vaut pour les Iullemmeden Kel Ataram ne vaut pas forcément pour ceux du Dinnik, et encore moins pour ceux de l'Aïr. Ainsi tout exemple emprunté à une tribu donnée n'est-il souvent qu'un cas particulier, qu'il importe de moduler en fonction des conditions particulières (historiques, géographiques ou autres) de l'observation.

Autrefois, dit-on, chez les hommes libres, le mariage était souvent « attaché » avec des petites filles de huit à neuf ans, qui n'avaient donc pas la possibilité de se prononcer elles-mêmes. Il s'agissait de mariages de convenance, arrangés par les familles. La fillette était conduite dans le campement de son mari, et une vieille parente ou parfois sa belle-mère la prenait sous sa garde. Des animaux laitiers avaient été envoyés par ses parents, et elle était abondamment nourrie de laitages. On pratiquait sur elle l'*adanay*, en lui faisant ingurgiter de gré ou de force le lait et la boule destinés à lui donner rapidement un embonpoint de bon aloi. Cela provoquait souvent, comme on l'a dit plus haut, un développement apparent précoce, suivi d'une consommation prématurée du mariage, non sans danger pour la santé de la jeune épousée.

Ces sortes de mariages sont de plus en plus rares, et les goûts personnels des futurs conjoints jouent désormais un rôle très important dans toutes les couches de la société. Néanmoins le mariage, au moins pressenti par la famille, garde une fréquence non négligeable, surtout à l'occasion de la première union. L'endogamie quasi totale qui règne entre les différentes couches de la société a poussé certains auteurs à parler de système de castes. De fait il est extrêmement rare que les *imajeghən*, les *imghad*, aussi bien que les *ineslemən* ne se marient pas entre eux (et nous n'en connaissons pas d'exemple). Mieux même, les mariages sont presque toujours contractés à l'intérieur d'une même *tawshit* dans un cercle de parents assez rapprochés, et les conjoints sont souvent unis par des liens de cousinage multiples et à plusieurs degrés. Les *imajeghən*, qui représentent une minorité, sont ceux qui doivent chercher les alliances les plus lointaines : les questions relatives à la transmission du pouvoir politique compliquent encore les données du problème et restreignent les possibilités de choix.

Ainsi les quelques familles *imajeghən* Tingeregedesh de la rive Gurma, résidant à Bankilaré, ont souvent dû chercher des épouses de l'autre côté du fleuve, dans la région de Ménaka. Certaines tribus *imajeghən* sont liées par des réseaux serrés d'inter-mariages : citons chez les Iullemmeden Kel Dinnik de la région de Tahoua les Kel Nan et les Tiggirmat, et chez ceux de Ménaka les Tahabanaten et les Kel Ahara. Mais d'une façon générale, et pour toutes les catégories sociales, l'endogamie à l'intérieur même de la tribu *(tawshit)*, c'est à dire parmi les gens qui se considèrent comme les descendants d'un ancêtre commun, reste largement prédominante.

Lorsque l'on pose la question de savoir quel est théoriquement le mariage préférentiel, il est le plus souvent répondu que c'est celui qui allie des cousins croisés (masc. *abobaz*, fém. *tubobaz*), c'est à dire les enfants d'un frère et d'une sœur. Les relations très libres qui existent entre eux sont considérées comme favorables à la réussite d'une union par la plupart, mais dangereuses par quelques-uns (*ineslemən* surtout), car exposant à un manque de respect de la part de la femme. Ils jugent préférable pour cette raison le mariage entre cousins parallèles patrilatéraux (enfants de deux frères, *ara medden*, litt. « enfants d'hommes »). Les raisons invoquées en faveur de ce type de mariage sont visiblement influencées par la pratique islamique et les questions d'héritage : les *ara medden* vivent en effet le plus souvent dans un même campement, et les animaux donnés à l'occasion du mariage ne sortent pas de la famille.

D'après NICOLAISEN (1963 : 464-65) un troisième type de mariage serait jugé souhaitable. C'est celui qui lie les enfants de deux sœurs *(ara-n-tutoden)*. Il semble que ce vœu soit surtout formulé chez les Kel Aïr et les Kel Ahaggar étudiés par NICOLAISEN, car alors les enfants appartiennent au même matrilignage, ce qui est considéré comme important dans ces groupes où des traditions matrilinéaires et même matrilocales ont résisté à l'islam, ce qui n'est pas le cas chez les Iullemmeden.

Précisons également que ces unions « préférentielles » s'entendent pour des cousins réels (au premier degré) aussi bien que pour des cousins parallèles ou croisés classificatoires.

Mais de la théorie et du souhait à la réalité des mariages contractés effectivement, il y a bien entendu une grande distance. Et les vœux formulés par les parents ne sont pas toujours suivis par les enfants, parfois même par eux-mêmes. Quant aux interdictions de mariages, les cas n'en sont pas particulièrement nombreux à l'intérieur de la *tawshit*, et se limitent à la sœur ou à la nièce directe, ainsi qu'à la sœur de lait, que les enfants aient eu une même nourrice ou que la mère de l'un ait recueilli l'autre.

C'est pour le premier mariage d'un homme — ou d'une femme — que les parents jouent un rôle considérable, en intervenant dans le choix du conjoint comme dans toutes les transactions qui précèdent l'alliance.

Mais il arrive qu'un jeune homme fixe de lui-même son choix sur une jeune fille. Il prévient alors ses parents, en général par personne interposée : d'abord parce qu'il n'est pas convenable qu'un jeune homme aborde certains sujets avec des personnes appartenant à une classe d'âge supérieure à la sienne. D'autre part il craindrait de se voir notifier directement un refus, ce qui lui ferait perdre publiquement la face. Les émissaires sont parfois des camarades du jeune homme, qui agissent en groupe, ou bien des *iklan* ou des *enadan* (artisans) qui n'ont pas à observer la même réserve en face des adultes, et qui aiment

assez s'immiscer dans ces délicates affaires, dont ils retirent en général quelque profit en échange de leurs bons offices.

Si les parents du jeune homme agréent le choix de leur fils, ils entrent en contact avec ceux de la jeune fille, également par personne interposée dans la plupart des cas. Si celle-ci est nubile, ses parents lui demandent son accord, et si elle est consentante, on fixe le montant de la *taggalt,* qui se compose d'animaux à fournir par la famille du jeune homme à celle de sa future épouse.

Chez les *iklan* des Iullemmeden Kel Ataram de la région de Gao, il existe une coutume qui permet au jeune homme que ses parents désirent marier avec une fille dont il ne veut pas, car il en aime une autre, de manifester ses sentiments au grand jour : il tue un mouton ou une chèvre, et il charge ses camarades d'apporter l'animal égorgé aux parents de sa belle. C'est en somme une déclaration publique, pour échapper au choix de ses parents. Bien entendu, il va de soi que le jeune homme a déjà l'accord de la fille, et par ce geste, c'est la réponse des parents qu'il veut provoquer. L'immolation d'un animal dans ces circonstances est dite *tinaqit.* Et les bénéficiaires de cette mise en demeure sont tenus de donner une réponse. De même, les parents du jeune homme, pris de court, ne peuvent se dérober, sous peine de perdre la face, si la réponse des parents de la fille est positive, ce qui est généralement le cas.

Le montant de la *taggalt,* terme qui peut se traduire approximativement par « prix de la fiancée » ou « compensation matrimoniale », comme on le verra par la suite, est fixé lorsque le principe de l'union est accepté; il est conforme à une tradition qui varie selon les catégories sociales, selon les coutumes particulières de chaque « tribu », et même de chaque famille.

Chez les *imajeghən,* la *taggalt* est obligatoirement composée de chameaux, dont le nombre varie ici et là. Dans le Sahara central, chez les Kel Ahaggar, le nombre est fixé à sept (NICOLAISEN, 1963 : 436). Dans l'Aïr, chez les Kel Ferwan, de dix à vingt (ibid. : 460). Dans la zone sahélienne, il varie de deux à quatre selon les familles chez les Tahabanaten des Iullemmeden Kel Ataram; chez les Tiggirmat, Kel Nan et Irreulen, il est de quatre; chez les Tellemidez et Ikhekheren, de trois ou quatre (Iullemmeden Kel Dinnik). Dans la zone sud-sahélienne agricole, chez les Tingeregedesh de la région de Téra, la *taggalt* se compose de deux à sept chameaux, chez les Kel Gress de Madawa, elle peut aller jusqu'à quinze ou vingt chameaux pour les plus riches, mais en moyenne compte de une à cinq têtes (BONTE, 1970:113), comme chez les Itesen leurs voisins vivant aux frontières de Nigeria (1).

Malgré le nombre variable de têtes de bétail, la *taggalt* est exclusivement composée de camelins chez les *imajeghən,* qu'ils appartiennent à des confédérations vivant dans le Sahara central, en zone nord-sahélienne ou même dans la zone agricole. Le chameau reste le seul animal de référence, sur un plan sociologique, en dehors de toutes considérations géographique, climatique ou écologique.

Chez les tribus vassales *(imghad)* et religieuses *(ineslemən)* la compensation matrimoniale est également constituée de bétail. Le chameau est parfois exigé, souvent semble-t-il pour imiter l'aristocratie qui, même sans la guerre et malgré la perte d'autorité résultant de l'évolution politique, reste pour toute la société touarègue le modèle dont le prestige est toujours bien vivant. Mais tout le monde ne peut prétendre à une *taggalt* en camelins, et en dehors d'une variabilité quantitative, déjà perceptible chez les *imajeghən,* il existe tout un jeu d'équivalences, permettant de substituer des bovins, voire du petit bétail aux chameaux. Chez les *imghad* de l'Ahaggar, un des deux chameaux de la *taggalt* peut être remplacé par vingt cinq ou trente chèvres (NICOLAISEN, 1963 : 460). Parmi les très nombreux exemples recueillis : chez les religieux Izawiten (Iullemmeden Kel Dinnik), la *taggalt* peut se composer, selon la richesse de la famille, d'une chamelle ou de deux ou trois vaches ; chez les Kel Tafadest de la région de Téra, elle compte cinq bovins, qui peuvent être remplacés par des ovins ou des caprins : dix d'entre eux remplacent un taureau, vingt une vache. On peut donc dire que dans les tribus dépendantes ou religieuses les plus riches la *taggalt* se compose encore de chameaux, alors que chez les plus pauvres des aménagements et des équivalences existent avec d'autres catégories de bétail.

En descendant encore dans la hiérarchie sociale, des tribus d'affranchis *(iderfan)* ou de captifs aujourd'hui libérés (*iklan* en tamasheq, *bella* en zone songhay et *buzu* en zone hawsa) constituent leur *taggalt* uniquement en petit bétail. Chez les *iklan* vivant encore dans le campement de leurs maîtres, la compensation matrimoniale composée de chèvres et de moutons est fournie par le maître du mari serf, substitut du père réel, et correspond bien dans ce cas à une « compensation », la fiancée étant considérée comme une force productive.

D'autre part les informateurs s'accordent pour affirmer que, dans une même famille, la même *taggalt* est exigible de mère en fille, et que le remariage d'une femme ne déprécie pas la *taggalt.* C'est le rang, le niveau social qui en fixent le montant. Pour une femme et sa famille, ce serait déchoir que de se

(1) Les chiffres sans référence bibliographique sont tirés de nos propres enquêtes.

marier en acceptant une *taggalt* inférieure à celle de sa mère, ou pour elle-même, inférieure à celle de ses précédents mariages.

Ces règles, cependant, doivent être nuancées, parce que les conditions du mariage ont évolué, et que d'autre part, il existe toujours un décalage entre la norme et la pratique. Autrefois, les alliances entre familles de condition différente étaient rares, alors qu'aujourd'hui les barrières sont moins rigides. Mais au sein d'une même catégorie sociale *(imajeghən* ou *imghad* par exemple), ou d'une même tribu, on peut déceler des stratifications plus fines qui font références à des notions associant la considération (née d'alliances antérieures ou de filiation illustre) et la richesse. C'est ainsi qu'à tous les niveaux et dans toutes les couches de la société, on distingue des *tallaqawin*, c'est à dire des « pauvres types », des « peu considérés ». On peut dire d'un homme ou d'une femme qu'il est « fort » *(izuet)* ou qu'il est « faible » *(irkam)*, c'est à dire que, dans le milieu considéré, il se situe en haut ou en bas de l'échelle. On peut même encore nuancer ce jugement en décelant l'origine paternelle ou maternelle de la force ou de la faiblesse : « elle est forte du côté de son père », *təzuet sas shish*, ou « il est faible du côté de sa mère », *irkam sas mas*. Dans le cas d'un mariage au sein d'une même tribu d'un homme « faible » et d'une femme « forte », la famille de cette dernière peut renchérir sur la *taggalt*, surenchère appelée « les animaux sur sa naissance » *(eharey wa fəl tehu)*. Par ce moyen, la famille manifeste sa réserve à l'égard d'une telle union et montre publiquement que pour obtenir sa fille, il faut une compensation à l'origine sociale du prétendant. C'est aussi un moyen de repousser honorablement un prétendant, en le décourageant par une exigence supplémentaire.

W..., un jeune *amghid* manifesta le désir d'épouser K..., une jeune fille de la famille du chef des Illabakan. Bien qu'appartenant tous deux à cette même tribu, la demande du jeune homme ne reçut pas un accueil favorable des parents de la jeune fille, parce qu'il appartenait à une famille moins considérée, qui se rattachait à une fraction appelée avec un certain dédain « Kel Tadarast ». Il dut attendre deux ans avant d'être autorisé à donner une *taggalt* de trois chamelles et une vache, alors que la mère de sa fiancée avait été épousée avec seulement deux chamelles et une vache. Mais le prétendant appartenait alors à une famille proche, et de condition équivalente.

Ainsi le jeu de l'offre et de la demande, qui n'est pas formulé dans l'exposé du mariage théorique, permet tout de même de contourner certaines règles établies, d'accorder des partenaires de niveau social inégal, ou de rejeter sans éclat un candidat.

Le mariage est « attaché » devant un marabout dans le campement de la jeune fille : on amène à cette occasion les animaux de la *taggalt*, et les parents de l'épousée les acceptent s'ils leur plaisent, ou en demandent le remplacement, en partie ou en totalité. Le mari n'assiste pas à cette partie des préparatifs. Son père conduit les animaux de la *taggalt*, mais ce n'est pas obligatoire, et il peut se faire représenter par des *iklan* ou des artisans *(enadan)* au verbe haut, souvent chargés de ces missions délicates, vantant les qualités des animaux présentés. Ceux du campement de la femme sont également présents, et dénigrent à haute voix les animaux : ils trouvent les chamelles vieilles et malades, etc. Ceux du campement du mari défendent la qualité de leurs animaux, et défient leurs adversaires de trouver dans leurs propres troupeaux de plus belles bêtes : on peut alors chercher un animal sur place, pour servir de terme de comparaison; si effectivement il est plus beau, on remplace la chamelle récusée. Ces tractations deviennent un marchandage sans concession, ou un jeu aux règles subtiles, quand les futurs mariés ou leurs ascendants ont entre eux, à quelque degré que ce soit, des relations de cousinage croisé, et cela toujours par personnes interposées, pour que soit maintenue, entre les véritables protagonistes, la réserve de bon ton exigée par la coutume.

Lorsque l'accord des deux parties s'est fait au sujet de la *taggalt*, le marabout procède à la cérémonie religieuse, devant les témoins des deux familles. Chacun dit : « Je suis venu pour accorder le mariage d'Untel avec Unetelle. » Puis un homme cite les noms des conjoints : « Un tel, fils d'Untel, et Une telle, fille d'Untel ». Le marabout appelle alors la bénédiction divine sur le mariage, en récitant une sourate du Coran.

Deux bovins ont été amenés au campement du mari : ils sont tués pour régaler les invités, et ne font pas partie de la *taggalt*. Ils sont lâchés dans le campement, excités par les cris des jeunes gens qui les poursuivent, et qui leur coupent les jarrets en pleine course, pour les immobiliser avant de les égorger. C'est une véritable corrida à travers le campement, où chacun se précipite pour être le premier à abattre l'animal ou les animaux. Ce sont le plus généralement des bovins, mais rien n'empêche que ce soit des chameaux ou des moutons. Cette façon particulière d'immoler des animaux est appelée *taghtest* (1) ainsi

(1) *taghtest* vient du verbe *eghtes*, couper avec une épée, une hache (FOUCAULD, 1951-52 : IV, 1791), et désigne exclusivement cette façon particulière d'abattre des animaux dans de telles circonstances.

que l'animal tué. C'est également le marié qui apporte en même temps le tabac, le thé et le sucre nécessaires pour le repas de fête.

Mais il se passera encore bien des semaines, voire même des mois et parfois plus d'une année avant que le jeune ménage n'entame une véritable vie conjugale. La consommation du mariage peut suivre de peu la cérémonie religieuse ou être reportée à une date ultérieure. Les raisons qui peuvent la différer sont diverses et peuvent tenir à l'une ou à l'autre des deux familles. Les délais seront parfois plus longs dans le cas de familles qui tiennent à préparer avec soin le trousseau et le mobilier du jeune ménage.

A la date choisie pour la consommation du mariage, le jeune homme vient dans le campement de ses beaux-parents, qui ont fait préparer à son intention une tente, parfois la leur, parfois celle qu'ils destinent à leur fille. Il ne convient pas que le jeune homme se montre dans le campement, et il doit se tenir toute la journée sous sa tente, entouré de ses amis, des jeunes filles amies de sa femme, de forgerons et d'*iklan* des deux sexes, à bavarder, raconter des histoires et boire du thé. Ce n'est que tard dans la nuit que la jeune femme viendra rejoindre son époux, accompagnée d'une seule servante ou amie, revêtue d'habits neufs offerts par son père, les pieds et les mains passés au henné. Elle devra quitter la tente de son mari subrepticement, au petit jour, pour retourner chez ses parents. Seules auront accès à elle ses plus proches amies. Le soir venu, elle retournera auprès de son mari, mais il serait malséant qu'ils soient vus ensemble. En général cette période dure une semaine, à l'issue de laquelle le jeune mari repart dans son campement. La jeune fille quitte alors les vêtements qui lui ont été donnés par son père, en fait cadeau à ses amies, à ses servantes ou aux forgeronnes qui l'ont assistée, et revêt les vêtements neufs qui lui ont été apportés par son mari. Celui-ci pourra ensuite revenir rendre visite à son épouse chez ses parents, et un délai variable pourra encore s'écouler jusqu'à ce que la jeune femme rejoigne, avec tous ses impedimenta, le campement de son mari, où le jeune couple résidera désormais, sous la tente conjugale. La raison de ces délais est en général que la famille de la mariée n'a pas encore terminé la préparation de la tente, du mobilier et de tous les ustensiles nécessaires au ménage. C'est elle en effet qui apporte presque tout le matériel domestique, à l'exception du mortier et du pilon.

Dans l'ouest du Niger, dans des tribus *imghad* et *iboghollitðn* (1), la famille du jeune homme donne, après que le mariage ait été « attaché », un cadeau à celle de la femme, sous forme de quelques moutons, et actuellement parfois une certaine somme d'argent (de 5 à 10.000 Francs CFA). Ce cadeau, appelé *ettar,* est distinct de la *taggalt,* et est destiné à l'entretien de la jeune épouse jusqu'à ce qu'elle ait rejoint son mari; il représente éventuellement aussi une participation à l'achat ou à la fabrication de la tente et du mobilier. Ce cadeau était complété autrefois par des habits et un turban pour le beau-père. On retrouve un cadeau du même type chez les Kel Gress, sous le nom de *tisarsar,* destiné à la fiancée et à son entretien avant qu'elle ne rejoigne son mari; la liste des présents varie selon la richesse des familles, mais elle comporte des vêtements, des sandales, éventuellement des pièces d'or, de la nourriture et des animaux laitiers (BONTE, 197 : 113).

Lorsqu'enfin la tente et le matériel sont prêts, la jeune femme est amenée solennellement du campement de ses parents à celui de son époux — généralement celui de son beau-père. Si les deux campements sont proches, des femmes du parti du mari viennent chercher l'épouse, qui est elle-même suivie par des femmes de son campement et de sa famille. Si le campement est plus éloigné, le mari vient lui-même avec des camarades de son âge. Il reste coucher sous la tente d'un ami, et le lendemain seulement la jeune femme le suivra, montée à dos de chameau. A l'arrivée dans le campement du mari, on dresse la tente des nouveaux époux non loin de celle des parents du mari. On tue un animal, et l'on prépare un plat de mil pour tous ceux qui ont accompagné la mariée. La jeune femme s'installe sous sa tente, mais son mari ne la rejoindra que lorsque tous les visiteurs seront partis. A l'aube, il quitte à nouveau sa tente, et pendant plusieurs mois il ne pourra pas être vu en compagnie de son épouse. Celle-ci prend ses repas dans la tente de ses beaux-parents, et la propre tente des nouveaux mariés ne leur sert que d'abri nocturne. Ce n'est qu'au bout de plusieurs mois que l'homme éloigne un peu sa tente et dès lors consent à y venir pendant la journée : la vie du ménage s'organise peu à peu de façon plus autonome.

Quitter son campement pour rejoindre celui de son mari se dit en un seul mot : *ezli.* Tous les objets qui accompagnent la femme sont appelés *izelyan.* On appelle aussi *izelyan* les animaux laitiers dont le père fait accompagner sa fille pour qu'elle dispose de lait en quantité suffisante : ce peuvent être des chamelles, des vaches ou des brebis, mais qui ne sont que prêtées, et qui restent la propriété du père, et qui servent en somme à valoriser la famille de la jeune femme, en affichant ainsi son opulence. Beaucoup de termes désignent ces animaux destinés à nourrir la nouvelle mariée : *izelyan* (sing. *azðli)* chez les

(1) *Imghad* Kel Samit et *iboghollitten* d'Ayorou. *imghad* Irashuman, près de Yatakala (Téra).

Iullemmeden de l'Ouest, terme qui met l'accent sur la séparation; *tewet* sur la rive droite du Niger, et *shimoranin* ou *shimuzagen* sing. *shimuzag*) à Tahoua, pour signifier qu'ils sont destinés exclusivement à donner du lait (de *ezeg*, traire).

Il est bien entendu que l'épouse n'hérite pas de ces animaux, qui lui sont seulement confiés. Par contre chez les Kel Gress, les animaux que le père envoie à sa fille qui se marie sont donnés, et ce cadeau se dit *asinger*. On voit la complexité de ce phénomène désigné par une pléïade de termes différents. Mais on peut dire que le fait d'envoyer des animaux laitiers à sa fille est une tradition générale : chamelles si l'on est riche, vaches si on l'est moins, brebis ou chèvres pour les plus pauvres. Seuls s'y soustraient certains *imajeghən* de l'ouest, qui prétendent que c'est au mari d'entretenir sa femme, et que le fait de ne pas devoir sa nourriture à son mari donne à l'épouse une attitude d'insoumission néfaste à la vie du couple.

Le mariage comporte donc un échange de biens qui n'est pas à sens unique. La *taggalt* en animaux, bien souvent seule évoquée, peut laisser croire que la famille du mari seule doit fournir un « prix de la fiancée », ou une compensation matrimoniale. Il est vrai que de l'avis des intéressés, ce qui scelle le mariage, ce qui le rend valide aux yeux de la société, ce qui fonde et assure la légitimité des enfants issus de cette union, c'est la *taggalt*, et elle seule. Mais si l'on étudie le mariage du point de vue des échanges économiques auxquels il donne lieu, on s'aperçoit que les deux familles procèdent en réalité à un échange de biens et de services.

Dans un exemple pris chez les *imghad* Illabakan, le mariage de l'une des petites filles du chef a permis d'établir le bilan économique d'un mariage :

— La *taggalt* se composait de deux chamelles et d'une vache, données le jour où le mariage a été « attaché ». La mariée n'a rejoint son époux qu'un an plus tard, car elle était encore trop jeune. Elle a apporté une tente de soixante peaux. Celles-ci avaient été recueillies à l'occasion du mariage : la mère de l'épouse était allée visiter les campements alentour, et avait reçu environ cinquante peaux. Elle avait dû acheter celles qui manquaient. Rassemblées, ces peaux ont été tannées, graissées, puis cousues ensemble au cours d'une invitation des femmes de tout le campement. Il a fallu acheter des piquets (800 F.), des nattes de lit (3.000 F.), trois sacs bien décorés (9.000 F.), deux coussins (5.000 F.), des cordes pour attacher les bagages (1.000 F.). Les écuelles de bois, la selle de chameau *(terawit)* ont été données par des amis. Des habits neufs ont dû être achetés : deux pagnes de seize coudées (2.100 F.), une chemise de quarante bandes (1) (3.500 F.), un voile noir de tête de trente bandes (2.000 F.).

Le porte-plat intérieur de la tente a été échangé à un forgeron contre un pagne de huit coudées, la faîtière de la tente contre un pantalon. Au total, la famille de la jeune fille a déboursé 30.400 F., plus les peaux. La jeune épousée est arrivée chez son mari accompagnée de trois vaches, destinées à la nourrir les premiers temps de son mariage. Ces animaux retourneront ensuite chez son père.

Ce bilan montre bien que le mariage est l'occasion d'une série d'échanges et de prestations entre deux familles. Et bien souvent c'est celle de la jeune épouse qui doit dépenser les plus fortes sommes pour rassembler un mobilier domestique nouveau, alors que les animaux de la *taggalt* existent déjà dans le troupeau paternel.

Une exception cependant doit être signalée chez les *imajeghən* de l'ouest nigérien, Tahabanaten d'Ayorou ou Tingeregedesh de Bankilaré, chez qui la jeune épousée rejoint son mari sans bagages. Elle vient, disent-ils, montée sur son chameau, avec sa selle, une petite servante en croupe, et munie de son seul pot de chambre. C'est à l'homme de tout prévoir pour recevoir sa jeune épouse. Cela est loin d'être la règle ailleurs, où la jeune femme apporte, comme on l'a dit, tente, nattes, coussins, même si son mari possède déjà une tente qui sera la sienne dès son arrivée. Mais chez les *imajeghən* le jeune homme a sa tente personnelle dès qu'il est en âge de porter le turban. Aussi la tente de la femme ne joue-t-elle pas le même rôle : elle est mise de côté, parfois laissée à un *enad* (forgeron) de confiance. Et lorsque la femme repart chez ses parents, pour accoucher par exemple, ou en cas de divorce, elle ne laissera pas son mari sans toit, ce qui est le cas chez tous les autres Touaregs.

Le mariage des *iklan* qui servent encore un maître obéit bien entendu à des règles différentes. Si l'homme et la femme appartiennent au même campement et servent un même maître, leur union ne pose guère de problèmes, car il n'y a pas changement de résidence.

Mais si deux *iklan* qui veulent se marier travaillent chacun chez un maître différent, la situation se complique. De toutes façons, l'accord des deux maîtres est indispensable. En fait, ils se substituent aux parents. Mais c'était surtout le cas aux temps anciens où les *iklan* ne possédaient rien en propre. C'est le

(1) Chemise d'apparat et voile de tête pour les femmes de bonne condition sont confectionnés dans le tissu indigo composé de fines bandelettes cousues fabriqué en Nigeria, et utilisé pour le *tiggelmust*, le voile de tête masculin.

maître de l'*akli* qui donne les animaux de la *taggalt,* en chèvres ou en moutons le plus souvent. Cette sujétion, si elle évolue et tend à disparaître de nos jours dans bien des tribus, reste tout à fait solide dans les groupements religieux. En effet les *ineslemən* disent qu'une *taklit* qui se marie sans le consentement de son maître n'est pas véritablement mariée. Cette dépendance reste donc plus solidement enracinée dans les tribus qui usent d'arguments religieux que dans celles qui ne s'appuient que sur la tradition.

Aujourd'hui, il arrive fréquemment que l'*akli* possède en propre des animaux et qu'il puisse payer sa *taggalt,* en totalité ou en partie. L'épouse reçoit des peaux de ses parents et de ses maîtres pour la confection de la tente.

Il existe une tradition des mariages propres aux Iullemmeden Kel Dinnik, celle des *Illagatan.* Parmi les invités, à quelque catégorie sociale qu'ils appartiennent, se forme un groupe burlesque dont on élit le chef, *amenokal-n-illagatan :* « Celui qui est nommé par la foule roi du carnaval est juché sur un âne, se coiffe d'une calebasse à laquelle il ajoute une paire d'oreilles d'âne, une chéchia posée directement sur le crâne, dévoilé. Il se couvre d'une mauvaise pièce de cuir, il vêt des haillons, lui et ses comparses s'affublent le torse d'un morceau du velum d'une vieille tente. On frappe l'*ettəbəl* du nouveau prince près de la famille du marié » (NICOLAS, 1950 : 218). Les *Illagatan* visitent les campements jusqu'à la consommation du mariage. Ils ont tous les droits, exigent des cadeaux de toutes sortes, animaux, nourriture; malheur à ceux qui veulent se dérober : ils sont battus, déshabillés, jetés dans le cram-cram. On réclame une grande déférence vis à vis de l'*amenokal,* et on ridiculise et insulte tous ceux qui ne se prêtent pas au jeu avec assez de bonne grâce, quels que soient leur rang et leur importance. Les cadeaux sont partagés pour la fête. C'est en somme l'occasion de renverser les valeurs établies, d'insulter les puissants, tout en les parodiant, de ridiculiser le pouvoir, la justice et la religion. L'*amenokal-n-illagatan* conduit même une prière fantaisiste, tourné vers l'ouest, et où il est continuellement interrompu par ses compagnons. C'est le carnaval, avec sa contrefaçon de la société, c'est pendant quelques jours le monde à l'envers. Bien entendu, les *Illagatan* profitent de la circonstance pour brutaliser les gens et se saisir de tout ce qu'ils peuvent, et parfois même pour régler à cette occasion quelques comptes personnels, impunément. Mais à partir du moment où une justice et une administration autres que celle des Touaregs furent mises en place, des plaintes furent portées. Ce carnaval n'avait sa raison d'être que dans la société traditionnelle, et depuis quelques années ces fêtes ont perdu tout caractère de violence vexatoire et compensatrice.

Le mariage, cautionné par l'islam, sanctionné par un marabout, ne contrevient qu'exceptionnellement aux règles de la monogamie. Autrement dit, l'islam n'a pas remis en cause cette tradition, même dans les tribus maraboutiques. La polygamie (bigamie presque toujours) reste exceptionnelle : dans l'étude des Illabakan, trois cas de bigamie ont pu être observés, qui étaient considérés par l'ensemble de la population comme des anomalies, des entorses à la règle. C'est dire que le taux est faible dans ce cas concret (— de 2 %, BERNUS, 1974 : 41), ce qui est confirmé chez les Kel Gress (BONTE, 1970 : 82).

La monogamie cependant n'empêche nullement une très grande instabilité conjugale. Les divorces abondent, et les femmes se remarient de nombreuses fois. L'enquête statistique de 1963 (INSEE, 1966 : I, 86) sur les nomades de l'arrondissement de Tchin Tabaraden a tenté de dénombrer les mariages successifs des femmes nomades :

Tableau 26

Répartition des femmes mariées selon le nombre de mariages contractés

Nombre de mariages	Touaregs	Peuls
1	73	73
2	20	23
3	4	3
4 et plus	3	1
Ensemble	100	100

Ces chiffres font état des mariages « avoués » par des femmes de tous âges, à la date de l'interrogatoire, c'est à dire que leur nombre est proportionnel à l'âge. C'est ce qui ressort du tableau suivant, extrait de la même enquête :

Tableau 27
Nombre moyen de mariages pour 100 femmes mariées de chaque âge (Touareg)

Ages	15-19	20-29	30-39	40-49	50 et +	Ensemble
Nbre de mariages	108	126	141	150	175	138

Dans le premier tableau, il apparaît que les Touaregs égalent et dépassent les Peuls sur le plan de l'instabilité conjugale. Mais ces enquêtes rétrospectives sont toujours sujettes à caution. De plus on distingue plusieurs types de mariage chez les Peuls nomades (DUPIRE, 1962 : 247), ce qui rend possible des interprétations différentes. C'est pourquoi ces chiffres doivent être utilisés avec une grande prudence, car ils mettent sur un même plan un phénomène social — le mariage — très différent d'un groupe à l'autre, et qu'il conviendrait de définir avant de le quantifier et de risquer des comparaisons.

Hommes et femmes se marient à des âges différents, 25 ou 30 ans pour les hommes, moins de vingt ans pour les femmes. La mobilité conjugale est attestée par le grand nombre de divorcés et veufs, les deux situations n'étant pas dissociées. Et il est sûr que toute veuve ou divorcée se trouve en situation d'attente avant un nouveau mariage, et que cette attente se prolonge d'autant plus que la femme est âgée.

Le divorce, *amezzi*, est donc fréquent; il peut être dû à l'initiative de l'homme qui renvoie l'épouse au campement de ses parents; il peut être aussi provoqué par la femme, qui est lasse de son mari et le quitte de son propre chef. La femme divorcée laisse presque toujours les enfants au mari, sauf ceux qui tètent encore. Elle emporte la tente, le mobilier, et tout le matériel domestique, puisque c'est elle qui les a apportés. Et dans certains cas, le malheureux mari reste sans toit. Nous avons rencontré, près d'In Atès, à la frontière malienne (poste d'Ayorou) des hommes *ighawellən*, qui vivaient dans un campement à la belle étoile, abrités par une seule natte-paravent. Ils étaient divorcés, et n'avaient eu ni le temps, ni la possibilité d'acquérir une tente. Chez les *imajeghən* cette situation est jugée tout à fait inconvenante : aussi chaque homme, comme on l'a déjà vu plus haut, prend toujours la précaution quand il se marie, d'avoir sa tente personnelle, et même si la femme emporte la sienne, éventualité toujours envisageable, il ne restera pas sans toit.

En cas de divorce, le problème le plus délicat est celui des animaux de la *taggalt* : en principe, il y a restitution si la femme est partie d'elle-même. Il n'y en a pas si c'est le mari qui la répudie. Pour les *imajeghən* cependant il est de bon ton de ne rien réclamer, de quelque manière que se soit produite la séparation. Chez les Kel Gress de même, la *taggalt* n'est en aucun cas restituée (BONTE, 1970 : 114), et ils considèrent avec un certain mépris les Iullemmeden et autres Kel Tamasheq car disent-ils, s'il y a restitution ou remboursement, cela revient à une annulation du mariage : les enfants deviennent alors des bâtards, nés d'un mariage effacé par la disparition de son signe visible.

La femme divorcée, revenue dans le campement de ses parents, doit en principe rester isolée pendant trois mois et ne voir aucun homme susceptible de devenir pour elle un éventuel conjoint. Seuls ses proches parents, son père ou ses frères, peuvent l'approcher. Ce délai, bien entendu, vise à préserver les droits de paternité de l'ancien mari, et éventuellement ceux d'un nouvel époux. Au bout de trois mois, la femme divorcée peut réapparaître en public, participer aux réunions, jouer du violon et chanter. Une nouvelle union est alors possible. Notons que de nombreux divorces sont simplement dus au désir de changer de partenaire. Cette période de viduité est dite *alladad* (1). Chez les Iullemmeden, un marabout lit des sourates du Coran sur un fil torsadé et noué, que la femme divorcée garde attaché autour du cou jusqu'à la fin de ce trimestre. Pendant cette période, elle ne porte ni bijoux ni beaux habits, et évite de se regarder dans un miroir. La visite de tout homme qui ne serait pas un proche parent pourrait provoquer une attaque des « génies » et une crise nerveuse, de l'homme comme de la femme. Elle doit éviter également de contempler le lever ou le coucher du soleil, et à l'aube comme au crépuscule, elle se retire sous sa tente, sinon elle risque le « mal des génies ». Lorsque cette période est terminée, la femme

(1) Chez les Kel Ahaggar *elloudet*, pl. *elloudetin*, cf Foucauld 1951-52, III : 996.

s'installe sous un *tamat (Acacia ehrenbergiana)* : là un homme âgé et respectable coupe le fil qui lui tient lieu de collier, et secoue l'arbre avec une perche, afin que ses feuilles et ses fleurs tombent sur la femme qui désormais pourra se mêler au monde. La possibilité pour les divorcées d'abréger cette période de retraite en se déchargeant de cette contrainte sur un arbre *agar (Maerua crassifolia)* auquel on suspend en guise de remerciement un chiffon contenant de l'antimoine ou du parfum, décrite par FOUCAULD (1951-52, I : 477-478) ne nous a jamais été signalée.

La veuve se trouve dans une situation comparable, mais la période de viduité se prolonge pendant quatre mois et dix jours. On lui attache aux poignets, aux chevilles et au cou un fil blanc, avec des nœuds, sur lesquels un marabout lit des sourates. Mais si la divorcée peut sortir de sa tente sous certaines conditions, la veuve est tenue à une réclusion plus contraignante, et ne se déplace qu'en cas d'absolue nécessité, en se cachant le visage et en se recouvrant la tête d'un voile. Sa claustration est quasi totale. Elle non plus ne doit rencontrer aucun homme qui soit un époux potentiel. Elle enlève ses bijoux, défait ses cheveux et ne les tresse plus en signe de deuil. Elle reste toujours à l'ombre, baisse les bords de sa tente, se protégeant de la natte-paravent, le matin et le soir lorsque les rayons du soleil rasent le sol. Au lever du jour, elle se tourne vers l'ouest, et ne reprend une position normale que lorsque le soleil est haut dans le ciel. De même au coucher, elle fait face à l'est, jusqu'à ce que les derniers rayons du soleil aient disparu à l'horizon.

La veuve âgée, qui ne se remarie pas, reste le plus souvent auprès de ses enfants. Si ceux-ci ont eux-mêmes des enfants, elle s'occupe des petits, et accueille l'un ou l'autre sous sa tente à tour de rôle, comme toutes les grands-mères du monde. Elle aide également sa belle-fille ou sa fille aux travaux domestiques.

Le mariage est sans conteste l'institution centrale de la vie sociale des Kel Tamasheq. Outre les prestations et les échanges économiques auxquels il donne lieu, et qui modifient sensiblement la composition et la gestion des troupeaux (cf. chap. IX), les sentiments personnels jouent un rôle considérable, clairement exprimé aussi bien dans la littérature orale que dans les comportements individuels et collectifs : les poèmes d'amour célébrant la beauté de la femme aimée, ou pleurant sur son inconstance, sont aussi nombreux, connus et appréciés du public que ceux qui racontent les hauts faits des guerriers de jadis. L'usage de l'épée est aujourd'hui presque toujours lié à une histoire de femme, et le fait pour un homme épris d'enlever sa belle au moment même où le mariage va être « attaché » avec son rival, loin de provoquer le scandale et la réprobation publique, lui vaut la complicité admirative de beaucoup. La passion amoureuse qui anime si souvent les Touaregs est sans doute l'une des causes de la fragilité du mariage. La monogamie donne aux femmes la possibilité de s'exprimer dans ce domaine à l'égal des hommes. Les divorces renouvelés dans la vie des individus montrent bien que les joutes amoureuses ne cessent jamais au cours de la vie, et que l'institution du mariage, réglée par des lois, des contrats, reste cependant soumise aux impulsions de la passion.

Mais il semble bien que la pratique de l'endogamie à l'intérieur de la *tawshit*, restreignant dans la majorité des cas les unions aux différences cousines, tant du côté paternel que du côté maternel, permette de ré-équilibrer cette instabilité et cette mobilité conjugales, en préservant aussi bien la cohésion du groupe que la liberté des individus, des femmes aussi bien que des hommes, ce qui est tout à fait exceptionnel et original dans la plupart des sociétés africaines.

3. LES COMPORTEMENTS SOCIAUX

L'éducation touarègue enseigne aux jeunes gens un certain nombre de règles auxquelles ils doivent se conformer dans leurs rapports avec autrui. Un terme, d'utilisation courante, *tekaraqit,* est souvent traduit par « pudeur », « honte » ou « retenue ». Il définit en fait l'éthique du comportement dans la société touarègue. Si les pages précédentes ont pu donner l'impression d'un certain laxisme dans le comportement touareg, il convient de préciser maintenant que cette liberté d'allure et d'expression s'exerce toutefois à l'intérieur de cadres précis. *Tekaraqit* connote la stricte observance des rapports entre l'homme et ses semblables. Dire d'un jeune homme « il ne possède pas *tekaraqit* » (1) c'est indiquer que

(1) Un autre terme, *taghilt*, moins utilisé, a un sens comparable, mais s'applique plutôt dans le cas de relations avec des personnes plus éloignées, qui ne sont pas de proches parents.

son attitude n'est pas conforme aux usages dont le code est strictement établi dans la plupart des relations sociales.

RAPPORTS ENTRE LES SEXES

Bien avant le mariage, les jeunes gens, garçons et filles, se rencontrent la nuit : des relations se nouent, des idylles s'ébauchent dans le contexte très particulier de la vie nomade : si le jeune homme ne passe plus qu'occasionnellement la nuit sous la tente de ses parents, la jeune fille y demeure jusqu'à son mariage. C'est là que le garçon qui l'a remarquée et qui désire la rencontrer, vient le soir. Il attend que la nuit soit avancée, que le sommeil se soit appesanti sur les hommes, que les animaux aient cessé de s'agiter et de crier. S'il vient d'un campement éloigné, il laisse son chameau entravé à l'écart, pour que les vaches ou les moutons ne se relèvent pas, et que les chiens ne se mettent pas à aboyer. Il baisse son voile pour ne pas être reconnu en cas de rencontre imprévue, et se glisse furtivement dans le campement. Arrivé près de la tente de sa belle, il relève doucement le velum et s'introduit à ses côtés. Mais il est des règles de bienséance qu'il convient de respecter : il doit pénétrer du côté de la tête (ouest), et non vers les pieds du lit, car alors il manifesterait qu'il ne vient pas s'entretenir tranquillement avec elle, mais qu'il cherche brutalement à se saisir d'elle. Dans ce cas, il est de bon ton pour la fille de manifester violemment son mécontentement par des coups de pieds à ce visiteur mal intentionné.

Au contraire, pour montrer ses bonnes dispositions, le jeune homme s'approche de la jeune fille et lui gratte doucement l'oreille pour la réveiller. Si elle ne souhaite pas l'entretien, elle recouvre sa tête de sa couverture, et le garçon n'a plus qu'à battre silencieusement en retraite. Malgré cet échec, on peut tenter sa chance une seconde et même une troisième fois, dans l'espoir que cette constance fera céder la jeune fille et qu'elle acceptera enfin le dialogue. Si elle accepte, elle tire sa natte, et s'éloigne de ses parents autant que le permet l'exiguité de la tente, pour pouvoir parler sans encombre. Alors à voix basse commence la causerie *(edawanne* ou *eljemaḍ)* : on fait assaut d'éloquence, on lance des devinettes, des histoires qui ne se terminent pas, et dont on laisse au partenaire le soin d'imaginer la fin; chacun cherche à avoir le dernier mot, à faire « caler » l'adversaire. C'est pour le jeune homme un examen probatoire, et s'il ne sait pas trouver la conclusion de l'histoire, s'il reste coi, ou s'il ne peut répliquer à une énigme par une énigme plus difficile encore, on lui fait comprendre qu'il n'est pas agréé.

Si au contraire le garçon est agréé, il devient l'ami de cœur : dès lors il en est fier, et peut le faire savoir publiquement parmi les jeunes gens de sa classe d'âge : pour cela, au cours de ces causeries nocturnes, il enlève quelques menus objets à son amie, talisman *(shirot),* bague *(tizəbit)* ou même collier *(takaza)* et il les porte en signe de victoire.

Pendant le jour, il arbore ces trophées, qui sont la preuve de ses succès. Ces objets, appelés *ikkusan* (sing. *akkus)* (1) ne sont pas donnés, mais simplement prêtés pour une période plus ou moins longue. C'est en quelque sorte un gage qui est la reconnaissance par une jeune fille de son flirt avec tel ou tel jeune homme.

Il arrive parfois que, lorsque deux jeunes gens sont réunis de nuit sous la tente ou au dehors, comme ils le font presque chaque soir, au su, sinon au vu des gens du campement, d'autres jeunes hommes viennent se joindre à eux; alors ils posent à leur tour des questions et entament une joute oratoire avec la jeune fille, en présence de son ami de cœur. Si elle ne peut répondre et si ses visiteurs ont le dernier mot, elle doit leur donner un gage *(arəwud,* pl. *iriwad),* pincée de tabac, bague ou gris-gris, qu'on rend le lendemain. Ou alors, elle peut laisser le soin à son ami de répondre à sa place. Là encore, s'il reste coi, il doit à son tour laisser un gage, marquant par là qu'il reconnaît la supériorité de ses visiteurs. Par contre, si ces derniers n'ont pu mettre le couple en difficulté, ils se retirent penauds, sans aucun *arəwud,* mais avec le sentiment de l'échec et du ridicule. Alors la situation de l'ami de cœur se trouve renforcée, son prestige consolidé. Au contraire lorsqu'il a du baisser pavillon devant les intrus, il risque de voir sa situation compromise, la jeune fille refusant de conserver auprès d'elle un garçon qui a été publiquement mis en échec ; le vainqueur de cette joute oratoire a alors toute chance de recueillir les faveurs de la jeune fille.

---

(1) Vient du verbe *ekkes,* ôter (FOUCAULD 1951-52, II : 902).

Un autre type d'épreuve *(tasisindert)* consiste à demander une chose ou une action impossible : l'interlocuteur doit alors répondre par une autre demande encore moins réalisable. Par exemple : « Si une belle-mère vous apporte de la « boule » *(aghajera)* dans un récipient fermé et vous dit de la boire sans l'ouvrir, que faut-il faire? » il faut répondre : « Prends le panier servant à récolter les graminées sauvages *(ekayenkay)* (vannerie entièrement ajourée sur les côtés), et va chercher de l'eau au puits : avant ton retour, j'aurai bu la boule. »

Ces histoires appellent des réponses, ou des répliques, et ceux qui ne les connaissent pas ou qui manquent d'imagination restent bouche close. La *tasisindert* diffère en cela de la *tanfust* (pl. *tinifas*) (1), conte, fabliau, histoire, racontée en public, mettant parfois en scène un personnage qui se trouve placé devant une alternative : l'assistance discute alors du meilleur parti à prendre.

Ces relations, certes, ne restent pas seulement verbales : le garçon admis à retrouver la jeune fille de son cœur peut se livrer avec elle à des privautés assez poussées : il l'embrasse et lui caresse tout le corps. Le terme employé est *arabaz*, qui signifie plutôt massage que caresse, et qui témoigne de la vigueur de l'action du jeune homme. En général les ébats ne vont pas plus loin, mais il arrive que pour contenter un partenaire trop pressant, la jeune fille autorise son galant à pratiquer ce que les Iullemmeden de l'ouest appellent *gir taghmiwen*, c'est-à-dire « entre les cuisses » (2).

En fait, dans ces rapports pré-maritaux, toutes les audaces sont permises, à condition qu'il n'en résulte pas de grossesse. Car la seule faute pour une femme, c'est de donner naissance à un bâtard *(anube,* pl. *inuba)* avant d'être mariée. Alors le père renie sa fille, et celle-ci a bien du mal à trouver un mari : c'est l'un des rares cas où une femme libre prend un conjoint d'origine servile. Le bâtard est une malédiction qu'il faut éviter à tout prix, alors que la virginité n'est pas un bien précieux, une fin en soi.

Il faut noter à ce propos un comportement très différent chez les captifs, beaucoup moins attentifs à ces considérations, puisque de toutes façons l'enfant revient au maître de sa mère. Nous avons rencontré beaucoup de captives qui possédaient un ou plusieurs enfants désignés sous le nom d'« enfants de la brousse ». Le souci de filiation semblait ici bien moindre, puisque l'enfant restait traditionnellement avec sa mère, qu'elle soit ou non mariée, et devenait la propriété de son maître (BERNUS, 1974 : 41).

Mais dans ces jeux amoureux, il convient d'observer une certaine discrétion : le jeune homme qui, vers minuit, se glisse auprès de sa belle, la quitte vers cinq heures du matin, avant que les animaux ne commencent à s'ébrouer. Malheur à celui qui s'est laissé surprendre par le sommeil, et qui au matin est trouvé auprès de la jeune fille : alors les femmes du campement s'emparent de son épée avant son réveil, et se moquent de lui par des chansons où son nom est couvert de ridicule : c'est la honte vis à vis de la jeune fille, aussi bien que des gens d'âge. Le jeune homme donne alors une chèvre ou un mouton aux femmes pour acheter leur silence. C'est pourquoi le jeune homme, dès avant le lever du jour, ramasse son épée, rajuste ses vêtements et son voile, et se glisse hors de la tente aussi silencieusement qu'il est venu, pour regagner son campement. Ces rencontres n'ont rien d'illicite, mais elles se doivent de rester anonymes et discrètes : il y a une règle du jeu qu'il faut respecter.

Ces rencontres furtives entre jeunes gens, qui aboutissent parfois à des mariages, existent également entre adultes libres, célibataires, veufs ou divorcés, et parfois aussi chez les gens mariés, mais avec encore plus de discrétion pour ne pas heurter les usages. Chez les *imajeghðn* un jeune homme très épris peut enlever de force une épouse mal mariée, avec sa complicité; réciproquement un mari trompé peut se faire justice, sans que quiconque y trouve à redire. De cette liberté relative des mœurs résulte donc une très grande mobilité conjugale. La monogamie presque toujours respectée, et exigée avec beaucoup de fermeté par les femmes, n'empêche pas les successions de divorces et de remariages.

Souvent le soir les jeunes gens se réunissent autour du feu et passent la soirée à réciter des poèmes ou à se défier par des jeux de mémoire ou d'habileté : répéter, par exemple, une liste de noms qui s'accroît à chaque participant, selon un ordre inscrit sur le sol, ou encore se passer un tison de main en main jusqu'à ce qu'un joueur laisse tomber le bois brûlant transformé en braises. Le perdant doit alors, comme gage, prononcer devant tout le monde le nom de celui (ou de celle) qu'il (ou elle) aime. Ces noms, prononcés par défi ou par dérision, provoquent les rires de l'assistance, et font baigner ces réunions dans une atmosphère un peu libertine, accrue par les attitudes très libres des participants. Toutefois ces soirées s'organisent toujours à l'écart des personnes âgées devant qui cette liberté d'allure et de paroles contreviendrait gravement aux règles qui régissent les relations entre générations différentes.

---

(1) *tanfust* ou *tanðqest*, cf. Drouin, 1977 : 70.

(2) Signalé par de nombreux auteurs, entre autres LHOTE, 1950 : 505.

Tekaraqit, la réserve, la retenue, s'applique aussi bien aux relations entre jeunes gens et personnes de la génération supérieure qu'aux comportements qui sont observés entre certains types de parents.

Après quelques mois de mariage, les rapports entre époux prennent un nouveau caractère : mari et femme s'habituent à la cohabitation, et leur pudeur ne souffre plus si on les voit ensemble. Cependant leurs rapports publics restent empreints d'une grande réserve. La femme n'appelle jamais son mari par son nom : elle ne l'interpelle donc pas. Quelquefois elle lui dit : « *alis* » « homme ». Si un voisin ou toute autre personne porte le même nom que son mari, elle ne peut pas non plus prononcer son nom, et doit user de périphrases pour le désigner. La naissance du premier enfant *(teghafade)* (1) apporte un élément nouveau qui rapproche les époux. La femme appelle alors souvent son mari « *shish n Mohammed* » (2) « père de Mohammed », si tel est le nom de l'enfant.

Des jeunes gens que l'on a vus, entre eux, parler haut et fort, rire, s'esclaffer, faire des gestes, restent silencieux et effacés dès qu'ils se trouvent en présence d'une personne plus âgée : ils ne prennent plus la parole, ne répondent que par onomatopées ou par une phrase brève et dans le cas seulement où on leur pose une question précise. Ils ne mangent pas non plus en présence de gens plus âgés, et manifestent par le port strict de leur voile une discrétion de bon aloi : entre le bas du front et le haut du nez, seuls les yeux apparaissent et brillent dans la fente du turban bien serré. Si on leur offre un verre de thé, ils l'introduisent sous le bas du voile, sans que soient découverts leur bouche ou leur visage. Ils restent impénétrables sous le voile qui masque toute expression pouvant révéler leurs sentiments. On dit « *amghar* » à un homme âgé, et jamais on ne se permet de l'appeler par son nom. On peut aussi dire en parlant de lui *mandam*, « Untel », ce qui est moins respectueux, mais évite toute familiarité.

Pour le couple, la pudeur, la « honte », la réserve vis à vis de la génération qui précède sont exaspérées à l'égard des beaux-parents *(adagal,* beau-père, *tadagalt,* belle-mère). Dans les premiers temps du mariage où la jeune femme ne prend pas encore de repas dans sa propre tente, elle reçoit la nourriture de ses beaux-parents, mais ne mange pas dans le même plat. Elle se tient à l'écart, et répond par de courtes phrases ou onomatopées en baissant la tête. On comprend la difficulté de ces premiers mois, où la jeune femme passe ses journées en face de ses beaux-parents, dont la présence provoque en elle gêne et contrainte. L'homme a la même contenance devant les parents de sa femme. S'il échange quelques paroles avec eux, il baisse la tête ou la détourne légèrement, pour que son regard ne rencontre pas le leur. Bien sûr, ni le gendre ni la belle-fille ne les appellent par leur nom; ils se contentent de leur répondre brièvement. La naissance du premier enfant, qui a souvent lieu dans la famille de la jeune femme, facilite les contacts avec les beaux-parents, car l'enfant provoque un intérêt qui détend et assouplit les rapports. Ceux-ci resteront néanmoins jusqu'au bout empreints d'une grande réserve.

Cette attitude s'étend à tous ceux qui sont des beaux-parents potentiels, et bien entendu aux anciens beaux-parents, autant dire, en raison de la mobilité conjugale, à toute la génération des parents : plus qu'une marque de respect pour les gens d'âge, cette attitude d'extrême réserve vis à vis de la génération précédente manifeste le souci de maintenir un certain ordre dans la société, et de prévenir ainsi les conflits qui pourraient découler des tensions familiales de tous ordres.

A l'opposé de ces rapports réservés, qui se manifestent par un effacement ou même un évitement, se situent les relations entre cousins croisés (3) (enfants d'un frère et d'une sœur, qu'ils soient ou non de même sexe), classiques dans toute l'Afrique. Ces relations d'un cousinage réel ou classificatoire jouent un rôle important dans la vie sociale, puisqu'elles sont considérées comme favorables au mariage. Elles permettent toutes les libertés entre les partenaires : plaisanteries, insolences, « vols » d'objets ou d'animaux, discours à des tiers frisant la calomnie, ne peuvent tirer à conséquence et doivent être acceptés par celui ou celle qui en est la victime dans l'esprit d'une relation qui autorise à violer toutes les règles de la bienséance. Lorsque l'un des cousins croisés possède un esprit vif et le sens de la formule, si l'autre ne peut lui opposer un égal sens de la répartie, il s'en suivra pour la plus grande joie de l'assistance, une volée de bois vert pour le pauvre *abobaz*. Un homme contrefait à la suite d'une poliomyélite juvénile était

(1) Terme cité par les *iklan* des Isherifen de Gao (Mali). Ce terme vient de *eghaf*, tête.

(2) Père se dit plutôt *abba* en terme d'adresse. *Shish n abba,* grand'père (père du père) chez les Iullemmeden Kel Ataram d'Ayorou.

(3) Cousin croisé : *abobaz,* pl. *ibobazen,* fem. *tubobaz* chez les Iullemmeden.

constamment ridiculisé et imité dans sa démarche et ses attitudes par un cousin plus brillant. On disait de lui : « il ne se lave jamais... un jour qu'il avait enlevé son pantalon, il ne l'a pas retrouvé : les poux l'avaient emporté ».

Ces relations de plaisanterie, qui ont aussi pour but de neutraliser les conflits et de supprimer les tensions, ne sont pas l'apanage des jeunes gens : de très dignes vieillards ou de charmantes grands-mères se transforment soudain en plaisantins gaillards, n'épargnant à l'assistance aucun détail sur l'anatomie, le caractère ou les conquêtes amoureuses du cousin ou de la cousine.

En cas de mariage entre *ibobazen*, ce comportement libre s'efface devant celui qui a été décrit plus haut : en effet, trop de liberté entre époux serait la porte ouverte à la zizanie dans le ménage.

Ces relations peuvent également exister à titre collectif entre *tawshit* différentes : c'est à l'origine mythique des deux groupes que l'on se réfère alors, pour expliquer que les deux tribus descendent d'un frère et d'une sœur. C'est le cas notamment pour les Illabakan (*imghad* des Iullemmeden Kel Dinnik) les Iburgalen (*imghad* des Kel Fadey) et les Aït Awari, *ineslemôn* (cf. BERNUS, 1974 : 47), qui bien que n'appartenant pas au même ensemble politique, entretiennent des relations d'un type particulier, où se mêlent l'amitié, l'entr'aide, et la plaisanterie ou les menus larcins sur lesquels il faut fermer les yeux.

RAPPORTS ENTRE CATÉGORIES SOCIALES

Les différences de comportement entre Kel Tamasheq relevant de catégories sociales différentes apparaissent dans l'atmosphère des campements et même dans les attitudes individuelles. La réserve *(tekaraqit)* qui exige ici que tout étranger se conforme au comportement du campement où il pénètre est une forme de bonne éducation. Chez les religieux Igdalen, par exemple, une jeune guerrier évite d'élever la voix, reste publiquement sur une prudente réserve en face des femmes et ne raconte pas d'histoires incongrues. Le jeune *amghid*, vassal dans le campement de ses suzerains, peut s'exprimer librement, mais laisse cependant paraître la déférence qu'il est convenable d'exprimer en présence de gens de meilleure maison que lui. Le captif, souvent présent dans les réunions de jeunes guerriers, peut raconter des histoires, lancer des devinettes, ou chanter : mieux même, certains *imghad* ou *imajeghôn* s'ingénieront à lui faire raconter des histoires malséantes, qu'ils préfèrent écouter que dire eux-mêmes, et dont ils rient à gorge déployée. L'*amajegh*, lui, se trouve partout à l'aise : sa condition lui impose moins qu'à un autre la réserve due au statut d'hôte d'un campement étranger : il ne déteste pas montrer que, comme par le passé, il est partout chez lui.

En face des autres, chacun obéit à un comportement stéréotypé, dont il ne cherche jamais à se démarquer. Mieux même, la conscience des différences de comportement est si nette que les plus délurés n'hésitent pas, en privé, à imiter en se moquant les travers de leurs voisins. Les jeunes guerriers s'amusent souvent à singer les religieux, à la voix douce et feutrée; ils dénoncent les femmes de ces groupes qui, disent-ils ne se cachent des hommes que pour mieux les observer ou les provoquer derrière l'écran protecteur de leurs nattes. Et l'on aime toujours raconter les traits ridicules attribués collectivement aux autres : Les Darmena ont peur des chiens, les Kel Fadey craignent les serpents, etc. Certains contes dénoncent l'ethno-centrisme de certaines tribus, dont les hommes, vrais « paysans du Danube », ne connaissent même pas les parlers véhiculaires : ils interprètent mal au marché les mots hawsa qu'ils confondent avec des termes tamasheq de consonance voisine, ce qui aboutit par contresens à leur confusion.

Ridiculiser les autres à l'extérieur n'empêche pas de les respecter chez eux. Ce comportement collectif est basé sur les mêmes principes que l'éducation touarègue. D'autres usages, plus subtils, moins visibles, sont observés lors des repas, ou en d'autres occasions particulières (BERNUS, 1972 : 89). Ce code du savoir-vivre, défini par une éthique de comportement social inclus dans le terme *tekaraqit*, forme sans doute le lien le plus solide qui unit le monde touareg.

B. Les techniques de la vie pastorale

CHAPITRE IX

FORMATION DU TROUPEAU ET TECHNIQUES D'ÉLEVAGE

Chaque événement de la vie du groupe ou des individus imprime sa marque dans celle du troupeau, principal moyen de subsistance. C'est autour de lui que s'organise la socialisation du groupe, au niveau de la famille restreinte, du campement, de la *tawshit*, et jadis même au niveau de l'*ettəbəl*, par l'intermédiaire des redevances payées à l'*amenokal* (1) ou, en retour, par la redistribution du butin après les expéditions guerrières victorieuses.

C'est par la production animale que passe la reproduction du système socio-économique de l'ensemble. C'est pourquoi, après avoir essayé de définir ce que recouvre la notion de troupeau pour les Kel Tamasheq ainsi que la façon dont il se constitue au cours de la vie d'un individu, il sera indispensable de passer en revue les techniques mises au point par les pasteurs pour tirer un profit optimal de leur élevage.

1. LA FORMATION DU TROUPEAU ET LA CIRCULATION DES BIENS

DE LA NAISSANCE AU MARIAGE

Le troupeau qui groupe les animaux d'un même campement n'est jamais un capital collectif. Chaque animal appartient en propre à un propriétaire connu de tous. Au sein du ménage, les animaux du mari et de la femme proviennent de troupeaux distincts et sont seulement gérés en commun. Que survienne le divorce, et la séparation des époux est suivie de celle des animaux. En fait, chaque homme et

(1) Remplacées de nos jours par l'impôt sur le bétail payé par les éleveurs à l'administration.

chaque femme, dès sa naissance (1) se voit attrribuer un ou plusieurs animaux, qui resteront mêlés pendant de nombreuses années à ceux de leurs parents. Ils constituent cependant l'amorce d'un troupeau personnel, qui peut grossir au fil des années par son seul croît, mais aussi par les dons reçus aux différentes étapes de la vie. A la naissance, l'enfant, quel que soit son sexe, reçoit un animal de son père, de sa mère, et parfois de ses oncles, maternels ou paternels. Ce cadeau de naissance est appelé *ajif*, et plus rarement *ashiyuf* dans quelques tribus de l'ouest (2). L'importance du don varie selon la richesse de la famille. De très pauvres *iklan* y renoncent souvent, d'autres donnent une chèvre ou un mouton. Des chefs puissants, comme le *tambari* des Kel Gress, par exemple, donnent une ou deux chamelles, ou une ou deux vaches, à chacun de leurs nouveaux-nés. Lorsque l'enfant grandit, il arrive qu'on lui fasse cadeau de quelques animaux. Chez certains, c'est à l'occasion de la prise de voile que le père donne un nouvel animal à son fils : c'est un cadeau *(tehakey)* qui n'est pourtant pas d'usage généralisé. Lorsqu'il est pratiqué, comme dans la famille du *tambari* des Kel Gress ou chez certains Igdalen de Tahoua, c'est un cadeau fait aux garçons, et les filles ne reçoivent rien de tel au moment de leur puberté.

AU MARIAGE

Mais bien entendu, c'est au moment du mariage que les animaux vont être redistribués, selon les habitudes de chaque groupe. Tout d'abord, comme on l'a vu à propos du mariage (cf. p. 148) la famille du jeune homme doit présenter des animaux constituant la *taggalt*, dont le nombre, la variété, le sexe et l'âge sont précisés à l'avance. Ces animaux qui, théoriquement, sont de même nature de mère en fille, sont fournis par le père du marié pour une première union. Lorsque le père est démuni, ou lorsqu'un homme veuf ou divorcé cherche à se remarier, il sollicite souvent l'aide de ses parents ou amis pour constituer sa *taggalt*. Il rend visite aux uns et aux autres, et reçoit alors, selon leurs moyens respectifs, des animaux destinés à lui permettre le mariage. Cette action est dite *tirgit*, et est très souvent pratiquée par un futur mari. En fait elle désigne plus généralement l'action de solliciter des dons dans un certain nombre de cas, celui du mariage étant l'un des plus fréquents. Mais un homme frappé de malheur et dont les animaux ont été perdus ou sont morts par suite d'une épidémie peut également faire appel à ses connaissances pour reconstituer son troupeau. Rien n'empêche que le jeune homme reçoive plus d'animaux que nécessaire pour constituer sa *taggalt*. Il garde alors ce bénéfice par devers lui, car il n'y a aucune obligation de reverser le surplus aux donateurs. Mieux même, dans bien des cas, on voit recourir à la pratique de *tirgit* certaines personnes qui possèdent pourtant largement de quoi fournir cette *taggalt*. *Tirgit* est souvent traduit par les interprètes par « cotisation ». Il s'agit plutôt d'une contribution volontaire à un parent ou un ami à certaines occasions (3). Il arrive souvent que le riche qui y a recours reçoive beaucoup plus que le nécessiteux, vérifiant là aussi l'adage selon lequel on ne prête qu'aux riches. Ce don est sans retour et sans condition : l'animal est donné définitivement, en signe de bonne entente; *tirgit* peut éventuellement donner lieu à réciprocité dans l'avenir, mais sans que cela ait un caractère obligatoire.

Les animaux de la *taggalt* quittent le troupeau de la famille du mari pour rejoindre celui du père de l'épouse, qui va désormais les gérer. Ils restent intégrés à ce nouveau troupeau jusqu'à la mort du père. Alors, ils sont parfois repris par le fils aîné du défunt, qui continue à les gérer, ou bien l'épouse les reprend et ces animaux viennent rejoindre ceux de son mari. Mais où qu'ils soient, et quelle que soit la personne qui en a la garde, ces animaux doivent revenir à l'épouse, et font partie de son héritage propre.

Les Kel Gress, dont le particularisme est toujours accusé, vendent souvent les animaux de la *taggalt* pour acheter le matériel domestique et les meubles que l'épouse doit rassembler avant de rejoindre son mari. Chez certains, une partie seulement de la *taggalt* est vendue, chez d'autres, on se désaisit de la totalité des animaux. Il y a donc là un transfert de richesses : ces animaux, biens traditionnels de la jeune épouse, sont convertis immédiatement à son profit. Cela rend impossible leur retour à la famille du mari en cas de divorce.

---

(1) Il s'agit le plus souvent du cadeau donné à l'occasion de l'imposition du nom sept jours après la naissance.

(2) ou encore *elghôlal* dans l'Aïr.

(3) cf. FOUCAULD, 1951-52 : *tirgit* : fait de venir en aide en donnant (IV : 1590) *-areg* : venir en aide en donnant (IV : 1588).

Le mariage provoque aussi un transfert des animaux de la jeune épouse, du troupeau de son père vers celui de son mari. Il s'agit des animaux qu'elle possède en propre et qui lui ont été donnés au cours de ses jeunes années : ce sont essentiellement ceux qu'elle a reçus à sa naissance sous le nom d'*ajif*. Ces animaux accompagnent parfois la jeune épouse chez son mari, parfois restent dans le campement du père pendant une période variable, pouvant aller jusqu'au décès de celui-ci. Mais ces animaux également, où qu'ils soient restent la propriété de la jeune femme, qui peut théoriquement en disposer à tout moment. A sa mort, ces animaux seront réunis à ceux de la *taggalt* pour être partagés dans son héritage.

Le mariage enfin donne lieu à un troisième type de brassage de troupeaux. La jeune épouse, en quittant ses parents, est presque toujours accompagnée d'animaux que lui prête son père pour son approvisionnement en lait (cf. p. 152). Ils garantissent le bien-être d'une fille qui quitte ses parents, et qui est ainsi assurée de ne manquer de rien, puisqu'elle peut subvenir à ses propres besoins, ou du moins à ce qui symbolise le bien-être dans la vie des éleveurs : une consommation journalière de lait suffisante. Ces animaux témoignent aussi de la richesse du père, qui envoie souvent, à des fins ostentatoires, un nombre de bêtes supérieur à celui qu'il a lui-même reçu au titre de la *taggalt* de sa fille. Mais c'est un usage qui n'est pas codifié, et qui dépend de la richesse et du bon vouloir du père.

Le terme de *shimuzagen* (sing. *shimuzag*) désigne le fait de prêter une femelle pour une durée qui n'est pas forcément fixée, pour l'usage du lait. C'est à l'occasion du mariage que l'on y a recours le plus souvent, mais ici encore, le fait peut se produire dans d'autres circonstances. Ainsi, si une femme va accoucher chez ses parents, son mari peut la faire accompagner d'animaux *shimuzagen*, qui pourvoieront à l'essentiel de son alimentation, et éventuellement à celle de ses enfants ou des servantes qui pourraient l'accompagner. Le mari peut ainsi montrer à son tour publiquement qu'il est capable d'entretenir dignement son épouse. C'est notamment le cas chez les *imajeghen* Kel Ataram, chez qui le mari n'accepte pas que sa nouvelle épouse amène des animaux *timuzagen* (1) (cf. p. 152-153).

Parfois ces déplacements d'animaux prennent une importance considérable : le chef des Tohadji (Kel Gress) nous a dit avoir donné à l'occasion du mariage de ses filles, cinquante chamelles à l'aînée, et trente à la cadette, au titre de l'*asinger*.

On voit donc qu'à l'occasion du mariage se produit un brassage d'animaux, une redistribution des troupeaux, par le jeu de dons et de prêts : chaque nouvelle alliance donne lieu à des échanges, qui parfois s'équilibrent, mais qui peuvent être aussi bien au bénéfice du parti du mari qu'à celui de l'épouse. L'aspect ostentatoire de certains dons ou prêts est extrêmement net : leur importance manifeste la position sociale du donateur en face de celui qui reçoit.

Le divorce redonne à chacun ce qu'il a apporté, et dissocie à nouveau les animaux qui avaient été réunis. L'épouse repart avec son troupeau personnel de l'*ajif* chez tous les Touaregs, et avec l'*asinger* chez les Kel Gress. Le cas des animaux de la *taggalt* a déjà été évoqué : dans la plupart des cas, les animaux sont restitués à la famille du mari si le divorce est provoqué par l'épouse mais ne le sont pas lorsque c'est le mari qui répudie sa femme. Chez les *ïmajeghən*, il est de bon ton de ne rien réclamer, quel que soit le responsable de la séparation.

Chez les Kel Gress, le divorce ne donne jamais lieu à restitution de la *taggalt* : comme on l'a dit ailleurs, cela annulerait le mariage, et porterait préjudice au statut des enfants issus de cette union. Il est vrai que souvent les animaux ont été vendus et convertis en tente et en matériel domestique, que la femme divorcée emporte avec elle.

Ces implications économiques de la mobilité conjugale expliquent que le choix du conjoint se fasse le plus souvent à l'intérieur de la *tawshit* et même de la parenté proche, par un souci de limiter l'éparpillement du troupeau.

EMPRUNTS ET PRÊTS

En dehors des cadeaux, des prêts et des compensations matrimoniaux, il existe une autre forme d'appropriation d'animaux connue chez les Iullemmeden sous le nom de *taghlit* (2). En fait il ne s'agit pas

(1) *shimuzagen* dans la région de Tahoua équivaut à *timuzagen* dans l'ouest.

(2) Vient du verbe *eghli* (FOUCAULD 1951-52, IV : 1723 : *eɣli*, tourner, tourner autour. Signifie « tourner autour de l'animal que l'on convoite ».

véritablement de circulation de biens, mais d'une espèce de convention tacite entre parents et amis, dont certains n'hésitent pas à user en toute impunité : lorsqu'un homme a besoin de s'acheter un vêtement neuf pour une fête, qu'il est pressé de payer l'impôt, ou lorsqu'il désire honorer un hôte arrivé impromptu, il lui est possible de prendre un ou plusieurs animaux dans le troupeau d'un parent ou d'un ami, et d'aller les vendre au marché ou de les égorger. Il est évident qu'un tel procédé ne peut se pratiquer qu'à l'égard de proches parents ou d'amis appartenant à la même tribu, sinon on parlerait de vol *(shikra)*. Mais il faut souligner que cette appropriation se fait toujours à l'insu du propriétaire qui est mis après coup devant le fait accompli. On va au pâturage, et on demande au berger un ou plusieurs moutons que celui-ci ne peut vous refuser, connaissant les liens qui vous unissent à son patron. Mieux encore, on prend un animal en cachette, et l'on envoie ensuite un message au propriétaire, disant qu'il est inutile de chercher le taurillon tacheté ou le mouton à culotte blanche. Il arrive que le propriétaire en conçoive une violente colère, mais il lui est difficile d'en faire état publiquement sous peine de perdre la face, sauf lorsque le coupable est son fils à qui il a refusé d'octroyer un vêtement, et qui choisit ce moyen de satisfaire son désir. Le père, s'il en est temps encore, peut se précipiter au marché pour tenter de récupérer l'animal. Si la vente a déjà été conclue, le fils garde le vêtement qu'il s'est ainsi procuré, sous les insultes paternelles.

Les prêts d'animaux que l'on pratique à l'occasion des mariages sont une coutume assez répandue en toute autre circonstance. Le terme le plus usité désignant le prêt est *tiyt* (pl. *tiyten*) (1) ou *shiyt*. Sa durée est essentiellement variable : si les animaux sont prêtés pour le lait, ils peuvent être restitués lorsque la lactation s'arrête, et être éventuellement remplacés. Il arrive que cette cession soit de longue durée, et se poursuive jusqu'à la mort du prêteur ou de l'emprunteur. Le bénéficiaire de ces animaux en a la libre disposition, pour le lait ou même pour le transport, et les bénéfices qu'il peut en retirer lui appartiennent. Mais le croît de ces animaux revient au propriétaire, qui peut du reste réclamer son bien à tout moment. Ces prêts sont faits souvent dans un but pieux à des pauvres, à un marabout; mais également à un parent ou à un ami. Il s'agit donc de prêts très simples, permettant d'égaliser les chances et de secourir toute personne en difficulté momentanée, jusqu'à ce que la fortune ait tourné. Toutes les variétés d'animaux, moutons, chèvres, bovins, chameaux, peuvent faire l'objet de tels prêts.

La simplicité du procédé permet au riche à tout moment de redistribuer ses biens, et dans une certaine mesure, de mieux répartir son capital, et de profiter à l'occasion de gestionnaires bénévoles. Ce prêt empêche le pauvre, victime de calamités, de périr. Il procure des solutions d'attente. Mais il ne permet pas de reconstituer un troupeau entièrement décimé, comme le contrat *nagba n'ai* des Peuls Bororo, vivant sous les mêmes latitudes. Dans ce contrat, « le prêteur cède une génisse, de trois ans le plus souvent, jusqu'à ce que celle-ci ait vêlé de une à trois fois, selon un accord préalablement établi. Ces produits appartiendront à l'emprunteur, qui ramènera ensuite la génisse au campement de son bienfaiteur » (DUPIRE 1962, 14). Ce contrat est une institution à laquelle on n'a pas seulement recours en cas de calamité : « Lorsqu'un garçon a atteint l'âge de cinq à six ans, son père se préoccupe de lui trouver des prêteurs parmi ses parents paternels, maternels, ou ses amis. » (DUPIRE 1962, 35). La différence entre ces deux procédés est que l'un ne vise qu'à laisser la jouissance des animaux pour leur production laitière ou pour leur travail : c'est le prêt d'un capital pour une période donnée, avec libre disposition des intérêts. Dans le second cas, l'usufruit n'est pas le but recherché, c'est le croît de la femelle concédée : le contrat prévoit donc le nombre de veaux abandonnés, et sa durée est liée à sa réalisation. En cas de stérilité, la vache sera rendue, et souvent remplacée.

Dans les deux cas il peut s'agir aussi bien de soulager un ami ou un parent en difficulté que de créer par ce geste un lien avec telle ou telle personne. Si l'animal meurt, il n'est pas nécessaire de dédommager le propriétaire. Il peut être utile, en rapportant sa dépouille, de prouver qu'il n'a pas été vendu. Dans les deux cas encore, il n'y a pas de réciprocité obligatoire, mais cela tisse des devoirs moraux entre les deux familles, et le prêt ou le contrat pourra être renouvelé dans un sens ou dans l'autre. Il s'agit donc toujours d'égaliser les chances des éleveurs dans les dures conditions sahéliennes.

Le *tiyt* est pratiqué chez les Kel Tamasheq, et jamais entre un Touareg et un Peul. Le contrat *nagba n'ai*, de même, n'est utilisé que par les Peuls, et exclusivement par les fractions nomades. Le but de ces procédés est le même, mais le contrat peul permet une redistribution plus souple et la diffusion d'animaux particulièrement sains et forts; il ne laisse jamais un homme sans animaux. Ces deux formes de prêts, dans deux sociétés pastorales nomadisant côte à côte, montrent que pour le Peul Bororo, l'élevage est une fin en soi, plus qu'un moyen d'existence : un homme sans vaches représente un scandale

(1) Ce même terme est utilisé par les Kel Ahaggar (FOUCAULD 1951-52, II : 684 « *tiit* (pl. *tiiatin*) » : concession de l'usage d'un animal domestique pour un temps plus ou moins long. Vient du verbe *ti*, laisser).

pour la société, et une malédiction s'attache à sa personne, « car un Bodaado sans bétail disparaît du groupe pour aller s'embaucher à l'étranger comme berger. La fuite demeure la réaction fondamentale à une situation économiquement ou socialement révoltante, avilissante, et provoquant un sentiment unique, celui de la honte » (DUPIRE, 1962 : 35).

Chez les Kel Tamasheq le bétail représente certes la richesse. Sa disparition signifie la pauvreté, mais pas la honte. C'est un revers de fortune, et non une situation scandaleuse. L'individu ne cherche pas alors à disparaître, mais à subsister. Car chez bien des Touaregs le troupeau n'est pas une fin en soi : les hommes libres et surtout les *imajeghən* ne tiennent à leurs animaux que pour ce qu'ils leur rapportent : si le troupeau est gardé au loin par des serviteurs, ils se contentent volontiers de quelques chamelles et quelques vaches pour le lait. En cas de malheur, le Touareg cherche à survivre, et *tiyt* lui permet de faire face. Il peut également faire appel à la générosité de ses amis et connaissances, et le don *tirgit* va éventuellement le renflouer. Mais ces prêts et dons ne créent pas un mouvement de richesse des uns vers les autres, comme le contrat *nagba n'ai,* institution à but égalitaire, qui non seulement subvient à l'alimentation des déshérités, mais ne laisse personne sans biens. C'est un mouvement continu, qui va au devant des inégalités et qui maintient les valeurs de cette société pastorale, alors que les Touaregs n'usent quant à eux que de correctifs épisodiques.

L'APPROCHE DE LA MORT ET LA MORT

Mais si aux diverses étapes de la vie ces prêts et dons permettent selon le bon vouloir et les biens de chacun de répartir et de corriger certaines inégalités, la mort provoque une dispersion des biens du défunt selon les règles de la succession musulmane de rite malékite (1). L'héritage, *tekasit,* constitue souvent l'apport le plus important au troupeau d'un homme jeune. Les règles de succession théoriques sont connues et appliquées par les marabouts. Contrairement à ce que certains auteurs ont écrit (NICOLAS, 1950 : 212), on nous a affirmé chez les Kel Gress que les règles de la succession musulmane étaient appliquées, mais on verra plus loin comment en sont corrigés les effets. L'héritage favorise toujours la part du mâle : si un homme meurt sans enfant, sa femme reçoit le quart de ses biens, alors que si une femme meurt pareillement, son mari en reçoit la moitié.

La part d'un fils est toujours le double de celle de sa sœur : si une fille et un garçon doivent hériter de six vaches, on forme trois parts de deux vaches chacune : il revient quatre vaches au garçon, et deux à la fille. S'il y a deux filles et un garçon, la part du garçon est égale à celle des deux sœurs réunies. Si un homme meurt, 1/8 de ses biens vont à son épouse, les 7/8 sont répartis entre ses enfants. S'il n'a pas d'enfant, sa femme reçoit un quart de ses biens, les trois quarts restants vont dans sa propre famille.

Telles sont les règles théoriques de l'héritage malékite. Chacun prétend s'y soumettre, mais il est évident que les applications passent parfois par l'intermédiaire de marabouts ignares, et que ce soit volontairement ou non, toutes les successions ne se conforment pas toujours aux prescriptions coraniques. Ainsi chez les *imajeghən* Kel Nan, un veuf ou une veuve ne revendiquent pas la part qui leur revient, qu'ils aient ou non des enfants. Il s'agit d'un geste de bienséance, et ne pas s'y conformer serait un aveu de dénuement ou de trop grand intéressement aux biens de ce monde.

Les Touaregs usent cependant d'une institution musulmane fort connue, celle des *habus,* biens de main morte, inaliénables et imprescriptibles. On sait que ces biens sont le plus souvent des dotations pieuses, qui concernent des immeubles ou des terres cultivées. Chez les Touaregs, il s'agit toujours de troupeaux, et les biens *habus,* appelés *el khabus,* sont des dons entre vifs, manière détournée de ne pas laisser ses biens dispersés selon les rites successoraux coraniques. Ce procédé est bien connu, et signalé dans les ouvrages de droit musulman (2).

Ainsi chez bien des Touaregs, on use de ce biais pour privilégier telle ou telle personne de sa famille, homme ou femme, ou tel marabout, en lui donnant, devant témoins, des animaux, et en précisant si ceux-ci doivent suivre la descendance du bénéficiaire, ou revenir à sa mort au donateur. Le béné-

(1) cf. M. TEFFAHI, 1948. Nous n'entrons pas ici dans tous les détails et les cas de succession, bien décrits dans cet ouvrage.

(2) BOUSQUET, 1963 : 140 : « Institution qui a caractérisé les sociétés musulmanes, tant pour ce qui est du financement du culte et des institutions publiques que comme moyen de modifier le statut successoral coranique. »

ficiaire, en tout état de cause, ne doit pas vendre ces animaux. Mais pour certains groupes Touaregs, il semble que l'*el khabus* soit le moyen de réserver aux filles une part des troupeaux. Par là, on corrige les inégalités entre sexes dont sont victimes les femmes dans les lois sur l'héritage musulman : et c'est sur une institution musulmane que l'on joue pour sauvegarder la part des femmes. Ce fait est à mettre en relation avec le statut particulièrement autonome qui est celui de la femme dans la société touarègue. Y-a-t-il là une adaptation particulière de l'Islam, et une façon de rendre sa liberté économique à la femme, rare chez les musulmans ?

L'*el khabus* en faveur des femmes est pratiqué chez les Kel Gress, en général, et chez certaines tribus *imghad* des Iullemmeden Kel Ataram, Allashaten du cercle de Téra ou Ishidenaren de Tillabery : on présente des animaux devant témoins, ou bien encore un marabout rédige une lettre dans laquelle est précisé quels animaux sont portés : c'est souvent une femme qui fait bénéficier sa ou ses filles de l'*el khabus*. Les animaux choisis sont présentés, et parfois confiés pendant un an aux parents de la bénéficiaire, quand il s'agit d'une nièce ou d'une petite fille qui n'est pas encore en mesure de s'en occuper par elle-même. La fille qui en est bénéficiaire, devenue adulte, les conserve toujours avec elle; son mari ne peut en disposer, et elle les emmène en cas de divorce. Dans certains cas, le document écrit porte que les animaux doivent revenir exclusivement aux filles de la bénéficiaire, toutes dispositions autres pouvant être prises selon la volonté du donateur. Et ainsi les animaux d'*el khabus* peuvent se transmettre de mère en fille dans certains groupes touaregs.

Une autre institution, appelée *ettelet,* « le tiers », donne la faculté de distribuer une partie de ses biens à des personnes qui ne figurent pas normalement sur la liste des héritiers. Il peut s'agir aussi bien d'un parent que d'un étranger. Ce don peut être fait à un parent qui ne figure pas dans la succession, et que l'on veut favoriser, ou à un marabout, ou à un pauvre, ce qui permet de réaliser de pieuses intentions. On désigne devant témoins ou par lettre les animaux que l'on a l'intention d'attribuer à l'*ettelet*. Mais en tout état de cause, cette dotation ne peut dépasser le tiers des animaux possédés, car il convient de préserver également les droits des héritiers. Les Kel Gress appellent parfois cette institution *ettelet-n-aghmeud, aghmôd* (1) étant le petit anneau porté en sautoir sur lequel sont suspendus trois petits instruments servant à retirer les épines de la peau, et rappelant par là que l'*ettelet* ne dépasse pas une des trois parties des biens appartenant à un individu. Si à l'ouverture d'une succession on s'aperçoit que le défunt avait des dettes, on les règle d'abord sur l'*ettelet,* à défaut seulement en les prélevant sur l'héritage. Les animaux d'*ettelet* sont un bien à la libre disposition du bénéficiaire, qui peut les vendre ou en faire ce que bon lui semble. Chapelle prétend que l'*ettelet* est utilisé également pour maintenir une partie importante des biens dans la famille maternelle : « cette part qui revient au neveu, au fils de la sœur, s'appelle *ettelet,* le tiers » (1949 : 36). Pour notre part, nous n'avons pas observé d'exemples significatifs où l'*ettelet* servait à privilégier systématiquement la descendance du côté maternel. C'est l'*el khabus* qui nous a semblé jouer ce rôle, chez les Kel Gress et les Kel Aïr notamment. Il n'en reste pas moins que ces institutions diverses donnent aux Touaregs une liberté de manœuvre assez large, qui leur permet en définitive de disposer à peu près à leur guise de leurs biens, tout en respectant les rites malékites.

Une autre coutume, appelée *akh edderen* joue un rôle similaire. Etymologiquement, cette expression signifie « le lait *(akh)* des vivants » (*edderen,* du verbe *edder,* vivre), c'est-à-dire qu'il s'agit d'animaux donnés pour leur lait à des gens qui en ont besoin. Ces animaux, comme ceux de l'*el khabus,* ne peuvent être vendus ni échangés, et sont conservés jusqu'à leur mort par les bénéficiaires. A ce moment-là, ils peuvent suivre leur descendance et entrer dans leur héritage, ou revenir au donateur ou à ses héritiers, selon la volonté de ces derniers. Les animaux de l'*akh edderen* sont donc cédés pour toute la vie, en tout état de cause, et par là se distinguent des animaux prêtés *(tiyt)* qui à tout moment peuvent être réclamés par leur propriétaire. Il s'agit d'une institution très proche de l'*el khabus,* mais en principe « pour le lait ». Cela peut également être une cession à un pauvre, ou à un marabout, donc un acte de piété individuelle, comme une cession à tel ou tel parent (ou parente) que l'on veut distinguer.

Il y a enfin, une part de ses biens que l'on peut réserver dans un but pieux : on spécifie que l'on désire donner quelques vaches, ou une chamelle, à tel ou tel marabout. Ces animaux sont donnés aux intéressés à la mort du donateur. Ainsi cette donation, dite *emmater* (2), retire encore quelques animaux aux héritiers légitimes. Elle est faite, en général, par des vieillards qui cherchent, pendant la dernière partie de leur vie, à se mettre en règle avec Dieu.

---

(1) *aghmôd,* utilisé le plus souvent au pluriel : *iremdan,* sans singulier, « tenailles, depuis les plus petites, comme celles qui servent à extraire les épines du pied, jusqu'aux plus grandes... » (FOUCAULD, 1951-52, IV : 1731).

(2) On peut chercher l'étymologie de ce terme dans le verbe *emmet,* mourir. cf. FOUCAÚLD, 1951-52, III : 1131.

Certains auteurs rapportent que des tribus *imghad* du Mali, rattachées aux Iullemmeden Kel Ataram, ont un droit successoral particulier qui aboutit à tout ramener à la ligne maternelle, et à l'« exhérédation totale de la descendance paternelle » (BACCARD, 1956). Il y a là une distinction entre les biens hérités de l'oncle maternel *(ibater),* et qui suivent la voie utérine, et les biens que l'on acquiert par sa « force » *(asahatnes),* rezzous d'autrefois, « dot », animaux donnés à la naissance, et qui reviennent aux enfants d'un homme, mais à part égale entre les sexes.

Ces coutumes ont été décrites chez les Kel Gheris, qui, comme d'autres *imghad* de l'ouest, présentent des traits culturels qui les distinguent de l'ensemble, ce qui paraît indiquer une origine différente de celle des *imajeghən* qui sont leurs suzerains politiques.

Il n'en reste pas moins que la transmission des biens par la voie matrilinéaire, si elle est parfois attestée, comme chez les Kel Gheris, demeure une exception. Ce sont les règles de succession musulmane classiques qui dominent avec cependant de nombreuses institutions parallèles, dont les différentes *tawshit* ou les individus peuvent se servir pour rétablir à leur gré l'égalité des sexes, et même favoriser les femmes dans bien des cas. Cette souplesse laisse chacun très libre de la disposition de ses biens, de l'interprétation de la coutume et de son application. Ici l'influence prépondérante des marabouts conduit à une observation plus stricte des principes coraniques, comme chez les tribus d'*ineslemən* de la région de Tahoua. Ailleurs on joue sur les institutions pour privilégier les femmes, comme chez les Kel Aïr. Cette souplesse rend l'analyse très difficile, et seule l'observation de nombreux cas particuliers peut en rendre compte. Car les informateurs, par conformisme musulman, prétendent toujours que la loi coranique est appliquée, même si l'étude de leur propre cas démontre le contraire. De plus, depuis la période coloniale, les tribunaux administratifs étaient sous le contrôle des marabouts, appliquant et figeant la règle coranique, aux dépens peut-être d'une coutume antérieure, mal décelable et non inscrite dans les textes. L'islam unificateur et simplificateur, en fournissant une loi égale pour tous, facile à appliquer, a rendu sous-jacentes des habitudes particulières qui pouvaient varier selon la *tawshit.*

Si l'*emmater* est un don volontaire et libre, geste pieux sans caractère obligatoire, la *tamesdeg* est l'aumône légale, que chacun doit verser annuellement. Cette « dîme » est donnée en général au marabout de son choix. Le montant théorique est proportionnel à la richesse de l'éleveur. Les troupeaux d'ovins, de caprins, de bovins et de camelins sont taxés, car ils sont considérés comme productifs, alors que les chevaux et les ânes en sont exempts. Mais il faut posséder un minimum de quarante moutons ou chèvres, trente bovins ou cinq camelins, pour être redevable de la *tamesdeg,* qui est fixée respectivement dans chaque cas à un mouton ou une chèvre, à un taurillon de trois ans et à un mouton. Pour les troupeaux d'ovins et de caprins, le taux augmente par fraction de quarante animaux; pour ceux de bovins, la taille du taurillon augmente avec celle du troupeau : pour quarante bovins, un taurillon de cinq ans, pour cinquante têtes, un taureau de cinq ans ou une vache, et pour soixante deux taurillons. Pour les chameaux, cinq unités « coûtent » une chèvre ou un mouton, dix donnent lieu à une redevance d'un chamelon. Pour vingt, il faut donner une chamelle, et ainsi de suite. Autrefois, d'après NICOLAS, « la *tamesdeg* était une aumône religieuse, due au chef en tant que chef religieux, parce qu'il est inséparable de son qadi et imam, qu'il fait participer au revenu ». Cependant il reconnaît qu'« actuellement, la *tamesdeg* n'a plus ce caractère d'état, elle est recueillie par les marabouts seuls. » (NICOLAS 1950, 191).

Certains marabouts vendent des animaux pour distribuer l'argent aux pauvres, ou les leur donnent. Beaucoup les gardent et s'en réservent l'usage. La *tamesdeg* représente donc un courant continu vers une catégorie sociale particulière. Cela suffit évidemment à expliquer la richesse des *ineslemən* de beaucoup supérieure en moyenne à celle des *imajeghən* ou des *imghad.* Un courant jamais tari et convergent vers certaines tribus et certains individus, met entre les mains d'un petit nombre une richesse importante. Ainsi en est-il des Kel es Suq du Mali, des Ijawanjawaten ou des Kel Eghlal de la région de Tahoua.

DIVERSITÉ DES FORMES DE LA DÉVOLUTION DES BIENS

La circulation des biens ne peut donc être décrite d'une manière uniforme, les règles des uns différant de celles qui sont appliquées par les autres. Cherchant à retrouver dans toutes les sociétés un modèle lignager, on a longtemps pensé (NICOLAISEN 1963, MURPHY 1967) qu'une organisation matrilinéaire primitive, d'origine berbère, aurait été recouverte par un mode patrilinéaire de filiation et de transmission des biens, imposé par l'Islam. Certaines pratiques échappant visiblement à la règle musulmane, le rôle

éminent de la femme, l'importance de l'oncle maternel, ont été généralement interprétés comme des coutumes-reliques témoignant de l'antériorité du système matrilinéaire.

Or des recherches récentes, portant sur divers groupes, et notamment sur les différentes terminologies de parenté, le système d'alliance au sein de la *tawshit* et la transmission du pouvoir et des biens, semblent remettre en question cette interprétation de la structure sociale. L'endogamie constatée au niveau de la *tawshit* suggérerait plutôt, comme on l'a déjà dit plus haut (cf. p. 77), un système bilinéaire, une filiation cognatique, ou indifférenciée dont la souplesse d'adaptation pourrait expliquer la diversité des situations rencontrées.

Mais ceci n'est pas en contradiction avec le fait que l'influence de l'Islam est plus forte dans certains cas que dans d'autres. Les Iullemmeden, en général, — et on sait que leur tradition d'origine les fait descendre d'une union d'une femme touarègue avec un Maure, qui imposa la transmission du pouvoir politique par la filiation agnatique — respectent les règles de l'Islam. Les Kel Aïr et apparentés présentent de nombreuses institutions donnant une importance particulière à la femme, et lui réservent des biens qui lui échapperaient dans la stricte observance des règles coraniques. Peut-on voir là l'influence des puissantes tribus arabes de l'ouest (Kunta par exemple), ou le nombre important et le rôle très particulier des tribus *ineslemən* chez les Iullemmeden, alors qu'elles sont presque inexistantes chez les Kel Gress? Mais cette simplification est elle-même abusive, puisqu'on rencontre dans le domaine des Iullemmeden de l'Ouest des tribus qui font exception, et qui auraient leur propre tradition de « filiation utérine ». Encore une fois, on s'aperçoit que l'unité politique des confédérations rassemble en réalité des tribus *(tawshit)* d'origine variée, qui excluent toute possibilité de généralisation simplificatrice. En fait les biens circulent au sein de chaque *tawshit* selon les règles en vigueur dans chacune d'elles. L'endogamie très généralement observée provoque une circulation en circuit fermé, qui n'est troublée que par les ponctions de la *tamesdeg,* et par les initiatives possibles dans le cadre de l'*el khabus* ou de l'*ettelet.* Il est évident qu'ainsi chaque groupe met en œuvre un système de circulation qui peut fonctionner indépendamment des autres, et que, hier la *tiuse,* tribut payé à l'*amenokal* et aujourd'hui la *tamesedeg* étaient et sont les principales osmoses qui alimentent les troupeaux des *imajeghən* et des *ineslemən,* aux dépens de leurs tributaires et de leurs dépendants. Aujourd'hui, le système tend à être encore plus fermé que jadis : la *tiuse,* les redevances aux chefs, n'existent plus, de même que les fruits des rezzous dont les guerriers faisaient profiter leurs tributaires fidèles. Les *imajeghən* avaient tendance à considérer dans le passé que les troupeaux de tous leurs dépendants leur appartenaient en dernier ressort, et ne manquaient pas de s'emparer des animaux dont ils avaient besoin, quand, bon leur semblait. Aujourd'hui chacun se retrouve dans un univers plus restreint, avec des liens qui se relâchent de plus en plus, aussi bien envers les anciens suzerains *imajeghən* qu'avec les anciens captifs *iklan.* En schématisant un peu, on pourrait dire que la circulation des biens n'obéit plus qu'à des lois internes pour chaque *tawshit.* Autrefois tous les troupeaux étaient plus ou moins à la disposition des *imajeghən:* s'ils pouvaient théoriquement en disposer, ils préféraient se décharger des tâches d'entretien et de gestion auprès des *imghad* ou des *iklan.* Aujourd'hui, l'univers des *imajeghən* s'est rétréci aux dimensions de leurs propres *tawshit* et à leurs *iklan* quand ceux-ci ont bien voulu demeurer auprès d'eux. Les *imghad* s'ils ne reçoivent plus les animaux provenant des rezzous, n'ont plus de *tiuse* à verser à leurs suzerains. Quant aux tribus anciennement serves, elles ont évolué vers une indépendance économique qui leur donne le bénéfice des troupeaux dont elles n'étaient auparavant que les gestionnaires.

TROUPEAU PERSONNEL, TROUPEAU COLLECTIF, UNITÉ DE GESTION

L'appropriation progressive d'un certain nombre d'animaux d'origine diverse par chaque homme et chaque femme permet la constitution de troupeaux, composés d'animaux acquis à chaque étape de la vie. Le processus de formation du troupeau individuel que l'on vient d'analyser peut être recoupé par des enquêtes auprès de quelques propriétaires qui acceptent de retracer l'histoire de leur propre troupeau, et de révéler l'origine des animaux qui le composent. Les nombreux exemples recueillis peuvent se ramener à un certain nombre de situations moyennes. Voici quatre cas pris parmi ceux qui paraissent les plus significatifs : celui d'un éleveur riche, de deux propriétaires moyens, et celui d'un nomade inséré dans une économie agro-pastorale. Tous ces exemples ont été recueillis avant 1969, au cours des bonnes années où les troupeaux avaient connu un développement remarquable.

Le riche éleveur pris comme témoin est un jeune *amajegh* des Tahabanaten de la région d'In Ates, à la frontière nigéro-malienne (nord d'Ayorou). Il possédait :

140 caprins et ovins,
50 bovins,
2 chameaux,
1 cheval.

Ces animaux provenaient d'un don à la naissance *(ajif)* de cinq chamelles et d'un très gros héritage d'un père mort il y a une vingtaine d'années. Or, le troupeau s'était, depuis, amenuisé par la mort de chamelles ayant consommé *ashaghor (Sorghum aethiopicum),* excellent pâturage en saison des pluies, mais parfois dangereux sous forme sèche. De plus, les bergers captifs sont mis en accusation pour avoir provoqué la perte et la disparition de nombreux ovins, alors qu'un autre serait parti avec 78 vaches dont il s'est prétendu abusivement propriétaire. La totalité des animaux provenaient de son père, et la diminution du troupeau était mise sur le compte de bergers malhonnêtes ou malveillants, profitant de l'évolution sociale pour s'approprier abusivement le bien de leurs anciens maîtres : la disparition du père, chef important, alors que le fils n'était pas encore adulte, avait provoqué l'affaiblissement des liens de dépendance et les bergers avaient profité de la situation pour se constituer impunément et à bon compte un troupeau personnel.

Voici le cas d'un Touareg d'une cinquantaine d'années, appartenant à un groupe de religieux (Izawiten), nomadisant dans l'ouest de l'Azawagh, dans la région de Telemsès. Son troupeau était composé des animaux suivants :

Appartenant au mari :	**Appartenant au père de l'épouse :**
60 moutons,	2 vaches *(shimuzagen),*
6 bovins,	1 bœuf porteur
8 camelins,	
9 asins	

Le troupeau avait pour origine le cadeau de naissance *(ajif)* de sa mère, un chameau revendu pour acheter une vache, et l'héritage de son père et de sa mère. Cet homme, lors d'un premier mariage, avait donné une *taggalt* de deux vaches (une lui appartenant personnellement et une offerte par sa mère, encore vivante à ce moment-là). Après le divroce, l'épouse est repartie mais la *taggalt* est restée chez son père. A son second mariage, notre homme a prélevé une chamelle et une vache sur son troupeau personnel pour la *taggalt.* Au fils né du premier mariage, il a donné une vache à sa naissance, et deux lors de son mariage. Les deux filles nées du second mariage ont reçu à leur naissance une chèvre chacune. Sa seconde femme est venue avec deux vaches *(shimuzagen)* et un bœuf porteur prêtés par son père. Ce troupeau moyen n'a bénéficié d'aucun achat extérieur : il vit sur lui-même, et les ventes de jeunes moutons au marché permettent les achats nécessaires à la vie familiale.

Le troupeau d'un homme d'une quarantaine d'années, appartenant à la *tawshit* des Ishidenharen, nomadisant entre Ayorou et Ménaka se composait de :

Appartenant au mari	**Appartenant au père de l'épouse**
— 82 ovins et caprins	— 8 vaches
— 9 bovins	— 3 veaux
	— 3 ânes

Ce troupeau a pour origine : des cadeaux de naissance (une vache et des chèvres et moutons), l'héritage de son père (trente ovins et caprins, une vache), et une contribution *(shirgit)* fournie à l'occasion de son mariage par des parents et amis, dont le montant a dépassé le nombre d'animaux réclamés : il a reçu cinq vaches et cinquante chèvres, a donné les cinq vaches à son beau-père pour la *taggalt,* et a conservé les chèvres.

Dernier cas, celui d'un homme de la tribu des Iberogan vivant dans l'Azawagh au nord de Kao. C'est un homme de trente-cinq ans, pratiquant l'élevage, la culture du mil et le commerce de la terre salée qu'il va chercher à Gélélé au nord d'In Gall (cf. p. 219). Il possède actuellement :

A titre personnel	**Appartenant au père de son épouse**
— 10 caprins	— 1 vache
— 15 ovins	**En prêt** *(shiyt)*
— 5 vaches	— 1 vache et 1 chamelle
— 1 chamelle	

Ses animaux personnels proviennent exclusivement d'achats. Ils sont appelés *eharey wa n tighured,* « le bétail de la force », ce qui signifie que ce sont des animaux acquis par le fruit du travail de l'individu, et ne provenant pas d'un acquis familial. Ce terme est couramment utilisé par les éleveurs vivant d'activités agro-pastorales.

Le cadeau de naissance (une vache) a disparu, et cet homme pour se marier a demandé une contribution *(shirgit),* qui lui a rapporté six chèvres, qu'il a vendues pour acheter des cadeaux pour le mariage (tabac, parfums, tissus, etc.). Il a acheté lui-même les deux vaches de la *taggalt* en vendant de la terre salée et un petit surplus de mil. Ce troupeau s'est donc constitué à partir d'activités qui ne sont pas purement pastorales, mais en utilisant les méthodes de prêt *(shiyt)* des Kel Tamasheq, et en faisant appel à des parents pour compléter son élevage laitier.

Le troupeau personnel, dans les exemples donnés ci-dessus, comporte des animaux d'origines diverses, mais aussi appropriés aux différentes personnes composant la cellule conjugale. Les animaux du mari, d'abord, les plus nombreux en général, ceux des enfants éventuellement donnés à leur naissance, ceux que l'épouse a amenés avec elle, et enfin les animaux empruntés à l'extérieur pour augmenter la production laitière du ménage. Le mari gère ce troupeau composite et s'occupe de son entretien, mais en théorie, il ne peut vendre que ceux qui composent son stock personnel. Dans ces exemples, les animaux groupés par un éleveur et sa famille constituent le « troupeau » en tant qu'ensemble des moyens de production permettant la subsistance du groupe familial.

Mais le troupeau peut être envisagé sous un angle plus technique, comme un ensemble de taille équilibrée, tant pour la garde et l'entretien que pour l'exploitation des ressources locales en pâturages. C'est pourquoi des éleveurs d'une même famille, un père et ses fils, des frères ou des cousins vivant dans des campements uniques ou voisins, se regroupent pour constituer une même unité de gestion, divisée en troupeaux de chaque type d'animaux.

Les camelins, les ovins et les caprins forment des troupeaux distincts, gardés par des bergers appropriés : une exception pour les bovins, dont les troupeaux sont laissés chez les Kel Tamasheq en liberté, et qui reviennent tous les soirs auprès de la tente de leur propriétaire.

C'est pourquoi, chez les éleveurs touaregs, s'il existe, comme en français un terme générique pour désigner le troupeau, celui de *tamadent,* qui signifie d'abord « le faît de paître », et ensuite le troupeau d'animaux domestiques de n'importe quelle espèce et de taille indifférente, on trouve par ailleurs une multitude de termes pour désigner les troupeaux, selon le type et le nombre d'animaux qui les composent : *asigðn* a un sens très voisin (*ajjen,* in Foucauld, 1951-52, I, 455), avec une connotation de lieu d'accroupissement, et chez les Iullemmeden, l'exigence d'un nombre relativement important d'animaux. Chez les Illabakan, on se contente du diminutif *tasigðrt* pour un troupeau de cinq à vingt-cinq animaux, *asigðn* désignant un troupeau de vingt-cinq à cinquante animaux et plus, et *asigðn zuworðn* « le troupeau fort », de plus de soixante-quinze à cent têtes, en faisant suivre ces termes du nom des animaux concernés, par exemple, *asigðn zuworðn* « le troupeau fort », de plus de soixante-quinze à cent têtes, en faisant suivre ces termes du nom des animaux concernés, par exemple, *asigðn ðn tulamðn,* « un troupeau de chamelles d'importance moyenne ».

Chez les Tahabanaten (Iullemmeden Kel Ataram), certains termes impliquent le type d'animal concerné :

Nombre de têtes	Moutons	Chèvres	Vaches	Chamelles
10 à 20 (ou 30)	*taghshiwin*	*tidawalin*	*ighafawen*	*tasakoq ðn tulamðn*
20 (ou 30) à 100	*tahrut*	*ghadghad*		
plus de 100	*asigðn ðn eyfed*	*ghadghad*	*erzeg ðn shitan*	*asigðn ðn tulamðn*

2. LES TECHNIQUES D'ÉLEVAGE

L'élevage nomade est exigeant. Le troupeau ne constitue pas un simple capital, puisqu'il doit fournir la nourriture de chaque jour. Le troupeau donne le lait, toujours consommé et jamais commer-



Fig. 12 : *Akabar,* bol de traite (hauteur totale 32,5 cm)

cialisé. Son croît rend possible, par échanges ou ventes d'animaux, l'achat du mil sur les marchés. Au campement, le soir, on attend le retour des animaux pour la traite qui va fournir le lait du repas. Que les vaches, que nul ne guide, se soient attardées en brousse, ou que leurs veaux les aient retrouvées pour les têter, et le lait va cruellement manquer. Les bêtes apparaissent généralement à la tombée du jour, en une longue file qui déambule lentement vers leur lieu de repos. Les chèvres et les moutons avancent en masse compacte vers le campement, suivis par les petits bergers. Et les chamelles font irruption au détour des arbres, grapillant encore quelques feuilles restées hors de portée des chèvres.

Dans les campements kel tamasheq, il est rare de ne pas trouver toutes les variétés d'animaux, alors que chez les Peuls WodaaBe, nomadisant sous les mêmes latitudes, les bovins forment l'essentiel des troupeaux. Diversité d'animaux, d'où diversité de soins et de travaux à accomplir. En général les veaux, les cabris et les agneaux, les chamelons, sont gardés au campement pendant la journée. On les mène boire au milieu du jour, et les petits bergers veillent à ce qu'ils ne rejoignent pas leurs mères, pour les têter abusivement aux dépens des hommes qui attendent le lait.

Avant la nuit, on attache les veaux et les chamelons à des piquets ou à des troncs d'arbre. Parfois une corde (*assidi,* pl. *issidey*) est installée entre deux piquets. Une série de boucles permet de retenir pour la nuit de nombreux agneaux et cabris, qui sont ainsi attachés les uns aux autres. Dans les campements où l'on édifie des enclos d'épineux (*afarag,* pl. *ifðrgan*) pour protéger des fauves, chèvres et moutons, de toutes petites niches sont aménagées *(ibiwa)* dans la haie pour y caser agneaux et cabris.

Avec la tombée de la nuit commence la traite. De jeunes garçons se chargent de celle des chèvres et des brebis, alors que les hommes adultes s'occupent des vaches et des chamelles. L'homme s'approche de la vache, le bol de traite *(akabar)* à la main; il a pris soin auparavant de détacher le veau, et il le laisse s'approcher et têter goulûment, le temps de lier les pattes arrière de la vache. Puis il chasse le veau, et l'attache par le cou à la patte de sa mère. Il s'accroupit alors pour la traite, le bol calé entre les genoux. La montée de lait, amorcée par le veau, se poursuit alors normalement. La vache n'est pas entièrement traite, et on laisse ensuite le veau revenir à sa mère. Libéré, il vient enfin têter ce que les hommes lui abandonnent.

La traite des chamelles demande une grande dextérité, car l'animal est si haut sur pattes qu'il n'est pas possible de poser le récipient sur le sol. Un berger habile peut traire seul une chamelle docile en posant le bol sur sa cuisse horizontale, qui prend appui sur l'autre jambe. Mais souvent, il faut être deux, ou plus généralement trois, l'un tenant le récipient, les deux autres trayant. Avant l'opération, on attache souvent les pattes antérieures de l'animal en les croisant : une patte repose sur le sol et sert de soutien, l'autre est repliée et fixée à la hauteur du genou à la première. Les chamelles ne sont pas toujours consentantes, et dans certains cas, il faut les tenir solidement pour pouvoir traire sans danger : à l'avant, un homme tient fermement la gueule de l'animal, alors qu'à l'arrière, un acolyte tire la queue en s'arc-boutant, pour laisser libre accès aux pis. Comme pour les vaches, la traite se passe en trois temps : première tétée *(asheshigel* ou *agal)* du chamelon, pour amorcer la montée de lait, puis la traite proprement dite *(tazek),* et enfin la tétée libre *(anakas).*

Traire, attacher les petits animaux, telles sont les tâches au campement; ces travaux sont presqu'exclusivement accomplis par les hommes. La traite en particulier est une tâche spécifiquement masculine, et si par hasard on surprend une femme en traint de traire, on peut à coup sûr affirmer qu'elle n'a ni mari, ni frère, ni fils susceptibles de le faire à sa place. Elle est seule et dans l'obligation de suppléer à l'absence des hommes de sa famille. C'est là une des caractéristiques de l'élevage touareg. Les familles de serviteurs s'y conforment, et si les femmes pilent, font la cuisine et vont chercher de l'eau, elles laissent aux hommes le soin des animaux et de la traite. On retrouve cette division du travail à tous les niveaux de la hiérarchie sociale : chez les *imajeghðn* et souvent chez les *ineslemðn* et les *imghad,* les femmes ne savent pas traire, on ne le leur a jamais appris, car il est exclu qu'elles se trouvent jamais dans l'obligation d'accomplir une telle tâche. Chez les *iklan, iderfan, iboghollitðn,* les femmes sont capables de traire, car il leur arrive parfois de se retrouver seules au campement, si les hommes ne sont pas revenus d'un pâturage éloigné, du puits ou du marché. Il n'y a pas à proprement parler d'interdit féminin sur la traite, mais c'est un travail qui est normalement dévolu aux hommes.

Règle générale mais non impérative, puisque dans l'Aïr et l'Ahaggar, NICOLAISEN (1963 : 39 et 51) signale que ce sont les femmes qui traitent les chèvres et même les vaches : « Milking is done by women or occasionaly by male slaves... », dit-il pour les chèvres, et plus loin « milking of cows takes place twice daily and is done generally by women, in rare cases by men » (p. 59). Ceci contredit toutes nos observations, recueillies surtout chez les Iullemmeden.

Les Peuls WodaaBe, par contre, laissent à leurs femmes ces travaux : « Lui sont donc réservées dans le troupeau les activités qui s'allient avec la présence au foyer : la traite et la fabrication du beurre ». Mais, note un peu plus loin l'auteur, si l'homme Bororo ne trait pas, c'est qu'il ne l'a pas appris, mais il

n'hésitera pas à le faire en cas de nécessité. Chez les Peuls semi-nomades du Niger, au contraire, ce sont les hommes qui traient : « Ce sont les bergers qui ont appris à traire, car ils gardent le troupeau en brousse loin du village, et sans femme, pendant la moitié de l'année. Les quelques vaches laitières laissées au village sont traites par les hommes âgés, tandis que les femmes barattent le beurre. Il apparaît donc combien ces habitudes, qui persistent parfois longtemps lorsque change le mode de vie, sont fonctionnelles à l'origine et non pas basées sur des conceptions philosophico-magiques de différences irréductibles entre les sexes ». (DUPIRE, in Paulme ed. 1960, 76-77).

Il est vraisemblable qu'il en va de même chez les Kel Tamasheq, où la traite a toujours été une activité réservée aux bergers. Dans la société traditionnelle, les serviteurs se partageaient le travail, les femmes se chargeant de toutes les besognes domestiques et de la cuisine — et la préparation du beurre et du lait caillé leur revenait de ce fait — abandonnant aux hommes tous les soins se rattachant aux animaux.

Abreuver les animaux, les conduire au pâturage, sont les deux tâches majeures de l'éleveur. Mais nous l'avons vu, l'alimentation des animaux demande à être complétée par un apport de sels minéraux : la « cure salée » permet, par une judicieuse utilisation des ressources naturelles en eau, natron, terre et plantes salées, de pallier les carences dont souffrent les troupeaux. Cette recherche du sel a pour effet de redonner force et santé aux animaux qui ont été sous-alimentés pendant la canicule qui a précédé l'arrivée de la pluie. Pendant la saison sèche, où les troupeaux regagnent le sud, et pendant toute l'année pour les sédentaires, il est nécessaire de fournir du sel aux animaux. Certaines tribus de l'Azawagh rapportent de la terre salée *(taferkast)* ou de petites galettes de sel *(fagfago)* de Tegidda-n-tesemt. Mais souvent les éleveurs achètent sur les marchés les plaques de sel gemme de Taoudeni (à grain fin : *alkamra* — ou à gros cristaux : *tafarat*), ou le sel moins pur de Bilma *(takôst n Bilma)*, voire même celui de Tegidda *(tesemt)*, tous deux obtenus par évaporation; ou encore la *taferkast* ramassée à même le sol non loin des sources de Gélélé par les Iberogan qui la vendent sur les marchés (1). Le sel pur peut être laissé tel quel, pour que les animaux le lèchent. Ou encore, il peut être pulvérisé et mélangé à de la terre de termitière, à des fruits de *kadago (Bauhinia reticulata)* ou plus souvent à des feuilles séchées et pilées du *tadant (Boscia senegalensis)*.

Les éleveurs qui ont abandonné la « cure salée » remarquent que leurs animaux, qui ne vont plus brouter le natron à même le sol, ont perdu leur vigueur d'antan. Les terres du bord du Niger ou de certains bas-fonds où l'on envoie les animaux, comme on l'a toujours fait en saison sèche, n'ont pas les mêmes vertus que les terres des zones pré-sahariennes, *ahara* de Sesao ou Bardar pour les Iullemmeden Kel Ataram ou Ifoghas, *taferkast* de Gélélé pour les Kel Dinnik. Ainsi l'élevage nomade est non seulement une exploitation judicieuse des pâturages, mais aussi une utilisation saisonnière des éléments minéraux disponibles dans l'eau, le sol ou la végétation, et nécessaires à la santé des animaux.

Les chèvres et les moutons sont des animaux que l'on a trop souvent tendance à confondre : leur gabarit est assez comparable, et par voie de conséquence, leur valeur marchande est assez rapprochée. L'administration impose les éleveurs d'une même taxe pour les chèvres et les moutons, et c'est pourquoi les recensements les dénombrent le plus souvent en bloc, sans chercher à les distinguer. Pour les services de l'Hydraulique, une chèvre et un mouton représentent une même unité, réclamant une même quantité d'eau, par rapport à l'unité théorique qu'est le bovin. Pire, même les Kel Tamasheq s'en mêlent, car il existe un terme, *tighse,* pl. *taghsiwin* qui désigne chez les Iullemmeden et les Kel Aïr (2) indifféremment la chèvre et la brebis. De même chez les Kel Ahaggar (3) le terme *eharey* désigne le menu bétail alors que les Iullemmeden précisent à l'aide des adjectifs « blanc » *(mellen)* ou « petit » *(nderren)* s'il s'agit de moutons ou de chèvres, et non de bétail indifférencié. Il existe donc en tamasheq un terme, qui peut varier selon les dialectes, mais qui associe les chèvres et les moutons sous un même vocable.

Or la ressemblance est beaucoup plus apparente que réelle. La chèvre est en réalité plus proche du chameau et le mouton de la vache, si l'on se place du point de vue des pâturages qu'ils recherchent les uns et les autres. De même ils ne réclament pas les mêmes soins. La conduite d'un troupeau de moutons n'a rien à voir avec celle d'un troupeau de chèvres, comme on le verra plus loin.

---

(1) L'aspect commercial de cette consommation du sel est étudié plus bas.

(2) Chez les Kel Ahaggar, *tirse,* pl. *oulli,* signifie la chèvre (FOUCAULD 1951-52, IV : 1781). Au contraire, chez les Iullemmeden et dans l'Aïr, la chèvre est dite *taghat,* pl. *ulli.* On remarque les deux pluriels irréguliers semblables et de même sens.

(3) FOUCAULD 1951-51, II : 639 : *ehere,* pl. *iheraouen,* menu bétail (moutons et chèvres).

La chèvre

La chèvre élevée au Niger par les Kel Tamasheq est de l'espèce dite « du Sahel » (DOUTRESSOULLE, 1947 : 203). Elle est assez grande, aux membres fins, au cou allongé, surmonté d'une petite tête portant des cornes aplaties et divergentes. Son pelage est ras, souvent tacheté. Son nom générique est *taghat.*

Les chèvres restent presque toute l'année groupées aux alentours des campements, trouvant presque toujours des vallées assez boisées où les acacias leur fournissent les feuilles et les gousses dont elles se nourrissent. Chez les éleveurs nomades qui en saison des pluies se déplacent à la « cure salée » accompagnés de leurs troupeaux, on cherche à contrôler l'époque des mises bas, pour qu'elles se déroulent à la période estimée la plus favorable. A cet effet les boucs sont « attachés » (1) : une cordelette leur ligature le pénis, et en principe, tout rapprochement avec une chèvre est impossible. Au début de la saison des pluies, ils sont détachés, et les cabris naissent à la saison de *gharat,* avant le début de la saison sèche. Alors les arbres ont toujours des feuilles et les acacias portent des gousses *(izengar)* qui tombent sur le sol pendant la saison sèche, donnant aux chèvres une nourriture très riche. Les campements et les troupeaux ont également à ce moment regagné leurs parcours et leurs puits habituels, et ils ne se déplacent plus guère. Car les cabris sont fragiles à la naissance, et il faut attendre une à deux semaines avant qu'ils puissent réellement marcher. Aussi les cabris nés au cours de l'hivernage doivent-ils être transportés sur des ânes ou des bœufs porteurs, déjà surchargés. A partir d'octobre, par contre, ils peuvent demeurer autour des tentes.

Il faut signaler que dans l'Ahaggar les Touaregs élèvent une petite chèvre à longs poils noirs *(Capra hircus,* var. *domestica)* parfaitement adaptée aux montagnes de l'Atakor. « Elle affectionne les plantes odoriférantes des pentes rocailleuses, les fleurs et les feuilles de *Moricandia arvensis (tamaghe)* sans dédaigner les essences des vallées humides. Mais elle vit mal dans les grandes plaines sableuses aux pâturages monotones où les puits plus ou moins profonds remplacent les mares et les trous d'eau. On en trouve peu dans le Tamesna ». (GAST, 1969 : 19).

Alors que les chèvres, dont la durée de gestation est de cinq mois, pourraient avoir deux portées par an, on s'efforce de les limiter à une seule, à la meilleure saison. NICOLAISEN signale qu'en Aïr le troupeau est divisé en deux parties, afin que l'une voie naître ses cabris en saison des pluies, et l'autre en saison sèche, lorsque les *afagag* donnent leurs gousses. Le rendement du lait est ainsi à peu près constant au cours d'une année, sans que les chèvres soient éprouvées par de trop nombreuses portées (NICOLAISEN, 1963 : 38). Comme on le voit, cette pratique de la régulation des naissances est adaptée selon le contexte régional, selon le rythme des déplacements : car en Aïr, les Touaregs effectuent de moins longs déplacements au titre de la « cure salée ». Plus au sud au contraire, les nomades installés près du Niger et qui cultivent, laissent les boucs en liberté toute l'année, et les naissances ne sont pas contrôlées.

Le cabri est appelé *egheyd* (pl. *igheyden*), de sa naissance jusque vers six ou sept mois. Pendant toute cette période, il reste au campement, se blottit à l'ombre des tentes au milieu du jour, et grappille ici et là les restes des plats abandonnés.

Lorsque six à sept mois après sa naissance les pluies arrivent, il est assez robuste pour suivre sa mère au pâturage. Dès lors il est *abariom* (pl. *ibiriam*). Il broute déjà et les bergers s'efforcent de l'empêcher de têter. Pour ce faire, il existe de nombreuses méthodes. Les unes cherchent seulement à limiter les tétées, et par conséquent à empêcher avant la traite toute approche des cabris : c'est ce que font les bergers isolés en brousse (2). Au cours des déplacements du campement, en saison des pluies, on vise à éviter les tétées pendant la route, où les petits ne peuvent être séparés de leurs mères : on passe dans la bouche de l'animal, sous la lèvre supérieure, une cordelette qui se fixe derrière les cornes en se croisant en diagonale sur son museau (3). Les autres techniques tendent à sevrer définitivement les petits animaux dont les mères sont à nouveau pleines. On peut également percer la lèvre supérieure de l'animal avec une

(1) Attacher le bouc se dit : *akken zolar.* Le détacher : *aru zolar.* Le bouc : *zolar* pl. *izolaren.* La cordelette qui sert à ligaturer se nomme : *abergu.*

(2) Ces techniques seront décrites plus loin, dans le paragraphe consacré aux bergers, p. 195

(3) Cordelette : *amaraw,* pl. *imôra.*

alêne (1) et y introduire un petit morceau de racine, souple et résistant, que l'on peut nouer aux deux extrémités. La douleur que le cabri éprouve en s'approchant du pis de la chèvre, qui s'accompagne de la gêne que celle-ci éprouve au contact du petit museau barbelé, constitue une double dissuasion (2).

Quand la jeune chèvre a l'âge d'être recherchée par les boucs, elle est dite *tesageyt,* et le mâle du même âge, qui commence à la poursuivre, *esagey,* puis à l'âge adulte, *zolar.* Castré, ce dernier est appelé *egur,* pour le distinguer du bouc. Les chèvres adultes sont appelées successivement *tadawalt,* pl. *tidulen,* après la première portée, puis simplement *taghat* (pl. *ulli*). Enfin les vieilles chèvres portent le nom de *teghadek,* pl. *tighadiwin* et leurs compagnons celui d'*eghader.*

La castration est pratiquée sur les jeunes boucs et sur les béliers de manière semblable : à un ou deux mois, on castre au couteau *(alley* ou *azam*) en excisant les testicules. A un an, c'est par martelage *(uduz)* des glandes que l'on procède. La première méthode est rarement utilisée en saison des pluies, en raison des risques d'infection.

Il existe donc des termes particuliers pour décrire les animaux à chaque étape de leur vie, mais le berger ou le propriétaire du troupeau, qui connaît chaque animal, n'use pas de cette terminologie pour les appeler. Lorsqu'il veut leur donner un ordre, ou simplement s'adresser à l'une d'elles il se sert d'un nom descriptif, qui tient compte de la robe de chaque animal, ou d'une particularité morphologique remarquable. Il y a une phrase qui décrit l'animal, et un terme vocatif. Voici par exemple la terminologie utilisée par les Iullemmeden de l'Ouest :

D'après les particularités morphologiques :

Descriptif	**Vocatif**
taghat tillat timuzogen madron-in chèvre qui a de petites oreilles	*tadermak*
taghat tiga iskawan karad (mer okkoz) chèvre à trois cornes (ou quatre)	*Bereskao*
taghat wur n-illa iskawan chèvre sans corne	*Tabiyaut*

D'après la couleur de la robe

taghat mellet chèvre blanche	*Mella*
taghat bakeyt chèvre à robe à coloris mêlés. Tachetée, mouchetée	*Tebekit*

Descriptif	**Vocatif**
taghat mellet tiga tegarat kawellet chèvre blanche à tache noire sur le cou	*Garat*
taghat mellet tiga iri bahawan chèvre blanche au cou gris	*Iri bahawan*
taghat kasheyn dagh tizurey robe à petites taches rouges	*Te kashit*
taghat zarghafat chèvre blanche avec grosses taches foncées	*Zarghaf*

(1) *tistant.*

(2) Ce morceau de racine est dit *tabalawt* (Iullemmeden de l'ouest) ou *tasederest* (Iullemmeden de l'est).

(3) Cette terminololgie des noms de caprins est celle des Tahabanaten (Kel Ataram). Elle varie d'un groupe à l'autre, cf. FOUCAULD 1951-52, I : 60 - NICOLAISEN, 1963 : 34 - NICOLAS, 1950 : 11).

Le mouton

Contrairement à la chèvre, le mouton est un animal qui réclame des pâturages spécifiques, souvent éloignés du campement, et qu'il faut constamment surveiller, de jour comme de nuit. Il demande donc beaucoup de soins et d'attention. Il mobilise les bergers à temps complet, ne leur permettant de dormir que le jour ou à la fin de la nuit.

Le mouton touareg *(Ovis longipes)* est grand (de 70 à 80 cm), à poil ras, à robe blanche, tachetée ou parfois bicolore, l'arrière-train étant blanc, et le cou et la tête colorés, roux le plus souvent. La brebis est appelée *tille* (pl. *eyfed*), mais ce terme général correspond plutôt à notre terme « mouton », qui englobe tous les ovins.

Comme pour les chèvres, les éleveurs s'efforcent de contrôler la période des naissances : c'est en saison des pluies, en juillet-août, lorsque l'herbe verte (1) est partout revenue, que les brebis doivent mettre bas. Les béliers *(ekrar,* pl. *ikraren),* que l'on attache de la même manière que les boucs, en leur ligaturant le pénis, sont libérés en saison froide (février-mars). Après leur naissance les agneaux marchent assez rapidement, et peuvent à quelques jours suivre leur mère : inutile de les porter, ils ne forment pas un lot supplémentaire de bagages lors de la montée aux terres salées. Les béliers sont de nouveau attachés dès que la saison des pluies s'installe, en juillet.

Les agneaux *(akerwat,* pl. *akerwaten)* peuvent téter tout leur saoûl, car les brebis, bien nourries, donnent du lait en abondance, et elles en donnent d'autant plus qu'elles peuvent brouter certaines herbes réputées galactogènes, comme *tikinit (Blepharis linariifolia)* ou surtout *emsheken (Ipomoea verticillata)* que l'on trouve en été dans l'Eghazer wan Agadez, les grandes plaines qui entourent l'Aïr d'In Gall aux Tegiddas. Jusqu'à la fin de la saison des pluies, l'agneau ne suit pas sa mère au pâturage, mais est gardé près des tentes lorsque celle-ci s'en éloigne. Au mois d'octobre (saison de *gharat*), on le laisse accompagner sa mère et il porte dès lors le nom d'*ashkam* (pl. *ishkamen*). Les éleveurs vont s'efforcer d'empêcher l'agneau de téter sa mère, pour l'inciter à brouter, pour garder le lait pour les bergers qui vivent isolés avec leurs troupeaux (voir plus loin p. 198). Il s'agit, comme pour les cabris, de contrôler et de limiter les tétées, pour préserver la part de l'alimentation humaine. Les techniques de sevrage ne diffèrent guère de celles utilisées pour les cabris.

A un an, le petit mouton est appelé *ebakar* (pl. *ibekran*). Vers dix-huit mois ou deux ans, *ajaghol* (pl. *ijðghal*). La jeune brebis *tajagholt* est pleine pour la première fois. Puis le mouton, déjà grand, est appelé *abagog* (pl. *ibðgag*) alors que la brebis *tabagog* a déjà mis bas. *Tille* (pl. *eyfed*) est la brebis adulte, alors que *tiborant* (pl. *tiboranen*) est la vieille brebis dont on n'attend plus grand'chose (2).

Les moutons, en général, sont conduits au pâturage loin des campements pendant plusieurs mois. Nous verrons plus loin quelle est la rude vie des bergers chargés de les garder. Certains moutons sont séparés du troupeau dès leur naissance : on les nourrit de force depuis leur plus jeune âge avec du lait, mais qui n'est pas celui de leur mère. On les empêche de téter, et on les gave de lait, puis plus tard de bouillie de mil ou de riz, sans cesser de leur donner du lait tant que cela est possible. Ils ne vont pas en brousse, mais pâturent autour des tentes. On les castre jeunes, et ils deviennent énormes. Ils sont destinés à être immolés dans les grandes occasions, ou vendus si cela est nécessaire. Ils sont dits *ikufeden* (sing. *ekufðd*), terme désignant tout animal nourri artificiellement. Pratiquement, ce terme s'applique presqu'exclusivement à l'engraissement des moutons, ou bien il désigne une opération qui peut être théoriquement pratiquée sur une personne.

Comme les chèvres, les moutons sont distingués par leurs caractéristiques physiques, et surtout par leur robe, leurs couleurs, ou la disposition de celles-ci sur les différentes parties du corps. Un terme résume cette particularité, et permet au berger d'interpeller tel ou tel animal. Ces termes varient à l'infini, et il y en a autant que de moutons différents. Nous donnons quelques-uns de ceux qu'emploient les Iboghollitен d'In Ates, à la frontière malienne :

---

(1) On distingue *yell*, l'herbe verte qui en Aïr s'identifie avec la saison des pluies, et *allamoz*, terme général.

(2) Cette typologie, comme dans le cas de chèvres, varie d'une région à l'autre. Chez les Iullemmeden, l'agneau se dit *jimar*, et le bélier *akar*. On se reportera à FOUCAULD (1951-52, I : 34) et à NICOLAS (1950 : 11).

Descriptif	Vocatif
Tille mellet tiga elarlal Brebis ayant un petit lobe sous le cou	*Tin elarlal*
Tille mellet Brebis blanche	*Tamelalt* *Taghalalt*
Tille kawelet Brebis noire	*Tekawelt*
Tille mellet tadegak Brebis qui a le pantalon de cuir, c'est-à-dire le corps coloré, avec seulement l'arrière des pattes postérieures blanches, au-dessous de la queue	*Tin tadegak*
Tille tiga ekarbey Brebis-pantalon : colorée, avec seulement les pattes antérieures blanches	*Tin ekarbey*
Tille tiga igirgar Brebis bicolore, partie antérieure colorée, postérieure blanche	*Tin igirgar*
Tille tiga tegazey Brebis à tranche centrale blanche, dont l'avant et l'arrière-train sont de couleur sombre	*Tin tagazey*
Tille mellet tiga iri kawelen Brebis blanche au cou noir	*Tin iri kawelen*
Tille mellet tiga tadafor zagarat (ou *kawelet)* brebis blanche qui a une tâche rouge (ou noire) sur le dos de *adafor,* coussin	*Tin tadafor*
Tille magheyt Brebis à petites tâches noires sur fond blanc (comme porc-épic = *emaghey)*	*Tamagheyt*
Tille gallenet Brebis à petites tâches rouges sur fond blanc	*Tagellant*
Tille zaggarat (ou *kawelet) tiga etarey* Brebis colorée, rouge ou noire, qui a sur le crâne une tâche blanche	*Tin atarey*
Tille mellet tiga agomeus Brebis blanche avec tâche sur la joue	*Tin agomeus*

Si une brebis perd son agneau ou une chèvre son cabri, elles font beaucoup moins de difficultés que les grands animaux, vaches ou chamelles, pour se laisser téter par d'autres petits. Il suffit généralement au berger d'introduire son doigt dans la vulve de la chèvre ou de la brebis, et d'appliquer le doigt sur leurs naseaux : en reniflant le cabri ou l'agneau d'adoption, elles les accepteront, car en sentant leur propre odeur, elles les prendront pour leurs propres petits.

La vache

Les bovins touaregs appartiennent à la race dite de l'Azawak : « C'est un zébu de taille moyenne : 1,20 m à 1,30 m chez le taureau, 1,10 m à 1,20 m chez la vache, atteignant un poids oscillant autour de 300 kg pour le mâle, 250 kg pour la femelle » (DOUTRESSOULE 1947, 102). La robe est très variable, parfois unie, très souvent parsemée de petites tâches, et nous verrons plus loin qu'elle donne lieu à une gamme infinie de noms permettant de la décrire. Les cornes sont généralement en forme de croissant, et relativement courtes.

Tout distingue le zébu Azawak du zébu Bororodji, conduit par les Peuls WodaaBe sur les mêmes pâturages. La taille tout d'abord : le second est nettement plus grand et haut sur pattes. Sa robe est

presque toujours fauve, tirant parfois sur le noir, mais d'un coloris uniforme. La tête est allongée, et surmontée de cornes en formes de lyre, avec un fanon particulièrement développé. C'est un superbe animal, façonné par l'homme, grâce à une sélection systématique. Les Peuls sont très attachés à la valeur esthétique de cette vache, qui fait partie de leur univers. Or la vache Bororodji est inférieure à l'Azawak, pour la production de lait comme pour celle de la viande. D'après DOUTRESSOULLE, sa période de lactation couvre six mois et oscille entre trois à quatre litres au début, et un litre et demi à la fin, alors que la vache Azawak pendant sept à huit mois passe de six à huit litres à deux litres quotidiens. D'autre part, la vache Bororodji, malgré sa grande taille, fournit moins de viande, en raison du développement de son squelette.

La vache Azawak se révèle donc comme un animal rustique, dont tous les vétérinaires ont vanté les mérites. Les Peuls WodaaBe, malgré ces caractères évidents, préfèrent leurs bêtes, supérieures du seul point de vue esthétique.

Aussi les nomades Bororo ne pratiquent-ils que de très rares métissages entre taureau Bororodji et vache Azawak, pour une meilleure production laitière, mais ils s'efforcent de conserver les caractères morphologiques les plus accusés, et en particulier le développement des cornes en lyre. Des Peuls WodaaBe que nous avons interrogés, vantaient les mérites de leurs vaches, qui, disaient-ils restaient groupées au pâturage, et savaient répondre aux appels des bergers, alors que celles des Touaregs ne connaissent que le point d'eau ou leur veau comme lieu de ralliement. « Elles n'ont pas d'esprit », concluaient-ils avec quelque condescendance. Le Peul nomade méprise la petite vache courtaude, aux cornes peu développées, au pelage tacheté, qui ne répond pas à l'appel de son maître et n'obéit qu'à son instinct de conservation, qui la mène au point d'eau ou à sa progéniture qui l'attend au campement.

Mais le Touareg, lui, sait bien que sa vache lui donne un lait plus abondant, et qu'au total elle demande fort peu de travail. Aussi ne cherche-t-il guère à acquérir des vaches Bororodji.

La vache est dite *tast* (pl. *shitan*). Les Kel Tamasheq laissent leurs bêtes très libres, et ne cherchent pas à contrôler l'époque des naissances : celles-ci se répartissent donc tout au long de l'année. Le veau, au sens le plus général, est appelé *ebarkao,* pl. *iberkawan.* A sa naissance, il est dit *edel* (pl. *idellen*). Alors il reste tout le jour près des tentes, et sa mère vient le retrouver chaque soir. Lorsque le campement se déplace et que les veaux suivent la même route que les vaches, on leur fixe sur le museau une sorte de muselière, faite les plus souvent de fibres des racines du *tazzeit (Acacia laeta).* Cette muselière *(ekəmbəb,* pl. *ikembab)* est composée de deux disques ajourés attachés l'un à l'autre suivant un angle aigu, et qui couvrent chacun un côté des naseaux. Elle est attachée par une cordelette derrière les oreilles, sans enfermer le museau : le veau ne peut donc téter, mais il peut s'abreuver. C'est un instrument utilisé exclusivement lorsque le campement se déplace, et par conséquent surtout en saison des pluies, lors de la cure salée. Il existe une devinette au sujet de l'*ekəmbəb* : « Je vous pose une énigme : j'ai des enfants qui ne portent jamais de turban, sauf un seul jour. Qui sont-ils? » et la réponse : « Ce sont les veaux, qui ne portent la muselière *ekəmbəb* qu'un seul jour, celui du départ » (1). La devinette montre l'utilisation limitée de cette muselière, qui reste le plus souvent suspendue dans les arbres autour des tentes. Vers un an, le veau commence à brouter. Les Iullemmeden Kel Dinnik l'appellent *aloki,* (pl. *ilokiten*). On cherche alors à l'empêcher définitivement de téter. On affûte la plus fine extrémité d'une petite fourche de bois de *tamat,* et après avoir percé le naseau du veau, on l'attache à l'autre extrémité par un lien végétal, à la manière d'une grosse épingle anglaise (2). Le veau ne peut plus approcher les mamelles de la vache sans qu'elle le repousse brutalement, ou ne détale.

A deux ans, le taurillon est dit *ihiri,* pl. *iharan,* et c'est souvent à cet âge que l'on castre le jeune animal. Plus rarement on attend qu'il ait atteint trois ans (*aru,* pl. *iruwen*). On pratique la castration selon deux méthodes : la première consiste à écraser les glandes avec un bâton. Cette méthode, appelée *uduz,* est très douloureuse pour l'animal. Il faut que plusieurs hommes s'en saisissent, et le plaquent sur le dos en lui attachant les membres. Parfois, on creuse une petite tranchée pour y loger les taurillons les plus récalcitrants. L'animal se débat, et les vétérinaires prétendent que souvent l'opération n'est pas complètement réussie, et qu'une des glandes reste intacte. La seconde méthode, plus rarement employée chez les bovins, consiste à exciser les testicules au couteau. Elle est dite *alley* ou *azam.* Moins douloureuse certes, elle risque cependant souvent de provoquer des infections graves. La meilleure saison pour pratiquer la castration est, bien entendu, celle où les animaux sont les plus forts, c'est-à-dire la saison des pluies. Mais

(1) *Məslan, məslan // Abarad-in, wər nənəgəd ar azəl ən tizərik //* Devinez, devinez Garçon de moi, pas est entourbanne sauf jour déplacement. *Ma imos? // edel əd ekəmbəb.* Qu'est-ce que c'est? Veau et muselière.

(2) Parmi les noms de cette fourche dissuasive, citons *tizewen* chez les Iullemmeden Kel Ataram, *ebayenbay* chez les Kel Dinnik, *tabellut* chez les Kel Aïr (NICOLAISEN 1963, 52-53).

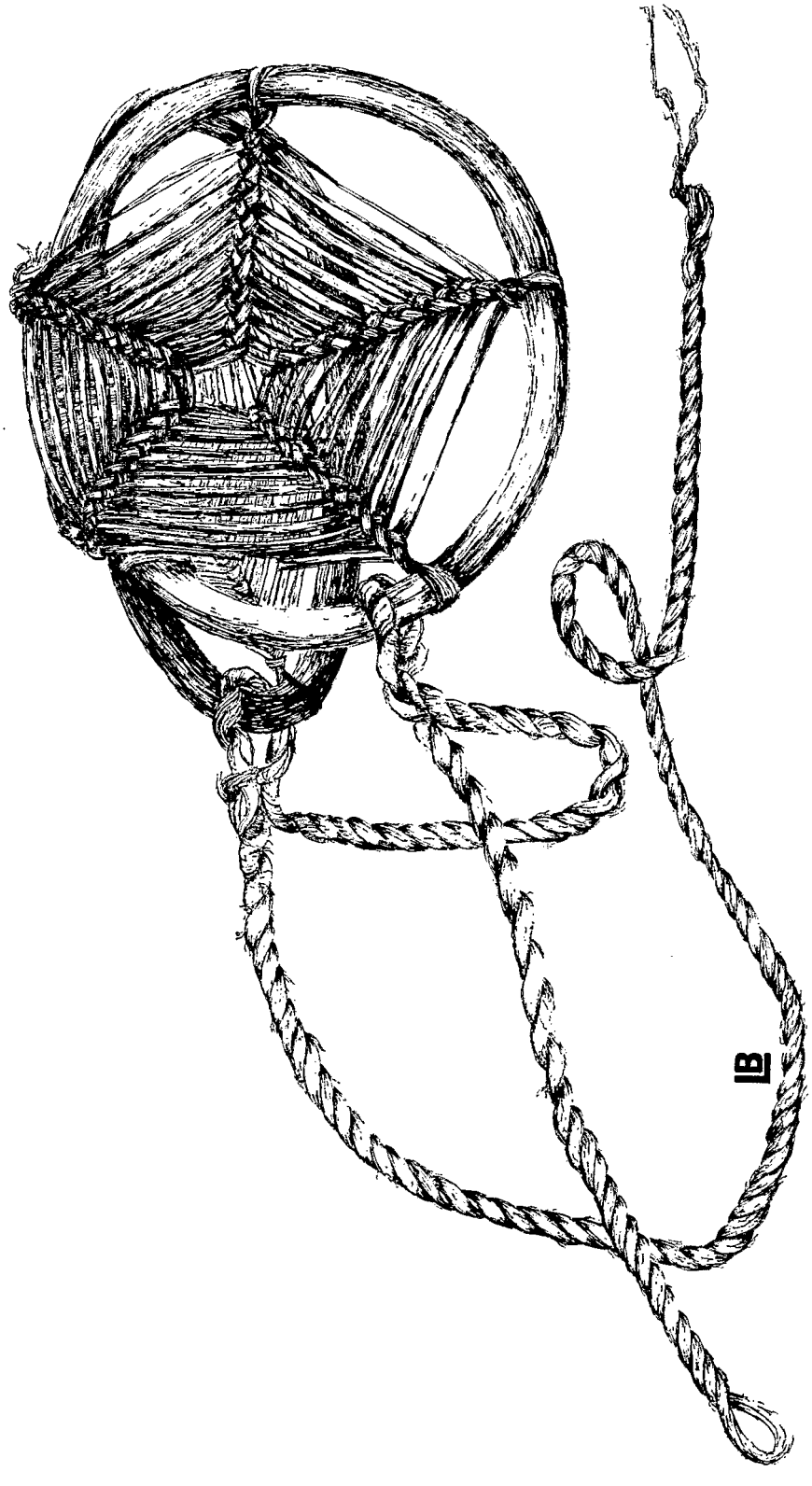

Fig. 13 : *ekembɔ*b, muselière pour empêcher les veaux de téter .

on attend que cette saison soit terminée pour pratiquer la méthode au couteau, car on craint que l'humidité et les mouches ne soient des agents d'infection.

Dès lors, le bœuf est dit *esu* (pl. *esuwen*) (1) et le taureau *esheg* (pl. *ishegan*), puis *amaka* (pl. *imakwen*). Certains bœufs sont dressés pour le portage (*azgðr*, pl. *izðgran*). On leur passe une corde dans les naseaux, et progressivement on les habitue au portage et parfois à la traction sur les puits. Enfin, le vieil animal de neuf ou dix ans que l'on conserve jusqu'à sa mort dans le troupeau est appelé *ebarao*, pl. *ibarawan*.

Lorsqu'une vache perd son veau, elle refuse de donner son lait. Si le veau est mort-né, ou s'il est mort immédiatement après la naissance, on éloigne la vache, et on cherche un veau que l'on recouvre du placenta de celui qui est mort, avec du sel allongé d'eau. La vache en général lèche le veau, l'accepte et donne normalement son lait (2). Si le veau est mort seulement quelques jours après sa naissance, parfois en brousse, loin du campement, la substitution est beaucoup plus difficile. On tente cependant de retirer la peau du veau mort, et d'en recouvrir un autre, en la saupoudrant de sel. On amène le veau et on l'attache près de la vache entravée : si elle commence à le lécher, l'adoption est faite et elle livre son lait. Si elle refuse, on a recours à une véritable mise en scène : on approche doucement de la vache et du veau, puis on se précipite sur elle avec des chiens qui aboient, et un homme qui porte des sandales sur les oreilles, pour simuler l'attaque d'une hyène. Dans un réflexe de défense et de protection, il arrive que la vache accepte le veau. Si elle refuse, elle est dite *tasakaft* (3), et on souffle dans sa vulve avant de la traire. On use aussi parfois d'un mannequin de paille (4), mais seulement si on ne dispose pas de veau, car la vache s'aperçoit à l'odeur beaucoup plus facilement de la substitution.

On dispose pour les bovins également de noms très variés, selon leurs caractères physiques ou leur robe. Mais contrairement aux chèvres ou aux moutons, le veau est appelé par le nom de sa mère, et continue à porter ce vocable tout le reste de son existence. Aussi voit-on souvent un berger appeler « La Rouge » une vache manifestement blanche. Cette règle n'est pas absolument générale, mais elle est très fréquemment observée. Les Peuls WodaaBe aussi donnent aux vaches le nom de leur ancêtre : « Une vache qui a hérité le nom de Rouge peut très bien être blanche. Une vache étrangère, incorporée dans le troupeau, conserve son nom initial, ou si elle n'en a pas, reçoit une appellation descriptive qu'elle transmettra ». (DUPIRE, 1962 : 112).

Mais bien entendu, c'est la robe, infiniment variée dans la race Azawak, qui détermine la plupart des noms, avec quelques particularités remarquables relatives aux cornes.

Descriptif	**Vocatif**
Tast tilla iskawan zegerutnin Vache qui a des cornes droites dressées verticalement	*Segi*
Tast kembuet Vache aux cornes dont les pointes tendent à se rejoindre, ou qui se dirigent vers le bas	*Takembaot*
Tast tiga temedert Vache qui a une corne pointée vers le haut et l'autre vers le bas	*Temedert*
Tast tamellet Vache blanche	*Melley*
Tast zaggarat Vache rouge	*Zaggar*
Tast bakeyt Vache marron foncé. Tachetée	*Bakeyt*

(1) On distingue le bœuf castré au couteau, *esu imuleyen* ou *ozaman*, du bœuf castré par martelage : *esu iddazen*.

(2) Cette opération est dite *asemeselsi*, du verbe *selsu*, habiller, recouvrir.

(3) *asakef*, le fait de souffler dans la vulve.

(4) *azeyoz*, pl. *iziaz*.

Tast tabahawat Vache grise, parfois légèrement pommelée	*Tabawt*
Tast raggalet Vache bororodji	*Rəggal*
Tast taraghat Vache jaune	*Tauraq*
Tast kawellet Vache noire	*Kawil*
Tast zaghrafet (dar tizurey) Vache à tâches rouges de grandes dimensions	*Zaghraf*
Tast tiga tamasor Vache colorée et blanche sur les épaules et les pattes antérieures	*Masor*
Tast tiga seyga Vache colorée, au ventre blanc	*Seyga*
Tast tantautin Vache colorée, blanche à l'arrière des cuisses	*Taut*
Tast tamullet Vache colorée à face blanche	*Tamult*
Tast tantazolen Vache aux yeux cernés (de *tazolt,* antimoine dont les Touaregs entourent leurs yeux pour en rehausser l'éclat)	*Tazolt*
Tast tagalenet Vache avec de petites taches	*Tagelant*
Tast tamellet tintadafor Vache blanche, à tache foncée sur le dos (de *adafor,* coussin, en raison de la place de la tache)	*Adignas*
Tast deret Vache à poils de couleurs différentes entremêlés	*Tederi*

Cette terminologie, certes, est loin d'être exhaustive, car elle peut varier à l'infini, pour chaque animal possédant une caractéristique particulière. Et les robes tachetées permettent toutes les combinaisons de couleur et de formes.

Le trait particulier de ces noms donnés aux bovins est qu'ils ne décrivent pas l'animal auquel ils s'adressent, mais tous les animaux issus d'une vache connue. On peut se demander si les Touaregs n'ont pas imité en cela les Peuls, car cette attitude marque une reconnaissance des filiations, et en quelque sorte l'établissement d'un pédigré pour chaque animal. Or les Touaregs n'apportent pas les mêmes soins à leurs vaches que les Peuls. Pour ces derniers, et surtout pour les Peuls nomades, on a pu dire que la vache, le zébu, « sont l'os auquel sont rattachées, telles des chairs vives, toutes leurs habitudes et leurs institutions ». Il n'en va pas de même pour les Touaregs, qui n'ont avec leurs animaux ni le même attachement mystique, ni la même intimité. Pour le Touareg, l'animal réellement noble reste le chameau. C'était le seul animal que les *imajeghən* de l'ancien temps consentaient à élever eux-mêmes. De ce fait, pour tous les Kel Tamasheq, le chameau est devenu l'animal noble, dont la possession ennoblit son maître.

Le chameau

Le chameau, puisque tel est le terme consacré par l'usage, alors qu'il s'agit en réalité du dromadaire, a un domaine plus septentrional que le bovin. Au Niger, la zone d'élection de ce dernier se situe entre les isohyètes de 400 à 200 mm, alors que celle du chameau se situe plutôt entre 200 et 100 mm.

Le chameau de l'Azawagh, et en général celui de toute la partie centrale du Sahel nigérien, est un animal élevé surtout pour sa production laitière. Les chamelles sont l'objet d'un entretien jaloux. Certes, quelques mâles servent de montures et sont aussi particulièrement soignés, mais il s'agit d'un élevage laitier au premier chef.

Dans l'est du Niger, au contraire, chez tous les Touaregs de l'Aïr, comme chez ceux qui se sont installés plus au sud, dans le Tégama, le Damergou et le Gober-Tudu, et en particulier chez les Kel Gress, le chameau est aussi un animal de transport. C'est donc un élevage orienté dans un sens différent. Les chameaux des Touaregs de l'ouest et du centre, c'est-à-dire en gros ceux des Iullemmeden, sont des « chameaux du Sahel », selon l'appellation de DOUTRESSOULE (1947 : 273-274) : « Le plus grand et le plus élancé des chameaux de l'A.O.F., 2 m à 2, 10 m, méhari taillé pour la course et les grands déplacements. Tête allongée, avec crâne large et haut, et front plat, oreilles petites. Tête fine, portée haut, sur un cou long et effilé. Léger dans son ensemble. Forte poitrine et bosse relativement développée, haute et bien étendue à la base. Membres longs, forts, musclés. Sabots petits, de bonne qualité. Animal de selle, à poils ras et fins, robe fauve à extrémités claires ».

Le « chameau de l'Aïr », qui est celui de tous les Touaregs originaires de l'Aïr, est un « chameau de selle très rapide, particulièrement résistant dans le désert et les zones sableuses. De haute taille, à membres grêles, mais secs, à cou mince et long, à tête fine, à oreilles plates, à bosse petite et rejetée en arrière. Il est de robe très claire (café au lait, blanc). Une variété, à robe pie-gris, aux yeux vairons, est particulièrement appréciée; elle est dite « *azergal* »... Dans les pâturages du Sud, le chameau s'est transformé. Il est devenu plus étoffé, plus robuste, plus lent aussi, mais a conservé sa robe ». Cette variété de chameau aux yeux vairons, est très abondamment représentée chez les Kel Aïr et les Kel Gress, qui l'appellent *azɔ̀rghaf,* et est typique de leur élevage. Ces deux races de chameaux, très proches par leurs caractéristiques physiques, se différencient surtout par un élevage à buts distincts : élevage de chamelles laitières pour le premier, et animaux de bât pour le second. Bien sûr, cette distinction est sommaire, et nous y reviendrons, mais au Niger, on peut considérer que tous les Touaregs issus de l'Aïr sont beaucoup plus intéressés par le transport chamelier que les Iullemmeden. Il s'est donc constitué, par tradition, deux types distincts d'élevage, selon les habitudes des uns et des autres.

Le chameau est dit *alam* (pl. *imɔ̀nas*) (1). La chamelle, *talamt* porte onze mois son petit, c'est-à-dire une année à peu près complète. Et ainsi les naissances ont lieu sensiblement à la même époque que les accouplements. Bien que les mâles soient laissés libres et que par conséquent les naissances aient lieu à n'importe quel moment de l'année, les éleveurs aident parfois les animaux dans leurs rapprochements. La visite du mâle à la femelle est dite *asegen,* c'est-à-dire « accroupissement », car la femelle doit être en position de repos pour être couverte par son partenaire. Les éleveurs surveillent et aident parfois les chameaux, dont les accouplements sont difficiles. Aussi, sans ligaturer les mâles, comme on le fait pour les caprins, et les ovins, on peut provoquer et faciliter les accouplements à la période la plus adéquate, c'est-à-dire souvent à la fin de la saison des pluies, où les pâturages herbacés sont encore riches, et où les arbres portent des feuilles et des gousses. Parfois on passe l'entrave du genou *(asakɔ̀nfed)* à la chamelle pour la forcer à s'accroupir. Si les saillies n'ont pas été fécondes, les éleveurs pensent qu'il faut mettre du sel dans le vagin de la chamelle.

On surveille de près la chamelle qui approche du terme, car la naissance est souvent délicate. La chamelle met bas en restant debout, et le chamelon risque de se blesser en tombant sur le sol lors de l'expulsion. Il arrive aussi qu'il soit piétiné par la chamelle ou qu'il devienne une proie facile pour les animaux sauvages. La présence d'un éleveur adulte est donc indispensable : il saisit le chamelon par la tête et les pattes antérieures, puis souffle dans ses narines pour activer la mise en route de la respiration pulmonaire. Il porte ensuite le nouveau-né sous les pis de sa mère, et lui trait dans la gueule le lait de la naissance (2), ce qui se dit *ewet en angha,* littéralement « action de frapper le palais ». Cette initiation au lait du premier jour précède les tétées normales, lorsqu'au bout de vingt-quatre heures, le chamelon se tient debout et peut atteindre par lui-même le pis de sa mère. Si le nouveau-né est une femelle, on jette son placenta sur le dos de la chamelle, en guise de remerciement, pour avoir donné le sexe bienvenu, qui apporte le lait et la multiplication du troupeau. Pour un mâle, on rejette le placenta au loin.

Le chamelon nouveau-né est dit *awara* (pl. *iwaren*) pendant les six premiers mois. De six mois à un an, il porte le nom d'*alagod* (pl. *ilɔ̀gad*) et pendant toute cette période, il tête sa mère. Il est attaché chaque soir par la patte à un piquet de bois enfoncé dans le sol, et la chamelle vient le rejoindre à l'heure de la traite. De un à deux ans, il commence à brouter et est dit *aburegh* (pl. *ibureghen*). On le reconnaît immédiatement dans les campements, car désormais c'est par le cou qu'on l'attache à un arbre, ce qui l'empêche de venir téter les chamelles dont le lait diminue. Après deux ans (*akarkor,* pl. *ikɔ̀rkar*), il est

(1) *imɔ̀nas* est le pluriel d'*amɔ̀nes*, utilisé seulement par les Iullemmeden Kel Ataram, et auquel on substitue presque toujours ailleurs le terme *alam.*

(2) *adaghas* : lait qui suit immédiatement la naissance, colostrum.

sevré, car c'est souvent seulement un an après la naissance que la chamelle est à nouveau pleine, et elle donne en général un chamelon tous les deux ans. Pendant la première année, le chamelon reste toute la journée au campement, et c'est seulement le soir que la chamelle revient le nourrir. Lorsqu'il a grandi, et qu'il commence à brouter hors du campement, on cherche à limiter les tétées. Quand il va au puits avec sa mère, ou qu'il la suit au pâturage, on couvre le pis de celle-ci d'un filet protecteur. On n'emprisonne pas le museau du petit comme on le fait pour le veau, mais on isole la mamelle. Ce filet, appelé *abago,* est fait de fibres d'écorce d'acacia. Il s'attache par une cordelette derrière la bosse, et latéralement autour d'elle, pour se fixer à l'avant autour du cou.

Lorsque la chamelle est au campement, et que l'on veut éviter qu'elle soit tétée, on peut lui entraver la patte avant repliée alors qu'elle est couchée, pour l'empêcher de se relever : une corde entoure l'avant-bras au canon près du genou, et est bloquée par une tige de bois. Cette méthode, qui peut être utilisée dans d'autres circonstances, est dite *asakônfed* (1).

Le chamelon *akarkor* (plus de deux ans) est sevré définitivement. On utilise alors des méthodes plus brutales pour lui enlever définitivement toute vélléité de téter : on lui fait de petites entailles sur le museau, et on roule la peau que l'on fixe avec une petite pointe pour que cela forme une excroissance. Chaque contact avec la mamelle est si douloureux que le chamelon se détourne vite de sa mère. Cette méthode, dite *andus,* est parfois également utilisée pour les veaux (2). Enfin, on peut encore percer la lèvre supérieure du chamelon avec une aiguille et une cordelette végétale est passée sous la lèvre supérieure et sur les dents. Ce procédé, qui aboutit au même résultat que le précédent, est appelé *tebalaut.*

Vers trois ans, le jeune chameau est dit *amugey,* lorsqu'il peut être dressé et monté. S'il n'est pas encore capable de porter la selle, on l'appelle *asaka.* C'est à cet âge que la jeune femelle *(tesageyt)* est pleine pour la première fois.

C'est à partir de quatre ans que le jeune chameau est castré, et quelquefois plus tard encore. On emploie exclusivement la méthode au couteau, *(azam* ou *alley),* « à testicule couvert, après incision du scrotum, par attachement ou section du cordon » (DOUTRESSOULLE, 1947, 67).

Dès lors on distingue le mâle castré *(alam wan imuleyen)* (3), de celui qui ne l'est pas *(amali),* dont on ne conserve qu'un nombre limité (un pour quarante chamelles en général) par troupeau, pour éviter les rivalités et les batailles. La morsure d'un chameau en rut est très dangereuse, et l'on cite même des cas où elle aurait entraîné la mort.

La chamelle qui perd son petit refuse, comme la vache, de livrer son lait. On a recours à des techniques comparables, mais aussi à des méthodes particulières au cas où les premières échouent. Si le chamelon est mort-né, ou mort à sa naissance, on bande les yeux de la chamelle, on fait disparaître le cadavre, et on amène un chamelon vivant auquel on attache la patte avant repliée, pour qu'il reste couché comme un nouveau-né. On le couvre du placenta du chamelon mort, et on découvre alors les yeux de la chamelle. Si le chamelon est mort plus tardivement, on détache sa peau pour en recouvrir celui que l'on veut faire adopter. Les bergers tentent également de caresser les mamelles de la chamelle (4) pour essayer de faire monter le lait. Si toutes ces manœuvres échouent, on a recours à une technique spécifique, appelée *arazay :* il s'agit d'obstruer l'orifice anal de la chamelle, et l'opération est effectuée le soir, avant la tombée du jour. Pour ce faire, on perce les rebords de l'anus avec des bâtonnets pointus d'*agar (Maerua crassifolia)* qui forment une trame horizontale sur laquelle on passe un lacis d'écorce souple, et on obtient ainsi un véritable grillage végétal. La queue est relevée et attachée avec un lien au pelage du dos, pourqu'elle ne puisse pas s'agiter et arracher cet appareillage douloureux. En même temps, on lui fait de petites incisions à l'intérieur des naseaux (5), afin que le sang l'empêche de sentir l'odeur du chamelon. Cette opération est suffisante si la chamelle a mis bas pour la première fois, car son manque d'expérience la rend moins méfiante. S'il s'agit d'une chamelle qui a déjà donné des petits, on relève ses

(1) cf. FOUCAULD, 1951-52, IV : 1738. Le terme utilisé dans l'Ahaggar est *asaroun.*

(2) ibid., II : 827. NICOLAISEN 1963 : 52, *ikembar* : procédé utilisé pour les veaux. Ce terme désigne le procédé appelé *andus* par les Kel Ataram.

(3) Le chameau castré est dit *enuzam* ou *alam wan yozaman* chez les Kel Aïr.

(4) Fait de toucher et caresser les mamelles pour faire monter le lait : *awilwil.*

(5) Ces scarifications sont appelées *ikarenkaren.*

lèvres supérieures, qu'on replie sur les naseaux, et on les attache avec un lien végétal d'écorce souple (1). La chamelle est alors obligée de respirer par la bouche, et ne peut à l'odorat déceler la substitution.

Le lendemain matin, on bande les yeux de la chamelle, et on amène le chamelon qu'on attache par la patte à un piquet enfoncé dans le sol. Puis on ouvre l'anus de la chamelle : le ventre ballonné, les intestins gonflés, livrent une grosse quantité de crottin, et la chamelle libérée croit qu'elle a mis bas : on l'approche alors du chamelon, on lui découvre les yeux. Dans certains cas, elle l'accepte, mais souvent l'adoption n'est pas immédiate, et l'on doit renouveler les scarifications nasales tous les trois jours. On peut également, pour les chamelles plus âgées, leur obstruer les naseaux avec leur propre crottin mêlé aux poils du chamelon de substitution, puis les ligaturer avec une aiguille et un fil de cuir, pour les obliger à respirer par la bouche (2).

On tente aussi de l'effrayer, comme la vache, pour provoquer en elle une réaction de défense et de protection : cris, aboiements, hurlements humains, doivent mettre la chamelle en condition et l'unir au chamelon contre les agresseurs.

Le mannequin de paille est connu, mais n'est utilisé qu'en dernier recours, car la chamelle déjoue plus facilement l'artifice.

Le chamelon adopté ne quitte pas pour autant sa mère réelle, et généralement il tète ses deux mères. Les nombreuses techniques d'adoption témoignent de la science des Kel Tamasheq en matière d'élevage, et de l'attention qu'ils portent au comportement animal. Le vocabulaire, en ce domaine, est d'une richesse extraordinaire, car chaque opération porte un nom spécifique. Ainsi le fait de faire adopter, et de faire naître un intérêt pour un petit animal de substitution est dit *asnem*. Il peut arriver à défaut d'un chamelon pour la chamelle, ou d'un veau pour la vache, qu'on ait recours à un agneau ou à un cabri que l'on porte à la mamelle, et qui soit accepté. On nous a même signalé qu'une chamelle, ayant vu un enfant au moment où on lui débandait les yeux après avoir pratiqué sur elle *asnem* n'acceptait de se laisser traire que lorsque l'enfant se tenait entre ses pattes.

A sept ou huit ans, le chameau *arrigan* est pleinement adulte, et apte aux plus durs efforts. Les meilleurs montures ont de sept à dix ans, mais le chameau conserve toute sa vigueur jusqu'à quinze ans environ. le chameau de quatre à six ans, *alam* est un excellent animal de selle, vif et rapide, alors qu'il faut attendre sept ou huit ans pour que l'animal ait acquis la résistance nécessaire pour le transport. Ce ne sont d'ailleurs pas les mêmes bêtes qui servent à ces différentes utilisations.

Les plus élégants, les plus rapides, sont choisis dès leur jeune âge pour la monte *(alam n'awen)* et les plus râblés comme animaux de bât, *alam n'ageggi* (3).

Les *imajeghən* aiment particulièrement les beaux chameaux de selle. Ils possèdent des montures dont ils connaissent le pédigré. A sa naissance, ils laissent le chamelon boire tout son saoûl le lait de sa mère, pour qu'il se développe mieux. Ils cherchent un chamelon au cou long, aux oreilles dressées : « ils veilleront à son cou, à ses épaules, à ses os humerus, à sa queue, à ses mâchoires, ainsi qu'à son garrot. Ils mèneront à bien son dressage, en le tirant par la bride, en le faisant baraquer », en tapant ses rotules avec un bâton. Puis on le monte pour de petites courses, « de sorte qu'il se familiarise avec toute chose, et le petit trot, et le grand trot » (NICOLAS 1955, 639). Puis on passe un anneau dans ses naseaux, et on le castre pour qu'il devienne une monture facile.

Le chameau vit jusqu'à vingt-cinq ans, mais lorsqu'il a dépassé quinze ans *(abazuz,* pl. *ibuzaz),* on ne peut plus lui demander de fournir de très gros efforts.

Les chameaux, comme les vaches, portent souvent le nom de leurs ascendants, lorsque plusieurs générations d'animaux sont restés entre les mains d'une même famille. Par contre, un chameau récemment acheté porte souvent un nom qui rappelle son origine : un chameau m'a été vendu en 1967 sous le nom d'*Abankala,* car il provenait de la tribu des Ibankalan. Un autre peut être appelé *Agim,* du fait qu'il a été acheté au marché pour 5.000 F (4). Les chameaux dont on connaît l'ascendance sont souvent appelés du nom de leur mère ou de leur ancêtre maternelle. Ce nom se rapporte le plus souvent à la couleur du pelage.

---

(1) Opération appelée : *amaimos.*

(2) Opération appelée : *imidawen.*

(3) *ageggi,* pl. *igeggan* est la charge que peut porter un chameau de bât.

(4) Dans l'Aïr, *agim* signifie 5.000 F., alors que dans l'Ahaggar cela correspond à 1.000 F (FOUCAULD 1951-52, I, 444). Dans l'Aïr et l'Azawaq mille se dit : deux fois cinq cents *(senatet temad).*

— *ebeydeg* (Litt. « le voleur »)	blanc très clair
— *adegnes*	blanc moins clair
— *auregh*	jaunâtre (« d'or »)
— *izzurey*	marron clair
— *ezzagar*	marron foncé, roux
— *ebankawel*	noir
— *abezao*	crème foncé
— *azɔ̈rghaf*	à grandes taches foncées (ont le plus souvent les yeux vairons), pie
— *taghsit*	couleur de Cynthyène *(Lycaon pictus)*
— *azɔ̈nked*	couleur gazelle *(Gazella dorcas)*
— *idɔ̈mi*	couleur gazelle *(Gazella rufifron)*
— *awinegh*	vairon (et pie généralement)
— *amulas*	chameau à liste (chanfrein blanc)

Le chameau blanc est le plus prisé. On aime en faire un chameau de selle. Il est souvent élancé et de silhouette élégante. L'*auragh* passe pour résistant, ainsi que l'*abankawel*. Mais c'est l'*azɔ̈rghaf*, à la robe pie qui est le plus réputé pour le transport et les caravanes. On le dit méchant, désarçonnant volontiers celui qui s'aventure à le monter, et se laissant difficilement rejoindre lorsqu'on le lâche, entravé, au pâturage. On le dit également sourd, et voyant mal la nuit. Nous l'avons déjà dit, l'*azɔ̈rghaf* est particulièrement répandu chez les Kel Gress et les Touaregs de l'Aïr : il semble que les éleveurs s'efforcent de conserver ses particularités par des croisements appropriés : « Comme exemple de croisement en dedans pratiqué pour le maintien de la race pure, on doit citer certaines tribus touareg : c'est pour cela qu'on trouve chez elles, en particulier chez les Kel Oui, une grande quantité de chameaux pie aux yeux vairons » (DOUTRESSOULLE 1947, 68).

Les Kel Oui et tous les Kel Aïr, ainsi que les Kel Gress, se livrant au trafic caravanier vers Bilma et les pays hawsa du Sud, ont donc cherché à conserver une variété de chameaux robustes, particulièrement adaptés à ce commerce qu'ils pratiquent de longue date.

Le chameau est l'animal le plus noble et le plus choyé. C'est lui permettait aux guerriers les rezzous à longue portée. C'est lui que l'on monte pour se rendre aux grandes fêtes officielles ou aux mariages. Le chameau fait partie intégrante de la vie du Touareg. Avoir une fière monture, élancée et rapide, c'est pour un homme l'un des moyens de plaire aux femmes. Bien savoir la monter, devancer les autres dans les courses et les jeux où l'on se poursuit après avoir arraché le voile de tête d'une jeune femme est un bon atout pour être remarqué : on chantera votre force et votre adresse au cours des soirées.

Le chameau est un animal parfaitement adapté à cette zone sahélienne et saharienne. Sa résistance est proverbiale, mais elle s'accompagne de fragilité. On peut lui demander de gros efforts, mais il faut les faire suivre obligatoirement de longues périodes de repos. Le chameau de selle peut parfois faire 50 km par jour, mais il lui faut un jour de repos tous les quatre jours, et chaque mois, il doit être laissé pendant une quinzaine de jours au pâturage. Le chameau de bât, qui porte de 150 à 200 kg de charge, parcourt de 30 à 40 km par jour, mais doit aussi être laissé au pâturage un jour sur quatre (NICOLAS 1950, 139). Les longues et dures caravanes sur Bilma, à travers le Ténéré, doivent être suivies d'une période prolongée au pâturage. C'est pourquoi cette résistance réelle doit toujours être soigneusement ménagée, et l'utilisation du chameau est toujours discontinue dans le temps. Tout surmenage exige un repos compensatoire. Dès que l'on dépasse le seuil de résistance de l'animal, il manifeste des signes évidents d'épuisement, par des arrêts fréquents, et souvent il meurt brutalement de congestion.

De récents travaux sur la physiologie du chameau ont montré qu'il peut supporter d'exceptionnelles pertes d'eau : « In a hot environment, it can tolerate a loss of at least 27 per cent of the body weight, twice the dehydration that brings other mammals into lethal explosive heat rise. The limit, for dehydration of the camel is unknown. When the camel becomes dehydrated, the loss of water is not accompanied by a proportionnal loss in plasma volume. The maintenance of a high plasma volume facilitates circulation, which is one of the first functions to suffer during dehydration of other animals in hot environments. The camel have an enormous drinking capacity. In a single drinking session, it can ingest over 30 per cent of its body weight ». (SCHMIDT-NIELSEN 1965, 70). Assoiffé, il peut boire 186 l en

deux fois, non pas pour se constituer des réserves, mais pour compenser une perte d'eau (MONOD 1973, 82) due à une forte chaleur et à un effort exceptionnel et prolongé.

Si le chameau peut réaliser de tels exploits d'endurance, surtout en saison froide, on imagine bien qu'il est l'animal le mieux adapté à la zone aride, et le plus apte à résister aux périodes de sécheresse et partant, de famine.

Le cheval

Le cheval est beaucoup moins bien adapté à ces zones désertiques. Aussi le rencontre-t-on seulement en petit nombre dans les plaines entourant l'Aïr, chez les Igdalen, les Kel Fadey, les Kel Ferwan, ainsi que chez les Arabes Deremshaka et Debbakar. On en rencontre en plus grand nombre en descendant vers le sud, et en particulier chez les Kel Gress. Le cheval est dit *aïs,* pl. *iggesan,* fem. *tabagawt* chez les Iullemmeden Kel Dinnik, *ebagey* chez les Kel Ataram. DOUTRESSOULLE (1947 : 242) distingue quatre types principaux de races chevalines en Afrique de l'ouest : le type aryen, le type barbe, le type dongolaw et le type poney.

Au Niger, les chevaux touaregs se partagent entre les types aryen et dongolaw. Le premier est le cheval arabe appelé Bagzan, qui jouit d'une réputation flatteuse et qui est élevé avec un soin jaloux, tant sa valeur est considérable. Le second est sans doute un type dongolaw dégénéré, le cheval hawsa, produit de croisements multiples du Dongolaw d'origine, venu du Bornou. Ce second type est appelé par les Touaregs *efarkey* (pl. *ifarkawan*): c'est un animal que l'on n'estime guère, et sur lequel un chef ne voudrait pas être vu.

Le Bagzan serait issu, d'après DOUTRESSOULLE, du croisement d'une jument et d'un cheval arabe que possédaient deux marabouts venus de Tripoli, et qui s'étaient rencontrés dans les Monts Bagzan, au cœur de l'Aïr. « La jument resta en Aïr, d'où l'origine des Bagezan. Le cheval fut conduit à Kidal, dans l'Adrar des Iforas, où l'on rencontre actuellement le même type... » (DOUTRESSOULLE 1947, 242).

D'après un rapport administratif, « le premier sultan (1) avait amené avec lui un cheval de Stamboul. Du croisement de ce cheval avec une jument de robe noire *tchimouaboutout* trouvée par les Itesen dans les monts Baguesan, naquirent deux juments qui sont les ancêtres des chevaux Baguesan actuels : la première, « Tchiquilala » (robe noire, balsane blanche, liste blanche), dont les descendants se trouvent en grande partie dans la tribu des Debbakar du cercle de Tahoua. La deuxième, Tchi Karaddama, même signalement, dont les descendants se trouvent en grande partie chez les Itesen et les Izaggaran. On comprend aussi dans l'appellation race baguesan les chevaux descendants d'une jument « Kidal », fille elle-même d'une jument menée de Stamboul par un sherif et du cheval du premier sultan. Ses descendants sont actuellement chez les Almoussakaré, les Icheriffen et les Kel Ferouan » (DARIO 1913, 41).

Légendes différentes, mais témoignant toutes deux de l'origine arabe du Bagzan, dont la race est née dans l'Aïr. « Légendes curieuses, qui utilisent pour définir l'origine de la race les mêmes mécanismes mythiques appliqués à l'origine des tribus » (BONTE, 1970 : 169). Le Bagzan et le cheval Kidal sont les deux chevaux nobles du Sahel nigérien, ce qui explique que la tradition leur donne une même origine. « C'est un petit cheval (1,40 m en moyenne), harmonieux, élégant, énergique, légèrement serré du devant et carré du derrière. La tête est courte, carrée, à front large, à yeux expressifs, à profil droit, les oreilles courtes et mobiles. L'encolure est légèrement rouée, pourvue d'une crinière abondante, soyeuse, quelquefois bouclée; le dos droit, court, bien soutenu, terminé par une croupe ronde, horizontale, une queue attachée haut, en pomme. La poitrine est large, la côte ronde, le flanc court. Les membres sont souvent grêles, mais bien trempés, les aplombs normaux, les sabots durs. La robe est grise. Ce sont des chevaux sobres, rapides, aux allures brillantes et allongées (rase le tapis, chasse du derrière) » (DOUTRESSOULLE 1947, 242).

Ces chevaux sont l'objet d'un soin constant. On les nourrit avec du lait en saison des pluies, avec du mil à la saison où le mil se fait rare. Les Kel Gress connaissent tous les Bagzan vivant dans l'Ader ou le Gober-Tudu et on fait appel aux étalons confirmés pour les juments. Ainsi, on va souvent demander les étalons d'El Hadj Rali, à Tajae, près d'Illela, chef des Kel Gress Kel Agalal, et ceux de deux chefs séden-

(1) Le premier sultan d'Agadez.

taires, le Sarki-n-Ader à Illela et Mohammed Serki-n-Karanga. Le *tambari* des Kel Gress possède également des étalons, en co-propriété avec Mokhammed agg Yusuf, chef des Igdalen, qui vit en saison sèche beaucoup plus au nord, près du puits de Tamaya, dans la Tadarast (1). Cet animal est si précieux qu'il est très rare qu'un éleveur en soit le propriétaire exclusif. L'animal est le plus souvent divisé en parts. Chaque patte est symboliquement partagée en trois os, (*aduf,* pl. *idufen*), ce qui fait que chaque animal comporte douze parts. Le nombre des propriétaires est variable, et les parts ne sont pas forcément égales. On peut posséder six parts, trois parts (une patte), une part et demie (une demi-patte), ou même une seule part *(aduf).* Ainsi, le *tambari* des Kel Gress possède avec le chef des Igdalen de Tahoua deux Bagzan dont ils ont six parts chacun. Mais il possède aussi de nombreuses parts *(idufen)* avec d'autres éleveurs Kel Gress. La valeur de ces animaux est telle qu'il est préférable de répartir les risques. Les co-propriétaires se partagent la jouissance de l'animal qui réside tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Ainsi le propriétaire d'une part peut garder le cheval un mois, tandis que celui qui en possède trois le garde tout un trimestre. Ces parts sont d'ailleurs cessibles, avec l'accord de l'autre, ou des autres propriétaires. Lorsqu'une jument met bas, son poulain est l'objet d'un partage identique. Enfin une part, ou plusieurs parts, peuvent faire partie de la *taggalt* (dot) en plus de chameaux, qui eux, sont indivis.

Le Bagzan est un cheval que l'on ne vend que rarement. On cite cependant le cas du Serki-n-Ader, qui a acheté un étalon contre douze chameaux (2). Les Kel Gress qui détiennent leur puissance dans l'Ader et le Gobir Tudu depuis le début du XIXe siècle de Mohammed Bello, Serki-n-Musulmi de Sokoto, envoyaient chaque année à ses descendants un Bagzan en signe d'allégeance (3).

Ce cheval, aux qualités reconnues par les vétérinaires, est rapide, élégant, résistant, et a, aux yeux des Touaregs, des vertus quasiment magiques. Certes, sa rapidité était un atout dans les rezzous menés au loin. Mais on affirme de plus qu'il rendait son cavalier invulnérable : « Même s'il a une patte coupée, il ramène son propriétaire au campement; il court tellement vite qu'on croirait qu'il a des ailes », nous disait le *tambari* des Kel Gress à Gelma. « Les Kel Gress sont intarissables sur leurs exploits : rompant leurs longes quand retentissait le *ttebel,* infatigables, ils volaient d'un trait aux champs de bataille » (BONTE, 1970 : 169).

De très nombreux écrits en font un animal surnaturel, qui défie le temps et l'espace. Ses qualités sont telles que l'on surveille avec soin croisements et reproduction : les juments sont baguées, pour éviter toute saillie-surprise d'un cheval bâtard. C'est un des seuls animaux domestiques, avec le chien, qui soit nourri régulièrement : il possède sa mangeoire en cuir, que l'on accroche à son cou, et qui est remplie de céréales chaque jour. L'obligation de distraire de la ration familiale une portion de mil ou de sorgho limite la diffusion du cheval en général et du Bagzan en particulier. Ce dernier est un animal de luxe, réservé aux chefs, ou aux personnalités les plus riches. Le nombre réduit de ces chevaux devrait permettre de réaliser une étude généalogique parallèle des Bagzan et de leurs propriétaires : une telle entreprise serait sans doute très féconde sur le plan de l'élevage comme sur celui de l'histoire.

L'âne

Animal moins noble, certes, l'âne est pourtant l'auxiliaire indispensable du nomade. Sa rusticité, sa force, sa résistance, font de lui l'outil polyvalent, dont on n'a guère à s'occuper. C'est le pourvoyeur de l'eau, parfois du bois. C'est la bête de somme idéale, et la monture des pauvres. L'âne est dit *ajed* (pl. *izedan*). Ces animaux sont laissés très libres, et restent en permanence autour du campement. On ne surveille pas les périodes de reproduction on ne s'occupe guère des ânons, et on les laisse librement téter leurs mères, puisque le lait d'ânesse n'est pas consommé. Jusqu'à un an, l'ânon est dit *aulel* pl. *iulellen*).

De un an à l'âge adulte, on le nomme *aza* (pl. *izaten*). Les ânes adultes portent alors le nom générique d'*ajed.* Les mâles sont castrés au couteau, mais non d'une manière systématique : on castre pour

(1) Au nord-est du poste administratif d'Abalak.

(2) Cela correspond exactement aux chiffres cités par le Capitaine Dario dans sa monographie du cercle d'Agadez, 1913 : « Ces chevaux Baguezan sont très recherchés, et payés très chers par les Touaregs : 10 chameaux pour un cheval, 15 à 20 chameaux pour une jument. »

(3) Le *tambari,* chef supérieur, et l'*agholla* de la tribu des Tohaji envoyaient chacun un cheval bagzan.

que les cris et les batailles des ânes ne viennent pas trop troubler la quiétude des campements. Ces animaux sont les auxiliaires permanents des femmes, chargées du ravitaillement en eau. Chaque matin, ils partent au puits ou à la mare, montés par une petite fille ou poussés par une femme, portant l'outre sous-ventrière (1) soutenue par des cordes passées sur le dos. Pour que celles-ci ne blessent pas l'animal, on dispose de chaque côté de l'échine un petit coussinet de bois avec deux rainures dans lesquelles s'inscrivent les cordes (2).

Lorsque le campement se déplace, à l'époque de la cure salée, les ânes sont chargés (voir Chap. XIV) des lits enroulés dans les nattes, des tentes et de tout le matériel domestique. Certains *iklan* pauvres posent un palanquin sur leurs ânes, et les femmes s'y installent : et ces petites arches de tissu sont la réplique des riches et majestueux palanquins dressés sur le dos des chameaux, qui se balancent en cadence, au pas de l'animal : l'abri est identique, seul le véhicule diffère.

Le chien

Les chiens (*iyedan,* sing. *idi*) sont souvent présents dans les campements touaregs. Mais on distingue le chien de garde, chargé d'alerter ses maîtres en cas de visite d'animaux sauvages ou d'étrangers, qui aboie à tout propos et qui est appelé *abeykor* (pl. *ibikar*), plus lourdement charpenté que le chien de race (3), lévrier à la taille fine et aux longues pattes. Ce dernier est utilisé pour la chasse, car il force à la course biches, gazelles ou autruches. Il est l'objet d'un élevage soigné. On évite tout abâtardissement de la race en baguant les chiennes. On le nourrit de lait, de viande, de bouillie de mil. C'est un animal précieux, mais qui ne fait pas l'objet d'un commerce. On donne les chiots à ses amis et connaissances, jamais on ne les vend. (NICOLAS 1953, 478-480).

Sa nourriture ne diffère guère de celle des humains, et on lui donne une part des repas dans son écuelle (4) : bouillie de mil, lait après la traite, et restes de viandes. Le chien de race n'est guère capable d'un effort prolongé, et il n'a jamais été initié au gardiennage du troupeau. Est-ce manque d'initiative des hommes ou incapacité de la race canine ? La chasse reste sa seule utilisation, et là il fait merveille, non pas par son flair ou son odorat, mais exclusivement grâce à sa rapidité. Chaque chien porte un nom qui fait référence en général à sa couleur :

— *Abarog*	Couleur crème
— *Ireghi*	Couleur blanche sur le cou
— *Azol*	Chien dont les yeux semblent rehaussés d'antimoine *(tazolt),* comme ceux des hommes
— *Tadabert*	Couleur de tourterelle
— *Azðrghaf*	Grosses taches foncées
— *Aghshi*	Petites taches comme les Cynthyènes *(Lycaon pictus)*

On distingue aussi le chien par le port des oreilles, couchées vers l'avant, l'arrière, ou pointant droit. La généalogie des chiens de race, comme celle des chevaux, mériterait d'être tentée. NICOLAS (1953, 479) signale que les chiens de chasse des Iullemmeden sont issus d'une chienne du nom de Telajamoul, appartenant au chef des Tiggirmat, et que les chiens des Kel Es Suk proviennent d'une chienne des ancêtres de Tefennut, fils de Firhun, qui fut chef des Tarraït-Amout de l'Ouest.

---

(1) *abayogh,* pl. *ibiyagh*

(2) *ifellida.*

(3) Le chien de race est appelé *oska,* pl. *oskaten* chez les Ihaggaren, alors que les Iullemmeden disent simplement « le chien noble », *idi wan elelli.*

(4) *efagher-n-idi* : écuelle parallélépipédique grossièrement taillée dans le bois.

LES MARQUES DE BÉTAIL :

La pratique du marquage des animaux est commune à la plupart des éleveurs nomades. Chez les Kel Tamasheq cependant, il apparaît dès le premier abord que les marquages sont effectués avec le plus de soin sur les chameaux, signe de l'intérêt majeur porté à ce type d'animal. *Ehouel* (Ahaggar), *azual* (Iullemmeden), *ejuel* (Aïr), variantes d'un même terme, répondent à la définition de FOUCAULD (1951-52, II : 628) « marque distincte, personnelle à quelqu'un, ou commune à une famille et à une tribu, indiquant que l'animal ou l'objet qui la porte appartient à un membre de telle famille, à un membre de telle tribu ». Ce terme définit, pour les animaux aussi bien la marque au fer rouge que les incisions aux oreilles. En général, les gros animaux, camelins, bovins, parfois asins, sont marqués au fer *(endôl)* mis au feu, alors que le petit bétail (ovins et caprins) porte plutôt des entailles aux oreilles. C'est le cas en Ahaggar (NICOLAISEN, 1963 : 139), alors que dans les régions méridionales, le petit bétail et même parfois les bovins, ne sont pas marqués de façon systématique. Les marques au fer portent chacune un nom. Chez les guerriers, certaines font référence aux caractères *tifinagh* (*ied,* d, par exemple, pour une tribu de l'Ahaggar). D'autres à des signes : *askom,* le crochet, *adad,* le doigt, *tagayst,* flèche représentant la trace de la patte de l'outarde, etc. Dans les tribus religieuses les lettres arabes servent souvent de référence. Chez les Iullemmeden, les trois tribus Aït Awari, Isherifen-Igdalen, Kel Eglal, portent trois marques *(mim, taghamimt, dal),* qui constituent ensemble le nom du Prophète.

Pour désigner la famille concernée, ou même un propriétaire remarquable, on peut ajouter à la marque de la tribu un détail (point, ou trait supplémentaire). L'emplacement de la marque donne les mêmes précisions, surtout en ce qui concerne le chameau : sous l'œil, l'oreille, sur le cou, à droite ou à gauche. Souvent une marque supplémentaire est portée sur la patte postérieure (cuisse, près de la queue, etc.). Tous ces détails rassemblés permettent d'identifier la tribu, la famille, parfois le propriétaire, s'il s'agit d'un chef.

« Chez les nomades, le marquage est lié à l'organisation sociale », dit M. DUPIRE (1962 : 287) au sujet des Peuls WodaaBe ; « il est le symbole d'un apparentement réel ou théorique de lignages primaires, l'indice de leur cohésion culturelle, et il trahit les rapports hiérarchiques aîné-cadet qui naissent des segmentations. Mais cette communauté de marques n'a plus aujourd'hui aucun rapport avec une structure collective de la propriété. Elle présente néanmoins certains avantages pratiques. Un animal égaré et retrouvé par un Bodaado retourne à son propriétaire par l'intermédiaire de son lignage. D'autre part, comme les transferts de propriété empruntent le plus souvent la voie de la parenté consanguine, il n'est pas nécessaire de changer la marque de bétail » (1). Cela est vrai aussi pour les Kel Tamasheq. Les marques servent à retrouver les animaux perdus ou volés. NICOLAISEN (1963 : 139) signale que souvent dans l'Ahaggar des propriétaires portent dans leur propre troupeau des marques différentes selon qu'ils appartiennent à l'héritage de leur père ou de leur mère. L'endogamie au sein de la *tawshit* favorise en général le maintien des marques en dépit des mariages et des héritages. Les transactions commerciales cependant provoquent parfois la superposition de deux marques sur un même chameau, l'une légèrement effacée, l'autre plus nette car récemment apposée.

Une récente étude consacrée aux marques de bétail chez les Daza et Azza nigériens (BAROIN, 1972) a permis d'utiliser la marque comme moyen d'enquête pour établir les liens entre les clans toubous. Un travail analogue pourrait être entrepris chez les Kel Tamasheq. Les quelques indications données ici ont fait apparaître que les guerriers et les religieux possèdent des marques distinctes, traduisant sur l'animal des systèmes de valeur différents. Si ces marques traduisent un aspect de l'organisation sociale, elles doivent porter en elle un symbolisme qui reste à décrypter.

La plupart des techniques évoquées plus haut ont trait au sevrage ou à la limitation des tétées. On voit par là qu'il s'agit dans la majorité des cas d'un élevage laitier, où les jeunes animaux sont en concurrence avec les hommes. Cette rivalité porte souvent atteinte au développement des petits animaux. En ce qui concerne les veaux, pour lesquels on possède les renseignements les plus précis (Rapport Elevage 1972), si pendant les trois premiers mois ils disposent d'un allaitement presque suffisant, leur croissance est perturbée à partir du quatrième mois, surtout si elle a lieu en saison chaude. C'est pourquoi la mortalité des veaux est toujours importante, et atteint des taux considérables au moment des crises, sécheresse et famines. Une enquête menée en 1970 (COULOMB : 107) donne un taux de mortalité générale des veaux avant sevrage, c'est-à-dire avant un an, de 35 % (34,4 % chez les Touaregs, 36,2 % chez les Peuls, 31,5 %

(1) On consultera aussi DUPIRE, 1954 : 123-143.

pour les sédentaires). La concurrence entre l'homme et l'animal devient une lutte pour la survie, qui s'accroît et s'exaspère en période de sécheresse et de disette.

Ce problème fait apparaître pour l'éleveur qui se nourrit en partie du lait de ses troupeaux la nécessité absolue de posséder un nombre suffisant de femelles en lactation, ce qui exige un troupeau nombreux. D'après l'Enquête économique en milieu nomade (1966 : 9), le ménage touareg possède en moyenne 30,6 UBT, ce qui compte tenu de la taille moyenne du ménage donne 7,4 UBT par personne. Ce chiffre approche celui qui a été établi pour les Illabakan (BERNUS 1974 : 68) qui est de 34,1 UBT par unité de gestion pastorale, qui regroupe souvent plusieurs ménages, et de ce fait donne un nombre plus faible d'UBT par personne (3,4). Ces chiffres moyens cachent des disparités d'une tribu à l'autre, mais aussi au sein d'une même tribu, voire d'un même campement. La taille des quatre troupeaux analysés plus haut (cf. p. 169) en vue de connaître l'origine des animaux qui les composent, varie de un à six (52, 20,5 22,5 et 8 UBT dans l'ordre où ils sont cités). Cela témoigne de l'extrême disparité des cas qui doivent se compenser par une redistribution du lait au sein de chaque campement, sans compter les nombreux prêts déjà évoqués. La même enquête statistique montre que le troupeau moyen peul se compose de 49,4 UBT, ce qui donne 10,6 UBT par personne. Cette richesse moyenne supérieure à celle du ménage touareg est réalisée grâce à un élevage presqu'exclusivement bovin.

Au-delà des différences entre tribus et entre zones, l'élevage touareg apparaît toutefois avec des caractéristiques marquées qui le distinguent de l'élevage peul. Dans un même contexte écologique, Touaregs et Peuls donnent des réponses différentes à l'exploitation d'une région par un choix volontaire de types d'animaux différents : prédominance des bovins (75 %) chez les Peuls accompagnés de petit bétail (23 %). Equilibre chez les Touaregs entre toutes les variétés d'animaux : ovins (33 %), caprins (29 %), bovins (24 %), et camelins (13 %).

Tableau 28 :
Nombre moyen de bêtes par ménage (1)

Gr. ethnique	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Touaregs	19,7	26,6	25	10,8
Peuls	65	10,9	9,2	0,4

(1) Source : INSEE, Etude démographique et économique en milieu nomade, 1966 (Elevage, p. 14).

La diversité de l'élevage touareg constitue sa force et son équilibre. Les troupeaux peuvent utiliser toutes les espèces végétales, et se disperser dans l'espace, dans le but de rechercher les pâturages qui conviennent à chacun d'eux. Les risques d'épidémie, de famine, sont ainsi mieux répartis, les ressources en lait et en viande plus facilement disponibles. Cet élevage reflète à la fois la diversité zonale du pays touareg et la spécialisation traditionnelle au sein des ensembles politiques. Si aujourd'hui cette diversification sociale de l'élevage tend à s'atténuer, elle se réalise souvent au niveau plus modeste de la *tawshit* ou de la famille. Chacun cherche à posséder tous les types d'animaux, à la fois dans le but d'avoir accès à un type d'élevage autrefois réservé aux classes dominantes, et dans celui de ne plus être lié à un seul type de bétail.

MALADIES ET SOINS VÉTÉRINAIRES

Si les techniques d'élevage se rapportant à l'entretien des animaux sains sont importantes, celles relatives aux soins donnés aux animaux malades ou accidentés ne le sont pas moins. Les troupeaux, à certaines périodes de l'année, en saison chaude surtout, sont affaiblis par le manque de nourriture, et moins résistants aux attaques des maladies. De plus, à cette époque de grande concentration autour des points d'eau, les épidémies peuvent faire d'importants ravages parmi les troupeaux. Bien avant que les vétérinaires européens aient introduit les vaccins et la zootechnie occidentale, les éleveurs avaient mis au point des techniques empiriques, plus ou moins efficaces, qui montrent toujours une profonde connaissance du milieu et de la pharmacopée. Ces techniques, toujours vivantes, sont utilisées parallèlement à celles introduites plus récemment par les vétérinaires.

Les maladies des chameaux (1)

Les chameaux, dont l'endurance est, à bon droit, si souvent vantée, sont cependant des animaux fragiles, lorsqu'ils n'ont pu récupérer leurs forces après un long effort. Capables de véritables exploits, ils sont sujets à de nombreuses maladies qui peuvent les faire mourir brutalement, alors qu'un œil non exercé ne pourrait prévoir d'issue fatale. F. NICOLAS (1950, 141-145) a décrit en détail toutes les maladies qui peuvent affecter le chameau, les maladies des muscles des membres, de l'appareil digestif ou circulatoire. Nous donnerons ici surtout quelques détails supplémentaires sur les soins et les remèdes.

Les maladies des muscles sont nombreuses. Le pied, bien sûr, est souvent maltraité par des étapes trop longues, par un sol rocailleux, ou par des épines qui se sont enfoncées dans la chair. Le dos du chameau est souvent meurtri par la selle ou le bât.

La plaie *(tafade)*, peut être soignée par des emplâtres composés de tabac mâché et de charbon. Une autre recette emploie les fruits du *tadant (Boscia senegalensis)* encore verts, l'écorce de l'arbre *agar (Maerua crassifolia)* et du mil. On pile tous ces ingrédients, et on applique le mélange sur la plaie. Sur les parties atteintes de la sole, on fait des pointes de feu.

Pour les maux qui atteignent les membres, il existe un jeu de traitements qui vont des traits effectués au bistouri sur la partie enflée du genou aux scarifications et aux pointes de feu sur les parties atteintes.

Les maladies du tube digestif ont des causes multiples. Elles peuvent être provoquées par l'absorption d'eau « pourrie », par celle de végétaux salés qui sont dangereux lorsqu'il n'y a pas une accoutumance progressive. C'est le cas de *tazara (Cornulaca monacantha),* plus connu sous le nom arabe de *had,* et qui pousse dans le Tamesna. Egalement, un abreuvement trop brutal aux eaux salées de Tegidda n tesemt est souvent dommageable aux chameaux venus du sud et moins accoutumés aux eaux saumâtres que ceux des Arabes ou des Kel Ahaggar. Enfin, lorsque des animaux sont lâchés en saison froide dans les pâturages d'*alwat (Schouwia purpurea)* et qu'ils se mettent à boire, alors que cette plante leur tient normalement lieu de nourriture et de boisson, cela provoque souvent des diarrhées graves, qui peuvent parfois être mortelles.

De même, la première absorption de l'herbe *emshekðn (Ipomoea verticillata)* qui pousse dans les plaines de l'Eghazer wan Agadez et que les nomades de l'Azawagh recherchent pour leurs troupeaux à la période de la cure salée, peut rendre malades les chameaux. On les fait alors courir, afin de les purger. L'arbre *adaras (Commiphora africana)* dont les petites feuilles poussent au début de la saison des pluies pour tomber dès le mois d'octobre, peut donner des maux de ventre aux chameaux (mal de ventre : *agharaba*), lorsqu'ils consomment les feuilles sans que la pluie tombe.

On le voit, ces maladies sont souvent dues à un manque de surveillance des bergers, ou simplement à un contrôle difficile, lorsque les animaux paissent, en semi-liberté, dans les dunes.

L'absorption de trop grandes quantités de gousses de *tamat (Acacia ehrenbergiana)* ou d'*afagag (Acacia raddiana)* peut donner un coup de sang au chameau, qui porte le même nom que la congestion classique. On précise seulement qu'il s'agit d'un « coup de sang du ventre » *(azðni n'tadist).* On fait boire au chameau, une décoction à base de feuilles de *tadant (Boscia senegalensis),* pilées, mélangées à de l'eau et à du lait de vache, qui peut le guérir de cette diarrhée sanguinolente.

La congestion *(azðni)* est fréquente : elle frappe le chameau fatigué. On lui tient solidement la tête baissée, et on le saigne, après avoir ligaturé la veine jugulaire. Lorsque le sang noir a jailli de l'incision et qu'il est redevenu normal, on retire la ligature, et l'hémorragie cesse d'elle-même lorsque le chameau relève la tête.

Une maladie appelée *ankðd* donne une plaie sous les oreilles. On cautérise en traçant des traits en V autour de l'oreille, avec le fer *endel* utilisé pour marquer les chameaux.

Les yeux sont parfois atteints *(teshkart) :* il se forme des callosités et le chameau peut devenir aveugle. On essaie parfois de les enlever avec une lame, puis on met du tabac en poudre dans les yeux opérés.

Les maladies contagieuses sont très redoutées. La gale *(ajðwud)* tue de nombreux animaux. Le poil s'en va, la peau est attaquée. On confectionne alors un enduit : on fait fondre ensemble, à chaleur douce, de la gomme d'*adaras (Commiphora africana)* appelée *taghalbast,* des noyaux de fruits *ibogharen* du *tiboraq (Balanites aegyptiaca)* et des débris d'os. Pour cela on dispose les divers ingrédients sur un tesson de poterie percé *(ewel)* posé sur le col d'un canari enterré, surmonté d'un autre canari renversé. Le tout est recouvert de bouse de vache mouillée, et on allume un feu tout autour. En se ramollissant sous l'in-

(1) Tous les paragraphes relatifs aux maladies des animaux sont extraits de BERNUS, 1969 : 125-132.

fluence de la chaleur, les ingrédients liquéfiés tombent dans le canari inférieur. L'enduit obtenu est badigeonné sur les plaies.

On peut aussi confectionner une mixture à base de graines de coloquintes, de ricin, et des fruits du *tiboraq,* chauffés et transformés en une sorte de goudron.

Enfin, dernière recette contre la gale : des os de n'importe quel animal sont réduits en poudre par pilage après avoir été mis au feu. On y ajoute des poils enlevés aux peaux qui vont être tannées. On fait une décoction de feuilles de *tadant (Boscia senegalensis)* pilées, que l'on ajoute au mélange d'os et de poils. On réduit en cendres la tige de l'herbe *teberemt (Cymbopogon proximus)* ou celle du mil, pour obtenir *toka,* poudre noire ordinairement mêlée à la chique. *Toka* est le dernier élément de ce mélange que l'on laisse reposer pendant six jours. Le septième jour, on gratte les poils restant encore sur la peau du chameau malade, et on applique ce mélange appelé *kadra.*

Le charbon *(akerjokɔ̀d)* atteint les chameaux comme les vaches. Cette maladie se répand surtout à la saison des pluies et au cours de celle qui suit. Les épaules enflent. On mélange de l'argile rouge *(tamasgeyt)* avec du lait de brebis, et on verse cette solution dans les narines du chameau. On répand la mousse du lait de brebis sur les parties enflées.

La broncho-pneumonie *(toza)* attaque le chameau en saison froide. L'animal tousse surtout la nuit. Les chamelles pleines avortent, et les laitières tarissent. Les Touaregs ne connaissent guère de remèdes.

La sinusite *(enɔ̀fɔ̀d)* provoque des gonflements de pus, et empêche le chameau de s'alimenter. On fait quatre scarifications *(shigiyaz)* de chaque côté de la partie enflée, pour exprimer le pus, puis on cautérise au fer rouge. On peut étendre du beurre non cuit *(tasɔ̀ndut)* sur la plaie.

La fièvre *(tenede)* atteint parfois le chameau en saison chaude. On fait boire un mélange de feuilles de *tadant (Boscia senegalensis)* pilées avec du sel et de l'eau.

La trypanosomiase (maladie du sommeil, *manshash*) affaiblit et amaigrit les chameaux qui en sont atteints. On les soigne en leur donnant une nourriture très particulière : on tue un chacal. On le fait cuire pendant une journée. On pile la viande dans son jus, et on la donne au chameau comme nourriture. Les intestins crus d'une autruche peuvent aussi être donnés à manger. Enfin on peut piler du tabac, ainsi que des feuilles de *tadant (Boscia senegalensis),* et additionner d'urine de brebis. On laisse la décoction reposer une nuit. Le lendemain matin, on enlève les résidus pilés des feuilles et du tabac, et le liquide est introduit dans les narines de l'animal malade.

Le chameau peut être sujet à des troubles cérébraux (maladie : *alofi*) et on le dit fou *(ameskil).* On peut pratiquer une saignée à l'extrémité des oreilles, ou faire des traits de feu sur les tempes, ou des carifications autour de la tête.

Les maladies des bovins :

Les bovins sont atteints de certaines maladies qui, parfois sous un autre nom, désignent une affection semblable à celle qui atteint les camelins ou les ovins et les caprins. C'est ainsi qu'ils sont victimes du charbon et de congestion, comme les chameaux.

Ils sont attaqués par le piétain, comme les ovins et les caprins, maladie qui fait pourrir les sabots, lorsqu'à la saison des pluies les animaux marchent dans l'herbe humide de rosée *(daggilɔ̀s).* La langue (*ilɔ̀s,* terme contenu dans le nom de la maladie) s'altère également, du fait que les animaux lèchent leurs sabots douloureux. On met une pâte de gros mil sur les pieds et les sabots atteints. On écrase les fruits de l'arbre *agar (Maerua crassifolia),* et la poudre ainsi obtenue est étendue sur la langue.

La maladie la plus grave est la peste bovine *(shanga),* qui provoque chaque année des hécatombes. Aujourd'hui la campagne internationale d'éradication a permis de vacciner beaucoup d'animaux, et les éleveurs en reconnaissent les bienfaits. Ils pratiquaient eux-mêmes autrefois une vaccination rustique : on prélève de la morve et un morceau de poumon d'une vache morte de *shanga.* Enfermés dans un morceau d'étoffe, ces prélèvements sont enterrés un jour ou deux dans le sable. On déchire alors les oreilles des vaches qui ne sont pas encore contaminées, et on introduit un peu de ce mélange entre la peau et la chair.

La péripneumonie *(shin tarut,* ou *kuhalɔ̀bi)* cause aussi de grands ravages. Autrefois les Touaregs pratiquaient également une sorte de vaccination lorsqu'une vache atteinte de péri-pneumonie mourait, on prélevait un morceau de ses poumons, que l'on enterrait. On faisait alors une incision sur le chanfrein de tous les bovins du troupeau, et on y déposait une parcelle du poumon inhumé. Les animaux avaient alors une forte fièvre pendant une semaine, puis étaient immunisés. Le pourtour de la plaie, infecté, était cautérisé (1).

(1) Cette maladie (*shin tarut* ou *tarut,* « celle du poumon ») est donnée comme péri-pneumonie par NICOLAS (1950 : 136), et comme « the pulmonary form of pasteurellosis, also called « hemorrhagie septicaemia », par NICOLAISEN 1963 : 120).

Le charbon *(shinamasor)* sévit périodiquement, et les nomades ne connaissent pas grand'chose pour y remédier.

Une maladie que nous n'avons pu identifier, et appelée *tilθmum,* se signale à la saison des pluies, au moment où les vaches mettent bas. La vache est fiévreuse, transpire, maigrit, et la mort survient rapidement. Cette maladie serait contagieuse. On donne alors à la vache malade du sel de Bilma, et on fait des cautérisations sur tout le corps.

Les bovins parfois deviennent fous *(eqar n shitan)* lorsqu'ils sont atteints de violents maux de tête, ou de douleurs provoquées par des coups ou blessures faits par d'autres animaux. On cautérise autour de la tête.

Les vaches souffrent parfois de leurs mamelles *(tekθma n fafan),* soit qu'elles retiennent leur lait à la suite du décès de leur veau, soit que des plaies se soient infectées au contact des mains sales des bergers qui traient. On prend l'écorce des racines de *tamat (Acacia ehrenbergiana),* on la brûle, on l'écrase et on la mélange avec du beurre. L'onguent ainsi obtenu est étendu sur les mamelles.

L'ingestion de certains végétaux rend les bovins malades : ainsi *ashaghor (Sorghum aethiopicum)* que l'on compare souvent à du sorgho sauvage, et qui dans les franges sahariennes pousse dans les plaines argileuses comme dans d'immenses champs spontanés, tue les vaches. Une plante nommée *tamezθllit* (*Orobanche sp.* d'après NICOLAISEN, 1963 : 178) en fait autant. Enfin, l'herbe *adag (Indigofera senegalensis)* (PEYRE DE FABRÈGUES, 1974 : 39) fait gonfler les vaches qui en ont absorbé. On leur fait alors boire de force l'eau d'une écuelle, et on les fait courir ensuite pour les faire vomir. Une autre herbe, *(tolozant), (indeterm.)* qui n'a pu être déterminée, fait gonfler les vaches jusqu'à ce qu'elles en meurent. On peut alors tenter de pratiquer des incisions dans la paroi abdominale.

Les maladies des moutons et des chèvres

Plus encore que les bovins, moutons et chèvres sont victimes du piétain *(maklas* ou *inklish)* (1), qui attaque les sabots en saison des pluies. C'est la rosée nocturne qui en est la cause, et c'est pourquoi on ne conduit pas les moutons au pâturage de nuit à cette saison. Lorsqu'ils en sont atteints on fait des traits de feu sur les sabots, avec le fer *(endθl)* qui sert à marquer les animaux. D'autres prennent les graines des gousses de *tiggart (Acacia nilotica),* les pilent et les répandent sur les sabots.

Le charbon est contagieux *(tθndθrt).* Les Touaregs pensent qu'ovins et caprins en sont atteints lorsqu'ils se sont couchés sur du sable humide, ou lorsqu'ils ont mangé en trop grande quantité le fruit du *tamat (Acacia ehrenbergiana)* ou du *tiggart (Acacia nilotica)* (2). On fait des scarifications au bout de la queue, du nez et des oreilles, pour faire couler le sang.

La gale *(azol* ou *ajθwud)* s'attaque au pelage. On recueille les racines de l'arbuste *tirza (Calotropis procera),* que l'on pile dans le mortier. Puis on laisse macérer dans l'eau pendant une nuit. On ajoute du beurre non cuit *(tasθndut),* puis on applique cet amalgame sur le corps de la chèvre. Cette opération de graissage est dite *azaway,* terme utilisé également pour le graissage des peaux de tente.

La variole *(bidi* ou *θrkashik)* attaque aussi chèvres et moutons. Cette maladie est particulièrement redoutable lorsqu'elle se répand pendant la saison des pluies ou pendant la saison froide. On soigne les animaux malades en leur donnant à manger de la terre salée *(taferkast),* que l'on ramasse près des sources salées de Gélélé.

Temagalt s'attaque à la tête. Elle fait tomber les poils et ronge les naseaux. Pour lutter contre cette affection, on pratique la cautérisation *(shekkad),* en appliquant le talon de la lance *(azθlu),* préalablement mis au feu, sur la face malade. Une sorte de pneumonie *(amanos)* atteint chèvres et moutons. On fait des cautérisations sur la poitrine.

Tabayogh (?) est une maladie qui s'attaque à la bouche. On peut faire des cautérisations sur les joues, ou encore on applique de la cendre de mil ou d'herbe (3) sur la partie malade.

Comme tous les animaux, les moutons et les chèvres sont sujets à la congestion *(azθni)* qui dit-on serait parfois provoquée par une ingestion excessive des gousses de *tamat (Acacia ehrenbergiana)* ou d'*afagag (Acacia raddiana).* On déchire les oreilles, et on laisse le sang s'égoutter.

Une maladie *(deqqas)* atteint les chèvres et les moutons qui couchent trop longtemps au même

(1) *Maklas* chez les Iullemmeden Kel Dinnik, *inklish* chez les Kel Ataram. Le terme diffère pour les bovins et pour les ovins-caprins.

(2) Les fruits du *tamat* sont dits *izθbbi,* et ceux du *tiggart, aggar.*

(3) *toka,* cendre mélangée au tabac à chiquer, lorsqu'on ne possède pas de natron *(okθsum).*

endroit, sur un sol où s'accumulent les déjections. Le lait des femelles devient aqueux. On le trait sur le sol. Les cabris sont malades. Le remède consiste à boire les eaux des sources de Zelig, au nord d'In Gall.

Les maladies des ânes

Les ânes ont souvent le corps balafré de traits de feu. Or ils ne portent jamais de marques tribales de propriété comme les chameaux ou les vaches, et ces cicatrices ne sont que les stigmates des traitements au fer rouge.

Tahagga attaque les ânes en saison des pluies : le nez, les yeux coulent, le ventre est gonflé. On pile du sel, que l'on verse après l'avoir délayé dans de l'eau, dans le nez de l'âne. Ou bien encore, on pile des feuilles de *tadant (Boscia senegalensis)* mêlées à de l'urine de brebis, que l'on introduit également dans le nez. On prend une branche sèche de *tirza (Calotropis procera).* On perce la branche, et on enflamme une des extrémités, puis on éteint le feu. On fait pénétrer le bout du bâton non brûlé dans la narine de l'âne, pour y faire pénétrer la fumée du bois.

L'*amajðr,* qui porte le même nom que la syphilis humaine, donne des ulcères, que l'on incise pour en faire sortir le pus et le sang. Et l'on cautérise ensuite au fer chaud.

Les maladies des chevaux

Les chevaux victimes de constipation *(tawaqot)* sont purgés. On pile des feuilles d'*agar (Maerua crassifolia)* dont on fait des boules pour les donner à manger au cheval, à moins qu'on ne les mêle à du mil pour qu'il les absorbe plus facilement. Cette purge est également pratiquée pour délivrer les chevaux de leurs parasites intestinaux *(iralalamðn).*

Enfin, il arrive qu'un cheval déjà nourri et à qui l'on doit demander brusquement un effort inattendu, soit purgé. On introduit alors, dans l'anus de l'animal des feuilles de *tadant (Boscia senegalensis)* qui le libèrent presque immédiatement. Ainsi fut fait en avril 1968, lorsqu'à l'occasion des fêtes de la Tabaski, des Touaregs Illabakan vinrent provoquer à la course leurs camarades d'un campement voisin. On purgera alors rapidement les chevaux, pour leur permettre de galoper sans gêne et de pouvoir rivaliser avec ceux du campement adverse.

Le cheval est victime, comme l'âne, d'une sorte de rhume *(tahagga),* soigné de la même façon.

Les animaux sont parfois rendus malades par l'ingestion de plantes vénéneuses : on a vu plus haut que certaines herbes provoquent des maux lorsqu'elles sont ingérées dans certaines conditions, ou en trop grande quantité. Il en est d'autres qui sont toxiques et que les animaux broutent cependant, soit qu'ils les connaissent mal, soit qu'elles soient dissimulées sous un tapis végétal composite.

Tanala (Ipomoea asarifolia) est un liseron sahélo-soudanien très toxique, signalé par de nombreux auteurs (CURASSON, 1938 : 156; NICOLAS, 1950 : 38). Tous les éleveurs citent des cas mortels, surtout pour les chameaux. Lorsque l'un d'eux en consomme, il se met à trembler, son cou se raidit, et il est pris de violentes coliques. La viande de l'animal empoisonné est dangereuse. On peut tenter de donner du jus de viande pilée et cuite dans une marmite au chameau intoxiqué, mais celui-ci meurt bien souvent malgré ce traitement.

Signalons une autre plante toxique de la zone sahélo-saharienne, *tayburu (Caralluma venenosa)* que l'on rencontre dans l'Ahaggar (GAST 1968 : 546-548), et que nous avons également trouvée en pleine zone sahélienne près de Kao au Niger (15° 30). Il suffirait de lécher le suc de ses tiges pour mourir rapidement. Les risques d'accident sont cependant peu nombreux, car c'est une plante grasse charnue, peu appétée, et qui est de plus très peu répandue dans la zone d'élevage.

Deux arbustes ont des feuilles réputées toxiques et mortelles, pour les chameaux surtout, amateurs de pâturages arborés : *garazeyna,* qui n'a pu être identifié, et qu'un toponyme, Tarazeyna, au sud-ouest d'In Gall nous a révélé, bien qu'il soit signalé par NICOLAS (1957 : 57) : c'est un arbuste selon les informateurs, aux épines crochues comme celles de l'*Acacia laeta. Abagow (Cadaba farinosa)* est un arbuste ressemblant au *Maerua crassifolia,* qui pousse en général enchevêtré aux autres espèces, ce qui peut provoquer des accidents.

De nombreuses herbes passent pour rendre malades les animaux : sont-elles réellement toxiques, ou produisent-elles des effets néfastes sous certaines conditions seulement, ou à certains stades de leur évolution? Les herbes dangereuses qui m'ont été signalées sont : *Afaraqqu (Chrozophora brocchiana),* réputée mortelle : le chameau qui l'a broutée laisse échapper de sa bouche une salive mousseuse, et il meurt sans qu'aucun remède ne puisse le secourir. *Edag (Indigofera sp.* et *Tephrosia* in NICOLAS 1950, 24), qui gonfle le ventre des animaux : on les fait courir, lorsqu'ils ont brouté cette herbe, pour les faire

vomir. Une autre herbe, *tolozant,* non déterminée, aurait les mêmes effets. Ces végétaux doivent-ils être rapprochés d'*agerof (Tribulus terrestris)* signalé par CURASSON (1938, 172) : plante « pas à proprement parler toxique, mais qui cause des accidents mortels de photosensibilisation amenant, quand *Tribulus terrestris* est vert, de véritables hécatombes de moutons, certaines années ».

Si les empoisonnements et les intoxications restent une menace du domaine des accidents imprévisibles, les grandes épizooties (peste bovine, péri-pneumonie) ont été jugulées par des campagnes de vaccinations systématiques. Il reste cependant des foyers, qui se raniment périodiquement; mais chaque manifestation est vite étouffée, et les vaccinations traditionnelles ont perdu leur raison d'être.

On retrouve dans les techniques vétérinaires traditionnelles des Kel Tamasheq des constantes qui appartiennent sans doute au fond commun de toutes les sociétés pastorales :

— Les scarifications : *(shigiyaz),* terme qui désigne également la vaccination, et que l'on utilise aujourd'hui pour toutes les vaccinations, tant animales qu'humaines, pratiquées par vétérinaires ou médecins.

— La cautérisation *(sheqqad),* les pointes de feu, tant pour brûler les plaies que pour les circonscrire et empêcher la propagation du mal. Le talon de la lance *(azðlu),* le fer à marquer *(endel)* sont les instruments couramment utilisés pour cela.

— En troisième lieu, il semble que le recours à la pharmacopée soit plus fréquent chez les Touaregs sahéliens que chez les Kel Aïr et les Kel Ahaggar, peut-être par le fait que le nombre des espèces végétales augmente du nord vers le sud. Il n'en reste pas moins que la pharmacopée tient un rôle essentiel dans les techniques d'élevage.

3. LES BERGERS

Le berger joue un rôle considérable dans toute société pastorale nomade. Par ses connaissances, son expérience et sa conscience il assure la prospérité du troupeau, il lui évite les dangers, les agressions, qu'ils proviennent des animaux sauvages, des voleurs ou des maladies. Il lui donne la sécurité par une garde vigilante. Le berger est le médiateur entre l'animal et un milieu aride hostile, dont il doit connaître toutes les ressources, variables dans l'espace comme dans le temps.

Amadan est le terme touareg le plus généralement utilisé pour désigner le berger, c'est-à-dire celui qui surveille les animaux au pâturage (1).

Amawal, utilisé dans l'Aïr, signifie celui qui surveille, celui qui a l'œil sur (2). C'est la fonction de surveillance qui prime dans le vocabulaire relatif au berger. Mais il n'existe pas un berger-type, qui puisse faire l'objet d'une description unique : selon les variétés des animaux gardés, selon la zone géographique concernée, selon son statut social, le berger échappe à toute réduction à un modèle monolithique. Mais au-delà de ces différences, on rencontre cependant une attitude commune vis-à-vis des animaux, une convergence relative aux pratiques pastorales, aux soins donnés au bétail, à l'exploitation du milieu, relevant d'une même tradition et d'une même culture. Un peu arbitrairement, on examinera successivement les bergers qui gardent les troupeaux autour des campements et qui, par conséquent restent en relation quotidienne avec leur famille, et les bergers qui vivent seuls en brousse, avec leurs troupeaux, en s'éloignant des campements pour des périodes allant de plusieurs semaines à quelques mois.

LE BERGER AU CAMPEMENT :

Dès leur plus jeune âge, vers six ou sept ans, les jeunes garçons qui ne suivent pas encore les troupeaux au pâturage, effectuent au campement de petits travaux à leur mesure, qui leur permettent de s'initier aux tâches pastorales. Ils aident à la traite des brebis et des chèvres; ils rassemblent le soir les cabris et les agneaux qui pendant le jour ont batifolé autour des tentes, et les portent dans de petits enclos

(1) Du verbe *eden,* paître, surveiller au pâturage (FOUCAULD 1951-52, I : 275).

(2) Du verbe *aoul,* avoir l'œil sur, veiller sur, surveiller (FOUCAULD 1951-52, III : 1493).

cernés de branchages qui leur sont réservés; ils attachent les veaux au tronc d'un arbre ou à des cordes. Vers huit ou dix ans, ils rassemblent chaque soir les chamelons qui sont restés depuis le matin séparés des chamelles : c'est une course-poursuite, véritable jeu qui oppose les enfants aux chamelons rusés et rapides, entre les tentes ou aux abords du campement. Les chamelons, saisis par la queue, sont traînés jusqu'au piquet où ils sont attachés par la patte, et où les chamelles viennent les rejoindre à l'heure de la traite. Mais si certains chamelons n'offrent qu'une résistance complaisante, comme pour se plier aux règles d'un jeu où ont l'habitude de s'affronter jeunes humains et camelins, d'autres, avec malice, se laissent approcher puis détalent dès qu'ils sont serrés de près. Les jeunes garçons doivent alors s'armer de patience : ils se promènent d'un pas lent, à l'allure indifférente, le regard porté au loin, ou alors marchent à couvert derrière un chameau qui dissimule leur approche ou masque leurs intentions, puis bondissent sur leur proie dès qu'elle est à leur portée. Les tentatives doivent être répétées, les ruses multipliées, pour saisir les chamelons les moins dociles et les conduire bondissants et rétifs vers le piquet d'attache.

Dès dix ou douze ans, souvent plus tôt si la main-d'œuvre est rare, le jeune garçon conduit pendant le jour les chèvres au pâturage. A certaines saisons (celle des pluies en particulier), ou dans le cas où le petit bétail ne possède pas un effectif suffisant, chèvres et moutons sont gardés ensemble. Le garçon devient alors un véritable berger, responsable d'un troupeau qu'il mène entre trois pôles d'attraction : le pâturage, le point d'eau et le campement. Le jeune berger n'emporte avec lui qu'un bâton, et ne prend aucune provision, puisque le matin et le soir il se nourrit dans sa famille.

En brousse, il mène les chèvres dans de petits bois, et souvent rejoint les autres bergers avec qui il peut converser ou jouer. S'il a soif, il recherche les coloquintes sauvages (1), qu'il presse, pétrit puis ouvre pour en extraire le liquide. Souvent il est tenté de boire le lait des chèvres dont il a la garde; comme il n'a pas de bol de traite, puisque son retour est prévu chaque soir, il lui arrive de téter les animaux, ce qui est considéré comme une action honteuse, dont il faut à tout prix se cacher. Un terme désigne l'acte de l'homme qui tète un animal, *aladəd,* distinct d'*anakas,* action du bébé qui tète sa mère, le cabri, la chèvre, c'est-à-dire l'action du petit qui tète une femelle de sa propre espèce, humaine ou animale (2). Le berger qui se fait surprendre en train de téter redoute alors les quolibets de ses camarades, le mépris de ses aînés, mais surtout les chansons dont il va être l'objet de la part des jeunes filles de son campement. Son acte sera publié, vilipendé, son nom sera tourné en dérision par ses compagnes qui chanteront : « Akhmed est un mauvais berger, il n'est rien, il est moins qu'un Peul, il est moins qu'un Hawsa ». Son acte lui restera toujours attaché, et dans toutes les conversations, dans ses relations futures avec les jeunes filles, dans les joutes oratoires, il pourra toujours être brutalement réduit au silence, par une simple allusion.

En suivant son troupeau, le berger s'arrête parfois sous les acacias et en secoue les branches avec une perche crochue (3), pour en faire tomber les fleurs et les gousses nourrissantes hors de portée des chèvres. En saison des pluies, les mares sont pleines, et les chèvres peuvent elles-mêmes s'abreuver. Puis, lorsque l'eau se retire progressivement et qu'il ne reste qu'un liquide fangeux remué par les sabots des vaches ou des chameaux, le berger creuse un trou sur le bord de la mare, relié par un étroit chenal barré d'herbes ou de feuillages pour faire tomber la vase en suspension. Les fonds de mares se transforment ensuite peu à peu en d'immenses surfaces craquelées où l'argile a figé les empreintes des animaux et les troupeaux doivent aller au puits. Le jeune berger y retrouve alors un adulte qui l'aide à tirer et à porter la puisette jusqu'aux abreuvoirs. Il pourra accompagner le bœuf ou le chameau qui tire la corde dans un va-et-vient incessant, en inscrivant sur le sol un sillon d'une longueur égale à la profondeur du puits.

Dans l'Ahaggar, où l'essentiel du troupeau laitier est constitué de petites chèvres aux longs poils noirs habituées aux plantes qui s'accrochent aux pentes rocailleuses de l'Atakor, elles sont gardées par les femmes et les filles du campement, car l'homme doit s'occuper des liaisons extérieures, des caravanes et de la surveillance des chameaux de bât, laissés au repos sur les pâturages lointains. La bergère s'éloigne chaque matin du campement après la traite qu'elle assure elle-même, abreuve son troupeau, et ramène le soir les chèvres autour des tentes.

En zone sahélienne, les moutons qui sont souvent conduits loin des campements au début de la saison sèche, regagnent les tentes lorsque les points d'eau se raréfient et que les brebis ne donnent plus

(1) *alekəd,* pl. *ilekdan (Citrullus lanatus).*

(2) cf. FOUCAULD, 1951-52, t. III, p. 996 : « *elded* : téter un animal, le sujet étant une personne. Ne peut avoir pour sujet qu'une personne. Ne peut avoir pour objet qu'un animal. » t. III, p. 1383 : « *enkes* : téter. Le sujet peut être une personne ou un animal. »

(3) *askom.*

assez de lait pour nourrir les bergers. A cette période, selon l'importance des troupeaux, les moutons et les chèvres sont gardés ensemble ou séparément. Les moutons sont souvent menés encore au pâturage la nuit : à minuit, ils quittent le campement, et reviennent au petit matin. Au début de la matinée, ils repartent jusqu'au soir. Les chèvres et les moutons de deux ou trois tentes sont souvent gardés en commun : de cette façon, les jeunes gens, frères, cousins ou neveux, peuvent établir un tour de garde qui permet aux uns et aux autres de se reposer. Certains conduisent une nuit et un jour successivement. Si les bergers sont d'un âge différent, l'aîné assure la garde de nuit, alors que le plus jeune se contente de celle du jour. Ces bergers qui se relaient sont dits *inamaklan* dans l'ouest, *ijillan* dans l'est (1). C'est donc au campement que l'on peut organiser un système tournant de garde.

Le pâturage de nuit, *tambðrt,* est abandonné en saison des pluies, car la rosée fait alors son apparition et les nomades connaissent son effet néfaste sur les sabots des moutons et des chèvres qui sont sujets au piétain *(maklas).*

La vache, contrairement au mouton ou à la chèvre est un animal d'habitude, qui se passe de gardien dans la plupart des cas. Il suffit de montrer aux vaches la mare ou le puits, et le berger se contente d'aller les y retrouver pour l'abreuvement tous les deux jours. Les veaux sont gardés au campement, et conduits séparément au puits. Les vaches reviennent d'elles-mêmes les retrouver le soir. On est souvent étonné de voir de longues files de vaches traverser les pistes, s'avançant d'un pas décidé, dans une direction qu'elles semblent parfaitement connaître.

Dans certains cas, cependant, il faut garder les vaches : c'est dans les régions où les bêtes sauvages abondent. Alors, lorsqu'elles vont au pâturage la nuit, un berger les suit. En fait, cette garde nocturne est assez rare; le plus souvent, nous l'avons dit, les vaches vont elles-mêmes au puits où les bergers vont les retrouver, et reviennent seules au campement, où leurs veaux les attendent. Les vaches stériles, les bœufs ou les taureaux ne reviennent pas forcément vers les tentes, mais sont contrôlés seulement à l'abreuvement. Ils ne le sont même plus lorsque les mares sont encore pleines et qu'ils peuvent boire sans aucune aide chaque jour, au moment qui leur plait. Les bovidés sont donc, en zone nomade, des animaux très libres, dont on s'occupe peu, et qui gravitent presque toujours autour des campements.

Il y a, bien entendu, quelques exceptions : dans l'ouest du Niger, les Kel Tamasheq récoltent les graminées sauvages d'octobre à janvier : parfois cette récolte est très destructrice, et de grands espaces sont mis à mal par brûlage ou fauchage de l'herbe. Les vaches doivent donc être éloignées, à la fois pour qu'elles ne dévastent pas ces bas-fonds convoités par l'homme, et pour qu'elles trouvent des pâturages intacts.

Au campement, les travaux pastoraux sont multipliés pour les familles qui possèdent plusieurs types d'animaux : chaque matin, après la traite, on pousse les chamelles dans une direction, les chamelons dans une autre, et au cours de la journée, on veille à ce qu'ils ne se rejoignent pas, si l'on ne veut pas être privé du lait de la traite du soir. Les vaches et les veaux sont séparés de la même manière. Quant aux agneaux et cabris qui gambadent autour des tentes, on secoue également pour eux les acacias, et parfois même, on coupe à la hache les branches des arbres pour mettre à leur portée de tendres feuillages : ces pratiques courantes sont condamnées par les « Eaux et Forêts », mais la hache s'abat toujours autour des campements pour donner au petit bétail un complément alimentaire et bien souvent aussi pour former les clôtures des chèvres, des cabris et des agneaux.

Les petits chamelons qui tètent ne sont pas abreuvés, sauf au creux de la saison chaude, en leur versant avec une bouilloire de l'eau dans la gueule maintenue ouverte.

Autour du campement, les chameaux mâles et les chamelles non traites sont laissés en liberté, avec les pattes antérieures entravées. Ces animaux ne peuvent donc s'éloigner et restent en saison sèche dans une région qu'ils connaissent bien : on les rassemble seulement toutes les semaines à la période fraîche, tous les quatre ou cinq jours en saison chaude pour les abreuver. Les vaches non traites et les bœufs porteurs sont laissés entièrement libres dans la région du campement, après qu'on leur ait montré la mare ou le puits.

C'est à l'occasion des déplacements, lorsque le campement migre vers le nord à l'occasion de la cure salée, que les familles se déplacent avec tous les animaux groupés autour d'elles. En zone sahélienne, cette nomadisation s'effectue en août-septembre, c'est-à-dire, lorsque les pluies ont déjà rempli les mares et fait repousser une herbe nouvelle. A cette saison, les éleveurs sont délivrés des tâches d'abreuvement puisque l'eau stagne dans tous les bas-fonds. Cette migration groupée où les petits animaux ne peuvent

(1) *inamaklan* signifie littéralement : « ceux qui se reposent à l'ombre pendant les heures chaudes ». Du verbe *aklu* : se reposer..., d'où ceux qui se reposent chacun à leur tour. » *ijillan*, m. pl. viendrait de *ezel*, pl. *ijillan* le jour, d'où : « ceux du jour de garde. »

être séparés de leur mère, exige certaines précautions : avant chaque départ, il faut donc regrouper tous les animaux et poser les muselières, les cordelettes, les filets de pis que l'on accroche dans les branches des arbres près de la tente.

LE BERGER DE BROUSSE :

A partir de 16-17 ans, le jeune est capable de conduire loin des campements les troupeaux de chamelles ou de moutons. Il a acquis la connaissance intime de la région, il en sait toutes les ressources végétales, il a l'expérience des techniques pastorales, des soins que réclament les animaux malades ou blessés : mais il possède surtout le courage physique et moral pour affronter seul la brousse de nuit comme de jour, loin de ses parents et loin des adultes. Le terme qui désigne la brousse, *ðsuf* signifie d'abord la solitude. Or cette solitude est peuplée de génies, souvent malfaisants, toujours dangereux, que l'on appelle *Kel ðsuf,* « ceux de la solitude », « ceux de la brousse » et qui vivent cachés dans certains arbres *(agar, Maerua crassifolia)* ou encore dans les sites de campements abandonnés et dans les cimetières. Le jeune berger doit savoir aussi défendre son troupeau contre les animaux sauvages, lions, hyènes, chacals toujours à l'affût d'une proie mal gardée. Célibataire, il part avec pour tout bagage un bâton (1), une épée (2) et sans exception une petite outre (3) pour sa provision d'eau, un bol de traite (4) et une natte pour se reposer et dormir. Le berger marié, souvent de condition servile, est accompagné de sa femme, et dans ce cas, emporte une tente avec lui.

Le bâton, pris dans la racine d'un acacia, possède une extrémité noueuse qui en fait une arme redoutable. Il est à la fois arme et canne : lorsque le berger reste debout, hiératique, sur un pied, la seconde jambe repliée sur l'autre, le bâton lui sert de support. Lorsque le berger avance doucement en suivant son troupeau, il tient le bâton derrière le cou, ses deux bras y prennent appui et s'enroulent autour de cette barre horizontale. Il peut aussi le lancer sur le troupeau pour le faire changer de direction, lorsque les moutons stupides s'enfuient soudain pris de panique. « Le bâton est le fusil du berger », disent les nomades, car il s'en sert pour défendre son troupeau contre les attaques des animaux sauvages ou pour se défendre lui-même. Et lorsqu'il prend quelque repos, il appuie sa tête contre ce bâton qui lui tient lieu d'oreiller et d'arme toujours à la portée de la main.

Les bergers de moutons appelés *kel eyfəd* ou *imaktarən* (5) doivent accomplir la tâche de surveillance la plus lourde et la plus fatigante. Un proverbe dit en effet : « La brebis est comme de l'or noué dans un chiffon brûlant » (6), signifiant que c'est un élevage de bon rapport, mais qui exige un travail pénible; que c'est une richesse cachée, et révélée par le berger qui sait triompher des difficultés de cette garde exigeante.

Le berger porte souvent déjà le turban (7), car il faut un adulte pour suivre des animaux qui réclament une attention d'autant plus constante qu'au pâturage ils sont sans cesse en mouvement; de plus, c'est la nuit qu'il faut les conduire, pour qu'ils broutent sans subir les effets desséchants du soleil, alors que le jour, il est préférable de les faire reposer à l'ombre. Dans certaines régions, et, en particulier, dans l'ouest nigérien et au Mali, les lions et les hyènes sont une menace permanente. En cas d'attaque, le

---

(1) *teburuk.*

(2) *takuba.*

(3) *anwar*

(4) *akabar*

(5) *Kel eyfəd,* ceux des brebis. *Imaktarən* (sing. *amaktar*) qui vient du nom verbal *akator,* fait de quitter l'eau, fait de revenir du point d'eau et également fait de conduire en brousse les troupeaux.

(6) en tamasheq : « *Eyfəd* brebis *auregh* or *ikmasan* étant noué *temse* feu *arakka.* » chiffon.

(7) *tiggəlmust,* que le jeune touareg porte vers 18 ans, à l'âge d'homme.

berger s'efforce avant tout d'empêcher le fauve d'emporter sa proie, même morte; si le mouton vit encore, le berger l'égorge et le mange; dans le cas contraire, il dispute le cadavre au lion, sinon il est à craindre de nouvelles visites. On essaie d'éloigner le fauve à coups de bâton, et si l'on y parvient, le cadavre est brûlé pour qu'il n'en reste rien.

Le berger ne fait pas de clôture de protection pour ses moutons, puisqu'il avance constamment derrière eux, et qu'il ne séjourne jamais au même emplacement.

Les *kel eyfəd* se nourrissent presqu'exclusivement du lait des brebis, cependant, celles qui ont mis bas récemment sont restées au campement, et ce sont les brebis suivies des jeunes animaux en voie de sevrage que le berger conduit au pâturage (1). C'est pourquoi, s'il veut disposer du lait de ces femelles en fin de lactation, il doit à tout prix empêcher l'approche des jeunes toujours prêts à téter. Dans ce but, il utilise des techniques simples de dissuasion, qui consistent à empêcher l'approche des mamelles, et non les techniques élaborées que l'on pratique au campement (2). En brousse, le berger dispose de petits anneaux (3) en fibres de racines entrelacées sur les pis de brebis, qu'il fait tenir en les coinçant avec des crottes dures (4). Mais le plus souvent, il se contente d'enduire les mamelles de crottin liquide (5) avec un chiffon, ce qui écarte toute tentative de tétée.

Il arrive cependant au berger d'égorger un mouton pour faire ripaille avec un ami de rencontre. Lorsqu'un voyageur croise un berger de sa connaissance en brousse, il a coutume de lui dire : « *tellebet* », en désignant par là une brebis dont les agneaux broutent déjà. Et le berger lui répond : « *tenezebet* », c'est-à/dire : « celle qui peut courir vite et est difficile à saisir ». Le visiteur demande : « *mani tet?* » (« Où est-elle? »), et on lui répond : *ənta da* » (« La voici »). Dialogue conventionnel qui désigne l'animal que le berger abandonne au visiteur qui pourra l'attraper et qu'ils égorgeront et mangeront ensemble.

Quelques brebis mettent bas cependant pendant leur séjour en brousse. Le berger se nourrit alors de la sécrétion lactée, épaisse comme la gomme des arbres, de la période qui suit la naissance (6). Il creuse un trou dans le sol, y fait du feu, et après avoir retiré les braises, y verse le lait qui coagule, et qu'il mange comme du fromage. Il peut aussi remplir l'écorce d'une coloquinte qu'il met sur le feu, ou alors laisser le lait dans le bol de traite en y plaçant des pierres préalablement chauffées dans le feu. Lorsqu'une brebis donne naissance à deux agneaux, le berger en égorge un. Il le vide, écarte la peau du dos, la décolle, et verse le lait qui a suivi la mise bas entre la chair et la peau. Après avoir recousu l'animal avec des épines d'arbres, il le grille dans une fosse chauffée au préalable. Tels sont, pour le berger de brousse, démuni de tout matériel culinaire, les petits festins qui rompent la monotonie d'une alimentation presqu'exclusivement lactée, mis à part le grapillage et la cueillette des fruits des arbres et des coloquintes sauvages.

Le rythme de vie du berger diffère selon les saisons : après les pluies ou en début de saison froide (octobre à février), l'herbe abonde et l'eau est présente dans les mares. Mais de la fin de la saison fraîche aux pluies nouvelles qui succèdent à la saison chaude (mars à juin), les pâturages ne portent plus qu'une paille desséchée, et l'eau de surface a disparu. Cela impose un allongement des distances entre les puits qui regroupent de nombreux troupeaux et les pâturages toujours plus éloignés. Le jour de l'abreuvement, en saison chaude (avril à juin), le troupeau s'ébranle en fin d'après-midi et pâture toute la nuit pour arriver à l'eau avant le jour, car les animaux profitent d'autant mieux de l'abreuvement qu'ils ont la panse pleine. Ils boivent plusieurs fois, puis repartent le soir, avant la tombée du jour, et s'éloignent en broutant jusqu'aux environs de minuit. Le lendemain, on repart au petit jour, après la traite, jusqu'au milieu de la journée. Après un temps de repos, nouveau départ lorsque le soleil est déjà bas sur l'horizon. Tous les deux jours, retour au puits. Certains bergers restent plus longtemps de nuit au pâturage, ne s'arrêtent que vers quatre ou cinq heures du matin, et se reposent alors jusque vers quinze heures.

---

(1) *tellebet*, pl. *tillebetən*, brebis dont les petits sont sevrés. En général les naissances des agneaux sont contrôlées et ont lieu en début de saison des pluies.

(2) *tasədərest*, pl. *shisədəraz*, branchette de sevrage qui perce la lèvre des cabris.

(3) *tallakat*, pl. *shillakatin*, petits anneaux de pis.

(4) *aghareg*, pl. *ighəragən*, crotte dure, en général de chèvre ou de chameau.

(5) *idifi*, crottin liquide ou pâteux, en général de mouton.

(6) *edaghas*, colostrum, lait épais qui suit la mise bas, remplacé dans les jours qui suivent par *azəla*, lait plus liquide, qui précède la montée du lait normal.

L'action de pâturer de nuit (1) permet aux animaux de mieux profiter de l'herbe rare et desséchée, et plus le berger a le courage de poursuivre ce parcours nocturne, plus son troupeau a belle allure. Mais beaucoup de bergers regagnent les campements au début de la saison chaude, et se contentent de s'éloigner pendant la seule saison froide. Le pâturage de nuit, qui est si favorable pendant toute la saison sèche, froide ou chaude, est abandonné dès les premières pluies, à cause de la rosée.

De la fin de la saison pluvieuse au milieu de la saison froide (octobre à début janvier), de nombreuses mares sont encore en eau. L'herbe n'est pas encore desséchée, et les bergers peuvent limiter les retours à la mare ou au puisard à un jour sur trois ou quatre, surtout si les coloquintes sont nombreuses : ces fruits aqueux peuvent partiellement tenir lieu d'abreuvement aux animaux comme aux hommes.

La garde des moutons est de loin la plus exigeante : aussi le berger la nuit, pour se tenir éveillé, chante en interpellant ses animaux : « Brebis, la nuit arrive », « Demain, nous retournerons au puits », ou alors, c'est un appel à un animal particulier, qui se sépare du troupeau : « O Brebis au-dos-tacheté » et le dialogue se poursuit entre l'homme et les animaux qu'il encourage, tout en s'encourageant lui-même.

Les bergers qui gardent leurs troupeaux dans une même région sont, bien entendu, diversement courageux dans la recherche du pâturage. Il se forme entre eux un esprit de compétition. Si un berger surprend l'un de ses camarades en train de dormir, il marque les animaux du dormeur, pour pouvoir dire le lendemain, devant témoins : « Je peux égorger ses troupeaux sans qu'il s'en aperçoive ».

Cet esprit de compétition trouve sa conclusion dans des concours où chaque berger présente sa plus belle bête : cette élection, car il y a choix entre plusieurs candidats, a lieu près d'un puits ou d'une mare à n'importe quelle saison. Après les pluies, les animaux sont tous gras, en pleine chaleur au contraire, il est difficile de conserver des animaux en bon état, et les différences s'accusent. Chaque berger présente les moutons qu'il a sélectionnés. Dès leur naissance, les agneaux ont été séparés de leur mère, et nourris avec du lait dans une écuelle. On les engraisse de force : le berger remplit sa propre bouche avec du lait, et il insuffle ce contenu dans la gueule de l'agneau qu'il maintient ouverte. Nourri du lait de plusieurs brebis, l'agneau est rapidement engraissé, et prospère encore aux périodes de disette, où le lait maternel ne saurait que le faire survivre. Le berger continue à faire boire du lait à l'animal qui broute déjà. De tels animaux sont engraissés au campement en vue des grandes fêtes. Ceux de la brousse, gavés par le berger, pour sa gloire personnelle, portent également le nom d'*ekufedðn* (sing. *ekufðd*), c'est-à-dire « animaux nourris autrement que par le lait maternel ». Le mâle est castré pour lui donner plus d'embonpoint, et il est gavé jusqu'au jour du concours. Les qualités requises sont d'abord la taille et le poids, mais aussi la douceur des chairs : chaque animal est tâté, depuis le cou jusqu'à la naissance de la queue, et le meilleur animal est celui dont on ne sent pas les os saillir. Le berger, avant de présenter un candidat, frappe souvent à petits coups sur le dos de l'animal, afin de le rendre plus souple aux mains des juges.

Dans l'Azawagh se pratique également la course de moutons *(azemmezeg)* en saison des pluies ou à *gharat,* car les animaux doivent être suffisamment aguerris pour supporter un tel effort. Chaque berger prend la tête de son troupeau et excite ses moutons sur un itinéraire donné. Il est monté sur un chameau ou sur un cheval, et mène ainsi les cinq ou six animaux qu'il a sélectionnés pour la course. Ce sont souvent des brebis de trois à quatre ans *(tabagog,* pl. *tibðgag),* qu'on a séparées auparavant des mâles. Ou alors, ce sont des brebis stériles *(timegogrit).* Sur un itinéraire de 5 à 10 km, les animaux se disputent la palme : c'est une immense cohorte, soulevant des colonnes de poussière, encadrée par les bergers qui empêchent les animaux de s'égailler hors de l'itinéraire prévu, et qui les excitent à coups de bâton. Quelques témoins d'âge mûr, venus des campements voisins, choisissent le vainqueur : on achète au berger lauréat un agneau mâle, qui sera un bon reproducteur, puisqu'il appartient à un troupeau bien entretenu, et le berger, héros du jour, peut ainsi vendre des animaux à très bon prix. Il est fêté, et les femmes vont célébrer dans leurs chansons ses mérites et sa compétence.

Les bergers de chameaux reçoivent souvent le nom de *kel tisigant* (2) ils partent après la saison des pluies et gagnent les pâturages les plus propices aux chameaux. Dans certaines régions, ils se dirigent vers les grandes vallées riches en acacias, dont les feuilles et les gousses sont recherchées par les animaux. Dans la zone nord-sahélienne, les bergers conduisent leurs troupeaux vers le nord, dans les plaines déjà sahariennes riches en pâturages d'*alwat (Schouwia thebaica),* plante annuelle souvent comparée au chou. Poussant dans les régions argilo-sableuses, elle atteint son développement maximum durant la saison

(1) *tambðrt.*

(2) *Kel Tisigant* : « ceux du lieu de baraquement, d'accroupissement ». Vient du verbe *segðn,* faire accroupir.



1) Mannequin en paille recouvert de la dépouille d'un chamelon décédé.



3) Chamelle dont on obstrue l'anus après la mort de son chamelon.

2) Fourche introduite dans le museau d'un veau en vue de son sevrage.



4) Filet de pis *(abago)*.

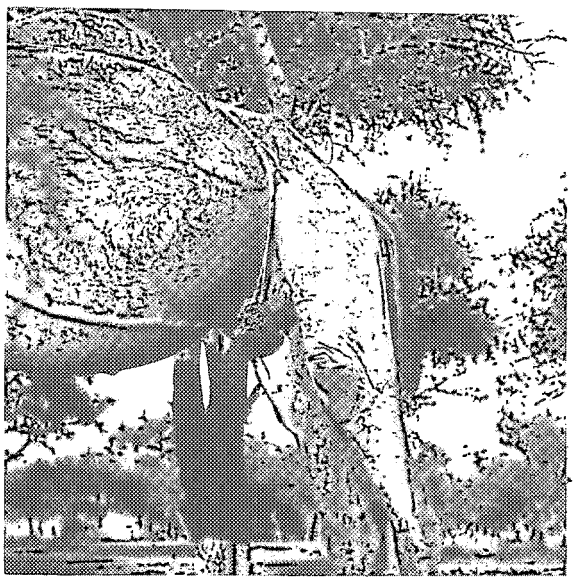

Planche V - Techniques d'élevage



1) Ramassage et vannage des graines enfouies dans une fourmilière (région d'Asawas, à l'ouest d'Agadez, en décembre).

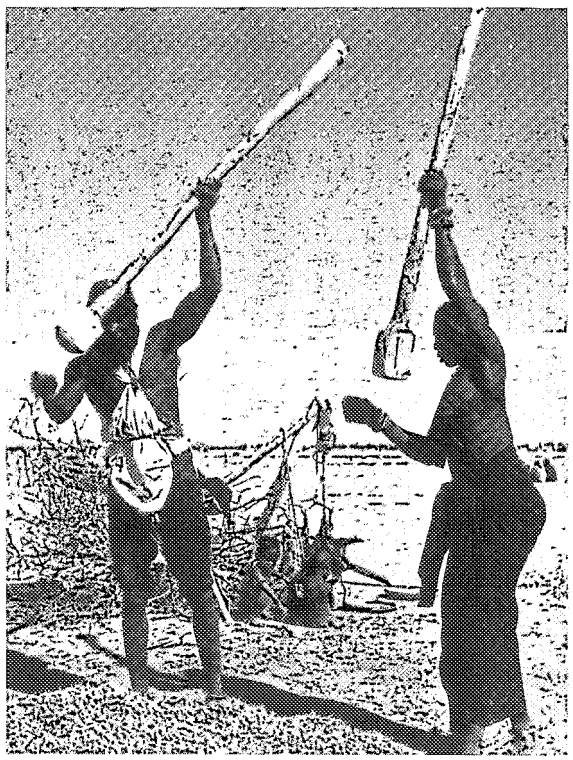

3) Battage collectif.

2) Transport sur l'aire de battage.



4) Balayage du cram-cram.



Planche VI - Cueillette

froide, mais vient plus ou moins bien selon l'abondance et la répartition des pluies des mois précédents. Cette plante est réputée galactogène, et lorsque les troupeaux sont lâchés dans les pâturages d'*alwat,* ils peuvent se passer d'abreuvement. Il existe également d'autres plantes recherchées par les camelins, *tashara (Cornulaca monacantha), adreylal (Astragalus vogelii), afarfar (Crotalaria saharae),* et toujours les coloquintes. L'*alwat* abondant signifie pour le berger un travail réduit à la surveillance, à la traite et à l'attache des chamelons, et pour lui-même, du lait de chamelle pour toute boisson. Hommes et animaux sont pour un temps délivrés de la recherche de l'eau dans une région aux puits dispersés et profonds. L'*alwat* permet aux animaux comme aux bergers une liberté provisoire : le binôme pâturage-eau est pour un temps réduit au premier terme.

LE STATUT DU BERGER ET SON EVOLUTION (1)

L'évolution de la condition servile, déjà évoquée dans les chapitres précédents, a causé le départ de nombreuses familles serves des campements de leurs maîtres. Ces séparations successives, qui se sont poursuivies depuis de longues années, ont provoqué une diminution importante de la main-d'œuvre traditionnellement chargée des troupeaux.

Chaque tribu, chaque famille touarègue doit donc résoudre elle-même le problème de l'entretien des animaux, et chacun doit trouver des solutions adaptées à son cas. On peut dire qu'actuellement les bergers se divisent en trois catégories :

— Dans les familles riches qui ont conservé de la main-d'œuvre d'origine servile, les troupeaux continuent à être gardés par ces anciens captifs. Ceux-ci possèdent souvent des animaux personnels qui sont mêlés au troupeau dont ils ont la charge. C'est donc dans ce cas la persistance de la situation passée, avec certes bien des accommodements, les bergers sachant qu'ils peuvent à tout moment s'en aller. Il arrive d'ailleurs souvent que les plus jeunes s'en aillent pendant quelques mois chercher fortune ailleurs, sur les routes qui se construisent, ou dans les marchés urbains, puis reviennent reprendre leur place au campement.

Ce sont les plus riches éleveurs qui ont réussi à perpétuer cette situation, car le serviteur a le sentiment d'être associé à la richesse de son patron, et participe à la prospérité générale. C'est le cas en particulier de certains grands chefs de l'aristocratie guerrière, et des familles des grandes tribus religieuses; ces dernières, souvent très riches, ont su inculquer à leurs serviteurs l'idée que la fidélité et l'obéissance au maître sont des principes conformes aux lois coraniques.

— Les familles les plus pauvres ont dû pourvoir elles-mêmes à l'entretien de leurs troupeaux : le jeune fils garde les chèvres, l'aîné accompagne les moutons et les chamelles, et se relaie au besoin avec son cousin ou tout autre parent. Pour la garde des moutons qui pâturent aux environs des campements, des rotations entre bergers de la même famille peuvent être organisés, chacun prenant son tour un jour et une nuit successifs, ou pour une plus longue période. Cette évolution se traduit parfois par un relâchement dans les soins apportés au troupeau, lorsque les enfants d'une famille ne sont pas en nombre suffisant, ou que leur surveillance manque de vigilance. Certaines familles, qui ne peuvent plus faire garder au loin les moutons faute de bergers, doivent elles-mêmes s'éloigner du campement pour suivre les animaux, et leurs deux ou trois tentes s'isolent pour un temps sur les pâturages, loin du reste de la tribu.

— Enfin, pour remplacer le système du berger-captif, de nombreuses familles ont recours au berger salarié. Pour une période donnée, le berger, qui n'a pas de liens personnels avec son patron, reçoit un animal et des vêtements. Il se nourrit du lait du troupeau, et partage le plat de mil familial, s'il revient tous les soirs au campement. Il existe donc une espèce de contrat, de plus ou moins longue durée selon les cas : dans la région d'Ayorou, pour trois mois de garde des moutons, un berger reçoit une brebis de deux ans. On lui fournit une petite peau de bouc pour sa provision d'eau, et on renouvelle la pièce usée de son vêtement. Certains propriétaires ne gardent le berger que pendant les trois mois où les troupeaux doivent s'éloigner des campements. D'autres les gardent toute l'année, et leur donnent une brebis à chaque nouveau terme. Au sud d'In Gall, chez les Iullemmeden Kel Dinnik, pour la garde d'un troupeau de moutons pendant un an, le berger, nourri et habillé, reçoit six moutons d'un an. Pour la garde des chamelles pendant la même période, il reçoit un chamelon de deux ans.

(1) On pourra se référer à la carte h.t. n° 8 in BERNUS, 1974 (a).

Ce statut de berger salarié, relativement récent, tend à se répandre. Il établit de nouveaux rapports entre le propriétaire des animaux et son berger. Il donne aux anciens captifs la possibilité de se constituer un troupeau personnel. Désormais le statut de berger n'est plus lié à une catégorie sociale.

On voit que le problème du berger se situe au cœur de celui de l'évolution de l'élevage : dans la société touarègue, le captif était associé au troupeau de son maître, qu'il gardait un peu comme ses propres animaux. Dès lors que cette société se morcelle et se dissocie, dans le sens d'une évolution inéluctable, la répartition des tâches est complètement modifiée. Consciente semble-t-il des dangers que présentait pour l'élevage cette modification des rapports sociaux, l'administration n'a pris aucune mesure brutale. Elle a permis une évolution, elle n'a pas provoqué de révolution. Elle a lancé une politique d'hydraulique pastorale en forant des puits profonds et surtout des stations de pompage, pour limiter les tâches d'exhaure, qui mobilisent nuit et jour les bergers en saison sèche. Mais ces nouvelles installations, en libérant les bergers, ont provoqué un relâchement général de la garde des troupeaux. Beaucoup d'éleveurs se plaignent du manque de conscience des bergers, qui laissent les animaux seuls au forage, et n'exercent plus qu'une surveillance lointaine; les vols se multiplient, les animaux se perdent souvent, et le berger n'est plus le compagnon, l'associé permanent de son troupeau. Le manque de main-d'œuvre rend difficile l'entretien des moutons, qui sont de loin les animaux exigeant la garde la plus contraignante. Aussi a-t-on noté une diminution du troupeau ovin, et une multiplciation des bovins et camelins jusqu'à la sécheresse de ces dernières années.

CHAPITRE X :

TECHNIQUES DE LA VIE DOMESTIQUE ET DE L'ARTISANAT

Les techniques traditionnelles des Touaregs leur permettent, aujourd'hui encore, de couvrir l'essentiel de leurs besoins domestiques au niveau du campement, par l'exploitation du troupeau et l'utilisation des ressources variées que leur procure l'environnement. La fabrication des objets de la vie courante est assurée par les artisans, et échappe en grande partie au circuit commercial.

1. LES TECHNIQUES DE LA VIE DOMESTIQUE

TECHNIQUES DU FEU :

Dans les campements nomades, en saison sèche, le feu couve presque continuellement dans un foyer, et d'une tente à l'autre on vient chercher des braises. Une devinette fait état de cette migration du feu de foyer en foyer : « Devinez, devinez : ma fille, qui s'assied dans une tente, va s'asseoir ensuite dans

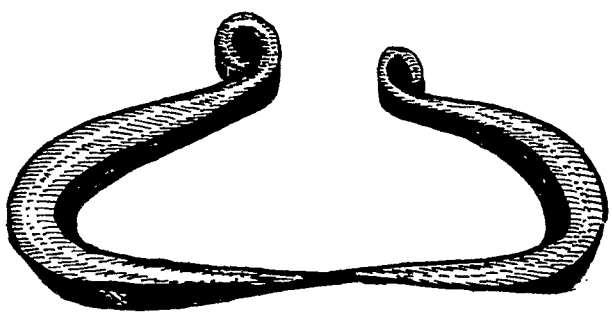

Fig. 14 : *Enafəd,* briquet (grandeur réelle)
On remarque l'usure du morceau de fer à l'emplacement du point de friction

une autre. Qui est-ce? — Le feu » (1). Au Sahara central, un bois sec de tamaris permet de conserver des braises dans les parties souterraines de l'arbre pendant des mois (GAST, 1968 : 326). En zone sahélienne, pendant les migrations estivales, les pluies éteignent les braises, et il faut rallumer le feu. Pour ce faire, les Kel Tamasheq disposent de deux techniques classiques : le briquet et la friction de deux morceaux de bois de dureté opposée.

Le briquet *(enafəd)* se compose d'un étrier de fer qui en principe a subi une préparation spéciale : « La pièce une fois forgée doit être frottée à chaud sur mélange de sel (Cl Na) et de poudre de corne d'animal, puis trempée dans l'eau après ce traitement » (GAST, 1968 : 327). La pierre à briquet est un silex *(tafarast)* et au contact du fer, il fait jaillir des étincelles qui doivent enflammer une étoupe, faite en général de l'inflorescence cotonneuse de certaines graminées, comme *teberemt (Cymbopogon proximus)* (2), que l'on peut se procurer aisément en saison des pluies, précisément lorsque le feu a le plus besoin d'être fréquemment rallumé. Les silex se trouvent seulement dans certaines régions, et ils peuvent alors donner lieu à commerce : c'est le cas notamment sur le marché d'Ayorou, où de nombreux Bella en apportent pour les mettre en vente. Un petit portefeuille porté en sautoir autour du cou contient le briquet et la pierre. Un briquet du même type et de forme semblable a été utilisé depuis une époque reculée au Maghreb, comme l'ont montré des fouilles dans la région de Tiaret (CADENAT, 1964 : 322-24).

La seconde méthode pour se procurer du feu consiste à frotter un bâtonnet de bois dur d'*agar (Maerua crassifolia)* sur un morceau de bois tendre de *tirza (Calotropis procera),* jusqu'à ce que le *tirza* commence à fumer, puis à se consumer. Cette technique, décrite par tous les auteurs (LHOTE, 1955 : 258 NICOLAISEN, 1963 : 255 - GAST, 1968 : 326), fait l'objet d'une devinette très expressive : « Devinez, devinez, ma fille ne peut naître sans qu'on coupe le nez de son père et qu'on éventre sa mère : qu'est-ce que c'est? — C'est le feu ». En effet, le père rest représenté par le bâtonnet qui s'use par frottement, et la mère par le bois tendre dans lequel s'enfonce le bâtonnet.

En zone sahélienne, le bois (3) ne manque jamais, et partout des troncs morts peuvent être traînés jusqu'au foyer, où on les pousse au fur et à mesure qu'ils se consument. Plus au nord, le bois fait défaut, et on utilise le crottin de chameaux, qui lorsqu'il est sec, donne un bon combustible de complément. Dans les froides nuits d'hiver, le feu est maintenu en activité toute la nuit devant ou même dans la tente, et ranimé au petit matin, parfois même au cours de la nuit, pour réchauffer ceux qui, transis, ne peuvent trouver le sommeil.

C'est sur le foyer que se préparent les aliments aux abords de chaque tente : trois pierres servent de support au « canari » en terre ou à la grande marmite de fonte. Le trépied en fer mobile, avec un crochet qui permet de suspendre la marmite, est relativement rare. Dans les régions sans rochers, on creuse une petite tranchée pour faire le feu. Les trois pierres du foyer abandonné lors des déplacements frappent l'imagination et font l'objet de nombreuses énigmes : « Deveniez, devinez : parmi mes trois enfants, le premier part sans revenir, le second avance en mangeant, le troisième ne quitte pas le lieu du campement. Qu'est-ce que c'est? — La fumée, le feu, les pierres du foyer ». (4)

Pour poser la théière, les nomades possèdent souvent des porte-braises (5) qui chez les Iullemmeden prennent la forme d'une coupe à pied, faite d'un entrelac serré de fils de fer : l'air peut ainsi circuler, et la cendre tomber à la moindre secousse. Instrument léger et pratique de nomade, il s'oppose aux porte-braises plus massifs, en tôle ajourée ou en terre cuite des villageois.

---

(1) En tamasheq : *meslen, meslen : en tabarat in s-ehen istaqqim, at taqamu s-iyen. Ma imos? - temse.*

(2) Cette inflorescence est dite « le coton de *teberemt* » *(allol ən teberemt).*

(3) Il faut signaler que le bois de certains arbres est impropre à griller la viande, car il lui donne un goût désagréable : celui de l'*agar (Maerua crassifolia)* et du *tezaq (Salvadora persica)* notamment.

(4) *Meslen, meslen : ibaraden-in karad, s-iyen as igla wer di-toqqal, iyen adijiwenket ittatu, iyen wer ifil aghiwan, ma imos? - ehu, temse, ekadewen.*

(5) *mejəmar,*

LE MATÉRIEL DE CUISINE

Les instruments de la vie domestique sont peu nombreux : le mortier (1) avec son pilon sont présents dans chaque tente, dans chaque famille, tout comme dans les villages. Ils sont si intégrés à la vie nomade que le mortier sert de support au *tende,* tambour monté pour les fêtes ou pour la cure d'un malade atteint par les « génies » : une peau tendue par deux pilons horizontaux sert à coiffer l'orifice du mortier, transformé en tambour occasionnel, car les Kel Tamasheq n'en connaissent pas d'autre.

Les instruments de cuisine destinés à la cuisson des aliments sont dans la majorité des cas des « canaris » de terre cuite (2), fabriqués par les potiers nomades, appelés Ikanawan, ou par des sédentaires ; plus rarement des marmites d'importation en fonte, achetées au marché ou dans les boutiques.

Les plats (3) destinés au repas sont creusés dans la masse d'un *tuwila (Sclerocarya birrea)* par les artisans : c'est un arbre sud-sahélien, au bois régulier, sans nœuds, qui ne se fend guère. Pyrogravés, noircis au feu, ces plats forment des récipients de toutes dimensions, plus ou moins évasés, que l'on dépose sur le sol en creusant une petite excavation dans le sable pour en assurer l'équilibre. Les plus petits ont la paroi percée pour y passer une ganse de cuir, permettant de les suspendre. On boit le lait dans ces grands bols, que les convives tiennent à pleines mains et se passent de l'un à l'autre. Les plus grands récipients, dont le diamètre peut dépasser 40 cm, ont un rebord plat aux dessins géométriques pyrogravés, et possèdent deux poignées métalliques opposées : on y sert la pâte de mil pour le repas collectif. Des cuillères individuelles (4) en bois sont disposées sur le plat pour chaque convive. Des louches en bois (5) certaines de grandes dimensions, aux manches sculptés de motifs variés, servent pour les préparations liquides, comme l'*aghajera,* la « boule ». Tous les contenants, y compris l'écuelle (6) à embout, destinée à gaver les femmes, sont en bois. Le matériel domestique des nomades se distingue de celui des Kel Tamasheq qui vivent en zone agricole : le bois constitue le matériau quasi exclusif des premiers, alors que les seconds utilisent des calebasses pour les plats ou les louches, et parfois des émaillés vendus sur tous les marchés du sud.

PRÉPARATION DES SOUS-PRODUITS DU LAIT

Les aliments de base des Kel Tamasheq, lait et mil, ont déjà été évoqués. Le lait peut être bu à la traite, ou sous forme aigrie ou caillée (7) : le lait frais est versé dans une écuelle de bois, avec une parcelle du caillé de la veille, et déposé sur un porte-plat dans la tente. Il est rendu homogène avec une baguette à croisillon que l'on roule entre les paumes (8).

Le caillé non consommé est introduit dans une outre sans poils (9) ou dans une calebasse en forme de gourde (10). Les petites filles barattent le lait, assises, en agitant une petite outre d'un mouvement horizontal, saccadé et rythmé, ou en marchant, l'outre tendue à bout de bras derrière elle, de sorte qu'elle

---

(1) *tende*

(2) *teynt; talikint.*

(3) Le plat est dit *akus,* ou *aghezu.* Le plus grand modèle se nomme *tazawat.*

(4) *tishokal,* pl. *tishokalen*

(5) *amula*

(6) *aghalla.*

(7) *Akh isilayen*

(8) *efarenfat*

(9) *anwar,* outre - *tanwart,* petite outre, ou *asendu,* baratte.

(10) *azutu.*

frappe leurs jambes, à chaque pas; l'outre de grandes dimensions, et parfois la calebasse-gourde, sont suspendues à un mât de la tente, et balancées au rythme d'une chanson. Le bruit du liquide qui se heurte aux parois dans son flux et son reflux berce le campement du matin au soir.

Lorsque le beurre est pris, l'outre ou la gourde sont vidées dans une écuelle : on isole le beurre du petit-lait et on le lave. On peut le consommer frais (1), mais en général on le met dans un canari sur le feu, pour obtenir du beurre fondu dont on remplit un récipient spécial en cuir (2), rigide, en forme de vase à goulot sommital, fermé par un bouchon de bois. Les Kel Ahaggar utilisent pour cette cuisson un agent, composé de divers ingrédients, en majorité végétaux, destiné à clarifier les matières grasses, tout en les teintant légèrement. (NICOLAISEN, 1963, 222 - GAST, 1968, 147). Les Touaregs sahéliens ignorent ces subtilités, et de ce fait, leur beurre exporté en Algérie n'est guère apprécié, d'autant plus qu'il est souvent fabriqué à partir de lait de vache, qui n'existe pas en Ahaggar.

Le fromage (3) est fabriqué surtout en saison des pluies, lorsque la production de lait est importante. Seuls les riches éleveurs peuvent continuer à distraire du lait au cours de la saison sèche. Alors que le lait n'est jamais vendu — toujours offert à l'étranger de passage, le fromage fait par contre l'objet d'un commerce non négligeable, sur les marchés, ou au bord des routes où passent des véhicules et d'éventuels acheteurs, que l'on sollicite avec de grands gestes. Les laits de vache, de chèvre et de brebis sont utilisés indifféremment pour la fabrication du fromage. La quantité de fromage proposé à la vente est un indice de la santé des troupeaux et de l'état des pâturages : alors qu'il avait complètement disparu entre 1969 et 1973, le fromage avait fait sa réapparition sur le bord des routes en 1974 et en 1975-76.

Si un cabri ou un agneau de lait a été égorgé, on prélève la caillette (4), que l'on conserve précieusement : des fragments desséchés, jetés dans le lait, provoquent sa coagulation immédiate (GAST, 1968, 149). D'autres Kel Tamasheq, dans la région d'In Gall, retirent d'un agneau ou d'un cabri de lait le grand epiploon (5), qui contient du lait déjà digéré (6). A son contact, le lait frais dont on le remplit caille aussitôt, et le lait est transféré dans une petite outre. Cette opération est répétée jusqu'à ce que l'outre soit pleine. Elle est alors suspendue dans un arbre. Le contenu, appelé *taza,* fortement fermenté, est conservé. On y fait tremper un bâton très propre, pour qu'il s'imprègne de cette matière et il suffit ensuite de le jeter dans une jatte de lait frais pour que celui-ci coagule. Le lait pâteux est pétri, puis mis à sécher sur de petites nattes spéciales, faites de paille d'*afazo (Panicum turgidum),* que l'on porte dans les branches des arbres environnants, à l'abri des animaux. Sous la natte, un récipient recueille le liquide (7) qui s'égoutte, et que l'on donne aux chiens ou aux moutons. Le fromage, de forme plate et grossièrement rectangulaire, est cannelé par les tiges de la petite natte sur laquelle il est mis à sécher.

TECHNIQUES CULINAIRES

Les plats cuisinés par les Kel Tamasheq et qui forment la trame de l'alimentation quotidienne sont peu nombreux. Le « plat national touareg, du Sahara au Soudan » (GAST, 1968 : 74), est *eshink,* souvent traduit par « pâte de mil » ou parfois « bouillie de mil ». Chez les nomades, le mil est déjà réduit en grains, car il n'est presque jamais acheté en gerbes. Seuls les Kel Tamasheq qui cultivent et engrangent leur récolte dans de petits greniers doivent procéder au battage (8). Celui-ci peut être effectué sur le

(1) *tasendut,* beurre frais, du verbe *sendu,* baratter - *widi,* beurre fondu.

(2) *tesagene,* récipient destiné au beurre fondu.

(3) *tikommart.*

(4) *akammar.*

(5) Le grand épiploon, *afadaran,* masse graisseuse du péritoine.

(6) Le contenu d'*afadaran* est *takrut,* pour les agneaux et les cabris nourris exclusivement de lait.

(7) *imetras.*

(8) Battage en général : *uduz.*

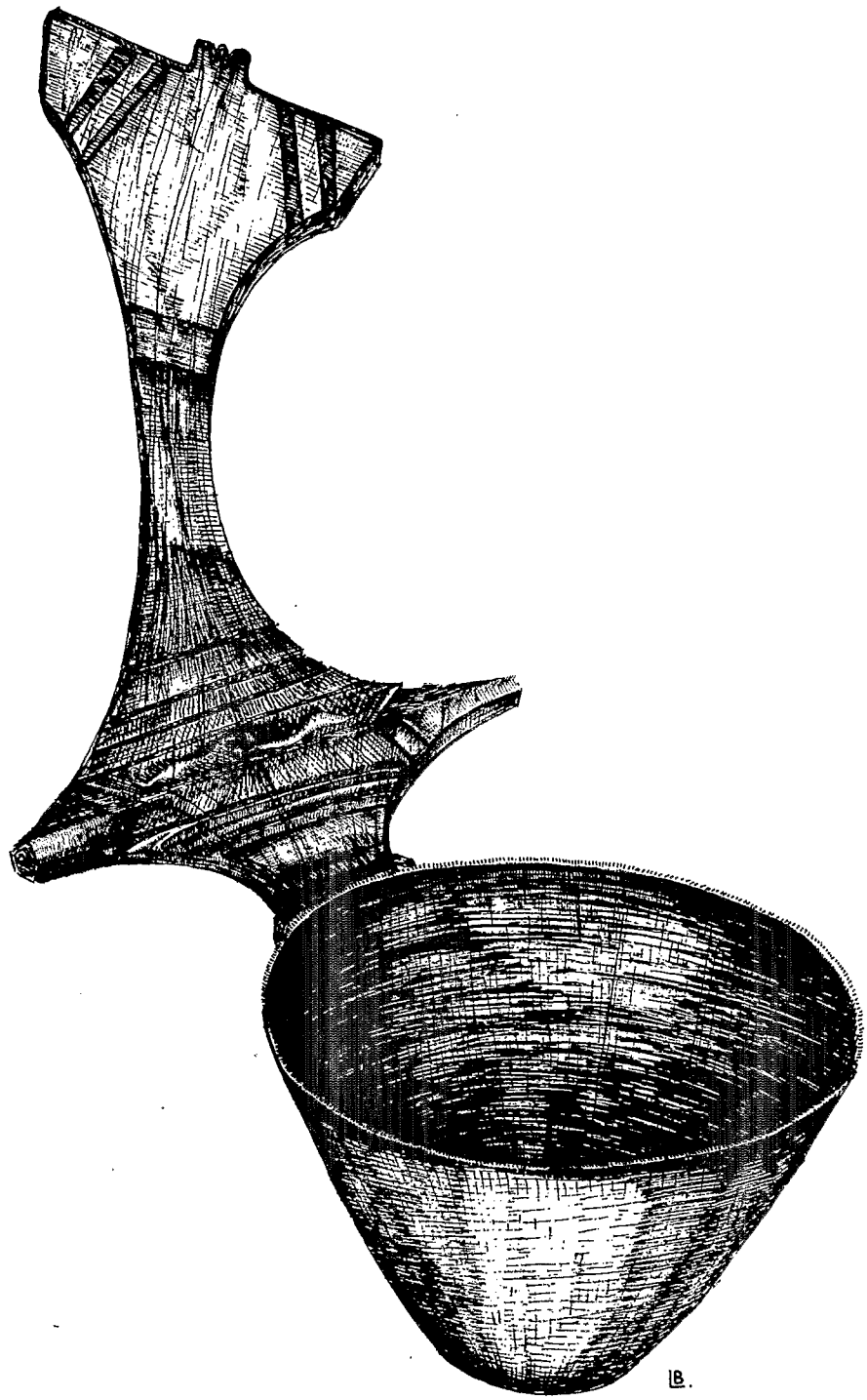

Fig. 15 : *Amula,* louche en bois utilisée par la mère de famille pour servir le plat de mil. Réduction 1/3

champ à côté du grenier sur un espace nu, bien propre. Dans ce cas les hommes battent les épis sur le sol (1), avec des bâtons. Le battage se pratique aussi au campement, par les femmes, dans le mortier (2). Une fois battu, le mil doit être vanné (3) pour éliminer la balle. La femme, debout, secoue le van (4) pour que les éléments légers s'envolent, alors que les grains retombent. Le pilage (5) reste, comme dans toute l'Afrique, le travail quasi quotidien des femmes, nomades ou paysannes. La réduction du grain en farine se fait à l'aide de trois instruments, le mortier, le pilon et le van. Il faut de nombreux pilages pour arriver au mil pulvérisé prêt à la cuisson. Un premier pilage (6) est destiné à séparer le grain du son (7) ; on verse un peu d'eau dans le mortier pour éviter que le grain ne soit écrasé. Un premier vannage isole le son (8). Un second pilage (9) réduit les grains en farine. Il est suivi d'un vannage destiné à isoler les grains qui ont échappé au pilon. Le van est agité de bas en haut par une femme assise, qui fait tomber les grains, au fur et à mesure, dans un autre van posé à terre, alors que la farine est versée dans une écuelle. Les grains sont à nouveau pilés, et l'opération recommence jusqu'à ce qu'il ne reste plus que quelques graines concassées (10). Celles-ci sont jetées dans l'eau bouillante d'une marmite posée sur le feu, que l'on remue (11) pendant plusieurs minutes avec une grande spatule plate en bois (12). On verse alors seulement la farine (13) avec du sel, avant de couvrir la marmite pendant la cuisson qui dure environ une demi-heure. Comme dans toute l'Afrique, le pilage précède immédiatement la cuisson, car la farine de mil se conserve mal, et commence à fermenter au bout de quelques heures.

Telle est la technique normale pour la préparation d'une bouillie de mil. Souvent les pauvres gens, dont les réserves en céréales s'épuisent, négligent le premier pilage et broient les grains avec le son. Cette nourriture, plus compacte, donne l'illusion de calmer la faim, et compense par son volume sa pauvreté énergétique : elle gonfle le ventre plus qu'elle ne nourrit. Les voyageurs pressés qui n'ont pas le temps de préparer un plat de mil traditionnel, négligent, quant à eux, le vannage, car s'ils ont parfois emporté un mortier, ils ne se sont pas munis de van : ils mangent donc une bouillie où le son reste incorporé (14). D'autres abandonnent même le pilage et mettent directement le grain dans l'eau d'un récipient sur le feu (15). Il s'agit de pratiques d'hommes seuls, ou de caravaniers se rendant au marché ou en visite lointaine. Dans tous ces cas, il s'agit de nourriture dont on a honte, et qu'il n'est guère possible d'offrir à un hôte.

Eshink n enele, la bouillie de mil se mange accompagnée de lait frais, ou caillé, parfois de beurre fondu. En général, l'écuelle en bois de grande dimension est remplie de l'épaisse bouillie, et l'on verse le lait par-dessus, qui sans se mélanger entoure et recouvre le mil. Parfois aussi une petite écuelle est servie à

---

(1) Battage au sol : *abaki.*

(2) Battage dans le mortier : *afekki.*

(3) Vannage debout, pour éliminer la balle : *azezer.*

(4) Van : *teseyt,* pl. *tiseyen.*
etawel, pl. *itulan.*

(5) Pilage en général : *tiddewt.*

(6) Pilage pour séparer les grains du son : *asesebe.*

(7) Son : *telumt.*

(8) Vannage par mouvement de bas en haut : *atakenteki.*

(9) Pilage pour écraser les grains : *abarakey.*

(10) Grains concassés : *izumaraten.*

(11) Fait de remuer la cuillère : *araway.*

(12) Cuillère plate, spatule : *aserwi.*

(13) Farine : *egel.*

(14) Bouillie de mil avec le son : *baghalla.*

(15) Mil cuit non pilé : *tewest.*

part, remplie de lait frais. Chaque convive dispose d'une cuillère de bois, encore que souvent le nombre de cuillères soit inférieur à celui des convives : chacun prend une cuillère, entame la solide pâte, et complète la cuillerée avec un peu de lait, puis il repose la cuillère dans le plat, dos tourné vers le haut, pour son voisin.

La pâte n'est pas exclusivement faite avec le mil. Les graminées sauvages connues sous le nom d'*ishiban* et en particulier la variété la plus appréciée *asghal (Panicum laetum)* donnent une pâte (1) accompagnée comme celle de mil de lait frais ou caillé. Les graines (2) minuscules, qui ne sont pas réduites en farine, sont jetées dans un canari d'eau bouillante. Le « cram-cram » *(Cenchrus biflorus),* autre graine de cueillette, est par contre réduit en farine après pilage, cuit dans l'eau bouillante et donne une bouillie liquide (3) mélangée ensuite au lait.

Aghajera ou *tidda* sont deux variantes du plat connu sous le nom français de « boule », du fait que, sur les marchés, cette préparation est vendue sous forme de petites boules compactes de céréales que l'on délaye au moment du repas dans du lait. Ce plat est aussi communément préparé par les Peuls, ou par les paysans songhay ou hawsa, et n'est pas spécifiquement touareg. Mais sur une recette commune, il est préparé à la mode tamasheq (4).

Le mil est, comme pour la bouillie, pilé, vanné, repilé, re-vanné, mais une seule fois après l'élimination du son : les grains ne sont pas réduits en farine, et restent à moitié concassés ; on ne procède pas au vannage pour isoler les grains non réduits. On pile ensuite, à part, des dattes, du fromage, des baies sauvages et du piment, avant de mélanger ces ingrédients au mil. On mouille un peu cette mixture sèche (5), pour pouvoir en faire ensuite des boules (6). On ajoute, au moment de consommer, un peu de lait, frais ou caillé.

Tidda reste sec, et les femmes que l'on veut engraisser en avalent de petites boules avant d'ingurgiter de grandes gorgées d'eau. *Aghajera,* préparé de la même manière, est additionné de beaucoup de lait, frais et caillé, parfois complété d'eau et de sucre. Cette nourriture, très répandue, se conserve dans de petites outres, ou sous forme de boules. Cette préparation est particulièrement adaptée à la saison chaude : rafraîchissante et nourrissante, elle est agréable et reconstituante quand la chaleur coupe l'appétit. Si le lait se fait rare, on peut le remplacer par de l'eau. C'est aussi la nourriture idéale pour les déplacements : de préparation facile et relativement rapide, sans cuisson, elle peut être consommée (7) sans attendre l'installation d'un foyer. Ce qui distingue la « boule » des nomades de celle des paysans c'est qu'elle est presque toujours préparée en ajoutant au mil cru des ingrédients divers peu utilisés des agriculteurs, dattes, baies sauvages, fromage, etc.

La boule peut aussi être préparée à partir des graines du « cram-cram » (8) *(Cenchrus biflorus)* réduites en farine après pilage au mortier avec un peu d'eau. Le cram-cram remplace ici le mil, et la préparation de la boule avec des fruits frais, jujubes (9), fromage, sel et lait caillé, ne diffère guère de celle déjà décrite. Le cram-cram est surtout préparé en boule, et plus rarement en bouillie (10)

Tels sont les deux plats fondamentaux de l'alimentation touarègue. Des variantes peuvent être accommodées, avec du sorgho ou des graines sauvages. Le riz et le blé sont connus, mais restent mar-

---

(1) *Eshink n asghal.*

(2) *Tibèzaz :* graines dégagées.

(3) Cette bouillie liquide se nomme *illiwa.*

(4) Notons que ce plat est appelé *aghehâra* dans l'Ahaggar, alors que « les arabophones emploient le terme *argera* » (GAST 1968 : 73).

(5) Fait de mouiller cette mixture sèche : *anafas.*

(6) Boule : *amadaqey.*

(7) Nous disons « consommé », car nous avons un jour assisté à une longue discussion entre Touaregs, pour savoir s'il fallait dire « manger » ou « boire » l'*aghajera.*

(8) Sur le cram-cram *(wezzeg)* on se rapportera au chapitre consacré à l'utilisation des ressources végétales spontanées (cf. chapitre XII).

(9) Jujubes, *ibakaten,* fruits de l'*ajeyn (Ziziphus mauritiana).*

(10) Une variante, *ufar,* additionnée de farine cuite de jujubes, est décrite au chapitre XII.

ginaux. Ce qui caractérise cette alimentation, c'est qu'elle associe le mil et le lait, et ignore la « sauce », dont un paysan ne peut se passer pour accompagner son plat de mil ou de riz.

Il existe un plat plus riche, préparé en général dans des circonstances particulières. Ce plat *(morfey)* est fait avec de la bouillie de mil à laquelle on ajoute de la viande. Celle-ci est cuite avec du sel, des piments et des oignons, pilée ensuite dans le mortier, puis incorporée au mil qu'on remue avec la grande spatule, pour obtenir un mélange homogène. Le tout est additionné de beurre, frais ou plus souvent fondu. *Morfey* peut également être préparé avec du riz, mais aussi avec les graines non écrasées des *ishiban,* et en particulier avec *asghal (Panicum laetum),* objet d'importants ramassages.

La viande n'est qu'exceptionnellement consommée, à l'occasion de fêtes religieuses, des naissances, des impositions du nom, des mariages ou des visites d'hôtes de marque. Lorsqu'un animal est égorgé, son découpage obéit à certaines règles, qui varient ici et là, mais qui tiennent toujours compte du droit de certaines personnes sur tel ou tel morceau. Mais cette répartition varie également en fonction de la circonstance qui a présidé à l'immolation de l'animal. Si un mouton a été égorgé le jour de l'imposition du nom d'un enfant, la région lombaire (1), le filet et un gigot sont réservés à la mère. Dans les cas les plus courants, le cou, parfois également la tête, sont donnés à l'homme, souvent de condition servile, qui a égorgé et dépecé l'animal, et la peau aux femmes. Souvent la tête est abandonnée aux enfants. La partie supérieure du dos (2) semble toujours attribuée à une personne particulière, qui varie d'une tribu à l'autre : chez les Iullemmeden Kel Dinnik (3), elle est due aux Itagan, s'ils sont présents ou proches au moment de l'abattage; il s'agit ici d'une référence historique : les guerriers Iullemmeden, surpris un jour par des ennemis au moment où ils grillaient un mouton, furent défendus par un *ataga* (pl. *Itagan*) présent, qui se battit en frappant les agresseurs avec l'échine de l'animal. Chez les Kel Fadey, cette partie supérieure du dos est réservée aux Ifoghas, pour une raison sans doute analogue. Dans beaucoup de groupes de l'ouest, *tanazermeyt,* la partie supérieure du dos, est offerte aux forgerons. La queue (4) chez les Kel Dinnik, est donnée aux puisatiers. Les abats (5) sont en général distribués, pour les parties les moins nobles (intestins, estomac), aux captives, et pour les autres (cœur, foie, poumon, caillette), à l'homme pour qui l'animal a été abattu. Il faut faire une part spéciale à *ifadaran,* qui fait partie des abats nobles et convoités : cette masse graisseuse, contenue dans le péritoine, est insérée dans le gros intestin préalablement nettoyé, et l'ensemble rôti sous les braises. Les autres abats sont presque toujours grillés immédiatement au feu. Cette répartition des morceaux, si elle varie d'une région et d'un groupe à l'autre, et GAST donne des exemples différents pour l'Ahaggar (GAST 1968, 298), est une constante du monde touareg (6).

L'animal abattu est donc découpé, et une fois les parties réservées distribuées à qui de droit, la viande, divisée en petits morceaux, est mise à cuire dans de l'eau salée pendant une heure ou deux. La viande est servie dans un plat de bois, à moins qu'on ne la pile pour l'incorporer à la bouillie de mil, dans la préparation appelée *morfey* élaborée pour les grandes occasions. Autre technique : l'animal dépouillé, rôti entier dans un trou préalablement chauffé par un feu violent, est déposé dans les braises, et recouvert de sable. Mais cette technique, bien que connue, et fréquemment décrite, n'est que rarement utilisée.

La viande peut être conservée après séchage au soleil dans les branches des arbres, découpée en fines lamelles : avant utilisation, elle est bouillie, pilée, et souvent incorporée au plat de mil. Elle constitue de cette façon une réserve alimentaire commode, peu encombrante pour le voyageur, qui peut aussi la cuire directement dans les braises.

---

(1) *isigbas,* que l'on traduit souvent par « reins », désigne en fait la région lombaire.

(2) *tanazermeyt,* partie supérieure du dos, du cou à la plus basse des côtes (selon la définition de FOUCAULD, 1951-52,III : 1357).

(3) Information des Kel Nan et des Illabakan.

(4) queue : *tazegest*

(5) abats : *isekwa,* chez les Iullemmeden.

(6) C'est en fait une constante des sociétés pastorales, et l'on trouve des exemples tout à fait comparables dans de nombreux groupes Peuls (DUPIRE, 1970 : 168-169).

LES REPAS

Les repas rassemblent en général les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, parfois aussi les époux qui se nourrissent avant les enfants. Mais le repas est rarement l'occasion de conversations animées ou d'échange d'idées. Il est de bon ton de peu élever la voix, de réduire même la conversation à son strict minimum, et d'attendre la fin du repas pour poser des questions ou introduire un débat. En effet, chez les Touaregs sahéliens, une incongruité classique consiste à interrompre le déroulement du repas pour poser aux autres une question, fut-elle banale, qui ne serait pas en relation directe avec le repas, ou à l'extrême rigueur avec la conversation qui était en cours avant le début du repas. S'enquérir de telle ou telle personne, demander si telle famille campe toujours au même endroit, banalités s'il en fut dans la conversation touarègue, pendant un repas qui se déroule en silence, montre que la personne qui pose une telle question transmet sans contrôle aux autres les divagations de son esprit (BERNUS, 1972 : 89-90). Cette incongruité porte le nom de *senti,* et toute personne qui la commet fait preuve par là d'un manque de contrôle de soi, qui la livre à la raillerie publique. Les plus malins vont au devant des moqueries en usant d'une tournure convenue qui précède la question : « *Senti* a dit : Untel s'est-il rendu au marché aujourd'hui? ». Il n'en reste pas moins qu'au cours du repas, la réserve, *tekaraqit,* déjà évoquée, est plus que jamais de mise.

Le plat déposé sur le sol, les convives s'asseyent autour, sur des nattes ou des couvertures, et mangent en silence, à un rythme égal, reposant la cuillère dans le plat après chaque bouchée, sans qu'aucun d'eux ne cherche à prendre les autres de vitesse. Chaque convive pioche dans la pâte de mil, et complète la cuillerée avec le lait qui surnage autour du plat. Il faut que les deux éléments soient pris avec mesure, dans une proportion équilibrée, de façon que, jusqu'à la fin du repas, ils puissent se compléter, sans que l'un d'eux vienne à manquer.

Le repas est toujours plus riche et plus abondant lorsqu'un voyageur arrive au campement; l'hospitalité est un trait, non spécifiquement touareg, mais commun à toutes les civilisations nomades, où l'étranger qui circule dans des régions déshéritées peut compter sur la libéralité de l'accueil dans les campements de rencontre. La nourriture offerte varie en fonction de deux critères : la richesse relative de celui qui reçoit, et la qualité de l'étranger que l'on honore selon son rang ou selon les liens particuliers qui vous unissent à lui : on ne fera pas grief à un pauvre de n'offrir que du lait et de ne pas abattre d'animal. Mais l'homme de qualité n'oubliera pas le campement où la misère n'est pas apparente, et qui ne lui a pas offert un accueil correspondant à son rang. Les chefs illustres, dont la richesse est connue, doivent faire face en permanence à des visites nombreuses parfois de longue durée, où les hôtes de passage se transforment vite en parasites. Il ne faut cependant jamais mécontenter un étranger en mesurant trop sa libéralité, car celui-ci peut toujours se venger en ridiculisant la mesquinerie de son hôte. On trouve de nombreux exemples, dans les poèmes de l'Ahaggar, de nomades qui par le verbe ont lancé des traits acérés sur ceux qui ne leur avaient pas offert l'accueil attendu. Citons la femme de l'amenokal, dont le poème s'intitule : « Contre les Kel Tazoulet qui ne lui ont pas offert de repas d'hospitalité » (FOUCAULD 1925, 112), et qui oppose la générosité de trois autres tribus à l'avarice des Kel Tazoulet. D'autres poèmes sont adressés à un hôte peu hospitalier (FOUCAULD 1925, 50), et « Contre Kemma agg Ehar, qui lui a offert un repas d'hospitalité insuffisant » (FOUCAULD 1925, 271). Le même mot, *anaftagh* (1) ou *amagar* (2) désigne l'étranger et l'hôte, celui-ci toujours pris dans le sens de celui qui est reçu et nourri. On dit volontiers de son hôte : « Il est mon étranger *(anaftagh-in),* en s'appropriant ainsi le visiteur d'aujourd'hui, qui peut-être vous recevra demain.

SPÉCIFICITÉ DE L'ALIMENTATION DES KEL TAMASHEQ

L'alimentation des Kel Tamasheq présente un certain nombre de traits spécifiques, dont on pourrait dire qu'ils font partie de la « culture tamasheq » au sens large. L'un de ces caractères communs tient à certains interdits alimentaires. Ceux relatifs aux prescriptions de l'Islam sont très suivis, mais ne

(1) Chez les Iullemmeden.

(2) dans l'Ahaggar, mais ce terme est compris dans tout le pays touareg.

sont pas spécifiquement touaregs : l'alcool et le porc ne sont jamais consommés, ce qui serait un interdit théorique, puisque ces produits n'apparaissent guère dans la vie courante, s'il ne s'appliquait également au phacochère (1) qui peuple tous les fourrés de la zone sahélienne et qui pourrait constituer un gibier abondant. D'autres interdits sont répandus chez tous les Kel Tamasheq. Ils ont trait aux oiseaux, comme à leurs sous-produits, les œufs, et aux poissons. Les volailles de basse-cour comme les volatiles sauvages, pintades, outardes et même autruches, sont théoriquement refusés. Le poisson provoque partout une certaine répulsion, et les tribus riveraines du Niger se privent souvent d'un aliment de qualité et bon marché. Dans la période récente de disette, les boîtes de sardines distribuées aux nomades démunis étaient aussitôt revendues par ceux-ci aux commerçants arabes. Le goût, comme la forme de la sardine, qui rappelle le lézard ou le serpent, leur faisait rejeter ce poisson pourtant présenté sous un conditionnement nouveau.

Les volatiles également sont l'objet d'un interdit qui trouve sans doute son origine, comme pour le poisson, dans de vieilles croyances magiques. L'autruche est pourtant chassée, mais surtout pour sa graisse qui donne un onguent réputé contre les rhumatismes. Cet interdit, connu de tous les Kel Tamasheq, n'est cependant souvent pas observé par les enfants et certains captifs, qui chassent la pintade et l'outarde.

Ces interdits marquent, malgré quelques transgressions, l'unité culturelle du monde touareg. Les différences géographiques ne changent pas les fondements de cette alimentation, basée sur deux produits essentiels, le lait et le mil. Au nord du pays touareg, le blé donne des plats nouveaux, alors que dans le sud, le riz peut fournir un aliment de complément. Mais la famine, chez les Kel Tamasheq, se manifeste par le manque de mil et de lait : on peut dans certains cas y pallier, comme nous le verrons, par des récoltes de graines sauvages, mais le riz et le blé ne sont que des appoints qui ne remplacent pas le mil, ou à un moindre degré, le sorgho. La viande également est rare, car on n'abat pas un animal sans raison. Le pasteur ne possède pas de basse-cour (on a vu que la volaille lui est interdite) où il puisse trouver un aliment carné qui n'entame pas son capital. La viande est donc consommée seulement en de rares occasions, mais en grande quantité, comme pour réparer un déséquilibre, ou assouvir un appétit latent.

L'alimentation touarègue présente encore des caractéristiques qui frappent l'observateur habitué aux paysans soudaniens : elle est fort peu épicée, et les plats ne sont pas accompagnés de « sauce »; le piment est peu utilisé, sinon dans la « boule » *(aghajera)*. Les autres condiments (soumbala, gombo, poisson fumé ou séché) ne viennent pas relever le goût des plats en s'intégrant aux sauces; le lait frais ou caillé, le beurre fondu, sont les ingrédients majeurs de la cuisine.

Tels sont les traits essentiels de l'alimentation des pasteurs Kel Tamasheq. Bien des corrections, des adjonctions, pourraient être apportées à ces lignes, surtout en ce qui concerne les groupes implantés dans les régions agricoles. On a simplement cherché ici à dégager les habitudes alimentaires essentielles, qui constituent une part importante de la culture touarègue, et au travers desquelles chaque homme ou chaque femme se reconnaît et communie quotidiennement.

2. TECHNIQUES ET ESTHÉTIQUE : L'ARTISANAT

La vie quotidienne comme les travaux pastoraux exigent un matériel relativement élaboré que la société kel Tamasheq fabrique elle-même, en utilisant au mieux les produits du milieu naturel. Si quelques objets courants peuvent être fabriqués par n'importe qui, dès que le travail requiert un outillage et une technique plus élaborés, on fait appel aux artisans, abusivement appelés en français « forgerons », puisque leur compétence ne se limite pas au travail des métaux, mais s'exerce aussi sur le cuir et le bois.

Le cuir est un matériau à la disposition de tous les éleveurs. Dans chaque famille, les femmes préparent les peaux des animaux abattus. La plupart des peaux sont débarrassées de leur poil avant tannage, par saupoudrage de la cendre de l'écorce et du bois de certains arbres (2). Un autre procédé utilise une décoction de feuilles de *tezaq (Salvadora persica)*, pilées et mêlées d'urine de vache et d'herbe

(1) *azubara.*

(2) Ce sont les cendres de presque tous les Acacias *(ehrenbergiana, senagalensis, seyal, raddiana)*, comme celles du *Balanites aegyptiaca, Ziziphus mauritiana, Commiphora africana.*

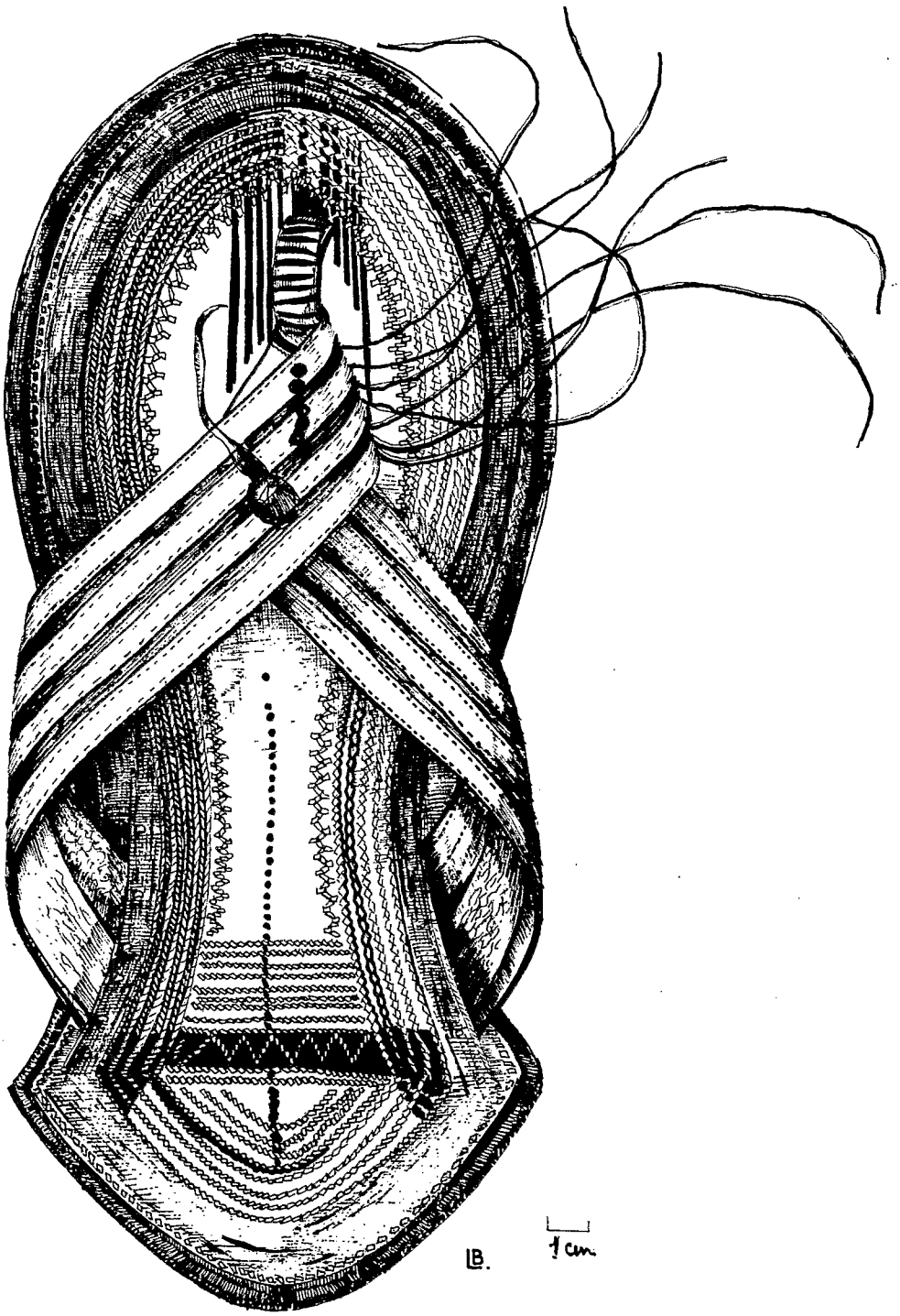

Fig. 16 : Sandale en cuir brodé

tazirt (Pergularia tomentosa), séchée et pilée. Ensuite les peaux sont raclées, lavées, avant d'être immergées pendant plusieurs jours dans un récipient de bois contenant des produits tannants, disponibles dans la nature : écorces du *tamat (Acacia ehrenbergiana),* et de l'*afagag (Acacia raddiana)* (1) dont on déshabille le tronc par pans entiers, comme celles du *tiggart (Acacia nilotica),* à l'écorce plus rugueuse, ou les gousses (2) de ce dernier arbre, séchées et pilées. Les peaux réservées aux tapis de prière, parfois aux outres, et dont on veut conserver le pelage, ne sont pas traitées dans ce bain tannant. Celles qui sont destinées à devenir des tapis sont étalées dans un trou, et seule la face interne est baignée d'un peu d'eau contenant des produits tannants. Quant à l'outre, déjà cousue, elle est remplie de cette même solution tannante, que l'on agite régulièrement pendant plusieurs jours.

Ces procédés de tannage, utilisés de nos jours par les éleveurs sahéliens, étaient déjà connus en Egypte il y a plus de 5.000 ans : « Les Egyptiens connaissaient deux procédés de tannage. L'un connu aujourd'hui sous le nom de « chamoisage » utilise la graisse seule. Dans l'autre, les peaux étaient trempées dans une décoction de cosses d'acacia *(Acacia arabica)* (3). Les deux procédés sont employés dès 3.500 av. J.-C., et l'on peut voir sur certaines figurations l'artisan retirer la peau du bain de tannage pour l'étirer ensuite sur un chevalet avant de la travailler. La plus grande pièce de cuir égyptien connue est la tente de la reine Igemkheb (XXIe dynastie, vers 1050 av. J.-C.) ...le cuir était parfois tressé ou découpé en fines lanières par souci décoratif ». (VERCOUTTER, 1963 : I, 344). Cette référence fait apparaître l'étonnante permanence, à travers le temps et l'espace, du travail artisanal du cuir. Chez les pasteurs nomades, le cuir est la matière première indispensable à la vie quotidienne : il constitue le matériau de base de l'habitat, du velum en peaux de la tente utilisée par la majorité des Kel Tamasheq, à l'exception des Kel Aïr. Les peaux sont donc liées à la création de la cellule familiale autonome, au mariage, au cadre de la vie du couple (cf. p. 125).

Mais si la préparation des peaux est effectuée au niveau domestique par les femmes de toutes conditions, la teinture, le poinçonnage, la fabrication (coupe et couture) des différents objets, ainsi que le découpage en fines lanières ou le tressage comme chez les Egyptiens de l'époque pharaonique, sont réservés aux femmes des familles d'artisans spécialisés; elles ne se séparent jamais d'un petit tabouret (4) à deux pieds courts, sur lequel elles découpent le cuir avec un couteau, dont le manche comme la lame, sont plats, larges, et de forme arrondie; à côté d'elles, un petit pot de colle (5) destinée à assembler certaines pièces décoratives sur les divers objets qu'elles fabriquent. L'utilisation du cuir est infinie : il sert de vêtement, et le pantalon de cuir (6), s'il est moins répandu que chez les Peuls nomades, est néanmoins encore utilisé par certains bergers des groupes serfs, et parfois par les enfants. Les sandales de divers types, portées par tous les nomades, sont fabriquées par des cordonniers spécialisés (7).

Mais le cuir sert surtout à confectionner les contenants les plus variés : la puisette qui remonte l'eau du puits (8), et l'outre, de capacité variable, servant à transporter l'eau domestique jusqu'au campement, ou à recevoir le lait aigri, ou celui que l'on va baratter (9).

Les sacs servent non seulement de réserve aux nomades pour leur provision de céréales à l'intérieur de la tente, mais aussi d'unité de mesure pour la vente du grain sur tous les marchés de la zone agricole, depuis Tahoua jusqu'à Tombouctou, en passant par Ménaka et la boucle intérieure du Niger (Gourma). Il semble qu'il y ait coïncidence entre les aires respectives de la tente et du sac de céréales en cuir, comme il y a superposition entre celles de la tente et du sac en fibres végétales tressées. Sans passer en revue et

---

(1) L'écorce servant à tanner est appelée en général *tugnat.*

(2) Gousses du *tiggart (Acacia nilotica) : aggar.*

(3) Les cosses d'*Acacia arabica* sont les gousses *(aggaren)* déjà citées.

(4) *elkelèb*

(5) *madghar,* colle faite avec des grains de mil pilés et de l'eau chauffée.

(6) *adègag*

(7) Voir l'abondante littérature sur les sandales, les différents modèles et leur fabrication : NICOLAS, 1950 : 512-533 ; FOUCAULD 1951-52, I : 304, 313 ; IV : 1626, 1788, 1825, 1904 ; NICOLAISEN, 1963 : 298-303, LHOTE, 1950, 1952, etc.

(8) puisette : *aga*

(9) *abayogh,* outre à eau, *anwar,* à lait aigri, *asèndu,* baratte.

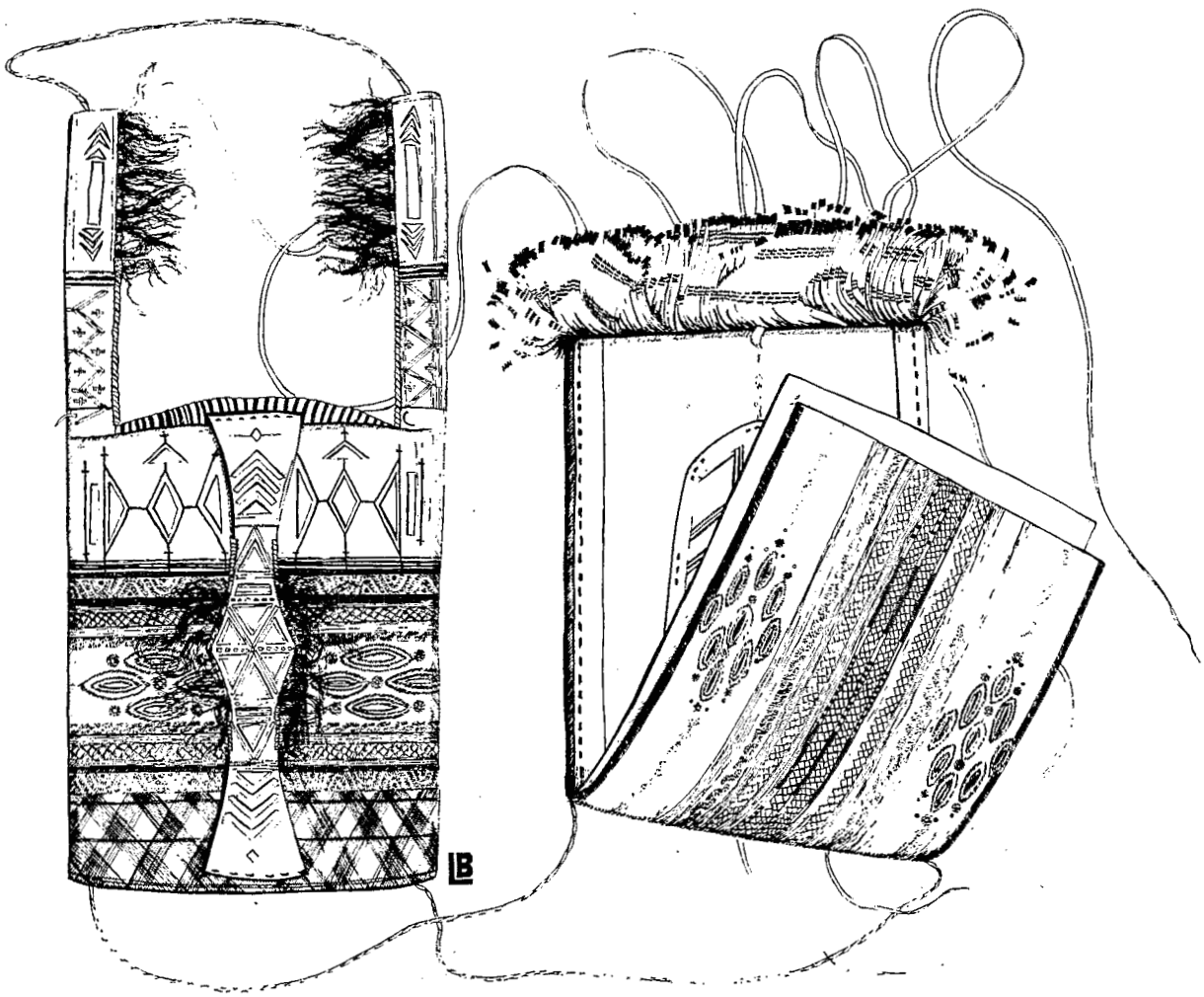

Fig. 17 : *Anefəd,* portefeuille de cuir repoussé et brodé, porté en sautoir. Réduction 1/3

décrire les formes, les techniques et les décors de ces multiples sacs à tous usages, qui dépassent les limites du monde touareg et qui sont souvent utilisés par les ethnies voisines, Peuls et Songhay notamment, et déjà décrits par plusieurs auteurs (1), on en citera ici quelques-uns : sacs de voyage masculins, de forme allongée, à l'ouverture étroite, en forme de goulot, étranglé par un lacet (2); sacs de femmes (3), beaucoup plus richement décorés et colorés, avec rabat latéral, abondamment garnis de franges en lanières de cuir finement découpées, et que l'on suspend sous la selle, au flanc du chameau; petit sac à thé (4) à armature rigide, évasé à la base, et dont l'ouverture sommitale se ferme par un lacet coulissant : on y range les verres, le morceau de pain de sucre, le marteau pour le fractionner (5) ou plus souvent son substitut actuel, le piston d'un moteur, et la petite théière émaillée; la bouteille en cuir rigide (6), dont les parois sont faites de plusieurs peaux superposées et qui est fermée par un bouchon de bois, contient la provision de beurre liquide.

La petite sacoche de selle masculine (7) de forme carrée, ouverte par le haut sur toute la longueur avec un rabat richement décoré et coloré, contient les menus objets utiles au voyageur. Le portefeuille (8) enfin, plat et rectangulaire, en cuir noir rehaussé de plaques vertes, de laine rouge, et aujourd'hui parfois de lanières de plastique blanc, est porté en sautoir par les hommes; il est fermé par un couvercle emboîtant qui coulisse le long de la cordelette à laquelle il est suspendu. Il comporte plusieurs compartiments, où sont enfouis un peu de tabac à chiquer, du natron, de la menue monnaie, parfois le briquet et quelques papiers précieux. Ce portefuille est fabriqué continuellement par les femmes des artisans, car il est vendu sur les marchés, proposé dans les villes aux touristes, et souvent offert par les chefs de campement aux visiteurs de marque. Porté également en sautoir ou en bandouillère, un petit coffret de cuir rouge (9), fermé à l'aide d'une pièce cylindrique passée dans une ganse, contient des feuilles de papier couvertes d'inscriptions coraniques. Enfin, tous les talismans coraniques suspendus au cou des humains et parfois des chameaux sont enfermés sous de petites housses de cuir cousues, carrées, rectangulaires ou rondes, rouges ou noires.

A l'intérieur de chaque tente, sur les lits ou disposé à terre sur une natte pour s'y accouder, le coussin(10)en cuir rectangulaire, richement décoré. Les cordes(11)en cuir sont indispensables pour tirer l'eau des puits profonds : elles offrent une résistance à la traction que ne possèdent pas les cordes végétales. Tout ce qui concerne le harnachement des montures, sangles, rênes, brides, cravache souple pour chameau, est également fabriqué en cuir. Le fourreau des épées et des couteaux est aussi fait de cuir ouvragé, coloré et rehaussé de plaques de cuivre. De même la poignée de l'épée, comme celle de la lance-javelot, sont recouvertes de cuir. Le bouclier fait enfin appel à la peau de l'oryx mâle, dont la peau, renforcée de plaques métalliques et d'une poignée centrale, possède la rigidité et la solidité nécessaires pour permettre au guerrier de se protéger des coups d'épée dans le combat rapproché, et de parer au jet des javelots décoché à distance. Mais le bouclier, avec la disparition des oryx et la fin des combats guerriers, est devenu une pièce de musée. La selle de chameau est aussi garnie de cuir, à la fois pour maintenir ensemble les pièces de bois qui la composent et pour fournir un décor aux selles les plus luxueuses.

Cette longue énumération ne prétend pas épuiser le sujet des techniques du cuir, déjà abordé par de nombreux auteurs (MOUNIER, 1942 - GABUS, 1958 - NICOLAISEN 1963, notamment). Elle montre

---

(1) Voir notamment BOVIS et GAST, 1959 - GABUS, 1958 - NICOLAISEN, 1963.

(2) *abaun*

(3) *tasèhat*

(4) *takabot*

(5) *tafadist*

(6) *tesagène* (Iullemmeden) - *tahattint* (Ahaggar).

(7) *eljibara*

(8) *anfèd*

(9) *ettabu.*

(10) *adafor*

(11) *taghant*, pl. *tighunèn*

cependant que le cuir est utilisé, travaillé, maîtrisé pour l'utile et pour le beau. La société Kel Tamasheq appartient comme bien d'autres sociétés pastorales (les Maures, par exemple) à une civilisation du cuir, qui manifeste jusque dans le plus banal objet utilitaire un souci esthétique de la forme, du décor, de la couleur : le temps passé à fabriquer un bel objet, la quantité de matière première nécessaire pour les multiples applications de cuir ou de tissu de couleur, pour les ornements de franges et de pompons, n'entrent pas en ligne de compte. Le côté esthétique de l'objet reste toujours prépondérant dans l'évaluation qui en est faite par les intéressés eux-mêmes.

Si le bois d'œuvre est partout présent en zone sahélienne, il devient plus rare vers le nord, où la dimension des arbres diminue. Recherché par les artisans, le bois est surveillé et protégé par les services administratifs, qui font payer patente aux utilisateurs, et punissent de lourdes amendes les contrevenants. Les artisans possèdent un outillage spécialisé, qui va de la hache (1), qui ne leur est pas réservée, à l'herminette (2) et au poinçon (3) pour la pyrogravure. L'utilisation du bois a déjà été signalée à propos de la description de l'habitat, avec les différents types de mâts, piquets et arceaux ou porte-plats, comme à propos du mobilier et du lit, matériel mobile lié à la vie nomade.

Le bois fournit aussi de nombreux récipients creusés dans la masse d'un tronc, mortier (4), bol de traite (5), plats de toutes tailles, de formes relativement comparables, entonnoirs (6), écuelles à bec pour gaver les fillettes (7), boîtes recouvertes de cuir, avec logettes évidées pour y ranger les verres à thé, transportés ainsi sans risque de casse, cuillères, louches, écuelles de chiens, pots de chambre, etc. Nous les signalons pour mémoire, puisque tous ces instruments ont déjà été décrits.

Il existe également des sandales en bois (8), pyrogravées, réservées aux femmes et aux enfants, dont la forme est calquée sur celle des sandales de cuir classiques, avec talon élargi (9), et qui possèdent un même système d'attache. Elles sont utilisées lorsque le sol est détrempé, boueux, ou au contraire brûlant.

En ce qui concerne l'élevage, le bois est utilisé dans les techniques d'abreuvement : la fourche (10) plantée au bord de la margelle, supporte sur un axe la poulie (11), cylindre à gorge destinée à recevoir la corde tirant la puisette. Le matériel de transport fait également appel au bois, notamment les deux plaques protectrices (12), creusées de gorges où s'insèrent les cordes soutenant l'outre sous-ventrière transportée par un âne. Le bât à marchandises (13), support-plaquette en arcades, ou cadre de bois appuyé sur deux arcades, qui enserrent dans leur forme de V renversé le dos de l'animal, protégé du frottement par des coussinets de fibres végétales, sert de support aux bagages. Ces plaquettes sont en général taillées dans le bois tendre de l'*adaras (Commiphora africana)*. Les différents types de bâts et de selles ont été minutieusement décrits (NICOLAS, 1950 : 178-179 - FOUCAULD, 1951-52 : II, 520, 547, 960; III, 1274; IV, 1595, 1623, 1882 - GABUS, 1958 : 226-227 - BOVIS-GAST, 1959 : pl. XI et XII - NICOLAISEN 1963, 78-92 - MONOD 1967 : 234-306) et il est inutile d'y revenir dans le détail. Les palanquins de femmes (14), haut perchés sur deux longerons, sont surtout l'apanage des nobles, mais on les trouve aussi dans les tribus de religieux, qui les surmontent d'arceaux de bois recouverts d'étoffes (15) destinées à abriter les femmes aussi bien du soleil que des regards indiscrets. Il existe également des selles plus légères et rudimentaires à l'usage des femmes, qui d'ailleurs ne montent à chameau qu'exceptionnellement. La selle masculine comporte deux types principaux : le modèle le plus simple, avec pommeau en palette (16), sans décor ni apparat, moins coûteuse et uniquement fonctionnelle, se distingue de la selle à pommeau en croix (17). Cette dernière connaît des versions plus ou moins richement décorées, avec des applications de cuir vert, et rehaussées de plaques découpées et de clous en laiton, ainsi que de capuchons de cuivre sur la pointe du trousseau ou le doigt central de la croix.

Les selles à pommeau en croix *(tamzak)* sont la spécialité de la région d'Agadez et de l'Aïr, d'où elles sont exportées jusqu'en Algérie, dans l'Ahaggar et le Touat (les Chaamba d'El Golea et de Ouargla l'utilisent), à Ghât, Touggourt et Ghadamès. Vers le sud, elles pénètrent en Nigéria, véhiculées par les Kel

---

(1) *tazeft*
(2) *tasleft*
(3) *endèl*
(4) *tende*
(5) *akabar*
(6) *asègoffi*
(7) *aghalla*
(8) *isaragan*, sing. *asaraqa*
(9) *imaggadzan*, sing. *amaggadez*
(10) *tiggitewt*
(11) *tekarkart*
(12) *ifellida*
(13) *aruku*
(14) *terawit*
(15) *ènnaka*
(16) *tahyast*
(17) *tamzak*

Gress. La *tahyast* à pommeau en palette apparaît surtout dans la partie occidentale du monde touareg, et le centre de sa fabrication se situe dans l'Adrar des Ifoghas ; elle est utilisée jusqu'à Tombouctou non seulement par les Touaregs, mais par les Berabichs et les Kounta (MONOD 1967 : 241-42). Les Iullemmeden Kel Dinnik utilisent les deux modèles, et quelques groupes d'artisans les fabriquent : les Tamenennad dépendants des Aït Awari, les Inadan wan Talaq, liés aux Igdalen, qui travaillent le bois et fabriquent des selles malgré leur nom qui signifie « artisans de l'argile », enfin certains artisans rattachés aux Ijawan-jawaten, que nous avons visités dans leur campement près de Douroum. Il semble qu'il y ait pour ces deux modèles de selles deux pôles de diffusion, mais que celui de l'est (Aïr), producteur du modèle le plus élaboré, ait atteint le long de ce fuseau nord-sud Maghreb-Soudan une plus grande extension. En zone sahélo-soudanienne, les deux influences se superposent et pénètrent l'une et l'autre dans la Boucle du Niger. Là où les deux types de selles cohabitent, comme chez les Iullemmeden par exemple, on a coutume de voir de l'une à l'autre une hiérarchie, du plus simple au plus élaboré et au plus luxueux, qui se manifeste par une hiérarchie parallèle des prix : en 1964, la première valait 1.000 F CFA, alors que la seconde *(tamzak)* était vendue 5.000 F CFA.

Ici encore, la fabrication des objets les plus usuels témoigne d'un souci esthétique autant qu'utilitaire, et des techniques raffinées de décoration sont utilisées. La finesse des coupes en bois, la grâce des cuillères les plus banales et des grosses louches aux manches concaves décorés en croix, comme les piquets ouvragés et sculptés (1) qui soutiennent la natte-paravent à la tête du lit des Iullemmeden Kel Ataram, font entrer de véritables œuvres d'art, variations sur un thème commun, dans la vie quotidienne et domestique. Mais le comble de la sophistication est atteint dans la selle à pommeau en croix, où s'associent avec maîtrise le travail du bois, du cuir et du métal. La complexité des formes, reproduites fidèlement d'un spécimen à l'autre, exige un assemblage précis de pièces découpées : la croix, le siège, le troussequin, sont chacun formés de deux pièces symétriques assemblées et maintenues par la peau blanche et souple du ventre d'une vache, qui relie le montant de la croix au dossier enserré à mi-hauteur. En général, le siège est fait de bois d'*adaras (Commiphora africana),* alors que le pommeau et le dossier sont taillés dans le bois dur du *tiboraq (Balanites aegyptiaca)* ou de l'*afagag (Acacia raddiana).* Du sommet de la croix au doigt central du troussequin, la selle est partagée en deux parties symétriques, droite et gauche, dont la limite n'est pas visible sous le cuir rouge, grâce à un ajustement parfait. Les détails décoratifs sont reproduits de façon constante, tel le montant métallique, recouvert d'un capuchon tronconique qui pointe vers le haut sous le montant de la croix ou l'étranglement à la base du troussequin comme le doigt qui le surmonte.

Chaque partie de la selle porte un nom traduisant parfois un certain anthropomorphisme : la pointe métallique coiffée est appelée « la barbe du bas » *(amar wan eris),* par rapport à la « barbe du haut » *(amar wan afalla),* représentée par le bourrelet de cuir situé sous la croix. Les deux branches latérales de la croix sont appelées « oreilles » *(shimuzugðn),* et le montant, de bas en haut, « gorge » *(tagðrsut)* et « cou » *(iri).* La peau foncée qui recouvre les trois branches est appelée « la voilée » *(tisðngad),* en référence au voile de tête masculin. Par contre, la branche verticale de la croix, et le doigt surmontant le troussequin portent le nom de la gazelle dama *(ener wan dat)* « gazelle de devant » ou gazelle de l'arrière.

Signalons que la selle touarègue, comme la selle maure, appartient au modèle technologique qui fait porter le poids du chamelier sur le garrot, contrairement à la « selle-bât », ou selle arabe, orientale, égyptienne, asiatique à quatre points d'appui, qui partage le poids entre le garrot et les reins de l'animal porteur. La selle touarègue est fonctionnelle, car elle tient compte de la morphologie particulière de la monture, le dromadaire à une bosse, dont la puissance est liée au train avant et dont le centre de gravité se rapproche de l'axe du garot. De plus, elle permet une monte souple et fine, car le chamelier a la possibilité de poser les pieds sur le cou de l'animal et de jouer de ce contact pour stimuler ou donner des ordres à sa monture (MONOD 1967). La *tamzak* (ou *terik*) de l'Aïr en est l'aboutissement le plus raffiné. Chaque homme adulte met un point d'honneur à en posséder une, et certains artisans se font une célébrité de leur habileté à les réussir. Ici encore, la culture matérielle témoigne du raffinement et de l'achèvement de cette civilisation pastorale.

Les artisans qui travaillent le métal ne se déplacent jamais sans leur atelier dont l'outillage rudimentaire leur permet cependant de fabriquer de multiples objets, utilitaires ou décoratifs : l'enclume (2),

(1) *ehel.*

(2) *tôhunt,* litt. « pierre » ; ici : enclume.

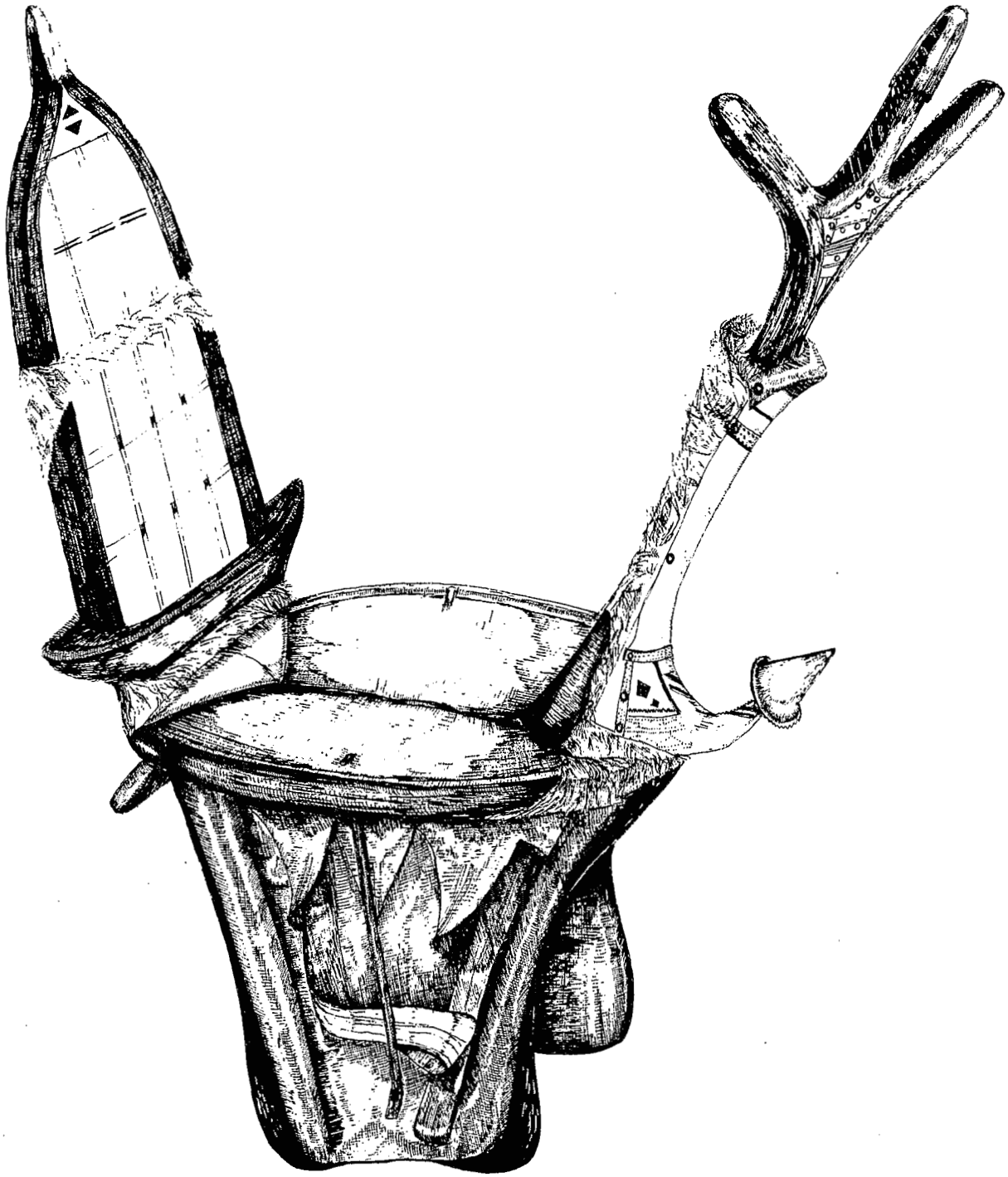

Fig. 18 : *Tamzak,* selle de chameau (hauteur 75 cm)

dont la surface plane ne mesure guère plus de 10 à 15 cm de côté, est fixée dans un socle de bois. Le soufflet composé d'une poche de cuir, mue par des poignées, et sur laquelle est fixée une pièce de bois où vient s'ajuster un tube métallique dont l'embout d'argile pénètre dans les braises du charbon de bois. Une devinette bien connue énumère ses différentes parties : « Devinez, devinez, ma chèvre, sa poitrine est en bois de *Commiphora africana,* son cou en fer, sa tête en argile, sa respiration, c'est le feu, ses pattes sont en *Balanites aegyptiaca.* Qu'est-ce que c'est ? — Le soufflet (1).

Tout l'outillage, fabriqué artisanalement, marteaux (2), pinces (3) pour saisir et maintenir l'objet travaillé, limes (4), avec les petits morceaux de fer, de cuivre, la pierre à souder, et les divers poinçons, est disposé dans une trousse de cuir.

Les forgerons sont aussi des orfèvres, et si ce n'est pas le lieu de décrire ou de faire l'inventaire de tous les bijoux dont ils ont le secret, il faut néanmoins mettre l'accent sur l'importance socio-économique qu'ils revêtent dans la société touarègue : le métal le plus travaillé est sans conteste l'argent, utilisé pour fabriquer les bracelets (5), les lourdes boucles d'oreilles (6) ou les pendentifs de divers types, connus en français sous les noms de « croix d'Agadez » ou d'Iférouane (7), fondus par le procédé de la cire perdue. Le métal utilisé est fourni par des pièces d'argent vendues sur les marchés, thalers de Marie-Thérèse (8), ou pièces de monnaie plus récentes. L'or est parfois utilisé, mais plus rarement. Mais les mêmes modèles de bijoux sont également fabriqués à partir de métaux moins nobles et précieux, cuivre et même aluminium, en passant par les alliages où l'argent entre en proportions variables : en effet la plus pauvre servante se doit elle aussi d'arborer les bijoux traditionnels, et les jeunes gens argentés sont les clients assidus des forgerons-bijoutiers, qui confectionnent les bagues ou les petits pendentifs qui pourront être offerts aux jeunes filles dont ils souhaitent attirer l'attention. D'autre part, le goût des utilisateurs est extrêmement vif et changeant, et il est fréquent qu'une femme fasse fondre et transformer ses bijoux, et exécuter un modèle plus conforme à la mode du jour.

Si les bijoux sont surtout portés par les femmes qui les reçoivent, tout au long de leur vie, et depuis leur petite enfance, de leur père, puis de leur mari (et certains d'entre eux sont liés au mariage et font partie des prestations traditionnelles échangées à cette occasion, notamment un colier à petites perles d'argent, parfois d'or dans les familles riches, allongées et renflées au milieu), les hommes ne dédaignent pas non plus, quelque soit leur âge, les bagues et les porte-talismans en argent ouvragé, cylindres ou plaques, portés en sautoir pectoral ou accrochés aux plis du turban (9).

Parmi les objets d'utilité courante fabriqués par les forgerons touaregs, le cadenas (10), pièce d'orfèvrerie finement ciselée, mérite une mention particulière : c'est un boîtier parallélipidique métallique (de fer le plus souvent), recouvert de plaques de cuivre ciselées, sur l'une des faces duquel est ménagée l'ouverture où la clef est introduite : elle glisse le long d'une fente latérale, et sa tête ajourée serre à l'intérieur du boîtier une pince-ressort qui en libère l'extrémité, en coulissant sur une tige-guide extérieure. La clef, également recouverte de cuivre ciselé, est portée autour du cou. Les sacs de cuir, des hommes comme des femmes, parfois aujourd'hui les cantines métalliques, sont munis de tels cadenas, tous construits sur le même principe, mais variant à l'infini par la taille, le décor et certaines subtilités et « secrets » pour dissimuler l'ouverture destinée à introduire la clef.

---

(1) *anahod :* soufflet ; de *ðhu,* vent. La devinette en tamasheq : « *Meslen, meslen, taghat-in adaras, idmaren-es adaras, irinet tèzoli, eghaf.net talaq, ðnfasnet temse, idaren-net aboraq, ma imos ? - anahod.*

(2) *afadiz,* marteau pour travailler le métal.

(3) *ighemdan* (pl.), pinces.

(4) *azawzawa,* lime.

(5) *elkiz,* pl. *ilkezen* (portés par paire, comme les boucles d'oreilles).

(6) : *shizabaten* (sing. *tizðbit*).

(7) *tanaghelt.*

(8) Cette pièce, qui est encore frappée, est toujours l'objet d'un commerce en Afrique.

(9) De nombreuses publications sont consacrées aux bijoux touaregs. Citons entre autres NICOLAS, 1950 : 175 - MAUNY 1954 : 70-79 - GABUS 1958 : 369-371 - BOVIS et GAST, 1959, GABUS 1971 : 121-156, DIETERLEN et LIGERS 1972 : 29-53.

(10) *tasðghfðlt, cadenas - tasarut,* clef.

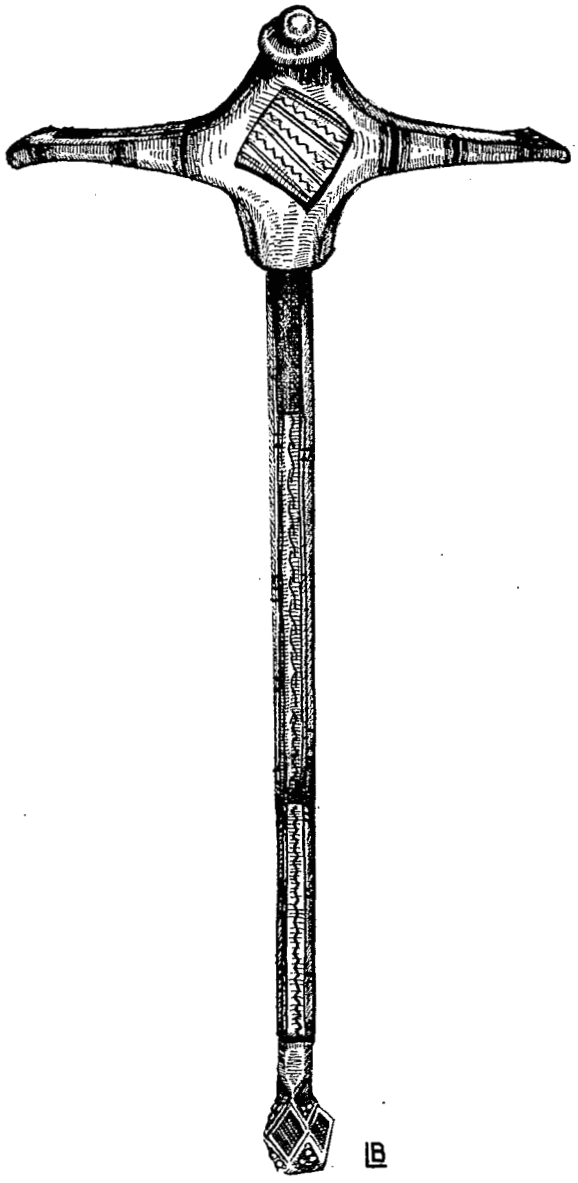

Fig. 19 : *Tafadist ∂n eseker,* marteau à casser le sucre, en cuivre.

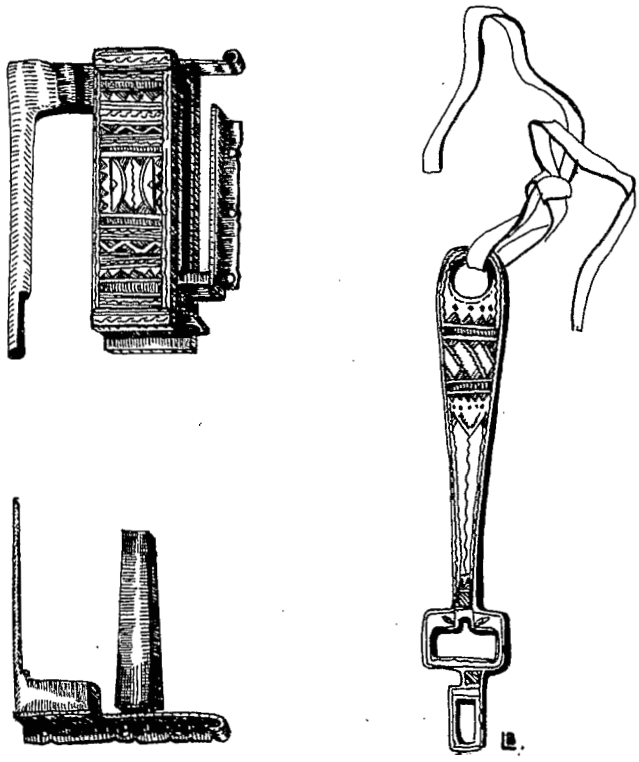

Fig. 20 : *Tas∂ghfelt,* cadenas, avec sa clef, *Tasarut*.

Le rôle des forgerons était essentiel au sein de cette société guerrière, puisqu'ils fabriquaient et entretenaient les armes, sabres, poignards, lances-javelots. Mais ce sont eux également qui fabriquent les nombreux accessoires et pièces indispensables aux montures : l'anneau auquel s'attache, de chaque côté de la selle du chameau, la sangle sous-ventrière, ou encore le caveçon finement décoré qui surmonte les naseaux de l'animal, et qui remplace ou double parfois le simple anneau dans le nez. Enfin, ils réparent avec une grande diligence et habileté tous les objets fêlés, ébrêchés ou cassés : ils posent des plaques métalliques sur les coupes de bois percées, ils ajustent les parois fendues de ces mêmes coupes, des louches ou des cuillères, par de petites languettes de cuivre pliées en accordéon, insérées des deux côtés de la fente. Ils améliorent même les objets manufacturés : combien de petites théières d'émail ne sont-elles pas ornées d'un bec en cuivre ciselé ?

Les potiers (1) forment quelques groupes d'artisans spécialisés, dans un petit nombre de tribus : on en signale chez les Kel Gress (BONTE 1970; 228 et chez les Iullemmeden Kel Dinnik, où on les retrouve chez les Tellemidez, les Aït Awari et les Igdalen. Les femmes fabriquent les canaris, cuits dans une fosse recouverte de bouses de vache séchées, auxquelles on met le feu.

La sparterie occupe une place très importante dans la vie quotidienne des Kel Tamasheq. Ce travail, surtout féminin, échappe souvent aux familles d'artisans spécialisés, et n'importe quelle femme fabrique, pour son usage personnel, ou parfois pour la vente sur les marchés, les divers objets de vannerie, petites mesures pour la ration journalière de grain, vans ou couvercles, éventails à feu, etc.

Cependant, certains objets plus élaborés, comme les nattes de lit ou la grande natte-paravent brodée de cuir et de laine qui entoure le lit (2), deviennent souvent la spécialité de certaines tribus, qui en font le commerce, et qui acquièrent une certaine notoriété pour leur habileté, dans tout le pays touareg. C'est ainsi notamment que la tribu des Ikadamaten est considérée partout comme fabriquant les plus belles *shitek,* dans l'Azawaq comme sur les rives du Niger.

Les matériaux utilisés pour la sparterie sont empruntés à deux types de végétaux : les fibres tirées du palmier-doum ou *tageyt (Hyphaena thebaica),* plus rarement du *palmier-dattier (Phoenix dactylifera)* et les pailles de calibres divers, dont la plus appréciée est l'*afazo (Panicum turgidum).* Il existe d'autres végétaux utilisés à la fabrication d'objets particuliers, tels que fibres souples des racines, branchettes rigides d'arbres, ou branchages souples d'arbrisseaux du type « genêt », etc.

La sparterie tient une place prépondérante dans la partie du pays touareg utilisant la tente en nattes. Les régions riches en palmier-doum, comme l'Aïr, certaines vallées du Gober, sont l'objet d'un ramassage systématique des palmes sur les arbres, dont certains, à force d'être mis à contribution, ont pris un aspect buissonnant. Les palmes sont découpées en long avec un couteau et rassemblées en bottes pour être vendues sur les marchés, ou rapportées au campement pour la fabrication des nattes. Les femmes préparent les palmes, dont seule la partie centrale est utilisée pour les nattes, et en les maintenant humides pour les assouplir, tressent à longueur de journée de longues bandes de 10 cm de largeur, qui, une fois terminées, se présentent sous forme de rouleaux. Les bandes sont ensuite cousues bord à bord à la dimension souhaitée, et forment le modèle recherché (BONTE 1970 : 232-233).

Les nattes destinées à recouvrir les tentes, comme la natte-paravent de paille ou celles qui recouvrent le lit, ont déjà été décrites dans le chapitre sur l'habitat. Mais les nattes de palmier-doum, plus rarement celles de dattiers dans l'Aïr ou à In Gall, servent à recevoir les hôtes, à s'asseoir avec les voisins ou les amis pour converser ou prendre le thé, à prier, ou à se reposer, hors de la tente, à l'ombre d'un arbre. Fabriquées indifféremment par les nomades ou les sédentaires qui aiment (surtout ces derniers) allier à la teinte naturelle vieil ivoire des couleurs variées, elles sont vendues sur tous les marchés. Les bandes de palmes tressées sont destinées également à la fabrication des sacs (3) à céréales utilisés dans l'aire de répartition de la tente en nattes, et qui servent pour le commerce caravanier et d'unité de mesure sur les marchés. Elles permettent aussi la fabrication de paniers dans l'Aïr, avec lesquels on transporte la terre et le fumier sur les carrés de culture dans les jardins irrigués, ou les petits sachets (en palmes de dattiers) dans lesquels sont conditionnés en été les dattes fraîches d'In Gall.

Les cordes (4) font aussi appel à la sparterie, sauf celles qui réclament une très grande résistance. Elles sont en général fabriquées par les hommes. La partie de la palme la plus dure est réservée à la fabri-

(1) *ekanao,* pl. *ekanawan.*

(2) *shitek.*

(3) *takðroft,* pl. *shikurufa.*

(4) *aghan,* pl. *ighunen.*

cation des cordages. Dans les zones dépourvues de doums, on utilise la racine des acacias *(senegal, ehrenbergiana, seyal).* On déterre les longues racines (1) latérales qui courent sous le sol à faible profondeur, on enlève leurs écorces souples et on les frappe avec un battoir en bois dur sur un socle pour les assouplir; puis on tresse ces lanières découpées. On utilise aussi l'écorce souple (2) du tronc des mêmes acacias (et aussi de l'*Acacia raddiana),* qu'on « déshabille » du haut en bas. Ces lanières d'écorce sont mises à tremper pour en dégager la gomme, avant d'être tressées. Ces divers cordages servent à puiser l'eau, à relier entre eux les chameaux des caravanes, à arrimer les charges sur les bêtes de somme, et surtout à attacher et entraver les animaux : entraves latérales (3) ou antérieures (4) pour chameaux, chevaux ou ânes, corde pour attacher par la patte (5) le chamelon le soir à son piquet, ou par le cou à un arbre, le chamelon d'un an, ou enfin pour arrimer les veaux, les cabris ou les agneaux à une corde fixée à deux piquets, et qui contient autant de boucles qu'il y a d'animaux. On rencontre toujours quelque berger à la recherche de racines ou d'écorces, ou assis à tresser une entrave, dont l'extrémité est fixée à son gros orteil. Les cordes et leurs dérivés sont un matériel indispensable à l'éleveur, et le chamelier qui voyage fixe une entrave à la selle de sa monture, pour y suspendre ses sandales, afin de pouvoir, dès qu'il met pied à terre, se chausser et entraver l'animal.

Enfin, de nombreuses techniques d'élevage font appel à la sparterie : muselières des veaux en fibres de racines de l'*Acacia laeta,* cordelettes passées dans la bouche du chamelon pour l'empêcher de téter, filets de sevrage, protège-pis en branchages souples d'*ana (Leptadenia pyrotechnica).* De multiples objets de la vie courante sont aussi fabriqués en fibres d'écorce, de palmes, ou de paille : panier destiné au ramassage des graines sauvages, mesure pour la ration familiale quotidienne de céréales, intérieur rigide du sac de cuir destiné au matériel à thé, van utilisé plusieurs fois par jour, ou petit balai servant à nettoyer les alentours des tentes.

On a signalé plus haut le souci esthétique constant des artisans autant que celui des utilisateurs. Quel que soit le matériau utilisé, et quelle que soit la destination de l'objet fabriqué, le décor qui l'orne fait partie d'un ensemble de thèmes, qui se retrouvent avec une grande constance d'un bout à l'autre du pays touareg, même s'ils sont traités avec une certaine fantaisie par les divers artisans : incisions ou gravures sur le métal, pyrogravure sur le bois, teinture, repoussage, martelage, applications ou broderie sur le cuir, effets de tissage de couleur sur les nattes, il s'agit toujours de motifs appartenant à un corpus de représentations dont le symbolisme n'est pas toujours connu par les utilisateurs eux-mêmes. Les recherches dans ce domaine en sont encore à leurs débuts, et seul GABUS (1958 et 1971) a ouvert quelques perspectives.

Les artisans se rassemblent souvent dans les campements des plus grands chefs, auprès desquels certains d'entre eux jouent le rôle d'intendants ou de majordomes, d'hommes de confiance. Par leur présence, par leur travail aussi, ils participent à la richesse et à la notoriété de leur protecteur, tout en bénéficiant de sa générosité. Ils n'hésitent pas, cependant, à se déplacer et à venir s'installer dans un campement dont ils viennent partager la vie pendant plusieurs mois. Ils fabriquent les ustensiles à la demande, et réparent également les objets usagés. Chaque commande est assortie d'un cadeau, remis au terme du travail, appelé *tamagint* (pl. *timôga*), qui ne fait pas partie du prix, mais qui matérialise le contrat et crée un lien entre les deux parties. A l'achèvement du travail, le prix convenu est payé, en espèces ou en nature *(arðzum,* pl. *arðzuman).* La dispersion et l'itinérance des artisans les mettent en permanence à la portée des nomades, et même parfois des Peuls. Elles expliquent la diffusion et la permanence des techniques, ainsi que la cohérence de la production.

Cette étude sommaire de l'artisanat montre comment les Kel Tamasheq ont su mettre en œuvre les principaux matériaux disponibles dans le milieu naturel où ils évoluent pour satisfaire les besoins essentiels en matière d'habitat, de mobilier, de contenants, de liens, d'outils et d'armes. Par rapport aux Peuls nomades WodaaBe, qui nomadisent sur les mêmes parcours sahéliens, la société touarègue apparaît comme particulièrement riche et indépendante, puisqu'elle est capable de pourvoir à la fabrication de

(1) *tekawt.*

(2) *tishey.*

(3) *asanðs.*

(4) *teffart.*

(5) *tagit.*

presque tout son matériel domestique, pastoral, et même guerrier, avec une certaine profusion et même un certain luxe. Par contre, les Peuls nomades, qui ne possèdent pas d'artisans, ont dû et su réduire tous leurs biens matériels au strict minimum : ils ne possèdent pas d'habitat, et s'enroulent dans des nattes quand les orages éclatent. Les contenants, récipients, plats, sont faits de calebasses de tailles variées, hémisphériques ou en forme de gourde, souvent décorées de fines incisions, et cousues lorsqu'elles se fendent. Mais les plats de bois sont inconnus, et les bijoux, et en particulier les gros anneaux qui entourent les chevilles et les jambes des femmes, doivent être achetés aux forgerons villageois ou tamasheq. On note chez ces Peuls de nombreux emprunts à la civilisation touarègue, comme le port du portefeuille suspendu au cou des hommes, ou les armes, épées ou lances portées par les bergers. Ce mimétisme de détail n'efface pas la pauvreté et le dénuement matériel des campements peuls par rapport à la richesse relative de la plus misérable tente touarègue, où un poteau sculpté, un coussin décoré, montrent toujours, même chez les plus démunis, la recherche de l'objet finement travaillé.

La gamme si riche de la production artisanale touarègue est cependant incomplète : les tisserands sont inconnus chez les Kel Tamasheq. Est-ce par manque de matière première, ou en raison de la difficulté à déplacer un métier à tisser ? Ce hiatus a toujours rendu le monde touareg dépendant des marchés, et des tissus fabriqués par les tisserands et teinturiers sédentaires méridionaux, ou importés du Maghreb, ou fournis aujourd'hui par les maisons de commerce. Or les nomades aiment les vêtements amples, les grands boubous, les pantalons à large fond, les voiles de tête. Les tissus, les vêtements, constituent donc un poste important de leur budget, qui n'a jamais tendance à être réduit ou restreint. Le vêtement d'apparat a au contraire pris une valeur particulière, et tout homme, sous peine de déchoir, se doit d'arborer à l'occasion des fêtes religieuses ou au moment de la cure salée, un vêtement neuf. Le vêtement, comme tous les autres éléments de la vie matérielle, manifeste le goût du beau, de la profusion, de la magnificience : le tissu ne doit jamais être ajusté au corps, les cuirs doivent déborder de franges et de pompons, les objets de la vie quotidienne sont des pièces d'orfèvrerie ou des sculptures.

L'artisanat manifeste une alliance permanente de la technique et de l'esthétique, selon des canons répandus d'un bout à l'autre du pays touareg.

CHAPITRE XI :

ÉLEVAGE ET TRANSPORT

Le troupeau, s'il a pour premier but d'assurer leur nourriture aux éleveurs, doit aussi fournir les animaux de bât pour les déplacements. Car les Kel Tamasheq sont des nomades casaniers, qui possèdent toujours un lourd équipement à transporter. Contrairement aux Peuls nomades, dont le seul abri est une haie d'épineux ou une natte en cas de pluie, même les plus déshérités des *iklan* possèdent toujours une tente avec tous ses accessoires. Les animaux, cause première du nomadisme, doivent en retour permettre cette mobilité. Beaucoup d'entre eux servent donc au transport de leur propre campement. Ce sont avant tout les ânes, les bœufs porteurs, et aussi les chameaux. D'autres sont utilisés pour le transport caravanier : ce sont donc des outils pouvant être d'un bon rapport, pour les nomades qui se livrent au commerce. Il s'agit presqu'exclusivement de chameaux dans ce dernier cas.

1. LE TRANSPORT DOMESTIQUE

Le portage par les animaux est l'une des caractéristiques des nomades. Dans les villages situés près de la limite septentrionale des cultures, on rencontre la longue théorie des femmes portant leurs canaris sur la tête, ou le balancier sur l'épaule, dont les filets aux deux extrémités retiennent la calebasse pleine, recouverte de feuillages pour briser les rides à la surface de l'eau et pour éviter le débordement au cours du transport.

D'un autre côté convergent vers le même puits les fillettes et les femmes tout de bleu vêtues, montées sur les bourricots dont le ventre est ceinturé de l'outre *(abayogh,* pl. *ibiyagh)* encore vide. La distance à parcourir par les unes et par les autres n'est pas en cause : mais les récipients des premières ne contiennent que quatre ou cinq litres d'eau et peuvent être portés par une femme. Les outres renferment de 20 à 30 litres, et seul un animal peut en assurer la charge. L'habitude de la vie nomade et la nécessité de se déplacer avec des réserves d'eau font que même les Touaregs sédentarisés continuent à aller chercher l'eau avec des ânes dans des outres en peau.

Arrivées au puits, ou à la mare, les femmes remplissent ces récipients en utilisant parfois un entonnoir de bois. Lorsque l'outre est pleine, elles doivent unir leurs efforts pour suspendre cette lourde charge cylindrique. Les quatre pattes des peaux de l'outre sont unies deux à deux par un morceau de bois sculpté; une corde double s'y attache et passe sur le dos de l'âne, que l'on protège de chaque côté des frottements de la corde par un coussinet de bois. L'outre une fois ajustée, la femme monte sur l'animal et se dirige avec ses compagnes vers le campement. Et jour après jour, l'âne assure sa mission de pourvoyeur

d'eau, en faisant la navette entre les tentes et le point d'eau : c'est là sa tâche quotidienne chez tous les Kel Tamasheq.

Au cours des déplacements, tous les animaux porteurs sont mis à contribution. Les groupes sahéliens utilisent de nombreux bœufs sélectionnés et élevés pour le portage. Les Kel Gress et les Iullemmeden en possèdent beaucoup pour le transport de leurs bagages. Chez ces derniers, les tribus, d'*ineslemən* et d'*iklan* en sont particulièrement pourvus. L'âne est utilisé également dans les déplacements, mais seulement en complément. Plus au nord, à la limite saharienne, les Arabes utilisent exclusivement l'âne et le chameau.

Chez les Iullemmeden, bœufs porteurs et ânes reçoivent pratiquement tout le matériel, et transportent de plus les femmes et les enfants. Le chameau est avant tout un animal de selle pour les hommes, et pour les femmes riches. Ce n'est que dans les groupes qui se livrent au commerce caravanier que le chameau est utilisé comme bête de somme, chargé des bagages du campement aussi bien que de toutes les marchandises destinées à la vente.

2. LE TRANSPORT CARAVANIER

Il semble qu'il y ait chez certaines tribus une tradition commerçante, totalement absente dans d'autres groupes. On peut distinguer deux sortes de caravaniers : d'une part les Kel Aïr au sens large, c'est-à-dire aussi bien ceux qui vivent au cœur du massif de l'Aïr, comme les Kel Owey, que ceux qui ont émigré plus au sud, sous des pressions historiques plus ou moins anciennes, sans pour autant abandonner leurs traditions caravanières, comme les Kel Gress et les Itesen; d'autre part les tribus en relation avec l'Ahaggar, qui établissent des contacts entre le Sahara algérien et les marchés de la zone soudanienne, Ihaggaren et Arabes de la région d'In Abangarit.

Pour la commodité de l'exposé, on distinguera successivement le trafic local puis le transport à longue distance, inter-régional et international.

LE TRAFIC LOCAL :

En zone agricole : Au XIXe siècle, en Nigéria, la plus grande partie des transports entre villes était effectuée par les Kel Gress et les Itesen, qui se chargeaient souvent de redistribuer les produits apportés du nord par les Kel Owey. Ces derniers, qui séjournaient brièvement dans le sud, laissaient aux Kel Gress et aux Itesen le soin de transporter sur les marchés de nord-Nigéria le sel qu'ils avaient apporté à Kano. « Ils ne remontaient guère au-delà de Zinder, mais les transports entre Kano-Sokoto-Yarawa et au-delà de Burnu se faisaient le plus souvent par leur intermédiaire. Ils transportaient ainsi oignons, blé, mil et surtout les cuirs réputés qu'ils amenaient à Kano où les traitaient les artisans hausa » (BONTE, 1970 : 224). Les Kel Gress et les Itesen étaient si spécialisés qu'on faisait appel à eux comme à des déménageurs professionnels. Lorsque Zinder fut abandonné comme capitale au profit de Niamey en 1926, les chameaux touaregs participèrent à ce long déménagement : de Zinder à Tessaoua, les Kel Owey et les Imuzzurag furent les premiers convoyeurs. Puis les Kel Gress les relayèrent jusqu'à Dogon Doutchi, et là les chameaux de l'Arewa prirent le dernier relais.

Les Kel Gress et tous les Kel Tamasheq fixés dans les zones de culture de l'Ader, du Gober et du Damergou, se livrent à un commerce limité à la période où leurs chameaux pâturent dans le sud. Dans ces régions de cultures commerciales en pleine expansion, on fait appel aux chameaux pour transporter le coton ou l'arachide du champ ou du village sur les marchés. La forte densité de marchés dans cette zone qui va de la frontière nord de la Nigéria à la limite septentrionale des cultures, ne nécessite des transports que sur des distances ne dépassant guère 50 km. A partir du marché, le camion remplace désormais le chameau : il n'en est plus guère qu'un véhicule ne puisse atteindre en saison sèche.

Les bergers des Kel Gress, qui conduisent les chameaux en Nigéria du nord, dans la région de Sokoto, pendant la saison sèche, en profitent souvent pour effectuer de petits transports sur les marchés. Actuellement, dans toute la zone méridionale, le chameau ne peut concurrencer le camion que sur de

courts itinéraires sans pistes. Son rôle n'est plus que de ravitailler les marchés. Partout ailleurs il a été éliminé dans le sud.

Dans l'est du Niger, les Touaregs se livrent aussi au transport à l'époque de la traite de l'arachide : ils se rendent dans la région de Matamey, Maradi et Tessaoua. Plus à l'est encore, les Ikaskazan et les Mallamey descendent dans la région de Dungass, près de Magaria. En 1956, le prix du transport d'une charge de deux sacs était de 350 F CFA (MAILLOCHEAU, 1956).

Ce sont aussi les Touaregs qui pourvoient au ravitaillement en mil de la région d'Agadez. Des chameaux chargés de grains gagnent la capitale de l'Aïr en provenance du Damergou, et ils en reviennent avec des charges de feuilles de palmier-doum *(tageyt, Hyphaenae thebaica),* destinées à la sparterie et à la fabrication des cordages.

— *Trafic sahélien. Le rôle du sel*

Les tribus d'Iberogan qui vivent au nord des derniers contreforts de l'Ader, pas très loin des gros marchés de Barmou, In Safari et Shadawanka, et vivent surtout d'élevage, en particulier celui du petit bétail, se livrent néanmoins au commerce de la terre salée *(taferkast),* qu'il leur faut aller chercher près de Tegidda-n-tesemt, à plus de 300 km de leur lieu de nomadisation en saison sèche. Les Iberogan, comme bien d'autres tribus de l'Azawagh, participent à la « cure salée », et en saison des pluies, ils se rendent dans les plaines au nord d'In Gall. De là, les hommes partent avec des animaux porteurs pour rapporter de la terre salée. Mais en toutes saisons, de petites caravanes se rendent à Tegidda (1), à partir de leurs résidences méridionales : elles partent avec des ânes, des bœufs porteurs, et même des chameaux. C'est une caravane d'hommes seuls, qui n'emportent pas de tente. Mais ils se munissent de provisions de mil, d'un mortier, d'un pilon, et d'une marmite, car ils n'ont pas de lait pour se nourrir. Le mil est emporté pour leur seule subsistance, car ils vont chercher une terre salée qui ne s'achète pas, puisqu'elle appartient à celui qui veut bien la creuser et l'emporter. Ils resteront environ une semaine à camper dans cette plaine déserte, glacée en janvier, torride en mai ou en septembre. Car la *taferkast* demande quelque préparation. On verse de l'eau salée sur la terre qui gonfle. En séchant, de petits plaques de terre se détachent en surface. On les gratte délicatement avec un petit racloir de bois. Ces raclures de terre sont rassemblées en tas avec un balai, et mises en sacs (*takroft :* sac de nattes). Un âne peut porter deux sacs, un bœuf trois, et un chameau quatre. Lorsque tous les sacs disponibles sont remplis, la petite caravane reprend la route du sud, et la *taferkast* est vendue sur les marchés. Les Iberogan emmènent souvent pour ce commerce des animaux qui ne leur appartiennent pas : ils partagent avec les propriétaires des animaux la charge qu'ils ont rapportée. Ce commerce est d'un assez bon rapport, puisqu'il s'agit d'un produit de ramassage : un sac *(takroft)* est vendu de quatre à six cents francs au cours de l'année, mais il peut atteindre mille francs au début de la saison des pluies, alors que les nomades n'ont pas encore amorcé leur déplacement vers le nord, et que les animaux, fatigués par la chaleur, ont besoin plus qu'à toute autre période de l'année d'éléments minéraux. Les Iberogan vont renouveler leur stock plusieurs fois par an. Certains font trois voyages au cours d'une même année.

A côté de la *taferkast,* d'accès libre et gratuit, les pains de sel fabriqués à Tegidda-n-tesemt, font l'objet de commerce et de transport. Fabriqués sur les salines, ils sont entreposés sur place ou à In Gall, car les échanges ont lieu avec ces deux localités, habitées par une même communauté sédentaire, implantée en milieu nomade, et vivant d'une double activité, basée sur le sel (Tegidda) et les dattes (In Gall) (E. et S. Bernus 1972). La production de sel est interrompue pendant la saison des pluies, où les bassins salants sont noyés, et où l'humidité de l'air ne permet plus une évaporation rapide, indispensable à un bon rendement. Ainsi, à l'époque de la grande migration estivale de la cure salée, la production de sel est en sommeil. Une partie des habitants de Tegidda rejoint In Gall, et seuls restent sur place quelques dizaines de sauniers, qui écoulent à l'occasion quelques reliquats de stocks, et qui surtout surveillent les installations, pendant la période d'invasion de la région par les campements et les troupeaux venus du sud.

C'est au contraire pendant la saison sèche que les salines connaissent leur activité maximum, et que les caravanes qui viennent chercher les pains de sel donnent à la petite bourgade une certaine animation. Les pains de sel proposés sont de formes et de tailles variées : des grosses plaques parallèlipipèdiques, pouvant atteindre un mètre de long, sur 30 à 60 cm de large et de 3 à 5 cm d'épaisseur, et dont le poids peut dépasser 30 kg, appelées *afasas* (pl. *ifasasen*) ne sont exécutées qu'à la demande expresse de l'acquéreur, car elles sont coûteuses, difficiles à transporter, et fragiles. Le groupe religieux des Ijawan-

(1) Principalement autour des sources de Gélélé (à 5 km au N.-E. de Tegidda-n-tesemt).

jawaten, des environs de Tchin Tabaraden est le principal client pour cette sorte de plaque de sel. Plus petite, *cerabango* est une plaque en forme de triangle équilatéral, de 30 à 40 cm de côté, sur 3 à 4 cm d'épaisseur. Les Kel Gress en sont les principaux amateurs. Le *fagfago* est un petit parallélépipède long d'une coudée (0,75 m). La *taghlalt,* de forme comparable, mais plus petite (de la longueur d'une main), est le plus petit modèle, le plus vendu : elle est, par ses dimensions, très commode comme unité de mesure monétaire dans les échanges : vendues par paire, comme des sandales, on a coutume de les accoler deux par deux par la base. Tous ces pains sont moulés à la main, sans forme, sur une semelle de sel séché, qui sert de support.

Les prix varient surtout pour les plaques de grandes dimensions dont la taille n'est pas standard : ainsi le prix de l'*afasas* varie entre 500 et 1.000 F, celui du *cerabango* entre 100 et 200 F, celui du *fagfago* est de 50 F, et la paire de *taghlalt* coûte 15 F à Tegidda et 20 F à In Gall.

On dispose de quelques renseignements sur l'évolution des prix depuis une trentaine d'années, mais en ce qui concerne les pains de grandes tailles, les prix ne peuvent être comparés sans prudence, du fait de la variation de taille et de poids de ces pains. Par contre, la *taghlalt* montre une grande stabilité dans le poids et la dimension, comme l'a prouvé une étude statistique de près d'un millier de plaques, effectuée en 1973 (BERNUS, GOULETQUER, KLEINMANN, 1975).

Tableau 29 :
Evolution des cours du sel

Année	*afasas*	*taghlalt*
1934 (1)	12,50	0,50
1940 (2)	25	0,50 à 0,75
1962 (3)	500 - 1.000	5.
1970 (3)	500 - 1.000	15 F la paire

(Sources : (1) LAMBERT, 1934 - (2) : NICOLAS 1950 - (3) : enquêtes personnelles)

Les caravanes qui transportent le sel sont en majorité originaires du sud, mais quelques familles de sauniers se chargent d'exporter eux-mêmes une partie de leur production sur les marchés méridionaux. Les sauniers transportent parfois à dos d'âne une partie de la production des salines jusqu'à In Gall, où elle est entreposée, pour permettre aux caravaniers qui le souhaitent d'éviter le crochet jusqu'à Tegidda-n-tesemt (180 km pour l'aller et le retour), et puisqu'aussi bien la vente du sel permet d'alimenter, en mil principalement, toute la communauté sédentaire des Isawaghen, ainsi que le marché d'In Gall, où viennent s'approvisionner les nomades de la région.

Lorsque le sel est vendu à Tegidda, les caravaniers venus du sud apportent en saison sèche du mil (plus rarement du riz ou du sorgho), ainsi que diverses autres marchandises (condiments, calebasses, sandales), et remportent du sel en échange. Il n'y a pas de véritable « marché » à Tegidda, au sens institutionnel du terme. Les caravaniers s'installent au sud du village, sur un emplacement bordé d'un côté par les habitations, et ouvert sur l'immensité de la plaine. Ils déposent là leur chargement, et les chameaux sont entravés le soir; dès le lendemain, on les conduit au pâturage dans les environs. Les convoyeurs bivouaquent au milieu de leurs marchandises, et les habitants du village viennent voir ce qu'apporte la caravane, et les transactions s'amorcent : certains caravaniers ont leurs fournisseurs attitrés, d'autres achètent indifféremment à n'importe quels sauniers, et cherchent à compléter leur chargement le plus rapidement possible.

Les caravanes sont composées d'un nombre variable de chameaux, d'une dizaine à une trentaine en général, éventuellement complétées par des ânes et quelques bœufs porteurs. Le mil qu'elles apportent est conditionné sous sac de nattes pour celles qui viennent du Damergou ou du sud de l'Ader, en sacs de cuir pour celles qui viennent du pays des Iullemmeden (1). Elles apportent aussi des calebasses, des poteries, et divers condiments (gombo séché, piment). A Tegidda, une partie des transactions se fait par troc : une calebasse contre dix *taghlalt* (2), un canari pour quinze *taghlalt,* deux louches de gombo séché

(1) Sac en natte de palmier-doum : *takroft,* pl. *shikurufa.*

Sac en cuir : *asamed.* Cf. p. 224 au sujet de la répartition des sacs en nattes et en cuir.

(2) Le pluriel de *taghlalt* est *tighlalen.* Pour simplifier la lecture, il n'est pas utilisé ici.

contre un *cerabango,* pain de sel triangulaire. L'échange sel contre mil passe en général par l'intermédiaire de la monnaie, même si celle-ci n'est pas effectivement déboursée : en effet, les cours varient tout au long de l'année, et le prix du mil augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne du moment de la récolte. On se base en général sur les prix pratiqués sur le marché d'In Gall au même moment, prix qui sont majorés du montant du transport entre In Gall et Tegidda. Parfois, le mil n'est pas apporté à Tegidda : il est laissé à In Gall (où la demande est plus importante, puisque la population est plus nombreuse), et les caravaniers se présentent à Tegidda auprès des sauniers parents de leurs clients d'In Gall avec un « billet » indiquant la quantité de sel à livrer.

Tout au long du chemin, à l'aller, les caravaniers ont ramassé de la paille pour emballer les pains de sel, ainsi que du crottin de chameau pour remplir les coussinets qui protègent l'échine des animaux du frottement des bâts de bois.

Les caravaniers les plus nombreux sont des Kel Gress ou des Hawsa, mais aussi des Iullemmeden. La demande la plus importante porte sur la *taghlalt* dont les sauniers ont avantage à posséder un stock important en permanence, car si la caravane doit attendre pour compléter son chargement, le prix de vente du sel baissera proportionnellement au temps perdu. Les caravaniers venus du sud peuvent réaliser des bénéfices allant jusqu'à 5.000 F par chameau (BONTE 1970, 224).

Les sauniers les plus riches organisent parfois eux-mêmes de petites caravanes vers le sud. Il s'agit en général d'hommes jeunes, appartenant à des familles importantes, et qui, parce que leur père est toujours en vie, ne disposent pas encore de leur autonomie économique, qui n'ont pas accès aux moyens de production, et qui trouvent là une occasion de se procurer des ressources personnelles. Une famille aisée d'In Gall, qui disposait d'une dizaine de chameaux, appartenant au père et à ses fils, chargeait le neveu utérin du chef de famille, propriétaire lui-même de 5 chameaux, de ce transport : trois fois par an, la caravane se rendait dans le sud, et le convoyeur, comme c'est la tradition, disposait des bénéfices rapportés par ses propres chameaux, ainsi que d'un petit sac *(ameytal)* contenant de 20 à 30 kg de mil, pour chaque chameau convoyé. Ces voyages, qui durent environ un mois, se déroulaient en novembre, puis en janvier-février, et enfin en mai. Les bénéfices varient selon la saison, puisque le cours du mil s'élève, alors que celui du sel ne varie guère (1).

Tegidda-n-tesemt, et plus encore In Gall, sont d'un accès facile pendant onze mois de l'année : pas de longues étapes sans eau et sans pâturages. Il n'est pas nécessaire de former des caravanes importantes pour affronter le désert, ni de transporter la nourriture destinée aux animaux. Si le chameau est dans tous les cas un animal de transport utile, il n'est pas ici indispensable, et de petits convois d'ânes ou de bœufs porteurs atteignent In Gall sans difficulté. En fait, ce fut longtemps la crainte des Kel Fadey, qui nomadisent toute l'année dans la région, qui entrava ce commerce. Ils faisaient régner un climat d'insécurité aussi bien sur les habitants d'In Gall et de Tegidda que sur les caravanes qui apportaient le mil et venaient chercher le sel. Une fois la sécurité assurée, même de petits groupes composés de quelques dizaines d'ânes peuvent participer à ce courant commercial, puisque le lieu de production se trouve au cœur du pays touareg, sur les zones de parcours de tous les nomades qui se rendent à la cure salée. Il n'est pas nécessaire de former des caravanes composées d'animaux particulièrement résistants, que conduisent des guides spécialisés dans la traversée du désert, comme c'est le cas pour la *taghlamt.* On vient apporter du mil et chercher du sel, par petits groupes, à toute époque de l'année, sauf pendant la saison des pluies.

LE COMMERCE SAHARIEN

La taghlamt (2)

Elle est un terme qui désigne la caravane qui vient à dates fixes échanger le mil et les produits du sud contre le sel et les dattes du Kawar. Elle est souvent dénommée à tort *azalay,* par assimilation au terme utilisé pour la caravane qui, de Tombouctou, va chercher le sel de Taoudeni. Ce commerce est

(1) Pendant la sécheresse récente, le sel de Bilma étant devenu pratiquement inaccessible, celui de Tegidda connut une forte augmentation : la paire de *taghlalt* se vendit 30 F à Tegidda en 1974.

(2) Cf. Foucauld, 1951-52, IV : 1729 : « *aṛlam* (Aïr) : chameau de selle//le fem., *taṛlamt,* signifie par ext. « troupe de chameaux des combattants, accroupie en arrière du combat »// le fem. *taṛlamt* signifie par ext. « caravane » dans l'Aïr. cf. aussi BOURGEOT, ms. ined. à paraître, qui distingue parmi les caravanes *tagòlam* (vers Kawar, Agram, Djado), *aira* (vers pays hawsa) et *tekaref* (vers Algérie et Libye).

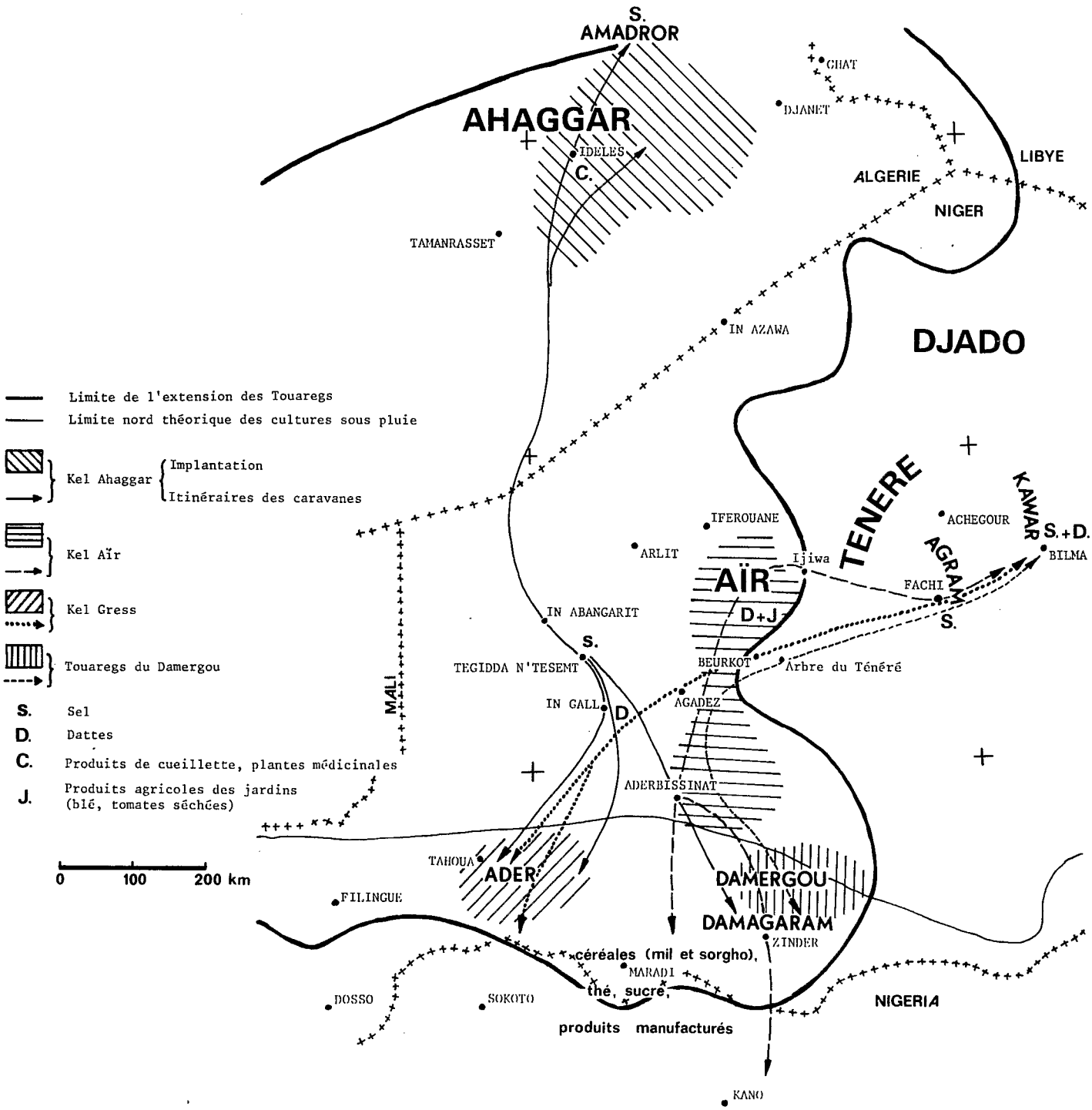

Fig. 22 : Le commerce caravanier

entièrement entre les mains des Touaregs Kel Aïr (au sens large), ceux qui y résident encore, les Kel Owey et les Kel Ferwan, comme ceux qui sont fixés dans le sud, Kel Gress et Itesen. Les Iullemmeden Kel Dinnik n'y participent pratiquement pas, à quelques exceptions près, comme les Kel Eghlal Enniger, fixés dans le nord de l'Ader aux environs de Shadawanka, ou quelques tribus de l'est de l'Azawagh, Igdalen, Isherifen ou Aït Awari, avec de très faibles effectifs (1).

L'Agram est la première étape en venant de l'Aïr sur la route du Kawar (Bilma) (voir fig. 22). Les Touaregs semblent avoir découvert ces oasis entre le XIIe et le XVe siècle. La Chronique de Kano situe entre 1451 et 1460 l'arrivée en pays hawsa des premières caravanes touarègues apportant le sel (CHAPELLE, 1957 : 109). Le Kawar, peuplé de Kanuri, se détacha très tôt de l'empire du Bornou, en raison de sa position excentrique : petite île isolée au milieu du désert, lieu géométrique de l'Aïr, du Tibesti et du Tchad, cette oasis ne pouvait qu'exciter la convoitise des nomades.

Les Tubu (2) furent les premiers à se manifester : non seulement ils exercèrent leur suzeraineté sur Bilma, mais ils s'y installèrent et se mêlèrent aux autochtones.

La découverte des salines par les Touaregs est rapportée dans de nombreuses traditions : un éleveur Itesen, du temps où ceux-ci résidaient encore dans l'Aïr, voyait chaque année ses chamelles disparaître pendant plusieurs mois. A leur retour, leurs excréments contenaient des noyaux de dattes. Il se décida à les suivre et découvrit ainsi les oasis, les salines et les palmeraies.

Les Touaregs établirent concurremment avec les Tubu leur autorité sur l'oasis, mais sans jamais s'y fixer eux-mêmes. Ils se confinèrent dans leur rôle de transporteurs et de ravitailleurs, et Barth, après son passage à Agadez en 1855, a décrit ce rôle d'intermédiaires : « Ce ne sont cependant ni les Tebou ni les Haoussa, c'est-à-dire, ni les producteurs, ni les consommateurs, qui se livrent à ce grand trafic, mais c'est un tiers qui, s'interposant, pourvoit aux besoins de ces derniers, en se créant à lui-même des moyens d'existence. Ce tiers est l'indigène des régions inhospitalières qui s'étendent entre le nord et le midi. Parcourant des espaces immenses, il se rend aux mines de sel, charge de leur produit ses centaines et ses milliers de chameaux, et faisant des trajets qui durent des mois entiers, se rend aux contrées où les habitants lui prennent volontiers son sel en l'échangeant contre du blé ou des produits de leur industrie, tant est gravé profondément dans les lois de la nature le principe de la solidarité des peuples par l'échange des productions » (BARTH, trad. Ithier, 1860-63, I, 278).

On a dit que certains Tubu, installés dans le Kawar, s'étaient mêlés aux autochtones; d'autres, plus récemment arrivés, seraient restés attachés à leurs clans d'origine. On trouvait ainsi toute une gamme de ces nomades, plus ou moins intégrés à la population de l'oasis. Leur influence était prépondérante, mais en 1777, les Touaregs, après avoir vaincu les Tubu nomades, établirent leur suzeraineté sur le Kawar. Ils obligèrent les Kanuri à remplacer les marques tubu de leurs chameaux par celles des Kel Owey. Ils fixèrent dès lors le taux des échanges à leur convenance, et tinrent les habitants de l'oasis à leur merci. Mais les uns ne pouvaient se passer des autres, et les Touaregs n'avaient pas intérêt à abuser de leurs prérogatives, pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or. Le sultan du Kawar se rendait chez celui de l'Aïr après chaque élection, et il s'en suivait des échanges de cadeaux. Mais la *taghlamt,* pendant tout le XIXe siècle, fut exposée aux rezzous des Tubu, des Arabes Uled Sliman du Kanem, et des Arabes Fezzanais. En 1835, 1849, 1860, la *taghlamt* fut attaquée et pillée. Cette caravane offrait une cible facile dans le Ténéré, à des nomades habitués à des rezzous lointains.

Les effectifs des caravanes étaient très importants au cours du XIXe siècle, et le témoignage précis de BARTH le 17 octobre 1850 à Agadez nous éclaire : « La caravane du sel des Itisan et Kel-gerès s'était rassemblée ne comptant pas moins, à ce que l'on me dit, de 10.000 chameaux... prête à partir pour les mines de sel de Bilma ». (BARTH-BERNUS 1972, 117). Les chameaux des Kel Gress et Itesen ne formant qu'une partie de la caravane, on peut penser qu'à cette époque, la caravane pouvait atteindre 20.000 chameaux. Cela explique l'importance des pertes subies au cours de ces attaques; en 1899, les Touaregs attaqués par les Tubu et les Arabes perdirent 7.000 chameaux. En 1905, la *taghlamt* fut encore pillée. (CHAPELLE 1957, 112). En 1906, nouvelle attaque des Uled Sliman, armés de fusils, et grossis des Kel Gress enfuis à l'arrivée des Français en 1901 : la caravane d'automne comptait 13.000 chameaux, et « il

---

(1) Nous avons rencontré en octobre 1965 une caravane d'une cinquantaine de chameaux des Kel Eghlal Enniger, chargés de mil et se dirigeant sur In Gall et Bilma. Pour les autres tribus Iullemmeden de la zone nomade le total des chameaux envoyés annuellement au Kawar ne doit pas dépasser la cinquantaine. Les chameaux des Iullemmeden ne sont pas dressés en vue du transport, et n'ont pas subi l'apprentissage de la marche à la file, chaque animal attaché à celui qui le précède. (Cf ch. XVI, in fine).

(2) Tubu est le nom kanuri donné à l'ensemble Teda-Daza : les Teda chameliers du nord, les Daza bouviers du sud. Les Touaregs appellent les Tubu, Ikaradan (sing. Akarada). La graphie Toubou est parfois employée.

faut ajouter la caravane de 2.000 chameaux qui a été pillée à Fachi, et celle de 3.000 chameaux environ des Kel Gress, qui, à la nouvelle de ce pillage, s'est contentée d'acheter du mauvais sel à Fachi... Il serait donc venu à Bilma, dans le quatrième trimestre de l'année 1906, 18.000 chameaux en chiffres ronds, si l'incident de Fachi n'avait pas eu lieu » (Rapport BILMA 1907).

En 1907, 500 chameaux, et en 1908, 300, sont encore razziés près de Fachi par les Arabes Uled Sliman venus du Borkou. Au début du siècle, la *taghlamt* est sans cesse menacée par l'audace croissante des nomades, et cette insécurité empêche un ravitaillement régulier du Kawar, et rend cette « navigation » à travers le désert périlleuse pour les convoyeurs, et lourde de risques pour les propriétaires.

Traditionnellement, trois caravanes joignaient annuellement Bilma. Celle d'automne, *tagharat* (1), de beaucoup la plus importante, groupant tous les chameaux montés à la cure salée, avec les groupes du sud, et qui, après avoir pris des forces aux Tegidda, partaient en général au grand rassemblement aux portes de l'Aïr (BEURKOT, TABELLOT). La seconde, ou *tuwellen,* se déroulait en saison chaude, en mars, avril et mai. La troisième, ou *amareys,* traversait le Ténéré en saison des pluies, et regagnait les pays du sud avant le retour des campements partis en cure salée.

La caravane pouvait prendre deux routes distinctes : celle du nord, par Achegour, aboutissant à Dirkou, était empruntée par les Kel Owey. Celle du sud, par l'arbre du Ténéré, Fachi et Bilma comme point d'arrivée, était suivie par les Kel Gress et les Touaregs du Damergou.

Mais pour parer à l'insécurité permanente, la protection toute symbolique, du sultan d'Agadez, représenté par le *sarki n turawa* (BARTH-BERNUS 1972; 141), était devenue insuffisante, et dès 1907, l'autorité française tenta de réglementer les caravanes : le principe de l'escorte armée fut adopté, et pour ne pas trop mettre à contribution les détachements méharistes peu nombreux, on supprima la petite caravane d'été *(tuwellen).* La route du nord, en raison de ses dangers, avait déjà été abandonnée par les Kel Owey : elle était sous la menace directe des Tubu, dont le puits d'Achegour était un point de rassemblement.

Il y eut ainsi une contraction de la caravane, dans l'espace comme dans le temps. Mais elle ne cessa de se développer en volume : elle compte, en automne 1913, 25.000 chameaux; mais en 1914 et 1915, à la suite de la grande sécheresse, le mil est absent des marchés du sud, et les Touaregs, ne pouvant apporter que peu de mil, désertent la route de Bilma. De plus, fin 1913, les chameaux arrivés à Bilma sont réquisitionnés pour constituer « la colonne du Tibesti », qui doit réduire les dissidents Tubu, auteurs de trop nombreux rezzous. Bien des chameaux ne revinrent pas, et leurs propriétaires ne furent jamais dédommagés. Cette réquisition, alliée à la disette, explique la période de désaffection, qui vit Bilma privé de ressources. Il fallut organiser de façon autoritaire une caravane en 1916, après qu'une année plus arrosée eût permis de meilleures récoltes. Mais en 1916, la *taghlamt* est attaquée au retour par les partisans de Kaosan à Tin Teboraq, à l'est d'Agadez. Jusqu'en 1920, la caravane de Bilma n'aura plus lieu. Les troupeaux de chameaux ont été décimés par la révolte, et ne sont plus en mesure de former de grandes caravanes. De plus, le souvenir cuisant de la colonne du Tibesti rend prudents les propriétaires touaregs.

En 1920, la *taghlamt* reprend régulièrement. Mais la caravane de printemps *(tuwellen)* fut supprimée de 1924 à 1929, pour éviter un surcroît de travail aux unités méharistes. A partir de 1930, la sécurité du désert est définitivement assurée, et le dernier rezzou tubu avorte en 1927. Dès lors, les transporteurs sont libres de traverser le Ténéré quand bon leur semble, et les oasis sont à nouveau ravitaillées plus régulièrement. Seule la *taghlamt* d'automne, la *tagharat,* conserva son caractère de grande caravane organisée. L'itinéraire passant par Achegour fut à nouveau parcouru par de petits groupes chameliers, pour stimuler la production du Djado. Désormais la *taghlamt* évolua selon les lois de l'offre et de la demande : entre 1934 et 1937, le développement de la production arachidière dans les circonscriptions de Zinder et de Maradi provoqua une double sollicitation auprès des transporteurs. La *taghlamt* du Kawar fut concurrencée par la caravane de l'arachide en Nigéria du nord. Mais ces fluctuations n'empêchèrent pas la *taghlamt* de progresser régulièrement, et d'atteindre en 1938 un chiffre voisin de celui de 1914 : la grande caravane d'automne compte alors 17.000 chameaux, et le mouvement caravanier annuel plus de 22.000 (PERIÉ, 1941).

Après la dernière guerre, le nombre de chameaux participant à la *taghlamt* ne cesse de croître : 25.000 chameaux en 1946, 25.454 en 1951, 24.628 en 1952, 28.518 en 1953. Mais du moment que la sécurité est assurée, ce n'est plus une caravane organisée, mais de petits convois qui se lancent dans le Ténéré sans attendre le grand rassemblement à Tabellot, dernier puits dans les contreforts de l'Aïr.

(1) Terminologie empruntée aux Kel Gress.

La caravane d'automne conservera plus longtemps son caractère traditionnel. Le départ avait lieu théoriquement le jour où la première étoile de la Grande Ourse arrive à l'aurore au niveau de l'horizon. Ce jour est fixé longtemps à l'avance par les « astronomes d'Agadez » : toutes les tribus rassemblent leurs chameaux autour des puits de Tabellot et Beurkot, et là, on fait le plein des outres et on rassemble la paille nécessaire à la nourriture des animaux pour la traversée dans les deux sens du Ténéré, et la durée du séjour à Fachi et Bilma. Cette paille est appelée *girfis (Sporobolus helvolus)* par les Touaregs. Le départ est donné par le représentant du Sultan d'Agadez, le *sarki-n-turawa,* dignitaire chargé des relations avec les étrangers, et traditionnellement préposé à l'organisation de la *taghlamt :* « Le deuxième jour après le départ, la caravane pénètre donc dans le désert, passe près de l'Arbre du Ténéré le lendemain, et atteint Fachi trois jours après (km 325). Une partie s'arrête à Fachi y séjourne cinq jours, pour effectuer les opérations, et regagne Tabellot en six jours. Le reste continue jusqu'à Bilma, et y parvient en quatre jours (km 500) » (PÉRIÉ, 1941). L'arrivée à Bilma est grandiose : 15 ou 20.000 chameaux surgissent à l'horizon. « La caravane est annoncée. Nous montons sur les terrasses, l'horizon paraît aussi net que d'habitude. Mais, du village, des chameaux partent au grand trot, et une foule de femmes endimanchées se précipite dans les ruelles, se rassemble à la sortie du ksar, et se dirige vers le Ténéré... Ces groupes courant vers le vide ont l'air de fuir une catastrophe, mais l'allégresse jaillit de leur allure et de leur voix collective. Tandis que celle-ci s'étouffe déjà dans le lointain, l'un de nous lève le bras, et, l'instant d'après, une ligne noire apparaît d'un seul coup, et barre l'horizon d'un bout à l'autre. Elle reste d'abord immobile, puis s'étale et descend à allure très lente, mais régulière et perceptible. Nous restons là une heure, à voir cette tache manger peu à peu la plaque claire des dunes... Quand précédés des tambours et danseuses déchaînées, le Tourawa et son escorte étincelante barraqueront devant le poste, de l'horizon continueront de surgir sans cesse de nouvelles files, et c'est derrière la même tache sombre que le soleil disparaîtra. Dans la nuit, le flot ne s'interrompra pas, et des retardataires arriveront encore le lendemain » (CHAPELLE 1957, 113).

Telle apparut la *taghlamt* au Commandant Chapelle en 1931 à Bilma. Jusqu'en 1939, la grande caravane d'automne resta groupée. C'est alors que pour la première fois elle se dissocia, et la discipline du départ ne fut plus respectée. Une controverse s'éleva alors entre les commandants des cercles de Bilma et d'Agadez, au sujet de l'organisation de la *taghlamt :* fallait-il maintenir le convoi groupé, ou laisser les petits groupes partir à leur gré à travers le Ténéré? Agadez désirait garder la caravane groupée, car cela soutenait le prestige du sultan, en lui permettant de conserver la haute main sur la *taghlamt,* grâce au *turawa,* qui le représentait et fixait lui-même le taux des échanges. Le commandant de Bilma préférait au contraire un ravitaillement plus régulier de ses administrés, qui facilitait la constitution de stocks de sel. C'est la position de Bilma, qui, petit à petit, l'emporta, car elle était conforme à l'évolution : les convoyeurs ne ressentaient plus la nécessité de se rassembler. S'ils connaissaient la route, ils ne désiraient plus attendre une date fixe, et préféraient atteindre les oasis dans les meilleurs délais. La position politique et idéologique du sultan d'Agadez, également, allait en s'affaiblissant, et les caravaniers ne se sentaient plus tenus de lui rendre des comptes.

Aujourd'hui, c'est par petits groupes (1) que l'on s'aventure dans le désert : ainsi les Kel Azanièrès, qui habitent Azel, à une dizaine de kilomètres au nord d'Agadez, et qui appartiennent au grand groupe des Kel Owey, partent chercher l'herbe *girfis (Sporobolus helvolus)* aux lentours de leurs campements. Puis ils gagnent Tabellot ou Berkot, les deux derniers points d'eau possibles avant le désert. Leurs chameaux sont chargés de mil acheté dans le Damergou, de sucre et d'autres objets qu'ils vont vendre. Sur le tout est arrimée la paille, tassée en bottes cubiques. Ils emportent avec eux mortier, pilon, marmite, et même du bois pour faire cuire leurs aliments. Si le bois leur fait défaut, ils utiliseront des crottes de chameaux. Chaque petit convoi a un guide qui a déjà effectué le trajet : le jour, on s'oriente plus difficilement que la nuit, où l'on peut se fixer aux étoiles. A l'aller, ils reconnaissent leur route, lorsqu'au début de la nuit, *Sati* (2), plus généralement appelée *Ashet ∂had,* « les filles de la nuit », se lève. C'est la constellation des Pléïades.

(1) La *taghlamt* par petits groupes n'est pas exempte de dangers, car des caravanes s'aventurent en saison chaude, avec parfois des guides insuffisamment aguerris. Ainsi en mai 1967, une caravane de 11 hommes et 150 chameaux, en provenance d'Aderbissinat, s'est perdue entre l'Arbre du Ténéré et Fachi. La caravane s'est alors scindée en deux, un groupe poursuivant vers Fachi, l'autre revenant sur Agadez. Un homme est mort, et les autres n'ont survécu qu'en buvant le sang des chameaux qu'ils avaient égorgés (cf. Le Figaro, 9 mai 1967).

(2) Sati, terme donné par un informateur Kel Eghazer, est sans doute hawsa.

Lorsque les Pléïades sont au firmament, *Amanar* (Orion), « le guide » en tamasheq, prend la relève, jusqu'à ce qu'il soit allé se perdre dans la voûte céleste, indiquant à la caravane l'heure du repos. Au retour, à la tombée de la nuit, *Tezzeg ulli* (Vénus), « la traite des chèvres », donne la direction de l'ouest (1), bientôt relayée par une autre étoile que nous n'avons pu identifier *(izalan* et *awi-ðhad)* « prends la nuit », qui disparaît vers minuit à l'horizon, donnant le signal de l'arrêt. C'est l'heure de barraquer, de préparer le repas, de manger et de se coucher. En général, les convoyeurs marchent devant les chameaux du lever du jour jusque vers midi. Puis ils montent les chameaux pendant les heures chaudes, jusque vers 16 ou 17 heures. A nouveau, ils mettent pied à terre, et marchent jusqu'au coucher du soleil, puis remontent enfin les chameaux pour la dernière étape nocturne. La *taghlamt* est aussi une longue marche pour les hommes qui doivent toujours songer à ménager leurs montures.

L'itinéraire emprunté aujourd'hui par la très grande majorité des Touaregs n'a pas varié, et reste le même que celui qui a déjà été cité. A partir de Tabellot-Beurkot, l'Arbre du Ténéré (2) — troisième jour — et Fachi (cinquième ou sixième jour). Pour les Touaregs du centre de l'Aïr, l'itinéraire gagne également Fachi, mais le point de départ n'est plus la vallée de Tabellot : le plein d'eau est fait aux puisards d'Ijiwa, et l'herbe est recueillie dans la vallée de Tafidet ou de Bawet, qui sont des oueds qui se perdent dans le Ténéré, et se trouvent aux alentours du 18e parallèle. D'Ijiwa, ils gagnent Fachi, où ils s'arrêtent le cinquième jour. On peut dire que la région d'Ijiwa joue pour le centre et le nord de l'Aïr le même rôle que la vallée de Tabellot pour les gens du sud. De Fachi à Bilma, ce tronc commun nécessite trois jours de voyage. A Fachi, on dépose une partie du stock de fourrage qu'on reprendra au retour, et un peu de bois de chauffe. Car à Bilma les pâturages sont quasiment inexistants; parfois on trouve à l'ouest quelques touffes de *tullult (Aristida pungens).*

Le grand courant qui vient de l'Aïr ou du sud de l'Aïr et traverse le Ténéré d'ouest en est ne doit cependant pas faire oublier un mouvement commercial sud-nord qui relie directement le Manga et le Bornu au Kawar et à l'Agram. En effet, des caravanes du Manga (Gouré) et du Kanem (N'Guigmi) gagnent le Kawar avec du mil, des bovins et des ovins, et en rapportent surtout des dattes et du sel beza presqu'exclusivement. Elles rassemblaient, aux alentours de 1940 de 1.000 à 1.500 chameaux. Il semble que ces dernières années, la part relative de cette caravane sud-nord se soit accrue.

Tableau 30 :
Nombre de chameaux de la *taghlamt* selon leur circonscription d'origine

Origine	1951	1952	1953	1970
Agadez	12.283	13.347	13.105	5.400
Tahoua	85	1.851	2.177	646
Birni n Konni	876	1.260	1.650	51
Madawa	4.770	4.766	7.183	1.746
Dakoro	2.113	1.378	1.582	635
Maradi	221	257	260	
Tanout	1.545	901	454	71
Zinder	142		76	
Gouré	1.532	474	1.483	1.426
N'Guigmi				276
TOTAL	25.454	24.628	28.518	11.071

(1) « Visible avant le lever du soleil, dernier astre à s'éteindre, avant le jour, Vénus est comme partout l'étoile du matin; mais si elle apparaît à l'ouest, premier astre allumé après le coucher du soleil, elle reçoit le nom de l'occupation du crépuscule : la traite des chèvres ». (DONAINT, 1975, 18).

(2) Le célèbre « Arbre du Ténéré », un *afagag (Acacia raddiana)* a disparu en 1972, renversé par un camion libyen. Il est aujourd'hui exposé au Musée de Niamey.

Tableau 31 :

le mouvement caravanier selon le nombre de chameaux

Années	Mvt carav. total sur Bilma	Grande *taghlamt*	Petites caravanes	Caravanes du sud
1906		13.000		
1913		25.000		
1920	4.800	3.400	790	650
1921	6.460	4.360	840	1.060
1922	7.953	6.779	529	645
1923	8.049	6.222	993	828
1924	8.570	7.570		1.000
1925	8.962	7.762		1.200
1926		7.536		
1927		9.865		
1928		10.140		
1929		10.199	1.400	
1930			1.500	
1931		10.632	3.660	
1932	11.435	8.285	2.065	1.085
1933	12.442	8.647	3.067	728
1934	15.478	11.208	2.770	1.500
1935	15.076	8.648	4.672	1.750
1936	18.803	13.209	4.624	1.330
1937	17.601	11.036	4.682	1.883
1938	21.967	16.967	3.608	1.392
1939	14.013	8.203	3.400	2.310
1940	15.244	10.844	1.600	2.800
	Nombre de chameaux venus des cercles d'Agadez et des cercles du sud			
1951	25.454			
1952	24.628			
1953	28.518			
1970	11.076			

Sources des tableaux 30 et 31 : (1) De 1906 à 1940 (sauf 1928) : Carnet monographique de Bilma, 1941.

(2) 1928 : RIOU (Lt) : l'azalay d'automne 1928, Renseignements coloniaux, n 5, mai 1929, pp. 281-285.

(3) 1951-53 : Rapport annuel du Cercle d'Agadez, 1953.

La *taghlamt* n'a cessé de progresser dans ses effectifs, pour atteindre 28.518 chameaux en 1953. Depuis cette date elle a continué comme par le passé à ravitailler Bilma et Fachi, mais aucune statistique n'a été établie. Cependant dans un rapport du sous-préfet de Bilma, à l'occasion d'une conférence de Cadres, le chiffre de 11.076 chameaux est avancé pour 1970, alors que la période de sécheresse est déjà amorcée et que le nombre d'animaux engagé dans la caravane a dû déjà diminuer très sensiblement. En 1972, la caravane fut interrompue, non pas par manque de chameaux, mais par l'impossibilité de se procurer le fourrage indispensable à la traversée du Ténéré. Le gouvernement nigérien fut donc obligé d'organiser le ravitaillement de Fachi et de Bilma par camions, et d'exporter en frêt de retour la production de sel. 250 tonnes de sel furent ainsi transportées vers le sud en 1973. En plus des camions de l'administration nigérienne, de nombreux camions Fiat, appartenant à des commerçants libyens ont pris à cette époque l'habitude de relier Bilma à Agadez. Il faudra attendre quelques années pour savoir si le camion et le chameau pourront ensemble continuer à assurer le trafic, sans que l'un des deux élimine l'autre.

— Le marché du Kawar : la taghlamt et la production de sel

La *taghlamt* s'attarde le moins possible au Kawar, car la provision de fourrage des chameaux commence déjà à s'épuiser. Les convoyeurs Touaregs sont pressés de régler leurs affaires au plus vite. Le taux des échanges était fixé avant la guerre par le *sarki n turawa,* en accord avec le chef de canton de Bilma. Autrefois, les Touaregs se comportaient un peu comme en pays conquis, et imposaient par la force leur point de vue. Aujourd'hui, le taux varie selon le jeu de l'offre et de la demande. Les charges apportées par les Touaregs contiennent surtout du mil du Damergou, du Katsena ou de l'Ader, du beurre, du sucre et du thé, des tissus et des objets manufacturés achetés sur les marchés du sud. Les Kel Aïr apportent la production de leurs jardins irrigués (tomates et oignons séchés notamment). Bien entendu les habitants des oasis cherchent avant tout à se procurer du mil, qui assurera leur subsistance tout au long de l'année. Aussi, il est généralement admis que la moitié au moins du sel doit être échangée contre du mil.

Le plus important apport de mil est celui des Kel Gress et de tous les Touaregs du sud : gros producteurs eux-mêmes, ils ont des réserves suffisantes pour charger leurs caravanes qui partent bien avant la récolte de l'année en cours : en effet, c'est dès le mois de juillet et d'août qu'elles s'ébranlent pour accompagner les campements et les troupeaux à la cure salée. Ainsi le ravitaillement de Fachi et Bilma est avant tout tributaire des Touaregs de la zone des cultures.

Les Kel Aïr, qui ne sont pas producteurs, apportent du mil qu'ils ont acheté dans le sud en allant y vendre le sel et les dattes rapportés de Bilma, ou les productions de leurs jardins, et en particulier les tomates séchées. Ils achètent également le mil à Agadez même, apporté par les Touaregs du Damergou ou du Damagaram sur le marché : il y a parfois une rupture de charge à Agadez, qui permet aux Touaregs de l'Aïr de ne pas envoyer tous leurs chameaux dans le sud. Mais ce mil est avant tout destiné à la consommation locale, et ce n'est que le surplus qui peut être envoyé à Bilma.

En principe, au début de la saison chaude, des Touaregs représentant diverses tribus se rendent au Kawar et en Agram pour estimer l'importance de la récolte de dattes : les habitants de Fachi et Bilma peuvent en retour connaître approximativement l'importance de la prochaine *taghlamt,* et c'est alors en connaissance de cause que le chef de canton de Bilma décide de la durée de l'exploitation des salines : on stockera le sel jugé utile pour la prochaine campagne. Car en échange du mil et des produits variés du sud, les habitants des oasis n'ont à offrir que leur sel et leurs dattes.

Comme tous les sels du Sahara nigérien, celui de Bilma est obtenu par évaporation. On creuse la terre pour atteindre la nappe d'eau salée ; celle-ci affleure à Fachi, alors qu'il faut aller la chercher à 2 m à Bilma. Les salines (POUVREAU 1913, GRANDIN 1951, FAURE 1963) sont formées de cratères entourés des amas de déblais entassés au fil des ans. Dans ces monticules artificiels sont creusés des silos où sont entassés les réserves de sel. Chaque entonnoir est formé d'une dizaine de trous juxtaposés. A la surface de l'eau, le sel cristallise en une mince pellicule. Deux fois par jour, comme à Tegidda, un ouvrier brise cette pellicule pour la faire déposer sur le fond. La masse pâteuse, précipitée, en cours de cristallisation, est appelée *minto.* En trois semaines, des cristaux durs ont donné naissance au *beza,* qui se dépose sur le *kow,* bloc de sel qui lui-même recouvre le sel pétrifié plus clair. On a ainsi un étagement depuis la pellicule qui fige la surface de l'eau, jusqu'à la couche profonde.

Lorsque le *beza* est formé, les sauniers pénètrent dans les salines, piétinent la couche encore molle, la rincent à l'eau salée, et la tassent sur le rebord du bassin, où l'eau peut s'égoutter. Quand le *beza* est sec, il est prêt à être consommé. Le *beza* ordinaire se présente en cristaux durs et coupants. En période de grosse chaleur, il se forme un *beza* plus mou, dont la consistance rappelle celle de la glace pilée.

La plus grande partie du *beza* est vendue en vrac. On en moule cependant dans des cuvettes de diverses tailles des pains appelés *tegama.*

La seconde production de Fachi et de Bilma, qui donne lieu à un très important commerce, est celle du pain de sel *kantu,* que les Touaregs appellent *takɔ̂st.* Ce « pain » est fait d'un mélange des dépôts du fond des salines. On y associe *minto, kow* et *kali,* ainsi que de la terre des déblais, appelée *kulgum,* qui sert de liant. La pâte obtenue est pressée dans un moule fait d'un tronc de palmier creux, ouvert dans sa partie inférieure évasée, et fermé à l'extrémité supérieure. Ce moule est renforcé par des peaux cousues. L'intérieur est tapissé d'un enduit, pour que la pâte n'adhère pas aux parois. Au bout de quelques jours, le pain sec est démoulé, et sa forme évoque un doigt immense de près d'un mètre de haut. La pâte doit être composée avec soin : si le *kulgum,* ou terre de déblais, est incorporé en quantité insuffisante, le pain a tendance à s'effriter. S'il y a trop de *kulgum,* par contre, le pain devient noir, et les acheteurs n'en veulent pas. Il faut broyer du *kali,* couche claire du fond des salines, pour éclaircir la pâte. Le *kantu* pèse de 15 à 20 kg, et mesure environ 75 cm. De cette même matière, on moule des petits pains, les *fosi,* en forme de calottes semi-sphériques.

En fait, les deux produits qui donnent lieu à un commerce très important sont les *kantu* et le *beza* en vrac. Tous les autres pains de petites dimensions sont fabriqués par les femmes, qui les vendent à leur profit. Lorsque les échanges et les achats sont terminés, elles viennent proposer leurs produits aux caravaniers, qui les achètent pour compléter leurs charges.

Le sel de Fachi est de qualité plus médiocre que celui de Bilma, aussi est-il vendu ou échangé à un taux légèrement inférieur. Parfois pourtant, ce taux est comparable, car la distance qui sépare les deux oasis compense largement la différence de qualité : jusqu'à Bilma, les chameaux sont exposés à une fatigue supplémentaire, qui peut leur être fatale, et il faut tenir compte de ce risque dans le calcul des prix.

Le taux des échanges varie au cours d'une même année : car à la *taghlamt* de printemps, la *tuwellen,* le cours est plus favorable aux Touaregs qui apportent du mil en quantité limitée, alors que le sel est abondant. A la fin de la caravane d'automne, les habitants des oasis sont plus souvent en position forte, s'ils sont déjà pourvus de mil, en face des derniers arrivés, qui ne peuvent remballer et remporter leur marchandise. Mais au cours d'une même *taghlamt,* les taux fixés changent peu : on a vu qu'autrefois c'était le *turawa* qui fixait les cours en accord avec le chef de canton de Bilma, et ces taux étaient définitifs, sauf imprévu, puisque la *taghlamt* était groupée. Aujourd'hui le *turawa* ne se déplace plus. Les taux sont donc fixés par quelques Touaregs influents et le chef de Bilma, sous le contrôle de l'autorité administrative. Mais l'échelonnement de la carvane dans le temps rend les cours sensibles aux variations de l'offre et de la demande. Une partie du mil et des produits manufacturés sont d'ailleurs destinés au poste administratif, qui intervient donc comme partie prenante dans ces transactions, et qui joue un rôle dans la fixation des cours. Parfois cependant une circonstance exceptionnelle peut brusquement faire varier les cours : « en octobre 1946, une très violente tornade s'étant abattue sur Bilma en pleine saison des échanges, et ayant fondu une grande partie du sel *beza,* celui-ci, de 75 F la charge, fut payé jusqu'à 250 F » (GRANDIN, 1951).

Les taux ont évolué au fil des années. D'après les documents disponibles, on a essayé de suivre leurs variations.

Une partie des échanges se fait par troc, et spécialement ceux qui concernent les dattes : pour du mil, elles sont échangées mesure contre mesure (ou deux contre un), à un taux qui varie selon les années, et au cours de la même année, selon que la transaction se fait pendant ou après la récolte des dattes. Le sel et le mil faisaient autrefois l'objet d'un troc comparable, mais aujourd'hui les *kantu* sont presque toujours vendus contre argent. Si le taux du troc dattes-mil a peu varié, celui du troc sel-mil a évolué davantage, ainsi que la valeur marchande du sel.

Les chameaux qui ont apporté le mil sont chargés en retour du sel et des dattes. Les Kel Gress prennent surtout des *kantu,* alors que les Kel Owey préfèrent le *beza* en vrac. Chaque chameau peut porter de 5 à 10 *kantu* selon sa force, et la charge est complétée par des *fosi* ou d'autres petits pains, parfois un sac de *beza* et un de dattes. Ainsi un chameau prend en moyenne 6 *kantu,* c'est-à-dire 90 à 100 kg, des *fosi* pesant au total de 10 à 20 kg, des dattes pour environ 30 kg, soit un total de 150 kg, sur lesquels on fixe encore des bottes de paille destinée à la nourriture des animaux. Les chameaux sont davantage chargés au retour qu'à l'aller. Les caravanes qui prennent du *beza* en vrac l'enferment dans les sacs de cuir ou les « bere » de nattes *(takroft,* pl. *shikurufa)* qui ont contenu le mil à l'aller.

Les convoyeurs, le plus souvent, ne sont pas les propriétaires des chameaux : ce sont des serviteurs que leurs maîtres rémunèrent pour ce travail. Chez les Kel Gress de Madaoua, le convoyeur a droit à un *kantu* pour chameau, quelle que soit la quantité transportée. Quant aux petits pains moulés, le serviteur a droit à la moitié de la charge de chaque animal. Mais ces pains sont de petite taille, et ne font que compléter la charge. Ceux qui transportent du *beza* en vrac ont droit à un panier par chameau convoyé. Il arrive aussi qu'un propriétaire de chameaux confie ses animaux à un convoyeur qui n'est pas son serviteur, et qui reçoit pour prix de son travail un tiers de la charge. Si l'animal meurt, le propriétaire n'est ni remboursé, ni dédommagé. Grandin signale que des chameaux arrivent à Fachi ou à Bilma trop épuisés pour reprendre la route du retour. Ils sont alors laissés sur place, jusqu'au passage de la prochaine caravane : pour prix de ce gardiennage, l'habitant de Bilma qui a accepté de surveiller l'animal reçoit « une patte de chameau », c'est-à-dire un quart. Si l'animal est conservé un an, jusqu'à la prochaine *taghlamt* d'automne, le prix est de deux pattes, c'est-à-dire la moitié de l'animal. Cela donne souvent lieu à contestations, lorsque les gardiens prétendent que l'animal est mort, et que les Touaregs croient l'avoir reconnu dans quelque caravane ou sur quelque marché.

Le sel sous forme de *kantu,* aujourd'hui acheté 35 F pièce à Bilma, est revendu par les Kel Gress 800 F dans les marchés du sud, et même 1.000 F à l'époque des premières pluies. Celui de Fachi, acheté 25 F, est vendu 5 ou 600 F. On va l'exporter jusqu'en Nigeria, dans la région de Sokoto et même de Kano.

Les dattes sont vendues au Niger, car les Touaregs prétendent que les douaniers les taxent trop lourdement pour que la vente en Nigeria soit rentable. Ainsi, dans la région de Madaoua, ils vendent un

sac en peau *(ameytal)* de dattes de Fachi 500 F, et 850 celui de dattes du Djado. L'argent gagné est en partie utilisé à l'achat de tissus, vêtements et autres articles de bazar qui complèteront les charges de mil de la prochaine *taghlamt*.

Très souvent les Touaregs vendent les *kantu* en gros à des marchands hawsa, qui sur les marchés les débitent en tranches pour la vente au détail. Vers le sud, le sel du Kawar se heurte à des rivaux : dans le Damagaram, le Katsina et l'Ader, au sel de l'Amadror. Dans les régions situées à l'ouest des précédentes et dans les marchés proches du fleuve, au sel de Taoudéni. Ces sels gemmes sont évidemment de meilleure qualité que les sels nigériens obtenus par évaporation. Mais la limite d'influence des deux productions, algérienne et malienne, n'est pas nette, et leurs aires se superposent entre elles et avec les productions de Bilma ou de Tegidda-n-tesemt dans l'ouest du Niger.

Tableau 32 :
Bilma : importations et exportations

Années	Importations	Exportations	
	Mil (en t.)	Sel (en t.)	Dattes (en t.)
1920	100		
1921	190		
1922	100		
1923	90	630	357
1924	95		
1925	102	544	464
1926	90	632	370
1927		1.029	287
1928	130	1.086	145
1929	283	1.159	429
1930	260	818	
1931	250	1.037	187
1932	418	845	254
1933	385	974	460
1934		850	450
1935		1.040	500
1936	380	1.246	550
1937	440	1.390	507
1938	673	1.700	242
1939		961	138
1940		1.150	200
1942		3.321	500
1947	231	2.237	
1948	258	3.778	
1951			
1953	588	2.346	496
1970	309	956	124
	(mil, blé, riz, maïs)		

Tableau 33 :
taux des échanges : sel

Années	Fachi	Bilma
1906		4 *kantu :* 3 mesure de mil 10 *fosi :* 1 bande de coton de 8 coudées
1912	Même prix qu'à Bilma	1 *kantu :* 1 mesure 1/2 mil ou haricot niébé 1 mesure riz ou blé 1/2 bande de coton (4 coudées) 1/20 pagne noir 1 *dembul :* 1 mesure de mil 1 *fosi :* de 1/10 à 1/5 mesure de mil 1 *tegama :* de 1/2 à 1 mesure de mil
1928	2 *kantu :* 3 kg de mil 2 *kantu :* 1 coudée étoffe blanche 3 *kantu :* 1 coudée étoffe noire 1 *kantu :* 0,50 F	3 *kantu :* 3 kg de mil (1 mesure 1/2) 2 *kantu :* 1 coudée étoffe blanche 3 *kantu :* 1 coudée étoffe noire 1 *kantu :* 0,50 F
1936	2 *kantu :* 3 mesures de mil 3 *kantu :* 1 coudée étoffe 1 *kantu :* 0,50 F	1 *kantu :* 2 mesures de mil 1/2 coudée étoffe 0,50 F
1937	2 *kantu :* 3 mesures de mil 3 *kantu :* 1 coudée étoffe 1 *kantu :* 0,50 F	1 *kantu :* 1 mesure de mil 1/2 coudée étoffe 0,50 F
1938	1 *kantu :* 1 mesure de mil 4 *kantu :* 1 coudée étoffe 1 *kantu :* 1 F	2 *kantu :* 3 mesures de mil 1 *kantu :* 1 F
1940		2 *kantu :* 3 mesures de mil 10 *fosi :* 1 mesure de mil
1963		1 *kantu :* 25 F
1964	1 *kantu :* 25 F	1 *kantu :* 35 F

N.B. - 1 mesure contient environ 2 kg de grains. Une bande de coton de 8 coudées mesure environ 4 m.

Tableau 34 :
taux des échanges : dattes

Années	Fachi	Bilma
1906		2 mesures dattes ordinaires : 1 mesure mil 1 mesure dattes choisies : 1 mesure mil
1912		3 mesures dattes : 2 mesures mil 1 mesure dattes Djado : 1 mesure mil
1928	3 mesures dattes : 2 mesures mil 2 kg dattes : 1 coudée étoffe blanche 3 kg dattes : 1 coudée étoffe noire	1 mesure dattes : 2 mesures mil 2 kg dattes : 1 coudée étoffe blanche 3 kg dattes : 2 coudées étoffe noire
1936	5 mesures dattes : 4 mesures mil	2 mesures dattes : 1 mesure mil 3 mesures dattes : 1 coudée étoffe
1937	3 mesure dattes : 2 mesures mil 3 mesures dattes : 1 coudée étoffe 1 mesure dattes : 1 F	2 mesures dattes : 1 mesure mil 4 mesures dattes : 1 coudée étoffe
1938	1 mesure dattes : 1 mesure mil 4 mesures dattes : 1 coudée étoffe 1 mesure dattes : 1 F	3 mesures dattes : 2 mesures mil
1940		3 mesures dattes : 2 mesures de mil
1963		2 mesures dattes : 1 mesure de mil 4 mesures dattes : 1 mesure riz
1964		2 mesures dattes : 1 mesure de mil 2 ou 3 mesures dattes : 1 mesure tomates séchées

Sources : 1906 : Rapport Cercle de Bilma 1907, Archives Niamey.
1912 : POUVREAU (Cap.) Monographie Bilma 1913, Archives Niamey.
1928 : RIOU (Lt), Rens. Col. 1929.
1936-37-38-40 : PERIE (Lt) Carnet monographique de Bilma 1941, Archives de Niamey.
1963 : Renseignements recueillis auprès des Kel Gress à Madaoua en mars 1964.
1964 : Renseignements recueillis auprès des Kel Gress à Tegidda-n-adrar en août 1965 et des Kel Eghazer (Kel Owey) à Azel et Tafadeq en septembre 1965.

— Bilan et avenir de la taghlamt :

En Agram et au Kawar, les Touaregs ont ainsi acquis un véritable monopole des échanges et des achats de sel et de dattes. Ce commerce reste encore très actif, et jusqu'en 1972 n'avait pas subi la concurrence du camion. Les Touaregs restaient les intermédiaires indispensables, seuls capables de ravitailler les oasiens, non seulement en mil, mais en multiples articles indispensables à la vie de sédentaires prisonniers du désert. Les contacts sont anciens et étroits, et les cours encore suffisamment rémunérateurs pour que l'aventure du Ténéré soit pour les Touaregs une source de profit qu'ils ne peuvent négliger, justifiant également l'élevage camelin tourné vers l'utilisation des animaux pour le transport caravanier.

Si l'on en juge par l'ensemble des échanges effectués à Bilma, on s'aperçoit que le volume total, des importations comme des exportations, n'a cessé de croître, ainsi que le montre le tableau 31 : de plus, le tonnage transporté a plus augmenté que le nombre des chameaux. Comme le note Bonte (1970, 215), « on tendait autrefois à limiter les marchandises transportées pour maintenir les prix, tout en épargnant les bêtes ; actuellement chacun se préoccupe de réaliser le profit maximum par chameau, et la valeur des bêtes a considérablement baissé ». Malgré des variations annuelles très sensibles, on arrive vers 1950 à des importations moyennes de 300 tonnes de mil et à des exportations moyennes de 2.000 tonnes de sel et de 400 tonnes de dattes. Le déséquilibre apparent des importations et des exportations est dû au fait que la totalité des exportations est comptabilisée, puisqu'elle ne concerne que deux produits alors que seul le mil est pris en compte dans les importations, et que le tonnage de sucre, beurre, thé, tissus, vêtements, viande séchée, etc., échappe à toute investigation. Et il ne faut pas oublier non plus qu'à l'aller la caravane transporte une charge supplémentaire de fourrage et de bois de chauffe, diminuée au moins de moitié au départ du retour.

En 1970, malgré le début de la crise due à la sécheresse, on note encore une importation de



1) Fillette juchée sur un âne chargé au cours d'un déplacement de la « cure salée ».

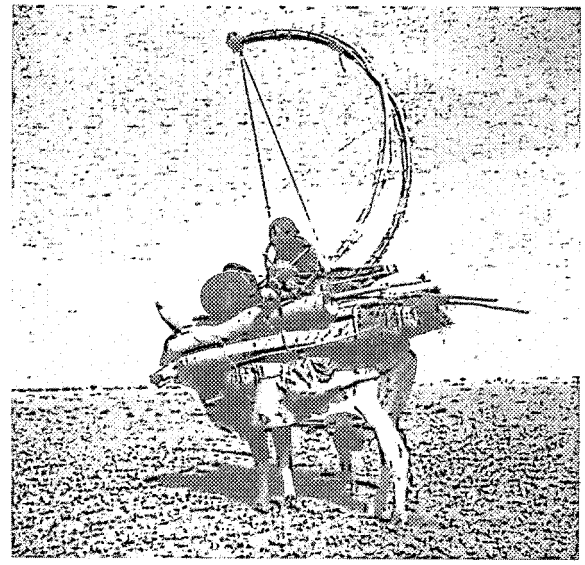

2) Bœuf porteur chargé des arceaux d'une tente en nattes (région de Marandet en août).

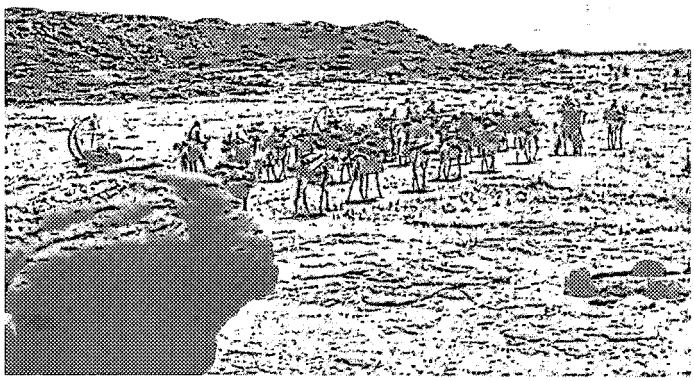

3) Déplacement d'un campement des Itesen au cours de la « cure salée » (août) aux environs de Tegidda n Adrar.

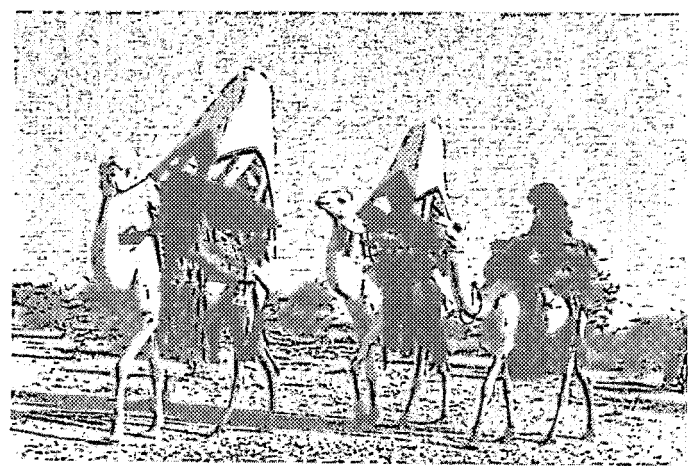

4) Palanquins des femmes Kel Eghlal oscillant sous leur poids au retour de la « cure salée » (septembre).

Planche VII - Déplacement du campement

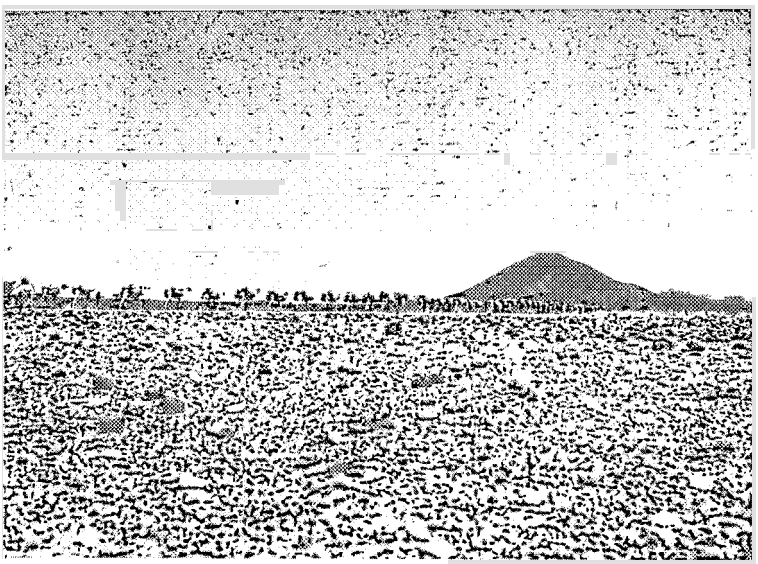

1) Caravane quittant l'Aïr en direction de Bilma.

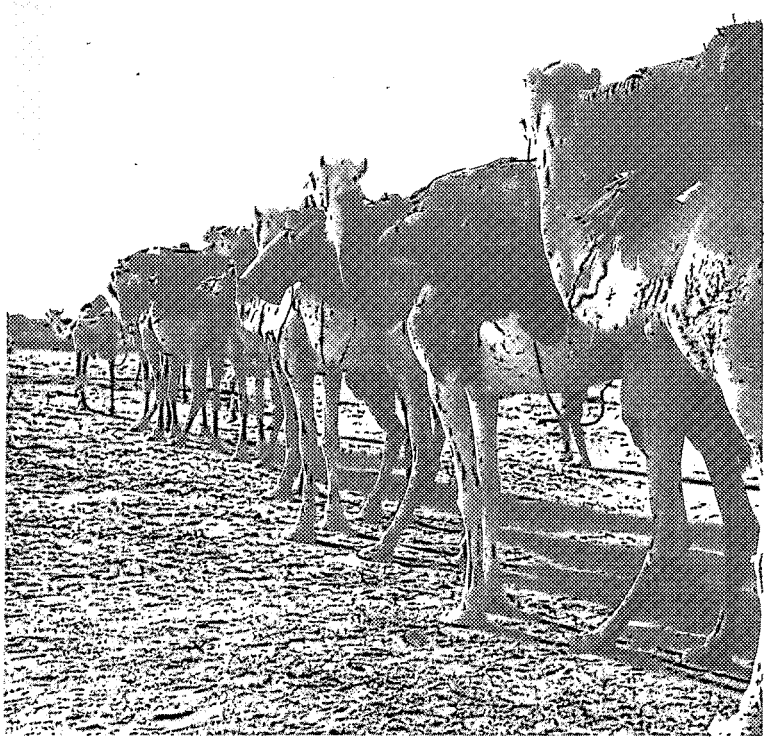

2) Caravane Kel Gress chargée de mil au départ le matin, dans la région d'Abalak au mois de juillet : elle ne gagnera Bilma qu'en septembre.

Planche VIII - Caravanes

309 tonnes de « graines » (pas seulement du mil, mais aussi blé, maïs, riz, sorgho et haricots), et une exportation de 956 tonnes de sel et de 124 tonnes de dattes. Jusqu'à ces dernières années, ce commerce se maintient et s'amplifie même, tant qu'il assure un bénéfice suffisant à des éleveurs qui ne comptabilisent pas le temps du transport. BONTE (1970, 223) calcule qu'un chameau des Kel Gress rapporte environ 7.000 F par voyage aller et retour de l'Ader à Bilma :

Mil : valeur	1.500	Vente :	3.000	Bénéfice :	1.500
Sel : achat	350	Vente :	6.000	Bénéfice	5.650
Dattes : achat	100	Vente :	500	Bénéfice :	400 F
		Total bénéfice			7.550 F

Le bénéfice est encore supérieur pour les groupes producteurs de mil, qui réservent une partie de la récolte pour le commerce, et peuvent se dispenser de l'acheter en espèces.

Ces dernières années cependant, le prix du sel a baissé sur les marchés du sud, et les marges bénéficiaires des transporteurs se sont amenuisées. Le *kantu* de Fachi, acheté 25 F et celui de Bilma 35, étaient vendus respectivement, en 1968, de 3 à 400 F pour le premier, et 500 F pour le second. Or de 1960 à 1965, on avait déjà noté une baisse du *kantu* de Bilma, passant de 1.000 à 750 F, pour atteindre 500 F en 1968. Le maintien du prix du sel dans le sud reste donc une condition de la survie de cette caravane.

L'augmentation récente des échanges commerciaux entre la Libye et le Niger semble une explication partielle de la diminution des profits pour les transporteurs caravaniers. En effet, de nombreux camions libyens exportant des produits manufacturés à bas prix, se rendent depuis quelques années sur les marchés nigériens pour acheter de la viande sur pied (moutons, notamment). Passant par Bilma à l'aller, ils y laissent une partie de leur frêt, et peuvent se charger, jusqu'à Agadez, Zinder ou Tahoua, de sel et de dattes, « faussant » en quelque sorte le marché traditionnel de la *taghlamt* et expliquant sans doute en partie la baisse enregistrée sur le cours du sel ces dernières années, par une suralimentation des marchés. La possibilité d'absorption du marché des oasis, tant en mil qu'en produits manufacturés est limitée par le nombre d'habitants. D'autre part, l'approvisionnement par le nord en objets manufacturés, le fait que les commerçants libyens ne rapportent pas au retour de mil pour alimenter les oasis, augmentent encore le déséquilibre apporté par leur intervention.

Le lieu d'implantation des transporteurs traditionnels (Aïr, Gober, Ader, Damergou, etc.), les marchés du sud et ceux du Kawar constituent les trois pôles d'un commerce triangulaire qui s'est maintenu depuis la période pré-coloniale, et a même pris une ampleur nouvelle avec la colonisation et l'indépendance. Il est difficile de faire un pronostic sur l'avenir de ce commerce et de ce transport. Sur le plan du commerce intérieur, il ne semble pas que le camion puisse dans un avenir proche remplacer le chameau, en raison du prix de revient kilométrique du camion.

La concurrence semble plus dangereuse du côté du commerce international avec la Libye, mais on ne peut encore dire si l'exportation de viande sur pied à destination de la Libye est un phénomène passager ou destiné à s'amplifier dans l'avenir. Il est cependant probable qu'après la désorganisation due à la récente sécheresse, la *taghlamt* va reprendre pour un temps encore, car elle reste la condition de la vie des oasis, et la justification de l'élevage camelin touareg.

LES LIAISONS AHAGGAR-NIGER (tekarfeyen - sing. tekaref)

Ces liaisons sont effectuées en premier lieu par les Kel Ahaggar vivant dans le massif central saharien. Cette caravane traditionnelle a pour but de ravitailler en mil l'Ahaggar dont les habitants sont très attachés à cette céréale soudanienne qui constitue l'une des bases de leur alimentation. Il s'agit de petites caravanes qui groupent les chameaux d'un campement ou d'une fraction de tribu : il n'existe pas de départ général groupé comme dans le cas de la *taghlamt*. Celui qui a pu rassembler un nombre suffisant de montures (de 15 à 50, rarement plus de 100), quitte son campement au moment où il est prêt. Presque toutes les tribus de l'Ahaggar se livraient à ce commerce. En général, au printemps ou au début de l'été, un homme d'un campement qui veut se rendre dans le sud, part chercher du sel dans l'Amadror. Les tribus qui nomadisent au sud ou à l'est de Tamanrasset, les Adju-n-Tehele ou les Iklan-n-tawshit, mettent un mois pour se rendre aux salines, découper les plaques de sel et les rapporter au campement. Le sel est alors entreposé dans des grottes à l'abri des pluies estivales. Certains ne se rendent dans l'Amadror qu'au début du mois de septembre, et partent aussitôt après vers le sud.

Beaucoup de caravaniers complètent leur chargement en sel par des sacs de plantes médicinales ou aromatiques cueillies et séchées sur place et qui ne poussent pas dans les zones méridionales, mais dont les vertus sont bien connues et l'usage très répandu. Il s'agit notamment de *taharadjele (Artemisia judaica ssp. sahariensis),* que l'on coupe, puis que l'on fait sécher sur une bâche maintenue tendue par des

pierres. Ensuite on la bat pour isoler les feuilles sèches qui sont mises en sacs. Nous avons pu observer un campement d'Adju-n-Tehele, à 50 km à l'est de Tamanrasset, préparant *taharadjele* en mai 1970, en vue du départ de septembre. Les feuilles séchées sont mises à infuser dans le thé; elles donnent un arôme agréable, font oublier la menthe, beaucoup plus rare, calment les maux de ventre et protègent contre les maléfices des génies. *Tegurq (Artemisia campestris)* possède des feuilles qui activent la circulation du sang, et que l'on donne dans la « boule » aux femmes enceintes ou récemment accouchées. *Tefiltast (Myrtus nivelli)* est un arbre dont les feuilles sont exportées par sacs entiers et servent à soigner, en infusion ou incorporées dans la nourriture, diarrhée et blennoragie. Ces plantes médicinales, nous les avons vues aux deux extrémités de la chaîne, sur les lieux de ramassage, et sur les marchés nigériens, où elles sont vendues par des commerçants souvent d'origine hawsa. Les nigériens, qui font grand usage de ces plantes, et connaissent parfaitement leurs utilisations, ignorent souvent leur lieu d'origine, car les mêmes commerçants vendent des produits végétaux aussi bien sahariens que forestiers.

Les barres de sel qui ont été taillées à l'herminette pèsent jusqu'à 90 kg chacune, et un chameau est lourdement chargé avec deux barres qui se font contrepoids de chaque côté de l'animal. Au-dessus, on peut compléter le chargement, le cas échéant, avec des demi-barres, et des sacs de feuilles aromatiques séchées. On ne peut charger les chameaux avec ces seuls sacs, car ils sont, dit-on, incommodés par l'odeur trop pénétrante de ces plantes.

Les départs ont lieu en général en septembre ou en octobre. Les Adju-n-Tehle rassemblent au puits d'Anfid, à 10 km au sud de Tamanrasset. Les caravanes se dirigent soit sur le Damergou, soit plus à l'ouest vers la région de Tahoua et les riches vallées de l'Ader Dutshi. Les campements que nous avons visités en 1970 envoyaient leurs chameaux dans le Damergou. La caravane se dirige sur In Atay, In Gezzam, laisse à l'ouest In Abangarit, et par le forage artésien d'In jitan, gagne le Damergou et les marchés de Tanout, Belbeji, et Gougawa. Certaines années, si les cours sont favorables, les caravanes vont jusqu'à Damagaram (Zinder). Ceux qui préfèrent la région de Tahoua, soit que les cours y soient plus favorables, soit qu'ils suivent un itinéraire familier vers des marchés auxquels ils sont habitués, prennent à partir d'In Abangarit une route à l'ouest de la précédente, et passent à Tegidda-n-tesemt et à In Gall.

Au retour, ils apportent non seulement du mil, mais aussi du sorgho, plus abondant et moins cher que dans le Damergou. Ils se rendent sur les grands marchés de Barmou, Shadawanka et Tahoua.

Un troisième itinéraire, emprunté par les caravanes qui relient directement les salines de l'Amadror aux marchés soudaniens, sans arrêt au campement d'origine, passe à travers le massif de l'Aïr par Tin Tarabin. In Azawa et Agadez.

Le voyage aller dure environ un mois et demi, avec souvent un arrêt dans les campements Kel Ahaggar qui résident en permanence dans le Tamesna (région d'In Abangarit). On y remplace les montures fatiguées, on s'informe du taux des échanges sel-mil sur les différents marchés, et on décide en conséquence de la direction à prendre. Le séjour au pays du mil dure de 15 jours à un mois. Il ne faut pas trop se presser, ne pas céder aux premières offres, prospecter tous les marchés des environs.

En 1969, d'après les renseignements fournis par des caravaniers des tribus Iklan-n-tawshit, Adju-n-Tehele et Aït Loaïen, les cours étaient les suivants :

— une charge de sel apportée par un chameau se vendait de 2.500 à 3.000 F CFA;

— une charge de mil rapportée par un chameau s'achetait de 1.200 à 1.500 F CFA. Le taux de l'échange se situait donc aux environs de un contre deux;

— au détail, le sel en morceaux, vendu en vrac, avec comme mesure l'assiette de cuivre *(tamenast)* suspendue au cou du chameau, avait pour taux d'échange une mesure de sel contre six ou sept de mil. L'herbe *taharadjele* complément de la charge du chameau, était vendue, à la même époque, 1.750 F CFA le sac.

Au retour, en plus du mil, de nombreux objets de l'artisanat nigérien sont rapportés : cuillers en bois, sandales, voiles de tête teints à l'indigo *(allesho),* selles de chameau à pommeau en croix, etc.

Le retour dure aussi environ un mois et demi, et la caravane se retrouve dans son campement fin janvier ou courant février. Le mil est alors engrangé dans de petits greniers cachés dans la montagne. Ces greniers *(taghazana)* cylindriques sont faits de pierres jointes par de l'argile, et placés sur des surfaces rocheuses. Le grain est introduit par un orifice sommital refermé ensuite. On va chercher le mil au fur et à mesure des besoins, par une ouverture appelée *imi n taghazana,* « la bouche du grenier », pratiquée à la base de l'édifice, et fermée avec des chiffons et une pierre.

Cette caravane, décrite ici telle qu'elle a pu être observée en 1970, connaît actuellement une régression importante. Le terme de l'échange sel-mil n'a cessé de se détériorer au détriment des Kel Ahaggar, comme l'a bien montré Régnier (1961 : 249). Le taux traditionnel, variant entre 6 et 10 charges de mil pour une de sel avait encore cours entre 1945 et 1950. Depuis, il avait régulièrement baissé :

1955	5
1956	3 à 4
1957	2,5
1959	2 à 1,5
1960	1,5 à 1,2
1961	1

et en 1969, d'après notre propre enquête, 1 à 2.

Ce commerce a pratiquement été interrompu pendant la période de sécheresse récente, et il est difficile de dire s'il pourra reprendre, et dans quelles conditions. Avec la parité de change, le commerce n'offre pas une rétribution suffisante pour les caravaniers. Avec le taux d'un à deux, le bénéfice peut permettre le maintien de la caravane.

Des obstacles nouveaux constituent néanmoins une menace pour la pérennité de tels échanges. Le fait que la caravane franchisse une frontière oblige les Kel Ahaggar à affronter deux législations différentes. L'Algérie impose l'obtention de laisser-passer, délivrés à la Sous-Préfecture de Tamanrasset pour tous les éleveurs qui veulent aller vendre le sel sur les marchés nigériens ou maliens. Les Etats exportateurs de mil, dans les années de disette, contingentent les exportations, surtout en ce qui concerne les transporteurs venus d'Algérie. Les camions, enfin, relient facilement Tamanrasset à Tahoua ou Tanout, et peuvent, les bonnes années, charger des quantités importantes de mil. Enfin, les postes de douanes nigériens, bien que le plus souvent ignorés par les caravaniers, réclament un droit sur les importations de sel (MUSEUR 1975, 143).

Il n'en reste pas moins que ce commerce caravanier, basé sur un produit, le sel, qui n'est pas acheté, mais exploité, débité directement dans le sol, permet d'alimenter des campements dispersés dans une région immense, et évite à ses habitants de lourdes dépenses sur le marché de Tamanrasset. Il contribue à perpétuer des habitudes qui font du mil l'aliment de base des Touaregs sahariens.

La grande différence entre cette caravane et la *taghlamt* de Bilma vient du fait que cette dernière est pratiquée par des commerçants transporteurs, vivant dans les pays producteurs de céréales, alors que la première vise presqu'exclusivement à assurer la subsistance de pasteurs dépourvus de ressources agricoles : elle ne commercialise pas un surplus, elle rapporte les céréales indispensables à la survie du groupe.

Les liaisons Niger-Ahaggar

Les Touaregs nigériens, à partir de leurs ports d'attache sahéliens, se rendent dans l'Ahaggar par un mouvement symétrique. Mais contrairement aux Kel Ahaggar dont la plupart des tribus envoyaient des éléments vers le sud, les nigériens participant à ce commrce saharien appartiennent seulement à quelques tribus à traditions caravanières anciennes : les Kel Owey et les Kel Aïr en général, et des groupes arabes inféodés aux Touaregs (Kunta, Daramshaka, Taggat, Eddès). Les premiers prennent la route de l'Aïr par Iferouane et In Azawa, les autres passent par In Abangarit et In Gezzam. Ce sont de petites caravanes qui vont vendre des animaux à Tamanrasset, chameaux, moutons et chèvres. Les petits animaux sont parfois transportés en camion. Avec l'argent gagné, les caravaniers achètent du tabac, du thé, du sucre, des dattes, des couvertures, des burnous, de la quincaillerie, qu'ils revendent dans les campements.

Ces caravanes vers le nord se doublent de caravanes vers le sud, où les hommes vont vendre à Tahoua ou dans le Damergou des vaches ou des moutons pour se ravitailler en mil. Ainsi à partir de campements nomadisant à la limite de la zone saharienne, les hommes se déplacent à la fois vers le nord et vers le sud pour y vendre des animaux.

Le trafic avec l'Ahaggar est donc le fait presqu'exclusif des tribus installées aux frontières du Sahara, dans les plaines du Tamesna et du nord de l'Azawagh. C'est à chameau que les hommes se rendent aux marchés, mais vers le nord le camion est emprunté de plus en plus souvent. Dans ce cas, il s'agit de transport effectué à titre individuel, et qui a pour but de ravitailler et d'alimenter des campements isolés dans cette zone marginale, à égale distance entre les oasis sahariennes et les marchés de céréales soudanais.

Quant au trafic caravanier traditionnel qui reliait le Soudan et l'Aïr aux oasis de Ghât, Ghadamès et Murzuk, en Libye, et qui étaient partiellement aux mains des Touaregs Ajjer et des Tinilkum de la

région de Murzuk (cf. BARTH, 1965, I), il était en déclin depuis le début du siècle, et surtout depuis la fin de la rébellion de 1916-1917.

Depuis quelques années, on note une forte demande libyenne en main-d'œuvre aussi bien qu'en bétail sur pied destiné à l'abattage. De nombreux camions libyens sont équipés pour le transport du petit bétail, et des acheteurs confient à des bergers salariés le soin de convoyer les troupeaux de chameaux constitués dans l'Aïr ou dans l'Azawagh. Si les exportations d'ovins sont partiellement contrôlées au passage de la frontière, celles de chameaux échappent le plus souvent à toute vérification (cf. chap. XV). Les exportations d'animaux hors du Niger furent interdites au cours de la sécheresse récente, mais l'attrait de la Libye est demeuré puissant. Souvent les bergers convoyeurs trouvent un emploi temporaire dans l'oasis — centre administratif de Sebha — et ne reviennent au Niger que plusieurs mois plus tard avec des objets manufacturés tels que postes radio ou magnétophones à cassettes, fort prisés de nos jours dans les campements toauregs.

L'élevage touareg n'a donc pas pour unique vocation de nourrir les hommes par son lait, et à l'occasion par sa viande. Ni non plus de donner, grâce au cuir, les matériaux indispensables pour l'habitat, le vêtement, les récipients. Il doit aussi permettre le déplacement du campement, avec ses lourds impedimenta, et rendre possible une mobilité dont il est l'une des causes premières.

Le croît du troupeau permet de plus la vente d'animaux et apporte le numéraire indispensable pour le paiement de l'impôt et l'achat des céréales, du thé, du sucre et des vêtements. Enfin le chameau, pour certains groupes, est le moyen de se rendre sur les marchés lointains, et de se livrer à une activité de commerçants caravaniers. Les éleveurs deviennent alors des transporteurs, qui effectuent des liaisons commerciales entre deux zones complémentaires. Le chameau reste le véhicule le plus souple et le mieux adapté pour ces échanges à longue portée, tout comme pour certains transports de faible amplitude, autour des marchés du sud. Il existe donc, encore aujourd'hui, un élevage qui a pour but d'offrir des animaux de bât solides, pouvant effectuer des liaisons lointaines et renouvelées à travers le Sahara. L'élevage touareg, dans les groupes de l'Aïr, a une vocation qui n'est pas seulement de permettre aux hommes de subsister. Il est aussi source de profit, par les animaux servant de véhicule au commerce, et pouvant s'éloigner pendant d'assez longues périodes de leur campement-port d'attache. Cette utilisation du chameau reste encore valable, bien qu'elle soit menacée par le camion, et d'une façon plus générale par le processus d'industrialisation en cours, et sensible aux crises récentes résultant de la sécheresse. Une interruption temporaire de la caravane pourrait finir par rompre les liens traditionnels établis entre transporteurs et producteurs de sel. Le mil pourrait, théoriquement, être transporté par camions, mais l'expérience des années de sécheresse a montré que ce moyen moderne n'était pas lui non plus à l'abri des problèmes posés par la crise : parc automobile insuffisant pour assurer le ravitaillement sur toute la surface du territoire nigérien, réseau routier impraticable pendant la saison des pluies, prix de revient trop élevé en définitive de ce mode de transport. Il serait donc sage, dans l'état actuel de l'économie nigérienne, de continuer et d'encourager l'élevage camelin destiné au transport caravanier, qui seul offre la possibilité de se déplacer partout à travers le pays, pour un prix de revient nettement concurrentiel. Mais en dernier ressort, c'est la conjoncture économique générale de l'Afrique qui décidera de l'avenir de ces caravanes.

Si malgré la concurrence du sel marin importé par la côte, les Kel Tamasheq et les Peuls restent très attachés au sel saharien, ce n'est pas seulement pour des raisons de sapidité. Il est remarquable de noter la grande diversité de sels trouvés sur les marchés, provenant de Taoudéni, de l'Amadror, de Bilma ou de Tegidda n tesemt, possédant chacun des vertus spécifiques. Celui de l'Amadror est devenu rare, celui de Taoudéni n'est pas présent sur tous les marchés, alors qu'ils passaient l'un et l'autre pour les meilleurs, et pour posséder de plus des vertus curatives pour les maux de ventre des animaux. Le sel de Tegidda est très apprécié pour l'alimentation humaine, plus que celui de Bilma surtout réservé aux animaux, mais il manque parfois, et il arrive aux Kel Tamasheq d'en être réduits au sel marin industriel. Ils ont alors remarqué l'apparition de l'héméralopie, maladie qui se manifeste par une baisse de l'acuité visuelle, surtout le soir et la nuit.

Les éleveurs signalent aussi l'apparition de l'héméralopie *(dəmdəmi)* chez les animaux qui ont abandonné la pratique de la nomadisation estivale ou cure salée. Ces diverses raisons peuvent contribuer au maintien de l'exploitation et du commerce du sel saharo-sahélien, ainsi qu'à la pratique de la nomadisation vers les terres salées de la bordure saharienne.

C. Les ressources non liées à l'élevage

CHAPITRE XII :

L'UTILISATION DES RESSOURCES SPONTANÉES

En dehors de ressources agricoles limitées et bien souvent marginales, la zone pastorale possède des richesses spontanées dont les nomades tirent directement ou indirectement des moyens d'existence. Les possibilités offertes par le milieu sont essentiellement utilisées par les éleveurs touaregs pour leur alimentation, mais aussi pour la fabrication de matériaux indispensables à leur vie quotidienne ou encore dans le recours à une riche pharmacopée. Si les végétaux sont surtout mis à contribution, le domaine animal comme le minéral sont également largement utilisés.

1. LES RESSOURCES VÉGÉTALES

Parmi les ressources végétales spontanées, on doit mentionner le potentiel fourrager dont l'exploitation par le troupeau donne au pays touareg sa vocation pastorale; ces ressources, qui permettent aux hommes de vivre en zone aride, ont déjà été évoquées dans les chapitres précédents concernant les pâturages et l'élevage et elles ne sont rappellées ici que pour mémoire.

Le ramassage des produits végétaux peut être défini comme une cueillette dans la mesure où ce terme n'évoque pas un grapillage occasionnel. On doit en effet distinguer certaines cueillettes au jour le jour qui sont principalement le fait des enfants (les baies sauvages par exemple), des véritables récoltes effectuées collectivement et dont le produit est conservé et parfois ensilé. Si les premières apportent un complément utile, les secondes peuvent parfois fournir pendant plusieurs mois la base de l'alimentation d'une famille ou d'un campement.

Les récoltes de graines sauvages sont particulièrement développées chez les nomades de la zone sahélienne. Elles peuvent constituer de véritables moissons qui permettent d'éviter l'achat de mil, ou du moins de le limiter. Ainsi, au XIXe siècle, la confédération des Iullemmeden Kel Dinnik était en lutte constante avec celle des Kel Gress vivant plus au sud, à qui elle contestait la domination de la fertile région de l'Ader Doutchi, riche productrice de mil et de sorgho. Les Kel Gress empêchant les Iullemmeden de venir recueillir leur part de céréales, on rapporte que l'amenokal Musa ag Bodal réunit de nombreuses captives et leur fit récolter des graines sauvages. Celles-ci furent enfermées dans de grands sacs en cuir et expédiées au chef Kel Gress pour lui signifier que les Iullemmeden pouvaient parfaitement se passer de mil ou de sorgho puisque la moisson dépassait les besoins propres de la confédération.

Cette tradition met en évidence deux faits caractéristiques d'une telle récolte chez les nomades de la zone sahélienne : son importance, au siècle dernier, permettait en bonne année de se passer des céréales cultivées ; en second lieu, elle est le fait des classes serviles, et parmi elles, surtout des femmes.

— *Les techniques de récolte :*

Les techniques varient en fonction de la variété des graines, mais aussi en fonction de l'époque de la récolte. La récolte sur pied est réalisée en fin de saison des pluies lorsque le vent sec n'a pas encore dispersé les graines sur le sol. Deux procédés peuvent être utilisés : le ramassage à la main (1) en pressant les épis entre les doigts pour les égrainer au-dessus d'un récipient. Le ramassage au panier, récipient à claire-voie et à fond plein (2) en forme de cloche tenu par une anse et balancé à bout de bras dans un mouvement pendulaire. Les graines pénètrent par les côtés et se rassemblent au fond. Cette récolte s'effectue souvent tôt le matin pour que l'herbe soit encore imprégnée de rosée et que les graines alourdies tombent dans le panier sans s'envoler.

La récolte au sol par balayage (3) est sans doute la technique la plus utilisée par les nomades, du fait qu'elle peut se poursuivre tout au long de la saison sèche, alors que la récolte sur pied ne peut s'effectuer que pendant les seuls mois de septembre et d'octobre. Ces deux méthodes peuvent d'ailleurs être successivement utilisées au fil des mois. Le balayage s'effectue avec un balai de branchages emmanchés sur un long bâton ou au petit balai (4) fait d'une touffe de paille (5) sembable à celui utilisé pour nettoyer l'intérieur de la tente ou ses abords. Pour chaque variété de graines cependant, les techniques varient et s'adaptent. On peut distinguer celles qui donnent traditionnellement lieu à de grandes récoltes, de celles recueillies en complément pour les périodes de soudure ou de famine.

— *Graines donnant lieu à de grandes récoltes :*

Les Kel Tamasheq désignent sous le vocable d'*ishiban* (pluriel sans singulier) un certain nombre de plantes très appréciées, appartenant à diverses variétés de graminées. Pareillement, les Tchadiens appellent du nom arabe « *kreb* » de nombreuses espèces graminéennes servant de substitut aux céréales (TUBIANA, 1969 : 58 et CREAC'H 1949 : 291).

Les *ishiban* comportent les principales graminées suivantes :

— *Asghal (Panicum laetum),* la plus appréciée, que l'on récolte dans les vallées et les zones temporairement inondées.

— *Akasof (Echinochloa colonum)* que l'on trouve sur les terrains plus secs et mieux égouttés.

— *Idombisan (Echinochloa colonum)* sur les terrains sableux.

— *Tegabart (Brachiara lata)* aux abords des bas-fonds inondés.

— *Tajit (Eragrostis spp)* aux graines rouges, également dans les terrains humides.

— *Uriamum, Safari, Shiggezal,* autres variétés citées par les Kel Tamasheq, la dernière poussant sur les dunes.

Les *ishiban* peuvent être récoltés au panier comme au balai : dans ce dernier cas, on dégage la place, en coupant la paille au couteau ou à l'épée (6) ou en la brûlant. Le balayage peut être effectué soit par les femmes au moyen du petit balai, soit par les hommes, avec un grand balai (7), dont la tête, faite d'un buisson effeuillé, est fixée au manche par une cordelette de cuir. Les graines sont rassemblées par petits tas, mêlées aux cailloux, au sable et à bien d'autres corps étrangers. Les graines récoltées sur pied (8) sont beaucoup plus propres que celles ramassées au sol (9), et, de ce fait, peuvent être vendues à

(1) *Arasab :* fait de presser avec la main l'épis pour en extraire les graines.

(2) *Ekayankay :* panier fait des racines du *tazzeyt (Acacia laeta).*

(3) *Afarad :* le fait de balayer.

(4) *Azor :* petit balai fait de paille d'*afazo.*

(5) *Afazo : (Panicum turgidum)* ou *teberemt (Cymbopogon schoenanthus).*

(6) *Aghatas :* fait de couper.

(7) *Daji :* terminologie des Kel Tamasheq de la région d'Ayorou.

(8) *Ewet.*

(9) *Ishiban win afarad : Ishiban* du balayage.

meilleur prix. Celles récoltées après brûlage de la paille ont un goût particulier. Il existe donc pour le consommateur des différences qui tiennent, non seulement aux variétés des graminées récoltées, mais aussi à la manière dont on a procédé au ramassage.

Lorsque les femmes vont ramasser autour des tentes les graines qui serviront au repas du jour, elles ne sont pas accompagnées des hommes; elles battent ensuite le produit de leur cueillette directement dans le mortier. Si, par contre, on procède à une récolte collective, dont le produit doit être ensilé en vue d'une longue conservation, les graines sont amassées sur une aire bien propre de terre argileuse, nue et dammée, et sont battues en commun par les hommes et par les femmes avec un lourd pilon (1), fait d'un long manche à la base élargie à la section du tronc dans lequel il a été taillé.

Au battage (2), succède une série de vannages (3), travail exclusivement féminin. Debout, assise, chaque vannage à un but précis : éliminer successivement les éléments plus légers et plus lourds que les graines que l'on cherche à isoler (cf BERNUS, 1967 : 51).

Ces séries de vannage doivent être recommencées jusqu'à épuisement du tas balayé. La récolte peut alors être engrangée; si elle est peu abondante, on se contente de la mettre dans un grand sac en cuir; si elle est importante, elle est ensilée dans la terre, dans des trous à l'orifice étroit qui s'évasent dans le fond (4); parfois on y allume un feu pour éliminer les termites. Le silo est ensuite refermé et son emplacement est marqué par une branche ou une pierre; il est souvent creusé sur l'emplacement même de la récolte. Les Kel Tamasheq méridionaux, qui cultivent et construisent des paillottes aux abords de leurs champs, préfèrent abriter leurs récoltes dans des petits greniers cylindriques en banco (5). Enfin, là où la roche apparaît en plaques horizontales, on peut répandre les graines à leur surface : on les recouvre de paille fixée par des pierres (6).

Le *cram-cram (Cenchrus biflorus),* dont le nom évoque la graine accrocheuse qui se fixe dans les vêtements et dont les fines épines pénètrent dans la peau, possède plusieurs noms en Tamasheq (7).

Le *cram-cram* commence lorsque le Sahara finit; il est la plante témoin de la zone sahélienne que les explorateurs, venus du nord, ont tous remarquée pour les désagréments qu'elle leur causait. C'est Henri BARTH, le 8 octobre 1850, qui, après avoir quitté Aouderas, se dirige sur Agadez : « Ici aussi je commençai pour la première fois à faire connaissance avec la nature quelque peu incommodante de *Karengia* (8) *Pennisetum distichum* (9) qui, avec la fourmi, est pour le voyageur en Afrique Centrale le plus grand et le plus constant inconvénient. Il était juste mûr, et les petites graines acérées se collaient à toutes les parties de mes vêtements. Il est absolument nécessaire d'avoir toujours sous la main de petites pinces, pour enlever de ses doigts les petites aiguilles qui, si on les laisse dans la peau, provoquent des infections. Même le plus errant des nomades n'est jamais dépourvu d'un tel instrument. Mais ce n'est pas une plante inutile, car, en plus d'être un fourrage très nourrissant pour le bétail, elle fournit même à l'homme un aliment assez peu substantiel, mais non sans goût. Beaucoup de Touaregs, depuis le Bornou jusqu'à Tombouctou, vivent plus ou moins des graines du *Pennisetum distichum,* qu'ils appellent

---

(1) *Diringi :* pilon à la base élargie.

(2) *Abaki :* fait de battre au sol les *ishiban* avec un pilon *diringi.*

(3) *Etawel :* pl. *itulan* et *teseyt,* pl. *tiseyen,* Van.
Azezer : Vannage debout pour éliminer les résidus légers.
Anawad ou *Atulumtulumt :* Vannage assis donnant un mouvement tournant horizontal au récipient.
Asuturori : mouvement vannage par un mouvement alternatif saccadé.
Asatab : vannage en remuant le van de bas en haut, cf. FOUCAULD (IV : 1868).
Esteb : vanner en faisant sauter légèrement le van de bas en haut (suite des notes pages suivantes).

(4) *Egande,* pl. *Igandan :* Silo souterrain. Le même terme est utilisé dans l'*Ahaggar, egend,* pl. *igenden* (FOUCAULD 1 : 459).

(5) *Tegandawt,* pl. *Tigandewe.*

(6) *Tederest :* grenier naturel sur rocher.

(7) *Cenchrus biflorus,* communément appelé *cram-cram,* reçoit plusieurs noms selon la partie désignée ou la période de l'année. La plante verte en saison des pluies est dite : *Tawjaq;* la plante sèche *Arar* ou *Takana.* Les graines sont appelées *Wejjeg.* ou *Wezzeg.*

(8) *Karengia :* nom hawsa du *cram-cram.*

(9) BARTH fait une erreur, le *cram-cram* a pour nom scientifique *Cenchrus biflorus.*

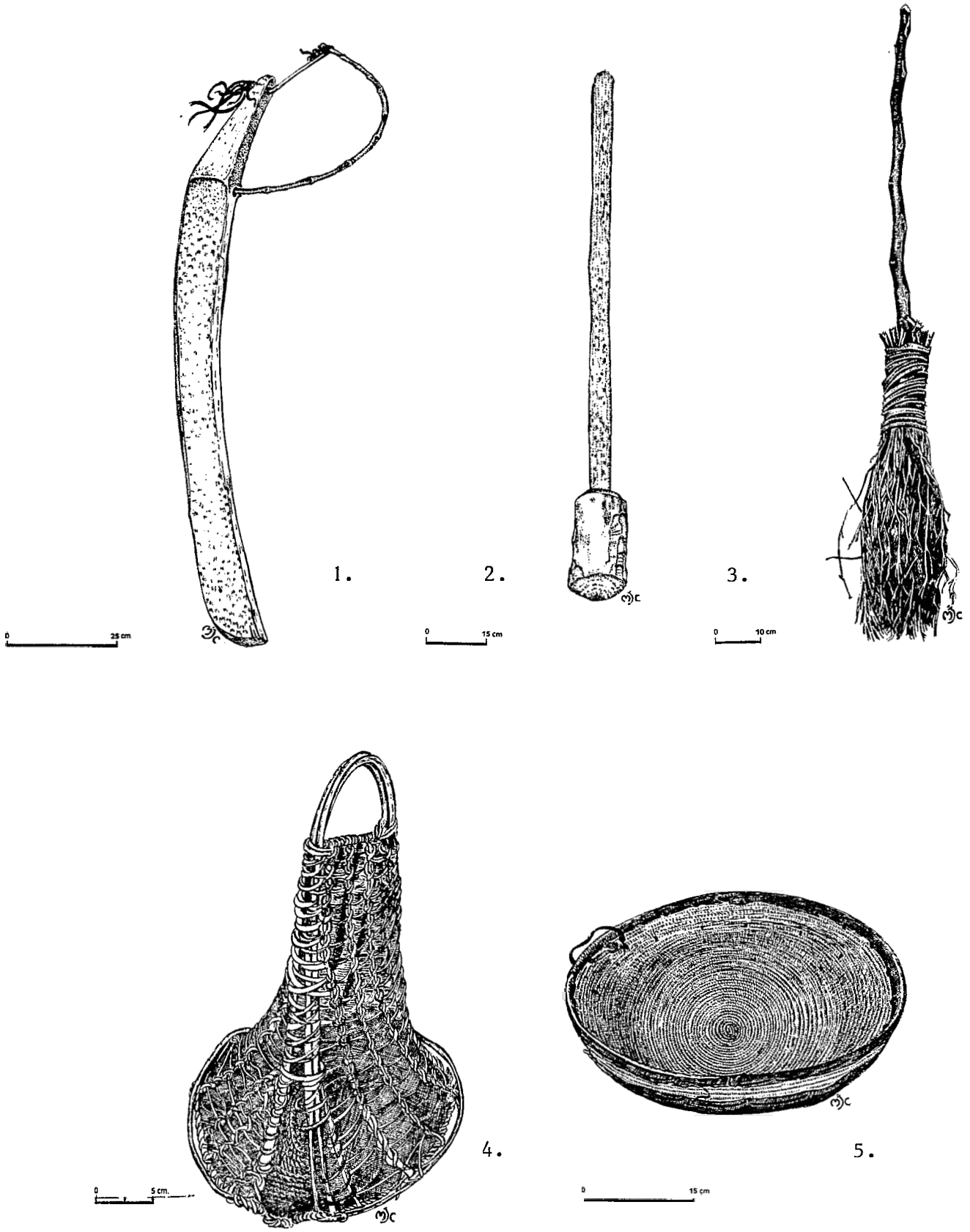

Fig. 23 : Les instruments de la cueillette : 1, *billan,* battoir. 2, *diringi,* pilon - 3, *daji,* balai - 4, *ekayenkay,* panier. 5, *etawel,* van.

uzak (1). La boisson qu'on en fait n'est pas mauvaise du tout, ressemblant par sa fraîcheur au *fura* ou eau de *ghussub* (2) » (BARTH-BERNUS 1972, p. 96).

La récolte de cram-cram se déroule de novembre à mars. Elle peut apporter de très importantes ressources alimentaires du fait que le cram-cram est une des plantes qui se répand dans les régions à forte charge pastorale lorsque ses graines sont transportées sur le pelage des animaux et semées au long de leur parcours sur des terrains sableux piétinés qui leur conviennent particulièrement. C'est également une des plantes qui résiste le mieux à la sécheresse et qui pousse lorsque les graines d'autres espèces restent en dormance. De ce fait, certains groupes nomades pauvres peuvent, grâce à cette récolte, éviter, ou tout au moins limiter, l'achat du mil durant la saison sèche. De février à mars 1968, j'ai pu visiter des affranchis des Arabes Eddès qui nomadisaient entre le puits d'Amazazeyder et la mare de Shin Ziggaren (entre Tchin Tabaraden et In Gall) à la recherche du cram-cram. Leur campement était installé à l'abri d'un maigre rideau d'arbres alignés le long d'une ravine peu profonde. Les plateaux environnants portaient un peuplement de cram-cram presqu'exclusif. Chaque matin, des groupes de femmes partaient à la recherche des graines munies d'un bâton; elles frappaient dans un mouvement de fauche horizontal à ras du sol la paille pour en faire tomber les graines ou les épis. Elles se munissaient alors d'un balai à long manche, au bout duquel étaient attachées des branches d'épineux. Ce balai (3) diffère de celui utilisé pour les *ishiban* car les épines remplacent la touffe buissonnante et permettent de séparer les graines entourées de leur enveloppe piquante de la paille.

Une natte de lit, attachée sur deux piquets, forme une espèce de brancard sur lequel on entasse les graines épineuses qui constituent bientôt une meule arrondie. Des cordelettes fixent la meule aux piquets avant que deux femmes soulèvent le brancard et le posent en équilibre sur la tête d'une troisième qui maintient le tout par les extrémités des piquets; elle s'en va vers l'aire de battage, espace nu et dur, où l'attendent tous les habitants du campement.

Le battage commence aussitôt et les deux femmes viennent se joindre aux hommes lorsqu'elles ont rassemblées la récolte du jour. De petits groupes de trois à quatre personnes entourent un tas de graines qu'ils battent jusqu'à la tombée de la nuit et le lourd martèlement des pilons résonne sur le sol à un rythme régulier. On utilise parfois un autre instrument qui est un battoir (4) spécial, épaisse branche de forme arquée, ayant à son extrémité une poignée faite d'un bâtonnet souple, tendu en arc de cercle par une cordelette qui se fixe dans la planche. Cet instrument, réservé aux hommes, sert de complément aux pilons : l'homme tient l'anse souple et fait tournoyer en moulinet le battoir qui s'abat sur les graines.

Les opérations de vannage, effectuées par les femmes, comportent toutes les séries successives déjà décrites pour les *ishiban*. D'une meule rapportée le matin sur le brancard, il reste le contenu d'un van : chaque famille peut en récolter deux ou trois par jour, ce qui excède en général sa consommation. Seuls absents dans ce travail collectif, quelques femmes parties le matin chercher l'eau au puits ou quelques jeunes bergers. Tous les autres habitants, enfants compris, travaillent à cette récolte durant une période de trois jours que vient interrompre une journée de repos. Le soir, les femmes enlèvent les épines accrochées à la peau tendre des enfants et chacun retire de ses vêtements les petits dards cachés. Le campement se déplace vers d'autres « champs » de cram-cram lorsqu'il a épuisé les ressources du voisinage.

Si l'année est bonne, la récolte se prolonge d'octobre à mai; chaque famille, en général, peut stocker de 1 à 3 sacs en cuir de 80 à 100 kg, en plus de la ration journalière.

Le riz sauvage ou *tafaghat (Oryza barthii,* A. Chev) est récolté dans de nombreuses mares de la zone nord-sahélienne. C'est un riz annuel, non vivace, récolté aux mois d'octobre et novembre. Au sud-ouest d'In Gall, sur le plateau de Tegama, les Iullemmeden procèdent à la récolte lorsque les mares sont encore pleines, en arrachant les tiges à la main ou en recueillant les graines éparses qui flottent à la surface de l'eau; dans ces deux cas, il faut sécher les graines avant le battage.

On recueille aussi les graines de riz par balayage dans le fond des mares asséchées. Si la récolte est importante, le riz est battu sur le sol, sinon il est traité directement dans le mortier. Les troupeaux qui, après les pluies, envahissent les abords des mares, deviennent de rudes concurrents pour les hommes.

---

(1) *Uzak,* déformation de *wezzeg* qui désigne les graines du cram-cram *(ou wejjeg).*

(2) Cette boisson c'est l'*aghajera,* ou *fura* (Hawsa), faite le plus souvent avec le mil, mais aussi avec le cram-cram.

(3) Ce balai est dit *tisidwa,* les branchages.

(4) Ce battoir est appelé *billan.*

Ishiban, cram-cram, riz sauvage, mais surtout les deux premiers, peuvent donner lieu à de véritables récoltes qui permettent de constituer des réserves pour les mois à venir.

— Graines de complément ou de soudure :

Les autres graines donnent plus rarement lieu à des récoltes collectives.

Afazo (Panicum turgidum) récolté à la main, surtout dans les régions présahariennes où les *ishiban* font défaut. On frappe les épis sur une écuelle en bois où tombent les grains.

Agðrof (Tribulus terrestris), qui résiste à la sécheresse et se répand alors que les autres espèces disparaissent. Plante rampante aux fruits porteurs sur chaque péricarpe de deux épines courtes et dures qui blessent les pieds, le goût de sa graine est réputé amer et sa consommation correspond aux années de disette : d'où le nom d'« *awètay n agðrof* » « l'année de l'agerof » pour 1914 année de sécheresse grave et 1931, année où le mil fit défaut après la destruction des récoltes par les sauterelles (NICOLAS 1950, p. 81).

Ashaghor (Sorghum aethiopicum), récolté à la main dans les plaines argileuses de l'Eghazer autour de Tegidda n Tesemt. Si les conditions pluviométriques sont bonnes, le sorgho sauvage couvre d'immenses étendues en peuplement serré où les animaux s'enfoncent jusqu'au poitrail. La production de ce sorgho est cependant très localisée, car liée à des conditions édaphiques et topographiques particulières.

Tamasalt (Boerhavia spp.) petite plante rampante à racine pivotante dont les graines sont balayées par les femmes

En dehors de la récolte des graines sur pied ou au sol, il existe un ramassage souterrain dans les fourmilières (1), où les insectes ont amassé leurs provisions. En novembre 1972, à l'ouest du puits d'Asawas (entre Agadez et In Gall), trois servantes du campement des Igdalen Kel Tafeyt installé à quelques kilomètres de là, parcouraient la plaine sur des ânes ; pour tout bagage, elles avaient emporté un sac de cuir, un van, et un talon de fer emmanché, qui sert, en général, à creuser les trous des piquets de tente. Elles allaient de fourmilière en fourmilière, les éventrant, puis vannant les graines pour en éliminer les morceaux de terre ou les cailloux et enfouissant ensuite la récolte dans le sac de cuir. Ce travail était effectué en silence car les fourmilières peuvent abriter des génies dont la réaction redoutable est imprévisible. De station en station, ces trois formes noires avançaient lentement dans l'immense plaine, dépouillant les réserves ensilées des fourmis par un travail méthodique. Les sacs de cuir pleins, étaient ensuite abrités sous la tente, perchés sur des fourches à l'abri des insectes avides de reprendre leur bien.

La pastèque sauvage (2) *(Citrullus lanatus),* et la coloquinte, *(Citrullus colocynthis),* contiennent des graines (3) recueillies en période de disette. Ce fruit est commun aux zones arides d'Afrique et d'Asie. « Le sol était tapissé de coloquintes dont les tiges rampantes et les fruits avaient un air de fête dans la lumière du matin », observe T.E. Lawrence (1950; : 224), qui remarque ce fruit, posé à terre et relié à sa souche par un long cordon ombilical. « Qu'est-ce qui naît attaché? » demande une devinette touarègue, montrant par là que la coloquinte est attachée par une longe au pied comme un animal domestique et non suspendue comme la plupart des fruits.

Les bovins consommant de très nombreuses coloquintes, c'est dans les bouses de vaches que sont recherchées les graines qui sont ensuite pilées au mortier. Cuites dans un canari, elles sont séchées et pilées une seconde fois pour être transformées en une « farine » qui est mangée associée aux fruits de l'*ajeyn (Ziziphus mauritiana)* réduits également en poudre et éventuellement délayés dans du lait caillé.

Les fruits sont ramassés, non seulement par les enfants au cours de leur promenade et de leurs jeux, mais aussi par les adultes pour l'alimentation familiale. Les fruits de la pastèque sont rassemblés en tas après la saison des pluies et déposés dans un trou chauffé et recouverts de braises et de terre. Les pastèques sont mangées ainsi cuites. Lorsque les fruits ont été rassemblés, en trop grand nombre pour la consommation immédiate, ils sont découpés en morceaux et mis à sécher. On pile dans le mortier ces quartiers déshydratés et on mêle cette « farine » à celle du mil pour augmenter le volume de la « pâte ».

Les fruits les plus couramment cueillis sont mangés frais, ou incorporés à la « boule » pour accompagner dattes et fromage, ou au contraire les remplacer. Mais ils connaissent d'autres utilisations alimentaires, résumées dans le tableau ci-contre.

---

(1) *Teytoft :* fourmilière. *Eghez n teytof :* creusement de la fourmilière.

(2) Pastèque sauvage : *aleked* pl. *ilekdan.*
Coloquinte : *tagellet.*

(3) Graines de coloquintes : *tagaya.*

Quelques fruits entrent dans la composition de préparations culinaires spéciales. Les jujubes, fruits de l'*Ajeyn (Ziziphus mauritiana),* sont souvent cueillies en grande quantité et pilées au mortier pour être réduites en farine. Un feu est allumé dans un trou creusé dans le sol : quand la terre est suffisamment chaude, on retire les braises, puis on nettoie la cavité avant de la tapisser avec les feuilles épaisses et larges du *Tirza (Calotropis procera)* pour y recevoir cette « farine ». L'orifice du trou est refermé avec des feuilles et un couvercle. Au bout d'une ou deux heures, on retire une pâte serrée (1), prête à la consommation et que l'on mange comme du pain ou mélangée à la « boule ».

NOM DE L'ARBRE			Noms des fruits	Mode de consommation
*Tamas*heq	vulgaire	scientifique		
Ajeyn ou *Tabakat*	Jujubier	*Zziphus mauritiana*	*Ibakaten* (pl.) nom général *Immilewen* (pl.) à moitié mûrs *Izzigaren* (pl.) mûrs et rouges	— frais — avec boule — pâte cuite avec fruits séchés
Tiboraq	dattier sauvage	*Balanites aegyptiaca*	*Iboraghen* (pl.)	— frais — amande
Tageyt	Palmier doum.	*Hyphaene thebaica*	*Ikokan* (pl.)	— péricarpe et amande pilés et cuits
Agar		*Maerua crassifolia*	*Ibalakan* (pl.)	— frais
Tezaq		*Salvadora persica*	*Gham gham*	— frais
Igersemi		*Grewia villosa*		— frais — avec boule
Tarakat		*Grewia tenax*		— frais — avec boule
Tedeyne		*Cordia Sinensis*	*Tedane* (pl.)	— frais
Tadant		*Boscia senegalensis*	*Anzan* (sing.) fruit vert *Tamumt* (sing.) fruit mûr	— frais — jus avec pâte de mil — amande cuite et pilée
Adaras		*Commiphora africana*	*Karkada*	— frais — avec boule

Le palmier doum *(Hyphaene thebaica)* ne connaît d'importants peuplements que dans certaines régions, telles l'Aïr ou les vallées fossiles méridionales. Son fruit (2) est utilisé en période de disette : au péricarpe, réduit en farine après pilage, on ajoute l'amande pilée, obtenue par éclatement du noyau sur le feu; cette mixture est mêlée telle quelle au lait frais ou caillé, ou à défaut à de l'eau; elle peut aussi renforcer le mil de la « boule » ou le remplacer, et en cas de famine grave se mêler à la farine de la graine d'*agðrof (Tribulus terrestris).* Ces préparations ont été décrites par plusieurs auteurs : FOUREAU signale (1902 : 343) : « Lorsqu'elle est sèche, elle laisse dans la bouche un arôme particulier, assez voisin du cacao, mais avec un léger goût d'amertume ». Et CHEVALIER (1932 : 70) : « On utilise la pulpe écrasée de l'exocarpe réduite en farine. Avec cette farine, on fabrique une sorte de galette que l'on nomme en

(1) Pâte de jujubes pilées et cuites : *Ufar* (cf. : 470).

(2) Palmier doum = *Tageyt*. Fruit : *akoka,* plur. *ikokan.*

touareg *coca, cocayi* ou *tauda* ». La valeur nutritive de ce fruit ne semble pas négligeable d'après CHEVALIER qui se réfère à une étude ancienne (CABASSE 1881) qui a trouvé dans le péricarpe 6 % de corps gras, 19,87 % de sucre et 14,85 % de matières pectiques et gommeuses.

Tadant (Boscia senegalensis) est un arbuste présent dans toute la zone sahélienne, et dont le fruit permet de multiples utilisations. Le fruit mûr (1) dont la peau a jauni et la chair s'est ramollie et qui s'est gonflé d'un liquide visqueux (2), est récolté en saison des pluies. On le suce pour en extraire le jus avant de recracher le noyau et la peau. On le ramasse en grandes quantités pour en récolter le jus. Des femmes partent par petits groupes pour se livrer à sa cueillette. Chacune d'entre elles, montée sur un âne, porte une outre dans laquelle elle introduit les fruits en faisant gicler à l'intérieur le jus et le noyau, avant de rejeter la peau. La femme prend le chemin du retour lorsque son récipient est plein. L'outre est balancée au rythme du pas de l'animal, et encore barattée au campement avant d'être suspendue, la tête en bas, l'ouverture à peine desserrée, pour laisser dégorger le jus dans une écuelle, et retenir les noyaux (3). Ce jus est souvent appelé *akh ðn tamumt,* le lait du *tamumt* (4), car l'outre et le barattage évoquent des procédés de préparation similaires. Le jus récolté est mis à cuire jusqu'à ce qu'il parvienne à une couleur rouge sombre, ce qui lui vaut d'être appelé « miel du *tamumt* (5), ou encore « beurre de *tamumt* », puisque le beurre, après barattage, est également cuit avant conservation. Les noyaux restés dans l'outre sont déposés dans un mortier, encore enrobés de pulpe concentrée dont le jus n'a pu être exprimé; avec le pilon, on remue les noyaux après les avoir humectés d'eau; transvasés dans une écuelle, on les sépare du jus restant en inclinant le récipient, et en laissant filtrer le liquide à travers un petit balai de paille. Ce jus secondaire n'est pas ajouté au précédent, mais utilisé dans la cuisson du mil pilé, dont la pâte, ainsi apprêtée, possède une saveur sucrée, qui permet de la consommer avec ce seul ingrédient en cas de manque de lait.

En année normale, on se débarrasse des noyaux sans autre forme de procès, et ils ne sont utilisés qu'en cas de disette. Les noyaux sont alors mis à sécher, avant d'être débarrassés de leur enveloppe extérieure par éclatement dans un feu de paille sèche. L'amande est mise à tremper pendant plusieurs jours, puis à cuire; il faut changer l'eau de cuisson à plusieurs reprises pour la délivrer de son amertume. Les amandes concassées sont ajoutées au mil, ou mélangées telles quelles au lait frais ou caillé. Des devinettes font foi de cette difficile préparation : « Devinez, devinez, c'est une génisse dont on ne peut manger la chair sans enlever la peau, qu'est-ce que c'est? — c'est *tamumt,* le fruit du *tadant* et ses deux peaux ». La devinette fait référence à la peau du fruit mûr, et à l'enveloppe de l'amande, rejetées l'une et l'autre. Ou encore « Devinez, devinez, une génisse pour laquelle un jour de cuisson ne suffit pas, qu'est-ce que c'est? — c'est *tamumt* ». Ici, référence est faite à la longue cuisson de l'amande, nécessaire pour lui enlever son amertume. A l'époque de la récolte des fruits, la disette n'a encore que rarement fait son apparition, et on néglige souvent alors de conserver ces noyaux; vers la fin de la saison sèche, si on ne peut rassembler ceux qui ont été rejetés quelques mois plus tôt, on cueille les fruits encore verts, on les pile après les avoir mouillés, puis on élimine la peau après vannage : on délivre l'amande de son enveloppe également par le feu, et on l'utilise comme celle du fruit mûr.

En cas de disette, on utilise également les amandes du fruit du *tiboraq (Balanites aegyptiaca).* Les noyaux sont cuits pendant toute une journée dans l'eau, jusqu'à ce que l'écorce ramollie permette de dégager l'amande (6).

Enfin, les fruits (7) de l'*ajeyn (Ziziphus mauritiana),* que l'on suce, contiennent un noyau que l'on casse pour recueillir une petite amande que l'on peut croquer telle quelle.

---

(1) Fruit mûr du *tadant (Boscia senegalensis) : tamumt.*

(2) Ce jus visqueux est dit : *kðndðwe.*

(3) *anzan,* pl. *anzanðn* signifie noyau et fruit vert du *tadant.*

(4) *akh ðn tamumt :* lait du *tamumt.*

(5) *turiwat ðn tamumt :* miel du *tamumt.*

(6) arbre : *tiboraq (Balanites aegyptiaca)* - fruit : *aboragh,* pl. *iboraghen.*
Noyau : *ara ðn tetanghayt,* le descendant du noyau.

(7) Fruits de l'*ajeyn (Ziziphus mauritiana)* rouges : *izzigaren.*
Noyau : *eleb* pl. *ilaben;* amande : *baltogh.*

Les feuilles font également partie des produits végétaux de cueillette. Poussant dans les terrains argileux, *abazey (Cassia tora)* donne des feuilles consommables après cuisson. Certaines feuilles sont consommées seulement en période de disette, préparées de la même manière : celles d'*agar (Maerua crassifolia).* malgré la réputation maléfique d'abri de génies de cet arbre, celles du *tatola (Leptadenia hastata),* liane qui grimpe sur les arbres des sols pauvres ou sableux, ou encore d'*akawat (Tapinanthus globiferus),* plante parasite qui se rattache au gui, et dont la qualité varie selon l'arbre support : les feuilles de ce gui poussant sur *adaras (Commiphora africana)* passent pour les meilleures. Signalons enfin *molokhya* (1) *(Corchorus tridens)* plante spontanée, mais qui est également cultivée dans les jardins de l'Aïr, et dont les feuilles, séchées et réduites en poudre, peuvent entrer dans la composition de sauces accompagnant la pâte de mil.

Les gousses (2) de l'*afagag (Acacia raddiana)* sont récoltées, pilées et mélangées au lait caillé.

La gomme des différents acacias est récoltée, utilisée, et parfois vendue sur les marchés. Les Kel Tamasheq en distinguent plusieurs variétés selon leur couleur ou leur consistance : *tanust* est une gomme de couleur claire que l'on croque telle quelle, ou que l'on mélange au lait. Celle du *tazzeyt (Acacia senegal* et *Acacia laeta)* est de beaucoup la plus appréciée, mais celle de l'*afagag (Acacia raddiana),* du *tamat (Acacia ehrenbergiana)* ou de l'*orof (Acacia seyal)* sont aussi consommées. *Ebðrik* est une gomme de couleur sombre, rarement utilisée dans l'alimentation, et *akaramma* une gomme liquide, qui l'une et l'autre exsudent des mêmes acacias.

Les racines peuvent procurer également des ressources alimentaires et les tubercules des nénuphars (3) *(Nymphaea spp.)* dont les feuilles et la fleur étoilée s'étalent sur les eaux des mares, des lacs ou des fleuves en période de basses eaux dans la zone sud-sahélienne, sont consommés après séchage.

Cette liste des produits de cueillette d'origine végétale, non exhaustive, témoigne de l'importance et de la variété de ce complément alimentaire, qui n'est pas seulement quantitatif, mais aussi qualitatif, en diversifiant un régime très monotone. Le recours à ces ressources spontanées, qui permet, en ce qui concerne les graines, de limiter ou même dans de très rares cas de supprimer l'achat de céréales cultivées, varie entre les différentes catégories sociales et selon les années. Si ces récoltes sont un recours indispensable pour les pauvres, démunis de ressources suffisantes pour leur subsistance et privés de moyens d'échange, elles constituent un appoint pour les riches qui disposent d'une main-d'œuvre servile apte à effectuer ces travaux de longue haleine au bénéfice de la communauté. Autrement dit, ces récoltes sont le fait de tous les groupes serfs, ou anciennement captifs, libérés ou affranchis, qui possèdent la pratique de ces techniques et les utilisent aujourd'hui à leur profit exclusif ou à celui d'un groupe familial « libre » composite, auquel ils sont encore associés. Les familles d'origine « libre » qui ont perdu toute assistance d'origine servile pratiquent ces cueillettes à petite échelle et au jour le jour. La valeur nutritionnelle des graines est loin d'être négligeable, et leur teneur en protéines est supérieure à celle du blé ou de l'orge (GAUDIN-HARDING et Ould AOUDIA, 1972 : 55-58). Le problème majeur de ces récoltes reste lié à l'immense effort et au temps nécessaire au ramassage et à la préparation des graines pour les rendre aptes à la consommation.

L'exploitation d'une fourmilière permet à une famille de trouver en un jour les graines d'un ou deux repas. La récolte du cram-cram, effectuée en février et mars 1968 par un groupe affranchi d'Arabes, fournissait un van de graines propres, par meule amassée. La production quotidienne excédait de deux à trois fois la consommation journalière, et permettait la constitution de réserves grâce à la mobilisation de tous les bras disponibles. C'est donc l'aptitude d'un groupe à accepter un tel effort collectif pendant une période relativement longue, et par conséquent la disposition d'une main-d'œuvre nombreuse qui permet de mettre à profit pleinement ces ressources spontanées.

Inégalement exploitées par les différentes catégories sociales, et groupes humains, ces ressources sont également diversement utilisées selon les années. Elles ne constituent pas un recours lié exclusivement aux périodes de famine : au contraire, elles sont d'autant plus abondantes que les pluies ont permis à la végétation de lever et de fructifier. Lorsque la disette, sous-produit de la sécheresse, s'installe, les ressources végétales deviennent aussi rares pour les hommes que pour les animaux : dès lors les nomades se

(1) Connu sous le nom de *molokhya* chez les Kel Aïr et d'idðgi chez les Iullemmeden.

(2) Gousses de l'*afagag (Acacia raddiana)* fraîches : *amalaga,* desséchées *tahasha.*

(3) *takendit,* pl. *tikinden.*

rabattent sur les produits de cueillette qui n'ont pas totalement disparus, et sur ceux qu'ils délaissent en temps normal. L'exploitation des fourmilières est plus systématique, les feuilles d'arbres, de lianes, ou du gui sont récoltées, car elles subsistent malgré la sécheresse. Les noyaux des coloquintes sont recherchés, ainsi que ceux du fruit du *tadant (Boscia senegalensis)*. Enfin les graines de l'*agðrof (Tribulus terrestris)*, au goût pourtant réputé désagréable, sont recherchées dans la mesure où celles des *ishiban*, du cram-cram ou du riz sauvage, font défaut.

2. LES RESSOURCES ANIMALES

Les ressources alimentaires d'origine animale qui ne sont pas liées à l'élevage proviennent essentiellement de la chasse. La faim de viande, jamais satisfaite, trouve dans les animaux sauvages la possibilité de compléter les ressources de l'élevage domestique, utilisées avec parcimonie et réservées à des occasions parfaitement répertoriées. La législation actuelle, qui interdit la chasse sur tout le territoire de la république du Niger, vise à permettre la sauvegarde des espèces en voie de disparition, déjà intégralement protégées, (oryx, addax, autruche, girafe, etc.), mais aussi à permettre le maintien et la reconstitution de toutes celles qui sont en régression constante depuis le début de la période coloniale et la multiplication des armes à feu (divers types de gazelles, etc.). Si cette législation comme la diminution du gibier, n'a jamais empêché les nomades de se livrer à la chasse, elle a cependant réduit les prises et empêché les chasses collectives.

Les techniques utilisées par les Kel Tamasheq ont déjà été décrites par plusieurs auteurs (NICOLAS 1950 : 127-131 ; LHOTE 1951 ; NICOLAISEN 1963 : 157-173), et il n'est pas utile de les analyser une fois de plus. Comme pour la cueillette, les enfants poursuivent et attrapent de petits animaux et se livrent à des jeux de chasse qui leur procurent un complément alimentaire non négligeable. Mais leurs prises, essentiellement de petits rongeurs, gerboise (1), rat palmiste (2) ou même lièvre (3) et pintade (4), sont immédiatement rôtis et consommés en dehors de la cuisine familiale. Les adultes, qui dédaignent ces proies et les méprisent, peuvent éventuellement en faire usage lors des périodes de famine ou en voyage, mais avec discrétion, et en dehors du groupe constitué. Ces pudeurs, ces réserves, sont surtout le fait des hautes strates de la société, et bien des *iklan* ne s'y conforment pas ; mais ces règles, même contournées restent un code toujours valable que l'on s'en voudrait de ne pas énoncer comme strictement appliqué. Les petits rongeurs restent, en effet, l'affaire des enfants ; le lièvre est dédaigné sous le prétexte que son sang évoque les menstrues des femmes (5) ; quant à la pintade ou à l'outarde (6), elles appartiennent à l'ensemble des volatiles pour lesquels les Kel Tamasheq affichent un dégoût généralisé, qu'on serait tenté d'attribuer à de vieilles croyances magico-religieuses dont on a oublié l'origine. L'Islam intervient également, et tout comme les animaux domestiques le gibier doit être égorgé selon le rite musulman pour pouvoir être consommé. Le phacochère (7), abondant en zone sud-sahélienne, est assimilé au porc, et sa viande considérée comme impure.

Sans chercher à décrire exhaustivement les techniques de chasse, on peut cerner leurs caractères originaux. Les animaux sont chassés avec les armes classiques de la panoplie touarègue, lance-javelot, couteau, et éventuellement épée. L'arc et la flèche sont ignorés, sauf dans les jeux des petits garçons, et

---

(1) Gerboise : *adowe (Gerbillus gerbillus nigeriae)*.

(2) Rat palmiste ou écureuil fouisseur : *Kuragey* ou *akolen (Xerus erythropus)*.

(3) Lièvre : *tamarwalt (Lepus capensis)*.

(4) Pintade : *teylalt (Numida meleagris strasseni)*.

(5) Ce fait, qui nous a été relaté fréquemment par des guerriers, est mentionné par NICOLAISEN (1963 : 162) comme une conception de l'islam véhiculée par les *ineslemen*.

(6) Outarde : *(Lissotis melanogaster* et *Lophotis rufierista) ageys* ou *ajugher*.

(7) Phacochère : *(Phacocherus aethiopicus) azubara*.

restent l'attribut des paysans méridionaux. Le chien, particulièrement adapté à la course et aux efforts violents, mais de courte durée, sert d'auxiliaire dans la poursuite du gibier. Les chasseurs, montés à cheval ou à chameau, peuvent en se relayant forcer en saison chaude l'autruche ou la gazelle. Le piège le plus couramment utilisé est le cercle rigide en bois, de diamètre variable selon l'animal traqué, recouvert d'un paillage à disposition radiale convergeant vers le centre (1); sur le rebord circulaire est disposée une cordelette qui se referme sur un nœud coulant et dont l'extrémité peut être arrimée à un point fixe ou à un solide morceau de bois enterré, qui rend la fuite de l'animal difficile. Une excavation reçoit le piège, et le cercle comme la cordelette sont recouverts de sable. Ces pièges, toujours disposés sur les pistes fréquentées par les animaux, peuvent atteindre de très grandes dimensions pour la girafe (2), et de moindres pour les gazelles. Ce sont ces dernières qui donnent les prises les plus nombreuses dans tout le pays touareg où elles abondent, avec trois variétés principales (3). Le mouflon (4) reste confiné dans les montagnes, comme l'Ahaggar, l'Aïr, l'Adrar des Ifoghas, mais aussi dans les escarpements rocheux, comme la falaise de Tigiddit, au sud d'Agadez : comme la gazelle, il est apprécié pour sa viande et sa peau, qui sert à confectionner les tentes. L'autruche (5) malgré son statut ambigu de volatile, est souvent consommée discrètement, mais recherchée avant tout pour sa peau résistante et sa graisse utilisée en cuisine et appréciée en applications externes contre les rhumatismes. On peut encore signaler l'oryctérope (6), fouisseur de la zone sud-sahélienne, qui se nourrit de termites et vit dans des terriers profonds et ramifiés, et dont la viande est appréciée : animal nocturne, on essaie de le chasser du terrier et de l'atteindre avec un harpon spécial, relié à une solide hampe en bois, qui permet de le retrouver et l'empêche de regagner son terrier (NICOLAS 1950 : 129).

Les pièges métalliques à mâchoires achetés sur les marchés sont souvent utilisés pour se débarrasser des animaux nuisibles, hyène ou chacal. Les fusils et carabines, par contre, de plus en plus nombreux, ont multiplié les chasses individuelles, heureusement limitées par le manque de cartouches.

La densité du gibier comme la diversité des espèces animales varient à l'intérieur du pays touareg : les animaux diminuent en nombre absolu comme en variétés du sud vers le nord. A l'approche du Sahara, ils se limitent (en ce qui concerne les ongulés) à quelques espèces parfaitement adaptées au désert, comme l'addax (7) qui peut vivre dans les régions totalement dépourvues d'eau, grâce à des déplacements rapides vers des pâturages dispersés, parfois éphémères, qui lui fournissent le boire et le manger; il ne reflue vers les zones méridionales qu'en certaines saisons chaudes, et en cas de sécheresse prononcée (MONOD, 1958 : 251). Ces antilopes sahariennes (addax) ou pré-sahariennes (oryx) (8) ont été si décimées par les chasses abusives de militaires, de touristes, munis d'armes à feu de précision et de véhicules, qu'ils ne peuvent plus offrir aux nomades que des prises aussi exceptionnelles qu'illicites.

Autre gibier, recherché dans les steppes plus méridionales par les Kel Tamasheq amateurs de sa chair et de sa peau, la girafe : elle aurait sans doute aujourd'hui disparu si elle n'avait été intégralement protégée depuis plusieurs décennies. Les troupeaux se sont reconstitués aux abords du fleuve Niger, où la girafe abonde en saison sèche, et on la signale également de façon ponctuelle très au nord dans certaines régions comme la Tadarast, à une centaine de kilomètres au sud d'In Gall. Chassée traditionnellement à courre ou au piège, le fusil en a fait une proie facile.

Difficile à chasser discrètement sans attirer l'attention des autorités, les nomades vont parfois la chasser loin de leur région d'origine : ainsi en décembre 1964, les Kel Tahabanat interceptèrent à la frontière malienne, à une centaine de kilomètres au nord d'Ayorou, des chasseurs arabes maliens qui rap-

---

(1) Piège à disposition radiale : *tetambot.*

(2) Girafe : *amdagh (giraffa camelopardalis).*

(3) *azekod (gazella dorcas), ener (Gazella dama), idðmi (Gazella rufifrons),* dans l'ordre décroissant de leur insertion septentrionale. La première s'aventure jusqu'en zone saharienne, la seconde jusqu'à la limite sud du Sahara, la troisième ne déborde pas la zone nord-sahélienne.

(4) Mouflon : *efital (Ammotragus lervia).*

(5) Autruche *enil* ou *adðghdughu (Struthio camelus).*

(6) Oryctérope : *adðbig (Oryctéropus afer).*

(7) Addax : *emillal (Addax nasomaculatus).*

(8) Oryx : *ezam (Oryx algazelle).*

portaient chez eux 13 sacs de cuir contenant la viande séchée de girafes tuées et préparées en territoire nigérien. Après un bref combat, les Kel Tahabanat faisaient fuir ces chasseurs étrangers, récupéraient les sacs abandonnés, et les remettaient aux autorités, non sans garder une part du butin, ce qui me permit de goûter à cette viande, difficile à apprécier aujourd'hui.

Si les espèces animales varient, les hommes possèdent de leur côté des traditions de chasse très diversifiées d'un groupe à l'autre. A titre d'exemple, chez les Iullemmeden Kel Dinnik, les *imghad* Illabakan et Inamagrawan étaient spécialisés dans la chasse à courre, avec des montures, des chiens et des pièges (NICOLAS, 1953 : 482). A l'ouest de l'Azawagh, les Idebdab, affranchis *(iklan n egef)* chassaient le lion dans leur région qui en était infestée : les blessures qu'ils portaient à la suite de ces combats étaient un certificat de courage (NICOLAS, 1950 : 127-128). Enfin dans l'Ahaggar les Dag Ghali comme les Kel Ferwan dans l'Aïr, chassaient le mouflon avec des chiens. Or aujourd'hui les Illabakan ou les Inamagrawan pratiquent surtout la chasse au fusil, même interdite; les lions deviennent rares, et les Idebdab n'ont plus à s'en défendre. Les chasseurs continuent à traquer le gibier, mais les animaux sont partout en constante diminution, et les divers types de gazelles fournissent la plus importante contribution à l'alimentation carnée des nomades. La législation est venue au secours de cette faune affectée elle aussi par la sécheresse, comme par la multiplication des hommes et des troupeaux et par les armes modernes. Mais il ne semble pas qu'un groupe touareg ait jamais vécu exclusivement de la chasse : même pour les plus spécialisés d'entre eux, elle n'a jamais fourni qu'un complément alimentaire.

3. LES RESSOURCES MINÉRALES

Parmi les ressources minérales d'utilisation courante, le sel et le natron occupent une place prépondérante. Le natron (1) est un carbonate de sodium cristallisé, qui se présente sous forme de concrétions de couleur violacée ou de flocons blanchâtres qui se forment à la surface du sol en saison sèche autour des eaux issues de sources minéralisées, comme une neige fondante dans un univers rouge et ocre, ourlets des ruisseaux qui se répandent dans la plaine, ou taches dans les creux où les eaux se perdent. Les flocons sont ramassés pour être donnés aux animaux, et peuvent être l'objet d'échanges ou de ventes; les concrétions de natron sont soigneusement recherchées, vendues sur les marchés, car chaque homme en possède quelques fragments noués dans un coin de tissu, ou enfermés dans le portefeuille porté en sautoir, que l'on débite à l'infini pour les mélanger au tabac à chiquer dont tous les nomades font grande usage. Lorsque le natron manque, on le remplace par de la cendre d'herbe calcinée (2), mélangée dans les mêmes conditions au tabac. L'ingestion répétée de cet adjuvant joue sans doute un rôle important dans l'équilibre nutritionnel des humains, qui peut difficilement être comptabilisé. Le natron, toujours présent dans un recoin caché du vêtement, s'offre, comme le tabac, à tous les parents, amis ou connaissances, ou visiteur de rencontre, comme pour communier dans une pratique commune : chiquer, pour les Kel Tamasheq, c'est comme pour les paysans « croquer » la noix de kola.

Le sel (3) n'est un produit livré directement par la nature que dans le cas du sel gemme, tel qu'on le « récolte » dans les mines de Taoudeni au Mali, d'Ijil en Mauritanie ou dans l'Amadror en Algérie. Par contre le sel produit au Niger est fabriqué par des sauniers spécialisés, par décantation des terres salées et par évaporation dans les bassins salants de la zone saharo-sahélienne (Bilma et Tegidda n tesemt), par lessivage des terres salées et ébullition de la saumure ou à partir de cendres du *Salvadora persica* (4) (Dallol Fogha et Manga) dans la zone sahélo-soudanienne, c'est-à-dire au sud de la précédente. Il s'agit donc d'un produit élaboré, façonné, moulé par l'homme, et qui n'appartient pas aux ressources naturelles directement utilisables.

(1) Natron : *okɔ̂sum.*

(2) La cendre d'*afazo (Panicum turgidum)* s'appelle *toka.*

(3) Nom générique du sel : *tesemt.*

(4) *Babul* en kanuri et *tezaq* en tamasheq.

4. LA PHARMACOPÉE (1)

En dehors de leur utilisation purement alimentaire, les produits de la nature sont recherchés dans un but thérapeutique, comme il en a déjà été fait état dans l'étude des soins vétérinaires. Aux maladies (2), aux blessures qui menacent les hommes, les Kel Tamasheq opposent des traitements variés qui utilisent une riche pharmacopée, témoignant d'une profonde connaissance du milieu. Dans ces médications sont intégrés les produits végétaux, locaux ou parfois étrangers, et achetés sur les marchés : les arbres, avec leurs feuilles, fleurs, fruits, gomme, écorce et racines, les herbes avec toutes leurs composantes. On y trouve également, parfois seuls, parfois mélangés aux végétaux, des produits d'origine minérale, sel, natron, argile ou antimoine, ou animale graisse, urine, excréments. Plutôt que d'énumérer médications ou maladies, nous chercherons quelques constantes qui se dégagent des différents traitements (3).

L'un des traits dominants de la pharmacopée des Kel Tamasheq est la part prépondérante qu'y tient le règne végétal. Si ce trait n'est en lui-même guère original et se retrouve dans la plupart des pharmacopées traditionnelles, il montre que la végétation saharo-sahélienne, bien que plus pauvre en espèces que celle des zones méridionales, apporte une importante contribution à la composition des médications. Les feuilles des arbres sont largement utilisées, et d'abord en usage externe : celles du *tiggart (Acacia nilotica)* sont insalivées avant d'être introduites dans l'oreille d'un patient souffrant d'otite ; les feuilles de tabac sont utilisées pareillement. Les feuilles de *tamat (Acacia ehrenbergiana)* et de l'*ajeyn (Ziziphus mauritiana),* que l'on cueille du côté ombragé (à l'ouest le matin, à l'est le soir), et que l'on fait mâcher et insaliver au patient dont le cou est gonflé (4). Les feuilles du *tiboraq (Balanites aegypptiaca),* grillées dans un canari posé sur des braises, sont pilées avec des noyaux de dattes brûlés au feu : la poudre fine obtenue après vannage pour éliminer les résidus non réductibles, est répandue sur les plaies ulcérées ou les abcès, après les avoir enduits de graisse animale. Les boutons qui se forment sur la langue des victimes de la fièvre aphteuse sont grattés avec du charbon de bois et les plaies ainsi mises à nu sont recouvertes d'une poudre de feuilles de *tamat (Acacia ehrenbergiana).*

Les feuilles d'arbres ou de buissons sont également utilisées en usage interne : les feuilles d'un buisson odorifiant, *sðlðmi (Ocimum menthaefolium),* sont pilées et bues, mélangées au lait callé pour combattre la colique. Les feuilles et les rameaux de l'arbrisseau *agargar (Cassia italica)* sont donnés en infusion à ceux qui souffrent de troubles intestinaux, de même que les feuilles du *tiboraq (Balanites aegyptiaca),* pilées et enfermées dans un chiffon avant d'être infusées. Des feuilles d'arbres ou d'herbes sahariens, vendus dans la zone sahélienne sur tous les marchés, sont utilisés par tous les Kel Tamasheq : *tefiltast (Myrtus nivelli), aghalleshim (Solenestemma oleifolium)* ou *tegurq (Artemisia campestris),* cette dernière plante destinée en particulier aux femmes après accouchement. Les racines d'un buisson, *atsðs (Geigera alata)* sont données en décoction contre les coliques, celles de l'herbe *afazo (Panicum turgidum),* pilées et infusées, sont également données contre les maux de ventre. L'aubier, partie souple de l'écorce (5) du *tazeyt (Acacia laeta)* ou de l'*afagag (Acacia raddiana),* battu sur une pierre et immergé dans de l'eau fraîche, est donné à boire au malade souffrant du foie pour le faire vomir et le délivrer de sa bile.

La gomme du *tamat (Acacia ehrenbergiana)* est appliquée sur les furoncles après avoir été mâchée ; celle de l'*orof (Acacia seyal),* écrasée, recouvre les plaies, de même que la résine (6) de l'*adaras (Commiphora africana)* les plaies profondes infectées et purulentes.

Les produits minéraux sont également mis à contribution. Le sel est utilisé, surtout celui de Bilma, dans des mixtures données pour les maux de nature hépatique. La terre de termitière (7) après avoir été

---

(1) Des articles sur le même sujet, mais centrés sur les maladies, peuvent être consultés (BERNUS, 1967 et 1973).

(2) Maladie : *tuwurna,* pl. *tuwurnawðn.*

(3) Remède : *amagal,* pl. *imðglan* (Iullemmeden) ou *asafar,* pl. *isðfran* (Ahaggar).

(4) Maladie dite *tebayoq.*

(5) Ecorce sèche et dure : *taferkit ;* écorce relativement souple de certains arbres : *ekakab ;* aubier, partie de l'écorce qui se renouvelle : *tishey,* utilisée ici en médicament.

(6) Les Kel Tamasheq distinguent la gomme, *tanust,* et la gomme-résine, *taghalbast.*

(7) *erraman.*

chauffée dans de l'eau, est appliquée sur un membre foulé. L'argile rouge (1) dont on enduit le velum des tentes, peut aussi, après avoir été allongée d'eau, être étendue sur le corps fiévreux d'un malade atteint de rougeole. L'argile rouge que l'on trouve dans le sud de l'Aïr, près des sources de Tafadeq, est appliquée sur les crevasses de la plante des pieds, si fréquentes sous climat sec. Elle est aussi très employée, et avec grand succès semble-t-il, en cas de crevasses ou d'abcès au sein. Elle est recueillie à proximité de sources chaudes hautement minéralisées, auprès desquelles de véritables cures thermales sont pratiquées par tous les nomades.

Ces cures thermales comportent des bains, et l'utilisation des eaux par voie orale. L'eau des sources de Tegidda n tesemt, qui sert à remplir les bassins salants — et en particulier celle de Bangu Beri, située dans le quartier Dagho Koreyo, à l'extrême ouest des salines — est renommée pour les maladies de peau ou les douleurs articulaires. Les « curistes », à l'occasion d'un achat de sel, par exemple, ou venus spécialement dans ce but thermal, soit s'installent chez un logeur, dans le village même, soit campent à proximité. Pendant deux ou trois semaines, plusieurs fois par jour, ils vont se baigner dans le bassin réservé en principe à cet usage. Le forage artésien d'In jitan, créé depuis une quinzaine d'années pour l'abreuvement des troupeaux, a vu la réputation de ses eaux grandir rapidement, et reçoit des baigneurs, venus souvent de fort loin, dans le grand bac-abreuvoir en ciment.

Les sources chaudes de Tafadeq, à 80 km au nord d'Agadez, ont une solide réputation due à la vertu curative de leurs eaux pour les maladies de la peau. De nombreux curistes, venus parfois de régions situées hors du territoire nigérien, campent dans la vallée et se baignent chaque jour à plusieurs reprises; en général, le bain pris dans l'eau brûlante et sulfureuse de la source, est suivi d'une plongée dans l'eau fraîche d'une retenue naturelle, au pied d'un rocher tout proche. Les malades guéris laissent dans les arbres voisins des sortes d'ex-voto, petits cailloux suspendus par de longues attaches végétales, témoins de leurs maladies laissées sur le lieu de leur guérison. Les sources chaudes d'Igululuf, dans le centre du massif de l'Aïr, entre Timia et Iférouane, ont des vertus très voisines.

Parmi les produits d'origine animale utilisés dans la pharmacopée, la graisse d'autruche est réputée comme onguent destiné à soulager les rhumatismes, les douleurs articulaires, et celles qui sont localisées dans le dos et dans le cou. Un massage effectué tôt le matin avec le lait de la traite de vache ou de brebis, ou mieux encore avec la moelle de l'os d'une gazelle, vise à calmer les mêmes douleurs.

Dans cette même rubrique, il faut signaler l'usage fréquent de l'urine et des excréments d'origine animale, qui semblent se rattacher à des pratiques liées à l'élevage, et pratiquées par d'autres sociétés pastorales (LERICHE, 1945). Par usage externe, après avoir incisé les ulcères, souvent d'origine syphilitique, on cautérise les plaies avec du crottin d'âne brûlé au feu. Les furoncles, lorsqu'ils sont éclatés, sont recouverts de bouse de veau brûlée, pilée, et mêlée à de la crème de lait caillé. Par usage interne, en lavement, pour soigner les maux de ventre dus à un excès de nourriture, soit au mélange d'aliments qui se contrarient : on filtre du sable imprégné d'urine de chamelles et de vaches, et on fait macérer dans ce liquide l'écorce souple du *tiboraq (Balanites aegyptiaca)* pilée. On filtre à nouveau, on fait chauffer, on ajoute du beurre cuit et du sel, et ce liquide est utilisé en lavement, au moyen d'une petite outre munie d'une canule en os. Autre lavement, destiné à soigner la constipation avec un liquide préparé à base d'urine de chameau, de graines de coloquintes amères *(Citrullus colocynthis)* et d'écorce souple de *tamat (Acacia ehrenbergiana)* et de *tiboraq (Balanites aegyptiaca),* le tout filtré à travers un tissu. Pour l'indigestion, une médication voisine utilise la voie orale : on recueille du sable imprégné de l'urine d'un veau, d'un chameau castré, et d'une gazelle *azəkod (Gazella dorcas).* On fait chauffer l'eau qui a filtré à travers ce sable, avec la partie souple de l'écorce de *tamat* qui y macère; on fait bouillir et réduire jusqu'à ce qu'il ne reste plus, après évaporation, qu'une pâte épaisse dont on façonne de petites boules qui seront servies en infusion au malade. On peut faire également bouillir de l'eau dans laquelle a macéré l'écorce pilée du *tiboraq,* avec du sel de Bilma et des concrétions de sable imprégné d'urine collées à la queue du chameau. On donne à boire la décoction après une longue ébullition.

L'utilisation de cette pharmacopée d'éleveurs nomades s'accompagne de traitements destinés à réchauffer ou à rafraîchir le corps du patient, selon la nature de son mal. Au travers de toutes les maladies et de leurs traitements apparaissent certaines constantes, comme la dichotomie entre le « froid » et le « chaud » (2). Dans ce dernier cas, le malade, souvent fiévreux, doit être isolé du monde extérieur pour

(1) *tamàsgeyt.*

(2) A cet égard on peut se reporter au poème maure sur la médecine (Abou Bekrin, 1943 : 38-66), qui distingue les quatre bases de l'univers, la chaleur dont dérive le sec, et le froid, dont dérive l'humidité : d'où les quatre notions de « chaud-humide », « chaud-sec », de « froid-humide » et de « froid-sec », qui caractérisent certains aliments ou médicaments, et même les grandes étapes de la vie humaine.

être préservé du vent, qu'il soit sec ou humide, porteur ou non de sable ou de poussières. On le couvre de couvertures, et on l'isole derrière la natte-paravent qui forme un abri protecteur (1). Cet abri peut être aménagé sous un arbre ou à l'intérieur de la tente. On garde ainsi au chaud les malades atteints de rougeole (2), varicelle (3), coqueluche (4), méningite cérébro-spinale (5) ou de variole (6). Pour ce dernier cas, le corps est enfoui dans du sable que le soleil a réchauffé. Ce désir d'isoler le patient du contact de l'air va souvent de pair avec celui de le faire transpirer : pour des rhumatismes (7), douleurs articulaires ou liées au cycle menstruel, on creuse un trou d'environ deux mètres de profondeur et d'un diamètre un peu inférieur à un mètre, dans lequel on allume un feu au coucher du soleil. Les braises une fois retirées, le malade installé au fond du trou sur une vieille natte, transpire et n'en sortira que chaudement protégé de couvertures (8). Dans le cas de douleurs de poitrine, ressenties à la suite d'un effort violent pour soulever un objet très lourd, on utilise une méthode voisine : on creuse une fosse, moins profonde que dans le cas précédent, dans laquelle on allume un feu. On retire ensuite les braises, et on tapisse l'excavation de paille *teberemt (Cymbopogon proximus).* On verse de l'urine de chèvre, ou du sable qui en est imprégné; sur la paille, on dispose des branches de *tadant (Boscia senegalensis).* Le malade est couché dans l'excavation, et son corps recouvert de sable, la tête restant seule à l'air libre. Une tente est montée au-dessus du patient, à qui on a fait absorber une nourriture très chaude avant son enfouissement. Après plusieurs heures, il est retiré de terre, mis à l'abri, et son corps est enduit de beurre cuit. La sudation s'accompagne souvent d'une alimentation qui échauffe le corps. Une personne victime de traumatismes ou de contusions causés par une chute est allongée sous des couvertures, et on lui fait ingurgiter des plats chauds, viande avec sel et piment, et bouillon dans lequel a cuit la viande. Pour lutter contre le rhume (1), on donne également des aliments chauds, viande de cabri ou d'agneau bien gras, cuite avec sel et piment. Enfin, après accouchement, une femme doit recevoir des aliments chauds, et se laver à l'eau chaude, pendant une semaine.

Inversement, des plats froids et non épicés sont portés aux malades atteints de rougeole et de varicelle, mis à l'abri du vent : lait ou plat de mil accompagné de lait. Le malade atteint de fièvre (10) — paludisme en général boit de l'eau fraîche où a macéré l'écorce du *tazzeyt* et de l'*afagag*. L'enfant fiévreux est baigné dans le grand abreuvoir de bois, rempli d'eau additionnée de bouses fraîches.

Ce chapitre serait incomplet si les traitements par scarification (11) et cautérisation (12) n'étaient pas évoqués, même s'ils ne concernent pas directement la pharmacopée. Les scarifications, qui entrent dans de nombreux traitements traditionnels, portent un nom qui en tamasheq désigne aussi les vaccinations modernes, comme celle de la variole, pratiquée autrefois de façon empirique en introduisant le pus prélevé sur un malade dans une scarification sur le bras d'un sujet sain. Des séries de scarifications très peu profondes, effectuées le plus souvent à l'aide d'un couteau de cordonnière ou d'une lame de rasoir, sont pratiquées périodiquement sur les jeunes enfants de 2 à 5 ans : aux tempes, sur les épaules, au-dessus des genoux; on les fait de préférence aux enfants « trop bien portants ». Ces scarifications sont expliquées comme des sortes de vaccinations, bien qu'elles ne soient pas suivies d'inoculation de germe, comme c'est le cas pour la variole. Mais elles sont supposées protéger l'enfant contre différentes

---

(1) La natte paravent : *shitek* ou *asaber*. Abri du vent : *ifi*.

(2) *lumut*.

(3) *saghər*.

(4) *ghamgham*.

(5) *shi-n-iri* (celle du cou), *shi-n-akarkor, shi-n-ghafawən* (celle des têtes); *teseggelmet* (celle du voile).

(6) *bidi*.

(7) amardol ou *isəlimen*.

(8) *tagharghart*.

(9) *amazəla*.

(10) *tenəde* ou *tukəsəd* (chaleur).

(11) *tagiyest* pl. *shigiyaz*.

(12) *sheqqad*.

affections, et en particulier contre la poliomyélite (1) qui a la réputation de frapper de préférence les enfants les plus robustes.

La cautérisation est utilisée autant pour brûler les plaies que pour les circonscrire et empêcher la propagation du mal. Le fer et le feu viennent ici compléter ce long inventaire des produits utilisés selon une certaine logique pour calmer et guérir. Tous les ordres de la nature participent à cette pharmacopée, hier traitée avec dédain et aujourd'hui saluée souvent comme une science empirique riche d'enseignements, qui mérite d'être recueillie et étudiée tant qu'elle est encore pratiquée. Nul doute en effet que l'analyse chimique des produits utilisés démontrerait la valeur intrinsèque de nombreuses préparations.

Il n'existe pas à proprement parler de corps de thérapeutes qui auraient suivi un enseignement ou une initiation particuliers, et il n'entre guère dans la pratique de cette pharmacopée d'éléments magico-religieux. Il s'agit surtout de l'utilisation de produits dont on a pu tester au cours des âges l'efficacité. Une bonne partie de ces « recettes » sont d'usage courant et connues de tous. Dans les cas plus compliqués on peut aller demander conseil à quelqu'un de plus expérimenté, dont la réputation s'étend dans la région : homme, femme, de quelque condition qu'ils soient, peuvent tenir ce rôle. Une femme appartenant à la tribu des Kel Gharus, rencontrée près d'Azelik, au sud-ouest du massif de l'Aïr m'a longuement exposé, en 1975, les traitements qu'elle connaissait pour les principales maladies, douleurs, ou accidents : avec une étonnante clarté d'esprit, elle classait les maladies en contagieuses ou non, et elle pouvait énumérer les remèdes spécifiques de chaque maladie, avec des solutions de rechange en cas d'insuccès.

Beaucoup de ces traitements étaient classiques et m'avaient à maintes reprises été décrits, mais cette femme était particulièrement remarquable par son aptitude à amasser, classer et organiser ses connaissances, comme dans un véritable traité de médecine. Les soins qu'elle prodigait — comme toujours en pareil cas — étaient gratuits, et sa renommée était grande aux alentours.

Les maladies incurables (sa sœur mourut d'un cancer quelques mois plus tard), auxquelles aucun traitement n'apporte de soulagement ou d'amélioration, ainsi que les maladies mentales, sont souvent supposées être l'œuvre de « génies ». Dans ce cas, on fait appel aux spécialistes de la religion, les marabouts, réputés pour leur science et leur sainteté (2). Ces spécialistes (souvent étrangers au groupe, ou même à l'ethnie touarègue) réclament, pour intervenir, des rétributions proportionnelles à leur réputation au début du traitement, on donne une partie de la somme fixée (3), qui sera complétée à la fin par le solde au vu de la guérison. En cas d'échec, seul le premier versement reste acquis. Il s'agit d'un recours à un savoir magico-religieux, quand on a échoué avec les moyens naturels généralement utilisés, et où sont intégrés certains éléments réputés efficaces dans la lutte contre l'action néfaste des « génies » : le fer et la fumée de la gomme-résine de l'*adaras (Commiphora africana),* à côté des textes coraniques utilisés dans la fabrication des amulettes, dont certaines ont également un effet préventif contre certaines affections (morsures de serpents par exemple).

Des médications à l'hygiène, on retrouve une même utilisation des produits de la nature. Le pseudo-savon (4) est fourni par les végétaux : l'écorce des racines du *tiboraq (Balanites aegyptiaca),* sorte de fibre blanchâtre que l'on gratte avant de la piler au mortier pour en faire de petites boules avec lesquelles on lave les vêtements. Du même arbre, on utilise les fruits encore verts et les noyaux, réduits en petits tas. Les écorces de l'*igersemi (Grewia villosa)* sont immergées dans l'eau d'une écuelle pour laver les chevelures féminines. On peut aussi confectionner un schampooing plus complet avec les feuilles de l'*afagag (Acacia raddiana),* de l'*adaras (Commiphora africana),* l'écorce de l'*igersemi* et la plante entière de *molokhya (Corchorus tridens),* pilées et mélangées à l'eau pour lui donner une consistance de gel, apte à savonner les cheveux.

Au terme de cet inventaire, sans doute incomplet, des multiples utilsiations des ressources spontanées fournies par un milieu naturel pourtant à la limite du désertique, on est tenté de faire certains rap-

(1) *allamaz* ou *akawal.*

(2) Avant d'avoir recours aux marabouts, on organise parfois des séances musicales de *tende* (mortier utilisé comme tambour par les femmes) ou d'*amzad* (violon). Le malade, sensible à l'un ou l'autre instrument, entre parfois en transes, et est délivré de son « génie ». On va chercher au loin et on invite les meilleures musiciennes pour de nombreuses séances, jusqu'à la guérison ou à l'échec patent (BERNUS 1969 : 122-123).

(3) Le premier versement est appelé *imi n adad,* « la bouche du doigt », et le second, après guérison, *eharey,* le bétail.

(4) *tasmar* ou *tusmart.*

prochements avec un ouvrage récent (SALHINS 1976) qui démontre, non sans humour, que les chasseurs-cueilleurs de l'âge de pierre ou des sociétés actuelles restées à l'écart (Australiens et Boschimans), pratiquent non pas une économie de subsistance toujours à la limite de la survie, comme l'ont dit et répété les meilleurs auteurs (1), mais au contraire vivent dans un état socio-économique de relative abondance : c'est volontairement que ces chasseurs-cueilleurs ajustent leurs quêtes de nourriture ou de matière première à leurs besoins, et négligent le superflu et la constitution de stocks : « Dans le secteur de la subsistance comme dans les autres secteurs de la production, nous avons affaire visiblement à une économie aux objectifs limités et bien définis ». (SALHINS 1976 : 56). De ce fait on constate une durée de travail limitée, l'activité s'arrêtant dès que les besoins sont satisfaits, et une durée des loisirs beaucoup plus importante que dans les sociétés agricoles ou pastorales plus « développées ». « La quantité de travail (par personne) croit avec l'évolution, cependant que décroît corrélativement la quantité de loisirs ». (p. 77).

Mais les loisirs sont souvent inégalement répartis : « Dans les environnements tropicaux où vivent nombre des derniers peuples chasseurs, le ramassage est moins aléatoire que la chasse. C'est pourquoi les femmes qui font la collecte travaillent à un rythme plus régulier que les hommes, et ce sont elles qui procurent l'essentiel de la nourriture ». (p. 77).

Bien que la comparaison ne puisse être poussée jusqu'au bout, puisque les Kel Tamasheq sont avant tout des éleveurs et que les activités de cueillette ne sont qu'un des volets de leur production économique, le problème de société posé par SALHINS valait d'être évoqué à ce propos. Et il semble bien qu'une certaine forme de limitation volontaire de la production, qui peut aller de pair avec une activité non directement utilitaire, comme on l'a vu dans le chapitre traitant de l'artisanat, se retrouve comme en filigrane dans toute l'activité économique des Kel Tamasheq; et il conviendra d'examiner les conclusions de SALHINS au moment d'envisager les impératifs du développement économique, et l'amélioration des conditions de vie des intéressés, qui en est le prétexte avoué, face à une qualité de la vie délibérément choisie et à la nécessaire conservation du milieu naturel.

(1) Cette phrase de Salhins résume avec humour sa position : « Ayant attribué au chasseur des motivations bourgeoises et l'ayant muni d'outils paléolithiques nous décrétons par avance que sa situation est désespérée » (p. 41).

CHAPITRE XIII :

L'AGRICULTURE DES NOMADES

Associer au terme de nomade celui d'agriculture semble un paradoxe : mais le monde nomade, et en particulier le monde tamasheq, ne vit pas en vase clos, et ne peut se suffire de son seul élevage. Aussi depuis bien longtemps, les Touaregs ont cherché à se ravitailler en céréales dans les régions plus arrosées. Mieux, ils ont installé des serfs dans les régions méridionales, chargés de leur fournir le mil dont ils ont un besoin pressant au cours de la saison sèche et chaude.

On peut distinguer dès l'abord deux types d'agriculture chez les Touaregs. Le premier est l'agriculture extensive sous pluie, basée essentiellement sur le mil, avec parfois du sorgho en appoint. Le second est une agriculture irriguée d'oasis, véritable jardinage, où sont associés de nombreuses céréales, des légumes et des condiments, parfois à l'ombre de palmiers-dattiers. Ce jardinage est pratiqué dans les vallées de l'Aïr, et n'est rendu possible que par le relief et la présence de nappes d'infero-flux dans les oueds qui entaillent la montagne.

L'agriculture extensive est exclusivement tributaire des pluies, et sa limite septentrionale suit environ l'isohyète 350 mm; le jardinage est lié à la présence d'eau dans les vallées de montagne, et se pratique dans le cadre très précis du massif de l'Aïr, vivifié par l'altitude et entouré, à l'est comme à l'ouest, d'étendues désertiques impropres à toute forme de culture.

1. L'AGRICULTURE EXTENSIVE SOUS PLUIE DES SEMI-NOMADES OU ANCIENS NOMADES

PRINCIPAUX TYPES :

La limite de l'agriculture extensive sous pluie n'a cessé, avant la récente sécheresse, de progresser vers le nord : au-delà de la frontière officielle délimitée par l'administration pour éviter que les champs ne viennent s'installer dans une région aux pluies trop irrégulières, on rencontre encore des terrains cultivés. L'agriculture extensive est chez les Touaregs autant le fait de groupes qui se sont installés dans le sud, et chez qui l'agriculture est devenue une activité prépondérante, que de ceux qui vivent sur les marges de la zone nomade, et qui cultivent furtivement, tout en continuant à se déplacer.

Cette agriculture a pour caractéristique d'être basée sur la culture du mil, et plus rarement du sorgho. Le mil *(enele)* est peu exigeant, et se contente d'un sol léger, sable presque pur bien souvent. Les champs de mil escaladent les petites dunes, ou colonisent les terrasses sableuses des vallées. Léger, ce sol demande un effort moins pénible et permet un travail plus rapide sans qu'il soit nécessaire de l'affouiller

profondément. Le sorgho *(abogha)* plus exigeant, ne vient que sur sols lourds et compacts, et ne saurait, sauf pour quelques variétés, se contenter de sable. Il est donc surtout cultivé dans les bas-fonds tapissés de sols argileux. L'Ader aux vallées larges souvent inondées en hivernage, offre ainsi des terrains propices au sorgho. Les paysans hawsa distinguent le terroir dunaire, ou *jiggawa* de celui des vallées, ou *fadama,* marquant ainsi dans leur terminologie la vocation différente de ces deux parties du terroir. C'est pourquoi la production du sorgho est localisée dans les vallées des régions montagneuses ou dans les grands *kori* ou *dallol* entaillant les plateaux tabulaires qui occupent la majeure partie du Niger central.

Le problème que l'on est en droit de se poser en examinant l'agriculture de ces nomades, semi-nomades ou anciens nomades est celui de savoir si elle possède des caractères spécifiques qui la différencient de celle des paysans sédentaires au milieu desquels ils vivent. Y-a-t-il une agriculture de nomades, en dehors du jardinage d'oasis?

Un des traits constants de cette agriculture est de ne pas s'identifier à des terroirs enracinés. Elle ne crée pas les anneaux concentriques de culture qui cernent les villages des sédentaires. Sur les champs, souvent de grandes dimensions, s'éparpillent quelques paillottes légères, ou parfois quelques tentes. Mais ces champs ne sont pas défrichés à partir d'un habitat groupé fixe, en formant des auréoles dont chaque anneau représente un type particulier d'exploitation du sol à partir de la ceinture permanente des jardins bénéficiant du fumier domestique qui entourent d'ordinaire les abords immédiats des villages. Ce sont au contraire des champs temporaires, défrichés dans des régions marginales, délaissées par les paysans, ou dans les vides subsistant entre les terroirs sédentaires. On construit alors quelques abris en chaume de mil près du champ, on les occupe en saison des gros travaux, pour les abandonner une fois la récolte faite. Ce n'est le plus souvent qu'une partie de la famille qui s'occupe de la terre, laissant aux jeunes gens le soin d'éloigner et de suivre les troupeaux, en vivant sous la tente.

Les grands traits de cette agriculture de nomades peuvent donc être ainsi définis : monoculture du mil, dispersée dans des zones marginales, hors de toute implantation fixe. Mais ces données, si elles sont valables pour l'agriculture des *iklan* de cette frange sahélienne, se modifient au fur et à mesure que l'on pénètre dans le sud.

Insérés dans des régions plus densément occupées, les nomades se sont plus ou moins fixés, et ont été amenés à diversifier leurs cultures, à former des terroirs de type sédentaire. Chaque groupe a dû résoudre les problèmes que posait une telle installation, en tenant compte du contexte local, et a réussi avec plus ou moins de bonheur à réaliser son intégration au sein du monde paysan : certains ont su trouver des solutions neuves qui leur ont permis de sauvegarder leur originalité de nomades, d'autres ont purement et simplement disparu en tant que tels, en se fondant dans le milieu d'accueil, dont ils ne sont plus qu'un élément, dont on cite pour mémoire la lointaine origine.

On pourrait ainsi établir une sorte de hiérarchie entre ces agriculteurs, depuis ceux qui se sont mis à cultiver un petit champ depuis quelques années, jusqu'à ceux dont les parents déjà travaillaient la terre, et qui par conséquent ne sont plus des néophytes. Les étapes successives de cette conversion peuvent ainsi être décrites en étudiant l'importance relative que prend l'agriculture dans la vie de ces nomades ou de ces semi-nomades. Mais il faut souligner que ces stades successifs ne représentent pas une évolution linéaire obligatoire, conduisant nécessairement à la sédentarisation : des cultivateurs temporaires peuvent revenir à la vie nomade, après une période plus ou moins longue de travaux champêtres, effectués dans le seul but de reconstituer un troupeau disparu. Il y a donc des stades différents, dont chacun représente un équilibre qui peut se stabiliser, ou basculer. Il ne faut pas mésestimer non plus le rôle des facteurs historiques qui peuvent intervenir pour modifier, de façon temporaire ou définitive, l'insertion des nomades dans une région donnée.

Pour la commodité de l'exposé, on ira de l'agriculture occasionnelle d'éleveurs à l'agriculture de semi-nomades, sans vouloir pour autant faire apparaître une nécessaire évolution d'un cas à l'autre.

Agriculteurs d'occasion

L'agriculture des *iklan* nomades et semi-nomades répond aux critères ci-dessus définis. Elle concerne de nombreux Bella de l'ouest, des arrondissements de Téra, Tillabéry, Ouallam et Filingué, ainsi que tous les *iklan n egef* ou Buzu de Tahoua, Dakoro ou Tanout. C'est le type d'agriculture nomade insérée dans des zones relativement peu occupées, ou tout au moins mises en culture par des nomades alors qu'il existait encore de vastes espaces vides. Cette occupation se poursuit, et de nombreux champs sont défrichés chaque année par des *iklan* qui viennent d'abandonner leurs maîtres pour chercher fortune

plus au sud. S'ils ont peu d'animaux, leur seule chance est de défricher un lopin de terre qui leur donnera la nourriture qu'ils ne reçoivent plus de leurs patrons.

Voici par exemple le cas de la tribu des *iklan* Arkana, qui appartiennent à la confédération des Kel Ataram, et qui nomadisent en saison sèche à la limite des circonscriptions de Tahoua et de Filingué. Recensés au Mali, ils ne retournent dans leur pays qu'à la période des pluies. Pendant toute la saison sèche, ils se tiennent autour du village de Markyé et sur les puits voisins. Les Arkana ont défriché leurs premiers champs il y a une quinzaine d'années. Mais depuis lors, ils n'ont pas travaillé la terre chaque année : c'est seulement lorsque les pluies sont précoces et abondantes qu'ils préparent une parcelle à proximité de leur campement. Pour désigner ce champ, ils utilisent le terme d'*etakas* (pl. *itôksan*), qui désigne en général le petit champ personnel d'un jeune homme qui travaille encore sur l'exploitation familiale; cultivé aux seuls moments de liberté que lui laisse son père, ce champ ne peut être que de dimensions très réduites. C'est pourquoi ce terme d'*etakas* est utilisé par les Arkana, et non celui de *tawogust* (pl. *tiwugas*), qui désigne le champ familial collectif.

Ne possédant aucun instrument aratoire, ces *iklan* les empruntent aux villageois voisins de Markyé. Le champ ne porte que du mil. Il représente une possibilité d'intégrer une nouvelle activité et de différencier une économie qui ne repose traditionnellement que sur l'élevage et le ramassage des graminées sauvages *(ishiban)*. Consommateurs de mil, ces *iklan* trouvent dans une récolte, même minime — elle ne dépasse guère deux sacs de cuir d'environ 80 kg chacun — le moyen d'éviter la vente ou l'échange de quelques animaux. Mais il ne s'agit ici que d'une tentative faite lorsque les conditions climatiques permettent à ces nomades de trouver des pâturages proches du lieu des cultures. Par contre, si les pluies tardent, on renonce à semer pour partir à la recherche de nouveaux pâturages. Le travail agricole est réduit à sa plus simple expression, et se borne à un seul sarclage, quinze jours après les semis. Puis tout le campement s'ébranle vers le nord, et les hommes ne reviennent récolter qu'au mois d'octobre, si les semis ont donné. Cette timide conversion au travail de la terre s'est effectuée pour la première fois en 1954, date à laquelle ces *iklan* se séparèrent de leurs maîtres, de la tribu religieuse des Kel Ageyok. Depuis lors, recensés séparément de ces derniers, ils se sont donnés leur propre chef. Cet essai agricole correspond donc à un désir d'émancipation autant qu'à la nécessité de diversifier les ressources. C'est un trait typique de tous les *iklan,* sans préjugés à l'encontre d'aucune forme de travail, et toujours prêts à améliorer leurs revenus.

Sur la rive droite du Niger, dans la circonscription de Téra, des *iklan* ont dû également se mettre au travail de la terre après avoir quitté leurs maîtres. Vivant pendant la plus grande partie de l'année et durant toute la saison sèche à la frontière de la Haute-Volta et du Mali, près des mares du Yumban, ces *iklan* ont quitté leurs maîtres, *imajeghən* Dufarafarak. Anciens captifs de tente, ils se sont trouvés en face d'une lourde liberté, car ils ne possédaient eux-mêmes que quelques animaux. Ils sont restés sur place, et se sont mis à cultiver sur les lieux mêmes où ils avaient l'habitude de résider, à l'image de nombreux *iklan* voisins, cultivateurs depuis déjà une ou deux générations.

Par ces deux exemples, nous pouvons saisir les premiers pas de nomades dans le travail de la terre. Il s'agit d'une évolution provoquée par une crise sociale : des captifs se trouvent brutalement confrontés avec une liberté qu'ils ont prise, ou qu'on leur a donnée. Pour les uns (les Arkana), cela ne change pas grand chose à leur vie de pasteurs, et l'agriculture n'est qu'un moyen d'augmenter leurs ressources. Pour les autres, (les *iklan* Kel Tafedest) elle représente l'unique moyen de survie pendant les quelques années où ils ne possèdent pas de troupeaux suffisants pour les entretenir. Le champ est le point de départ de leur nouvelle situation d'hommes libres. C'est de lui qu'ils espèrent tirer les ressources nécessaires à l'achat d'animaux, qui représentent toujours à leurs yeux la richesse la plus sûre, ou tout au moins les biens qui valorisent, et leur permettront d'accéder à la véritable dignité d'hommes libres, en cherchant à imiter le modèle de leurs anciens maîtres.

Cette crise sociale contraint également certaines tribus d'hommes libres à se consacrer à leur tour aux travaux des champs. Les *imghad* Allashaten de la région de Téra vivaient en symbiose avec leurs *iklan* qui cultivaient des terres pour eux tout en ayant quelques champs personnels. Installés dans une zone où l'agriculture est possible, ils s'étaient convertis à une économie paysanne, grâce à cette communauté d'intérêts et à cette association maîtres-serviteurs. Dès 1942 une partie de leurs *iklan* les quitta, mais ils réussirent à garder auprès d'eux une main-d'œuvre servile suffisante pour vaquer aux travaux de la terre. En 1959, ce dernier groupe de serviteurs fidèles les abandonna, et ils durent alors se mettre eux-mêmes à cultiver. Il n'y eut pas de création de nouveaux champs, mais plutôt une substitution de bras. Le paysage agraire ne fut guère modifié, mais les *imghad* furent à partir de ce moment retenus plus longtemps sur leurs champs. Ils purent moins facilement franchir le fleuve avec leurs troupeaux, comme ils le faisaient auparavant en saison des pluies. Il y a une trentaine d'années, ils se rendaient chaque hivernage au nord

de Ménaka (Mali) aux terres salées de Bardar, qu'affectionnent les Iullemmeden de Ménaka et les Ifoghas de Kidal. S'ils continuèrent pendant quelques années à franchir le fleuve, ils réduisirent leurs déplacements pastoraux au nord de la zone cultivée en direction de la frontière malienne. Ils se contentent le plus souvent aujourd'hui de conduire leurs troupeaux au bord du fleuve sans le traverser, ou de gagner, au nord du village de Kokoro, des terres salées qui n'ont pas la réputation de celles du Mali.

On assiste donc dans ce cas à une concentration des tâches pour les *imghad,* qui sont forcés de se regrouper autour des champs et les abandonnent moins facilement. Les champs sont désormais leur affaire, et ils doivent résoudre eux-mêmes le problème de leur exploitation, soit par leurs propres moyens, soit en faisant appel à une main-d'œuvre salariée, quand ils le peuvent. Ils sont désormais responsables de leur approvisionnement en céréales, et dans bien des cas, cette modification s'est faite au détriment du troupeau.

De l'autre côté du fleuve, sur la rive hawsa, mais également dans l'ouest du Niger, les *imajeghən* Tahabanaten campent en saison sèche autour des mares d'In Atès, Tengoshuman et Manas, c'est-à-dire dans toute la zone proche de la frontière malienne au nord-ouest du poste administratif d'Ayorou. Recensés au Niger, et de ce fait coupés par la frontière politique du gros des Touaregs Iullemmeden Kel Ataram, les Tahabanaten ont prétendu parfois avoir été molestés par les autorités maliennes quand ils se rendaient à la cure salée pendant la saison des pluies. Leur chef et plusieurs autres familles ont renoncé depuis une dizaine d'années à franchir la frontière, et la création d'une école à In Atès en 1962 les a pratiquement fixés auprès de la mare et de l'école, où plusieurs de leurs enfants ont été admis. Depuis, ces nomades qui vivent sous la tente ont commencé à cultiver. Pendant longtemps leurs *iklan,* qui produisaient de grosses quantités de mil dans toute la région, depuis le bord du fleuve jusqu'aux mares proches des campements de leurs maîtres, les ont ravitaillés régulièrement. Privés de presque tous ces revenus, et ayant renoncé pour la plupart à conduire leurs troupeaux à la cure salée, ils se sont mis à cultiver, l'exemple et l'impulsion leur étant donnés par leur chef Hamdagh, qui n'hésita pas à manier l'iler. Il réunit sur son champ, à son invitation, les hommes des tribus voisines, comme cela se fait chez tous les cultivateurs, renonçant à attendre le mil des récoltes de ses anciens serfs, et se fit lui-même cultivateur. Son exemple fut suivi par plusieurs membres de sa *tawshit.* Ici encore, les premiers pas vers l'agriculture ont été provoqués par des crises : crise sociale qui réduit peu à peu le système des redevances, et ne les laisse subsister que sous forme de « cadeaux » que les anciens serfs continuent à faire, mais sans obligation. Crise territoriale, née des frontières nouvelles créées par le jeu des Etats devenus indépendants, qui coupent une tribu de ses terrains de parcours d'hivernage, et la parquent dans une zone étroite privée de ses prolongements septentrionaux. Enfin, la construction et l'installation de l'école ont été l'élément catalyseur qui a fixé ces nomades autour de la mare d'In Atès, qui jusqu'alors n'était qu'un lieu parmi d'autres de leur résidence de saison sèche. Leurs champs, bien entendu, ne portent que du mil, base de l'alimentation en céréales des nomades.

Les Illabakan, qui nomadisent en zone exclusivement pastorale, ont également, à partir de 1967, tenté une expérience agricole (BERNUS, 1974 : 89) aux environs des stations de pompage de Shin Salatin et d'In Aggar, qui ne reçoivent en moyenne que 250 mm de pluies annuelles. Des champs ont été semés en mil, avec un peu de sorgho et de haricots. Sans outils agricoles, certains ont acheté un iler au marché de Barmou, d'autres ont utilisé l'*aseksel,* sorte de pelle plate utilisée dans les campements pour racler le sol souillé par les déjections des animaux ou des enfants. Les champs, non gardés, reçoivent pour seule protection une haie d'épineux, insuffisante en tout état de cause, contre la masse des troupeaux qui fréquentent les abords des stations de pompage, et surtout lorsque les campements de la tribu s'éloignent vers le nord en saison des pluies. Les récoltes ne sont guère importantes, et varient de 5 à 50 gerbes par champ. Les gerbes récoltées sont posées sur des sortes de tables surélevées construites sur les champs, protégées par des haies d'épineux pour les mettre à l'abri des troupeaux. Quelques familles utilisent leur main-d'œuvre servile, alors que d'autres, qui en sont privées, se chargent elles-mêmes des travaux agricoles. Ces tentatives ne sont le fait que de quelques individus isolés, et ces champs ne fournissent qu'un faible point alimentaire. Ils sont un défi lancé aux pluies, mais avec une mise de faible importance. Ces éventuelles récoltes sont conçues comme une ressource complémentaire, aléatoire, pour laquelle on ne sacrifie ni l'élevage, ni la cure salée estivale.

On retrouve, dans tous les exemples évoqués, un certain nombre de points communs : le mil *(enele)* est une monoculture, en raison de sa faible exigence en eau, de son adaptation aux sols sableux, les plus répandus dans le nord, et du plus faible investissement en travail qu'il réclame par rapport au sorgho. On a déjà vu que c'est aussi la céréale la plus appréciée sur le plan alimentaire.

En second lieu, ces néophytes ne font qu'un minimum de travaux, presque toujours deux sarclages, parfois un seul. La récolte est encore un appoint : on laisse le mil pousser au petit bonheur, en se fiant à la

chance. Enfin, ces cultivateurs ne connaissent souvent pas les diverses variétés de mil, et sont incapables de dénommer celles qu'ils ont semées. Ce ne sont donc pas encore de véritables paysans : ils récoltent le mil un peu comme ils récoltaient les graminées sauvages ; ils ont seulement aidé la nature.

De plus, ces nouveaux agriculteurs ont pu créer des champs sur leurs parcours de saison sèche, qui se trouvaient dans des régions suffisamment arrosées pour permettre en principe des cultures. Ils ont pu se mettre au travail agricole sans modifier leur implantation géographique. Leur conversion s'est accomplie sur place, sans migration vers les régions méridionales plus arrosées. Cette évolution a pu se faire sans problème pour les *iklan* adaptés à tous les travaux, et qui souvent avaient été arrachés par leurs maîtres à des peuples de vieille tradition paysanne. Durs à la tâche, sans complexes, sans regrets pour le passé, ils étaient prêts à s'adapter à n'importe quelle situation. Pour les « hommes libres », presque toujours issus d'une société pastorale dont l'ethique rejetait le travail de la terre, comme une entrave à leur liberté de guerriers, toujours disponibles pour porter les armes, et qui ne se veulent pas astreints au calendrier des saisons et aux cycles végétatifs contraignants, cette nouvelle activité représente par contre une reconversion pénible, au double plan technique et psychologique, et la reconnaissance implicite de l'éclatement de leur société.

Ces agriculteurs novices constituent le front pionnier des agriculteurs nomades ayant mis en valeur des terres situées juste en-deça, mais parfois au-delà de la limite de la zone interdite aux cultures par la loi comme par la climatologie : chaque année leur récolte est aléatoire, et représente un pari qu'ils ne peuvent gagner qu'avec des pluies favorables. La récente sécheresse a stoppé leurs efforts pendant quelques années, et l'on assiste à un recul ou à une avancée du front pionnier, lié directement à la hauteur des précipitations.

Agropasteurs semi-nomades

Mais plus au sud, de nombreux semi-nomades cultivent déjà depuis plusieurs générations, sans pour autant avoir renié leur condition de pasteurs, ni s'être rassemblés en villages fixes. Ce sont tous les *iklan n egef,* tous les Bella de l'ouest et tous les Buzu, plus à l'est, qui cultivent sur des superficies importantes, tout en élevant de nombreux troupeaux.

Cette installation dans une zone où l'agriculture est toujours possible a été provoquée par les Touaregs désireux de s'insérer par procuration au sein du monde sédentaire. Ces *iklan* occupèrent les marges délaissées, ou s'installèrent dans les espaces disponibles entre les terroirs villageois. Ils forment des tribus autonomes, ne dépendant nommément que d'un chef, et n'ayant pas de liens personnels, d'homme à homme ou de famille à famille, avec des Touaregs nobles. Libérés depuis longtemps, certains portent le nom d'affranchis (*iderfan* ou *ighawellðn*). Beaucoup de ces tribus kel tamasheq noires, quel que soit leur statut social exact, cultivent déjà depuis plusieurs générations.

Sur la rive Gurma, des tribus d'*iklan* ne dépendant plus que nominalement d'un chef touareg, et que l'on désigne en zarma ou en songhay sous le nom générique de « Bella », pratiquent une agriculture très voisine de celle des *iklan n egef* présents sous ce vocable dans la région de Tahoua. Leurs pères cultivaient déjà. Installés dans une région de villages sédentaires, leurs champs occupent souvent les espaces vides qui séparent les terroirs des paysans songhay. Ainsi en est-il des *iklan* Kel Tafadest, qui cultivent au sud de la mare de Yumban et à l'ouest du village songhay de Yatakala, et qui sont distincts de leurs frères captifs domestiques, récemment libérés ou partis.

Ces terres ne leur ont jamais été contestées par les habitants de Yatakala, qui possèdent d'ailleurs un hameau de cultures à côté de leurs propres champs. Ces *iklan* entretiennent même des rapports très étroits avec les habitants du village songhay, rapports qui se traduisent par des services réciproques. Leurs parents ne cultivaient que de petits champs (*etakas,* pl. *itðksan*). Ce sont les hommes de la génération actuelle qui ont entrepris de cultiver des surfaces de grandes dimensions (*tiwugas,* sing. *tawogust*). Cette évolution est expliquée par les intéressés comme une conséquence de la diminution des troupeaux, et l'obligation de la compenser par une augmentation des surfaces cultivées. « Nos parents, disent-ils, possédaient des animaux en beaucoup plus grand nombre que nous ». Ils ressentent, en fait, cette extension des cultures comme le résultat d'un sort contraire, et non comme une conquête entreprise volontairement. Et ce thème est un leitmotiv qui revient chez tous les nomades qui cultivent au sud de la mare du Béli à Tondigoro. Les Kel Tafedest ont donc été initiés au travail de la terre par leurs pères, mais ils ont étendu les surfaces cultivées, et les ressources agricoles ont pris pour eux une importance nouvelle. Ils sèment du mil aux premières pluies ; en cas d'insuccès, ils renouvellent trois, quatre et même cinq

fois les semis. Puis ils sèment du sorgho en quantité d'autant plus grande que les semis de mil ont moins donné. Ils restent néanmoins essentiellement producteurs de mil. L'agriculture est pour eux une activité primordiale : ils multiplient les semis, jouent sur le sorgho si le mil a échoué, car la récolte est devenue une part importante de leurs revenus. Dans une bonne année, elle suffit à leur alimentation, et leur procure même parfois un surplus destiné à la vente. Nomades, ils vivent encore une partie de l'année sous la tente, n'utilisant les *ekarbanen,* paillottes en forme de coque de bateau renversé, que durant la saison sèche et chaude. Ils se déplacent avec leurs troupeaux jusque vers Tesi, au Mali, et ils ne reviennent que pour la récolte, laissant les jeunes gens avec les animaux, derrière la mare de Yumban. Ils semblent parvenus à un équilibre entre une agriculture et un élevage que peuvent mener de front des semi-nomades.

Les *iklan n egef,* littéralement « captifs de dune », cultivent dans l'Ader aux côtés des paysans aderawa. Une de leurs tribus, anciennement soumise aux religieux Inesdafan, qui nomadisent en saison sèche dans la région de Telemsès, cultive près du village de Shineran, soit à une centaine de kilomètres au sud des terrains de parcours de leurs anciens maîtres. Ils continuent à être recensés avec les Inesdafan, avec qui ils entretiennent de bons rapports, mais ils cultivent à leur propre profit. « Nos grands-parents travaillaient déjà la terre », disent-ils. Chaque homme possède son propre champ. Mais la possession d'assez nombreux troupeaux les oblige à pratiquer la cure salée, et par conséquent à diviser le travail et à fractionner les familles à l'époque où les champs et les animaux impliquent des soins divergents, et une séparation géographique. Les plus jeunes générations suivent les animaux vers le nord, alors que les plus anciens restent aux champs pour le second sarclage (le premier ayant été effectué en commun avant le départ pour la cure salée) et la surveillance des cultures pendant les pluies.

Leur habitat est triple : hutte pointue de paille pendant l'hivernage, appelée *tubokat,* qui résiste aux intempéries, et que l'on installe à proximité des champs. D'octobre à mars, la tente est le plus souvent utilisée, et permet de petits mouvements aux campements dans un faible rayon. En saison chaude, abri sommaire de paille *(ekarban)* sur les pâturages, quand la tente se transforme en four solaire. Les familles qui accompagnent l'été les troupeaux vers le nord se déplacent avec leur tente.

Bien qu'ils cultivent depuis plusieurs générations, ces *iklan* continuent à vivre en nomades. Cependant les travaux culturaux sont exécutés suivant l'exemple des sédentaires voisins. Le mil n'est pas ici une monoculture, et il est toujours accompagné du sorgho *(abogha)* et des haricots *(tanzant).* Certes, aucune culture spéculative n'a été tentée, et le petit mil reste la part la plus importante de leur production. Mais ces cultures presque toujours associées leur permettent de réduire les risques de mauvaise récolte. On connaît diverses variétés de mil, et si la plus hâtive n'a pas donné, on peut la remplacer par des tardives. Si le petit mil n'a pas réussi, en raison du retard des pluies, et malgré plusieurs semis, on augmente la part du sorgho ainsi que celle des haricots. On peut ainsi lorsque les pluies sont en retard, tenter une nouvelle mise sur les deux autres cultures, ce qui fait que la part relative de chacune peut varier d'année en année, selon le caprice des pluies. On connaît également plusieurs variétés de sorgho, ce qui permet d'étaler au maximum la période cruciale de la maturation. Ainsi tout n'est pas joué sur le seul mil, semé au début des pluies, et qui risque souvent de périr lorsqu'aucune ondée ne suit les premières averses. Les récoltes sont engrangées dans des greniers de banco *(tegandawt,* pl. *tigandawe),* construits sur les champs. Ces greniers sont en définitive les édifices les plus stables et les plus solides construits par ces semi-nomades, dont l'agriculture n'est plus une loterie : c'est une activité centrale et permanente, que l'on mène en essayant de mettre toutes les chances de son côté, par l'utilisation d'une large gamme de variétés de mil plus ou moins hâtives, et en jouant sur le mil, le sorgho et les haricots.

On trouve une agriculture comparable chez les *Iboghollitðn* qui cultivent à Garey, à 12 km environ au sud-ouest d'Ayorou. Tribu de métis, issus de mélanges entre *imajeghðn* et captifs, ils possèdent à titre collectif un statut d'hommes libres. Ils cultivent depuis plusieurs générations, mais il semble que ce soit seulement depuis ces vingt dernières années que l'agriculture ait pris chez eux une place prépondérante. Ils conduisaient autrefois leurs animaux vers les terres salées septentrionales. Depuis une vingtaine d'années, ils se contentent de déplacements ne dépassant pas un rayon d'une dizaine de kilomètres. Ils vivent la plus grande partie de l'année sur leurs champs, dans des *buguten* (sing. *bugu*), cases rondes en paille de mil, groupées en campements d'une dizaine d'unités. Lorsque les sarclages sont terminés, ils s'éloignent de quelques kilomètres avec leurs animaux, en direction du nord-est, et ils vivent alors sous la tente. Ils regagnent leurs paillottes pour les récoltes. Peu après, les jeunes gens mènent les animaux au bord du fleuve, à Beibatan, pour pâturer sur les terres salées, *ebandar* sur la rive, et *tekankan* sur les îles. Les récoltes terminées, jeunes et vieux reprennent la tente pour s'éloigner à nouveau vers le nord-est à quelques kilomètres, pour trouver les arbres, rares dans la zone des champs cultivés, que pâturent leurs chèvres. Ces *Iboghollitðn* pratiquent donc un nomadisme très limité, qui oscille entre des zones plus arborées et le bord du fleuve. Les champs restent le lieu géométrique de leurs déplacements, et ils ne s'en

écartent guère. Ils cultivent eux aussi du mil, du sorgho et des haricots, et connaissent également plusieurs variétés, de mil comme de sorgho.

Ces *Iboghollitən* sont devenus moins mobiles, car l'agriculture a pris une place telle que leurs déplacements s'en sont trouvés réduits : en début de saison sèche, ils récoltent les graminées sauvages, dans les régions proches de leurs champs, alors qu'il y a encore une vingtaine d'années, ils allaient recueillir les *ishiban* à 20 ou 30 km à l'est ou au nord, sur la frontière du Mali. Leur aire de nomadisation s'est restreinte, et la superficie exploitée par leur groupe s'est réduite, sous le poids de plus en plus lourd exercé par leurs cultures. Le mil récolté arrive parfois à couvrir leurs besoins; sinon les graminées sauvages balayées viennent utilement compléter l'insuffisance de la récolte. Car leurs troupeaux ne les nourrissent plus, même en hivernage, et de plus, leurs habitudes alimentaires se sont modifiées, et ils ne peuvent plus se passer de céréales, quelle que soit la saison.

Ces exemples complètent ce panorama de semi-nomades cultivateurs, dont la vie est désormais réglée par l'agriculture : c'est elle le pivot de leur économie, et le troupeau vient s'insérer dans un ordre dont le champ est le noyau central. L'équilibre entre l'agriculture et l'élevage ne peut être maintenu que par une séparation des tâches. Mais l'implantation très dispersée de ces semi-nomades, leur habitat double, l'usage conservé de la tente, leur permettent de continuer à se déplacer au fil des saisons : ils échappent à la concentration en établissements fixes, en villages organisés, grâce à des pratiques de nomades qui se maintiennent chez eux : ils vont chercher l'eau au puits avec des ânes porteurs d'outres sous-ventrières, ce qui les rend relativement indépendants des points d'eau. Chez certains d'entre eux, les troupeaux vont pâturer chaque hivernage vers les zones non cultivées; chez d'autres, l'aire de nomadisation s'est réduite comme une peau de chagrin, signe d'une désaffection certaine vis-à-vis de l'élevage, ou d'une réduction importante du nombre de leurs animaux. La cueillette et la récolte des graminées sauvages restent pratiquées par la plupart de ces agriculteurs semi-nomades, qui cherchent à compléter une récolte de mil insuffisante ou à épargner des réserves destinées à la vente. Agriculteurs vivant en nomades, ils oscillent entre deux économies pouvant toujours, en cas de crise, faire pencher le fléau dans un sens ou dans l'autre.

Les Kel Gress, conquérants de zones agricoles :

Plus au sud, dans l'Ader et le Gober Tudu, autour de Madaoua et jusqu'à la frontière de Nigeria, on rencontre encore des cultivateurs dispersés sur leurs champs en petits groupes de paillottes légères. Toute la région de Madaoua a été occupée depuis la fin du XVIIe siècle par les Touaregs Kel Gress. Ils se sont rendus maîtres du pays grâce à la protection du *Sarkin Musulmi* de Sokoto. Installés dans une zone de peuplement sédentaire, ces Touaregs se sont bien vite intéressés à l'agriculture, et de nombreux champs ont été défrichés par leurs serviteurs et par toutes les tribus d'affranchis *(ighawellən)* groupées sous leur contrôle.

Cette installation « en bloc » leur a permis de s'adonner à l'agriculture, sans pour autant négliger l'élevage. Pour pouvoir mener de front ces deux activités, ils ne se sont pas groupés en villages, mais ont essaimé dans toute la région. Leur implantation est typiquement celle de nomades ou de semi-nomades. Certains ont construit des maisons en banco, mais ils ne les occupent que temporairement. D'autres n'ont comme habitat fixe que des paillottes rondes qui se groupent par petits campements de 10 à 12 unités. Après les récoltes, les Kel Gress installent souvent leurs tentes sur leurs champs, et campent avec leurs troupeaux laitiers qui fument la terre tout en les nourrissant. Ils regagnent leurs maisons ou leurs cases aux premiers semis, puis une partie des familles accompagne les troupeaux à la cure salée dans les plaines qui entourent l'Aïr. Les bergers seuls accompagnent en saison sèche les animaux vers le sud, en Nigéria.

Cette implantation de type nomade est caractéristique : les Kel Gress n'occupent presque jamais les gros villages où se tiennent les marchés : lorsque l'on rend visite au *tambari,* chef supérieur qui réside à Galma, on trouve sa maison de banco isolée à plusieurs kilomètres du village-marché, et lui-même très souvent sous la tente, dans ses champs, à plusieurs kilomètres de là. Les tribus Kel Unwar et Ayawan n'habitent pas le village d'Ayawan, auquel elles ont donné leur nom, et où siège un important marché, mais des campements de paillottes situés à quelques kilomètres. Les villages groupés dont la carte fait état sont presque toujours habités par des Hawsa. Or ces Kel Gress sont implantés et dominent en fait la région depuis près de 200 ans. Ils n'ont pas été contraints d'occuper les espaces libres intercalaires, comme ce fut souvent le cas ailleurs. Ils se sont installés en nomades, en petites unités résidentielles, conservant une certaine mobilité, à toute époque de l'année.

Mais contrairement aux Touaregs de la zone nomade, ils se sont intéressés de très près aux cultures, et sont devenus de gros producteurs de mil. Restés en bons termes avec leurs serviteurs comme avec les groupes libres d'*ighawellən,* ils possèdent des champs. C'est l'ensemble du monde Kel Gress, depuis les *imajeghən* jusqu'aux serviteurs, en passant par les affranchis, qui est intéressé à la production agricole. La gamme des cultures est très voisine de celle qui a été décrite chez les Bella et autres *iklan n egef.* Le mil est toujours la culture principale, mais les terres profondes et lourdes des vallées de l'Ader et du Gober Tudu, dont la Majya est l'artère maîtresse, sont propices au sorgho comme à des cultures plus récemment introduites, le coton par exemple. Mais le mil en premier lieu, et le sorgho, en partis vendus et exportés vers le nord (Agadez et Bilma) restent les pivots de cette agriculture. Il semble même que les Kel Gress diversifient moins la gamme de leurs cultures que les paysans hawsa gobirawa ou aderawa, et préfèrent centrer leur production sur les céréales. Le coton n'est encore qu'un appoint.

La diaspora des Kel Tamasheq en pays hawsa densément peuplé :

Nous en arrivons au dernier volet de cet essai de typologie des agricultures sous pluie des semi-nomades Kel Tamasheq : dans la région de Zinder, occupée par des paysans appartenant aux anciens Etats hawsa, fortement hiérarchisés et structurés, de très nombreux captifs de Touaregs Kel Aïr se sont installés sous le contrôle des chefs nomades restés plus au nord. Ces captifs sont appelés dans toute la région *bugaje,* pluriel de *buzu,* terme plus connu, et que nous emploierons ici, au mépris de la grammaire, pour simplifier.

Leurs anciens maîtres appartenaient aux grandes tribus issues de l'Aïr, Kel Owey, Kel Ferwan, Imakitan, Ikazkazan, et bien d'autres encore. C'est dans le second quart du XIXe siècle, et à la demande du sultan de Zinder (1), que les Touaregs installés dans le Damergou et le Katsena firent venir de nombreux *buzu.* Les Touaregs, éloignés de leurs anciens captifs, demandèrent au sultan d'Agadez de nommer à Zinder un représenbtant, le *manzo,* qui s'installa au Zengu, quartier des étrangers, et fut chargé des relations entre paysans et nomades. Ainsi, jusqu'à l'occupation française, les *buzu* furent-ils totalement indépendants des chefferies Hawsa, et vécurent-ils avec un statut d'étrangers privilégiés sur les terres du sultan du Damagaram. En 1919, on pouvait encore distinguer plusieurs strates de *Buzu* (2), selon leur intégration au sein du monde Hawsa, et selon l'intensité de leurs relations avec les tribus d'origine.

Aujourd'hui, en examinant la situation dans le canton de Kantche par exemple, au sud-ouest de Zinder, on remarque que la plupart des villages hawsa ont un doublet, dont l'origine est marquée dans la toponymie : Tassao Haoussa est doublé par Tassao Bugaje, Gwatti Haoussa par Gwatti Bugaje, Issumufu Haoussa par Issumufu Bugaje, etc. Auprès de chaque village hawsa, en effet, on trouve une implantation Buzu (NICOLAS, 1962, 138-165). Ceux-ci se sont mis à cultiver tous les espaces libres entre les terroirs sédentaires. Dans une région très densément peuplée, ils ont dû adapter leur agriculture à ces conditions particulières : anciens nomades, ils n'ont pas fondé de villages groupés à l'image des paysans voisins; ils habitent des paillottes légères, semblables à celles que construisent les Hawsa sur leurs hameaux de culture. En fait ces cabanes sont mobiles, et suivent les champs dans leur rotation, terme qu'il faut entendre dans son sens temporel et non spatial, car ces champs forment de longues lanières, que l'on parcourt pendant un cycle de douze ans, dans le cas décrit par G. NICOLAS. Les cases sont alignées sur un front, et se déplacent d'ouest en est. Arrivées au terme de leur cycle, les cabanes sont reconstruites à la limite ouest. « Grâce à ce système de progression rythmée, les cultivateurs Bouzou sont parvenus à concilier une formule rigide d'organisation du sol, et une formule de culture, d'habitat et d'élevage de tendance « nomade » ». (NICOLAS, 1962 : 144). Chaque lanière représente une exploitation familiale. Le champ porte en association mil, sorgho, arachides et niebe. Le mil, toujours semé le premier, est la culture la plus importante. Si les vivriers ont mal donné, par suite d'irrégularités ou d'interruption des pluies après les semis, on plante en plus grande quantité l'arachide, plus tardive, pour compenser par des cultures commerciales ce que les produits vivriers n'ont pu apporter. Ainsi les champs portent en association les quatre cultures principales. De rares petits terrains sont destinés ici et là à des cultures secon-

(1) Cf. GAMORY-DUBOURDEAU, 1924 : 239-258.

(2) Le terme « *Buzu* » ayant fini par prendre une connotation ethnique, on l'emploiera désormais dans ce sens avec une majuscule, pour se référer aux populations d'origine kel tamasheq vivant actuellement en pays Hawsa.

daires comme les pois ou l'oseille de Guinée. Les méthodes culturales ne diffèrent guère de celles qui sont employées par les paysans hawsa voisins.

Mais l'agriculture de ces Buzu se distingue essentiellement de celle des villageois voisins par un terroir centré uniquement sur les plateaux sableux : au contraire, chaque village hawsa possède une seconde portion cultivée, située dans des zones de cuvettes inondées périodiquement, où chaque cultivateur entretient un jardin, où voisinent bananiers, agrumes, coton, patates, oignons, piment et riz. Ces cultures de cuvettes, appelées en hawsa *garka,* sont encloses de palissades, et cultivées minutieusement grâce à un arrosage rendu possible par l'eau qui affleure à faible profondeur. Les Buzu ne possèdent que les champs de cultures sèches *(gona),* car lors de leur installation, ils ne furent autorisés qu'à défricher la brousse inculte des plateaux.

Ici encore, leur agriculture présente une moindre variété d'espèces cultivées, en raison d'un terroir qui ne possède qu'une seule des faces du terroir hawsa. Aussi les établissements Buzu gardent-ils un caractère nomade, qui rappelle le campement de culture des villageois hawsa. Mais leurs établissements présentent malgré cela une organisation communautaire très rigide, qui permet de grouper les zones cultivées ainsi que les jachères. Cette organisation est influencée par un élevage bovin, autrefois important, aujourd'hui en diminution, mais toujours vivant. Les champs groupés sont plus facilement protégés par une haie d'épineux, et les troupeaux sont isolés dans la brousse voisine; le soir ils se regroupent près des cases, à l'extérieur de la clôture. Ces Buzu qui aujourd'hui ont perdu tout contact avec leurs anciens maîtres Touaregs et qui sont pratiquement intégrés aux structures politiques hawsa, ont mis au point une agriculture très élaborée, basée sur une organisation collective poussée. Insérés dans une région de forte densité démographique, et obligés de pratiquer à la fois élevage et agriculture sur des surfaces relativement restreintes, ils ont été en quelque sorte contraints d'imaginer un système où le troupeau ait sa place, et où les droits de chacun soient nettement définis et marqués dans l'organisation du terroir.

En conclusion, l'agriculture de tous ces semi-nomades touaregs présente des caractères communs, qui persistent en dépit des milieux différents où elle s'exerce, en dépit des conditions très diverses de l'installation de ces agriculteurs. Le mil est leur principale production. La gamme de leurs cultures est presque toujours moins large que celle des paysans sédentaires auprès desquels ils vivent. Ils pratiquent, certes, eux aussi des cultures commerciales, coton ou arachide, mais ils ne semblent pas leur accorder autant d'importance que les villageois de vieille souche. Leur installation en campements mobiles de paillottes sur les champs, l'usage persistant de la tente, sont autant de signes de l'importance de l'élevage qui les oblige à une séparation des tâches et à une organisation de l'espace de type nomade, à l'intérieur d'un univers sédentaire.

Telle est l'originalité de cette agriculture; mais dès que ceux qui la pratiquent se groupent en villages, ils perdent leur mobilité, et la possibilité d'avoir de grands troupeaux. Ils confient alors leurs animaux aux Peuls, se confondent avec les paysans qui les entourent, et perdent rapidement l'usage de la langue tamasheq.

Chaque cas évoqué montre bien que ces semi-nomades ou anciens nomades cherchent un équilibre qui leur permette de concilier les exigences de l'agriculture et de l'élevage. Ces divers exemples ne représentent pas une évolution dont le terme serait l'assimilation au paysannat sédentaire. Il semble qu'il y ait une recherche permanente pour trouver des solutions adaptées aux conditions particulières de chaque région. Les facultés d'adaptation remarquables de ces semi-nomades trouvent leur exemple le plus achevé chez les Buzu de la région de Zinder.

LES PLANTES CULTIVÉES :

Le mil, *enele,* est le pivot de l'agriculture de ces semi-nomades; il est considéré comme la céréale de base, toutes les autres cultures n'étant que des appoints. Le mil *(Pennisetum)* comporte plusieurs variétés, mais les Kel Tamasheq qui se sont mis récemment à l'agriculture ne les distinguent pas. A toutes les questions sur les mils qu'ils cultivent, ils répondent toujours « *enele ghas* », « rien que du mil, du mil seulement, du mil ordinaire ». D'autres, mieux insérés dans le monde paysan, connaissent les termes servant à désigner ces diverses variétés. En pays hawsaphone, les appellations des agriculteurs environnants ont été adoptées. On en distingue quatre principales : *gasama, gergera, meywa, zongo,* comme dans le Gulbi de Maradi (MAINET et NICOLAS, 1964 : 180), alors que dans l'Ader, on en connaît six (ECHARD, 1964 : 35).

A l'ouest cependant, certains Kel Tamasheq donnent aux mils des noms tirés de leur propre langue, selon des critères de couleur : *enele wa kawellen,* mil noir, *enele wa mellen,* mil blanc, *enele wa gharan,* mil jaune, *enele samna,* mil blanchâtre, ou selon la taille de la chandelle : *zarenkoba,* mil à longue chandelle, *idimi,* « la gazelle » à chandelle courte et large.

Ces mils sont le plus souvent semés un peu au hasard, selon la disponibilité en grains au moment des semis. On n'a pas séparé les variétés, mais toutes ont été jetées en vrac dans le grenier au moment des récoltes, et les semis perpétuent ces mélanges (1).

Le sorgho *(abora)* est cultivé en bien moindre quantité que le mil par les semi-nomades. Ses nombreuses variétés peuvent être classées en deux catégories différentes. La première peut être cultivée dans les terres argileuses comme dans les terres sablonneuses, où elle s'associe presque toujours au mil. La seconde réclame impérativement les terres lourdes des bas-fonds, et par conséquent n'est jamais mêlée au mil. Les variétés de sorgho sont innombrables, et tout cultivateur nomade qui sème un peu de sorgho est capable d'en citer 5 ou 6. Ici encore, les Kel Tamasheq à l'est de Filingué adoptent la terminologie hawsa, alors que ceux de l'ouest ont parfois créé des noms dans leur propre langue.

Le paysan hawsa, habile et entreprenant, est en effet un modèle beaucoup plus admiré sur le plan de l'agriculture que le Zarma ou le Songhay, et il est normal que la terminologie hawsa se soit plus facilement imposée. De plus, Zarma et Songhay possèdent une majorité de terroirs dunaires, dont le mil est le pivot, alors que l'agriculture hawsa se montre beaucoup plus diversifiée et dynamique, ne serait-ce que par l'importance prise depuis une vingtaine d'années par les cultures commerciales.

Les semi-nomades cultivent surtout les variétés de sorgho que l'on peut associer au mil. Ils possèdent plus rarement que les paysans sédentaires des terres lourdes et argileuses propres à recevoir le sorgho de la seconde catégorie. Et comme ces terres réclament un travail plus long et plus rude, ce sorgho de bas-fonds est surtout pratiqué par ceux qui ont franchi véritablement le pas de la sédentarisation, et forment de grands villages, comme dans la région de Keita.

Quant aux diverses variétés, certains Kel Tamasheq prétendent, comme pour le mil, semer au hasard de leurs greniers. Mais ils savent parfaitement reconnaître les plus hâtives et les plus tardives. Les premières sont les bienvenues pour tous les paysans qui attendent les récoltes avec impatience, après la dure période de soudure de l'été. Les secondes permettent aux nomades de s'absenter avec leurs troupeaux vers le nord, et d'être de retour à temps pour la récolte.

Les variétés les plus souvent citées sont :

— *janjare :* variété la plus appréciée, et très cultivée.

— *Taki ganin buzu,* c'est-à-dire « elle a refusé de voir le Buzu » (en hawsa), ce qui signifie que cette espèce est récoltée avant le retour des nomades de la cure salée.

— *mota.*

Ces trois variétés sont hâtives. Parmi les variétés tardives, on peut citer, entre autres : *mellegey, namayli, tarelgila, tasertet, darza, ajebishi, tellabani, kwotagi, tano agarta, takanwa, mulumure.* Au hasard des campements rencontrés, une quinzaine de noms de variétés nous ont ainsi été cités. Dans le Gulbi de Maradi, les paysans donnent dix noms de variétés (MAINET et NICOLAS 1964, 180), alors que dans l'Ader Doutchi, 34 variétés ont été relevées dans cinq villages étudiés (ECHARD 1964, 36) : c'est-à-dire que les paysans distinguent une gamme infinie de sorghos, et que l'inventaire en reste certainement incomplet. Les semi-nomades de l'ouest usent, comme on l'a dit, d'une terminologie tamasheq : *fetfet,* très précoce; *erayo, sorombit, samana, taferkit,* « la bouse », plus tardifs, ou parfois songhay : *burgulusu.*

Le haricot niebe *(tanzant, Vigna unguiculata)* vient parfois s'associer au mil, et aussi remplacer les pieds de mil qui ont avorté.

Les champs de dunes *(egef)* sont cultivés pendant trois, quatre ou cinq ans, puis sont abandonnés à la jachère. On peut les défricher à nouveau au bout d'une dizaine d'années, mais si les terres ne manquent pas, on ne revient pas toujours au point de départ selon une rotation régulière. Les champs de terre plus lourde sont cultivés quelques années de plus, de six à huit ans le plus généralement. C'est un cycle relativement long, qui ne semble pas encore, dans les zones septentrionales, lié à la pression d'une population trop nombreuse, ou à l'introduction des cultures commerciales.

---

(1) Certains attachent une valeur magique défavorable à telle variété de mil. Ainsi, les *iklan* Irashuman, cultivant à Fono sur les rives du Gorwol, dans la circonscription de Téra, pour qui, le mil noir *(wa kawellen)* semé isolément provoque la colère des génies *(aljenien).* Le soir, à la tombée du jour, on trouve la tige brisée et la chandelle qui pend vers le sol. On raconte que le cultivateur qui constate ce phénomène est alors atteint d'un mal étrange auquel il succombe souvent.

Mil, sorgho et niebe forment la trilogie, quasi invariable, de l'agriculture des nomades ou semi-nomades. On peut y ajouter plus au sud, quelques cultures commerciales, coton ou arachides, mais cela manifeste le signe d'un plus profond enracinement dans le monde paysan, et un pas vers la sédentarisation définitive. En fait, ces cultures des nomades sont avant tout des cultures extensives, qui couvrent de vastes superficies, pour pallier l'insuffisance des rendements, et qui forment des champs sans limites, qu'aucune haie ne protège, rares sont les cas où des branches d'épineux sont disposées en guise de protection. Dans toute cette frange pionnière l'agriculture ne comporte qu'un seul des volets de l'activité paysanne des sédentaires : celui des jardins, des parcelles fumées et à haut rendement est totalement absent.

TRAVAUX CULTURAUX ET OUTILS :

Agriculteurs d'occasion, les Kel Tamasheq utilisent des techniques qui ne s'écartent guère de celles des paysans voisins : méthodes hawsa à l'est, zarma-songhay à l'ouest. Ces techniques ont souvent été décrites. Lorsqu'il s'agit de défricher une parcelle qui n'a jamais été cultivée, on abat les arbustes, et les branchages sont brûlés en tas. Les arbres de quelque importance sont le plus souvent épargnés, mais ils sont rares sur les champs des nomades. Ce défrichage est dit *aghatas* (1) et se fait à la hache *(tazeft),* pendant la saison sèche, aux mois de janvier et février. Aux premières pluies, on commence à semer le mil. Les semailles *(anabal)* peuvent être faites dès le mois de mai si les pluies sont précoces.

Un homme, muni d'une houe légère à long manche, avance et la laisse tomber tous les deux ou trois pas. Il est suivi d'une femme ou d'un enfant qui lâche quelques graines dans chaque trou, refermé ensuite d'un coup de talon. La houe légère varie de forme suivant les régions. Chez les *iklan* de la région de Téra, elle est formée d'un long manche coudé à angle droit, sur lequel s'articule un fer triangulaire. La partie sur laquelle s'emmanche ce fer mesure environ la moitié de celle tenue en main par le cultivateur.

Chez les *iklan* des Tellemidez, dans la zone sableuse qui s'étend au nord des derniers contreforts de l'Ader, on rencontre une houe légère du même type, mais beaucoup plus sommaire : le manche coudé est fait d'une branche d'arbre et d'un rejet qui s'en sépare : pour donner un angle droit, sur le bois encore frais, une corde relie les deux extrémités du manche, afin que le rejet encore flexible ne se redresse plus. Le paysan tient donc en main la partie la plus grosse du morceau de bois, et le fer de la houe s'emmanche par une douille sur l'extrémité du rejet. Les deux instruments ont des formes voisines : le premier a un manche coudé, taillé à l'herminette par un artisan spécialiste, alors que le second est préparé plus sommairement par le cultivateur lui-même, à partir d'une branche d'arbuste, dont le coude est obtenu par une cordelette donnant à l'outil une forme, évoquant l'arc ou quelque instrument de musique. Le fer des houes, plat et de petites dimensions, est le même que celui que l'on utilise pour creuser les puits, fixé alors sur un manche droit (2). Tous les nomades tamasheq possèdent cet outil dans leurs bagages : il est appelé *izzorey,* et sert à creuser les puits comme les trous pratiqués dans le sol pour enfoncer les piquets de la tente; il est également la réplique, en plus grand, du talon de la lance-javelot. C'est l'outil nomade par excellence, à côté de la hache. Il est donc possible que certains iklan aient tout simplement adapté à des manches coudés ces fers qu'ils connaissaient et possédaient avant de cultiver. La nouvelle houe destinée aux semis, s'appelle dès lors d'un nom étranger *asedamu* ou *segbu* dans la région de Téra, montrant que sa nouvelle destination implique un terme différent, emprunté aux paysans songhay. Ce fer, que l'on peut aisément démancher, devient un outil polyvalent : à l'époque des semis, il suffit d'acheter un manche coudé au marché voisin, ou plus simplement de tailler une branche solide d'où diverge un rameau, pour transformer l'*izzorey* en houe.

Chez d'autres cultivateurs tamasheq, ceux de l'Ader en particulier, la houe légère est empruntée aux Hawsa voisins, *kwosa* ou *sungumi :* un manche droit, d'un mètre de long environ, dont l'extrémité bulbée est percée par un fer triangulaire, plus allongé et plus coupant que celui des houes coudées.

---

(1) *aghatas :* fait de couper, du verbe *eghtes,* cf. FOUCAULD 1951-52, IV, 1791 : *ęrtes :* couper (avec une épée, une hache, un coutelas...).

(2) Un instrument identique est décrit chez les Kreda du Kanem, « éleveurs devenus agriculteurs sans cesser d'être nomades » (RAULIN 1967, 96, et pl. I fig. 3, p. 47). La convergence de l'outillage et de l'évolution socio-économique de ces pasteurs sahéliens doit être notée.

Quinze jours après les semis, lorsque la végétation envahit le champ au risque d'étouffer les jeunes plants de mil, un premier sarclage est indispensable pour les dégager et les démarier. Le sarclage est dit *agayak,* c'est le travail fondamental de la culture du mil, qui requiert un maximum d'effort pendant un temps limité. C'est pourquoi, chez bien des nomades, le terme *agayak,* qui, au sens propre désigne le sarclage, est souvent traduit par « travail de la terre » et « agriculture » au sens large. Pour sarcler, les agriculteurs semi-nomades utilisent un des deux instruments fondamentaux de la zone sahélienne, l'iler et la houe à manche court, sans que l'un ou l'autre de ces outils fasse partie du stock culturel d'un groupe ethnique particulier : les Zarma-Songhay utilisent l'iler, alors que les Hawsa se divisent entre tenants de l'iler (à Zinder par exemple) et de la houe (région de Maradi). Les nomades venus cultiver dans le sud ont adopté par mimétisme l'un de ces deux outils.

L'iler est « constitué d'une lame de fer en forme de croissant d'une vingtaine de centimètres d'envergure, reliée par l'intermédiaire d'une douille soudée en son milieu à un long manche (1,75 à 1,85 m), terminé par une poignée en bois ou en corne. Le plan de la lame est légèrement incliné (de 15 à 20°) par rapport au manche, de façon à ce que l'utilisateur la poussant devant lui, elle soit parallèle au sol ». (RAULIN, 1963 : 23).

Par un mouvement alternatif d'avant en arrière, la lame coupe et arrache les herbes. Les Hawsa l'appellent *hawya,* les Songhay *kumbu,* et les Touaregs *egamshek.* On a pu s'étonner que ces derniers utilisent un terme typiquement tamasheq, et ne se servent pas de la terminologie des paysans auxquels ils ont emprunté l'instrument. En fait, le terme touareg signifie « l'hirondelle » (1), oiseau qui, en volant, évoque les ailettes en flèche de l'iler (2).

La houe, *kelmi,* dont la lame assez large s'emmanche sur un bois courbe de 50 à 60 cm de long. On sait que si l'iler ne peut être utilisé que sur les terrains légers, la houe indispensable dans les terres argileuses, peut également permettre les sarclages de terres sablonneuses. Elle requiert cependant un travail plus pénible, par la position courbée de son utilisateur, alors que l'iler permet la station debout.

On a pu rattacher la première à la catégorie des instruments à percussion lancée, la seconde à celles des instruments à percussion posée (LEROI-GOURHAN 1945, 48). L'iler ne fait qu'égratigner le sol sur quelques centimètres, alors que la houe retourne la terre sur une profondeur de 10 à 20 cm. RAULIN voit là une supériorité de la houe, qui enfoui l'engrais vert et permet de conserver plus longtemps au sol sa fertilité. Le champ est alors strié de billons, qui constituent de plus un obstacle à l'érosion éolienne.

Certes, pour un même champ, le sarclage est plus long à la houe, mais les rendements sont nettement supérieurs. Dans les régions de forte densité, dans l'Ader en particulier, autour de Keita, de nombreux paysans se seraient convertis à la houe, prenant conscience de ses avantages lorsque les terres se font rares. Les cultivateurs Kel Tamasheq du nord de l'Ader, *iklan* des Tellemidez ou des Kel Azar, *iderfan* ou *iberogan* ont suivi l'exemple des paysans et ont abandonné l'iler. Mais la raison qu'ils invoquent pour ce changement est que la culture à la houe serait plus rapide! Or la supériorité de l'iler dans ce domaine est un fait universellement connu. Il semble que ces nomades, qui, à de nombreuses reprises ont invoqué cette raison devant nous, aient copié leurs voisins sans saisir le sens de ce changement technique. L'iler a dû disparaître des marchés, et ils ont alors adopté l'outillage disponible sur place.

Par contre, les Buzu du canton de Kantche (Zinder) et tous les Bella et *iklan* à l'ouest de Tahoua, ont conservé l'iler, à l'image des paysans qui les entourent. La supériorité de la houe sur l'iler, thèse chère à RAULIN, ne semble déterminante que dans les régions de forte densité humaine; dans ce cas, l'usage de l'iler dans la région de Zinder est évidemment aberrant. Pour notre part, nous pensons que l'iler, *egamshek* des Touaregs, est un instrument remarquablement adapté aux besoins des agriculteurs semi-nomades des zones marginales. Elle permet de mettre en culture de vastes espaces, en un temps beaucoup plus court. Elle convient parfaitement à des cultivateurs qui ne pratiquent qu'une agriculture extensive centrée sur le mil, et qui mettent en valeur des zones marginales aux pluies irrégulières. L'agriculture est souvent un pari, où ils ne veulent pas investir toutes leurs chances : le temps que l'*egamshek* leur épargne leur permet d'agrandir leur surface cultivée, et de laisser disponible une main-d'œuvre suffisante pour l'entretien et la garde des troupeaux. On peut signaler le cas des Touaregs nomades, qui, en pleine zone pastorale, près de Tchin Salatin (200 mm de pluie), avaient ensemencé des champs de mil en 1966 et 1967

(1) Cf. F. NICOLAS 1950 : 14.

(2) RAULIN (1967, 147 et 158) signale un autre terme tamasheq pour l'iler, *allolam,* terme que je n'ai personnellement rencontré que dans son sens propre de faucon (cf. FOUCAULD 1951-52, III, 1073 : *alloulam,* faucon et divers oiseaux de proie, de même taille et de même mœurs. RAULIN signale également que le terme wolof (Sénégal), et plus sûrement zaghawa (Tchad) pourraient également signifier « hirondelle ».

(BERNUS 1974, 90), et, qui, pour sarcler, utilisaient la petite pelle plate *(aseksel)* qui sert à décaper le sable souillé dans les tentes : ils ne possédaient aucun outil agricole.

Le sarclage est renouvelé un mois après les semis, qu'il s'agisse de la première ou de la deuxième façon. C'est le travail de base de la vie agricole, et c'est aussi la période de pointe, pendant laquelle il faut concentrer tout l'effort et rassembler tous les bras disponibles. C'est un travail exclusivement masculin. C'est à cette occasion que l'on invite voisins et amis pour un travail collectif et réciproque, que l'on a pu traduire par le terme imagé de « culture-invitation » (ROUCH 1954, 20), institution connue de presque tous les cultivateurs nigériens, et dont on reparlera plus loin.

Le premier sarclage, en zone hawsa, est appelé *noma,* le second *mey-mey* (1). Le second sarclage consiste à nettoyer le sol autour des plants déjà hauts. On a déjà dit que certains nomades délaissaient ce travail, pressés qu'ils sont de partir vers le nord avec leurs troupeaux. Mais ce second sarclage est évidemment essentiel pour un bon développement du mil. Le sorgho et les haricots associés au mil sont ainsi solidaires des mêmes travaux, parfois décalés en raison de leurs semis plus tardifs.

Après les sarclages, et pour les cultivateurs vigilants, vient la surveillance des champs contre la divagation des troupeaux, et les déprédations des oiseaux, puis on s'achemine vers la récolte. Le terme tamasheq qui désigne cette opération n'est pas unique : le nom utilisé distingue la manière dont on procède : la récolte du mil est dite *alley* (2), terme qui désigne plus largement le fait de couper au couteau, et en ce qui concerne les animaux, la castration. Associé au mil, *alley* signifie la récolte, puisque l'on coupe l'épi, la chandelle. Pour la récolte des haricots, par exemple, mais aussi pour celle de l'arachide ou du manioc, ou des baies sauvages, l'on dira *akammi,* qui signifie ramassage à la main.

La récolte du mil se fait le plus souvent au couteau ordinaire *(elmoshi),* ou à l'aide d'un couteau spécial, dont la lame en croissant s'encastre aux deux extrémités dans une poignée de bois que l'on tient dans la paume de la main. Cet instrument est connu aussi bien dans l'ouest où les Touaregs l'appellent *masa* (1), que dans l'est, où il le nomment *shamki.* La récolte est effectuée en commun par les hommes et les femmes. Les premiers épis mûrs sont récoltés un à un, et cuits directement sur les braises : on égrène ensuite la chandelle, et l'on croque les petites billes grillées. Ces épis rôtis sont dits *amayagh* (pl. *imyaghen*). Ce sont les premiers de l'année, et ils constituent une friandise très appréciée. La récolte proprement dite est effectuée un peu plus tard. On coupe alors les épis en laissant environ 50 cm de tige, permettant la confection de gerbes (*tibolast,* pl. *tibolasten*). En coupant les épis un à un, on laisse de côté ceux qui ne sont pas encore mûrs. Cette première récolte, *alley wa izzaren,* est suivie d'une dernière moisson, appelée dans l'ouest *akalebleb,* et qui est faite par les femmes, à leur profit exclusif.

Reste le travail de l'engrangement : les épis, sommairement liés en gerbes, sont portés au grenier, au centre du champ, où ils sont jetés en vrac. Les greniers sont de deux types principaux : dans l'ouest du Niger, ils sont construits en paille sur pilotis de bois, sur le modèle de ceux qui sont utilisés par les Zarma-Songhay (4). Ils sont appelés *igerad* (sing. *agerid*). Dans l'est, les greniers sont construits en banco et coiffés d'un petit chapeau de paille; ils sont souvent isolés du sol par quelques blocs de pierre ou de cuirasse. Les Touaregs les appellent *tigandewe* (sing. *tigandawt*). Pour certains nomades, ces greniers constituent la seule construction fixe qu'ils possèdent, eux-mêmes habitant la tente ou une hutte de paille, et c'est là qu'ils rangent leur matériel agricole pendant la période où ils n'en ont pas besoin.

La récolte engrangée, les champs sont alors abandonnés aux troupeaux qui peuvent à leur guise manger la paille du mil. La saison sèche revenue, les paysans dessouchent les vieux pieds de mil, puis ils rassemblent la paille avec une fourche de bois, et y mettent le feu. Ce nettoyage du champ est dit *aboraz,* mais bien des nomades se contentent d'un très sommaire nettoyage avant les semailles de l'année suivante.

---

(1) Et dans l'ouest, selon la terminologie Zarma-Songhay, *hayna-ayna* pour le premier sarclage, *akihiri* pour le second. (Termes recueillis chez les Iderfan cultivant à In Atès, au nord d'Ayorou).

(2) Cf. FOUCAULD 1951-52, III, 1015 : « *allai :* fait de couper : *ali,* couper avec une épée, un couteau, des ciseaux, une pierre tranchante, les dents mais non avec une hache (un membre, un arbre, une branche, une tige de plante, de la viande, du pain, du fromage, de la peau, du cuir, de la corde, mais non de l'étoffe, ni du papier, ni les ongles, ni les cheveux). Par ext., circoncire... castrer ». On voit que le sens de récolte s'inscrit dans cette définition si précise. Mais chez les éleveurs, la signification la plus usuelle est celle de la castration.

(3) Cet instrument porte bien d'autres noms que nous citons en vrac : *tiamakay, gawet, emagas,* etc.

(4) Les Songhay construisent des greniers en paille sur leurs champs, et de grands greniers de banco dans les villages. Les Kel Tamasheq, ne vivant pas dans des villages, ne confectionnent que les premiers.

Pour ces semi-nomades, parler d'exploitation familiale semble un bien grand mot : néanmoins c'est la famille qui organise le travail agricole, en répartissant entre les hommes les tâches relatives à la terre et au troupeau. Chaque ménage possède en général un champ *(tawogust,* pl. *tiwugas*), sur lequel le père travaille avec ses fils célibataires. Ceux-ci restent sous l'autorité paternelle tant qu'ils ne sont pas mariés. Dès qu'ils atteignent l'âge d'homme, le père leur concède une parcelle de terrain, qu'ils peuvent cultiver à leur propre profit. Ce petit champ, *etakas* (pl. *itðksan*), se distingue du grand champ familial par sa taille. Le fils ne le cultive en effet que deux jours par semaine, le vendredi, jour de repos musulman, et un second jour chômé, qui varie d'une région à l'autre : c'est le samedi sur la rive droite du Niger, chez les *Bella* de la vallée du Gorwol, le dimanche chez de nombreuses tribus de la région d'Ayorou ou de Tahoua. Pendant ces deux jours, les jeunes gens peuvent ainsi se consacrer à leur petite parcelle, et sont libérés de leur devoir à l'égard du champ familial. Le terroir se présente donc selon le schéma suivant : un grand champ qui doit pourvoir à la subsistance de toute la famille, entouré de petits lopins de terre cultivés par de jeunes adultes qui désirent se constituer un pécule personnel.

Les travaux agricoles se concentrent sur une période de cinq mois, de juin à octobre, si l'on ne tient pas compte des défrichages et préparations des champs, que les nomades réduisent à leur plus simple expression. La courbe de ces travaux suit une ligne ascendante, qui atteint son point culminant au moment des sarclages. Les défrichages ou nettoyages des champs peuvent être effectués à n'importe quel moment de la saison sèche. Les semailles mobilisent un homme et un enfant (ou une femme) pour une vaste superficie. Les sarclages, par contre, demandent un travail rapide et fatigant, que le seul propriétaire du champ ne peut mener à bien dans des délais raisonnables.

C'est à cette occasion que se réalisent les formes collectives de travail, dont on a parlé plus haut sous le nom de « culture-invitation », connue en zone hawsa sous le nom de *gaya,* et en zone Zarma-Songhay sous celui de *bogu.* Les Touaregs de l'ouest, à l'imitation des paysans, l'appellent *boghu,* alors que le terme tamasheq, assez couramment utilisé, est *imugazen* (1). Dans l'ouest, et en particulier dans la région d'Ayorou, on parle parfois d'*edigilshet* (2), terme signifiant au sens propre « le milieu de la matinée ». Ce terme s'explique en raison de l'heure particulière où commence le travail : on pourrait dire que c'est l'invitation de la deuxième heure (la première heure étant celle du lever du soleil).

La culture — invitation, très souvent décrite, ne se sépare pas chez les Touaregs du schéma général observé ailleurs. En fait, cette institution a sans doute été adoptée par mimétisme, car elle est le seul moyen de réaliser ce travail de sarclage au moment adéquat, et dans une période relativement brève (3).

A la suite de RAULIN (1963, 70-79), et comme dans le monde paysan qu'il étudie, il faut distinguer deux formes de *gaya* (4) : les paritaires et les prestataires.

Les premières sont des échanges de services entre particuliers, entre voisins, et elles peuvent s'organiser parfois entre les différents groupes sociaux ou ethniques, dans les régions où cohabitent des populations différentes.

Le principe reste celui d'une invitation à venir opérer le sarclage d'un champ, le propriétaire de celui-ci se chargeant de nourrir tous les hommes ayant répondu à son appel. Les invités se rassemblent sur-le-champ, apportant avec eux leurs outils. Ils se mettent à désherber en ligne, en entonnant des chansons, qui rythment leurs gestes, ou en poussant des cris pour s'encourager. Car ce travail collectif prend souvent l'allure d'une compétition, où chacun cherche à avancer plus vite et à couvrir une surface plus grande que le partenaire. Cette course est interrompue par l'arrivée des femmes qui apporte la nour-

---

(1) *imugazen* (ou *timugazen*) : signifierait « les hommes qui entrent » (dans le champ, ou dans le travail). Il vient du verbe *eggez,* entrer. Cf. FOUCAULD 1951-52, I, 410-411 : *eggeh :* entrer dans - *ougouh :* fait d'entrer dans — *amougeh* (pl. *imougehen):* homme qui entre et p. 378 : *mouggou :* faire ensemble.

(2) *edigilshet :* terme relevé dans la région d'Ayorou, et qui est aussi utilisé dans le canton touareg de l'Imanan (GUILLAUME 1974, 65) sous la forme de *tadigilshit.* Dans l'Ahaggar, le milieu de la journée se dit *agedelsit* (FOUCAULD 1951-52, I, 398 - GAST 1962, 207). On note une inversion entre le d et le g de l'Ahaggar au Niger.

(3) *boghu, gaya, imugazen, edigilshet,* se rapportent à n'importe quel type de travail collectif, sur le même principe de l'invitation : construction de maison, réfection de tentes, récoltes. Mais en zone agricole, ce terme s'applique surtout aux sarclages, qui forment le « goulot d'étranglement » majeur du calendrier.

(4) On utilisera le terme *gaya,* d'origine hawsa, mais qui est généralement adopté dans la littérature.

riture offerte par le propriétaire du champ : mouton, pâte de mil, boule et lait caillé permettent aux hommes de se restaurer. Puis le travail reprend, avec une nouvelle ardeur. Les jeunes filles veillent à ce que les canaris installés sous les arbres ne soient jamais vides. Elles apportent des coupes pleines d'eau à ceux qui les réclament, elles essuient les fronts où la sueur ruisselle. Elles sont les servantes et les témoins : l'ardeur des jeunes gens en est décuplée et chacun profite de cette occasion pour se faire valoir, se montrer le plus fort et le plus courageux. Le soir, une fois le champ sarclé, tout le monde rentre chez soi. Tel est le schéma général de la « culture-invitation ». Le propriétaire offre une abondante nourriture à tous les convives. S'il n'est pas assez riche, il va solliciter l'aide de ses amis pour cette circonstance particulière : c'est l'institution dite *tirgit* (1) que l'on a déjà vu fonctionner à l'occasion du mariage. L'un donne un peu de beurre, l'autre du lait caillé, mais le propriétaire doit assurer l'essentiel du repas. Chez les Kel Tamasheq, on fait dans ce cas appel à des campements voisins et alliés. Dans les groupes qui cultivent plus au sud, et qui sont mieux insérés dans le monde sédentaire, on peut faire appel aux paysans avec lesquels on entretient des rapports souvent étroits : chez les *ighawellðn* Kel Gress, les affranchis de l'Ader et du Gober Tudu, la *gaya* est ouverte à tous les voisins, et par conséquent aux paysans hawsa. Car les *ighawellðn* sont tous bilingues, et ne sont pas gênés par l'obstacle de la langue. Dans l'ouest, sur la rive droite du Niger ou dans la région d'Ayorou, les Bella forment des groupes si importants qu'ils ne font que rarement appel aux Songhay sédentaires : l'« invitation » reste limitée aux seuls Bella voisins. Par contre les Bella vont travailler contre rémunération sur les champs des Songhay. Bien entendu, tous les cas particuliers existent, car certains Bella ont noué des alliances anciennes avec des villages auprès desquels ils vivent depuis de longues années. Mais le fait d'associer des paysans à la culture collective dénote une insertion plus poussée dans le monde sédentaire.

Tout chef de famille a donc recours à ce type de « culture-invitation ». Un problème cependant reste posé : dans une région donnée, presque tous les cultivateurs ont recours à cette institution pour faire face à une période de pointe, courte, mais où un travail intense est nécessaire. Or, cette période est bien entendu la même pour tous, les pluies d'un secteur réglant le calendrier des sarclages. C'est pourquoi, au même moment, chaque cultivateur a besoin du voisin, et chaque solliciteur est sollicité à son tour par son parent ou son voisin. Or, la « culture-invitation », en règle générale, ne peut se dérouler n'importe quel jour de la semaine : elle a lieu les jours libres, les mêmes que ceux évoqués plus haut pour la culture du petit champ du fils célibataire. La raison invoquée par les nomades interrogés est toujours la même : les sédentaires, Songhay pour ceux de la rive Gurma, Aderawa en ce qui concerne ceux de Tahoua, leur ont appris que ces jours sont néfastes pour les cultures. Mais s'il est déconseillé de travailler ces jours-là sur son propre champ, il n'y a par contre aucun inconvénient à sarcler celui de son voisin, et c'est pourquoi la « culture-invitation » se trouve concentrée pendant les deux jours où chaque cultivateur se trouve disponible. Si la *gaya* est à son profit, le propriétaire surveille le déroulement des opérations, s'inquiète que tous ses invités soient nourris à satiété, mais il ne participe pas lui-même au travail. Ainsi, le nombre de *gaya* auxquelles peut participer un cultivateur se trouve limité, puisque tout le travail doit se dérouler sur une courte période, et que les *gaya* ne sont possibles que deux jours par semaine.

Les « cultures - invitations » paritaires concernent tout homme qui possède un champ. Chacun est libre de s'y soumettre, et si la réciprocité est souhaitable, elle ne comporte pas un caractère de « prêté-rendu » immédiat.

Les *gaya* prestataires, par contre, ne peuvent prétendre à réciprocité : elles ont un caractère ostentatoire, car elles mettent en cause le prestige personnel de celui qui invite, qui doit nourrir abondamment ses invités en période de soudure; elles sont contraignantes pour les invités, qui ne peuvent guère se dérober à cette forme de travail collectif.

La première *gaya* prestataire concerne l'aide due au beau-père par son gendre, alors que l'épouse n'a pas encore rejoint le domicile conjugal. Le gendre réunit un certain nombre d'amis de son âge, et va sarcler avec eux le champ de son beau-père, répondant à son invitation. Mais c'est lui qui se charge de réunir les hommes. La nourriture est offerte comme dans toute *gaya* par le propriétaire du champ, mais le gendre ne peut accepter la nourriture préparée par sa belle-mère : sa pudeur, sa réserve, sa bonne éducation l'en empêchent, et il se contente de boire de temps en temps à la dérobée. Les rapports très particuliers qu'il entretient avec ses beaux-parents le contraignent à une attitude effacée et timide : il s'est nourri avant de venir, pour ne pas être affaibli par son jeûne forcé, car il doit faire preuve d'endurance et d'efficacité au travail devant sa belle-famille. Cette *gaya* fait partie des prestations obligatoires qu'implique le mariage.

(1) Cf. également le chapitre IX sur la circulation des biens, p. 162.

Le second type de *gaya* prestataire est celle qui est due aux chefs. Ainsi, chez les Kel Gress, tous les chefs de tribus possèdent des champs importants qu'ils cultivent rarement eux-mêmes. Ils ont ainsi recours à la *gaya,* non seulement pour le sarclage, ce qui est traditionnel, mais aussi pour les semis et les récoltes. Les anciens serviteurs, de nos jours libres, ont leurs propres champs, mais répondent néanmoins chaque fois, à l'invitation de leurs anciens maîtres. C'est une *gaya* classique, mais où il n'est pas sans importance qu'un chef montre son influence et sa richesse, à la fois par le nombre d'invités qu'il est capable de réunir, et par la magnificence du repas qu'il offre. Ce type de *gaya* illustre bien l'évolution des rapports tributaires : « Ces fournitures de travail dues collectivement par les groupes *ighawellân* ont perdu leur caractère obligatoire, mais se sont maintenues grâce à un ensemble de contre-prestations fournies désormais par l'*amajegh* qui en est bénéficiaire. Elles sont appellées *gaya*... » (BONTE 1970, 97-98). Les *gaya* des chefs jouent un double rôle : elles permettent d'une part de cultiver rapidement des superficies importantes, et de libérer la main-d'œuvre pour les transhumances estivales, et d'autre part de redistribuer les ressources alimentaires à cette période de soudure, « les moins bien pourvus pouvant obtenir des riches de quoi subsister » (RAULIN 1963, 71). Les repas distribués par les chefs pendant les journées de travail collectif peuvent nourrir de très nombreuses personnes, puisque dix *gaya* ont rassemblé successivement à Galma chez les Kel Gress 454 personnes (BONTE 1970, 98). Dans le canton sédentaire de l'Imanan, au sud de Filingué, l'*amenokal* a bénéficié sur ses terres des *gaya* de cinq villages environnants. « Deux des travaux collectifs organisés par ces villages se déroulèrent chacun sur deux jours, l'un regroupant 60 personnes, l'autre 70 » (GUILLAUME 1974, 66). Les *gaya* ont souvent un caractère ostentatoire, le chef devant offrir un repas particulièrement abondant. Pour les deux *gaya* citées ci-dessus, l'*amenokal* offrit 5 moutons, 7 chèvres, 400 F CFA de noix de cola, 200 F CFA de tabac, un sac de sel, de la bouillie et de la pâte de mil ou de sorgho. Elles sont souvent soutenues et encadrées par des joueurs de tam-tam, qui mobilisent les énergies tout en louant les mérites du chef. Ces *gaya* reviennent parfois aussi cher à celui qui les organise que d'engager des manœuvres salariés.

Cette *gaya* connaît une certaine évolution. Ainsi, comme on l'a dit plus haut, les sarclages doivent se faire en deux temps. Le premier sarclage, qui consiste à démarier les plants à peine sortis de terre, est le plus délicat. De ce fait, la *gaya,* avec ses nombreux jeunes gens rassemblés, rivalisant d'énergie, comme s'il s'agissait d'une compétition sportive, est difficilement compatible avec un travail qui demande beaucoup de soin. C'est pourquoi certains chefs, et c'est le cas du *tambari* des Itesen à Tambey, près de Madaoua, préfèrent renoncer à la *gaya,* et faire appel à un particulier, Buzu ou Hawsa indifféremment, qu'ils chargent de l'opération. Ce *serkin noma,* ou chef de la culture (en hawsa) est dès lors responsable de la bonne conduite du travail : il se charge de recruter les travailleurs, de les surveiller, de les nourrir et de les payer. Dès qu'il y a rétribution, le chef est en droit d'exiger que son champ soit sarclé avec soin, et les travailleurs doivent respecter les ordres du responsable.

C'est ainsi que certains gros propriétaires en viennent à modifier l'usage de la *gaya :* ils la réservent aux semis ou aux récoltes, deux domaines où les particuliers se chargent d'ordinaire eux-mêmes des travaux, et ils l'abandonnent pour les sarclages, surtout pour le démariage domaine le plus traditionnel de la « culture - invitation ». Il est bien évident que chez un chef de quelque importance, 60 à 80 jeunes gens peuvent facilement être réunis, et que l'ampleur de la *gaya* modifie les conditions de son fonctionnement. Toute surveillance devient illusoire, et les dégâts commis par 80 jeunes gens luttant de vitesse côte à côte peuvent être irrémédiables.

L'« invitation » à laquelle doit avoir recours presqu'obligatoirement tout homme possédant un champ se double donc de certaines formes particulières d'« invitations » de caractère plus ou moins obligatoire, que doit rendre un individu à un autre, à qui l'attachent des liens de dépendance, familiale ou personnelle.

Certains chefs remplacent donc la *gaya* par le travail salarié ; l'utilisation de manœuvres agricoles est également très fréquente chez les paysans, en particulier chez ceux qui mènent de front, cultures vivrières et cultures commerciales. Elle est par contre inexistante chez les agriculteurs nomades ou semi-nomades, qui mettent en culture des surfaces ne justifiant pas le recours à une main-d'œuvre salariée, d'autant plus que la monoculture du mil qu'ils pratiquent ne leur procure pas de revenus monétaires suffisants pour engager des manœuvres. S'ils ne sont pas employeurs eux-mêmes, Bella ou Buzu s'emploient eux-mêmes dans les champs des paysans sédentaires contre rémunération. Il ne s'agit plus alors d'une *gaya,* mais d'un travail payé journellement. Cette introduction du travail salarié agricole tend à se répandre, d'autant plus que les revenus tirés des cultures commerciales permettent aux paysans d'étendre leurs surfaces cultivées et de diversifier leurs cultures. Dans certains cas même, le recours aux manœuvres salariés tend à se substituer complètement à la pratique de la *gaya.*

Le travail salarié est dit *tefert* (1). Un propriétaire qui fait appel à des manœuvres s'assure le service de quelques hommes capables d'effectuer le travail dans un délai rapide. On préfère avoir plusieurs manœuvres pendant une journée qu'un seul durant plusieurs jours, car il faut une émulation qui ne peut naître que du travail collectif. Le manœuvre est nourri, et reçoit le plus généralement un salaire journalier, qui varie de 100 à 150 F CFA. Pour le défrichement d'un nouveau champ, ou pour le nettoyage d'un ancien, on fait aussi appel à de la main-d'œuvre salariée; il est dans ce cas possible de fixer un prix global, après avoir pris en considération la superficie à préparer : il s'agit dans ce cas de travail à la tâche.

La main-d'œuvre salariée n'est donc utilisée chez les Touaregs que par ceux qui disposent de revenus monétaires : il s'agit en premier lieu des Kel Gress, qui tirent d'assez importants bénéfices de leurs transports caravaniers. Ils recrutent précisément des manœuvres leur permettant d'augmenter leurs récoltes en céréales, qui sont l'un des termes du commerce qu'ils entretiennent avec les oasis de Fachi et de Bilma. Les manœuvres, quant à eux, sont souvent des Buzu ou des Bella, qui cultivent à leur profit, mais qui ne dédaignent pas ces travaux salariés, d'où ils tirent un peu d'argent liquide pour payer l'impôt. Ils s'emploient chez n'importe quel cultivateur, Songhay, Hawsa ou Touareg, car ici la loi du marché du travail joue sans qu'il y ait de rapports de service préférentiel entre les employeurs et leurs manœuvres. Certains Buzu n'hésitent pas à entreprendre de longs déplacements pour se rendre dans une région où ils trouveront de l'embauche. La tendance à remplacer la traditionnelle « culture-invitation » par le travail salarié se développe surtout dans les régions de cultures commerciales : c'est donc vers la zone hawsa méridionale qu'une telle évolution se précise, et on a pu dire que dans la vallée du Gulbi de Maradi « le salariat s'est étendu au sein des collectivités locales... l'ampleur de cette nouvelle institution est telle qu'elle a pratiquement mis fin à la pratique des *gaya* » (MAINET - NICOLAS 1964, 112).

Le salariat se développe surtout au contact d'une agriculture différenciée et intégrée dans un circuit d'échanges, et se manifeste dans les régions qui ont rompu avec la pratique de l'auto-subsistance. Mais, d'une façon générale, on retrouve dans l'agriculture pratiquée par les Touaregs la stratification née à l'origine dans une société pastorale : les manœuvres appartiennent presque toujours aux tribus d'anciens serfs ou d'affranchis, qui s'emploient maintenant chez n'importe quel patron offrant un travail salarié. Les Touaregs appartenant traditionnellement à la strate des « hommes libres » qui font appel aux salariats sont relativement rares, car, dans un premier temps, ils continuent à utiliser les services de tous leurs clients, qui viennent souvent les aider volontairement, pour ne pas rompre les liens politiques et sociaux qui les unissent encore à leurs anciens maîtres. Seuls les Touaregs possédant des revenus monétaires ont la possibilité de recruter des manœuvres, et de renoncer à la pratique de la *gaya*. Mais, d'un autre côté, ces Touaregs enrichis sont demeurés hostiles au maniement de tout instrument aratoire, et comme leurs femmes ne participent pas aux travaux qui sont normalement dévolus à leur sexe chez tous les autres agriculteurs, la *gaya* reste malgré tout très vivante, et s'est même étendue aux semis et aux récoltes.

En définitive, les travaux culturaux des Kel Tamasheq ne se différencient guère de ceux des sédentaires. Dans la mesure où leur agriculture reste surtout basée sur le mil, elle s'écarte peu des méthodes usuelles; l'outillage également se conforme aux traditions en usage dans la région où ils se sont implantés.

L'originalité de l'agriculture des Kel Tamasheq doit être recherchée plutôt dans l'équilibre réalisé, au sein de chaque petite communauté, entre le troupeau et le champ. La vie nomade permet une très grande souplesse et une remarquable liberté de manœuvre : l'habitat mobile, souvent double ou triple donne la possibilité de répartir les tâches et rend les hommes plus disponibles que s'ils étaient attachés à un village. Les champs, d'autre part, peuvent se disperser dans tous les espaces libres, et échappent au plan radio-concentrique des terroirs soudanais. Ils peuvent donc être adaptés soit à la topographie, soit à la répartition des terrains cultivés par les paysans sédentaires.

De plus, cette agriculture qui dans certains cas produit du mil destiné à être dans sa plus grande partie commercialisé, est une agriculture « tampon », permettant de faire face aux vicissitudes du climat, car elle n'est pas la seule ressource puisque la cueillette est toujours pratiquée, et qu'un troupeau important a souvent été développé grâce aux revenus agricoles.

Cette agriculture peut-elle se développer sans porter tort au troupeau? Son originalité est d'être pratiquée par des cultivateurs d'occasion, et non par des paysans : les champs ne sont pas l'unique base de leur économie. Dans cette zone d'instabilité climatique, Bella et Buzu, savent répartir les risques : leur mobilité les délivre de l'esclavage de la terre, la diversité de leurs activités les rend moins sensibles aux

(1) Cf. FOUCAULD 1951-52, I, 339 : *efer* (Adrar, Aïr) : louer, prendre en location, donner en location. Non usité dans l'Ahaggar.

sautes d'humeur des précipitations. Le problème qui se pose cependant est de savoir si cette forme d'agriculture peut parvenir à un équilibre, dans sa précarité même. Elle n'est évidemment réalisable que dans les zones marginales, faiblement peuplées.

2. L'AGRICULTURE IRRIGUÉE DE L'AÏR

Au nord de l'isohyète de 350 mm, les cultures sous pluie deviennent tellement aléatoires qu'elles ont dû être officiellement interdites. Dès lors la seule agriculture possible est irriguée : elle n'est plus tributaire des fantaisies du climat, mais elle ne peut se réaliser que dans les régions où la nappe est abondante et relativement peu profonde. Et seules les montagnes de l'Aïr fournissent une eau accessible suffisante pour l'irrigation d'une agriculture linéaire, suivant les vallées qui entaillent le massif. Au pied des bastions centraux, citadelles à peu près fermées, des Taraouadji, Bagzan, Agalak et Tamgak, qui culminent de 1.000 m (Taraouadji) à près de 2.000 (Bagzan), s'étendent des plateaux dont l'altitude varie de 500 à 700 m. Ils sont coupés de vallées désignées sous le nom hawsa de *kori* qui divergent vers le désert environnant qui cerne l'Aïr.

LES CONDITIONS DE L'AGRICULTURE DANS L'AÏR :

Dans de nombreuses régions du massif, on peut reconnaître deux terrasses superposées qui encadrent les *kori,* et qui témoignent de l'appauvrissement du système de drainage (DRESCH 1959, MORTIMORE 1972). La terrasse supérieure, à 3 m ou plus au-dessus du lit mineur, formée de graviers grossiers, pauvre en végétation, porte souvent des sites d'habitat et des cimetières. La terrasse inférieure, à 1 ou 2 m au-dessus du lit du *kori,* zone d'inondation du système actuel, porte une galerie forestière assez épaisse où domine le *tageyt (Hyphaene thebaica),* le *tezaq (Salvadora persica),* parfois l'*afagag (Acacia raddiana)* sur un sol sablo-argileux de couleur plus sombre : c'est sur la terrasse inférieure que sont défrichés les jardins, à l'ombre parfois des palmiers-dattiers.

Le lit principal du *kori* est un sillon tapissé d'arènes granitiques aux grains grossiers roulés chaque année par des flots bouillonnants durant quelques jours, ou plus souvent quelques heures après chaque tornade. Cette végétation arborée témoigne d'une nappe proche, le plus souvent à une profondeur inférieure à 10 m, qui permet l'irrigation même au creux de la saison sèche (nappes d'inféro-flux).

La répartition des jardins dans le massif est donc directement liée aux vallées dont les terrasses peuvent être irriguées.

On peut distinguer dans l'Aïr et ses abords six principales régions d'agriculture irriguée. Du nord au sud, la première est établie au sud-ouest des Monts Tamgak, dans la vallée d'Iferwan. La seconde rassemble les centres de cultures qui entourent les Monts Agalak, d'Abaraka à Timia et Tiggeur. La troisième, au cœur du massif des Bagzan, à plus de 1.500 m d'altitude, et dans les vallées qui en divergent vers le sud-est, d'Afasas à Tabellot et Beurkot. La quatrième dans les vallées situées au sud-ouest des deux massifs des Bagzan et Todra, à Aoudéras, Egandawel, Tafadeq et Tchirozerin. La cinquième suit le cours du *kori* Telwa, qui du nord au sud constitue un long sillon cultivé, et de Dabaga, Azel, Alarsès, débouche tout près d'Agadez. La sixième région comprend les centres de culture du sud-ouest de l'Aïr, Tegidda-n-tagayt, In Gall, et tous les jardins nouvellement implantés autour des forages de la dépression périphérique, au sud-ouest du massif même (Eghazer wan Agadez).

Cette énumération très incomplète, qui ne cite que les lieux-dits les plus connus, montre qu'il s'agit d'une implantation assez dispersée, le long des principales vallées. Mais les centres de cultures évoqués ne comportent pas tous des palmiers-dattiers : les principales palmeraies se trouvent à Alarsès, près d'Agadez, à Aoudéras et à Tabellot, dans la vallée au sud-est du massif des Bagzan, à l'intérieur même de la montagne à plus de 1.000 m d'altitude, dans la vallée de Timia, et plus au nord encore dans celle d'Iferwan. In Gall, enfin, hors du massif, possède une importante et ancienne palmeraie (BERNUS 1972, a) 37-50, BERNUS (E. et S.) 1972, 47-60).

Toutes les vallées ne portent pas de dattiers, pour plusieurs raisons : d'abord parce qu'une palmeraie demande de nombreuses années avant d'entrer en rapport; par conséquent, les jardins nouvellement défrichés le sont pour des cultures immédiatement productives. En second lieu, parce que les dattiers réclament des sols perméables bien égouttés; si les terrasses des *kori* leur conviennent bien, les bas-fonds argileux par contre leur sont néfastes, beaucoup plus qu'aux céréales ou aux légumes.

L'agriculture de l'Aïr est totalement différente de l'agriculture sous pluie de la zone soudano-sahélienne. Irriguée, elle réclame un travail ininterrompu, et des techniques élaborées. On a tendance à parler de jardinage plutôt que d'agriculture, en raison de la minutie des soins qu'il faut apporter à la terre. Un calendrier très exigeant fixe les hommes et exige une présence quasi permanente auprès des cultures. L'irrigation en effet donne la possibilité d'échapper aux contraintes des saisons, et d'étaler la période des travaux. Elle permet de multiplier les espèces cultivées, et d'établir ainsi un calendrier continu qui ne souffre pas d'interruptions. La morte-saison des longs mois secs est abolie, et il devient possible de procéder à deux ou trois récoltes céréalières au cours d'un même cycle annuel.

On peut ainsi déceler immédiatement les caractéristiques de cette agriculture minutieuse : elle demande de l'eau accessible pendant toute l'année, et également une main-d'œuvre permanente. Enfin, des cultures si variées ne sont pas destinées uniquement à l'alimentation locale, qui reste très simple et uniforme, mais en grande partie à la commercialisation et à l'exportation. Il s'agit en fait d'une agriculture d'oasis, qui se rattache à celle qui est pratiquée plus au nord en Algérie dans les centres de culture. Elle peut être également comparée aux cultures de cuvettes, aux *garka* des Hawsa de la zone nord-soudanienne, intensément occupées par ces paysans (RAYNAUT 1969). Mais alors que chez les Hawsa, ces « jardins » ne composent qu'un seul volet de leur agriculture, dans l'Aïr, ils en forment la totalité. Alors que les cuvettes interdunaires sont souvent envahies par l'eau et voient leur exploitation interrompue pendant la saison des pluies, les jardins de l'Aïr, aux terres bien égouttées sur les terrasses des *kori,* peuvent être exploités toute l'année. Les seuls dangers encourus actuellement par ces jardins sont la baisse de la nappe en période de sécheresse prolongée, ou les crues subites et violentes des *kori* à la saison des pluies : ces crues arrachent souvent les terrasses, ou les recouvrent d'un sable stérile. Certaines prennent l'allure de cataclysmes, lorsque des palmeraies sont dévastées. Ainsi, on se souvient encore à Aoudéras d'une crue que l'on peut situer vers 1875, et qui détruisit totalement la palmeraie.

Les débordements des *kori* sont fréquents; ainsi à Tafadeq, les cultivateurs ont été obligés de déplacer des jardins récemment installés sur l'autre rive du *kori,* au cours tortueux et sinueux, et dont la crue menaçait souvent les terrasses étroites.

TECHNIQUES AGRICOLES :

A ces conditions physiques particulières, répondent des techniques spéciales qui permettent l'irrigation et la mise en valeur intensive de superficies réduites. Lorsqu'un homme désire installer un jardin, il commence par défricher une portion de la terrasse d'un *kori,* dont il brûle la végétation spontanée, puis il coupe des branchages dont il fait une haie autour du périmètre qu'il veut mettre en défens : la haie *(afarag* pl. *iʃərgan)* donne son nom au jardin qu'elle protège. En général, une partie seulement de la superficie enclose est mise en valeur.

L'irrigation s'effectue dans l'Aïr à partir de puits avec pour seule exception l'oasis d'altitude des Bagzan, où l'eau des sources permet d'alimenter directement les jardins. D'autres exceptions, mais hors du massif même, dans la dépression périphérique à l'ouest d'Agadez, où l'eau des forages artésiens, parfois de sources, ont été utilisés par des agriculteurs néophytes, sans tradition paysanne, qui bien souvent étaient des éleveurs privés de troupeaux (1).

Au-dessus du puits est construit un échafaudage en bois, composé d'un cadre dressé obliquement par rapport au sol, soutenu par deux béquilles fortement inclinées en sens inverse. Le nom général de cet appareillage est *tekarkart* (BERNUS 1971). Ce terme qui désigne en fait la seule poulie, a donné son nom à l'ensemble de l'édifice qui est construit par les jardiniers eux-mêmes avec leurs familles. Seule la poulie elle-même est l'œuvre d'artisans spécialisés. Les puits sont exploités grâce à la traction animale. Ils sont

(1) Leur étude sera abordée dans le chapitre traitant des conséquences de la sécheresse récente, et seules sont abordées ici les techniques agricoles traditionnelles de l'Aïr.

qualifiés à tort de « puits à delou » par certains auteurs (DESPOIS 1946, 134; CAPOT-REY 1953, 320, note 1). Cette appellation est doublement incorrecte : elle utilise un terme arabe « delou » (*aga* en tamasheq) inconnu des Touaregs, et désigne ce type de puits par un élément, la puisette, dont le nom est commun à tous les puits (pastoraux ou agricoles) en dépit de leurs profondes différences. Or la puisette des jardiniers, contrairement à celle des éleveurs est ouverte à ses deux extrémités, avec à sa base une sorte de tuyau flexible appelée *tasebat n aga* (1). Les deux montants principaux de l'échafaudage qui soutient les poulies et encadre le puits, sont dits *taghmawin* (sing. *taghma*), c'est-à-dire « les cuisses », et les deux béquilles sur lesquelles ils s'appuient *idaren* (sing. *ader*) « les pieds ». La poulie est fixée sur un cadre qui s'inscrit entre les deux montants. Les deux supports verticaux de ce cadre sont dits *tigettawin* (sing. *tigettewt*), et les horizontaux *igherdeshan* (sing. *agherdesh*).

L'animal tracteur est relié à la puisette par deux cordes : l'une qui remonte l'outre, en coulissant sur la gorge de la poulie circulaire, l'autre qui tient le goulot relevé en glissant sur une poulie cylindrique en bois *(akarkaro)* dont l'axe repose sur deux petites fourches fixées sur une grosse poutre inférieure horizontale. Les deux poulies qui servent de support aux deux cordes tirées par le bœuf sont désignées par un même terme : l'un au féminin *tekarkart,* l'autre au masculin, *akarkaro.* On peut voir là un symbolisme sexuel qui apparaît déjà avec les « cuisses » et les « pieds » de l'échafaudage. L'animal arrivé au bout de sa course a élevé la puisette au-dessus d'un tronc creusé de *tageyt (Hyphaene thebaica)* incliné. Il suffit alors au travailleur de jouer sur la corde du bas pour libérer le goulot de la puisette, et provoquer le déversement de son contenu dans le canal de bois *(aghlal,* pl. *ighlalen*). L'eau se déverse alors dans un canal en terre, souvent perpendiculaire au tronc creusé, et ouvert alternativement à chaque extrémité, selon la partie du jardin que l'on veut irriguer. Ce canal, surélevé par rapport aux cultures, est dit *tizum.* Ensuite, par des canaux hiérarchisés (2), on irrigue les carrés *(ifanghalen,* sing. *afanghal*), mesurant environ 1,50 m de côté. Il n'existe pas, de façon générale, comme en Ahaggar, de bassin où l'eau se concentre. L'eau est amenée directement par les canaux du puits aux planches. L'animal tracteur est presque toujours un bœuf *(azgər),* plus rarement un chameau, et dans le cas seulement où le bœuf fait défaut. L'âne, jugé trop inconstant dans l'effort, est rarement utilisé. Pour irriguer un jardin, il faut un homme ou un enfant qui suit le va-et-vient de l'animal tracteur, et un autre qui ouvre et ferme les portes des canaux avec une petite houe.

Pour préparer la superficie que l'on destine à l'irrigation, il faut établir une pente régulière du puits aux carrés les plus éloignés. Or les terrasses présentent en général des surfaces relativement planes, avec parfois des creux ou des buttes qu'il s'agit de remblayer ou de niveler. On utilise donc, dans le but de régulariser les surfaces et d'assurer une pente du puits vers les carrés, une sorte de niveleuse appelée en tamasheq *ashek n egəri,* « le bois tracté » (3).

Cet instrument est formé d'un tronc de bois grossièrement équarri de *tageyt,* percé d'un trou à chaque extrémité. Au centre est logé perpendiculairement un bâton de 75 cm de haut. Les deux trous sont destinés à recevoir des cordes et le tronc fait office de lame de la niveleuse. Les cordes sont tirées par trois ou quatre hommes, alors que le bâton est tenu par un homme dont le rôle est d'appuyer fortement pour maintenir l'adhérence au sol. L'explorateur BARTH en voyant en 1849 un instrument de ce type à Aoudéras, avait cru qu'il s'agissait d'une charrue primitive. « A notre retour, je vis là un mode barbare de labour, trois captifs étant attelés à une sorte de charrue, et conduits par leur maître. C'est certainement l'endroit le plus méridional en Afrique Centrale où la charrue est employée » (BARTH-BERNUS 1972, 94). RAULIN (1973, 211-213) pense que si un tel instrument a été utilisé, et non un araire pourtant connu des éleveurs nomades sahariens, c'est en raison d'un système de culture intensif, qui exige un piochage profond, et non de vastes superficies rapidement travaillées à l'araire. Lorsque la surface est aplanie, les canaux et les carrés sont creusés en afouillant profondément le sol à l'aide d'une grande houe *(gelma).* Une fois le jardin semé, une petite houe *(tugomit)* peut être utilisée par un enfant pour ouvrir et fermer l'accès à l'eau des carrés.

Une faucille *(elgəshwa)* est utilisée dans l'Aïr pour couper les tiges de maïs restées dans le jardin après la récolte, ou l'herbe cherchée dans la brousse pour l'alimentation des animaux.

---

(1) Cet appendice est cité par FOUCAULD (1951-52, III, 1044) sous un autre nom : *elkem* (Fezzan), subst. masc., pl. *elkamen :* nom d'une sorte de cornet tronconique en peau qui entre dans la composition de certains seaux à puiser de forme particulière.

(2) Appelés du terme hawsa de *doki.*

(3) Cf. *gerret,* tirer — *agerri,* fait de tirer, in FOUCAULD 1951-52, I, 477.

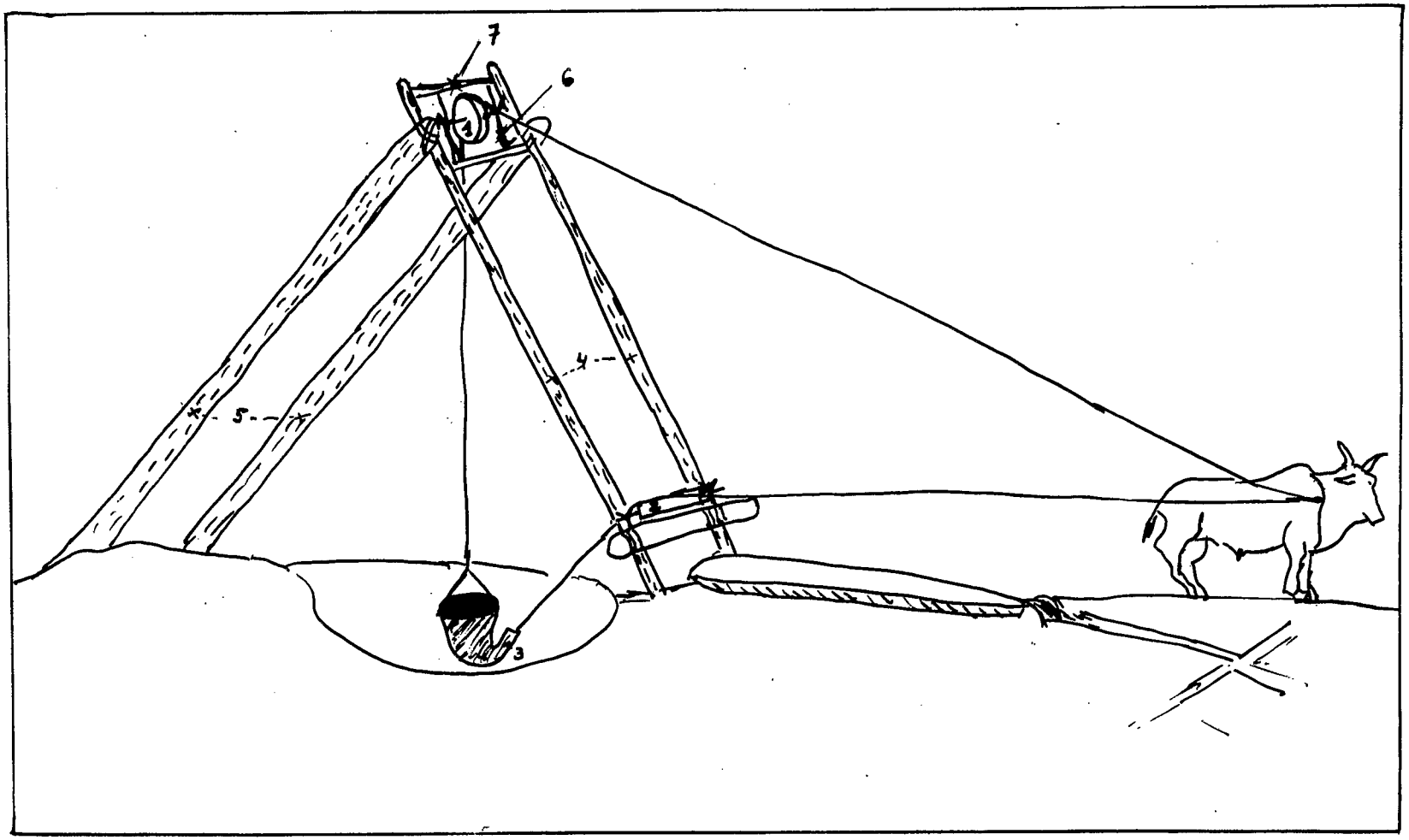

Fig. 24 : Puits à traction animale des jardins de l'Aïr *(tekarkart)*
1. *tekarkart* - 2. *akarkaro* - 3. *tasebat n aga* - 4. *taghma (pl. taghmawin)* - 5. *ader (pl. idaren)* - 6. *tigettawt (pl. tigettawin)* - 7. *agherdesh (pl. igherdeshan).*

Il est intéressant de noter que si cette technique de planage, apparemment particulière à l'Aïr, semble en régression, quoiqu'encore en usage, la technique d'irrigation par traction animale est d'introduction relativement récente en Aïr, où elle a connu un succès éclatant depuis un siècle. Comme l'a signalé RAULIN, le système à traction animale avec une outre ouverte aux deux extrémités, et munie d'un cornet tronconique à la base est largement répandu dans le Maghreb, dans l'Atlas marocain (RAULIN 1973, 218), à Ouargla et au Mzab (DELHEURE 1975, 61), au Fezzan (DESPOIS 1946, 136-137), dans l'Ahaggar (NICOLAISEN 1963, 189) et dans le Kawar (LE COEUR 1950, 164).

Ce système à vidange automatique, dit *tekarkart* a remplacé le puits à balancier, *kallingu* en Aïr, plus connu sous le nom arabe de *shaduf,* qui pendant des siècles constitua l'unique moyen d'exhaure. Il est difficile de connaître la date d'introduction de cette nouvelle technique. Lorsque FOUREAU passe à Iferwan en mars 1899, il note : « Ces jardins sont arrosés par l'eau de puits peu profonds que les indigènes extraient tantôt à la perche à bascule, avec la main, ou avec de grands récipients de peau élevés sur un tour grossier au moyen de zébus de trait, système en tout semblable à celui du Mzab et de l'Egypte ». (FOUREAU 1902, 174). Ainsi les deux techniques coexistaient à Iferwan, alors que seul le puits à balancier était utilisé à Aouderas : « la terre des jardins est sableuse et légère, et les légumes sont irrigués à la main au moyen de perches à bascule établies sur un certain nombre de puits. » (FOUREAU 1905, I, 509). CHUDEAU, quelques années plus tard, en 1905, ne signale à Aoudéras et à Alarsès que les puits à balancier; par contre il signale des puits à traction animale à Iferwan (CHUDEAU 1908, 65 et 67). A la fin du XIXe siècle et dans les premières années du XXe, cette technique reste confinée dans le nord de l'Aïr, avant de s'imposer dans le sud. RODD en 1922 décrit des puits à traction animale lors de son passage à Aoudéras, et signale qu'il n'existe pas en Aïr de puits à balancier : « The pole and bucket with a counterweight and the water wheel are not known in Aïr for raising water » (RODD 1926, 133). ROTTIER, dans un article publié en 1927 est encore plus précis : « il est à noter que l'on ne trouve plus en Aïr pour le puisage de l'eau, le système à bascule qui est général au Tibesti, et qui existait en Aïr en 1899, lorsque la mission FOUREAU y passa ». (ROTTIER 1927, 410) (1). Il faut cependant signaler la persistance du puits à bascule, attestée par LHOTE (1972) en 1935 à Iferwan et en 1938 à Alarsès, tous aujourd'hui disparus. La substitution d'un système à un autre et l'élimination totale du premier est donc toute récente. Tous nos informateurs, à Alarsès, Aoudéras, Timia, Iferwan, ont été unanimes à affirmer que la *tekarkart* a été introduite à Iferwan par le nord, et c'est de là qu'elle aurait gagné progressivement tous les centres de culture de l'Aïr. Un pèlerin de La Mecque, originaire de Tin Taghoda (2), El Haj Mokhammed, aurait rapporté avec lui une *tekarkart* sous forme de modèle réduit, qu'il aurait fait reconstituer sur place. On ne dit pas dans quel pays ce pèlerin avait pris son modèle, mais il n'est pas impossible que ce soit au Fezzan, où cette technique est anciennement connue. On peut donc avancer que c'est au cours de la seconde moitié du XIXe siècle que le puits à traction animale a été introduit dans la région d'Iferwan, pour faire peu à peu tache d'huile dans tout l'Aïr. Ayant franchi le Sahara cette technique nouvelle n'a pas conquis à ce jour les régions méridionales, le pays hawsa en particulier, où le puits à bascule est seul utilisé dans les jardins irrigués (RAYNAUT 1969, 17-22).

L'Aïr n'a jamais connu de système d'irrigation par foggara, canaux souterrains qui portent l'eau des nappes d'inferoflux jusqu'aux jardins, grâce à une pente inférieure à celle de la surface topographique du lit de l'oued, comme cela est couramment pratiqué dans l'Ahaggar : il semble que les pluies de mousson, aussi faibles soient-elles, provoquent des crues chaque été dans les *kori,* qui détruiraient les systèmes de galeries souterraines. Le système d'irrigation a donc évolué entre deux moyens d'exhaure, passant du plus simple au plus perfectionné. On peut cependant se poser la question de savoir s'il s'agit d'une amélioration, due à la diffusion d'une technique nouvelle par des voyageurs curieux, ou s'il s'agit d'une adaptation à de nouvelles conditions de l'agriculture. La traction animale permet de livrer une quantité d'eau supérieure, et par conséquent d'étendre les superficies cultivées : cela a sans doute depuis la fin des rezzous tubu et après la révolte de 1917 permis l'extension des unités de jardinage comme la conquête de nouvelles vallées. On peut également se demander, comme LHOTE (1972) si cette nouvelle technique ne correspond pas à la baisse des nappes et à la mise en œuvre d'un système adapté à de nou-

(1) Dans « le Sahara français » (PUF, 1953), CAPOT-REY note dans la carte VII « Les systèmes d'irrigation dans le Sahara français », p. 320, trois signes de puits à balancier dans le nord et l'est de l'Aïr. Il s'agit sans doute, de puits à balancier aujourd'hui disparus.

(2) Tin Taghoda, dans l'Eghazer, à 15 km au sud-est d'Iferwan, est aujourd'hui un village abandonné où l'on peut dénombrer plus de 40 maisons de pierre en ruines. La mosquée seule est entretenue par les descendants de son fondateur, qui viennent chaque année à la fête de la fin du Ramadan.

velles conditions. « Lorsque le niveau aquifère ne dépasse pas 3 ou 4 m, le dispositif à balancier, connu sous l'appelation de « chadouf », est généralement utilisé; au-delà de cette profondeur, son maniement nécessite un effort disproportionné avec son rendement, quoiqu'en Mauritanie, il est parfois utilisé jusqu'à 7 m de profondeur... Lorsque le niveau aquifère est plus profond, les exploitants des palmeraies utilisent quelquefois la noria, mais surtout un dispositif à outre à vidange automatique mû par un ou deux animaux de trait. Ce dispositif permet d'élever d'eau de très grandes profondeurs, jusqu'à 100 m ». (MUNIER 1973, 54-55). Or LHOTE signale (1972) que le puits creusé en 1899 par la mission FOUREAU-LAMY à Iferwan, qui atteignait l'eau à 6 m, a dû être approfondi jusqu'à 15 m. Les deux raisons, abaissement de certaines nappes, extension des surfaces cultivées, se sont sans doute conjuguées pour faire disparaître le puits à balancier.

Pour éviter une usure trop rapide des sols, les jardiniers fument les carrés : on envoie les jeunes gens chercher le fumier dans les campements nomades des environs. Ils recueillent les crottins de chèvres et de moutons amassés dans les enclos, et les bouses des vaches sur le lieu de leur repos nocturne. Tout ce fumier est mis en sacs, longs récipients en feuilles de *tageyt* (palmier-doum) tressées, que l'on charge sur des ânes. Bien entendu, le fumier du campement même des jardiniers est également conservé. De la case aux carrés de culture, le fumier est transporté dans des sortes de cabas, faits également de feuilles de palmier-doum, que l'on porte à bout de bras par des poignées. Le fumier, appelé du nom hawsa de *taki,* est répandu sur les carrés où les jeunes pousses ont déjà fait leur apparition. Grâce à l'irrigation, il ne se dessèche pas comme sur les champs de mil sous pluie. Dans le centre de l'Aïr, dans la vallée de Timia et Abaraka, les jardiniers ont l'habitude après les semis de mettre dans les carrés de la terre prélevée sur l'emplacement d'anciens villages. Cette terre provenant des déblais d'ordures domestiques d'un habitat dont il ne reste que des vestiges, est apportée à dos d'ânes, et est mélangée avec le fumier animal. Terre rapportée et déjections animales sont d'ailleurs confondues sous le même terme *(taki).*

Malgré ces soins et ces précautions, ces jardins n'ont qu'une existence temporaire, et sont abandonnés pour un nouvel emplacement au bout de dix ans, ou même moins, si l'on néglige de bien fumer le champ. Souvent la haie qui enclôt le jardin délimite une superficie double de celle qui a été effectivement mise en culture, ce qui permet de prolonger la vie de l'enclos.

Si les travaux d'irrigation peuvent être menés à bien par deux personnes, voire par un homme et un enfant, il faut faire appel aux voisins pour les défrichements, et la culture-invitation, la *gaya,* déjà décrite, est largement utilisée. Quant au jeune garçon qui aide à irriguer et à fumer les carrés, parfois à semer, s'il est salarié, il est rémunéré par une petite part de la récolte.

Chaque jardin, tributaire d'un puits, rarement de deux, n'occupe qu'une superficie réduite, proportionnelle à la profondeur de la nappe. En 1974, après les années de sécheresse, la nappe était en début de puisage à 19 m de profondeur à Iferwan, ce qui ne permettait de cultiver que 20 ares par puits, sans assurer cependant une irrigation suffisante. A Dabaga, avec une nappe à 7 m, chaque puits permettait un hectare de cultures (MARTINI 1974, 5). Cette limitation, due aux contraintes de l'irrigation, est cependant compensée par une exploitation quasi continue au cours de l'année, rendue possible par la riche gamme des espèces cultivées.

LES PLANTES CULTIVÉES :

Cette exploitation continue est faite en Aïr de trois cycles culturaux successifs, centrés sur trois céréales :

— De novembre à mars, c'est le cycle des céréales d'origine méditerranéenne : blé, orge, avoine, avec des tomates, des oignons, des légumes variés, du tabac.

— D'avril à juin, le maïs (cycle court), les pastèques et le melon.

— De juillet à octobre, le maïs (cycle long), le mil, le sorgho, les plantes à sauce (gombo, mologhya).

Le second cycle, comme le signale MARTINI (1974, 6), est le plus menacé par le manque d'eau, et n'est pratiqué que dans un nombre très restreint de jardins.

Le blé *(elqama),* céréale cultivée dans tous les jardins de l'Aïr, est un blé tendre dont le cycle végétatif dure environ quatre mois. Semé en novembre, par paquets de 4 à 5 grains dans les carrés qui sont aussitôt irrigués, puis ensuite tous les 4 ou 5 jours, il est récolté en février ou mars. On estime que le blé occupe environ les 2/3 des superficies cultivées (MARTINI 1974, 7).

L'orge *(asharegh)* est cultivé à la même période, avec un cycle légèrement plus court, mais sa culture est beaucoup moins répandue. Il sert parfois à nourrir les animaux de luxe, comme les chevaux. La tige est utilisée comme fourrage pour les bœufs tracteurs.

Le maïs *(abora n masar)* peut donner lieu à deux cultures : l'une en fin de saison sèche (avec un cycle d'environ 80 jours), la seconde en saison des pluies (avec un cycle d'environ 110 jours).

Le mil *(enele)* et le sorgho *(abora),* céréales soudaniennes, sont cultivées surtout pour l'autoconsommation, mais contrairement aux champs soudaniens mil et sorgho reçoivent, en plus des pluies, l'eau sortie des puits.

La tomate *(tomatum)* s'inscrit dans le même cycle hivernal que le blé. Semée en pépinière, elle est ensuite plantée dans les carrés sans tuteur et légèrement arrosée. Les tomates sont séchées, et destinées à l'exportation, pour entrer dans la composition des sauces. C'est l'une des cultures d'exportation les plus répandues dans l'Aïr.

L'oignon *(elbɔsɔl)* représente également une importante production, puisque sa conservation relativement facile permet l'exportation.

Le piment *(bɔrkɔnnu)* et l'ail *(tafɔrnawa)* poussent dans tous les jardins, de même que l'on entretient quelques pieds de menthe *(enarghnagh),* pour parfumer le thé. Le melon et la pastèque poussent souvent sur les rebords des carrés. La patate douce *(dankali)* parfois quelques pieds de manioc, sont également plantés.

Des plantes destinées aux sauces, et en grande partie exportées, sont cultivées en hiver : ainsi le gombo *(Hibiscus esculentus)* et le molokhya *(Corchorus tridens)* dont les feuilles séchées sont pilées avant d'être introduites dans une sauce.

Les pommes de terre, introduites dans l'Aïr en 1926, sont cultivées en hiver à Tabellot dans des jardins soigneusement billonnés. Enfin, les légumes frais (tomates, carottes, navets, salades, radis, oignons, aubergines, etc.) sont cultivés dans tous les jardins proches des centres voisins (Agadez, Arlit) qui offrent des possibilités d'écoulement grâce à la présence de nombreux fonctionnaires et coopérants étrangers.

Le palmier-dattier *(Phoenix dactylifera) tazey,* ou *talezdaq,* est sans doute très ancien dans l'Aïr. Les variétés en sont innombrables, et A. CHEVALIER (1932, 51) en a dénombré 13 dans la seule palmeraie d'In Gall (alors qu'un rapport des Eaux et Forêts daté de 1958 en dénombre 21). Les noms donnés par les habitants de l'Aïr aux différentes variétés font référence à de nombreux critères, comme par exemple l'origine de l'espèce, la forme, la couleur, la consistance du fruit. D'une palmeraie à l'autre des noms divers peuvent recouvrir une même variété.

La palmeraie d'In Gall possède une variété célèbre, appelée « El medina » qui aurait été apportée de Médine par les Isherifen fondateurs de la ville (BERNUS 1972, 18). Cette variété n'existe qu'exceptionnellement dans les vallées de l'Aïr, et semble une exclusivité d'In Gall. El medina est une variété de dattiers que l'on oppose à toutes les autres : les palmes sont plus courtes, les épines plus fines sur les nervures des palmes, et surtout les fruits possèdent un noyau plus petit et une chair plus abondante. De plus, on peut manger ces dattes à satiété, sans risque de colique ou d'indigestion. Elles se conservent cependant mal, et doivent être consommées au plus tard deux mois après la récolte.

Les plantations peuvent être effectuées par semis de noyaux dans des trous que l'on arrose. C'est la méthode la plus fréquemment utilisée dans le massif même de l'Aïr. L'inconvénient d'un tel procédé est que, dans l'ignorance du sexe du dattier, on obtient une proportion de mâles beaucoup trop importante, qu'il faut alors éliminer pour n'en conserver normalement qu'un pour 50 arbres. Les Isawaghen (1) qui ne pratiquent que rarement cette méthode, prétendent que la variété El medina ne se reproduit pas par plantation de noyaux, appelés par eux *teyne ize,* « fils de la datte ».

La seconde méthode consiste à détacher de l'arbre-mère un rejet *(agulgul,* pl. *igulgulen)* que l'on met en terre et que l'on arrose régulièrement. Dans de bonnes conditions, il peut donner des fruits au bout de trois ans, et on l'appelle alors, jusqu'à cinq ans, *tamagellet,* « celle que l'on déplace », par opposition au palmier de plus de cinq ans *(tedɔnes)* qui, bien que n'ayant pas atteint sa taille définitive, ne peut plus être transplanté.

Après six ans, le palmier adulte est appelé *tazey.*

La fécondation se pratique en saison froide, vers les mois de janvier-février. Des baguettes d'inflorescences mâles *(ameli)* sont insérées dans les régimes femelles *(ijiwa)* et on ligature le tout. En année de

(1) Les habitants d'In Gall (cf. BERNUS 1972).

pluies abondantes, les palmiers femelles peuvent avoir une seconde floraison au mois d'octobre. Il faut alors utiliser du pollen conservé à l'abri dans une case, car les palmiers mâles n'ont pas de seconde floraison; mais il est indispensable d'arroser le pollen avant la fécondation.

Les dattiers qui ont eu deux floraisons portent une seconde récolte en février. Un tel régime est appelé *amas gharat,* « celui de l'automne », après les pluies, avant le froid.

La récolte commence au début des pluies, et se poursuit jusqu'au mois d'août. Les régimes sont constamment menacés par les corbeaux, par les grosses chauve-souris, qui nichent dans les dattiers, et par les singes dans le massif montagneux. Une garde vigilante doit être assurée.

Le palmier-dattier peut exister à l'état spontané, lorsqu'il se développe sans le concours de l'homme, comme c'est le cas dans certaines régions de l'Aïr (Igululuf, monts Tamgak). Les palmeraies se développent alors avec un nombre égal de mâles et de femelles, et la fécondation se fait spontanément par le vent qui apporte le pollen aux arbres femelles.

Les dattiers fournissent de nombreux sous-produits, utilisés par les agriculteurs : les troncs donnent les poutres des charpentes des maisons, dont certaines, à In Gall ou Agadez, possèdent des étages. Les troncs, équarris à la hache, forment des planches dont on fait les portes des maisons ou des parcelles clôturées des palmeraies ou des jardins. Les côtes des palmes sont utilisées comme tuteurs des gouttières en nattes qui débordent des toits en terrasse pour évacuer l'eau de pluies dans les ruelles. Le tissu fibreux *(asa)* du tronc sert de bourre pour les coussinets qui protègent le dos des animaux porteurs. On peut également en faire des cordes ou des entraves pour les animaux.

Il faut enfin signaler la présence, en petit nombre, d'autres arbres fruitiers, citronniers, grenadiers et figuiers notamment.

Ce sont donc les palmiers-dattiers, les céréales, les tomates et les légumes frais dans certains cas, qui forment l'essentiel de cette agriculture. Malgré la continuité du cycle annuel, la saison sèche représente une période de pointe. C'est alors qu'il faut refaire de nouveaux carrés, c'est pendant les mois secs que l'irrigation doit être pratiquée sans interruption. C'est la période enfin où les légumes doivent être semés, repiqués, récoltés et parfois séchés, concurremment avec la culture du blé ou de l'orge. C'est pourquoi les jardiniers sont parfois obligés de faire appel à une aide salariée.

CONTRAINTES ET LIMITES DE L'AGRICULTURE IRRIGUÉE

Le manque de main-d'œuvre, l'exiguïté des terres, les problèmes fonciers, constituent aujourd'hui des contraintes mineures au regard des problèmes de l'irrigation avec ses deux faces : niveau des nappes et acquisition d'un animal tracteur. L'agriculture irriguée, si elle n'est pas directement tributaire des pluies, l'est cependant à ce double titre : d'une part la sécheresse récente a provoqué la baisse des nappes dans certaines vallées (à Iferwan par exemple), au point de provoquer l'abandon provisoire de nombreux jardins. D'autre part, le manque de pluies a entraîné une dégradation des pâturages herbacés et les bœufs tracteurs sont morts en grand nombre. Avant même la période de sécheresse récente, l'acquisition d'un animal tracteur constituait un frein à l'extension des jardins : le prix d'achat empêchait bien des agriculteurs de se procurer un bœuf, et certains d'entre eux usaient de contrats de location avec des jardiniers aisés, ou avec des nomades, moyennant la cession d'une partie de la récolte. Ce problème demeure donc la pierre d'achoppement du développement de l'agriculture irriguée. Des travaux destinés à provoquer l'infiltration des eaux, à retenir les nappes d'infero-flux peuvent localement apporter certaines améliorations. Des prêts d'animaux tracteurs par des coopératives peuvent aussi aider les jardiniers dans la mesure où ceux-ci peuvent pourvoir à leur alimentation en fourrage. Le problème de l'eau reste donc le facteur limitatif principal de l'agriculture irriguée traditionnelle de l'Aïr.

CHAPITRE XIV :

LE TEMPS ET L'ESPACE

1. RYTHMES SAISONNIERS DE LA VIE NOMADE

La vie nomade sahélienne, comme la vie agricole, est rythmée par le balancement des saisons : dans les deux cas, celles-ci s'ordonnent symétriquement autour d'une période pluvieuse et d'une période sèche, mais leur durée respective varie. La saison humide correspond à la levée des graines, au développement de la plante et à son prolongement (c'est-à-dire aux périodes pré-humide, humide et post-humide des agro-climatologues). Du nord au sud de la zone pastorale, c'est-à-dire entre les isohyètes 150 et 450 mm, elle passe de 9 à 14 semaines et en zone soudanienne (500 mm) à 18 semaines (RIPPSTEIN et PEYRE de FABRÈGUES, 1972 : 65).

Le cycle annuel du nomade est lié à deux périodes-clefs : la première, la saison des pluies (juillet à septembre), est attendue comme la période de joie, d'abondance et de plénitude; elle répare les fatigues, redonne de la force aux hommes et aux animaux, détermine les conditions de vie de l'année à venir; elle apporte le renouvellement de la vie végétale, elle reconstitue les réserves d'eau de surface et celles des nappes alluviales, elle fixe les ressources disponibles jusqu'aux prochaines pluies. La saison chaude, qui la précède (avril à juin), apparaît comme la période de soudure, le point final critique de la longue saison sèche : les eaux de surface ont disparu, ainsi que certaines nappes superficielles; l'herbe, paille desséchée, ne donne plus qu'un lest sans valeur énergétique. Les animaux se concentrent autour des puits profonds, et cette époque voit coïncider un travail pénible d'abreuvement avec une disette liée à la baisse de production laitière du troupeau. Les rythmes saisonniers diffèrent pour les Kel Tamasheq implantés dans le sud de la zone sahélienne et dont les activités sont partiellement liées à l'agriculture pluviale : pour le paysan, en effet, la période d'abondance est celle des récoltes, en fin de saison des pluies, et celle de la disette se situe pendant ces pluies, alors que les greniers sont vides et que les travaux des champs, les sarclages en particulier, mobilisent toute la population. Les mois de sécheresse, par contre, constituent la morte-saison. Autrement dit, on constate un décalage entre le calendrier des pasteurs et celui des agriculteurs. Les purs nomades utilisent immédiatement toutes les ressources en matière verte, grâce à leurs troupeaux, sans la longue attente des récoltes. Les éleveurs qui ont des activités agricoles doivent combiner deux calendriers complémentaires, avec deux périodes de pénurie, qui peuvent s'additionner ou s'annuler : leurs activités doivent donc répondre à des exigences contradictoires.

LES TYPES DE MOBILITE ET L'EXPLOITATION DE L'ESPACE :

Etablir une typologie du nomadisme touareg serait une tentative un peu vaine. Les Kel Tamasheq nigériens, pour la plupart, pratiquent un mouvement sud-nord, lié au balancement des saisons : ils répondent donc au type de « pulsatory nomadism » défini par D. JOHNSON (1969 : 166) comme un mouvement alternatif sur un même itinéraire. Les critères qui peuvent le plus directement influer sur les types

de mobilité sont ceux relatifs aux activités des hommes. Il faut donc distinguer les groupes se livrant exclusivement à l'élevage de ceux qui sont liés à une économie agro-pastorale. D'autres critères peuvent également permettre de repérer divers types de mobilité : le déplacement global de tout un groupe, ou le déplacement d'une partie seulement des hommes, avec les troupeaux; la longueur du déplacement, c'est-à-dire la distance qui sépare les pâturages de saison sèche de ceux de la saison pluvieuse. Tous les éleveurs participent en général à une nomadisation estivale qui a pour principal objectif de fournir aux troupeaux des sels minéraux sous forme d'eau ou de terre salée. C'est pourquoi cette nomadisation a reçu le nom de « cure salée », que les Kel Tamasheq appellent *tanekɔ̀rt* (pl. *tinɔ̀kkar*). On trouve ces terres salées, pôles d'attraction des troupeaux, dans de très nombreuses régions : sur les bords du fleuve Niger, dans les grands dallols, en particulier dans le dallol Fogha, mais les régions pré-sahariennes forment les principales zones d'attraction. La forte évaporation liée à l'endoréisme provoque d'importantes concentrations en chlorure et en sulfate de sodium dans les couches superficielles du sol et dans les eaux des puits ou des sources. Il existe quelques zones privilégiées localisées dans les plaines qui entourent l'Adrar des Ifoghas ou l'Aïr : les premières, au Mali, dans la région de Sehen, Bardar, Sesao, sont fréquentées par les Ifoghas et les Iullemmeden Kel Ataram; les secondes, au Niger, au nord d'In Gall, autour des sources de Tegidda (n tesemt « du sel », n adrar « de la montagne », n tageyt « du palmier-doum »), voient se rassembler les Iullemmeden Kel Dinnik et les Kel Gress.

Les eaux des sources, des puits et des forages sont plus ou moins salées : à 40 km au nord de Tegidda n tesemt, un forage produit une eau contenant un résidu sec de 32 g/litre (environ 28 g de Na Cl) et à 25 km au sud de Tegidda n tesemt, le forage d'Arat fournit un résidu sec de 6 g/litre. Les terres salées consommées à même le sol et enrichies parfois par une aspersion d'eau sont même l'objet d'un commerce (1).

Ces eaux, ces terres salées, apportent non seulement aux animaux les éléments minéraux dont ils sont privés pendant de longs mois, mais provoquent chez eux une action purgative et un déparasitage intestinal. Lorsque les pluies ont été suffisamment abondantes et régulières, ces plaines argileuses, grâce à leur bonne rétention en eau, peuvent porter de remarquables pâturages d'*ashaghor (Sorghum aethiopicum),* de *taghda (Psoralea plicata)* et surtout d'*emsheken (Ipomoea verticillata),* particulièrement recherché par les Kel Tamasheq. Cette dernière plante, donne vigueur aux animaux grâce à la présence de vitamine A. Les troupeaux qui n'ont pas effectué la cure salée souffrent souvent d'avitaminoses et les effets de cette plante sur l'héméralopie *(dɔ̀mdɔ̀mi)* (2) qui donne aux animaux une vue faible et les rend incapables de se diriger la nuit, ont été constatés par les vétérinaires. Cette « cure salée » produit donc des effets importants sur les troupeaux, et il ne s'agit pas seulement d'un rite social, du « grand pardon » des Touaregs.

La « cure salée » est donc marquée par une concentration de pasteurs avec leurs troupeaux; autrement dit, les éleveurs dispersés sur l'ensemble du pays en saison sèche convergent en période pluvieuse vers quelques régions très localisées, et les pasteurs vivant au nord de la zone sahélienne doivent parcourir des distances beaucoup moins longues que ceux qui vivent au contact de la zone agricole. Avec ce déplacement estival, ce mouvement centripète vers des régions privilégiées, le nomadisme doit être analysé comme une exploitation de l'espace, qui s'effectue à toute saison, selon les besoins, les possibilités de chaque groupe et les potentialités existantes.

LE NOMADISME EXCLUSIVEMENT PASTORAL :

Les Kel Tamasheq qui ne sont engagés dans aucune activité agricole vivent pour la plupart au nord de la limite de l'agriculture pluviale, où ils passent toute l'année. Ils ne quittent ces pâturages pour la cure salée que lorsque la saison des pluies est bien engagée et a permis le renouveau de la végétation. Tel est le schéma classique, mais non immuable, en particulier pour les groupes nomades qui vivent en saison sèche à proximité des sources salées, et pour ceux qui nomadisent plus au nord encore. L'étude régionale permettra d'en faire l'inventaire précis. La cure salée représente cependant pour l'immense majorité des

(1) *Cf.* chap. XI, p. 229.

(2) Cette même maladie est attribuée au manque de sel pour les animaux et les hommes (cf. p. 248).

Kel Tamasheq une montée vers le nord, d'autant plus longue que les pâturages de saison sèche sont éloignés du but commun.

Nomadisme de saison des pluies

Pour gagner la cure salée, chaque groupe a un itinéraire à peu près fixe. Pourtant, au cours de ce déplacement, à chaque étape, quelques hommes partent en reconnaissance pour repérer l'emplacement où l'eau ne manquera pas et où les pâturages pourront satisfaire les troupeaux (1). A leur retour, ils rendent compte au chef du campement qui décide alors du lieu de l'étape du lendemain.

Avant le jour, tout le camp est en branle. Les jeunes gens partent chercher les animaux égarés et les bêtes de charge qui, entravées, ont passé la nuit aux alentours. La traite est effectuée, et les tentes commencent à être démontées. Le campement offre alors l'aspect d'un vaste chantier : les piquets mal dégrossis où venaient s'attacher les lanières extérieures du velum dessinent l'ovale des tentes et restent en terre abandonnés comme témoins du camp. Par terre, sur quelques nattes, des femmes sont assises. On a déjà enroulé les nattes de lit autour des montants et des traverses de bois. Bien que levé avant le jour, le camp est rarement abandonné avant 8 heures du matin, et même parfois 9 ou 10 heures. A cette saison, le velum, souvent imprégné de rosée au cours de la nuit, doit être étendu sur le sol et exposé aux rayons du soleil avant d'être replié.

Les bœufs porteurs, les ânes et les chameaux de selle sont approchés. Tout le matériel est fixé sur le dos et le flanc des bêtes de somme, lits montants de la tente, écuelles en bois, et par-dessous, l'outre sous-ventrière avec la provision d'eau. Les femmes se juchent sur le velum replié qui fait office de lourd tapis de selle.

Les départs s'effectuent progressivement. Le déplacement *(tizɑ̈rik)* est toujours un spectacle coloré. Les *tiklatɑ̈n* s'affairent et vérifient avec leurs maris que les bêtes sont correctement chargées. Les selles sont posées sur les chameaux. Dans les groupements religieux, on installe au-dessus des selles des femmes *(terawit)* un palanquin qui protège du soleil et des regards indiscrets. Les femmes les plus riches sont juchées sur un chameau, qui oscille sous leur poids, et cette arche recouverte d'une voile blanche prend un tangage régulier au cours du déplacement. Les sacs de cuir richement décorés, sont suspendus aux flancs de la monture. Les femmes des groupes moins favorisés juchent leur palanquin sur un bœuf porteur alors que les plus pauvres le fixent sur un âne. Chez les *imajeghɑ̈n,* les femmes sans palanquin sont montées sur des chameaux, alors que chez les *imghad,* elles utilisent dans la majorité des cas le bœuf porteur ou l'âne.

Les hommes montés à chameau forment la tête de la colonne (*imuzerɑ̈n,* les guides). Ils sont suivis des femmes juchées sur les montures lourdement chargées. Les troupeaux suivent, moutons et chèvres groupés, vaches et chamelles conduites séparément par un jeune garçon. Les petits cabris, nés la veille, parfois un chamelon malade sont portés sur les bêtes de somme.

Les jeunes gens à chameau, plus rarement à cheval, devisent gaiement; parfois l'un d'eux va saisir le voile de tête d'une jeune femme, bientôt poursuivi par tous ses camarades. Les chiens, lévriers à la taille élancée, n'aiment pas les longues étapes sous le soleil; cette marche lente ne leur convient pas, et ils progressent d'arbre en arbre. Mais si un lièvre ou une gazelle détalent devant eux, ils partent en course folle, suivis par tous les jeunes chameliers ou cavaliers, et parviennent parfois à forcer leur gibier à la course.

Cette nomadisation estivale suit des itinéraires qui ne varient guère. En passant près d'une mare ou d'une vallée, on évoque tel lieu de camp ou telle rencontre des années précédentes. Seul un manque exceptionnel d'eau ou de pâturage peut provoquer des modifications à l'itinéraire habituel qui connaît seulement des variantes légères autour d'un axe précis dans les années normales. Il peut aussi inciter les campements à s'arrêter au pied de la falaise de Tigiddit, à rebrousser chemin plus tôt laissant les seuls troupeaux gagner les sources salées. Dans une mauvaise année, c'est le rythme du déplacement qui est surtout modifié : la nomadisation est hâchée, les arrêts et les départs soudains, comme imprévus : on sent une hésitation sur la direction à prendre, sur le choix des étapes. On lève le camp, pour s'arrêter peu après. On

---

(1) *erem,* reconnaître un lieu, repérer un site favorable à l'installation du camp. Littéralement goûter - cf. FOUCAULD 1951-52, IV, 1636.

(2) Dans certains cas, des piquets de bois légers et bien calibrés, faits en bois de *tirza (Calotropis procera)* sont emportés à chaque déplacement.

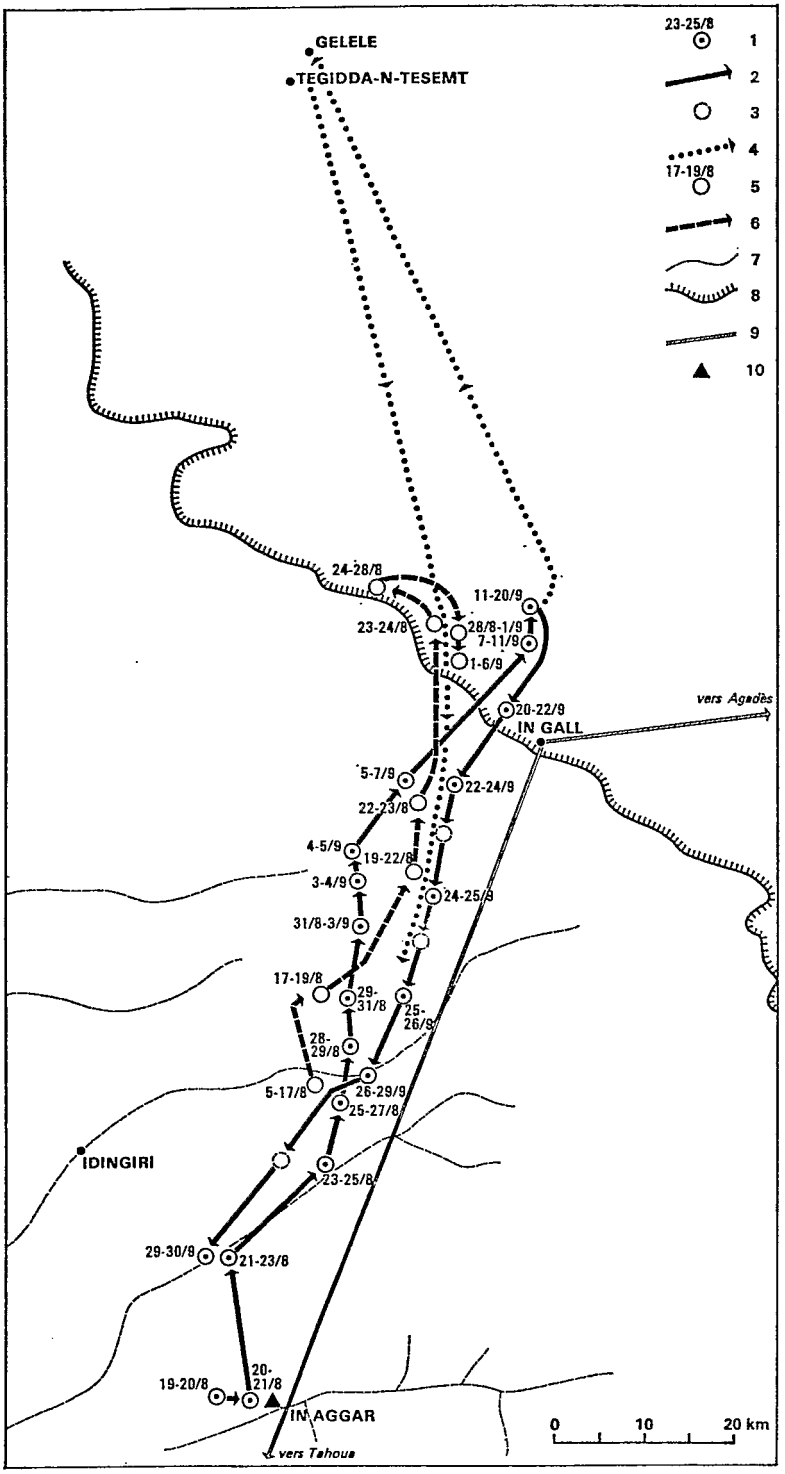

Fig. 25 : Nomadisation estivale du campement de Najim, chef des Illabakan.

Localisation du campement du 22 au 25 août 1967 — 2. Itinéraire 1967 - 3. Localisation de pause à la mi-journée sur l'itinéraire de retour — 4. Troupeaux de chameaux conduits aux sources salées — 5. Localisation du campement du 17 au 19 août 1968 - 6. Itinéraire 1968 — 7. Vallée sèche — 8. Falaise de Tigiddit - 9. Route — 10. Station de pompage.

(Extrait de Bernus, 1974 : 54).

change de cap sur les indications de voyageurs de rencontre. C'est l'atmosphère que nous avons connue au cours de l'été 1968. En bonne année, au contraire, les étapes sont courtes, les arrêts prolongés plusieurs jours, chaque emplacement invite au repos autour des mares et de l'herbe nouvelle. Les campements gagnent la dépression périphérique de l'Eghazer wan Agadez, à proximité des sources, puits et forages où les troupeaux vont se rendre. On considère que les animaux doivent s'habituer progressivement à ces eaux, et commencer par s'abreuver à celles qui sont les moins chargées en sels minéraux. Les troupeaux se rendent d'abord aux sources de Gélélé ou d'Azelik, à deux ou trois reprises, chaque jour d'abreuvement étant séparé par un jour passé au pâturage. Ensuite seulement les animaux sont conduits au puits de Tegidda-n-tesemt, dont les eaux sont très salées.

Le retour vers le sud s'effectue fin septembre ou courant octobre, lorsque les menaces orageuses n'aboutissent plus qu'occasionnellement à la pluie. Les mares de faible importance ont déjà disparu et les ressources en eau sont plus rares qu'au mois d'août. Les étapes sont donc plus longues. On lève le camp le matin, on se déplace jusqu'au milieu du jour, on s'arrête alors à l'ombre pour passer les heures chaudes, sans rien défaire, sinon quelques nattes pour s'allonger ; et vers 16 heures, on repart pour arriver parfois à la nuit sur le bord d'une mare moins éphémère. Le soir, on monte souvent la tente d'une manière sommaire, en négligeant de planter le piquet central en T, avec son embout sommital : 4 piquets et 2 traverses supportent le velum qui n'est attaché à aucun piquet extérieur : c'est un abri provisoire, plus vite démonté.

Le vocabulaire tamasheq est très riche pour désigner les différentes formes et phases du déplacement. Chaque terme, par sa précision, oblige à trouver une longue périphrase pour le traduire. *Gelet* signifie « se déplacer », mais on distingue le départ du matin *(tanzit)* de celui du soir *(taduit)*. Un autre terme, le verbe *ekel,* « aller passer les heures du milieu du jour à... » et ses dérivés *sekel* et *mekleou* « prendre en commun le repas du milieu du jour » et le nom verbal *taseklout,* « chose portant ombre propre à ce que l'on passe les heures du milieu du jour à son pied (telle qu'arbre, rocher, etc.), admirablement analysés par FOUCAULD (1951-52, II : 779-781), donnent une idée de la finesse et de la précision d'une notion globale, liée aux « heures chaudes ». Le terme connote en effet, plusieurs notions : de temps (milieu du jour), d'espace (se rendre en un lieu donné pour ce milieu du jour), d'état des lieux (ombre), et même d'action (prendre un repas). Ces exemples linguistiques montrent que le langage traduit avec subtilité tous les rythmes quotidiens de la vie nomade. On pourrait les multiplier à l'infini.

Cette nomadisation de saison des pluies mobilise la presque totalité des pasteurs sahéliens kel Tamasheq, lorsque les pluies ont donné des pâturages abondants. En mauvaise année, les campements n'amorcent qu'un mouvement plus timide, et ne se rendent pas tous dans les plaines septentrionales. Beaucoup préfèrent dans ce cas laisser les troupeaux seuls achever le mouvement jusqu'aux sources et puits salés, sous la conduite des bergers.

Depuis une quinzaine d'années, on a pu observer que même dans de bonnes conditions, certains campements renoncent à la cure salée complète, et se contentent d'y envoyer les troupeaux. On pourrait dire que le nomadisme du campement est complété par une transhumance du bétail. Cette moindre mobilité est surtout le fait des campements les plus importants et les plus riches : alourdis par leurs impedimenta et possédant d'assez nombreux troupeaux pour pouvoir se séparer d'une partie d'entre ceux qui ne sont pas indispensables à leur alimentation, ils n'ont plus le goût des longues étapes. La cure salée devient alors une nomadisation des éléments les plus jeunes. C'est notamment le cas du chef des Kel Nan, Mokhammed Ag El Khorer, qui, de Tchin Tabaraden, dépasse rarement Wezzey, situé à 50 km au nord. C'est parfois aussi le cas dans le campement du chef des Kel Eghlal, qui d'Abalak, va s'installer à 80 km au nord, dans la vallée d'In Aggar. C'est encore le cas des *imajeghən* Irreulen, qui autrefois de Telemsès gagnaient les plaines de Tegidda n tesemt : ils n'ont plus parcouru cette route depuis une quinzaine d'années, se contentant de se rendre à Tillia, et d'envoyer seulement les troupeaux de chamelles à Tegidda.

On peut se demander si cette évolution va gagner tous les groupes ou si elle se limitera aux seuls campements les plus lourds et les plus riches.

Il ne s'agit pas d'un phénomène de sédentarisation, mais d'une diminution de la mobilité, et d'une séparation des hommes et du bétail à une saison où la vie du nomade se déroulait au milieu des troupeaux régénérés. Autrefois, personne ne voulait être tenu à l'écart de cette fête du renouveau. Cette tendance reste pour le moment minoritaire, et la cure salée voit encore l'invasion des plaines du nord par des campements innombrables qui laissent au mois d'octobre la région vide, et dont les seuls occupants de saison sèche se retrouvent dans des espaces désertés jusqu'à l'année suivante (cf. chap. XV).

Nomadisme de saison sèche

Au retour de la cure salée, les Kel Tamasheq regagnent les vallées où ils ont leurs habitudes; ils se dispersent autour des grandes mares; dans toutes les vallées se déroulent alors les grandes récoltes de graminées sauvages. Les femmes s'éloignent souvent des campements pour procéder à ce ramassage qui sert non seulement à l'alimentation du moment, mais permet souvent de constituer quelques réserves : c'est la véritable récolte des nomades. C'est ensuite, après l'assèchement progressif des mares, le regroupement à proximité d'un puits ou d'un forage. Certains groupes envoient une autre fois, en novembre ou en décembre, les troupeaux de chamelles pour une seconde cure salée automnale. Cette transhumance, conduite par les bergers, permet aux éleveurs de limiter les achats de sel, et de se contenter, pour une bonne partie de l'année, des seules ressources minérales offertes gratuitement par la nature.

De nombreuses tribus qui vivent en saison sèche au nord d'Ayorou, à la frontière malienne, tels les Tahabanaten, Ishidenaren, Illokan, etc., envoient au mois de décembre leurs troupeaux de bovins et d'ovins sur les bords du Niger. La cure salée estivale générale, vers le nord, se double d'une transhumance hivernale méridionale sur les terres salées qui bordent le fleuve et ses îles, d'Ansongo à Tillabéry : les lieux les plus fréquentés sont Niamay, au nord d'Ayorou, ou Beibaten au sud. Ces terres qui se trouvent sur les franges de retrait de l'eau, sont concassées par les bergers, et les animaux les consomment directement.

De novembre à février, les troupeaux se dispersent loin des campements tant que les eaux de surface leur permettent d'exploiter les divers pâturages convenant à chaque type de bétail. Les bergers peuvent alors utiliser toutes les ressources végétales de la région, et mettre à contribution chaque vallée, chaque plateau, sans que les impératifs de l'abreuvement ne limitent l'exploitation fouillée de l'espace. Au mois de janvier, le regroupement des familles et des troupeaux est général. Chaque campement reste alors confiné sur une aire limitée, dont il ne sort plus que si une pluie précoce exceptionnelle fait lever dans une région limitrophe une herbe nouvelle (BERNUS, 1974, carte h.t. n° 7). Les nouvelles pluies sont attendues, et de petits mouvements s'amorcent, mais le départ vers le nord n'est réellement décidé que lorsque les signes du renouveau de la végétation sont réellement installés. Le mois d'août, pour tous les nomades, est celui du départ.

On voit apparaître ici deux types de mouvements. Le nomadisme global du campement qui concerne la famille groupée, accompagnée de tout ou partie des animaux, et les mouvements secondaires des troupeaux à partir des campements. Ces derniers sont le fait des bergers, ou d'une famille scindée pour la conduite des troupeaux vers des régions choisies pour le bénéfice qu'elles apportent au bétail. Cette possibilité de mouvements complémentaires, qui nécessite un éclatement familial et une division du troupeau, permet aux éleveurs de ne négliger aucune des ressources offertes par leur environnement.

Les Kel Tamasheq sont des nomades casaniers, attachés à leurs parcours aux vallées qui servent de cadre à leur vie pendant les longs mois de saison sèche. Nomades, ils se déplacent cependant toujours, ne serait-ce que dans un faible rayon, pour quitter un emplacement souillé par les déjections animales, ou retrouver de l'herbe pour les cabris, agneaux et veaux qui restent à proximité des tentes. Les chameaux, dans les « forêts » qu'ils connaissent bien, ne s'égarent guère et ne cherchent pas à s'éloigner : ils sont chez eux, et un contrôle discret suffit à s'assurer de leur présence. La menace qui pèse sur les troupeaux est plus liée aux vols qu'à la fuite. Le nomade Kel Tamasheq entrettient des liens affectifs étroits avec le pays qui le fait vivre. Chaque arbre, chaque mare, chaque emplacement, sert de référence à une multitude de souvenirs. Le nomade rêve constamment de la vallée où est blotti son campement : *akal* désigne le pays, la région, et un nomade définit une région en parlant du « pays de telle tribu », *akal ðn Illabakan,* « le pays des Illabakan » par exemple. L'attachement du nomade pour son pays, sa région, n'est guère différent, ni moins intense que celui du paysan pour son terroir. Mais le nomade possède une vue plus large de son pays : à partir du microcosme où il passe les mois de saison sèche, le tamasheq englobe l'ensemble de son aire de nomadisation, qui comprend la superficie totale où s'effectuent ses mouvements. Son pays, en saison sèche, reste confiné à quelques vallées, autour de quelques puits; en saison pluvieuse, son pays s'étend et se déplace vers le nord, dans les plaines riches en eaux salées. Le caravanier parti au marché, le travailleur émigré en ville, le fonctionnaire affecté dans les préfectures, cherchent toute occasion de regagner son campement et reste en relations permanentes avec sa famille. Les Kel Tamasheq ne quittent leurs régions habituelles que contraints, et avec l'espoir d'un prompt retour.

Le pays, *akal,* est défini par FOUCAULD (1951-52, II : 787) comme « pays, (territoire) // se dit de tout pays, si étendu ou si exigu qu'il soit // peut souvent de traduire par « région, contrée »// ». Le terme d'*akal* reste donc très général. Certains ont cherché à rapprocher les termes d'*amenokal* et d'*akal,* en attribuant au premier le sens de chef exerçant un pouvoir sur un territoire déterminé. Cette interprétation, qui n'est pas donnée par FOUCAULD (III, 1213-1214), est suggérée par PRASSE (1974, IV-V :

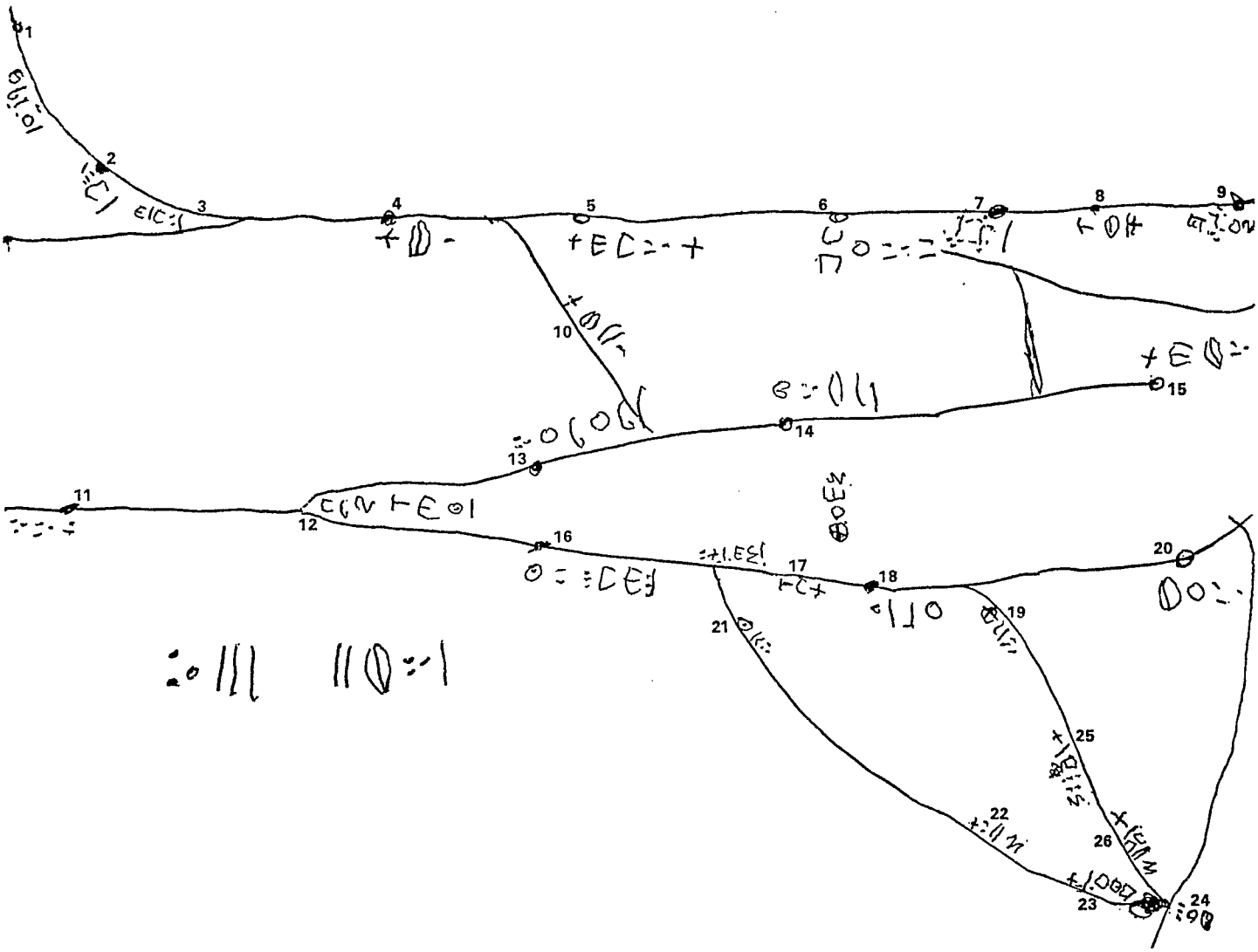

Fig. 26 : *Akal n Illabakan* (Le pays des Illabakan)
(Reproduction d'une carte dessinée par un informateur allabaka ; la toponymie est en caractères *tifinagh*)

1. Shin Ziggaren — 2. In Arraman — 3. Amǝni Mawan — 4. Ataba — 5. Tadamakkat — 6. Afǝrǝqu — 7. In Gagan — 8. In Tǝbǝlalt — 9. Idingiri — 10. Tabǝlla — 11. N Kao Kao — 12. Amǝzzi in Tudusǝn — 13. Akarazrazen — 14. Shin Kulenin — 15. Tadǝbuk — 16. Isawamadran — 17. In Tamat — 18. In Aggar — 19. Asilik — 20. Ebǝrik — 21. Asilik — 22. Tan Willi — 23. Tan Gǝrsǝman — 24. Boragh — 25. Tan Erewi — 26. Tan Afǝli.

Les lignes représentent les vallées sèches jalonnées par les points d'eau

(Extrait de Bernus, 1974 : 8)

296) « le second membre étant *(a)kal* « pays », le tout signifiant « prince du pays »? », sous forme d'une hypothèse soulignée par le point d'interrogation.

Akal est donc à la fois le pays de la tribu *(tawshit),* de la famille du campement *(aghiwan)* en même temps que son espace exploité. C'est aussi parfois le pays d'un ensemble politique dirigé par l'*amenokal,* et qui correspond au territoire contrôlé par les tribus dépendant d'un même *ettəbəl.* Mais *akal,* au niveau familial comme au niveau politique est aussi l'espace global d'exploitation, qui déborde presque toujours le territoire politique. Le pays des Iullemmeden Kel Dinnik (cf. chap. XVI), qui s'arrête là où commence celui des Kel Fadey, au sud d'In Gall, déborde en saison des pluies jusqu'aux sources salées des Tegidda; il en va de même pour les Kel Gress dont l'espace exploité déborde jusqu'aux portes de l'Aïr en hivernage. En zone sahélo-saharienne, les régions écologiques débordent les pays politiques et s'interpénètrent pour une brève exploitation de pâturages à haut rendement et de ressources hydrauliques spécifiques.

NOMADISME AGRO-PASTORAL OU TRANSHUMANCE?

Le nomadisme agro-pastoral concerne les Kel Tamasheq qui vivent dans la zone agricole, et dont les activités ne sont pas exclusivement liées à l'élevage. Leurs migrations, en général, ne sont pas effectuées par la totalité du groupe, et s'organisent à partir d'une implantation plus ou moins fixe, située aux environs des champs cultivés. On serait tenté, dans bien des cas, d'assimiler ces mouvements à une transhumance, terme utilisé dans son sens strict d'éloignement saisonnier des troupeaux, sous la conduite des seuls bergers, à partir d'une implantation plus ou moins permanente.

Cette définition, qui est proche de celle de GALLAIS (1975 : 185), s'écarte de l'acception assez floue donnée à ce terme par les anthropologues, comme DUPIRE (1962 : 63, note (1)), ou STENNING (1959 : 206), qui assimilent nomadisme et transhumance. Ces deux notions s'appliquent dans des contextes écologiques différents, et il convient donc de les distinguer et de justifier dans chaque cas l'utilisation d'un terme plutôt que de l'autre.

On peut distinguer dans un premier temps les éleveurs-paysans (sans chercher ici de définition trop précise), qui envoient, à partir de leurs champs, leurs troupeaux sur les mêmes terres et aux mêmes sources salées que les éleveurs exclusifs, et ceux qui ne concurrencent pas les pasteurs sur les mêmes parcours (par exemple sur la rive Gurma du fleuve Niger), en ne sortant pas de la zone vouée aux activités agricoles.

Mouvements de saison pluvieuse :

Les Kel Tamasheq qui vivent en zone cultivée et conduisent leurs troupeaux dans la dépression périphérique du sud-ouest de l'Aïr, empruntent les mêmes itinéraires que les pasteurs exclusifs. Mais leurs mouvements obéissent à d'autres contraintes et les exigences contradictoires de l'agriculture et de l'élevage pèsent à la fois sur les types de déplacement. Pour les uns, il s'agit seulement d'éloigner temporairement les troupeaux qui constituent une menace permanente pour les récoltes, essentielles à la vie du groupe. Pour les autres, les troupeaux doivent en priorité être conduits jusqu'aux sources vivifiantes des abords de l'Aïr. On peut cependant faire quelques observations générales :

— La distance parcourue est d'autant plus grande que les activités pastorales sont moins exclusives : le point d'arrivée, terre et eau salée, est le même que pour les purs nomades, alors que le point de départ diffère et s'échelonne le long d'un axe nord-sud, qui pénètre jusqu'au cœur de la zone agricole.

— Les troupeaux ne sont pas conduits par la totalité des hommes, et cela implique une division des tâches à l'échelon des familles, des campements ou des villages.

— Le rythme du déplacement n'est plus lié exclusivement aux ressources en eau et en pâturages, mais à un calendrier agro-pastoral complexe.

— A partir de ce schéma, on peut prendre quelques exemples : les Kel Gress, qui vivent dans les arrondissements de Birni n Konni, Madaoua ou Dakoro, à proximité parfois de la frontière de Nigéria, envoient chaque année leurs troupeaux à la « cure salée », dans la région d'Asawas, Tegidda n Adrar, Tegidda n Tageyt.

« Les troupeaux sont localisés en fin de saison sèche à proximité des villages. Le départ en transhumance a lieu après les premières pluies et les semences. Selon les années, entre le 1er et le 30 juillet, rarement avant, et rarement après » (BONTE, 1970, 187). Les troupeaux doivent d'abord quitter la zone agricole, et des pistes bordées d'épineux permettent au bétail de traverser sans dommage la région cultivée, en convergeant vers les mares et puisards d'Eras, point de rassemblement de la majorité des Kel Gress. De Tajae, des environs de Keita, d'Ayawan, de la région de Madoua (Galma, Arzerori, Ayawan ou Tambey), les pistes convergent vers Eras, situé au nord du marché de Tabotaqit. Seuls les Kel Gress orientaux de Dikitan et de Dakoro suivent un itinéraire distinct, qui rejoint plus au nord le précédent, aux environs d'Abalak.

Les campements suivent ensuite une route commune avant de se disperser dans les plaines, vers Asawas, Tegidda n adrar ou Tegidda n tageyt. Les chameaux sont conduits séparément aux sources salées de Gélélé et Tegidda n tesemt. Le retour s'organise en octobre. Souvent le gros des campements précède les troupeaux pour participer aux récoltes, et seuls les jeunes gens et les bergers reviennent avec les animaux.

La durée et le rythme de ce déplacement varient selon les ressources en eau et l'état des pâturages. La distance à parcourir approche ou dépasse 400 km à vol d'oiseau, pour les Kel Gress de Tajae ou des environs de Madawa. Les Kel Agelal du chef Ghali, visités fin août 1965 près de Tegidda n Adrar, avaient parcouru cette distance en 47 jours, s'arrêtant le plus souvent une seule nuit à l'étape, sauf à trois reprises, où ils passèrent deux ou trois nuits au même endroit, et deux fois où ils prolongèrent la halte pendant 4 à 5 nuits. Pour gagner Tegidda n tageyt, but ultime de leur long périple, ils mirent environ 60 jours, compte tenu du fait que les dernières étapes sont séparées par d'assez longs arrêts, puisque les pâturages promis sont atteints. Les campements Kel Gress venant des riches régions méridionales, productrices de céréales, convoient pendant cette période de lourds chargements de mil. Bien des tentes ne sont en fait que des greniers, isolés du sol par des pierres ou de grosses branches, sur lesquelles on dépose les *bere* de mil, qui nourrissent les habitants, mais sont avant tout destinés à la vente au marché d'In Gall et à Bilma, pour la caravane qui continue au mois d'octobre jusqu'au Kawar. On ne laisse parfois qu'une petite place pour le serviteur de garde à l'intérieur de ces tentes-greniers (1).

Souvent des voisins, des parents pauvres, des *ighawellən* (affranchis de longue date) confient leurs troupeaux aux chefs les plus importants à cette occasion. Parfois les moutons, très nombreux chez les Kel Gress, conduits par les seuls bergers, captifs ou salariés, se déplacent séparément, ou même suivent des itinéraires complètement différents. Certains troupeaux ovins de Tajae se rendent dans le Fako Maydulu, vers Abala (au nord de Filingué), ou se dirigent plus au nord encore, vers Tillia et Mentès.

Il y a une vingtaine d'années, la cure salée était accomplie par tous les chefs de tribus. Lorsqu'un chef important se déplace, « il est accompagné de sa famille, de ses *iklan* et des artisans qui l'entourent. Seuls restent au village un de ses proches parents qui s'occupera de la bonne marche des cultures en son absence, et tous ceux qui pratiquent l'agriculture » (BONTE 1970 : 189). La présence des chefs entraînait le déplacement de groupes constitués, ce qui permettait de maintenir une vie sociale normale pendant la cure salée. Certains chefs renoncèrent à ce long déplacement, et en particulier Alghabit, d'Arzerori, dès 1945. En 1962 et 1965, le Tambari et le chef Ghali de Tajae étaient présents. Aujourd'hui, seuls les jeunes *imajeghən* et des bergers accompagnent les troupeaux (1). Les campements sont plus sommaires, et l'atmosphère devient celle d'une équipée de jeunes gens, vivant joyeusement loin des aînés à l'occasion d'une escapade estivale, qui devient une forme indiscutable de transhumance.

Mais comparée aux mouvements des nomades de l'Azawagh, cette transhumance des Kel Gress est infiniment plus longue dans le temps (trois à quatre mois au lieu d'un mois et demi), aussi bien que dans l'espace (400 km au lieu de 150 à 200 en moyenne). C'est là son originalité, et la marque d'une organisation sociale et économique très diversifiée.

(1) L'administration nigérienne, qui reconnaît le caractère impératif de la cure salée pour les éleveurs, profite de cette période où les nomades sont rassemblés pour mettre en place un certain nombre de dispositifs d'ordre administratif, social et politique : équipes médicales ou vétérinaires mobiles procédant à des vaccinations systématiques, mise en service d'un émetteur produisant des émissions éducatives et culturelles (« Radio-clubs »), tournées ministérielles permettant aux autorités de s'adresser directement aux éleveurs. La cure salée est officiellement ouverte par un ou plusieurs ministres, en présence des Préfets et sous-préfets de tous les départements d'où viennent les nomades : Agadez, Tchin Tabaraden, Tahoua, Madaoua, Dakoro, etc. Lorsque les chefs traditionnels ne se déplacent plus eux-mêmes avec les campements et les troupeaux, ils sont néanmoins incités par l'administration à venir assister aux principales manifestations, et sont éventuellement amenés en voiture par les soins des autorités. C'est ainsi que nous avons rencontré tous les chefs Kel Gress à In Gall en août 1977.

Entre ces deux extrêmes se situent les agro-pasteurs faisant partie de l'ensemble politique des Iullemmeden, *(iklan n egef,* cf. chap. IV). Mais ils n'appartiennent pas aux catégories de riches possédants qui peuvent organiser simultanément transhumance et travaux des champs grâce à une main-d'œuvre nombreuse et spécialisée. Chaque petit groupe familial doit organiser lui-même une division des tâches parmi les membres qui le composent. Il s'agit en général de groupes dépendants (Iberogan), d'affranchis *(iderfan)* ou d'*iklan* aujourd'hui libres et plus ou moins séparés de leurs anciens maîtres. Confrontés à la double exigence des travaux agricoles et pastoraux, les familles doivent se scinder.

La cure salée se déroule à un rythme accéléré, non seulement par rapport aux Kel Gress, mais encore par rapport aux nomades exclusifs. Bien que les distances à parcourir soient plus longues que pour ces derniers (environ 250 km contre 150 à 200), les bergers ne peuvent partir que lorsque certains travaux agricoles sont effectués (au moins un sarclage), et veulent être de retour pour les récoltes. Dépourvus de main-d'œuvre servile, les familles doivent éclater pendant l'été. En général, ce sont les éléments jeunes qui accompagnent les troupeaux, mais cette séparation n'obéit pas à des règles strictes, elle se conforme aux possibilités de chacun, et diffère d'une année à l'autre. En 1965, les *Iklan* des Kel Azar, qui cultivent depuis plusieurs générations à In Amenas, près de puisards situés à égale distance d'Abalak et de Shadawanka, partirent tous à la « cure salée », laissant leurs champs déjà sarclés. Leur absence dura quarante jours, et ils passèrent 5 nuits dans les plaines d'In Gall.

Les mouvements de saison pluvieuse, hors de la zone agricole, possèdent un certain nombre de caractéristiques. Les trajets sont longs, puisque les champs se trouvent obligatoirement à grande distance des sources salées. La durée du déplacement varie selon le type d'organisation sociale et selon la richesse du groupe. Lorsque le déplacement se déroule au sein d'une société riche, cohérente et hiérarchisée, la division des troupeaux et la répartition des tâches permettent une migration de longue durée, avec une exploitation complète des ressources du milieu pastoral. Lorsque le déplacement intervient au niveau de familles vivant de façon précaire sur le front pionnier agricole, il est bref avec un rythme accéléré, car la scission disperse une main-d'œuvre déjà insuffisante. Certaines familles renoncent même aux sources salées lointaines du nord, et se contentent d'une « cure salée » proche, hors de la zone agricole, sur des terres salées moins concentrées, que l'on trouve dans de nombreuses vallées de l'Azawagh.

Par contre, d'autres groupes agro-pastoraux ne pratiquent plus ces migrations à longue portée. C'est le cas des Kel Tamasheq de la rive gurma, qui insérés dans une zone de forte densité de population, ont tendance à limiter les déplacements saisonniers. Dans la région de Téra et de Bankilaré, on trouve une évolution très comparable à celle décrite par BARRAL (1974 : 127-135) dans le nord de la Haute-Volta. Les seuls groupes qui ne renoncent pas à une cure salée estivale sont ceux pour qui l'élevage reste l'activité économique dominante, sinon exclusive. En 1965, dans la région de Bankilaré, les seuls Kel Tamasheq rencontrés qui, en groupe, évacuaient en été la zone de forte densité agricole, étaient les *imghad* Misiginder. Ils franchissaient le Gorwol et se rendaient au Mali dans la région de la mare de Tesit, à une cinquantaine de kilomètres plus au nord. La durée du déplacement était fonction des activités agricoles : les éleveurs exclusifs prolongeaient leur déplacement, alors que tous ceux qui possédaient des champs effectuaient un mouvement accéléré.

On peut donc affirmer que de plus en plus, le déplacement de saison des pluies lorsqu'il exige une scission des familles, s'apparente à une transhumance.

Mouvements de saison sèche

Ces mouvements s'effectuent à l'intérieur de la zone agricole. Le cas des Kel Gress se pose encore une fois d'une manière particulière, en raison de leur richesse et de la nature de leur organisation sociale.

Les troupeaux de chamelles des Kel Gress occidentaux sont envoyés dans la région de Sokoto, alors que ceux de l'est sont dirigés au sud-est de Madaoua, dans la région d'Issa et de Tchinkaki, immédiatement au sud de la frontière de Nigéria. Pendant quatre mois, les chamelles vivent sur les champs récoltés, en accord avec les agriculteurs, dont les champs sont fumés en échange de gerbes de céréales ou de numéraire.

Les grands troupeaux d'ovins partent sous la conduite des bergers jusqu'aux bords du Niger pour les groupes occidentaux, avec retour par le Dallol Mawri. Les Kel Gress du centre et de l'est suivent des itinéraires différents, qui les mènent également en Nigéria, dans le secteur qui se trouve au sud du lieu d'implantation des familles. Ces troupeaux d'ovins ne transitent que peu dans les villages Kel Gress, et, à peine revenus, repartent pour la « cure salée ». Ils vivent en transhumance quasi-permanente, de part et

d'autre de leur « port d'attache », éloignés à longueur d'année de leurs propriétaires (BONTE 1970, 183-84). C'est le cas limite d'un élevage important, concentré entre les mains d'une poignée de possédants, riches en main-d'œuvre pastorale.

Les groupes déjà évoqués qui vivent sur leurs champs d'un petit troupeau, ne peuvent pratiquer de telles transhumances. Ceux qui possèdent un nombre suffisant de moutons les groupent en saison froide pour les conduire loin des campements. Mais les animaux, dans la majorité des cas, restent dans la région, ou se dirigent vers le sud pour pâturer sur les champs récoltés. La famille au complet, ou bien les seuls bergers, accompagnent le bétail, selon l'importance des troupeaux et les disponibilités en main-d'œuvre. Sur la rive Gurma, dans la région de Bankilaré, les troupeaux font également de petits mouvements qui les mènent autour des mares encore en eau ou sur les terres salées du bord du fleuve. En saison froide, l'obstacle des cultures est levé, et l'approche de lieux inaccessibles en saison pluvieuse est alors possible.

Pour tous les éleveurs plus ou moins intéressés aux travaux des champs, l'espace exploité ne se borne ni à un terroir, ni à une région dont on s'assure la maîtrise. Les Kel Gress donnent l'exemple d'une exploitation qui dépasse largement les limites de leur contrôle territorial. Ils montrent que pour les Kel Tamasheq, l'espace agro-pastoral est un ensemble territorial intégré dans un cadre politique, qui donne la possibilité de sortir d'une région agricole trop étroite pour un élevage réellement important et diversifié. La région septentrionale, jusqu'aux confins de l'Aïr, est perçue par les Kel Gress comme un espace pastoral collectif de temps de pluie. C'est pour eux un retour vers les bordures occidentales de l'Aïr, où se trouvent encore les cimetières de leurs ancêtres, et les marques de leur installation dans le pays qu'ils occupèrent avant leurs migrations vers le sud. Les jeunes Kel Gress qui aujourd'hui conduisent les chamelles à Tegidda n tageyt n'ont pas l'impression de pénétrer dans une région étrangère, mais bien d'avoir accès à des pâturages qui constituent une annexe estivale à leurs parcours de saison sèche. Lorsque les groupements politiques s'effritent et que les troupeaux sont dispersés aux mains de dépendants ou d'esclaves libérés, chaque famille doit pourvoir à sa survie : il est plus difficile de grouper les troupeaux, et les grandes transhumances deviennent plus compliquées à organiser, faute de main-d'œuvre. L'espace pastoral se réduit alors à une région étroite, qui ne permet pas de fournir aux troupeaux les mêmes diversités fourragères. De plus les mêmes pâturages doivent à longueur d'année porter des troupeaux, y compris pendant la saison des pluies. Les réserves fourragères de saison sèche ne peuvent plus dès lors se reconstituer de façon satisfaisante.

2. LES TRAVAUX ET LES JOURS

Les activités humaines qui s'inscrivent dans ce cadre de vie mobile varient en nature et en intensité au fil des saisons. La recherche de l'eau reste la tâche majeure des pasteurs : l'abreuvement qui mobilise à certaines périodes toute l'énergie des hommes, l'approvisionnement en eau domestique qui accapare, chaque jour, une partie des femmes du campement.

Lors des déplacements estivaux, les troupeaux précèdent souvent les femmes, juchées sur des montures lourdement chargées. A l'étape, avant que le camp ne soit monté, les grands animaux ont déjà pénétré dans la mare, et se sont abreuvés en soulevant la vase et en mêlant leurs déjections à l'eau. Lorsque les femmes arrivent sur leurs ânes, elles vont remplir les outres d'une eau fangeuse, épaisse. Si les mares étales dans les cuvettes se sont évaporées, ou si les pluies n'ont pas permis la formation de telles nappes, il faut chercher l'eau dans les trous, ou dans les tranchées naturelles où elle s'est concentrée. C'est alors un liquide fangeux, au goût âcre d'urine animale, goût qui ne disparaît même pas dans le thé sirupeux. Jamais en cette saison on ne cherchera d'eau dans un puits : les cordes sont rangées, et l'on se refuse à tout travail d'exhaure, même au prix d'une eau polluée et désagréable au goût. C'est dire que la qualité de l'eau, pour les nomades, est d'autant plus détestable que l'eau est abondante. La saison des pluies est bien souvent celle des eaux boueuses et âcres, que l'on néglige souvent, par manque de temps et de patience — mais non d'expérience — de décanter à l'aide d'alun *(azaref)* ou d'écorce de *tamat (Acacia ehrenbergiana)*. Les mares, utilisées jusqu'à leur dernière trace, disparaissent les unes après les autres, et leur vie éphémère varie en fonction du volume des précédentes pluies.

Au fur et à mesure que la saison sèche avance, le nombre des points d'eau diminue, et la concentration des troupeaux augmente. La chaleur allant croissant, le bétail doit s'abreuver plus souvent, ce qui

augmente le rythme des retours au puits ou au forage. En saison sèche, les troupeaux de bovins s'abreuvent soit quotidiennement *(tameshwit),* soit tous les deux jours *(taghreft).*

En saison froide, les troupeaux de chameaux ne s'abreuvent qu'une fois par semaine, ceux de moutons un jour sur trois ou quatre, et ceux de chèvres un jour sur quatre. A partir du mois de mars, ils doivent revenir au puits tous les cinq jours pour les premiers, et tous les deux jours pour les autres. En saison chaude, les points d'eau sont entourés de troupeaux altérés, qui doivent souvent attendre de longues heures pour être abreuvés. Le soir et même la nuit, les cordes se déroulent encore sur les poulies, et on entend le halètement du berger qui soulève la puisette avant de la déverser dans l'abreuvoir. Les animaux, mal nourris, fatigués par une recherche de pâturages de plus en plus éloignés du point d'eau, ne peuvent s'abreuver en une seule fois : ils doivent fractionner leur prise d'eau. Le premier abreuvement doit être suivi par un repos de quelques heures, avant un retour au puits et le terme *meshu* signifie « boire une seconde fois ». Certains animaux peuvent ainsi revenir deux ou trois fois, ce qui provoque un encombrement des abords des points d'eau, un va-et-vient de troupeaux qui risquent de se mélanger et de s'égarer. Les troupeaux ne libèrent jamais immédiatement les lieux, après avoir bu, mais vont à l'écart trouver un endroit ombragé où se reposer. La tâche des bergers est alors écrasante, dans la chaleur, alors qu'ils ne disposent que de peu de lait pour se nourrir. C'est l'époque où la fatigue et l'énervement provoquent bien des disputes autour des points d'eau : les conflits éclatent entre bergers lorsqu'un troupeau refuse d'attendre son tour, ou que l'on néglige les préséances et les égards. Les tensions entre Peuls et Touaregs prennent alors des formes violentes, et les épées sont parfois dégainées de part et d'autre.

L'alimentation en eau des campements pose également problème : pour trouver encore un reste d'herbe pour les petits animaux qui vivent en permanence autour des tentes, les campements doivent se fixer à distance des points d'eau, souvent dans un rayon de 8 à 12 kilomètres. Tous les matins, les femmes partent sur les ânes, avec les outres vides, et jusqu'à 15 ou 16 heures, on ne trouvera pas dans tout le campement une goutte d'eau disponible. A cette saison, les petits veaux, les petits chamelons, les cabris et les agneaux, qui jusque-là se contentaient du lait maternel, doivent être désaltérés. Les chiens également réclament leur eau quotidienne. En cette période de soif, d'éloignement maximum des puits, les besoins en eau s'accroissent considérablement. La saison chaude voit donc augmenter parallèlement les tâches pastorales, les distances à parcourir, et le manque de fourrage autour du point de ralliement que constituent le puits ou le forage. C'est la période de « soudure pastorale », période de survie, dans l'attente du renouveau.

Il faut en effet attendre la reprise du cycle végétatif pour que les animaux puissent refaire leurs forces. Le retour des pluies et la levée d'une herbe précoce peuvent avoir des conséquences fatales pour les animaux affaiblis qui meurent parfois juste après avoir brouté cette première herbe verte, ou qui contractent facilement la pneumonie.

Mais la saison des pluies apporte la rémission attendue des tâches d'abreuvement. Désormais les travaux pastoraux sont moins contraignants, et se réduisent surtout à la surveillance des troupeaux. Les bovins, en particulier à qui les Kel Tamasheq fournissent rarement du sel, et qui ont l'habitude de pérégriner seuls au pâturage, « sentent » l'approche de la cure salée, et parfois n'hésitent pas à partir seuls vers le nord, sans attendre le campement. Il s'agit alors de ne pas les laisser s'échapper. Si la surveillance des animaux ne doit jamais être relâchée aux abords des points d'eau, où les voleurs savent profiter des grands rassemblements, elle doit se poursuivre également au cours de la migration estivale, où d'innombrables troupeaux suivent des pistes parallèles. Les risques de mélanges de troupeaux sont accrus, et la liberté offerte par l'eau et les pâturages augmente le nombre d'animaux égarés. C'est la période où de nombreux pasteurs battent la campagne et visitent tous les campements alentour pour retrouver tel chameau ou telle vache dont on décrit la robe et les caractéristiques.

C'est ainsi qu'en 1967, le campement des Illabakan qui souhaitait en septembre reprendre la route du sud, est resté immobilisé plusieurs jours après la perte de ses ânes.

Le retour de la cure salée coïncide avec les grandes récoltes de graines sauvages, travaux surtout serviles, qui ont été évoqués avec les activités de cueillette, si importantes dans l'économie touarègue, car elles font partie de l'exploitation globale de l'espace parcouru. Travail laborieux, qui permet à l'homme d'utiliser à son profit les ressources spontanées de la nature parallèlement et parfois en concurrence avec les troupeaux. C'est pendant la saison sèche que les bergers auront la lourde tâche d'utiliser au mieux les ressources du tapis végétal.

Les Kel Tamasheq insérés en zone agricole doivent affronter deux périodes d'intense activité : sur les quatre saisons que distinguent les Touaregs, deux d'entre elles, *awellen,* la chaude, et *akasa,* la pluvieuse, constituent des périodes de pointe, la première pour les activités pastorales, la seconde pour les travaux agricoles. De ce fait, il n'y a guère de morte-saison, car *gharat,* qui suit les pluies, est consacrée

aux récoltes, et *tagrest,* la période froide, n'est pas exempte des tâches d'abreuvement et de conduite des troupeaux. Cette double activité exige donc une répartition des tâches tout au long de l'année, et une main-d'œuvre suffisante pour mener à bien des activités aussi diverses. Dans les groupes *ighawellðn, iderfan* ou *iklan* qui mènent avec leurs familles cette économie agro-pastorale, l'une des deux composantes prend souvent le pas sur l'autre : pour ceux qui se sédentarisent, les travaux agricoles signifient souvent une réduction du troupeau. Pour tous ceux qui ne peuvent dédoubler les familles, il s'agit de mener successivement les deux activités : après les semis et des sarclages sommaires, on nomadise avec les troupeaux en laissant sur-le-champ des parents âgés. Le retour est fixé impérativement par les récoltes, et une fois celles-ci effectuées, on suit encore le troupeau vers le sud, sur des terroirs villageois. Si les travaux des champs l'emportent, on laisse au contraire la famille sur place, et l'on charge un jeune homme d'éloigner les troupeaux à petite distance. Beaucoup de ces familles ne négligent pas pour autant la cueillette, et parfois travaillent également sur les champs des autres, contre une rétribution en mil ou en espèces.

Les groupes touaregs hiérarchisés et organisés comme les Kel Gress peuvent confier leurs troupeaux à des bergers, convoyer eux-mêmes leurs chamelles à la cure salée, et faire surveiller les travaux des champs par une main-d'œuvre servile ou salariée : la concentration des troupeaux et des richesses entre les mains de quelques familles leur permet de mener sans concurrence cette double activité, à laquelle s'ajoute encore dans ce cas l'activité commerciale des caravanes à petite et grande distance.

Le calendrier des travaux n'est pas sans influer sur l'alimentation, qui évolue parallèlement.

LES VARIATIONS SAISONNIÈRES DE L'ALIMENTATION

Si la qualité de l'eau varie en zone nomade au fil des mois, la nourriture change également, non seulement en nature, mais en quantité. Chez les nomades exclusifs, le lait *(akh)* reste au centre de l'alimentation, avec le mil *(enele),* céréale non produite mais consommée en abondance. La part relative de ces deux produits de base dans l'alimentation varie au cours des saisons. Le lait forme l'essentiel de la nourriture pendant la saison des pluies, et la première partie de la saison sèche, puis, lorsque la production laitière diminue, il est peu à peu remplacé par le mil. Cependant le mil reste toujours présent, même au moment de la cure salée, où le lait abonde. Pour les Kel Tamasheq le manque de lait est considéré comme une privation grave, entraînant des maladies spécifiques. Mais le mil reste pour eux également un aliment indispensable, et cela reste vrai pour tous les Kel Tamasheq, de l'Ahaggar au Damergou. Le Sahel nigérien ou malien nourrit le pays touareg jusqu'à Tamanrasset. « Une bouillie de mil accompagnée de lait, une belle tunique légère, une belle selle de chameau pour rester jeune », dit un proverbe de l'Ahaggar (GAST et ADRIAN, 1965 : 5). Si le blé est cultivé dans l'Ahaggar et dans l'Aïr, si le sorgho est vendu partout avec le mil, et si le riz atteint tous les marchés sahéliens, le mil reste cependant la céréale traditionnelle, celle qui convient au goût touareg. Lors de la disette de 1972-1973, le sorgho d'origine américaine, partout distribué, n'a guère été apprécié.

Le régime alimentaire varie selon les saisons. En général, on prend trois repas dans la journée, le premier au lever *(aghora),* le second au milieu du jour *(amansnezel)* et le troisième à la nuit *(tisudusen).* En saison froide *(tagrest),* on commence la journée par du lait frais, et les deux autres repas peuvent être composés d'un plat de mil *(eshink n enele)* ou de graines sauvages *(eshink n ishiban),* accompagné de lait frais ou de beurre. Pendant la saison chaude *(awellen),* les animaux ne sont traits que le soir; aussi on attend le milieu du jour pour consommer le plat de mil ou la boule *(aghajera)* qui seront l'un et l'autre également servis le soir. C'est la période la plus dure pour les nomades, car le lait est rare, les animaux fatigués, et dans les cas de disette grave, c'est à ce moment-là qu'il faut avoir recours à des produits de cueillette de secours, aux graines amères de l'*agðrof (Tribulus terrestris),* aux feuilles des arbres et aux graines enfouies sous la terre, que les servantes disputent aux fourmis. Lorsque la pluie est revenue et que les animaux ont repris des forces et donnent enfin du lait en abondance, les campements reprennent la route des terres salées. Trois fois par jour, deux si l'on voyage, on se contente souvent de lait frais *(akh)* ou caillé *(akh n silley).* Les céréales sont parfois consommées le soir. A cette saison, les chamelles sont en permanence autour du campement, et leur lait est la nourriture préférée. On partage vite le goût des nomades pour ce lait à nul autre pareil : doux, léger, il réconforte et nourrit sans échauffer. Mais il arrive que le soir le campement jeûne, lorsque les bergers ont mal surveillé les troupeaux, et que les jeunes animaux ont tété leurs mères avant l'heure de la traite (BERNUS, 1974 : 104).

Puis les pluies cessent, mais la chaleur est forte et l'air encore humide. On se rapproche alors du sud et des marchés où le mil de la nouvelle récolte est en vente. C'est aussi l'époque où, sur la route du retour, on s'arrête ici et là pour recueillir des graminées sauvages, sur les emplacements connus que l'on retrouve chaque année. C'est donc une période d'abondance, et le matin c'est le lait frais qui vous réveille, tandis qu'à midi et le soir de solides plats de céréales sauvages ou de mil frais sont accompagnés de lait et de beurre.

Le lait est toujours auto-consommé, et jamais vendu, à l'exception de quelques sous-produits, comme le fromage. Les Kel Tamasheq savent apprécier toutes les variétés de lait. Le lait de chamelle, léger, mousseux, au goût légèrement salé, est l'aliment préféré des enfants, des vieillards et des malades. Il a la réputation de donner de la vigueur et la capacité d'accomplir de durs efforts physiques. De plus, il ne transmet aucune maladie à l'homme. Mais ses vertus quelque peu laxatives exigent que l'on s'habitue progressivement à sa consommation. Les connaisseurs savent reconnaître au goût du lait les types de pâturages fréquentés par les chamelles, surtout dans les régions sahariennes où une plante prédomine souvent, telle *aramas (Artiplex halimus),* qui donne une saveur salée, ou *alwat (Schouwia thebaica),* un goût spécifique. Ceci est moins vrai pour la zone sahélienne où les chamelles, d'arbre en arbre et de touffe en touffe, broutent des végétaux extrêmement variés. La production moyenne de lait est de 3 à 5 litres durant les trois premiers mois de lactation, mais peut dans des circonstances exceptionnelles de pâturage et d'abreuvement, peuvent atteindre 10 litres. Après trois mois, la production s'abaisse à 2 litres par jour, et même moins, alors que la durée de lactation est au minimum de six mois (NICOLAISEN, 1963 : 57 - GAST, MAUBOIS, ADA, 1969 : 21). La chamelle peut être traite, en saison des pluies, jusqu'à trois fois par jour, mais en général on se contente des traites du matin et du soir, avant le départ au pâturage et à son retour. C'est dire que le lait de chamelle joue un rôle très important pour ceux des Touaregs sahéliens qui pratiquent cet élevage dans un but exclusif de consommation laitière.

Le lait de vache passe pour moins agréable au goût, mais a la réputation d'être plus nourrissant et de mieux engraisser les femmes. Il donne une nourriture plus substantielle qui, plus que le lait de chamelle, retarde le retour de la faim. La vache azawak, que l'on trait deux fois par jour, sauf en saison chaude, fournit de 6 à 8 litres de lait par jour, et sa production diminue ensuite jusqu'à un litre et demi par jour en fin de lactation, sur une période totale de 7 à 8 mois.

Le lait de chèvre est très apprécié. Dans l'Ahaggar, il constitue l'une des ressources alimentaires essentielles. Dans le Sahel, il fournit également une part de l'alimentation, avec le lait de brebis, dont on aime le goût, et qui, comme le lait de vache, calme la faim et « tient le ventre ». La chèvre donne un demi-litre de lait par jour, et la brebis moins encore, mais le nombre d'animaux permet souvent une production importante.

Le lait de chamelle est bu le plus souvent à la traite, les autres (de vache, de chèvre ou de brebis) frais ou aigres, et souvent transformés en fromage ou en beurre. La production de lait est évidemment surtout abondante en été. Elle est directement tributaire de l'état des pâturages, mais aussi de l'époque des mises bas. Or les Kel Tamasheq ne surveillent pas les accouplements des bovins, et peu ceux des camelins. Plus exactement ils ne connaissent ni ne pratiquent pour le gros bétail des techniques de limitation ou d'empêchement de monte pendant des périodes données. Il en résulte des naissances assez étalées tout au long de l'année, mais on constate que les accouplements ont lieu spontanément plus volontiers en été, lorsque les animaux ont recouvré leurs forces. Les chamelons naissent aprèes une période de gestation de douze mois, au cours de l'été suivant. Les veaux, portés pendant neuf à dix mois, naissent parfois naturellement à cette époque. Mais les nomades n'empêchent pas, ils s'efforcent parfois de provoquer des rapprochements, pour obtenir des naissances en fin de saison sèche, et par conséquent du lait à cette période de pénurie. Pour les chèvres et les brebis, qui normalement peuvent avoir deux portées par an, les Kel Tamasheq pratiquent parfois un certain contrôle, afin d'empêcher la naissance des agneaux hors de la saison des pluies, et celle des cabris hors de la saison de *gharat* (cf. chap. IX). Ces quelques remarques font apparaître que le cycle animal est conforme à celui des saisons, et que le développement de la végétation comme la présence de l'eau constituent les causes premières de l'abondance en lait. Les éleveurs peuvent seulement par leurs techniques et leur expérience corriger le rythme de la nature, en s'efforçant de réduire les périodes où le lait fait défaut.

Malgré ces corrections, le lait et les céréales agricoles (mil) ou de cueillette suivent une courbe inverse dans l'alimentation des purs nomades.

De leur côté, les Kel Tamasheq éleveurs et producteurs de mil connaissent souvent une alimentation assez comparable au fil des mois, lorsque leur production n'est pas suffisante pour leur assurer des réserves jusqu'aux nouvelles récoltes. En général leurs troupeaux sont moins nombreux, et la part des céréales consommées est plus importante.

Seuls les Kel Gress, dont l'économie est basée sur des ressources aussi abondantes que diversifiées, et qui participent largement aux échanges commerciaux, échappent à ce calendrier contraignant des ressources alimentaires variables avec les saisons. Le 24 août 1965, nous rendîmes visite au campement de Ghali, chef des Kel Gress Kel Agalal, à proximité de Tegidda n adrar. A peine arrivés, au milieu du jour, on nous envoya du lait, des dattes, du thé, du sucre. Le soir, deux plats de pâte de mil, accompagnés chacun d'une sauce différente, une calebasse d'*aghajera,* cette nourriture liquide que les Européens appellent « la boule », et qui est faite de farine de mil crue délayée dans du lait caillé, et une calebasse de lait frais. Un mouton fut également apporté, et égorgé le soir même. Le lendemain matin à huit heures, un serviteur vint déposer devant notre tente deux calebasses de lait frais, et une d'*aghajera.* Au milieu du jour, vers 13 h 30, deux plats de blé cuit, un plat de macaronis à la viande, et deux calebasses de « boule », chacune préparée différemment. Enfin, le soir, deux cuvettes de riz, chacune assaisonnée d'une sauce particulière, et une calebasse de lait frais, furent encore envoyés par le chef. En dehors même de l'aspect ostentatoire de cet accueil, la simple énumération des plats proposés permet de saisir comment ces Touaregs, à 400 km de leur lieu de résidence, ont emporté avec eux des provisions aussi abondantes que variées, leur permettant de conserver le même régime alimentaire, quelle que soit la saison, et quel que soit le lieu où ils se trouvent.

A la même saison, les éleveurs exclusifs offrent à leurs hôtes de marque du lait et de la pâte de mil, car on conserve toujours une réserve de céréales pour ces occasions. Un petit animal est souvent égorgé. La viande chez les nomades reste toujours exceptionnelle, et n'est consommée qu'à l'occasion de fêtes religieuses, familiales, ou pour honorer un hôte de passage. La nourriture des purs nomades est toujours frugale et peu diversifée : c'est la part respective de lait et de mil qui varie selon les saisons et qui forme un ensemble indissolublement associé, trait de civilisation spécifique.

3. ESPACE VÉCU ET SOCIÉTÉ

Les mouvements, les nomadisations, les transhumances, se placent dans un cadre géographique précis, à partir d'un point d'ancrage constitué pour le pur nomade par la petite région où il vit en saison sèche, et pour l'agriculteur, par le champ. Une vallée et ses puits, un champ, forment donc le centre de l'espace vécu, autour duquel s'inscrit l'espace exploité, qui peut former une excroissance dans une direction précise, le nord par exemple, ou au contraire, un espace radio-concentrique. Inutile de dire que les nomades connaissent chaque parcelle de leur aire de nomadisation, et que leur sens de l'orientation est rarement mis en défaut, des repères innombrables leur permettant toujours de se situer. Les points cardinaux leur sont indiqués par le soleil ou les étoiles. Ils sont dénommés différemment selon les régions. Pour les Iullemmeden Kel Dinnik, le nord se dit *tamesna,* le sud *agala,* l'ouest, *ataram,* et l'est *dinnik.* Or pour les Kel Ahaggar, *Agela* (FOUCAULD, 1940 : 68) n'est pas une direction mais une « contrée entre Aïr, Niger, Tchad, Sokoto et Bornou ». Et *Tamasna* (FOUCAULD, 1940 : 174) « pays des Adrar (situé entre 18 et 21° de lat. N. et entre 2° long. W et 2° long. E) ». En Ahaggar, ces deux termes désignent des régions, l'une et l'autre situées au sud. Quant à *ataram* (FOUCAULD, 1940 : 29) il signifie « aval » et *dinnik* (*denneg,* FOUCAULD, 1940 : 29), « amont », ce qui correspond au sens donné par les Iullemmeden à ces termes, dans la mesure seulement où la majorité des oueds se dirigent d'est en ouest dans l'Ahaggar. Pour les Kel Ahaggar, l'est et l'ouest se définissent par rapport à la position que l'on prend pour la prière, *dat,* « devant », pour l'est (face à la Mecque), et *deffer,* « derrière », pour l'ouest, direction à laquelle on tourne le dos en priant. Ces notions, variables d'un bout à l'autre du pays touareg, peuvent créer des confusions lorsqu'elles désignent aussi des « régions », qui peuvent se trouver situées au nord des unes et au sud des autres. Les points cardinaux variables ont été décrits en Mauritanie (BROSSET, 1929 : 666-683) et au Niger (DONAINT, 1974 : 15), et semblent être une constante du monde nomade.

Les nomades Kel Tamasheq qui vivent en grande majorité dans la zone sahélienne, conçoivent donc leur espace vécu à partir de quelques vallées et de leurs points d'eau, qui forment la micro-région de nomadisation pendant neuf mois de l'année. C'est de cet épi-centre que le nomade tamasheq s'oriente et ordonne le monde environnant, à l'aide de ses points cardinaux. Lorsque nous avons demandé à un nomade allabaka de reporter sur une feuille de papier la carte de son pays, si souvent dessinée dans le sable, il a tracé les vallées mortes parallèles, où s'égrènent les points d'eau fixes ou temporaires en marquant en caractères tifinagh le toponyme de chacun d'entre eux. Et il a écrit, comme légende de sa

carte, dans le même alphabet, « *akal n Illabakan* » « le pays des Illabakan ». La région septentrionale de « cure salée », qui ne figurait pas sur cette carte, appartient aussi à l'aire de nomadisation du groupe, mais parcourue collectivement et exploitée au cours d'une période assez brève, elle est toujours conçue à partir du point d'ancrage de la longue saison sèche.

On peut s'interroger sur l'ancienneté de cet « enracinement » nomade dans une région donnée. En fait, il est souvent très récent, et il a varié dans des proportions considérables au cours de l'histoire. Les Illabakan, par exemple, dont a décrit l'attachement à leurs vallées de nomadisation en saison sèche, ne vivent régulièrement dans cette région que depuis trente à quarante ans. Cela est vrai pour de nombreuses tribus, qui ont occupé depuis cette période de nouvelles zones rendues accessibles et vivables en saison sèche par le creusement de nouveaux puits ou de forages profonds.

On voit donc ici un exemple de la plasticité des éleveurs nomades, toujours prêts à utiliser l'espace disponible de façon optimale pour les besoins de leur élevage. Cette mobilité, cette remise en place des groupes humains n'est pas en contradiction avec cette sorte d'enracinement de chaque famille, de chaque campement : en moins d'une génération, une région devient le centre de son univers. Un nouveau glissement, un nouvel ajustement spatial, restent toujours possibles, et c'est de ces mouvements successifs qu'est faite l'histoire du peuplement de toute cette région sahélo-soudanienne par les éleveurs berbérophones.

C'est dans la mesure où de tels mouvements se sont produits au cours de l'histoire, spontanément ou sous la contrainte politique ou écologique, qu'ils ont permis la mise en place de ce système d'utilisation de l'environnement, spécifique des actuels Kel Tamasheq. Mais cette plasticité n'est en aucun cas en opposition avec les sentiments éprouvés et clairement exprimés pour la région où la réalisation de cet idéal de vie a été rendue possible. L'absence de témoins durables de l'emprise humaine sur le paysage semble compensée d'une façon particulièrement intense — aussi bien au niveau des individus que des groupes — par une intériorisation, une sorte d'appropriation intellectuelle de l'espace. Le lien entre l'homme et le milieu naturel, bien souvent hostile, est si fort, que les souvenirs, les accointances avec la moindre parcelle de l'espace dans lequel on vit, possèdent une puissance dont chaque berger, fût-il le plus démuni, a clairement conscience, et qui trouve son expression dans une veine poétique particulièrement riche et vivante.

On peut se demander quelle est la part de la culture spécifique des Kel Tamasheq dans une telle vision de l'espace. Comment réagissent d'autres groupes humains dans des conditions écologiques comparables? Autrement dit, la pratique de l'espace est-elle vécue de la même manière chez d'autres pasteurs, affrontés aux mêmes problèmes et aux mêmes contraintes?

Dans la zone nord-sahélienne nigérienne, Kel Tamasheq et Peuls nomades exploitent les mêmes parcours et abreuvent leurs troupeaux aux mêmes puits. Or leurs réactions, leurs attitudes en face d'un même problème, témoignent d'une conception de l'espace très différente. On ne retrouve pas chez les Peuls le même enracinement, le même attachement à la petite région où ils nomadisent en saison sèche. Beaucoup plus mobiles que les Touaregs, par tempérament d'abord, par la légèreté de leurs impedimenta ensuite, comme par la qualité de « marcheuses » de leurs vaches qui résistent à de longs déplacements, ils quittent sans difficulté une région où ils ont soudain l'impression de se trouver à l'étroit, où ils sont l'objet de contraintes administratives ou de l'hostilité des autres pasteurs. Cette relative liberté de mouvement est liée à leur organisation politique, sans hiérarchie comme sans emprise territoriale : « Le commandement n'existe chez les WodaaBe qu'à deux niveaux, celui du campement et celui de la fraction... Si les WodaaBe se sont toujours refusés à admettre la chefferie supérieure ou lamidat, c'est que celle-ci est en principe étrangère à leur société nomade; elle suppose soit la souveraineté sur le sol, soit une suprématie religieuse. Ils savent aussi par expérience qu'elle n'aboutit qu'à des abus de pouvoir. L'*ardo* n'est que le conducteur d'un petit groupe de parents, et par des contacts directs il doit pouvoir résoudre les problèmes qui se posent tant à l'intérieur de sa fraction que dans ses rapports avec les populations voisines. S'il ne parvient pas à se faire accepter des populations autochtones sur les terres desquelles il transhume, grâce à des alliances, des arangements et des compromis, il n'a de recours que dans la fuite ». (DUPIRE, 1962 : 291).

De ce fait, les Peuls WodaaBe effectuent souvent des mouvements, des migrations, d'un style très différent de celui des Kel Tamasheq (STENNING, 1957 - DUPIRE, 1962 : 79-81). Ces migrations pastorales peuvent être ramenées à deux types principaux : « la migration-fuite et la migration-avance saisonnière progressive, laquelle est une technique pastorale spécifique... Ces deux modes migratoires, et non les conquêtes guerrières, provoquèrent l'expansion des Peuls nomades en Afrique de l'ouest » (DUPIRE, 1970 : 224).

Ainsi les Peuls nomades procèdent par touches successives : modification fréquente (mais sans

périodicité prévisible) des terrains de parcours, et avancée progressive du « front », en saison des pluies, qui devient par la suite nouveau parcours de saison sèche, après une nouvelle progression; recul précipité ou fuite devant une contrainte humaine ou climatique. Lors de la récente sécheresse, les WodaaBe qui colonisaient insensiblement depuis une vingtaine d'années le nord de la zone pastorale, au point d'y demeurer toute l'année, se sont enfouis vers le sud dès la seconde année sèche, alors que les Kel Tamasheq n'émigraient que partiellement et continuaient d'occuper le pays, avec un maillage plus lâche. Les Peuls ne cherchent pas à contrôler un territoire, mais à vivre dans une région tant que les conditions leur semblent favorables. La migration est pour les Peuls une politique pastorale, alors que pour les Kel Tamasheq elle a davantage été liée au cours de l'histoire à des impératifs politiques ou économiques dépassant le cadre de la simple survie d'un petit groupe et de son troupeau.

TROISIÈME PARTIE

LES DIFFÉRENCIATIONS RÉGIONALES

A. Les purs nomades

B. Les Touaregs à économie diversifiée

« Il n'y a pas une espèce de Twareg, il n'est que des catégories de nomades : la communauté d'origine ou de langue n'a pas empêché une évolution naturelle, selon les branches raciales ou selon les régions; le genre de vie, les mœurs, le droit, etc., se sont différenciés : ce qui vaut à Tamanrasset, à Lezi (Polignac) ou à Agadez ne vaut pas toujours à Tawa, Manaka ou Madawa ; diffère aussi la constitution de l'Etat, la chefferie; doit donc différer l'administration... », écrivait F. NICOLAS (1950, Avertissement) dans son livre sur les Kel Dinnik, dont il fut le « Commandant » au cours de deux séjours successifs.

Dans les chapitres précédents, si la présentation du milieu, de l'homme et de la société a permis de dégager certains traits communs à cette civilisation pastorale, traits qui apparaissent souvent par opposition à d'autres sociétés voisines, elle a laissé entrevoir des différences importantes qu'il s'agit de déceler et d'analyser dans leur originalité respective. Ces divergences existent à plusieurs niveaux : elles sont présentes dans un même groupement rassemblant dans une région des hommes relevant de traditions différentes, et possédant des particularismes culturels, économiques, mais participant à une même communauté politique. La société touarègue rassemble dans le cadre très large des *ettəbəl,* terme qui a souvent été traduit par « confédération », des groupes *(tawshit)* d'origine et de spécialisations diverses, qui conservent au sein de cette structure politique leurs valeurs propres. C'est la somme de ces diversités qui donne à chacune de ces unités politiques son originalité, et qui leur permet une exploitation originale du milieu.

Ces différences internes ont déjà été évoquées. Restent celles qui apparaissent au niveau régional et qui diversifient les groupes insérés dans des milieux écologiques très variés. Chaque groupe humain, avec ses traditions propres, a dû s'adapter à des conditions naturelles différentes, permettant ou non l'agriculture, favorisant l'élevage de telle ou telle espèce animale, et à travers ces impératifs se sont opérés des choix, toujours remis en cause au fil du temps.

Il s'agit dans cette partie de l'ouvrage, non pas de présenter une suite de monographies où seraient passés en revue les grands traits physiques et humains de régions choisies comme échantillon représentatif d'un transect nord-sud, mais de faire apparaître les différentes formes de l'exploitation de l'espace des groupes touaregs installés actuellement dans des régions fortement contrastées.

A. Les purs nomades

Les purs nomades vivent et se déplacent au nord de la limite de l'agriculture sous pluie, c'est à dire de l'isohyète 350 mm, et leur économie est basée sur l'élevage extensif. Cette très large zone qui s'étend grossièrement du 18e au 15e degré de latitude nord n'est d'ailleurs pas le domaine exclusif des nomades, puisque dans le massif de l'Aïr des ressources en eau relativement faciles à mobiliser permettent une agriculture irriguée exigeant une implantation humaine permanente. Parmi les purs nomades, on peut distinguer ceux qui ne quitttent guère au cours de leur cycle annuel les parcours situés au nord de l'isohyète 200-250 mm, de ceux qui occupent pendant neuf à dix mois de saison sèche les pâturages situés entre les isohyètes 350 et 200 mm. Cette opposition entre nomades pré-sahariens et sahéliens, évidemment assez formelle puisque l'occupation de cet espace s'effectue sans hiatus, correspond cependant aux domaines respectifs d'une part des Kel Ahaggar et des Kel Aïr, et d'autre part à celui des Iullemmeden Kel Dinnik.

CHAPITRE XV

SAHARIENS ET PRÉ-SAHARIENS DE L'OUEST DE L'AÏR

1. UN MILIEU PEU CONTRASTÉ

Le domaine des éleveurs sahariens et pré-sahariens s'appuie au sud à l'arc de la falaise de Tigiddit ; il s'étend à travers les vastes plaines formées par la dépression périphérique *(eghazer)* qui cerne le sud-ouest du massif de l'Aïr, et plus au nord dans les grandes vallées fossiles qui sillonnent le Tamesna, désigné souvent par les géologues comme « Ténéré du Tamesna » (la plaine du Tamesna), pour l'opposer au Ténéré de Tafasaset, à l'est de l'Aïr. Ce domaine comprend donc d'immenses étendues planes, parcourues de sillons fossiles, avec au sud l'Eghazer wan Agadez, au nord le Ténéré du Tamesna. Et ces deux termes, *eghazer* et *tenere*, vallée et plaine, ne sont que des références génériques précisées par des noms propres apposés (Agadez et Tamesna) (1).

Le Tamesna, comme on l'a vu (cf. p. 307) désigne pour les Iullemmeden un point cardinal, le nord, qui se confond avec une région, alors que pour les Kel Ahaggar, il représente une zone de plaine située très au sud de leur massif. La région appellée Tamesna correspond à un ensellement entre l'Aïr et l'Adrar des Ifoghas, séparé par le horst d'In Guezzam, à la frontière algéro-malienne. Son unité est constituée par la présence de ces grandes vallées fossiles, non fonctionnelles sauf au débouché des massifs dont elles sont issues : pour la région qui nous intéresse, les *kori* issus de l'Aïr (Anu Zagren ou Anu Maqqaren) fonctionnent quelques jours par an, mais les crues sont absorbées et évaporées dès la sortie du massif. L'Eghazer wan Agadez, qui rassemble les oueds issus de l'Aïr et de la falaise de Tigiddit, peut en de très rares occasions s'écouler jusqu'à In Abangarit.

C'est la platitude qui caractérise le paysage du Tamesna et de l'Eghazer, et l'horizontalité n'est rompue que par quelques buttes et une ligne brisée de falaises au sud et à l'ouest. Les alluvions argilo-sableuses qui tapissent le fond des vallées s'étalent plus particulièrement aux points de confluence. Les interfluves sont recouverts ici et là de dépôts quaternaires, lambeaux de terrasses à galets. Les revêtements dunaires sont formés en général de cordons bien individualisés, de hauteur assez faible (quatre à cinq mètres en moyenne, atteignant rarement huit mètres), longs d'une centaine de mètres à un kilomètre, orientés est-ouest dans le nord, alors qu'ils ont une disposition méridienne plus au sud. Les dunes sont rarement associées en ergs importants, mais forment plutôt des faisceaux parallèles , elles n'opposent cependant pas un obstacle infranchissable : localisées hors des itinéraires les plus fréquentés, elles ne forment pas un mur continu depuis les derniers contreforts de l'Aïr.

Au contraire, toute la région située entre la vallée du Timersoy et l'Aïr porte le nom de Talaq, qui signifie « argile ». C'est une zone d'épandage où les pointements rocheux sont ennoyés par la charge déposée par les oueds divergeants de l'Aïr. Immenses étendues planes, formées de regs, entrecoupés par le

(1) *Tenere* signifie en tamasheq « plaine, étendue assez grande de terrain plat, sans montagne, ni dune ni sable » (FOUCAULD III, 1397). Ce nom commun sert aujourd'hui à désigner la région désertique située à l'est de l'Aïr (cf. « arbre du Ténéré »), d'où des confusions possibles.

réseau de ces vallées démesurément élargies : le sable ne vient pas ici buter au pied de l'Aïr, comme sur le versant oriental du massif.

La monotonie du relief se retrouve dans celle du paysage végétal. Du sud vers le nord, de l'isohyète 200 mm à celle de 50 mm, on note un appauvrissement régulier de la végétation, qui se manifeste d'abord par la réduction des espaces arborés et la diminution du nombre des espèces comme de la taille des arbres, puis par l'apparition vers le nord de plantes typiquement sahariennes : *tazara (Cornulaca monacantha),* plus connu sous le nom arabe de *had,* qui reverdit sur les dunes après la pluie, et est recherché par les chameaux dans son contexte désertique, *alwat (Schouwia thebaica),* plante annuelle qui apparaît dans des conditions édaphiques très particulières. Ces espèces sahariennes tendent à remplacer les espèces sahéliennes *(Aristida, Tribulus, Panicum,* etc.).

Cette zone septentrionale comporte cependant des paysages végétaux différenciés, en fonction des conditions édaphiques et topographiques. Dans les grandes plaines argileuses, le sol imperméable retient l'eau après la brève saison des pluies et permet dans de bonnes conditions le développement d'un épais tapis herbacé, dépourvu de strate arborée. *Ashaghor (Sorghum aethiopicum), ekardan n allagh (Shoenefeldia gracilis)* ou *taghda (Psoralea plicata)* forment souvent des peuplements mono-spécifiques. *Ashaghor,* qui peut atteindre un mètre de haut, donne l'illusion de pousser dans un champ cultivé. Si les conditions pluviométriques sont défavorables, ces espèces peuvent faire totalement défaut, et ces vastes plaines peuvent donc d'une année à l'autre porter une dense et haute couverture de graminées ou apparaître comme un désert d'argile craquelée, formant parfois des polygones de retrait.

Dans les interfluves, sur les sols argilo-sableux, sablo-argileux ou caillouteux qui s'étendent au pied des dunes et des surfaces rocheuses, le tapis végétal se présente par plaques, sur les replats et les légères dépressions. C'est le domaine d'*Aristida hordeacea,* de *Shoenefeldia gracilis* avec des touffes de *Panicum turgidum* sur les voiles sableux. La strate arbustive, de plus en plus réduite, est surtout représentée par *Acacia ehrenbergiana* et à un moindre degré par *Acacia raddiana.*

Sur les plateaux recouverts de voiles sableux dont la texture grossière ne donne que de faibles réserves aux plantes, deux espèces dominent : une vivace, *afazo (Panicum turgidum)* et une annuelle *(Gisekia pharmacoïdes)* très vite desséchée après les pluies, accompagnées de quelques autres herbes vivaces *(Cyperus conglomeratus, Aristida papposa)* ou annuelles *(Aristida mutabilis, Cenchrus biflorus,* etc.). La strate arbustive très espacée et non groupée est principalement formée d'*afagag (Acacia raddiana)* et *ana (Leptadenia pyrotechnica),* arbuste qui rappelle le genêt.

Parmi tous ces paysages végétaux et toutes les espèces signalées, il faut faire une place à part à l'*alwat (Schouwia thebaïca),* à la fois pour son rôle original de plante fourragère, et pour les conditions pluviométriques et édaphiques très strictes qui limitent sa diffusion. « Cette plante ne se développe bien que sur les sols les mieux alimentés en eau, humectés sur plus de 120 cm (très probablement sur plus de 180 cm), et qui présentent de plus des caractères structuraux favorables à son enracinement, c'est à dire des fentes de retrait à comblement sableux, profondes. Lorsque ces conditions sont réunies, *Schouwia* forme des peuplements denses, exceptionnellement mixtes » (BOULET 1966 : 56). Ainsi ce remplissage par le sable des fentes de retrait d'un matériau argileux imperméable permet la pénétration profonde des eaux d'épandage et la présence d'un milieu meuble et aéré, dans lequel les racines principales peuvent exploiter longtemps les ressources hydriques profondes. Ces conditions sont réalisées dans les plaines du Tamesna, si les pluies sont tombées normalement : elles permettent le développement de cette plante qui persiste longtemps en saison sèche, jusqu'en Janvier, et dans des conditions exceptionnelles jusqu'en Mars, alors que les annuelles sont mortes et les vivaces entrées en dormance ; de ce fait, *alwat* joue un rôle considérable dans l'élevage (cf. p. 32).

2. PÂTURAGES, RESSOURCES EN EAU ET EXPLOITATION DE L'ESPACE

Ce milieu peu contrasté, qui révèle des nuances liées à la latitude, à la situation topographique ou à la nature des sols, présente des traits originaux qui pèsent sur ses possibilités d'exploitation. La pauvreté, voire l'absence de la strate arborée, réduit les ressources fourragères aux seuls pâturages herbacés qui, s'ils donnent une bonne année de hauts rendements, n'ont dans le temps qu'une valeur limitée, car à l'exception d'*alwat,* ils se transforment peu après la fin des pluies en paille desséchée. Ces pâturages possèdent une productivité élevée, puisque certains d'entre eux *(Sorghum aethiopicum,* en particulier)

dans les plaines de l'Eghazer atteignent 2.000 Kg de matière sèche à l'hectare, et 4.000 Kg en années exceptionnelles. De ce fait, la charge théorique de la zone est relativement élevée, puisque ces pâturages supportent 1 UBT (1) pour 0,5 à 4 hectares, selon les différents parcours définis par les spécialistes, alors que dans la zone pastorale méridionale, au sud de l'isohyète 200 mm, ils ne peuvent porter que 1 UBT pour 8 à 15 Ha. La valeur de ces pâturages, que les agrostologues classent de 1 à 5 (2), se répartit dans les catégories 3 à 5 dans la zone ici analysée, et de 0 à 3 dans la zone méridionale (Rippstein & Peyre de Fabrègues 1972 : 215-217). Mais ces hauts rendements, cette forte capacité de charge théorique ne sont disponibles que pendant trois mois : de ce fait, pendant les neuf mois restants, cette région ne peut accueillir qu'un nombre limité d'hommes et de troupeaux.

Les ressources hydrauliques sont inégalement réparties. Si les points d'eau sont relativement nombreux dans la dépression périphérique, c'est à dire dans l'Eghazer wan Agadez, ils s'espacent de plus en plus dans le Tamesna et en zone saharienne. En se basant sur une statistique tirée de l'Atlas des points d'eau (Greigert & Sauvel 1970), on s'aperçoit que dans les secteurs situés au nord du 17e parallèle (approximativement l'isohyète 150 mm) les points d'eau sont moins nombreux et de plus faible débit que dans les secteurs situés au sud. En comparant les cartes au 1/200.000 situées au nord de ce 17e parallèle, on note :

Tableaux 35 et 36

Cartes	Catégories des points d'eau							Total
	A	B	C	D	E	F	Indéter.	
Tassatakorat	0	11	7	6	2	10	0	36
Teguidda in Tessoum	0	7	7	10	2	3	2	31
Teguidda in Tagaït	1	7	9	16	19	7	0	59
Total	1	25	23	32	23	20	2	126

N.B. : Les points d'eau sont classés par capacité théorique d'abreuvement : A : de 1.500 à 2.000 UBT — B : 500 UBT — C : 250 UBT — D : 50 UBT — E : petit bétail et besoins domestiques — F : inutilisables.

Si, par comparaison, on recense les points d'eau situés sur les trois cartes immédiatement au sud (Tasara, In Gall et Agadez), on obtient :

Cartes	Catégories des points d'eau							Total
	A	B	C	D	E	F	Indéter.	
Sud du 17e parallèle	19	86	128	143	68	42	11	497
Nord du 17e parallèle	1	25	23	32	23	20	2	126
Différence	18	61	105	111	45	22	9	371

Ces chiffres datent de 1970 et ne tiennent pas compte de nouveaux puits et forages mis en service depuis lors : en particulier dans la région des Teguidda, huit forages artésiens pastoraux et des forages de prospection (pour cette raison non tubés et risquant l'effondrement) laissés ouverts par le Commissariat à l'Energie Atomique. Même en tenant compte de ces ouvrages récents, le déséquilibre subsiste entre le nord et le sud du 17e parallèle.

Dans la zone septentrionale, moins riche dans son ensemble en ressources hydrauliques exploitées, il faut faire exception pour cette petite région d'artésianisme jaillissant. Les grès d'Agadez qui forment une bordure continue à l'ouest de l'Aïr, surmontés par la série des grès d'Asawas, sont recouverts de la puissante formation des argilites de l'Eghazer, dans laquelle s'est formée la dépression périphérique. Sur

(1) Voir définition de l'U.B.T. p. 51.

(2) cf. p. 34.

les argilites émergent ça et là quelques buttes témoins de la couverture des grès du Tegama qui constituent le plateau méridional, revers de la cuesta qui encadre la dépression. « Plusieurs séries de failles recoupent cet ensemble. A l'ouest d'Agadez, un système complexe de cassures a permis la surrection des grès d'Asawas et d'Agadez au milieu des séries d'argiles... D'autres ensembles de cassures traversent la plaine dans une direction S.O.-N.E. Presque parallèles entre elles, elles ont permis le maintien par effondrement de blocs témoins de la série du Tegama, ou au contraire la surrection d'anticlinaux de grès d'Agadez... » L'une de ces failles « est jalonnée par une série de blocs témoins du Tegama (Tegidda-n-tesemt, Azouza, Sekkiret) et par un anticlinal des grès d'Agadez, l'anticlinal de Gélélé-Azelik. Des sources minéralisées remontent à la faveur de ces failles. Leur composition varie d'ailleurs selon les terrains qu'elles traversent : chlorure de sodium à Tegidda-n-tesemt et Gélélé, natron à Azelik » (BERNUS-GOULETQUER 1976 : 15).

Ce secteur hydrogéologique d'artésianisme jaillissant correspond à une région originale où l'on trouve de très nombreuses traces de peuplements anciens, outillage lithique, tumulus, puits anciens, vestiges d'établissements fixes (« villes ») et d'exploitation du cuivre (1). Aujourd'hui parcourue par les pasteurs nomades, cette région a bénéficié de la mise en service de forages récents, creusés une quinzaine d'années après celui d'In jitan, le plus ancien de son espèce. Mais ce sont surtout les fameuses sources jalonnant le tracé des failles qui depuis des siècles ont constitué des pôles attractifs pour les pasteurs et leurs troupeaux : Tegidda-n-tesemt, Guélélé, Azelik, Fagoshia, Tegidda-n-adrar, Tegidda-n-tagayt, Telluq, Abazagor, Dabla, etc., aux eaux chargées en chlorures et en sulfates.

Ces sources fournissent les seules eaux de surface directement disponibles pendant toute l'année. Les mares qui se forment en saison des pluies disparaissent rapidement, de même que les quelques retenues d'eau dans les rochers. Les nappes alluviales superficielles sont exploitées par puisards dans le secteur occidental, c'est à dire dans la partie des vallées qui traversent les plateaux du Tegama dont le grès recouvre l'ouest de la dépression. Les nappes profondes exploitées par puits sont : au nord celle sous pression du Primaire, à l'est, à l'approche des contreforts de l'Aïr, celle sous pression d'Agadez, à l'ouest et au sud la nappe libre du Continental intercalaire.

La zone pré-saharienne possède donc une micro-région à forte potentialité fourragère saisonnière, liée à d'importantes disponibilités hydrauliques pérennes, avec les sources et les forages de la nappe artésienne. C'est le domaine de la « cure salée » estivale. Vers le nord, les ressources fourragères et hydrauliques disponibles plus faibles ne peuvent supporter qu'un nombre limité de troupeaux en dehors de la saison des pluies, avec pour exception l'*alwat* qui pousse, fleurit et fructifie après les pluies. Appétées exclusivement par les camelins, les pâturages des plaines argileuses du nord-Tamesna voient converger alors les troupeaux des seules tribus de la région à vocation chamelière.

Cette zone septentrionale porte donc des pâturages qui permettent une exploitation continue et assez lâche par des troupeaux ne quittant pas la région, et une exploitation intensive et localisée par tous les types d'animaux pendant un ou deux mois d'été, avec l'arrivée des troupeaux étrangers.

3. LES FLUX MIGRATOIRES ET LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS

Les populations recensées dans le département d'Agadez se répartissent en une poussière de « tribus » ou de « fractions », qui ont été morcelées, puis rassemblées et distribuées par l'administration coloniale en des groupements assez peu cohérents, et ne possédant pas d'aires géographiques propres, mais des aires imbriquées et superposées. La totalité des tribus ou des fractions autonomes (2) recensées dans le département atteint le nombre de 120 : cela donne une centaine de tribus touarègues, si l'on retire les groupes Peuls et sédentaires (quartiers d'Agadez et d'In Gall). L'écheveau de ces listes officielles de tribus était si complexe que l'administrateur NICOLAS avait souhaité les réunir en trois souches principales, car la « tribu » est une « appellation (qui) recouvre en réalité une poussière de fractions,

(1) cf. BERNUS et GOULETQUER, 1976 : 7-63.

(2) Certaines tribus sont divisées en « fractions », soit qu'elles soient trop importantes pour être facilement administrées, soit qu'on ait voulu récompenser un chef zélé. On note par exemple les tribus Kel Tadele I, II et III.

voire de « noyaux » de famille le plus souvent situées, sous des étiquettes de fortune, hors de leur dépendance normale » (NICOLAS 1970 : 459). Le retour à la tradition ne fut jamais opéré, et l'administration, jusqu'à nos jours, continue à rassembler de nombreuses tribus sous l'autorité du sultan d'Agadez et sous celle de l'Anastafidet, chef des Kel Owey, sous le nom de « Non groupés du sultan » et de « groupement de l'Anastafidet ». Seuls quelques groupements forment aujourd'hui encore des unités politiques autonomes, sous la conduite d'un *amenokal,* tels ceux des Kel Ferwan ou des Kel Fadey.

Notre propos n'est pas ici de faire un inventaire de toutes les tribus de l'Aïr, mais de recenser les groupes qui exploitent en permanence les plaines de l'ouest et du sud-ouest du massif. Ces tribus font toutes partie d'un flux jamais tari, venu du nord par étapes, occuper les parcours sur lesquels ils vivent aujourd'hui. Ces populations des plaines de l'ouest font partie du dernier courant migratoire qui a gagné l'Aïr sans vraiment pénétrer le massif. Seule exception, les Igdalen, groupe présent au sud de l'Aïr, mais aussi au Damergou, et qui firent partie de la première vague, avec les Iberkoreyen, qui constituent aujourd'hui des groupes résiduels éparpillés plus au sud. Les Igdalen, religieux non guerriers, restèrent toujours en marge des conflits, des luttes d'influence, conservant leur particularisme culturel très prononcé. Arrivés avant le Xe siècle (NICOLAISEN, 1963 : 412), ils forment un cas particulier parmi les autres groupes, venus plus tardivement.

Les Kel Ferwan et les Kel Fadey, qui nomadisent aujourd'hui sur les marges méridionales de l'Aïr, ont occupé auparavant des régions montagneuses septentrionales, dont ils ont gardé le nom : « Kel Ferwan », « ceux d'Iferwan », et « Kel Fadey », « ceux de Fadey », vallée du nord de l'Aïr. Ils arrivèrent après les Itesen, qui occupèrent une place prépondérante dans le centre du massif montagneux vers le XIIe siècle, et les Kel Gress qui les suivirent au XIVe et dominèrent l'ouest. Les Kel Owey survinrent peu après, et occupèrent le centre et l'est du massif. Itesen, Kel Gress, Kel Owey, venus successivement par petits groupes de Cyrénaique (Aoudjilla), en occupant le massif, provoquèrent des ajustements et de nouveaux glissements vers le sud : les Kel Ferwan, originaires eux aussi d'Aoudjilla, furent repoussés vers le sud, dans la région de Tafadeq, dès le XVe siècle, bien avant l'émigration définitive des Kel Gress hors de l'Aïr au XVIIIe siècle. Au sein de la confédération des Kel Ferwan, les Kel Tadele occupent une place à part : ils se défendent de toute allégeance à la tribu suzeraine des Irawatan, et de fait ils ne suivirent pas le gros des Kel Ferwan, en restant dans le nord de l'Aïr, nomadisant du Talaq à l'ouest à la bordure du Tenere à l'est.

Les Kel Fadey, originaires de Ghat, se rattachent, nous ont-ils affirmé, aux Imanan, alors que de nombreux auteurs (DUVEYRIER 1864 : 322 ; URVOY 1936 : 150 ; NICOLAS 1950 : 472) les font venir des Taytoq de l'Ahaggar. Ils amorcèrent aussi par étapes (dont une à Dabla) une descente vers le sud, avant de gagner la région d'In Gall à la fin du XVIIIe siècle. Kel Ferwan (à l'exception des Kel Tadele) et Kel Fadey occupent aujourd'hui les régions méridionales : ils débordent les plaines qui entourent l'Aïr et occupent une position-charnière d'Aderbissinat à Tafadeq pour les premiers et d'In Waggeur à Tegidda-n-tesemt pour les seconds.

Kel Gharus et Ikazkazan, implantés aujourd'hui sur la bordure ouest de l'Aïr sont venus de l'Ahaggar et du Tassili des Ajjer. Ils participèrent à une migration plus récente et occupèrent la bordure ouest de l'Aïr abandonnée par les Kel Gress au XVIIIe siècle. Les Ikazkazan prétendent faire partie des Uraghen, tribu noble du Tassili, et avoir adopté sur place le nom d'Ikazkazan, après que leurs femmes aient épousé des Touaregs de l'Aïr. Plus récemment encore, au début du XIXe siècle, des tribus *imghad* de l'Ahaggar sont venues s'établir dans les plaines et contreforts du sud-ouest de l'Aïr : elles ont conservé les noms de tribus qu'elles portaient en Ahaggar, et elles ont été incorporées dans les groupements administratifs d'Agadez dès 1909 sous le nom de « Hoggars de l'Aïr ». Dans une première étape, ils ont nomadisé dans la plaine du Talaq en compagnie des Ikazkazan et Kel Gharus, avant de poursuivre leur route vers le sud, jusqu'à la dépression périphérique du sud de l'Aïr, où ils vivent aujourd'hui.

Enfin une partie des Taytoq, l'une des trois tribus nobles de l'Ahaggar, avec son chef et quelques-unes de leurs tribus *imghad,* ont été accueillis au Niger à la suite de rivalités avec les Kel Ghela et recensés à Agadez à partir de 1934. Ces Kel Ahaggar « nigériens » ne se distinguent des Kel Ahaggar algériens que par leur statut national, car ils nomadisent aux côtés des précédents dans le Tamesna, et ils conservent comme eux des contacts étroits avec les éléments de leurs tribus ou de leurs familles restés en Ahaggar.

Le dernier flux migrant, venu cette fois du sud, est représenté par les Peuls nomades. Les premiers éléments seraient arrivés en 1925-26 (LAURENT 1966 : 84), mais il semble que les véritables implantations se soient produites à partir des années 1940.

Tableau 37 : Les populations permanentes
(cf. carte hors-texte n° 1)

a) Groupes nomades exploitant en permanence la zone présaharienne de la bordure ouest et sud-ouest de l'Aïr. (Total : 10.347).

	Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Rattachement administratif
Kel Ahaggar algériens *(1163)*	1. Kel Ghela	286	*imajeghen*	Algérie
	2. Irageynaten (I & II)	488	*imghad*	Algérie
	3. Ibotenaten	214	*imghad*	Algérie
	4. Kunta	175	Maures religieux	Algérie
Kel Ahhagar nigériens *(1466)*	5. Taytoq	190	*imajeghen*	In Gall
	6. Kel Ahnet	104	*imghad*	In Gall
	7. Tegehe-n-efis	48	*imghad*	In Gall
	8. Iwarwaren	39	*imghad*	In Gall
	9. Kunta (I & II)	1085	Maures religieux	In Gall
«Hoggars de l'Aïr » *(1476)*	10. Kel Rebsa (I & II)	458	*imghad*	In Gall
	11. & Ighallaman		*imghad*	In Gall
	11. Ikaramayen	341	*imghad*	In Gall
	12. Isokonaten	300	*imghad*	In Gall
	13. Tegehe-n-efis	169	*imghad*	In Gall
	14. Tegehe-n-efis	110	*imghad*	Arlit
	15. Iklan-n-tawshit	98	Affranchis - *imghad*	Arlit
Igdalen *(1290)*	16. Igdalen Kel Tafeyt	1290	Religieux	In Gall
Kel Tadele *(1902)*	17. I, II, III, IV	1902	*imajeghen (?)* *imghad (?)*	Arlit
Ikazkazan *(926)*	18. Tiawafara	372	*imghad*	Agadez
	19. Kel Afagouel	457	*imghad*	Arlit
	20. Ibouzeligen	97	anciens *iklan*	Agadez
Kel Gharus *(940)*	21. Kel Gharus	240	*imghad*	Arlit
	22. Kel Gharus Ikankaran	318	*imghad*	Agadez
	23. Kel Gharus Izegaran	382	*imghad*	Agadez
Divers *(1184)*	24. Kel Azara I & II	969	*imghad (?)*	Arlit
	25. Kel Taguey	149	*?*	Arlit
	26. Igbaran	66	*?*	Arlit

b) Groupes nomadisant de part et d'autre du 17e parallèle

Ces groupes nomades sont composés d'un grand nombre de tribus, dont les unes vivent dans les plaines septentrionales au nord d'In Gall, les autres sur les plateaux méridionaux et participant à la « cure salée ». Nous les avons classés séparément). *(Total : 14.314)*

	Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Rattachement administratif
Kel Fadey	A 1. Ighalgawen	881	*imajeghen*	In Gall
(3.435)	A 2. Itagan	178	*« itagan »*	In Gall
	A 3. Igameyen	510	*imghad*	In Gall
	A 4. Izeliten	94	*ibogholliten*	In Gall
	A 5. Ifareyen	668	*imghad*	In Gall
	A 6. Idarawen	68	*imajeghen*	In Gall
	A 7. Ibutkuten	226	*imghad*	In Gall
	A 8. Iburgalen	215	*imghad*	In Gall
	A 9. Ikherkheren	327	*imghad*	In Gall
	A10. Kel Tamesna	107	*imghad*	In Gall
	A11. Issagarasen	161	*imghad*	In Gall
Kel Ferwan	B 1. Irawatten	804	*imajeghen*	Agadez
(8.936)	B 2. Kel Azil	338	*imajeghen*	Agadez
	B 3. Isakaranan	750	*imghad*	Agadez
	B 4. Ifoklan	690	*imghad*	Agadez
	B 5. Iburdianan I, II, III	1487	*imghad*	Agadez
	B 6. Ifadeyen I & II	486	*imghad*	Agadez
	B 7. Ijakarkaren	394	*imghad*	Agadez
	B 8. Igendianan	525	*imghad*	Agadez
	B 9. Ikaokan	347	*imghad*	Agadez
	B10. Izagaran (Idaleyen)	180	*imghad*	Agadez
	B11. Ifokar	65	*imghad*	Agadez
	B12. Ifoghas Ihunguman	353	*ineslemen*	Agadez
	B13. Ifoghas Iwaswasen	511	*imghad*	Agadez
	B14. Imuzuran	297	*imghad*	Agadez
	B15. Kel Tesemt	399	*imghad*	Agadez
	B16. Kel Akara	331	*imghad*	Agadez
	B17. Ayt Oghan I & II	279	*imghad*	Agadez
Igdalen	C18. Kel Amdit	782	Religieux	In Gall
(782)				
Peuls	C19. Bikorawa I & II	670		In Gall
(1861)	Bingawa			
	Ruwada			
	C20. Bingawa	1191		Agadez
	Djirdjirou			
	Farfarou			
	Gogeowa			
	Kasaoukawa			
	Yamawa			

4. GROUPEMENTS POLITIQUES ET CONTRÔLE DE L'ESPACE

Les « groupements » dans le tableau des pages précédentes, rassemblent un certain nombre de tribus sous un vocable commun. Il s'agit donc de « tribus » ou de « fractions » groupées pour des raisons qui ne sont pas toujours comparables. Le terme de « groupement », employé ici, reste volontairement

imprécis, car il peut désigner aussi bien un ensemble politique traditionnel cohérent qu'un amalgame de tribus créé par l'administration. Ce terme enfin, quel que soit son contenu, n'implique pas nécessairement le contrôle d'un espace et l'exploitation exclusive d'une région, comme cela doit apparaître dans l'analyse des aires de nomadisation.

Les Kel Ahaggar au sens large sont aujourd'hui répartis en trois groupes qui témoignent de trois étapes successives de leur avancée vers le sud. Cette région peu accidentée entre Aïr et Adrar des Ifoghas a toujours constitué une région de passage, où les troupeaux étaient souvent menacés par les rezzous venus de l'Aïr, de l'Ahaggar, de l'Adrar des Ifoghas et du sud, par les Kel Fadey et les Iullemmeden. Le Tamesna est cependant conçu par les Kel Ahaggar comme le prolongement naturel de leur massif, comme l'annexe sahélienne complémentaire indispensable à leurs troupeaux. Les « Hoggars de l'Aïr », arrivés il y a près de deux siècles, occupent les contreforts et les plaines du sud-ouest du massif de l'Aïr, et se sont progressivement intégrés aux tribus trouvées sur place (Kel Gharus et Kel Tamat), et ont finalement perdu les liens qui les unissaient à leurs suzerains traditionnels. Ces tribus *imghad* relevaient jadis à la fois des Kel Ghela et des Taytoq, et n'ont jamais possédé de véritable unité politique. Les Kel Rebsa et les Ighallamen dépendaient des Kel Ghela, tandis que les Ikaramayen, les Isokonaten, les Teghe-n-efis et les Iklan-n-tawshit étaient des *imghad* des Taytoq.

Cet ensemble composite, dont les noms de tribus témoignent de leur origine comme de leurs liens de dépendance passés, forme un groupe marginal, sans chefferie traditionnelle autre que celle qui leur a été attribuée par l'administration coloniale. L'abandon des liens avec leur région d'origine se note en particulier par l'adoption de traits culturels spécifiques de l'Aïr : ils ont abandonné l'usage des velums en cuir, encore utilisés actuellement dans l'Ahaggar, pour adopter la tente en nattes.

En dehors de ces « Hoggars de l'Aïr », intégrés aux nomades nigériens, les Kel Ahaggar ont toujours posé problème aux autorités : dès 1909, la convention de Niamey (CHAPELLE 1945) a précisé les limites entre Algérie et Niger, ainsi que les règles de transhumance. Elle autorisait les tribus de l'Ahaggar à venir, en cas de sécheresse, nomadiser dans le Tamesna, et leur accordait en quelque sorte un droit de pâcage. Mais la convention d'autre part exigeait que « les campements de Touaregs du territoire algérien actuellement sur le territoire du Niger devront tout d'abord évacuer ce territoire. Cette mesure leur est imposée afin de leur faire comprendre l'incorrection de leur conduite à l'égard des officiers des deux territoires... » Cette exigence ne fut évidemment pas suivie d'effet, et la sécheresse quasi permanente de l'Ahaggar perpétua la présence des troupeaux dans le Tamesna.

En fait, ces éléments de tribus constituaient la base avancée des Kel Ahaggar vers le sud, permettant la capitalisation d'un cheptel camelin (surtout constitué de chamelles), bovins et ovins, qui ne pouvait survivre dans le Sahara central. La paix définitivement instaurée par les Français, dès la fin de la révolte de 1917 (où le comportement des Kel Ahaggar resta assez ambigu) (SALIFOU 1973) a incité des tribus entières à nomadiser dans le Tamesna à longueur d'année, sans retourner en Ahaggar. Des puits, forés par l'administration, favorisèrent ce mouvement. De plus, en raison de rivalités politiques, les Taytoq qui supportaient mal l'hégémonie des Kel Ghela en Ahaggar, émigrèrent, sinon en totalité, du moins avec les principales familles, leur chef et leurs tribus d'*imghad*. Cette rivalité s'était manifestée lors de la révolte de 1917, précisément, où les Kel Ghela avec Moussa ag Amastan avaient acquis une position dominante grâce à une politique prudente de non-engagement vis à vis des révoltés de l'Aïr. Les Taytoq, plus compromis, avaient subi une baisse d'influence, et avaient vu non sans jalousie croître les troupeaux des Kel Ghela, qui avaient su recueillir les biens de tribus révoltées en fuite. Au cours d'une rixe, en décembre 1934, trois hommes des Taytoq furent tués. Ces rivalités incessantes incitèrent les Taytoq à revendiquer leur rattachement au Niger, ce qui leur fut accordé en 1945. Les autorités, pour prévenir de nouveaux conflits, tentèrent d'attribuer aux Kel Ghela et aux Taytoq des parcours distincts : aux premiers l'ouest de la piste de Tegidda-n-tesemt à In Abangarit, aux seconds, l'est (LAFITTE 1940) sans qu'il soit vraiment possible de faire respecter ces dispositions.

De ce fait, il faut donc distinguer deux groupes Kel Ahaggar, Algériens et Nigériens, correspondant à deux ensembles traditionnels rattachés aux tribus suzeraines respectives des Kel Ghela et des Taytoq. Les uns et les autres ont des contacts avec l'Ahaggar, mais les premiers ne sont constitués que d'éléments avancés, alors que les seconds ont déplacé leur centre de gravité vers le sud. Les Kel Ghela ne comportent au Niger que quelques familles suzeraines, sous la direction d'un représentant de l'*amenokal* responsable devant l'administration locale, en compagnie de tribus dépendantes, assimilées au statut d'*imghad*, Ibotenaten et Iregeynaten (1), quasiment au complet. Enfin des Kunta, Maures d'origine

(1) Rappelons que les Iregeynaten sont des métis d'Arabes et de Touaregs. A ce sujet, on peut se référer à la notice de Gast, AREGENA (Encyclopédie Berbère, 18, Fév. 1977, 3 p.).

malienne, de la région de Tombouctou, se sont rattachés aux Kel Ahaggar dans le Tamesna, dès avant l'arrivée des colonisateurs. Leur rattachement aux Kel Ghela confirme donc des liens traditionnels spontanés.

Les seconds, représentés par les Taytoq, tribu suzeraine avec son chef Mohammed ag Mohammed et leur tribus *imghad* (Kel Ahnet, Tegehe-n-efis, Iwarwaren) nomadisent au Tamesna sinon au complet, du moins avec la majorité de leurs effectifs. Deux tribus Kunta (I et II), également d'origine malienne, ont poursuivi au sud des précédents une migration qui les a conduits à l'ouest d'In Gall : par commodité, sans raisons historiques valables, ils ont été rattachés aux Taytoq par l'administration.

Cette situation s'est perpétuée jusqu'en 1972. Les pertes en bétail imputables à la sécheresse ont alors été telles que la plupart des tribus Kel Ahaggar, qu'elles soient « algériennes » ou « nigériennes », sont revenues en Algérie, autour de Tamanrasset et d'In Guezzam, où les distributions de vivres effectuées par l'administration algérienne ont permis aux nomades de survivre. Ce reflux vers le nord a été également observé pour les Touaregs Ifoghas du Mali. La situation n'est pas stabilisée, mais les autorités algériennes ont cherché à profiter de cette occasion pour faire revenir les nomades qu'elles souhaitent reprendre en compte et sédentariser.

Les Igdalen constituent une communauté religieuse aux particularismes culturels très accusés. Un petit noyau d'Igdalen au teint clair, entourés de très nombreux *iklan* et de groupes d'Iberogan noirs, hommes libres métissés, participent de la même culture, parlent la même langue, et se tiennent éloignés de toute guerre, et même de toute violence. Ces caractéristiques conservées pendant des siècles au contact des Touaregs, témoigne d'une résistance culturelle et surtout linguistique qui n'a pu se réaliser que grâce à une position marginale et à une parfaite endogamie, maintenue à l'intérieur du groupe aussi bien qu'entre les différents niveaux hiérarchiques, Igdalen, Iberogan, Iklan.

Le parler des Igdalen, appelé *tagdalt,* est très voisin de celui des Iberogan, *tahitit* ou *tabðroght.* Il fait partie du groupe oriental de ce que les linguistes (LACROIX 1975) ont appelé « sous-ensemble songhay-zarma septentrional », comme le parler également très voisin des localités proches d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt, désigné par les locuteurs sous les termes de *tasawaq* ou *ingelshi.* Il se rattache aussi à la langue parlée jadis à Agadez, *emgedeshi,* dont le voyageur Barth recueillit les éléments à son passage dans cette ville en Octobre 1980, et qui a totalement disparu aujourd'hui. Ce sous ensemble septentrional présente « à la fois en commun des caractéristiques identiques à celles existant en Songhay-Zarma, et aussi de fortes influences tamasheq dues au fait que les sujets qui les parlent, tous nomades à l'exception de la communauté d'In Gall/Tegidda-n-tesemt, appartiennent au monde touareg, ou, en ce qui concerne cette dernière, vivent en symbiose économique avec lui. » (LACROIX 1975).

Les Igdalen ne s'en sont pas moins éparpillés, et on les rencontre entourés de leurs Iberogan, dans le sud (région de Tanout) et l'ouest (Tamaya, au nord d'Abalak, et aux abords de la frontière malienne, près de Telemsès), rattachés administrativement à des tribus suzeraines diverses. Dans la région d'In Gall, les Igdalen Kel Tofeyt sont des marginaux, implantés nous le verrons dans des secteurs précis, et constituant un véritable isolat.

Les tribus énumérés dans le tableau sous les numéros 17 à 26 appartiennent à des ensembles politiques variés, aujourd'hui éclatés. Les Kel Tadele seraient des *imghad* des Kel Ferwan, d'après ces derniers (1). Eux-mêmes se prétendent *imajeghðn.* Leurs terrains de parcours éloignés de ceux des Kel Ferwan leur ont toujours donné une position indépendante. Les Ikazkazan et les Kel Gharus forment des groupes de tribus autonomes dont le rattachement traditionnel aux Kel Tamat n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, puisque ces derniers ont dans leur majorité émigré vers le sud. Ils sont arbitrairement intégrés par l'administration aux Kel Owey, sous les ordres de l'Anastafidet.

Les Kel Fadey et les Kel Ferwan constituent deux ensembles politiques traditionnels, qui ont conservé une relative cohérence. Ils répondent à l'image classique de l'*ettðbðl,* la « confédération » ou le « drum-group », selon l'heureuse expression de NICOLAISEN (1963, 422), groupé autour de ses tribus suzeraines, dont l'une possède le pouvoir général symbolisé par le tambour de guerre, l'*ettðbðl.*

Chez les Kel Fadey, deux tribus, Ighalgawen et Idawaren, sont entourées de neuf tribus dépendantes. L'*ettðbðl* est toujours détenu par la première. Chez les Kel Ferwan, les deux tribus suzeraines, Irawatten et Kel Azil se partagent les tribus dépendantes, alors que la chefferie est réservée aux Irawatten. Ces derniers contrôlent les Isakaranan, Iburdianan, Ifadeyen, Igendianan, Idaleyen, Kel Akara et Ayt Oghan, sans compter les Kel Tadele, qui contestent cette sujetion. Des Kel Azil dépendent les Ijakarkaren, Ikaokan, Ifokar, Ifoghas, Imuzuran et Kel Tesemt.

(1) Les tribus Kel Tadele seraient des *imghad* des Irawattan, l'une des deux tribus suzeraines des Kel Ferwan.

Au dessus des tribus et des « drum-groups », le sultan d'Agadez fait figure de chef supérieur, au statut particulier de résident urbain. A ses côtés, l'Anastafidet joue un rôle de chef supérieur associé, dont l'autorité ne s'exerce que sur les seuls Kel Owey. L'Anastafidet, qui n'était en réalité que le chef des Kel Tafidet, a étendu son influence sur l'ensemble des Kel Owey, jardiniers, éleveurs et commerçants caravaniers de l'intérieur du massif. Un peu arbitrairement les Ikazkazan et les Kel Gharus lui ont été rattachés, par l'administration, alors qu'ils appartiennent aux chefferies nomades des plaines occidentales. L'autorité de l'Anastafidet s'exerce surtout sur la population du nord et de la portion orientale du massif. Toutes les autres tribus, groupées ou non, vivent sous l'autorité nominale du sultan.

Si l'on peut définir des ensembles politiques encore vivants et cohérents, ainsi que des groupes isolés rattachés pour la commodité de l'administration à d'autres plus importants, tels les Igdalen, les Kunta, les Ikazkazan ou les Kel Gharus, la distribution des tribus se complique de la superposition de chefferies traditionnelles, de création de « groupes » dus au colonisateur, et récemment de la répartition de tribus d'une même souche entre différentes circonscriptions administratives nouvellement créées. Si les ensembles politiques anciens couvrent des aires géographiques relativement définies, elles interfèrent et se superposent toujours avec d'autres. C'est particulièrement le cas des Kel Ferwan, dont l'aire de nomadisation en saison sèche s'étend du nord de Tanout au sud du massif de l'Aïr : leur espace pastoral pourrait plus facilement être cloisonné par des axes méridiens. L'analyse des aires de nomadisation va tenter de dénouer l'écheveau.

5. LES AIRES DE NOMADISATION
(cf. carte hors-texte n° 1)

Les aires de nomadisation des différents groupes doivent être définies à partir des secteurs habituellement parcourus en saison sèche. Autour de ces points d'ancrage on peut tenter de reconstituer le puzzle où chaque groupe, chaque tribu prend place, puis se disperse ensuite vers d'autres puits, d'autres pâturages, avant le retour des pluies. Ce qui caractérise le cycle annuel de ces nomades, ce n'est pas seulement la division de l'année en une longue saison sèche et une brève saison des pluies, mais en une période de dix mois où les groupes locaux sont les seuls utilisateurs de leur espace, et celle de deux mois, légèrement décalée par rapport aux pluies, où la région est envahie par une multitude de nomades méridionaux, accompagnés de troupeaux de types variés. Les mouvements des groupes locaux sont influencés par cette pression étrangère, en réalité alliée et amie : les éleveurs harmonisent leurs déplacements en fonction de ces arrivées devant lesquelles ils fluent et refluent. La situation décrite ici est celle d'avant 1972, avant le repli de nombreux Kel Ahaggar en Algérie.

Groupes nomades permanents
(cf. tableau 37, n° 1 à 26)

1. Les Kel Ahaggar (1 à 9)

Leur aire de nomadisation se situe à l'ouest de l'axe du 7e degré de longitude. En saison sèche, lorsque les nomades étrangers ont reflué vers le sud, les ressources en eau de surface sont en général épuisées, et chaque famille, chaque tribu, doit se replier aux environs des points d'eau. A la fin des pluies, ils nomadisent encore aux environs de Tegidda-n-tesemt, aux puits d'Abatrakum, Toroft, Tegaza, In Atay, et même dans la vallée de Tegidda à Tizawaten, pour les Taytoq, c'est à dire dans un large rayon qui va du sud-ouest au nord-ouest des salines de Tegidda. Pendant cette période chaude et encore relativement humide, les bovins, caprins et ovins s'abreuvent quotidiennement, alors que les camelins se contentent d'aller au puits tous les cinq ou six jours. Puis les chameaux sont amenés à Tegidda-n-tesemt, où ils sont abreuvés trois fois de suite, en intercalant chaque fois une journée passée au pâturage. L'eau très minéralisée de Tegidda n'est pas redoutée par les Kel Ahaggar, car nomadisant toute l'année dans la région, ils peuvent se procurer à tout moment sans difficulté du sel ou de la terre salée, et leurs troupeaux

présentent une certaine accoutumance au degré de minéralisation, évitant le changement brutal de régime qui occasionne parfois des troubles aux troupeaux méridionaux.

En saison froide, à partir de la mi-novembre ou de décembre, les Kel Ahaggar peuvent se disperser vers le nord sur de vastes espaces, en fonction des pâturages. Ils nomadisent alors dans la vallée du Timersoy, et peuvent éventuellement se rapprocher de la frontière algérienne, aux puits d'Asamakka ou d'Anasbaraka. Le point de ralliement le plus fréquent est plus méridional, au voisinage du puits d'In Abangarit.

C'est à cette raison que les troupeaux de chameaux exploitent les pâturages d'*alwat (Schouwia thebaica)* qui peuvent se perpétuer jusqu'en février, et dans les années exceptionnelles jusqu'en mars. Les chameaux sont ainsi lâchés pendant deux ou trois mois sur ces parcours, sans qu'il soit nécessaire de les abreuver, car l'*alwat* suffit à la fois à les nourrir et à les hydrater. Les chamelons restent groupés près des tentes, et les chamelles sont laissées en liberté, car elles reviennent tous les soirs nourrir leur progéniture. Les chameaux sont par contre entravés, et il suffit de les surveiller de temps à autre, pour vérifier qu'ils ne sont ni égarés, ni volés, ou s'ils n'ont pas brisé leurs entraves. Le campement doit malgré tout rester à proximité d'un point d'eau pour abreuver les vaches tous les deux jours, et les chèvres et moutons tous les quatre ou cinq jours.

Lorsque les pâturages d'*alwat* sont éloignés des points d'eau, des bergers s'écartent avec les troupeaux de chamelles. Celles-ci peuvent se disperser à l'envie, puisqu'elles ne sont plus soumises aux contraintes du puits. Les chamelons leur servent de seul point de ralliement, et les bergers célibataires n'emportent pas de tente et se contentent du lait qui leur sert à la fois de nourriture et de boisson. Le troupeau et le berger vivent alors en circuit fermé dans cet écosystème spécialisé (cf. chap. IX, 3).

En saison chaude, d'avril à juin, les hommes et les troupeaux se rapprochent des grands puits d'In Abangarit ou d'In Atay. Le rythme des abreuvements, repris pour les chameaux depuis la fin de l'*alwat*, se précipite pour tous les types d'animaux. Les chameaux s'abreuvent tous les quatre ou cinq jours, les vaches, chèvres et moutons, tous les deux jours.

Dès les premières pluies, en juin-juillet, les troupeaux vont s'abreuver au puits de Tegidda-n-tesemt et reconstituent leurs forces sous le double effet des eaux minéralisées et des herbes nouvelles. Une fois les pluies du mois d'août installées, les Kel Ahaggar occupent les plaines du sud et de l'ouest de Tegidda-n-tesemt.

Au total, les troupeaux s'abreuvent aux eaux fortement minéralisées de Tegidda au début et à la fin de l'hivernage. Le cycle annuel les voit effectuer un mouvement pendulaire entre la zone de l'*alwat* et celle de l'*afazo (Panicum turgidum)*, et selon les années, le mouvement s'attarde plus longtemps d'un côté ou de l'autre.

2. *Les « Hoggars de l'Aïr »* (n° 10 à 15)

Ils vivent en saison sèche, pour la majorité d'entre eux dans l'axe de l'Eghazer wan Agadez, sillon de la dépression périphérique du sud-ouest de l'Aïr. On peut distinguer deux groupes, en tenant compte de leur implantation géographique de saison sèche, alors qu'un troisième groupe, minoritaire, reste dans le Talaq au nord, où l'ensemble des « Hoggars de l'Aïr » nomadisaient auparavant.

Saison sèche	**Points d'eau et parcours**
— Kel Rebsa et Ighallaman	— nord de l'Eghazer
	— puits de Telginit et Aman Tadant
	— forages récents d'Akardenu, Tasaq-n-ajeyn et Amellal
— Ikaramayen	— en général, sud de l'axe de l'Eghazer
— Isokonaten	— vallée de Shimuzazel
— Tegehe-n-efis	— forages d'In jitan, Tebellelig
	— puits de Tegidda-n-adrar
— Tegehe-n-efis	— plaine du Talaq
— Iklan-n-tawshit	— puits d'Anu Maqqaren

En début de saison des pluies, les Hoggars de l'Aïr implantés dans l'Eghazer amorcent un mouvement vers le sud : ils vont à la rencontre du Front Intertropical, des pluies, des mares et de l'herbe nouvelle. A partir de juin, au plus tard courant juillet, ils s'avancent sur les plateaux de Tegama jusqu'à quarante ou cinquante kilomètres au sud d'In Gall. Début août, lorsque les nomades méridionaux (Kel Gress, Iullemmeden) amorcent leurs mouvements vers le nord, ils repartent eux aussi dans cette direction,

refluant devant le front des troupeaux étrangers qu'ils précèdent pour ne pas mêler leurs animaux à ceux des nouveaux venus, par crainte de pertes et de vols.

En saison des pluies, ils regagnent les pâturages de cure salée qui sont ceux-là mêmes qu'ils occupent en saison sèche, au nord des parcours estivaux des nomades étrangers. En saison froide, les troupeaux de chamelles sont souvent envoyés avec les seuls bergers sur les pâturages d'*alwat*, dans la région d'In Abangarit, Tasedelt.

3. Les Igdalen Kel Tafeyt (16)

Ils possèdent deux principaux campements, fixés chacun autour d'un puits dont ils ne s'éloignent guère au cours d'un cycle annuel : l'un est le puits de Kokeri, à l'ouest du barrage de Tigerwit, l'autre celui d'Akenzigi, au sud de Tegidda-n-tesemt. Chacun de ces deux campements abrite la famille élargie d'un homme à forte personnalité, avec de nombreuses familles de serviteurs. A Kokeri, c'est Ghabdwan, chef « officiel » des Igdalen Kel Tafeyt, alors qu'à Akenzigi, c'est Mohammed wan Jekkad « celui aux tresses » vieillard étonnant, au visage parcheminé encadré de ses cheveux tressés, chose rare chez les religieux qui ont généralement le crâne rasé, imposant le respect et se laissant peu approcher par les étrangers. Mort en 1975, il a été remplacé par son fils. Ces deux campements ne se déplacent guère, et restent isolés du reste du monde au milieu d'une plaine immense, nue, sans aucun arbre à l'horizon. Quelques autres familles d'Igdalen, avec des Iberogan nomadisent aux alentours d'Asawas, Akasensan, Tegidda-n-adrar, Sokkomor (ouest de Marandet), et Tembalaga.

A partir de ces campements fixes, en particulier les deux plus importants, les troupeaux se déplacent. Les chamelles vont s'abreuver deux fois par an aux sources de Gélélé, toutes proches, à partir du puits d'Akenzigi dont les Igdalen sont les seuls usagers. Dès novembre, les troupeaux de chamelles, après s'être abreuvés à Gélélé, vont, si l'année est bonne, se disperser sur les pâturages d'*alwat*, jusqu'à leur flétrissement. Elles reviennent ensuite, restent dans les plaines, et s'abreuvent une seconde fois à Gélélé en juillet. Les troupeaux de moutons se déplacent autour des campements. Ce n'est que lors des sècheresses exceptionnelles que les troupeaux et quelques pasteurs migrent vers le sud. La très grande stabilité spatiale des campements, enracinés autour d'un puits approprié dont on se réserve l'usage exclusif, caractérise l'exploitation de l'espace par les Igdalen Kel Tafeyt.

4. Les Kel Tadele (17)

Ils forment un groupe important de près de 2.000 personnes, dispersé sur un immense territoire. Ils nomadisent au nord d'Arlit jusqu'à Afasto-Ouraren, à l'est jusqu'au bord du Ténéré (Agamgam, Tafidet). Les principaux campements nomadisent au nord d'Arlit (Ezazao) et au sud (Gugaram). Ils débordent à l'ouest jusqu'à In Abangarit lorsque les pâturages les y invitent. Leurs mouvements les portent en saison sèche à l'ouest et au sud. En saison chaude ils se regroupent autour des principaux puits.

5. Les Ikazkazan, Kel Gharus et autres (18 à 26)

Ils nomadisent dans le Talaq au sud des Kel Tadele. En début de saison sèche, à la saison chaude, ils se dispersent autour des puits de Sekiret, Aman Tadant, Dabla, Tegaza. Parfois en saison des pluies ils se rendent vers le sud à Tegidda-n-adrar ou au forage d'In Gitan. Autour des puits de saison sèche, ils ajustent leurs mouvements en fonction de l'état des pâturages.

Groupes nomadisant de part et d'autre du 17e parallèle

Kel Fadey (A1 à A11) et Kel Ferwan (B12 à B17) constituent deux *ettəbəl* nomadisant sous une même latitude, les premiers à l'ouest des seconds.

Les Kel Fadey (cf. tableau 38)

Ils occupent les plaines entourant In Gall et les plateaux immédiatement au sud. En saison sèche, les différentes tribus Kel Fadey s'abreuvent régulièrement aux mêmes puits et remplissent une aire de nomadisation très cohérente. Toutes les tribus qui passent la saison sèche dans les plaines d'In Gall amorcent en début des pluies un mouvement vers les plateaux du sud. Comme les « Hoggars de l'Aïr », elles se replient avant l'arrivée des Iullemmeden et des Kel Gress au mois d'août.

En saison des pluies, les tribus se déplacent vers les puits, forages et sources situés dans l'axe de l'Eghazer. Les troupeaux de chamelles ne se rendent qu'exceptionnellement vers les pâturages d'*alwat*.

Tableau 38

Noms des tribus	Saison sèche	Début saison des pluies	Saison des pluies
A1. Ighalgawen	Tarazeyna Abejilalam Shimumənin		Tamazənaq Fagoshia
A2. Itagan	Tewet Shimumənin	vers Tadəbuk Tagdemt	Tamazənaq Fagoshia In jitan
A3. Igameyan	Egeyd		Gélélé Fagoshia
A4. Izeliten	Amalawlao	Tadəbuk In Waggeur	Fagoshia Gélélé
A5. Ifareyen	Gani Tchin Sakan Tchin Guran		Banawat Aza, Asawas, Tegidda-n-adrar
A6. Idarawen	Abaragh-baragh (est d'In Waggeur)	Vallée d'In Waggeur	Anyokan Fagoshia, In jitan Tegidda-n-adrar
A7. Ibutkuten	Gani, Taratirt, Tchin Sakan		Asawas Tegidda-n-adrar
A8. Iburgalen	Amalawlao Tchin Sakan		In Absgin In Gitan
A9. Ikherkheren	Afənuk Aghaljen		Egeyd, Tamazənaq Abatrakum, Gélélé, Tegidda-n-tesemt
A10. Kel Tamesna	Aman zagarnin		Asawas Tegidda-n-adrar
A11. Isagarasan			

Les tribus Kel Fadey, qui se trouvent en saison sèche à proximité immédiate de la région de « cure salée », se déplacent au cours de leur cycle annuel sur une aire très restreinte. Il s'agit là de l'un des groupes purement nomade dont l'espace pastoral se dilate le moins au cours de la période estivale.

Les Kel Ferwan (B1 à B17) (cf. carte hors-texte n° 1)

Ils nomadisent à l'est des Kel Fadey. Leur dispersion en saison sèche est très large puisqu'elle s'étend depuis les vallées du sud de l'Aïr, au nord, jusqu'aux plateaux du sud de la falaise de Tigiddit, par delà les limites des arrondissements de Tanout et de Dakoro. Leur aire de nomadisation est beaucoup plus étendue que celle des Kel Fadey, qu'elle jouxte à l'ouest, le long d'un axe Asawas-Ekawel-Abouyaya. Les tribus Kel Ferwan sont également éparpillées et témoignent d'un éclatement géographique. Les Iburdianen, par exemple, nomadisent en saison sèche à Goufat, dans l'Aïr, à Kerbubu, à l'ouest d'Agadez, et à Marandet et Abori, sur les plateaux du sud.

En saison des pluies, les tribus des plateaux méridionaux se dirigent vers l'Eghazer, aux puits de Marandet, Asawas ou Tegidda-n-adrar. Les tribus des vallées du sud de l'Aïr et de l'Eghazer n'effectuent alors que des mouvements de faible amplitude.

Quant aux Peuls nomades qui vivent sur les plateaux du sud de la falaise, ils débordent vers le nord, si les conditions sont favorables, et leurs troupeaux s'avancent parfois jusqu'aux limites du désert.

Ils ont fait creuser et ont parfois acheté des puits profonds, captant la nappe des grès du Tegama, et amorçant ainsi une implantation permanente, interrompue seulement pendant les années de sécheresse.

Les plaines de l'ouest et du sud-ouest de l'Aïr favorisent des déplacements saisonniers liés à des pâturages irréguliers. Les nomades septentrionaux, Kel Ahaggar, Kel Tadele, Kel Gharus, jouent sur la complémentarité de la végétation saharienne et sahélienne, qu'ils tentent d'utiliser successivement. « Hoggars de l'Aïr », Kel Fadey, Kel Ferwan, se déplacent à l'intérieur d'un espace limité : ils vont à la rencontre des pluies, et en juin 1976, nous avons rencontré un campement des Itagan (Kel Fadey) qui se dirigeait avec ses troupeaux, du nord vers le sud en direction du puits de Tadəbuk. Les pluies avaient rempli toutes les mares, alors qu'In Gall n'avait pas encore été arrosé. Ils allaient au devant de la pluie, pour ensuite suivre la progression vers le nord du Front Intertropical. Ce sont les « pilotes » de la « cure salée », qui précèdent le flux des troupeaux étrangers en utilisant à leur profit les pâturages encore vierges. Quant aux Igdalen Kel Tafeyt, ils ont choisi de vivre autour d'un puits dont ils se réservent l'usage exclusif, utilisant pour leurs troupeaux les seuls pâturages environnants, et fixant leurs familles dans un campement à peine mobile, affirmant par là également leur particularisme déjà signalé.

6. LES CONDITIONS DE L'ÉLEVAGE PRÉ-SAHARIEN

Ces groupes nomades doivent exploiter un milieu aride difficile. La steppe, faiblement arbustive, comporte essentiellement une strate herbacée, qui fournit la plus grande partie des ressources fourragères : les espèces annuelles reflètent avec une extrême précision les conditions pluviométriques de l'année, alors que les vivaces (*afazo - Panicum turgidum* par exemple), moins sensibles aux conditions hydriques immédiates, s'accommodent mal cependant de plusieurs cycles déficitaires. Dans cette zone, le choix des éleveurs est limité et le milieu tend à imposer sa loi : le chameau est l'animal le mieux adapté et constitue l'essentiel du troupeau qui exploite ces plaines et plateaux pré-sahariens. Sa robustesse, sa légendaire sobriété en matière d'abreuvement, sa possibilité d'exploiter des pâturages en se dispersant sur de très grands espaces, contrairement aux troupeaux grégaires bovins, ovins ou caprins, lui permettent d'utiliser au mieux des ressources fourragères dispersées, avec certaines espèces *(alwat)* qui lui conviennent tout particulièrement, et des ressources en eau rares.

La recension des données administratives permet de vérifier l'importance de cet élevage camelin, tout en montrant que sa part relative varie selon les aléas climatiques. Les chiffres administratifs doivent cependant être utilisés avec une extrême prudence, et considérés exclusivement comme des ordres de grandeur. On sait que, servant de base à l'imposition des éleveurs, ils sont presque toujours sous-évalués. Les derniers en date tiennent compte des pertes en bétail lors de la sécheresse, et accentuent encore cette tendance. Le tableau suivant montre les recensements du bétail entre 1957 et 1972, pour avoir un élément de comparaison.

A cet élevage camelin dominant, qui est le fait de tous les groupes d'origine touarègue, s'associe un élevage peul qui continue à donner la priorité au troupeau bovin, bien qu'aux limites du désert : étonnant contraste, où l'on voit un choix socio-culturel persister dans un nouveau milieu pourtant très contraignant.

Ce tableau montre l'importance du cheptel camelin, mais aussi la très forte diminution du nombre d'animaux entre 1957 et 1972, en fait entre 1969 et 1972, car depuis 1957 et jusqu'au début de la période de sécheresse, les troupeaux avaient sensiblement augmenté. Ces pertes en bétail ont accru la part relative du troupeau camelin, puisque les bovins ont diminué de six fois, des ovins et caprins de cinq fois, alors que les camelins n'ont perdu « que » la moitié de leurs effectifs.

Encore une fois, sans que l'on puisse attacher à ces chiffres la moindre valeur absolue, ils font apparaître que les nomades sahariens reconnaissent eux-mêmes posséder 3 UBT par personne ; les groupes Kel Fadey et Kel Ferwan, 2,6 UBT par personne. Les recensements de 1957 ne tenaient pas compte des Kel Ahaggar algériens. Cependant un rapport du Commandant Chapelle, daté de 1945, dénombrait les tribus algériennes vivant en totalité au Niger, comme celles qui ne représentaient que quelques éléments avancés. Pour les premiers, Iregeynaten et Ibotenaten, 603 personnes possédaient 367 bovins; 2.718 ovins et caprins et 2.850 camelins, soit 5,6 UBT par personne. Quant aux seconds (1),

(1) Kel Ghela, Dag Ghali, Adjou n Tehlé, Aït Loaien, Kel Rezzi, Kunta, Isakamaren.

Tableau 39 : Effectifs des troupeaux d'après les recensements administratifs

Tribus	Bovins		Ovins et caprins		Camelins	
	1957	1972	1957	1972	1957	1972
Kel Ahaggar algériens (1163 pers.)	?	121	?	122	?	1 280
Kel Ahaggar nig. & Kunta (1466 pers.)	1 195	536	4 353	1 046	1 327	849
Hoggars de l'Aïr (1476 pers.)	852	51	16 188	1 073	8 158	1 016
Igdalen Kel Tofeyt (1290)	1 106	114	7 231	768	1 655	1 160
Kel Tadele (1902 pers.)	885	134	14 672	4 763	3 074	2 141
Ikazkazan (926 pers.)	552	55	5 520	1 170	3 449	1 089
Kel Gharus (940 pers.)	250	85	6 549	2 175	4 886	1 852
Divers (1184 pers.)	483	108	4 347	1 492	2 827	1 291
TOTAL (10 347 pers.)	5 323	1 204	58 860	13 149	25 376	11 378
Kel Ferwan (8227 pers.)	6 031	651	63 842	10 457	12 266	6 750
Kel Fadey (3435 pers.)	3 786	674	29 191	4 174	3 774	2 215
Igdalen Kel Amdit (782 pers.)	?	319	?	1 939	?	670
TOTAL (12.444 pers.)	9 817	1 644	93 033	16 570	16 040	9 635
Peuls	23 534	4 709	7 089	954	235	133

éclaireurs de familles restées en Ahaggar, ils reconnaissaient posséder, pour 440 personnes, 192 bovins, 1829 ovins et caprins et 3921 camelins, soit 9,6 UBT par personne. Cette très forte moyenne était due au fait, d'après ce rapport, qu'un quart de la population totale de l'Ahaggar, et les 4/10 des nomades, vivaient au Tamesna, avec la moitié au moins et plus probablement 7/10 des camelins et la moitié des ovins et caprins. Ces chiffres montrent à l'évidence que le Tamesna représente pour les Kel Ahaggar une zone écologique complémentaire, indispensable à leur élevage : les chamelles, les vaches et les moutons y trouvent des pâturages inconnus dans les montagnes du Sahara central.

De nombreux éleveurs sont repartis à partir de 1970 en Ahaggar, en raison de la sécheresse et de la perte de leurs troupeaux, et pour bénéficier des secours organisés en Algérie. Si ce départ était définitif, comme le souhaitent ouvertement les autorités algériennes, ce serait la fin de l'élevage et du nomadisme des Kel Ahaggar. Mais les conditions exceptionnellement favorables des trois dernières années (1974-75-76), où les pâturages d'*alwat* s'étendaient à perte de vue, peuvent peut-être attirer davantage les Touaregs que les expériences d'agriculture irriguée qui leur sont proposées en Algérie, et pour lesquelles ils manifestent peu de goût.

Il est impossible d'aborder les problèmes d'élevage nomade sans se livrer à une critique serrée des sources. Les chiffres disponibles concernant le bétail proviennent de deux services distincts,

administration préfectorale et Elevage. Les premier sont établis sur la foi de déclarations presque toujours impossibles à contrôler, puisque, si les recenseurs peuvent parfois rassembler les hommes, il ne leur est jamais possible de faire un comptage réel des animaux, éparpillés sur d'immenses espaces, parfois fort loin des campements de leurs propriétaires. Les seconds sont établis d'après les vaccinations effectuées sur les principaux points d'eau, et donc à partir de comptages effectifs ; ils cernent toujours de plus près la réalité. Mais ils restent des estimations, car à partir de comptages qui ne sont jamais exhaustifs, les services de l'Elevage fournissent des extrapolations globales. La différence entre les deux sources met en évidence l'importance des dissimulations, comme cela apparaît dans la comparaison des chiffres fournis pour les années 1969 et 1972 pour le département d'Agadez.

Tableau : 40 : Année 1969, ensemble du département d'Agadez

Année 1969	Bovins	Ovins & caprins	Camelins
« Recensements »	51 290	270 557	64 269
Estimations Service de l'Elevage	95 000	220 000	90 000

Tableau 41 : Année 1972, ventilation par arrondissement

Année 1972 Recensements	Bovins	Ovins & Caprins	Camelins
Arrondissement Agadez	11 190	47 273	28 070
Arrondissement Arlit	827	24 900	15 010
Arrondissement Bilma	13	642	1 745
TOTAL Département	12 030	72 815	44 825

Estimations Elevage	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
Arrondissement Agadez	87 500	45 000	115 000	50 000
Arrondissement Arlit	2 450	4 300	30 000	28 000
Arrondissement Bilma	50	700	5 000	2 000
TOTAL Département	90 000	50 000	150 000	80 000

L'analyse de ces documents fait apparaître des différences considérables dans la part relative de chaque espèce animale, selon la source à laquelle on se réfère : en 1972, les chiffres estimatifs sont pour les bovins sept fois et demi supérieurs à ceux tirés des recensements, trois fois pour les ovins et caprins, et deux fois pour les camelins. Si l'on examine les recensements du bétail du département et de l'arrondissement d'Agadez, on constate une grande stabilité dans les effectifs de 1957 à 1969. Entre « estimations » et « recensements », on note une très grande différence en ce qui concerne les bovins. En 1972, ce décalage s'amplifie pour toutes les espèces animales, car les recensements ont déjà tenu compte des pertes en bétail, qui n'apparaissent dans les chiffres du service de l'Elevage qu'en 1973.

Les « estimations », d'autre part, sont toujours globales et ne permettent jamais de déceler des différences au niveau de telle ou telle tribu, des différents groupements ou des petites régions. Si l'on cherche à pondérer les recensements à partir des estimations, en appliquant les taux ci-dessus indiqués pour chaque type de bétail, la prééminence de l'élevage camelin reste évident pour l'ensemble des Touaregs, à l'exclusion du petit groupe peul. Les Touaregs nomades de l'ouest et du sud-ouest de l'Aïr, possèdent, si l'on se livre à ce calcul, 21 000 bovins, 90 000 ovins ou caprins, et 42 000 camelins, ce qui donne pour la région considérée, 2,9 UBT par personne, chiffre relativement élevé pour cette période de sécheresse. Ces chiffres restent cependant purement indicatifs, et ne peuvent être poussés plus loin et affinés au niveau des tribus. Il semble cependant que la part des camelins dans le troupeau croit en montant vers le nord. L'élevage du chameau apparaît comme le mieux adapté aux conditions du milieu au

nord du 17e parallèle. L'analyse des conséquences de la sécheresse aura servi dans ce domaine de révélateur.

7. ECONOMIE PASTORALE ET FAMILIALE

Les pasteurs touaregs de cette région vivaient avant la sécheresse essentiellement d'élevage et accessoirement de commerce caravanier. Les modifications survenues depuis 1972 n'ont touché qu'un nombre limité d'éleveurs et seront examinées dans le chapitre consacré aux effets de la sécheresse. Les conséquences des recherches minières, de l'industrialisation, du développement urbain et du tourisme commencent seulement à se faire sentir. Il s'agit donc ici d'examiner l'économie pastorale et familiale traditionnelle, dans l'écosystème non encore perturbé par les effets conjugués de la sécheresse et de l'implantation de domaines industriels surimposés, c'est à dire en gros avant 1970.

Si les campements qui nomadisent dans ces plaines tirent de l'élevage l'essentiel de leurs ressources, ils ne vivent cependant pas en auto-subsistance, et doivent fréquenter les marchés pour vendre leur bétail et acheter les céréales et tous les autres produits qui leur manquent. A l'intérieur de cette région n'existent que deux marchés importants, quotidiens l'un et l'autre, à Agadez et à In Gall. Mais si les nomades les fréquentent régulièrement, ils préfèrent parfois se rendre eux-mêmes dans la zone productrice de mil, pour vendre leurs animaux à meilleur compte et acheter moins cher les céréales.

Les Kel Ahaggar, qu'ils soient algériens ou nigériens, restent en liaison avec les campements alliés demeurés en Algérie : les caravanes venues du nord avec le sel de l'Amadror, il y a quelques années encore (1970) s'arrêtaient dans le Tamesna et se reposaient avant de gagner les marchés du mil, au Damergou ou dans l'Ader. Au retour, elles effectuaient une même halte, et les campements du Tamesna constituaient des relais sur cette route caravanière. En 1959-60, une caravane Aït Loaien de soixante douze chameaux chargés de sel, atteignit fin octobre le puits d'In Abangarit. Le chef de la caravane retrouva le campement des siens, d'origine servile, à l'ouest de ce puits, où il laissa dix sept chameaux fatigués, qu'il remplaça par vingt cinq bêtes reposées et bien nourries. Au retour des marchés de la région de Tahoua, fin novembre, la caravane s'arrêta à nouveau : « Nous échangeons encore douze chameaux, en laissons quatre avec leur charge. Nous échangeons encore une charge contre deux tentures dokalis. Nos chameaux profitent de l'excellent pâturage. » (RÉGNIER 1961, 239-40). Dans ces campements-relais circulent les nouvelles, taux de l'échange dans le sud, état des pâturages dans le nord, et sont remplacés les montures ou les animaux de bât fourbus. Ces campements, avant 1972, ne possédaient pas d'économie autonome ; ils faisaient partie d'un éco-système débordant du Sahara central et possédant des antennes aux franges de la zone soudanienne, à égale distance entre Zinder et Tamanrasset.

Les Kel Fadey, les Igdalen, les Kel Ahaggar, les Kunta, ont leurs habitudes sur le marché d'In Gall, qui se trouve à l'intérieur de leur zone normale de nomadisation, ou à proximité. Les Ikazkazan, les Kel Gharus, et a fortiori les Kel Tadele se rendent indifféremment à In Gall ou à Agadez, leur éloignement les rendant plus souples et moins dépendants du voisinage : ils se rendent au marché de leur choix, selon leurs goûts, leurs relations ou leurs intérêts du moment. Ils peuvent également se rendre sur le marché d'Arlit (de création récente), surtout les Kel Tadele, les plus septentrionaux d'entre eux. Mais le prix du mil augmente proportionnellement à la distance de la zone de production.

Les « Hoggars de l'Aïr » sont aussi habitués des deux marchés d'In Gall et d'Agadez, puisqu'ils nomadisent dans les plaines qui séparent ces deux villes.

Les Kel Ferwan fréquentent essentiellement Agadez, englobé dans l'aire de leur confédération.

Au cours de la saison sèche, cependant, les hommes de nombreux campements se rendent sur les marchés méridionaux pour acquérir le mil de la nouvelle récolte et vendre leur bétail au meilleur prix. Les Kunta visitent les marchés de l'Ader, à Barmou ou à Shadawanka, deux fois au maximum au cours d'une année. Les Kel Fadey fréquentent aussi bien les marchés du nord de l'Ader (Barmou, Shadawanka, Tabotaqit, In Tuwila) que ceux du Damergou (Belbeji), ou au-delà ceux du Damagaram ou même du Katsina. Les « Hoggars de l'Aïr », les Igdalen, les Ikazkazan, se rendent surtout dans le Damergou, mais aussi aux marchés plus méridionaux de Tasawa ou de Matamey.

Avant la sécheresse, la visite aux marchés du sud était justifiée par le moindre prix du mil : un sac en natte, appelé *bere* valait de 5 à 600 F CFA dans le sud, alors qu'il était vendu près de 1000 F à In Gall. Le voyage était justifié également par les cours plus élevés du bétail : un mouton vendu 1000 F à Barmou n'en valait que 500 à In Gall.

Les marchés du nord, c'est-à-dire d'Algérie sont visités régulièrement par les Kel Ahaggar, parfois les « Hoggars de l'Aïr », ou les Kel Tadele. Ils vont vendre des moutons, des chameaux, et plus rarement des chèvres. Les moutons, rares en Ahaggar, sont très demandés aux époques des grandes fêtes religieuses (Tabaski, fin du Ramadan, etc.). Un gros mouton, vendu 1000 F à Barmou, peut atteindre de 2500 à 3000 francs à Tamanrasset. En Algérie, les caravaniers se procurent du thé, du tabac, du sucre, des couvertures, des tapis de selles, revendus au Niger, soit directement à d'autres nomades, soit par l'intermédiaire des commerçants d'In Gall.

Un nouveau commerce du bétail, concernant ovins et camelins, s'est amorcé depuis six à sept ans en direction de la Libye : les commerçants viennent prospecter dans les campements, et rassemblent les troupeaux ainsi constitués. Les moutons sont transportés par camions, alors que les chameaux sont convoyés à pied. Ce commerce est entre les mains de Libyens, qui n'utilisent les Nigériens que comme bergers-convoyeurs (cf. chap. XI).

Tableau 42 : Exportations sur pied, département d'Agadez

Destination	Espèces	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Algérie	Bovins		10	22	—	—	—	—	—	—
	Ovins	1121	2069	1853	—	2488	2029	2842	2617	1238
	Caprins	173	60	208	—	916	324	258	187	71
	Camelins	—	—	17	—	183	532	762	69	—
Libye	Bovins	—	—	40	—	—	—	—	—	—
	Ovins	—	—	226	—	—	—	—	2779	7036
	Caprins	—	—	—	—	—	—	—	113	391
	Camelins	—	—	10	—	—	—	—	—	—
Nigeria	Bovins	—	219	117	—	—	—	—	—	—
	Ovins	—	1516	2370	—	—	—	—	—	—
Non spécifié	Ovins	—	—	—	2738	—	—	—	—	—
	Caprins	—	—	—	814	—	—	—	—	—
	Camelins	—	—	—	122	—	—	—	—	—

Ces exportations contrôlées représentent, d'après le service de l'Elevage, de 30 à 60 % des exportations réelles estimées, selon les espèces. Les troupeaux de camelins exportés vers le nord échappent souvent à tout contrôle, et il apparaît que ceux destinés à la Libye sont dissimulés dans leur totalité, en empruntant des routes éloignées de tout poste fixe.

Pendant de longues années, les Touaregs du Tamesna ont été attirés par les emplois offerts dans l'Ahaggar par les chantiers ouverts par l'armée française (base atomique d'In Ekker). Aujourd'hui, et on y reviendra à propos des problèmes de l'industrialisation, les possibilités d'emploi dans d'autres secteurs sont réservées surtout aux ressortissants algériens et se sont transférées en Libye, et sans doute, au cours des prochaines années, au Niger même.

Enfin, le commerce caravanier, déjà évoqué, toujours vivant, malgré une éclipse durant la sécheresse, ne concerne que certaines tribus. Cette activité commande un choix dans le type d'élevage, une spécialisation du cheptel, par sélection et par modification du sex-ratio du troupeau camelin, c'est à dire augmentation du nombre relatif de mâles. Dans la région étudiée, la plupart des tribus concernées pratiquent ce commerce caravanier, à l'exception des Kel Fadey dont l'élevage vise surtout la production laitière. L'activité caravanière des Kel Ahaggar, « Hoggars de l'Aïr », Kel Tadele, Ikazkazan, Kel Gharus, s'exerce en direction de l'Algérie, mais aussi éventuellement vers Bilma, et toujours vers la région sud, productrice de mil. Les Kel Ferwan et les Igdalen participent presqu'exclusivement aux caravanes sel-mil Kawar-Damergou, parfois jusqu'au Damagaram.

Ce qui apparaît à l'évidence, c'est que tous les campements sont tributaires de la zone soudanienne, productrice du mil, et à un moindre degré, de la zone saharienne nigérienne (Kawar), algérienne (Ahaggar) ou libyenne. L'autoconsommation n'est jamais réalisée, et tous les nomades participent à une économie complémentaire, basée sur l'élevage, mais dépendante des produits agricoles méridionaux, qui constituent une part importante de leurs ressources alimentaires.

Les Touaregs de cette région marginale se trouvent à une latitude où s'exercent les influences

respectives de plusieurs zones complémentaires. Ils ne peuvent vivre sans échanger le croît de leur production animale contre du mil, des espèces et des biens de consommation indispensables, comme les tissus ou les vêtements ; ou encore en participant aux échanges de produits achetés dans les zones saharienne ou soudanienne, grâce à leur activité commerciale caravanière. Leur économie complémentaire est donc dépendante à la fois de leur propre production animale et de la production étrangère : une mauvaise récolte de mil est aussi préjudiciable à ces éleveurs que la chute des cours du bétail ou la perte d'une partie de leurs troupeaux : c'est la conjonction de ces deux catastrophes, au cours de la récente sécheresse qui a fait des éleveurs les premières victimes, et les plus touchées.

8. LES KEL TAMASHEQ ET LEURS RAPPORTS EXTERNES ET INTERNES

Un tel type d'économie complémentaire implique des contacts fréquents, des rapports étroits entre les Kel Tamasheq vivant au sein de la région, comme entre ceux qui nomadisent en permanence dans cette zone et les groupes méridionaux qui viennent pendant un à deux mois durant l'été abreuver leurs troupeaux aux eaux minéralisées. Cela implique aussi des contacts fréquents avec les populations citadines d'Agadez, d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt.

Parmi les relations privilégiées, on peut distinguer des relations que nous appellerons « verticales » et des relations « horizontales ». Parmi les premières figurent celles qui unissent les groupements Kel Ahaggar à l'*amenokal*, dont le campement est installé à Abalessa, près de Tamanrasset. Ces liens sont matérialisés par un représentant de l'*amenokal*, appartenant comme lui à la tribu des Kel Ghela, et qui nomadise en permanence dans le Tamesna. Les relations « verticales » concernent aussi les liens de dépendance historique existant entre certains groupes Kel Aïr et le sultan d'Agadez. Ce dernier avait dans son entourage plusieurs dignitaires chargés des relations avec les tribus nomades : le *manzo* pour les nomades en général, l'*aghastan* pour les Kel Ferwan, le *garo* pour les Kel Fadey, les Igdalen, les chefs d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt. Ces liens étaient assez lâches, et plus institutionnels que réels pour la plupart des tribus concernées ici, à l'exception des Kel Ferwan, dont l'aire de nomadisation englobe la ville d'Agadez. Le chef des Kel Ferwan, s'il n'intervenait pas dans l'élection du sultan d'Agadez, comme c'était le cas pour les Itesen, les Kel Gress et l'Anastafidet (1) possédait cependant une forte influence sur la chefferie sédentaire d'Agadez, grâce à la puissance guerrière de ses tribus. Les liens qui unissaient le sultan et les Kel Ferwan étaient donc assez ambigus : la souveraineté politique du sultan était à la fois menacée et protégée par le groupe nomade le plus puissant de l'Aïr.

Les Kel Fadey, plus éloignés, ont toujours mal reconnu l'autorité du sultan à laquelle ils étaient pourtant théoriquement soumis. Ils la bafouèrent souvent, en s'alliant avec les Iullemmeden leurs voisins, ennemis du sultan, comme ce fut le cas au moment du passage de Barth à Agadez en 1850, et encore à la fin du XIXe siècle et au début du XXe. Ils la bafouaient également en percevant des redevances sur In Gall et Tegidda-n-tesemt à la place du sultan : « Vous aurez à leur rappeler qu'ils devront désormais obéir au sultan d'Agadez », disent les instructions du capitaine Lefèbvre à l'escorte militaire française se dirigeant sur l'Aïr en 1904 (JEAN, 1909 : 74). Ils avaient alors acquis une solide réputation de pillards, et le lieutenant JEAN (p. 105) n'hésite pas à les qualifier de « brigands dont les vols et les crimes dépassent toute idée. »

Dans les relations « horizontales », on peut évoquer les liens établis entre les pasteurs Kel Fadey et les villageois sédentaires d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt. L'aire de nomadisation des Kel Fadey entoure les deux bourgades : les campements des différentes tribus nomadisent à longueur d'année dans les environs, et le marché d'In Gall constitue un pôle d'attraction permanent. Les rapports entre les deux communautés devaient être à la fois des rapports de force, de protection, passant parfois par une solidarité née de leur complémentarité. Cette « protection », souvent lourde à subir, fait dire au capitaine Lefèbvre dans ses instructions : « Ouanagoda (2) et les hommes de sa tribu ne devront plus mettre

(1) Les électeurs du sultan appartiennent aux tribus qui ont participé à sa mise en place au XVe siècle. Ces tribus « du Privilège et du Pacte » (URVOY 1934 et 1936, BARTH-BERNUS 1972), sont pour la plupart aujourd'hui émigrées dans la zone méridionale du Niger. Les Kel Ferwan ne font pas partie de ces tribus.

(2) Il s'agit de Wan Agoda, père d'El Kabus, et grand-père de Sidi, chef des Kel Fadey, décédé récemment.

d'entrave à l'exploitation du sel d'Ingal. » (JEAN, 1909 : 74).

Il faut rappeler que les habitants d'In Gall et de Tegidda-n-tesemt appartiennent à une même communauté (BERNUS 1972 : 23-27), connue et désignée sous le nom d'Isawaghen. Eux-mêmes se reconnaissent divisés en quatre groupes d'origine, Imesdraghen, Inusufa, Isherifen et Isawaghen proprement dits (les plus nombreux). Seules habitent à Tegidda les familles travaillant dans les salines de façon permanente, mais presque toutes possèdent une maison à In Gall, dans laquelle elles reviennent en été, lorsque les salines, noyées par les pluies, ne peuvent plus être exploitées. Inversement, toutes les familles d'In Gall possèdent une ou plusieurs unités d'exploitation dans les salines, travaillées par certains membres du lignage, ou confiées à des manœuvres rétribués. Traditionnellement, il existait une dualité entre le chef de Tegidda, qui avait le pouvoir politique, et le chef religieux, *alqali*, toujours choisi parmi les Isherifen, dont la famille est alliée depuis plusieurs générations à celle du sultan d'Agadez. C'est cependant l'*alqali* qui aux yeux de l'administration a toujours eu les prérogatives de « chef de village ». Les rapports entre la famille du chef des Kel Fadey et celle de l'*alqali* se sont perpétuées : autrefois les guerriers réclamaient des prières et des talismans aux Isherifen avant d'aller au combat. Lorsqu'ils venaient en ville, on leur donnait des dattes ; et lorsqu'avant sa mort en 1974, Sidi, chef des Kel Fadey, venait à In Gall, il était logé avec ses fils et ses serviteurs, dans la *zawre* de l'*alqali*, salle de réception, entrée majestueuse, accès à l'habitation privée. Enfin aujourd'hui, bien des habitants d'In Gall, possesseurs d'animaux, les confient aux Kel Fadey qui les gardent avec leurs propres troupeaux. Bien qu'aucune alliance matrimoniale ne se noue, les rapports de voisinage s'étaient sans doute établis tant bien que mal, malgré la pression exercée par les guerriers, en raison de la complémentarité des deux communautés au sein de cette petite région.

Les Igdalen vivant dans les plaines au nord ou à l'ouest d'In Gall entretiennent également des relations privilégiées avec les habitants des deux bourgades. Avec les Isherifen, ils ont en commun des traditions religieuses et une science coranique qui plonge aux mêmes sources, puisque les uns et les autres revendiquent une même origine. Avec l'ensemble des Isawaghen, les Igdalen partagent une communauté de langage, car *tasawaq* et *tagdalt* font partie d'un même groupe linguistique, déjà évoqué plus haut (« sous-ensemble songhay-zarma septentrional »). Ces raisons, qui se fondent sur une histoire partiellement commune, expliquent l'existence de relations matrimoniales entre Igdalen et Isherifen. On nous a signalé des unions d'hommes Igdalen avec des femmes Isherifen. Parmi les personnalités issues de telles unions, on peut citer Khamed Attaher, grand-père de Saghid, (ancien *alqali*, toujours vivant), qui était le fils d'un *agdal* et d'une *tasherift*. Deux cas identiques nous ont été signalés dans le campement des Igdalen proche du barrage de Tigerwit.

D'autres liens horizontaux existent entre tribus nomades, comme ceux qui unissent les *imghad* Iburgalen (Kel Fadey) et Illabakan (Iullemmeden) (BERNUS 1974 : 47). Les deux tribus nomadisent au sud d'In Gall, et bien qu'appartenant à deux *ettəbəl* différents, sont unies par des liens de « parenté à plaisanterie », l'une et l'autre descendant de cousins croisés *(ibobazen)*, ce qui autorise toutes les privautés entre leurs membres. Cet exemple, qui n'est sans doute pas unique, montre les possibilités infinies d'alliances, nées d'une origine commune ou de rapports noués au cours de l'histoire.

Avec les tribus étrangères, participant à la « cure salée » estivale, existent aussi des rapports anciens, renouvelés chaque année. Une certaine méfiance règne cependant à cette époque, car les animaux, surtout les moutons, peuvent se mêler aux troupeaux étrangers et disparaître vers le sud lorsque s'amorce le reflux à la fin de l'hivernage en septembre et octobre. Ce mélange d'animaux *(asərti n eharey)*, plus ou moins fortuit, est très redouté, car des éleveurs risquent de voir disparaître hors de leur portée leurs moutons, par le fait d'un voleur conscient et organisé, ou simplement d'un berger qui ne cherche surtout pas à connaître l'origine du croît miraculeux de son troupeau. A cette saison, c'est surtout au détriment des éleveurs restés sur place que se produit le « mélange d'animaux », et au profit des usagers temporaires de la zone, qui peuvent sans difficultyé se défaire de leurs prises sur les marchés du sud. Mais ceux qui se présentent en victimes, en particulier les Kel Fadey, cherchent parfois également à tirer parti de la confusion née de la présence de nombreux troupeaux au moment de la « cure salée » : les *imghad* Isagarasen sont décrits dans tous les rapports administratifs comme « *imghad* sans honte, voleurs de bétail ».

Malgré cette défiance parfois justifiée, de très anciens liens d'amitié existent entre les groupes qui, pendant un mois, partagent les mêmes pâturages. Des visites, des rencontres, des fêtes, naissent spontanément entre campements proches : c'est une période de retrouvailles, d'amitiés rénovées entre jeunes gens. L'approche des campements Kel Gress est signalée longtemps à l'avance, et chacun se réjouit de retrouver des connaissances, de participer à des soirées, à des jeux communs. Des *tende* s'organisent autour des chanteuses les plus réputées, et les jeunes gens se regroupent pour parader sur leurs chameaux, vêtus de leurs plus beaux atours.

C'est également l'époque où le marché d'In Gall connaît une animation saisonnière, du fait de l'arrivée des nomades méridionaux et de l'entrée en sommeil des marchés du sud. En fin de saison des pluies, les Kel Fadey achètent aux Kel Gress, avant le départ de ceux-ci, les arceaux de leurs tentes, faits de racines de *terminia (Combretum glutinosum)*, qui ne pousse que tout au sud de la zone nomade, et dont la souplesse et la résistance n'ont pas d'équivalent (cf. p. 133-134).

Les populations nomades évoquées dans ce chapitre sont recensées dans les arrondissements d'Agadez, Arlit et In Gall. Elles vivent exclusivement d'une économie pastorale, mise en œuvre dans la zone saharienne et pré-saharienne. Le rattachement à un même cadre administratif, la relative identité du « genre de vie » suffisent-elles à créer une région originale cohérente ? Plaines, vallées et plateaux n'offrent guère d'obstacles aux déplacements, et constituent un axe privilégié de migrations et de passages. C'est donc une zone de contacts, où de tous temps se sont rencontrés et cotoyés, affrontés parfois, des groupes Touaregs venus des quatre points cardinaux : de Ghât ou de l'Ahaggar, nombre d'entre eux sont aujourd'hui intégrés aux Kel Aïr (Kel Fadey, Ikazkazan, Kel Gharus) ou ont conservé des attaches dans leur pays d'origine, montrant ainsi tous les stades de ce flux migratoire ininterrompu. De l'actuel Mali sont venus Arabes Kunta et Touaregs Ifoghas, les premiers restés autonomes, les seconds inféodés à l'*ettəbəl* des Kel Ferwan.

L'originalité de cette région doit être cherchée dans sa position de plaque tournante : habitée par de très nombreux groupes touaregs indépendants, dont certains possèdent un *ettəbəl* puissant, elle est commandée par le sultan d'Agadez, représentant une chefferie sédentaire, qui en est la clef de voûte fragile, maintenue par le poids opposé de ses diverses composantes. Cette chefferie urbaine s'explique et se justifie par le caractère de carrefour, de passage, de cette région, où aucun groupe nomade ne fut assez puissant pour en assurer le contrôle définitif. Le sultanat d'Agadez (1) fut fondé précisément pour servir d'arbitre et de contrepoids aux exigences contradictoires des *ettəbəl* rivaux en présence, et pour maintenir une relative liberté de passage sur les diverses routes caravanières.

Au croisement des pistes traditionnelles vers l'Ahaggar, vers le Kawar et ses salines, vers la Libye ou vers les terres à mil et les marchés soudaniens, cette région ne peut vivre que de contacts et d'échanges.

Enfin, la frange méridionale qui correspond en gros à la dépression argileuse, grâce à des ressources fourragères, limitées dans le temps et concentrées dans l'espace, grâce aussi à ses eaux minéralisées, attire pendant deux mois les troupeaux kel Tamasheq sahéliens et soudaniens. Cette région d'accueil de la « cure salée » connaît donc pendant l'été la superposition ou l'interpénétration des aires pastorales de nombreux groupes touaregs : prolongement estival temporaire pour les uns, centre permanent pour les autres, cette migration des « pluies » n'est jamais contestée, et atteste l'existence d'accords anciens et l'habitude d'une exploitation commune de l'espace, acceptée au cours d'une brève période. Une année de mauvais pâturages limite la participation à la « cure salée », en hommes et en animaux, et réduit la durée de séjour. La régulation se fait d'elle-même, sans qu'il soit besoin d'établir une réglementation.

Cette région qui ne peut vivre de ses seules ressources, dont les habitants doivent chercher au loin une partie de leur alimentation, reste en même temps un pôle d'attraction pour des éleveurs éloignés. Elle possède un rythme saisonnier original, centripète pendant les mois d'été, centrifuge au cours de la longue saison sèche.

Les équilibres de cette région risquent cependant d'être très largement modifiés par l'implantation d'usines d'extraction et de traitement d'uranium, à Arlit, et dès 1978-79 à Azelik, haut lieu de la cure salée. Les problèmes purement pastoraux risquent à brève échéance d'être largement éclipsés par ceux qui découleront de l'industrialisation de la région (cf. chapitre XIX).

(1) Il étend également son influence sur l'ensemble du massif de l'Aïr, qui n'est pas abordé dans ce chapitre.

CHAPITRE XVI

LES IULLEMMEDEN KEL DINNIK

Les Iullemmeden Kel Dinnik constituent un *ettəbəl* rassemblant un très grand nombre de tribus *(tawshit)* sous une autorité traditionnelle commune. Ils contrôlent un territoire immense, qui touche également la zone saharienne avec les aires des tribus arabophones, qui jouxtent à l'ouest celles des Kel Ahaggar et des Kel Fadey. Le centre de gravité des Iullemmeden Kel Dinnik se trouve cependant en pleine zone sahélienne, au contact de la zone agricole méridionale, qu'ils contrôlaient partiellement dans l'Ader avant l'époque coloniale. Ils occupent aujourd'hui approximativement l'arrondissement de Tchin Tabaraden, entre le 15e et le 18e parallèle (1), mais les principaux groupes nomadisent en saison sèche aux environs du 16e parallèle. A l'ouest, les Kel Dinnik touchent aux Kel Ataram, parents dont ils se sont séparés au XVIIIe siècle. Ces derniers, quoique en majorité maliens, débordent sur le territoire du Niger à partir d'une aire pastorale centrée sur Ménaka au Mali. La frontière entre les deux groupes se situe grossièrement le long du 4e de Longitude Est. Les Kel Dinnik sont à l'est au contact de groupes originaires de l'Aïr (Kel Ferwan), le long d'une ligne qui suit approximativement le 7e de Longitude Est (cf. carte hors texte n° 2). Enfin au sud ils pénètrent les terroirs des paysans Aderawa et des Touaregs fixés (Lisawan, Kel Gress). Tout cet immense espace est parcouru également par les éleveurs Peuls appelés par les services administratifs Bororo pour les plus nomades d'entre eux, et Farfarou pour ceux qui vivent d'une économie agro-pastorale. Entre les isohyètes 150 mm et 450 mm, les Iullemmeden Kel Dinnik contrôlaient donc, avant la période coloniale, un fuseau reliant le Sahara à la zone agricole.

1. UN MILIEU OUVERT A PAYSAGES CONTRASTÉS

Pas plus que dans la région précédente, le relief n'offre d'obstacles aux mouvements et aux migrations des groupes nomades ou de refuges aux hommes. La région occupée par les Iullemmeden Kel Dinnik couvre très exactement la partie centrale du vaste bassin sédimentaire à qui a été donné le nom de la confédération. Les reliefs les plus importants sont formés de « cuestas » assez rarement continues, et toujours facilement franchissables, ou d'ergs anciens, composés de dunes parallèles allongées, ou plus souvent de monticules inorganisés n'offrant guère d'obstacles à la libre circulation.

(1) Cet arrondissement a précisément été créé par le gouvernement nigérien pour permettre l'administration des Kel Dinnik. Il recouvre à peu près leur aire d'occupation traditionnelle, amputée cependant de ses marges méridionales. Il compte 81.500 habitants, dont 6.700 Peuls (cf. infra, p. 356).

Cette « région », cadre d'un ensemble politique traditionnel, possède des secteurs aux paysages variés, différenciés en fonction du modelé et du couvert végétal. Ils se répartissent de part et d'autre de lignes grossièrement parallèles orientées du sud-ouest au nord-est, séparant les auréoles successives des formations sédimentaires. Ces secteurs sont recoupés et reliés entre eux par les grandes vallées fossiles, dirigées vers l'ouest et le sud-ouest, et qui forment des sillons continus peuplés de « forêts » linéaires et ponctués de points d'eau ; ils convergent vers l'artère majeure de ce « système » fossile, l'Azawagh, qui rassemble les vallées issues de l'Aïr, de l'Ahaggar, de l'Adrar des Ifoghas, et constitue le trait d'union entre le Sahara et la vallée du Niger, avant de prendre en aval le nom de Dallol Bosso en s'orientant vers le sud. L'Azawagh donne son nom à la région qu'il traverse, et sa partie orientale, l'Azawagh nigérien, correspond en gros à l'arrondissement de Tchin Tabaraden et au territoire des Iullemmeden Kel Dinnik, qui se désignent souvent eux-mêmes comme Kel Azawagh.

Au nord des derniers contreforts de l'Ader et de ses plateaux morcelés, de ses talus ravinés, couverts d'éboulis, découpés en profondes vallées, commence l'Azawagh. Au pied même de la cuesta qui atteint vers Kao son point culminant à près de 600 mètres, commence la région des dunes mortes ; pour utiliser une terminologie plus récente (MAINGUET et CANON 1976 et 1977), on doit parler ici de dunes vêtues, c'est à dire fixées par un tapis végétal et organisées en structures monticulaires, avec un profil convexe, et séparées les unes des autres par des creux. C'est un paysage qui ne présente guère d'orientation : on franchit une dune, à la végétation arborée très lâche et au tapis herbacé en touffes. Puis on redescend vers un bas-fond où se concentrent des arbres et dans lesquels se forment, en saison des pluies, des mares. Souvent la vue s'étend très loin, mais cette topographie sans axes directeurs où chaque creux interdunaire ressemble au voisin sans communiquer avec lui demande un art consommé de l'orientation pour y trouver sa route. Un jour, au sud de la station de pompage d'Ekinawan, à l'ouest de l'Azawagh nigérien, un guide, pris en voiture, fut incapable de trouver sa route, troublé par la monotonie du paysage vu du haut d'un véhicule en marche : les repères n'étaient plus les mêmes, et il lui fallut mettre pied à terre pour retrouver l'échelle qui lui était familière. Lorsqu'on approche d'un puits important, les pistes convergent, de plus en plus nombreuses, et servent de fil conducteur.

Ce paysage monticulaire, de bosses et de creux, est recoupé par le réseau des principales vallées fossiles. Affluents de l'Azawagh, Azouz, Azar, Tadist, se succèdent parallèlement du nord au sud. La végétation arborée se concentre dans les bas-fonds des creux interdunaires, ou suivant l'axe des grandes vallées, avec *tiboraq (Balanites aegyptiaca), afagag (Acacia raddiana), tezaq (Salvadora persica)* et *orof (Acacia seyal)* à l'écorce flamboyante qui attire la vue et est absent des vallées à l'est et au nord. Le tapis herbeux est formé d'*ekarden n allagh (Schoenefeldia gracilis), alamoz (Aristida funiculata), tikinit (Blepharis linariifolia).* Sur les dunes, les arbres s'espacent et s'isolent. On rencontre encore *afagag, tiboraq, agar (Maerua crassifolia),* accompagnés de *tirza (Calotropis procera),* avec une couverture herbeuse de *tefastot (Aristida mutabilis), alamoz (Aristida funiculata)* et *wezzeg (Cenchrus biflorus).*

Ces vallées qui traversent les différentes auréoles sédimentaires ne sont coupées dans leur traversée de la zone dunaire qu'en de rares passages ; la vallée du Tadist est ainsi interrompue aux environs de la station de pompage de N'Kaokao, où le ruban de végétation est remplacé par des monticules dunaires au semis d'arbres très lâche. En certains points, lorsque la vallée suit le pied d'une cuesta, elle se développe parfois dans les argiles de son talus : quand on prend la piste qui suit la vallée du Tadist en provenance d'In Aggar et de N'Kaokao, après avoir traversé la forêt épaisse d'épineux qui en tapisse le fond et dont les branches s'agrippent aux bâches des voitures, on débouche brutalement sur une plaine totalement nue : sur plus de dix kilomètres, la voiture trépide sur les fentes d'une argile qui se craquèle en saison sèche. Sur la carte, cette plaine porte le nom de « Désert d'Azelik » : elle rappelle les étendues nues que l'on rencontre plus au nord dans l'Eghazer wan Agadez, avec les mêmes mirages où l'horizon se noie dans une nappe frémissante. Cette plaine marque l'élargissement de la vallée, tapissée d'une argile compacte au pied de la côte turonienne qui se développe au sud sur une dizaine de kilomètres. La vallée présente ici un hiatus végétal, en raison d'une position topographique exceptionnelle.

Au nord-est, les dunes font place à des plateaux formés dans les grès du Tegama (Continental intercalaire). Le paysage en croupes et en creux se transforme en un univers sub-horizontal. A la monotonie des lignes courbes succède l'uniformité de la planitude. L'opposition entre les grandes vallées fossiles et le pays environnant subsiste ici, tout en s'amplifiant : il existe une opposition entre le haut et le bas, entre le plateau et la vallée, sans les relais intermédiaires de tous les creux interdunaires. Les vallées forment de larges ensellements dans les grès : leur profil transversal est mieux marqué, avec des rebords plus nets ; le profil en long n'est jamais coupé par le sable.

Le plateau est appelé dans sa partie orientale *tadarast,* en raison de l'arbre le plus répandu et qui par endroits forme des peuplements presque exclusifs, *adaras (*pl. *idersan - Commiphora africana).* Pour

circuler on ne rencontre guère d'obstacles : les arbres sont espacés, et l'*adaras,* le plus commun, ne porte pas d'épines, le sable peu abondant et les ressauts rocheux localisés sont toujours faciles à contourner. La vue est cependant limitée par cette végétation monotone, mais toujours présente, qui borne l'horizon au point de former un labyrinthe où très vite l'on perd tout sens de l'orientation. Les seuls points de vue sont localisés aux abords des vallées ou au sommet des petites barres rocheuses.

Le plateau est recouvert d'un nappage sableux qui, ça et là, s'amoncelle en de petites dunes en forme de croissant, abritant en leur centre de petites mares éphémères où se concentrent des argiles. Le grès apparaît aux abords des vallées, et forme de petites collines ou des buttes aux flancs lisses, qui dominent et coupent les lignes horizontales du paysage. En certains points un ban de grès affleure et se termine par un abrupt encombré par d'énormes éboulis : ces crêtes et ces hauteurs sont liées à des fractures. A mesure que l'on avance vers le nord-est, dans le sens du pendage, les affleurements se multiplient : ils apparaissent sous forme de plaques horizontales, de dômes, et donnent naissance à la chaîne de petites hauteurs qui bordent les plaines d'In Gall : c'est une portion morcelée de la côte de Tigiddit. Le grès qui affleure est de couleur sombre, ferrugineux, et se débite en plaquettes sur les surfaces planes. Dans les ressauts, les abrupts, de gros blocs gréseux prennent des formes étranges et répondent aux chocs par des sons métalliques. Sur les pentes et les replats, les troupeaux ou les caravanes ont tracé des sillons par leurs passages répétés. Ces sillons sont soulignés en été par une herbe très fine, d'un vert tendre, et qui blanchit à la fin des pluies pour donner naissance à un fin duvet qui se détache en clair sur ce fond sombre et métallique. Cette herbe, *tezmey (Aristida spp.)* frémit au moindre souffle de vent, et de petites vagues semblent remonter les sentiers qu'elle a colonisés. Sur les plateaux de grès « surnagent » des troncs d'arbres silicifiés, comme des épaves échappées d'un grand naufrage. Certains ne sont plus que des fragments, reconnaissables à leur structure ligneuse. D'autres forment encore des troncs entiers, avec nœuds et digitations des branches, et apparaissent parfois comme sciés transversalement en plusieurs tronçons, l'ensemble du fût restant toutefois parfaitement reconnaissable.

L'*adaras*, qui peuple ce plateau est un arbre au tronc épais, dont les branches courtes ne portent de petites feuilles que d'août à novembre. Le reste de l'année, son tronc luisant réverbère les rayons du soleil sans apporter ni ombrage, ni fourrage. Son bois épais, mais tendre se délite assez vite par petites écailles sèches et polies comme des fragments d'ossements qui fournissent de bons matériaux pour allumer le feu ; l'*adaras* subit assez fréquemment l'attaque des termites ou celle des forgerons, tentés par l'épaisseur de son tronc ; et souvent on rencontre l'arbre renversé, les racines pointées vers le ciel.

D'autres espèces partout présentes sont les *Acacia ehrenbergiana* sur les sols argileux, l'*Acacia raddiana* et le *Maerua crassifolia* sur les plus sableux, et partout les buissons de *tadant (Boscia senegalensis)* et les colonies de *tirza (Calotropis procera).*

Le tapis herbacé est rarement continu : *teberemt (Cymbopogon proximus)* plante annuelle, trouve ici un terrain d'élection dans les sables légèrement tassés où ses touffes se déchaussent sous l'action du vent. Le « cram-cram » *(wezzeg, Cenchrus biflorus)* occupe de vastes espaces loin des couverts arborés où, lorsqu'il se développe en peuplement presque monospécifique, il donne lieu à des récoltes collectives ; divers types d'*Aristida (mutabilis, funiculata)* complètent l'inventaire des principales plantes annuelles. Au milieu du tapis herbacé, les pastèques sauvages, *ilekdan (Citrullus lanatus),* ou les coloquintes, *tagellet (Citrullus colocynthis),* sont posées sur le sol au bout d'une longue tige tire-bouchonnée. A l'ombre des arbres et des buissons se développent des espèces sciaphiles, distinctes des précédentes : *asghal (Panicum laetum), ishiban (Panicum, Digitaria),* toutes objet de récoltes, et *ishen-n-ekar*, « dents de chiots » *(Achyranthes aspera)* ou *tabalkaddot (Alternanthera nodiflora),* dont les grandes feuilles fournissent un tapis vert épais, qui disparaît dès la fin des pluies.

Les grandes vallées sèches, appelées *ighlalðn (*sing. *aghlal)* sont suivies d'un peuplement arboré presque continu. En saison des pluies, il se forme tout au long de ces vallées, un chapelet de mares qui s'assèchent petit à petit, laissant alors place à une argile chaotique où restent figées les empreintes des animaux. Ces mares sont entourées d'une série de petites « forêts » *(agoras* pl. *igurasðn).* Elles prennent plus ou moins d'importance selon la taille et la profondeur de la vallée, et sont séparées les unes des autres par des zones de peuplement moins denses. Mais lorsque l'on débouche du plateau sur l'une quelconque de ces artères, et pour peu que l'on puisse se placer sur un point légèrement surélevé, la vue s'échappe toujours au loin et suit ces larges ensellements, où se concentre le ruban foncé de la végétation, qui s'oppose au jaune des talus environnants, mouchetés de petits arbres.

De ces artères divergent de petites vallées affluentes, appelées *ader* (pl. *idarðn),* étroits sillons incisés dans le plateau, et bordés de chaque côté d'un rideau d'arbres. Ces petits affluents coulent après chaque orage, et vont se perdre dans les mares de la vallée principale. C'est pourquoi ils sont tapissés de sable clair *(izðzðl,* pl. *izuzal),* différent de celui des dunes, alors que les argiles sont entraînées vers les bas-

fonds. Les plateaux de grès sont sillonnés de vallées hiérarchisées, qui constituent un chevelu vigoureux, souligné par la végétation.

Les arbres des grandes vallées prennent un développement parfois impressionnant : le pied dans l'eau des mares, *tiggart (Acacia nilotica)*, au tronc droit, large, et couvert d'une écorce épaisse et rugueuse ; en bordure des mares, *ajeyn (Ziziphus mauritiana),* aux branches couvertes de petites épines crochues, et *tezaq (Salvadora persica),* au tronc souvent incliné, formant avec ses branches des fourrés buissonnants. Au delà des zones inondables, *tiboraq (Balanites aegyptiaca), tamat (Acacia ehrenbergiana) agar (Maerua crassifolia)* et *afagag (Acacia raddiana),* et sur le bord des vallées, parfois sur les replats sableux, *tadant (Boscia senegalensis)* et *tirza (Calotropis procera).*

L'opposition entre les frondaisons épaisses des vallées, et celles plus clairsemées des plateaux est accentuée par la concentration et la variété des arbres de la vallée dont certains gardent leur feuillage tout au long de l'année *(Balanites aegyptiaca,* par exemple), alors que l'*adaras,* majoritaire dans les parties hautes, se trouve dépouillé de son feuillage pendant huit longs mois.

La végétation herbacée forme de beaux tapis qui se développent par taches sous les arbres ou aux alentours des zones boisées : elle atteint souvent 50 cm de haut, et l'on s'y enfonce après les pluies, comme dans une prairie épaisse, mais morcelée. On y trouve les *ishiban*, terme générique donné à de nombreuses herbes dont on récolte les graines, *asghal (Panicum laetum), tegabart (Brachiara lata),* riz sauvage ou *tafaghat (Oryza barthii).*

Ces paysages variés, qui se répartissent dans les différentes auréoles sédimentaires, se nuancent du nord au sud, depuis la bordure du Sahara. Les édifices sableux qui recouvrent la roche en place se modifient zonalement en fonction du triage des sables. « Les trajectoires éoliennes sont telles qu'un vannage du matériel le plus fin se produit au nord, laissant sur place le matériel le plus grossier, en ondulations géantes ; le sable fin prélevé se trouve organisé en paysage monticulaire... » (MAINGUET-CANON 1977). Les dunes vives se trouvent localisées très au nord (18e parallèle) et les édifices « en semis », de type monticulaire ou collinaire, occupent la majeure partie du pays des Iullemmeden, celle qui est exploitée en permanence par les pasteurs. Le paysage végétal se modifie parallèlement, et de contracté passe à un peuplement plus diffus ; les espèces arborées peu variées et rabougries, se diversifient et prennent de l'ampleur, les herbes en touffes se répandent en tapis plus continu. Les ressources en eau de surface, variables selon la situation topographique et pédologique, deviennent à la fois plus nombreuses et plus durables. Les impératifs zonaux, comme les variations régionales, se combinent et se superposent pour fournir aux éleveurs des ressources pastorales obéissant à un jeu compliqué de facteurs planétaires ou locaux.

2. PÂTURAGES, RESSOURCES EN EAU ET EXPLOITATION DE L'ESPACE

Les pâturages

La majeure partie du pays des Iullemmeden se trouve située dans la zone de pâturages utilisables en toutes saisons, très grossièrement au sud du 16°30 de latitude. C'est dans cette zone que se trouvent concentrés, en saison sèche, plus de 90 % des nomades rattachés à cet ensemble politique. Ces pâturages ont une valeur inférieure à ceux du nord, mais leur capacité de charge théorique n'est pas limitée aux seuls mois de la saison des pluies. La strate arborée, avec ses feuilles et ses fruits, permet de relayer la strate herbacée réduite à l'état de paille sans valeur nutritive. C'est pourquoi la charge théorique des parcours utilisables en toutes saisons est relativement faible, avec un UBT pour 6 à 15 Ha. La classe attribuée à ces pâturages varie de 1 à 2, c'est à dire se situe au bas de l'échelle des cinq classes définies par les agrostologues (PEYRE de FABRÈGUES-RIPPSTEIN 1972 : 217).

Tableau 43 : Charge théorique des différents parcours utilisables en toutes saisons

Région	Type de sol	Charge théorique Nbre d'Ha/UBT	Classe
Région dunaire de l'ouest	— secteurs dunaires	8-15	1-2
	— grandes vallées fossiles	6	2
	— bas-fonds	8	2
Région dunaire du centre (Abalak)	— dunes	12	1
	— bas-fonds	8	2
Région de grès du Tegama	— plateaux	8-11	1-2
	— vallée	11	1

Avec une faible valeur énergétique, une possibilité de charge peu élevée, cette région permet cependant une utilisation constante des parcours et un taux d'exploitation de saison sèche inconnu dans le nord.

Tableau 44 : Charge théorique des différents parcours utilisables uniquement en saison des pluies

Région	Type de sol	Chargethéorique Nbre d'Ha/UBT	Classe
Secteurs inclus dans la région des Iullemmeden	— Dunes du nord	2	4
	— Plateaux du nord	4	3
	— Plaines du nord	1-2	4-5
Secteurs de cure salée	— Plaines argileuses de l'Eghazer	0,5-1	5

Ce tableau concerne la partie septentrionale de la région occupée par les Iullemmeden Kel Dinnik, et parcourue en saison sèche par certaines tribus arabes rattachées au 6e groupe administratif, ne constituant guère plus de 5 % de l'ensemble humain qui nous occupe. La forte productivité fourragère de cette zone n'est que de courte durée, en dehors des peuplements d'*alwat (Schouwia thebaica),* au nord du 17e parallèle, qui pousse dans les bas-fonds argileux dans des conditions pluviométriques et édaphiques déjà évoquées ; mais l'*alwat* dans cette région semble moins répandu que dans les plaines situées plus à l'est. Les pâturages des grandes vallées fossiles (Azawagh et affluents) et des dépressions interdunaires permettent également une exploitation en toutes saisons, mais de façon très lâche, grâce à la présence d'une strate arbustive. De ce fait, ces parcours ne figurent pas dans le tableau ci-dessus. Mais leur charge théorique reste extrêmement faible (20 Ha/UBT) ce qui classe ces pâturages dans la catégorie O. Mais cette valeur nulle, qui signifie d'après les agrostologues « des espèces n'assurant jamais la ration d'entretien », semble ne pas tenir compte de la valeur de l'*alwat* qui n'est pas signalée. En fait ces parcours permettent à des pasteurs nomades, bien que peu nombreux, de vivre à longueur d'année dans cette zone.

Les ressources en eau

Les ressources en eau disponibles accentuent le déséquilibre entre les deux zones : en comparant les cartes au 1/200.000 situées entre le 18e et le 15e (superficie de deux cartes pour chacune des trois bandes comprises entre deux parallèles), on constate une augmentation du nombre des points d'eau du nord au sud :

Tableau 45
(Sources : GREIGERT et SAUVEL 1970)

Superficies comparées du nord au sud (2 cartes 1/200 000)	Catégories des points d'eau (cf. tableau 35 N.B.)							Total
	A	B	C	D	E	F	Indét.	
IN AROUINAT — TASSATA-KORET, entre 18 et 17e parallèle, pâturages de saison des pluies	0	14	11	8	4	14	2	53
TILLIA — TASSARA, entre 17 et 16e parallèle, pâturages utilisables en saison sèche	14	39	51	61	32	5	13	215
TCHIN TABARADEN — ABALAK, entre 16 et 15e parallèle, pâturages utilisables en saison sèche	16	36	83	94	84	45	32	390

Ces trois exemples, qui se réfèrent à des aires d'égale superficie, selon un transect nord-sud, montrent à la fois l'accroissement global du nombre de points d'eau et l'augmentation du nombre des ouvrages à fort débit, c'est à dire que la capacité d'abreuvement offerte augmente en fait beaucoup plus vite que le nombre brut des points d'eau. Le nombre théorique des troupeaux pouvant être abreuvé croît du nord au sud beaucoup plus rapidement que le nombre théorique de ceux que les pâturages peuvent nourrir.

Le nombre total des points d'eau ne fait évidemment pas apparaître leur nature : le classement répond seulement à une distinction entre leurs capacités théoriques d'abreuvement. Certains d'entre eux ne sont cependant pas utilisables à longueur d'année, soit que leurs réserves s'épuisent, soit qu'ils soient fermés par décision administrative : il s'agit des mares, au rôle capital, mais dont l'eau disparaît plus ou moins rapidement après la fin des pluies, et des stations de pompage, ouvertes le plus tard possible, en fonction de l'assèchement des mares, et fermées le plus tôt possible, dès que celles-ci sont réalimentées par les pluies. L'accès à l'eau varie donc d'un secteur à l'autre, et dans chacun d'eux certaines ressources sont privilégiées selon les conditions hydro-géologiques locales.

La région des grès du Tegama offre des conditions très particulières, avec des nappes superficielles rares, et au contraire une nappe profonde importante. Les eaux de surface, c'est à dire les mares, se localisent dans les vallées dès les premières pluies, et forment une suite de points d'eau, d'inégale ampleur comme d'inégale durée. On distingue dans ces grandes vallées la mare *(eghazer)* qui peut donner de vastes étendues d'eau, des trous d'eau, sortes de sillons profonds creusés au centre de la vallée, mais sans écoulement, et que l'on appelle *egirer*. Ces mares peuvent se perpétuer pendant plusieurs mois après la fin des pluies. Les conditions changent d'une année à l'autre, selon le bilan pluviométrique, selon les points plus ou moins favorisés de la précédente saison des pluies. Il existe cependant une hiérarchie, établie par les éleveurs entre les différentes mares, et qui font abstraction des irrégularités exceptionnelles. Trois mares, en raison de situations topographiques exceptionnelles, passent pour rester en eau jusqu'en mars, parfois jusqu'en avril : ce sont celles de Shin Ziggaren, à quelques kilomètres au nord du puits d'In Arraman, dont il sera question plus loin ; celle d'Ebrik, à l'est de la station de pompage d'In Aggar, et celle d'Ekawel, à l'est de la station de pompage de Tamaya.

Un certain nombre de grandes mares tarissent en janvier et février : mentionnons celles d'In Aggar, de Shiwalɔmban, Shimarargalin, au nord du puits d'Idingiri, et celle d'Amalawlao, sur la route d'In Gall. Enfin, l'immense majorité des mares disparaît dès novembre ou décembre, et ne passe pas le cap de la nouvelle année.

Lorsque les mares sont taries dans ce secteur, on ne peut pas creuser de puisards, car l'eau s'infiltre dans les formations poreuses. On a recours aux puits profonds, qui vont chercher l'eau à de grandes profondeurs (88 mètres à In Aggar). Chaque vallée est jalonnée de puits traditionnels que les Touaregs ont forés ou fait creuser par des puisatiers hawsa spécialistes venus du sud. Il faut signaler également l'existence d'une série de puits très anciens que les nomades actuels prétendent avoir trouvés à leur arrivée, et que les Touaregs attribuent aux « hommes d'autrefois » (1). On nous a signalé dans la

(1) Les Touaregs mettent d'autant plus volontiers ces puits aux dimensions exceptionnelles au crédit de populations anciennes de géants, appelés *ijobbaren*, que la région alentour est riche en troncs d'arbres silicifiés de grande taille, qui sont considérés comme les squelettes de ces géants.

Tadarast quinze puits anciens, dont six seraient encore en service, les autres étant effrondrés et obstrués ; en élargissant cette enquête (1) on trouverait un nombre de puits anciens sans doute beaucoup plus important. Le plus connu est celui d'In Arraman, immense orifice d'environ dix mètres de diamètre, aux parois cannelées, auxquelles s'accrochent de petits buissons. Au fond, du sable et de l'eau du seul côté où, sur la margelle sont rassemblées toutes les fourches qui soutiennent les poulies des utilisateurs actuels. Des excavations peu profondes s'ouvrent au bas de la paroi ; une margelle a été construite entre les deux guerres. C'est un puits étonnant, qui ressemble à un gouffre.

Les puits traditionnels, dont certains sont assez récents, sont profonds en moyenne de 20 à 40 mètres, avec un maximum de 43,30 mètres au puits historique ou pré-historique d'In Arraman. A chaque lieu-dit coexistent souvent deux, parfois trois puits, creusés chacun par un groupe qui s'en réserve l'usage.

Des puits profonds, cuvelés et cimentés, ont été forés récemment par l'administration dans les principales vallées. Les nomades les appellent *cimenti.* Ils sont évidemment ouverts à tous les groupes en tant qu'ouvrages publics. La profondeur de ces puits croît en direction du sud-ouest, mais on note des variations selon les vallées : 30 mètres à Bazagor, 57 mètres à Shiwalɔmban, 54,90 mètres à Idingiri, 43,30 mètres à In Arraman. Plus au sud, on atteint les maxima dans la vallée du Tadist et de ses affluents, avec 74,60 mètres à Akarazrazen, 79,90 mètres à Isawamadran, et 88 mètres à In Aggar. Enfin, dans la vallée parallèle au sud à celle du Tadist, on note 75,75 mètres à Tofamanir, 76,95 mètres à Takarashwel, et 84,90 mètres à Tamaya.

En raison de cet enfoncement de la nappe vers le sud-ouest, les puits traditionnels les plus nombreux sont creusés au nord d'In Aggar et en particulier dans la vallée coudée de Shiwalɔmban-Idingiri-In Arraman. En effet, la nappe s'abaisse en direction du sud-ouest de 5 mètres pour 3 kilomètres, à la limite des formations crétacées. Des puits traditionnels sont néanmoins construits à l'est d'In Aggar où les puits cimentés sont quasiment absents. Les puits profonds exigent d'ailleurs un effort et un temps de traction qui limitent leur débit réel, et obligent les troupeaux à de longues stations pour attendre leur tour d'abreuvement. Dans la mesure où la relative cohérence des grès permet le forage de puits traditionnels, les nomades continuent à en construire pour échapper aux trop grandes concentrations de bétail, qui sont aussi l'un des inconvénients majeurs des stations de pompage.

Les plateaux des grès du Tegama constituent cependant une région privilégiée en ce qui concerne les ressources en eau profonde, et sept stations de pompage sont actuellement en service : Tasatakoret, Egawen, Kao-Kao, In Aggar, Tofamanir, Tamaya, Abouyaya.

Favorisée par la possibilité d'utilisation d'une nappe profonde, cette région est par contre dépourvue de nappes superficielles. On passe donc de ce fait sans transition de l'exploitation de l'eau des mares à celle des puits et forages. Les puisards qui ailleurs servent d'échelon intermédiaire font ici totalement défaut.

La région de dunes monticulaires du Crétacé moyen diffère profondément de la précédente du fait de la présence de ce revêtement sableux et de l'absence de nappe généralisée dans les formations crétacées. Les eaux de surface sont liées exclusivement aux mares très nombreuses et non pérennes, à l'exception de celle de Kehehe-Tabalak, au pied du talus septentrional de l'Ader. Cette mare offre un site privilégié dans l'étranglement d'une vallée dans les formations argileuses du Maestrichtien. Les autres mares s'assèchent généralement avant février. Leur présence est liée à des conditions assez précises, au pied des talus argileux des cuestas dont les éboulis viennent buter contre une ligne de dunes : c'est le cas des mares d'Eduk, Durum, Segat et Mentès, au pied de la côte senonnienne et paléocène, ou de celles de Wezzey et Gharo, à la base de la côte du Crétacé supérieur. Par ailleurs, dans les bas fonds interdunaires se forment des sols imperméables argilo-humiques, portant une végétation arborée ; mais les mares qui s'y forment sont éphémères et ne durent guère que quelques semaines après la dernière pluie.

Les nappes superficielles, exploitées par puisards, sont directement tributaires des pluies annuelles, et ne permettent pas toujours une exploitation continue jusqu'au retour des pluies, car nombre d'entre elles s'épuisent auparavant. Les puisards constituent la grande majorité des ouvrages exploités par les pasteurs : parmi les points d'eau recensés sur le territoire de la carte au 1/200.000 de Tchin Tabaraden, 64 % d'entre eux (et les mares sont incluses dans ce total) sont constitués par des puisards de moins de dix mètres de profondeur : c'est dire l'importance dans ce secteur de tels ouvrages à faible débit, éphémères et périssables, car noyés à chaque saison des pluies.

(1) Une telle exploration systématique est actuellement en cours dans la région de Tegidda par les chercheurs de la RCP 322.

Les nappes profondes sont absentes dans les formations du Crétacé, et de nombreux puits stériles, forés par l'administration, jalonnent la région, témoins des échecs de la recherche d'une nappe introuvable. Les stations de pompage exploitent la nappe du Continental intercalaire, sous les formations crétacées. C'est donc une nappe captive qu'atteignent les 14 stations de ce secteur : In Arouinat, Illeba, Tassara, Egarek, Tarasedet, Targa, Ekinawan, In Tamasgeyt, Den Buten, Tchin Tabaraden, Shin Salatin, Akarana, Abalak, Akebenou, à des profondeurs allant de 150 à 500 m.

Ce secteur ne compte guère non plus de puits traditionnels, qui ne peuvent atteindre la nappe captive à de telles profondeurs. Les mares, les puisards, quelques rares puits cimentés et les stations de pompage forment l'éventail des points d'eau d'une région dont l'alimentation, en fin de saison sèche, est tributaire à la fois de la nappe superficielle discontinue et de la nappe captive profonde des grès du Tegama.

A l'intérieur du pays des Iullemmeden, par delà les secteurs définis par les auréoles sédimentaires, deux zones se surimposent : la méridionale, aux pâturages permanents grâce à ses arbres fourragers, et la septentrionale au nord de 16°30', utilisable surtout en saison des pluies. Or les pasteurs ne jouent pas sur la complémentarité de ces zones à l'intérieur de leur espace propre. Les groupes arabes de la zone nord migrent lors des pluies plus au nord encore, alors que l'immense masse des Touaregs de la zone sud se dirige vers les plaines des Tegidda, par un mouvement sud-nord, sud-ouest — nord-est, et même ouest — est pour les plus occidentaux d'entre eux. Autrement dit, ils se déplacent hors de leur territoire propre, vers une petite région qui constitue pour eux une annexe temporaire, exploitée en commun pendant une brève période estivale, avec des pasteurs venus d'ailleurs encore. Ils gagnent la zône des pâturages éphémères de saison des pluies, dans le secteur limité riche en eaux minéralisées, déjà évoqué à plusieurs reprises. Le pays des Iullemmeden Kel Dinnik se compose donc de parcours de saison sèche, limités à l'arrondissement de Tchin Tabaraden, et d'une annexe dans l'arrondissement d'Agadez, qui pendant deux mois devient le centre de gravité de tout l'élevage touareg sahélien.

3. LES FLUX MIGRATOIRES ET LA FORMATION DE L'*ETTEBEL* DES IULLEMMEDEN KEL DINNIK

Sous le vocable Iullemmeden Kel Dinnik, transcrit successivement Oulimminden (JEAN, 1904), Ioullimenden (CORTIER 1908), Oulliminden (RICHER 1925, URVOY 1933), Ioullemmeden (NICOLAS 1950), Iwillimidan ou Iwillimiden (ALTININE ARIAS 1970, MARTY 1975, PRASSE 1975) (1), on désigne un groupe humain plus ou moins large selon qu'on se réfère à un sens strict ou à un sens étendu. Au sens strict, ce nom désigne exclusivement les tribus suzeraines, qui se réclament d'ailleurs d'un ancêtre commun, alors qu'au sens large il recouvre toutes les populations qui ont accepté l'autorité politique de l'*ettəbəl* ou qui ont été soumis à son allégeance à un moment donné de leur histoire, ce qui correspond en gros aujourd'hui aux groupes touaregs et arabes de l'arrondissement de Tchin Tabaraden. Ces mêmes populations se désignent elles-mêmes parfois comme Kel Azawagh, en mettant l'accent sur la région qu'elles occupent. Enfin les Kel Aïr désignent les Iullemmeden Kel Dinnik dans leur ensemble sous le vocable de *Tegareygareyt* (2), « les gens du milieu », en raison de leur position centrale entre Kel Ahaggar, Kel Aïr, Kel Gress et Kel Ataram. Le terme d'Iullemmeden Kel Dinnik sera pris ici dans son sens large, comme l'usage s'en est établi.

L'histoire des Kel Dinnik apparaît aujourd'hui beaucoup plus complexe qu'on ne le croyait il y a encore une dizaine d'années : en effet on s'était contenté, jusqu'à une période récente, de rapporter la tradition des suzerains guerriers, pour qui l'histoire de la région se confond avec la leur, commence à leur arrivée, pour se poursuivre dans une succession de guerres et de rezzous qu'ils conduisent. Cette version, cueillie aux sources du pouvoir traditionnel, contesté mais admiré par l'administration coloniale (URVOY

(1) Nous avons adopté Iullemmeden depuis une dizaine d'années, et nous conservons cette transcription par habitude. Iullemmeden est un pluriel, dont le singulier est Aullemmed ; on pourrait très bien les appeler Kel Aullemmed mais cette désignation est en fait peu utilisée.

(2) de *geregere*, milieu.

1933, NICOLAS 1950), est riche en faits et donne un éclairage capital des mentalités et des comportements de la minorité agissante de la société ; elle doit être utilisée en se souvenant qu'elle est partielle et partiale. Depuis quelques années, la parole a été donnée aux groupes religieux, dont le poids historique et le rôle politique avait jusqu'ici été négligé. Successivement les travaux de NORRIS (1974), MARTY (1975) et de GHUBAYD AGG ALAWJELI (1975) puisent à la tradition des Kel Eghlal, et apportent une vision différente, sans doute également partiale. Des groupes (Iberkoreyen) rejetés dans l'anonymat des dépendants sans pouvoir et sans initiative durant les guerres, apparaissent comme l'un des pôles agissant de la société, implantés dans la région bien avant l'arrivée des suzerains actuels, et ayant participé à l'histoire les armes à la main. Ces deux traditions permettent aujourd'hui d'avoir une vision plus nuancée, chaque version éclairant les événements par une lecture différente du passé.

L'arrivée des Iullemmeden proprement dits dans l'Azawagh nigérien est un événement relativement récent qui a laissé dans l'ombre les migrations antérieures et l'existence de communautés sédentaires en zone aujourd'hui vouée au nomadisme. Azelik, situé au nord d'In Gall dans le secteur des sources minéralisées, et où était exploité le minerai de cuivre, avant sa destruction par le sultanat d'Agadez, atteignit sans doute son apogée au XIVe siècle de notre ère. Certains de ses habitants se dispersèrent vers le sud dans l'Azawagh et l'Ader, alors que d'autres survivants fondèrent les salines de Tegidda n tesemt. Azelik, que l'on pense pouvoir identifier aujourd'hui avec Takedda, ville visitée en 1353 par le voyageur Ibn Batutah (BERNUS E. & S. 1972 — BERNUS S. & GOULETQUER 1977) se trouve hors du pays des Iullemmeden, et seulement dans le secteur fréquenté à l'occasion de la « cure salée ». Cette implantation sédentaire cependant, son développement, son influence, sa destruction, méritent d'être rappelées car elles témoignent du peu que l'on sait encore du site d'In Tedoq, situé plus à l'ouest à la même latitude (17°15'). Centre d'une série de villages pratiquant à la fois l'élevage, la chasse, l'artisanat et l'agriculture (MARTY 1975 : 17), In Tedoq aurait été fondé par les Iberkoreyen, chassés de l'Aïr par les Itesen, tout en restant sous la dépendance du sultan d'Agadez (GHUBAYD agg ALAWJELI 1975 : 18-22) (1). Au XVIIe siècle, des Touaregs de l'ouest (2) attaquèrent In Tedoq, et au cours de longues guerres, la ville fut détruite. Dès lors toute implantation sédentaire et agricole disparut : les tribus Iberkoreyen de la cité détruite, Kel Eghlal, Ayt Awari et Isherifen, émigrèrent vers le sud, et conservèrent l'autorité politique jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, marqué par l'arrivée des tribus d'*imajeghən* Iullemmeden.

A la suite de dissensions avec leurs parents de l'ouest (les Kel Ataram), les nouveaux venus prirent le nom de « Ceux de l'Est » (Kel Dinnik). Les *imajeghən* Kel Dinnik qui n'arrivèrent pas tous ensemble, n'étaient pas tous originaires du même pays : d'après certains informateurs, les Tellemidez étaient présents avant l'arrivée massive des autres tribus, et les Tiggirmat seraient originaires de l'Ahaggar. Les principales tribus suzeraines des Kel Dinnik, avec les Kel Nan à leur tête, arrivèrent néanmoins, accompagnées de tribus vassales guerrières (Illabakan) et religieuses (Ijawanjawaten, Izawiten). Dès lors le pouvoir politique fut réservé aux tribus d'*imajeghən,* avec un *amenokal,* élu parmi les Kel Nan, alors que les Iberkoreyen se réservaient le pouvoir juridique et religieux, avec l'imam, pris successivement chez les Ayt Awari, les Dahusahaq et les Kel Eghlal. On aboutit ainsi à un système bicéphale (MARTY 1975 : 32), qui s'explique par l'histoire du peuplement de deux populations arrivées successivement. Les *imajeghən* contestent l'authenticité historique de ce système, en s'appuyant sur leur schéma traditionnel pyramidal et sur le pouvoir inconditionnel de l'*amenokal.* On est en présence de deux versions, qui s'inscrivent dans la liste des *amenokal* donnée par chacune des deux traditions : pour les Iberkoreyen (GHUBAYD 1975 : 34), la liste commence avec Khadakhada, issu d'In Tedoq et son successeur, se poursuit avec les *amenokal* kel Nan, interrompue une fois seulement par El Gelani, au début du XIXe siècle, qui réduisit à merci les *imajeghən* de 1807 à 1816. Pour les *imajeghən,* le premier *amenokal* est Attafrish, des Kel Nan, et la fonction qui commence avec lui ne cesse qu'avec la révolte de 1917. L'épisode d'El Gelani, bien que reconnu, sa victoire admise, n'interrompt pas pour autant le « règne » de l'amenokal légitime, Khatutu, dont la fonction, même dépourvue de tout pouvoir réel, n'est pas pour autant supprimée : seul un Kel Nan peut être titulaire de l'amenokalat, détenteur de l'*ettəbəl.*

Néanmoins, et quelle que soit la version adoptée, il semble que l'organisation bicéphale ait réellement existé, avec un partage du pouvoir variable selon les époques. Il est certain que l'autorité de

(1) Pour Norris (1975 : 42) In Taduq aurait d'abord été fondé par des transfuges de Tadamakkat, à l'époque de l'apogée de Takedda. Certains de ces migrants seraient allés jusqu'en Aïr, ce qui peut expliquer l'installation ultérieure des Iberkoreyen à In Taduq (p. 63).

(2) Il s'agit des Tagheyt Tamut, tribu noble des Kel Ataram.

l'amenokal ne cesse de s'affirmer au cours du XIXe siècle, avec Bodal, son fils Musa et Mokhammed, qui assoient leur autorité d'une manière décisive sur toutes leurs tribus de dépendants grâce au succès de leurs expéditions guerrières.

L'histoire de la formation de cet ensemble politique constitué de strates successives de populations, donne à l'organisation politique et sociale des Kel Dinnik une originalité certaine : l'importance numérique, et surtout économique des groupes religieux en est le fait marquant. On retrouve dans l'analyse de la société une interprétation différente chez les « nobles » et les « religieux », révélée par les récentes études consacrées à ces derniers.

Les *imajeghən* Kel Dinnik, dans leur classification des groupes et des tribus ne font appel qu'au critère de force à la guerre, qui les met en valeur, et ils ont tendance à rejeter tous les *ineslemən* dans une spécialisation juridique et religieuse : leur participation aux guerres, selon eux, n'est le fait que de quelques individus, les autres s'occupant de tâches religieuses (fabrication d'amulettes, prières) ou d'intendance, à l'arrière des combattants. Ils distinguent globalement, parmi ces religieux, ceux dont l'Islam est jugé tiède, les Iberkoreyen, qui se trouvent, selon eux, répartis dans toutes les tribus. Par ailleurs, chaque groupe religieux dépend directement d'une tribu de suzerains :

Tableau 46

Suzerains	Religieux
Irreulen	Izawiten Igdalen de l'ouest Ikadamaten
Kel Nan	Kel Eghlal Darmena Ayt Awari Kel es Suq
Tiggirmat	Ijawanjawaten
Ikherkheren	Isherifen Igdalen
Tellemidez	Imillalen Idaberen

Les *ineslemən* font appel à des critères plus nombreux : la guerre, la connaissance de l'arabe, et plus rarement, la couleur de la peau, ce qui leur permet un classement des cent tribus de l'Azawagh (GHUBAYD 1975 : 8-17). Tout d'abord, les *imajeghən* et *imghad* sont groupés sous la rubrique « guerriers illettrés », ne tenant compte que de leur faible connaissance de l'arabe, alors qu'ils pratiquent très généralement l'écriture *tifinagh* comme les religieux eux-mêmes. Parmi les religieux, on distingue les « guerriers lettrés », qui comprennent deux souches : les Iberkoreyen (Kel Eghlal, Ayt Awari, Isherifen), originaires de l'Aïr, d'In Tedoq, de Takedda, et présents dans l'Azawagh avant l'arrivée des suzerains Kel Dinnik, et les Imazwaghen, « les Rouges » (Izawiten, Ijawanjawaten), venus avec ces derniers de l'ouest. Les « lettrés non guerriers », groupes pacifiques exclusivement voués à la prière et à l'étude du Coran (Igdalen, Kel Eghlal Enniger).

Ces deux classifications, faisant appel à des critères différents, aboutissent à deux visions distinctes de la société. La première, centralisatrice, regroupe toutes les tribus dépendantes, *ineslemən, imghad* ou affranchis sous l'autorité d'une tribu suzeraine. L'ensemble de ces groupes se trouve coiffé par l'*ettəbəl* des Kel Nan. C'est donc un classement pyramidal et vertical, que la division en « groupes » par l'autorité coloniale a maintenu tout en le modifiant. La seconde classification, celle des *ineslemən,* en faisant intervenir un critère culturel, est horizontale, sans hiérarchisation, ne tenant pas compte des liens politiques de dépendance entre les religieux et les suzerains.

Ces classifications différentes, qui ne sont pas absolument contradictoires, témoignent surtout de deux conceptions de la société, qui chacune privilégie ses propres valeurs. Il semble qu'au XIXe siècle, au cours de guerres incessantes contre les groupes politiques touaregs voisins, Kel Gress, Kel Ataram, Kel Aïr et Kel Ahaggar, le pouvoir de l'*amenokal* se soit affirmé de plus en plus, et que les religieux aient été intégrés dans le système pyramidal et hiérarchique qui se traduit par une répartition spatiale cohérente des

groupes dépendant de telle ou telle tribu suzeraine. Chacune d'elle occupait un territoire assez précis, les Irreulen à l'ouest, à la frontière malienne actuelle, les Kel Nan et Tiggirmat au centre, les Ikherkheren et Tellemidez à l'est, à la limite de l'arrondissement actuel de Dakoro. Les tribus dépendantes vivaient à proximité de leurs suzerains dont elles souhaitaient la protection, dans ce contexte de guerre et d'insécurité, qui atteint son point culminant à la bataille d'Izerwan (1897), où les Kel Ahaggar, armés de fusils, viennent attaquer les Iullemmeden Kel Dinnik au cœur même de leur pays.

Tout à la fin du XIXe siècle, vers 1890, l'*ettəbəl* des Kel Dinnik se renforce, grâce à l'arrivée de tribus arabes (Deremshaka en particulier) (1) venus de l'Adrar des Ifoghas et de Tombouctou, à la suite de disputes avec les Iullemmeden Kel Ataram. L'*amenokal* Mokhammed accepte leur allégeance, et leur permet de nomadiser dans le nord de l'Azawagh, où ils deviennent ses sentinelles avancées.

A la fin du XIXe et au début du XXe siècle, les principaux groupes sont en place, mais au sud de leurs terrains de parcours actuels, au contact des terres agricoles de l'Ader, que chaque tribu suzeraine cherche à contrôler dans l'axe et le prolongement méridional de son secteur pastoral (Irreulen vers Takanamat, Kel Nan-Tiggirmat de Kao à Tamaske et Barmou, Ikherkheren et Tellemidez à Shadawanka).

Après la révolte de 1917, les militaires français qui avaient joué sur les clivages de la société en faisant des religieux leurs interlocuteurs privilégiés, dissociés des guerriers révoltés, supprimèrent l'amenokalat, et créèrent six « groupes » dirigés par les cinq principales tribus suzeraines et par l'une des tribus religieuses (les Kel Eghlal). Cette division en « groupes » morcelait l'autorité, d'autant plus que chaque tribu avait son propre chef, à un niveau subalterne. Le schéma hiérarchique de la société, reconstitué sans sa clef de voûte, fut constamment manipulé par l'administration coloniale pour briser toute opposition (cf. chapitre VI, p. 106).

C'est de cette arrivée progressive des tribus dans l'Azawagh, de la formation, puis de la destruction de l'*ettəbəl*, de la nouvelle diffusion spatiale des tribus, liée à la fin de l'insécurité et à l'ouverture de nouveaux points d'eau, que résulte la répartition actuelle des hommes et des tribus dans l'actuel arrondissement de Tchin Tabaraden.

4. LES AIRES PASTORALES

Une fois la paix établie, dès lors que les rezzous et les attaques-surprises n'obligeaient plus les hommes à se grouper pour répondre à l'appel de l'*ettəbəl* et participer à la défense commune, les tribus se dispersèrent et amorcèrent un mouvement général vers le nord, en s'éloignant des régions agricoles qu'elles cherchaient jusque là à contrôler. Parmi les tribus suzeraines, les Irreulen, à l'ouest, se rapprochèrent de Telemsès ; les Kel Nan et les Tiggirmat, au centre, migrèrent de Barmou vers Tchin Tabaraden, Den Buten et Shin Salatin, tandis qu'à l'est, les Ikherkheren se rapprochaient d'Abalak.

Plus récemment, le forage de nouveaux points d'eau, puits cimentés et stations de pompage, contribua à une nouvelle redistribution des hommes. Des régions jusque là parcourues seulement après les pluies, lorsque les mares étaient encore en eau, purent être occupées en permanence : tel fut le cas des vallées et plateaux des grès du Tégama, où les puits profonds traditionnels peu nombreux n'autorisaient jusque là qu'une présence humaine très lâche. Les stations de pompage, enfin, provoquèrent de nouvelles concentrations humaines et animales en saison sèche. Les aires de nomadisation furent ainsi modifiées et il en résulta à la fois une dispersion accentuée dans l'ensemble de l'Azawagh, et de nouvelles concentrations ponctuelles pendant quelques mois autour des ouvrages publics à très fort débit.

Les tableaux des groupes administratifs nomades, avec la répartition spatiale des principales tribus, donnent la photographie de l'occupation d'une région pastorale riche de diversités dans son immensité. L'analyse successive de chaque groupe doit permettre de percevoir l'évolution d'un *ettəbəl* traditionnel, aujourd'hui démantelé, mais dont la marque reste encore vivante, dans le sentiment qu'ont les Iullemmeden Kel Dinnik d'appartenir à un même ensemble historique, créé et constitué autour d'une chefferie centralisée, aujourd'hui disparue. Chaque groupe, modelé de toutes pièces par l'administration coloniale, forme un ensemble plus ou moins cohérent, dans la mesure où lui ont été laissées ou non des

(1) Souvent appelés Almushakara par les Touaregs.

tribus à vocation et à spécialisation complémentaires. Chacun de ces groupes constitue un cas particulier, par l'aire de nomadisation qu'il occupe ou qu'il partage avec un autre groupe, par sa composition, et par son importance numérique relative.

Le Premier Groupe constitue un ensemble traditionnel classique : échantillon complet de la société touarègue, il se répartit sur une aire autonome sur laquelle n'interfèrent guère les autres groupes, et où seuls les Peuls nomades viennent se surimposer, comme partout ailleurs dans l'Azawagh. Autrefois sous le contrôle de l'*ettəbəl,* ce groupe est aujourd'hui autonome, et conduit par les suzerains Irreulen. Il comporte des tribus appartenant à tous les niveaux de la hiérarchie sociale, mais leur importance relative est très variable.

Tableau 47

Catégorie sociale			% de l'ensemble
Imajeghen			9,3
Imghad			4,5
Affranchis			34,8
Ineslemen	Izawiten	24,1	47,5
	Autres	23,4	
Enadan (artisans)			3,9
			100 %

Le fait marquant, dans ce cas, est le poids des *ineslemən,* dont les dix sept tribus regroupent presque la moitié de la population totale ; parmi ces religieux, les tribus se regroupant elles-mêmes sous le nom d'Izawiten, qui se disent *imazwaghen,* religieux et guerriers, comptent pour plus de la moitié des religieux, et pour le quart du groupe.

Par opposition, les *imghad* sont en très petit nombre, et l'on retrouve ici une situation valable pour l'ensemble de l'Azawagh. Les *imajeghən* enfin, ne sont qu'une poignée. Dans ces trois catégories, les hommes « libres » sont encore recensés avec leurs *iklan* (serviteurs, anciens captifs), qui vivent en symbiose économique, au niveau domestique, avec leurs anciens maîtres. De ce fait, le nombre réel des *ilellan* est ici très largement surévalué, et celui des *imajeghən* notamment, doit être ramené à une centaine d'individus au plus.

Les affranchis, terme commode pour regrouper les diverses catégories d'anciens dépendants *(iderfan, ighawellan, iklan n egef,* cf. p. 75) qui ont un statut commun, mais dont les dénominations différentes se réfèrent à leur accès plus ou moins récent à leur condition libre, ont en commun de former des tribus indépendantes, ayant chacune leur propre chef ; ils pratiquent une économie agro-pastorale, et pour cette raison occupent le sud de l'aire du 1er Groupe, en débordant sur les arrondissements méridionaux.

Le poste administratif de Tillia a été installé au nord de l'aire de saison sèche du 1er Groupe, dont le centre politique traditionnel se trouvait plutôt à Telemsès. Le gouvernement a choisi un point situé à la limite de l'aire d'influence de deux groupes (le 1er et le VIe Groupe arabe) mais surtout situé, plus que Telemsès, à un carrefour de routes vers le Mali et l'Algérie, en vue d'un meilleur « contrôle ».

Dans l'aire de nomadisation de saison sèche de ce Groupe, les stations de pompage sont rares, et pratiquement seule celle d'Ekinawan, ouverte en 1964, a provoqué la concentration de campements et surtout de troupeaux de toutes les tribus nomadisant entre Telemsès et la frontière malienne.

En saison des pluies, les tribus nomades se rendaient il y a une vingtaine d'années à Tegidda n tesemt, mais lorsque les pluies avaient été insuffisantes, les Izawiten passaient au nord vers Tasatakoret ou vers Mentès et Midal, à la frontière malienne. Les plus riches ont continué à envoyer les troupeaux de chamelles à Tegidda, mais les campements ont cessé de les suivre. Quant aux groupes d'affranchis, ils se contentent d'envoyer leurs troupeaux avec des jeunes gens, dans les vallées où l'on trouve de la terre natronnée *(ahara),* moins riche que celle *(taferkast)* des sources salées de l'Eghazer, et de les éloigner des champs cultivés. Aujourd'hui, les principaux troupeaux nomades se rendent en cure salée à Mentès et Midal.

Le Premier Groupe a conservé une certaine cohérence, avec des tribus appartenant aux diverses catégories sociales qui composent la société touarègue traditionnelle. Son aire de nomadisation est bien délimitée, et s'étend du nord au sud jusqu'aux régions cultivées : de ce fait, les éleveurs ont encore des « dépendants », qui autrefois formaient leur antenne en zone agricole, et pourvoyaient partiellement à leurs besoins en céréales. Aujourd'hui, chacun produit pour son propre compte, mais cela n'exclut pas les « cadeaux » et les échanges privilégiés. La vaste aire de nomadisation de ce Groupe est sans doute moins chargée que celles des Groupes situés à l'est, à latitude égale. Elle échappe, enfin, aux grandes concentrations de bétail puisque les stations de pompage y sont rares ; les très nombreux puisards permettent une bonne dispersion des troupeaux pendant une grande partie de l'année. Malgré les manipulations coloniales ce groupe a conservé une cohésion relative ; son aire de nomadisation échappe aux surcharges ponctuelles des ouvrages hydrauliques à fort débit. En dépit de pâturages assez pauvres ne pouvant supporter une charge importante, on constate en définitive une autonomie originale dans un contexte favorable.

Tableau 48 : Les tribus de l'Azawagh (1er groupe)

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Sous clan d'appartenance	Région de parcours en saison sèche
1 IRREULEN	1730	*imajeghen*		Telemsès
2 IHAYAWAN I	346	*imghad*		ouest de Telemses vers Ekinawan
3 AKULUTEN	2472	affranchis		ouest Tahoua à Laham
4 IDERFAN	1648	affranchis		nord ouest de Tahoua
5 IDEBDAB	755	affranchis		nord de Takanamat
6 IHAYAWAN II	830	affranchis		ouest de Takanamat
7 IGHAWELLAN	615	affranchis		ouest Tahoua
8 ABALADA	620	*ineslemen (imazwaghen)*	Izawiten	entre Telemses et Ekinawan/ Tillia
9 ALFAQARITAN	690			idem
10 IBADERNAZAN	306			idem
11 IBURUBAK	249			ouest de Tillia
12 IBOGHOLLITEN	76	*ibogholliten*		ouest de Tillia
13 IDEMHAKAN	174	*ineslemen (imazawaghen)*		Agando/frontière malienne
14 IKAWKAWAN	185	"		nord Telemsès
15 IZERGAFAN	491	"		Asageygey, Etambo, Ekinawan
16 KEL ESHIN KOMMEDEN	1160	"		ouest de Tillia
17 TEGIWALT	135	"		Asageygey-Ekinawan
18 INESDAFAN	341	"		Aneker
19 KEL TERAYERIT	104	*ineslemen* (non guerriers)	Igdalen	entre Tillia et frontière malienne
20 KEL TEGALEYET Tahozet	165	"	"	"
21 KEL TEGALEYET Tegguget	88	"	"	"
22 IBARZAGAN	548	"	"	"
23 TAMJIRT	643	"	"	Est de Tahoua
24 IKADAMATAN	2585	*ineslemen* noirs		Telemses-Durum
25 DEBBAKAR	87	*ineslemen*		Eduk, nord Kao
26 IBANKALAN	476	*imghad*		vers Kao
27 INADAN	745	artisans		
Total :	18264			

(Les numéros renvoient aux chiffres portés sur la carte hors-texte n° 2)

Le Deuxième Groupe a été constitué autour des Kel Eghlal, c'est à dire autour de l'un des pôles de la société traditionnelle pré-coloniale, puisque le chef des Kel Eghlal était l'imam, investi d'un rôle religieux et juridique pour la totalité de la « confédération ». Ce Groupe a été formé dès 1918, contre les *imajeghən,* pour donner aux Kel Eghlal leur autonomie administrative et politique (cf. p. 106). Il ne

constitue donc pas un ensemble équilibré, et les tribus formant l'ensemble Kel Eghlal, avec leurs *iklan* intégrés en leur sein, forment 67 % de la population totale du Groupe.

Le cœur de son aire pastorale se trouve à Abalak, et les principaux campements Kel Eghlal nomadisent dans ce secteur. C'est en fonction de cette présence, et également eu égard à son site de carrefour (routes vers Tahoua, Shadawanka et Dakoro) qu'un poste administratif a été créé à Abalak, ce qui a permis aux autorités administratives d'être au contact des chefs Kel Eghlal, qui vivent à proximité, et se rendent souvent dans la bourgade où ils ont construit des maisons. C'est là que vivait Ghamed El Mumin, chef du IIe Groupe, mort il y a quelques années (1964), dont l'influence était considérable. Son fils Mohammed lui a succédé, et son campement reste un pôle d'attraction. Ghamed Ibrahim, chef d'une autre fraction Kel Eghlal, dont les connaissances historiques sont remarquables, vit aussi à proximité d'Abalak, et joue un rôle important.

Tableau 49 : Les tribus de l'Azawagh (IIe groupe)

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Sous clan d'appartenance	Région de parcours en saison sèche
1 KEL EGHLAL	4392	*ineslemen (iberkoreyen)*	Kel Eghlal	Abalak
2 KEL AGALA	363	idem	"	Abalak
3 KEL TAMESKEST	1302	"	"	Abalak, Tofamanir
4 ALKASBA	535	"	"	Abalak
5 KEL ADRAR	575	"	"	Abalak
6 KEL TATOGHAST	225	"	"	Abalak
7 IMILLALEN	810	"	"	Akaranna
8 IKARAFRAFRAN	378	"	"	Abalak
9 DAGHMENNA	1649	"	"	entre Tchin Tabaraden et Kao
10 TARKAZ	161	"	"	Taza
11 IHAYAWAN	152	"	"	Abalak
12 IDABEREN	218	"	"	Abalak
13 KEL ESSUK	531	*ineslemen*	Kel Essuk	Kao
14 IWARWAREN	67	*ineslemen (iberkoreyen)*	Ayt Awari	Abalak
15 AQQEREN	809	*iklan*	ancienne tribu *imajeghen* seuls les Iklan subsistent	Bakr (entre Shadawanda et Abalak)
16 IBADAYDAYAN	146	*imghad*		Abalak
17 ISHIDAWAN	253	affranchis		Shadawanka
18 IGORAN	951	"		Tabalak
19 IDERFAN	923	"		Shadawanka
20 EKLAN N EGUEF	313	"		Tabalak
21 INADAN AGALA	164	artisans		Tabalak
22 INADAN AZAWAGH	371	artisans		Abalak
23 INADAN N TALAQ	89	artisans		Tabalak
24 JANGEBE	389	affranchis		Jangebé
25 MAYATTA	123	affranchis		Mayatta
26 TABALAK	234	affranchis		Tabalak
Total :	16143			

(Les numéros renvoient aux chiffres portés sur la carte hors-texte n° 2) (II-1 à II-26)

L'aire pastorale du IIe Groupe, cependant, contrairement à ce qui se passe pour le Ier Groupe, se recoupe avec d'autres : l'aire du IIIe Groupe la recouvre à l'ouest, celle du VIIIe à l'ouest et au sud, celles des IVe et Ve Groupes au sud, celle du VIIe au nord. Ce fait n'a rien d'étonnant, puisque la plupart de ces Groupes ont été créés par morcellements successifs, et se sont multipliés par scissiparité (cf. p. 106).

L'aire spécifique du IIe Groupe se prolonge vers le sud jusqu'aux confins de la zone agricole, vers Tabalak, Shadawanka et Jangébé.

En saison des pluies, les Kel Eghlal quittent la région d'Abalak et suivent à l'ouest ou à l'est l'axe de la route d'In Gall. Ils se rendent dans l'Eghazer aux environs de Banawat, Aselila, Gajiré, lieux situés entre In Gall et Asawas. De là, les troupeaux sont conduits à Tegidda n adrar, plus rarement à Gélélé ou Azelik. Ces dernières années, les campements n'ont pas atteint les plaines du nord, et n'ont effectué qu'un mouvement de faible ampleur, vers les grandes vallées des plateaux du Tégama, et seuls les troupeaux, conduits par les bergers, ont poursuivi vers le nord.

Les tribus Kel Eghlal nomadisent en saison sèche sur une aire qui recouvre deux secteurs hydrauliques différents : vers le nord et le nord-est, d'Abalak, on entre dans une région où les nappes ne peuvent être atteintes par les éleveurs, lorsque les mares sont asséchées, que par des puits profonds. Dans le sud et dans l'ouest, par contre, les puisards sont très nombreux, mais sont généralement épuisés avant le retour des pluies, sauf dans la zone méridionale de Shadawanka. Dans ces deux secteurs des stations de pompage ont été installées, plus nombreuses cependant là où la nappe libre des grès du Tegama peut être atteinte. Il y en a six au total : Abalak, Tofamanir, Tamaya, Abouyaya, Akaranna et Akebennou.

Cette aire pastorale, qui recouvre des secteurs de pâturages qualifiés de « bons » et « moyens », comporte un nombre important d'ouvrages à fort débit, qui imposent de très importantes concentrations animales. Elle est sans doute beaucoup plus chargée que la précédente, à la fois dans son ensemble et dans les points de regroupements des hommes et des animaux (stations de pompage, puits, centres fixes, marchés, et de plus en plus, champs cultivés).

Le Troisième Groupe, comme le premier, comporte toutes les strates de la hiérarchie sociale, mais il ne possède ni la même homogénéité, ni le même contrôle d'un territoire propre.

Tableau 50

Catégorie sociales			% de l'ensemble
Imajeghen			*24,7*
Imghad			10,3
Ineslemen	Ijawanjawaten	38,5	53,4
	Autres	14,9	
Affranchis			8,0
Sédentaires			3,6
Total			100 %

Les *ineslemən* ici encore forment la masse du Groupe, dont ils constituent plus de la moitié de la population totale. Deux tribus suzeraines, les Kel Nan, qui furent détenteurs de l'*ettəbəl* avant sa suppression, et Tiggirmat, sont associées au sein du groupe. Le nombre des *imajeghən* vrais est très faible (deux cents environ), et s'il atteint plusieurs milliers dans les recensements, c'est qu'il regroupe ici encore les *iklan* dépendants directement de leurs anciens maîtres et n'étant pas regroupés en tribus constituées. Cela est vrai aussi pour les *imghad* et les *ineslemən,* qui ont aussi leurs propres *iklan,* qui ne se définissent eux-mêmes que par le nom des tribus de leurs maîtres, à la prospérité économique desquelles ils participent par leur force de travail, en tant que bergers notamment.

Les tribus *imghad* les plus nombreuses et les plus influentes se trouvent dans ce groupe, car elles ont été associées à toutes les guerres du XIXe siècle et ont acquis une situation et un prestige social supérieur à celui qui est généralement reconnu aux *imghad* dans les autres confédérations touarègues.

Le IIIe Groupe résulte de la réunion de deux tribus suzeraines et de ceux de leurs dépendants qui ne les ont pas quittées pour former un groupe autonome. Les Kel Nan, s'ils ont conservé leurs tribus *imghad,* ont été, comme on l'a vu plus haut, amputés des Kel Eghlal par la constitution du IIe Groupe. Les Tiggirmat, par contre, sont restés associés aux seize tribus Ijawanjawaten, bien groupées autour de leurs suzerains. Ces dernières années cependant, de nombreuses fractions Ijawanjawaten se sont éloignées vers le sud (Bagaroua) et vers l'ouest (Abala). Elles contestent de plus en plus l'autorité des Tiggirmat, et se refusent à regagner leurs terrains de parcours pour se soustraire au contrôle des *imajeghən.*

L'aire de nomadisation du IIIe Groupe s'est étendue vers l'est, dans la région des grès du Tégama, depuis une trentaine d'années, après le forage de puits cimentés profonds, et plus récemment à la suite de l'installation de stations de pompage. Les Illabakan ont migré vers l'est et ont pris pied aux alentours d'In Waggeur, Isawamadran, Idingiri. Les Inamagrawan ont suivi une route parallèle, mais plus méridionale, et se sont installés entre le puits de Takarashwel et le forage de Tamaya. La zone d'influence du IIIe Groupe, qui s'étendait du nord de Tahoua où sont implantés les affranchis — cultivateurs Tamjirt jusqu'aux approches des Arabes du VIe Groupe à Tassara, s'est étendue vers l'est et interfère avec celles des IIe et VIIe Groupes.

Mais le centre de gravité du IIIe Groupe se trouve dans la vallée du Tadist, entre le « désert d'Azelik » et Den Buten, où nomadisent Kel Nan et Tiggirmat : les campements de leurs chefs se déplacent autour de cet axe, s'en éloignent peu, et restent toujours à portée des stations de pompage pour abreuver leurs troupeaux. A Tchin Tabaraden a été installé le siège de la sous-préfecture, à proximité du chef des Kel Nan, dont l'autorité a été ainsi reconnue, tout en étant surveillée.

C'est autour de Tchin Tabaraden que nomadise son campement. Mokhammed ag el Khorer est une personnalité remarquable, qui a hérité des qualités d'intelligence, d'autorité et d'intransigeance des suzerains du passé. Plus à l'ouest, Matafa, chef des Tiggirmat, aujourd'hui vieilli, fut pendant de longues

Tableau 51 : Les tribus de l'Azawagh (IIIe Groupe)

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Sous clan d'appartenance	Région de parcours en saison sèche
1 KEL NAN	3445	*imajeghen*		de Kao à Tchin Salatin
2 TIGGIRMAT	1049	*imajeghen*		Den-Buten-Eduk
3 ILLABAKAN	933	*imghad*		In Waggeur
4 INAMAGRAWAN	240	"		Tamaya-Takarashwel
5 ITAGAN-TABKI	253	"		Amander (Est Telemsès)
6 ITAGAN TELLEMIDEZ	286	"		Nord vallée de Tadist (nord Shin Salatin)
7 KEL TABEYKORT	167	"		Nord vallée de Tadist (nord Shin Salatin)
8 IJANGOROMATEN	783	*ineslemen (imazawaghen)*	Ijawanjawaten	Gharo, In Arraman
9 IKARADAMAN	538	"	"	Durum et Gharo
10 IRANGHAWASHAN	504	"	"	vallée Tadist
11 IBANGAJAN	70	"	"	Durum, Segat
12 IBOUNERAN	175	"	"	Nord Denbuten
13 IBARAKITAN	737	"	"	Tabalak, Bagare
14 IFAZFAZAN	511	"	"	Durum, Gharo
15 ISIKILIBAN	426	"	"	Shin Salatin, Wezzey
16 ITELLAWAYAN	275	"	"	Tillia, Amander
17 KEL ADAD	287	"	"	Est Shin Salatin
18 KEL AGALA	539	"	"	Segat
19 KEL ESHIN KOMMEDEN	483	"	"	Akaranna, Azelik
20 KEL GUBER	337	"	"	Gharo
21 KEL TEGGETAWT	46	"	"	Tarmeurt
22 TARKATMAT	1008	"	"	Gharo-Targa
23 TANFA GHASTAN	307	"	"	Elabo, Taramtageyt
24 EL WULITEN	938	*ineslemen (iberkoreyen)*	Isherifen	Azelik, Taramtageyt
25 TAMESGIDDA	1106	"	"	Gharo
26 DEBBAKAR	147	*ineslemen*		Edouk, Damayo
27 KEL EGHLAL ENNIGER	525	"		Shadawanka
28 TAMJIRT	1456	affranchis		Nord Tahoua
29 TCHIN TABARADEN	327			
30 KAO	337			
Total :	18235			

(Les numéros (III-1 à III-30) renvoient à la carte hors-texte n° 2).

années chef du IIIe Groupe, avant que Bazo et Mokhammed, fils du dernier *amenokal*, soient en âge de diriger le Groupe. Ces deux campements sont le siège d'intrigues, de rivalités, de jalousies jamais apaisées.

Le site de Tchin Tabaraden a été choisi également au croisement des pistes Tahoua - Kao - Tassara et Telemsès - In Waggeur, dans l'axe de la vallée du Tadist.

Les tribus et les campements du IIIe Groupe se rendent en « cure salée » à Tegidda n tesemt et Gélélé : leur route vers le nord-est passe à l'ouest d'In Gall et débouche dans la plaine vers Abatrakum et Egeyd. Ces dernières années, les campements les plus importants, les plus lourds, ne se rendent plus aux sources salées. Ils amorcent un petit mouvement qui les conduit vers Wezzey, si l'année est bonne, et laissent les troupeaux poursuivre la route avec les seuls bergers.

L'aire pastorale du IIIe Groupe est riche en mares dans le sud, avec Kehehe-Tabalak qui reste en eau toute l'année, et toutes celles qui jalonnent les vallées et le pied des falaises de l'Ader, à Bagaré, Kao, Durum, etc.; elle est riche aussi en nappes superficielles exploitées par puisards, comme en stations de pompage, mais dans la partie septentrionale seulement (Tchin Tabaraden, Chin Salatin, Kao-kao, Den Buten, Akaranna, In Waggeur). C'est une aire assez densément peuplée, qui connaît en fin de saison sèche les grandes concentrations autour des forages, succédant à la dispersion autour des mares et des puisards, aussi longtemps que les nappes superficielles peuvent être exploitées.

Le Quatrième Groupe porte abusivement le nom de « groupe », puisqu'il est composé de la seule tribu suzeraine des Ikherkheren et de ses *iklan* associés, après avoir été dépouillée de toutes ses tribus dépendantes, religieuses, vassales ou affranchies. C'est donc un groupe résiduel.

Tableau 52 : Les tribus de l'Azawagh (IVe Groupe)

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Région de parcours en saison sèche
Ikherkheren	543	*Imajeghen*	entre Abalak et Shadawanka

Son aire est située au sud d'Abalak, et touche à celles des IIe, Ve, VIIe et VIIIe Groupes. Les animaux s'abreuvent rarement à la station de pompage, et surtout aux puisards de la région. En saison des pluies, les campements et les troupeaux se dirigent vers l'Eghazer en suivant en gros l'axe de la route : ils passent à l'est d'In Gall et se rendent dans les plaines, vers Banawat, Asawas, Shimuzazel, dans les mêmes secteurs que les Kel Eghlal du IIe Groupe.

Le Cinquième Groupe est formé d'une tribu suzeraine, les Tellemidez, des débris d'une seconde, rattachée ici par commodité, et de nombreuses tribus d'affranchis, encore plus ou moins nomades pour certains, alors que d'autres sont recensés dans des communautés sédentaires dont ils portent le nom.

Tableau 53 : Ve Groupe

Catégorie sociale	% de l'ensemble
Imajeghen et leurs *Iklan* (recensés ensemble)	31,4
Affranchis	48,1
Villageois	20,5
Total	100

L'implantation de ce groupe est très méridionale, située au sud-est de l'arrondissement de Tchin Tabaraden, aux limites de ceux de Dakoro à l'est et de Keita au sud. Cela explique la très importante proportion de cultivateurs ou de campements agro-pastoraux, tous insérés dans une région très densément peuplée par des paysans hawsaphones. Seuls les *imajeghðn* restés nomades vivent au nord des affranchis et villageois, aux abords du puits de Shin Aghmed.

La nomadisation estivale, la « cure salée », s'effectue le long d'un itinéraire très voisin de celui des Ikherkheren (IVe Groupe) ou des Kel Eghlal (IIe Groupe), pour rejoindre les plaines entre In Gall, Asawas et Tegidda n Adrar.

Tableau 54 : Les tribus de l'Azawagh : Ve Groupe

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Région de parcours en saison sèche
1 TELLEMIDEZ	1205	*imajeghen*	entre Shin Aghmed et Mayatta
2 KEL AZAR	1187	quelques *imajeghen* et une masse d'*iklan*	Nord Est de Shadawanka et Gardubey entre Tabalak et Abalak
3 TAGHED BAHU	252	affranchis	Tabalak-Dania
4 TERMAMIA	325	"	Tabalak
5 IBOULSHIKAT	237	"	Sud-est Shadawanka, In Terzak
6 IZANAZZAFAN	618	"	Shadawanka
7 TANKORBA	836	"	Sud-est Shadawanka
8 IBULZAGAN	161	"	Sud-est Shadawanka
9 IGHULGHULEN	691	"	Zangebe
10 IDERGHALEN	335	"	In Tezaq
11 EKLAN N'EGUEF	197	"	Ibazawan et Aduna
12 KANGI	284	villageois	
13 KAGAME	148	"	
14 TAMBETAS	275	"	
15 SHADAWANKA	295	"	le nom de tribu désigne
16 BOURGELE	154	"	ici un village
17 GUIDAN ANDO	108	"	
18 TAGALALT	175	"	
19 SHIN GAREN	122	"	
Total :	7605		

(Les numéros (V-1 à V-19) renvoient à la carte hors-texte n° 2).

Tableau 55 : Les tribus de l'Azawagh : VIe Groupe

Tribus	Population totale	Région de parcours en saison sèche
1 DEREMSHAKA	3543	Amassara
2 EDDES	793	Bazagor, Shiwalemban
3 TOUAJ	2139	Mentès, In Aridal
4 TAGGAT	550	Amassara
5 Divers	1345	
Total :	8370	

Le sixième groupe est composé de tribus arabes, qui habitent en gros au nord des autres groupes. Elles ne peuvent être éliminées de notre analyse sous le prétexte qu'elles ne sont pas touarègues : en effet, elles faisaient partie d'un *ettəbəl* touareg, qui les avait acceptées et accueillies comme alliées reconnaissant la suzeraineté de l'*amenokal* des Kel Nan. De plus, ces tribus, intégrées à un ensemble politique touareg, si elles ont gardé l'usage interne de la langue arabe, parlent la tamasheq, et ont adopté certains traits culturels des Touaregs, dans leur comportement aussi bien que dans la technologie, et même l'habitat. Un poste administratif a été implanté à Tassara, à proximité du campement du chef Umada.

Le Septième Groupe est formé de tribus religieuses retirées à leurs suzerains Ikherkheren. Contrairement aux Kel Eghlal du IIe Groupe, qui possédaient un réel pouvoir religieux et juridique, celui-ci a été constitué dans le seul but de pénaliser les *imajeghən* peu disposés à composer devant l'autorité coloniale (cf. p. 106). Il associe des Igdalen, religieux pacifiques, voués à la prière et à l'étude, et des Isherifen, religieux et guerriers.

Les Igdalen du VIIe Groupe appartiennent à la même communauté culturelle et au même stock de peuplement que les Igdalen vivant au nord (KEL TAFEYT), ou à l'est (KEL AMDIT) : même parler, même attitude de repli, et également même utilisation de la tente en nattes : comme le

palmier-doum n'existe pas dans l'Azawagh, les nattes sont faites de tiges de graminées. Tentes en peaux et tentes de fibres végétales (1) voisinent dans les mêmes campements. Aux Igdalen, comme chez ceux du nord, sont associés des Iberogan, dépendants noirs libres, qui participent de la même culture, du même parler. Sans perdre leur identité, marquée par leur très forte originalité culturelle, les Igdalen se sont retrouvés rattachés à des *ettəbəl* différents, sous l'hégémonie de diverses tribus d'*imajeghən* au cours de l'histoire, selon leur implantation géographique.

Le territoire de saison sèche du VIIe Groupe s'étend dans la partie orientale de l'arrondissement de Tchin Tabaraden, aux frontières de celui de Dakoro, d'In Waggeur à Shadawanka. Dans la partie nord de ce territoire se tiennent les tribus nomades Igdalen et Isherifen, qui vivent exclusivement d'élevage, alors que les Iberogan ou les Kel Ashget pratiquent plus au sud une économie agro-pastorale.

Tableau 56 : Les tribus de l'Azawagh : VIIe Groupe

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Sous clan d'appartenance	Région de parcours en saison sèche
1 TAN TAGABALAMAT	824	*ineslemen*	Igdalen	Tamaya
2 IDAWATMAN	402	« dépendants »	Iberogan	Tamaya, Ibankar n Iklan
3 IRESAMAN	308	libres	"	Abalak
4 IGADAMAN	4748	des	"	Shadawanka
5 IKARASHAN	579		"	Gharo, Ouest Kao Kao
6 IBEKMAN	456	Igdalen	"	Abalak
7 ISHERIFEN BOLKHU	544	*ineslemen (iberkoreyen)*	Isherifen	Ouest In Waggeur
8 TARKANT	1145	*ineslemen*	"	In Fagagan, est Tchin Tabaraden
9 TAKERKOSHI	427	"	"	Tofamanir
10 TAKBILEHU	154	"	"	entre In Waggeur et Tofamanir
11 KEL AJGET	233	"	Isherifen (majorité *Iklan*)	Taza
12 TARKAZ	205	"	Isherifen	In Waggeur
13 INADAN	405	artisans		Shadawanka
Total :	10455			

(Les numéros (VII-1 à VII-13) renvoient à la carte hors-texte n° 3).

En saison des pluies, les tribus nomades suivent une route parallèle à celle des Kel Eghlal ou des Ikherkheren, et se rendent à Shimuzazel, d'où les animaux gagnent Tegidda n adrar ou In jitan. Il y a encore une vingtaine d'années, les campements se rendaient au complet à Tegidda n tesemt. Parfois, alors que les campements regagnent le sud en octobre, et n'ont pas encore repris leur place, les chamelles repartent vers Tegidda n tesemt et Gélélé, pour une cure salée accélérée.

Le Huitième Groupe, comme l'indique sa faible importance numérique, est né d'une amputation du IIe Groupe : c'est dire qu'il résulte d'un double phénomène de scission, non pas simultanée, mais successive. Les Ayt Awari se répartissent en gros en deux régions, les uns à Asos, au sud d'Abalak, les autres dans la région de Kao. Leur transhumance estivale suit les itinéraires décrits pour les Kel Eghlal ou les tribus du IIIe Groupe, en fonction de leur implantation de saison sèche.

Tableau 57 : Les tribus de l'Azawagh (VIIIe Groupe)

Tribus	*Population totale*	*Catégorie sociale*	*Sous clan d'appartenance*	*Parcours de saison sèche*
1 SESLEM	1408	*Ineslemen (Iberkoreyen)*	Ayt Awari	Asos
2 ADRAR	448	"	"	Kao
3 IREZMAN	327	"	"	Akaranna
4. IDERFAN	783	affranchis	"	est de Tabalak
5 IKANAWAN	530	artisans potiers	"	Kao
Total :	3496			

(1) *awarwar*, pl. *iwarwaren*, du nom de la natte en paille.

Chaque groupe, né d'un découpage arbitraire, ne révèle qu'assez mal la répartition numérique des différentes catégories sociales. Celle-ci apparaît mieux si l'on se réfère à l'ensemble des Touaregs de l'Azawagh.

Tableau 58

Catégories sociales			% de l'ensemble
Imajeghen			12,1
Imghad			3,9
Ineslemen	*Iberkoreyen*	*23,6*	46,8
	Autres	23,2	
Affranchis			29,1
Artisans			3,2
Villageois			4,9
Ensemble			100

Rappelons une fois encore que ces chiffres incluent les *iklan* domestiques recensés avec leurs anciens maîtres, et vivant le plus souvent encore en symbiose avec eux. Les *imajeghən,* décimés par les massacres de 1917, ne sont plus en réalité qu'une poignée, et NICOLAS (1) dans son ouvrage Tamesna (1950 : 206-214) donne à penser qu'ils représentent moins de 1 % de la population totale. La proportion d'*iklan* est moins forte chez les *imghad* (2) et du même ordre chez les *ineslemən,* avec des différences sensibles entre campements « riches » ou « pauvres ». On peut hasarder, d'après des sources partielles, étendues à l'ensemble, les pourcentages suivants, simples approximations :

imajeghən	1 %	
imghad	2,5 à 3 %	
ineslemən	25 %	
iklan domestiques	36 %	recensés avec les trois précédents
affranchis en tribus	32 %	
inadan (artisans)	3 %	

L'importance numérique des religieux et la faiblesse opposée des *imajeghən* constitue un des traits marquants de la société Iullemmeden. Cela explique et confirme le rôle primordial joué tout au long de l'histoire par les *ineslemən,* et particulièrement par les Iberkoreyen, que le colonisateur a voulu reconnaître et opposer aux *imajeghən.*

Dans presque tous les groupes on retrouve la même vocation à contrôler un transect sud-nord, allant de la zone agricole à l'extrême nord de la zone pastorale. De ce fait, on rencontre des sédentaires, anciens nomades fixés dans des villages, qui abritent des populations d'origines souvent variées : c'est dans ce cas le nom du village qui sert à identifier ceux qui y sont recensés. Des tribus « affranchies », vivant depuis longtemps d'une économie agro-pastorale, sous le contrôle lointain des pasteurs, colonisent le sud de la zone pastorale, à proximité des installations des paysans sédentaires. Certains *iklan* cultivent, ou cultivaient, au profit de leurs anciens maîtres, tout en gardant une partie de leurs animaux, alors que plus au nord, l'élevage devient prédominant, sinon exclusif.

Aux huit « groupes » touaregs et arabe qui forment l'ossature du peuplement traditionnel de l'Azawagh, s'ajoute depuis 1974 un neuvième groupe, celui des Peuls, qui jusque là n'étaient pas distingués administrativement, et continuaient d'être recensés à Tahoua. Ce « Groupe » n'occupe pas d'aire définie, mais surcharge toute la région : il comporte 6.782 personnes, dont les troupeaux sont partout présents. Ce sont les nouveaux colons de l'Azawagh, dont l'infiltration s'est régulièrement poursuivie depuis 1940 ; malgré un reflux à l'époque de la sécheresse, la pénétration diffuse de ces Peuls nomades a repris, et porte officiellement à 81.522 le nombre des habitants recensés pour l'arrondissement de Tchin Tabaraden.

(1) en rapportant la liste nominative des *imajeghen* aux listes des tribus.

(2) Chez les *imghad* Illabakan, les *iklan* vivant et recensés avec leurs maîtres sont environ 10 %.

5. ELEVAGE ET ECONOMIE PASTORALE

Les effectifs des troupeaux de l'Azawagh nigérien n'ont cessé de progresser jusqu'à la récente sécheresse. Cette région à vocation pastorale a focalisé les principaux efforts des services gouvernementaux en faveur du développement de l'élevage. Si l'on compare en effet la part relative des hommes et des animaux de l'arrondissement de Tchin Tabaraden aux effectifs de l'ensemble du pays, on constate l'importance du fait pastoral. En prenant 1972 comme année de référence, on voit que la population de l'arrondissement représente 2,6 % de la population totale du Niger ; ces 2,6 % possèdent 7,1 % du troupeau bovin, 4,2 % des ovins, 5,5 % des caprins, et 21,7 % des camelins (1).

On est encore une fois confronté aux deux sources d'information disponibles, publiées dans les mêmes rapports, côte à côte, provenant des recensements administratifs ou des estimations du service de l'Elevage. Les premières présentent des variations et des irrégularités inter-annuelles presque toujours inexplicables, et rarement expliquées. Les secondes donnent des courbes plus régulières, car elles sont pondérées par les services après collationnement des chiffres des vaccinations. Nous nous bornerons à citer les chiffres de 1969 et 1972 et de les comparer à partir de ces deux sources.

Tableau 59 : Arrondissement de Tchin Tabaraden
Effectifs du bétail selon les Recensements Administratifs (R.A. et les estimations du service de l'Elevage (E.E.)

Années	Sources	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
1969	R.A.	40 957	160 435		22 753
	E.E.	260 000	100 000	300 000	80 000
1972	R.A.	26 769	104 801		26 159
	E.E.	300 000	120 000	350 000	75 000

En se référant aux estimations de 1972, on peut comparer le nombre moyen d'animaux de chaque variété par personne, dans les deux arrondissements de Tchin Tabaraden et d'Agadez.

Tableau 60 : Nombre moyen d'animaux par personne d'après les estimations de 1972

Types d'animaux	Tchin Tabaraden	Agadez-Arlit
Bovins	3,8	1,3
Ovins	1,5	0,7
Caprins	4,4	2,2
Camelins	0,9	1,2
U.B.T.	4,3	2,5

Ces chiffres ne peuvent être tenus que comme des ordres de grandeur, comme une médiane qui recouvre des réalités diverses, et souvent opposées. C'est une situation moyenne, avant que les effets de la sécheresse n'aient été comptabilisés dans les estimations. On constate une richesse moyenne (en U.B.T.) supérieure à Tchin Tabaraden, due principalement au troupeau bovin. La part relative des camelins est nettement plus forte à Agadez.

Cet élevage se caractérise par un très grand équilibre entre les différents types de bétail ; pris dans l'ensemble, aucune variété ne prédomine réellement. Cependant, si l'on examine plus en détail cet élevage, il apparaît des distinctions zonales et des spécialisations d'ordre sociologique : dans la zone

(1) Estimations du Service de l'Elevage.

septentrionale, les camelins dominent, alors qu'entre les isohyètes 250 et 400 mm, les bovins deviennent plus nombreux. Ovins et caprins sont partout présents. Le VIe Groupe (Arabes) qui nomadise au nord de l'isohyète 250 mm, et pour la majorité de ses tribus en zone saharienne, possède l'élevage camelin le plus important, alors que les bovins y sont relativement rares. Le VIe Groupe compte, au plus récent recensement administratif — très inférieur aux évaluations, mais qui seul donne des chiffres dans le détail des groupes et des tribus — 727 bovins, 1159 ovins, 1443 caprins et 3564 camelins : on constate une spécialisation adaptée à une zone écologique donnée.

Les autres groupes, dont l'aire pastorale s'aligne selon un transect nord-sud, possèdent un élevage spécialisé selon cet étagement zonal. Il n'en reste pas moins que les tribus religieuses qui constituent la catégorie sociale numériquement dominante, possèdent les troupeaux les plus nombreux, dans toutes les variétés d'animaux. Les *ineslemən* sont les plus riches, et de beaucoup, si l'on ramène le nombre d'animaux possédés au nombre d'hommes. Pour le 1er et le IIIe Groupes, qui sont les plus complets, nous avons noté le pourcentage d'animaux possédés par chaque catégorie sociale, en utilisant des recensements anciens, mais très complets, et effectués exhaustivement (Rapport SALVADORI, 1951).

Tableau 61 : Ier Groupe

Catégorie sociale	Population totale	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
imajeghen	9,3 %	3,5 %	5,4 %	5,1 %	6,8 %
imghad	4,5 %	1,0 %	1,4 %	1,8 %	1,3 %
ineslemen	47,5 %	74,0 %	63,0 %	59,3 %	72,0 %
Affranchis	34,8 %	21,0 %	29,2 %	33,7 %	19,0 %
Reste : villageois et artisans	3,9 %	0,5 %	1,0 %	0,1 %	0,9 %

(1) Source : Rapport VILMIN, 1944.

Tableau 62 : IIIe Groupe

Catégorie sociale	Population totale	Bovins	Ovins & caprins	Camelins
imajeghen	24,7 %	11,3 %	13,0 %	5,9 %
imghad	10,3 %	7,6 %	16,9 %	7,7 %
ineslemen	53,4 %	75,5 %	63,3 %	84,6 %
Affranchis	8,0 %	4,7 %	5,1 %	1,6 %
Reste : villageois et artisans	3,6 %	0,9 %	1,7 %	0,2 %

(1) Source : Rapport SALVADORI, 1951.

Ces chiffres témoignent du poids économique des religieux. En ce qui concerne les *imajeghən,* rapporté à leur très faible effectif, le nombre de leurs animaux témoigne d'une richesse non négligeable (1) ; rapporté au chiffre bloqué des *imajeghən* et des *iklan,* le pourcentage semble beaucoup plus faible, et d'autant plus qu'il est impossible de savoir si tous ont conservé des liens domestiques au niveau du campement, ou qu'ils sont simplement maintenus par la magie automatique du recensement.

L'élevage de l'Azawagh est avant tout destiné à la production de lait. Les vaches de la race Azawak sont réputées bonnes laitières, mais il faut noter que les bœufs sont utilisés comme bêtes de somme et servent à transporter les tentes et le matériel domestique au cours des déplacements. Dans le recensement du IIIe Groupe déjà cité, les bœufs porteurs représentent 6 % du total des bovins. Ce sont des animaux dressés, dont les naseaux ont été percés pour y passer une corde. Le bœuf porteur est utilisé l'été à l'occasion de la cure salée, et en saison sèche pour tirer l'eau des puits profonds.

(1) Dans le Rapport Salvadori sur le IIIe Groupe, les 80 *imajeghen* pris isolément possèdent 6,5 camelins, 6 bovins, 57 ovins et caprins par personne.

L'élevage camelin a également surtout une vocation laitière, et le troupeau comporte une majorité écrasante de femelles (1). Ce sex ratio déséquilibré apparaît dans les troupeaux des riches *ineslemən* : chez les Ijawanjawaten, on compte 92 % de chamelles (8161) pour 8 % de mâles (689), et chez les Isherifen 90 % (2523) de femelles pour 10 % (253) de mâles.

L'élevage camelin en vue du transport caravanier n'est le fait que de quelques tribus, et reste une exception dans l'Azawagh. Cette vocation apparaît dans la composition du troupeau : dans le IIIe Groupe, les Tamjirt, qui vivent près de Tahoua et participent à de nombreux mouvements commerciaux (vente de sel de Tegidda et de terre salée de Gélélé), possèdent 189 mâles pour 69 femelles. Les Kel Eghlal Enniger des environs de Shadawanka comptent 70 mâles pour 34 femelles, ce qu'explique leur participation à la lointaine caravane de Bilma, à laquelle ils sont les seuls à participer avec les Igdalen du VIIIe Groupe, pour tout l'ensemble de l'Azawagh.

6. L'AGRICULTURE

Parler d'agriculture dans une circonscription essentiellement nomade, à vocation pastorale, peut paraître une gageure. Néanmoins les Iullemmeden Kel Dinnik se sont trouvés depuis leur installation dans l'Azawagh au contact des agriculteurs Aderawa, et leur désir de domination de l'Ader, contesté aux Kel Gress au cours du XIXe siècle, avait pour but principal de contrôler la production du mil et du sorgho. Ils possédaient également de nombreuses tribus serves ou affranchies qui cultivaient immédiatement au sud de la zone nomade, pouvant ainsi les approvisionner en céréales, sous forme de redevances ou de partage de récoltes. De plus, toutes les tribus s'alimentaient, dès la fin de la saison des pluies, de graines sauvages, comme cela a été décrit ailleurs (2), véritables récoltes, engrangées et conservées, et cueillettes d'appoint aux périodes de famine.

Aujourd'hui l'agriculture reste surtout le fait des tribus anciennement serves ; mais les champs ne cessent de s'étendre vers le nord en pleine zone nomade. Des tribus « libres » se mettent à cultiver de petits champs de mil à une latitude où les pluies sont irrégulières et trop peu abondantes pour donner l'assurance d'une récolte. Les Illabakan, *imghad* du IIIe Groupe de Tchin Tabaraden, ont commencé il y a quelques années à semer le mil au nord de la station de pompage de Tchin Salatin et autour de celle d'In Waggeur (In Aggar), c'est à dire aux environs de l'isohyète 200 mm. Petits champs semés souvent plusieurs fois en raison de l'insuffisance des pluies à l'époque des semis, sarclés une fois, plus rarement deux, et souvent abandonnés jusqu'à la récolte lorsque les campements partent pour la cure salée. Dans bien des cas, personne ne reste pour assurer la garde des champs, menacés par le passage des troupeaux du sud, qui traversent la région. Au retour, on récolte ce qui reste, un sac ou deux de grains, et plus souvent rien du tout. En fait, ces récoltes ne représentent qu'un maigre appoint dans l'économie des campements.

Si l'agriculture progresse furtivement en zone nomade, elle s'introduit dans les marges méridionales en occupant toutes les places encore vierges. Un véritable front pionnier se développe ainsi dans les zones encore peu occupées il y a une quinzaine d'années. A l'ouest, les champs progressent de Takanamat vers Anekeur et même Telemsès. Ils s'infiltrent dans toutes les grandes vallées qui découpent en lanières la partie septentrionale de l'Ader, de Barmou à Jirkat ou à Kao, comme dans l'échancrure où se logent les mares de Kéhéhé-Tabalak. Ils se développent au pied du front de la cuesta de l'Ader, de Segat à Douroum et Edouk. Enfin, dans la région orientale, à partir de Shadawanka, les cultures s'avancent vers le nord, occupant les fonds argileux des vallées de la zone montagneuse et les dunes septentrionales en direction d'Abalak. Ce véritable front pionnier est en grande partie l'œuvre des affranchis, des *iklan n egef*, ou encore des serviteurs récemment émancipés des tribus nomades. Sur tous les replats des vallées, sur les dunes mortes, on peut voir de petits groupes de paillottes *(tubokat)* de forme tronconique, faites de tiges de mil sur un bâti de branchages, et encerclées d'un anneau de tiges

(1) L'enquête économique de l'INSEE sur l'Elevage montre que les troupeaux camelins touaregs comportent dans l'ensemble 72 % de femelles.

(2) cf. chapitre XII, p. 250.

assemblées : ces petits campements marquent l'emplacement d'une famille nomade cultivant en ordre dispersé.

Si les activités agricoles, malgré la progression des champs vers le nord, restent marginales dans une région à vocation pastorale et nomade, où les pluies sont rares, les produits de l'agriculture, et principalement le mil et le sorgho, interviennent de façon croissante dans l'économie des campements.

7. L'ÉCONOMIE DES CAMPEMENTS

On a déjà dit que l'élevage des Iullemmeden Kel Dinnik est, à quelques exceptions près, tourné vers la production du lait auto-consommé. Cependant depuis une trentaine d'années, le lait, s'il constitue encore une part importante de la nourriture, est en partie relayé par le mil, devenu la céréale de base dans l'alimentation des nomades. L'enquête économique en milieu nomade apporte quelques données dans ce domaine (1966, p. 185).

Tableau 63

TOUAREGS	Eleveurs	Agriculteurs
Produits	Calories en %	Calories en %
Ensemble céréales	52,9 %	69 %
Ensemble laits	44,7 %	26 %
Ensemble produits laitiers (beurre, fromage)	0,6 %	—
Ensemble viandes	1,5 %	1,1 %
Haricot niébé	0,1 %	3,8 %
Sucre	0,1 %	—
Piments, fruits frais	—	0,1 %
Ensemble feuilles et fruits	0,1 %	—
	100 %	100 %

Ce tableau nous montre la part du mil dans l'économie touarègue : il constitue plus de la moitié de la valeur énergétique des aliments chez les Touaregs qui ne cultivent pas, et qui doivent par conséquent acheter une part très importante de leur alimentation. Leur économie est entièrement tributaire des récoltes et des marchés méridionaux. Ces chiffres globaux ne montrent pas malheureusement les différences de consommation au cours de l'année : elles feraient apparaître la diminution de la part du mil lorsque le lait est abondant, ou lorsque le cours des céréales est en hausse et que les animaux se vendent mal. Ces chiffres ne montrent pas non plus les différences de tribu à tribu, voire de campement à campement, qui peuvent être considérables. Une étude de ce type reste à faire. Ils permettent cependant de saisir la dépendance et la fragilité de l'économie nomade.

8. LES LIEUX DE TRANSACTION

L'acquisition du mil et des divers produits nécessaires à la vie du campement se fait sur les marchés : mais le mil est également vendu auprès des puits et des stations de pompage, parfois même dans les campements.

Transactions en zone nomade :

A partir du mois d'octobre, lorsque la récolte a été effectuée, de nombreux cultivateurs, chargés de sacs de mil, se rendent près des puits et des stations de pompage. Beaucoup d'entre eux font partie de

tribus anciennement serves ou affranchies, qui cultivent dans la zone de colonisation agricole qui se situe aux abords de la frontière, aujourd'hui souvent franchie, fixée par l'administration à l'extension des cultures vers le nord. Des environs de Tabotakit, Shadawanka, Barmou, Kao ou Takanamat, ils gagnent les principaux points de la zone nomade. Certains s'installent près des centres administratifs, à Tchin Tabaraden où s'est formé un petit marché de même qu'à Abalak. Mais nombre d'entre eux préfèrent pénétrer la zone nomade et rechercher des acheteurs sur les puits mêmes, à côté des troupeaux. Car le mil, s'il peut être vendu, est plus souvent échangé contre moutons et chèvres. Les nomades qui au retour de la cure salée, ne possèdent guère d'argent liquide, et ont épuisé leurs ressources en mil, préfèrent se séparer de quelques petits animaux. Certes, le prix du mil est supérieur à celui pratiqué sur les marchés à la même époque, et le taux de l'échange céréales contre ovin ou caprin est défavorable au nomade par rapport au prix de vente de ces animaux et au cours du mil pratiqués dans le sud ; mais cela permet à certains éleveurs de se réapprovisionner temporairement en mil, quand la production laitière commence à baisser, et avant que lui-même ou quelqu'un de sa famille ne se rende au lointain marché.

Il a déjà été signalé qu'au retour de la cure salée, depuis la saison qui suit les pluies, au début de la saison froide, commence la récolte des graines sauvages. Les tribus qui possèdent encore de la main d'œuvre domestique ou servile, ou celles d'anciens captifs ou d'affranchis, peuvent ainsi se passer provisoirement de mil, ou dans certains cas, actuellement très rares, éviter tout achat de céréales cultivées pendant la plus grande partie de l'année, pour se nourrir exclusivement de graines spontanées (1).

Les marchés :

Les centres commerciaux les plus importants se trouvent situés dans des villages de sédentaires, à proximité immédiate de la zone nomade. Ces marchés sont donc des lieux d'échange privilégiés entre éleveurs et agriculteurs, et des centres de contact entre zones complémentaires. Ils forment donc un véritable chapelet qui s'égrène aux alentours du 15° de latitude nord. Marchés hebdomadaires, ils se succèdent jour après jour, et permettent aux nomades de rechercher la place où les cours sont les plus favorables pour l'achat de céréales, ce qui peut les amener à visiter plusieurs marchés successivement, bien qu'ils demeurent des habitués de tel ou tel marché en ce qui concerne la vente du bétail. Ils visitent les marchés situés au sud de leurs campements, c'est à dire qu'à chaque région de la zone nomade correspond un marché principal et quelques autres secondaires qui les environnent : dans l'ouest de l'arrondissement, les principaux marchés sont Takanamat (le vendredi), Afalla (ou Wakou) le mardi, parfois Taza le lundi. Dans le centre, c'est à dire la zone qui correspond aux nomades de Den Buten, Tchin Tabaraden ou Tassara, le principal marché est Barmou, le jeudi ; les autres sont Kao le mardi, Fachey le lundi, et plus au sud, Tahoua le dimanche. Les nomades de l'est de l'arrondissement fréquentent surtout Shadawanka le lundi, et plus au sud, Tabotaqit le vendredi, In Safari le mercredi et In Tuwila le lundi. Depuis peu (1975), deux nouveaux marchés sont apparus sur la route d'Agadez, en pleine zone nomade : Abalak le jeudi et Tofamanir le mardi.

Mais les trois principaux marchés, d'ouest en est, demeuraient jusqu'à 1975 Takanamat, Barmou et Shadawanka. Chacun a sa zone d'influence spécifique sur une portion de circonscription. Les transactions sur le marché sont évidemment différentes pour les éleveurs purs de la zone septentrionale et pour les tribus qui vivent dans la zone des marchés et parfois même plus au sud. C'est pourquoi, malgré ce qu'une schématisation a toujours d'abusif, on distinguera, dans le cadre de leurs activités commerciales, les populations exclusivement nomades de celles qui relèvent d'une économie agro-pastorale.

Les purs nomades, pour se rendre au marché, doivent parcourir souvent des distances supérieures à une centaine de kilomètres, et ne viennent qu'à intervalles espacés, et irréguliers. Ils viennent avant tout pour se procurer les céréales, mil principalement, et sorgho, beaucoup plus rarement du riz. Le mil est la céréale préférée, bien que son prix soit supérieur à celui du sorgho. Rares sont les nomades assez riches pour acheter après la récolte une grosse quantité de mil et profiter ainsi des cours favorables, tels les Darmena, religieux du IIe Groupe, campant près de Douroum, qui avaient acheté un grenier aux villageois de Barmou, à 50 km au sud, où ils engrangeaient le grain acheté au mois d'octobre. Les plus nombreux ne se rendent au marché que lorsque leurs provisions sont épuisées ; tous les mois ou tous les deux mois, un membre de la famille conduit quelques taurillons, vaches ou moutons, pour une vente qui permet de reconstituer le stock de céréales pour une période équivalente. A partir d'avril, lorsque les animaux ne trouvent plus qu'une paille desséchée et ne livrent plus qu'un lait parcimonieux, le nomade doit se procurer le mil à des conditions très défavorables. Les animaux faibles, amaigris, se vendent mal, et les cours du mil montent avant la période de soudure. En juin et juillet, il lui faut encore renouveler sa

(1) Chapitre XII, p. 250.

provision de grain, avant le départ pour la cure salée, et l'éloignement des marchés qui en résulte. Car même si les nomades touaregs limitent à cette période leur consommation de céréales, puisque le lait est à nouveau abondant, ils continuent, autant qu'ils le peuvent, à manger du mil : en effet, à l'occasion des rencontres, des fêtes de cette période, il n'est guère concevable de ne pas manger de céréales ou de ne pouvoir en offrir à l'inévitable hôte de passage. Pendant les mois d'août et de septembre, on ira au marché d'In Gall se procurer encore un peu de mil, à un cours élevé, puisqu'on est là à plus de 250 km des régions agricoles du sud, et que la soudure avec la nouvelle récolte n'est pas encore assurée.

Au marché également le nomade vient se procurer des produits comme le tabac, le thé et le sucre, ces luxes de la vie nomade, toujours désirés, jamais possédés autrement qu'en infirmes quantités, aussitôt partagés avec quelques solliciteurs encore plus démunis que soi, dès le retour au campement. Les vêtements que le monde touareg ne produit pas sont également acquis au marché auprès des commerçants : les tissus de cretonne, noire ou blanche, produits d'importation, sont cousus sur place par des tailleurs en larges boubous ou vastes pantalons. Le voile de tête, confectionné en tissu artisanal de fines bandelettes cousues *(allesho)*, teint à l'indigo à Koura dans les environs de Kano en Nigéria, de façon à produire l'effet brillant du papier carbone, qui déteint sur la peau ou sur le blanc des vêtements, constitue le luxe suprême du jeune Touareg élégant, avant le départ pour la cure salée : mais c'est un luxe coûteux, qui dépasse facilement 5.000 Francs CFA pour un voile de largeur moyenne. Enfin, au marché il est possible de se procurer du sel, de la terre salée pour les animaux, et du natron pour la chique.

Les ventes sont constituées presqu'exclusivement d'animaux : s'il arrive au nomade de visiter plusieurs marchés avant d'acheter son mil, il a par contre presque toujours recours au même intermédiaire de vente (le *dillali)* pour ses transactions concernant le bétail (1). Il existe une entente tacite entre le nomade et son intermédiaire, dont il est l'obligé et l'hôte obligatoire. Il craint de se confier à quelqu'un d'inconnu. C'est donc au marché qui lui est habituel qu'il se rend d'abord, pour se procurer les espèces destinées à ses divers achats ou au paiement de l'impôt.

Tel est donc le bilan et le rythme des transactions des éleveurs nomades sur les marchés méridionaux.

Les nomades-agriculteurs vivent, eux, à proximité immédiate de la zone des marchés. La majorité des tribus concernées par l'agriculture est formée d'anciens captifs, d'affranchis ou d'*iklan n egef.* Beaucoup continuent à vivre en nomades, mais leurs travaux agricoles les libèrent d'une totale dépendance vis à vis des marchés et des producteurs de céréales.

Les achats ne sont plus centrés sur le mil. C'est seulement en cas de mauvaise récolte qu'ils achètent éventuellement un complément de céréales. Leurs autres achats ne diffèrent guère de ceux des éleveurs. Les ventes, par contre, sont plus variées : en bonne année, ils commercialisent une partie de leurs récoltes, mais le mil n'est pas mis en vente avant la saison chaude, au moment où les cours montent.

De plus, de nombreux produits de l'élevage sont commercialisés, comme le fromage *(tikomarðn),* en petites plaquettes striées des marques de la paille ou des nattes sur lesquelles il a séché. C'est évidemment en fin de saison des pluies, lorsque le lait est encore abondant qu'on peut en fabriquer et en vendre le plus. Sont également vendus des produits de cueillette ou de ramassage, plus ou moins transformés, telle la pâte des fruits du jujubier, pilés et cuits *(ufar),* ou divers fruits sauvages ; ou encore les bottes d'*afazo (Panicum turgidum),* utilisé pour la confection des nattes, les feuilles du palmier-doum *(tageyt, Hyphaene thebaica),* destinées à la fabrication d'autres nattes et de divers objets de sparterie.

Certaines tribus spécialisées dans la commercialisation de la terre salée *(taferkast)* ramassée à même le sol à Gélélé, viennent la vendre au détail sur les marchés. Ce sont surtout les Iberogan et les Tamjirt.

Beaucoup de produits de l'artisanat sont également vendus par les artisans : portefeuilles, sacs de cuir, plats en bois. Certaines tribus, sans appartenir à la caste des artisans, fabriquent et vendent certains objets de la vie matérielle : les femmes Ikadamaten sont célèbres pour les longues nattes paravents *(shitek* ou *asaber)* finement ouvragées, brodées de laine et de cuir : œuvres de longue haleine, les plus belles peuvent atteindre et dépasser 5.000 Francs CFA (en 1965). Les femmes Iberogan fabriquent et vendent aussi des nattes-paravents, mais de facture beaucoup plus grossière.

Il faut signaler, à partir de l'Azawagh, une forme de commerce lointain pratiqué par une tribu spécialisée, les Ikadamaten : ces éleveurs, dont les campements nomadisent au nord de l'Ader entre Telemsès et Douroum, sont des religieux noirs, dont les hommes parcourent toute l'Afrique pour vendre leurs talismans. Ils partent après les pluies, et reviennent avant celles de l'année suivante. Ils se rendent

(1) Le rôle de cet intermédiaire sera examiné plus loin, dans le chapitre général sur l'économie (ch. XIX).

jusqu'à Dakar, Abidjan, Lagos, Douala, et même Pointe Noire et Brazzaville, pour se livrer à ce commerce, en empruntant camions, taxis, chemin de fer. Parfois ils s'absentent plus d'un an, mais ils reviennent toujours au campement, après avoir traversé l'Afrique, en ne parlant que tamasheq et haoussa (1). En leur absence, ils doivent payer des bergers pour entretenir les troupeaux. Ces aventuriers de la route, qui conservent malgré tout leur port d'attache, mériteraient à eux seuls une monographie : éleveurs, nomades, ils tirent de leur commerce l'essentiel de leur revenu monétaire.

9. LES BUDGETS

Toutes ces spécialités montrent encore une fois que les budgets des différentes tribus, voire des différents campements, varient considérablement en fonction de nombreux facteurs. Mais les nomades-agriculteurs diversifient leurs revenus beaucoup plus que les purs éleveurs dont la ressource principale reste presqu'exclusivement l'élevage.

On ne peut que regretter que l'Etude Démographique et Economique en Milieu Nomade n'ait pu diversifier quelques types de budgets. Ceux-ci s'appliquent donc globalement à la circonscription de Tchin Tabaraden, et concernent des éléments aussi divers que les purs éleveurs, Touaregs ou Arabes, et les tribus anciennement serves qui cultivent. On ne peut donc qu'en tirer des données très générales.

Tableau 64 : Budget Touareg (1)
(par personne et par an, en Francs CFA)
Source : Enquête démographique et économique en milieu nomade, p. 164

Rentrées monétaires			Sorties monétaires		
Rubriques	Montant	%	Rubriques	Montant	%
Bétail	4 100	89,0	Alimentation	900	19,5
Artisanat	200	4,3	Habillement	1 180	25,7
Vente mil	120	4,0	Bétail	500	10,8
Commerce	60		Equipement	750	16,2
Remboursement prêt	50	1,1	Impôts	1 100	23,9
Autres	70	1,6	Prêts	25	1,7
			Remboursement emprunts	50	
			Dégâts des animaux	45	2,2
			Tabac - natron	50	
Total	4 600	100	Total	4 600	100

(1) date de l'enquête : 1963.

Ces budgets « moyens » montrent la prépondérance des rentrées monétaires tirées du bétail (89 %), mais ils ne permettent pas de déceler que les faibles ressources tirées de l'artisanat (4,3 %) ne proviennent en fait que de quelques campements d'artisans castés, ou de tribus spécialisées dans la fabrication de certains objets particuliers, comme les nattes ou les paravents. C'est pourquoi, dans ces cas précis, les rentrées monétaires provenant de l'artisanat peuvent être importantes, alors qu'elles ne constituent plus qu'une part infime d'un « budget moyen », où les différences s'estompent et se diluent.

Quant aux sorties monétaires, on s'aperçoit qu'il existe trois postes principaux : habillement, impôts et alimentation. Cela montre que si l'autoconsommation reste très importante, les Iullemmeden dépendent cependant des pays méridionaux pour des objets et des denrées qu'ils ne fabriquent ni ne produisent. Les vêtements et les tissus constituent le poste le plus élevé. Le monde touareg, riche de ses

(1) Près de Bankilaré (sur la rive droite du Niger), une autre fraction Ikadamaten, placée sous l'autorité des Tingeregedesh, pratique également cette même forme de commerce lointain.

artisans du fer, du bois ou du cuir, ne possède pas de tisserands, et depuis toujours doit faire appel aux marchés du nord ou surtout du sud : singulière anomalie d'un peuple dont les hommes, plus encore que les femmes ont l'habitude de porter d'amples et larges vêtements, qui ne laissent guère de partie du corps découverte, et qui par conséquent doit consacrer une part importante de son budget à l'achat de tissus et de vêtements : tissus manufacturés ou teints à l'indigo par les artisans de Nigéria, comme le voile de tête *(allesho)* surtout masculin, mais également utilisé par les femmes en quantité moindre, et qui peut atteindre de 5 à 10.000 Francs CFA selon les dimensions (1).

L'habillement et l'impôt constituent donc la moitié des sorties monétaires (49,6 %). L'alimentation (19,5 %) concerne avant tout les achats de céréales. Cela représente une part relativement importante, si l'on tient compte du fait que les nomades se procurent également du mil par troc.

Tableau 65 : Mouvements en nature
(par personne et par an, en Francs CFA)

Troc	Valeur estimée	%
Petit bétail contre mil	245	24,4
Petit bétail contre sucre-thé	15	
Petit bétail contre petit bétail	20	72,4
Gros bétail contre gros bétail	750	
Produits divers contre produits divers	10	3,2
Produits contre services	25	
Total	1 065	100
AUTOCONSOMMATION	Valeur estimée	%
Viande	200	3
Lait	4 960	69
Mil	1 980	28
Total	7 140	100

Par comparaison avec le « Budget Peul » de la même enquête, on peut faire les remarques suivantes :

— Les rentrées monétaires sont plus diversifiées chez les Touaregs que chez les Peuls ; elles proviennent exclusivement chez ces derniers de la vente de bétail (97,1 %) ou de produits du troupeau (beurre, peaux, 2,5 %). Cela montre encore une fois la grande diversité de la société touarègue, et par conséquent le côté encore plus artificiel d'un « budget touareg », moyenne anonyme de groupes humains aux ressources variées et aux économies souvent complémentaires.

— Les sorties monétaires, chez les Peuls plus faibles en ce qui concerne l'habillement, plus fortes pour l'alimentation, auraient été plus subtilement analysées si la distinction entre Peuls « Bororo » et « Farfarou » avait été maintenue dans l'étude des budgets, comme elle existe dans celle de la démographie. Les premiers, purs éleveurs, habillés du pantalon de cuir, se distinguent des seconds, vivant souvent plus au sud, pratiquant plus généralement l'agriculture, et portant des vêtements de type « sédentaire ».

— Il importe de noter encore que le budget touareg, qui s'établit par personne à 5.665 Francs CFA (opérations monétaires + troc) et à 7.140 Francs CFA de production autoconsommée, soit par personne et par an à un total de 12.800 Francs CFA, est sensiblement supérieur au budget peul (3.290 Francs CFA pour opérations monétaires + troc, et 3.740 Francs de production autoconsommée, soit un total annuel par personne de 7.600 Francs CFA). Ces budgets « moyens », plus forts pour les Touaregs que pour les Peuls, recouvrent une réalité beaucoup plus variée chez les premiers. La moyenne nivelle les différences et ne permet guère de pénétrer la réalité sociale et par conséquent économique d'un monde aux unités de production diversifiées et souvent complémentaires. Les « besoins » des Touaregs en biens d'équipement sont effectivement beaucoup plus importants que ceux

(1) Plus que les sorties monétaires annuelles du « budget touareg » d'une personne qui sont de 4.600 F CFA (voir tableau 64).

des Peuls : les tentes constituent un habitat relativement coûteux, de même que tout le « mobilier », lits avec ses deux ou trois nattes superposées, des plus grossières aux plus fines, coussins de cuir teint et brodé, natte-paravent qui peut coûter plus de 5.000 Francs CFA, piquets de bois ouvragé, écuelles et cuillères finement sculptées. Le harnachement chamelier, avec la selle et les diverses corderies, les sacs et le tapis, forme au total un poste important de dépenses. Même le campement le plus pauvre possède la tente et le mobilier élémentaire qu'il est indispensable de réunir avant le mariage. La civilisation matérielle plus élaborée des Kel Tamasheq implique un investissement relativement important d'objets matériels. Si cela apparaît à la faveur de la comparaison des budgets de l'enquête en zone nomade, il faut toutefois noter qu'il ne s'agit pas d'un fait particulier aux Iullemmeden, mais d'un trait général relevant de l'ensemble du monde touareg.

— Par contre, il faut noter que ces budgets s'appliquent à des Touaregs qui tirent l'essentiel de leurs ressources directement de leur élevage, et qui ne pratiquent pas le commerce caravanier. Les Iullemmeden vivent dans la zone la plus propice à un élevage diversifié, ce qui les dispense de rechercher d'autres formes d'activité. Le commerce est peu pratiqué, et l'élevage forme l'essentiel de leurs moyens de subsistance.

En résumé, l'originalité culturelle et économique des Iullemmeden Kel Dinnik a persisté malgré l'ébranlement de leurs structures politiques. Occupant une zone relativement privilégiée, ils ont pu développer un élevage diversifié. Au cours des quinze dernières années, des efforts importants ont été réalisés dans leur région, notamment dans le domaine de l'hydraulique pastorale. Ces travaux ont permis de multiplier les troupeaux, et nous verrons comment les effets de cette politique de développement ont été confrontés à ceux de la récente sécheresse.

B. Les Touaregs à économie diversifiée

CHAPITRE XVII

AGRICULTEURS CARAVANIERS DE L'AÏR : LES KEL OWEY

Cerné de tous côtés par des plaines, sauf au nord où il se raccorde à l'enceinte tassilienne de l'Ahaggar, l'Aïr apparaît comme un monde à part et original. Les isohyètes, à son approche, remontent vers le nord et effectuent un décrochement qui rompt leur horizontalité conforme aux parallèles : l'altitude corrige ici la latitude. Le massif lui-même dont l'ovale s'encadre entre le 17 et le 20°30' de latitude nord et le 7 et le 10° de longitude est, est formé de paliers étagés. Une pénéplaine granito-gneissique inclinée vers le sud-ouest, est surmontée de massifs isolés aux parois abruptes de forme grossièrement circulaire, dont le jeune granite a émergé au Jurassique, selon un jeu de failles annulaires. Sur le granite sont venues se surimposer des formes volcaniques récentes : coulées basaltiques recoupées par le réseau hydrographique actuel et par conséquent antérieures à lui et coulées basaltiques postérieures insérées dans le moule des vallées ou prenant sur les sommets la forme de cônes ou d'aiguilles volcaniques. Le massif de l'Aïr, avec son réseau hydrographique, représente un toit qui rassemble et collecte les eaux de ruissellement vers les immenses plaines d'épandage de l'ouest et du sud où vivent les nomades du Tamesna et de l'Eghazer Wan Agadez.

1. UN MONDE CLOISONNÉ ET CONTRASTÉ

Si l'Aïr forme un monde à part, bien individualisé par rapport aux plaines environnantes, il révèle des contrastes importants du fait de l'opposition entre hauts massifs, pénéplaine et vallées, entre sud et nord où sur plus de 400 km on passe progressivement du Sahel au Sahara, entre l'est et l'ouest avec les principaux massifs alignés selon un axe nord-sud, sur la bordure orientale, dominant directement le désert du Ténéré.

Ces massifs fortement individualisés, sont séparés les uns des autres par de profondes vallées : ils constituent chacun un bastion isolé, formant un petit monde à part, souvent d'accès difficile, cerné par des murailles verticales de 5 à 600 mètres d'aplomb. Du nord au sud se succèdent le long de cette ligne faîtière, le Grebeun (1.900 m), le Tamgak (1.900 m), le Takalokouzet où les massifs s'avancent en proue dans le Ténéré, les Bagzan (2.000 m) et Taraouadji (1.000 m). Ces massifs sont couverts de chaos rocheux de coulées et de cônes volcaniques. Ils ne couvrent qu'un cinquième de la superficie de l'Aïr, les quatre

cinquièmes étant formés par la pénéplaine et ses vallées qui divergent à partir des massifs centraux situés sur le rebord oriental. « Généralement assez profondément encaissées dans leur cours supérieur, l'eau y exerce une action énergique et lorsque la roche s'y prête, arrive à creuser des marmites ou de grandes cuvettes où elle s'accumule et peut demeurer d'une année à l'autre. Ce sont les guelta ou *aguelmam* dont le niveau baisse chaque jour par évaporation. Elles sont souvent étagées en gradins successifs et constituent un milieu d'élection pour la végétation hygrophile. Dans leur partie moyenne ces vallées arrivent à s'étaler largement. De chaque côté du lit se forment alors des terrasses ou banquettes qui le dominent d'une hauteur d'un mètre ou un peu plus. Ces banquettes, le seul substrat qui soit véritablement un sol, occupent une place très importante dans la vie du pays car elles servent de refuge à la fois à la végétation arborée et à la population humaine... La nappe phréatique, souvent peu profonde, permet la création de jardins et entretient des couverts denses. » (BRUNEAU de MIRÉ - GILLET 1956, p. 859). Les oueds coulent chaque été pendant plusieurs jours : « l'énorme travail d'érosion qui accompagne ces chutes de pluie arrache au substratum une masse importante d'éléments détritiques qui se déposent selon une grosseur décroissante le long des cours de l'oued. Aux galets et aux cailloux roulés succèdent rapidement des sables fins... enfin les boues et les particules argileuses les plus fines se déposent dans les vastes zones d'épandage. » (idem - p. 859-860).

Les contrastes entre les massifs montagneux et la pénéplaine, entre les vallées et les régions qu'elles traversent sont toujours saisissants : on passe sans transition des ombrages épais, peuplés d'oiseaux et parcourues de troupeaux, à des déserts minéraux, chaos rocheux ou dalles nues et patinées.

Ces contrastes nés de l'altitude ou de l'opposition des vallées et des secteurs intermédiaires se retrouvent partout en Aïr, mais se modifient à mesure que l'on pénètre dans une zone de plus en plus aride. Les pluies diminuent à la fois du sud au nord et d'ouest en est, en raison de la dissymétrie du massif. D'après BRUNEAU de MIRÉ et GILLET (1956 - carte h.t.), l'Aïr comporte plusieurs secteurs phytogéographiques qui traduisent des conditions climatiques et topographiques précises. Une enclave sahélienne jusqu'aux monts Bagzan inclus, possède le réseau hydrographique le mieux développé : à partir du lit principal du kori, se succèdent une bande étroite portant des espaces hygrophiles, une zone d'une centaine de mètres arborée, avec *tageyt* ou palmiers doum *(Hyphaenae thebaica), tiggart (Acacia nilotica)* et à l'extérieur *afagag (Acacia raddiana)* : au delà, jusqu'aux premières pentes une savane à mimosées et graminées. Dans certaines vallées du sud, le palmier doum constitue des peuplements exclusifs.

La zone moyenne, qui fait suite à l'enclave sahélienne, va d'El Meki à Iferwan, c'est à dire comporte la pénéplaine à l'ouest des Bagzan jusqu'aux monts Tamgak inclus : elle se limite à une végétation sahélienne dans les thalwegs, alors que les hauteurs sont dénudées. Les espèces sahariennes apparaissent.

Une zone de transition sahélo-saharienne forme un croissant entourant du N.O. au S.E. les régions précédentes, dans lequel presque tout système hydrographique fonctionnel a disparu.

Tout au nord, enfin, apparaît la zone saharo-sindienne avec le Greboun, point culminant du nord de l'Aïr.

On distingue dans les secteurs précédents, deux étages montagnards, celui du sud avec les monts Bagzan, et Tamgak qui comportent de très nombreuses espèces sahélo-soudaniennes *(Commiphora africana, Acacia nilotica, Acacia raddiana, Acacia laeta, Ziziphus mauritiana, Grewia tenax, Grewia villosa, etc.)* aux côtés de quelques espèces méditerranéennes connues au Sahara central (l'olivier de Laperrine - *Olea laperrinei* - et aussi *Rhus oxyacantha)* : l'étage du nord représenté par le Greboun connaît seulement les types centro-sahariens. Ces conditions topographiques, édaphiques, hydrogéologiques conditionnent aujourd'hui l'implantation des Touaregs, qui pratiquent une minutieuse agriculture irriguée. Les vallées et leurs terrasses portent la presque totalité des jardins puisqu'ils possèdent à la fois un sol cultivable et l'eau des nappes d'inféroflux. Cela explique une implantation linéaire, presque ininterrompue dans les vallées du sud qui rassemblent la majorité des jardins. Vers le nord, les centres cultivés sont plus dispersés et atteignent leur limite septentrionale à Iferwan. La répartition actuelle de ces cultivateurs résulte de la longue histoire du massif qui a connu de nombreuses guerres, une insécurité permanente au cours du XIXe siècle et en 1917 une révolte qui a laissé des traces lentes à s'effacer.

2. LA MISE EN PLACE DES KEL OWEY

L'Aïr est un massif très anciennement peuplé où sont partout visibles les traces d'une occupation ininterrompue depuis la période préhistorique. Des zones aujourd'hui totalement désertiques où l'absence d'eau rend toute vie impossible, livrent les traces d'une vie intense au néolithique (Mission BERLIET 1962). Les parois rocheuses portent des gravures rupestres retraçant la vie pastorale de civilisations successives lors de périodes plus humides (bovidienne, chevaline et libyco-berbère). Les relevés effectués par les administrateurs (NICOLAS 1950 - p. 541-551), les militaires (LAURENT 1966 - p. 145-151), les travaux de LHOTE (1972) ou ceux en cours de ROSET montrent l'extraordinaire richesse de ce massif parsemé également de tombeaux pré-islamiques de formes circulaires à semi-circulaires, groupés sur les plateaux ou surfaces rocheuses.

L'arrivée dans l'Aïr de vagues successives d'origine touarègue a déjà été évoquée (1ere partie). Les Kel Owey participent à un courant migratoire de la fin du 14e siècle, qui a été précédé au 11e siècle par celui des Isandalen dont les Itesen constituent le clan majeur et par celui des Kel Gress au XIIe siècle. Si toutes les traditions s'accordent à dire que les Isandalen et les Kel Gress viennent de Cyrénaïque et plus particulièrement d'Aoujilla, elles divergent en ce qui concerne les Kel Owey : venus également d'Aujilla, selon certaines de leurs traditions, de l'Ahaggar et de Libye (NICOLAS 1950, p. 48) ou descendants des Uraghen du Tassili des Ajjer (BARTH - BERNUS - 1972, p. 68) ? L'Aïr, avant l'arrivée de ces Touaregs était peuplé de noirs Goberawa, dont on sait fort peu de choses : BARTH (1972, p. 67) situe leur capitale à Tin-Shaman (1) à une quarantaine de km d'Agadez. Ils furent refoulés dans le sud, dans le Gobir : mais rien ne prouve que ces Goberawa étaient hawsaphones, comme on le répète depuis BARTH et il semble qu'ils aient été baptisés du nom du pays où ils s'étaient nouvellement implantés. On peut penser qu'ils participaient plutôt à ce vieux stock de populations dont les habitants d'In Gall et de Tegidda sont encore les témoins. BARTH lui-même ne dit-il pas qu'une partie de la population de Tin Shaman était composée de Masufa? Or les Inusufa forment un rameau de la population de Tegidda (BERNUS 1972, p. 15-16). Cette hypothèse d'un groupe de populations sédentaires implantées dans les villes aujourd'hui disparues d'In Tedoq, Takedda, Tin Shaman, auquel les Goberawa pourraient se rapprocher, semble être confirmée par NORRIS (1975) et par des recherches entreprises actuellement dans la région. Les Goberawa disparurent donc de l'Aïr, soit par émigration, soit par assimilation. Jusqu'à l'arrivée des Kel Owey, Itesen et Kel Gress se partageaient l'Aïr, le long d'une ligne Iferwan, Timia, Aouderas : à l'est se placent les Itesen, avec pour clan dominant les Isandalen, dont le chef, l'*aghumbulu*, résidait à Assodé. A l'arrivée des Kel Owey et des Kel Ferwan, les Itesen glissent vers le sud-est et désormais l'Aïr est partagé en plusieurs aires d'influence. Les Kel Gress occupent le versant occidental de l'Aïr à l'ouest d'une ligne Aguellal Aouderas. Les Itesen sont implantés dans le sud-est entre Timia et Beurkot, les Kel Owey dans les massifs centraux orientaux vers Tin Telloust, au nord des Itesen alors que les Kel Ferwan, arrivés à la même époque que les Kel Owey, contrôlent la région d'Iferwan avant de gagner la région d'Agadez. Après une série de guerres, Kel Gress et Itesen sont refoulés au XVIIIe siècle par les Kel Owey et reprennent la route du sud vers des zones mieux pourvues en pâturages et en ressources agricoles. Les Kel Owey sont alors maîtres des principales vallées de l'Aïr.

Il faut signaler encore l'influence religieuse prépondérante de l'Adrar des Ifoghas. L'Aïr a été islamisé par l'ouest d'où sont originaires les fondateurs des principales mosquées (Tefis, Takriza, Agalal), (NICOLAS 1950, p. 483).« The move of Qadiriya Sufis from Tadamakkat was a major importance in islamisation of the inner massif » confirme NORRIS (1975, p. 44). Les cheikh venus de l'ouest islamiser les grandes tribus nomades originaires pour la plupart du nord, ont créé des centres religieux appelés à rassembler les croyants.

Tous les groupes touaregs ont laissé des traces de leur solide fixation dans l'Aïr et les ruines des villages et des mosquées construits en pierres témoignent d'une implantation sédentaire. RODD (1926, p. 238-256) qui parcourt l'Aïr en 1922, fit des relevés de maisons dont il distingue cinq types caractéristiques. Le premier (A), le plus ancien et le mieux construit, avec deux pièces et une orientation constante, est attribué aux Itesen. Le type B est rectangulaire et ne comporte qu'une pièce, avec un modèle plus grand et d'une technique supérieure attribué aux Kel Gress, et un modèle plus récent aux Kel

(1) Cf. à ce sujet : Tin-Shaman doit sans doute être assimilé à Anisaman. Cf RODD 1926, p. 364-365 et BROUIN 1950, p. 90-91.

Owey. Le type C est une variante de B, alors que le type D est constitué par des habitations regroupées à des fins défensives. Le type E représente la maison soudanienne en banco. Depuis le type A des Itesen, on constate d'après Rodd une dégradation de la technique avec chaque groupe nouvellement arrivé. Toutes ces ruines témoignent d'un enracinement sédentaire inconnu aujourd'hui. De plus, les innombrables tribus originaires de l'Aïr, encore présentes (Kel Owey) ou émigrées (Kel Gress et Itesen) portent presque toutes un nom qui fait référence au toponyme d'un village ou d'une vallée. Le passage presque systématique du toponyme à l'éponyme peut être considéré comme un signe de cet enracinement (1).

Maîtres de l'Aïr, les Kel Owey, pendant tout le XIXe siècle, furent soumis aux menaces permanentes des rezzous tubu (2), plus exactement *teda* que les Touaregs appellent *Ikaradan*. Les vallées proches du Ténéré, comme celles du sud-est de l'Aïr sont alors désertées. Ces raids tubu se poursuivent encore à l'arrivée des premières colonnes françaises, au point que certaines fractions se rapprochent d'Agadez pour se mettre sous la protection du poste. Un croquis du Lieutenant Ronjat, publié par SALIFOU (1973, p. 36) montre les axes des rezzous tubu, qui, de Fashi atteignent le sud-est du massif (BEURKOT, etc.), d'Ashegour, la région centrale (Agamgam, Faras, ...) et du Djabo, la vallée d'Iferwan. Aucune région de l'Aïr n'est réellement à l'abri. En 1916 éclate la révolte touarègue, avec Kaosen de la tribu des Ikazkazan qui en prend la tête, secondé par le sultan Tegama : après la levée du siège d'Agadez, les révoltés sont poursuivis dans l'Aïr. Les Kel Owey s'enfuient vers le nord devant la « colonne de l'Aïr » qui en mars et avril 1917 poursuit Kaosen et Tegama. Les villages pillés par Kaosen sont détruits par les Français. La colonne arrive à Aouderas « dont les récoltes — mil, blé, oignons, maïs — sont détruites ou emportées. » (SALIFOU 1973, p. 102). De décembre 1917 à mars 1918, les patrouilles traquent à nouveau Kaosen et ses partisans jusqu'à ce qu'ils quittent l'Aïr en direction du Tibesti. Pendant 15 mois, « l'Aïr connaît l'insécurité la plus totale. Les villages et les oasis vivent repliés sur eux-mêmes. Toutes les activités commerciales trans-sahariennes sont gelées » (SALIFOU 1973, p. 136). « La plupart des tribus sont réduites au plus complet dénuement par suite tant des réquisitions de Kaosen que des razzias de nos troupes et surtout de nos auxiliaires. » (RIOU 1968, p. 115).

La révolte finie, les rezzous tubu deviennent de plus en plus rares et cessent bientôt complètement. Les vallées du sud et du sud-est accueillantes, aux ressources en eau importantes, et proches du marché d'Agadez voient converger de nombreuses familles Kel Owey. Les Kel Eghazer d'Iferwan amorcent le mouvement dès 1917 vers le Telwa ; la vallée de Tabellot plus à l'est se peuple, des jardins se multiplient et de nombreux palmiers sont plantés. Un abandon relatif des vallées du nord est compensé par une nouvelle colonisation de tout le secteur méridional.

3. L'ORIGINALITÉ DES KEL OWEY ET LEUR IMPLANTATION DANS L'AÏR

Les Kel Owey constituent un groupe dont l'identité actuelle est plus que tout autre difficile à cerner. Les recensements actuels qui ont recueilli l'héritage des classements administratifs coloniaux ne font qu'obscurcir une situation déjà floue : le rôle dévolu à l'Anastafidet par l'administration, en tant que chef des Kel Owey et chef en second de l'Aïr, après le sultan, a été renforcé par les militaires français pour qui il fut un allié recherché. Actuellement les innombrables tribus Kel Owey ne sont pas toutes pour autant placées sous l'autorité de l'Anastafidet et quelques unes d'entre elles (Imazegzil, Kel Tadek, Kel Afis) sont rattachées au sultan. Le rôle traditionnel de l'Anastafidet reste controversé : était-il le chef de toutes les tribus Kel Owey, ou de certains clans seulement (Kel Tafidet, Kel Azanierès) dont il est le représentant auprès du sultan (CHAPELLE 1949, p. 84), alors que les autres (Imazegzil, Kel Tadeg, Kel Awalla, Kel Afis, Kel Faras) avaient leur propre chef, dépendant directement du sultan ? Ou encore était-

(1) Pour les Kel Owey par exemple, citons les noms de lieux attribués à des tribus : Adode, Faras, Selufiet, Tintaghoda, Azanieres, Eghazer, Takriza, Afis, Assodé, etc. Le nom de « Kel Owey », par contre, correspond à la fois au toponyme d'une vallée, et à une tradition qui veut qu'un bœuf (*ewey* en touareg de l'Aïr) ait été offert au sultan en signe de vassalité, d'où le nom de « Ceux du Bœuf ».

(2) Il faut rappeler que le terme « tubu », d'origine kanuri, devenu le terme employé habituellement au Niger pour désigner les nomades de l'est du pays, recouvre deux groupes distincts, les Teda et les Daza, les premiers chameliers septentrionaux, s'opposant aux seconds, bouviers méridionaux.

Tableau 66 : Les tribus Kel Owey
(cf. carte hors-texte n° 3)

	Tribus	Population totale	Zone de transhumance	Jardins
A.	1. Kel Tafidet	555	Tabellot	Tabellot
	2. Kel Ternawen	199	Tewar - In Abardagh	
	3. Igermaden Kel Ajirou	359	entre Mts Bagzan et Tarouadji vers Ajirou (nord Bagzan)	
	4. Igermaden Kel Bagzan	1295	entre Bagzan et Tarouadji et Mts Bagzan	Tewar) Afasas) Mts Bagzan
	5. Igermawan	176	Beurkot In Tedroft (sud-est Agadez)	Ilialen
	6. Kel Nabaro	436	sud Mts Bagzan	In Abardagh - Tewar
	7. Kel Negru Tewar	876	Tewar - sud Mt Taraouadji	
	8. Kel Negru Ifarawen	921	Aouderas ouest et nord-ouest des Mts Bagzan	
	9. Tabellawaten	248	Tin Dawin (sud Mts Taraouadji) In Tedroft (sud-est Agadez)	
	10. Kel Zangafen	230	sud et ouest Mts Bagzan	
	11. Kel Assode	539	est Agadez - Aratene	
	12. Kel Wadigi	450	Anu - Maqaren - Zilalet	
	13. Kel Tageyt	149	vallée Afasas	
	14. Kel Zenawet	404		Zilalet
	15. Kel Takriza	195	Takriza - Tafadeq	
	16. Kel Timia	1178		Timia
B.	Kel Eghazer			
	1. Kel Zelufiet	1723	vallée Telwa	Azel - Iferwan
	2. Kel Elog	229	Tin Dawin - In Tedruft	Tazole
	3. Kel Tamat	165	Tazole	Tazole
	4. Kel Negru Imarwaden	140	Azel	Azel
	5. Kel Tintaghoda		vallée Telwa - vallée Iferwan	Azel - Tintaghoda (près Iferwan)
C.	1. Kel Azanieres	373	de Tabellot à Azel	Azel - Tabellot
	2. Kel Imarsalan	118	Tin Dawin	
D.	Kel Faras	272	sud Mts Bagzan	Tabellot
E.	Imazegzil	320	Timia - Abarakan	
F.	1. Kel Tadeg	164	Anu Maqaren - Zilalet	
	2. Kel Agiga	473	Aouderas	
	3. Kel Anuwasheren	39	Alarses	
	4. Kel Tefgum	386		Aouderas - Afasas
	5. Itagan Kel Bagzan	1160	Mts Bagzan	Irelabelaben
G.	Kel Awalla Ikaradan	388	Tarouadji - Araten	
H.	Kel Afis	225	Timia - Abarakan	Timia - Abarakan
	Total	14 385		

il le représentant des seuls imajeghən, sans rôle religieux, sans le pouvoir de lever des armées (BOURGEOT-manuscrit). Les Kel Owey semblent cependant posséder des caractères originaux qui les distinguent des autres groupes et qui ont frappé tous les observateurs. BARTH insiste sur leur métissage, et CHAPELLE (1943, p. 85) fait la même observation : « Les Kel Oui se distinguent parmi les autres Touaregs de l'Aïr

par le fait qu'ils sont fortement métissés... A ce compte, ils sont devenus presque tous métis, tout en restant presque tous Imajeren ; à la mode Kel Oui. Il est curieux de constater que ce métissage n'a guère porté atteinte à leurs institutions et à leur caractère. »

Leur économie diversifiée, agricole, pastorale et commerciale constitue également une de leur originalité. « Anciens Ksouriens, devenus en Aïr montagnards à petit élevage et cultures intensives sous palmeraies et à grande activité caravanière » note NICOLAS (1950, p. 468). Un article « a défini les Kel Owey du sud-est de l'Aïr comme « éleveurs-caravaniers et vieux sédentaires » (BISSON 1964, p. 95).

Cette diversification économique correspondait autrefois à une division sociale hiérarchique : l'agriculture était surtout le fait des serfs et des affranchis et l'élevage (camelin essentiellement) avec le contrôle du commerce caravanier celui des *imajeghən*. Si aujourd'hui, tous les Kel Owey ne sont pas agriculteurs et si les *imajeghən* sont encore les plus riches propriétaires de chameaux, cette division s'est estompée : les hiérarchies sociales se sont maintenues malgré les métissages, mais les différents secteurs d'activité ont perdu leur spécialisation hiérarchique. Ce qui fait que sont confrontés les *imajeghən* et les *ighawellən* (affranchis) et *iklan*, qu'on distingue mal lorsque leurs activités sont voisines, et qu'ils portent le même nom de tribu et les mêmes marques d'animaux. Cet amalgame est accentué par le fait que les unions assez fréquentes entre *imajeghən* et *tiklaten*, donnent naissance à des enfants reconnus comme *imajeghən*

Les Kel Owey se divisent en 7 rameaux, qui selon une tradition descendent des sept filles d'une ancêtre commune (GAUBERT 1948) : Kel Tafidet, Kel Azanièrès, Kel Faras, Imazegzil, Kel Tadeg, Kel Awalla, Kel Afis. Chacun de ces rameaux est constitué d'un nombre plus ou moins important de tribus : parmi les Kel Tafidet, il faut signaler les Kel Eghazer avec leurs huit tribus.

Lorsque BARTH visita l'Aïr en 1850, le chef des Kel Owey résidait à Tin Tellust et les principales tribus vivaient dans le voisinage. « La famille du clan des Iralangh, qui sont les Kel Owi, au sens le plus strict est installée dans une dizaine de villages établis à l'est et au sud-est de Tin Tellust, résidence d'Annur ». (BARTH-BERNUS 1972, p. 71). Les Kel Tafidet vivent dans trois villages à Tafidet, les Kel Neguru à Assode et les Kel Faras à 35 miles au nord de Tin Tellust. En mars 1877, Erwin de Bary séjourna chez El Hadj Bilkhou, chef des Kel Owey, à Adjiro, sur le versant nord-est des monts Bagzan. Il semble que les Kel Owey vivaient alors dans des « villages », et leur implantation était relativement fixe dans l'Aïr central (BARY, 1898 : 111-195).

Aujourd'hui la région de Tin Tellust est désertée et seule la vallée d'Iferwan est encore peuplée par les Kel Eghazer (Kel Selufiet, Kel Zenawet, Kel Neguru Imarwadan), mais la majorité d'entre eux a migré dans la vallée de Telwa entre Azel et Dabaga. Si l'on examine la carte de la répartition des tribus Kel Owey, il apparaît que ces différents rameaux ont éclaté en de nombreux points souvent très éloignés les uns des autres. Autrefois groupés dans l'Aïr central, les Kel Owey se sont dispersés et ont occupé les principales vallées qui divergent vers le sud-ouest (Telwa, Tourayet) ou le sud-est (Afasas). Les récentes années de sécheresse ont accentué le déséquilibre entre le nord et le sud du fait que les nappes ont baissé en particulier dans la vallée d'Iferwan au point d'entraîner l'abandon provisoire de nombreux jardins.

Ce tableau des Kel Owey rassemble des tribus éparses dans différents groupements, souvent fourre-touts créés par l'administration coloniale, comme leurs noms l'indiquent (« groupement Anastafidet », « non groupés du sultan »). Elles sont donc extraites de ces entités coloniales instituées pour favoriser tel ou tel chef, ou aujourd'hui des cahiers de recensement de plusieurs arrondissements (Agadez, Arlit, Iferwan), par le nouveau découpage de l'Etat dans le cadre de la réforme administrative.

4. SÉDENTARITÉ ET HABITAT

L'implantation des Kel Owey est en général très diffuse car les habitations sont installées à proximité des jardins. Dans les vallées bordées d'une longue frange de cultures, double dans certains secteurs, simple lorsque le kori serre de près la montagne, les hameaux regroupent, sur les sites protégés des crues, quelques familles lorsque chacune d'elle ne s'isole pas auprès de son jardin. Les véritables villages sont rares et leur habitat est léger, précaire, avec une majorité de paillottes. Aouderas, le village, composé de trois quartiers séparés, est installé sur une terrasse caillouteuse, qui domine d'une dizaine de

mètres les terrasses limoneuses de la palmeraie. Les quelques maisons construites en pierres (1) de forme rectangulaire, sont préférées en hiver car mieux isolées du vent froid et en été, car mieux protégées des violentes averses. Mais les maisons les plus nombreuses sont des paillottes rondes classiques (2), des abris carrés (3), également couverts de paille et des palmes du doum, ou des tentes en nattes (4) de forme ovoïde avec des arceaux recouverts de nattes ovales et ceinturées à la base d'une longue natte rectangulaire. Ailleurs, les maisons en pierres sont rares et les plus nombreuses sont des ruines dont RODD a tenté de faire une typologie et qui peuplent les sites abandonnés. Dans les quelques villages relativement concentrés, comme Timia, les maisons en pierres également rectangulaires, et jointées avec de l'argile, voisinent avec des paillottes, des abris végétaux et des tentes en nattes ; des ruines en pierres s'isolent à l'écart de l'emplacement actuel du village (MORTIMORE 1972 - p. 84-86).

A Iferwan, il n'existe que des maisons en paille ou en nattes, alors que les villages proches abandonnés, Tintaghoda, Selufiet, montrent des vestiges de maisons en pierres assez bien conservées.

Les Kel Owey dans leur immense majorité vivent dans des hameaux qui comprennent tous les types d'habitat énumérés, à l'exclusion des maisons en pierres. La tente en nattes est presque toujours présente car elle est apportée par l'épouse qui rejoint son mari, comme chez les pasteurs nomades : elle est le signe visible du mariage. L'abri de paille rectangulaire sert le plus souvent de lieu de réception, de pièce commune pendant la journée, éventuellement de maison pour l'hôte de passage, alors que la paillotte circulaire abrite souvent le couple et double la tente ou la remplace lorsque celle-ci est pliée.

L'habitat actuel des Kel Owey donne l'impression de traduire une régression de la vie urbaine ou même villageoise. CHUDEAU (1909 - p. 64) signale au début du siècle qu'Assode comportait encore « 69 maisons habitées et peut-être 200 habitants ». La colonisation agricole des vallées a provoqué une dispersion générale le long des rubans des terrasses cultivées.

5. JARDINS ET JARDINIERS

L'agriculture, répètent presque tous les auteurs, était pratiquée dans l'Aïr, bien avant l'arrivée des Touaregs. Le fait que les premiers habitants connus de l'Aïr aient été appelés Goberawa et rattachés à une souche hawsa ou proto-hawsa (URVOY 1936, p. 138 et NICOLAS 1950, p. 45) les désignent pour être qualifiés de « negroïd agriculturists » (NICOLAISEN 1963, p. 32). Nous ne reviendrons pas sur les réserves que l'on peut faire sur l'origine hawsa de ces populations mais leurs pratiques agricoles semblent vraisemblables. On peut s'interroger seulement sur leurs techniques : s'agissait-il d'une agriculture « sous pluie » ou d'une agriculture irriguée ? On ne possède aucune certitude à ce sujet. Un témoignage (5), récemment mis à jour (NORRIS 1975, p. 49) décrit l'Aïr au milieu du 15e siècle comme exclusivement voué à l'élevage et à la cueillette : « Each tribe amongst them has a territory wherein they camp and settle. In it there is neither tilled nor cultivated land, nor crops by which benefit may be gained. Such is the prevailing situation. The plants which are lawful, and which are of benefit there, are predominantly the plants and fruits of trees open to everyone such as the fruit of the fan (dom) palm (6), the lote tree (sidr (7)) and other besides these two, trees and bushes which grow without human effort, and similar grains and berries from herbs which grow without tilling and sowing and toil and belong to the earth. He who comes and gathers aquires something of worth and value ». L'influence des nomades aurait-elle fait disparaître

(1) Maisons en pierres : *tarajamt* pl. *tirajðmin.*

(2) *tatramt* et *atram.*

(3) *tijira.*

(4) *ehan nðsalân.*

(5) in NORRIS - 1975 - p. 49 - Lettre venue de l'Aïr pour demander des conseils à un juriste musulman du Caire sur des droits de pacages et de cueillette dans l'Aïr. Correspondance en arabe retrouvée au Caire.

(6) Palmier doum *(Hyphaene thebaica).*

(7) *Ziziphus mauritiana,* vulgairement appelé jujubier, *sidr* est le nom arabe.

les formes d'agriculture pré-existantes ? Ce texte semble contredire les formes d'installation sédentaire décrites par RODD. Cependant, les types d'habitat sédentaire ne sont pas obligatoirement liés à l'agriculture ; ils peuvent être en relation avec les centres religieux et les mosquées qui rassemblent des constructions fixes. On ne peut qu'être d'une grande prudence dans l'interprétation de ces documents. On sait seulement qu'au 19e siècle, l'agriculture irriguée était pratiquée d'une manière régulière dans quelques points : vallées d'Iferwan, Monts Bagzan, vallée d'Aouderas, Alarsès. Ce n'est qu'au début de ce siècle que l'agriculture irriguée a pu se développer rapidement grâce à l'introduction à la fin du 19e siècle, de l'exhaure tractée (BERNUS 1971) ; cette technique, déjà évoquée, (IIe partie (1)) a permis sans doute d'augmenter la superficie cultivée par puits. Mais c'est surtout depuis 1917 que de nouvelles régions ont été colonisées par les Kel Aïr, pour répondre aux problèmes nouveaux auxquels ils étaient affrontés. Dès 1914, la réquisition des chameaux de la caravane du sel, opérée à Bilma, sans aucun dédommagement, par le chef du bataillon Loffler (SALIFOU 1973, p. 38), pour former la colonne du Tibesti, retira à bien des éleveurs une partie importante de leurs ressources. La révolte de 1917-1918, provoqua la ruine des troupeaux de l'Aïr, pillés successivement par les partisans de Kaosen et les militaires français. Partiellement privés des ressources du commerce caravanier et des produits de l'élevage, de nombreux Kel Aïr furent contraints d'opérer une reconsersion agricole et de coloniser des régions nouvelles plus riches, mieux pourvues en ressources hydrauliques et désormais délivrées de l'insécurité passée.

S'il est difficile de suivre l'évolution de l'agriculture dans l'Aïr depuis une cinquantaine d'années, on peut cependant dégager quelques tendances. L'expansion des superficies cultivées a progressé dans les grands axes avant de pénétrer dans de petites vallées jusque là délaissées. Elle a été marquée, non par la progression de la taille moyenne des jardins, limitée par les ressources en eau, mais par l'augmentation de leur nombre jusqu'à la récente sécheresse.

Les chiffres et statistiques dont on peut disposer ne donnent malheureusement pas toujours des renseignements comparables : superficies, tonnages des récoltes ou nombre de jardins ou jardiniers. Deux excellents observateurs peuvent servir de jalons pour des années témoins 1925-26 (ROTTIER 1927, p. 413) et 1941 (BROUIN).

Tableau 67

	1925-26			1941		
Récoltes en tonnes	blé orge mil 10,200 maïs 205,000	total céréales hiver total céréales été	264,604 215,200	blé 200,5 orge 57 mil ? maïs estimation 200 ou 250	total céréales hiver	257,5
Superficies en hectares	 mil 23,3 maïs 69,9	total céréales hiver total céréales été	79,73 93,2	337 jardiniers, soit 750 travailleurs non salariés.		

Ce tableau montre une étonnante stabilité de la production. Le Commandant ROTTIER signale en plus des rendements tout à fait exceptionnels, de 33 quintaux de blé et 36 de maïs à l'hectare, alors qu'aujourd'hui on les estime (MARTINI 1974, p. 7-8) de 10 à 25 quintaux pour le blé et aux environs de 15 quintaux pour le maïs. Les terres, récemment défrichées, étaient peut-être alors beaucoup plus fertiles. En 1925-26, les Touaregs de l'Aïr exploitaient 173 ha de terres cultivables, du fait que les cultures de céréales d'hiver et d'été, plantées dans un même jardin, sont rarement portées par les mêmes planches.

BROUIN, en 1941 (2), donne la répartition ethnique des jardiniers de l'Aïr et fait apparaître que les Kel Owey en forment l'écrasante majorité, environ 85 % du total, malgré une certaine imprécision sur l'origine des jardiniers dont les tribus sont qualifiées « Agadez » et « Aouderas ». De plus, sur la totalité de ces cultivateurs, 40 % appartiennent aux Kel Eghazer (Kel Owey originaires de la vallée d'Iferwan) et

(1) Cf. p. 288.

(2) in Rapport Lafitte, carnet monographique Agadez, 1941.

28 % aux seuls Kel Selufiet, une des tribus Kel Eghazer. Cette vocation agricole ancienne est donc remarquablement affirmée chez les Kel Owey, et parmi eux, tout spécialement chez les Kel Eghazer.

Depuis 1941, le nombre des jardins s'est encore considérablement accru comme le montre plusieurs enquêtes dont nous citerons deux exemples. En 1960, l'exploitation de photographies aériennes, (MORTIMORE 1972, p. 83) du centre et du sud de l'Aïr dénombre 490 jardins, couvrant 607,4 ha. Or les photographies disponibles ne couvraient pas toutes les régions cultivées et les vallées de Tchirozerin au sud-ouest, de Tabellot au sud-est et d'Iferwan au nord n'avaient pu être analysées. En 1973, un recensement dénombrait 1092 jardins ; ceux des vallées de Tabellot, Tchirozerin et Iferwan représentaient plus de 50 % d'entre eux, c'est à dire que la totalité de la superficie cultivée en Aïr devait dépasser 1000 ha avant la sécheresse car en 1972 un certain nombre de jardins durent être délaissés, faute d'eau.

L'enquête de MORTIMORE, fournit des renseignements importants, mais il faut préciser que les superficies cultivées données font référence aux terres entourées d'une haie. Or, on sait que le jardin n'est pas chaque année cultivé sur toute son étendue. Il existe parfois une partie inculte autour d'un puits effondré : le jardinier peut pratiquer une rotation à l'intérieur de son enclos, revenant au bout de quelques années aux terres entourant le puits abandonné.

Tableau 68

Area	Nombre de jardins	Superficie totale (ha)	Superficie moyenne/jardin
Teloua Valley	239	373,1	1,56
Terazet Valley	33	51,3	1,55
Guermat	19	22,7	1,19
Aouderas	66	59,3	0,90
Towar	38	33,5	0,88
Timia	65	50,6	0,78
Baguezane	7	4,9	0,70
Others	23	12,0	0,52
Total	490	607,4	1,24

Area mapped 11,610 km²

Percentage of area enclosed in farms : 0,00052 (in MORTIMORE 1972, p. 83).

Ces chiffres montrent l'importance numérique des jardins méridionaux et surtout leur taille moyenne décroissante du sud vers le nord. Deux facteurs semblent jouer dans le nombre et la taille des jardins : les ressources en eau, c'est à dire la profondeur de la nappe et la proximité d'un marché qui, dans le sud est évidemment Agadez.

Dans les Monts Bagzan, la petite taille des jardins, confirmée par MOREL (1973, p. 262) qui estime leur superficie moyenne à 25 ares est due surtout à l'exiguité des terres cultivables.

A Aouderas, on dispose également d'un parcellaire établi en 1946 par le Commandant CHAPELLE : les 10 ha,50 sont partagés entre 14 propriétaires ce qui donne une moyenne de 0,7 ha par famille. De nouveaux jardins commencés à l'ouest, ont une superficie de 9 ha répartis entre 14 propriétaires ce qui donne une moyenne de 0,6 ha encore plus exiguë que la précédente. En fait, les 10,50 ha partagés en 14 propriétaires des jardins d'Aouderas même, se divisent en 17 exploitations, car certaines propriétés, telle la parcelle A du plan de Chapelle qui couvre 2,75 ha et qui appartient à un unique propriétaire, est partagée en 4 jardins, exploités par 4 métayers.

Les chiffres de MORTIMORE, s'ils doivent être pondérés pour connaître les superficies effectivement cultivées, permettent des comparaisons régionales et montrent le poids de l'Aïr méridional qui tend à atteindre son point de saturation. A partir des environs d'Azel, dans la vallée de Telwa, des jardiniers sont partis cultiver vers Tchirozerin ou Tafadeq où nous avons rencontré en 1965 des Kel Fodet (Imazegzil) qui avaient quitté la vallée d'Azel depuis 7 ans et des Kel Eghazer depuis 8 ans. Les uns et les autres appartenaient donc aux Kel Owey et poursuivaient cette colonisation de nouvelles vallées. Vers le sud-est, on assistait au même processus dans la vallée de Tabellot.

Enfin, un développement spontané de jardins s'est produit à Arlit, pour utiliser les eaux usées : 80 jardiniers ont planté sur 15 ha du blé, des tomates, des légumes, en canalisant ces eaux rejetées par la ville.

En 1973, une enquête sur les jardins de l'Aïr tente un dénombrement sans malheureusement

fournir les superficies. Il s'agissait de chiffrer le nombre de jardins abandonnés à la suite de la sécheresse. Nous donnons ici le total des jardins en exploitation avant cette période de crise.

Tableau 69

Régions	Nombre de jardins
Ṭabellot (vallée)	352
Telwa (vallée)	253
Abardak	60
Tchirozerin	94
Tafadeq	17
Egandawel	51
Tagassa	37
Turayet	25
Aouderas	58
Krib-Krib	27
Timia	45
Iferwan	73
Bagzan	?
Total	1092

Les jardins de l'Aïr, s'ils n'occupent que de très faibles surfaces, jouent un rôle important dans l'économie des Kel Owey ; en se multipliant, ils ont donné des ressources nouvelles à de nombreuses familles.

LES PALMERAIES :

L'extension des palmeraies de l'Aïr (In Gall est mentionné pour mémoire, bien que les Kel Owey en soient absents) semble être parallèle à celle des jardins.

Tableau 70 : Evolution du nombre de dattiers par région

Régions	1926 (1)	1941 (2)	1958 (3)
In Gall	2 400	5 180	10 083
Aouderas	1 260	4 500	15 000
Monts Bagzan	430	700	3 420
Vallée Iferwan	335	9 100	2 130
Timia	6 600	?	30 000
Vallée Telwa		13 600	26 732
Vallée Tabellot Beurkot		4 450	32 000
Tewar - Abardagh		160	1 060
Jeunes palmeraies			4 300
Autres	880		500
Total	11 905	37 690	125 225

Ces chiffres purement indicatifs révèlent quelques invraisemblances : les dattiers de Timia semblent avoir été oubliés en 1941 ! Ils sont cependant le témoin d'une évolution significative ; constante augmentation du nombre des palmiers et déplacement géographique des principaux centres de production des dattes.

(1) ROTTIER — 1927.

(2) BROUIN — 1941.

(3) Rapport attribué à DELAGE - 1958 ?

On observe un développement rapide de toutes les palmeraies à l'exception de celles de la vallée d'Iferwan : la baisse de la nappe qui, vers les années 1955-58 atteint 10 à 15 mètres de profondeur, et les attaques des cochenilles se conjuguent pour provoquer ce déclin. La progression la plus spectaculaire s'est effectuée dans la vallée de Tabellot-Beurkot où des dattiers plantés à partir de 1930, ont commencé à donner à partir de 1950, sans avoir atteint un plein rendement en 1958 : sur les 32 000 dattiers, 12 400 n'étaient pas encore en production, c'est dire l'importance à venir de ces palmeraies échelonnées sur plus de cinquante km. D'autres vallées, au déboucher ouest et sud-ouest du massif, Egandawel et Tchirozerine ne possédaient encore en 1958 qu'une majorité de jeunes dattiers. Dans le nord, par contre, des palmeraies abandonnées sont retombées à l'état sauvage et se reproduisent parfois spontanément : à Igululuf (entre Timia et Iferwan), à Iberkom (vallée d'Iferwan) et dans les Monts Tamgak.

Le développement de la phoeniciculture a permis la progression des palmeraies anciennes d'Aouderas, et des plus récentes de Timia, Abarakan. Il a favorisé la plantation de dattiers dans presque toutes les vallées méridionales où ils étaient inconnus, sinon à Alarsès tout près d'Agadez et à In Gall, en dehors du massif ; il n'a pas empêché le déclin ou l'abandon des palmeraies septentrionales. Création ex-nihilo dans le sud, extension au centre, réduction dans le nord, trois traits essentiels de cette nouvelle distribution des palmeraies qui accompagne celle des jardins, sans pour autant suivre un développement absolument parallèle : les dattiers ne sont pas toujours accompagnés de cultures associées ; leur développement, leur entrée en production n'est pas immédiate et leur plantation est le signe d'un réel enracinement ; de ce fait, la création de palmeraies pose des problèmes fonciers plus ardus que ceux soulevés par les jardins.

6. PROBLÈMES FONCIERS ET MODES D'EXPLOITATION

La colonisation des principales vallées du sud de l'Aïr ne semble pas avoir posé de problèmes majeurs en raison des larges disponibilités en terres. Au début du siècle, seule la vallée de Telwa était cultivée autour d'Alarsès, c'est à dire à proximité immédiate d'Agadez. Ces jardiniers qui se nomment eux-mêmes *Immɔlarses* (« ceux d'Alarsès ») prétendent être arrivés dans l'Aïr avec le sultan : ils s'installèrent pour cultiver dans le secteur de la vallée du Telwa qui de de la limite nord de la ville d'Agadez, (PTT actuels), jusqu'à Alarsès, sur 5 kilomètres environ. Ils donnèrent alors une mesure *(azakka)* d'or au sultan, comme prix et comme gage de cette concession (1). BARTH fait mention d'Alarsès qu'il dénomme El Hakhsas ; il n'a pu visiter sa vallée qui, dit-il, « est renommée pour sa production maraîchère qui alimente toute la ville. » Les habitants d'Alarsès, venus avec le sultan d'Istambul (?), n'appartiennent à aucune des tribus de l'Aïr, mais sont rattachés à Agadez et aujourd'hui encore Alarsès constitue un « quartier » de la ville dans les registres de recensement. Les gens d'Alarsès ont autorisé les Kel Eghazer à cultiver, lorsque ceux-ci sont arrivés d'Iferwan, vers 1918, puis ces derniers ont colonisé la vallée de Telwa vers le nord, d'Azel à Dabaga, avant de mettre en cultures les vallées de Tabellot à l'est et de Tchirozerin à l'ouest, de Tafadeq et Teden au nord-ouest. Les nouveaux arrivants sollicitent souvent alors l'autorisation du sultan. Encore récemment, (1958) à Tafadeq, quelques familles Kel Fodet demandèrent au sultan l'autorisation d'implanter des jardins dans une vallée jusque là inculte. Lorsqu'il existe des réserves suffisantes, les terres sont assez facilement concédées par les premiers occupants qui se réservent d'ailleurs la possibilité de les reprendre, ou par l'autorité traditionnelle dans les vallées encore vierges.

Les problèmes fonciers se posent exclusivement dans les palmeraies anciennes dont les propriétaires sont des nomades non résidents. L'exemple apparemment unique d'Aouderas, montre l'emprise successive des nomades, Itesen puis, Kel Negru et Kel Wadigi, (les deux dernières tribus appartiennent aux Kel Owey) qui ont droit à la totalité de la récolte des palmiers plantés par eux ou leurs captifs et à la récolte d'un palmier sur deux, si ceux-ci ont été plantés par un étranger. Par contre, les récoltes céréalières et maraîchères vont en totalité au jardinier exploitant. Les palmeraies peuvent être entretenues par un voisin ou un jardinier quelconque, qui s'occupe de l'élevage, de la fécondation et de la

(1) A In Gall, on rapporte que les fondateurs de la ville donnèrent au sultan le contenu en or de 1 ou 3 sacs, faits dans le cou d'un chameau. (BERNUS — 1972, p. 18).

récolte de dattiers déjà en production : le propriétaire lui concède selon un accord préalable, un régime par dattier ou 1/10e de la récolte. Les contraintes foncières qui obligent à partager la récolte, ou pour un nombre très limité de dattiers, à en donner la totalité, pèsent de plus en plus aux exploitants, qui vont ailleurs créer de nouveaux jardins.

Les propriétaires âgés, sans descendance, ou les propriétaires qui disposent de plusieurs jardins sans aide familiale suffisante, ont souvent recours à des métayers. Le métayer est dit *amadðro* et le métayage *tadðrut*, ou parfois *tozant*, c'est à dire « partage », en référence aux récoltes partagées par moitié entre les deux partis à l'exception des dattes. Le propriétaire doit fournir à son métayer les outils et le matériel nécessaire à la bonne marche du jardin : c'est à dire un animal tracteur, un puits équipé, avec bâtis, poulie, cordes, puisettes et houes. Le métayer apporte sa force et son travail. La préparation des planches, du puits est effectuée par le propriétaire sous forme de *gaya*, travail collectif, sur invitation. Le métayer est chargé des semis, de l'irrigation, du désherbage, des récoltes : le propriétaire apporte le fourrage du bœuf tracteur et souvent, du fumier que le métayer répand dans le jardin. Un enfant fournit souvent une aide indispensable, pour ouvrir et fermer les canaux, et les levées de terres entourant les planches, afin de faire parvenir l'eau dans un ordre régulier dans toutes les parties du jardin. L'enfant est normalement rémunéré par le métayer sur sa part de la récolte et nourri par le propriétaire ; si toutefois ce dernier se dérobe ou s'absente, et ne peut assurer la nourriture de l'enfant, il paye l'enfant sur sa propre part.

La main d'œuvre familiale est souvent insuffisante puisque de nombreux Kel Owey pratiquent en même temps jardinage et commerce caravanier : une partie des hommes absente pendant de longs mois doit être remplacée par des manœuvres étrangers. Dans son rapport de 1941, BROUIN signale que de nombreux agriculteurs Kanuri du Damergou gagnaient l'Aïr une fois leurs champs de mil récoltés. Ils participent donc surtout au cycle céréalier d'hiver, d'octobre à mars qui correspond à la morte saison de l'agriculture sous pluie : plus rarement ils participent également au cycle du maïs estival. A leur arrivée, ces manœuvres salariés (1), fixent avec les propriétaires la durée de leur séjour. « Ce sont eux, dit BROUIN, qui permettent l'exploitation de la région Tabellot - Illialen. » au sud-est de l'Aïr. Couchnant sous les arbres, ils sont nourris par l'employeur et reçoivent en 1941, 275 F, pour le cycle du blé. Des jeunes gens dans la force de l'âge peuvent effectuer les gros travaux, alors que les jeunes garçons qui les accompagnent s'occupent d'ouvrir les canaux. Aujourd'hui encore, des manœuvres sont utilisés dans de nombreux jardins, mais ils sont en majorité originaires de l'Aïr ; ils sont nourris et payés 100 ou 150 F par jour, dans certains cas 4500 F par mois.

La possession d'un animal tracteur constitue la condition nécessaire à la mise en route et au fonctionnement d'un jardin. Le bœuf, grâce à ses qualités de résistance et de régularité dans l'effort est considéré comme parfaitement adapté à ce travail. Le chameau et l'âne ne sont utilisés que pour des solutions de remplacement provisoires et bâtardes, car l'un et l'autre se fatiguent vite et doivent constamment être sollicités par le jardinier. Le bœuf doit être nourri sur place et on lui apporte la paille de blé, de mil ou de maïs, mais aussi du fourrage cherché en brousse, bottes d'*afazo, (Panicum turgidum)* ou *girfis, (Sporobolus helvolus)* : la nuit, le bœuf stabule dans le jardin attaché à un piquet. Le jardinier qui ne possède pas de bœuf ne peut que rarement envisager un achat qui dépasse ses moyens (de 10 à 15.000 F CFA pour un bœuf dressé avant la sécheresse). Il a donc souvent recours à un contrat de location avec un jardinier aisé ou un nomade voisin à qui il donne une part de sa récolte : environ 150 mesures de blé et de maïs pour un jardin en pleine exploitation, de 60 à 75 si le jardin n'est qu'à demi exploité. Deux bœufs en location, qui permettent une utilisation alternée sont loués chacun pour 75 mesures (2). Seules les céréales font partie du contrat de location, les cultures maraîchères ne sont pas concernées.

La simplicité des contrats de location d'animaux comme de métayage, la relative disponibilité en terres qui rend d'autant plus rare les problèmes fonciers que l'emprise des groupes nomades sur le sol est très lâche, concourrent à faire de cette agriculture irriguée, un jardinage limité surtout par les ressources en eau et par les moyens d'exhaure. Comme nous le verrons, cette agriculture se développe et progresse en période de pluviométrie normale, et se contracte et régresse dès que les nappes baissent et que les animaux d'exhaure disparaissent. Reste à examiner quelques exemples de cette agriculture originale et diverse, malgré les contraintes communes apportées par le milieu.

---

(1) *enaghfir*, pl. *inðghfar*.

(2) La mesure de l'Aïr ou *azakka*, varie d'un village à l'autre (cf. BERNUS 1975). En dehors de la ville d'Agadez, sa capacité varie généralement de 1 litre à 1 litre 1/2.

7. DIVERSITÉS ET ORIGINALITÉS DE QUELQUES CENTRES CULTIVÉS

Parmi les centres cultivés anciens, qui ont survécu aux vicissitudes de l'histoire et aux aléats climatiques, on peut citer les Monts Bagzan et la vallée d'Aouderas. Les premiers ont été relativement protégés par un site perché exceptionnel, sur un plateau de 1500 à 1700 m d'altitude, ouvert sur l'extérieur par 4 brèches qui rompent l'escarpement de 200 à 300 mètres d'aplomb qui cerne le massif de toutes parts : les deux défilés au sud sont accessibles aux chameaux et aux ânes locaux, alors que les deux accès du nord ne peuvent être gravis qu'à pied. La vallée d'Aouderas, par contre, au pied du Mont Todra est facilement accessible : elle a connu de ce fait l'emprise successive de différents groupes nomades et les passages répétés de Kaosen et de ses poursuivants. Les Monts Bagzan et la vallée d'Aouderas ont connu cependant une occupation et une exploitation agricole quasiment ininterrompue jusqu'à nos jours.

La profonde originalité des Monts Bagzan, vient de ces dix « villages » perchés, avec près de deux mille habitants qui sont les seuls établissements permanents agricoles, connus dans un haut massif de l'Aïr (1). Ces montagnards appartiennent à deux tribus Kel Owey, les Itagan au nord et les Igermaden au sud.

La seconde originalité de cette agriculture qui explique cette implantation ancienne, vient de l'irrigation par gravité à partir de sources : c'est le seul exemple à l'intérieur de l'Aïr, de jardiniers délivrés du lourd travail d'exhaure, et débarrassés de l'acquisition d'animaux tracteurs et du matériel de puisage (2). Chaque jardin peut ainsi être arrosé nuit et jour à tour de rôle de l'aval à l'amont. A Aralabelaben (MOREL 1973, p. 258), ce tour ne revient que tous les huit jours et ce rythme très lent est autorisé par les conditions climatiques favorables, chaleur moindre, froid hivernal avec jours de gel, évaporation sans doute moins intense. A Kouokai, le tour revient tous les cinq jours du fait du petit nombre de jardins. Huit des dix établissements agricoles se trouvent dans les petites plaines alluviales du sud du massif mieux pourvues en sources que celles du nord.

Dans certaines conditions, la surface des jardins est plus réduite que dans les vallées extérieures et les observations de MOREL recoupent celles de MORTIMORE. Leur superficie moyenne serait de 25 ares, selon le premier, de 70 ares d'après le second (par rapport à une moyenne générale pour l'Aïr de 1,24 ha) ; mais il faut rappeler que les estimations de MORTIMORE sont parfois surévaluées, du fait qu'il mesure les superficies encloses cultivées ou non. Cette faible taille des jardins est accompagnée d'une exploitation très intensive de la terre : travail minutieux des canaux, fumure généralisée, sarclage, surveillance contre les oiseaux. Les rendements sont assez élevés et MOREL estime qu'un jardin de 25 ares, produit en moyenne 1000 Kg pour chacune des trois principales céréales — blé, maïs, mil — destinés à la consommation familiale et à l'exportation. Comme dans les autres jardins de l'Aïr, les cultures maraîchères (tomates, oignons, ail, piments, courges, melons, pommes de terre) et fruitières (dattes, citrons, figues) complètent les cultures céréalières. Mais seuls, tomates, oignons, pommes de terre et dattes fournissent une production importante, dont une partie est destinée à la commercialisation. L'originalité des Bagzan tient dans leur insularité montagnarde, leurs sources irrigantes, beaucoup plus que dans les activités de ses habitants dont l'agriculture liéee au commerce caravanier est conforme à celle des Kel Owey vivant dans les vallées de la pénéplaine. Les conditions difficiles d'accès n'ont jamais entraîné un repli ou une tendance à l'autoconsommation, et, c'est peut-être là une marque propre aux oasis des Bagzan : posséder une économie ouverte sur le monde extérieur, à partir d'un bastion entièrement fermé et presqu'inaccessible.

La vallée d'Aouderas a déjà été évoquée à travers les problèmes fonciers qui s'y posent. Il semble qu'elle ait été placée sous le contrôle des Itesen jusqu'au début du 19e siècle, et CHAPELLE en 1946, a trouvé une de leur desdendante nommée Tamellet, « la blanche », propriétaire de cent palmiers. Après le départ des Itesen, les Kel Negru et Kel Wadigi, tribus nomades des Kel Owey, installèrent leurs serfs sur les terres tombées en friche. La vallée, pillée par les Tubu, de telle sorte que CHAPELLE fait remonter à 1875, l'actuelle palmeraie, fut plusieurs fois dévastée par des crues. Les guerres de Kaosen provoquèrent

---

(1) Les renseignements relatifs aux jardiniers des Monts Bagzan sont extraits de deux sources principales :
— LAURENT (Cap.) 1966 L'Aïr et ses gens — Paris — Mémoire CHEAM — n° 4.236.
— MOREL (A.) 1973 Villages et oasis des Monts Bagzans (Massif de l'Aïr - Niger) — Revue de Géographie Alpine - Grenoble - LXI 1973, p. 247-266.

(2) MOREL signale cependant qu'à Emalaouelé, dans le sud du massif, la source captée à 3 mètres de profondeur, nécessite une exhaure à traction animale.

un exode vers Agadez et le Damergou. Certains profitèrent des circonstances pour usurper des terres qui ne leur appartenaient pas, mais « en 1924, les légitimes héritiers furent remis en possession de leurs biens. » (CHAPELLE 1946). Après le départ de certains serfs vers le sud, la population d'Aouderas se composait (d'après CHAPELLE) en 1946 :

— de représentants des diverses tribus Kel Owey des environs
— d'anciens captifs de ces tribus
— de jardiniers de diverses origines provenant en majorité de la vallée d'Iferwan.

Il a déjà été fait mention du problème foncier qui lie les exploitants aux propriétaires non résidants qui viennent recueillir la totalité ou la moitié de la r(colte des dattes selon que les palmiers ont été plantés ou non par les propriétaires ou leurs représentants. CHAPELLE voit dans ce système l'avantage de retenir les nomades dans l'Aïr, puisqu'ils ne peuvent être dépossédés de leurs droits tant que des exploitants cueillent les récoltes et plantent de nouveaux palmiers auxquels ils sont intéressés par moitié. Il note également le danger de voir les métayers négliger les dattiers des propriétaires dont la production devient alors largement inférieure à la leur. De plus, des contestations répétées incitent les jardiniers à émigrer.

Le cadastre levé par CHAPELLE en 1946 a pu être contrôlé en 1970 et l'évolution de l'exploitation des parcelles rapidement analysée. Le système foncier a favorisé une grande stabilité de la propriété des terres, restées dans les mêmes familles. Les parcelles, par contre, n'ont pas été reprises par les enfants des exploitants aujourd'hui décédés, et un grand nombre d'entre elles sont à l'abandon. Une des craintes exprimées par CHAPELLE se trouve ainsi justifiées ; les fils des jardiniers ont préféré émigrer, souvent à courte distance, pour entreprendre des cultures dans des terres vierges qui échappent aux contraintes foncières.

Dans le cadastre, la palmeraie est divisée en six parties, classées de A à F, qui portent des palmiers et des jardins irrigués. En dehors des lots cultivés et par conséquent enclos, on trouve des secteurs de palmeraie sans puits, ni jardins et qui, par conséquent ne demandent qu'un entretien assez lâche. Les secteurs enclos A, B et C, les plus vastes qui couvrent des superficies assez homogènes, sont divisés en plusieurs parcelles, cultivées par des jardiniers différents. Les secteurs D à F sont plus exigus, car ils constituent des parcelles indépendantes non jointives.

Tableau 71 : La palmeraie d'Aouderas (d'après CHAPELLE)

Secteur	Superficie	Nombre de palmiers	Nombre de parcelles
A	2,75 ha	789	4
B	3,00 ha	559	9
C	2,75 ha	51	4
D	0,65 ha	5	1
E	0,75 ha	49	1
F	0,60 ha	267	1
Total	10,50	2832	

Le secteur A comporte un seul propriétaire et 4 exploitants. Cette terre a été achetée avec de l'or aux Itesen par un Kel Owey originaire d'Iferwan appartenant aux Kel Eghazer (Kel Negru Imarwaden). Dans le cadastre CHAPELLE, la terre appartient à un nommé Ourana, petit-fils de l'acquéreur. Ourana est aujourd'hui décédé et la propriétaire est une femme nommée Tisilla, qui vit dans son campement à Tilezdag (20 km au sud-ouest d'Aouderas) : il y a eu dévolution de ses palmiers aux femmes, et ses biens *elkhabus* iront aux filles de Tisilla.

Les 4 jardiniers cités par CHAPELLE sont morts et aucun de leurs descendants n'a repris un jardin : ils sont tous partis à l'ouest défricher de nouvelles terres. Ils entretiennent les palmiers et partagent les récoltes avec Tisilla.

Le secteur B est plus complexe, car les 9 parcelles qui la composent appartiennent à 9 propriétaires différents. On note encore une stabilité des propriétaires, malgré le morcellement poussé. La parcelle 1 appartient à des Kel Owey de la tribu des Itagan Kel Bagzan : malgré le décès du propriétaire, la situation est inchangée et ses neveux co-propriétaires exploitent le jardin. La parcelle 2 n'a pas changé de propriétaire (Kel Negru Ifarawan, relevant des Kel Owey), mais l'exploitant est mort et le jardin abandonné. La femme et les enfants du jardinier décédé partagent les récoltes de dattes avec les Ifarawan.

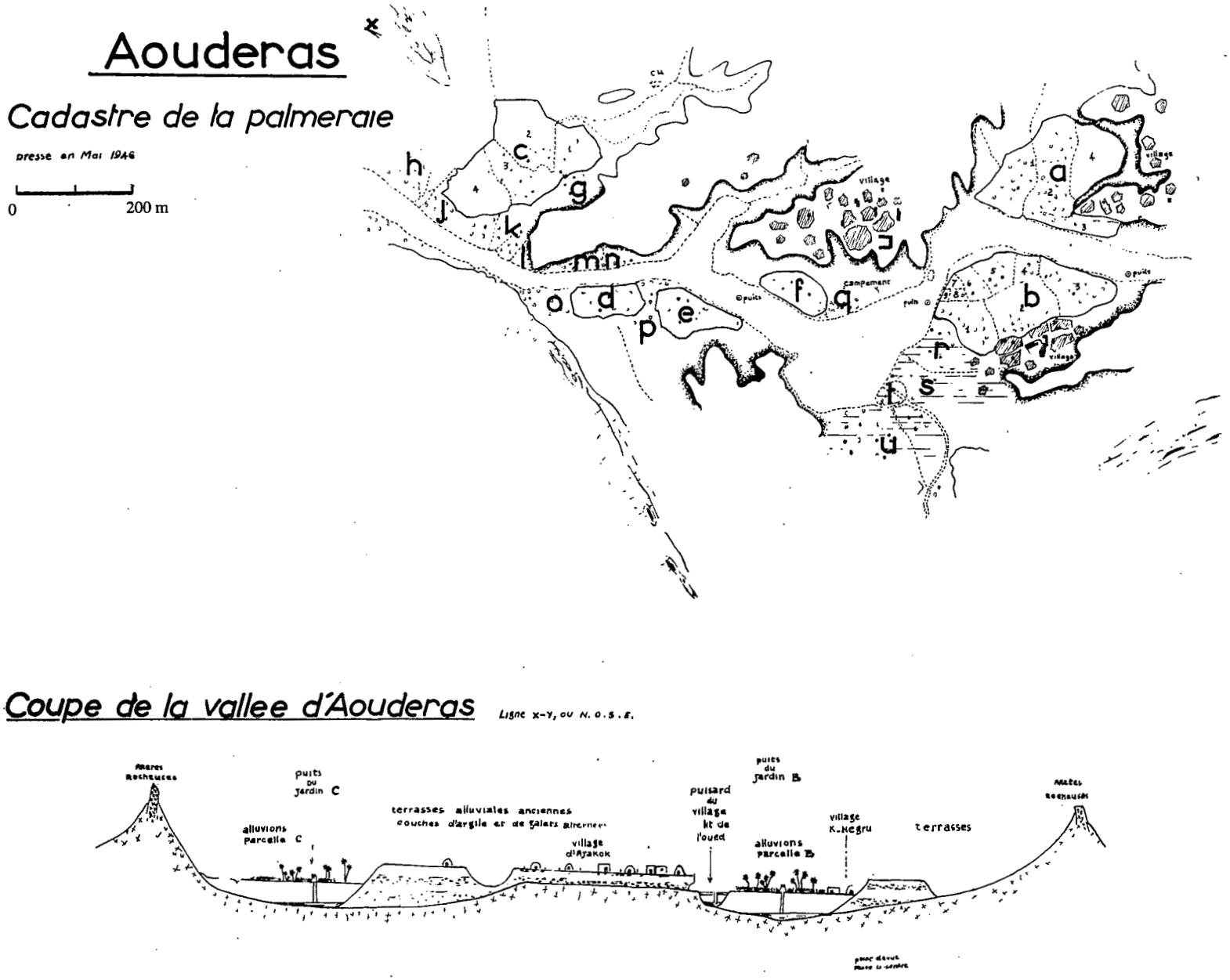

Fig. 27 : La palmeraie d'Aoudéras, plan et coupe, en 1946, d'après Chapelle 1947

La parcelle 3, qui appartenait à Tamellet, femme des Itesen, dont elle était à Aouderas la dernière survivante, est revenue après sa mort au sultan d'Agadez qui vient lui-même partager la récolte avec l'exploitant aujourd'hui très âgé, dont le fils a abandonné le jardin, pour en défricher un nouveau plus au nord. La 4e parcelle n'était pas cultivée. Les parcelles 5, 6 et 9 qui appartenaient à un marabout et sa femme (6) sont toutes héritées par leurs enfants : les jardiniers sont décédés et leurs enfants sont partis plus à l'ouest ; ils se bornent à entretenir les palmiers dont ils partagent les récoltes avec les héritiers du marabout. Les parcelles 7 et 8 ne portent pas de jardins.

Le secteur C, qui résulte de l'héritage d'un Touareg Kel Wadigi a été l'objet d'une longue querelle entre les héritiers de ce dernier et des Kel Negru. Il s'agit donc d'un secteur contesté dont la propriété a été partagée entre les deux parties. Les quatre parcelles sont cultivées, aucune n'a été délaissée et la première a même été reprise par un nouvel exploitant.

Les parcelles D et E appartiennent à une femme des Kel Negru (fraction appelée Kel Oulli). Les mêmes jardiniers exploitent depuis 1946 les parcelles D et F, cette dernière parcelle, propriété des Kel Wadigi, alors qu'un nouveau jardinier a repris la parcelle E.

CHAPELLE signale à 5 km à l'ouest d'Aouderas, 15 jardins cultivés en blé et en maïs couvrant 9 ha. Sur ces 15 jardins dont il énumère les exploitants en 1946, 4 sont encore en activité, repris par les enfants des jardiniers décédés, alors que les autres sont à l'abandon.

On constate donc une stabilité de la propriété qui reste dans les mêmes familles par héritage. Nous avons relevé cinq femmes propriétaires : elles avaient reçu ces dattiers comme biens inaliénables *(el khabus)* qui peuvent, si telle est la volonté du donateur, être attribués à une femme et rester exclusivement aux mains de ses descendantes : ces biens échappent ainsi à l'héritage musulman.

Les changements qui se sont opérés depuis 1946 sont dus aux réactions des jardiniers exploitants désireux d'échapper aux contraintes foncières. Les parcelles qui sont astreintes aux coutumes du partage des dattes récoltées, sont abandonnées par les enfants des jardiniers en activité vers 1946. Les palmiers sont encore entretenus dans la mesure où les jardiniers ou leurs enfants possèdent encore des droits sur les palmiers plantés par eux ou leurs parents, mais ils vont ailleurs défricher un nouveau jardin qui va porter des dattiers dont ils seront les bénéficiaires exclusifs. Ils ne contestent pas la coutume, ils la laissent se perdre par extinction des arbres qui y sont encore astreints. De nouveaux jardins se créent au nord, mais surtout à l'ouest, dans la partie avale de la vallée. La progression vers l'ouest s'est effectuée par étapes : jardins implantés à 5 km d'Aouderas, puis à 15 km, à Tegumak. Des jardiniers, originaires d'Aouderas, avaient mis en service leurs jardins, il y a une dizaine d'années : les dattiers producteurs étaient encore rares. Les contraintes foncières d'Aouderas qui semblent devoir disparaître lentement, ont provoqué une colonisation de secteurs nouveaux, et une migration lente de la palmeraie.

8. L'ÉVOLUTION DU COMPORTEMENT ÉCONOMIQUE DES KEL OWEY

Quels que soient les types d'exploitation du sol qui peuvent varier au gré des sites ou des problèmes fonciers, il faut souligner que cette agriculture irriguée apparaît chez tous les Kel Owey comme liée à une tradition caravanière ancienne. Dans tous les groupes, dans toutes les tribus, dans toutes les familles, existe une répartition des tâches : des parents, des frères peuvent se consacrer les uns au jardinage, les autres au commerce ou encore un même homme peut successivement se livrer dans sa vie à ces deux types d'activité. Malgré la faiblesse de la production agricole, presque toujours insuffisante pour nourrir les habitants de l'Aïr, une partie des récoltes est réservée à la commercialisation. Dans les Monts Bagzan, MOREL (1973 - p. 258) signale dans le centre d'Aoukadédé, 6 éleveurs caravaniers et 5 jardiniers et à Emalaouélé 8 jardiniers et 5 caravaniers. « A la mort du père, on évalue le prix de ses biens : chameaux, palmiers, récoltes et on remet à chacun son dû, la part de deux filles étant égale à la part d'un garçon. Un des fils garde le jardin tandis que les autres deviennent caravaniers. » (idem p. 263). A Aouderas également, parmi les enfants des jardiniers disparus depuis 1946, lors de l'établissement du cadastre, certains sont partis défricher de nouveaux jardins, alors que d'autres se livrent au trafic caravanier.

Enfin, le commerce et le jardinage sont accompagnés d'un élevage qui apporte un complément alimentaire et qui donne les bêtes de somme indispensables à la pratique caravanière.

Tableau 72 : Recensements comparés des effectifs du cheptel Kel Owey en 1957 et 1972

	Nombre d'habitants	Bovins	Ovins - Caprins	Camelins
1957	12 034	4 012	60 082	15 206
1972	14 385 (1)	449	9 356	5 966

(1) En fait, le nombre d'habitants du recensement de 1972 à porter en face des effectifs animaux est 13 184, car il faut éliminer 2 tribus dont le nombre d'animaux n'était pas porté sur les recensements.

Les Kel Owey, qui ne sont pas de purs éleveurs, possèdent des troupeaux moins nombreux que ceux des Touaregs nomades de l'ouest et du sud-ouest de l'Aïr. En 1957, selon les recensements, ils comptent 2 UBT par habitant contre 3 chez les nomades occidentaux à la même époque. La part des camelins s'accroît encore dans leurs troupeaux en raison du petit nombre des bovins ; celle des caprins, non figurée dans le tableau est quatre fois supérieure à celle des ovins.

L'importance du troupeau camelin répond à cette tradition caravanière, qui a déjà été évoquée (Les techniques de la vie pastorale - IIe partie). Les Kel Owey, par leur implantation géographique se trouvaient sur une plaque tournante du commerce sahélo-saharien. Dans leur vocabulaire (BOURGEOT 1975, inédit), ils distinguent trois types de caravanes en fonction de leur destination : *taghəlam* vers l'est (Agram, Kawar, Djado), *aïra* vers le sud (marchés du pays hawsa) et *tekaref* vers le nord (Ahaggar, Tassili, Libye). La caravane transsaharienne vers le nord a été quasiment abandonnée depuis 1950. Mais les deux premières se poursuivent et pour les Kel Owey, elles constituent à partir de leurs campements de l'Aïr, un commerce triangulaire qui relie deux zones complémentaires. Ces deux caravanes se succèdent dans le temps et occupent pendant neuf mois la vie d'un homme. La *taghəlam* et l'*aïra* forment les deux maillons d'une même chaîne : les caravaniers, de retour de Bilma dans leurs campements, après quelques jours de repos, repartent vers le sud pour procéder à la vente du sel et des dattes et se procurer les céréales et les produits du sud nécessaires à leurs besoins familiaux et à la prochaine *taghəlam*. L'*aïra* se prolonge souvent au delà du temps nécessaire à la fréquentation des marchés, car les caravaniers n'hésitent pas à effectuer des transports pour le compte de commerçants ou à stabuler sur les champs avec leurs animaux contre une rétribution.

Ces caravanes chamelières sont accompagnées de groupes d'ânes qui se rendent dans le Damergou pour procéder aux mêmes transactions sur les marchés : leur retour suit immédiatement les opérations commerciales pour rapporter rapidement dans les campements les ressources alimentaires attendues.

A partir des jardins situés dans un rayon de 50 à 80 km, de petites caravanes d'ânes ravitaillent le marché d'Agadez en légumes, (tomates, pommes de terre, salades, oignons, etc.) et également en feuilles de doum destinées à la sparterie, ou en nattes déjà préparées.

Ce n'est cependant ni l'élevage, ni le commerce qui font l'originalité présente des Kel Owey : c'est la relation de ces deux activités avec une agriculture irriguée intensive qui n'est pas exclusivement tournée vers l'auto-consommation. C'est une économie tournée vers le monde extérieur, grâce à cette très ancienne tradition caravanière basée sur l'échange et la vente.

Il n'en reste pas moins que le jardinage, tel qu'il s'est développé depuis une époque récente, est une activité moins valorisante que celle du commerce caravanier. BOURGEOT estime que de nombreux Kel Owey préfèrent s'engager comme gardiens à Kano ou Kaduna où ils forment un corps spécialisé, plutôt que de se livrer à des activités agricoles. Cela n'a pas empêché le très rapide développement des jardins, dont la production est partiellement conçue pour l'exportation.

Parmi les cultures céréalières, on peut dire qu'en général, le blé est destiné à l'exportation sur Bilma, Agadez et les marchés hawsa, alors que le maïs et le mil sont plutôt gardés pour la consommation familiale. Or, le blé, « culture principale des oasis de l'Aïr, (elle) occupe souvent à peu près les deux tiers de la superficie cultivée (un peu moins dans certaines zones où la culture de la tomate est facile), de novembre - décembre à février - mars. » (MARTINI 1974, p. 7). Autre culture d'exportation, la tomate vendue sous forme séchée, qui est « la première culture spéculative... elle occupe localement une place plus importante que le blé (dans certains jardins du Telwa en particulier) » (idem p. 8). Les légumes frais sont vendus sur les marchés qui ne sont pas trop éloignés des jardins producteurs. Les dattes sont aussi souvent destinées à l'exportation. Enfin, la pomme de terre est cultivée toute l'année dans la région de Tabellot et exportée vers Agadez. Tabellot s'est acquis une véritable réputation, dans la culture de la pomme de terre, qui, ailleurs, ne connaît qu'un développement limité en saison sèche (décembre à mars). Les auteurs sont en désaccord sur la date de son introduction dans l'Aïr : en 1905, d'après LHOTE (1948, p. 172) grâce aux militaires français désireux de satisfaire aux besoins de la garnison d'Agadez et bientôt adaptée par les jardiniers; en 1926 seulement d'après ROTTIER (1927, p. 411). Tels sont les principaux

produits d'exportation, auxquels il faudrait ajouter les plantes à sauces, *molokhya, (Corchorus oliforius),* de la menthe, des fruits etc., qui montrent l'originalité de cette économie, fondée sur une tradition commerciale qui a cherché depuis l'extension des cultures, à favoriser les récoltes pouvant s'intégrer dans le système d'échange jusque là pratiqué avec des productions extérieures à l'Aïr.

Les Kel Owey alimentent donc partiellement avec les jardins leur propre commerce caravanier dont ils attendent des revenus monétaires, mais aussi une part importante de leur nourriture. Sans les céréales méridionales et sans le mil, les Kel Owey souffriraient d'un déficit alimentaire permanent.

Cette possibilité pour les Kel Owey de se répartir des tâches agricoles, pastorales et commerciales dans chaque tribu, dans chaque campement, donne à leur économie une grande plasticité dont témoigne l'évolution agricole récente et une souplesse d'adaptation certaine. Les récentes industries minières implantées en Aïr qui vont sans doute offrir de nouveaux emplois, vont-elles provoquer de grands changements ou ouvrir un nouveau secteur d'activité (c'est déjà le cas pour les mines de cassitérite d'El Meki) parmi ceux de l'économie traditionnelle ?

CHAPITRE XVIII

AU CONTACT DES AGRICULTEURS SÉDENTAIRES : TOUAREGS DE L'OUEST NIGÉRIEN

L'ouest nigérien forme une région amputée de ses marges nord-sahélienne et pré-saharienne. Dans sa presque totalité elle est située au sud de l'isohyète 350 mm, qui voit ici coïncider la limite septentrionale de l'agriculture sous pluie et la frontière politique nigéro-malienne. La pénéplaine, développée sur un socle cristallin formé essentiellement de granite, plus rarement de quartzites, schistes ou roches vertes, est recoupée au nord de l'arrondissement de Téra par une bande de grès qui dessine un petit relief linéaire orienté d'est en ouest, et coupe successivement la vallée du Gorwol et celle du niger. Le socle cristallin est recouvert de loin en loin par des lambeaux de grès argileux (Continental terminal) formant des plateaux, parfois disloqués en buttes par l'érosion, dont la surface cuirassée est cernée de corniches. Sur la rive Gurma, la pénéplaine est envahie par un erg ancien, aux larges ondulations linéaires qui se développent d'ouest en est. Au total, la monotonie de la pénéplaine n'est interrompue que par les rebords escarpés des plateaux de grès, ou par les cordons dunaires aux formes arrondies qui se répètent du nord au sud.

La végétation se calque sur la topographie, les grands arbres suivent les vallées et peuplent les bords des mares *(Acacia nilotica, Acacia seyal)* (1). Sur les dunes, sur les plateaux, le peuplement végétal est plus lâche, avec ici et là, sur des revêtements argileux plans, des aires dépouillées de toute végétation, appelées *egharghar*. Dans l'ouest nigérien, le seul paysage original non encore décrit dans les précédents chapitres, car absent des zones exclusivement pastorales, est la « brousse tigrée ». Vue d'avion, elle se présente comme une succession de plages arborées et dénudées en bandes parallèles, rectilignes ou courbes, en formant des figures géométriques, où le noir et le clair se combinent en zébrures, en labyrinthes compliqués ou en rosaces : on dirait, vu du ciel, un jardin ordonné qui s'oppose au paysage informe des régions environnantes. La brousse tigrée est réalisée « lorsque les phénomènes de dégradation sur sols limoneux interviennent, en secteur sahélo-soudanien, sur complexe géologique où affleurent en relief des couches de roches résistantes, séparées par des roches tendres déblayées par l'érosion ancienne. » (BOUDET, 1972 : 510-511). La brousse tigrée environnant la vallée du Niger (Mali, Haute-Volta, Niger), se rencontre aux alentours du 15e parallèle, en général sur les formations de grès ferruginisés du Continental terminal. CLOS-ARCEDUC (1956 : 677-684), qui le premier a étudié cette formation végétale, a mis l'accent sur le rôle des termitières effondrées qui forment un ciment de sol impropre à toute végétation. AUDRY et ROSSETTI (1962) en Mauritanie et WHITE (1979 : 549-553) au Niger, ont insisté sur le rôle du ruissellement en nappe, en remarquant que les bandes de fourrés sont en général perpendiculaires à l'écoulement, qui vient heurter les matériaux d'origine éolienne. Pour BOUDET (1972 : 512-513), la brousse tigrée semble être un « faciès de substitution de la végétation climacique ne pouvant s'installer qu'après élimination totale ou par plages de cette végétation, et en profitant de

(1) *Acacia nilotica : tiggart*
Acacia seyal : orof.

conditions climatiques et édaphiques particulières. » Il met en évidence le rôle du pacage en saison des pluies : broutage excessif de graminées provoquant leur remplacement par des espèces à cycle court *(Zornia glochidiata),* piétinement du sol, vannage éolien provoquant le « sealing » ou imperméabilisation superficielle du sol autour des mares temporaires, facilitant le ruissellement en nappe. Autrement dit, la brousse tigrée est un faciès de dégradation, dû à une exploitation pastorale intense. Gallais a remarqué le caractère zonal de cette formation végétale axée autour de l'isohyète 500 mm (c'est à dire au sud du 15e parallèle, axe préférentiel défini par BOUDET, 1972 : 510) : en bordure du delta intérieur du Niger il a pu « expliquer sa formation par la combinaison d'un substratum alternant régulièrement horizon profond et affleurement rocheux et d'un processus de colluvionnement à courte distance (GALLAIS, 1975 : 41). Cette formation répond donc à des conditions zonales lithologiques et édaphiques qui sont réalisées dans l'ouest nigérien sur les plateaux du Continental terminal ferruginisés. Les plages arborées se présentent au sol comme des fourrés boisés composés essentiellement de *Pterocarpus lucens, Acacia ataxacantha, Combretum micranthum, Guiera senegalensis, Grewia bicolor* et *Commiphora africana* (1).

Les plateaux de brousse tigrée, les dunes au peuplement végétal lâche, les vallées suivies de forêts-galerie parfois discontinues, foisonnantes autour des mares, en pointillé ailleurs, sont recoupées par la vallée du Niger qui sépare plus qu'elle ne réunit deux régions. A l'ouest, la rive Gurma est ainsi appelée par les Songhay par référence aux anciens occupants du sol, les Gurmance, aujourd'hui repoussés vers le sud, et qui désignent par ce terme tout l'intérieur de la boucle du Niger. C'est aujourd'hui l'appellation généralement admise, bien que les Touaregs donnent à la même région le nom d'Harabanda (2). La rive orientale est connue sous le nom de « rive hawsa ».

Le Niger traverse vers la frontière malienne une série de défilés, puis à partir d'Ayorou jusqu'au delà de Tillabery, la vallée s'élargit et le fleuve se sépare en plusieurs branches qui sinuent entre des îles. Le Niger, tributaire de la crue venue du lointain Mali et de celle de son dernier grand affluent le Bani, à plus de 1.200 km en amont, connaît son plus haut niveau en février (décembre à février), au creux de la saison sèche, alors que l'étiage est atteint en juin-juillet, en pleine saison des pluies. Ce rythme désaccordé avec les saisons donne la possibilité d'exploiter le fleuve, ses eaux, ses pâturages de *burgu (Echinochloa stagnina),* ses terres salées, à la période où les cultures ne constituent pas d'obstacles infranchissables pour les troupeaux. Les bords du fleuve et les îles portent des palmiers-doums *(Hyphaene thebaica),* dont le bois réputé résistant aux termites est recherché comme poutres pour les maisons en banco. Avec son rythme particulier (3), le fleuve apporte une eau pérenne dans une région peu favorisée en ressources hydrauliques.

1. RESSOURCES HYDRAULIQUES, FOURRAGÈRES ET MINÉRALES

L'ouest nigérien appartient à une région d'hydrogéologie du socle. L'alimentation en eau, en dehors de l'utilisation du fleuve se fait le plus souvent à partir de nappes superficielles, ou à partir de nappes profondes, atteintes au delà de dix mètres, et en général locales et discontinues. Les premières se trouvent dans les formations alluvionnaires (sables, graviers, sables argileux) des marigots, des mares et plus rarement des dépressions interdunaires. Ces nappes sont directement alimentées par les pluies de

(1) en Tamasheq : *Acacia ataxacantha : taraljebeyt - Combretum micranthum : ewan - Guiera senegalensis : subara - Grewia bicolor : dargaza - Commiphora africana : adaras.*

(2) Toponyme d'origine songhay : *banda* (derrière), *hari,* déformé en *hara* (l'eau) nom sans doute donné par les Iullemmeden pour qui la rive droite est l'au-delà... Référence peut-être aussi à Aribinda, village de l'intérieur de la boucle du Niger, en Haute-Volta, dans une région peuplée de Koromba.

(3) A Niamey, débits moyens mensuels (m3/sec.)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Module
Moyenne 1928-1967	1745	1750	1434	854	340	125	125	503	1085	1262	1422	1605	1016

(Source : Monographie hydrologique du Bassin du Niger, 3e partie Le Niger Moyen, ORSTOM 1970, Tableau III).

l'année, et sont tributaires de l'écoulement des rivières et du remplissage des mares. Les eaux qui s'écoulent dans les marigots ou stagnent dans les mares pendant la saison des pluies permettent la formation de réserves d'eaux souterraines exploitables dans les formations alluvionnaires. En cas de pluies déficitaires cependant, de nombreuses nappes considérées comme pérennes s'épuisent et rendent difficile l'alimentation en eau des habitants. Au nord de la Sirba, l'importance des revêtements dunaires limite le développement du réseau hydrographique : les quelques cours d'eau et mares temporaires qui seuls contiennent des nappes superficielles importantes, attirent les populations agricoles et pastorales. La région située entre Sirba et Dargol, celle comprise entre Téra, Wanzerbé et le fleuve, celle sur la rive hawsa à l'ouest d'une ligne Tillabery-In Atès, sont toutes caractérisées par des nappes superficielles sous-alimentées du fait que « les mares nourries par de petits marigots ne reçoivent que rarement une eau suffisante pour donner lieu à une infiltration notable. Les marigots, pour leur part, n'ont ni l'ampleur, ni une pente assez faible pour garantir l'écoulement lent d'une quantité d'eau importante ; au contraire, l'eau y coule vite et seul un faible pourcentage des crues peut s'infiltrer dans les marigots. » (PLOTE, 1961:4).

Les mares profondes, dans l'ouest nigérien, se forment dans les produits d'altération du socle, les arènes granitiques, qui dépassent ici rarement vingt mètres d'épaisseur. La roche saine, par contre, imperméable et stérile, ne peut contenir des réserves d'eau que dans les zones fissurées. La discontinuité de ces nappes rend difficile la prospection : « les produits d'altération sont d'une grande variété et leur comportement hydraulique résulte de nombreux phénomènes géologiques. Il est donc absolument impossible de généraliser les résultats obtenus sur un ou quelques points d'eau. » (PLOTE, 1961).

Dans la série schisteuse d'Ydouban, à la frontière malienne, il semble que les potentialités hydrauliques soient meilleures, par contre les plateaux du Continental terminal, dont les réserves d'eau sont importantes, dans la région de Say par exemple, appartiennent ici au « biseau sec », dont les couches sont stériles : « quelques puits ont traversé tout le recouvrement (de trente à cinquante mètres d'épaisseur), avant d'atteindre le socle cristallin qui contient parfois des réserves d'eau, mais souvent d'un débit assez faible. » (PLOTE, 1961 : 6).

Les ressources fourragères de la région pastorale septentrionales sont considérées comme « bonnes » par les agrostologues, du fait que les espèces herbacées sont presque toutes appêtées, alors que la strate arbustive offre des pâturages « verts » pendant la période de soudure (avril à juin). La strate herbacée comporte des espèces annuelles, *Aristida mutabilis, Eragrostis tremula, Cenchrus biglorus,* et dans les bas-fonds *Panicum laetum* et quelques espèces vivaces dont *Aristida longiflora.* La strate arbustive comprend *Guiera senegalensis, Commiphora africana, Maerua crassifolia.*

Dans les vallées, au bord des mares, on rencontre *Acacia nilotica, Ziziphus mauritiana, Acacia seyal,* et les graminées annuelles, *Panicum laetum* (1). La densité du couvert arboré varie, passant de quinze à vingt cinq individus à l'hectare sur les dunes, à plus de cinquante dans les dépressions (RIPPSTEIN & PEYRE de FABRÈGUES, 1972).

Sur les plateaux de brousse tigrée, la présence d'*Acacia ataxacantha, Combretum micranthum, Pterocarpus lucens, Grewia bicolor, Commiphora africana* a déjà été signalée.

Ces pâturages, considérés comme de bonne qualité, ne peuvent pas toujours être exploités à plein : les arbustes forment parfois des halliers impénétrables aux troupeaux, et repaires de lions, encore présents dans l'ouest nigérien. De plus, beaucoup de ces pâturages ne sont pas utilisables en saison sèche par manque d'eau : la faiblesse des ressources hydrauliques réduit les superficies pâturables disponibles pendant plusieurs mois.

Les terres salées :

Les ressources naturelles auxquelles les éleveurs font appel ne se limitent pas à l'eau et aux pâturages. Les terres salées sont des ressources minérales qui fournissent aux troupeaux des éléments permettant aux éleveurs de limiter l'achat de sel sur les marchés ; de plus les terres salées possèdent des vertus spécifiques remarquées par tous les pasteurs qui ont abandonné la « cure salée ». L'ouest nigérien possède différentes variétés de terres salées depuis toujours exploitées.

Ahara, terre compacte que l'on ameublit avec la houe et avec le talon de fer *(tizzoreyt)* emmanché, destiné à creuser trous et puits, avant de la donner sur place aux animaux ou de la mettre en sacs pour la

(1) en tamasheq : *Aristida mutabilis : tazmey - Eragrostis tremula : tegabart - Cenchrus biflorus : Wezzeg - Panicum laetum : asghal - Guiera senegalensis : subara - Commiphora africana : adaras. Maerua crassifolia : agar - Acacia nilotica : tiggart - Ziziphus mauritiana : tabakat, ajeyn - Acacia seyal : orof.*

conserver pour les mois à venir. Elle est considérée comme la meilleure, et se trouve dans les zones septentrionales et particulièrement au Mali au nord de Menaka, à Sehen, Bardar et Sessao. Cette petite région située aux portes de l'Adrar des Ifoghas est pour les Iullemmeden Kel Ataram la réplique de celle des Tegidda, à proximité de l'Aïr, lieu géométrique de la « cure salée » des Iullemmeden Kel Dinnik et de tous les Kel Tamasheq de l'est.

Ifututa est une terre jaunâtre ou rougeâtre, plus ou moins salée selon les endroits, que l'on trouve concentrée dans les creux entre les rochers, parfois dans les étendues plates et dénudées *(egharghar)* en raison de la compacité du sol, mais rarement près des mares. Les animaux grattent cette terre et la mangent, mais elle les rend parfois malades, en particulier les vaches pleines qu'elle fait gonfler.

Enfin aux abords du fleuve Niger et des îles, on trouve deux variétés d'argile recherchées par les éleveurs : *tekankan,* argile blanche salée, se trouve sur les franges où l'eau a séjourné, et d'où elle s'est retirée en période d'étiage ; elle abonde dans les îles et on va la chercher en pirogue pour la ramener dans des sacs. On la creuse, avant de la donner aux animaux ou de la ramasser avec les outils de fer *(tizzoreyt). Ebandeur* est une argile non salée qui se trouve plus éloignée du fleuve dans une zone rarement atteinte par la crue : on la recueille et on la présente aux troupeaux mêlée de sel.

Sur les deux rives du fleuve et dans toutes les îles on trouve ces terres si recherchées : il existe des points de concentration où les troupeaux viennent se nourrir et « brouter » à même le sol la terre parfois ameublie par le berger. Sur la rive gauche, ou hawsa, on peut citer Namari Gungu, Beibatan (à quelques kilomètres au sud d'Ayorou), Niamay (entre Wataguna et Karu) ; sur la rive droite, ou gurma, les environs de Kandadji et Warara, un peu au nord des rapides de Labezenga sur la frontière nigero-malienne.

Ce bref inventaire fait apparaître que l'Ouest nigérien possède une richesse relative en terres salées liée à la présence du fleuve. *Ahara*, la meilleure de toutes, ne se trouve pas exclusivement dans la zone septentrionale de Menaka, mais aussi sur la rive Gurma. Elle est réputée convenir à tous les animaux, et en particulier aux chameaux ; c'est pourquoi beaucoup d'éleveurs en rapportent pour les mois qui suivent la « cure salée » traditionnelle d'été. *Tekankan* vaut surtout pour les chèvres, plus rarement pour les chameaux, alors qu'*ebandeur*, parfois additionnée de sel, est surtout donnée aux vaches et aux moutons. Quant à *ifututa*, tous les animaux en mangent, à l'exception des chameaux.

Ressources en eau limitées, pâturages de bonne qualité, terres salées abondantes (1), tels sont les éléments naturels dont disposent les pasteurs de l'Ouest nigérien, qui doivent exploiter une région où ils cohabitent avec de nombreux paysans.

2. LES POPULATIONS KEL TAMASHEQ

Les Kel Tamasheq de l'Ouest nigérien vivent partout au contact des pasteurs Peuls et des paysans Zarma, Songhay, Kurtey ou Wogo. Leur espace pastoral est presque toujours partagé. Depuis leur arrivée à proximité des rives du Niger et la migration de certains groupes dans le Gurma, ils ont pris l'habitude d'une cohabitation qui ne fut pas toujours pacifique, avec des groupes étrangers dont la culture, la langue, l'économie, diffèrent profondément des leurs. Cette insertion méridionale se traduit par une proportion considérable d'anciens serfs, *iklan* ou *Bella*, qui peut atteindre 80 % du total des Kel Tamasheq, et en conséquence, par l'importance relative des activités agricoles.

(1) Il faut signaler que les habitants des îles de Ayorou Gungu et Gungu Koiré fabriquent du sel en filtrant les terres salées dans une calebasse trouée. L'eau obtenue est portée à ébullition, et laissée au feu pendant deux jours. Un sel jaunâtre se dépose au fond ; on le débarrasse de ses impuretés en versant de l'eau goutte à goutte sur le sel encore chaud déposé sur de la cendre.

1. La rive Gurma

Sur la rive Gurma, les Kel Tamasheq ont été divisés en deux groupements d'importance inégale par l'administration coloniale, et ce découpage s'est perpétué dans les recensements du poste administratif de Bankilaré. Le premier groupe est centré sur les *imajeghən* Tingeregedesh, associés aux *imghad* Loghomaten, et à de très nombreuses autres tribus (19.707 individus recensés). Ce groupement administratif s'affirma à l'époque coloniale grâce à la très forte personnalité de son chef Ghabiden qui, de 1917 à 1957 sut s'imposer à la fois comme l'interlocuteur privilégié des autorités et comme le maître incontesté de tous ses dépendants, qui ne réussirent pas à ébranler son autorité. GALLAIS (1975 : 71) qualifie ce groupement d'« ensemble administratif sans véritable fondement traditionnel », en le comparant aux groupes plus puissants des Udalan à l'ouest ou des Kel Gossi ou Kel Gheris au nord. Le second groupement beaucoup moins important (2.200 recensés), est formé des Dufarafarak, qui comprennent une poignée de guerriers au milieu d'une masse de Bella. Ces deux groupements, qui dépendent aujourd'hui du poste de Bankilaré, occupent une région qui va du sud de la vallée du Dargol à la frontière malienne au nord et voltaïque à l'ouest. L'histoire rend compte de la formation de ces deux groupements, qui auraient pu sans doute n'en former qu'un dans la nomenclature administrative, sans un désir affirmé après 1917 de morceler les Touaregs révoltés et vaincus pour les affaiblir. L'un et l'autre groupement sont venus de la rive Hawsa où ils étaient sous la dépendance des Iullemmeden Kel Ataram.

Les Tingeregedesh et les Loghomaten nomadisaient dans la première partie du XIXe siècle entre Gao et Bamba pour les premiers, dans la région d'Ansongo pour les seconds. Ils s'allièrent dès le début du siècle, alors qu'ils nomadisaient encore sur la rive gauche sous l'autorité des Iullemmeden, les Tingeregedesh apportant la noblesse de leur origine (ce sont des *imajeghən*) les seconds leur nombre (ils sont *imghad*). Cette alliance ancienne donna aux Loghomaten une place prépondérante dans ce petit groupement, par rapport aux tribus *imghad* plus tard rattachées. A la suite d'une dispute entre Asua, chef des Tingeregedesh et Anaber, *amenokal* des Iullemmeden (vers 1825 d'après URVOY 1936 : 87), une guerre éclata, et les deux tribus alliées furent refoulées sur la rive droite (1).

Depuis lors, elles ne cessèrent d'attirer dans le Gurma « des tribus qui devinrent ainsi soit leurs vassales, soit au moins leurs tributaires. » Il faut noter que parmi celles-ci URVOY ne mentionne pas les Dufarafarak, second groupement de l'arrondissement de Bankilaré. Des tribus Kel Tamasheq les avaient sans doute précédés, et elles acceptèrent leur suzeraineté. De 1825 à 1844 les Tingeregedesh et les Loghomaten s'installèrent dans la vallée du Gorwol et, en aidant les Songhay dans leurs luttes contre l'Udalan, le Liptako et les Peuls de Say, ils conquirent entre 1844 et 1897 une place prépondérante dans la région de Téra.

Quant aux Dufarafarak, ils nomadisaient eux aussi dans la région d'Ansongo (LACROIX, 1953), où leur petit groupe était rattaché d'une manière assez lâche aux Iullemmeden. Après une première vaine tentative de pénétrer dans le Gorwol, ils réussirent avec l'aide des Iullemmeden à revenir aux environs de la mare de Yumban, et devinrent les compagnons de rezzous des Tingeregedesh.

Cette répartition en deux groupements si déséquilibrés dans leurs tailles respectives et qui, comme on le verra, n'occupent nullement des aires pastorales distinctes, n'a guère d'autres raisons que celles de la politique coloniale qui a suivi la conquête. Aux Tingeregedesh-Loghomaten on retira certaines fractions qui n'avaient pas pris part à la révolte, et l'on en fit des villages autonomes, alors qu'on leur rattacha les Mellagazen. Quant aux Dufarafarak, ils perdirent une partie de leurs Bella Kel Tafadest, qui furent rattachés en 1930 à l'Udalan à la suite d'intrigues et de mésententes internes.

2. La rive hawsa

Les tribus Kel Tamasheq recensées au poste administratif d'Ayorou sont réparties en trois groupements. A la tête du premier se trouvent les Kel Tahabanat, tribu suzeraine des Iullemmeden Kel

(1) URVOY (1936 : 92) donne le nombre de tentes des deux tribus à l'arrivée des Français en 1900 : 15 tentes pour les Tingeregedesh, 100 tentes pour les Loghomaten.

Ataram, confédération touarègue dont le centre de gravité se trouve plus au nord, dans la région de Ménaka. Les Kel Tahabanat en sont l'élément avancé vers le sud, et un petit groupe, les Kel Tahabanat « noirs » se trouvait sur la rive Gurma au début du siècle, d'après URVOY (1936 : 93). Ce groupement (5.783 recensés), formé de nombreuses tribus *imghad*, affranchies et serves, se trouve aujourd'hui réparti entre le fleuve et la frontière malienne, au contact direct des autres tribus Kel Ataram. Nomadisant en pleine zone pastorale, ses terrains de saison des pluies se trouvent au Mali. Les tribus qui composent ce groupement sont recensées au Niger sur leurs parcours de saison sèche, mais leur aire pastorale s'étend loin vers le nord.

Le second groupement est formé autour de la petite tribu des Ihayawan (968 recensés) vivant aux environs de Kohinza, au nord-est de Tillabery. Cette tribu d'*imghad* qui s'est aventurée jusqu'au bord du fleuve serait une fraction des Taghayt-Amut (cf. BARTH, 1965, III : 720). Elle est aujourd'hui fixée autour de ses champs et a perdu le contact avec les parcours septentrionaux.

Le troisième groupement est organisé autour des Ighatafan (619 recensés) aux environs des villages de Bibyergu et Tondia, région également enclavée entre l'Anzuru des paysans songhay et le fleuve. D'origine arabe, les Ighatafan quittèrent la région de Tombouctou à la fin du XVIIIe siècle, à la demande des Songhay qui avaient réclamé leur aide pour lutter contre les Kurtey qui les menaçaient à partir des îles de la région de Tillabery. Installés au bord du fleuve, ils durent accepter au XIXe siècle la suzeraineté des Iullemmeden Kel Ataram. Il y a quelques années, les *imghad* Ishidenharen leur furent rattachés.

Tous ces groupes Kel Tamasheq de l'Ouest nigérien, comme ceux du Gurma malien ou voltaïque, sont constitués, comme cela a déjà été dit, d'une écrasante majorité d'*iklan* ou Bella. En dehors des *iklan* domestiques, présents dans tout le monde touareg, cette proportion élevée de tribus d'origine servile pose un problème historique non encore résolu. Devant leur parfaite intégration à la culture touarègue, on a souvent émis l'hypothèse qu'il s'agissait de divers groupes autochtones (Gurmancé en particulier) que les Touaregs avaient conquis et assimilés. Certains auteurs, frappés par leur aspect physique, ont avancé l'hypothèse d'une origine orientale (MONOD, 1944 (21) : 18). D'autres pensent que « le peuple Bella fut le peuple « primordial » du Sahara. Il fut constitué par des Noirs indigènes auxquels sont venus s'ajouter les Soudanais razziés par les Touaregs dans le sud. » (BOUBOU HAMA, 1967 : 100). De nombreuses traditions et mythes, relevés chez les pêcheurs Sorko ou Bozo font état de relations privilégiées entre pêcheurs et Bella (DESPLAGNES, 1907 : 386-441), et font entrevoir une originalité culturelle et historique du peuple Bella. Un jeune chercheur doit entreprendre cette année (1977) une étude dans ce sens des Bella maliens, et on peut espérer ainsi voir apparaître l'identité de ce groupe, jusqu'ici exclusivement étudié par rapport au modèle des *imajeghən*.

Quelle que soit l'origine des Bella, ils donnent une profonde originalité au peuplement touareg de la région.

L'ÉVOLUTION RÉCENTE

L'évolution de la société Kel Tamasheq depuis la conquête française jusqu'à l'indépendance et la période actuelle a déjà été abordée (Chap. p. 105). L'exemple des Tingeregedesh a même été largement évoqué, ainsi que la position prise par l'autorité coloniale, puis par l'administration nigérienne dans différentes affaires ayant trait aux rapports des Bella et de leurs maîtres Allashaten ou *imajeghən* Tingeregedesh, héritiers de Ghabiden. Il faut rappeler que jusqu'en 1957, date de sa mort, Ghabiden grâce à des prodiges d'habileté cherchait à « maintenir l'ensemble de ses prérogatives coutumières sur un vaste groupement disséminé sur tout le territoire de la subdivision et une partie du Dargol, du Liptako et du Yagha », ce qui faisait conclure à l'administrateur d'alors (LARUE en 1951) « qu'il (Ghabiden) mène une série d'intrigues, dont les chefs de subdivision successifs ne sauraient prétendre sans quelque présomption percer les détours au cours d'un bref séjour de deux ans. » Dans une « Notice des fractions du groupement Tingeregedesh » (1951), le même administrateur énumérait les droits coutumiers de chacune d'elles ; il s'agissait sans doute de droits que l'*amenokal* entendait maintenir en les faisant figurer dans les textes. Parmi ces droits auxquels étaient tenus non seulement les tribus Bella mais aussi les *imghad* ou les *imajeghən* on relève : dons d'animaux, de beurre, de fromage, de mil, au moment de la récolte. Pour certains Bella, don de deux chèvres à l'occasion du mariage de chaque femme de la tribu, plus rarement d'une tente ou d'un lit, et presque toujours de moutons à l'occasion de la tabaski, parfois prêts de vaches laitières en saison des pluies. La liste en était variable selon les tribus, et certains de ces

droits étaient déjà tombés en désuétude selon le rapport, tel le don de la tente ou des animaux à l'occasion d'un mariage. La mort de Ghabiden plus que des événements politiques majeurs provoqua une rupture et détermina l'indépendance réelle des innombrables tribus Bella qui conservèrent bien des animaux qui leur avaient été confiés par leurs anciens maîtres.

La rive hawsa ne connût pas une évolution aussi heurtée. Avant l'arrivée des Français, un certain nombre de villages Bella de la rive Gurma, groupés autour de Mamasey (Tumumushi en Tamasheq) dépendaient des Ighatafen. La frontière des circonscriptions administratives séparant les deux rives retira ces villages de leur commandement. On montre encore les restes d'un mur et d'un fossé établis à l'ouest de ces villages par les Ighatafan.

En 1907 un certain nombre de villages Bella, Tondia, Sassale, Diomana Ouali, Nassire, furent retirés du commandement des Ighatafan et rendus indépendants à la suite du meurtre du chef de canton de l'Anzuru par le chef des Ighatafen, Anwar, à la suite de rivalités entre les deux chefs, face au colonisateur. En 1933, ces villages furent rattachés au canton sédentaire de Dessa. Il s'agissait ici de la punition infligée à un chef meurtrier, afin de réduire la sphère d'influence de son groupement. Cependant, dès son installation l'autorité coloniale avait cherché à former des villages de Bella nomades, dans le but de les soustraire à la contrainte des chefs Touaregs et de les sédentariser : « Lors de l'occupation française ces Bellahs captifs de diverses fractions targuias, furent groupés en villages de liberté (1) c'est à dire que sur un emplacement quelconque, ils rassemblèrent leurs houkoums, leurs familles, leurs troupeaux, et furent déclarés libres. Il était entendu que sur l'emplacement choisi, ils bâtiraient des cases, creuseraient des puits, en deux mots édifieraient un village. » (Rapport de tournée, cercle de Tillabery, 1934). Trois villages qui devaient grouper des Bella indépendants, Sawani, Gomnika et Gaida Iburubak ne connurent jamais d'existence à l'est de Tillabéry.

En 1922, puis en 1928, l'administration tenta encore une fois de les regrouper en villages autour de la mare de Tondibangu. En 1934, l'administrateur constate qu'il n'existe que des villages fantômes, composés des cases dispersées des seuls chefs. Les habitants de ces soi-disant villages « étaient partout répandus dans le Cercle », et même au-delà de ses frontières, dans la subdivision de Ménaka. Ils cultivaient « n'importe où, sauf aux abords des emplacements qui leur furent attribués, et leurs champs étaient dispersés d'Aderambukan à Filingué, Ouallam et Simiri », c'est-à-dire dans un arrondissement voisin. Dans ces conditions, l'auteur du rapport concluait qu'il serait « vain de vouloir, de ces gens poussés à la vie pastorale par la nécessité de faire vivre leurs bêtes, faire des sédentaires », (Rapport 1934), et qu'il serait préférable de les replacer sous la tutelle du chef des Tahabanaten.

La sédentarisation proposée sinon imposée, et la liberté qui, pour le colonisateur, allaient de pair, ne furent pas acceptées. Aujourd'hui encore, Sawani, Gomnika et Iburubak nomadisent et cultivent dans des secteurs variés, à Tengoshuman, Tin Gara, Boni et Mangaïze. En 1955, l'administrateur NIVON invoque dans son rapport l'anarchie de ces groupes, et l'impossibilité de les administrer ; il pense que la situation s'améliorera « le jour où les Bella se sédentariseront complètement et passeront sous l'autorité des chefs de village ». C'est un retour de cinquante ans en arrière.

L'action de l'administration s'est ainsi portée dans des sens opposés, dans le but toujours avoué de mieux contrôler les nomades : maintien de la cohésion sociale au niveau du groupement pour soutenir un chef autoritaire sur une rive du fleuve, sédentarisation et autonomie des fractions Bella sur l'autre. Le but était toujours d'administrer plus efficacement une population disséminée en une multitude de tribus, soit par l'intermédiaire d'une chefferie forte, soit par un contrôle direct sur des pasteurs fixés au sol. Cette politique incohérente n'empêcha jamais les Bella de pratiquer leur économie agro-pastorale mobile, mais de plus en plus à leur propre profit.

3. LES GROUPES EN PRÉSENCE : IMPLANTATION ET AIRES DE NOMADISATION

Dans l'Ouest nigérien, les éleveurs se trouvent en présence d'un certain nombre de contraintes communes qui limitent leur mobilité. Le développement de l'agriculture et l'extension des surfaces

(1) Au sujet des « villages de liberté », cf. BOUCHE, D. - *Les villages de liberté en Afrique noire française,* Mouton, Paris 1968, 281 p. Ces villages ne semblent pas faire partie de la liste officielle d'après l'ouvrage de D. BOUCHE, mais leur formation procède du même courant de pensée.

cultivées constituent les obstacles majeurs au nomadisme : si les Kel Tamasheq travaillent la terre, les travaux des champs les absorbent en saison des pluies, et laissent peu d'hommes disponibles pour la conduite des troupeaux et les longs déplacements. S'ils ne cultivent pas, les champs des autres, qu'ils soient Kel Tamasheq, Peuls, Songhay ou Wogo, réduisent les superficies pâturables, opposent des obstacles aux mouvements des troupeaux et rendent difficile l'accès aux mares, rivières ou fleuve. En second lieu, les frontières politiques avec la Haute-Volta à l'ouest et le Mali au nord, ont souvent constitué au cours des dernières années de nouvelles barrières. Des rivalités frontalières ont parfois provoqué des contraintes ou des contrôles administratifs tâtillons qui ont conduit les nomades à renoncer à leur « cure salée » traditionnelle. Le cloisonnement politique s'opposait à l'utilisation traditionnelle de zones complémentaires.

La rive Gurma

Si la rive Gurma, comme tout l'Ouest nigérien, est envahie par les champs sous pluie qui se surimposent partout aux pâturages, et relève partout d'une économie agro-pastorale, elle possède cependant une originalité par rapport à la rive Hawsa. Cette rive Gurma est enclavée par le fleuve Niger et est séparée par cette frontière naturelle des grands espaces sahélo-sahariens.

Partout mêlés aux populations sédentaires et aux Peuls, les Kel Tamasheq occupent ici la limite méridionale de leur extension territoriale. S'ils ont su au cours du XIXe siècle s'imposer dans la région située au nord du Dargol, ils constituent cependant une minorité qui n'atteint que 13 % de l'ensemble de la population de l'arrondissement de Téra (1), et que 17 % du même arrondissement amputé du canton méridional de Diagourou peuplé en majorité par des Peuls sédentarisés. Bien que le poste de Bankilaré ait

Tableau 73 : Les tribus du Groupement des Tingeregedesh (2)
(voir carte hors-texte n° 4)

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Région de parcours de saison sèche
1. TINGEREGEDESH	2 586	*Imajeghen* (qq. familles entourés d'une masse *iklan*)	très éparpillés, autour de Bankilaré, près du fleuve (Kandadji) (nord du Gorwol, sud de Bankilaré
2. LOGHOMATEN	1 505	*imghad*	environs de la mare d'Ossolo et Taratako
3. MISIGINDEREN	459	*imghad*	vallée du Gorwol (rive nord) entre Kolman et le fleuve
4. ALLECHATEN	666	*imghad*	Direbangu, 15 km au sud de Mehanna
5. IBISHBASH	116	*imghad*	Gungo
6. IRASHUMAN	479	*imghad*	Vallée du Gorwol, 15 km ouest Yatakala
7. KEL ES SUK	303	*imghad* (3)	Nord mare de Yumban, est Wanzerbé, Gunti yena

(1) En 1972, l'arrondissement de Téra comptait 170.000 habitants. La majorité de la population est sédentaire, avec les Songhay et les Peuls du Diagourou. Les nomades et semi-nomades sont représentés par les Kel Tamasheq (environ 25.000) et les Peuls Gaobé et Djelgobé (environ 5.000) (cf. Marie, 1977 : 125).

Notes du tableau 73, page précédente.

(2) Ces données datent de 1961.

(3) D'après LARUE (1951), ces Kel es Suk étaient des *imghad* Ikubaradan qui, après avoir vécu dans la région de Ménaka auprès des *ineslemen* Kel es Suk, prirent leur nom.

8. IGUBEITAN	685	*ineslemen*	Ezak (10 km NW de Bankilaré)
9. KEL ARASHER	214	*ineslemen*	Belsa, 10 km sud Taratako
10. ISHERIFEN	157	*ineslemen*	Sud mare Alambule
11. IKADAMATEN	589	*ineslemen*	5 km NW de Dunguro
12. DAHUSAHAK	160	*Dahusahak* (1)	Dire Bangu, 15 km sud de Mehanna
13. IBOGHOLLITEN	836	Hommes libres d'origine métissée (libre/captif)	Fono (12 km sud mare Ossolo et Yatako (est Ossolo)
14. DUFARAFARAK	74	*iklan*	10 km ouest d'Ossolo
15. HOMBORITEN	248	*iklan*	Fala, 12 km ouest de Foneko
16. IBAWAN	1 224	*iklan*	Fala, Farku (ouest de Foneko)
17. IMUDAKAN	356	*iklan*	Ouest mare d'Ossolo
18. IRABAMBAN	1 268	*iklan*	10 km sud Bankilaré, sud de Korogusu
19. KAMOGA	973	*iklan*	In Boram et Alambule
20. KEL SHATUMAN	634	*iklan*	Mare d'Ossolo
21. KEL GAOGAO	318	*iklan*	Ayngum (5 km est Taratako)
22. KEL TAMADES	1 144	*iklan*	Nanebuntu (15 km SE Bankilaré)
23. KEL TAMARID	38	*iklan*	environs de la mare d'Ossolo
24. KEL TASAWET	775	*iklan*	Bandio (15 km Est de Dargol)
25. MELLAGAZEN	1 126	*iklan*	Vallée Gorwol, ouest Gaya et bord Niger
26. KEL TAMJIRT	163	*iklan*	Environs de la mare d'Ossolo
27. INADAN	493	artisans	
28. Divers	2 118	*iklan*	
Total	*19 707*		

Tableau 74 : Les tribus du Groupement des Dufarafarak

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Région de parcours en saison sèche
29. DUFARAFARAK	1 956	Qqs. *imajeghen* au milieu d'*iklan*	Gungo, Kurki, Tegey
30. kel Tafadest	244	*iklan*	Est et sud mare de Yumban
Total	2 200		
Total général 1 à 30.....	21 907		

(1) Les Dahusahak sont difficilement classables dans les hiérarchies sociales des Kel Tamasheq. On pourrait les rattacher aux *imghad*. Ils forment au Mali chez les Iullemmeden Kel Ataram un groupement très important, comprenant de nombreuses tribus ; quelques-unes d'entre elles ont émigré à l'est (Ouallam, Filingué, Tchin Tabaraden) et sur la rive Gurma. Pour LACROIX (CALAME-GRIAULE & LACROIX, 1970 : 1361-2, note 7), « culturellement intégrés au milieu touareg dépendant politiquement de ses chefs, les Dahusahak, ou mieux Idaksahak du Mali oriental (Ménaka) et du Niger (Tillabery, Filingué), ont néanmoins conservé une langue particulière, le tadalsahak, que la plus grande partie de ses structures et de son lexique fondamental apparente au Songhay-Zerma, mais qui a été très influencée par la Tamasheq, que comprennent et parlent la plupart des Idaksahak. Il semble très possible que ceux-ci, comme les Igdalen et les Ibeghogan du sud-ouest de l'Aïr, qui parlent des langues proches de la tadaksahak, mais cependant distinctes, constituent les vestiges d'une première vague d'émigrants berbères qui furent ultérieurement subjugués et absorbés par les migrations touareg. »

été créé à proximité du lieu de résidence du chef des Tingeregedesh pour administrer au nord de Téra les nomades Kel Tamasheq et Peuls, il n'existe pas réellement de territoire exclusivement réservé aux pasteurs. Pas plus que les Peuls nomades, les deux groupements Kel Tamasheq, Tingeregedesh et Dufarafarak n'ont d'aires réellement distinctes et autonomes. Ils habitent en saison sèche auprès des principales mares et à proximité des vallées, et cultivent toutes les zones dunaires disponibles entre les villages songhay. On peut distinguer quelques zones de peuplement plus denses : au nord, l'axe de la vallée du Gorwol, d'abord sud-nord, puis ouest-est, et la mare de Yumban. Au centre, la région des mares d'Alambule, Bankilare, Ezak, qui à l'ouest atteint les villages de Bellekoiré et Kurki, et à l'est Mehanna sur le fleuve. Au sud, la région de Téra, avec les environs de la mare d'Ossolo, et les villages de Taratako et Kokoro.

Le poids des *iklan* apparaît mal dans cette longue énumération de tribus. Pour s'en faire une idée, le recensement de 1947 donne les chiffres des *iklan* inclus dans chaque tribu « libre » d'*imajeghən, imghad* ou *ineslemən* pour le groupement des Tingeregedesh. Pour éviter d'alourdir le texte de chiffres trop nombreux, voici le pourcentage des *iklan* par groupes de tribus relevant d'une même catégorie.

Tableau 75 : Les catégories sociales (1) *du Groupement Tingeregedesh*

Tribus	Hommes libres					*Iklan*
	imajeghen	*imghad*	*ineslemen*	*ibogholliten*	*inadan*	
Imajeghen (1)	39	113			18	3 078
Imghad (7)		640			12	2 382
Ineslemen (4)			386			748
Ibogholliten (1)				107		75
Inadan (1)					506	207
Bella (12)						5 933
Total	39	753	386	107	536	12 423
%	0,3 %	5,3 %	2,7 %	0,7 %	3,8 %	87,2 %

N.B. Les Dahusahak sont assimilés aux *imghad*. Le chiffre entre parenthèses donne le nombre de tribus dans chaque catégorie sociale.

Ce tableau montre que les *iklan* ou Bella constituent 87,2 % de la population du groupement Tingeregedesh et que presque la moitié d'entre eux (47,7 %) sont constitués, dans le recensement de 1947, en douze tribus autonomes portant un nom spécifique. Les « hommes libres » (12,8 % possèdent un nombre d'*iklan* décroissant suivant leur statut social : 78 par personne chez les *imajeghən,* 4 chez les *imghad,* 2 chez les *ineslemən.* Mais ces chiffres sont tirés d'un recensement déjà ancien (1947), qui même alors avait tendance à perpétuer des situations dépassées et continuait à rattacher des *iklan* à des maîtres qu'ils avaient abandonnés.

Dans le petit groupement des Dufarafarak, la proportion des *iklan* est encore supérieure, puisque les *imajeghən* ne sont représentés que par une seule famille. De ce fait, quelques *imajeghən* se trouvent seuls en présence d'une masse servile numériquement « cinq cent fois supérieure » (LACROIX 1953) répartis en trois fractions : les Kel Tafadest forment la seule tribu Bella autonome qui leur soit associée. *Imghad* et *ineslemən,* absents de ce groupement, ne forment pas ici cette catégorie intermédiaire d'« hommes libres » possédant leurs propres *iklan.* C'est le face à face entre une famille suzeraine et ses *iklan,* ce qui a obligé les *imajeghən* à ne pas durcir leurs positions et à accepter des rapports plus souples

(1) Chiffres antérieurs à ceux du tableau précédent (1947).

Il faut rappeler ici que dans l'Ouest nigérien les catégories sociales touarègues portent souvent un nom songhay dans les cahiers de recensements administratifs :

imajeghen : surgey (sing. *surgu*)
imghad : daga
iderfan : sawani
iklan : bella
inadan : garasa.

que ceux maintenus longtemps par l'*amenokal* Ghabiden dans le groupement voisin. De plus, le chef des Dufarafarak, Mohadetta ag Ghumar, né en 1948, nommé aux environs de 1960, exerça pendant quelques années son commandement tout en étant élève au Lycée de Niamey : c'est dire le petit nombre d'*imajeghôn* pouvant prétendre à la chefferie. C'est ce qu'exprimait LACROIX dans son rapport de 1953 au sujet d'Atana, prédécesseur de Mohadetta : « ce rapide exposé montre à la fois combien Atana est de bonne Maison, mais aussi combien il est isolé, puisqu'il demeure actuellement le seul *imoshar* mâle adulte de sa tribu. » L'enfant Mohadetta, neveu d'Atana, était le seul prétendant possible.

En face de ces quelques *imajeghôn*, de nombreux *iklan* ou Bella ont en fait actuellement un statut d'affranchis *(iderfan)*, et ils se considèrent comme tels, même si ce n'est pas l'avis de leurs anciens maîtres.

Enclavés par le fleuve, et séparés des grands espaces sahélo-sahariens par cette frontière naturelle, les Kel Tamasheq de la rive Gurma se sont rétractés sur une aire pastorale de faible rayon. Les Allashaten et les Dahusahak dont les campements sont installés à Diré Bangu, au sud-ouest de Méhanna, à une quinzaine de kilomètres du fleuve, passaient au début du siècle en saison des pluies sur l'autre rive pour se rendre avec leurs troupeaux au nord de Ménaka, dans la zone des terres salées de Sehen et de Bardar. Mettant à profit les basses eaux qui coïncident avec les pluies, ils franchissaient le fleuve en pirogue avec le petit bétail, alors qu'une partie des troupeaux traversaient les eaux à gué ou à la nage. Aujourd'hui, Allashaten et Dahusahak ne franchissent plus le fleuve pour la « cure salée » pré-saharienne où ils rejoignaient les Touaregs de Ménaka après un long périple. Ils se rendent sur des terres salées proches, dans la région de Kokoro, ou à Warara, en amont des rapides de Labezenga. Il ne s'agit plus aujourd'hui d'une transhumance traditionnelle qui s'inscrit obligatoirement pendant l'hivernage, mais d'un déplacement plus rapide qui peut se situer en saison des pluies comme en saison sèche, et ne dure que le temps nécessaire à l'aller et au retour.

Les seuls Kel Tamasheq qui pratiquaient encore ces dernières années une « cure salée » estivale régulière vivaient et nomadisaient pendant la plus grande partie de l'année au nord de l'arrondissement, aux environs de la vallée du Gorwol et de la mare de Yumbam. Il s'agissait principalement des *imghad* et des *iklan* qui leur sont rattachés, Irashuman, Misiginderen, dont quelques familles encore ne pratiquaient pas l'agriculture avant la récente sécheresse, et des *iklan* Kel Tafadest. Les Irashuman, à partir de leur implantation entre Yatakala et Alkongui, se rendent au mois d'août vers Tingeran, Fankoti et Tesit au Mali ; d'autres se dirigent plus à l'ouest vers Warara au bord du fleuve. Les Misiginderen de Kolman gagnent également Tesit, alors que les *iklan* Kel Tafadest du sud de la mare de Yumban atteignent la région frontalière aux environs de Fitili, avant de rejoindre Tesit. Ils passent la vallée au gué de Kabia entre les deux mares du Beli et de Yumban. Le passage à gué est rarement possible, et le plus souvent il faut faire appel à des pirogues songhay venues d'Ayorou. Dans la pirogue s'entassent les hommes, les tentes, tout le matériel domestique et le petit bétail, moutons et chèvres ; parfois, de la pirogue, les hommes tiennent à bout de bras la tête d'un âne qui nage, pour le guider et l'encourager. Certains hommes passent aussi à la nage. Il faut payer pour chaque pirogue 300 ou 400 Francs CFA.

Tous ces groupes regagnent lentement la vallée du Gorwol en récoltant les graines sauvages *(ishiban)* qui abondent au Mali et aux environs de la frontière, à Harum (10 kilomètres au sud de Tesit), à Timetawan (à l'est de Warara). Ces récoltes sont si importantes dans la vie des Kel Tamasheq qu'elles sont inscrites dans la toponymie, et on trouve de part et d'autre de Tesit, In Chiban (20 km au sud-ouest) et Tin Siban (1) (25 km au nord-est), qui chaque fois atteste la présence des *ishiban*, graines sauvages récoltées (cf. ch. XII, 1, les ressources végétales) souvent dans ces sites privilégiés. Tous ces déplacements sont effectués sous la tente en peau, par les Irashuman, Misiginderen ou Kel Tafadest, qu'ils aient ou non par ailleurs une activité agricole. Leurs parcours dans cette zone ne sont guère entravés par des champs : seuls quelques incidents de frontière, ces dernières années, ont parfois empêché la pénétration en territoire malien des Kel Tamasheq venus des environs de la vallée du Gorwol. Il semble que souvent les services maliens s'opposent aux coupes d'arbres des nomades, alors que ceux-ci sont obligés de dresser à chaque étape des clôtures de branchages pour protéger pendant la nuit leurs troupeaux des agressions des bêtes sauvages, lions en particulier, très nombreux dans cette région. Des amendes, des contrôles fréquents, des saisies éventuelles d'animaux, ont dissuadé fréquemment les nomades nigériens de pénétrer au Mali.

Après la récolte de graines sauvages, les campements s'établissent à proximité de leur point de départ ; puis lorsque la saison sèche s'avance, vers la fin du mois de décembre, ils se déplacent vers la région de Bankilaré Alambulé, où les pâturages herbacés sont plus abondants. Ils regagnent le Gorwol en

(1) Nous donnons la transcription de la carte IGN au 1/200.000 d'Ansongo.

fin de saison sèche, au mois de février ou mars, pour abreuver les troupeaux aux puisards proches de la vallée.

Les mouvements des groupes Kel Tamasheq implantés au sud de la vallée du Gorwol sont plus limités à la fois dans le temps et dans l'espace ; ils ne s'organisent souvent qu'en saison sèche et ne sont effectués que par de jeunes bergers. C'est le cas des *iklan* Tingeregedesh qui se rendent vers Kokoro ou Kandadji, sur le bord du fleuve, et des *iklan* Dufarafarak qui gagnent dans les mêmes conditions Kandadji et ses environs. Les Loghomaten conduisent leurs troupeaux vers Beyguru (entre la mare d'Osolo et Téra). Les déplacements peuvent se renouveler deux fois dans l'année, après les récoltes et au cœur de la saison sèche. Beaucoup de ces mouvements étaient contrariés en saison des pluies par les champs cultivés, qui opposaient aux troupeaux d'infranchissables barrières. Par exemple, en 1956 (25 février), un procès-verbal de conciliation devant le Tribunal du Deuxième degré de Tillabéry expose les diffficultés qu'ont les troupeaux à atteindre les terres salées de Kandadji :

« Les nomades Tingeregedesh fréquentant la rive Gurma se plaignent de ce que les champs des sédentaires s'étendent de plus en plus aux abords du fleuve, et qu'il leur est ainsi difficile d'y faire accéder leurs troupeaux, en particulier à certaines terres salées, sur une vingtaine de kilomètres en amont de Kandadji, sans commettre des dégâts dans ces champs, ce qui est une source de palabres continuelles, et les oblige à payer d'importantes indemnités. Ils demandent que des passages leur soient réservés de l'intérieur vers la rive pour accéder aux terres salées. »

La conciliation qui intervient fixe deux passages d'accès sur une largeur d'environ un kilomètre.

Ces quelques exemples montrent que depuis le début du siècle les Kel Tamasheq nigériens de la rive Gurma ont progressivement perdu leur mobilité. Dans un premier temps, l'amplitude de leurs déplacements s'est rétractée : Allashaten et Dahusahak ont depuis longtemps renoncé à franchir le fleuve ; Irashuman et Misiginderen depuis 1960 ne vont plus jusqu'à Kiban, à la latitude d'Ansongo, mais se contentent de gagner la région de Tésit, ou même de rester en deça de la frontière malienne, en cas de difficultés administratives. Dans la majorité des cas, les Kel Tamasheq restent cloisonnnés à l'intérieur d'une région centrée sur des champs cultivés. A la « cure salée » collective estivale, qui permet l'exploitation temporaire d'une zone écologiquement différente et complémentaire, s'est substituée une cure salée limitée dans l'espace. Elle reste confinée dans un même contexte écologique, limitée dans sa participation — elle est conduite par les seuls jeunes gens —, limitée dans le temps — elle se déroule en quelques jours, souvent après que les champs aient été récoltés.

La rive hawsa

Les trois groupements Kel Tamasheq de la rive gauche ont déjà été présentés. Ils diffèrent par leur importance numérique comme par leur implantation géographique. En 1962, ils comptaient 10.632 personnes sur les 17.906 recensées au poste d'Ayorou, et représentaient donc 59 % de la population. Mais ce pourcentage rend mal compte de la part relative des nomades et des sédentaires, du fait que les deux groupes tamasheq les moins importants sont établis au sud de l'Anzuru, canton dont la population n'est pas recensée au poste d'Ayorou. Pour être plus précis, on peut dire que le groupement Kel Tahabanat constitue l'essentiel de la population du nord, à forte majorité nomade, entre le fleuve et la frontière malienne, alors que les Ighatafan et Ihayawan forment deux minorités kel tamasheq en pays sédentaire, Songhay et Wogo.

Le groupe le plus important est formé autour des Kel Tahabanat, qui occupe toute la portion septentrionale de l'arrondissement de Tillabéry. Le centre de gravité du groupe se trouve à In Atès, avec le campement majeur des Kel Tahabanat, groupé autour du chef Hamdagh et de son neveu Elamjeli, personnalité marquante de la tribu, sinon de la région. La construction d'une école a fait d'In Ates un centre de rassemblement pour de nombreuses tribus Kel Tamasheq, Peules, et plusieurs campements ne quittent plus guère désormais les abords de la mare pendant neuf mois de l'année. Quelques Hawsa et Arabes ont installé de petits commerces. Les Peuls, Issabe et Djelgobe, venus de la rive Gurma, forment dans la zone occupée par les Kel Tahabanat environ 12 % de la population nomade.

Les tableaux 76-8 portent un dénombrement détaillé des tribus, extrait d'un recensement ancien (1955), mais effectué d'une manière très sérieuse, au cours d'une même période.

Ces tableaux montrent que les Kel Tahabanat constituent un groupe complet et assez cohérent : il est composé d'une tribu suzeraine, de quelques tribus *imghad* et de plusieurs tribus d'affranchis. Le groupe se disperse sur une aire assez vaste qui s'étage en latitude entre la zone agricole proche du fleuve et

Tableau 76 : Tribus du groupe Kel Tahabanat

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Région de parcours en saison sèche
1. KEL TAHABANAT	347	*imajeghen, inadan & iklan*	In Ates, Tin Gara, parfois Amalaulo
2. IKLAN KEL	797	*iklan*	In Ates, mare de Tengoshuman Tarardé (10 km est Ayorou) Garey, Uletamanas
3. KEL SAMIT	267	*imghad*	Amalaulo
4. ILLOKAN		*imghad*	In Ates
5. DEBBAKAR	145	*imghad*	Amalaulo
6. DAHUSAHAK	213	*imghad*	Amalaulo
7. BELLA INDEPENDANTS	576	*ibogholliten iderfan*	In Ates, Tengoshuman, Yassan Boni, Mangaize
8. IBURUBAK	1262	*iderfan*	Tengoshuman, Boni, Yassan, Garey, Uletamanas
9. SAWANI	912	*iderfan*	In Eshku, Boni, Yassan, Mangaize
10. GOMNIKA	1264	*iderfan*	Tin Gara, Tengoshuman, Boni, Tin Tadangawin, Mangaize
Total	5783		

Tableau 77 : Tribus du groupe Ighatafan (cf. carte hors texte n° 4)

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Région parcourue en saison sèche
11. IGHATAFAN	134	*imajeghen iklan inadan*	Bibyergu
12. IKLAN-IGHATAFAN	347	*iklan*	Bibyergu, Garey
13. ISHIDENHAREN	87	*imghad*	In Ates
Autres (Peuls, Wogo, Songhay)	51	Recensés avec les Ighatafan	
Total	619		

Tableau 78 : Tribus du groupe Ihayawan (cf. carte hors texte n° 4)

Tribus	Population totale	Catégorie sociale	Région de parcours en saison sèche
IHAYAWAN (14)	161	*imghad iklan*	Kohinza
IKLAN (15)	747	*iklan*	Kohinza, Tagantasu, Gasa
Autres (Peuls)	40		
Total	968		
TOTAL GÉNÉRAL	7370	(Tableaux 76, 77 et 78)	

la zone presqu'exclusivement pastorale située près de la frontière malienne. L'implantation géographique de chaque tribu traduit l'intérêt relatif de chacune d'entre elles pour l'agriculture et l'élevage : *imajeghðn* et *imghad* passent la majeure partie de la saison sèche dans la zone pastorale, *iklan* et *iderfan* sont groupés dans la partie plus méridionale.

Les deux autres groupes sont constitués chacun autour d'une tribu « pilote », avec les *iklan* qui leur sont attachés. Les uns et les autres, *imajeghðn* Ighatafan ou *imghad* Ihayawan sont fixés auprès de leurs serfs dans une région densément occupée. Aux Ighatafan ont été rattachés il y a quelques années les *imghad* Ishidenharen, jusqu'alors recensés au Mali, mais ces derniers évoluent sur les terrains de parcours des Kel Tahabanat, en effectuant des mouvements comparables à ceux des tribus de ce groupe.

Le recensement très précis de 1955 permet d'évaluer les proportions de chaque catégorie sociale au sein des trois groupes Kel Tamasheq rattachés au poste administratif d'Ayorou (voir tableau 79).

Ces proportions sont très comparables à celles observées sur la rive Gurma, avec ici cependant un pourcentage supérieur pour les *imajeghðn*. Par l'importance des Bella indépendants, par le nombre de leurs tribus, et surtout par leur effectif total, on retrouve la situation de la rive droite ; par la proportion des *imajeghðn*, on se rapproche de celle des Iullemmeden Kel Dinnik, ou mieux, de celle des Kel Gress (5 à 8 % in BONTE, 1976 : 145).

Tableau 79 : Pourcentage des diverses catégories sociales dans les trois groupes Kel Tamasheq de la rive Hawsa (1)

Catégorie sociale	%
Imajeghen	3,7
Imghad	7,4
Iklan	3,2
Bella indépendants	85,7
Total	100,0

L'implantation en saison sèche de ces trois groupes fait apparaître une opposition très nette entre la mobilité des Kel Tahabanat et la contraction spatiale de plus en plus affirmée des deux autres groupes. Enclavés entre les paysans Songhay de l'Anzuru au nord et le fleuve à l'ouest et au sud, les deux micro-groupes méridionaux ne se déplacent plus que sur une aire réduite dont ils ne peuvent plus sortir.

Les tribus du groupe Kel Tahabanat ne connaissent pas l'obstacle des champs cultivés lors de leurs déplacements vers le nord : ceux-ci ne forment nulle part une barrière continue. Seule la frontière politique a posé ces dernières années des problèmes comparables à ceux soulevés sur la rive Gurma. *Imajeghðn* et *imghad* participaient à une « cure salée » collective qui les conduisait à Sehen, Bardar, au nord de Ménaka, ou encore en direction de Gao. Si les *imghad* ont conservé leur mobilité, les *imajeghðn* Kel Tahabanat, après avoir subi des vexations de la part des autorités maliennes, ont renoncé depuis quelques années à ce long déplacement. Nous avons encore figuré ce mouvement sur la carte, bien qu'il ne soit plus chez les Kel Tahabanat effectué sous la forme collective, comme c'est encore le cas pour les *imghad*.

La cure salée estivale effectuée il y a quelques années encore par les Kel Tahabanat jusqu'à Sehen et Bardar l'est aujourd'hui par les Kel Samit ou les Ishidenharen. Certains d'entre eux en compagnie de campements *iderfan, Ibogholliðn* s'arrêtent parfois à In Fadimata (à 30 km au nord de Ménaka) ou à In Ofogutum, un peu plus au nord, et ne rejoignent pas les points d'aboutissement déjà cités : les itinéraires et les objectifs varient d'une année à l'autre. Vers le nord, les Dahusahak, Debbakar ou Kel Samit se dirigent, à partir d'In Ates et Amalaulo vers In Aïs, In Fezzuan, Imenas, In Kak ou plus à l'ouest, vers Esor, à proximité d'Ansongo.

Les Iburubak, Sawani ou Gomnika, qui cultivent, conduisent aussi leurs troupeaux vers le nord, mais plus tard, après avoir effectué les sarclages ; ils ne dépassent guère In Teilale ou Dongeruz, à proximité immédiate de la frontière.

(1) Source : Rapport NIVON 1955.

Tous les groupes sans exception pratiquent la récolte des graines sauvages sur le chemin du retour, qu'ils disposent ou non d'une main d'œuvre servile. Certains terrains sont particulièrement réputés, tels ceux d'In Hagana, In Azol, entre In Deliman et Menaka, ou Bangeur, au sud ouest d'In Ates, au-delà de la frontière. Ici encore certains toponymes portent témoignage de ces récoltes, tel Tin Farad (pour *Tin Afarad)* à 30 kilomètres au nord-nord-est d'Ayorou, qui signifie « une du balayage », rappelant que les graines sont ici rassemblées à l'aide de grands balais à manches.

La cure salée estivale, autrefois manifestation collective qui rassemblait tous les humains et les troupeaux d'un campement sans jamais laisser quiconque en arrière, n'est plus aujourd'hui pratiquée sous cette forme par ceux dont les champs exigent encore un sarclage ou une surveillance jusqu'à la récolte. Une partie du groupe doit alors rester sur place, et certains campements Iburubak ou Sawani se divisent alors.

De retour sur les champs ou sur les puits, les troupeaux de vaches et de moutons sont alors conduits par les seuls bergers aux terres salées qui bordent le fleuve à Beibaten (à quelques kilomètres au sud d'Ayorou), ou à Niamay (entre Wataguna et Koru au Mali). Les chèvres qui mettent bas à cette époque restent près des campements, ainsi que les chamelles. D'In Ates, les troupeaux restent absents de dix à quinze jours pour cette cure salée hivernale du mois de Décembre.

Contrairement aux Kel Tamasheq de la rive Gurma qui tendent à ne plus utiliser que les terres salées du bord du fleuve ou celles situées à proximité de leurs campements, les tribus associées au groupe Kel Tahabanat pratiquent un double mouvement, l'un pendant l'été, l'autre au cours de la saison sèche. Le premier prend encore souvent la forme d'une cure salée globale, migration à grande distance des hommes et des troupeaux. La seconde d'une transhumance de certains animaux (ovins et bovins), sous la conduite de jeunes bergers vers le fleuve, c'est à dire vers le sud et vers l'ouest, à l'époque où les champs cultivés n'opposent aucun obstacle au passage des troupeaux. Au retour, les bergers s'arrêtent parfois brièvement sur les champs récoltés, et en contrepartie du fumier que laissent les animaux, les paysans leur donnent un plat de mil par jour de présence. On assiste donc à un double mouvement à partir de la région principale d'implantation de saison sèche.

Enfin il faut signaler qu'en fin de saison sèche, au mois de mars ou avril, lorsque la chaleur augmente, que les puisards s'assèchent, les nomades Ishidenharen, Kel Samit ou Illokan se déplacent alors parfois vers le fleuve et font stabuler leurs troupeaux dans les champs des sédentaires de Famalé, Tondia, Namarigungu, Sakoira, etc., contre une rétribution en mil (1) chaque famille s'installe dans un champ et reçoit environ une gerbe de mil pour six jours de stabulation.

Les deux petits groupements des Ighatafan et des Ihayawan ne se déplacent plus guère, à l'exception des Ishidenharen, dont le rattachement aux Ighatafan ne correspond pas plus à une tradition qu'à la réalité géographique de l'exploitation commune d'un même espace. Les déplacements des Ishidenharen ont pour cette raison été analysés ci-dessus en même temps que ceux des Kel Tahabanat.

Les Ighatafan cultivent à Bibyergu, à l'est de Tondia ; ils effectuent trois petits mouvements au cours du cycle annuel. De la récolte, en septembre et octobre à la fin du mois de janvier, ils vivent au milieu des champs, et se déplacent vers le fleuve lorsque les puisards s'assèchent. Le temps des semis étant arrivé, ils s'établissent à l'ouest de leurs champs. Les travaux de sarclage terminés, ils se dirigent vers le village de Kefunu au nord, d'où ils reviennent pour les récoltes. Autrement dit, à partir des champs cultivés ils se déplacent vers l'ouest en hiver, vers le nord en été, dans un rayon qui ne dépasse pas dix kilomètres.

Les Ihayawan qui cultivent à Kohinza, à dix kilomètres au nord de Namarigungu effectuent des déplacements très semblables à ceux des Ighatafan. Ils vivent à proximité de leurs champs depuis la période des semis jusqu'à la récolte ; alors ils s'installent sur les champs pour y apporter la fumure de leurs propres troupeaux. Ils se rapprochent du fleuve en saison sèche, mais leurs troupeaux vont s'y abreuver en toutes saisons, car il n'existe aucun point d'eau permanent proche de Kohinza. Les moutons et les chèvres sont parfois conduits pendant les pluies par les bergers hors de la zone agricole, en direction de Tin Gara. Les vaches qui restent aux environs de Kohinza doivent être sévèrement surveillées tant que les champs ne sont pas récoltés.

Ce rapide tableau des tribus et de leurs aires de nomadisation a permis d'entrevoir une économie agro-pastorale en pleine évolution, où éleveurs et agriculteurs vivent côte à côte en exploitant les mêmes espaces et en pratiquant des économies complémentaires. Des affrontements naissent cependant parfois entre pasteurs et paysans lorsque le cadre spatial de leur exploitation devient trop étroit et que les pasteurs se font paysans, ou que les paysans capitalisent en troupeaux.

---

(1) *abargi* : fait de fumer les champs par stabulation des troupeaux.

4. L'ÉCONOMIE AGRO-PASTORALE DES KEL TAMASHEQ DE L'OUEST

L'ÉLEVAGE

La place majeure que tient l'élevage chez les Kel Tamasheq apparaît lorsque l'on met en relation la proportion des populations humaines et animales des Kel Tamasheq dans l'ensemble des arrondissements de Téra et de Tillabery.

Tableau 80 : Pourcentage des hommes et des animaux Kel Tamasheq dans les arrondissements de Téra et Tillabery (1)

Arrondissement	Population humaine	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
TERA	14,7 %	22 %	58 %		70 %
TILLABERY	7,6 %	12 %	37 %	50 %	60 %

L'examen de ce tableau montre que les Kel Tamasheq possèdent dans toutes les variétés d'animaux des troupeaux dont les effectifs sont supérieurs à ceux des autres populations (Peuls, Songhay, Wogo, etc.), compte tenu de la proportion qu'ils représentent dans l'ensemble de la population humaine de la région. Cette proportion s'accroît encore dans le domaine du petit bétail et des camelins. Ce tableau ne donne qu'une vision globale, qui ne tient pas compte des relatives concentrations de Kel Tamasheq dans la partie nord de l'arrondissement de Tillabery en particulier ; il prouve cependant que la vocation pastorale des Kel Tamasheq se perpétue.

Tableau 81 :

	Années	Source	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
TERA	1961-62	Recencement	116.910	193.428		347
		Evaluation	175.000 *(x 1,5)*	250.000 *(x 1,3)*		1.000 *(x 2,9)*
	1969	Recensement	11.452 (2)	17.889	141.176	713
		Evaluation	250.000	55.000 *(x 3,1)*	250.000 *(x 1,8)*	1.000 *(1,4)*
	1972	Recensement	105.855	120.739	29.670 (3)	603
		Evaluation	175.000 *(x 1,6)*	155.000 *(x 1,3)*	170.000	1.000 *(x 1,6)*
TILLABERY	1961-62	Recensement	74.515	78.277	77.816	678
		Evaluation	150.000 *(x 2)*	100.000 *(x 1,3)*	170.000 *(2,2)*	4.000 *(x 5,9)*
	1969	Recensement	106.721	61.058	99.145	1.114
		Evaluation	150.000 *(x 1,4)*	140.000 *(x 2,3)*	150.000 *(x 1,5)*	2.000 *(x 1,8)*
	1972	Recensement	104.606	66.464	96.456	1.067
		Evaluation	120.000 *(x 1,1)*	110.000 *(x 1,7)*	210.000 *(x 2,2)*	1.200 *(x 1,1)*

(1) Ces chiffres ne sont que des ordres de grandeur tirés des recensements administratifs des années soixante.

(2) Le chiffre porté sur le recensement est de 11.452 ; il s'agit probablement d'une erreur typographique et il doit falloir lire 111.452 ou 114.520. Dans ce cas l'estimation serait 2,2 fois supérieure.

(3) Sans doute ici aussi s'agit-il d'une erreur : 29.670 pour 170.000. Dans ce cas l'estimation est 6 fois supérieure.

On retrouve dans l'Ouest nigérien les mêmes incertitudes qu'ailleurs concernant les effectifs du bétail : lorsque l'on compare les recensements administratifs qui dénombrent les animaux tribu par tribu, avec les évaluations globales du Service de l'Elevage qui apportent des correctifs d'ensemble au niveau des arrondissements, on constate des différences considérables :

Ces chiffres sont peu sûrs, et pire, parfois entachés d'erreurs matérielles, dues sans doute à une dactylographie défaillante. Pour l'arrondissement de Téra, le nombre de bovins en 1969 et de caprins en 1972 ne peuvent s'expliquer autrement (cf. notes (1) et (2) page précédente). Egalement la progression du troupeau ovin, toujours à Téra, entre 1969 et 1972, est inexplicable. Ces données numériques, malgré leurs imprécisions, permettent cependant de tenter des corrélations et d'établir des coefficients entre les deux sources citées. Avec toute la prudence qui s'impose, il semble que l'on pourrait affecter aux chiffres des recensements un coefficient pour chaque catégorie de bétail, basé sur le tableau précédent : 1,5 pour les bovins et ovins, 2 pour les caprins et camelins. Ces coefficients permettent de corriger les effectifs donnés pour chaque groupe nomade ou tribu, puisque les estimations sont toujours fournies pour la totalité d'un arrondissement.

Il apparaît que les effectifs des troupeaux des Kel Tamasheq ont progressé régulièrement depuis une trentaine d'années, comme ceux de l'ensemble des troupeaux de l'ouest nigérien.

Tableau 82 : Evolution du troupeau des Tin Geregedesh (1)

Années	Population totale	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
1941		12.858		93.432	22
1947		18.383		95.485	81
1961	19.707	25.325	32.381	80.389	249

Tableau 83 : Evolution du troupeau des groupes Kel Tamasheq d'Ayorou

Années	Population totale	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
1941		3,555		54.375	94
1943-44		5.407		70.924	149
1951		7.358	28.462	23.893	323
1955	7.370	8.975	31.275	26.546	352
1965-67	8.712	9.685	29.010	38.840	782

(Ce qui représente, pour la dernière année, par personne, 1,1 bovin, 7,8 ovins-caprins et 0.09 camelin, soit 1,7 UBT).

Ces chiffres sont largement sous-estimés, comme on le sait, et dans la région de Bankilaré, des contrôles opérés vers les annés 1962, c'est à dire à la période du dernier recensement cité ici en référence, avaient montré l'importance des dissimulations : « des vérifications inopinées, à la suite de dégâts causés aux cultures par les troupeaux, font apparaître un nombre considérable d'animaux non déclarés : 107 bovins chez un propriétaire qui en avait déclaré 14, par exemple. » (BERNUS, 1963 : 60). Egalement vers la même époque, une inspection des Affaires Administratives tenta de dénombrer les troupeaux laissés à sa mort par Ghabiden, chef des Tingeregedesh en 1957. Ces animaux étaient revendiqués à la fois par les Bella qui en avaient la garde et s'en déclaraient propriétaires, et par les descendants directs de Ghabiden, pour qui ces Bella n'étaient que des bergers, chargés de la garde des troupeaux. Ce rapport (RIOU, 1962) destiné à trancher le différend, révéla que la plupart des animaux contestés n'avaient pas été déclarés et conclut : « Touaregs et Bellas de Téra possèdent un bétail considérable, qui échappe au fisc dans la proportion des 4/5. »

Cet exemple, trop particulier pour être extrapolable, autorise cependant à corriger les chiffres officiels avec les coefficients déterminés grâce à la confrontation des recensements et des estimations (1,5 pour bovins et ovins, 2 pour caprins et camelins).

(1) Non compris le Groupement Dufarafarak.

Tableau 84 : Recensements corrigés

Groupes	Bovins (x 1,5)	Ovins (x 1,5)	Caprins (x 2)	Camelins (x 2)	UBT/pers.
TINGEREGEDESH	37.987	48.571	160.778	498	2,5
KEL TAMASHEQ d'Ayorou	14.527	43.515	76.680	1.564	2,8

Cet élevage diffère sensiblement de celui des Iullemmeden nord-sahéliens et des Kel Aïr ou Kel Ahaggar des zones pré-sahariennes. La part des camelins reste très faible par rapport à celle des bovins et du petit bétail, ce qui correspond normalement à une zone écologique beaucoup plus méridionale et plus humide. On note cependant une rapide augmentation du gros bétail (bovin et camelin), alors que le petit bétail stagne et même régresse en ce qui concerne les ovins. Cette évolution se confirme dans la région de Téra entre 1937 et 1971, dans la région du Gorwol (BROCHAYE 1973 : 60) : « Le bétail a subi une évolution très importante au cours des trente dernières années. L'un des traits les plus frappants est la diminution considérable du petit bétail. En 1937, il y avait 16.000 ovins-caprins alors qu'aujourd'hui le nombre de bêtes est passé à 6.500 (1). » Si le total des bovins est resté sensiblement le même au cours de la même période ou a légèrement diminué (passant de 1270 à 1190), sa part relative a considérablement cru.

Cette évolution comme les données chiffrées corrigées ci-dessus témoignent des tendances de l'élevage Kel tamasheq de l'Ouest nigérien avant la sécheresse de 1969-73. Le développement des activités agricoles qui ne cessent de gagner du terrain, laisse de moins en moins de main d'œuvre disponible pour la surveillance des troupeaux de petit bétail, et principalement des moutons dont la conduite délicate mobolise des bergers compétents et actifs. La réduction des parcours, la présence permanente de troupeaux dans les régions densément cultivées en saison des pluies, obligent à un gardiennage permanent de tous les troupeaux, même bovins et camelins, qui sont abandonnés à eux-mêmes une fois les récoltes faites. L'abandon d'un certain type de nomadisme accroît la pression humaine et animale dans l'Ouest nigérien lorsque les parcours septentrionaux en territoire malien ne peuvent plus servir de débouché normal des troupeaux en saison des pluies.

L'AGRICULTURE

L'importance croissante de l'agriculture dans l'économie des Kel Tamasheq se manifeste dans de nombreux domaines. Tout d'abord dans l'extension des surfaces cultivées : les espaces disponibles entre les terroirs villageois, sols dunaires à mil dans la plupart des cas, sont défrichés et semés; les zones pastorales jusque là réservées aux parcours des troupeaux sont également mises en cultures, que ce soit au nord du Gorwol ou dans la région d'In Ates. Avec le cumul des activités agricoles et pastorales, le calendrier annuel, la répartition des tâches à l'intérieur des campements et des familles se modifient.

L'extension spatiale des cultures ne peut malheureusement pas être mesurée globalement. Seuls quelques exemples ponctuels témoignent de cette évolution. Dans la région d'In Ates, une « carte de l'organisation de l'espace autour d'In Ates » (SIDIKOU, 1974 : 218), qui montre les superficies cultivées en mil en 1972 dans un rayon de quatre à six kilomètres autour de la mare par vingt familles (Kel Tamasheq et sédentaires) groupant quatre vingt deux personnes, illustre la colonisation agricole d'une zone jusque là à vocation exclusivement pastorale.

C'est vers 1960 que les *imajeghən* Kel Tahabanat ont commencé à cultiver, ou plus précisément à faire cultiver des champs dont la production leur était entièrement destinée : jusque là, ils réclamaient seulement une part de la récolte de leurs Bella qui cultivaient autour des mares de Manas, Uletamanas Tengoshuman. A partir de cette époque, quelques *imajeghən* dont le chef Hamdagh firent défricher et sarcler des champs pour eux grâce au système de la « culture invitation » *(boghu).* Autrement dit, les champs des *imajeghən,* implantés surtout aux environs d'In Ates, s'ajoutaient à ceux des Bella. En 1964, quatre Kel Tahabanat faisaient cultiver des champs, et le chef Hamdagh, qui avait lui-même manié

(1) Ces chiffres concernent les seules tribus vivant aux alentours de la vallée du Gorwol : Mellagazen, Misinginderen, Irashuman, Kel Tafadest.

l'iler, pour donner l'exemple, avait fait défricher deux parcelles, l'une à Manas, l'autre à In Ates. Le nombre des *imajeghən* cultivateurs s'élevait à neuf en 1965, et à sept en 1967. Quant à la production, elle passait successivement de 191 gerbes de mil (1964) à 985 (1965) et 545 (1967), évoluant selon le nombre de parcelles mises en culture chaque année, et au gré des rendements très variables à cette latitude.

Citant le rapport de son prédécesseur datant de 1943, l'administrateur LARUE (1947) estimait comme un minimum une production annuelle de 4.000 tonnes de mil pour les Bella de l'arrondissement de Téra, et plus particulièrement pour ceux relevant des Tingeregedesh ; et il concluait à une production de 1240 kg par cultivateur, comme « une évaluation minima ». Il semble cependant que ces estimations recouvrent des gammes de situations très différentes : entre 1963 et 1965, nous avons rencontré des familles Bella qui avaient récolté entre cent et trois cents gerbes de mil, ce qui correspond en gros à dix ou trente sacs en cuir, soit cent à trois cent kilogs de grains. Cependant cette production, quelle que soit son importance, est loin d'être auto-consommée, et est en grande partie commercialisée.

L'extension des terres cultivées, si elle ne pose pas de graves problèmes fonciers dans les zones exclusivement pastorales, à la frontière malienne des environs d'In Ates, par exemple, suscite de nombreuses contestations dans les régions où cohabitent sédentaires et Bella semi-nomades. Dans l'arrondissement de Téra, les Bella cultivent depuis plusieurs générations. La monoculture du mil qu'ils pratiquent réclame de vastes espaces, et c'est pourquoi ils étendent constamment leurs superficies cultivées. C'est à l'époque où les nouveaux champs sont défrichés que les différends éclatent. Les rapports administratifs (LARUE, 1952), les déclarations des autorités ont fourni cette liste de conflits, qui n'est certes pas exhaustive, qui ont opposé paysans Songhay et Bella entre 1951 et 1963 :

— En 1951, entre villageois de Gaya (village de la rive droite du Gorwol) et Bella Misiginderen, rixe qui fit cinq morts et dix blessés, une nouvelle contestation éclata en 1961, non pas au sujet des terres déjà cultivées par les Bella, mais sur leur extension vers le sud, un accord fut signé entre le chef de Gaya et Boula, *amenokal* des Tingeregedesh.

— En 1951 entre villageois de Tara (à 15 km au sud de Bankilaré) et Bella Ibamban.

— En 1952 à Kulam entre Songhay de Sedi (25 km au sud de Bankilaré) et Ikadamaten.

— En 1951 à Useltan près de la mare d'Osolo sur la route de Dori entre Peuls Gaobe et Bella Kel Tamjirt.

— Enfin en 1962-63, conflit ouvert et non réglé entre Songhay de Filokédé et Bella Kel Taswet, toujours au sujet de champs et de leur extension.

Ainsi, ces différends montrent toujours la volonté des sédentaires d'empêcher les Bella de s'étendre inconsidérément : or il est difficile de fixer des limites à des semi-nomades qui ne possèdent pas de terroirs autour d'un centre d'habitat permanent. Les Bella sont éparpillés un peu partout, en ordre dispersé, et leur progression se fait soit à partir des champs cultivés depuis très longtemps et qu'on ne leur conteste pas, mais qui s'étendant petit à petit, arrivent au contact des terroirs sédentaires, soit par une nouvelle implantation. Les sédentaires redoutent ce grignotage des terrains disponibles, et cette occupation de tous les espaces vacants entre leurs villages. Ces conflits risquent de se multiplier du fait du dynamisme des Bella et de leur agriculture extensive qui exige des superficies toujours plus étendues.

5. LES BELLA, COLONS TAMASHEQ DE L'OUEST NIGÉRIEN

Par leur nombre, leur prolificité (1), par leur économie ouverte et leur capacité à s'adapter aux travaux les plus divers sans aucune exclusive, les Bella après avoir conquis une indépendance presque totale, deviennent l'élément moteur de la société Kel Tamasheq méridionale. Disposant aujourd'hui de leurs troupeaux, de la production de leurs champs, et ne fournissant plus de prestations de service à leurs anciens maîtres que sous la forme de la « culture-invitation » ou de travail rémunéré, les Bella cherchent de plus en plus à diversifier leurs activités, car aucune d'elle ne leur donne l'auto-suffisance.

Aux ressources de l'agriculture et de l'élevage, ils associent celles de la cueillette, du travail salarié et du commerce. La récolte des graines sauvages, déjà décrite, se pratique au retour de la « cure salée » et les terrains de récoltes les plus réputés se trouvent au Mali et aux approches de la frontière. Les Bella qui

(1) Cf. chapitre sur la démographie, p. 114-119.

ne s'éloignent plus guère de leurs champs, ramassent les graines en pleine zone agricole, souvent à l'aide du panier balancé à bout de bras, pour procéder à une récolte sur pied, avant que les troupeaux ne soient venus pâturer dans ces terrains. Les Bella ne se contentent plus des ressources que leur procurent l'agriculture et l'élevage. Beaucoup d'entre eux cherchent du travail salarié (1) chez les paysans ou émigrent dans les villes. Les *iklan* des Tingeregedesh, par exemple, cultivent à l'ouest de Bankilaré, après les récoltes, lorsque le mil est engrangé dans les greniers, ils mènent leurs animaux vers Kokoro à une cinquantaine de km au sud-est, sur des terres salées. Pendant cette migration, les hommes travaillent chez les paysans Songhay : ils débroussaillent de nouveaux champs : leurs travaux sont rémunérés globalement, à la tâche, selon la taille du terrain à défricher (entre 500 et 1.000 F CFA), plus rarement à la journée. Leurs troupeaux stabulent sur les champs songhay récoltés : en récompense du fumier fourni, ils reçoivent une gerbe de mil tous les trois jours. Enfin, ils se rendent au marché de Kokoro vendre du lait caillé, du bois, de la gomme. Quand ils reviennent sur leurs champs, leur récolte est intacte et ils peuvent attendre la saison sèche pour en mettre une partie en vente, lorsque les prix commencent à monter.

Les Sawani, qui cultivent à une dizaine de km à l'est d'Ayorou, participent aux travaux agricoles des paysans songhay voisins, aux sarclages pour lesquels ils reçoivent de 200 à 250 F CFA par jour, ou au défrichement des nouveaux champs. Ils vendent aussi aux Songhay, les arceaux de bois qui forment l'armature de leurs cases.

Beaucoup de Bella, enfin vont battre le mil chez les sédentaires, et leurs femmes le piler. Les Bella ne tentent pas seulement de s'employer dans les villages proches de leurs campements. Ils se rendent dans les villes où ils cherchent un travail salarié. A Niamey, les Bella qui arrivent et qui ne possèdent aucune qualification, commencent en général à travailler pour les familles relativement aisées ; ils pilent le mil, vont chercher l'eau, ou font des courses pour rapporter les produits pondéreux dans la concession. Ils se livrent à un travail domestique pour le compte de femmes d'origine paysanne, aujourd'hui urbanisées, qu'ils se refuseraient à faire chez eux : piler le mil est un travail de femmes, qu'on accepte de faire seulement loin de la vue de ses proches.

Mais les villes sahéliennes n'offrent que des possibilités limitées de travail salarié et les Bella participent au vaste courant migratoire vers les Etats du sud, Côte d'Ivoire, Ghana ou plus rarement en Nigéria. « C'est un phénomène saisonnier par lequel le Bella partant immédiatement après la récolte, va passer trois ou quatre mois en Gold Coast, ramasse de quoi payer son impôt, achète quelques vêtements pour lui et sa famille et rentre dans sa tribu, en février ou mars, pour la préparation des lougans (2). Fréquemment du reste, il a amené avec lui quelques moutons ou chèvres dont la vente aux meilleures conditions lui servira à améliorer son pécule. Il est probable que les Bella s'adaptent mal aux conditions de vie de la Côte et ainsi n'y restent que le temps minimum » (LARUE 1947). Le rapport de 1955,(NIVON), sur les nomades du cercle de Tillabery, signale 63 migrants absents au moment du recensement sur 7.370 personnes dénombrées ; mais il s'agissait surtout des migrants restés pour plus d'un an à l'étranger, car vingt six d'entre eux n'étaient pas revenus depuis plus d'un an, vingt quatre depuis plus de deux ans (dont neuf depuis six ans). Le recensement ayant été effectué fin mars, il n'est pas exclu qu'un certain nombre de migrants ait déjà été de retour.

Les Bella migrent par petits groupes car ils arrivent dans des pays dont ils ignorent non seulement les langues, mais encore le parler véhiculaire, Diula ou Hawsa qui permet de se débrouiller dans tous les Etats côtiers. Ils ne peuvent donc rester isolés, et doivent former de petites équipes de camarades, avec lesquels ils peuvent communiquer, et chercher ensemble les correspondants qui les aideront. La spécialité des Bella est de n'en avoir aucune : ce sont les porteurs, qui offrent leur seule force musculaire et leur bonne volonté. En Gold Coast, ils appartiennent à la communauté des « Kaya-Kaya », déformation du terme anglais « carrier », dont la spécialité est le transport sur la tête. « Sur tous les marchés, dans les rues de toutes les villes, on rencontre des individus râblés, prêts à porter n'importe quoi : ce sont les « Kaya-Kaya ». Ils sont tous originaires du Niger et du Soudan, Zabrama, Gao ou Bella et leur monopole est absolument incontesté. A Accra, ils seraient plus de mille, originaires pour la plupart, de l'archipel de Tillabery... Le métier de Kaya-Kaya est idéal pour des émigrants sans argent ; il ne demande qu'une constitution robuste. Fiers de leur métier, les « Kaya-Kaya » se considèrent comme les « foot-service », des

(1) *tefert* : travail salarié.

(2) Lougan : terme d'origine sénégalaise, fréquemment employé à l'époque coloniale pour désigner les champs cultivés en Afrique de l'Ouest.

taxis à pied, libres et indépendants, pouvant quitter leur travail ou le reprendre quand ils veulent » (ROUCH 1956 : 83-84) (1).

A Abidjan, les Bella ont acquis une même spécialité. On les appelle « bagages » ou « baranini », c'est à dire porteurs à la demande (2). Au marché, les ménagères les appellent en Diula, pour porter leurs provisions « *Baranini na yan* », « porteur, viens ici ». Au port de pêche, ils attendent l'arrivée des chalutiers et les revendeuses leur confient la caisse qu'elles ont achetée : ils partent, en courant, essayant d'être de retour pour un second voyage, avant que le stock de poissons débarqué ne soit épuisé (BERNUS, 1962 : 69). Alors que les Songhay ou Zerma ne sont que temporairement porteurs, avant de trouver les fonds nécessaires pour se livrer au commerce, les Bella restent les porteurs de base, toujours disponibles, habillés de vieux sacs et couchant près des marchés, devant des boutiques dont ils assurent la garde. En dehors des Bella, on rencontre peu de Kel Tamasheq parmi les migrants saisonniers : seuls quelques *imghad* se rendent parfois dans le Sud pour vendre du bétail et les *ineslemən* Ikadamaten, qui vivent aux environs de Bankilaré voyagent dans tout l'Ouest africain pour vendre leurs talismans. Comme les Ikadamaten installés à l'ouest de Tchin Tabaraden, dont ils sont les parents séparés, ayant conservé des traditions identiques, ils sont les commis voyageurs de l'islam commercial, et vont de porte en porte proposer des talismans adaptés à la demande : ils apportent la chance, le bonheur, ils guérissent, ils combattent la stérilité, ils suscitent l'amour d'un être désiré, selon le type du talisman vendu.

Les Bella forment donc la masse des migrants Kel Tamasheq cherchant à l'extérieur un travail salarié. L'importance de l'émigration semble chez eux liée à la part qu'occupe l'agriculture dans leurs activités : les travaux des champs se concentrent dans la courte saison des pluies, et laissent aux hommes sept à huit mois de liberté. Plus l'élevage tient une place importante dans l'économie des Bella, moins les jeunes gens sont disponibles : ils ne peuvent s'absenter au cours de la saison sèche, lorsque le creusement des puisards et l'abreuvement des troupeaux réclame une main d'œuvre nombreuse et dans la force de l'âge; on sait l'importance de ce phénomène migratoire chez tous les paysans de l'Ouest du Niger et la part que représente dans leur économie l'argent et les marchandises rapportés de Basse-Côte. Les Bella participent à ce mouvement et parmi eux les moins nomades sont les plus mobiles : l'économie agricole favorise ces mouvements saisonniers, alors que la vie pastorale y met un frein.

Eleveurs, agriculteurs, migrants saisonniers, les Bella vivent aussi de commerce. Ils sont présents sur tous les marchés de la région où ils assurent la vente d'un certain nombre de produits dont ils ont acquis le quasi monopole : le mil tout d'abord, les produits de cueillette les plus divers en second lieu. Quelle que soit l'importance de leur production en mil, les familles Bella réservent presque toujours une part de leur récolte à la commercialisation. Cette agriculture extensive vise rarement à l'auto-consommation, mais cherche un débouché sur les marchés avec tous les produits de cueillette disponibles dans la nature.

LES MARCHÉS ET LES KEL TAMASHEQ

Les marchés de l'Ouest nigérien constituent un réseau relativement dense par rapport à ceux de la zone nomade septentrionale. Sur la rive Gurma, ils tissent un maillage régulier de tout l'espace alors que sur la rive hawsa ils s'égrènent le long du fleuve dans les principaux villages et ne s'aventurent au nord, à l'intérieur des terres, que dans les cantons sédentaires de l'Anzuru et du Zermaganda. Parmi ces marchés, tous hebdomadaires, quelques uns possèdent une aire d'influence qui dépasse largement celle de leur propre arrondissement : ils ont acquis une dimension régionale, voire internationale, puisqu'ils sont l'aboutissement et le départ de marchandises étrangères, destinées aux marchés méridionaux de la savane ou de la Côte ; ils sont le relais entre la zone pastorale et la zone méridionale densément peuplée. Deux marchés jouent ce rôle en particulier pour le commerce du bétail :

(1) Signalons que ces vocables utilisés en Gold Coast désignent pour les « Zabrama », Songhay (de Tillabery-Niamey), Zerma (de Tillabery, Niamey, Dosso), Kurtey, Woggo, Dendi et Bella (de Tillabery-Tera); pour les « Gao », Songhay de la boucle du Niger (Mali) Arma, Bella (même région), Maures et Touaregs (ROUCH 1956 : 36-37).

(2) *barha* suffixe indiquant les noms de métiers ; *nyini* : aller chercher. (cf. DELAFOSSE, 1901 : 196 et 206). Ce terme signifie donc « le métier d'aller chercher ».

Ayorou (dimanche) qui draine les animaux venus du nord d'Ayorou, mais surtout du Mali, depuis Ansongo, Menaka ou Kidal.

Markoy (lundi) situé en Haute Volta, à 15 km de la frontière, où se concentre le bétail venu du Gurma malien ou nigérien.

Sur la rive *Gurma,* seuls les marchés de Méhanna (jeudi) et Goteye (lundi) ont un rôle régional important. Les autres ont une influence purement locale :

Wanzerbé : samedi
Kolman : jeudi
Yatakala : mardi
Dolbel : dimanche
Tegey : lundi
Bellekoire : mardi
Bankilaré : mardi
Dunguru : lundi
Taratako : samedi
Téra : jeudi

Cette liste n'est pas exhaustive, car de nombreux marchés secondaires groupent chaque semaine un petit nombre de vendeurs venus des environs immédiats.

Sur la rive hawsa, citons :
Ayorou : dimanche
Famale : vendredi
Namarigungu : mercredi
Sakoira : lundi
Tillabery : dimanche et mercredi

A l'intérieur des terres :
Mangaïzé : jeudi
Ouallam : mercredi

Sur ces marchés les Kel Tamasheq jouent un rôle important : ils y viennent vendre régulièrement leur bétail et si les petits animaux sont conduits sur presque tous les marchés cités, le gros bétail est surtout concentré dans les gros marchés d'Ayorou et Markoy, où les animaux achetés par de gros commerçants sont acheminés vers Niamey, et vers la Haute-Volta, le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire. Ces marchés rassemblent le bétail venu du Mali, de Menaka, Kidal ou Ansongo. Ceux de Mehanna et Goteye jouent ce même rôle sur un plan régional.

Les produits de cueillette mis en vente par les Bella sur les marchés sont innombrables : graines sauvages, *(ishiban)*, fruits d'arbres variés *(Balanites aegyptiaca, Ziziphus mauritiana,* etc.), gomme des acacias *(Acacia senegal, seyal)*, bottes de paille aux tiges à fort calibre *(Cymbopogon giganteus)* pour la fabrication des seccos destinés aux cases songhay, bottes de paille fine *(Panicum turgidum)* ou palmes du doum *(Hyphaene thebaica)* pour la sparterie. Le bois (1) également est vendu sous diverses formes : fagots de bois de chauffe, perches pour pirogues, branches souples pour les arceaux des tentes ou les mâtures des cases songhay. On vend également des silex pour les briquets traditionnels et des objets artisanaux : nattes, nattes-paravents, seccos, etc.

De plus, bien des femmes Bella échangent le mil qu'elles ont apporté, contre des peaux ou des tissus.

L'histoire d'Ayorou, révèle le développement des échanges entre les éleveurs et les paysans, et le rôle de relais pris par ce marché, créé en 1914 au cours d'une grande famine pour permettre à la population de se procurer du mil (SIDIKOU, 1974 : 227). Les seuls marchés proches sur les bords du fleuve se trouvaient à Famale, Sakoira et plus au sud à Sansanne-hawsa. Ayorou n'était qu'un petit village installé dans une île (Ayoru Gungu) à l'abri des attaques. Parfois des commerçants arabes venaient sur le bord du fleuve, vendre du sel de Taoudeni ou de la viande séchée de girafe. Autour du marché se développe un nouveau village. Jusqu'en 1929, d'après Sidikou, le marché d'Ayorou « resta un petit marché de brousse spécialisé dans la vente des produits vivriers, l'habillement ». Le bétail était alors surtout vendu à Mehanna et Goteye : c'est à partir de 1940-41, après que le marché de Sakoira eût été provisoirement fermé, et que l'effort de guerre demandé aux populations, obligea les éleveurs à vendre de

(1) La vente du bois est cependant réglementée et limitée par les agents des Eaux et Forêts qui appliquent une réglementation de plus en plus sévère.

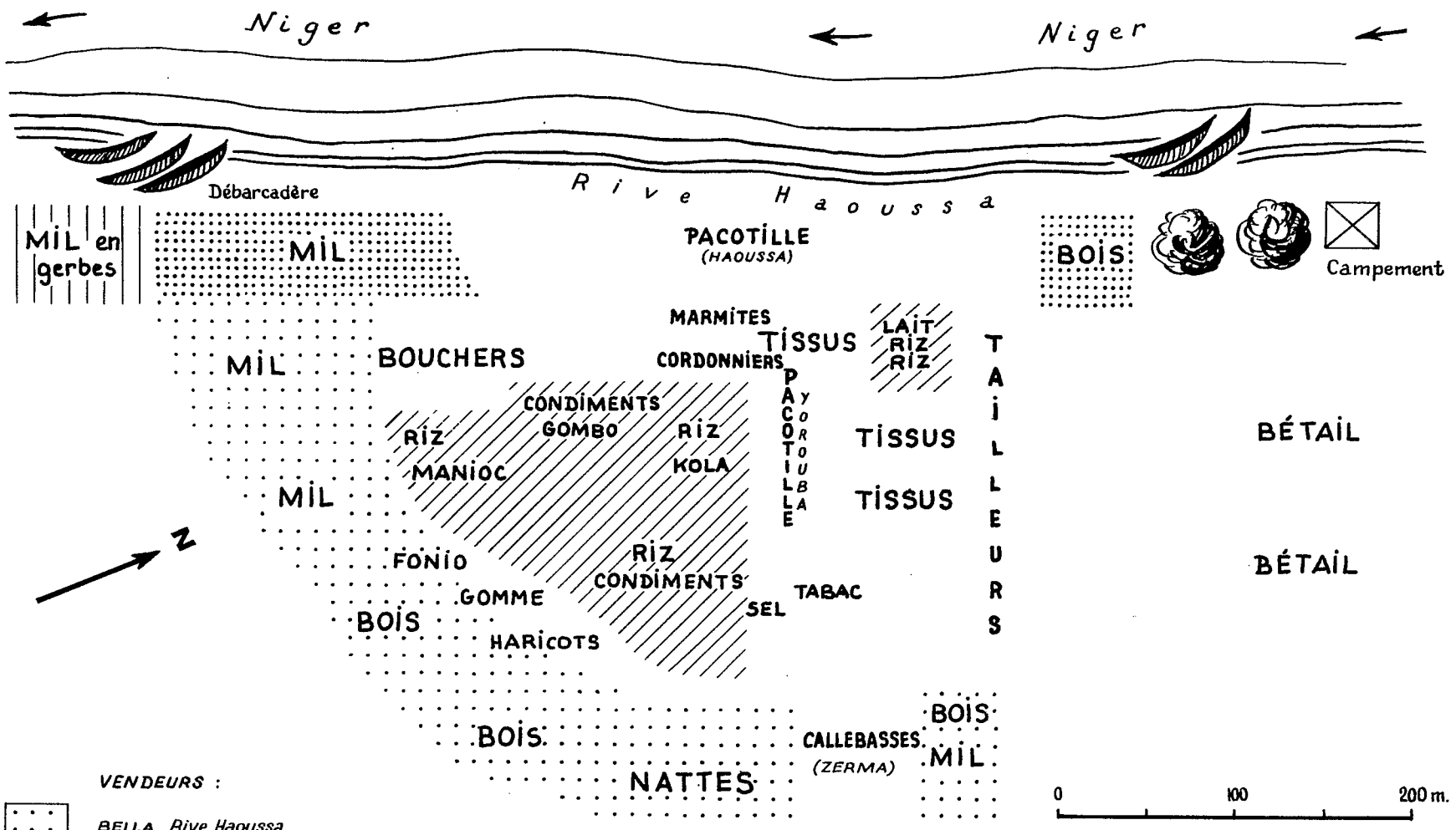

Fig. 28 : Plan schématique du marché d'Ayorou en novembre 1962
(Extrait de Bernus, 1963, fig. 12)

nombreux animaux, qu'Ayorou devînt le marché principal du bétail, aux dépens de Mehanna et Goteye (SIDIKOU : 228).

Le marché d'Ayorou, tel qu'il se présente actuellement, illustre bien le rôle des Kel Tamasheq dans l'économie de la région, puisque son aire d'attraction s'étend largement sur la rive Gurma pour le mil et au delà des frontières politiques du Niger pour le bétail. L'activité du marché est particulièrement intense en saison sèche, lorsque les nomades se rapprochent du fleuve avec leurs troupeaux et que les céréales nouvellement récoltées sont mises en vente.

Tous les Kel Tamasheq sont concernés par le marché du bétail où ils se rendent au fur et à mesure de leurs besoins. La géographie du marché d'Ayorou, c'est-à-dire l'emplacement des marchands, des différents produits vendus les uns par rapport aux autres, illustre le rôle des Bella dans l'économie de la région.

En 1962 (cf. figure n° 28), ils formaient comme une ceinture autour du centre du marché et des hangars couverts destinés aux bouchers et aux vendeurs de tissus, de riz, de pacotille. Au bord du fleuve, près du débarcadère étaient installés les Bella venus de la rive opposée vendre leur mil, dans les sacs de cuir. Au sud du même débarcadère prenaient place les vendeurs de mil en gerbes venus du village voisin de Beibaten.

Du fleuve au marché de bétail, dans un large arc de cercle, les Bella de la rive hawsa disposaient leurs sacs de mil, leur bois, fagots de chauffe ou bois de construction, leurs nattes, ou leurs récoltes de produits de cueillette. Rejetés à l'extérieur du marché, les Bella avaient depuis longtemps acquis une situation de quasi monopole pour la vente du mil. En 1947, le rapport de l'administrateur Cros signale « près de quatre tonnes de mil au marché de la mi-mars apporté uniquement par les Bella ».

Dans tous les marchés, il apparaît que les paysans songhay, wogo ou kurtey, dont les récoltes de mil sont beaucoup plus importantes que celles des Bella, ne commercialisent jamais, même partiellement leur production. Le mil reste pour eux une culture vivrière auto-consommée, contrairement au riz qui est mis en vente. Les Bella de ce fait sont devenus les maîtres du marché du mil et une partie de leur production est achetée pour être exportée sur Niamey. Quelle que soit l'importance de leurs récoltes, les Bella disposent toujours d'un surplus réservé à la commercialisation. Le mil est pour eux à la fois une culture vivrière et une culture de rente.

L'image du Bella, telle qu'elle est fixée par les sédentaires, les villageois, les touaregs nobles et telle qu'elle est reproduite par les colonisateurs est toujours celle d'un être fruste, sale, voleur. En 1907, le Capitaine Buck, dans sa monographie du cercle de Tillabéry disait des Bella : « Encore à demi-sauvages, ils sont d'une voracité digne d'anthropophages, j'en ai vu se précipiter sur un hippopotame, le dépecer hâtivement et en manger la viande toute crue. Pillards, voleurs, ils sont sans cesse à l'affût de rapines... ». Cette image est toujours celle qui s'attache au Bella. Il fait partie d'un groupe marginal : même libre, il est considéré par les autres, songhay ou touaregs nobles comme relevant d'un univers servile ; il n'appartient pas tout à fait au monde des nomades et il n'est pas fixé à la terre comme les paysans. De ce fait, on lui attribue volontiers tous les vices, tous les méfaits.

Cependant, cette marginalité fait la force du Bella, qui est capable de se livrer à des activités variées, qui n'est jamais avare d'efforts et qui est toujours disponible pour entreprendre une tâche nouvelle. Son habitat même manifeste cette liberté et cette adaptation à ses divers types d'activités : la paillotte ronde sur les champs, l'*ekarban*, habitat végétal, en forme de coque de bateau renversé, qui peut-être déplacé sur de petites distances et qui est un type d'habitat très élaboré, et adapté au climat, la tente classique en peaux, enfin, pour suivre les troupeaux. Le Bella, éleveur-agriculteur, salarié, migrant, reste attaché à la civilisation tamasheq et tend à investir en chameaux pour se conformer à l'éthique du monde touareg dont il relève. Le Bella est sans doute le colon moderne de cet espace sahélien enclavé ; il ne craint pas de chercher au loin du numéraire, grâce à sa très grande frugalité, grâce à l'utilisation systématique des produits de cueillette, il dispose de surplus agricoles qui aujourd'hui ne sont plus à la disposition des chefs touaregs, mais sont commercialisés à son profit. Il représente la forme originale de cette civilisation aventurée au sud, jusqu'aux portes du monde soudanien, et qui constitue maintenant une version autonome de la culture tamasheq qui lui a été imposée mais qu'il a su faire sienne.

*
* *

L'étude de ces quatre groupes a répondu à un désir de chercher une certaine représentativité du monde touareg. Ils ne peuvent être tenus cependant pour une image exhaustive d'une société dont chaque élément constitue un cas et dont l'évolution obéit à des pressions variables, internes ou externes. Par exemple, en ce qui concerne le seul Niger, les Kel Gress, les Touaregs du Damergou, du Kornaka ou de l'Imanan et du Tegazar peuvent témoigner de traditions et d'évolutions qui diffèrent de celles des quatre

groupes ci-dessus analysés, et présenter de grandes variations entre eux, en fonction des conditions particulières dans lesquelles ils se sont trouvés.

Dans le plan élaboré pendant les premiers temps de ce travail, il avait été prévu d'intégrer les Kel Gress et les Touaregs de l'Imanan, et dans ce but de petites enquêtes avaient été effectuées au sein de ces groupes, étudiés à titre de témoins de situations différentes. Les travaux très complets effectués successivement chez les Kel Gress et dans l'Imanan et qui ont donné lieu à des publications (BONTE, 1970, 1975, 1976 - GUILLAUME 1974, 1976) nous ont dispensés de faire état ici de ces trop brèves enquêtes ; il faut cependant rappeler ces exemples remarquables de groupes touaregs insérés en milieu sédentaire, très différents de ceux décrits dans l'ouest nigérien ou dans le Gourma voltaïque (BARRAL 1977) et malien (GALLAIS 1975).

Les Kel Gress se présentent comme un groupe touareg issu de l'Aïr ayant pénétré à la fin du 18e siècle en zone agricole (entre les isohyètes 400 et 600 mm), dans la région relativement peu peuplée située entre les principautés hawsaphones de l'Ader et du Gober. Au milieu du 19e siècle, ils ont acquis une position dominante dans la région, grâce à des alliances avec Sokoto. Ils contrôlent les villages hawsaphones, prélèvent des impôts et une dîme sur leurs récoltes. L'implantation des Kel Gress dans cette zone agricole méridionale, aux confins de la Nigeria, présente une triple originalité.

— La migration vers le sud et l'implantation en zone agricole n'a pas fait perdre au groupe sa structure politique et sociale : « Les tribus et groupes politiques ont conservé les noms attribués dans l'Aïr » (BONTE, 1975 : 52). Chaque tribu s'est fixée sur un territoire possédant des limites précises et englobant un certain nombre de villages payant la dîme. Autrement dit, le pays Kel Gress s'est reconstitué à 500 km au sud, sur la route caravanière qu'ils empruntaient entre l'Aïr et Sokoto.

— En second lieu, si l'agriculture est devenue un élément très important de l'économie des Kel Gress, l'élevage n'a nullement été délaissé. Les parcours ont été adaptés, et les troupeaux conduits vers le sud en saison sèche et vers le nord en saison des pluies, à partir d'un habitat devenu quasimant fixe.

— En troisième lieu, la tradition caravanière n'a pas été abandonnée, mais a été renforcée grâce à la production céréalière qui fournit un produit d'échange à Fachi ou à Bilma.

Les Kel Gress, dominés par une aristocratie minoritaire (5 à 8 %) constituent aujourd'hui un groupe important d'environ 65.000 personnes, qui a conservé ses structures politiques et sociales, sa culture, sa langue, et a su adapter son économie dans le cadre de ses traditions : une division du travail s'est instaurée entre suzerains *(imajeghən),* possesseurs des troupeaux, éleveurs nomades, et dépendants *(ighawellən),* agriculteurs tributaires. Grâce à leur prééminence politique et sociale, les suzerains ont pu accroître leur richesse constituée avant tout de bétail. La possession de nombreux chameaux de bât, le contrôle des principaux marchés méridionaux, a permis aux *imajeghən* d'accumuler des biens et de posséder les 2/3 du troupeau de chamelles (BONTE, 1970 : 203).

Le petit canton de l'Imanan se situe à l'ouest du pays des Kel Gress, à une latitude comparable (entre les isohyètes 400 et 500 mm), dans l'axe du Dallol Bosso qui forme le prolongement du réseau hydrographique de l'Azawagh. A partir du début du 19e siècle, des groupes touaregs arrivèrent par vagues successives de régions et de groupes politiques différents (Kel Nan, Kel Tebonnant, Lissawan, Kel es Suq), dans cette région occupée par des paysans Sudye. Si aujourd'hui on se souvient encore des tribus d'origine, l'usage de leurs noms se perd au profit de toponymes locaux rappelant les lieux de leur installation (Kel Tadghaq, par exemple). Des alliances avec les populations locales facilitèrent l'implantation de ces pasteurs. Dans le sillon étroit de cette vallée (5 km au point le plus étroit), aux sols fertiles, et aux ressources en eau abondantes, le groupe touareg nouvellement constitué s'est sédentarisé. Le canton de l'Imanan, limité au nord par les Kurfey hawsaphones, au sud par le canton Zarma du Tondikandya, s'est vite révélé étroit et limité en terres. Les champs du Dallol ont été peu à peu cultivés en permanence, souvent jusqu'à épuisement, et les récents défrichements sur les plateaux environnants ne peuvent se faire que sur des terres assez peu fertiles. La moitié du terroir et la presque totalité des villages se trouvent insérés dans cette vallée qui nourrit difficilement ses 12.000 habitants : « Ainsi 84 % de la population du canton est localisée sur une superficie d'environ 700 km2, ce qui donne une densité de 14,6 habitants au km2 » (GUILLAUME, 1974 : 84).

Le canton de l'Imanan donne l'exemple d'un groupement touareg formé d'éléments disparates rapportés, inséré en zone agricole dans un espace géographique étriqué. Les hiérarchies traditionnelles, avec les liens de dépendance qui y sont associés, se sont perpétuées ; la langue tamasheq s'est également maintenue, malgré la proximité des cantons voisins hawsaphones et zarmaphones. La sédentarisation a été suivie d'une diminution du troupeau, de l'abandon des pratiques pastorales comme la transhumance estivale vers le nord : la « cure salée » est tombée dans l'oubli du fait de l'importance croissante d'une agriculture qui reste essentiellement vivrière (mil et haricots). Le fumier animal devient cependant de plus

en plus recherché pour conserver au sol une fertilité compromise par une utilisation de plus en plus intensive. Le troupeau néanmoins amenuisé n'a pas permis de conserver une mobilité pastorale exigée par un terroir exigu. Si les *imajeghən* (6,6 % de la population) qui possèdent les plus vastes étendues cultivables, louent des champs à leurs dépendants, ils n'ont pas capitalisé leurs richesses en bétail comme les Kel Gress. On assiste à l'évolution d'une société bloquée par un manque d'espace qui ne permet même pas l'autosubsistance alimentaire, et qui n'a d'autre issue que la migration saisonnière vers le sud, à la recherche de travail salarié. Ce groupe n'a pas su adapter son élevage par des pratiques pastorales qui permettraient de ne pas s'enfermer dans un contexte agricole étroit, mais d'étendre au delà des limites administratives ses terrains de parcours en élargissant son éco-système à des zones végétales complémentaires.

Ces exemples montrent la diversité des situations dans les régions méridionales où se pratique l'agriculture sous pluie. Si l'exploitation de l'espace en zone pastorale varie selon les choix des éleveurs qui privilégient tel ou tel type d'élevage (laitier, caravanier, etc.) ou de bétail (bovin, ovin ou çamelin), elle obéit à des règles générales communes. L'insertion en zone agricole, qui répond à des circonstances historiques particulières, demande une adaptation de l'économie, et la définition de nouveaux rapports avec le milieu physique et humain. Chaque implantation crée une situation entièrement nouvelle, où chaque groupe réagit en fonction de ses structures sociales et politiques propres, et selon la marge de liberté que lui laisse son nouvel environnement.

QUATRIÈME PARTIE

ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DE LA ZONE SAHÉLIENNE

CHAPITRE XIX

UNE ZONE A ÉCONOMIE COMPLÉMENTAIRE DE MOINS EN MOINS AUTONOME

Le monde touareg évoque pour le grand public un paysage désertique, au cœur du Sahara, parcouru par des chameliers voilés dans un décor de dunes, de plateaux pierreux et de pitons volcaniques. Cette zone saharienne n'est pourtant peuplée que par une infime part de la population Kel Tamasheq. En Algérie, elle constitue une zone marginale, éloignée des riches régions agricoles : elle tend à devenir un centre de recherches et d'exploitation des ressources minières ou un parc touristique qui associe une nature sauvage et fascinante, à une humanité moléculaire, qui vit à la fois des « chantiers » et du tourisme et de moins en moins de la seule économie pastorale, agro-pastorale ou encore caravanière. Les mêmes tendances commencent à apparaître dans l'Aïr, avec les prospections minières multipliées et une nature qui invite au tourisme, mais que protège encore l'éloignement de tous les grands centres. C'est dans le Sahel que vivent les Kel Tamasheq dans leur grande majorité en exploitant leurs troupeaux. L'avenir du monde touareg se joue donc dans cette zone sahélienne qui depuis vingt ans a été au centre des actions menées en faveur des éleveurs par les services spécialisés. Elle a été successivement attractive, attirant le trop plein de populations refoulées de régions surpeuplées, et répulsive lors de crises climatiques répétées que la sécheresse de 1969-1973 a révélées au grand public.

Les Kel Tamasheq, qu'ils soient insérés au Sahara, au Sahel ou au Soudan, n'ont jamais vécu dans une économie de complète auto-subsistance que ce soit dans le domaine des ressources alimentaires ou dans celui des biens de consommation.

Il est très difficile de connaître la part représentée par les céréales dans l'alimentation des Kel Tamasheq à la période précoloniale. On sait que le mil était importé des zones soudanaises dans les centres sahariens par les caravanes, et Ibn Battuta au XIVe siècle en apporte la preuve pour les salines de Teghaza ; BARTH en 1850 montre également des caravanes chargées en mil dans l'Aïr. On peut supposer que les Tamasheq consommaient du mil et leurs migrations vers le sud ont souvent traduit le désir de se rapprocher des régions productrices. Au cours du XIXe siècle, les Iullemmeden Kel Dinnik et les Kel Gress se sont affrontés pour le contrôle de l'Ader, réputé pour ses ressources céréalières.

Dans un autre domaine, les Kel Tamasheq ont toujours recherché sur le marché septentrional ou méridional, les tissus, les couvertures ou les tapis de selle dont ils sont dépourvus. On peut dire qu'ils participent à une civilisation du vêtement qui les sépare des Peuls nomades ou de certains paysans animistes. Ils aiment à se draper dans de vastes boubous, dans de larges pantalons et à se couvrir la tête et une partie du visage d'un très long turban. Le vêtement vise à l'ampleur, n'est jamais ajusté au corps et demande des métrages importants de tissus : or, cette société touarègue ne possède pas de tisserands et les moutons à poil ras ne fournissent pas de laine.

Cette dépendance a été perçue par les colonisateurs qui dans le but d'affaiblir les nomades et de les amener à composition, tentèrent dans les premières années du siècle de les couper des zones productrices de céréales et des marchés. « Tous les renseignements concordaient pour affirmer la misère profonde dans laquelle se trouvaient les Oulliminden privés brusquement de leurs greniers à mil... défense fut faite de céder du mil aux Touaregs. Il était à espérer que la disette les amènerait plus facilement à

composition » dit le rapport de l'Adjudant BRESCON en 1901, cité par A. MARTY (1975 : 71) qui montre que cette stratégie fut systématiquement utilisée contre les nomades entre fleuve Niger et lac Tchad.

Cette dépendance, incontestable à l'époque précoloniale, n'a fait que s'accroître jusqu'à ces dernières années. Les céréales, mil surtout, sorgho en complément, sont consommées quotidiennement aujourd'hui pendant toute l'année, avec un ralentissement au cours des deux mois de la saison pluvieuse. Au XIXe siècle le marabout Khamed Salegh a affirmé que « les familles pauvres ne consommaient pas plus d'un sac de mil par an et seulement lors des grandes occasions ou des fêtes religieuses » (MARTY 1975 : 72), alors qu'on estime que la consommation d'une famille moyenne avant la récente sécheresse était en saison sèche d'un sac par mois. Cette estimation est confirmée par l'Enquête Démographique et Economique (1966 : 185-187), qui estime chez les éleveurs purs une consommation par tête de 0,345 kg par jour, soit 755 kg par an.

La zone sahélienne pastorale et la zone agricole s'interpénètrent de plus en plus et de ce fait la dépendance des éleveurs s'est accrue vis à vis des marchés ; ils y viennent vendre le croît de leurs troupeaux et acquérir tous les produits qui leur manquent.

1. LES MARCHÉS (1) ET LES TRANSACTIONS DES KEL TAMASHEQ

Dans les chapitres régionaux, les marchés sont apparus comme les pôles d'attraction et les centres de rencontre privilégiés entre pasteurs et agriculteurs. Tout au long de cette zone de contact, les marchés hebdomadaires forment des grappes successives de points de vente hiérarchisés, chacun ouvert à tour de rôle, et rassemblant selon leurs aires d'influence respectives, des visiteurs venus de régions plus ou moins lointaines.

En pleine zone pastorale existent des marchés urbains quotidiens (Agadez, In Gall) situés au centre d'une place encadrée de boutiques tenues par des arabes maghrébins, mauritaniens ou nigériens.

Sur ces marchés, les femmes qui n'appartiennent pas aux tribus religieuses ou à celles de l'aristocratie guerrière se rendent volontiers, lorsque leur campement se trouve à proximité. En saison sèche, les campements de l'ouest se rapprochent du fleuve et de nombreuses femmes en profitent pour visiter le marché d'Ayorou ; en saison des pluies les campements Kel Dinnik qui nomadisent à proximité d'In Gall, sont abandonnés par les femmes les jours où ils font halte à une distance permettant un aller et retour dans la journée. Des groupes de femmes parcourent alors le marché, interpellant toutes les connaissances de rencontre par ces mots *« shekshu ðsuq »* « Fais manger le marché », c'est-à-dire, « donne-moi un petit cadeau (en général en menue monnaie), destiné à compléter mes emplettes ».

Pour les hommes qui viennent régulièrement vendre leurs animaux, le principal interlocuteur est un personnage important du marché, qu'on a pris l'habitude de désigner dans la littérature sous le nom hawsa de *dillali* et que les Kel tamasheq appellent *amadellel* (2). Son rôle consiste à opérer les ventes en mettant en contact les vendeurs et les acheteurs. Le nomade bien souvent a établi depuis longtemps des relations privilégiées avec tel *dillali* : arrivé au marché, il lui confie ses animaux, qui sont attachés au piquet, signe de leur mise en vente. Le nomade s'installe dans la maison du *dillali*, où on lui offre du thé et de la nourriture : on vient alors lui faire part des propositions qui sont faites et le vendeur attend que les conditions lui conviennent. Le *dillali* touche en général 500 F pour la vente d'un chameau, 400 pour celle d'une vache, 50 F pour la vente d'un mouton ou d'une chèvre, commission variable (moins de 5 %), due par l'acheteur.

Certains jeunes gens prétendent qu'ils viennent parfois mettre un animal en vente, pour bénéficier de l'hospitalité du *dillali* et repartir le soir sans avoir accepté les conditions qui leur étaient offertes. Beaucoup de rapports ont mis en cause le rôle de ces intermédiaires de vente, qu'on accuse volontiers de

(1) Il faut signaler que le terme utilisé par les Kel tamasheq pour désigner le marché est *ðsuq*, emprunté à l'arabe, et *hebu*, dans l'ouest nigérien, emprunté au songhay. Par ces emprunts, les Kel tamasheq montrent qu'ils sont rarement des commerçants installés dans les villes ou sur les marchés.

(2) Ces deux termes font référence à une racine arabe commune et viennent du verbe *dellel*, mettre en vente au marché, mettre aux enchères (FOUCAULD 1951-52, I : 193).

prendre des marges bénéficiaires supérieures à celles avouées, et de minimiser le prix au vendeur qui n'est pas toujours mis en présence de l'acquéreur. Le rôle du *dillali*, abaissé par certains à celui d'un trafiquant, faisant fortune en abusant de nomades naïfs et illettrés, reste cependant essentiel dans le marché traditionnel du bétail et n'est même guère contesté par les éleveurs. Car le *dillali* joue le rôle d'un notaire dans un acte de vente : c'est lui qui garantit que la transaction s'est effectuée régulièrement et permet à l'acquéreur en cas de réclamation de faire la preuve de sa bonne foi. Dans une zone où les vols d'animaux sont fréquents, il est essentiel de pouvoir à tout moment prouver qu'un animal récemment acquis, a été l'objet déun marché irréprochable. Ce rôle a même été officiellement délégué sur le marché d'In Gall à un lettré en arabe, qui note alors dans un cahier toutes les transactions et donne un billet à l'acquéreur où figure le texte suivant : « Mokhamed des Izeliten, hôte de x, a vendu un chameau beige avec telle marque, à Akmed des Igdalen, hôte de y ». Ainsi l'acheteur est porteur d'un véritable sauf-conduit, fait par un lettré officiel qui touche 50 F par transaction et qui dans certains grands marchés, renforce le rôle des *dillali* sans pour autant le remplacer.

C'est au marché que les pasteurs viennent s'approvisionner en céréales, au moyen de l'argent que leur a procuré la vente d'animaux. Les nomades se rendent donc régulièrement au marché en qualité à la fois de vendeurs et d'acheteurs ; mais s'ils restent fidèles bien souvent à un même *dillali* et par conséquent à un même marché pour la vente de leur bétail, ils n'hésitent pas à changer de marché pour profiter des prix les plus avantageux ; ils jouent alors sur la possibilité de visiter plusieurs marchés hebdomadaires qui se succèdent dans le temps à l'intérieur d'une même région.

Les marchés méridionaux représentent pour les nomades les lieux où les transactions sont le plus avantageuses : le mil, près de la zone productrice est moins cher, et les animaux, hors de la zone pastorale et dans la sphère d'influence des régions peuplées et des centres urbains, se vendent à bon compte. Cela n'empêche pas les agriculteurs d'apporter chez les nomades, dans leurs campements, aux puits ou aux stations de pompage, des sacs de céréales, d'octobre à décembre à la période qui suit les récoltes et lorsque les pasteurs ont repris place dans leurs vallées habituelles, au retour de la nomadisation estivale. Là, le mil est troqué contre du petit bétail, moutons ou chèvres. Même si le taux d'échange leur est moins favorable, les nomades peuvent s'approvisionner en mil, sans faire usage de la monnaie, alors qu'ils n'ont pas encore eu l'occasion de se rendre au marché.

L'interpénétration entre les zones pastorales et agricoles, leur dépendance réciproque s'est manifestée depuis le début de l'ère coloniale par la multiplication des marchés organisés et des points de vente spontanés. Ce mouvement s'est accentué encore ces dernières années et la zone nomade est aujourd'hui pourvue d'un maillage nouveau de points de rencontre et de commerce, parfois provisoires, souvent non permanents mais qui mettent en contact les pasteurs avec l'économie de marché.

2. LA COMPLÉMENTARITÉ DES CALENDRIERS PASTORAL ET AGRICOLE ET L'ÉVOLUTION DU TERME DE L'ÉCHANGE

La complémentarité entre la zone pastorale et agricole ne se manifeste pas seulement, de part et d'autre du 15e parallèle, par une production différente, mais aussi par un calendrier annuel des travaux décalé dans le temps.

Pour l'éleveur, la saison des pluies est celle de l'abondance : les pâturages sont reconstitués et les animaux, qui donnent du lait largement, vont seuls s'abreuver aux mares, libérant les bergers de la lourde tâche d'exhaure au puits. Au cours des mois suivants, d'octobre à janvier, où le froid succède à la chaleur et l'air sec à l'humidité, les troupeaux profitent encore des pâturages suffisants et de l'eau des mares. Peu à peu cependant les eaux de surface disparaissent, et les animaux qui ne trouvent plus à brouter qu'une paille desséchée, doivent se rassembler autour des puits profonds et des forages. C'est la saison chaude de mars à juin, où les hommes insuffisamment nourris, car le lait est rare, doivent fournir un effort physique pénible par une chaleur lourde, pour abreuver les troupeaux.

Pour le paysan au contraire, la saison faste se situe après les pluies, en octobre, au moment des récoltes. La saison de soudure coïncide avec les pluies, lorsque les travaux de sarclage, les plus contraignants doivent s'effectuer souvent avec des greniers déjà vides.

Cette complémentarité dans le temps et dans l'espace devrait permettre aux pasteurs de jouer sur ces différences pour établir leur calendrier de vente d'animaux et d'achat de céréales. « En gros, les cours

du mil et des bovins suivent des courbes inverses avec un léger décalage, car lorsque le mil est abondant à la traite, l'argent des cultivateurs s'emploie le mois suivant à acheter du bétail dont les prix montent. A l'époque où le mil est rare et cher, avant la récolte, en juillet/août, les prix des bovins sont presque à leur minimum ». (DUPIRE : 1961 : 33).

En effet, un peu après la récolte, alors que le prix du mil est encore peu élevé, les animaux de retour de la « cure salée », bien en chair après la période estivale, peuvent être vendus à bon prix sur les marchés. Il faut remarquer, cependant, (cf. figure 29) que si le cours des céréales subit une évolution annuelle presqu'invariable dans sa courbe en cloche (maxima de mai à août, minima de novembre à janvier), les prix du bétail sont à la fois plus constants sur un cycle annuel et plus fluctuants dans leur courbe, les variations des cours obéissent à un ensemble de facteurs variés, sans qu'intervienne l'équivalent de la récolte, qui brutalement remet sur le marché, un produit quasiment épuisé : la spéculation, l'éloignement saisonnier des troupeaux, le prix des autres denrées, ou encore une fête religieuse (Tabaski, fin du Ramadan...) (1) qui entraîne une demande très importante d'ovins, sont autant de facteurs qui varient d'un marché à l'autre et d'une année à l'autre. Ainsi sur le marché de Dakoro, situé à la frontière des zones pastorales et agricoles, on constate à l'examen des mercuriales de 1958 à 1963, des prix du bétail en hausse de novembre à février, correspondant à la période de traite (céréales, arachides) et à la bonne qualité des animaux. La baisse de mars à juillet correspond à la diminution du pouvoir d'achat et à l'amaigrissement du bétail ; la hausse d'août/septembre est due à l'éloignement des troupeaux vers le nord et la baisse d'octobre à leur retour près des marchés. Enfin les hauts prix du mouton en mai/juin correspondent à la fête de la Tabaski qui se situait à cette période au cours des années 1958-1963.

Il semble donc que les nomades soient en mesure de jouer sur les cours pour se procurer des céréales au meilleur prix. Ils n'en profitent cependant pas, car dans la plupart des cas, les pasteurs achètent du mil tous les mois ou tous les deux mois au fur et à mesure de leurs besoins ; ils se rendent régulièrement au marché sans tenir compte de la variation relative du cours du bétail et des céréales.

Le pouvoir d'achat des éleveurs, s'il varie au cours d'un même cycle annuel, a largement évolué depuis une cinquantaine d'années. Certains produits apportés par les Touaregs sahariens (Kel Ahaggar) tel le sel de l'Amadror, n'ont cessé de diminuer en valeur par rapport au mil, comme l'a très bien montré RÉGNIER (1961 : 234-261) : au début du siècle une charge du chameau en sel était converticle en 15 à 20 charges de mil ; la charge de sel, qui en 1945-1950 ne correspondait plus qu'à 6 à 10 charges de mil, est tombée aujourd'hui à une équivalence de deux ou même une charge de mil, c'est-à-dire à un échange à égalité, en dépit de la distance parcourue par le sel saharien. Le taux de vente et le cours des échanges du sel de Taoudeni, de Tegidda et de Bilma, se sont mieux maintenus, du fait que les Touaregs sahéliens qui en assurent le transport, apportent les céréales et de nombreux produits méridionaux sur les lieux de production, à la différence des Kel Ahaggar. Ces échanges ont déjà été étudiés et c'est l'évolution des cours respectifs des animaux et des céréales, qui forment la base des transactions du marché sahélien, qu'il faut tenter d'analyser. Les documents sont rares, fragmentaires, et rendent très difficiles l'analyse. Si l'évolution des cours du bétail est relativement bien connue, grâce aux documents du service de l'Elevage (RAPPORT 1961, LARRAT 1955 : 38), ceux concernant les céréales n'apparaissent que dans les rapports de tournée des Administrateurs ; or ces prix varient d'une région à l'autre, et d'une saison à l'autre et ne sont que des indices ténus d'une évolution mal discernable. « Le prix du mil, dit BONTE (1973 : 95-96), particulièrement ces dernières années augmente beaucoup plus rapidement que le prix du bétail. Il y a environ 30 ans, une vache valant actuellement 8 000 F valait 150 F. Le sac de mil actuellement entre 1 500 F et 2 500 F (mais qui est monté à 8 000 F cette année) valait 10 à 15 F. C'est-à-dire que l'on obtenait environ 10 sacs de mil en vendant une bête, alors qu'actuellement le rapport est de 4-5 (et même 1 cette année). Ce phénomène tient d'une part à l'augmentation des troupeaux et à la dépréciation du marché du bétail, d'autre part à des besoins croissants en mil ».

Cette détérioration des termes de l'échange pour les nomades, indiscutables en ce qui concerne le sel saharien, semble beaucoup moins nette pour les céréales ; l'analyse, certes bien incomplète des rapports administratifs montrerait même parfois un processus inverse.

(1) On sait que les fêtes islamiques font partie du calendrier lunaire dont l'année comprend 354 ou 355 jours. Les fêtes connaissent donc un décalage de dix jours chaque année dans notre calendrier solaire qui est celui de l'Administration.

Tableau 85 : Evolution comparée des cours du mil et du bétail

RÉGION	ANNÉE	MIL (kg)	OVIN (unité)	BOVIN (unité)
1) Tahoua	1907	0,25 F	5 F	100 F
2) Ouest Nigérien (subd. Niamey Tillabery-Ayorou)	1930 (déc.)	0,50 F 0,85 F	20 F	200 F
3) Shadawanka et Tanout	1940	0,20 F	50 F	300 F
4) Nord Dosso	1944 (fév.)	1,60 F	250 F	2 000 F
5) Takanamat	1949 (déc.)	10,00 F	500 F	2 500 F
6) Barmou	1949-1950 (déc.-janv.)	8,00 F	500 F	4 000 F
7) Mogheur	1950 (janv.)	10,00 à 15,00 F	400 à 1 000 F	5 000 à 6 000 F
8) Tahoua	1964 (moyenne)	12,00 F	1 500 F	10 000 F
9) Niamey	1964 (moyenne)	17,00 F	2 000 F	12 000 F

Sources : 1) Rapport PEIGNOT. 2) Pour le mil, un rapport 1930-1931 de HARRANGER, SOL, CHAMBRE-PIERRE (in Egg, Lerin, Venin 1975). Pour le bétail, Rapport Elevage 1964. 3) Rapport VILEMIN pour le mil. Rapport Elevage 1961 pour le bétail. 4) Rapport de tournée marché de Gorou Bankassa. 5) Rapport de tournée. 6) Rapport de tournée Administrative Malfettes. 7) Rapport de tournée. 8) Pour le mil, Enquête Economie et Démographie en milieu nomade 1966 : 159, Annuaire statistique 1967 : 162. Pour le bétail, Rapport Elevage 1964.

Tableau 86

Augmentation des prix Période	Pour le mil	Pour les ovins	Pour les bovins
1907 - 1930	x 2	x 4	x 2
1930 - 1950	x 20	x 25	x 25
1950 - 1964	x 1,5	x 3	x 3
1907 - 1964	x 60	x 300	x 100

Ce tableau tend à prouver que depuis 40 ans la progression des prix du bétail a été beaucoup plus rapide que celle du mil. Dans le tableau suivant, on voit apparaître cette progression du taux de l'échange à l'avantage du nomade, avec une accélération provisoire du processus au cours de la dernière guerre.

Tableau 87 : Equivalence mil / bétail

Années	1 bovin	1 ovin
1907	400 kg mil	20 kg mil
1930	400 kg mil	40
1940	1 500 kg mil	250
1944	1 333 kg mil	333
1949-1950	500 kg mil	62
1964 (Tahoua)	830 kg mil	125

Ce tableau montre donc un décalage très net au profit des pasteurs dans les années 1940-1945, avec une progression rapide des prix du bétail, non suivie par celui du mil. Dans son ouvrage sur le commerce du bétail au Niger, LARRAT (1955 : 38) montre qu'entre 1941 et 1942, le prix moyen du bétail a doublé, le bovin passant de 650 F à 1 200 F et l'ovin de 75 F à 175 F. « On remarquera, dit-il qu'en 1942 les cours ont fait un saut brutal, vraisemblablement dû à une reprise du commerce avec le Nigéria, à peu près totalement interrompu pendant les deux premières années de guerre, et aussi sans doute à un alignement sur les prix des produits et marchandises (tissu, sucre, etc.) qu'il était difficile aux éleveurs de se procurer après épuisement des stocks locaux en 1941 ».

En se référant à des sources comparables, mais assez légères (2 rapports anciens seulement de la région de Tahoua), SANOUSSI JACKOU (1972 : 37) estime que vers 1940 un nomade avec un mouton se procurait 70 à 100 kg de mil, alors qu'en 1970, il obtenait de 110 à 120 kg de mil.

A Maradi, RAYNAUT (1977 : 160) montre que le prix du mil sur 24 ans a connu une stabilité assez étonnante :

Tableau 88

1948	1949	1955	1956	1959	1960	1961	1971
16 F	13 F	10,5 F	11,5 F	16 F	15 F	18 F	16 F

« Le prix des céréales considéré sur une assez longue période et malgré des fluctuations annuelles assez importantes, n'a subi qu'une très faible hausse nominale qui, exprimée en valeur monétaire constante, traduisant en fait, une forte baisse » alors que le cours de l'arachide ne connaissait pas une telle stabilité.

Les prix du bétail au cours de cette même période, dans les marchés de la région « moyenne centre et Est », c'est-à-dire dans les marchés de Dakoro et Tanout, au nord de Maradi, ont connu une progression constante qui s'accentue encore en 1974.

Tableau 89 : Les cours du bétail (1) et (2)

Année	Bovins (5-6 ans)	Ovins (bélier castré)
1948	3 000	450
1949	3 500	500
1955	6 500	1 000
1956	7 000	1 300
1959	9 500	1 700
1960	10 000	1 900
1961	11 000	2 000
1971	14 544	3 188
1974	24 152	5 711

Pour expliquer la progression plus rapide des cours des animaux, on peut évoquer le fait que le marché du bétail subit la forte demande des pays voisins étrangers, Nigéria surtout, Ghana et Côte d'Ivoire également par les marchés d'Ayorou et de Markoy, et depuis quelques années Libye, alors que le marché du mil est beaucoup plus local. Ces exportations, souvent mal connues, puisqu'elles ne sont que très partiellement contrôlées, suffisent à faire monter les prix du bétail bien plus rapidement que ceux du mil, même si la consommation en céréales ne cesse de progresser chez les nomades en particulier.

Cette progression du pouvoir d'achat en mil des nomades s'interrompt et le processus peut s'inverser en période de crise et de mauvaise récolte. La famine de 1931 dans l'ouest nigérien, due à une invasion des sauterelles, provoqua la montée brutale des cours du mil et la chute de ceux du bétail dont les éleveurs se débarrassèrent pour se procurer des céréales (EGG, LERIN, VENIN, 1975 : 41). Ce processus se répéta en 1969, au début de la sécheresse : « La chute des cours du bétail observée sur de nombreux marchés dès mars a été lourdement ressentie par les éleveurs. Il n'était même plus question de cours, tant à Agadez dans le nord qu'à Dakoro dans le sud. Aucun commerçant de bétail ne souhaitait s'embarrasser d'un animal qu'il lui aurait été impossible d'acheminer vers les centres de commercialisation... Pour faire face à leurs besoins alimentaires, vestimentaires, à leurs charges fiscales, les éleveurs étaient amenés à mettre sur le marché beaucoup plus d'animaux qu'ils ne l'auraient fait en année normale » (BEMBELLO, 1969 ; note 5).

Les années suivantes, la sécheresse s'étant poursuivie et, le cheptel ayant été décimé, « dans toutes les catégories d'animaux, on assiste à une augmentation des prix de l'ordre de 100 à 200 % en 6 ans ». (Rapport Direction Elevage, 1974 : 14).

Dans un article récent, S.BAIER (1976 : 61) montre que les termes de l'échange évoluent en faveur des pasteurs après les sècheresses, et il donne l'exemple de la période qui a suivi celle de 1910-1916 : « an extremely important factor in the recovery of the desert-side economy after drought was a shift in the terms of trade in favour of pastoral products. Comparisons of relative prices before and after the

(1) Prix de 1948 à 1961 - pour marchés Tanout Dakoro in Rapport Elevage 1961.

(2) Prix de 1971 et 1974 - prix moyen pour le Niger in Rapport Elevage 1974.

readjustment operated. By 1920 scartities of salt, beasts of burden, and slaughter animals were such that all these commodities were much more expensive in terms of millet than they had been before the drought. By selling desert products herders could obtain from five to twenty times as much millet as they were able to buy before the drought (see the table). Because of this major change in the terms of trade for millet, many were able to resume nomadic life with smaller herds than normally would have been necessary ».

Tableau 90 : Terms of trade of pastoral products for millet

	Ratio of price of three years old exp. steer to price of millet (1903 = 1,00)	Ratio of price of average pack camel to price of millet (1908 = 1,00)	Ratio of price of salt, by weight, to millet (1903 = 1,00)
1903	1,00		1,00
1908	.26	1,00	
1909	.48	1,54	
1920	4,25	23,50	5,11

Après la récente sécheresse, les prix du bétail ont donc augmenté largement plus rapidement que ceux des céréales, ces dernières étant d'ailleurs contrôlés par un organisme national de régularisation des prix (O.P.V.N.) (1) chargé d'acheter les céréales à la récolte et de les revendre par la suite à des prix contrôlés. En dehors des crises climatiques, et des récoltes en mil déficitaires, cette enquête à peine esquissée montre que les prix des animaux ont régulièrement progressé plus rapidement que ceux du mil, ce qui va à l'encontre des thèses avancées le plus souvent ces dernières années au Niger (BONTE, ouvr. cité, BUGNICOURT 1974 : 43) mais confirme les chiffres avancés par TOUPET en Mauritanie centrale (1977 : 332-333) qui pense que les termes de l'échange n'ont pas subi de dégradation pour l'éleveur jusqu'en 1968.

Cependant les nomades achètent et consomment de plus en plus de mil, c'est-à-dire qu'ils sont obligés de commercialiser un plus grand nombre d'animaux pour satisfaire leurs besoins en céréales. Le rapport du service de l'Elevage de 1974 déplore même l'abattage excessif des femelles et des veaux qui dans les abattages contrôlés représentent 49,9 % et 19,7 % du total. « La situation des femelles devient alarmante : dans 5 départements sur 7, elles fournissent l'effectif abattue le plus important » (2). Et le département de Tahoua possède le record de l'exploitation des veaux, 42,4 % des abattages bovins (en %, taureaux 2 %, bœufs 2 %, vaches 53,6 %, veaux 42,4 %). C'est dire que les besoins des pasteurs qui se conjuguent avec une très forte demande, provoquent une surexploitation qui inquiète les services de l'Elevage.

De plus les prix des produits d'importation vendus sur les marchés, thé, sucre (prix du pain de sucre quadruplé en 10 ans), tissus, ont augmenté plus rapidement que ceux du bétail. Les cours relatifs du bétail et des produits d'importation avantagent d'autant moins les nomades qu'un accroissement du prix des animaux de l'ordre de 100 % à 200 % ne profite qu'aux rares éleveurs qui ont pu conserver un surplus après la sécheresse, et qui peuvent éviter une commercialisation abusive.

Ces observations montrent à l'évidence la dépendance de la zone pastorale nomade vis à vis des marchés méridionaux : mais elles infirment l'idée généralement reçue que les termes de l'échange se détériorent toujours pour les pasteurs nomades, victimes offertes à un monde dont l'évolution les exclut peu à peu pour les sédentariser, ce qui signifie les faire disparaître en tant que tels.

(1) O.P.V.N. Office des Produits Vivriers du Niger.

(2) Dosso, 53,4 % ; Tahoua 53,6 % ; Agadez 62,2 % ; Diffa 64,6 % ; Maradi 66,9 %.

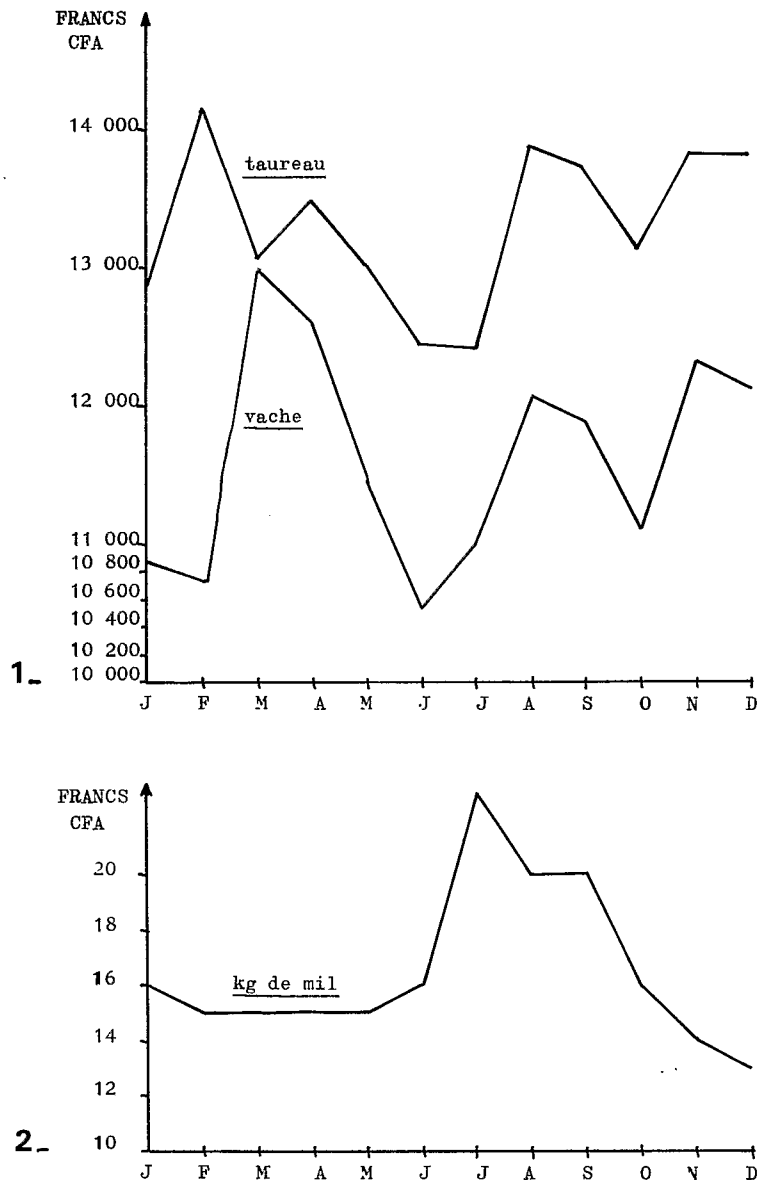

Fig. 29 : Prix saisonniers du bétail et du mil
1. Dakoro, moyenne 1958-1963
2. Niamey, 1963

3. LES VILLES ET L'INDUSTRIE

La zone sahélienne exploitée par l'élevage nomade possède une tradition urbaine ancienne et les empires médiévaux, comme le Ghana en apporte une illustration que des fouilles récentes rendent à la vie (Tegdaoust, Koumbi Saleh). Ces centres urbains ont joué un rôle historique important sur le plan politique, commercial et religieux et Tombouctou, Gao ou Agadez donnent un bon exemple de telles cités. Ces villes anciennes, aux portes du Sahara, foyers de civilisation urbaine, lieux privilégiés de contacts et de rencontres, sont peu nombreuses au Niger ; citons Agadez (1), In Gall et Tegidda (2) indissociables en tant que 2 pôles d'une même communauté, ou Bilma. Héritières d'une longue histoire,

(1) Agadez : environ 12.000 habitants.

(2) In Gall + Tegidda : environ 4.000 habitants.

ces villes se perpétuent souvent dans un rôle différent de celui qui leur a valu la célébrité, et ont succédé à d'autres qui ont disparu.

Ces villes restent toujours le siège de chefferies traditionnelles, qui possèdent une influence encore importante. Le Sultanat d'Agadez, en particulier dont il a déjà été question, constitue une chefferie urbaine, en relation avec toutes les tribus nomades de l'Aïr, et plus au sud, avec les Kel Gress et les Itesen ; des représentants du Sultan sont chargés de ses relations avec tel ou tel groupe nomade. De plus certains quartiers d'Agadez sont plus ou moins liés à un groupement Touareg : habités par des descendants de leurs esclaves ou par leurs affranchis ils sont en mesure de les accueillir lors de leurs courtes visites. Le quartier Fune Hime est lié aux Kel Gress et aux Itesen ; les quartiers Imurdan n afalla, Imurdan imajeghen, Akanfaya et Amarewet aux Kel Owey, et Amdit aux Igdalen Kel Amdit, etc. « et il n'est d'ailleurs pas rare de voir une tente de nattes ou plus rarement de cuir, installée pour une durée indéterminée à l'intérieur de la cour d'une 'concession' plus ou moins en ruine ». (BARTH, BERNUS, 1972 : 164). Ces relations sont sans doute moins nettes que par le passé, mais on cite toujours les liens privilégiés de ces quartiers avec les groupes touaregs non résidants.

A In Gall, on observe des relations étroites entre les citadins et les Touaregs Kel Fadey qui nomadisent dans les environs. Chaque pasteur possède un correspondant par qui il est reçu lorsqu'il doit se rendre en ville. Les Kel Fadey qui vivent en saison sèche au sud d'In Gall, s'en rapprochent en saison des pluies et campent alors bien souvent à Shimumenin, à quelques kilomètres à l'ouest. Avant de gagner les plaines du nord, les puits de Fagoshia, ou le forage d'In jitan, ils se débarrassent d'une partie de leurs bagages, et également des arceaux superflus de leurs tentes, qu'ils montent sous une forme simplifiée car les pluies sont déjà sur leurs fins ; ils déposent alors tout ce matériel encombrant chez leurs correspondants citadins. A leur retour en octobre, ils reprennent possession des bagages. Il existe une réelle solidarité entre ces deux communautés et en 1974 au cours d'un véritable affrontement entre les autochtones d'In Gall, les *Isawaghen*, et les commerçants arabes, les Kel Fadey survinrent et firent sortir par la force les commerçants de la ville avant l'intervention des gendarmes.

Le rôle de ces villes, en tant que marché, s'est maintenu et constitue un pôle d'attraction important surtout en période estivale lorsque les nomades du sud campent à proximité. Il ne faut pas non plus négliger le rôle religieux de ces villes, avec leurs mosquées et leurs grands marabouts dont la science est reconnue par des visiteurs venus de loin.

Les villes anciennes sont aujourd'hui le siège de l'autorité administrative et des services publics. Préfecture et sous Préfecture pour Agadez, Poste Administratif pour In Gall qui en été, à l'époque de la « cure salée », se transforme en capitale provisoire du monde nomade. Les autorités ministérielles et préfectorales ouvrent officiellement la « cure salée » à In Gall à une date variable selon les années : un ou plusieurs ministres, des préfets, sous-préfets et chefs de poste non seulement de la région même, mais des arrondissements méridionaux d'où ils viennent rejoindre leurs administrés en mouvement, se déplacent auprès des nomades pour tenir des réunions publiques successives. Les principaux services (Santé, Elevage, Radio, Information) s'installent à In Gall et rayonnent dans la région pour visiter les campements qu'ils peuvent atteindre. In Gall pendant un mois et demi, connaît une activité intense, produit des émissions de radio pour les pasteurs et devient la capitale du Niger nomade.

Si les villes anciennes se sont maintenues, d'autres ont été créées récemment à la suite de découvertes minières comme Arlit la ville de l'uranium construite en plein désert à partir de 1967-1968.

En 1971, la première tranche de production a nécessité l'embauche d'environ 500 personnes (GÉRARD 1974 : 47) dont 12 ingénieurs et cadres (2 nigériens), 360 employés (tous africains et 345 nigériens hawsa et zerma), 62 manœuvres permanents (50 % de Hawsa, 25 % Touaregs-Buzu), de 1 à 50 journaliers surtout Buzu. On voit donc que cette première installation industrielle n'a pas créé de très nombreux emplois : la ville cependant s'était déjà constituée au-delà du noyau climatisé des coopérants expatriés, avec des constructions en banco que quadrille un plan en damier avec même des paillottes provisoires aux abords de la cité : de nombreux commerçants, des vendeurs de bois de chauffe qui devaient parcourir de longues distances pour trouver des vallées arborées, donnaient à la ville africaine, une vie propre. En 1976, la mine d'Arlit occupe 860 personnes dont 720 ouvriers et employés nigériens encadrés par plus de 120 expatriés et une vingtaine de Nigériens et 1 ingénieur. Une nouvelle mine est ouverte en 1978 à Akokan, à 10 km au sud ouest d'Arlit, qui doit utiliser 500 à 600 salariés et sera suivie par celle d'Azelik plus au sud (1). Ces installations industrielles surgies dans une zone désertique

(1) L'ouest de l'Aïr doit dans les années qui viennent permettre au Niger de devenir un des principaux producteurs, sinon le 1er producteur d'uranium mondial. Une mine de charbon doit être exploitée à Tchirozerin au nord ouest d'Agadez, pour alimenter les centrales thermiques destinées aux diverses implantations industrielles.

parcourue par quelques tribus Touarègues (Kel Tadele), et favorisées par la présence de nappes abondantes profondes ont suscité un afflux de population, à la recherche de travail ; les offres d'emploi ne suffisent pas à satisfaire les demandes et une population flottante, d'origine en majorité nomade, se livre à des petits commerces et à des travaux occasionnels.

Des jardins ont été installés par des Touaregs en utilisant les eaux usées de la ville, répandues à l'extérieur : des fruits et des légumes cultivés dans ces jardins sont vendus au marché. La ville africaine s'organise et une chefferie traditionnelle s'est mise en place, calquée sur celle d'Agadez dont elle devient en quelque sorte la délégation.

Bien que l'industrie de l'uranium ne crée pas de très nombreux emplois, elle crée en pleine zone désertique un pôle d'attraction, elle attire des nomades de tribus très éloignées et en été 1977, j'ai rencontré sur le marché d'Arlit, six jeunes Illabakan d'origine servile qui avaient quitté leurs campements au sud d'In Gall : ces jeunes gens n'avaient trouvé sur place que des embauches épisodiques, mais possédaient en ville un réseau de connaissances qui leur permettait de se loger et de vivre sans problème.

Désormais, le travail salarié attire un nombre de plus en plus grand de jeunes nomades qui se dirigent vers les villes puis regagnent leurs campements jusqu'à un nouveau départ. Comme les possibilités d'embauche sont insuffisantes au Niger, de nombreux jeunes pasteurs prennent la route de la Libye où ils espèrent pouvoir amasser rapidement un petit pécule. Au cours de ce même été 1977, le jeune fils du chef des Illabakan, récemment décédé, avait quitté son campement pour se rendre comme d'habitude au marché d'In Gall : là il avait vendu son chameau à l'insu de sa famille à un commerçant arabe qui se chargeait de l'envoyer par avion en Libye, pour y trouver un travail salarié. Ainsi, les villes, les industries nouvelles, un pays voisin, la Libye riche en capitaux et pauvre en hommes, sont autant de pôles d'attraction pour les jeunes Kel Tamasheq désireux de se marier, de se constituer un petit capital et de se lancer dans une aventure nouvelle dont les récits de nombreux camarades sont des appels vers des mondes nouveaux qu'il n'est plus possible d'ignorer.

CHAPITRE XX

LA MISE EN VALEUR
A L'ÉPREUVE DE LA SÉCHERESSE

Jusqu'à la conquête coloniale, le pays touareg à peuplement homogène est tenu par des chefferies autoritaires qui contrôlent les nouvelles tribus cherchant à s'installer sur leur territoire. La présence de nouveaux venus n'est acceptée, comme dans le cas des groupes arabes chez les Iullemmeden Kel Dinnik, que contre l'allégeance à l'*amenokal* et la participation à la défense commune. Avec la colonisation, cette autorité traditionnelle s'efface, mais l'administration n'a pas toujours pu exercer un nouveau contrôle territorial.

Depuis une quarantaine d'années, l'espace agricole et pastoral de la zone soudanienne et sud-sahélienne se réduit, en raison d'un accroissement démographique continu. De plus, les cultures commerciales (arachide, coton) introduites par le colonisateur et vite diffusées, en s'insérant dans les cycles vivriers, provoquent l'extension des défrichements et la réduction des temps de jachères. Le manque de terres conduit les paysans à rechercher toujours plus au nord des espaces encore disponibles : avec les captifs émancipés, ils forment un front pionnier qui progresse dans les zones à faible pluviométrie, où les récoltes sont souvent aléatoires. La disparition de terres incultes, la limitation des jachères, refoulent également vers le nord les éleveurs peuls qui vivaient depuis des siècles en association avec les paysans hawsa ou kanuri. En 1940, les Peuls étaient absents de la subdivision nomade de Tahoua (aujourd'hui arrondissement de Tchin Tabaraden). L'enquête démographique de 1963 (1966 : 70) estime leur nombre à 18.000, soit 18 % de l'ensemble de la population. Agriculteurs et éleveurs chez les plus méridionaux (Farfarou), ils sont exclusivement pasteurs chez les WodaaBe, avancés jusqu'aux frontières du Sahara. Il ne s'agit jamais d'arrivées massives (cf. chap. XIV : 308), mais d'une lente avancée de familles qui chaque année se déplacent plus au nord, au cours de leur migration estivale, par une « technique de transhumance-migration » (DUPIRE, 1970 : 223, fig. 13). « Bien que le but immédiat des transhumances d'hivernage soit la recherche d'eau et de pâturages neufs, dans leurs effets plus lointains, elles apparaissent comme les sillons qui ouvrent les voies migratoires » (DUPIRE, 1962 : 81). Cette infiltration s'est faite progressivement et pendant trente cinq ans, ces Peuls établis dans l'Azawagh ont continué à être recensés dans leurs arrondissements d'origine, Tahoua, Birni-n-Konni ou Madaoua. Ce n'est qu'en 1974 que leur présence a été officiellement reconnue par la création du IXe Groupe de l'arrondissement de Tchin Tabaraden à la suite des sept Groupes touaregs et du Groupe arabe (cf. p. 106-107, et chap. XVI). Si les huit Groupes existants possèdent des aires géographiques relativement identifiables (cf. carte hors-texte n° 2), les Peuls du IXe Groupe sont partout dispersés, et se retrouvent sur presque tous les puits de l'Azawagh.

On assiste donc, après les flux successifs nord-sud des Touaregs, à un mouvement de colonisation inverse. Ces nouveaux conquérants pacifiques, refoulés des régions agricoles surpeuplées, s'installent furtivement, grâce à des accords locaux, et non avec l'autorisation des chefs ou de l'administration.

Ils envahissent une zone pastorale en pleine mutation : depuis une vingtaine d'années, l'action des services vétérinaires a porté sur les vaccinations systématiques des bovins, et les grandes épizooties, peste bovine et péripneumonie ont été jugulées. L'effet de ces campagnes, qui se cumule avec l'arrivée des

troupeaux peuls, provoque une augmentation considérable de la part relative des bovins dans l'ensemble du bétail de la région.

Parallèlement à cette surcharge humaine et animale, l'évolution de la société touarègue, amorcée au début de l'époque coloniale, se poursuit régulièrement : le mouvement d'émancipation des captifs, traditionnellement chargés des tâches d'entretien, de garde et d'abreuvement des troupeaux s'accélère depuis une quinzaine d'années. De nombreuses familles serves quittent les campements nomades pour tenter une aventure agricole dans le sud de la zone pastorale. La diminution du nombre des bergers risquant d'être préjudiciable au bétail, il a paru nécessaire de mettre en œuvre une politique d'hydraulique destinée à pallier par des moyens mécaniques un manque de main d'œuvre lié à une évolution sociale irréversible.

La protection de la zone pastorale contre une colonisation agricole abusive, la mise à la disposition des éleveurs de nouvelles facilités d'abreuvement, constituent les principaux objectifs de la politique pastorale décidée en 1960 par le gouvernement nigérien. C'est dans la région de Tchin Tabaraden que cette politique est d'abord mise en œuvre.

1. LA POLITIQUE PASTORALE ET LA NOUVELLE EXPLOITATION DE L'ESPACE JUSQU'A LA SECHERESSE

— Les principes :

Bien que des puits profonds aient été forés depuis longtemps par l'administration, un tournant dans la mise en valeur de la zone pastorale sahélienne a été pris en 1960. Cette politique a été définie dans deux rapports (RECEVEUR, 1960; Elevage 1959-60), que l'on peut considérer comme la charte en matière d'hydraulique pastorale.

Etant donné que les troupeaux souffrent d'un déficit permanent en eau pendant la saison sèche, il faut donner au cheptel une eau immédiatement disponible. Les puits profonds, à traction animale, assurent un débit insuffisant. On prévoit donc des puits peu profonds (— de 40 mètres), là où les nappes superficielles peuvent être atteintes, et des stations de pompage qui capteront les nappes profondes, avec un débit minimum de 4 l/sec. Ces stations seront équipées de moyens mécaniques d'exhaure, d'un dispositif de stockage d'eau, et d'abreuvoirs en nombre suffisant pour satisfaire un grand nombre d'animaux.

Le rapport réfute les objections que l'on oppose à une telle technique :

— Objections économiques, en raison des charges d'investissement et surtout de fonctionnement : grâce à la participation financière des bénéficiaires, dont la richesse en bétail se trouvera accrue, ces difficultés doivent trouver une solution.

— Objections techniques, ensuite, en raison de la difficulté du fonctionnement de ces installations, éloignées et dispersées et surtout en raison de la surcharge animale qui provoquera la destruction des pâturages.

Cette dernière question reste l'objection majeure. Il convient donc d'établir des règles d'exploitation des pâturages. En retenant comme superficie exploitable autour d'une station de pompage une circonférence d'environ 8 km de rayon, et en tenant compte du fait que cette exploitation n'excèdera pas huit mois de saison sèche, on retient une charge de 5 000 unités de bovins ou 10 000 unités de toute espèce.

Le texte en arrive à conclure qu'il « apparaît clairement que le taux de saturation-bétail, conduisant au surpâturage, ne risque guère de se produire. » La solution théorique est d'implanter un réseau de puits tous les 7 à 10 km, et de forages tous les 20 km. Mais du fait de la présence de mares et de puisards au début de la saison sèche, on pourrait n'utiliser à plein les forages que de février à juillet et augmenter de 40 à 50 km la distance entre les forages.

Des mesures de discipline très strictes doivent être appliquées concernant le fonctionnement de ces forages, leur date d'ouverture, la charge autorisée en animaux.

— Les textes législatifs :

Pour mettre en place cette politique, des textes législatifs furent promulgués en 1961 et 1962. Ces décrets peuvent être brièvement résumés :

— le premier fixe une limite nord aux cultures, avec une grande précision (cf. fig. 30 et carte 5); il vise à interdire le déplacement vers le nord des agriculteurs, qui d'année en année défrichent de nouveaux

champs aux dépens des pâturages. Il s'agit donc de mettre en défens une zone à vocation pastorale beaucoup plus qu'agricole, en raison de l'insuffisance et de l'irrégularité de la pluviométrie ;

— le second érige en zone de modernisation pastorale la région sahélienne située au nord de la limite définie par le texte précédent ;

— les textes suivants délimitent les quatre premiers secteurs de cette zone. Ils visent ensuite à créer une direction de la zone de modernisation pastorale, et à définir les conditions d'attribution des stations de pompage et de leurs pâturages à certains groupements : des décrets devraient fixer les collectivités d'éleveurs qui en seront bénéficiaires, en tenant compte de leurs droits coutumiers ;

— un texte définit les règles d'utilisation des stations de pompage et des pâturages qui en dépendent. Les époques de mise en fonctionnement seront fixées chaque année par l'autorité administrative, en tenant compte des conditions climatiques ou sociales de l'année. Les pâturages situés dans un carré de 40 km, ayant pour centre la station de pompage, sont considérés comme réservés. Pendant la période de fermeture, les pâturages situés à l'intérieur d'un carré de 20 km sont interdits. Les charges maxima admises sur les pâturages réservés sont fixées chaque année. Mais elles ne peuvent excéder 1 bovin pour 5 ha par an (ou 1 chameau, ou 10 moutons ou chèvres).

Des dispositions sont prises contre les feux de brousse, et en faveur de la vaccination systématique des troupeaux qui pâturent autour des stations de pompage : ces dernières doivent devenir les points d'ancrage d'une action sanitaire, éducative (écoles), et économique.

Enfin, en 1963, est créé un établissement public chargé de l'exploitation des Eaux du Sous-sol (OFEDES).

Tous ces décrets s'inscrivent donc dans une politique cohérente en faveur des nomades, politique tenant compte des conditions écologiques et du potentiel économique au plan tant national que régional.

Il nous reste à examiner comment ces textes ont été traduits dans les faits, et quelles ont été les réactions des principaux bénéficiaires.

— *La mise en place :*

Les premières implantations de stations de pompage furent effectuées dans le nord du département de Tahoua, c'est à dire dans l'actuelle circonscription de Tchin Tabaraden. Cette région est alimentée par la nappe du continental intercalaire, localisée dans le grès du Tégama : elle constitue une des plus riches réserves du bassin des Iullemmeden : le pendage des couches a une direction générale NE/SW et dans la portion orientale, la nappe est atteinte directement dans le grès du Tégama, alors que dans toute la partie du sud ouest, on ne peut l'atteindre que sous les couches stériles du crétacé : nappe libre ou fossile sont donc également exploitables à des profondeurs qui augmentent du NE au SW.

Progressivement, à partir de 1961, les stations de pompage, une vingtaine au total, furent mises en service ; certaines, pour des raisons diverses (pannes répétées, débit insuffisant ou détériorations dues à la malveillance des éleveurs), furent abandonnées, ce qui fait qu'aujourd'hui, une quinzaine fonctionnent normalement. Les premiers forages (Den Buten, Ibeceten, Abalak, In Waggeur) furent équipés d'éoliennes entre 1956 et 1960 : mais cette tentative ne fut pas poursuivie, car le régime des vents était à la fois trop faible et trop irrégulier, pour donner un débit suffisant et constant. On estime qu'un vent de 5m/seconde, pendant dix heures par jour est nécessaire, à 15 m du sol ; or, à Tahoua, le vent est inférieur à 3 m/seconde, au moins la moitié de l'année, à 10 m du sol (COGERAF, 1962).

Ce n'est qu'à partir de 1961 que les stations furent équipées d'un matériel standard : deux moteurs de trente CV chacun, abrités sous un hangar métallique, une pompe, un réservoir pour l'eau, des abreuvoirs en zinc pour les animaux, et des robinets réservés aux besoins domestiques. Elles furent progressivement mises en service :

— Décembre 1961 : DENBUTEN - ABALAK - IN WAGGEUR - IBECETEN.
— Juin 1962 : N KAO KAO - TCHIN SALATIN - TASATAQORET.
— Novembre 1962 : TARASEDET.
— Décembre 1962 : AKARANNA.
— Janvier 1963 : ILLEBA.
— Mai 1964 : EKINAWAN.
— Avril 1965 : TOFAMANIR - TAMAYA - ABOUHAYA.
— Juillet 1966 : TCHIN TABARADEN.
— Avril 1967 : TASSARA.
— Décembre 1967 : EGAWEN - TATAWASEN (ou AKEBENNOU).
— Avril 1968 : CHIGUILAL.
— Novembre 1968 : EGAREK - DIGDIGA - TIGUEZEFEN.
— Juin 1969 : IN TAMASGUEYT.

Quelques-unes de ces stations se trouvent sur la circonscription de Filingué, mais sont néanmoins gérées par Tahoua (Chiguilal, Digdiga, Tiguezefen). Des forages furent abandonnés, tel Ibeceten (en 1964), après des pannes graves (crépines ensablées) ou Tasataqoret le 22 avril 1967, rendu inutilisable par des éleveurs qui avaient jeté des pierres dans le tubage. Sur ces vingt et une stations, toutes ne fonctionnent pas en même temps. Certaines sont fermées provisoirement pour réparations, d'autres par mesure d'économie, ce qui fait qu'à partir de 1964, une quinzaine de stations furent régulièrement en service, par roulement.

Tableau 91 : Nombre de stations en fonctionnement

Années	Nombre de stations
1964 - 65	10
1965 - 66	15
1966 - 67	15
1967 - 68	15
1968 - 69	16

Les forages progressivement mis en place, une quinzaine à partir de 1965, nous permettent d'examiner, après une quinzaine d'années, les résultats d'une telle expérience sur le plan du fonctionnement comme sur celui des conséquences sur l'élevage nomade.

— *Un premier bilan :*

Les difficultés prévues, et que le rapport du service de l'Elevage avait réfutées en montrant les moyens de les éviter, ne purent pas cependant être toujours surmontées.

Nous passerons rapidement sur les problèmes financiers, et en particulier sur le prix de l'eau ainsi livrée. Il fut un moment question de demander aux éleveurs une petite participation, mais on n'osa pas leur réclamer une redevance supplémentaire, du fait que les pasteurs, imposés sur le bétail, ont souvent la sensation d'être plus taxés que les paysans. Nous passerons aussi sur les difficultés techniques liées aux précédentes.

La surcharge pastorale autour des forages a été le problème le plus grave, qu'il n'a jamais été possible de réellement maîtriser. Les chiffres prévus de charge en bétail pouvant assurer un équilibre normal des pâturages, 5.000 bovins ou 10.000 unités de bétail (1) de toutes espèces, ont partout été dépassés, et souvent plus que doublés. On connaît peu de comptages réels qui aient été effectués autour d'une station de pompage, mais les données sont toujours convergentes. Une estimation, faite en 1961 (Rapport Elevage Tahoua, 1961) fournit des chiffres, sujets à caution, mais qui peuvent être pris comme un ordre de grandeur.

A la station d'Abalak, on a estimé que quotidiennement viennent s'abreuver :

7 à 8 000 bovins

8 à 10 000 ovins et caprins

1 500 à 2 000 camelins,

soit un nombre moyen de 18 450 têtes de bétail ou si l'on veut 10 150 UB (UB = 1 bovin = 1 camelin = 10 ovins = 10 caprins). Mais si l'on sait que bovins, ovins et caprins s'abreuvent très souvent un jour sur deux et les camelins un jour sur 4 ou 5, on peut doubler le chiffre et on obtient 37 900 têtes de bétail divers, soit 20 300 UB et un total quadruple à celui prévu.

Cette estimation mérite cependant quelques explications : comme nous le disons par ailleurs, en reprenant l'étude faite sur les problèmes de l'abreuvement par le service nigérien de l'Animation Nomade (Rapport 1972) il existe tout une gamme dans la périodicité de l'abreuvement : les éleveurs distinguent l'abreuvement s'il est quotidien *(tameswit)* ou non *(taghruft)* : en fait, en saison sèche, c'est dans la majorité des cas le second qui est préféré et comme certains éleveurs n'abreuvent en saison froide les ovins

(1) Il faut signaler qu'en 1960, les services de l'Elevage utilisaient un autre système de référence, l'Unité Bétail (U.B.) correspondant à 1 camelin, 1 bovin, 10 ovins ou caprins. Par la suite, cette notion fut affinée, et l'on parla d'Unité Bovin Tropical (U.B.T.), correspondant à un animal de 250 kg.

qu'une fois tous les quatre à cinq jours, et les chameaux (exclusion faite des chamelles laitières) tous les 10 jours, l'estimation donnée paraît raisonnable.

A la station d'In Waggeur, les estimations quotidiennes en 1961 ont donné :

— 5 à 6 000 bovins
— 6 à 7 000 ovins et caprins
— 1 000 camelins,

soit une moyenne de 13 000 têtes de bétail divers ou 7150 UB. Avec l'abreuvement tous les deux jours, en faisant les mêmes réserves que pour Abalak, on obtient 26 000 têtes et 14 300 UB. Ici le chiffre est le triple de celui qui était prévu.

A Ibeceten, enfin, les mêmes estimations quotidiennes donnent :

— 6 000 bovins
— 4 000 ovins et caprins
— 200 camelins,

soit 10 200 têtes de bétail et 6 600 UB et en tenant compte de l'abreuvement tous les deux jours, 13 200 UB. Le chiffre prévu est ici doublé.

Les chiffres qui précèdent doivent bien entendu, être retenus avec beaucoup de précaution, car les comptages n'ont pu être effectués dans la rigueur souhaitable. C'est pourquoi il faut chercher d'autres données qui permettent de recouper ces informations, par exemple la quantité d'eau délivrée par les stations de pompage. Pour l'année 1968-69, si l'on retient trois stations qui sont parmi celles qui ont débité les plus forts volumes d'eau (la première, la troisième et la quatrième par ordre d'importance) (1) et en prenant comme référence les 40 litres quotidiens jugés souhaitables par UB, on obtient :

— à Ekinawan 9 585 UB pour 244 jours de fonctionnement
— à Egarek 7 300 UB pour 243 jours de fonctionnement
— à Abalak 6 260 UB pour 250 jours de fonctionnement.

Ces calculs théoriques ne sont guère satisfaisants : sont-ils surestimés, puisqu'on ne tient pas compte de l'eau utilisée pour les besoins domestiques, ni des pertes par évaporation et déversement ? Sont-ils sous estimés, puisqu'on attribue à chaque UB 40 litres, chiffre idéal d'un abreuvement quotidien ? Or, un animal qui ne s'abreuve souvent que tous les deux jours (bovins) ou tous les 4 ou 5 jours (camelins) consomme une quantité d'eau moins importante.

Des enquêtes plus détaillées ont été opérées par les agrostologues, dans leur étude de l'évolution des pâturages autour des stations de pompage. (PEYRE de FABRÈGUES - 1971 : 53).

Devant l'impossibilité d'opérer un comptage des animaux, l'auteur de ce rapport a pris également comme base de son estimation, le volume d'eau débité par les stations de pompage. Dans un premier temps, une enquête menée dans le ranch d'Ekarafan a permis de déterminer les variations de la ration d'abreuvement au cours des différents mois de la saison sèche. Les résultats ont été ramenés à l'Unité Bovin Tropical (UBT) qui, par convention représente un zébu adulte de 250 kg vif.

C'est donc ici une unité théorique qui sert de base à l'évaluation. « C'est à partir de ces volumes des rations d'eau qu'ont été évaluées les charges théoriques et leurs variations relatives autour des stations de pompage. Charges théoriques, car l'estimation est faite en UBT, donc sans tenir compte des autres races de bétail, ni des animaux très jeunes ou très lourds, ni même des pertes (celles-ci sont négligeables). »

Tableau 92 : Rations d'abreuvement

PÉRIODE		RATION MOYENNE POUR L'UBT
octobre	1968	supérieur à 42 l
novembre	1968	35 l
décembre	1968	29 l
janvier	1969	24 l
février	1969	28 l
mars	1969	32 l
avril	1969	36 l
mai	1969	40 l

(1) Nous éliminons Tchin Tabaraden, seconde par le débit, mais dont l'eau sert en grande partie aux habitants de la sous-préfecture.

La ration d'eau, note le rapport, varie dans le même sens que la température et dans le sens inverse de l'humidité relative de l'air. On peut relever des chiffres sur l'effectif de bétail fréquentant les stations de pompage, calculés d'après la quantité d'eau fournie au fil des mois.

Tableau 93

PERIODE	EKINAWAN	EGAREK
1968-69	Nombre d'UBT	Nombre d'UBT
Novembre	10.380	5.200
Décembre	12.100	6.380
Janvier	12.620	14.460
Février	17.530	15.860
Mars	16.900	13.400
Avril	16.530	10.305
Mai	14.020	10.125
1969-70		
Décembre	9.965	9.760
Janvier	13.790	11.730
Février	12.145	12.890
Mars	12.060	14.400
Avril	12.250	11.805
Mai	7.775	7.600

Ces chiffres recoupent les estimations faites à partir de la quantité annuelle d'eau débitée et sont supérieurs du fait que la ration d'eau quotidienne a été ventilée selon les mois. Dans l'estimation globale, on avait pris comme référence une ration quotidienne uniforme de 40 litres, alors qu'ici on a tenu compte de sa variation et de sa diminution pendant les 3 mois de la saison froide (Décembre, Janvier, Févvrier).

Il apparaît que c'est à partir de décembre, parfois de janvier, que la fréquentation est maximum, c'est à dire, selon les années, lorsque les mares parfois les puisards commencent à s'assécher.

Toutes les estimations concordent pour montrer que les animaux rassemblés sont deux ou trois fois plus nombreux que ceux prévus par le planificateur. « Ainsi, par exemple le secteur où stationnent chaque jour les troupeaux venus boire, mesure environ 400 m de rayon, c'est à dire que sa surface est de 50 ha. Pour un effectif abreuvé de 12.000 UBT, la charge de cette surface, si chaque animal stationne 2 heures par jour est de 20 UBT/ha/jour. Or la charge possible, moyenne, annuelle des parcours de la zone nomade est estimée à 1 UBT/5 ha/an dans le meilleur cas! » (PEYRE DE FABRÈGUES 1971 : 63).

On peut se demander comment on est arrivé à de telles concentrations d'animaux, alors que des textes législatifs avaient prévu cette difficulté ?

En fait, le gouvernement n'a jamais osé appliquer le décret du 25 juillet 1961, qui prétendait réserver les forages et les pâturages qui en dépendent à certaines collectivités d'éleveurs, traditionnellement implantées dans la région, et en tout cas interdire le libre accès à toutes les nouvelles stations de pompage. Donner une eau de qualité à certains et la refuser à d'autres, a toujours constitué un obstacle insurmontable, dans son principe comme dans son application. Les choix sont toujours difficiles, car le risque est de favoriser les grands chefs et les plus riches éleveurs qui se réservent l'usage exclusif des forages proches de leur campement. En second lieu, les Peuls, nouveaux venus dans la région, ne peuvent être écartés sous prétexte qu'ils ne sont pas recensés dans l'arrondissement et payent leurs impôts dans les circonscriptions méridionales. Devant les disputes entre Peuls et Touaregs, le gouvernement songea dans l'est et le nord-est de la circonscription de Tchin Tabaraden, à réserver les forages d'Abalak et d'In Waggeur aux Touaregs et de laisser ceux de Tofamanir, Tamaya et Abouhaya aux Peuls. Mais en définitive cette répartition ethnique ne fut jamais appliquée. On laissa libre d'accès toutes les stations de pompage.

Si le gouvernement ne chercha jamais à limiter le nombre d'usagers, c'est peut-être qu'il vit mal la possibilité de faire appliquer une règlementation discriminatoire dans une si vaste région ; il ne voulut pas non plus prendre le risque de favoriser certains aux dépens d'autres et de faire éclater des disputes autour des forages, car l'eau est toujours le point chaud des rivalités entre ethnies ou entre tribus. Le gouvernement ne joue donc que sur la limitation dans le temps, en réglant les dates d'ouverture ou de

fermeture des stations : celles-ci sont ouvertes séparément chaque année, en fonction des circonstances climatiques et sociales.

On retarde leur ouverture jusqu'à l'assèchement des mares environnantes et on les ferme dès que les pluies donnent à nouveau des eaux de surface disponibles. Les dates d'ouverture qui peuvent varier de novembre à janvier, sont en général plus souples que celles de la clôture. Enfin on décide parfois la fermeture de tel forage pendant un an, pour permettre au pâturage de se reconstituer (N Kao Kao en 1967-68, In Waggeur en 1970-71, par exemple). Le gouvernement préfère agir sur les machines que sur les hommes, se contentant de régler de la préfecture l'organisation et la gestion des stations.

Sur un autre point, on ne put appliquer les règles établies en 1960. On ne voulut pas faire payer l'eau aux éleveurs, déjà lourdement imposés sur le bétail. Il avait pourtant été bien établi qu'il paraissait indispensable, dès le début, de demander aux pasteurs une participation, fut-elle symbolique, pour les associer à cette politique d'hydraulique pastorale. Or, en dehors du problème financier, le prix de l'eau était la corollaire de l'attribution des stations de pompage à telle ou telle tribu ou tel ou tel groupe nomade.

En définitive, l'ouverture d'ouvrages publics, dont l'accès est ouvert à tous, modifia l'exploitation de l'espace pastoral. L'auto-gestion des pâturages par les nomades ne put se régler d'elle-même, et le mieux-être réel produit par cette eau abondante et de qualité, fut en contre-partie réduit par une certaine anarchie dans la répartition des hommes et des troupeaux. La concentration du bétail autour des stations de pompage montre que celles-ci ont répondu à un besoin et qu'elles ont été adoptées par les éleveurs : elles font désormais partie du potentiel hydraulique et sont intégrées à la vie pastorale de l'Azawagh.

Il faut noter cependant que les éleveurs ne les ont pas acceptées sans réserves. Les critiques portent sur de nombreux points. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la qualité de l'eau est parfois mise en cause, et l'on préfère pour tel type d'animal l'eau chargée des mares ou des puisards. Le relâchement dans la garde du troupeau, le manque de conscience des bergers sont souvent attribués aux facilités nouvelles apportées par les stations de pompage, où l'on laisse les animaux seuls venir à l'abreuvement. Les grandes concentrations de troupeaux, liées à cette surveillance relâchée, facilitent les vols et l'acheminement des animaux vers les marchés méridionaux, grâce aux relais des différentes stations de pompage où il est facile de dissimuler dans la bousculade le bétail volé. Enfin, les campements doivent s'installer à distance des stations, pour trouver l'herbe nécessaire aux agneaux, cabris ou veaux, ce qui oblige les femmes à parcourir parfois plus de vingt kilomètres aller-retour pour ravitailler en eau le campement.

De nombreux éleveurs préfèrent creuser eux-mêmes de nouveaux puits autour desquels ils peuvent passer la saison sèche à l'écart de ces grandes concentrations. D'autres, qui vivaient dans le calme autour d'un puits, ont vu arriver, lors du forage d'une nouvelle station, d'immenses troupeaux touaregs ou peuls, qui les ont en quelque sorte dépossédés de pâturages dont ils étaient jusqu'alors les seuls utilisateurs. Il est parfois arrivé qu'ils aient demandé à l'administration la fermeture de cette station (BERNUS, 1974 : 105).

Une enquête très complète (Animation nomade, 1972 : 92) a montré que les partisans de ces stations se situent « tout en haut de l'échelle sociale (chefs prestigieux, gros éleveurs), et tout en bas (petits éleveurs démunis de toute main d'œuvre) ». Les plus riches, en effet, ne possèdent plus toujours un nombre de bergers suffisant pour l'abreuvement de leurs vastes troupeaux en saison sèche. Riches et pauvres, affrontés aux mêmes problèmes, mais à des échelles différentes, pallient leur manque de main d'œuvre par ces nouveaux moyens d'exhaure.

2. LA SECHERESSE 1968-1973 ET SES CONSÉQUENCES

La sècheresse récente, que nous avons déjà tenté de comparer à celles de la première partie du siècle, est survenue après une période relativement favorable, aux pluies en général normales ou excédentaires. Ces conditions climatiques propices ont provoqué un très important développement du bétail. Les campagnes systématiques menées contre la peste bovine ont contribué à l'accroissement du troupeau bovin, et ont permis également d'apprécier avec une relative précision l'augmentation du nombre d'animaux :

Tableau 94 : Estimation de la progression du cheptel nigérien

Types d'animaux	1954	1961	1965
Bovins	2.200.000	3.490.000	3.970.000
Ovins	6.000.000	1.995.000	2.150.000
Caprins		4.940.000	5.801.000
Camelins	250.000	359.000	360.000

Pour la zone pastorale (Arrondissement de Tchin Tabaraden et département d'Agadez), les estimations du service de l'Elevage, plus proches de la réalité que les recensements administratifs, donnaient les chiffres suivants en 1968 :

Tableau 95 : Estimation des effectifs en 1968

Espèces	Tchin Tabaraden	Agadez
Bovins	300.000	120.000
Ovins	130.000	100.000
Caprins	325.000	200.000
Camelins	90.000	100,000

Ces chiffres font apparaître une diminution vers le nord du nombre relatif des bovins par rapport aux camelins.

D'après les études agrostologiques menées avant la sécheresse, RIPPSTEIN & PEYRE DE FABRÈGUES, 1972), il ne semblait pas y avoir de charge excessive. Dans l'étude citée, la zone B et la zone C (1) possédaient une charge moyenne selon les saisons, qui s'établissait comme suit :

Tableau 96 : Charge moyenne en UBT selon les saisons

	Zone B	Zone C
Saison sèche	16 Ha/UBT	12 Ha/UBT
Saison des pluies	11 Ha/UBT	8,5 Ha/UBT

Ces moyennes recouvrent évidemment des potentialités très diverses.

Si l'on fait un tableau de la charge réelle par rapport aux possibilités théoriques, on obtient :

Tableau 97

Zones	Saison	Estimation de la charge réelle	Potentialités
B	sèche	192.500 UBT	de 213.500 à 309.800
	des pluies	276.000 UBT	de 456.500 à 607.800
C	sèche	380.000 UBT	de 452.600 à 505.800
	des pluies	550.000 UBT	de 685.100 à 688.300

Autrement dit, avant la sécheresse, la région qui nous concerne n'avait pas atteint sa capacité de charge maxima, malgré la très rapide augmentation des troupeaux. Mais ces chiffres doivent être

(1) Zone B à l'ouest d'une ligne nord-sud passant par Tchin-Tabaraden et zone C à l'est, dans la région comprise entre les longitudes d'In Gall au nord et de Tahoua au sud.

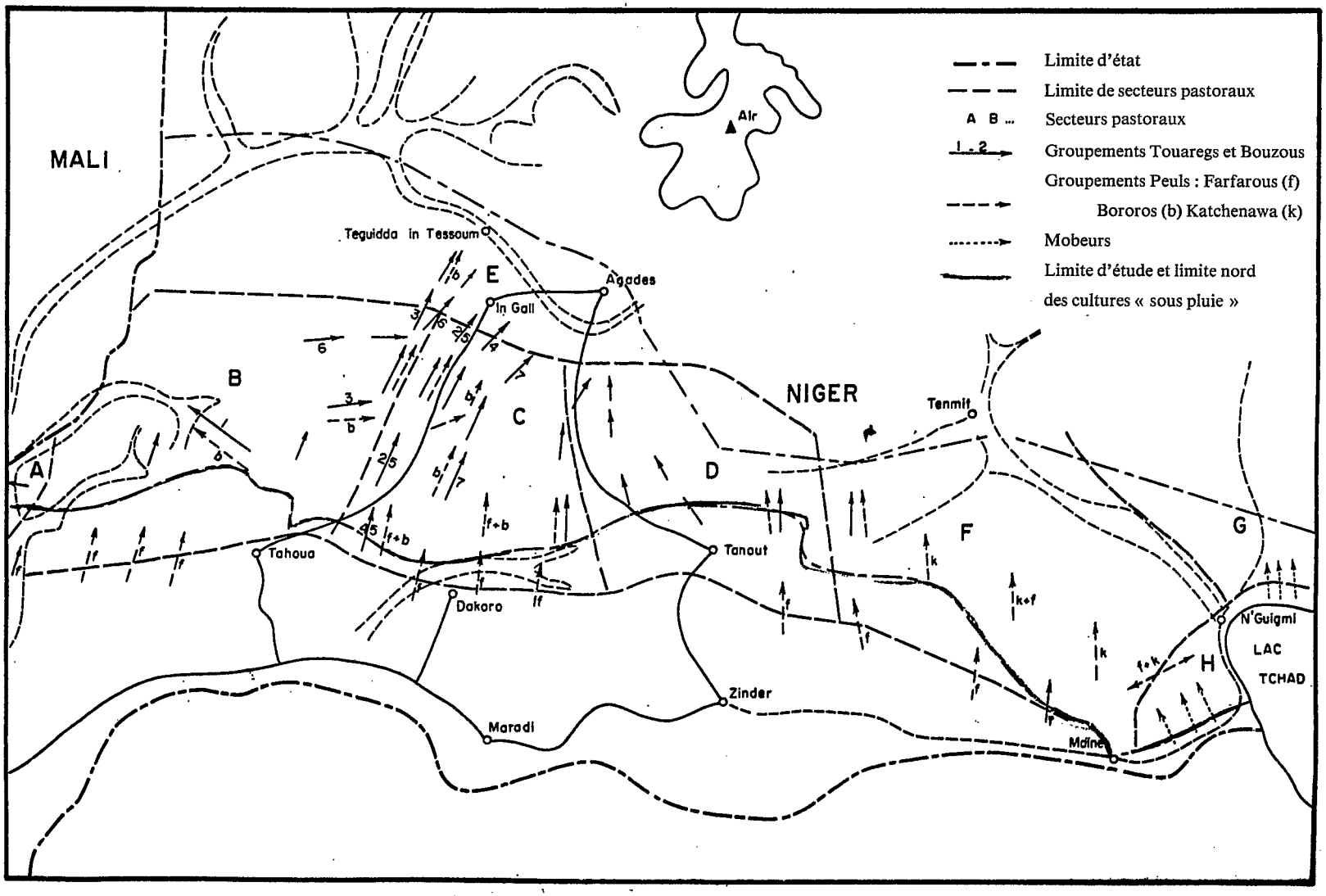

Fig. 30 : Secteurs pastoraux et transhumances
Extrait de Rippstein et Peyre de Fabrègues (1972)
Etude agrostologique n° 23.

examinés avec un esprit critique : ils n'ont de valeur que dans une exploitation équilibrée des pâturages, avec une répartition égale des troupeaux sur l'ensemble de la région. Or, pendant les quelques mois de la saison sèche, les troupeaux sont obligés de se concentrer autour des puits et stations de pompage ; c'est pourquoi, même dans une période favorable comme celle qui a précédé la sécheresse, l'exploitation de la région par les éleveurs est discontinue dans le temps comme dans l'espace et, s'il n'y a pas de surcharge pour l'ensemble de la région, il existe des concentrations excessives en des points précis, comme il est apparu dans les comptages effectués aux stations de pompage.

3. LES EFFETS DE LA SECHERESSE SUR LES RESSOURCES AGRO-PASTORALES

Les pertes en bétail en zone pastorale

Dans ce domaine, on reste dans une très grande imprécision, et les chiffres avancés ont varié considérablement depuis la fin de la sècheresse. Après la mauvaise répartition des pluies en 1968, le service de l'Elevage estima dans son rapport annuel que les pertes par grandes zones étaient :

Tableau 98 : Estimation des pertes de bétail en 1969

Zones	Bovins	Ovins + caprins
Nord (Agadez)	30 %	27 %
Maradi, Tahoua, Zinder, Diffa	13,3 %	11 %

Comme la sècheresse non seulement continua, mais devint plus sévère encore, les pertes de 1969 n'avaient constitué qu'une petite part du total. Et en 1973, pour la zone exclusivement pastorale, on estimait les pertes à :

— Bovins : 63 %
— Caprins : 33 %
— Ovins : 47 %
— Camelins : 38 %

Dans son rapport annuel de 1974; le service de l'Elevage donne par arrondissement les évaluations suivantes :

Tableau 99 : Estimation des pertes de 1968 à 1974

	BOVINS			OVINS			CAPRINS			CAMELINS		
	1968	1974	%pertes	1968	1974	% pertes	1968	1974	% pertes	1968	1974	% pertes
Agadez (département)	120.000	15.000	88 %	100.000	20.000	80 %	200.000	60.000	70 %	100.000	55.000	45 %
Tchin Tabaraden	300.000	175.000	42 %	130.000	101.330	22 %	325.000	202.660	38 %	90.000	?	

On constate que la sècheresse et le manque de pâturages ont d'autant plus décimé les troupeaux que ceux-ci vivent plus au nord : les pertes dans le département d'Agadez (avec les arrondissements sahariens d'Arlit et de Bilma) sont doubles (pour les bovins et les caprins) ou même quadruples (pour les ovins) de celles de Tchin Tabaraden. Il apparaît d'autre part que, quelle que soit la zone concernée, le troupeau bovin a été le plus touché. Or c'est l'élevage bovin qui a connu depuis trente ans le développement le plus spectaculaire par croît naturel et apport des vaches peules. Ces statistiques, aussi imparfaites qu'elles soient, montrent le degré relatif de résistance des différents types de bétail, et l'impudence qu'il y aurait à accroître systématiquement un type d'animal aux dépens des autres.

L'abandon des jardins de l'Aïr

Les effets de la sécheresse se sont également manifestés dans les jardins de l'Aïr. Les nappes d'inferoflux, n'ayant pas été réalimentées pendant plusieurs saisons, ont baissé dans certaines régions au point de rendre impossible l'exploitation de nombreux jardins. A Iférouane tout particulièrement, l'eau qui était captée à 8 ou 10 mètres de profondeur a dû être puisée jusquà 19 ou 20 mètres : les puits tarissaient chaque jour et il fallait attendre jusqu'au lendemain qu'ils se soient réalimentés.

La sècheresse a également provoqué la mort de très nombreux bœufs tracteurs. Un rapport du service de l'Elevage (Juin 1972) estime que dans la vallée de Tchirozérin, au nord-ouest d'Agadez, sur 94 jardins exploités avant la sècheresse, 27 avaient dû être abandonnés faute d'animaux d'exhaure (soit 28,7 %). De ce fait de nombreux jardiniers louaient des bœufs et devaient ainsi, selon le contrat de location, abandonner une partie de leur récolte au propriétaire de l'animal. Devant cette hécatombe, la profession de loueur de bœuf est apparue parmi les jardiniers les plus riches, qui grâce à ces contrats assuraient leur approvisionnement familial en céréales. « On peut estimer que 77 tonnes de blé et de maïs provenant des jardins contribuent à l'alimentation des propriétaires éleveurs. » Les recettes annuelles au cours du marché (1971-72) peuvent être estimées à 13.500 F par bœuf, et à Iferouane atteindre 20.000 F. Le loueur peut rompre le contrat s'il estime que l'animal est mal entretenu : de ce fait les pertes sont relativement limitées. Malgré ce système le nombre d'animaux vulnérables dans l'ensemble des jardins de l'Aïr, c'est à dire ceux qui sont mal nourris, trop âgés et appelés à disparaître, était alors estimé à 21 % du total, et l'auteur du rapport estimait que sans intervention on pouvait prévoir une régression des effectifs de 10 % par an.

La baisse de niveau des nappes conjuguée avec la disparition de nombreux animaux d'exhaure devait provoquer l'abandon provisoire de nombreux jardins.

Tableau 100
Evolution des jardins de l'Aïr pendant la sècheresse

Vallées cultivées	Nbre total de jardins avant la sècheresse	Nombre de jardins abandonnés (1972)
Tabellot (vallée)	352	112
Telwa (vallée)	253	30
Abardak	60	20
Tchirozerine	94	27
Tafadeq	17	4
Egandawel	51	7
Tagassa	37	0
Turayet	25	10
Apideras	58	15
Krib Krib	27	0
Timia	45	9
Iferouane	73	11
Bagzan	?	
TOTAL	1092	245 (22,4 %)

Le processus d'abandon des jardins avait progressé à Iferouane et en 1973, le chef de Poste estimait que sur 85 jardins recensés, 17 seulement restaient en activité, et que 68 avaient été abandonnés, soit 80 %.

Ces chiffres montrent que la sècheresse a provoqué une régression importante des surfaces cultivées et amputé de nombreux jardiniers de la totalité de leurs revenus agricoles.

4. LES RÉACTIONS DES ÉLEVEURS

La première année de sécheresse se manifeste au cours de la saison des pluies 1968, à laquelle succède une saison sèche aux pâturages si pauvres que de nombreux animaux périssent. Le total des pluies

fut presque partout égal et même supérieur à la normale, mais des pluies précoces et abondantes en mars et avril, furent suivies par un mois de mai presque totalement sec. Ce phénomène déjà signalé, dans le chapitre sur le climat, ne permit pas aux pâturages de se reconstituer normalement.

Les années suivantes furent presque toutes largement déficitaires, accentuant chaque année la baisse du potentiel fourrager.

Tableau 101 : Hauteurs des pluies en mm de 1969 à 1973

	AGADEZ	TAHOUA
1969	82,6 mm	317,0 mm
1970	39,7 mm	421,7 mm
1971	99,0 mm	267,9 mm
1972	73,7 mm	266,2 mm
1973	76,3 mm	244,9 mm
Normale	158,0 mm	395,4 mm

C'est après la saison des pluies 1972, que les animaux périrent en plus grand nombre. Si les mares furent moins longtemps en eau et limitèrent dans le temps l'exploitation des pâturages environnants, les nappes ne varièrent pas dans la région pastorale qui nous concerne, au point de priver d'eau les animaux. Seul un des deux termes de la vie du troupeau fit totalement défaut, les pâturages, et les animaux moururent avant tout de faim. Devant cette catastrophe, les éleveurs, dont aucun ne fut épargné, eurent des réactions très diverses.

Les migrations vers le sud

Cette fuite, si elle s'organise à temps, lorsque les animaux possèdent encore la force de se déplacer, peut apparaître comme la tactique la plus logique ; c'est fuir devant le péril et chercher refuge dans une zone plus accueillante puisque, en tout état de cause plus arrosée. Cette solution fut suggérée par le gouvernement lui-même et en septembre 1972, une mission conduite par le Ministre des Affaires Sahariennes et Nomades proposa au chef du 3e groupe à Tchin Tabaraden d'envoyer ses troupeaux dans la région de Gaya, épargnée par la sècheresse, des contacts avaient officiellement été pris avec les habitants de cette région. Cette proposition ne fut pas suivie.

On constate à cette occasion des réactions très différentes entre les Peuls Wodaaße et les Kel Tamasheq. Les premiers, plus récemment arrivés dans la région sont beaucoup plus mobiles que les Touaregs : ils quittent sans grande difficulté une région qui leur pose des problèmes, l'absence de chefferie centralisée concourt à cette faculté d'adaptation qui se manifeste par la suite devant l'hostilité des hommes comme du milieu naturel, et la sècheresse en fait la démonstration. De plus les bovins Bororo, sont bien meilleurs marcheurs que ceux des Touaregs, ce qui favorise leur mobilité. Les Touaregs sont beaucoup plus attachés à la région, à la vallée qui leur sert de cadre de vie. Leur structure politique et sociale tend à rendre solidaires les groupes et les tribus, et ce pays forme un maillage de l'espace assez précis, où chacun trouve sa place. De ce fait, ils n'abandonnent la micro-région qui est la leur qu'à la dernière extrémité. Inversement, les Peuls quittèrent en masse la région, et l'exemple le plus frappant est celui de soixante huit familles recensées à In Gall dans la tribu Bikorawa I, dont la longue fuite les conduisit jusqu'au Cameroun ! Les Kel Tamasheq n'abandonnèrent pas le pays. Si certaines familles s'en allèrent, leur migration fut à courte portée, et la région resta occupée par la plupart des tribus dans leur cadre traditionnel, amputée seulement de quelques familles. Cette sècheresse a mis en évidence l'attachement des Kel Tamasheq à leur pays, qui s'est exprimé dans ces années difficiles face à l'indifférence peule. La vision de l'espace de chacune de ces deux sociétés (cf. chap. XIV, p. 308); se révèle en période de crise par des options différentes et presqu'opposées.

Le regroupement des « éprouvés » :

Les éleveurs restés sur place survécurent dans la mesure où ils purent conserver une partie de leurs troupeaux. En général si bovins et ovins avaient disparu, camelins et caprins résistaient mieux. Les

nomades usèrent de toutes les nourritures de cueillette que la sècheresse laissait disponibles : graines de graminées sauvages, noyaux des fruits du *Boscia senegalensis,* feuilles du *Maerua crassifolia,* etc.

Les éleveurs qui avaient tout perdu furent regroupés en certains points et reçurent des distributions gratuites de céréales, lait en poudre, acheminés souvent avec difficulté en saison des pluies.

La recherche de solution de remplacement :

Certains éleveurs cherchèrent spontanément sur place des solutions de remplacement. Les Arabes du 6e groupe vendirent souvent des animaux avant qu'ils ne succombent et, avec les profits réalisés, installèrent des boutiques dans tous les centres : Agadez, In Gall, Tofamanir, Abalak, Tchin Tabaraden et même plus au sud, Tahoua, Dakoro ou Maradi. Certains Touaregs tentèrent des expériences agricoles, alors qu'ils ne possédaient aucune tradition relative au travail de la terre. D'autres Touaregs (Kel Ahaggar, Kel Fadey, Igdalen) mirent en cultures les abords de tous les forages artésiens de l'Eghazer (nord In Gall, ouest d'Agadez), en irrigant des jardins semés en blé l'hiver et en mil et sogho l'été, grâce aux graines des distributions. Dans la région de Tchin Tabaraden, des jardins furent réalisés au bord des mares, en arrosant les « planches » par creusement des canaux à contrepente jusqu'à des vasques d'où l'eau est apportée à la main dans des puisettes. Ces solutions imparfaites, souvent insuffisantes, en ce qui concerne les tentatives agricoles, à apporter une réelle indépendance alimentaire, témoignent cependant de la vitalité d'éleveurs qui luttent et refusent la situation d'« assistés ».

CHAPITRE XXI :

SÉCHERESSE ET DÉSERTIFICATION

La sécheresse de 1969-1973 a favorisé l'éclosion d'une abondante littérature sur la péjoration du couvert végétal en Afrique sahélienne et sur les causes de cette évolution. Des conférences, des colloques, des ouvrages collectifs, des articles parus dans les revues spécialisées, ont apporté une masse importante d'informations et d'analyse sur la calamité qui a sévi dans les différents pays du Sahel. Si tous les auteurs s'accordent à reconnaître une péjoration de la végétation, et le terme de « désertification » a été le thème de la Conférence tenue par les Nations Unies à Nairobi en août-septembre 1977, ils divergent dans l'analyse des causes. Le grand débat qui se dégage oppose ceux qui privilégient les causes climatiques de la désertification et pensent que la sécheresse récente n'est qu'une phase d'une évolution qui tend à une aridité de plus en plus affirmée, à ceux qui mettent au premier plan les causes anthropiques, sans pour autant évacuer les facteurs climatiques.

1. LES CAUSES DE LA PÉJORATION DU COUVERT VÉGÉTAL EN AFRIQUE SAHÉLIENNE : LES THÈSES EN PRÉSENCE

LES THÈSES DE LA PÉJORATION DU CLIMAT : EXAMEN CRITIQUE

Les partisans de la thèse d'une péjoration du climat s'inscrivent dans une tradition ancienne dont HUBERT avait été le promoteur, comme le rappelle MONOD (1950 : 523) : « Le 17 janvier 1917, sur la proposition de H. HUBERT, ici encore précurseur comme en tant d'autres matières, le Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'Afrique Occidentale Française adoptait le plan d'une enquête sur « le dessèchement progressif de l'Afrique Occidentale ». Un certain nombre de réponses arrivèrent et H. HUBERT pouvait publier, trois ans plus tard, les résultats de l'enquête » dans le Bulletin du Comité d'Etudes Historiques et Scientifiques de l'A.O.F. (1920 : 401-467).

Aujourd'hui, les auteurs qui penchent pour une péjoration progressive du climat s'appuient sur des arguments d'ordre climatologique, géologique, géomorphologique ou historique. Parmi les géographes climatologues, POURSIN (1974 : 640-647) et LEROUX (1976 : 82-88), en s'appuyant sur une même théorie, concluent que « la diminution des pluies des marches du domaine tropical doit se poursuivre » (LEROUX, 1976 : 87). Ces auteurs mettent en relation les pluies tropicales et les températures extra-tropicales. POURSIN constate (p. 643) que les années les plus froides en France (1968, 1970-1971)

correspondent aux années sahéliennes les plus sèches, d'où l'hypothèse « d'un déplacement des vents d'ouest d'altitude en direction du sud, et d'un repli vers le sud du C.I.T. (convergence inter-tropicale, autrefois appelée F.I.T.). LEROUX conclut également que « la corrélation température extra-tropicale — précipitations tropicales, vérifiée aux échelles géologique et historique, permet de dire qu'il n'y a pas actuellement d'espoir de voir changer la situation ». Cette thèse, appuyée d'arguments scientifiques, montre donc l'inutilité de la lutte contre un dessèchement inéluctable commandé par des lois planétaires. « La désertification plus ou moins accentuée au Sahel, dit encore POURSIN (p. 646), est d'origine essentiellement climatique; c'est dire que dans l'état actuel de notre technologie, pourtant très avancée à certains égards, nous devons pratiquement nous contenter de constater sans pouvoir agir ».

Dans deux communications présentées au Colloque de Nouakchott, un géomorphologue spécialiste du Quaternaire, CHAMARD (1976 : 21-26), et un géologue, ELOUARD (1976 : 27-36), apportent des conclusions convergentes : à travers des oscillations climatiques successives, il est possible de tracer une courbe qui tend « inéluctablement vers l'aride » (ELOUARD, p. 34). « L'Afrique occidentale sahélienne ou saharo-sahélienne, dit CHAMARD (p. 24), a vu se succéder depuis 35.000 ans des climats très variés et toujours tropicaux : soudanien, sahélien, saharien. Le siècle que nous vivons est caractérisé par une nette aggravation du bilan hydro-thermique, un dessèchement progressif et les prémisses de la désertification ».

Si nous avons cité un peu longuement les thèses de ces « physiciens » c'est qu'elles s'appuient l'une l'autre, la triste histoire des géologues préfigurant le sombre avenir promis par les climatologues, dans une symphonie funèbre ne laissant aucun espoir à l'homme.

Cependant les théories relatives à l'évolution du climat nous laissent toujours quelque peu sceptiques, car les mécanismes mis en cause paraissent si complexes qu'il est toujours possible de négliger l'une des variables qui apporterait une démonstration contraire. De plus, la prévision à long terme serait-elle plus crédible par le seul fait que l'avenir immédiat ne vient pas rapidement la démentir?

Enfin et surtout, les « physiciens » ont tendance à assimiler sécheresse et désertification, comme le rappelle très justement BONTE (1975 : 7).

Dire comme POURSIN (p. 643) que « la cause principale de cette sécheresse est d'ordre purement climatique » est un truisme que personne ne va contredire; mais éliminer l'homme dans le processus de désertification en disant que « la désertification... est d'origine essentiellement climatique » (p. 646) c'est ramener abusivement deux phénomènes corollaires, mais distincts, à un seul.

La dernière critique que l'on peut faire à ces thèses « physiciennes » est d'élaborer des schémas qui relient les données climatiques de l'ère quaternaire à celles de la phase historique, et de prolonger la courbe qui oscille depuis l'Holocène jusqu'au-delà de la période présente (ELOUARD, 1976 : 34 - LEROUX : 85). TOUPET et PITTE (1977 : 20) reprennent ce schéma pour la Mauritanie : « Les quatre derniers millénaires sont caractérisés par une légère régression (1) et surtout une tendance du climat à l'aridité seulement interrompue par quelques pulsations humides dont la plus accusée est celle du Moyen Age qui correspond à l'extension de la civilisation sédentaire des Gangara et à l'apogée de l'empire du Ghana. Depuis la fin du Moyen Age, le climat de la Mauritanie se dégrade lentement, chaque sécheresse marquant une étape de cette aridité croissante ». La critique que l'on peut faire à cette analyse est de télescoper des ères géologiques et des phases historiques; autrement dit, a-t-on le droit de comparer terme à terme, sans risque grave, des périodes se référant à des échelles différentes?

Les arguments tirés de la période historique, abordés par TOUPET et PITTE, sont beaucoup plus convaincants. S. ROBERT (1976 : 54) en se basant sur l'archéologie des sites urbains médiévaux et l'analyse de textes des historiens arabes, se demande en conclusion (p. 54) si au Moyen Age, Awdaghost ne se trouvait pas « dans l'isohyète des 400/500 mm. Quoiqu'une telle hypothèse soit évidemment très subjective, nous la croyons fort vraisemblable ». Il admet donc une diminution des pluies de l'ordre de 100 à 200 mm, puisqu'Awdaghost se trouve situé aujourd'hui aux environs de l'isohyète 300 mm. TOUPET confirme cette hypothèse (1975 : 58) : « L'ampleur du dessèchement depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours peut être appréciée, la diminution de la pluviométrie annuelle étant donc de l'ordre de 200 mm ». TOUPET se base sur l'étude des ruines qui jonchent les plateaux du Tagant, du Rkiz, de l'Afollé et de l'Assaba, qui sont attribuées aux Gangara, ancêtres des Soninké; il décrit des constructions « liées à un ensemble de champs entourés de murettes et constituant un véritable terroir ». Ces murettes délimitent des parcelles qui « consistent le plus souvent en un simple alignement de grosses pierres de 30 à 40 cm de côté... Les alignements suivent grossièrement la direction des courbes de niveau ». (DAVEAU et

(1) Il s'agit de régression marine, qui s'oppose aux transgressions des périodes précédentes.

TOUPET 1963 : 195). Ces champs sont liés à la culture sous pluie qui aujourd'hui en Mauritanie se développe avec de bonnes chances de récoltes sous l'isohyète 450 mm. Si l'on admet que les Gangara cultivaient dès le XIe siècle, on peut estimer que depuis le Moyen Age, « il y aurait eu dans ces régions une oscillation négative de quelques 200 mm, soit un décalage des isohyètes d'environ 200 km vers le sud si l'on se réfère à son espacement actuel ». (DAVEAU et TOUPET, 1963 : 206).

Ces arguments sont impressionnants, et nous y reviendrons dans le chapitre suivant. TOUPET en vient ensuite à la péjoration actuelle du climat.

En examinant les séries pluviométriques de Saint-Louis du Sénégal, dont on possède des relevés depuis 1873, il constate en comparant trois tranches chronologiques une diminution régulière des moyennes :

1873 - 1906 : 406, 80 mm
1907 - 1939 : 396, 80 mm
1940 - 1972 : 324, 60 mm

Ces séries, ces alignements de chiffres ne sont guère satisfaisants, car sur de si faibles séries il suffit de peu de choses pour changer le sens de l'évolution. En contre-épreuve, nous avons utilisé la série des données pluviométriques de Niamey, qui existe depuis 1905 :

1907 - 1939 : 566, 40 mm
1940 - 1972 : 585 mm

Autrement dit, une méthode comparable utilisée en zone sahélienne dans une ville de l'intérieur donne un résultat diamétralement opposé.

Dans une étude agrostologique récente (RIPPSTEIN, PEYRE DE FABRÈGUES, 1972 : 55), des droites de régression établies pour les oscillations principales permettent de constater, pour la période 1953 à 1970, une diminution sensible de la pluviosité annuelle qui se chiffre à près de 5 à 10 mm dans la zone des 150 à 300 mm, et à 15 mm dans la zone des 300 à 500 mm. Ces courbes ne nous satisfont pas non plus, car la régression n'est manifeste que parce que les deux premières années prises en référence sont excédentaires, et les trois dernières largement déficitaires. Ces droites auraient pris un sens contraire si elles avaient été établies à partir de 1940.

Ces contre-épreuves montrent le danger de vouloir trop faire dire aux chiffres : les mêmes statistiques peuvent souvent étayer des théories totalement opposées lorsqu'elles se réfèrent à de trop brèves périodes.

LES THÈSES PRIVILÉGIANT LES CAUSES ANTHROPIQUES

Personne ne met en doute les observations convergentes des quaternaristes utilisant les témoignages du passé d'ordre géologique, paléontologique ou palynologique. On peut simplement observer que « la tendance générale moyenne constatée à ce jour est lente, puisque depuis 4.000 ans elle n'a atteint que quelques millimètres par siècle pour ce qui est de la pluviométrie ». (Doc. Franç., 1975 : 34). L'assèchement au cours de la période historique, par contre n'est pas admis par tous les spécialistes. Plusieurs études récentes ont tenté de faire la synthèse des documents historiques existant sur le climat sahélien tropical de l'Atlantique au Nil. Un document du B.R.G.M. (PLOTE 1974) (1) montre la succession de périodes sèches et humides entre la fin du Néolithique et la période actuelle. Il cite MONOD et TOUPET (1961 : 263-264) : « La phase humide néolithique a constitué d'environ 5.000 à 2.400 avant J.-C. le dernier optimum biologique et humain saharien, à partir duquel des péjorations sans doute irrégulières mais cumulatives installent peu à peu un régime climatique qui, pour l'essentiel, n'a guère du changer depuis ». Le rapport estime que ces remarques « s'appliquent certainement au Sahel tropical », et il énonce « cette note n'a nullement l'intention de démontrer un véritable changement de climat au cours des derniers cinq mille ans qui, manifestement ne s'est pas produit ». (PLOTE 1974 : 10). L'auteur néanmoins, après ce préambule, fait l'inventaire à partir des sources les plus variées, des phases sèches et humides qui se sont succédées. Il signale une période humide entre 700 et 1.000 ap. J.-C. Entre le Xe et le

(1) Ce rapport cite plusieurs auteurs qui ont participé à l'ouvrage **Histoire de l'utilisation des terres des régions arides,** UNESCO 1961.

XIIIe siècle, une période sèche s'amorce, manifestée par une désertion du massif du Tibesti par ses habitants. C'est l'achèvement d'une période pluvieuse, signalée aussi en Mauritanie avec l'agriculture sous pluie des Gangara sans doute médiévale, dont parlent DAVEAU et TOUPET. Une période plus humide va de la fin du XIIIe siècle au début du XVe. Une nouvelle phase humide à la fin du XVe et au début du XVIe siècle permet la réoccupation du Tibesti. Des périodes sèches se renouvellent de la fin du XVIIe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, où sont signalées alors des pluies abondantes sur les bords du lac Tchad, provoquant son débordement. Le XIXe siècle, après une sécheresse dans sa première partie (Lac Tchad, Mauritanie, Ahaggar), connaît une période pluvieuse jusqu'à la fin du siècle (Lac Tchad, du Sahara au Nil), entrecoupée de sécheresses locales (Ahaggar 1880-1883).

L'étude des crues du Nil, qui a connu des observations quantitatives sur une très longue période, est un bon révélateur de l'évolution climatique de toute la zone soudano-sahélienne, « car les corrélations que son régime présente avec celui des autres fleuves, et en particulier avec celui du Chari, sont de l'avis des hydrologues, trop nettes et trop nombreuses pour être fortuites. L'analyse des indications des nilomètres, pratiquement complètes sur la période de neuf cent ans qui s'étend de 622 à 1522 ap. J.-C., ne permet de conclure ni à une détérioration sensible de l'hydraulicité, ni, après des essais nombreux et divers, à l'existence de périodes définies dans les variations de cette hydraulicité... ». A propos du Lac Tchad, l'étude réalisée par le Général Tilho « a pu établir que le Tchad avait été bas vers le milieu du XVIIIe siècle et pendant presque toute la première moitié du XIXe, haut à la fin des XVIIIe et XIXe siècles, ce qui correspond à des fluctuations de longue période, analogues à celles relevées pour les crues du Caire aux mêmes époques, mais non à une régression et à une péjoration sensibles de la pluviométrie ». (Documentation française, 1975 : 35-36).

Dans un récent article, GROVE (1977 : 56) intitule un paragraphe : « Minor changes of climate in the last few hundred years ». Les synthèses citées en référence ne démontrent pas une dégradation notable de la pluviométrie au cours de la période historique. Dans ce contexte, on peut se demander si la disparition de l'agriculture sous pluie Gangara ne peut pas apparaître un épisode local d'une phase sèche, qui n'aurait pas été suivi d'une reconquête agricole. Il faut signaler, comme argument inverse, qu'en zone sahélienne nigérienne les cultures de mil sous pluie sont entreprises actuellement de plus en plus au nord, jusque sous l'isohyète 300 mm, bien qu'on ne puisse parler d'un changement de climat positif au cours de ces vingt dernières années. Cette remontée des cultures sèches est due avant tout à la forte pression démographique qui s'exerce en zone agricole, et aux besoins accrus de produits vivriers concurrencés plus au sud par les cultures industrielles, arachide et coton.

L'étude des vestiges archéologiques de toutes époques, particulièrement abondants à la limite sahélo-saharienne actuelle suggère évidemment une occupation humaine souvent sédentaire plus dense que celle que l'on observe actuellement. Les recherches systématiques entreprises au Niger dans ce domaine pour la région située à l'ouest de l'Aïr ont déjà démontré (BERNUS et GOULETQUER 1976) que dans certains cas au moins la décadence et l'abandon de certains établissements s'expliquaient autrement que par des causes climatiques : c'est le cas notamment de la disparition au XVIe siècle du « Royaume d'Azelik », due essentiellement à l'épuisement progressif des gisements de cuivre exploités depuis près de 3.000 ans, ainsi qu'au repli des populations autochtones vers le sud, devant la poussée des Touaregs qui avaient traversé le Sahara. De même en Mauritanie une période sèche suivie d'une forte pression des nomades a pu ruiner une agriculture marginale fragile.

L'évolution de la pluviométrie au cours du XXe siècle, avec des données numériques de plus en plus nombreuses et précises, a également donné lieu à de nombreuses controverses. Plusieurs périodes sèches zonales sont attestées, en 1910-1915, 1940-1942 et 1968-1973. La première et la dernière, d'après les données pluviométriques et hydrologiques ont été les plus intenses : « Si la sécheresse de 1940 semble être la moins intense des trois, il y a lieu de penser que la sécheresse de 1913, qui a été tout aussi dévastatrice, l'emporte par certains aspects sur la sécheresse actuelle », dit en conclusion l'hydrologue SIRCOULON (1976 : 134) après avoir passé en revue toutes les données disponibles de la météorologie et de l'hydrologie. ROCHE, après avoir examiné les déficits enregistrés par les fleuves sahéliens au cours du XXe siècle conclut qu'« on ne peut parler d'aucune tendance générale actuelle au dessèchement des zones tropicales et sahéliennes ». (ROCHE, 1973 : 60).

Si la pluviométrie ne connaît pas une sensible régression, si les périodes de sécheresse reviennent régulièrement sans pour autant s'inscrire dans des cycles réguliers, la péjoration du couvert végétal a pour principal responsable l'homme, dont la pression sur l'environnement s'accroît brutalement en période de sécheresse. Telle est la thèse soutenue par le géographe GROVE (1977 : 59-60) qui souligne les effets des feux de brousse, du surpâturage, des coupes de bois et de l'agriculture dans les zones marginales. C'est aussi l'avis de Le Houérou, spécialiste de l'écologie des pâturages qui rejette la thèse d'un assèchement au

cours de la période historique, et montre que « l'analyse statistique de ces données ne montre aucune variation systématique, mais des séries d'années « sèches » et « pluvieuses (LE HOUÉROU, 1976 : 158). « Cependant de l'avis unanime des observateurs, les sécheresses ont existé de tout temps et ne suffisent pas à expliquer la désertification accélérée à laquelle nous assistons, surtout depuis la seconde guerre mondiale. ...« En résumé », conclut LE HOUÉROU, « dans bien des cas les zones arides supportent une densité de population et de cheptel supérieure aux ressources naturelles. Il s'ensuit une réduction irréversible de celles-ci et l'extension de paysages désertiques, regs et dunes principalement ». (p. 159).

Telles sont les thèses en présence, et l'on ne sera pas surpris que nos propres observations tout au long des années 1962 à 1977 dans l'ensemble du Sahel nigérien nous conduisent à adopter la dernière. Si ces thèses divergent sur les tendances et l'évolution présente du climat, elles se rejoignent pour faire le constat d'une péjoration de la végétation qui s'accélère au cours des périodes de sécheresse.

L'étude des géographes américains de Clark University pour la Conférence de Nairobi (DOUGLAS JOHNSON 1977 : 319) montre une convergence des points de vue des différents auteurs sur la désertification « as part of an inevitable encounter between human livehood systems and the physical environment from which they must extract a living. Non identify the primary causal mechanism as a directional change in a physical process independent of the activities of human kind; all see these processes as interacting with technological change, alterations in political economy, changing economies of scale, population dynamics, and the search for secure livehoods in offtimes harsh and difficult environments ».

La désertification, ou plus modestement la péjoration du couvert végétal semble donc presque toujours liée à une combinaison de facteurs où l'action de l'homme est d'autant plus lourde qu'elle s'intensifie en période de pluviométrie normale ou excédentaire, et ne se desserre que sous les effets de sécheresses graves, après seulement que toutes les ressources disponibles aient été épuisées.

2. L'EXEMPLE DU NIGER

Les crises climatiques, comme celle qui s'est manifestée de 1969 à 1973, sont l'occasion de voir apparaître brutalement les effets de la désertification, que nous concevons comme une modification du tapis végétal et non comme une transformation en désert ou une stérilisation irréversible. Avant d'étudier les effets de la sécheresse récente, il faut chercher à retracer l'évolution de la végétation depuis une quarantaine d'années, grâce à des documents anciens, récemment publiés, et à chercher à mesurer les effets du surpâturage dans les points de concentration des troupeaux avant la sécheresse, grâce aux travaux des agrostologues.

ÉVOLUTION DU TAPIS VÉGÉTAL JUSQU'A LA SÉCHERESSE RÉCENTE DEPUIS 40 ANS

Un fascicule récent de la Revue « Bois et Forêts des Tropiques » (n° 148 - 1973), intitulé « Contribution à l'étude de la désertification de l'Afrique Tropicale sèche » a publié, le « Rapport de la Mission Forestière Anglo-Française Nigéria, Niger » (décembre 1936 - février 1937). Le rapport est précédé d'un préambule du Forestier Aubréville, qui fit partie de cette mission et suivi d'un journal de route qui constitue un véritable transect nord-est, sud-ouest de la région, sur l'itinéraire Agadez, In Gall, Tahoua.

Il faut signaler que l'année de cette mission fut exceptionnellement arrosée puisqu'on enregistre alors 231 mm à Agadez et 611 mm à Tahoua (et non 511 mm comme porté sur le rapport p. 10) pour Tahoua c'est le maximum absolu comme il a été signalé dans le chapitre sur le climat. Les observations de ces spécialistes ont donc porté sur une année particulièrement favorable; les auteurs en sont d'ailleurs parfaitement conscients mais leurs conclusions sont évidemment rendues plus optimistes : « les années de grande sécheresse amenant la famine sont extrêmement rares. La dernière remonte a plus de vingt ans », et « il semble que les périodes sèches et humides de durée courte et variable, se succèdent. Elles ne laissent apparaître jusqu'à présent aucune tendance vers un changement permanent du climat. La végétation suit ce rythme, la regénération facile dans les années relativement humides doit se faire difficilement dans les années sèches. »

La description concise de la route du 9 février (Agadez, In Gall, via Teguidda-n-Tessoum) pourrait être faite en 1974 sans aucun changement notable. Pour la portion de route du 10 au 12 février In

Gall, Efenateuss, Tahoua, la description est conforme à celle qu'on aurait pu faire en 1968 ou 1969. Les observations faites à Tahoua sur le développement des cultures pourraient être similaires en 1974, mais pour une zone s'étendant 150 km plus au nord.

Il faut citer la conclusion du rapport : « L'opinion de la mission au sujet de l'aggravation générale de l'état désertique que l'on a craint parfois pour des régions frontières du Niger et de la Nigéria, est que rien, dans les phénomènes naturels qui se manifestent actuellement et qu'elle a pu observer, ne prouve d'une façon indubitable la réalité de cette aggravation. En particulier, dans les conditions actuelles du climat, aucun danger imminent et généralisé d'assèchement n'apparaît sérieusement. Si certains indices semblent indiquer une rétrogradation locale de la végétation forestière, d'autres également locaux paraissent marquer une progression de cette végétation ».

Evolution du couvert végétal dans les points de forte charge pastorale avant la sécheresse :

Ces effets se manifestent sur la végétation par trois types d'effets principaux (PEYRE DE FABRÈGUES, 1971 : 56-57),

« — destruction de la végétation et modification de réensemencement ou de repousse ;

— modification de la structure physique et de la composition chimique du sol (par le piétinement, les déjections, etc.) d'où découle une éventuelle tendance de la végétation à changer ;

— apport par les animaux (dans le fécès, le pelage, etc.) de semences d'espèces non autochtones ou du moins qui ne seraient pas si nombreuses naturellement.

Ce type d'influence ne peut produire des effets marquants que sur des surfaces assez réduites, celles où les animaux se rassemblent assez nombreux, comme les zones de stationnement ou de passage, les campements, les voisinages des points d'eau, etc. L'intensité de la charge y est maximale et passe souvent à une valeur bien moindre en quelques mètres aux abords du secteur considéré (la limite étant extrêmement tranchée).

Dans les zones très fréquentées, il est courant d'observer en saison sèche, (parfois dès le mois de novembre), que la végétation a été totalement éliminée par le broutage. En général elle se reconstitue bien, avec peu de modifications, à la condition que cette exploitation totale ne se soit produite qu'après la dissémination des semences. C'est le plus souvent le cas dans le pays nomade nigérien, les fortes concentrations de bétail ne se produisent qu'assez tardivement après les pluies, autour des points d'eau importants.

Ce peu d'effets est dû, comme on l'a déjà vu, au fait que si les rassemblements de troupeaux, même en grand nombre, ne se produisent qu'en saison sèche, le broutage n'atteint pas les graines tombées au sol. Il semble même que le piétinement enfouisse les graines, fume et ameublisse le sol, de sorte que les plantes annuelles pourront être favorisées lors de la prochaine germination. Par contre, le piétinement trop poussé lacère et détruit les souches de vivaces qui diminuent d'importance relative.

Par suite, l'évolution de la végétation pastorale sous l'action de la charge se traduira généralement par une transformation du tapis herbacé dans le sens d'un accroissement de plus en plus important du nombre des espèces à cycle le plus court possible (c'est le cas des thérophytes en général et des ruderales). La tendance à l'augmentation relative des vivaces à souches résistant au piétinement, observée dans d'autres conditions, n'est pas permise ici, par la suite de la fragilité structurale des sols sableux, trop profondément affouillés par les sabots.

Ces effets de la charge sont particulièrement visibles autour des points d'eau dont le débit important et les facilités d'abreuvement attirent un très grand nombre d'animaux, cheptel presque toujours plus nombreux que celui que pourrait supporter, dans les conditions pastorales satisfaisantes, le pâturage environnant, du moins dans le rayon « normalement accessible ». En effet, les premiers arrivés consomment d'abord les pâturages les plus proches. De semaine en semaine, les surfaces pâturées s'accroissent et les animaux doivent aller brouter de plus en plus loin. De sorte que, s'ils sont très nombreux, le moment arrive très vite où la distance entre l'eau (abreuvoir) et l'herbe (parcours au-delà du rayon d'usure) dépasse les capacités de marche de l'animal moyen. Cette distance est de l'ordre de 8 à 12 km selon la saison et l'animal.

Dès lors, la vie animale devient de plus en plus précaire (chez les bovins, les M'Bororos sont, à ce point de vue plus résistants que les Azawak). Les parcours ont désormais atteint leur stade de dégradation définitif pour l'année, état d'autant plus néfaste qu'il est atteint plus tôt, c'est-à-dire que le cheptel a été plus important dès le début. Les animaux s'efforcent alors de survivre en économisant au maximum leurs

forces, ne cherchant plus guère à aller pâturer car ce serait trop loin, se contentant des maigres résidus accessibles et de leur ration d'eau.

Ce phénomène se reproduit sauf accident (par exemple station de pompage en panne) identique à lui-même tous les ans. Il est clair que la dégradation des parcours sous l'effet de la charge, ne peut donc pas dépasser la limite définie par la surface accessible aux animaux autour du point de rassemblement, et ceci, quelque soit leur nombre.

Si l'on considère maintenant l'ensemble de la zone nomade, on voit, que pour vastes qu'elles soient, les surfaces de parcours ainsi modifiées par une charge importante ne sont que de peu de poids en regard de celles qui peuvent avoir leur végétation totalement transformée à la suite des variations déterminantes de la pluviosité d'une année à l'autre ».

— Les arbres subissent aussi les effets des concentrations d'animaux, qui se rassemblent à leur ombre et se frottent volontiers à leurs troncs. Des comptages effectués autour des stations de pompage montrent des disparitions d'arbres de 15 % en 2 ans à Ekinawan, de 13 % en 1 an à Digdiga, de 4,6 % en 1 an à Ekrafan. Mais ces mesures ont été effectuées aux abords immédiats des forages, sur une superficie de 12,5 ha.

« En des points éloignés chacun de 4 km du forage, la disparition d'arbres est très faible, de l'ordre de 3 %, valeur non significative ».

Au total les agrostologues constatent les effets de la surcharge dans un espace très limité et ils déterminent dans les abords immédiats des stations une zonation en auréoles, sur l'aire où les animaux stabulent et vont pâturer entre deux abreuvements. La photo aérienne permet de distinguer très nettement ce paysage typique, né de ce grand rassemblement de bétail.

Au centre, autour des abreuvoirs, se forme une plage rigoureusement nue, de 30 à 50 m de rayon, où aucune végétation ne peut se développer, en raison du piétinement de milliers d'animaux et de l'accumulation de leurs déjections.

De cette plage centrale diverge un réseau de sentes, empruntées régulièrement par les troupeaux. Il se crée ainsi un microrelief dans un sol ameubli par les sabots des animaux : sillons parallèles ou faisceau concentré en une seule voie, s'inscrivent en creux dans le terrain, séparés ou encadrés de bourrelets, sur le passage des animaux, la végétation se modifie et la sente se distingue des zones qu'elle recoupe.

Autour de la plage centrale apparaissent plusieurs auréoles, telles que nous les montre la photo aérienne de la station de pompage d'Ekinawan; la première possède une végétation clairsemée en raison du piétinement des animaux et d'un sol enrichi de matière organique. La seconde, frange de la précédente, s'en distingue par un couvert végétal plus dense. Ce n'est que dans la troisième qu'apparaissent les sentes, masquées dans les premières par le piètinement des animaux au repos. La quatrième est caractérisée par l'abondance du cram-cram *(Cenchrus biflorus)* graminée annuelle qui se plait dans les sols sableux piétinés.

La conclusion des agrostologues est en définitive relativement optimiste. La charge pastorale n'est qu'un des facteurs de l'évolution de la végétation qui se combinent toujours avec deux autres, la pluviosité et les feux de brousse et c'est la convergence des trois qui produit les effets les plus marquants et les plus durables. En définitive, l'évolution peut être favorable, « lorsqu'elle conduit à une augmentation de la production végétale aux abords des abreuvoirs, grâce au remplacement d'*Aristida mutabilis* par *Tribulus terrestris* et *Citrullus lanatus;* lorsqu'une plante médiocre fourragère est remplacée par une espèce plus appétée ou simplement plus riche, comme le remplacement de *Cymbopogon proximus* par *Aristida mutabilis* dans certaines formations dunaires ».

Inversement « la transformation des herbages peut correspondre à une dépréciation lorsqu'il y a une baisse de la productivité à la suite d'une baisse de la pluviosité ou d'une charge excessive pendant la période de repousse ». Et l'auteur conclut :

« La transformation du pâturage produite par la charge en saison sèche ne persiste qu'autant que dure cette charge. On a en effet constaté que les plantes annuelles, vivaces et autochtones ont une puissance de regénération suffisante, grâce à leurs graines pour reparaître dès que l'abandon du parcours se prolonge au moins une année avec pluviosité favorable.

— L'augmentation parfois plus spectaculaire, de l'abondance parfois relative des plantes annuelles dès la première année dans les secteurs les plus chargés et plus tard, dans les zones brûlées, reflète bien ce qui se passe dans les parcours, mais de façon trop diffuse pour être commodément mesurable. Il n'en reste pas moins que cela correspond encore à une amélioration compte tenu de la préférence des animaux pour les plantes fourragères annuelles.

— L'influence de la pluviosité, bien que prépondérante ne transforme la végétation que momentanément et de façon spontanément reversible.

Finalement du point de vue agrostologique, on peut dire que la composition actuelle, établie d'après les observations moyennes de plusieurs années correspond dans son ensemble, à un stade d'évolution stabilisée. Sa valeur fourragère est pratiquement identique à celles des pâturages non exploités ».

Si nous avons cité longuement ce rapport, c'est qu'il apporte une conclusion inattendue, assez différente de celles généralement admises. La charge en bétail qui est, de toutes les stations de pompage, double ou triple de celle admises par les promoteurs de la politique d'hydraulique pastorale, ne crée pas, selon ces auteurs, une dégradation irréversible ni même obligatoire de la végétation. Les effets sont toujours limités dans le temps et dans l'espace. Or, ces conclusions se fondent sur des études quantitatives, établies sur plusieurs années autour des forages et développées par la méthode des transects (4 lignes parallèles de 16 km EW recoupant une bande NS de 150 km). Les conclusions des agrostologues sont donc beaucoup plus optimistes que celles contenues dans les rapports du Service de l'Elevage ou que celles de leurs collègues travaillant dans d'autres régions sahéliennes. Cependant il ne faut pas oublié que cette étude a été réalisée principalement en 1967-68 et si les observations ont été poursuivies les années suivantes les photos aériennes ont été prises également en 1967-68. Or l'auteur, montre bien que des trois facteurs qui régissent l'évolution de la végétation en zone sud désertique pastorale, la pluviosité, les feux de brousse, la charge en bétail, le premier est primordial. En effet le régime des pluies conditionne toute la vie végétale alors que le feu et la charge ne concernent que des surfaces réduites de végétation desséchées. Mais si le facteur pluie change, comme ces dernières années, l'évolution des pâturages ne sera plus la même, et les transformations seront multipliées dans les secteurs de très forte charge, les facteurs étant cumulés.

LES EFFETS DE LA SÉCHERESSE SUR LE COUVERT VÉGÉTAL

Refaire en 1975 ou 1976, l'itinéraire suivi par Aubreville et sa mission permet de se faire une idée des effets de la récente sécheresse. Ceux-ci sont immédiatement décelables en ce qui concerne la strate arborée.

La strate arborée

D'après des observations faites en juin 1976, les différentes parties de la région ont été inégalement touchées. Presque toujours les parties hautes, dunes ou plateaux, ont plus souffert du fait de la plus grande difficulté des racines à atteindre un niveau aquifère. Ces observations recoupent les études quantitatives menées dans les Ferlo au Sénégal dans la même zone climatique (POUPON, BILLE - 1974 : 66-70) qui ont montré que la mortalité des arbres varie à la fois en fonction de la résistance relative des différentes espèces et de leur position topographique. Trois espèces *(Acacia senegal, Commiphora africana* et surtout *Guiera senegalensis)* ont montré un taux de mortalité élevé. Pour les deux dernières on a noté des différences sensibles selon leur implantation : 28,4 % de mortalité au sommet des dunes et 1,4 % dans les dépressions pour *Commiphora africana,* 63 % et 40 % pour *Guiera senegalensis* alors que l'Acacia senegal qui avait un taux de mortalité très important variait peu en fonction de son implantation.

Tableau 102 : Taux de mortalité comparé en fonction du milieu

MILIEU	ACACIA SENEGAL	COMMIPHORA AFRICANA	GUIERA SENEGALENSIS
	%	%	%
Sommet	57,8	28,4	63
Versant	53,9	22,5	
Replat	44,4	6,9	
Bas du versant	52,2	1,7	
Dépression	58,6	1,4	40

— Source Poupon - Bille 1974 : 66 - 68.

Dans la région comparable des dunes mortes de l'ouest de la zone pastorale, qui s'étendent du pied de l'Ader jusqu'à Tchin Tabaraden et Tassara, on note également un taux de mortalité élevé pour *Acacia raddiana, Acacia ehrenbergiana, Acacia laeta, Commiphora africana* sur les dunes et leurs versants; on note une meilleure résistance du *Balanites aegyptiaca* sur les dunes que les espèces précédentes et les Acacia en général : grâce à un enracinement vertical enchevêtré et puissant, il résiste mieux que les Acacia aux racines horizontales, longues mais peu profondes.

Un taux de mortalité beaucoup plus faible est constaté chez les espèces adaptées aux zones basses, bas-fonds interdunaires ou vallée fossiles : *Acacia seyal, Acacia nilotica, Ziziphus mauritiana.* Dans ce secteur les arbustes, comme *Boscia senegalensis* ont beaucoup souffert, et *Cordia sinensis* a pratiquement disparu.

Par contre, on rencontre en bordure des vallées et parfois même sur les dunes, un développement considérable de *Calotropis procera,* arbuste qui se développe remarquablement vite lorsque le couvert herbacé fait défaut. Au bord de certaines vallées (près de Kao Kao) il forme de véritables forêts qui en quelques années ont totalement modifié le paysage; en peuplement moins serré, il colonise les dunes et sa densité s'est considérablement accrue ces dernières années aux environs de Tchin Tabaraden. Ayant une valeur fourragère médiocre, lorsqu'il se substitue à d'autres espèces ligneuses cela signifie une baisse du potentiel fourrager. Médiocre bois d'œuvre, ses branches servent surtout comme piquets extérieurs des tentes touarègues.

La région des plateaux du Tegama au nord-est de la précédente, est appelée Tadarast par les Touaregs, en raison de la grande importance du peuplement de *Commiphora africana (adaras).* Le *Commiphora africana* a eu un taux de mortalité très élevé, et en raison de sa part majoritaire dans le peuplement ligneux; les plateaux sont jonchés d'arbres morts, *Acacia raddiana* et *Acacia laeta* ont aussi été détruits en grand nombre.

Par contre les grandes vallées fossiles ont beaucoup moins souffert et *Acacia nilotica, Ziziphus mauritiana* et même *Boscia senegalensis,* restent intacts.

On note ici encore le développement du *Calotropis procera,* mais en ordre plus dispersé que dans le cas précédemment évoqué.

Il semble donc que la strate arborée ait beaucoup souffert de la récente sécheresse surtout dans les zones hautes, qui sont plus sensibles à la baisse de la pluviosité. Cette période a mis en évidence les secteurs topographiques les plus sensibles à la désertification.

On note cependant des repousses d'arbres et tous les éleveurs remarquent que celles-ci sont particulièrement nombreuses dans les secteurs de stabulation du bétail. On sait en effet, le rôle des ruminants dans la germination des graines d'Acacia en particulier qui ont transité dans leur appareil digestif, de plus les animaux enfouissent les graines par piétinement et, en broutant, pratiquent un sarclage qui favorise l'alimentation en eau des repousses d'arbres en les délivrant de la concurrence des herbes. Les animaux domestiques sont indispensables à la reconstitution de la strate ligneuse. Des comptages dans le ranch d'Ekarafan doivent montrer que les germinations sont plus nombreuses dans les secteurs avec bétail que dans ceux totalement vides. Les animaux domestiques font partie de l'écosystème et s'ils nuisent à sa conservation par leur nombre excessif, ils sont indispensables à sa reproduction, (GRANIER 1975 : 5).

La strate herbacée :

La strate herbacée a subi brutalement les effets de la sécheresse. On a pu constater une chute de la production des pâturages, qui au Ferlo est tombée dans certains cas d'une tonne de matière sèche à l'hectare à une valeur nulle en 1972 (BILLE 1974 : 19). Au Niger dans la région du sud Tamesna (ranch d'Ekarafan), on évalue que la productivité primaire des pâturages a diminué de 1.500/2.000 kg/ha de matière sèche avant la sécheresse à 360 kg en 1974, à cause de la dénudation de certaines zones occupant parfois 80 % des superficies. On constate que certaines espèces, bonnes fourragères, mais exigeantes en eau, comme *Schoenefeldia gracilis,* ont temporairement disparu de l'association végétale. L'alimentation du bétail a alors été presque exclusivement assurée par *Cenchrus* (GRANIER 1975 : 4).

Cette disparition peut n'être que temporaire; on sait en effet, que les graines des plantes annuelles peuvent différer leur germination dans l'attente de meilleures conditions climatiques. Des études récentes (BILLE - POUPON 1974 : 21 - 48) dans le Ferlo ont montré que la production des graines d'un pâturage, estimé à partir de la structure des trois formations herbacées les plus importantes, atteint 30,6 kg à l'hectare. Un tiers de cette production annuelle est consommée sur place par les animaux (10,3 kg/ha). Une autre partie est disséminée par les agents atmosphériques (vent, pluie) et les animaux, alors que la

plus grande partie de la production reste au sol : une fraction est détruite, alors que les graines reliques (17 kg/ha) peuvent différer leur germination pendant au moins deux ans jusqu'au retour de pluies plus favorables.

Les effets de la sécheresse se sont manifestées sur le tapis herbacé par une diminution du potentiel fourrager considérable, et par une modification qualitative, les associations végétales existantes ayant été transformées par la disparition de certaines espèces et le développement d'autres. En général, on a constaté la réduction, souvent même la disparition des vivaces, telles *Cymbopogon proximus, Cymbopogon giganteus, Andropogon gayanus* et *Cyperus conglomeratus.*

Parmi les espèces annuelles, on a constaté en 1973-74 la disparition de *Blepharis linariifolia,* de *Shoenefeldia gracilis* et la diminution d'*Aristida mutabilis.* Par contre, sur les parties hautes des dunes, les plus touchées par le déficit hydrique, *Cenchrus biflorus* et *Chrozophora brocchiana* se sont répandus.

En 1975, en saison des pluies, on voit réapparaître sur les sols à éléments fins *Shoenefeldia gracilis, Aristida mutabilis* et timidement *Blapharis linariifolia.* Il n'y a disparition définitive que lorsqu'un surpâturage de saison des pluies se surimpose à la sécheresse, c'est-à-dire lorsque les graines sont broutées avant d'être tombées. Encore une fois, les deux phénomènes en se cumulant deviennent des facteurs de désertification.

Cela apparaît dans l'étude récente d'un écosystème sahélien dans le Ferlo sénégalais (BILLE, 1976 : 70-71) : autour d'un forage, on a étudié les phénomènes liés à la présence d'un nombre variable d'animaux sur un transect, à des distances respectives de 3, 7 et 14 km. Plus on se rapproche du forage, plus la strate ligneuse se raréfie. La strate herbacée subit une modification qualitative, avec raréfaction de certaines graminées *(Aristida shoenefeldia)* et leur remplacement par *Chloris prieurii,* puis *Dactyloctenium, Cenchrus.*

SÉCHERESSE ET DÉSERTIFICATION

L'avis relativement optimiste de l'agrostologue Peyre de Fabrègues sur les effets de la surcharge autour des stations de pompage, se fonde sur les observations faites avant la sécheresse et sur le fait que ces grandes concentrations de troupeaux n'ont lieu qu'en saison sèche lorsque les graines sont au sol. Sur un plan plus général, un autre agrostologue a émis un avis plus sombre alors que les effets de la sécheresse se faisaient déjà sentir (BOUDET, 1972 : 505-524). Il observe que « le pâturage réagit très nettement au pacage de saison des pluies près des mares temporaires. Les animaux séjournent à proximité immédiate des points d'eau et sur un rayon de 1 à 3 km, les espèces appétées sont tondues à un rythme accéléré qui épuise leurs réserves jusqu'à l'anéantissement de leurs possibilités de grenaison, donc de régénération. Ces plantes appétées climaciques sont donc progressivement remplacées par des espèces à cycle végétatif de courte durée et dont la dissémination est facilitée par les animaux (diaspores zoochores) et ces plantes de substitution offrent une moindre résistance aux agents de l'érosion. L'évolution des pâturages qui en résulte, variera avec les conditions édaphiques ».

L'auteur étudie les « facies de dégradation » sur les différents types de sols ; sur les sols sabloneux, il note le remplacement des graminées annuelles *(Aristida mutabilis)* par des espèces à cycle court *(Boerhavia repens* et *Tribulus terrestris) ;* sur les sols colluviaux, les espèces nombreuses dans les dépressions (tels *Panicum laetum Kunth* et *Schoenefeldia gracilis Kunth),* très appétées peuvent provoquer un piétinement exagéré qui favorise « une mobilisation de la partie superficielle du sol provoquant un glaçage asphyxiant, le « sealing » qui entraîne la dénudation du terrain, les espèces annuelles ne parvenant plus à s'implanter ». Les ligneux aussi sont touchés sous l'effet du « sealing », « laissant une vaste étendue dénudée, damée et parsemée de bois mort ». Enfin, l'auteur étudie la « brousse tigrée », qui se situe au sud de la zone d'élevage nomade. Et après l'étude du climat, des cycles secs et humides, BOUDET conclut : « Si les agriculteurs apparaissent comme les artisans de la désertification de l'Afrique par la hache et le feu, les éleveurs portent probablement une forte responsabilité dans la désertification de l'Afrique sèche, là où les cultures sont traditionnellement exclues... L'évolution climatique entrevue dans cet article devrait conduire à une grande prudence, d'autant plus que les plans de développement des pays intéressés ont été élaborés sur les bases d'une expérimentation conduite pendant les « bonnes années » de la période humide 1925-1960 ».

On peut donc affirmer que la désertification, après la sécheresse récente, se manifeste surtout par une modification qualitative de la végétation. Mais beaucoup des changements intervenus sont dus au surpâturage et aux méthodes d'exploitation des troupeaux qui se surimposent toujours aux effets du déficit pluviométrique. Or, si l'homme n'a guère de prises sur le climat il peut intervenir en ce qui

concerne l'organisation de l'élevage et l'utilisation rationnelle des pâturages et de la végétation dans un sens plus large.

TENDANCES NOUVELLES DE L'EXPLOITATION DE L'ESPACE APRÈS LE RETOUR DES PLUIES

En 1978, alors que ce travail s'achève, les pâturages se sont largement reconstitués, et au cours de ces dernières années, les troupeaux ont recommencé à effectuer la cure salée estivale.

Tableau 103 : Pluviométrie 1974-1977

Années	AGADEZ		TAHOUA		BIRNI N KONNI	
	hauteur en mm	nbre de jours	hauteur en mm	nbre de jours	hauteur en mm	nbre de jours
normales annuelles	158,0	24	395,4	42,6	564,0	49,3
1974	136,4	23	421,2	45	428,2	50
1975	130,9	27	421,1	45	487,9	45
1976	106,6	29	315,2	49	546,3	53
1977	70,6	26	360,3	49	506,0	40

Le tableau 103 (déjà présenté page 27) est reproduit ici, car il mérite quelques explications qui n'ont pu être données au premier chapitre, car les derniers chiffres n'ont été disponibles qu'après la rédaction de ce chapitre. On constate, pour ces deux dernières années, une régression du total pluviométrique, en particulier à Agadez, où il atteint un point critique en 1977 (70,6 mm). Or en août et septembre 1977, nous avons pu constater dans les plaines de l'ouest et du sud-ouest de l'Aïr des pâturages herbacés d'une qualité exceptionnelle, telle que nous n'avions jamais eu l'occasion de l'observer depuis 1962. Il semble que de nombreux orages soient passés sans éclater au-dessus d'Agadez. Malgré ce faible total en millimètres de pluie, le nombre de jours est supérieur à la normale, ce qui suggère une bonne répartition des pluies, comme d'ailleurs les années précédentes à Agadez et à Tahoua.

Si en 1977 plusieurs pays sahéliens ont vu un retour de la sécheresse, comme la presse s'en est fait l'écho, la zone nigérienne comprise entre Tchin Tabaraden et Arlit, quel que soit le total des pluies tombées ici ou là, a vu l'apparition de pâturages abondants, qui ont permis une large participation à la migration estivale de la cure salée.

De plus, de nombreux pasteurs Peuls sont revenus, et l'on constate un accroissement des troupeaux. Les femelles, qui avaient avorté en grand nombre en 1973, ont partout mis bas, et les éleveurs ont remarqué un taux important de naissances multiples chez les petits ruminants. Le service de l'Elevage a constaté également cet accroissement, qui se manifeste entre 1973, année où les troupeaux ont atteint leur niveau le plus bas, et 1974.

Tableau 104 : Estimation des effectifs du département d'Agadez

Années	Bovins	Ovins	Caprins	Camelins
1973	9.000	10.000	50.000	50.000
1974	15.000	20.000	60.000	55.000

On constate donc une reprise de la vie pastorale, et la remise en place de pasteurs, avec un capital amoindri. Cependant le regroupement des « éprouvés » a accentué un phénomène déjà amorcé avant la sécheresse : le développement des concentrations humaines et animales.

Les nouveaux centres de regroupement : (cf. carte hors-texte n° 5)

Les stations de pompage continuent comme par le passé à regrouper le bétail, mais en nombre moins important. Nous ne reviendrons pas sur ce problème déjà évoqué.

Par contre, il faut insister sur l'évolution parallèle de la mise en place de l'infrastructure administrative. Petit à petit des centres fixes furent installés dans le nouvel arrondissement de Tchin Tabaraden, jusque-là appelé « subdivision nomade de Tahoua » et commandé à partir de cette dernière ville. Deux postes administratifs furent d'abord créés à Abalak à l'est et Tillia à l'ouest. Puis dans le cadre de la réforme administrative et de la loi de 1964, la sous-préfecture de Tchin Tabaraden fut construite ex nihilo en 1965 au centre d'une région jusque-là occupée par les seuls campements nomades. Le poste administratif de Tassara vint compléter cette nouvelle organisation. Des commerçants vinrent s'installer dans ces petits centres et les nomades sans ressources s'y rassemblèrent en 1973. Un nouveau maillage administratif d'implantations fixes, reliait désormais les villages sédentaires du sud et les vieilles bourgades à tradition urbaine du nord; bien qu'antérieurs à la sécheresse ces centres ont amorcé un processus de développement qui s'est poursuivi ces dernières années.

Jusqu'à la sécheresse, les seuls marchés de la région se trouvaient au nord, à In Gall et à Agadez, avec un marché quotidien renforcé par de nombreuses boutiques, et au sud, avec un réseau de marchés hebdomadaires dans les villages situés à la limite des zones agricoles et pastorales : Shadawanka et Barmou constituaient alors les deux principaux marchés méridionaux. Progressivement d'autres marchés hebdomadaires se créèrent plus au nord : Kao en 1962 (mercredi), Tabalak en 1974 (vendredi), Abalak en 1975 (jeudi) et Tofamanir plus au nord encore en 1975 aussi (mardi). Les trois derniers marchés situés sur la route d'Agadez ont immédiatement pris une importance considérable, (surtout Abalak, devenu le nouveau gros marché du bétail), attirant de très nombreux camions venant de Tahoua, de Dakoro, de Maradi et de la Nigéria. Dès lors, les deux marchés de Shadawanka et Barnou ont décliné. L'isoligne des marchés qu'on pouvait tracer sans crainte de se tromper au point de rencontre de la zone agricole et de la zone pastorale, dans les gros villages paysans, s'est déplacé vers le nord de plus de 100 km. Marchés, stations de pompage, centres administratifs constituent des centres de regroupement (certain cumulent les trois) qui se développent partout mais avec une plus rapide croissance sur l'axe routier d'Agadez.

Tous les centres habités représentent une charge pour leur environnement, les besoins en bois de chauffe domestique s'accroissent considérablement, de même que ceux en bois d'œuvre nécessaire aux constructions des maisons en banco à toit en terrasse qui réclament des poutres de taille relativement standard, les artisans se rassemblent également dans les centres où ils trouvent un débouché à leur production, et leurs besoins en bois s'ajoutent aux autres, malgré la législation très stricte des Eaux et Forêts. Enfin, sur la route d'Abalak à Tahoua, ou d'Agadez à Arlit, des stocks de bois de chauffe sont rassemblés par les pasteurs et destinés à la vente. Les camionneurs de passage complètent ainsi leur chargement et tirent un bon bénéfice de la revente en ville de ce bois.

Signalons enfin que dans les centres importants, les pasteurs viennent vendre du fourrage pour les animaux vivant en ville ou à proximité.

La nouvelle colonisation agricole

La colonisation agricole appartient à deux domaines différents : dans le sud, celui de l'agriculture sous pluie, à base de mil et de sorgho, à la limite septentrionale de son extension; dans le nord, celui de l'agriculture irriguée, véritable jardinage.

L'agriculture sous pluie avant la sécheresse avait tellement progressé vers le nord qu'une limite nord avait été fixée par décret en 1961. Cette frontière passe à peu de chose près au sud de la région concernée, à l'intérieur de l'avancée montagneuse de l'Ader et à la pointe nord de la mare de Tabalak. Cette progression constante de l'agriculture, fut interrompue par la sécheresse. Depuis deux ans, des champs sont à nouveaux cultivés au nord de Tchin Tabaraden et d'Abalak et l'avancée du front pionnier se trouve à nouveau à une centaine de kilomètres au nord de la frontière légale. Ces champs sont cultivés aussi bien par les nomades vivant sur place que par des paysans venus du sud. Théoriquement les cultures, si elles sont dévastées par des troupeaux, ne peuvent être l'objet d'une répartition financière du propriétaire du troupeau et du berger, puisque ces champs se trouvent hors des limites autorisées. Depuis la sécheresse ces textes ne sont plus appliqués et les animaux divagants sont l'objet de fortes amendes, comme en zone agricole car l'administration estime que dans une période de disette, il faut défendre la production par tous les moyens. Cette rigueur, compréhensible à court terme, ne peut qu'inciter à étendre les surfaces cultivées et les défrichements, et à surimposer une charge agricole à la charge pastorale.

L'agriculture irriguée s'est développée dans l'Eghazer, plaine du nord d'In Gall, lorsque des forages artésiens ont été ouverts. Le premier, celui d'In jitan a été exploité dès 1960 par des Touaregs Taytoq (Kel Ahaggar), qui ont défriché une série de champs alimentés par des canaux, à plusieurs centaines de mètres du forage pour les éloigner des troupeaux. De nouveaux forages de recherche géo-

logique, comme des forages pastoraux, ont été utilisés pour l'agriculture par de nombreux Touaregs de la région, Kel Ahaggar, Kel Fadey, Igdalen. L'irrigation permet des cultures hivernales, blé, tomates et des cultures d'été, mil, sorgho, maïs. Le gouvernement a cherché à développer et à encadrer ces tentatives agricoles : un barrage a été réalisé à Tiguerwit, au sud d'Asawas dans l'espoir d'installer des colons sur les terres de décrue et sur celle en aval de la retenue. Un projet du PNUD en 1972 a été chargé d'intensifier l'agriculture dans toute la plaine; pour diverses raisons, ces tentatives ont connu des échecs, et il ne reste plus aucun cultivateur aux abords du barrage.

Les militaires, depuis l'installation du nouveau gouvernement ont pris en charge l'organisation de ces cultures irriguées sous la forme de travaux communautaires. Le but recherché est de reconvertir les éleveurs sans troupeaux et d'ouvrir la région à une production agricole. A Teguidda-n-Adrar les sources ont été captées, des châteaux d'eau installés avec des pompes; un périmètre défriché mécaniquement a été enclos et des colons ont été installés (70 familles), mais la superficie distribuée par famille (1/4 d'hectare) est insuffisante. Sur 12 forages artésiens du même secteur, 216 familles travaillent des jardins dans le cadre des travaux communautaires. Au total 286 familles représentant théoriquement 1.330 personnes vivent sur ces parcelles irriguées où sont cultivés en hiver, blé, niébé, tomates, et en été mil, sorgho, et également niébé. Certaines parcellès ont été encloses de barrières métalliques pour éviter les haies traditionnelles d'épineux qui obligent à mutiler les arbres. Beaucoup de jardins ont souffert des attaques successives des rongeurs et des sauterelles et les récoltes n'ont pas toujours répondu aux espoirs. En dehors de ces familles contrôlées par l'administration, d'autres ont spontanément entrepris des cultures irriguées. Cet effort important a permis de fixer un nombre relativement élevé de familles; malheureusement leur production ne leur permet pas de couvrir leurs besoins, et le gouvernement doit souvent leur distribuer des vivres pour éviter la dispersion des familles une fois les récoltes épuisées.

Ici encore, on assiste à la création de noyaux sédentaires, mais dont l'importance et l'étendue restent toujours limitées par le débit, chaque jardin doit successivement être irrigué, ce qui implique des « tours » qui ne peuvent être trop espacés. Cette limite évite les rassemblements trop importants.

L'agriculture spontanée extensive au sud, l'agriculture contrôlée intensive au nord, montrent une nouvelle forme de l'exploitation de l'espace d'une zone qui, jusqu'à la sécheresse, avait une vocation exclusivement pastorale.

Ces deux formes de colonisation participent à une réduction de l'espace pastoral et on peut se demander si leur développement peut se concilier avec une politique de reconstitution du cheptel.

Programme triénnal et projets :

Cette politique repose sur un programme triennal (1976-78) qui définit les grandes actions prévues à court terme.

Après avoir estimé les pertes globales en bétail du Niger, entre 1970 et 1974 à 2 millions de bovins, 1 million d'ovins, 1 million de caprins, 60.000 camelins, et compte tenu des caractéristiques d'exploitation des troupeaux, il est envisagé pour la fin du programme triennal de reconstituer le cheptel par rapport à 1972 :

— le cheptel caprin à 100 %
— le cheptel ovin à 85 %
— le cheptel bovin à 65 %
— le cheptel camelin à 90 %

Pour parvenir à ce but diverses actions sont prévues

— Reconstitution du cheptel : fournir à 76.000 familles des animaux au rythme annuel de 15.200 têtes pendant 3 ans.

— Centres de multiplication : création de 6 centres dotés des moyens nécessaires pour améliorer le cheptel. Deux sont prévus dans la région concernée :
Ibeceten : sur la route Tahoua - Agadez au sud-ouest d'Abalak.
Rhoual : à proximité d'In Gall.

— Ateliers de sauvetage des jeunes bovins : il est prévu 6 centres de sevrage à côté des centres de multiplication et un à Tera. Pour la région concernée 2 ateliers associés aux centres de multiplication à Ibeceten et Rhoual.

— Création des ranchs pour l'élevage intensif : il sera réalisé au moins 1 des 2 ranchs (nord Dakoro ou nord Gouré).

Ce programme, est en fait déjà partiellement en voie de réalisation, mais son intérêt est de définir les options pour un avenir proche. Les prêts de bétail ont déjà commencé et les conditions d'acquisition du cheptel sont les suivantes :

— Pour le gros bétail, le remboursement est différé pendant 3 ans et commence la 4e année.

— Pour le petit bétail, il est différé pendant 2 ans, commence la 3e année et la 5e année le remboursement doit être terminé. Ce système est viable dans la mesure où le croît du troupeau se développe normalement, mais le remboursement sera certainement plus difficile pour le gros bétail. Au total 1 milliard 145.600 F CFA ont été prévus, la répartition se fait par arrondissement, en fonction des pertes respectives.

Dans l'arrondissement d'Agadez, de 1974 à 1976, 89 millions ont déjà été dépensés et 1.675 bovins, 243 camelins, 962 caprins et 1.149 ovins distribués sous la forme de contrat remboursable. Par contre, la création du centre de multiplication et les ateliers de sauvetage des jeunes bovins semblent ne pas être en mesure de fonctionner avant 1977.

Actions des services :

Parmi les actions des services, on doit noter que les projets de l'OFEDES, s'articulent avec le programme triennal, des stations de pompage sont prévues à Ibeceten (deux) et Rhoual dans le cadre des centres de multiplication. Les seuls autres forages prévus sont situés dans le triangle Agadez, Tanout, Dakoro.

Le département des Eaux et Forêts a un programme qui se définit selon 2 volets : production et protection. Dans le cadre de la production, 10.000 ha de reboisement sont prévues dans l'arrondissement de Tchin Tabaraden, principalement en acacias. La protection concerne directement la région par plusieurs projets :

— 400 ha d'ombrages autour des forages (Niamey, Tahoua, Agadez).

— 60.000 ha de mise en défens de pâturage dans tous les départements, mais zone d'action non encore choisie.

— Brise-vents autour des parcelles irriguées de l'Eghazer.

Projet américain :

Ce projet ambitieux concerne la partie orientale de la région étudiée, puisqu'il couvre un vaste triangle reliant Tahoua, Tanout et Agadez. Le projet se focalisera cependant dans une région plus restreinte située entre Abalak et Aderbissinat (15° N, 16° N et 7° E et 8° E), dans un carré d'environ 110 km de côté. Le but recherché vise à augmenter la production animale dans un aménagement global régional de « Range management ». Les objectifs retenus sont :

— Développer et tester des techniques pour une meilleure production animale dans la zone pastorale.

— Diminuer les effets dévastateurs des futures périodes sèches sur l'élevage traditionnel.

— Réaliser un service national pour effectuer ces interventions. Des Nigériens seront formés aux USA aux techniques de « Range management » et de production animale.

Dans un premier temps, un inventaire des ressources sera effectué et des cartes en feront la synthèse.

Dans ce chapitre, l'organisation de la zone pastorale, l'évolution de l'occupation de l'espace, les effets de la sécheresse récente, comme les actions prévues dans un proche avenir, ont été successivement évoquées. Il semble, en effet, que la désertification en zone sahélienne soit provoquée par la combinaison de divers facteurs qui ont un effet d'autant plus dévastateur qu'ils se surimposent. La sécheresse se manifeste avec une particulière rigueur sur la végétation des zones hautes et en particulier sur le couvert végétal des dunes de la région centrale (Tchin Tabaraden - Tassara). Lorsque ces secteurs dégradés sont également soumis au surpâturage ou à une déforestation excessive, les effets se cumulent.

C'est pourquoi la désertification ne se présente pas dans la région comme une avancée régulière du Sahara : il ne s'agit pas d'un front dont on peut calculer la progression depuis une quarantaine d'années. La désertification se manifeste par plaques : elle est plus ponctuelle que linéaire.

Les « centres » qui créent des auréoles de désertification par la charge qu'ils font peser sur leur environnement, sont sans doute inévitables, mais il faut tenter de ne pas les multiplier; car seule l'appli-

cation stricte de la législation peut permettre de limiter les effets de ces concentrations, en réduisant les coupes abusives et la vente désordonnée du bois.

L'action contre la désertification ne peut venir que d'une meilleure utilisation des pâturages, sans nuire pour autant à la productivité de l'élevage.

Le problème de l'exploitation de la zone pastorale doit être reposé. Jusqu'à la récente sécheresse, priorité avait été donnée, par la politique suivie en matière d'hydraulique pastorale, à l'aide aux troupeaux pendant la saison sèche : il s'agissait de permettre aux animaux de passer ce cap difficile sans amaigrissement et affaiblissement excessifs. Autrement dit, on faisait porter l'effort sur la période de soudure, sans se préoccuper de la saison des pluies, où les animaux trouvent sans difficulté l'eau et le pâturage. On s'intéressait plus à l'abreuvement qu'à la pâture, car il est plus facile d'agir sur l'eau par des moyens techniques modernes que sur le couvert végétal et sur sa préservation. Or la période critique pour la végétation se situe, non pas en saison sèche, où tout est déjà joué, mais en saison des pluies où les troupeaux peuvent causer des dégâts irréversibles.

Pour permettre à la végétation de se reconstituer, si la mise en défens, dans un premier temps, provoque l'accroissement de la productivité, elle n'est pas une solution à étendre systématiquement : « La non-exploitation provoque l'accumulation des litières qui, par l'écran qu'elles forment, gênent la croissance des plants nouveaux, permettent la multiplication de la faune qui s'attaque à l'écorce des jeunes pousses, aggravant les risques de mortalité » (GRANIER 1975 : 4). De plus, l'influence du bétail, surtout bovin, est favorable à la régénération par graines. Il s'agit donc avant tout de rechercher un meilleur contrôle des pâturages et une exploitation systématique des secteurs sous-utilisés par manque de possibilités d'abreuvement : d'où le projet de créer des mares surcreusées temporaires, qui permettent de disperser au maximum le bétail pendant les pluies et les mois qui suivent (jusqu'à janvier, par exemple), plutôt que de créer des mares perennes qui produiraient les mêmes concentrations que les forages. Il importe avant tout de définir des secteurs dont des familles ou des groupes seraient responsables, en pratiquant une rotation rationnelle des pâturages. Le nomadisme de saison des pluies doit continuer à permettre l'exploitation des régions complémentaires.

Si les grandes lignes de cette politique sont parfaitement définies, (GRANIER - 1975), le problème de l'application reste toujours la pierre d'achoppement : il est difficile d'établir des périmètres équilibrés pour chaque groupe, avec des pâturages de saison sèche et de saison des pluies. C'est cependant sur cette voie que l'élevage doit s'acheminer pour obtenir un ajustement entre le bétail et le couvert végétal.

On peut donc dire que si la stratégie, comme les techniques, dans la lutte contre la désertification, sont connues, elles se heurtent souvent, dans leur réalisation, aux objectifs à court terme des autorités qui ont la charge d'assurer la vie et l'alimentation des populations. Ainsi, la composition des troupeaux est un problème qui se pose à court terme et qui pèse sur l'équilibre écologique de la région : le petit bétail est appelé à prendre un développement considérable, par croît naturel, comme par le système des prêts. De plus, un programme de vaccination du petit bétail est envisagé, or on sait le rôle qu'a eu un tel programme dans la multiplication des bovins avant la sécheresse. Or il est souhaitable de ne pas privilégier un type de bétail et de conserver un équilibre entre les diverses espèces animales, car on a montré le rôle des bovins dans la régénération par graines de la végétation.

Dans un autre domaine, l'augmentation des surfaces cultivées sous pluie risque de se poursuivre dans la mesure où l'on étend à la zone pastorale la législation de la zone agricole. En d'autres termes, la possibilité de réclamer des dédommagements aux bergers et aux propriétaires de troupeaux qui détruisent des récoltes, c'est donner la priorité à l'agriculture extensive sur l'élevage dans son domaine propre.

La lutte contre la désertification se présente donc en définitive comme la possibilité de maintenir un programme cohérent, des orientations générales, qui ne soient pas oblitérés par des actions à court terme.

Rappelons la conclusion de l'agrostologue BILLE (1976, 77) dans son étude d'un écosystème sahélien au Ferlo : « L'aptitude du Sahel à surmonter les accidents naturels, la récupération biologique observée à la suite d'une sécheresse rare et dommageable, ne doivent pas faire oublier le peu de résistance qu'il oppose aux abus répétés des humains. Enfin, le maintien du frêle équilibre sahélien est lié à la persistance d'une strate ligneuse qui constitue la clef de voûte de l'édifice et dont l'importance paraît avoir jusqu'ici partiellement échappé aux investigateurs. La disparition progressive des arbustes, si elle se poursuit du fait de la mauvaise gestion des surfaces concernées, aura pour conséquence certaine la désertification, dans le sens donné à ce terme par Aubréville ».

3. L'AVENIR DE LA ZONE SAHÉLIENNE : LES PROJETS EN PRÉSENCE

Après la crise récente, de nombreuses études ont été réalisées dans le but d'établir un plan d'ensemble pour la zone sahélienne, et d'élaborer une stratégie en vue de parer aux effets d'un retour éventuel d'une période sèche. On peut citer parmi ces études celle du PNUD (1974), de la F.A.O. (1976), du M.I.T. (1974), des Nations Unies (U.N.S.O. 1974), de la Banque Mondiale (1974) de l'U.S.A.I.D. (1975), et surtout celle réalisée par la S.C.E.T. international, la S.E.D.E.S., avec la collaboration de l'ORSTOM (déc. 1975) (1), qui avait pour objectif de rechercher « les caractéristiques et les conditions d'un équilibre alimentaire satisfaisant pour les populations sahéliennes aux échéances 1985 et 2000, sans importations notables de denrées alimentaires pouvant être produits au Sahel, et sans augmentation sensible des importations quant aux autres produits vivriers ». Dans ce but, « des projections démographiques et alimentaires ont été effectuées pour 1985 et 2000 selon trois hypothèses socio-économiques — types, appelées « scénario d'évolution démographique ».

C'est dans cette perspective que le Club du Sahel (2) a réuni un groupe de travail chargé de définir une stratégie permettant aux Etats sahéliens d'assurer leur auto-suffisance alimentaire quels que soient les aléas climatiques. Les objectifs fixés (Club du Sahel, OCDE, janv. 1977) pour l'horizon 2000 sont de doubler les productions de céréales traditionnelles et de viande, de quintupler la production de riz, et de porter celle de blé, pratiquement nulle, à plus de 500.000 t annuelles.

Estimant qu'en l'an 2000 les cultures sèches devront encore fournir entre les 3/4 et les 4/5 des céréales destinées à l'alimentation du Sahel, il est prévu d'augmenter les rendements et de mettre en culture, d'ici la fin du siècle, 100.000 ha nouveaux par an, dont la moitié au moins portera sur des colonisations nouvelles. En ce qui concerne les cultures irriguées, 500.000 ha de superficies nouvelles devront être aménagées avec maîtrise totale de l'eau, et plus de 100.000 ha de casiers rizicoles, ce qui implique que 24.000 ha nouveaux devraient être mis en culture chaque année. En ce qui concerne l'élevage, l'objectif est d'assurer à la population sahélienne une ration moyenne légèrement améliorée par rapport à celle de 1970 (3), et permettre une exportation de viande au moins égale à celle qui existait avant la sécheresse.

Le nouveau système d'élevage veut être compatible avec l'équilibre écologique du Sahel, et permettre au troupeau de résister à de nouvelles périodes sèches. Cela suppose un taux d'accroissement moyen annuel de la production de la viande de 6 % entre 1970 et 1990, avec le doublement du troupeau pendant la même période (4). Pour ce faire « des modifications très importantes des systèmes de production seront nécessaires pour que le sol sahélien puisse nourrir un troupeau double (p. 21) ».

Si l'on s'est étendu un peu longuement sur ce projet à long terme, même si certains de ses volets ne concernent pas directement la zone pastorale, c'est qu'il a l'avantage de traiter du Sahel d'une manière globale, et que ses objectifs concernent en définitive tous les sahéliens, paysans ou pasteurs. Il témoigne, en ce qui concerne l'élevage, d'un souci d'intensifier la production tout en préservant le milieu et la végétation.

En effet, le développement de l'élevage sahélien comporte deux niveaux : d'une part la gestion de la zone nomade proprement dite, d'autre part la place de cet élevage dans l'économie agro-pastorale de l'ensemble du Sahel.

Une excellente mise au point sur la gestion des pâturages au Niger, intitulée « Amélioration de l'exploitation pastorale » (PEYRE DE FAFRÈGUES 1973) peut servir de modèle : l'auteur privilégie ici les

---

(1) — PNUD : Rapport d'activité sur les régions d'Afrique frappées par la sécheresse et les régions adjacentes.
— F.A.O. : Etude prospective de développement agricole des pays de la zone sahélienne, 1975-1990 (1976).
— M.I.T. (Massachussets Institute of Technology) : A framework for evaluation long term strategies for the development of the Sahel-Sudan Region (1974).
— Bureau des Nations Unies pour le Sahel (U.N.S.O.) : An approach ti recovery and rehabilitation of the sudano-sahelian Region (1974).
— Banque Mondiale (World Bank) : Approach to economic development of Sahel (1974).
— U.S.A.I.D. : Development assistance Program, Central-west African Region (1975).
— S.C.E.T. Intern., S.E.D.E.S., avec coll. O.R.S.t.O.M. : Essai de réflexion sur les stratégies anti-sécheresse dans les pays de la zone sahélienne de l'Afrique de l'ouest (1976).

(2) Réuni par les Ministres responsables du Comité Inter-Etats pour la lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (C.I.L.S.S.) et les organismes d'aides bilatéraux et multilatéraux.

(3) C'est-à-dire 17,5 kg par homme et par an.

(4) C'est-à-dire, après la baisse des effectifs due à la sécheresse, que le troupeau bovin passerait de 20 à 40 millions de têtes, et celui d'ovins-caprins de 40 à 80 millions.

problèmes humains et tend à donner aux éleveurs la responsabilité de leurs parcours, grâce à l'attribution de régions correspondant à « des ensembles point d'eau + pâturage » cohérents, à ceux qui les exploitent. Il faudrait par conséquent « adapter le potentiel des pâturages ainsi attribués à l'importance du cheptel susceptible d'être élevé par le groupe humain bénéficiaire » (p. 28). Autrement dit, il faut rétablir l'ordre, et supprimer la liberté introduite par la multiplication des ouvrages publics, puits profonds cimentés et stations de pompage. Il faut donc une autorité capable de faire respecter l'attribution des ensembles points d'eau — pâturages, et permettre aux utilisateurs de percevoir le bénéfice de la saine gestion ou de « subir les conséquences de leur propre désordre ».

Les mesures techniques passent par l'amélioration des pâturages, avec un aspect défensif : lutte contre les feux de brousse et surtout contre les déboisements abusifs. Il s'agit surtout de favoriser une exploitation tournante des parcours, et de mettre un frein à l'extension des cultures sous pluie. L'aspect offensif vise à l'augmentation de la production fourragère, par des cultures irriguées lorsque le prix de la viande les rendra rentables, par des cultures sèches dans la zone méridionale (mil, sorgho) et surtout par le reboisement d'arbres fourragers, avec densification des peuplements d'*Acacia albida, Sclerocarya birrea,* et *Prosopis africana* dans le sud, et *Acacia raddiana, Acacia senegal, Maerua crassifolia* et *Balanites aegyptiaca* plus au nord, qui sont des « espèces très plastiques et résistantes ».

Ce schéma organise une rotation saisonnière en maintenant la pratique de la « cure salée », en faisant suivre aux troupeaux, dès l'apparition des premières pousses herbacées, « le front de verdure » des nouveaux pâturages. Le retour vers le sud se fait au ralenti, pour regagner lentement les parcours dunaires méridionaux et retarder au maximum les regroupements sur les grands points d'eau. Cette politique s'accompagne d'une série de mesures : adaptation de la charge au potentiel fourrager pour l'année ou au minimum pour la période avril-juillet; mise à la disposition des troupeaux au moment le plus dur de la saison chaude, de pâturages intacts; mise en défens réelle et efficace de secteurs pastoraux représentant 10 à 20 % des surfaces totales; création enfin de pare-feux. Quatre petites régions, dites « zones d'encadrement rapproché », sont choisies pour mettre ces mesures en application.

Cette politique a pour but de réorganiser la zone pastorale avec les éleveurs eux-mêmes, devenus responsables de la région qu'ils exploitent. Il s'agit de restructurer un schéma traditionnel qui s'est défait et s'est brouillé avec l'augmentation des effectifs en troupeaux et la multiplication des ouvrages hydrauliques publics.

L'élevage dans la zone pastorale s'inscrit cependant dans une économie globale agro-pastorale sahélienne, et même dans le cadre plus large de l'économie ouest-africaine. C'est pourquoi de multiples rapports ont tenté, à l'occasion de la sécheresse, d'estimer les besoins de la zone sahélienne dans un objectif d'auto-suffisance alimentaire.

Dans ce but, tous les projets tendent à augmenter le rendement des troupeaux sans pour autant porter atteinte à l'équilibre écologique du Sahel. C'est pourquoi il est question d'abord d'intensifier la production animale dans les régions agricoles en réalisant une meilleur intégration agriculture-élevage : « production de fourrage venant en assolement avec les céréales traditionnelles, production de fourrage sur les périmètres irrigués, développement de la culture attelée, de l'utilisation du fumier, etc. » (Club du Sahel, 1977 : 21). Il s'agit aussi de réaliser une spécialisation des différentes régions du Sahel. Dans ce but, le rapport SCET-SEDES préconise de donner à la zone pastorale une vocation d'élevage-naisseur. L'embouche serait réalisée dans la zone méridionale, avec une étroite coopération entre les périmètres irrigués, dont une partie serait réservée à la production de fourrage. Le rapport suggère que l'embouche ne soit pas réservée aux seuls sédentaires, et que des unités fourragères soient attribuées aux nomades dans la zone soudanienne et dans la zone des fleuves. Il propose d'affecter 3/4 d'ha de terres irriguées à chaque famille nomade. Ces terres serviraient de refuge aux troupeaux des nomades en cas de sécheresse prolongée, « de même en zone soudanienne, 2 à 3 ha de terrains cultivés en sec pourraient être réservés dans certains terroirs de colonisation interne à la production fourragère destinée aux nomades » (p. 81).

Cette stratégie suppose la mise en œuvre d'un système de transfert des animaux jeunes, déstockés périodiquement des zones naisseuses à destination des zones d'embouche. La finition des animaux donne lieu à l'embouche qui est prévue sur aménagements hydro-agricoles et dans les zones les plus favorables. L'embouche doit au préalable être précédée d'une phase intermédiaire d'une dizaine de mois, au cours de laquelle se termine la croissance structurale des animaux, surtout s'ils ont été déstockés à un âge précoce (15 mois) des zones de naissance. Il s'agit d'un ré-élevage, qui doit être le moins onéreux possible, et utiliser au maximum le pâturage naturel. L'idéal serait qu'il soit réalisé par l'éleveur lui-même, au sein de troupeaux de ré-élevage, sur des parcours spécialisés. Il peut également être fait en ranch ». (SCET int. - SEDES, 1976 : 81-82).

Le projet en cause réduit donc la zone pastorale à un rôle de naisseur et de producteur de lait auto-

consommé. Il tend à la désenclaver et à la mettre directement en relation avec la zone agricole où les éleveurs seraient associés à la production fourragère. On peut se demander si une organisation de ce type, très complexe, ne risque pas en définitive de faire place à l'implantation d'une série de ranches d'embouche, situés au sud de la zone pastorale : dès lors des sociétés d'état ou des sociétés mixtes, après avoir reçu en charge la gestion de domaines prélevés sur les terres des agriculteurs et des éleveurs, seraient responsables de l'achat de jeunes animaux aux pasteurs. Ceux-ci ne seraient plus associés à l'engraissement et à la production de la viande, mais rejetés en amont d'un système dont ils n'ont pas la maîtrise, et qui leur impose des prix et un type de bétail à fournir.

Mais par ailleurs, si la technique des ranches est relativement bien connue et maîtrisée ailleurs, il ne semble pas qu'en Afrique de l'Ouest aucune expérience de ce type ait connu jusqu'ici de réussite spectaculaire, peut-être par le fait que le ranch reste un élément rapporté, sans véritable fusion avec l'élevage traditionnel.

On peut imaginer une évolution différente, où l'initiative des éleveurs serait réellement préservée, dans le cadre de coopératives d'élevage, regroupant un nombre limité de familles. De telles tentatives existent, dues à l'initiative d'éleveurs restés étroitement insérés dans le milieu familial traditionnel, mais dont la carrière administrative a permis une ouverture sur le monde extérieur, et la prise de conscience de certains problèmes économiques. Il s'agit en général de projets de coopératives familiales, dont les statuts ont très légalement été déposés, et qui ont pu voir le jour à la faveur des mesures financières de crédit mises en place dès la fin de la période sèche en vue de la reconstitution du cheptel.

Une entreprise de ce type a été mise en place au sud d'In Gall, grâce à l'initiative d'un haut fonctionnaire touareg, qui a abandonné la carrière administrative pour se consacrer à la gestion de la coopérative organisée au niveau de son groupe, et qui compte huit familles avec une centaine de personnes.

Le principe de cet élevage est la formation de troupeaux dont la rotation est organisée autour d'un habitat fixe et de puits, à l'intérieur d'une zone parfaitement contrôlée. Deux troupeaux de bovins d'environ 60 têtes chacun, et deux troupeaux d'ovins (200 têtes chacun) sont conduits par des bergers qui se relaient tous les mois et reviennent périodiquement aux maisons, aménagées avec un relatif confort, où ils peuvent s'occuper des animaux laitiers qui ne s'éloignent guère. En saison des pluies, les troupeaux transhument vers le nord pour la « cure salée » traditionnelle. Grâce à un prêt à 6 % de 10 millions de Francs CFA, remboursable à partir de la quaitrème année, des troupeaux cohérents ont pu être constitués, et des maisons construites. Il s'agit en fait de l'aménagement d'un élevage traditionnel dans le cadre d'une zone maîtrisée par ses occupants, et rappelant les « ensembles points d'eau + pâturages » définis et préconisés par PEYRE DE FABRÈGUES. Le nomadisme des troupeaux ne contrarie pas une fixation des familles, qui prendra toutefois l'aspect d'un habitat très dispersé.

Cet exemple, s'il se multipliait, pourrait aboutir à une organisation nouvelle de la zone pastorale, permettant d'allier à un confort amélioré de la vie des éleveurs une rationalisation de la conduite des troupeaux et une maîtrise des pâturages, réalisée par les pasteurs eux-mêmes. La multiplication de telles coopératives devrait donner lieu à la mise en place d'une législation appropriée, pour parer à une appropriation abusive des terrains de parcours. Ces tentatives individuelles montrent néanmoins une voie nouvelle qui donne aux éleveurs la possibilité de conserver le contrôle du milieu dans lequel ils vivent, et d'utiliser le capital irremplaçable de leurs connaissances empiriques. Si d'autre part pour accélérer la prise de conscience des éleveurs, la formation offerte aux jeunes nomades scolarisés (1) était organisée de telle sorte qu'elle leur ouvre en priorité les débouchés se rapportant à la modernisation de l'élevage, ce serait sans doute l'une des seules possibilités ouvertes aux éleveurs pour prendre en main l'évolution de leur élevage et de leur civilisation pastorale, tout en accélérant le processus d'intégration, et en ne les rejetant pas dans une marginalité qui aboutirait en définitive, pour le Niger sahélien, à un appauvrissement économique et humain.

(1) Pour les Touaregs surtout, car les éleveurs Peuls nomades restent encore jusqu'ici très minoritaires dans le processus de scolarisation; mais l'exemple pourrait être contagieux.

CONCLUSION

Tous les rapports, tous les projets destinés à organiser et à canaliser les aides techniques et financières venues des Etats riches de l'Occident cherchent à assurer l'autosuffisance alimentaire des habitants, sans pour autant mettre en péril l'équilibre écologique de la région en cas de nouvelle période sèche. Dans la plupart des cas, on ne cherche plus la sédentarisation à tout prix, mais on préconise plutôt une réforme de la gestion des pâturages et une liaison entre l'élevage extensif nomade septentrional et l'élevage intensif méridional, le premier alimentant le second en jeunes animaux.

Aucun de ces rapports cependant ne cherche à dégager ni à analyser dans quelle mesure la civilisation pastorale nomade correspond non seulement à une exploitation rationnelle d'un milieu aux ressources hydrauliques et fourragères variables, mais aussi à un choix de société qui trouve dans la pratique du nomadisme l'exercice d'une certaine liberté dans le temps et dans l'espace. GULLIVER (1975, 369-386) a très bien montré que « each occasion for movement is for the nomads an occasion of choice », et qu'à l'intérieur de contraintes dues au milieu, le pasteur a presque toujours une possibilité de « choisir quand se déplacer, dans quelle direction, à quelle distance, et où installer un nouveau campement, et presque toujours il y a une certaine latitude de choix en fonction des ressources pastorales disponibles ».

Ces choix sont fonction de nombreuses considérations de nature socio-culturelle : mouvements des autres pasteurs, familles avec lesquelles on souhaite voisiner ou que l'on veut éviter, etc.

Cette liberté vient du fait que le déplacement chez le nomade est un mouvement toujours réversible, qui n'implique pas de rupture. Un paysan sédentaire peut lui aussi se mouvoir, en cas de tensions ou de disputes, mais dans ce cas, cela implique « a breakdown of normal social control; and a move (often not easy in practical terms in any case) most likely have critical consequences for future social relationships, rights and obligations, and security » (p. 379).

GULLIVER fait ici surtout référence aux pasteurs de l'Afrique orientale, Turkana, Kababish, Masaï, Samburu et Somali, mais aussi aux Peuls, et nous avons nous-mêmes ressenti très fortement ce sentiment de liberté en nomadisant avec les Touaregs Illabakan pendant les étés 1967 et 1968 : le lent mouvement du campement vers le nord selon un itinéraire emprunté maintes et maintes fois variait dans le détail, en obliquant à l'ouest ou à l'est de la route d'In Gall, en observant un rythme très différent d'une année à l'autre, ou en prenant comme objectif final es sources de Gélélé, le puits de Fagoshia ou le forage artésien d'In jitan. La première année (1967) la richesse des pâturages, l'abondance des mares, n'offraient guère de contraintes au déplacement : des étapes courtes se réglaient sur la position de campements alliés; la durée des arrêts était parfois liée à la possibilité de rencontres avec des groupements venus du sud. En 1968 au contraire, les pâturages faisaient défaut, et quelques trous d'eau étaient pris d'assaut par les troupeaux. Chaque soir les hommes du campement se réunissaient et discutaient de l'itinéraire du lendemain, qui souvent changeait de direction en cours de route, à la lumière d'informations données par un voyageur de rencontre. Cette année-là, on cherchait à éviter les troupeaux des campements proches, qui venaient polluer les rares trous d'eau ou les petites mares. Ces conditions difficiles réduisaient la part du choix des éleveurs.

Cette liberté de choix qui est offerte aux déplacements collectifs des nomades existe aussi dans la conduite individuelle : les jeunes hommes laissent volontiers leur campement pour rendre des visites à des amis éloignés ou conduire une aventure sentimentale discrète loin de leur famille; les troupeaux, surtout en saison des pluies, permettent facilement ces absences, et n'exigent jamais la présence permanente de tous les hommes. Les Touaregs ont pleinement conscience du fait que la vie nomade leur laisse une grande liberté dans le choix de leurs mouvements, de leurs relations sociales, et dans l'organisation de la gestion de leurs biens : un campement est une unité mobile, qui permet des séparations, des regroupements, selon le désir de chacun, et selon la conjoncture du moment, sans qu'il y ait rupture. Un troupeau représente une unité de gestion rassemblant les animaux de deux frères, ou d'un père et de ses fils; à tout moment, le troupeau peut se scinder pour évoluer en unités séparées ou pour se regrouper entre des partenaires nouveaux. Cette flexibilité de l'organisation spatiale permet de modifier, de moduler les rapports humains par une séparation provisoire, qui n'est pas forcément conçue comme une marque d'hostilité.

Les jeunes fonctionnaires qui doivent exercer leur charge en ville ou dans un chef-lieu d'arrondissement souhaitent revenir le plus souvent possible reprendre leur place au campement familial, et vivre la nomadisation estivale auprès de leurs amis. Les Kel Gress, implantés en zone agricole, conduisent chaque année leurs troupeaux à 500 km au nord de leurs villages : ce sont les jeunes gens qui, pendant deux mois, vivent une vie libre au milieu des troupeaux, et qui considèrent le long déplacement comme une période heureuse de rencontres, d'amusement et de liberté retrouvée.

Cette possibilité de choix, qui s'exerce à tous les niveaux, même lorsque les contraintes du milieu sont exigeantes, n'est pas une invention née de l'imagination de chercheurs issus de civilisations industrielles contraignantes : c'est une réalité dont les nomades ont pleinement conscience, qu'ils souhaitent préserver comme un capital irremplaçable, lorsqu'ils se séparent momentanément de la vie pastorale, et qu'ils expriment volontiers.

RIESMAN a intitulé un récent travail (1974) sur les Peuls « Société et liberté chez les Peul Djelgobé de Haute-Volta », rejoignant par une étude d'« anthropologie introspective » ce thème qui frappe d'autant plus les observateurs que cette liberté semble de plus en plus menacée. Un de ses chapitres est même consacré à « La société peul vue comme une société du loisir ». L'auteur montre pourtant bien que, depuis la colonisation, avec la transformation des rapports serviles, tout travail exigeant aujourd'hui une rémunération, cette société du loisir n'est plus ce qu'elle était. Encore maintenant, cependant, « beaucoup d'hommes ne font aucun travail en vue de la subsistance », et il note que les femmes accomplissent un travail plus régulier que les hommes. Par contre, les tâches de surveillance des troupeaux sont moins exigeantes que par le passé, du fait que l'augmentation de la population a contribué à la diminution des fauves, lions et hyènes. Mais le loisir chez les nomades n'a pas le même sens que dans nos civilisations occidentales : « quand nous pensons au loisir, nous pensons à la consommation, car c'est cela qui remplit notre loisir. Dans le Djelgôdji cependant, nous, nous n'avons pas affaire à une société de consommation, mais à une société de communication. L'énergie humaine non engagée dans la production des biens de subsistance est utilisée pour maintenir les rapports humains ». Et l'auteur conclut que « si le loisir sert à un « travail social » dans la mesure où il permet aux gens d'entretenir leurs rapports humains, c'est par contre un frein important au progrès technique et à l'augmentation de la production des biens de subsistance... Des structures qui permettent aux gens de multiplier leur rendement par la combinaison de leurs efforts sont étrangères à la société... Dans la mesure où le loisir symbolise l'autorité, on s'aperçoit qu'au lieu de rivaliser dans le travail, les Djelgôbé rivalisent dans le loisir » (p. 77-79). Ces longues citations montrent un point essentiel, rarement pris en compte, et qui est l'opposition fondamentale entre les objectifs d'une société pastorale et ceux des planificateurs, et plus généralement les desseins d'un Etat qui vise à intensifier l'élevage, dans le but d'augmenter la production dans l'un des secteurs de l'économie nationale.

Le débat annoncé dans le chapitre sur la cueillette autour de l'ouvrage de Marshall Sahlins (1976) est ici relancé. La société de chasseurs-collecteurs, démontre-t-il dans son brillant chapitre d'introduction, est « la première société d'abondance », alors que la nôtre est basée sur la rareté. « On peut aisément satisfaire des besoins en produisant beaucoup, mais aussi en produisant peu » (p. 38). Non sans humour, il démonte les théories reçues sur le dénuement attribué au chasseur : « Ayant attribué au chasseur des motivations bourgeoises et l'ayant muni d'outils paléolithiques, nous décrétons par avance que sa situation est désespérée » (p. 41). Il montre ensuite que ces peuples que l'on a tendance à trouver pauvres, parce qu'ils possèdent peu de biens matériels, sont pour cette raison libres. En s'appuyant sur des travaux d'anthropologues (CONKLIN 1957) dont l'étude porte sur des chasseurs collecteurs vivant dans un environnement marginal (1), MASHALL SAHLINS estime que ces populations consacrent en moyenne trois à cinq heures par jour à produire leur nourriture : « ils ont, conclut-il, des emplois du temps de banquiers, et travaillent nettement moins que les ouvriers de l'industrie qui s'accommoderaient volontiers d'une semaine de 23 à 35 heures ! » (p. 76).

Bien que la référence aux chasseurs-collecteurs nous éloigne un peu de la situation des éleveurs nomades proprement dits, elle montre des sociétés qui ont également su préserver une certaine liberté, en limitant leurs besoins. Elle montre également que le progrès technique, bien loin de réduire la famine, l'a rendue possible dans le tiers de notre humanité. L'exemple des Hadza, chasseurs vivant dans la région giboyeuse et riche en ressources végétales des abords du lac Eyasi en Tanzanie (évoquée par Gourou dans son livre sur l'Afrique (1970), est très éclairant : « circonvenus de tous côtés par des agriculteurs, ils ont refusé jusqu'à tout récemment d'adopter des pratiques agricoles, alléguant pour motif principal que cela entraînerait trop de travail » (SALHINS, 1976 : 67).

Le nomadisme pastoral représente donc un type de civilisation porteuse de liberté, permettant à l'homme d'exprimer des choix, de réaliser des unités résidentielles ou des unités de gestion pastorales mobiles, jamais figées, et de vivre une vie sociale active et riche que la littérature a su célébrer dans ses chants et ses poèmes. Le problème posé est de savoir si cette liberté est compatible avec un monde avide

(1) Il s'agit des Hanunoo des Philippines.

de rendements et soucieux d'intensifier la production d'une zone pastorale qui a permis l'élaboration de civilisations originales et créatrices.

En d'autres termes, cette forme de liberté et de loisir n'est-elle possible que dans une société marginale? L'élevage nomade ne peut offrir de telles conditions que s'il s'exerce dans un milieu qui n'est pas saturé, et qui lui permet de nourrir ses troupeaux dans de bonnes conditions. Or il est bien attesté par de nombreux travaux d'agrostologues qu'un élevage équilibré permet seul un entretien correct du couvert arboré, mieux même, offre de bonnes conditions à son renouvellement après une période de sécheresse. Les animaux opèrent de véritables sarclages en éliminant partiellement par broutage la strate herbacée, ils dispersent les semences dont le pouvoir germinatif a été accru par transit dans le tube digestif *(Balanites aegyptiaca, Acacia* divers, *Ziziphus mauritiana,* etc.). Autrement dit il existe une exploitation équilibrée des écosystèmes pâturés par les éleveurs nomades qui, avec leurs troupeaux, font partie intégrante de ces écosystèmes.

Il a été démontré par ailleurs que l'élevage nomade touareg n'a jamais constitué un élément marginal, sans contact avec les zones environnantes. C'est pourquoi le plan défini par le récent rapport de l'Institut d'Elevage et de Médecine Vétérinaire des pays Tropicaux qui tend à un rééquilibrage de la zone nomade par attribution de petites régions à des groupes d'éleveurs, semble être une voie qui corrige les actions ponctuelles des politiques pastorales des années soixante, dont l'action a abouti à la multiplication des troupeaux et à leur concentration anarchique autour des points d'eau. C'est une réglementation souple de l'espace pastoral qui doit permettre à chaque groupe, à chaque tribu, à chaque campement, d'organiser son exploitation dans la liberté préservée. Il est significatif que ce soit à la suite d'études de plus en plus poussées sur les diverses sociétés d'éleveurs nomades et sur leur utilisation traditionnelle de l'espace que de telles mesures soient proposées.

En spécialisant l'élevage nomade dans un rôle de « naisseur », on laisse aux pasteurs la possibilité de continuer à produire du lait pour leur consommation. Il faut donc que les nomades trouvent leur place en amont de la chaîne d'un élevage sahélien globalement tourné vers la production intensifée de viande. L'élevage nomade, chargé de fournir à la zone sahélo-soudanienne de jeunes animaux de qualité, doit conserver un troupeau diversifié, où les camelins tiennent une place importante, justifiée par la résistance dont ils ont fait preuve au cours de la récente sécheresse. Cette vocation de « naisseur » laisse peut-être à la zone pastorale la possibilité de devenir le cadre d'une expérience où l'équilibre écologique serait préservé par une exploitation de l'espace largement inspirée des méthodes traditionnelles, et dont les pasteurs eux-mêmes seraient responsables. C'est en définitive leur laisser la possibilité de choisir le type de civilisation qui leur convient, sans qu'ils soient pour autant confinés dans une zone marginale, sorte de « réserve », où ils soient seulement autorisés à laisser la place aux nouvelles exploitations minières en fournissant une main-d'œuvre à bas prix, ou à s'éteindre doucement sans faire trop de bruit.

Juillet 1978.

BIBLIOGRAPHIE

1. OUVRAGES ET ARTICLES CONSULTÉS

ABADIE (M.5, 1926 : *La colonie du Niger,* Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 466 p., 48 pl., 1 carte.

ADANDE (A.), 1951 : Sur quelques noms du fusil en Afrique, *Première conférence internationale des africanistes de l'ouest,* comptes rendus t. II, Paris, Adrien-Maisonneuve, 167-172.

ALBENQUE (A.), 1975 : *Le département d'Agadez 1974-1975, rapport de synthèse,* SDRAT, Niamey, Ministère du plan.

ALTININE ag ARIAS, 1970 : *Iwillimidan, traditions historiques des Iwillimidan,* Niamey, CRDTO - CNRSH, 153 p. ronéo.

ALTANINE ag ARIAS, 1977 : *Traditions historiques des Touaregs de l'Imannan,* Niamey, CELTHO, 62 p.

ALTANINE ag ARIAS et BERNUS (E.), 1977 : Le jardin de la sécheresse, l'histoire d'Amumen ag Amastan, *Journal des africanistes,* t. 47, n° 1, 83-94.

AOUFA OULD ABOU BEKRIN, 1943 : El 'omda, poème sur la médecine maure, par (1780-1850), avec une introduction par P. DUBIE, *Bulletin de l'IFAN,* t. V, 38-66.

AUBREVILLE (A.), 1973 : Mission forestière anglo-française Nigeria-Niger (décembre 1936 - février 1937), in Contribution à l'étude de la désertification de l'Afrique tropicale sèche, *Bois et forêts des tropiques* n° 148, mars-avril, 3-13.

AUDRY (P.), 1974 : Etude de la pédogénèse, *Observations immédiates des phénomènes engendrés par les aléas climatiques actuels en zone sahélienne* par R. FAUCK, Paris, ORSTOM - DGRST, 47-54.

AUDRY (P.) et ROSSETTI (C.), 1962 : *Observations sur les sols et la végétation en Mauritanie du sud-est et sur la bordure adjacente du Mali,* Rome, FAO.

AYMARD (A.), 1908 : Les Touareg du sud, *Le tour du monde,* Paris, Hachette, 109-158.

AYMARD (A.), 1911 : *Les Touareg,* Paris, Hachette, 241 p., 32 pl. et cartes.

BAIER (S.), 1976 : Economic history and development : drought and the sahelian economies of Niger, *African economic History* n° 1, spring, 1-16.

BAIER (S.), 1977 : Trans-saharian trade and the Sahel : Damergu 1870-1930, *Journal of african history,* XVIII, n° 1, 37-60.

BAROIN (C.), 1972 : *Les marques de bétail chez les Daza et Azza du Niger.* Etudes Nigériennes n° 29, 296 p.

BAROIN (C.), 1975 : Techniques d'adoption en milieu animal (Daza du Niger) p. 493-495. in *L'Homme et l'Animal.* Premier Colloque d'Ethnozoologie, Institut Inter-d'Ethnoscience, Paris

BARRAL (H.), 1967 : Les populations d'éleveurs et les problèmes pastoraux dans le nord-est de la Haute-Volta (cercle de Dori, subdivision de l'Oudalan) 1963-1964, *Cahiers ORSTOM* série sciences humaines vol. IV n° 1, 3-30.

BARRAL (H.), 1970 : a) Utilisation de l'espace et peuplement autour de la mare de Bangao, *Etudes rurales* n° 37, 65-84.

BARRAL (H.), 1970 : b) *Etude socio-géographique pour un programme d'aménagement pastoral dans le nord-ouest de l'Oudalan,* Ouagadougou, ORSTOM, 92 p., 5 cartes h.t.

BARRAL (H.), 1977 : *Les populations nomades de l'Oudalan et leur espace pastoral,* travaux et documents ORSTOM n° 77, 119 p., 12 pl. h.t., 8 cartes dépl.

BARTH (H.), 1965 : *Travels and discoveries in north and central Africa, being a journal of an expedition undertaken under the auspices of H.B.M.'s government in the years 1849-1855,* Centenary edition, London, F. Cass, 3 vol.

BARTH (H.) et BERNUS (S.), 1972 : *Henri Barth chez les Touaregs de l'Aïr, extraits du journal de Barth dans l'Aïr, juillet-décembre 1850,* traduction et commentaires de S. BERNUS, Etudes nigériennes n° 28, Niamey, CNRSH, 194 p., cartes.

BARTHE (A.), 1951 : *Les Touareg du Gourma,* Mémoire CHEAM n° 1911, Paris, 12 p.

BASSET (A.), 1952 : La langue berbère, part. 1, London, IAI - Oxford university press, 72 p., 1 carte h.t.

BEN HAZERA (M.), 1908 : *Six mois chez les Touareg du Ahaggar,* Alger, Jourdan, 223 p.

BARY (E. de), 1898 : *Le dernier rapport d'un Européen sur Ghât et les Touareg de l'Aïr, journal de voyage d'Erwin de Bary, 1876-1877,* traduit et annoté par H. SCHIRMER, Paris, Librairie Fischbacher, 221 p.

BERNUS (E.), 1960 : Kong et sa région, *Etudes éburnéennes* n° 8, 239-324.

BERNUS (E.), 1962 : Abidjan, note sur l'agglomération d'Abidjan et sa population, *Bulletin de l'IFAN* série B, t. XXIV, n° 1-2, 54-85.

BERNUS (E.), 1963 : *Quelques aspects de l'évolution des Touaregs de l'ouest de la République du Niger,* Etudes nigériennes n° 9, Niamey, IFAN, 97 p., multigr., 12 fig.

BERNUS (E.), 1966 : Les Touareg du Sahel nigérien, *Les cahiers d'outre-mer* t. XIX n° 73, 5-34.

BERNUS (E.), 1967 : Cueillette et exploitation des ressources spontanées du Sahel nigérien par les Kel Tamasheq, *Cahiers ORSTOM* série sciences humaines, vol. IV n° 1, 31-52.

BERNUS (E.), 1969 : Maladies humaines et animales chez les Touaregs sahéliens, *Journal de la société des africanistes* t. XXXIX n° 1, 111-137.

BERNUS (E.), 1970 : a) Espace géographique et champs sociaux chez les Touaregs Illabakan (République du Niger), *Etudes rurales* n° 37-38-39, juillet-septembre, 46-64.

BERNUS (E.), 1970 : b) Récits historiques de l'Azawagh, traditions des Iullemmeden Kel Dinnik (République du Niger), *Bulletin de l'IFAN* série B, t. XXXII, n° 2, 431-485.

BERNUS (E.), 1971 : a) Le problème du berger chez les Touaregs nigériens, *colloque sur l'élevage,* OCAM, Fort-Lamy, décembre 1969, Maisons-Alfort, IEMVT, 608-611.

BERNUS (E.), 1971 : b) Techniques agricoles de l'Aïr, *Encyclopédie berbère* édition provisoire, cahier n° 3, Aix-en-Provence, LAPEMO - Université de Provence.

BERNUS (E.), 1971 : c) Graines sauvages (récoltées par les Touaregs sahéliens), *Encyclopédie berbère* édition provisoire, cahier n° 4, Aix-en-Provence, LAPEMO - Université de Provence.

BERNUS (E.), 1972 : a) Incongruités et mauvaises paroles touarègues, *Journal de la société des africanistes* t. XLII n° 1, 89-94.

BERNUS (E.), 1972 : b) Les palmeraies de l'Aïr, *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée,* 1er semestre, n° 11, 37-50.

BERNUS (E.), 1973 : Médications (Touaregs sahéliens), *Encyclopédie berbère* édition provisoire, cahier n° 8, Aix-en-Provence, LAPEMO - Université de Provence.

BERNUS (E.), 1974 : a) *Les Illabakan (Niger), une tribu touarègue sahélienne et son aire de nomadisation,* Atlas des structures agraires au sud du Sahara n° 10, Paris, ORSTOM - Mouton, 116 p., 11 fig., 4 pl. photo, 14 cartes h.t.

BERNUS (E.), 1974 : b) Géographie humaine de la zone sahélienne, *Le Sahel, bases écologiques de l'aménagement,* notes techniques du MAB, Paris, UNESCO, 67-73.

BERNUS (E.), 1974 : c) Possibilités et limites de la politique d'hydraulique pastorale dans le Sahel nigérien, *Cahiers ORSTOM* série sciences humaines, vol. XI n° 2, 119-126.

BERNUS (E.), 1974 : d) L'évolution récente des relations entre éleveurs et agriculteurs en Afrique tropicale : l'exemple du Sahel nigérien, *Cahiers ORSTOM* série sciences humaines, vol. XI, n° 2, 137-143.

BERNUS (E.), 1974 : e) Afarag, *Encyclopédie berbère* édition provisoire, cahier n° 12, Aix-en-Provence, LAPEMO - Université de Provence.

BERNUS (E.), 1975 : a) Jeu et élevage, vocabulaire d'élevage utilisé dans un jeu de quadrillage par les Touaregs, *Journal d'agronomie tropicale et de botanique appliquée,* vol. XXII n° 4-5-6, 167-176.

BERNUS (E.), 1975 : b) Les composantes géographiques et sociales des types d'élevage en milieu Touareg, *Pastoralism in tropical Africa,* ed. by T. MONOD, Londres, IAI - Oxford University Press, 229-244.

BERNUS (E.), 1975 : c) Azakka, mesure de capacité en Aïr, *Encyclopédie berbère,* édition provisoire, cahier n° 12, Aix-en-Provence, LAPEMO - Université de Provence.

BERNUS (E.), 1977 : a) Le berger touareg sahélien, *L'élevage en Méditerranée occidentale,* Paris, CNRS, 269-279.

BERNUS (E.), 1977 : b) Etude de cas sur la désertification, région d'Eghazer et Azaouak, Niger, *Conférence des Nations-Unies sur la désertification,* Nairobi 29 août - 9 septembre 1977, 88 p. + annexes, 6 fig., 1 carte h.t.

BERNUS (E.), 1977 : c) Les tactiques des éleveurs face à la sécheresse : le cas du sud-ouest de l'Aïr (Niger), in *Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969-1974,* sous la direction de J. GALLAIS, travaux et documents de géographie tropicale n° 30, Bordeaux, CEGET - CNRS, 201-217.

BERNUS (E.), 1977 : d) Les éleveurs face à la sécheresse en Afrique sahélienne, exemples nigériens, *in Drought in Africa 2,* ed. by D. DALBY, R.J. HARRISON CHURCH, F. BEZZAZ, London, IAI, 140-147.

BERNUS (E.), 1978 : Azawagh (Azawaq, Azawak), *Encyclopédie berbère,* édition provisoire, cahier n° 21, Aix-en-Provence, LAPEMO - Université de Provence.

BERNUS (E.) et BERNUS (S.), 1972 : *Du sel et des dattes, introduction à l'étude de la communauté d'In Gall et de Tegidda n Tesemt,* Etudes nigériennes n° 31, Niamey, CNRSH, 128 p.

BERNUS (E.) et BERNUS (S.), 1975 : L'évolution de la condition servile chez les Touaregs sahéliens, *L'esclavage en Afrique précoloniale,* ed. par C. MEILLASSOUX, Paris, Maspero, 27-47.

BERNUS (E.), BOUTRAIS (J.) et PELISSIER (P.), 1974 : Evolution et formes modernes de l'élevage dans les zones arides et tropicales, *Cahiers ORSTOM* série sciences humaines, vol. XI n° 2, 115-118.

BERNUS (S.), 1969 : *Particularismes ethniques en milieu urbain : l'exemple de Niamey,* Mémoire de l'institut d'ethnologie n° 1, Paris, Musée de l'Homme, 259 p., fig. photos.

BERNUS (S.), 1972 : Recherches sur les centres urbains d'Agadez et d'In Gall, *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée* n° 11, 1er semestre, 51-56.

BERNUS (S.) et GOULETQUER (P.L.), 1974 : *Approche archéologique de la région d'Azelik et de Tegidda n Tesemt (Agadez),* mission 1973, Paris, RCP 322 du CNRS, 37 p.

BERNUS (S.) et GOULETQUER (P.L.), 1976 : Du cuivre au sel, recherches ethno-archéologiques sur la région d'Azelik (campagnes 1973-1975), *Journal des africanistes,* t. 46 n° 1-2, 7-68.

BERNUS (S.), GOULETQUER (P.L.) et KLEINMAN (D.), 1976 : Die salinen von Tegidda n Tesemt, Niger, *Ethnographisch archäologische zeitschrift,* n° 16, 209-236.

BEUDOT (F.), 1977 : *Eléments de bibliographie sur la sécheresse au Sahel, mise à jour n° 1,* Paris, Centre de développement OCDE, 2 vol. 224 p.

BILLE (J.C.), 1974 : Recherches écologiques sur une savane sahélienne du Ferlo septentrional (Sénégal) : 1972, année sèche au Sahel, *La terre et la vie,* vol. 28, 5-20.

BILLE (J.C.), 1976 : *Etude de la production primaire nette d'un éco-système sahélien,* Paris, travaux et documents ORSTOM, 82 p., 1 carte dépl.

BILLE (J.C.) et POUPON (H.), 1972-1974 : Recherches écologiques sur une savane sahélienne du Ferlo (Sénégal) : *La terre et la vie* vol. 26, 351-409, *La terre et la vie* vol. 28, 75.

BISSON (J.), 1964 : Eleveurs caravaniers et vieux sédentaires de l'Aïr sud-oriental, *Travaux de l'institut de recherches sahariennes* t. XXIII, 1er-2e semestre, 97-112, 4 pl. photo, 6 fig.

BONTE (P.), 1970 : *Production et échanges chez les Touareg Kel Gress du Niger,* thèse de doctorat de 3e cycle 1970, Paris, 398 p. ronéo, micro-édition de l'institut d'ethnologie.

BONTE (P.), 1973 : *L'élevage et le commerce du bétail dans l'Ader-Doutchi Majiya,* Etudes nigériennes n° 23, Niamey, CNRSH, 195 p.

BONTE (P.), 1975 : *Sécheresse et impérialisme en Afrique.* Notes et études, Economie et politique, Paris, 36 p.

BONTE (P.), 1976 : Structure de classe et structures sociales chez les Kel Gress, *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée* n° 21, 1er semestre, 141-162.

BONTE (P.) et ECHARD (N.), 1976 : Histoire et histoires : conception du passé chez les Hausa et les Twareg Kel Gress de l'Ader (République du Niger), *Cahiers d'études africaines,* 61-62, XVI (1-2), 237-296.

BOUBOU HAMA, 1967 : *Recherches sur l'histoire des Touaregs Sahariens et soudanais,* Paris, Présence africaine, 556 p.

BOUCHE (D.), 1968 : *Les villages de liberté en Afrique noire française,* Paris, Mouton, 281 p.

BOUDET (G.), 1972 : Désertification de l'Afrique tropicale sèche, *Adansonia* (2) XII n° 4, 505-524, 8 ph., 3 tableaux.

BOUDET (G.) et RIVIÈRE (R.), 1968 : Emploi pratique des analyses fourragères pour l'appréciation des pâturages tropicaux, *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux* n° 21 (2), 227-266.

BOULET (R.), 1966 : *Observations pédologiques dans le Tamesna oriental (République du Niger),* relations sol-végétation, Dakar, ORSTOM - OCLALAV, 67 p., 24 pl.

BOURGEOT (A.), 1972 : a) Les Kel Aïr, ms inédit à paraître dans *Les Touaregs et peuples assimilés,* en préparation, 42 p. dactyl.

BOURGEOT (A.), 1972 : b) Idéologies et appellations ethniques, l'exemple twareg, analyse des catégories sociales, *Cahiers d'études africaines* n° 48, vol. XII, 4, 533-554.

BOURGEOT (A.), 1978 : Affranchi (chez les Touaregs), *Encyclopédie berbère* édition provisoire, cahier n° 21, Aix-en-Provence, LAPEMO - Université de Provence.

BOUSQUET (G.H.), 1963 : *Le droit musulman,* Paris, Armand Colin, 201 p.

BOVIN (M.), 1970 : *Ethnic stereotypes : meaning and use, a comparative study based on the litterature and field material from eastern Niger,* 37 p. multigr.

BOVIS (M.) et GAST (M.), 1959 : *Collections ethnographiques,* publiées sous la direction de L. BALOUT, album n° 1, Paris, Arts et métiers graphiques, Alger, Musée d'ethnographie et de préhistoire du Bardo, 64 pl.

BRIGGS (L.C.), 1958 : *The living races of the Sahara desert,* Peabody Museum, vol. XXVII, 2, Cambridge, USA, Harvard University, 217 p., 74 pl. h.t.

BRIGGS (L.C.), 1965 : European blades in tuareg swords and daggers, *The journal of the arms and armour society,* vol. 5 n° 2.

BROCHAYE (J.), 1973 : *Le Goruol, République du Niger,* mémoire de maîtrise de géographie, Université de Rouen, 117 p. ronéo.

BROSSET (D.), 1929 : La rose des vents chez les nomades sahariens, *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF,* vol. 4, 666-684.

BRUNEAU DE MIRE (P.) et GILLET (H.), 1956 : Contribution à l'étude de la flore du massif de l'Aïr, *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée,* vol. III, n° 5 à 12, 221-247, 422-438, 701-760, 857-886.

BRUNET-MORET (Y.), 1963 : *Etude générale des averses exceptionnelles en Afrique occidentale, République du Niger,* Paris, ORSTOM - CIEH, 14 p. ronéo, 15 graphiques.

BUCHANAN (A.), 1921 : *Exploration of Ayr, out of the world, north of Nigeria,* London, John Murray.

BUGNICOURT (J.), 1974 : *Un peuple privé de son environnement,* programme « formation pour l'environnement », Dakar, IDEP/UNEP/SIDA, 232 p. ronéo.

CABASSE (B.), 1881 : Recherches au point de vue botanique et chimique sur l'Hyphaene thebaica et son fruit, in CHEVALIER, 1932, *Ressources végétales au Sahara,* Montpellier, p. 71.

CADENAT (P.), 1964 : Notes d'ethnographie touarègue (département de Tiaret), 1. stèles funéraires en bois taillé; 2. briquets, *Libyca* t. XII, 315-324, 5 fig.

CALAME-GRIAULE (G.) et LACROIX (P.F.), 1970 : La « mère vendue », essai d'analyse d'un thème de conte africain, *Echanges et communications, mélanges offerts à Claude Lévy-Strauss,* Paris, Mouton, 1356-1380.

CAPOT-REY (R.), 1953 : *Le Sahara français,* Paris, PUF, 564 p.

CHAKER (S.), 1973 : « La langue », ms inédit à paraître dans *Les Touaregs et peuples assimilés,* en préparation, 21 p. dactyl.

CHAMARD (P.), 1976 : Essai sur les paléoclimats du sud-ouest saharien au quaternaire récent, *La désertification en Afrique au Sud du Sahara,* Colloque de Nouakchott, décembre 1973, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 21-25.

CHAPELLE (J.), 1949 : Les nomades du Sahara méridional. Les Touareg - *Tropiques* 47, n° 308, 25-38.

CHAPELLE (J.), 1949 : Les Touaregs de l'Aïr, *Cahiers Charles de Foucauld,* vol. 12, 3e série, 66-95.

CHAPELLE (J.), 1957 : *Nomades noirs du Sahara,* Paris, Plon, 446 p., 1 carte dépl.

CHARRE (J.), 1973 : La variabilité du rythme annuel des saisons au Niger. *Revue de géographie alpine,* Grenoble 61, 3, 411-426.

CHAVENTRE (A.), 1972 : *Etude généalogique d'une tribu saharo-sahélienne, les Kel Kummer et leurs apparentés,* thèse pour le doctorat d'état en lettres et sciences humaines, Paris, inédit, 449 p. plus annexes, multigraphié.

CHEVALIER (A.), 1932 : Les productions végétales du Sahara et de ses confins Nord et Sud : passé, présent et avenir, *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale,* 12 (133-134), 669-924.

CHEVALIER (A.) et REZNIK (A.), 1932 : Un sorgho fourrager des régions désertiques du Sahara central, *Revue de botanique appliquée et d'agriculture tropicale,* 12 (131), 525-530, 1 fig.

CHUDEAU (R.), 1909 : *Sahara soudanais,* Paris, Armand Colin, 326 p., 80 fig., 38 pl. h.t., 3 cartes h.t.

CLAUZEL (J.), 1959 : Influence des monuments funéraires sahariens sur la toponymie (Adrar des Ifoghas), *Bulletin de liaisons sahariennes* n° 34, juin, 99-101.

CLAUZEL (J.), 1962 : a) Evolution de la vie économique et des structures sociales du pays nomade du Mali, de la conquête française à l'autonomie interne (1893-1958), *Tiers-Monde,* 3, 9/10, janvier-juin, 283-311.

CLAUZEL (J.), 1962 : b) Les hiérarchies sociales en pays touareg, *Travaux de l'institut de recherches sahariennes* t. XXI, 1er semestre, 120-162.

CLAUZEL (J.), 1962 : c) La situation en pays touareg, *L'Afrique et l'Asie* n° 58, 2e trimestre, 23-40.

CLAUZEL (J.), 1962 : d) Des noms songhay dans l'Ahaggar, *Journal of African languages,* vol. I, part I, 43-44.

CLAUZEL (J.), 1963 : L'évolution contemporaine de l'économie et de la société chez les Touareg, *Actualités d'outre-mer* n° 24, juillet, 5-23.

CLOS-ARCEDUC (M.), 1956 : Etude sur photographies aériennes d'une formation végétale sahélienne, la brousse tigrée, *Bulletin de l'IFAN* série A, t. XVIII, 677-684.

COCHEME (J.) et FRANQUIN (P.), 1967 : *Rapport technique sur une étude d'agroclimatologie de l'Afrique sèche au Sud du Sahara en Afrique occidentale,* Rome, FAO - UNESCO - OMM, 325 p.

(collectif), 1976 : Dix études sur l'organisation sociale des Touaregs, *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée* n° 21, 1er sem., 171 p.

COULOMB (J.), 1970-1971 : *Zone de modernisation pastorale du Niger : économie du troupeau,* Paris, IEMVT - SEDES, 178 p.

CREAC'H (P.V.), 1941 : *Aliments et alimentation des indigènes au moyen Tchad,* thèse de la faculté de médecine et de pharmacie, Marseille, Leconte, 231 p., 41 fig.

CREAC'H (P.V.), 1949 : Les problèmes des mois de disette au moyen Tchad, les aliments végétaux de remplacement, *conférence sur l'alimentation et la nutrition,* Dschang (Cameroun), 285-290.

CURASSON (G.), 1938 : Etat actuel de nos connaissances sur les plantes toxiques d'AOF, *Bulletin d'études historiques et scientifiques de l'AOF,* t. XXI, 149-173.

DALBY (D.), HARRISON CHURCH (R.J.) et BEZZAZ (F.), edited by 1977 : *Drought in Africa* 2, London, IAI, 200 p.

DAVEAU (S.) et TOUPET (C.), 1963 : Anciens terroirs gangara, *Bulletin de l'IFAN* t. XXV série B, n° 3-4, 193-214.

DELAFOSSE (M.), 1901 : *Essai de manuel pratique de la langue Mandé ou Manding,* Paris, Leroux, 304 p., 1 carte.

DELHEURE (J.), 1975 : *L'hydraulique traditionnelle à Ouargla et au Mzab, l'eau, nécessité première et vitale,* Alger, Le fichier périodique n° 126 (II), 83 p.

DESPLAGNES (L.), 1907 : *Le plateau central nigérien,* Paris, Larose, 504 p., 119 pl. photo, 1 carte h.t.

DESPOIS (J.), 1946 : *Mission scientifique du Fezzan* (1944-45), t. 3 : géographie humaine, Alger, Institut de recherches sahariennes, 268 p., 1 carte h.t.

DIETERLEN (G.) et LIGERS (Z.), 1972 : Contribution à l'étude des bijoux touareg, *Journal de la société des africanistes,* t. XLII n° 1, 29-53.

DJIBO HAMANI, 1975 : *Contribution à l'étude de l'histoire des états Hausa : l'Adar précolonial (République du Niger),* Etudes nigériennes n° 38, Niamey, IRSH, 277 p., cartes.

DONAINT (P.), 1975 : *Les cadres géographiques à travers les langues du Niger,* contribution à la pédagogie de l'étude du milieu, Etudes nigériennes n° 37, Niamey, IRSH, 287 p.

DONAINT (P.) et LANCRENON (F.), 1972 : *Le Niger,* Collection Que sais-je?, Paris, PUF, 126 p.

DUTRESSOULLE (G.), 1947 : *L'élevage en Afrique Occidentale Française,* Paris, Larose, 298 p.

DRESCH (J.), 1959 : a) Les transformations du Sahel nigérien, *Acta geographica* 2e trimestre, fascicule 30, 3-12.

DRESCH (J.), 1959 : b) Notes de géographie humaine sur l'Aïr, *Annales de géographie* n° 367, mai-juin, 257-262.

DROUIN (J.), 1977 : La parole et le sens, recherches sur quelques unités lexicales chez les Kel Nan (Kel Tamajäq de l'Azawagh nigérien), *Littérature orale arabo-berbère,* ERA 357, bulletin n° 8, 56-80.

DUBIEF (J.), 1950 : Chronologie et migrations des Imanghasaten, *Revue de l'institut des belles-lettres arabes,* XIII, 23-35.

DUBIEF (J.), 1959-1963 : *Le climat du Sahara,* mémoire hors-série de l'institut de recherches sahariennes, Alger, t. I, 1959, 308 p., t. II, 1963, 275 p.

DUPIRE (M.), 1954 : Contribution à l'étude des marques de propriété du bétail chez les pasteurs peuls. *Journal de la Société des Africanistes,* XXIV, 2, 123-143.

DUPIRE (M.), 1957 : Pharmacopée peu ple du Niger et du Cameroun, *Bulletin de l'IFAN* série B t. XIX, n° 3-4, 383-417.

DUPIRE (M.), 1960 : Situation de la femme dans une société pastorale, in *Femmes d'Afrique noire* édité par D. PAULME, Paris, Mouton, 51-92.

DUPIRE (M.), 1961 : *La place du commerce et des marchés dans l'économie des Bororos (Fulbé), nomades du Niger,* Etudes nigériennes n° 3, Niamey, IFAN, 41 p. ronéo.

DUPIRE (M.), 1962 : *Peuls nomades : étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien,* Paris, Institut d'ethnologie, 336 p.

DUPIRE (M.), 1970 : *Organisation sociale des Peuls : étude d'ethnographie comparée,* Paris, Plon, 625 p.

DUPIRE (M.), 1972 : *Les facteurs humains de l'économie pastorale,* Etudes nigériennes n° 6, réédition, Niamey, CNRSH, 100 p.

DUVEYRIER (H.), 1863 : Notes sur les Touaregs et leur pays, *Bulletin de la société de géographie,* V, 102-125.

DUVEYRIER (H.), 1864 : *Les Touaregs du nord,* Paris, Challamel, 499 p., 1 carte dépl.

DUVEYRIER (H.), 1884 : La confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben Ali es Senoussi, *Bulletin de la société de géographie,* 145-226.

ECHARD (N.), 1964 : *Etude socio-économique dans la vallée de l'Ader Doutchi-Majya,* Mémoires et documents des études nigériennes n° 15, IFAN-CNRS, 183 p. ronéo.

ECHARD 4N.), 1975 : *L'expérience du passé : histoire de la société paysanne Hausa de l'Ader,* Etudes nigériennes n° 36, Niamey, IRSH, 232 p.

ELOUARD (P.), 1976 : Oscillations climatiques de l'holocène à nos jours en Mauritanie atlantique et dans la vallée du Sénégal, *La désertification au sud du Sahara,* Colloque de Nouakchott, décembre 1973, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 27-36.

EGG (J.), LERIN (F.) et VENIN (M.), 1975 : *Analyse descriptive de la famine des années 1931 au Niger et implications méthodologiques,* Groupe d'étude des relations économiques internationales, Paris, INRA, 72 p. ronéo.

FOLEY (H.), 1930 : *Mœurs et médecine des Touareg de l'Ahaggar,* Alger, la typo-litho, 123 p., 39 pl.

FOUCAULD (C. de), 1925-1930 : *Poésies touarègues, dialecte de l'Ahaggar,* Paris, Leroux, t. I : 1925, 658 p. ; t. II : 1930, 461 p.

FOUCAULD (C. de), 1940 : *Dictionnaire abrégé Touareg - Français des noms propres (dialecte de l'Ahaggar),* Paris, Larose, 363 p., 2 cartes.

FOUCAULD (C. de), 1951-1952 : *Dictionnaire Touareg - Français, dialecte de l'Ahaggar,* Paris, Imprimerie Nationale, 4 vol., 2.028 p.

FOUREAU (F.), 1902 : *d'Alger au Congo par le Tchad, mission saharienne Foureau-Lamy,* Paris, Masson, 829 p., 1 carte h.t.

FOUREAU (F.), 1905 : *Documents scientifiques de la mission saharienne (mission Foureau-Lamy),* Paris, Masson et Cie, 2 vol. et 1 atlas.

FUGLESTAD (F.), 1973 : Les révoltes des Touaregs du Niger, 1916-1917, *Cahiers d'études africaines,* XIII n° 49, 82-120.

FUGLESTAD (F.), 1974 : La grande famine de 1931 dans l'ouest nigérien, *Revue française d'histoire d'outre-mer,* 61 (222), 18-33.

GABUS (J.), 1954 : *Au Sahara, les hommes et leurs outils,* Neuchâtel, La Baconnière, in 4°, 110 p. ill.

GABUS (J.), 1958 : *Au Sahara, arts et symboles,* Nuechâtel, La Baconnière, in 4°, 407, p., 327 ill., 12 pl. h.t.

GABUS (J.), 1971 : Les Touaregs, rapport brut de la mission 1971, *Ville de Neuchâtel, bibliothèques et musées,* 85-156.

GALLAIS (J.), 1967 : *Le delta intérieur du Niger, étude de géographie régionale,* Mémoire n° 79, Dakar, IFAN, 621 p., 2 vol.

GALLAIS (J.), 1972 : Essai sur la situation actuelle des relations entre pasteurs et paysans dans le Sahel ouest-africain, *Etudes de géographie tropicale offertes à pierre Gourou,* Paris, Mouton, 301-313.

GALLAIS (J.), 1975 : *Pasteurs et paysans du Gourma : la condition sahélienne,* avec la collaboration de J. et J. MARIE, Mémoire du CEGET (Bordeaux), Paris, CNRS, 239 p., 15 cartes h.t.

GALLAIS (J.), 1976 : a) Espace vécu et sociétés tropicales, *L'espace géographique* n° 1, 5-10.

GALLAIS (J.), 1976 : b) Contribution à l'étude de la perception spatiale chez les pasteurs du Sahel, *L'espace géographique* n° 1, 33-38.

GALLAIS (J.) sous la direction de, 1977 : *Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969-1974,* travaux et documents de géographie tropicale n° 30, Bordeaux, CEGET - CNRS, 281 p.

GAMORY-DUBOURDEAU (Ct), 1924 : Etude sur la création de cantons de sédentarisation dans le cercle de Zinder, *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques* de l'AOF, 239-288.

GARDEL (G.), 1961 : *Les Touaregs Ajjer,* Institut de recherches sahariennes document n° 1, Alger, Baconnier, 388 p., photos, 1 carte h.t.

GAST (M.), 1962 : Les mesures en Ahaggar, I : mesures de temps, *Travaux de l'institut de recherches sahariennes,* t. XXI, 1er sem., 207-214.

GAST (M.), 1965 : Evolution de la vie économique et structures sociales en Ahaggar de 1660 à 1965, *Travaux de l'institut de recherches sahariennes,* t. XXIV, 15 p.

GAST (M.), 1968 : *Alimentation des populations de l'Ahaggar, étude ethnographique,* Mémoire du CRAPE n° VIII, Paris, Arts et métiers graphiques, 457 p.

GAST (M.), 1969 : Persistance proto-historique dans l'alimentation des populations du Sahara central, *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée,* VI, 89-93.

GAST (M.), 1972 a) Céréales et pseudo-céréales du Sahara central (Ahaggar) I. Usage et valeurs alimentaires de quelques graines du Sahara central, *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée* t. XIX n° 12, janvier-février, 50-55.

GAST (M.), 1972 : b) Temazlayt - *Encyclopédie Berbère* Edit. prov. n° 7, 2 p., LAPEMO, Aix.

GAST (M.), MAUBOIS (J.L.), ADDA (J.), 1969. *Le lait et les produits laitiers en Ahaggar,* Mémoire du CRAPE n° XIV, Paris, Arts et Métiers graphiques, 69 p.

GAST (M.), 1977 : Aregena, *Encyclopédie berbère* édition provisoire, cahier n° 18, Aix-en-Provence, LAPEMO - Université de Provence.

GAST (M.) et ADRIAN (J.), 1965 : *Mils et sorghos en Ahaggar, étude ethnologique et nutritionnelle,* Mémoire du CRAPE n° IV, Paris, Arts et métiers graphiques, 78 p.

GAST (M.) et POEY (J.), 1968 : Une plante vénéneuse saharienne, Caralluma venenosa Maire (Asclepiadacées), *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée* t. XV n° 12, décembre, 546-548.

GAUBERT (M.), 1948 : *Les Kel Owey, groupement touareg de l'Aer,* Mémoire CHEAM n° 1.315, vol. 48, 82 p.

GAUDIN-HARDING (F.) et OULD AOUDIA (M.), 1972 : Cérales et pseudo-céréales du Sahara central (Ahaggar), II : Analyse de quelques graines de la région de l'Ahaggar, *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée* t. XIX n° 12, janvier-février, 55-58.

GERARD (M.), 1974 : *Arlit et les retombées économiques de l'uranium sur le Niger,* thèse de 3e cycle, Université d'Aix-Marseille II, 113 p.

GERTRUDE, 1977 : Potsface à quelques préfaces, *Cahiers d'études africaines* vol. XVII, 1 (65), 176-187.

GHUBAYD agg ALAWJELI, 1975 : *Attarikh en Kel Denneg (histoire des Kel Denneg)* publié par K.G. PRASSE, Copenhague, Akademisk forlag, 195 p., 1 carte h.t.

GRANIER (P.), 1975 : *Note sur l'introduction de techniques d'amélioration de la productivité de l'élevage en zone sahélienne,* Rapport du service d'agrostologie 1974-1975, Maisons-Alfort, IEMVT, Niamey, Laboratoire d'élevage, 37 p. multigr.

GREIGERT (J.), 1966 : *Description des formations crétacées et tertiaires du bassin des Iullemeden (Afrique occidentale),* Paris, BRGM, 234 p., cartes h.t., 1 carte géologique, Niamey, Direction des mines et de la géologie, publication n° 2.

GREIGERT (J.), 1968 : *Les eaux souterraines de la République du Niger,* Niamey, Direction des mines et de la géologie, 2 vol.

GREIGERT (J.) et POUGNET (R.), 1967 : *Essai de description des formations géologiques de la République du Niger,* Paris, BRGM, Niamey, Direction des mines et de la géologie, publication n° 3, 271 p., carte h.t.

GREIGERT (J.) et SAUVEL (C.), 1970 : *Modernisation de la zone pastorale nigérienne, étude hydrogéologique, atlas,* Paris, BRGM, Niamey, Direction de l'élevage.

GROVE (A.T.), 1977 : Desertification in the african environment, in *Drought in Africa 2,* ed. by D. DALBY; R.J. HARRISON CHURCH, F. BEZZAZ, London, IAI, ch. 5, 54-64.

GUILLAUME (H.), 1974 : *Les nomades interrompus, introduction à l'étude du canton twareg de l'Imanan,* Etudes nigériennes n° 35, Niamey, CNRSH, 145 p.

GULLIVER (P.H.), 1975 : Nomadic movements, causes and implications, in *Pastoralism in tropical Africa,* ed. by T. MONOD, London, IAI - Oxford University Press, 369-386.

HANOTEAU (A.), 1896 : *Essai de grammaire de la langue tamachek,* Alger, Jourdan, 299 p.

HOURST (Lt), 1898 : *Sur le Niger et au pays des Touaregs, la mission Hourst,* Paris, Plon, 479 p., 1 carte h.t.

HUBERT (H.), 1920 : Le dessèchement progressif en Afrique occidentale, *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF,* octobre-décembre, 401-467.

IBN BATOUTAH, 1843 : Voyage dans le Soudan, traduction sur les manuscrits de la bibliothèque du Roi par M. Mac Guckin de Slane, *Journal asiatique.*

JEAN (C.), 1909 : *Les Touaregs du sud-est, l'Aïr; leur rôle dans la politique saharienne,* Paris, Larose, 358 p., 1 carte h.t.

JEAN LEON l'Africain, 1956 : *Description de l'Afrique,* nouvelle édition traduite de l'italien par A. EPAULARD et annotée par A. EPAULARD, T. MONOD, H. LHOTE et R. MAUNY, Paris, Maisonneuve, 2 vol.

JOHNSON (D.L.), 1969 : *The nature of nomadism : a comparative study of pastoral migrations in southwestern Asia and northern Africa,* department of geography, research papers, University of Chicago, 200 p.

JOHNSON (D.L.), 1977 : The human dimension of desertification, *Economic geography* vol. 53, octobre, n° 4, 417-321.

JOULIA (F.), 1955 : *Rapport de fin de campagne 1954-1955 au Niger,* Dakar, archives de la direction fédérale des mines et de la géologie.

KEENAN (J.H.), 1976 : Some theorical considerations on the « temazlayt » relationship, *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée* n° 21, 1) semestre, 33-46.

KILIAN (C.), 1925 : *Au Hoggar, mission de 1925,* Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, 186 p., 1 carte dépl.

KILIAN (C.), 1931 : *Des principaux complexes continentaux du Sahara,* comptes rendus de la société géologique de France, p. 109.

KILIAN (C.), 1945 : Expedition 1943 (Aïr et Ténéré), *Travaux de l'institut de recherches sahariennes,* t. III, 73-86.

KOECHLIN (J.), 1962 : *Les problèmes pastoraux en zone sahélienne, programme d'étude des pâturages en République du Niger,* rapport d'une mission d'étude en République du Niger, Paris, Ministère de la Coopération, 34 p. ronéo.

LACROIX (P.F.), 1975 : *Emghedesie, « songhay language of Agadès » à travers les documents de Barth,* Documents, publication provisoire de la RCP 322, Paris, CNRS, 9 p. ronéo.

LAMBERT (R.), 1934 : Les salines de Teguidda-n-Tesoum, *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF* t. XVIII n° 2-3, 366-371.

LAPPARENT (A.F. de), 1953 : Reconnaissance des gisements à dinosauriens du Tamesna (Sahara méridional), *Travaux de l'institut de recherches sahariennes* t. X, p. 7.

LAPPARENT (A.F. de), 1960 : Les dinosaures du Sahara central, *Travaux de l'institut de recherches sahariennes,* t. XIX, 1er et 2e semestres, 7-24, 9 fig., 2 pl. photo.

LARRAT (R.), 1955 : *Problèmes de la viande en AOF, zones de production, II : Niger,* Paris, Diloutremer, 73 p.

LAURENT (C.), 1966 : *L'Aïr et ses gens,* Mémoire n° 4.236, Paris, CHEAM:

LAWRENCE (T.E.), 1950 : *Les sept piliers de la sagesse,* Paris, Payot, 825 p.

LECŒUR (C.), 1937 : Les « mapalia » numides et leur survivance au Sahara, *Hesperis* t. XXIV, 29-45.

LECŒUR (C.), 1950 : *Dictionnaire ethnographique teda,* Mémoire n° 9, IFAN, Paris, Larose, 211 p.

LEFEVRE (R.), 1960 : *Etudes d'écoulement dans le massif de l'Aïr, campagne 1959,* Paris, ORSTOM - OCRS, Niamey, Ministère des travaux publics.

LEFEVRE (R.), 1961 : *Etudes d'écoulement dans le massif de l'Aïr, campagne 1960,* Paris, ORSTOM - OCRS, Niamey, Ministère des travaux publics, 86 p. ronéo, ill. cartes.

LE HOUEROU (H.N.), 1976 : a) Contribution à une bibliographie écologique des régions arides de l'Afrique et de l'Asie du sud-est (végétation, pâturages, élevage, agriculture, nomadisme et désertisation), *La désertification en Afrique au sud du Sahara,* colloque de Nouakchott décembre 1973, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 170-212.

LE HOUEROU (H.N.), 1976 : b) Peut-on lutter contre la désertification ? *La désertification en Afrique au sud du Sahara,* colloque de Nouakchott décembre 1973, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 158-163.

LERICHE (A.), 1945 : a) Urine et médecine moderne, *Notes africaines* n° 25, p. 6.

LERICHE (A.), 1945 : b) Médecine maure : de l'urine, *Notes africaines* n° 25, 3-5.

LERICHE (A.), 1945 : c) De la médecine au pays de Chinguetti, *Notes africaines* n° 27, 7-8.

LERICHE (A.), 1945 : d) Santé et maladie au pays de Chinguetti, *Notes africaines* n° 28, 2-4.

LEROI-GOURHAN (A.), 1943 : *L'homme et la matière,* Paris, Albin Michel, 341 p., nouvelle édition 1971.

LEROI-GOURHAN (A.), 1945 : *Milieu et techniques,* Paris, Albin Michel, 475 p., nouvelle édition 1973.

LEROUX (M.), 1976 : La circulation atmosphérique générale et les oscillations climatiques tropicales, *La désertification en Afrique au sud du Sahara,* colloque de Nouakchott, décembre 1973, Dakar, Nouvelles éditions africaines.

LE ROY-LADURIE (E.), 1975 : *Montaillou, village occitan, de 1294 à 1324,* Bibliothèque des histoires, Paris, NRF - Gallimard, 642 p.

LESOURD (M.), 1961 : Essais de récupération de l'humidité de l'air au Sahara par le savant Georges Claude, *Bulletin de liaison saharienne,* t. XII n° 41, 23-26.

LHOTE (H.), 1947 : *Comment campent les Touaregs,* collection « Les peuples campeurs », Paris, J. Susse, 162 p., 51 fig., 96 photos h.t., 2 cartes.

LHOTE (H.), 1950 : a) Quelques coutumes en usage chez les Kel Oui, *Contribution à l'étude de l'Aïr,* mémoire IFAN n° 10, Paris, Larose, 504-507.

LHOTE (H.), 1950 : b) La technique de la poterie à Agadez, *Contribution à l'étude de l'Aïr,* mémoire IFAN n° 10, Paris, Larose, 507-512.

LHOTE (H.), 1950 : c) Les sandales, *Contribution à l'étude de l'Aïr,* mémoire IFAN n° 10, Paris, Larose, 512-533.

LHOTE (H.), 1952 : « varia » sur la sandale et la marche chez les Touaregs. *Bull. IFAN,* XIV, 2, 596-622.

LHOTE (H.), 1954 : Note sur l'origine des lames d'épée des Touaregs, *Notes africaines* n° 61, 9-12.

LHOTE (H.), 1955 : a) *Les Touaregs du Hoggar,* Paris, Payot, 467 p.

LHOTE (H.), 1955 : b) Contribution à l'histoire des Touareg soudanais (les Saghmâra, les Maghcharen, les expéditions de l'Askia Mohammed en Aïr et la confusion Takedda-Tedemekka), I, *Bulletin de l'IFAN* t. XVII série B, n° 3-4, juillet-octobre, 334-370.

LHOTE (H.), 1956 : a) Contribution à l'histoire des Touareg soudanais, II, *Bulletin de l'IFAN* t. XVIII série B, juillet-octobre, n° 3-4, 391-407.

LHOTE (H.), 1956 : b) Agadez et son royaume. In *Jean Leon l'Africain,* 473-475.

LHOTE (H.), 1972 : a) *Les gravures du nord-ouest de l'Aïr,* Paris, Arts et métiers graphiques, Niamey, Ministère de l'éducation nationale, 205 p.

LHOTE (H.), 1972 : b) Recherches sur Takedda, ville décrite par le voyageur Ibn Battouta et située en Aïr, *Bulletin de l'IFAN* t. XXXIV série B n° 3, 435-470.

LHOTE (H.), 1972 : c) Note complémentaire : Au sujet du puits à balancier en Aïr. *Encyclopédie Berbère,* éd. prov., n° 7, LAPMO Aix.

LHOTE (H.), 1973 : Découverte des ruines de Tadeliza, ancienne résidence des sultants de l'Aïr, *Notes africaines* n° 137, 9-16.

LHOTE (H.), 1976 : *Vers d'autres tassilis,* Paris, Arthaud, 258 p., photos, cartes.

MAILLOCHEAU, 1956 : *Les Touaregs de la subdivision de Tanout,* mémoire CHEAM n° 2618, 36 p.

MAINET (G.) et NICOLAS (G.), 1964 : *La vallée du Gulbi de Maradi, enquête socio-économique,* Etudes nigériennes n° 16, Niamey, CNRSH, 315 p.

MAINGUET (M.) et CANON (L.), 1976 : Vents et paléovents du Sahara, tentative d'approche paléoclimatique, *Revue de géographie physique et de géologie dynamique,* (2), vol. XVIII, fasc. 2-3, 241-250.

MAINGUET (M.) et CANON (L.), 1977 : Carte des degrés de réactivation des manteaux sableux, *Conférence des Nations Unies sur la désertification,* étude de cas sur la désertification, région d'Eghazer et Azaouak, Niger, Annexe I, fig. 6, Nairobi, août-septembre 1977.

MAIRE (R.), 1933 : Etudes sur la flore et la végétation du Sahara central, *Mémoire de la société d'histoire naturelle d'Afrique du Nord,* 1-272 ; idem 1940, 273-433, 24 fig., 37 pl., 2 cartes.

MANGEOT (C.) et MARTY (P.), 1918 : Les Touaregs de la boucle du Niger, *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF,* n° 3, 87-137, 257-288, 432-475.

MARIE (J.), 1977 : Stratégie traditionnelle d'adaptation à la sécheresse chez les éleveurs sahéliens, in J. GALLAIS, *Stratégies pastorales et agricoles des sahéliens durant la sécheresse 1969-1974,* Travaux et documents de géographie tropicale n° 30, Bordeaux, CEGET - CNRS.

MARTINI (P.), 1974 : *Amélioration des conditions de vie des nomades dans l'Eghazer* (Agadez), rapport de mission 7 février - 23 mars 1974, Rome, FAO, 20 p. multigr.

MARTY (A.), 1975 : *Histoire de l'Azawagh nigérien,* mémoire de l'école des hautes études en sciences sociales, Paris, 155 p. multigr.

MASSON (H.), 1948 : Condensations atmosphériques non enregistrables au pluviomètre, l'eau de condensation et la végétation, *Bulletin de l'IFAN,* t. X, 1-182, 16 fig., 33 graph.

MAUNY (R.), 1961 : *Tableau géographique de l'ouest africain au moyen âge, d'après les sources écrites, la tradition et l'archéologie,* mémoire n° 61, Dakar, IFAN, 587 p.

MINER (H.), 1965 : *The primitive city of Timbuctoo,* Revised edition, New York, Anchor Books, 134 p. ill. carte.

MONOD (T.), 1944 : Une simple impression..., *Notes africaines* n° 21.

MONOD (T.), 1950 : A propos du problème du dessèchement africain, *Bulletin de l'IFAN* t. XII n° 2, avril, 514-523.

MONOD (T.), 1958 : *Majâbat al-Koubrâ, contribution à l'étude de l'« empty quarter » ouest-saharien,* mémoire n° 52, Dakar, IFAN, 406 p., 135 fig., 81 planches.

MONOD (T.), 1967 : Notes sur le harnachement chamelier, *Bulletin de l'IFAN* série B, t. XXIX n° 1-2, janvier-avril, 234-306, 58 fig., 1 tableau.

MONOD (T.), 1968 : Les bases d'une division géographique du domaine saharien, *Bulletin de l'IFAN* série B, t. XXX n° 1, 269-288.

MONOD (T.) et TOUPET (C.), 1961 : Utilisation des terres de la région saharo-sahélienne, *Histoire de l'utilisation des terres des régions arides,* sous la direction de L. DUDLEY-STAMP, Recherches sur les zones arides XVII, Paris, UNESCO, 263-277.

MONTEIL (V.), 1949 : Note sur la Toponymie, l'Astronomie et l'Orientation chez les Maures, *Hespéris,* XXVI, 1er et 2e trim. 1949, 189-220.

MOREL (A.), 1973 : Villages et oasis des Monts Bagzan, massif de l'Aïr, Niger, *Revue de géographie alpine,* LXI n° 1, 247-266.

MOREL (A.), 1976 : Faire renaître le Sahel? Expériences de développement agricole dans le massif de l'Aïr, Niger, *Cultures et développement* vol. VIII, 2, 266-286.

MOREL (M.H.), 1943 : Essai sur l'épée des Touaregs de l'Ahaggar (takouba). *Travaux de l'Institut de Rech. sahariennes.*

MOREL (M.H.), 1948 : Note sur les takoubas historiques. *Travaux de l'Inst. de Rech. Sohar,* 5, 231-235.

MORTIMORE (M.J.), 1972 : The changing resources of sedentary communities in Aïr, southern Sahara, *Geographical review,* january, vol. 62, n° 1, 71-91.

MOUNIER (Lt), 1942 : Le travail des peaux chez les Touareg Hoggar. *Travaux de l'Inst. de Rech. Sah.,* Alger, I, 133-170.

MUNIER (P.), 1963 : *Prospection phénicole en territoire de République du Niger,* Paris, Institut des fruits et agrumes coloniaux.

MUNIER (P.), 1973 : *Le palmier-dattier,* Paris, Maisonneuve et Larose, 221 p.

MURDOCK (G.P.), 1965 : *Social Structure,* New York, The Free Press (1949), 387 p.

MURPHY (R.F.), 1964 : Social distance and the veil, *American anthropologist* n° 66, 6 december, 1270-1274.

MURPHY (R.F.), 1967 : Tuareg Kinship, *American anthropologist* n° 69, 163-170. Traduction S. BERNUS et T. JOLAS, 1976, *Revue de l'occident musulman et de la Méditerranée* n° 21, 1er sem. 173-185.

MUSEUR (M.), 1975 : *De la tradition à la modernité : passage de l'économie pastorale nomade à l'économie de type monétaire; analyse des structures socio-économiques « en devenir » des classes sociales de la communauté targuia du Hoggar,* Thèse de doctorat en sciences sociales, Université libre de Bruxelles, 2 vol., 517 p. + annexes.

NICOLAISEN (J.), 1963 : *Ecology and culture of the pastoral Tuareg,* Copenhague, National museum, 548 p.

NICOLAS (F.), 1938 : Les industries de protection chez les Twareg du Dinnik, *Hesperis* XXV, 1er trim., 43-84.

NICOLAS (F.), 1944 : Poésies et chansons de l'Azawarh, *Bulletin de l'IFAN,* t. 6, 1-463.

NICOLAS (F.), 1946-1949 : Dictons, proverbes et fables de la « tamâjeq » des Iullemmeden de l'Est, *Anthropos, revue internationale d'ethnologie et de linguistique* n° 41 à 44.

NICOLAS (F.), 1947 : La transhumance chez les Touâreg de l'est, *Revue de l'institut de recherches sahariennes* t. IV, 111-124.

NICOLAS (F.), 1950 : *Tamesna, les Ioullemmeden de l'est ou Touâreg Kel Dinnik,* Paris, Imprimerie nationale, 270 p.

NICOLAS (F.), 1951 : Textes ethnographiques de la tamâjeq des Iullemmeden de l'est, 1 à 17, *Anthropos* n° 46, 754-800.

NICOLAS (F.), 1953 : Textes ethnographiques de la tamâjeq des Iullemmeden de l'est, 18 à 28, *Anthropos* n° 48, 458-484.

NICOLAS (F.), 1955 : Textes ethnographiques de la tamâjeq des Iullemmeden de l'est, 29 à 41, *Anthropos* n° 50, 635-658.

NICOLAS (F.), 1956 : a) Textes ethnographiques de la tamâjeq des Iullemmeden de l'est, 42 à 58, *Anthropos* n° 51, 129-156.

NICOLAS (F.), 1956 : b) Textes ethnographiques de la tamâjeq des Iullemmeden de l'est, 59 à 70, *Anthropos* n° 51, 949-966.

NICOLAS (F.), 1957 : a) Vocabulaires ethnographiques de la tamâjeq des Iullemmeden de l'est, 1 à 20, *Anthropos* n° 52, 49-64.

NICOLAS (F.), 1957 : b) Vocabulaires ethnographiques de la tamâjeq des Iullemmeden de l'est, 21 à 45, *Anthropos* n° 52, 564-580.

NICOLAS (G.), 1960 : Un village haoussa de la République du Niger, Tassao Haoussa, *Les cahiers d'outre-mer* t. XIII n° 52, octobre-décembre, 421-450.

NICOLAS (G.), 1962 : Un village bouzou du Niger, étude d'un terroir, *Les cahiers d'outre-mer* t. XV n° 58, avril-juin, 138-165.

NORRIS (H.T.), 1975 : *The Tuaregs, their islamic legacy and its diffusion in the Sahel,* London, Aris & Phillips, 234 p.

OLIVIER DE SARDAN (J.P.), 1969 : *Système de relations économiques et sociales chez les Wogo du Niger,* Paris, Institut d'ethnologie, 234 p.

PEYRE DE FABRÈGUES (P.), 1973 : *Synthèse des études de la zone de modernisation pastorale du Niger, amélioration de l'exploitation pastorale,* Maisons-Alfort, IEMVT, 50 p.

PEYRE DE FABRÈGUES (B.), 1977 : *Lexique des noms vernaculaires de plantes du Niger,* 2e édition provisoire, Etude botanique n° 3 bis, Maisons-Alfort, IEMVT, Niamey, Laboratoire d'élevage, 2 vol., 79 p.

PEYRE DE FABRÈGUES (B.) et LEBRUN (J.P.), 1976 : *Catalogue des plantes vasculaires du Niger,* Etude botanique n° 3, Maisons-Alfort, IEMVT, Niamey, Laboratoire d'élevage, 433 p. multigr.

PLANHOL (X. de), 1968 : *Les fondements géographiques de l'histoire de l'islam,* Paris, Flammarion, 441 p.

PLOTE (H.), 1961 : *Etat contractuel et possibilités de l'alimentation en eau du Liptako (Niger occidental),* Dakar, BRGM, Niamey, Ministère des travaux publics, des mines et de l'hydraulique, 11 p.

PLOTE (H.), 1974 : *L'Afrique sahélienne se dessèche-t-elle? Essai sur la détérioration des conditions climatiques au Sahel tropical,* Paris, BRGM département géologie de l'aménagement, 61 p., 1 carte h.t.

PONCET (Y.), 1973 : *Cartes ethno-démographiques du Niger,* Etudes nigériennes n° 32, Niamey, CNRSH, 14 cartes, notice.

PONCET (Y.), 1974 : a) *La sécheresse en Afrique sahélienne, un exemple micro-régional en République du Niger : la région des Dallols,* Paris, OCDE centre de développement, 51 p. ronéo, 7 cartes.

PONCET (Y.), 1974 : b) Variations climatiques et incidence sur les mouvements migratoires des hommes et des troupeaux au Niger, recherche d'une alternative, *Symposium IDEP - UNESCO* 15 février-6 mars 1974, Niamey, 8 p. ronéo.

PONCET (Y.), 1975 : *Les servitudes pluviométriques au Niger,* ms inédit, 41 p. dactyl., 5 cartes, 15 graphiques.

POUPON (H.) et BILLE (J.C.), 1974 : Recherches écologiques sur une savane du Ferlo septentrional, Sénégal. *La terre et la vie,* vol. 28, 49-75.

POURSIN (G.), 1974 : A propos des oscillations climatiques : la sécheresse au Sahel, *Annales (économies, sociétés, civilisations)* n° 3, 640-647.

PRASSE (K.G.), 1972-1973-1974 : *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart),* 3 vol. : I à III, phonétique, écriture pronom, 1972, 274 p.
IV et V, nom, 1974, 440 p.
VI et VII, verbe, 1973, 249 p.
Editions de l'université de Copenhague.

QUEZEL (P.), 1962 : A propos de l'olivier de Laperrine de l'Adrar Greboun, *Mission Berliet Ténéré-Tchad, documents scientifiques,* publié par H.J. HUGOT, Paris, Arts et métiers graphiques, 313-327, 2 cartes, 4 pl.

QUEZEL (P.), 1965 : *La végétation du Sahara, du Tchad à la Mauritanie,* Stuttgart, Gustav Fischer Verlag, 333 p.

RASH (Y.), 1973 : *Les premières années françaises au Damergou,* Etudes n° 3, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer - Geuthner, 144 p.

RATTRAY (R.S.), 1955 : *Ashanti,* Oxford, Univ. Press, 348 p.

RAULIN (H.), 1963 : *Techniques et bases socio-économiques des sociétés rurales nigériennes,* Etudes nigériennes n° 13, Niamey, IFAN-CNRS, 135 p. ronéo.

RAULIN (H.), 1967 : *La dynamique des techniques agraires en Afrique tropicale du Nord,* Paris, CNRS, 202 p.

RAULIN (H.), 1973 : Diffusion et blocage des cultures matérielles, *L'homme hier et aujourd'hui, recueil d'études en hommage à André Leroi-Gourhan,* Paris, Cujas, 207-218.

RAYNAUT (C.), 1969 : *Quelques données de l'horticulture dans la vallée de Maradi,* Etudes nigériennes n° 26, Niamey, CNRSH, 164 p.

RAYNAUT (C.), 1977 : Les leçons d'une crise, *Drought in Africa 2,* ed. by D. DALBY, R.J. HARRISON CHURCH, F. BEZZAZ, Londres, IAI, chap. I, 3-16.

REGNIER (J.), 1961 : Les salines de l'Amadror et le trafic caravanier, *Bulletin de liaisons sahariennes* t. XII n° 43, 234-261.

RICHER (Dr), 1924 : *Les Touaregs du Niger (région Tombouctou-Gao), les Oullimmiden,* Paris, Larose, 360 p., 14 pl. h.t., 1 carte h.t.

RIESMAN (P.), 1974 : *Société et liberté chez les Peul Djelgôbé de Haute-Volta, étude d'anthropologie introspective,* Cahiers de l'homme, Paris, Mouton, 261 p.

RIOU (Y.), 1968 : *la révolte de Kaossen et le siège d'Agadez, 1916-1917,* Niamey, Centre culturel franco-nigérien, 126 p. + 26 p. annexes ronéo.

RIOU (Lt), 1929 : L'azalay d'automne 1928, *Bulletin du comité de l'Afrique française,* renseignements coloniaux, mai, p. 281.

RIPPSTEIN (G.) et PEYRE DE FABRÈGUES (B.), 1972 : *Modernisation de la zone pastorale du Niger,* étude agrostologique n° 33, Maisons-Alfort, IEMVT, Niamey, Laboratoire d'élevage, 306 p.

ROBERT (S.), 1973 : Archéologie des sites urbains des Hodh et problèmes de la désertification saharienne au moyen âge, *La désertification en Afrique au sud du Sahara,* Colloque de Nouakchott 17-19 décembre 1973, Dakar, Nouvelles éditions africaines, 46-55.

ROCHE (M.), 1973 : Note sur la sécheresse en Afrique de l'Ouest, *Drought in Africa 1,* ed. by D. DALBY et R.J. HARRISON CHURCH, London, Center for african studies, SOAS-IAI, 53-61.

RODD (F.J.R.), 1926 : *People of the veil,* London, Macmillan, 504 + 16 p., ill. cartes.

RODIER (J.), 1974 : Les caractères de la sécheresse dans les régions tropicales et subtropicales et plus particulièrement de la sécheresse de 1972 en Afrique, Rapport technique présenté par l'AISH et préparé en collaboration avec l'OMM, *point 6-4 de l'ordre du jour UNESCO, 2-14 septembre 1974.*

ROSET (J.P.), 1971 : Art rupestre en Aïr, *Archeologia* n° 39, avril, 24-31.

ROTTIER (Ct), 1927 : La vie agricole en Aïr (Sahara central), *Bulletin du comité de l'Afrique française,* renseignements coloniaux n° 37, p. 408.

ROUCH (J.), 1954 : *Les Songhay,* Monographies ethnologiques africaines publiées sous le patronage de l'IAI, Paris, PUF, 100 p., 1 carte.

ROUCH (J.), 1956 : *Migrations au Ghana (Gold Coast),* enquête 1953-55, Paris, Société des africanistes, 173 p., 6 cartes, 3 pl. ill.

ROUCH (J.), 1960 : *La religion et la magie Songhay,* Paris, PUF, 325 p.

SAHLINS (M.), 1976 : *Age de pierre, âge d'abondance, l'économie des sociétés primitives,* Bibliothèque des sciences humaines, Paris, Gallimard, 410 p.

SALIFOU (A.), 1972 : a) *Le Damagaram ou sultanat de Zinder au XIX° siècle,* Etudes nigériennes n° 27, Niamey, CNRSH, 320 p., 9 cartes, ill.

SALIFOU (A.), 1972 : b) Malam Yaroh, un grand négociant du Soudan central à la fin du XIXe siècle, *Journal de la société des africanistes* t. XLII n° 1, 7-27.

SALIFOU (A.), 1973 : a) *Kaoussan ou la révolte senoussiste,* Etudes nigériennes n° 33, Niamey, CNRSH, 229 p., 9 cartes.

SALIFOU (A.), 1973 : b) Les Français, Firhoun et les Kounta (1902-1916), *Journal de la société des africanistes,* t. XLIII n° 2, 175-195.

SANOUSSI JACKOU, non daté : *Intégration économique et sédentarisation des populations nomades (cas du Niger),* Niamey, 170 p. multigr.

SCHMIDT-NIELSEN (K.), 1964 : *Desert animals, physiological problems of heat and water,* Oxford, Clarendon Press, 277 p.

SERE DE RIVIERE (E.), 1965 : *Histoire du Niger,* Paris, Berger-Levrault, 310 p.

SIDIKOU AROUNA, 1974 : *Sédentarité et mobilité entre Niger et Zgaret,* Etudes nigériennes n° 34, Niamey, IRSH, 275 p., cartes h.t.

SIRCOULON (J.), 1976 : Les données hydropluviométriques de la sécheresse récente en Afrique tropicale, comparaison avec les sécheresses « 1913 » et « 1940 », *Cahiers ORSTOM* série hydrologie, vol. XIII n° 2, 75-174.

SMITH (S.E.), 1973 : The environmental adaptation of nomads in the west-african Sahel : a key to understanding prehistoric pastoralists, *IXe congrès international des sciences anthropologiques et ethnologiques, Chicago, août-septembre 1973.*

TEFAHI (M.), 1948 : *Traité des successions musulmanes d'après le rite malékite,* Etudes mauritaniennes n° 1, Saint-Louis, IFAN.

THIELLEMENT (A.), 1949 : *Azawar,* Saint Vaast la Hougue, L'amitié par le livre — Camille Belliard, 216 p.

TOUPET (C.), 1977 : *La sédentarisation des nomades en Mauritanie centrale sahélienne,* Lille, Université de Lille III, Paris, H. Champion, 490 p.

TOUPET (C.) et PITTE (J.R.), 1977 : *La Mauritanie,* coll. Que sais-je?, Paris, PUF, 125 p.

TUBIANA (M.J.), 1969 : La pratique actuelle de la cueillette chez les Zaghawa du Tchad, *Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée* vol. XVI, février-mai, 55-83.

TUBIANA (M.J.) et TUBIANA (J.), 1977 : *The Zaghawa from an ecological perspective,* Rotterdam, A.A. Balkema, 119 p., 3 cartes, photos.

URVOY (Y.), 1933 : Histoire des Oullimiden de l'est, *Bulletin du comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF* t. XVI n° 1, janvier-mars, 66 p.

URVOY (Y.), 1934 : Chroniques d'Agadès, *Journal de la société des africanistes* t. IV, fasc. II, 145-177.

URVOY (Y.), 1936 : *Histoire des populations du Soudan central (colonie du Niger),* Paris, Larose, 352 p.

VERCOUTTER (J.), 1963 : Cuir, Egypte, *Dictionnaire archéologique des techniques* t. I, Paris, Editions de l'accueil, 2 vol., p. 344.

WEULERSSE (J.), 1946 : *Paysans de Syrie et du Proche-Orient.* Paris, Gallimard, 329 p., 69 fig.

WHITE (L.P.), 1970 : Brousse tigrée patterns in southern Niger, *Journal of ecology* n° 58, 549-553.

2. DOCUMENTS D'ARCHIVES DU NIGER

BRESCON (Adjt), 1901 : *Monographie du cercle de Tahoua,* 1er août 1901.

BUCK, 1907 : *Monographie du secteur de Tillabery,* Archives IFAN-CNRS, n° 6.

CHAPELLE (J.), 1945 : *Rapport du chef de bataillon Chapelle, commandant le cercle d'Agadez, relatif aux limites territoriales Algérie-Niger-Soudan,* 16 p. dactylogr., 12 cartes.

CHAPELLE (J.), 1946 : *La palmeraie d'Aouderas, étude monographique et cadastre,* 30 p. dactylogr., 1 carte h.t.

CROS (P.), 1947 : *Recensement du canton d'Ayorou,* mars 1947.

LACROIX (P.F.), 1953 : *Rapport de tournée, recensement du groupement Dafarafarak,* 6 au 14 et 16 au 23 février 1953, poste administratif de Bankilaré.

LAFITTE, 1940 : *Carnet monographique, Agadez, 1re partie : cercle d'Agadez.*

LARUE, 1951 : *Recensement du groupement Logomaten-Tingueregueduech, notice des fractions,* poste administratif de Bankilaré.

LOPPINOT (H. de), 1930 : *Rapport sur le commandement indigène,* cercle de Tahoua, 29 janvier 1930.

MALFETTES (R.), 1950 : *Recensement du canton de Calfou.*

NIVON (G.), 1955 : *Rapport de tournée, recensement des nomades du cercle de Tillabery.*

PEIGNOT (Lt), 1907 : *Rapport du Lieutenant Peignot, commandant la section méhariste de la 4e compagnie, sur la reconnaissance de l'itinéraire Tahoua-Gueljet,* 12 juillet - 31 août 1907.

PERIE (Lt), 1941 : *Carnet monographique du cercle de Bilma,* 3 fascicules dactylographiées.

RIOU (Y.), 1945 : *Les Touaregs du cercle de Tanout* (archives de l'auteur).

RIOU (Y.), 1962 : *Etude d'un règlement des contestations entre Touaregs du cercle de Tera et leurs anciens Bella sur la propriété des troupeaux confiés à ces Bella par leurs maîtres.*

SALVADORI, 1951 : *Rapport sur le recensement du 3e groupe nomade,* Tahoua.

SCHMITT, 1929 : *Cercle de Tillabery, rapport de tournée effectuée du 18 au 23 mars 1929.*

SELLIER (M.), non daté : *Note sur l'histoire et le peuplement du cercle de Niamey.*

TOBY (J.), 23 novembre 1944 : *Télégramme-lettre à Monsieur le Commandant de cercle de Tahoua* (réf. votre télégr. lettre du 26 octobre 1944 du rapport de tournée du chef de subdivision nomade).

VILEMIN, 1941 : *Rapport du chef de la subdivision nomade,* cercle de Tahoua.

3. RAPPORTS ANONYMES DES SERVICES TECHNIQUES, BUREAUX D'ETUDES ET ORGANISMES INTERNATIONAUX

Banque Mondiale, 1974 : *World bank approach to economic development of Sahel.*

CIEH - ORSTOM, 1976 : *République du Niger, précipitations journalières de l'origine des stations à 1965,* 505 p.

COGERAF, 1962 : *Aménagements d'hydraulique pastorale, Niger, la région du nord Tahoua.*

Direction du service de l'élevage et des industries animales, Niamey, 1969 : Note se rapportant aux effets de la sécheresse sur le bétail, par H. BEMBELLO, 25 juillet 1969, note complémentaire à la note du *Rapport statistique annuel.*

Documentation française, 1975 : *La sécheresse en zone sahélienne, causes, conséquences, étude des mesures à prendre,* Notes et études documentaires n° 4216-4217, 23 septembre, 75 p.

FAO, 1976 : *Etude prospective de développement agricole des pays de la zone sahélienne, 1975-1990.*

INSEE - Coopération - SEDES, 1966 : *Etude démographique et économique en milieu nomade (cercle de Tahoua, République du Niger),* I : démographie, budgets et consommation, II : enquête, élevage en milieu nomade, République du Niger - République française, 2 vol., 269 p.

Massachussets Institute of Technology, 1974 : *A framework for evaluating long term strategies for the development of the Sahel-Sudan region.*

PNUD, 1974 : *Rapport d'activité sur les régions d'Afrique frappées par la sécheresse et les régions adjacentes.*

SCET International - SEDES, avec la collaboration de l'ORSTOM, 1976 : *Essai de réflexion sur les stratégies anti-sécheresse possibles dans les pays sahéliens de l'Afrique de l'ouest.*

Service de la Promotion Humaine, animation nomade, Niamey, 1972 : *Les problèmes d'abreuvement et le fonctionnement des stations de pompage vus par les éleveurs de l'arrondissement de Tchin Tabaraden,* 124 p. + questionnaire 73 p.

UNSO (Bureau des Nations Unies pour le Sahel), 1974 : *An approach to recovery and rehabilitation of the sudano-sahelian region.*

USAID, 1975 : *Development assistance program, central west african region.*

INDEX DES TERMES BOTANIQUES

A

Acacia (en général) : 32, 55, 457.
Acacia albida (Atðs) : 29, 30, 32-4, 67, 77, 453.
Acacia arabica : voir *Acacia nilotica.*
Acacia ataxacantha : (taraljebeyt) : 30-1, 386-7.
Acacia ehrenbergiana : (tamat) : 29, 30, 32, 66-7, 128, 134, 143, 156, 178, 191, 193, 214, 225, 257, 261-2, 303, 316, 339-40, 445.
Acacia flava : voir *Acacia ehrenbergiana.*
Acacia laeta : (tazzeyt) : 29, 32, 67, 134, 178, 194, 214, 225, 250, 257, 261, 263, 368, 406, 444-5, 453.
Acacia nilotica : (tiggart) : 26, 29-32, 34, 68, 128, 130, 193, 216, 261, 340, 368, 385, 387, 445.
Acacia raddiana : (afagag) : 29-32, 34, 174, 191, 193, 214, 216, 220, 225, 236, 257, 261, 263-4, 284, 316, 338-40, 368, 445, 453.
Acacia senegal : voir *acacia laeta.*
Acacia seyal : (orof) : 32, 34, 214, 225, 257, 261, 338, 385, 387, 406, 445.
Achyranthes aspera : (ishen n ekar) : 339.
Alternanthera nodiflora : (tabalkaddot) : 339.
Andropogon gayanus : (ahðmborom) : 31, 135, 446.
Anogeissus leiocarpus : (akoko) : 30.
Aristida funiculata : (alamoz) : 30-1, 176, 338-9.
Araistida hordeacea : (tazmey) : 30, 316.
Aristida longiflora : 387.
Aristida mutabilis : 30, 31, 33, 68, 316, 338-9, 387.
Aristida pallida : 33.
Aristida papposa : 316.
Aristida plumosa : (taghðmumt) : 30.
Aristida pungens : (tullult) : 236.
Artemisia campestris : (tegurq) : 246, 261.
Artemisia judaica ssp. sahariensis : (taharadjele) : 246.
Artiplex halimus : (aramas) : 306.
Astragalus vogelii : (adreylal) : 203.

B

Balanites aegyptiaca : (tiboraq) : 29-31, 33-4, 68, 191, 214, 220, 222, 255-6, 261-2, 264, 338, 340, 406, 445, 453, 456.
Bauhinia reticulata : (kadago) : 173.
Blepharis linariifolia : (tikinit) : 33, 176, 338, 446.
Boerhavia repens : 446.
Boerhavia spp. : (tamasalt) : 254.
Boscia senegalensis : (tadant) : 33, 36, 67, 173, 191-2, 194, 255-6, 258, 263, 339-40, 435, 445.
Brachiaria lata : (tegabart) : 250, 340.
Brachiaria orthostachys : 33.

C

Cadaba farinosa : (abagow) : 194.
Calotropis procera : (tirza) : 30, 128, 193-4, 206, 295, 338-40, 445.
Caralluma venenosa : (tayburu) : 194.
Cassia italica : (agargar) : 261.
Cassia tora : (abazey) : 257.
Cenchrus biflorus : (wezzeg) : 29-31, 33-4, 211, 251-4, 316, 338-9, 387, 443, 445-6.
Chloris prieurii : 446.
Chrozophora brocchiana : (afaraqqu) : 194, 446.
Citrullus colocynthis : (tagellet, illagazan) : 68, 254, 262.
Citrullus lanatus : (aleked) : 53, 254, 339, 443.
Combretum glutinosum : (akalafa) : 31, 133-4, 335.
Combretum micranthum : (ewan) : 31, 386-7.
Commiphora africana : (adaras) : 29, 31, 52, 67, 128, 133, 191, 214, 219-20, 222, 255, 257, 261, 264, 338-40, 368, 386-7, 444-5.
Corchorus tridens : (molokhia) : 257, 264, 290.
Cordia sinensis : (tedeyne) : 255, 445.
Cornulaca monacantha : (tazara) : 30, 191, 203, 316.
Crotalaria saharae : (afarfar) : 203.
Ctenium elegans : (alakakad) : 133.
Cymbopogon giganteus : 406, 446.
Cymbopogon proximus : (teberemt) : 30, 33-4, 48, 127, 130, 132-3, 135, 192, 206, 250, 263, 339, 443, 446.
Cyperus conglomeratus : 33-4, 316, 446.

D

Dactyloctenium : 446.
Digitaria exilis : 339.

E

Echinochloa colona : (akasof) : 30-1, 250.
Echinochloa colona : (idombisan) : 250.
Echinochloa stagnina : (burgu) : 386.
Eragrostis spp : (tajit) : 250.
Eragrostis pilosa : (tajit) : 31.
Eragrostis tremula : (tajit) : 34, 387.

G

Geigera alata : (atsðs) : 261.
Gisekia pharmacoïdes : 316.
Grewia bicolor : 386.
Grewia tenax : (tarakat) : 255, 368.
Grewia villosa : (igersemmi) : 131, 255, 264, 368.
Guiera senegalensis : (subara) : 386-7, 444.

H

Hibiscus esculentus : 290.
Hyphaene thebaica : (tageyt) : 32, 36, 66, 68, 132-3, 224, 229, 255, 284, 286, 289, 362, 368, 373, 386, 406.

I

Indigofera senegalensis : (adag) : 193.
Ipomoea asarifolia : (tanala) : 194.
Ipomoea verticillata : (emshekən) : 176, 191, 294.

L

Leptadenia hastata : (tatola) : 257.
Leptadenia pyrotechnica : (ana) : 225, 316.

M

Maerua crassifolia : (agar) : 29, 30, 34, 86, 156, 183, 191-2, 194, 198, 206, 255, 257, 338-40, 387, 437, 453.
Moricandia arvensis : (tamaghe) : 174.
Myrtus nivellei : (tefiltast) : 246, 261.

N

Nymphaea spp : (takendit) : 257.

O

Ocimum menthaefolium : (səlməmi) : 261.
Olea Laperrini (Alew) : 31-2, 368.
Orobanche sp : (tamezəllit) : 193.
Oryza barthii : (tafaghat) : 68, 253, 340.

P

Panicum laetum : (asghal) : 30-1, 211-2, 250, 339-40, 384, 446.
Panicum turgidum : (afazo) : 30, 34, 130-1, 139, 143, 208, 224, 250, 254, 260-1, 316, 325, 328, 362, 378, 406.
Pennisetum distichum : 30, 251.
Pennisetum mollissimum : (tebanawt) : 68.
Pennisetum typhoïdes : (enele) : 267, 270, 275-6, 290, 305- *(ou spicatum).*
Phoenix dactylifera : (tazey) : 224, 290.
Prosorpis africana : 453.
Psoralea plicata : (taghda) : 294, 316.
Peterocarpus lucens : 31, 386-7.

R

Rhus oxyacantha : (tahunek) : 31, 368.

S

Salvadora persica : (tezaq) : 31, 206, 214, 255, 260, 284, 338, 340.
Schoenefeldia gracilis : (ekardann allagh) : 30, 316, 338, 445-6.
Schouwia purpurea :-(alwat) : voir *Schouwia thebaica.*
Schouwia thebaica : (alwat) : 30, 32, 191, 203, 306, 316, 318, 325-29, 341.
Sclerocarya birrea : (tuwila) : 32, 77, 207, 453.
Solenestemma oleifolium : (aghalleshim) : 261.
Sorghum aethiopicum : (asharogh) : 32, 169, 193, 254, 294, 316.
Sporobolus helvolus : (girfis) : 235, 378.

T

Tamarix aphylla sp : 31, 68.
Tapinanthus globiferus : (akawat) : 257.
Tribulus terrestris : (agərof) : 25, 29, 33, 66, 68, 195, 254-5, 258, 305, 316, 443, 446.

V

Vigna unguiculata : (tanzant) : 272, 276.

Z

Ziziphus mauritiana (ajeyn) : 29, 31, 36, 67, 211, 214, 254-6, 261, 340, 368, 373, 387, 406, 445, 457 ou *(tabakat).*
Zornia glochidiata : 33, 386.

INDEX DES NOMS DE POPULATIONS

A

Abalada : 349.
Aderawa : 274, 281, 337, 359.
Adju-n-tehele : 243-6, 328.
Adrar : 355.
Aït Awari (Ayt Awari) : 53, 72, 74, 75-76, 83, 87, 101, 106, 160, 189, 220, 224, 233, 345-6, 355.
Aït Loaïen : 246, 328, 331.
Akuluten : 349.
Alfaqaritan : 349.
Alkasba : 350.
Allashaten (Allachaten) : 110, 112, 166, 269, 392, 395-6.
Almoussakare : 186.
Amassoufanes (Inusufan) : 74, 82.
Amiskikine : 74, 82.
Aqqeren : 350.
Arabe : 55, 58, 60, 62, 78, 98, 101, 117, 127, 137, 186, 191, 228, 257, 354, 357, 396, 435.
Arabes Fezzanais : 233.
Arabes Uled-Sliman : 233-4.
Arkana : 269.
Arma : 405.
Australiens : 265.
Ayawan : 273.
Ayt Awari (voir Aït Awari).
Azza : 189.

B

Balkorays (Iberkoreyen) : 74, 82.
Bedouins : 119.
Bella : 58, 62, 78, 107-111, 116, 206, 388-408.
Beni Hillal : 59.
Beni Sulayn : 59.
Berabichs : 220.
Bodoado (WodaaBe ou Bororo) : 116, 117, 164, 165, 172, 178, 189, 337, 364.
Boschimans : 265.
Bouzou : 56, 62, 111, 116, 117.
Bozo : 390.

C

Chaamba : 103, 219.

D

Daza : 5, 189, 233, 370.
Dag Ghali : 260, 328.
Dagh menna (Darmena) : 74, 160, 346, 350.
Dahusahaq : 70, 83, 345, 393, 395-8.
Debbakar : 186, 349, 352, 397-8.
Dendi : 405.
Deremshaka : 60, 61, 78, 101, 186, 247, 347, 354.
Diula : 74.
Djelgobe : 134.
Dufarafarak : 58, 61, 111, 269, 389, 393-6, 401.

E

Eddès (Yeddès) : 60, 61, 247, 253, 354.
Egyptiens : 216.
El Wuliten : 69, 352.

F

Farfaru : 116, 117, 337, 364, 423.
Fezzanais (Arabes) : 233.
Français : 95, 96, 98, 101, 105, 107, 108, 143.

G

Gao : 405.
Gaobe : 134.
Gangara : 438-440.
Gobirawa : 274, 369.
Gomnika : 391, 397-8.
Gurmance : 390.

H

Hadza : 455.
Hanunoo (Philippines) : 456.
Hawsa : 55, 56, 62, 65, 69, 71, 84, 86, 196, 231, 233, 240, 273-9, 281-3, 285, 288, 373, 396, 421.
Harratines : 112.
Hoggar de l'Aïr : 319, 322, 325-6, 328-9, 331-2.
Homboriten : 111.

I

Ibadaydayan : 350.
Ibadernazan : 349.
Ibamban (Irabamban) : 393, 403.
Ibangajan : 352.
Ibankalan : 184, 349.
Ibarakitan : 352.
Ibawan : 393.
Ibekman : 355.
Iberkoreyen : (Balkoray) : 59, 60, 74-5, 82, 127, 345-6, 350, 352, 355-6.
Iberogan : 60, 72, 75, 106, 127, 130, 133, 169, 173, 229, 302, 323, 326, 355, 362.

Ibishbash : 392.
Ibotenaten : 320, 322, 328.
Ibouneran : 352.
Ibouzeligen : 320.
Ibulshikat : 354.
Ibulzagan : 354.
Iburdianan : 321, 323.
Iburgalen : 160, 321, 334.
Iburubak : 349.
Ibutkuten : 321, 327.
Idaberen (Ideberen) : 346, 350.
Idarawen : 321, 323, 327.
Idawatman : 355.
Idebdab : 260, 349.
Ideghgalen : 354.
Idemhakan : 349.
Ifadeyen (Kel Fadey) : 321, 323.
Ifareyen : 73, 321, 327.
Ifazfazan : 352.
Ifoghas : 57, 74, 98, 103, 116, 127, 173, 212, 270, 294, 323, 335.
Ifokar : 321, 323.
Ifoklan : 321.
Igadaman : 355.
Igamayen : 73, 321, 327.
Igbaran : 320.
Igdalen : 25, 57, 59, 60, 70, 72, 74, 75, 76, 78, 82, 84, 93, 98, 101, 105, 106, 107, 127, 132, 133, 147, 160, 162, 186, 187, 189, 220, 224, 233, 319, 323-4, 331-4, 346, 354, 415, 435, 449.
Igdalen Kel Amdit : 321, 329, 355, 421.
Igdalen Kel Tofeyt : 254, 320, 323, 326, 328-9, 354.
Igendianen : 321, 323.
Igermaden (Kel Bagzan) : 371, 379.
Igermawan : 371.
Ighalgawen : 73, 78, 321, 323, 327.
Ighallaman : 320, 322, 325.
Ighatafan : 60, 69, 116, 390-1, 396-9.
Ighulghulen : 354.
Igoran : 350.
Igubeitan : 393.
Ihaggaren (Kel Ahaggar) : 188, 228.
Ihawan : 111.
Ihayawan : 73, 116, 349-50, 390, 396-9.
Ijakarkaren : 321, 323.
Ijangoromaten : 352.
Ijawanjawaten : 80, 81, 93, 106, 137, 167, 220, 229-30, 345.
Ikadamaten : 74, 75, 78, 130, 224, 346, 349, 362-3, 393, 405-6, 351, 359.
Ikaradan (Akarada) : 233, 370.
Ikarafrafran : 350.
Ikardaman : 352.
Ikaramayen : 320, 322, 325.
Ikaokan : 321, 323.
Ikawkawan : 349.
Ikazkazan : 29, 57, 59, 60, 90, 98, 101, 103, 107, 229, 274, 319-20, 324, 329, 331-2, 335.
Ikherkheren : 60, 73, 78, 80, 87, 105-107, 150, 346-7, 349, 353-5.
(imghad) : 321, 327.
Iklan tawshit : 25, 243, 246, 320, 322, 325.
Illabakan : 68, 73, 81, 137-8, 141-2, 151, 153-4, 170, 190, 194, 203, 212, 260, 270, 298, 304, 308, 334, 345, 352, 356, 359, 422, 455.
Illokan : 298, 397, 399.
Imakitan : 60, 274.
Imarsutan : 98.
Imazegzil : 370-1, 375.
Imesdraghen : 334.
Imillalen : 346, 350.
Immededren : 73.
Imuzzurag : 57, 60, 62, 98, 102, 105, 107, 228.
Imudakan : 111, 393.
Imuzuran : 321, 323.
Inadan wan talaq : 220.
Inamagrawan : 260, 352.
Inesdafan : 272, 349.
Inusufa : 334, 369.
Irabamban (Ibamban) : 393, 403.
Irashuman : 152, 276.
Iranghawashan : 352.
Irawattan : 78, 321, 323.
Iregeynaten : 75, 320, 322, 328.
Iresaman : 355.
Irezman : 355.
Irreulen : 60, 78, 87, 101-2, 105-6, 150, 346-7.
Irolangh : 372.
Isagarasen : 321, 334.
Isakamaren : 328.
Isakaranen : 321, 323.
Isandalen (Sandal) : 369.
Isawaghen : 65, 230, 334, 421.
Isherifen : 57, 61, 74, 87, 98, 106-7, 159, 186, 189, 233, 334, 345-6, 355, 393.
Ishidawan : 350.
Ishidenaren : 166, 169, 298, 390, 397-9.
Isikiliban : 80, 352.
Isokonaten : 320, 322, 325.
Itagan : 73.
Itagan Tabki : 352.
Itagan Tellemidez : 352.
Italiens : 101.
Itellawayan : 352.
Itesen : 53, 57-60, 82, 113, 133, 150, 186, 228, 233, 282, 319, 333, 345, 369-70, 377, 379, 380, 382, 420.
Iullemmeden : 25, 36, 41-3, 46, 52-3, 58, 60-1, 66-7, 71-6, 78-80, 83-7, 89-91, 93, 95-9, 101-3, 105-8, 112-3, 127, 130-7, 143-4, 148-150, 152, 154-5, 158-163, 166, 168, 170, 172-3, 176, 182, 188-9, 193, 203, 206, 212-3, 220, 228, 230-1, 253, 270, 302, 307, 322, 325, 333-4, 337.
Iwarwaren : 350.
Izanazzafan : 354.
Izazaran : 321.
Izergafan : 349.

K

Kababish : 455.
Kado : 113.
Kamoga : 393.
Kanuri : 56-7, 233, 370, 378.
Kel Adad : 352.
Kel Adrar : 350.
Kel Afis : 370-2.
Kel Afagouel (Afagarwel) : 320.
Kel Agala : 350, 352.
Kel Agelal (Kel Gress) : 186, 301, 307.
Kel Ageyok : 269.
Kel Agiga : 371.
Kel Ajget : 355.
Kel Ahaggar : 25, 51, 57, 78, 84-9, 96, 99, 102-4, 107, 127, 146, 149-50, 155, 164, 173, 191, 195, 208, 243-7, 307, 313, 319, 322-33, 337, 346-7, 402, 416, 435, 449.
Kel Ahara : 149.
Kel Ahnet : 320, 323.
Kel Aïr : 25, 57, 78, 84, 87, 96-7, 99, 127, 132, 149, 166-8, 173, 178, 182-3, 185, 195, 216, 228, 233, 238, 247, 274, 313, 333, 335, 344, 346, 374, 402.
Kel Ajjer : 78, 87.
Kel Akara : 321, 323.
Kel Antesar : 86.
Kel Anu Washeren : 371.
Kel Arasher : 393.
Kel Assode : 371.

Kel Ataram : 58, 60, 73-4, 78, 80, 84, 86-7, 90, 93, 96-7, 112, 127, 130-1, 144, 148, 150, 159, 163, 166-7, 170, 173, 175, 178, 182-3, 186, 193, 220, 269, 294, 337, 344-7, 388-90.
Kel Awalla : 370, 372.
Kel Awalla Ikaradan : 371.
Kel Azar : 105-6, 302, 354.
Kel Azara : 320.
Kel Azanières : 235, 370, 371-2.
Kel Azil : 321, 323.
Kel Dinnik : 25, 52-3, 58, 60-1, 66, 73-5, 77-8, 80, 83-4, 86-7, 89, 90, 93, 96-9, 100-3, 105-7, 112, 125, 127, 130-1, 135, 137, 148-150, 154, 160, 173, 178, 186, 193, 203, 212, 220, 224, 249, 260, 294, 300, 307, 313, 337-65, 388, 398, 413-4, 423.
Kel Eghazer : 57, 235, 370, 372, 374-5, 377, 380.
Kel Eghlal : 53, 59, 60, 72, 74, 83-4, 87-8, 91, 93, 101-2, 106, 147, 167, 189, 233, 345-6, 349-51, 353-5.
Kel Eghlal Enniger : 75, 105, 233, 346, 352.
Kel Elog : 371.
Kel Es Suq : 61, 74, 100, 167, 188, 346, 350, 392, 394.
Kel Eshin Kommeden : 349, 352.
Kel Fadey : 25, 57, 59, 60, 73, 75, 78, 82, 127, 132, 134, 160, 186, 212, 231, 300, 319-23, 326-37, 421, 435, 449.
Kel Faras : 370-2.
Kel Ferwan : 57, 59, 60, 78, 82, 132, 134,150, 186, 233, 260, 274, 319, 321, 326-28, 331-33, 335, 337, 369.
Kel Fodet : 375, 377.
Kel Gaogao : 393.
Kel Gharus : 57, 59, 264, 319-20, 322-24, 326, 328-9, 331-2, 335.
Kel Ghela (Kel Rela) : 78, 319-20, 322, 328, 331.
Kel Gheris : 96, 167, 389.
Kel Ghezzi (Rezzi) : 74, 328.
Kel Gosi : 73, 96, 100, 389.
Kel Gress : 53, 57-60, 71-2, 78, 82, 84, 86-9, 96, 98, 102,105, 107, 113-4, 132-4, 136, 152-5, 162-3, 165-6, 168, 182, 185-7, 219-20, 224, 228, 230-4, 238-9, 243, 249, 273, 281-2, 294, 300-3, 307, 319, 325, 333-4, 337, 344, 346, 359, 369-70, 398, 408-10, 413, 420-1.
Kel Guber : 352.
Kel Nabaro : 371.
Kel Nan : 60-1, 73-4, 77, 83-4, 87, 98, 102, 105-6, 130, 136, 149-50, 165, 212, 297, 345-7, 351-2.
Kel Neguru : 372, 377, 379, 382.
Kel Neguru Imarwadan : 371-2, 380.
Kel Neguru Tewar : 371.
Kel Oghan : 321, 323.
Kel Rebsa : 320, 322, 325.
Kel Samit : 152, 397-9.
Kel Shatuman : 111, 393.
Kel Serere : 73.
Kel Tabeykort : 352.
Kel Tadarast : 150.
Kel Tadek (Tadeg) : 370-2.
Kel Tadele : 57, 319-20, 323-4, 326, 328-9, 331-2, 421.
Kel Tademekat : 75.
Kel Tafadest : 150, 269, 271, 389,
(Kel Tafedest) : 393-5, 402.
Kel Tafidet : 324, 370-2.
Kel Tagey : 320.
Kel Tageyt : 371.
Kel Tahabanat (Tahabanaten)
Kel Takriza : 371.
Kel Tamades : 111, 393.
Kel Tamarid : 111, 393.
Kel Tamat : 159, 98, 322-3, 371.
Kel Tamerkest : 350.
Kel Tamesna : 127, 321, 327.
Kel Tamjirt : 393, 403.
Kel Tasawet : 393, 403.
Kel Tataghast : 350.
Kel Tazoulet (Tazulet) : 213.
Kel Tebonnant : 61.
Kel Tefgum : 371.
Kel Tegaleyet : 349.
Kel Teggetawt : 352.
Kel Telataye : 73, 78.
Kel Terayerit : 349.
Kel Ternawen : 371.
Kel Timia : 371.
Kel Tintaghoda : 371.
Kel Ulli : 73, 84, 382.
Kel Unwar : 273.
Kel Wadigi : 371, 377, 379.
Kel Zangafen : 371.
Kel Zelufiet (Selufiet) : 371-2.
Kel Zenawet : 372.
Komono : 74.
Koulango : 74.
Kreda : 277.
Kunta (Kounta) : 60, 96, 168, 220, 247, 320, 322, 324, 328, 331, 335.
Kurfey : 58, 100.
Kurtey (Kurtebe) : 69, 113, 409.

L

Lattwaj (Tovaj) : 60, 354.
Lisawan (Lissaouanes) : 58-9, 61, 74, 82, 102, 337.
Loghomaten : 61, 96, 100, 111-3, 389, 392.

M

Mallamey : 57, 98, 107, 229.
Mallagazen : 111, 389, 392, 402.
Masaï : 455.
Masufa (Mesoufa, Inusufa) : 369.
Maures : 6, 116, 168, 219, 322, 405.
Misiginder : 112, 302, 392, 395-6, 403.
Musgu (voir aussi Tamesgidda) : 57.

O

Occitans : 139.

P

Peuls : 6, 55-8, 61, 65, 71, 85, 87, 95-6, 115-7, 134, 148, 154-5, 164, 172-3, 178, 181, 190, 196, 212, 216, 218, 227, 248, 304, 318-9, 329, 337, 356, 364, 388-9, 392, 396-7, 400, 415, 423, 428, 455.
Peuls Bikorawa : 321, 348.
Peuls Bingawa : 321.
Peuls Djelgobe : 392, 396, 456.
Peuls Jirjiru : 321.
Peuls Farfarou (Farfaru) : 321.
Peuls Gaobe : 392.
Peuls Gogeoawa : 321.
Peuls Issabe : 396.
Peuls Kasaokawa : 321.
Peuls Ruwada : 321.
Peuls Yamawa : 321.

S

Samburu : 455.
Sandal (Isandalenà) : 59, 81.
Sawani : 391, 397-9, 404.
Senoufo (Senufo) : 74.
Seslem : 355.
Somalis : 455.
Songhay-Zarma : 56, 58, 61-2, 65, 69, 71, 95-6, 134, 218, 276-81, 283, 334, 388, 390, 392, 396, 398, 400, 403-5.
Sorko : 390.

T

Tabellawaten : 371.
Taggat : 60, 247, 354.
Taghed bahu (Tared bahu) : 106, 354.
Tageyt Amut (Tarraït Amout) : 188, 345, 390.
Tahabanaten (ou Kel Tahabanat) : 60, 62, 69, 116, 127, 130-1, 142, 149, 150, 153, 168, 170, 175, 270, 298, 389-91, 396, 399, 402.
Takbilehu : 355.
Takerkoshi : 355.
Tamennenad : 220.
Tamesgidda (ou Musgu) : 57, 60, 78, 98, 107, 127, 137, 147, 352.
Tamjirt : 349, 352, 359.
Tanfaghastan : 352.
Tankorba : 354.
Tantagabalamat : 355.
Tared Bahu : voir Taghed bahu.
Tarkant : 355.
Tarkatmat : 137, 147, 352.
Tarkaz : 350, 355.
Tarrait Amout : voir Tagheyt Amut.
Tatamakaret : 78.
Taytoq : 25, 57, 59, 319-20, 322-3, 448.
Tchadiens : 250.
Teda : 5, 132, 233, 370.
Tegareygarey : 65, 344.
Tegehe n efis : 320, 322-3, 325.
Tegiwalt : 349.
Tellemidez : 60, 76, 87, 105-6, 150, 224, 277, 346-7, 353-4.
Tengeregif : 96.
Termamia : 106, 354.
Tiawafara : 320.
Tiggirmat : 60, 80-1, 87, 106, 136, 139, 149, 150, 188, 346-7, 351-2.
Tingeregedesh : 58, 61, 78, 95, 100, 109-11, 113, 116, 134, 149-50, 153, 363, 389-90, 392, 394, 396, 401-4.
Tinilkum : 247.
Tohadji : 163, 187.
Touaregs du Damergou : 234, 238, 408.
Touaregs du Damagaram : 238.
Touaregs de l'Imanan : 408.
Touaregs du Tegazar : 408.
Toubous (Tubu) : 5, 6, 57, 103, 132, 233-4, 370, 379.
Twat : 103.

U

Udalan : 96, 100, 108, 113.
Uled Sliman : 98, 233-4.
Uraghen (Ouraren) : 78, 319.

W

Waragwarag : 73.
Wogo : 59, 69, 134, 148, 388, 392, 396-7, 400, 405.
Wolof : 278.
WodaaBe : 62-3, 71, 172, 178, 180, 189, 225, 308-9, 423, 434.

Y

Yeddès (voir Eddès).

Z

Zaghawa : 278.
Zarma (Zerma) : 55-6, 58, 69, 276-80, 388, 405, 421.

INDEX DES NOMS GEOGRAPHIQUES

A

A'arem Çattafane : 81.
Abala : 301.
Abalak : 66-7, 73, 102, 105, 132, 137, 187, 297, 301-2, 323, 341-2, 344, 347, 351-55, 359-61, 425-28, 435, 448-50.
Abalesa : 333.
Abaragh baragh : 327.
Abarakan : 284, 289, 371, 377.
Abardagh : voir Abardak.
Abardak : 376, 423.
Abatrakum : 324, 327, 353.
Abejilalam : 327.
Abidjan : 363, 405.
Abori : 327.
Abouyaya : 327, 343, 351, 425, 428.
Adamaoua : 6.
Ader (Doutchi) : 26, 37-43, 52, 59-60, 67, 72-3, 82, 91, 98-9, 101, 113, 132, 134-5, 186-7, 228-30, 233, 238, 240, 243, 246, 249, 268, 272, 273-8, 281, 331, 337-8, 343, 345, 347, 353, 359, 362, 409, 413, 445, 448.
Aderbissinat : 57, 59, 82, 102, 235, 319, 450.
Adode : 370.
Adrar Billet : 38.
Adrar des Ifoghas : 6, 25, 32, 36-8, 41-3, 45, 51, 59-60, 72-3, 75, 88, 113, 132, 186, 220, 259, 283, 294, 307, 315, 322, 338, 347, 369, 388.
Adrar Tamgak : 41.
Aduna : 45, 354.
Afalla : 361.
Afarag : 80, 87, 93.
Afasas : 284, 371.
Afasto ouraren : 326.
Afenouk : 327.
Afis : 370.
Afolle : 438.
Afsaranta : 42.
Afukada : 98.
Agadem : 103.
Agadez : 11-24, 26-30, 37-8, 40-1, 45, 47, 53, 56-8, 60, 62, 66, 68-70, 74, 76, 81-2, 90-1, 97, 99, 101-5, 115, 127, 134, 186-7, 219, 222, 229, 233-38, 243, 246, 251, 254, 259, 262, 274, 284-5, 290-1, 301, 313, 315, 317-21, 323-4, 327, 329-35, 344-5, 357, 361, 369-72, 374-5, 377-8, 380-3, 414, 418-22, 430, 432-3, 435, 441, 447-50.
Agalak : 38, 684.
Agamgam : 37, 326, 370.
Agando : 349.
Agelal : voir Aguellal.
Agelmam n tamat : 45.
Aghaljen : 327.
Aghergher : 25.
Agram : 233, 236, 238, 242, 383.
Aguellal : 38, 60, 369.
Ahaggar : 6, 24-5, 32, 36, 51-3, 59-60, 70, 72-3, 75-6, 80, 85-6, 100, 102, 112-3, 130, 132, 143, 150, 172, 174, 183-4, 189, 194, 196, 208, 211-3, 218-9, 228, 243, 247, 251, 259-60, 280, 283, 286, 288, 305-7, 319, 321-22, 328-29, 332, 335, 337, 345, 367, 369, 383, 440.
Ahara : 173.
Ahnet : 25.
Aïr : 6, 11, 14, 16-7, 23, 25, 31-2, 34-43, 45, 47-8, 51-2, 55, 57, 59-60, 62, 65-8, 72-3, 75, 80-2, 85, 90, 97-105, 127, 132-4, 148, 150, 162, 172-4, 176, 182, 184-6, 189, 195, 219-220, 224, 228-9, 233-34, 236, 238, 243-8, 255, 257, 259-60, 262, 264, 267, 274, 283-91, 294, 300, 303, 305, 307, 313-15, 317-22, 324-38, 345-6, 367-80, 382-4, 388, 393, 409, 413, 420-1, 433, 440.
Ajiro : 371-2.
Ajjer : 25, 319, 369.
Akarana : 344, 350-3, 355.
Akarazrazen : 68, 343.
Akardenu : 325.
Akasensan : 326.
Akebenu : 344, 350.
Akenzigi : 326.
Akokan : 68, 421.
Alakos : 103.
Alamboulé : 393-5.
Alarsès : 284, 288, 371, 374, 377.
Alger : 112.
Algérie : 6, 11, 37, 97, 114, 208, 219, 231, 247, 260, 285, 320, 323-4, 329, 331-2, 348, 412.
Alkongui : 395.
Allemagne : 85.
Amadror : 240, 243, 246, 248, 260, 331.
Amalaulo : 397-8.
Amalawlao : 327, 342.
Amander : 352.
Aman Tadant : 325-6.
Aman zagarnin : 327.
Amara : 69.
Amassara : 354.
Amazazayder : 69.
Amellal : 325.
Anasbaraka : 325.
Aneker : 349, 359.
Anfid : 246.
Anisaman : 369.
Ansongo : 96, 100, 134, 298, 389, 396, 398, 406.
Anu Maqqaren : 60, 315, 325, 371.
Anu Zagren : 315.
Anyokan : 327.
Anzuru : 25, 58, 61-2, 390-1, 396, 398, 405.
Aoudaghost : 438.
Aoudéras : 57, 251, 284-8, 369-72, 374-7, 379-82, 433.
Aoukadédé : 382.
Arabie : 132.
Aralabelaben : 379.
Arat : 294.
Aratene : 371.
Arawan : 85, 88.
Arbre du Ténéré : 235-6.
Arewa : 228.
Aribinda (Harabanda) : 386.
Arlit : 47, 290, 320, 326, 330-1, 335, 357, 372, 375, 421-2, 432, 447-8.
Arzerori : 301.
Asageygey : 349.
Asegrad : 25.
Aselila : 351.
Ashegour : 234, 370.
Asie : 254.
Assode : 81, 369-70, 372-3.
Asos : 355.
Assaba : 438.
Assamaka : 325.

Assaouas, Asawas : 254, 300-1, 317, 326-7, 351, 353.
Atakor : 174, 196.
Atlantique : 132.
Atlas : 288.
Aujila : 59, 319, 369.
Awara : 395.
Ayawan : 273, 301.
Ayorou : 67, 69, 96, 127, 130, 142, 152-3, 155, 159, 168-9, 203, 206, 250, 259, 270, 272, 279-81, 298, 388-9, 395-6, 398, 401-2, 406-8, 414, 417-8.
Aza : 327.
Azanières : 370.
Azar : 42, 66, 338.
Azawagh (Azaouak, Azawaq) : 37-8, 40-2, 51-2, 59-61, 67, 72-5, 97-9, 101-2, 106, 130, 132-3, 135, 137, 144-5, 147, 169, 173, 181, 184, 191, 200, 224, 229, 233, 248, 260, 301-2, 338, 341, 345-8, 355-6, 358-9, 362, 409, 423, 429.
Azel : 235, 242, 284, 371-2, 375, 377.
Azelig : 352.
Azelik : 45, 65, 70, 82, 264, 297, 318, 338, 345, 351-2, 421, 440.
Azin en fad : 25.
Azgaret : 42.
Azouz : 338.
Azouza : 41, 318.

B

Baga : 26, 45.
Bagaré : 352-3.
Bagaroua : 351.
Bagzan : 31, 38, 60, 186, 284-5, 367-8, 371, 375-6, 379, 382, 433.
Bakr : 350.
Bamba : 389.
Banawat : 68, 327, 351, 353.
Bandio : 393.
Banguberi : 70, 262.
Bangeur : 399.
Bani : 386.
Bani bangu : 69.
Bankilaré : 46, 61, 110, 134, 149, 153, 302-3, 363, 389, 392-3, 395, 401, 403-4, 406.
Bardar : 173, 270, 294, 388, 395, 398.
Barmou : 75, 229, 246, 270, 331, 347, 359, 361, 417, 448.
Bazagor : 60, 68, 343, 354.
Beibaten : 298, 399.
Beiguru : 396.
Belbeji : 246, 331.
Beli : 271, 395.
Bellekoiré : 394, 906.
Belsa : 393.
Benghazi : 85.
Beni Abbès : 22.
Beurkot : 60, 82, 234-6, 284, 369-71, 376-7.
Bibyergu : 390, 397, 399.
Bilma : 18, 41, 51, 55, 62, 82, 99, 101, 108, 114, 173, 185, 193, 231, 233-43, 247-8, 260-2, 274, 283, 301, 330, 359, 383, 409, 416.
Bir Alali : 98.
Birni n' Konni : 16-9, 23, 26-8, 38, 56, 58, 236, 300, 423, 447.
Boboye : 42, 52.
Boni : 69, 391, 397.
Bonkoukou : 40, 109.
Borkou : 103, 234.
Bornou : 60, 186, 233, 236, 251, 307.
Boumba : 37.
Bourra : 108.
Brazzaville : 363.
Burnu : 228.

C

Caire (Le) : 373, 440.
Cameroun : 6, 434.
Centre Afrique : 6.
Chari : 28, 440.
Chiguilal (shin Guilal) : 425.
Côte d'Ivoire : 74, 404, 406, 418.
Cyrénaïque : 81, 132, 319, 369.

D

Dabaga : 284, 372, 377.
Dabla : 45, 318-9, 326.
Dahomey : 95.
Dakar : 100, 112, 363.
Dakoro : 25, 37, 56-8, 236, 268, 301, 327, 347, 350, 353, 355, 416, 418-9, 435, 448-50.
Dallol Bosso : 21, 38, 40, 42, 52, 58, 60, 67, 338, 409.
Dallol Fogha : 42, 260, 294.
Dallol Mawri : 37, 42, 46, 52, 302.
Dallol Zgaret : 52.
Damagaram : 36, 62, 86, 238, 240, 246, 274, 331-2.
Damayo : 352.
Damergou : 36, 40, 42, 52, 57, 60, 62, 78, 97-9, 101-3, 105-7, 113, 127, 182, 228-30, 234-5, 238, 243, 246-7, 274, 305, 319, 331-2, 378, 380, 383, 408.
Danguerouz : 398.
Dania : 354.
Dankori : 97.
Darfour : 98.
Dargol : 113, 387, 389-90, 393.
Den Buten : 66, 137, 344, 347, 352-3, 361, 425.
Derkatin : 84, 86-7.
Dessa : 391.
Diagourou : 96, 392.
Diffa : 419, 432.
Digdiga : 46.
Dikitan : 301.
Diomana : 391.
Dire Bangu : 392-3, 395.
Dirkou : 234.
Djado : 103, 231, 234, 240, 370, 383.
Djadiduna : 99, 107.
Djanet : 101.
Dogon Doutchi : 37-8, 46, 228.
Dolbel : 406.
Dori : 95-6, 100, 403.
Dosso : 38, 405, 417, 419.
Douala : 363.
Doulsou : 96.
Douroum : 220, 343, 349, 352-3, 359, 362.
Dulsu : voir Doulsou.
Dungass : 229.
Dunguro : 393, 406.
Durum : voir Douroum.

E

Eɓrik : 68, 342.
Eduk : 343, 349, 352, 359.
Efeynateus : 442.
Egandawel : 284, 376-7, 433.
Egarek : 344, 425, 427.
Egawen : 343, 425.

Egerew : 52.
Egeyd : 327, 353.
Eghazer wan Agadez : 37, 40-1, 47, 51, 176, 191, 216, 254, 284, 297, 315, 317, 325, 327, 338, 341, 353, 367, 448, 450.
Eghazer wan Iferwan : 57, 288, 370.
Egypte : 132, 288.
Ekarafan : 443, 445.
Ekawel : 68, 327, 342.
Ekinawan : 338, 344, 348-9, 425, 427-8, 443.
Elabo : 352.
El Golea : 219.
El Hakhsas (voir Alarsès).
El Meki : 368, 384.
Emalawele : 379.
Ennedi : 103.
Eras : 301.
Erg occidental : 22.
Ernessé : 96.
Esor : 398.
Etambo : 349.
Europe : 90, 99, 100.
Eyasi (lac) : 456.
Ezak : 393-4.
Ezazao : 326.

F

Fachey : 361.
Fachi : 41, 59, 234-9.
Fadey : 59.
Fagoshia : 45, 318, 327, 421, 455.
Fako Maïdulu : 52, 301.
Fala : 393.
Famalé : 399, 406.
Fana : 69.
Faras : 370.
Farku : 393.
Ferlo : 33, 444-5, 451.
Fezzan : 6, 59, 81, 101, 103, 132, 286, 288.
Filingué : 13, 17-9, 21, 26-8, 40, 42, 52, 56, 58, 98, 100, 268, 276, 282, 301, 391, 393.
Filokédé : 403.
Firgoun : 38.
Fitili : 395.
Foneko : 393.
Fono : 276, 393.
Fort-Lamy : 28.
Fouta-Djalon : 6.
France : 26, 97, 437.

G

Gadoufawa : 40.
Gajiré : 351.
Galma : 84, 98, 105, 273, 282, 301.
Gani : 327.
Gao : 36, 62, 85, 96-7, 100, 108, 112, 150, 159, 389, 398, 405, 420.
Gardoubey : 354.
Garey : 272, 397.
Gasa : 397.
Gaya (vallée Gorwol) : 393, 403.
Gaya (frontière Dahomey) : 41-2, 434.
Gélélé (Guélélé) : 45, 141, 169, 173, 193, 297, 301, 318, 326-7, 351, 353, 355, 359, 455.
Gelma : 187.
Ghadamès : 62, 85, 219, 247.
Ghana : 404, 406, 418.
Ghana (Empire du) : 438.
Gharo : 137, 343, 352, 355.
Ghât : 59, 62, 85, 101, 103, 219, 247, 319.
Gober (Gobir) : 59, 132-4, 224, 288, 243, 369, 409.
Gober Tudu : 57, 60, 133, 182, 186-7, 273-4, 281.
Gobir : voir Gober.
Gold Coast : 26, 404-5. Voir aussi à Ghana.
Goufat : 327.
Gougawa : 246.
Gougaram : 326.
Gouré : 6, 55-7, 60, 236, 449.
Gourma (Gurma) : 36, 61, 74-5, 78, 99, 100, 108, 111, 113, 127, 149, 216, 271, 281, 300, 302-3, 385-99, 405-9.
Gorwol (Gorouol) : 38, 96, 276, 280, 302, 385, 389, 392-6, 402-3.
Gotheye : 37, 406-408.
Greboun (Mont) : 31-2, 38, 66, 367-8.
Guegorou : 69.
Guermat : 375.
Guissat : 47.
Gungu (Gungo) : 392-3.
Gungu Koiré : 388.
Gunti Yena : 392.
Gurma (voir Gourma).
Gwatti Bugaji : 274.
Gwatti Hawsa : 274.

H

Harabanda (voir aussi Aribinda) : 52, 58, 69, 386.
Harum : 395.
Haute-Volta : 6, 27, 36, 69, 95-6, 392, 406, 456.
Hogu Beri : 70.

I

Ibankar n iklan : 355.
Ibazawan : 354.
Iberkom : 377.
Ibeceten, Ibeseten : 425, 427, 449-50.
Idelès : 32.
Idingiri : 69, 342-3, 352.
Iférouane. Iferwan : 16, 26, 56-7, 60, 97, 222, 247, 262, 284, 288-9, 291, 368-77, 380, 433.
Igidi : 42.
Igululuf : 45, 262, 291, 377.
Idjil : 260.
Ijiwa : 236.
Illagazan : 68.
Illeba : 344, 425.
Illela : 56, 58, 84, 187.
Illialen : 371, 378.
Imanan : 56, 60, 109-10, 280, 286, 408-9.
Imawen : 67, 69 (voir aussi Ayorou).
Imenas : 398.
In Abangarit : 37, 51, 57, 66, 228, 246-7, 315, 322, 325-6, 331.
In Abardagh : 371.
In Agerof : 68.
In Aïs : 398.
In Aggar (In Waggeur) : 48, 68, 270, 297, 319, 327, 338, 342-3, 352-3, 355, 359, 425, 427-9.
In Amenas : 302.

In Arraman : 67, 343, 352.
In Aridal : 42, 354.
In Arouinat : 342, 344.
In Atay : 246, 324-5.
In Ates : 60, 62, 155, 168, 176, 270, 279, 387, 397-99, 402.
In Azawa : 68, 246-7.
In Azol : 399.
In Deliman : 67, 399.
In Eker : 332.
In Eshku : 397.
In Fadimata : 398.
In Fagagan : 355.
In Fezzuan : 398.
In Gall : 21-2, 26, 40-1, 45-6, 56-7, 60, 65-70, 73, 75, 78, 82, 86, 98, 102, 127, 134, 141, 169, 176, 194, 198, 208, 224, 229-33, 246, 253-4, 259, 284, 290-1, 294, 300-2, 317-8, 320, 323-6, 328, 331-5, 339, 342, 345, 351, 353, 362, 369, 376-7, 414-5, 420-2, 434-5, 441, 448-9, 455.
In Guezzam : 11, 246-7, 315, 323.
In Gul : 69.
In Hagana : 399.
In Jitan : 246, 262, 318, 325-7, 355, 421, 448, 455.
In Kak : 398.
In Kakan : 45.
In Ofogutum : 68, 398.
In Safari : 229, 361.
In Salah : 22, 85.
In Shiban : 395.
In Tamasgeyt : 344, 425.
In Tedoq : 345-6, 369.
In Tedroft : 371.
In Tefastot : 68.
In Terzak : 354.
In Teylale : 398.
In Tezaq : 354.
In Tusan : 81.
In Tuwila : 331, 361.
In Waggeur : voir In Aggar.
Irelabelaben : 371.
Isawamadran : 343.
Issa : 302.
Issumufu Bugaje : 274.
Issumufu Hawsa : 274.
Istambul : 81, 186, 377.
Italie : 85.
Izerwan : 67, 84, 87, 89, 347.

J

Jadal : 42.
Jajiduna (Djadidouna) : 98.
Jangebe (Zangebe) : 84, 98, 105, 350-1, 354.
Jirkat : 87, 359.

K

Kabia : 395.
Kaduna : 383.
Kandadji : 388, 392, 396.
Kanem : 98, 101, 106, 233, 236, 277.
Kano : 62, 228, 233, 239, 362, 383.
Kantché : 26, 274, 278.
Kao : 46, 67, 75, 169, 194, 346, 349-50, 352-3, 355, 359, 361, 448.
KaoKao (voir N'Kaokao) : 42, 343, 353, 355, 425, 429, 445.
Karakoiré : 96.
Karu : 388.
Katsena (Katsina) : 25, 62, 128, 238, 240, 274, 331.
Kawar : 103, 231, 233-4, 236, 238, 240, 242-3, 288, 301, 332, 335, 383.
Kefunu : 399.
Kehehe-Tabalak : 45, 353, 359.
Keita : 23, 26, 45, 56, 58, 60, 276, 278, 301, 353.
Kiban : 396.
Kidal : 78, 96, 100, 186, 269, 406.
Kogori : 110.
Kohinza : 390, 397, 399.
Kokeri : 326.
Kokoro : 113, 270, 394-6, 404.
Kolman : 392, 395, 406.
Korbubu : 327.
Kornaka : 408.
Korogusu : 393.
Koru : 399.
Kukawa : (Koukawa) : 62.
Koulikoro : 28.
Kouakaï : 379.
Koura : 362.
Kutus (Koutous) : 46.
Kribkrib : 376, 423.
Kufra (Koufra) : 101, 103.
Kumbi-Saleh : 420.
Kurki : 393-4.

L

Labezenga : 36, 388, 395.
Lagos : 363.
Lezi (Fort Polignac) : 313.
Liban : 32.
Libye : 6, 90, 231, 243, 247, 332, 335, 369, 383, 418, 422.
Liptako : 6, 95, 389-90.

M

Macina : 6.
Madaoua (Madawa) : 11-4, 56-8, 78, 273, 282, 301-2, 313, 423.
Maghreb : 6, 62, 71, 112, 206, 220, 226, 288.
Majya : 274.
Mali : 6, 27, 36-7, 52, 67, 74, 106, 112, 134, 159, 167, 198, 260, 269-70, 272-3, 294, 302, 323, 335-6, 348, 385-6, 388, 390, 392, 394-5, 406.
Mamasey : 69, 391.
Manas : 270, 403.
Manga : 236, 260.
Mangaïze : 391. 397, 406.
Maradi : 13-7, 52, 56, 229, 234, 236, 275-6, 278, 283, 417-9, 432, 435, 448.
Marandet : 41, 68, 326-7.
Markoy : 109, 406, 418.
Maroc : 6, 85.
Markyé : 269.
Matamey : 229, 331.
Mauritanie : 6, 88, 132, 260, 289, 307, 385, 419, 438, 440.
Maya (Mont) : 41.
Mayata : 25, 73, 350, 354.
Mecque (La) : 288, 307.
Médine : 290.
Méditerranée : 5, 6, 31-2, 62.
Mehana (Mehanna) : 110, 392-5, 406, 408.
Menaka : 6, 58, 60, 68, 73, 80, 83, 93, 95-102, 131, 149, 169, 216, 270, 313, 337, 388, 390-1, 393, 395, 398-9, 406.

Mentès : 38, 40, 42, 67, 301, 343, 348.
Midal : 46, 348.
Mogheur : 417.
Montaillou : 140.
Mourzouk : 85, 103, 248.
Moyen-Orient : 119.
Mzab : 288.

N

Naïrobi : 437, 441.
Namarigungu : 388, 399, 406.
Nassire : 391.
N'Guigmi : 236.
Niamay : 298, 388, 399.
Niamey : 14, 16-7, 21-2, 27-8, 36, 38, 41, 56, 106, 112, 228, 236, 242, 322, 386, 395, 404, 406, 408, 417, 439, 450.
Niger (fleuve) : 130, 153, 173-4, 216, 220, 224, 259, 269, 294, 300, 302, 338, 385-6, 388, 414.
Nigéria : 6, 11, 25-6, 36, 38, 40, 57, 112, 133, 150, 153, 219, 228, 234, 239, 273.
Nil : 52, 440.
N'Kaba : 52.
N'Kao-Kao (voir K) : 338, 425.
Nouakchott : 438.

O

Ollelewa : 98.
Ossolo : 392-4, 396, 403.
Ouallam : 268, 391, 393, 406.
Ouargla : 219, 288.
Oudalan : 73.
Oudan : 25.
Oued Azawak : 41-2.
Oued Maouri : 42.
Oued Temet : 32.
Ouhet : 25.

P

Padoue : 85.
Palestine : 32.
Passau : 85.
Pointe Noire : 363.
Portugal : 85.

R

Rhoual : 449-50.
Rkiz : 438.
Rouge (mer) : 132.

S

Saint-Louis : 439.
Sakoira : 399, 406.
Sandiré : 110.
Sansanne Hawsa : 95.
Sarakoire : 69.
Sassale : 391.
Say : 98, 387, 389.
Sebha : 248.
Sédi : 403.
Sehen : 294, 388, 395, 398.
Segat : 343, 352, 359.
Seloufiet : 373.
Sénégal : 6, 27-8, 112, 116, 132, 278, 444.
Sekkiret (Sekiret) : 318, 328.
Sesao (Sessao) : 173, 294, 388.
Shadawanka : 25, 73, 75, 229, 233, 246, 302, 331, 347, 350-5, 359, 361, 417, 448.
Shimarargelin : 342.
Shimumenin : 69, 327, 421.
Shi muzazel : 325, 353, 355.
Shin Aghmed : 353-4.
Shin Eguran : 67.
Shin Eran : 272.
Shin Guilal (Chiguilal) : 425.
Shin Guran (Tchin Guran) : 327.
Shin Kaki (Tchin Kaki) : 302.
Shin Kulenin : 69.
Shin Sakan (Tchin Sakan) : 327.
Shin Salatin (Tasalatin) : 68, 137, 270, 278
(Tchin Salatin) 344, 347, 352-3, 359, 426.
Shin Tabaraden (voir Tchin Tabaraden).
Shin Taghoda : 288.
Shin Tanarabin : 246.
Shin Tasalatin (voir Shin Salatin).
Shin Teboraq : 101, 234.
Shin Ziggaren : 68, 86-7, 90, 253.
Shiwalemban : 142, 342-3, 354.
Sijilmassa : 85.
Simiri : 391.
Sinder : 95-6.
Sirba : 38, 58, 61, 387.
Sokomor : 326.
Sokoto : 6, 42, 53, 87, 109-10, 127, 228, 239, 273, 302, 307, 409.
Solingen : 85.
Soudan : 6, 25, 62, 71, 95, 208, 220, 247.
Syrie : 32.
Syrte : 59.

T

Tabalak : 26, 43, 46, 350-2, 354-5, 448.
Tabazagort : 68.
Tabellot : 32, 57, 234-6, 284, 370-1, 374-8, 383, 423.
Tabotaqit : 301, 331, 361.
Tadamakkat : 345.
Tadarast : 31, 52, 67, 102, 105, 133, 187, 259, 343.
Tadebuk : 67, 327-8.
Tadeliza : 81-2.
Tadist : 42, 46, 66-7, 338, 343, 352-3.
Tafadeq : 45, 60, 242, 262, 284-5, 319, 371, 375-7.
Tafaghatin : 68.
Tafassasset : 51, 315.
Tafidet : 236, 326, 372.
Tagant : 438.
Tagassa : 376, 433.
Tagdemt : 327.
Tahoua : 6, 13-23, 26, 28, 43, 45-6, 56, 58, 60-1, 78, 91, 98, 101-2, 106, 116, 135-6, 146, 149, 153, 162-3, 167, 186-7, 216, 236, 243, 246-7, 268, 278, 280-1, 301, 313, 331, 349-50, 352, 356, 359, 361, 417, 419, 423, 425-6, 432, 434-5, 441-2, 447-50.

Tajae : 186, 301.
Takalokuzet : 367.
Takanamat : 347, 349, 361, 417.
Takarashwel : 343, 352-3.
Takedda : 82, 345-6, 369.
Takriza : 369-71.
Talaq : 51, 68, 316, 319, 325.
Tamanrasset : 102, 112, 243-7, 305, 313, 323, 332-3.
Tamaské : 98, 107, 113, 347.
Tamaya : 42, 187, 323, 342-3, 351-2, 355, 425.
Tamaznaq : 327.
Tambey : 282, 301.
Tamesna : 37, 51, 57, 75, 113, 127, 174, 191, 246-7, 315-9, 322-3, 329, 331-3, 367, 445.
Tamgak : 38, 41, 284, 291, 367-8, 377.
Tamjirt : 69.
Tanamari : 98, 106.
Tanezrouft : 5.
Tangatasu : 397.
Tanout : (Damergu) : 6, 13, 22, 56-7, 102, 116, 236, 246-7, 268, 324, 327, 417-8, 450.
Tanut : (N-E d'Abalak) : 102, 105.
Tanzanie : 456.
Taoudeni : 36, 85, 173, 231, 240, 248, 260, 406, 416.
Tara : 403.
Taramtageyt : 352.
Tarassedet : 344, 425.
Taratako : 393-4, 406.
Taratirt : 327.
Tarazeyna : 194.
Targa : 344, 352.
Tarka : 52, 57, 107.
Tarmeurt : 352.
Tarrouadji : 32, 284, 367, 371.
Tasakalawt : 69.
Tasaq-n-ajeyn : 325.
Tasara : 60, 317, 342, 344, 352-4,
(Tassara) : 361, 425, 445, 448, 450.
Tasatakoret : (Tassatakoret) 67, 317, 342-3, 348, 425.
Tasedelt : 326.
Tassao Bugaje : 274.
Tassao Hawsa : 274.
Tassara : (voir Tasara).
Tassili : 319, 369, 383.
Tatawasen : 425.
Tatey : 45.
Taza : 350, 355, 361.
Tazerzaït Kebir (Mt) : 41.
Tazole : 371.
Tchad (Lac) : 28, 414, 440.
Tchad (Pays) : 6, 36, 97-8, 105, 132, 233, 278, 307.
Tchin... : voir Tin...
Tchirozerine : 103, 284, 375-7, 421, 433.
Tebellelig : 325.
Teden : 57, 377.
Tefis : 369.
Tegama : 37, 41, 43, 45, 51, 57, 59, 67-8, 182, 253, 318, 325, 328, 338, 341, 343-4, 347, 351-2.
Tegaza : 324, 326.
Tegazar : 58, 61, 109-10, 408.
Tegdaoust : 420.
Tegey : 393, 406.
Teghaza : 85, 413.
Tegidda-n-Adrar : 45, 66, 176, 234, 294, 300-1, 307, 318, 344, 351, 353, 359, 449.
Tegidda-n-Tageyt : 45, 57, 66, 176, 234, 284, 294, 300-1, 317, 344.
Tegidda-n-Tesemt : 41, 45, 57, 66-7, 70, 82, 141, 173, 176, 191, 229, 234, 238, 240, 246, 248, 260, 262, 294, 297, 300-1, 317, 319, 323-4, 326-7, 333-4, 343-5, 348, 353, 355, 359, 369, 388, 416, 420, 441.
Tegumak : 382.
Telkash : 69.
Telemses : 46, 73, 106, 169, 272, 297, 347-9, 352-3, 359, 362.
Telginit : 325.
Telhouet : 25.
Telwa : 57, 284, 370, 371-2, 375-7, 383, 433.
Tem : 69.
Tembalaga : 326.
Tin-Shaman (Tenchamane) : 82, 369.
Ténéré : 5, 37, 51-2, 59, 185, 233-7, 242, 315, 319, 326, 367, 370.
Ténéré du Tafassasset : 51, 315.
Ténéré du Tamesna : 51, 315.
Tengoshuman : 270, 391, 397.
Téra : 13, 36, 38, 42, 46, 56, 58, 78, 96, 109-13, 135, 150, 152, 166, 268-9, 276-7, 302, 385, 387, 389, 392, 394, 396, 400-3, 406, 449.
Terazet : 375.
Tesi (ou Tesit) : 272, 302, 395-6.
Tessaoua (ou Tessawa) : voir Tasawa : 228-9, 331.
Tewar (Towar) : 371, 375-6.
Tewet : 327.
Tiaret : 206.
Tibesti : 6, 103, 108, 132, 233-4, 288, 370, 374, 440.
Tidikelt : 25, 88.
Tigerwit : 45, 66, 326, 334, 449.
Tiggeur : 284.
Tigiddit : 37, 41, 43, 45, 51-2, 68, 259, 295, 315, 327.
Tiguesefen : 40, 425.
Tilezdag : 380.
Tillabery : 13-4, 17-9, 22, 25-8, 38, 56, 60, 66-7, 69, 73, 78, 96, 115-6, 134, 166, 268, 298, 386-7, 390-1, 393, 396, 400, 404, 406, 408, 417.
Tillemsi : 32.
Tillia : 297, 301, 342, 348-9, 352, 448.
Timersoy : 51, 315, 325.
Timetawan : 395.
Timia : 45, 57, 60, 262, 284, 288-9, 369, 371-2, 375-7, 433.
Tin (ou Tchin ou Shin) Abalak : 100, 108.
Tin Asak : 69.
Tin Dawin : 371.
Tin Eshku : 69.
Tin Farad : 69, 399.
Tin Gara : 391, 397, 399.
Tin Geran : 395.
Tin Sakan : 69.
Tin Siban : 395.
Tin Tabaraden : voir plus bas.
Tin Taghoda (ou Taroda) : 370-1, 373.
Tin Tiboraq : voir Shin Tiboraq.
Tin Tellust : 372.
Tchin Tabaraden : 55, 58-60, 66-69, 78, 80-1, 115-6, 154, 230, 253, 297, 301, 337-8, 342-4, 347, 350, 352-7, 359, 361, 363, 393, 405, 423-5, 430, 432, 434-5, 445, 447-8, 450.
Tizawaten (Tin Zawaten) : 324.
Todra : 38, 47, 284, 379.
Tofamanir : 343, 350-1, 355, 361, 425, 428, 435, 448.
Tolède : 85.
Tombouctou : 6, 53, 60, 75, 85, 95-6, 100, 134, 216, 220, 231, 251, 323, 347, 390, 420.
Tondia : 69, 390-1, 399.
Tondibangu : 391.
Tondigoro : 271.
Tondikandia : 59, 409.
Toroft : 66, 324.
Touggourt : 219.
Toukounous : 21-2.
Tourayet : 372, 376, 433.
Tripoli : 85-6, 186.
Tripolitaine : 59, 60, 98, 100-1.
Tumumushi : 69, 391.
Tunis : 85.
Twat : 88, 103, 219.
(Touat)

U

Udalan : 96, 389.
Uletamanas : 397.

V

Varsovie : 106.
Vienne (Isère) : 85.

W

W (du fleuve Niger) : 36-7.
Wala : 69.
Walata : 85.
Wan Tetangheyt : 68.
Wanzerbé : 387, 392, 406.
Warara : 388, 395.
Wataguna : 96, 388, 399.
Wezzey : 46, 102, 297, 343, 352-3.
Würtemberg : 85.

Y

Yagha : 390.
Yaji Duna : 62.
Yarawa : 228.
Yassan : 37, 397.
Yatakala : 96, 152, 271, 392, 395, 406.
Yatako : 393.
Ydouban : 38, 387.
Yomboli : 100.
Yumban : 269, 271-2, 389, 392-5.

Z

Zanguébé (voir Janguébé) : 84, 98, 105, 354.
Zelig : (voir Azelig) : 194.
Zemmour : 88.
Zengu : 274.
Zermaganda : 58, 405.
Zilalet : 371.
Zinder : 26-7, 36, 62, 97-9, 101-2, 106, 225, 228, 234, 236, 243, 246, 274, 278-9.

INDEX DES NOMS COMMUNS

A

Abago pl. *Ibəga :* filet de pis pour chamelle laitière.
Abagog pl. *ibəgag :* mouton adulte.
Abaki : battage au sol.
Abankor pl. *ibankar :* puisard.
Abarad : jeune garçon.
Abarakey : pilage pour écraser le grain.
Abargi : fait de fumer les champs avec les troupeaux.
Abariom, pl. *ibiriam :* cabri sevré.
Abarog : chien couleur crème.
Abaun : sac de voyage en cuir pour homme.
Abayogh, pl. *ibiyagh :* outre en cuir.
Abazuz, pl. *ibuzaz :* chameau âgé.
Abergu : cordelette ligaturant le pénis des boucs et béliers.
Aberkorey, pl. *iberkoreyən :* groupes « religieux » de l'Azawagh.
Abeykor : chien de mauvaise race.
Abezao : chameau crème foncé.
Abobaz, pl. *ibobazen :* cousin croisé.
Abora : sorgho.
Abora n masar : maïs (litt. « mil d'Egypte »).
Abogholli, pl. *ibogholliten :* métis à titre collectif issu d'un mariage entre un partenaire libre et l'autre serf.
Aburegh, pl. *ibureghen :* chamelon sevré.
Adad : doigt.
Adad iglan ar illis : doigt allant jusqu'à la langue (pointe); nom d'un type d'épée.
Adafor, pl. id*ə*f*ar :* coussin. Animal avec tache foncée sur le dos.
Adagal : beau-père.
Adaghas : colostrum; lait suivant la naissance.
Adanay : fait de gaver une jeune fille.
Adegnes : chameau blanc.
Ader pl. *idaren :* ravin collinaire.
Adəbig : oryctérope *(Orycteropus afer).*
Adəgag : pantalon en cuir.
Adəghdughu : autruche.
Adghagh, pl. *idghaghen :* montagne.
Adowe : gerboise *(Gerbillus gerbillus nigeriae).*
Adu : vent.
Aduf, pl. *idufan :* os; fig. part d'un cheval de prix possédé en commun.
Afadaran : grand epiploon.
Afadiz : marteau pour marteler le métal.
Afarad : fait de balayer.
Afarag, pl. *ifərgan :* clôture, jardin.
Afarənket, pl. *iferənkat :* feuille simple.
Afanghal, pl. *ifanghalen :* carrés de cultures d'un jardin irrigué.
Afasas : plaque de sel de grande dimension fabriquée à Tegidda n tesemt à la commande.
Afekki : battage dans le mortier.
Aga : puisette.
Agafa : abri sommaire sans velum d'un homme divorcé.
Agal : première tétée.
Agala : sud.
Agayak : sarclage, travail de la terre.
Agegu, pl. *igegan :* arceau des tentes en nattes.
Ageggi, pl. *igeggan :* charge portée par un animal de bât.
Agelmam : retenue d'eau dans les rochers.
Agerri : fait de tirer.
Agərid, pl. *igərard :* grenier de paille.
Aget, pl. *igetan :* piquet extérieur de tente en cuir.
Agəlladus, pl. *igèlludas :* tourbillon.
Aggar : gousse de l'*Acacia nilotica.*
Agoras, pl. *igorasen :* zone boisée dans les zones temporairement inondées.
Aghu ehen : faire la tente, fig. se marier.
Agulgul, pl. *igulgulen :* rejet de palmier dattier.
Aghajera - Agheara : plat liquide dont les ingrédients de base sont le lait et le mil non cuit.
Aghalla, pl. *ighallen :* récipient en bois muni d'un bec verseur destiné à l'engraissement des femmes.
Aghamman (eghamman) : termitière.
Aghan, pl. *ighunen :* corde.
Aghar, pl. *agharan :* bouclier.
Agharaba : mal de ventre.
Aghareg, pl. *ighəragən :* crotte dure.
Aghastan : dignitaire chargé de relations avec les Kel Ferwan par le sultan d'Agadez.
Agherdesh, pl. *igherdeshan :* poteaux verticaux du bâti portant la poulie du puits des jardins de l'Aïr.
Aghezu : plat en bois.
Aghiwan : campement.
Aghlal : auge en bois pour abreuver; vallée ensellée dans un plateau.
Aghli : longue natte entourant la tente dans l'Aïr.
Aghmeud : anneau où s'attachent les outils destinés à enlever les épines incrustées dans la peau.
Agholla, pl. *ighollan :* chef de tribu de l'aristocratie (Kel Gress).
Ahal : réunion galante organisée.
Ahara : terre salée.
Ahelou (de Foucauld, II, 556) : course au cours d'une attaque surprise.
Ahəgh : piller.
Aïra : caravane vers le sud.
Aïs, pl. *iggəsan :* cheval.
Ajaghol, pl. *ijəghal :* agneau sevré.
Ajebishi : variété de sorgho.
Ajed, pl. *izedan :* âne.
Ajəwud : gale.
Ajif : cadeau de naissance.
Ajugher : outarde.
Akabar : bol de traite.
Akal : pays.
Akalebleb : seconde moisson au profit des femmes.
Akammar : caillette.
Akammi : récolte à la main.
Akar : bélier.
Akarazraz : petits cailloux pointus.
Akarkor, pl. *ikərkar :* chamelon sevré.
Akarkaro : poulie cylindrique des puits de l'Aïr.
Akasa : saison des pluies.
Akator : fait de quitter le point d'eau.
Akawal : polyomélite.
Akerwat, pl. *akerwaten :* agneau.
Akərjokəd : charbon (maladie).
Akkus, pl. *ikkusan :* gage obtenu par un jeune homme d'une jeune fille.
Akli, pl. *iklan :* serf, captif.
Akoka, pl. *ikokan :* fruit du palmier doum.
Akola - akolen, pl. *kulenin :* rat palmiste.
Akus : plat en bois.
Akh : lait.
Akh isilayen : lait aigri.
Akh edderan : donation d'animaux - biens inaliénables.
Ala, pl. *ilatən :* feuille simple.
Aladəd : fait, pour une personne, de têter un animal.

Alagod, pl. *ilðgad :* chamelon de six mois à un an.
Alam, pl. *imðnas :* chameau.
Alamar : maladie infantile.
Albarod : fusil.
Alellui : fait de laver.
Alfaqi : lettré musulman.
Algeyta : flûte (musicien de la cour du sultan d'Agadez).
Ali : couper.
Alis, pl. *meddðn :* homme (latin vir, masculin).
Aloki, pl. *ilokiten :* veau broutard.
Alkamra : sel de Taoudeni à grains fins.
Alladad : retraite, période de viduité d'une femme après répudiation.
Allagh, pl. *illaghan :* lance javelot métallique.
Allaghen : barres longitudinales en bois du lit.
Allamaz : polyomélite.
Allamoz : herbe en général.
Allelawa, pl. *illelawan :* baguettes entre les arceaux de la tente en nattes.
Allesho : turban composé de bandes teintes à l'indigo.
Alley : récolte.
Allolam : faucon, fig, iler (outil à sarcler).
Alofi : maladie du chameau.
Alqali : chef religieux, juge musulman.
Amadan : berger.
Amadellel : courtier pour la vente des animaux au marché.
Amadðro : métayer.
Amagal, pl. *imðglan :* remède.
Amagar : étranger.
Amaggadez, pl. *imaggadzan :* sandales.
Amaghnðs : vent du nord-ouest.
Amaimos : opération sur une chamelle qui a perdu son petit.
Amajegh, pl. *imajeghðn :* guerrier aristocrate.
Amajer : syphilis.
Amaka, pl. *imakwen :* bœuf de grande taille.
Amaktar, pl. *imaktarðn :* berger gardant un troupeau loin du campement.
Amalaga : gousses fraîches d'*Acacia raddiana.*
Amali : mâle entier.
Aman (pluriel sans sing.) : eau.
Amanar : Orion.
Amangad : jeune homme qui porte le turban.
Amar wan afalla : barbe du haut. (partie de la selle du chameau)
Amar wan eris : barbe du bas.
Amardol : rhumatismes.
Amareys : caravane de saison des pluies.
Amasgharat : récolte de dattes à l'automne.
Amawal : jeune homme ne portant pas encore le turban; berger (Aïr).
Amayagh : épis de mil grillés après la récolte.
Amazðlla : rhume.
Amazwagh, pl. *imazwaghen :* « religieux rouges ».
Amdagh : girafe.
Ameli : inflorescences mâles du palmier dattier.
Amenokal : chef suprême détenteur du « tambour » *ettðbðl.*
Amðshokal n eljeniðn : litt. « caravanier des génies »; tourbillon cyclonique.
Ameskil : fou.
Ameytal, pl. *imeytalen :* sac de cuir contenant 30 kg de céréales.
Amðni : réunion politique.
Amðsgress : vent sec du nord-est; harmattan.
Amghar n egan : chef d'expédition guerrière.
Amghid, pl. *imghad :* tributaire, dépendant, vassal.
Amokoso : période de transition, début des pluies.
Amugey : jeune chameau de trois ans.
Amula : louche.
Amulas : chameau à liste.
Amzàd : viole monocorde.
Anabal : semailles; inhumation d'un mort.
Anabatar : traverses horizontales de la tente en nattes.
Anamenghey : fait de se combattre l'un l'autre.
Anakas : tétée libre.
Anaftagh, pl. *inaftaghen :* étranger, hôte.
Anahod : soufflet.
Anawad : vannage.
Andus : procédé pour sevrer le chamelon.
Anemaghru : homonyme.
Anesfada, pl. *inesfadan :* artisan spécialisé dans des tâches d'intendance.
Aneslem, pl. *ineslemen :* religieux.
Anfðd : portefeuille porté en sautoir.
Anu, pl. *inwan :* puits.
Anube, pl. *inuba :* bâtard.
Anzan : noyau du fruit du *Boscia senegalensis.*
Anwar : petite outre destinée au lait aigri.
Arageyga : thé vert de première qualité.
Arageyna (ou *aregena),* pl. *iregeynaten :* métis de Touaregs et d'Arabes.
Aragey-ragey : barre transversale du montant d'une tente en peaux de l'ouest.
Ara n medden : cousins parallèles patrilatéraux.
Ara n tutoden : cousins parallèles matrilatéraux.
Arasam : lavage.
Araway : fait de remuer la cuillère dans un plat au feu.
Arazay : fermeture de l'anus d'une chamelle qui a perdu son petit (en vue de l'adoption d'un chamelon étranger).
Areg : venir en aide en donnant.
Arðwud, pl. *iriwad :* gages données au cours des joutes oratoires.
Arðzum, pl. *irðzuman :* solaire, prix.
Arshi : chien au pelage de panthère.
Aridal : hyène rayée.
Arrigan : chameau adulte.
Aruku : bât du chameau.
Aru zolar : détachement de la ligature du bouc.
Aru, pl. *iruwen :* taureau de trois ans.
Asa : tissu fibreux du tronc du palmier dattier.
Asaber : natte paravent.
Asafar, pl. *isðfran :* remède.
Asahatnes : bien acquis par sa force, non hérité.
Asak : chant.
Asaka : jeune chameau.
Asakef : fait de souffler dans la vulve pour faire venir le lait.
Asakðnfed : entrave du genou.
Asamatellegh : languette de cuir pour ajuster les peaux du velum.
Asanðs : entrave latérale.
Asaraqa, pl. *isaraqan :* sandales en bois.
Asatab : vannage de bas en haut.
Asedamu : houe destinée au semis.
Asegen shitan : lieu d'accroupissement des vaches.
Asegoffi : entonnoir.
Aseksel : petite pelle à racler le sol.
Asðndu : baratte.
Aserer : natte de lit grossière.
Aserwi : spatule.
Asesebe : pilage pour séparer le son.
Asðrti n eharey : mélange de troupeaux.
Asidis : lanières qui attachent le velum aux piquets externes.
Asigen : lieu d'accroupissement (vaches).
Asinger : cadeau d'animaux d'un père à sa fille qui se marie.
Askom : perche crochue.
Asnem : adoption d'un petit animal.
Asolan : faîtière en bois de la tente en peaux.
Asri : liberté des mœurs.
Assidi : corde entre deux piquets avec boucles d'attache individuelles des veaux ou ovins-caprins.
Asuturori : vannage (mouvement horizontal).
Asharegh : orge.
Ashek n egeri : niveleuse en bois, litt. le bois tracté.
Asheshigel : première tétée.
Ashet n ðhad = shet n ðhad : les Pléïades.
Ashiyuf : cadeau de naissance ou de baptême.
Ashku, pl. *ishkiwen :* petit serviteur.
Atakenteki : vannage (van incliné pour enlever le son).

Atakor : extrémité du battoir de tambour de commandement.
Ataram : ouest, aval.
Atalumtulumt : vannage (mouvement circulaire).
Aulel, pl. *iulellen :* ânon.
Auregh : or.
Awaqqas : animal sauvage, lion.
Awarwar, pl. *iwarwaren :* natte faite en tige de graminées.
Awaswas : natte-paravent de qualité inférieure.
Awellən : saison chaude.
Awetay : année.
Awilwil : fait de caresser les mamelles en vue d'une lactation.
Awinegh : chameau vairon.
Awshinan, pl. *ishinnanən :* épine.
Aza, pl. *izaten :* jeune âne.
Azakka : mesure de capacité en Aïr.
Azalay : caravane.
Azam : castration au couteau.
Azaref : alun.
Azaway : graissage.
Azawzawa : lime.
Azəlaf : mariage.
Azəli, pl. *izelyan :* animaux accompagnant la jeune mariée.
Azemmezeg : course de moutons.
Azəkod (azənked) : gazelle *(Gazella dorcas);* chameau couleur de gazelle.
Azeyoz, pl. *izyaz :* mannequin en paille d'un chamelon ou d'un veau.
Azezer : vannage pour éliminer les impuretés légères.
Azəgiz : poignard de bras.
Azəghraf : chameau pie.
Azəla : lait après la naissance qui suit *edaghas* et précède le lait normal.
Azəlu : talon de la lance.
Azəni : sang, congestion.
Azəzəl : sable blanc.
Azgər, pl. *izəgran :* bœuf dressé.
Azual : marque au feu des animaux domestiques.
Azubara : phacochère.
Azutu : calebasse; gourde.

B

Baghalla : bouillie de mil avec le son.
Banda (songhay) : derrière.
Baranini (dioula) : manœuvre, porteur.
Bareskao : chèvre à trois cornes.
Base (songhay) : parenté à plaisanterie.
Bazagor : pierre jaune utilisée comme fard.
Bella (zerma, songhay) : captif.
Bendiga : fusil.
Beri (songhay) : grand.
Beza : cristaux de sel de Bilma, souvent vendus en vrac.
Bərkənnu : piment.
Bidi : variole.
Billan : battoir pour le cram-cram.
Boghu, bogu : culture-invitation.
Bori (hawsa) : culte des génies.
Bugu, pl. *buguten :* paillote ronde.
Burey (zerma) : girafe.
Burgulusu (songhay) : variété de sorgho.
Buzu (hawsa) : captif.

C

Cerabango : pain de sel triangulaire fabriqué à Tegidda n tesemt.

D

Daga (songhay) : imghad, vassaux.
Daggilds : pietain des bovins.
Daji : balai destiné à la récolte des graminées sauvages.
Dal : marque de bétail des Kel Eghlal.
Dallol (peul) : vallée fossile.
Danbu (hawsa) : plat à couscous.
Dankali : patate douce.
Darza : variété tardive de sorgho.
Deffer : derrière.
Dellel : mettre en vente au marché.
Deqqas : maladie des ovins et caprins.
Dəmdəmi : héméralopie.
Dillali (hawsa) : courtier en bétail.
Dinnik : est, amont.
Dogari : garde du sultan d'Agadez.
Doki (hawsa) : canal d'irrigation.

E

Ebagey : cheval, fem. *tebagawt.*
Ebakar pl. *ibekran :* mouton d'un an.
Ebandar - ebandeur : terres salées au bord du fleuve Niger.
Ebankawel : chameau noir.
Ebarao pl. *ibarawan :* bœuf âgé.
Ebarkao pl. *ibərkawan :* veau.
Ebaru : épée de mauvaise qualité.
Ebeydeg : litt. voleur; chameau blanc, très clair.
Ebleg : être partagé.
Edaghas : colostrum, lait qui suit la naissance.
Edawanne : causerie.
Edel pl. *idellen :* veau nouveau-né.
Ederef pl. *iderfan :* affranchi.
Edəbig : oryctérope *(Orycteropus afer).*
Edigilshet : culture-invitation.
Efarey : vent du sud et sud-ouest apportant la pluie.
Efagher : vase de nuit en bois.
Efagher n idi : écuelle des chiens.
Efarenfat : « fouet » pour le lait formé d'une tige avec croisillon qu'on roule entre les paumes.
Efarghas : tortue.
Efarkey pl. *ifarkawan :* cheval de seconde qualité.
Efital pl. *ifitalen :* mouflon.
Egabash (= efagher) : vase de nuit.
Egamshek : litt. « hirondelle »; iler (outil à sarcler).
Egan (egen) : rezzou.
Egande pl. *igandan :* silo souterrain à grains.
Egandel : poignée métallique du bouclier.
Egaresən : branchettes.
Egashek pl. *igishkan :* peau.
Egef : dune.
Egerew : mer, lac, fleuve.
Eggur pl. *igguran :* chacal.
Eghader : vieux bouc.
Eghaf : tête.
Eghamman (aghamman) : termitière.
Egharghar : plaque nue sans végétation.
Eghawel pl. *ighawellən :* affranchi à titre collectif.
Eghazer : vallée, mare.
Egheyd, pl. *igheyden :* cabri.
Ehaket pl. *ihektan :* velum de la tente en peaux.
Eharey (ehere) : menu bétail.
Eharey wan tighured : litt. « bétail de la force »; bétail acquis et non hérité.
Ehel, pl. *ihellan :* piquets sculptés autour du lit soutenant la natte paravent.

Ehən : tente.
Ehən n isalan : tente en nattes.
Ejuel - Ehouel (azual) : marque de bétail, marque au feu des animaux.
Ekakab : écorce souple.
Ekanao pl. *ekanawan :* potier.
Ekarban : habitat de semi-nomade.
Ekarbey : pantalon.
Ekayenkay : panier destiné à la récolte sur pied des graminées sauvages.
Ekəmbəb : muselière pour empêcher les veaux de téter lors des déplacements.
Ekfel : enlever.
Ekrar pl. *ikraren :* bélier.
Ekres ehən : litt. « nouer la tente »; se marier.
Ekufəd pl. *ikufedən :* animal engraissé.
Elbəsəl : oignon.
Eleb pl. *ilaben :* noyau de jujube, fruit du *Ziziphus mauritiana.*
Elelli, pl. *ilellan :* homme libre.
Elem pl. *ilemawan :* peau.
Elgəshwa : faucille.
Elghawa : panier porte-plat suspendu dans la tente.
Elghəlal : cadeau de naissance.
Eljemad : causerie.
Eljeyn pl. *eljeynen :* génie.
Eljibara : sacoche de selle.
Elkelәb : petit tabouret pour le travail du cuir.
Elkem : tuyau flexible à la base de la puisette des jardiniers de l'Aïr.
Elketab n iklan : litt. « coran des esclaves »; papillon.
Elkhabus : biens inaliénables.
Elkiz pl. *ilkezen :* bracelets.
Elloudet : période de retraite (3 mois) de la femme divorcée.
Elmoshi : couteau.
Elqama : blé.
Emagas : couteau spécial pour couper les épis de mil.
Emgedeshi : parler ancien d'Agadez.
Emillal : addax *(Addax nasomaculatus).*
Emmater : donation pieuse.
Enad, pl. *inadan :* artisan.
Enafəd : briquet, boucle métallique utilisée avec silex.
Enaghfir pl. *inəghfar :* manœuvre salarié.
Enaghnagh : menthe.
Endəl : fer à marquer au feu les animaux.
Ener : Gazella dama.
Ener wan dat : troussequin de la selle de chameau; litt. « gazelle de devant ».
Enil : autruche.
Enuzam : chameau castré.
Erayo : variété de sorgho.
Eres pl. *ersan :* puisard dans le lit d'un oued.
Erraman (arraman) : termitière.
Esteb : variété de vannage.
Esu pl. *esuwan :* bœuf.
Esheg, pl. *ishegan :* taureau.
Eshen, pl. *ishenən :* incisive.
Eshink : plat de céréales cuites (mil, sorgho).
Etakas pl. *itəksan :* petit champ personnel dans une exploitation familiale élargie.
Etawel pl. *itulan :* van.
Ettabu : coffret de cuir.
Ettar : cadeau destiné à la subsistance de la jeune épouse avant sa venue dans le campement de son mari.
Ettəbəl : tambour de commandement.
Ettelet : donation d'un tiers de ses biens.
Ewel : tesson de poterie percé.
Ewet : graines sauvages récoltées sur pied.
Ewey : bœuf.
Eyfəd : brebis - *kel eyfəd :* bergers des brebis.
Ezam : oryx.
Ezeg : traire.
Ezelu : troupe de 40 à 70 cavaliers.
Ezli : quitter son campement pour rejoindre celui de son mari.
Ezzagar : chameau roux.

Ə

əhod : vent chaud (avril-mai).
ənnaka : abri en tissu surmontant le palanquin des femmes.
ərkashik : variole.
əshet n ehad : pléïades.
əsuf : solitude, brousse.
əsuq : marché.

F

Fadama (hawsa) : terroir des vallées.
Fadawa : cavaliers du sultan d'Agadez.
Fagfago : pain de sel de Tegidda n tesemt.
Fetfet : variété de sorgho.
Fonfu : déformation de « pompe »; station de pompage.
Fosi : petit pain de sel de Bilma.
Fura (hawsa) : « boule » aghajera — mil non cuit mêlé au lait.

G

Galadima : ministre du sultan d'Agadez.
Garasa (songhay) : artisan touareg.
Garat : chèvre blanche à tache noire sur le cou.
Garka (hawsa) : culture des cuvettes, zones basses.
Garo : délégué du sultan d'Agadez auprès des religieux.
Gasama : variété de mil.
Gawet : couteau spécial pour couper les épis de mil.
Gaya (hawsa) : culture invitation.
Gelet : se déplacer.
Gelma : grande houe.
Gergera : variété de mil.
Geregere : milieu.
Gona (hawsa) : champs de cultures pluviales.
Gulbi (hawsa) : vallée fossile.
Guzma : poignard de bras.

GH

Ghamgham : coqueluche.
Gharat : saison qui suit les pluies, « automne ».
Gharatgress : saison intermédiaire entre *Gharat* et *Tagrest.*
Gharus, pl. *ighuras :* puits profond.

H

Habus : biens inaliénables.
Hamdagh : girafe.
Hari (songhay) : eau.
Hawya (hawsa) : iler, instrument aratoire.
Hebu (songhay) : marché.
Holey (songhay) : culte des génies.

I

Ibater : biens hérités de l'oncle maternel.
Iba n ∂mud : litt « manque de prières », menstrues.
Iberkoreyðn sing. *aberkorey :* groupes religieux.
Ibogholliten sing. *abogholli :* groupes métis (issus d'un partenaire libre et d'un serf).
Iderfan sing. *ederef :* affranchi.
Idâmi (idimi) : gazelle *(Gazella rufifrons).*
Idi, pl. *iyedan :* chien.
Idifi : crottin pâteux ou liquide.
Ifadaran : partie graisseuse entourant le péritoine des animaux.
Ifi : abri du vent.
Ifellida : coussinet en bois pour protéger l'âne des cordes de l'outre.
Ifututa : terre plus ou moins salée.
Igem : longueur de la tente.
Ighawellðn sing. *eghawel :* affranchis à titre collectif.
Ighemdan : outillage pour retirer les épines, pince.
Ihiri : taurillon.
Ijillan : garde alterné d'un troupeau par plusieurs bergers.
Ijiwa : régime femelle d'un palmier dattier.
Ijobbaren : géants d'« autrefois ».
Ikarkaren : scarifications dans les naseaux d'une chamelle pour lui faire perdre le sens olfactif.
Ikambar : incision du naseau du veau ou chamelon pour former un bourrelet de peau, destiné au sevrage.
Ikanawan sing. *ekanao :* potier.
Iklan sing. *akli :* esclave, captif.
Iklan n egef : litt. « captifs de dune », tribus d'affranchis, région de Tahoua.
Ilellan sing. *elelli :* hommes de condition libre.
Ilðs : langue, pointe de la langue, épée.
Illiwa : bouillie de mil liquide.
Imajeghðn sing. *amajegh :* guerrier, aristocrate.
Imaggadzan sing. *amaggadez :* sandales.
Imam : chef religieux qui dirige la prière.
Imawen sing. *imi :* bouches.
Imetras : résidu liquide de fromage en formation.
Imidawen : opération destinée à l'adoption d'un chamelon par une chamelle.
Imi n adad : litt. « la bouche du doigt », rétribution donnée à un marabout « guérisseur ».
Imghad, sing. *amghid :* tributaires, vassaux, dépendants.
Imugazen : culture, invitation.
Inadan sing, *enad :* artisan.
Inamaklan : garde alterné d'un troupeau.
Inesfadan sing. *anesfada :* artisans spécialisés dans des tâches d'intendance auprès d'un chef.
Ineslemðn sing. *aneslem :* religieux.
Inklish : piétain des ovins caprins (Kel Ataram).
Iralalamðn : parasites intestinaux.
Iregeynaten sing. *arageyna :* métis à titre collectif (touareg/arabe).
Iri : litt. cou; partie de la selle de chameau.
Isaraqan : sandales en bois.
Isekwa : abats.
Isðm pl. *isemawan :* nom.
Iselimðn : rhumatismes.
Isigbas : région lombaire.
Ishiban : graminées sauvages donnant lieu à des récoltes.
Isheikh : chef religieux (Kel Gress).
Ishenðn sing. *eshen :* incisives.
Ishinnanðn sing. *awshinan :* épines.
Itagan sing. *ataga :* tribus d'hommes libres, vaincus et intégrés au groupe du vainqueur; assimilés à imghad.
Iwunnanðn sing. *awunnan :* paysans du sud.
Izeger pl. *izegeren :* arceau de tente en peaux.
Izelyan : animaux laitiers et objets accompagnant la jeune épouse chez son mari.
Izengar : gousses d'acacia.
Izerwan : les veines.
Izzorey : outil pour faire des trous, creuser des puits.
Izzurey : chameau marron clair.

J

Janjare : variété de sorgho.
Jekkâd : cheveux tressés.
Jiggawa (hawsa) : terroir dunaire.
Jimar : agneau.

K

Kali : variété de sel de Bilma.
Kallingu : puits à balancier.
Kantu (hawsa) : pain de sel de Bilma moulé dans un tronc de dattier évidé.
Kashwar pl. *kashwaren :* colline.
Kaya-kaya : manœuvre, porteur au Ghana.
Kel esuf : litt. « ceux de la solitude »; génies.
Kel eyfðd : litt. « ceux des brebis »; bergers gardant loin du campement.
Kel tisigant : bergers de chameaux éloignés du campement.
Kerteba : pantalon.
Kândâwâ : jus du fruit du *Boscia senegalensis.*
Kofa : gardien du palais du sultan d'Agadez.
Kori (hawsa) : oued.
Kow : sel en formation de Bilma.
Kulgum : terres de déblais des salines de Bilma.
Kuragey : rat palmiste.
Kwosa : houe à long manche.
Kwotagi : variété de sorgho.

KH

Khakâmi : chef de tribu.
El kakem : gouverneur.

L

Lumut : rougeole.

M

Madghar : colle utilisée par les artisans (cuir), faite à base de grains de mil pilés.
Magajya : représentante des femmes d'Agadez auprès du sultan.
Manna (menna) : sécheresse provoquant la famine.
Manshash : maladie du sommeil; trypanosomiase.
Manzo : représentant du sultan d'Agadez auprès des nomades.
Masa : couteau destiné à couper les épis de mil.
Mejmar : porte braise pour faire le thé.
Mella : chèvre blanche.
Mellegey : variété de sorgho.
Mey-mey : second sarclage.

Meywa : variété de mil.
Mim : nom de la marque de bétail des Aït Awari.
Minto : masse pâteuse du sel en cours de cristallisation à Bilma.
Miski : natte-paravent de luxe.
Morfey : plat de céréales avec viande, beurre, oignons et c.
Mota : variété de sorgho.
Mulumure : variété de sorgho.

N

Nagba n ai (peul) : contrat par lequel un éleveur peut devenir propriétaire d'une ou plusieurs naissances d'une génisse qu'il a emprunté.
Namayli : variété de sorgho.
Noma : premier sarclage.

O

Ofogotum : souche d'arbre.
Okðsum : natron.

S

Sarki : voir *Serki.*
Safari : variété de graminée sauvage récoltée.
Saghðr : varicelle.
Samana : variété de sorgho.
Samma : troupe de 10 à 40 cavaliers.
Sawani (songhay) : affranchis.
Segan : fait d'accroupir un animal.
Segbu : houe à long manche.
Senti : incongruité verbale au cours du repas.
Serki (hawsa) : chef.
Serki n kaswa : chef du marché à Agadez.
Serki n makada : chef des griots (Agadez).
Serki n musulmi : litt. « chef des musulmans » chef de Sokoto (Nigéria).
Serki n noma : chef de la culture.
Serki n turawa : chef du commerce; ministre du sultan d'Agadez.
Seurfat : natte-paravent rustique.
Sorombit : variété de sorgho.
Sunguni : houe légère.
Surgu pl. *surgey* (songhay) : guerrier, aristocrate, *amajegh.*

SH

Shaduf : puits à balancier.
Shamki : coûteau pour couper les épis de mil.
Shanga : peste bovine.
Sheqqad : cautérisation.
Shettawin : litt. « les yeux », éclaireurs envoyés en reconnaissance avant une attaque.
Shigiyaz : scarifications.
Shiggezal : variété de graminées sauvages donnant lieu à récolte.
Shirka : vol.
Shimoranin : animaux pour le lait qui accompagnent la jeune mariée.
Shimuzagen : id.
Shin akarkor : méningite cérébro-spinale.
Shin amasor : maladie du charbon.
Shin ghafawðn : méningite cérébro-spinale.
Shin iri : méningite cérébro-spinale.
Shin sar : parler des Aït Awari.
Shin tarut : péripneumonie bovine.
Shirgit (tirgit) : cadeau, contribution volontaire à certaines occasions (mariage).
Shirot : talisman.
Shitek (= asaber) : natte paravent.
Shish : père.
Shet n aman : l'œil de l'eau, source.
Shet n ðhad : Pléïades.

T

Tabagog, pl. *tibðgag :* brebis de trois à quatre ans.
Tabalawt : morceau de racine qui perce la lèvre supérieure d'un cabri pour le sevrer.
Tabarad : jeune fille.
Tabarogt - tabðroght : parler des Iberogan.
Tabayogh : maladie de la bouche des ovins-caprins.
Tabekit : chèvre à robe mouchetée.
Tabiyant : chèvre sans corne.
Tadagalt : belle-mère.
Tadaksak : parler des Idaksahak (Dahusahak).
Tadawalt : chèvre adulte après sa première portée.
Tadermak : chèvre à petites oreilles.
Tadðrut : métayage.
Tadghaq : parler des Ifoghas.
Tadist : ventre.
Taduit : départ du soir.
Tafade : plaie.
Tafadist : marteau pour concasser le pain de sucre.
Tafaghat : riz.
Tafarast : silex pour le briquet.
Tafarat : plaque de sel de Taoudeni à gros cristaux.
Taferkast : terre salée des sources de Gélélé.
Tafðrkit : écorce sèche et dure.
Tafðrnawa : ail.
Tafult : part, butin.
Tagayst : flèche représentant la patte d'une outarde comme marque de bétail.
Tagdalt : parler des Igdalen.
Tagðrsut : litt. gorge; montant du pommeau de la selle du chameau.
Taggalt : compensation matrimoniale.
Tagit : corde d'attache du chamelon à la patte.
Tagiyest, pl. *shigiyaz :* scarification.
Taghalbast : gomme, résine du *Commiphora africana.*
Taghamimt : marque de bétail des Isherifen - Igdalen.
Taghant, pl. *tighunðn :* corde.
Tagharat : caravane d'automne de Bilma.
Tagharghart : traitement où le malade est placé dans un trou préalablement chauffé en vue de sudation.
Taghat, pl. *willi :* chèvre.
Taghazana : grenier à céréales en pierres (Ahaggar).
Taghda : lance-javelot à manche en bois.
Taghðlam - taghlamt : caravane de Bilma.
Taghilt : pudeur, retenue.
Taghlalt : pain de sel de Tegidda n tesemt.
Taghlamt - taghlam : caravane de Fachi et Bilma.
Taghlit : emprunt d'animaux à un parent ou un ami, en son absence.
Taghruft : abreuvement tous les deux jours.
Taghtest : animal dont on coupe le jarret d'un coup d'épée en vue de son immolation pour un mariage.
Tahagga : maladie des ânes.
Tagrest : saison froide.
Tahagga : maladie des ânes.

Tahaggart : parler des Kel Ahaggar.
Tahasha : gousse desséchée de l'*Acacia raddiana.*
Tahattint : récipient en cuir de beurre fondu (Ahaggar).
Tahitit (tabðroght) : parler des Iberogan.
Tahyast : selle de chameau à pommeau en palette.
Tajakud, pl. *tijikad :* natte, cheveux tressés.
Tajikant : porte-plat.
Takabot : petit sac rigide pour ustensiles de thé et sucre.
Takaswart : petite colline.
Takanwa : variété de sorgho.
Takaza : collier.
Takðroft, pl. *shikurufa :* sac en natte pour le mil et le sorgho.
Takðst : pain de sel (*takðst n bilma* = pain de Bilma) ou de sucre.
Taki : fumier.
Taki ganin buzu : variété hâtive de sorgho.
Taklit, pl. *tiklaten :* captive, esclave (femme).
Takrut : présure.
Talaq : argile.
Talasaghlalt : parler des Kel Eghlal Enniger (Tahoua).
Talikint : « canaris » en terre.
Tallakat : anneau de pis des brebis pour empêcher les tétées.
Tallaqa, pl. *tallaqawin :* homme peu considéré, par ext. personne à charge, dépendante.
Tama : variété d'épée.
Tamadent : troupeau.
Tamagadess : part de butin du chef (Kel Gress).
Tamagellet : jeune palmier dattier qu'on peut déplacer.
Tamagint : cadeau redevance non fixé à l'avance pour un artisan qui a effectué un travail.
Tamahaq : parler des Kel Ahaggar.
Tamarlait : petit rezzou.
Tamasgeyt : argile rouge dont on enduit le velum des tentes.
Tamashaggart : lame d'épée frappée du lion hieraldique.
Tamarwalt : lièvre.
Tamasheq : parler des Touaregs (ouest).
Tambari (hawsa) : tambour de guerre, chef supérieur des Kel Gress.
Tambôrt : pâturage de nuit.
Tamennanad : artisans spécialistes des selles de chameaux.
Tamesdeg : aumône légale.
Tamesgrest : parler des Kel Gress.
Tamesna : nord.
Tameshwit : abreuvement quotidien.
Tamettant : mort.
Tamjirt : emplacement de campement abandonné.
Tamzak : selle décorée à pommeau en croix.
Tanazermeyt : partie supérieure du dos d'un animal.
Tanðkert, pl. *tinðkar :* « cure salée », nomadisation estivale.
Tanðqest : conte, fabliau.
Tanfust, pl. *tinifas :* conte, fabliau.
Tanust : gomme des Acacias.
Tanzant : haricot.
Tanzit : départ du matin.
Tarajamt : maison en pierre (Aïr).
Tareljila : variété de sorgho.
Tarkðpt : saisie licite d'animaux par un amajegh.
Tarshit : chameau à robe de lycaon.
Tasadallawt, pl. *tisidilla :* fourches du bâti de la tente en nattes.
Tasagðne - tesagðne : bouteille rigide en cuir contenant le beurre cuit.
Tasakaft : vache dont on insuffle la vulve pour qu'elle livre son lait.
Tasarut : clef de cadenas.
Tasederest : morceau de racine passée dans le museau d'un veau qu'on veut sevrer.
Taselfest, pl. *tisðlfas :* surnom.
Tasertet : variété de sorgho.
Tast, pl. *shitan :* vache.
Tasðghfelt : cadenas.
Tasðhat : sac de femme en cuir.
Tasðndut : beurre frais.
Tasililt : natte fine en paille de *Panicum turgidum.*
Tasisinkart : porte-plat à pied.
Tasleft : herminette.
Tasmar, tusmart : savon végétal.
Tasherift : femme appartenant au groupe des Isherifen.
Tashkut, pl. *tishkiwen :* jeune servante.
Tatramt : paillotte circulaire.
Tattult : sangle de la selle.
Taushit, tawshit, pl. *tiusatin :* tribu, groupe social descendant d'un ancêtre commun.
Tawana : porte-plat suspendu dans la tente.
Tawgust, pl. *tiwugas :* champs.
Tazeft : hache.
Tazegest : queue.
Tazek : traite.
Tazgheyt : épée à lame de qualité supérieure.
Tebagawt : jument.
Tebalaut : procédé pour sevrer le chamelon.
Tebayoq : maladie qui fait gonfler le cou.
Teburuk : bâton.
Tedabut : lit démontable en bois.
Tedele : largeur de la tente en peaux.
Tedelt : rezzou nocturne.
Tedðnes : palmier dattier de plus de cinq ans.
Teffart : entrave des membres antérieurs.
Tefert : travail salarié.
Tegeft : petite dune.
Tegidda, pl. *tigiddawðn :* source dans le rocher.
Tegergedu (zarma) : girafe.
Teghafade : enfant premier né, femme primipare.
Tehakey : cadeau.
Tekankan : terre salée dans les îles du fleuve Niger.
Tekaraqit : pudeur.
Tekaref : caravane de l'Ahaggar vers la zone soudanienne.
Tekareyt - tekerit : contrainte injuste.
Tekarkart : litt. poulie du puits, puits à traction animale.
Tekarsheyt : tunique du petit garçon.
Tekasit : héritage.
Tekatkat : grande tunique; « boubou ».
Tekawt : racine.
Tekerit : voir *tekareyt.*
Tekkekkawat : arceau central de tente en peaux.
Tekna n fafan : maladie des mamelles (vaches).
Telek : poignard de bras.
Tellabawt : poule d'eau.
Tellebet : brebis dont les petits sont sevrés.
Tellemidast : variété d'épée.
Telumt : son des céréales.
Temagalt : maladie des chèvres et moutons.
Temankayt : montant en bois d'une tente en peaux.
Temazlait : relation entre suzerain et dépendant.
Tende : tambour fait d'un mortier recouvert d'une peau.
Tendðrt : charbon (maladie des chèvres et moutons).
Tenede : fièvre.
Tenere : plaine déserte.
Terawit : palanquin de femmes.
Terik : salle de chameau à pommeau en croix.
Tesagene : bouteille en cuir pour beurre fondu.
Tesageyt : jeune chèvre.
Tesebert : natte fine de lit fait de *Panicum turgidum.*
Teseggelmet : méningite cérébro-spinale.
Tesemt : sel.
Teseyt : van.
Teshent : petite incisive.
Teshkart : maladie des yeux (chameaux).
Tetangheyt : noyau du fruit du *Balanites aegyptiaca.*
Tewest : mil cuit non pilé.
Teylalt, pl. *teylalen :* pintade.
Teynt : canari de terre cuite, marmite.
Teytoft : fourmi, fourmilière.
Tezakey : vent de sable précédent la tornade estivale.
Tezewek : début des pluies (Aïr).
Tezze ulli : litt. « traite des chèvres », Vénus.

Tðhunt : litt. pierre; enclume.
Tiamakay : couteau pour récolter les épis de mil.
Tibðzaz : graines de graminées sauvages dégagées après battage.
Tibolast : gerbe de mil.
Tiddewt : pilage.
Tideut : réunion.
Tidigilshet (tadigilshet) : travail collectif au profit d'un tiers. Culture-invitation.
Tidiwit : fosse pour enterrer les enfants.
Tifinagh : caractères de l'alphabet touareg.
Tigandawt : petit grenier en terre.
Tiggelmust : voile de tête masculin.
Tiggitawt : pl. *shigittawin* fourche plantée autour de la margelle du puits pour recevoir la poulie.
Tighse, pl. *ulli* (Ahaggar) : chèvre.
Tijira : abris en paille de forme quadrangulaire.
Tikammart : fromage.
Tiklaten, sing. *taklit :* servantes, esclaves.
Tilðmum : maladie des vaches (non identifiée).
Tilisawt, pl. *tilisawan :* arceau des tentes en nattes.
Tille, pl. *eyfðd :* brebis.
Timegogrit : brebis stérile.
Timugast : épée de mauvaise qualité.
Timuzag - shimuzag : prêt d'une femelle laitière.
Tinaqit : immolation d'un animal comme déclaration d'intention de mariage.
Tirgit : contribution volontaire à certaines occasions (mariage, et c.).
Tisarsar (Kel Gress) : cadeau pour l'entretien de la future mariée avant la venue chez son mari.
Tisðngad : cuir recouvrant le pommeau de la selle du chameau.
Tisidwa : balai en branche d'épineux pour la récolte du cram-cram *(Cenchrus biflorus).*
Tishey : écorce souple.
Tishokalt : cuillère en bois.
Tistant : alène.
Tittengurt : longeron du lit.
Tiuse : tribu payé à l'amenokal.
Tiyt - shiyt : prêt d'animal laitier.
Tizðbit : bague.
Tizðbit, pl. *shizabaten :* boucle d'oreilles.
Tizðrik : déplacement.
Tizzoreyt : instrument métallique emmanché pour creuser.
Toulloust (Ahaggar) : attaque secondaire d'un rezzou sur le retour.
Toka : cendre d'*Afazo (Panicum turgidum)* mêlée au tabac à chiquer.
Toza : broncho-pneumonie du chameau.
Tozant : litt. partage; métayage.
Tubobaz : cousine croisée.
Tubokat : paillotte.
Tufit : linceuil.
Tugnat : écorce servant au tannage.
Tugomit : petite houe.
Tukðse (tenede) : litt. chaleur; fièvre.
Turiwat : miel.
Tusmart : savon végétal.
Tuwurna : maladie.

U

Uduz : martelage (des testicules pour castration).
Ufar : farine cuite de jujubes, fruits du *Ziziphus mauritiana.*
Uriamum : variété de graminées sauvages récoltées.

W

Widi : beurre fondu.
Willi; ulli sing. *taghat :* chèvres.

Y

Yell : litt. herbe verte; saison des pluies (Aïr).

Z

Zarenkoba : variété de mil.
Zawre (hawsa) : vestibule de réception dans maisons urbaines.
Zolar, pl. *izolaren :* bouc.
Zongo : variété de mil.

TABLE DES CARTES ET FIGURES DANS LE TEXTE

1. Le pays touareg et ses abords 8
2. Variabilité géographique des isohyètes 12
3. Esquisse des pâturages 35
4. Le bassin des Iullemmeden, schéma géologique 39
5. Carte hydro-géologique 44
6. Les grandes régions du Niger 54
7. Schéma théorique de l'organisation politique (ex. Iullemmeden) 79
8. Pyramide des âges 118
9. Taux de fécondité par âges et groupes ethniques 118
10. Les types de tentes chez les Touaregs du Niger 126
11. *Asolan,* plaque faîtière de tente en peau 129
12. *Akabar,* bol de traite 171
13. *Ekəmbəb,* muselière pour les veaux 179
14. *Enafad,* briquet 205
15. *Amula,* louche en bois 209
16. Sandale en cuir 215
17. *Anefed,* portefeuille de cuir 217
18. *Tamzak,* selle de chameau 221
19. *Tafadist ən eseker,* marteau à casser le sucre 223
20-21. *Tasaghfelt,* cadenas avec leurs clefs 223
22. Le commerce caravanier 232
23. Les instruments de la cueillette 252
24. *Tekarkart,* puits à traction animale de l'Aïr 287
25. Nomadisation estivale du campement de Najim (Illabakan) 296
26. *Akal ən Illabakan,* le pays des Illabakan 299
27. La palmeraie d'Aoudéras en 1946, plan et coupe (d'ap. Chapelle) 381
28. Le marché d'Ayorou en novembre 1962 407
29. Prix saisonniers du bétail et du mil 420
30. Secteurs pastoraux et transhumances 431

Les cartes dans le texte ont été dessinées par Y. PONCET.

TABLE DES CARTES HORS-TEXTE

1. Aire de nomadisation des tribus de l'ouest et du sud-ouest de l'Aïr (Chapitre XV)
2. Les Iullemmeden Kel Dinnik (cf. chapitre XVI)
3. Les Kel Owey de l'Aïr (cf. chapitre XVII)
4. Les Touaregs de l'ouest nigérien (cf. Chapitre XVIII)
5. Pression potentielle humaine et animale en saison sèche (Eghazer et Azaouak nigériens) (cf. Chapitre XXI).

(Les cartes 1 à 4 ont été réalisées par le Service cartographique de l'ORSTOM - La carte 6 est due au Laboratoire de cartographie thématique CERCG/CNRS - Documentation E. Bernus).

TABLE DES PLANCHES-PHOTOS

Planche I	Eau	49
Planche II	Pâturages	50
Planche III	Le pouvoir politique	121
Planche IV	Habitat	122
Planche V	Techniques d'élevage	201
Planche VI	Cueillette	202
Planche VII	Déplacement du campement	243
Planche VIII	Caravane	244

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE

INTRODUCTION ; Un pays touareg ? 5

PREMIÈRE PARTIE : LE PAYS TOUAREG NIGÉRIEN 9

A. L'HOMME ET LE MILIEU

Chapitre I : Le cadre physique 11
1. Les conditions climatiques 11
— Les saisons
— Les éléments du climat
— Sécheresses passées, sécheresse récente
2. Le milieu et les ressources naturelles 29
— Paysages végétaux et pâturages
— Les domaines morphologiques
— Les ressources en eau (potentialités, utilisation)
3. Essai de régionalisation du pays touareg 51

Chapitre II : L'implantation touarègue et la mise en place des groupes 53
1. L'implantation actuelle des Touaregs au Niger 55
2. Répartition géographique des groupes 56
3. Historique de la mise en place 59
4. Les Touaregs et les autres 61

Chapitre III : La marque spatiale de la culture touarègue : La toponymie 65

B. L'HOMME ET LA SOCIÉTÉ

Chapitre IV : La société traditionnelle 71
1. L'unité culturelle 71
2. Les hiérarchies sociales 72
3. L'organisation politique 77
— Les confédérations
— Le sultanat d'Agadez
4. Les fondements de l'économie traditionnelle 83
— La guerre
— L'esclavage

Chapitre V : L'impact colonial 95
1. Les touaregs et la conquête 95
— La conquête de l'ouest
— La conquête de l'est
— La conquête de l'Aïr
2. La révolte 99

— Firhun et la révolte de l'ouest
— Kaosen et la révolte de l'Aïr et de l'est
Chapitre VI : L'évolution post-coloniale 105
1. L'évolution de la société touarègue 106
— La disparition du pouvoir traditionnel
— L'autorité coloniale et l'esclavage
2. Les nouveaux rapports avec le monde 112
— Le cloisonnement de l'espace
— L'évolution économique
— L'évolution démographique

DEUXIÈME PARTIE : UNE CIVILISATION PASTORALE 123

A. LE CAMPEMENT ET LA VIE QUOTIDIENNE

Chapitre VII : Le cadre de la vie quotidienne 125
1. L'habitat 125
— La tente en peaux
— La tente en nattes
— La tente de transition semi-nomade
2. Le campement 136
Chapitre VIII : La vie du nomade 141
1. Les étapes de la vie 141
— Naissance, imposition du nom
— Adolescence
— Age adulte
— La mort
2. Le mariage 148
3. Les comportements sociaux 156

B. LES TECHNIQUES DE LA VIE PASTORALE

Chapitre IX : Formation du troupeau et techniques d'élevage 161
1. La formation du troupeau et la circulation des biens 161
— de la naissance au mariage
— au mariage
— emprunts et prêts
— à l'approche de la mort. Les héritages
— diversité des formes de la dévolution des biens
— Troupeau personnel, troupeau collectif ou unité de gestion
2. Techniques d'élevage 170
— Les animaux domestiques, chèvre, mouton, vache
— Le chameau
— Cheval, âne, chien
— Les marques de bétail
— Maladies et soins vétérinaires
3. Les bergers 195
— Le berger au campement
— Le berger de brousse
— Le statut du berger et son évolution
Chapitre X : Techniques de la vie domestique et de l'artisanat 205
1. Techniques de la vie domestique 205
— Le feu
— Le matériel de cuisine
— Préparation des sous-produits du lait
— Techniques culinaires
— Le repas
— Spécificité de l'alimentation des Kel Tamasheq
2. Techniques et esthétique : l'artisanat 214

Chapitre XI : Elevage et transport
1. Le transport domestique 227
2. Le transport caravanier 228
— Le trafic local
— Le trafic sahélien : le rôle du sel
— Le commerce saharien

C. LES RESSOURCES NON LIÉES A L'ÉLEVAGE

Chapitre XII : L'utilisation des ressources spontanées 249
1. Les ressources végétales 249
2. Les ressources animales 258
3. Les ressources minérales 260
4. La pharmacopée 261
Chapitre XIII : L'agriculture des nomades 267
1. L'agriculture extensive sous pluie des semi-nomades ou anciens nomades 267
— Principaux types
— Les plantes cultivées
— Travaux culturaux et outils
— Organisation du travail
2. L'agriculture irriguée de l'Aïr 284
— Les conditions de l'agriculture dans l'Aïr
— Les techniques agricoles
— Les plantes cultivées
— Contraintes et limites de l'agriculture irriguée
Chapitre XIV : Les temps et l'espace 293
1. Rythmes saisonniers de la vie nomade 293
— Les types de mobilité et l'exploitation de l'espace
— Nomadisme exclusivement pastoral
— Nomadisme agro-pastoral ou transhumance ?
2. Les travaux et les jours 303
— Les variations saisonnières de l'alimentation
3. Espace vécu et société 307

TROISIÈME PARTIE : LES DIFFÉRENCIATIONS RÉGIONALES 313

A. LES PURS NOMADES

Chapitre XV : Sahariens et pré-sahariens de l'ouest de l'Aïr 315
1. Un milieu peu contrasté 315
2. Pâturages, ressources en eau et exploitation de l'espace 316
3. Les flux migratoires et la mise en place des populations 318
4. Groupements politiques et contrôle de l'espace 319
5. Les aires de nomadisation 324
6. Les conditions de l'élevage pré-saharien 328
7. Économie pastorale et familiale 331
8. Les Kel tamasheq et leurs rapports externes et internes 333
Chapitre XVI : Les Iullemmeden Kel Dinnik 337
1. Un milieu ouvert à paysages contrastés 337
2. Pâturages, ressources en eau et exploitation de l'espace 340
— Les pâturages
— Les ressources en eau
3. Les flux migratoires et la formation de l'*ettəbəl* des Iullemmeden Kel Dinnik 344
4. Les aires pastorales 347
5. Elevage et économie pastorale 357
6. L'agriculture 359
7. L'économie des campements 360
8. Les lieux de transaction 360
9. Les budgets 363

B. LES TOUAREGS A ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Chapitre XVII : Agriculteurs et caravaniers de l'Aïr : les Kel Owey 367
1. Un monde cloisonné et contrasté 367
2. La mise en place des Kel Owey 369
3. L'originalité des Kel Owey et leur implantation dans l'Aïr 370
4. Sédentarité et habitat 372
5. Jardins et jardiniers 373
6. Problèmes fonciers et modes d'exploitation 377
7. Diversités et originalités de quelques centres cultivés 379
8. L'évolution du comportement économique des Kel Owey 382

Chapitre XVIII : Au contact des agriculteurs sésentaires : touaregs de l'ouest nigérien 385
1. Ressources hydrauliques, fourragères et minérales 386
2. Les populations Kel tamasheq 388
— La mise en place
- La rive gurma
- La rive hawsa
— L'évolution récente
3. Les groupes en présence : Implantation et aires de nomadisation 391
- La rive gurma
- La rive hawsa
4. L'économie agro-pastorale des Kel tamasheq de l'Ouest 400
- L'élevage
- L'agriculture
5. Les Bella, colons tamasheq de l'Ouest nigérien 403
6. Les marchés et les Kel tamasheq 405

QUATRIÈME PARTIE : ÉVOLUTION ET MISE EN VALEUR DE LA ZONE SAHÉLIENNE . 411

Chapitre XIX : Une zone à économie complémentaire de moins en moins autonome 413
1. Les marchés et les transactions 414
2. La complémentarité des calendriers pastoral et agricole et l'évolution des termes de l'échange 415
3. Les villes et l'industrialisation 420

Chapitre XX : La mise en valeur à l'épreuve de la sécheresse 423
1. La politique pastorale et la nouvelle exploitation de l'espace jusqu'à la sécheresse 424
2. La sécheresse et ses conséquences 429
3. Les effets de la sécheresse sur les ressources agro-pastorales 432
— Les pertes en bétail
— L'abandon des jardins de l'Aïr
4. Les réactions des éleveurs 433

Chapitre XXI : Sécheresse et désertification 437
1. Les causes de la péjoration du couvert végétal en Afrique sahélienne. Les thèses en présence 437
— Les thèses de la péjoration du climat : examen critique
— Les thèses privilégiant les causes anthropiques
2. L'exemple du Niger 441
— L'évolution du tapis végétal depuis quarante ans
— Effets sur la végétation
— Sécheresse et désertification : tendances nouvelles de l'exploitation de l'espace après la reprise des pluies
3. L'avenir de la zone sahélienne : les projets en présence 452

CONCLUSION 455

Bibliographie 459
— Ouvrages et articles consultés 459
— Documents d'archives du Niger 477

— Rapports anonymes des services techniques et des organismes internationaux et bureaux d'études 477
Index des termes botaniques 479
Index des noms de populations 481
Index des noms géographiques 485
Index des noms communs 493
Table des figures et cartes dans le texte 501
Table des cartes hors-texte 502
Table des planches-photos 502
Table des matières 503

Achevé d'imprimer
sur les presses de Copédith
3e trimestre 1981
Dépôt Légal n° 2622

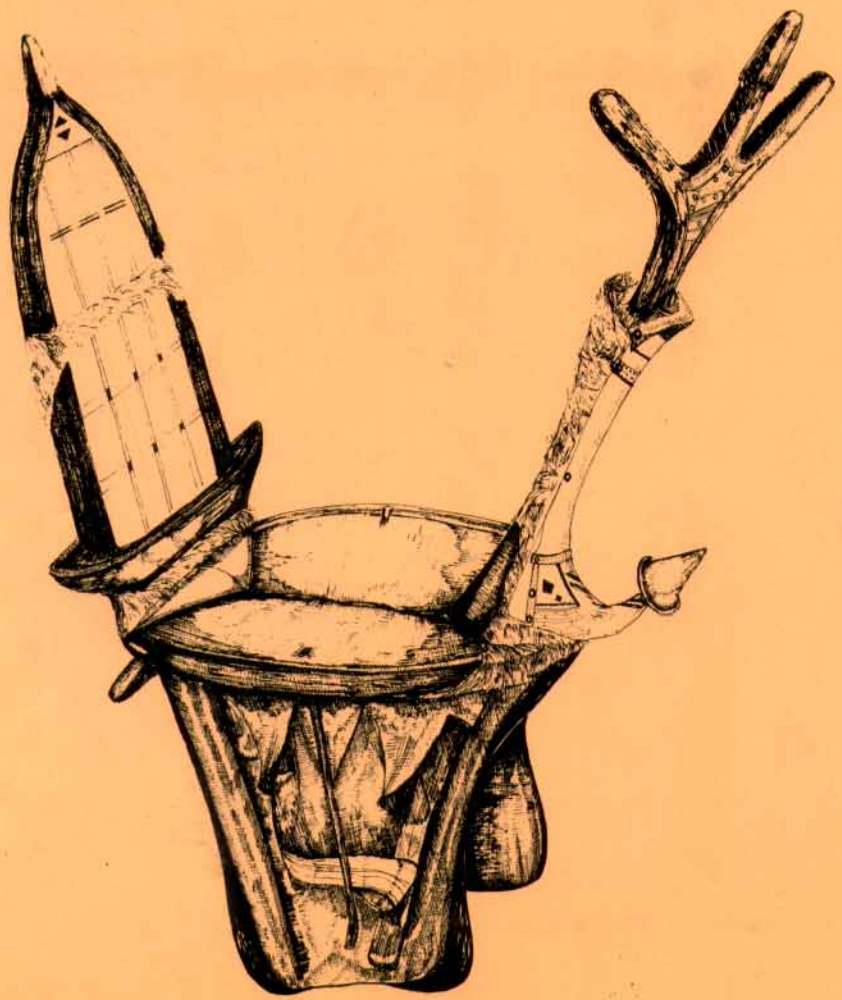

AIRE DE NOMADISATION DES TRIBUS DE L'OUEST ET DU SUD-OUEST DE L'AÏR

1

6°N 7°N 8°N 9°N

19°N 18°N 17°N 16°N

ARLIT
IFERWAN
MTS TAMGAK
GOUGARAM
AÏR
Anou Maqaren
MTS BAGUEZAN
IN ABANGARIT
SEQIRET
GUELELE
AZELIK
TEGAZA
TEGIDDA N.T.
DABLA
TEGIDDA N'TAGAÏT
AKENZIGI
FAGOSHIA
INGITAN
TEGIDDA N. ADRAR
MTS TARAOUADJI
ARATEN
AGADEZ
ASAWAS
IN GALL
AMALAWLAO
TADEBUK
MARANDET
ABALAMA
IN WAGGEUR
SHIN TEBORAK
ABORI
ADERBISSINAT

1 à 9 · 17 · 14 · 15 · 18 à 26 · 10 · B7 12-13 · B15 · B2-14 · B8 · B4 · B11 · A 10-11 · A7 · B5 9-16 · B16 · A9 · A2 · A1 · A3 · A6 · A8 · A4 · A5 · 11 12 13 · 16 · B2-3-5-6-7-9-10-11-17 C18 · B7-17 · B6 · A10-11 · B10 · B5-9 · C18 · B3 · B2 · B11 · B1

0 50 100 km

aire de nomadisation en saison sèche des tribus 1 à 9

nomadisation de saison des pluies (fin juillet-septembre) à partir de l'aire de saison sèche

mouvements successifs de début de saison des pluies et de saison des pluies d'une même tribu

1 à 16	tribus de la bordure sud-ouest de l'Aïr
A1 à A11	tribus Kel Fadey
B1 à 17	tribus Kel Ferwan
C18	Igdalen Kel Amdit
	Zone d'épandage temporaire
	Aïr + de 500 m
	haut massif

LES IULLEMMEDEN KEL DINNIK
2

AÏR

GUELELE
TEGIDDA N ' TESEMT
IN GITAN
TEGIDDA N'ADRAR
AGADEZ
ASAWAS
IN GALL
IN WAGGEUR
TAMAYA
MENTES
MIDAL
TASSARA
TILLIA
TCHIN TABARADEN
TELEMSES
KAO
ABALAK
TAKANAMAT
TABALAK
SHADAWANKA
TAHOUA
MAYATTA

VI 1 · VI 3 · VI 4 · VI 1 · VI 2

I · I 10-11 · I 19 à 22 · I 16 · I 8 à 10 · I 14 · I 15 · I 24 · I 2 · I 1 · I 13 · I 17 · I 19 · I 6 · I 5 · I 4 · I 3 · I 7 · I 23

III 22 · III 20-25 · III 9-14 · III 15 · III 6-7 · III 24 · III 15 · III 12 · III 17 · III 23 · III 1 · III 10 · III 19 · III 16 · III 21 · III 5 · III 2 · III 11 · III 9 · III 26 · III 18 · I 24-25 · I 26 · II 9 · III 14 · II 13 · VIII 2 · VIII 3 · II 7 · III 3 · III 4 · III 28 · III 13 · III 27

VII 5 · VII 7 · VII 8 · VII 12 · VII 10 · VII 9 · VII 1 · VII 2 · VII 3-6 · VII 4 · VII 13

II 1-2-4-5-6-8-11-12-14 · II 22 · II 16 · II 15 · II 18-20-26 · + II 21-23 · II 17-19 · II 24 · II 25

VIII 1 · VIII 4 · V 6 · V 3 · V 4 · V 2 · V 5 · V 7 · V 8 · V 10 · V 11 · V 9 · + V 14 · + V 8 · V 10 · V 12

+ VIII 5 · + VIII 1

0 · 50 · 100 km

4° · 5° · 6° · 7° · 8° · 18° · 17° · 16° · 15°

III code administratif du groupe

1-7 numérotation des tribus appartenant au groupe cf. texte

aire d'un groupe à commandement Imajeghen

aire d'un groupe à commandement Ineslemen

aire du VIe groupe Arabe

III 1 tribu Imajeghen (suzerains) - Kel Nan IIIe groupe tribu n° 1 - implantation en saison sèche - cf. texte

II 1 tribu Ineslemen (religieux) - Kel Eghlal IIe groupe implantation en saison sèche

III 3 tribu Imghad - Illabakan (vassaux) IIIe groupe

I 6 tribus d'affranchis (Iderfan - Iklan n'egef) Ier groupe tribu n° 6 - cf. texte

+ VIII 5 forgerons

nomadisation de saison des pluies cure salée - IIIe groupe

région de «cure salée» juillet-août-septembre

++++++ frontière politique

623/01/CAR
01848

LES KEL OWEY DE L'AÏR
3

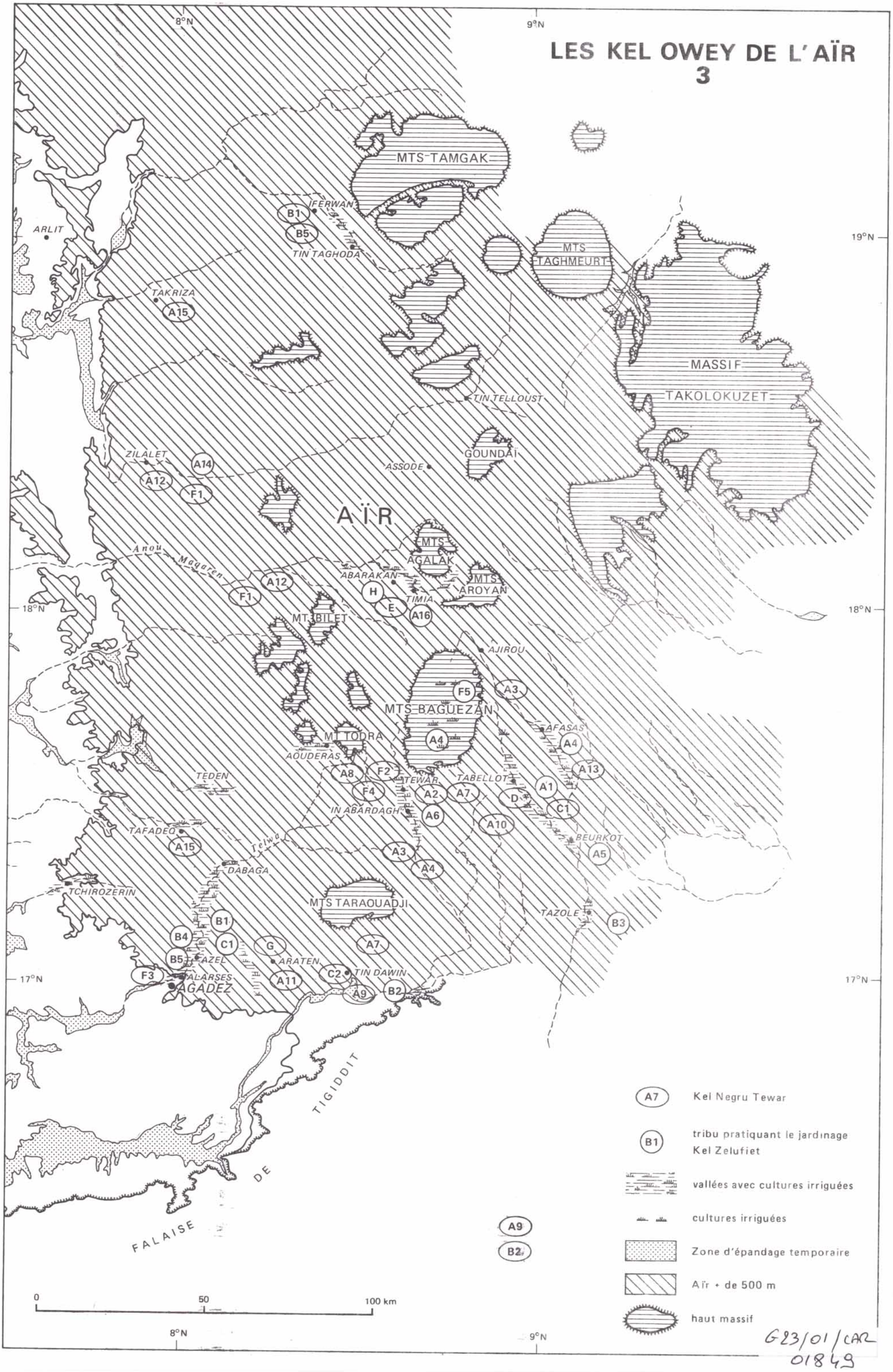

G23/01/CAR
01849

LES TOUAREGS DE L'OUEST NIGÉRIEN

4

1°
2°
3°
17°
16°
15°
14°

SEHEN
BARDAR
TADERTAN
TARENKAT
ASAKAREY
IN OFOGUTUM
TABESELAKAM
IN TEDEINE
IN EKAR
IN TIKNIT
MENAKA
IN KAK
IMENAS
IN FANA
M A L I
ANSONGO
ESOR
NIGER
AMALAULO
TIN EJDAN
ERENK
TESIT
WATAGUNA
IN ATES
WARARA
FITILI
FANKOTI
YATAKALA
KOLMAN
AYOROU
TINTE DANGAWIN
YASAN
ULETAMANAS
IN ESHKU
TENGOSHUMAN
TINPGARA
GAREY
BONI
EZAK
GUNGO
BANKILARE
KURKI
ALAMBULE
ANZURU
MANGAIZE
MEANNA
TONDIA
BIBYERGU
KOHINZA
TAGANTASU
GASSA
ZERMAGANDA
OUALLAM
DUNGURO
TARATAKO
FONEKO
KOKORO
TILLABERY
HAUTE-VOLTA
TÉRA
DARGOL
NIGER

0 50 100 km

1 à 30	rive Gurma numéros des tribus
1 à 15	rive Hawsa numéros des tribus
1	n° de référence du tableau dans le texte
▲	Imajeghen
■	Imghad
♦	Ineslemen
●	Bella ou Iklan indépendants affranchis
○	Iklan
+++++++	frontière politique
NIGER	fleuve
Yumbam	mare
	cours d'eau intermittent et zone inondable
	plateau - relief
	zone ensablée
	dune
◎ TÉRA	ville - centre administratif
○ KOKORO	village
IN EKAR	lieudit
	mouvement de saison des pluies (août-septembre) (cure salée) des Imghad n° *6* (cf. tableau)
	mouvement des Imajeghen *(1)* et Imghad *(3)* en saison des pluies (cure salée)
	transhumance des troupeaux en saison sèche vers les terres salées
	principale région de récolte de graines sauvages au retour de la nomadisation estivale (sept - oct)
	principale région de terres salées exploitées par les troupeaux
	région importante de la cure salée estivale

N.B. - Le déplacement des Kel Tahabanat ▲[1] vers le nord a été porté, bien qu'il tende à ne plus être effectué globalement depuis 1962

G23/01/CAR
01851

EGHAZER ET AZAOUAK NIGERIEN

PRESSION POTENTIELLE HUMAINE ET ANIMALE EN SAISON SECHE

5

- CHARGE PASTORALE POTENTIELLE

- Forages, puits et mares permanentes, utilisés en saison sèche (Octobre-Juillet)

catégorie des points d'eau, selon capacité quotidienne théorique d'abreuvement en 'Unité-Bovin-Tropical' (UBT: animal de 250 kg vif)

×	FORAGE	important, de 5000 à 10-15000 UBT
●	A	de 1500 à 2000 UBT
○	B	500 UBT environ
●	C	150 UBT environ
•	D	50 UBT environ
∘	E	utilisable seulement pour très petits troupeaux et usages domestiques
·	F	inutilisable ou sans intérêt pratique
*		capacité d'abreuvement indéterminée

- Densité théorique de bétail pâturant dans un rayon de déplacement possible autour des puits, estimée selon leur capacité d'abreuvement

soit à raison de 10km autour des gros forages
6km autour des points d'eau A
4km autour des points d'eau B, C et D :

de 15 à 45-50 UBT au km²

de 1 à 15 UBT au km²

- Région de 'cure salée'

à forte concentration pastorale en Juillet-Août-Septembre (saison des pluies)

- PRESSION HUMAINE

- Facteurs des concentrations :

- colonisation agricole

limite légale septentrionale des cultures

progression des cultures sous pluie au-delà de la limite légale

centre de culture irriguée

- facteurs commerciaux

marchés anciens (dont 2 marchés quotidiens: Agadez et In Gall)

nouveaux marchés (hebdomadaires)

route et zone théorique de déboisement intensif (coupes de bois de chauffage de part et d'autre de l'axe de transport)

- centres administratifs

prefecture

sous-prefecture

poste administratif

oued, vallee ensablee

Documentation : E. Bernus, ORSTOM, consultant UNESCO, et l'IRSH de l'Universite de Niamey (Niger).

Analyse et realisation : Laboratoire de Cartographie thematique. CERCG / CNRS Paris.

